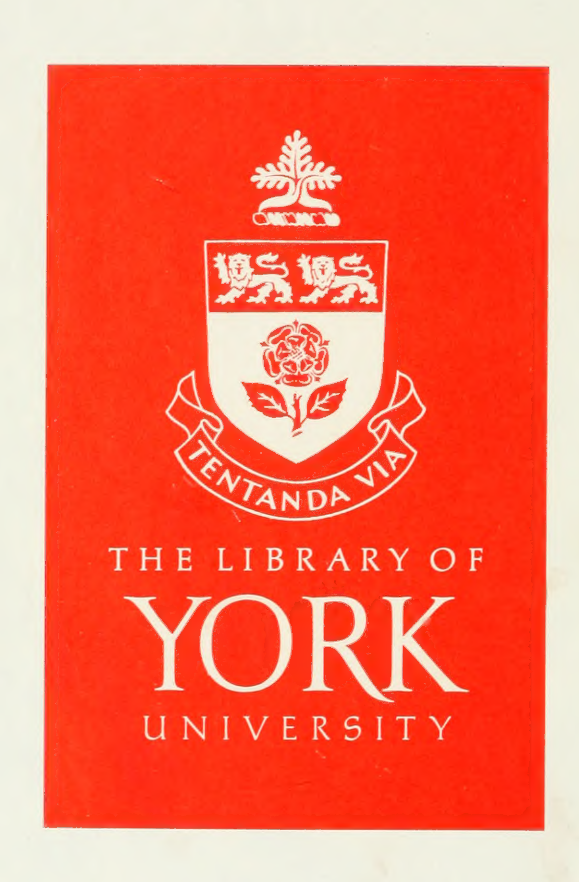

TENTANDA VIA
THE LIBRARY OF
YORK
UNIVERSITY


YORK UNIVERSITY LIBRARIES
3 9007 0441 8016 4

À Monsieur le Professeur Sgran
en souvenir de notre bonne et
réciproque amitié

L. Lidame

Août 1907

AUGUSTIN THIERRY

. . . . . The folc of Normandie,
Among us woneth yet, and schulleth ever mo. . . .
Of the Normannes beth thys hey men, that beth of thys lond,
And the lowe men of Saxons. . . . .

Robert of Gloucester's chronicle, I, p. 3 et 363.

« Les gens de Normandie habitent encore parmi nous, et y de-
« meureront à jamais... Des Normands descendent les hommes de
« haut rang qui sont en ce pays, et les hommes de basse condi-
« tion sont fils des Saxons. »

Chronique de Robert de Glocester.

CORBEIL. — TYP. ET STÉR. DE CRÉTÉ.


AUGUSTIN-THIERRY
CATENACCI.D

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE

DE

L'ANGLETERRE

PAR LES NORMANDS

DE SES CAUSES ET DE SES SUITES JUSQU'A NOS JOURS

EN ANGLETERRE, EN ÉCOSSE, EN IRLANDE ET SUR LE CONTINENT

PAR

AUGUSTIN THIERRY

MEMBRE DE L'INSTITUT

Nouvelle édition, illustrée de 35 gravures



PARIS

FURNE, JOUVET ET Cie, ÉDITEURS

45, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS

MDCCCLXVII

AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS

M. Augustin Thierry, publiant en 1830 la troisième édition de son *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, s'exprimait ainsi dans un avertissement préliminaire :

« Après un intervalle de quatre années, je me suis cru en état de juger avec liberté d'esprit ces pages écrites dans un temps déjà éloigné, « et d'exercer envers moi-même toutes les sévérités de la critique. J'ai « soumis à une révision lente et consciencieuse l'ensemble et les détails, « la composition et le style. J'ai souvent ajouté, souvent retranché, et « fait de nombreuses corrections, soit pour donner plus de relief aux « circonstances du récit, soit pour rendre le langage plus net et plus « coulant. Je me flatte d'avoir fait complétement disparaître ce qui tenait à des préoccupations de jeunesse, ce qu'il y avait dans certains « passages d'un peu hasardé quant aux vues, ou d'un peu acerbe quant « à l'expression. »

M. Thierry se flattait alors d'avoir fixé pour toujours la rédaction du grand ouvrage de sa jeunesse, son plus beau titre peut-être devant la postérité : il se trompait. Son esprit amoureux de la perfection du style, son âme travaillée par le besoin de la vérité, ne pouvaient ainsi s'arrêter en chemin : les éditions subséquentes témoignèrent de son inquiète sollicitude pour l'amélioration de son œuvre. Enfin, vers l'année 1852, vingt-deux ans après avoir écrit ces lignes, et dans toute la maturité de son génie, il entreprit de soumettre l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands* à une nouvelle révision et même à la refonte de plusieurs parties importantes. Ce travail absorba, pendant les quatre dernières années de sa vie, les heures de repos que lui laissait encore la

souffrance. Quand la mort vint l'enlever à l'admiration du monde savant et à l'affection de ses amis, ce travail était presque terminé.

Tous ceux qui ont eu le bonheur d'approcher M. Thierry durant ces quatre années savent quel intérêt il attachait à la publication de ces corrections, expression suprême de sa pensée et de son talent. Il avait pourvu, par un acte de dernière volonté, à ce que cette publication se fît après lui telle qu'il l'aurait faite lui-même, si Dieu lui en avait accordé le temps. Son testament, en date du 19 décembre 1855, renferme, en effet, les dispositions suivantes :

« Je prie mon frère de donner tous ses soins aux éditions ultérieures « de mes œuvres... Présentement, je le charge de réunir toutes les cor- « rections que j'ai faites, pour ma nouvelle édition, sur des volumes « préparés à cet effet, et de remettre ces corrections à MM. Furne et Ce, « à qui elles appartiennent. Pour fixer le texte définitif, je le prie de « s'entendre avec M. Henri Martin, mon exécuteur testamentaire.

« A défaut de mon frère, je charge des mêmes soins et avec le même « concours, ses deux fils, Gilbert et Jacques Thierry, ou l'un des deux. »

En vertu de cette délégation, sacrée pour nous, nous avons dirigé la présente publication. Pour plus de sûreté, nous nous sommes associé M. J. Wallon, qu'une longue pratique des travaux de M. Augustin Thierry et un attachement dévoué à sa personne désignaient naturellement à notre choix. Répondant à notre appel, il a bien voulu continuer avec nous les soins qu'il donnait déjà, du vivant de M. Thierry, aux volumes en cours d'impression ; et sa sollicitude éclairée nous a été d'un grand secours pour l'accomplissement de la mission dont nous nous trouvions chargés.

Ainsi que nous venons de le dire, les corrections de l'*Histoire de la conquête* touchaient à leur fin quand cette douloureuse mission commença : elles embrassaient presque tout l'ouvrage. Beaucoup ne présentent que des retouches de style, mais quelques-unes sont graves et équivalent à une refonte du texte, surtout dans les premiers livres. Le dixième a reçu un développement considérable par le tableau détaillé des vicissitudes qu'éprouva l'Église d'Irlande du IXe au XIIe siècle. Ce morceau, d'un intérêt saisissant, occupait M. Thierry dans ses derniers jours ; il y essayait même quelques variantes de phrases, au moment où la mort le frappa : c'était le chant du cygne.

Il est un point sur lequel tout récemment encore s'est portée la controverse des savants, et que M. Thierry n'a point touché dans ses correc-

tions : nous voulons parler de l'origine de Thomas Beket, dont la lutte contre le roi d'Angleterre Henri II a fourni à l'historien de la *conquête de l'Angleterre* un de ses récits les plus dramatiques. A l'époque où ce beau livre fut composé, les documents connus permettaient très-légitimement d'inférer que l'ennemi de Henri II appartenait à la race saxonne, et que ce patronage des vaincus, exercé par lui avec tant d'éclat, prenait sa source dans le sentiment patriotique. A cette époque, disons-nous, le doute n'était guère possible; il l'est devenu aujourd'hui.

Des documents nouveaux publiés soit en Angleterre, soit en France, semblent établir que le célèbre archevêque de Canterbury était Normand d'origine, né à Londres d'une famille pauvre, mais honorable. Quelque positifs que ces textes paraissent au premier coup d'œil, ils n'ont point résolu toutes les incertitudes; et il y a un mois à peine, un savant très-autorisé se servait de ces textes mêmes pour soutenir l'origine saxonne de Beket et l'opinion de M. Augustin Thierry. Quant à l'auteur de l'*Histoire de la conquête*, ses amis savent que la découverte des documents dont nous parlons le jeta dans une grande perplexité, et qu'il se mit à étudier de nouveau la question. Il était dans cette disposition d'esprit lorsqu'il fut ravi par un coup à jamais déplorable à ses études et à la science.

Au reste, quelle qu'eût été, en définitive, la conviction de M. Thierry, eût-il admis l'origine normande de Thomas Beket, il pouvait le faire sans détruire la merveilleuse économie de ce neuvième livre de l'*Histoire de la conquête*, comparable aux plus beaux monuments de l'antiquité.

Il nous reste à exposer brièvement la manière dont nous avons rempli notre tâche. M. Augustin Thierry avait un procédé de travail bien connu de ses amis. Il faisait préparer trois copies de tous les manuscrits qu'il destinait à l'impression : une qui ne le quittait point et sur laquelle on inscrivait ses corrections journalières ; les deux autres, qu'il déposait en mains sûres, hors de chez lui, et qui recevaient successivement les rectifications de la première.

Nous avons trouvé les matériaux de cette nouvelle édition ainsi disposés. Les corrections étaient inscrites en triple exemplaire sur des volumes de l'édition précédente, intercalés de cahiers manuscrits pour les additions. Un des exemplaires avait été remis par l'auteur lui-même, dix-huit mois environ avant sa mort, à MM. Furne et Ce, ses libraires-éditeurs. Un autre était confié aux soins de M. Gabriel Graugnard, son médecin ordinaire. Le troisième enfin se trouvait dans la chambre

même de M. Thierry. Nous avons adopté comme type, pour l'impression, l'exemplaire de MM. Furne et Cie : la collation de cette copie avec les deux autres nous a servi à fixer le texte. Ces deux dernières copies ont été reconnues identiques, sauf quelques variantes de style disséminées çà et là. Le texte ainsi fixé a été donné par nous avec une religieuse exactitude; pas un mot n'a été changé, pas un n'a été ajouté ou retranché. En témoignage du soin scrupuleux apporté à cette édition, nous avons voulu déposer les trois copies dans l'étude du notaire de M. Thierry, à côté de son testament.

Dans le cours de ce travail, que des souvenirs encore récents nous rendaient souvent bien douloureux, nous avons été soutenus par le sentiment de nos devoirs. Nous avions un devoir à remplir envers le public, à qui nous devions compte des dernières inspirations de ce noble et sincère génie; nous en avions un autre de reconnaissance et de piété envers une mémoire chère et vénérée.

Paris, le 1er décembre 1858.

Amédée Thierry. Henri Martin.

AVERTISSEMENT

POUR LA TROISIÈME ÉDITION

Cet ouvrage, publié pour la première fois en 1825, a paru de nouveau en 1826, augmenté de pièces justificatives, mais sans que le texte eût reçu aucune amélioration importante. A cette époque, trop voisine de l'instant où j'avais mis la dernière main à mon travail, il ne m'était pas encore possible de le considérer d'un regard impartial, de me détacher des impressions et des idées sous l'influence desquelles j'avais poursuivi et achevé une si longue tâche. Mais, après un intervalle de quatre années, je me suis cru en état de juger avec liberté d'esprit ces pages écrites dans un temps déjà éloigné, et d'exercer envers moi-même toutes les sévérités de la critique. J'ai soumis à une révision lente et consciencieuse l'ensemble et les détails, la composition et le style. J'ai souvent ajouté, souvent retranché, et fait de nombreuses corrections, soit pour donner plus de relief aux circonstances du récit, soit pour rendre le langage plus net et plus coulant. Je me flatte d'avoir fait complétement disparaître ce qui tenait à des préoccupations de jeunesse, ce qu'il y avait, dans certains passages, d'un peu hasardé, quant aux vues, ou d'un peu acerbe, quant à l'expression.

Grâce à l'obligeance d'un Anglais, aussi distingué par ses lumières que zélé pour l'histoire de son pays, M. Wickham, membre du conseil privé de S. M. Britannique, j'ai pu consulter par moi-même le texte de différents manuscrits relatifs à la conquête normande, et donner ainsi plusieurs faits entièrement neufs. Tels sont les détails sur la mort du grand chef de partisans Hereward, extraits d'une histoire des Anglo-Saxons, en rimes françaises, du XIIe siècle, et le récit de la capitulation de Londres, tiré d'un poëme latin récemment découvert dans la bibliothèque royale de Bruxelles. Ce curieux document se compose de huit cent vingt vers élégiaques, ouvrage d'un contemporain, qui décrit, d'une manière quelquefois simple et quelquefois emphatique, la descente des Normands en Angleterre, la bataille de Hastings, et le couronnement de Guillaume le Conquérant. Dans sa narration de la bataille, l'auteur, tout dévoué qu'il se montre à la cause du duc de Normandie, rend témoignage de l'indomptable fierté du roi Harold et de la bra-

voure des Saxons ; mais, sauf quelques circonstances de peu d'intérêt, les choses qu'il raconte se trouvent ailleurs. Il n'en est pas de même de la partie du poëme consacrée aux événements postérieurs : là se rencontre, pour la première fois, une peinture détaillée de l'état de Londres durant le blocus d'un mois que cette capitale eut à souffrir, et des circonstances qui hâtèrent sa soumission.

Le point le plus faiblement traité, dans les deux éditions précédentes, était la formation du comté ou duché de Normandie. J'ai retouché ce récit, en y ajoutant de nouveaux détails, empruntés, pour la plupart, à l'ouvrage de M. Depping sur les expéditions maritimes des Normands. Cet excellent livre est l'un des trois que je recommande aux personnes studieuses dont la curiosité voudrait épuiser les faits entre lesquels j'ai dû choisir : les autres sont l'*Histoire des Anglo-Saxons*, par le savant et respectable Turner, et l'*Histoire d'Angleterre* du docteur Lingard, qui se distingue de toutes les précédentes par des recherches approfondies et une rare intelligence du moyen âge. Mon but ne pouvait être de tout dire sur l'état politique, civil et intellectuel des Anglo-Saxons et des Gallo-Normands. Au contraire, il m'a fallu négliger beaucoup de questions intéressantes, afin de ne pas encombrer la scène où devaient agir ces deux peuples dans le grand drame de la conquête. C'est une règle dont je ne me suis point départi, en revoyant mon ouvrage avec l'attention la plus scrupuleuse ; car, à mon avis, toute composition historique est un travail d'art autant que d'érudition : le soin de la forme et du style n'y est pas moins nécessaire que la recherche et la critique des faits.

Le long et laborieux examen auquel je viens de me livrer était pour moi une dette de reconnaissance envers le public ; j'y ai consacré, pendant quinze mois, toutes les heures que je pouvais dérober aux tristes soins qu'exige l'état de souffrance et d'infirmité où je languis depuis bien longtemps. Ma tâche est terminée : me sera-t-il donné d'en accomplir une nouvelle, de faire un troisième pas dans cette série de travaux que j'aimais à rêver si longue? Je n'ose l'espérer ; mais tant qu'il me restera quelque souffle de vie, jamais je ne me séparerai de ces études : elles furent ma passion la plus vive, dans des années de force et de jeunesse ; elles me consolent maintenant, au milieu des ennuis d'une vieillesse anticipée.

Carqueiranne, près Hyères, le 3 février 1830.

INTRODUCTION

Les principaux États de l'Europe moderne sont parvenus aujourd'hui à un très-haut degré d'unité territoriale ; et l'habitude de vivre sous le même gouvernement et au sein de la même civilisation semble avoir introduit parmi les habitants de chaque État une entière communauté de mœurs, de langage et de patriotisme. Cependant il n'en est peut-être pas un seul qui ne présente encore des traces vivantes de la diversité des races d'hommes qui, à la longue, se sont agrégées sur son territoire. Cette variété de races se montre sous différents aspects. Tantôt une complète séparation d'idiomes, de traditions locales, de sentiments politiques, et une sorte d'hostilité instinctive, distinguent de la grande masse nationale la population de certains cantons peu étendus ; tantôt une simple différence de dialecte, ou même d'accentuation, marque, quoique d'une manière plus faible, la limite des établissements fondés par des peuples d'origine diverse, et longtemps séparés par de profondes inimitiés. Plus on se reporte en arrière du temps où nous vivons, plus on trouve que ces variétés se prononcent ; on aperçoit clairement l'existence de plusieurs peuples dans l'enceinte géographique qui porte le nom d'un seul : à la place des patois provinciaux, on rencontre des langues complètes et régulières ; et ce qui semblait uniquement défaut de civilisation et résistance au progrès des lumières prend, dans le passé, l'aspect de mœurs originales et d'un attachement patriotique à d'anciennes institutions. Ainsi, des faits qui ne sont plus d'aucune importance sociale conservent encore une grande importance historique. C'est fausser l'histoire que d'y introduire le mépris philosophique pour tout ce qui s'éloigne de l'uniformité de la civilisation actuelle, et de regarder comme seuls dignes d'une mention honorable les peuples au nom desquels le hasard des événements a attaché l'idée et le sort de cette civilisation.

Les populations du continent européen et des îles qui l'avoisinent sont venues, en différents temps, se juxtaposer, et envahir, les unes sur les autres, des territoires déjà occupés, ne s'arrêtant qu'au point où des

obstacles naturels ou bien une résistance plus forte, occasionnée par une plus grande concentration de la population vaincue, les obligeaient de faire halte. Ainsi les vaincus de diverses époques se sont trouvés, pour ainsi dire, rangés par couches de populations dans les différents sens où s'étaient dirigées les grandes migrations des peuples. Dans ce mouvement d'invasions successives, les races les plus anciennes, réduites à un petit nombre de familles, ont déserté les plaines et fui vers les montagnes, où elles se sont maintenues pauvres, mais indépendantes, tandis que les envahisseurs, envahis à leur tour, devenaient serfs de la glèbe dans les campagnes qu'ils occupaient, faute de rencontrer un asile vacant dans des lieux inexpugnables.

La conquête de l'Angleterre par Guillaume, duc de Normandie, en l'année 1066, est la dernière conquête territoriale qui se soit opérée dans la partie occidentale de l'Europe. Depuis lors, il n'y a plus eu que des conquêtes politiques, différentes de celles des barbares qui se transportaient en familles sur le territoire envahi, se le partageaient, et ne laissaient aux vaincus que la vie, sous la condition de travailler et de rester paisibles. Cette invasion ayant eu lieu dans un temps plus rapproché de nous que celles des populations qui, au v[e] siècle, démembrèrent l'empire romain, nous possédons, sur tous les faits qui s'y rapportent, des documents bien plus nombreux. Ils sont même assez complets pour donner une juste idée de ce qu'était la conquête au moyen âge ; pour montrer comment elle s'exécutait et se maintenait, quel genre de spoliations et de souffrances elle faisait subir aux vaincus, et quels moyens employaient ceux-ci pour réagir contre leurs envahisseurs. Ce tableau, retracé dans tous ses détails et avec les couleurs qui lui sont propres, doit offrir un intérêt historique plus général que ne semblent le comporter les bornes de temps et de lieu où il est circonscrit ; car presque tous les peuples de l'Europe ont, dans leur existence actuelle, quelque chose qui dérive des conquêtes du moyen âge. C'est à ces conquêtes que la plupart doivent leurs limites géographiques, le nom qu'ils portent, et, en grande partie, leur constitution intérieure, c'est-à-dire leur distribution en ordres et en classes.

Les classes supérieures et inférieures, qui aujourd'hui s'observent avec défiance ou luttent ensemble pour des systèmes d'idées et de gouvernement, ne sont autres, dans plusieurs pays, que les peuples conquérants et les peuples asservis d'une époque antérieure. Ainsi, l'épée de la conquête, en renouvelant la face de l'Europe et la distribution de ses habitants, a laissé sa vieille empreinte sur chaque nation, créée par

le mélange de plusieurs races. La race des envahisseurs est restée une classe privilégiée, dès qu'elle a cessé d'être une nation à part. Elle a formé une noblesse guerrière, oisive et turbulente, qui, se recrutant par degrés dans les rangs inférieurs, a dominé sur la masse laborieuse et paisible, tant qu'a duré le gouvernement militaire dérivant de la conquête. La race envahie, dépouillée de la propriété du sol, du commandement et de la liberté, ne vivant pas des armes, mais du travail, n'habitant point des châteaux forts, mais des villes, a formé comme une société séparée, à côté de l'association militaire des conquérants. Soit qu'elle ait conservé, dans les murailles de ses villes, les restes de la civilisation romaine, soit qu'à l'aide de la faible part qu'elle en avait reçue, elle ait recommencé une civilisation nouvelle, cette classe s'est relevée, à mesure que s'est affaiblie l'organisation féodale de la noblesse issue des anciens conquérants, ou par descendance naturelle ou par filiation politique.

Jusqu'ici les historiens des peuples modernes, en racontant ces grands événements, ont transporté les idées, les mœurs et l'état politique de leur temps dans les temps passés. Les chroniqueurs de l'époque féodale ont placé les barons et la pairie de Philippe-Auguste dans la cour de Charlemagne, et ils ont confondu le gouvernement brutal et l'état violent de la conquête avec le régime plus régulier et les usages plus fixes de l'établissement féodal. Les historiens de l'ère monarchique, qui se sont exclusivement rendus les historiens du prince, ont eu des idées plus singulières et plus étroites encore. Ils ont modelé la royauté germanique des premiers conquérants de l'empire romain et la royauté féodale du XIIe siècle, sur les vastes et puissantes royautés du XVIIe. Vivant dans un temps où il n'y avait qu'un seul prince et qu'une seule cour, ils ont commodément attribué cet ordre de choses aux époques précédentes. Pour ce qui concerne l'histoire de France, les diverses invasions des Gaules, les nombreuses populations différentes d'origine et de mœurs placées sur leur territoire, la division du sol en plusieurs pays, parce qu'il y a eu plusieurs peuples, enfin la réunion lente, opérée, pendant six cents ans, de tous ces pays sous le même sceptre, sont des faits entièrement négligés par eux. Les historiens formés par le XVIIIe siècle ont été également trop préoccupés de la philosophie de leur temps. Témoins des progrès de la classe moyenne et organes de ses besoins contre la législation et les croyances du moyen âge, ils n'ont point envisagé de sang-froid ni décrit avec exactitude les temps anciens où cette classe jouissait à peine de l'existence civile. Ils ont

traité les faits avec le dédain du droit et de la raison : ce qui est très-bon pour opérer une révolution dans les esprits et dans l'État, mais l'est beaucoup moins pour écrire l'histoire. Du reste, il ne faut point que cela surprenne : on ne peut pas, quelque supériorité d'esprit que l'on ait, dépasser l'horizon de son siècle, et chaque nouvelle époque donne à l'histoire de nouveaux points de vue et une forme particulière.

Aujourd'hui il n'est plus permis de faire l'histoire au profit d'une seule idée. Notre siècle ne le veut point. Il demande qu'on lui apprenne tout, qu'on lui retrace et qu'on lui explique l'existence des nations aux diverses époques, et qu'on donne à chaque siècle passé sa véritable place, sa couleur et sa signification. C'est ce que j'ai tâché de faire pour le grand événement dont j'ai entrepris l'histoire. Je n'ai consulté que des documents et des textes originaux, soit pour détailler les diverses circonstances du récit, soit pour caractériser les personnages et les populations qui y figurent. J'ai puisé si largement dans ces textes, que je me flatte d'y avoir laissé peu de chose à prendre. Les traditions nationales des populations les moins connues, et les anciennes poésies populaires, m'ont fourni beaucoup d'indications sur le mode d'existence, les sentiments et les idées des hommes, dans les temps et les lieux divers où je transporte le lecteur.

Quant au récit, je me suis tenu aussi près qu'il m'a été possible du langage des anciens historiens, soit contemporains des faits, soit voisins de l'époque où ils ont eu lieu. Lorsque j'ai été obligé de suppléer à leur insuffisance par des considérations générales, j'ai cherché à les autoriser en reproduisant les traits originaux qui m'y avaient conduit par induction. Enfin, j'ai toujours conservé la forme narrative, pour que le lecteur ne passât pas brusquement d'un récit antique à un commentaire moderne, et que l'ouvrage ne présentât point les dissonances qu'offriraient des fragments de chroniques entremêlés de dissertations. J'ai cru d'ailleurs que, si je m'attachais plutôt à raconter qu'à disserter, même dans l'exposition des faits et des résultats généraux, je pourrais donner une sorte de vie historique aux masses d'hommes comme aux personnages individuels, et que, de cette manière, la destinée politique des nations offrirait quelque chose de cet intérêt humain qu'inspire involontairement le détail naïf des changements de fortune et des aventures d'un seul homme.

Je me propose donc de présenter dans le plus grand détail la lutte nationale qui suivit la conquête de l'Angleterre par les Normands éta-

blis en Gaule; de montrer, dans tout ce qu'en retrace l'histoire, les relations hostiles de deux peuples violemment réunis sur le même sol; de les suivre dans leurs longues guerres et leur séparation obstinée, jusqu'à ce que du mélange et des rapports de leurs races, de leurs mœurs, de leurs besoins, de leurs langues, il se soit formé une seule nation, une langue commune, une législation uniforme. Le théâtre de ce grand drame est l'île de Bretagne, l'Irlande, et aussi la France, à cause des relations nombreuses que les rois issus du conquérant de l'Angleterre ont eues, depuis l'invasion, avec cette partie du continent. En deçà comme au delà du détroit, leurs entreprises ont modifié l'existence politique et sociale de plusieurs populations dont l'histoire est presque ignorée. L'obscurité dans laquelle sont tombées ces populations ne vient point de ce qu'elles ne méritaient pas de trouver, comme les autres, des historiens; la plupart même sont remarquables par une originalité de caractère qui les distingue profondément des grandes nations où elles se sont fondues. Pour résister à cette fusion opérée malgré elles, elles ont déployé une activité politique à laquelle se rattachent de grands événements, faussement attribués jusqu'ici, soit à l'ambition de certains hommes, soit à d'autres causes accidentelles. Ces nouvelles recherches peuvent contribuer à éclaircir le problème, encore indécis, des diverses variétés de l'espèce humaine en Europe, et des grandes races primitives auxquelles ces variétés se rattachent.

Sous ce point de vue philosophique, et à part l'intérêt pittoresque que je me suis efforcé d'obtenir, j'ai cru faire une chose véritablement utile au progrès de la science, en construisant, s'il m'est permis de parler ainsi, l'histoire des Gallois, des Irlandais de race pure, des Écossais, soit d'ancienne race, soit de race mélangée, des Bretons et des Normands du continent, et surtout de la nombreuse population qui habitait et habite encore la Gaule méridionale entre la Loire, le Rhône et les deux mers. Sans donner aux grands faits de l'histoire moins d'importance qu'ils n'en méritent, je me suis intéressé, je l'avoue, d'une affection toute particulière aux événements locaux relatifs à ces populations négligées. Quoique forcé de raconter sommairement les révolutions qui leur sont propres, je l'ai fait avec une sorte de sympathie, avec ce sentiment de plaisir qu'on éprouve en réparant une injustice. En effet, l'établissement des grands États modernes a été surtout l'œuvre de la force; les sociétés nouvelles se sont formées des débris des anciennes sociétés violemment détruites, et, dans ce travail de recomposition, de grandes masses d'hommes ont perdu, non sans souffrances,

leur liberté et jusqu'à leur nom de peuple, remplacé par un nom étranger. Un pareil mouvement de destruction était inévitable, je le sais. Quelque violent et illégitime qu'il ait été dans son principe, il a pour résultat présent la civilisation européenne. Mais, en rendant à cette civilisation les hommages qui lui sont dus, en admirant les nobles destinées qu'elle prépare au genre humain, il est permis de ne pas voir sans quelques regrets la ruine d'autres civilisations qui auraient pu grandir aussi et fructifier un jour pour le monde, si la fortune avait été pour elles.

J'avais besoin de donner ces courtes explications pour qu'on ne fût pas surpris, en lisant ce livre, d'y trouver l'histoire d'une conquête, et même de plusieurs conquêtes, faite au rebours de la méthode employée jusqu'ici par les historiens modernes. Tous, suivant une route qui leur a semblé naturelle, vont des vainqueurs aux vaincus ; ils se transportent plus volontiers dans le camp où l'on triomphe que dans celui où l'on succombe, et présentent la conquête comme achevée aussitôt que le conquérant s'est proclamé souverain maître, faisant abstraction, comme lui, de toutes les résistances ultérieures dont s'est jouée sa politique. Voilà comment, pour tous ceux qui, avant ces derniers temps, ont traité l'histoire d'Angleterre, il n'y a plus de Saxons après la bataille de Hastings et le couronnement de Guillaume le Bâtard; il a fallu qu'un romancier, homme de génie, vînt révéler au peuple anglais que ses aïeux du XIe siècle n'avaient pas tous été vaincus dans un seul jour.

Un grand peuple ne se subjugue pas aussi promptement que sembleraient le faire croire les actes officiels de ceux qui le gouvernent par le droit de la force. La résurrection de la nation grecque prouve que l'on s'abuse étrangement en prenant l'histoire des rois ou même des peuples conquérants pour celle de tout le pays sur lequel ils dominent. Le regret patriotique vit encore au fond des cœurs longtemps après qu'il n'y a plus d'espérance de relever l'ancienne patrie. Ce sentiment, quand il a perdu la puissance de créer des armées, crée encore des bandes de partisans, des brigands politiques dans les forêts ou sur les montagnes, et fait vénérer comme des martyrs ceux qui meurent sur le gibet. Voilà ce que des travaux récents nous ont appris pour la nation grecque, et ce que j'ai trouvé pour la race anglo-saxonne, en recueillant son histoire où personne ne l'avait cherchée, dans les légendes, les traditions et les poésies populaires. La ressemblance entre l'état des Grecs sous les Turks et celui des Anglais de race sous les Normands, non-seulement pour ce qu'il y a de matériel dans l'asservissement,

mais pour la forme particulière que revêt l'esprit national au milieu des souffrances de l'oppression, pour les instincts moraux et les croyances superstitieuses qui en naissent, pour la manière de haïr ceux qu'on voudrait et qu'on ne peut vaincre, et d'aimer ceux qui luttent encore lorsque la masse courbe la tête, est un fait bien digne de remarque. De ce rapprochement peut sortir quelque lumière pour l'étude morale de l'homme.

Je dois dire, en finissant, quelques mots sur le plan et la composition de cet ouvrage. On y trouvera, ainsi que l'annonce le titre, un récit complet de tous les détails relatifs à la conquête normande, placé entre deux narrations plus sommaires, l'une des faits qui ont précédé et préparé cette conquête, l'autre de ceux qui en ont découlé comme conséquences. Avant de présenter et de mettre en action les personnages qui figurent dans le grand drame de la conquête, j'ai cherché à faire connaître le terrain sur lequel devaient avoir lieu ses différentes scènes. Pour cela, j'ai transporté le lecteur, tantôt dans la Grande-Bretagne, tantôt sur le continent. J'ai exposé l'origine, la situation intérieure et extérieure, les premières relations mutuelles de la population de l'Angleterre et de celle du duché de Normandie, et par quelle sorte de hasards ces rapports se sont compliqués au point de devenir nécessairement hostiles, et d'amener un projet d'invasion de la part de la seconde de ces puissances. Le succès de l'invasion normande, couronnée par le gain de la bataille de Hastings, donne lieu à une conquête dont les progrès, l'établissement et les suites immédiates forment cinq époques bien marquées.

La première époque est celle de l'envahissement territorial : elle commence à la victoire de Hastings, le 14 octobre de l'année 1066, et embrasse les progrès successifs des conquérants, de l'est à l'ouest et du sud au nord ; elle se termine en 1070, lorsque tous les centres de résistance ont été détruits, lorsque tous les hommes puissants se sont soumis ou ont abandonné le pays. La seconde époque, celle de l'envahissement politique, commence où finit la première ; elle comprend la série d'efforts tentés par le conquérant pour désorganiser et dénationaliser, si l'on peut s'exprimer ainsi, la population vaincue. Elle se termine en 1076 par l'exécution à mort du dernier chef de race saxonne, et l'arrêt de dégradation du dernier évêque de cette même race. Dans la troisième époque, le conquérant soumet à un ordre régulier les résultats violents de la conquête, et transforme en propriété légale, sinon légitime, les prises de possession de ses soldats : cette époque se termine en 1086, par une grande revue de tous les conquérants possesseurs

de terres qui, renouvelant ensemble au roi le serment d'hommage lige, figurent pour la première fois comme nation établie et non plus comme armée en campagne. La quatrième est remplie des querelles intestines de la nation conquérante et de ses guerres civiles, soit pour la possession du territoire conquis, soit pour le droit d'y commander. Cette période, plus longue que toutes les précédentes, ne se termine qu'en 1152, par l'extinction de tous les prétendants au trône d'Angleterre, à l'exception d'un seul, Henri, fils de Geoffroy, comte d'Anjou, et de l'impératrice Mathilde, nièce de Guillaume le Conquérant. Enfin, dans la cinquième époque, les Normands d'Angleterre et du continent, n'ayant plus à consumer en dissensions intestines leur activité et leurs forces, partent de leurs deux centres d'action pour conquérir et coloniser au dehors, ou étendre leur suprématie sans se déplacer. Henri II et son successeur, Richard Ier, sont les représentants de cette époque, remplie par des guerres sur le continent et par de nouvelles conquêtes territoriales ou politiques. Elle se termine, dans les premières années du XIIIe siècle, par une réaction contre la puissance anglo-normande, réaction tellement violente que la Normandie elle-même, patrie des rois, des seigneurs et de la chevalerie d'Angleterre, est séparée pour jamais de ce pays, auquel elle avait donné des conquérants.

A ces différentes époques correspondent des changements successifs dans la destinée de la nation anglo-saxonne ; elle perd d'abord la propriété du sol, ensuite son ancienne organisation politique et religieuse ; puis, à la faveur des divisions de ses maîtres, et en s'attachant au parti des rois contre les vassaux en révolte, elle obtient des concessions qui lui donnent, pour quelques moments, l'espérance de redevenir un peuple ; ou bien elle essaye encore, quoique inutilement, de s'affranchir par la force. Enfin, accablée par l'extinction des partis dans la population normande, elle cesse de jouer un rôle politique, perd son caractère national dans les actes publics et dans l'histoire, et descend à l'état de classe inférieure. Ses révoltes, devenues extrêmement rares, sont qualifiées simplement par les écrivains contemporains de querelles entre les pauvres et les riches, et c'est l'histoire d'une émeute de ce genre, arrivée à Londres en 1196, et conduite par un personnage évidemment Saxon de naissance, qui termine le récit détaillé des faits relatifs à la conquête.

Après avoir conduit jusqu'à ce point l'histoire de la conquête normande, j'ai continué, sous une forme plus sommaire, celle des populations de races diverses qui figurent dans le cours de l'ouvrage. La

résistance qu'elles opposèrent aux nations plus puissantes, leur défaite, les établissements des vainqueurs au milieu d'elles, les révolutions qu'elles ont tentées ou accomplies, les événements, soit politiques, soit militaires, sur lesquels leur influence s'est exercée, la fusion des peuples, des langues, des mœurs, et son moment précis, voilà ce que j'ai essayé d'éclaircir et de montrer. Cette dernière partie de l'ouvrage, consacrant à chaque race d'hommes un article spécial, commence par les populations continentales, qui, depuis, sont devenues françaises. Celles qu'on appelle aujourd'hui anglaises viennent ensuite, chacune à son rang : les Gallois, dont l'esprit de nationalité est si vivace qu'il a survécu à une conquête territoriale ; les Écossais, qui n'ont jamais subi de conquête de ce genre, et qui ont lutté avec une si grande énergie contre la conquête politique ; les Irlandais, auxquels il aurait mieux valu devenir serfs, comme les Anglo-Saxons, que de conserver une liberté précaire, au prix de la paix de tous les jours, du bien-être de chaque famille et de la civilisation du pays ; enfin la population de l'Angleterre, d'origine normande ou saxonne, chez laquelle ces différences nationales sont devenues une distinction de classes, affaiblie de plus en plus par le temps.

Je n'ai plus qu'à rendre compte d'une innovation historique, purement matérielle en quelque sorte, mais qui m'a paru aussi importante que toutes les autres. L'emploi de l'orthographe anglaise, pour les noms des familles conquérantes et de leur postérité, a contribué à rendre moins sensible, dans le récit des historiens, la distinction des races. J'ai restitué soigneusement à tous ces noms leur physionomie normande, afin d'obtenir par là un plus haut degré de cette couleur locale qui me semble une des conditions non-seulement de l'intérêt, mais encore de la vérité historique. J'ai également reproduit, avec leur véritable caractère, les noms qui appartiennent à la période saxonne de l'histoire d'Angleterre et à l'époque germanique de l'histoire de France. J'ai évité, par le même motif, d'appliquer à aucun temps le langage d'un autre, d'employer pour les faits et les distinctions politiques du moyen âge les formules du style moderne et des titres d'une date récente. Ainsi, faits principaux, détails de mœurs, formes, langage, noms propres, je me suis proposé de tout rétablir ; et, en restituant à chacune des périodes de temps embrassées par mon récit ses dehors particuliers, ses traits originaux, et, si je puis le dire, son entière réalité, j'ai essayé de porter, dans cette partie de l'histoire, quelque chose de la certitude scientifique.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX DE

M. AUGUSTIN THIERRY [1]

Jacques-Nicolas-Augustin Thierry naquit à Blois, le 10 mai 1795 (21 floréal an III). Son père, M. Jacques Thierry, était employé au district et devint plus tard conservateur de la Bibliothèque de la ville. C'était un homme probe, rigide observateur de ses devoirs, et que la culture de son esprit élevait bien au-dessus de son modeste emploi. Catholique fervent, quoique sans fanatisme, il avait tenu à ce que, en dépit des lois de la Révolution, l'enfant nouveau-né reçût le baptême des mains d'un prêtre non assermenté.

A l'âge de dix ans, le jeune Augustin entra au collége de Blois en qualité de boursier communal. Alors, sous la forte impulsion de l'empereur Napoléon, l'instruction publique renaissait en France ; et quelques lycées s'ouvraient à Paris. Cependant, dans un grand nombre de villes de province, le délabrement intellectuel restait encore au-dessous de toute expression. Le collége de Blois était certes un des plus mal partagés sous le rapport des professeurs ramassés un peu partout, et dont plusieurs eussent été plus propres à maintenir la discipline dans une caserne qu'à diriger l'esprit des jeunes gens. De bonne heure, Aug. Thierry montra une grande richesse d'imagination et une mémoire prodigieuse. Il était rapidement devenu le premier dans tous les exercices scolaires : les *vers latins* et la *composition française* étaient pour lui une cause de succès non interrompus. Là, d'ailleurs, se bornait tout l'enseignement des maîtres, toute l'étude des élèves. D'histoire ou de philosophie, il n'était

(1) Cette notice est l'abrégé de la *Vie de M. Augustin Thierry*, publiée par M. Gilbert Thierry, en tête de la nouvelle édition des œuvres complètes de l'auteur de la Conquête de l'Angleterre. (F. J. *éditeurs.*)

point alors question dans l'éducation publique : une aussi grave lacune existait dans tout l'enseignement de la France. L'*Abrégé de l'histoire de France à l'usage des élèves de l'école royale militaire*, méchante compilation faite en 1788, était le seul livre connu et le seul enseigné. « Toute mon archéologie du moyen âge, a raconté lui-même Aug. Thierry, consistait dans quelques phrases apprises par cœur. Français, trône, monarchie, étaient pour moi le commencement et la fin, le fond et la forme de notre histoire nationale. » L'élève achevait sa rhétorique quand il se passa un fait que lui-même a déclaré plus tard avoir été décisif dans sa vie. Il l'a raconté dans un passage souvent cité :

« En 1810, j'achevais mes classes au collége de Blois, lorsqu'un exemplaire des *Martyrs*, apporté du dehors, circula dans le collége. Ce fut un grand événement pour ceux d'entre nous qui ressentaient déjà le goût du beau et l'admiration de la gloire. Nous nous disputions le livre; il fut convenu que chacun l'aurait à son tour, et le mien vint un jour de congé, à l'heure de la promenade. Ce jour-là, je feignis de m'être fait mal au pied, et je restai seul à la maison. Je lisais, ou plutôt je dévorais les pages, assis devant mon pupitre, dans une salle voûtée qui était notre salle d'études, et dont l'aspect me semblait alors grandiose et imposant. J'éprouvai d'abord un charme vague et comme un éblouissement d'imagination; mais quand vint le récit d'Eudore, cette histoire vivante de l'empire à son déclin, je ne sais quel intérêt plus actif et plus mêlé de réflexion m'attacha au tableau de la ville éternelle, de la cour d'un empereur romain, de la marche d'une armée romaine dans les fanges de la Batavie, et de sa rencontre avec une armée de Franks.

« Rien ne m'avait donné l'idée de ces terribles Franks de M. de Chateaubriand, *parés de la dépouille des ours, des veaux marins, des urochs et des sangliers,* de ce camp *retranché avec des bateaux de cuir et des chariots attelés de grands bœufs,* de cette armée rangée en triangle *où l'on ne distinguait qu'une forêt de framées, des peaux de bêtes et des corps demi-nus.* A mesure que se déroulait à mes yeux le contraste si dramatique du guerrier sauvage et du soldat civilisé, j'étais saisi de plus en plus vivement ; l'impression que fit sur moi le chant de guerre des Franks eut quelque chose d'électrique. Je quittai la place où j'étais assis, et, marchant d'un bout à l'autre de la salle, je répétai à haute voix et en faisant sonner mes pas sur le pavé :

« Pharamond ! Pharamond ! nous avons combattu avec l'épée. »

. . . .

. . . . . « Aujourd'hui, si je me fais lire la page qui m'a tant frappé, je retrouve mes émotions d'il y a trente ans. »

A dix-sept ans, Augustin Thierry entra à l'École normale (1812). Il devait cette faveur à une vivacité d'esprit qui devançait son âge et à une instruction déjà grande. M. Ambroise Rendu, alors conseiller de l'Université, avait été à même dans une de ses tournées d'inspection générale, d'interroger le jeune homme et d'apprécier sa valeur.

Transplanté au milieu de condisciples plus âgés et mieux formés que lui, le nouveau venu ne se pressa pas de donner sa mesure. Cependant, après un silence un peu prolongé, il prit à la fin de sa première année, une éclatante revanche dans une pièce de vers latins qui fut jugée digne de l'impression. Son discours français pour l'examen de licence causa aussi une certaine émotion au sein de la petite communauté savante. Lecteur assidu de J. J. Rousseau et grand admirateur de son style, le candidat s'était permis de combattre les théories du philosophe génevois avec ses propres armes, et de proclamer « l'industrie et les arts bien préférables au courage civique. » La même année (1813), Aug. Thierry se faisait recevoir bachelier ès sciences : il était assez rare à cette époque de voir ce cumul de diplômes dans une même main.

Au mois de novembre 1813, l'élève de l'École normale, devenu professeur, fut envoyé pour diriger la chaire de cinquième au collége de Compiègne: humble début et qui pourtant fut le même pour toute cette génération d'hommes éminents destinés à devenir bientôt la gloire de la France et l'honneur de leur siècle. Mais à peine arrivé à son poste, il se vit obligé de le quitter. Les instructions générales du ministère de l'Intérieur et l'invasion des alliés le ramenèrent à Paris en janvier 1814.

Ce fut quelques mois après ce retour que le hasard mit Augustin Thierry en rapport avec Henri de Saint-Simon. Le futur rénovateur religieux bornait alors ses visées à une réforme sociale fondée sur l'économie politique. Ses théories, souvent aventureuses, séduisirent l'imagination du jeune professeur, et une association intime ne tarda pas à réunir deux hommes aussi différents d'âge que d'esprit. Un premier ouvrage, fruit d'une collaboration commune, parut en octobre 1814; il avait pour titre : *De la réorganisation de la Société européenne, ou de la nécessite de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique en conservant à chacun son indépendance nationale, par M. le comte de Saint-Simon, et par A. Thierry, son élève.* Les auteurs proposaient au Congrès, alors réuni à Vienne, d'organiser une vaste confédération européenne, système qui, croyaient-ils, devait asseoir une paix solide.

Le débarquement de l'île d'Elbe et le retour de Napoléon à Paris vinrent interrompre l'œuvre du congrès de Vienne, et amenèrent sur la

France une nouvelle coalition des membres de la Sainte-Alliance. Ce fut dans ces critiques conjonctures que Saint-Simon et Aug. Thierry firent paraître leur second ouvrage, intitulé : *Les moyens à employer pour résister à la nouvelle coalition, par MM. Saint-Simon et A. Thierry* (mai 1815).

En l'année 1816, Saint-Simon essaya de fonder une revue pour répandre et vulgariser ses idées. Elle portait pour titre général l'*Industrie :* Aug. Thierry fut chargé d'y rédiger la partie politique. C'est dans cette feuille qu'en janvier 1817 il donna son troisième ouvrage : *Des nations et de leurs rapports mutuels;* cette fois l'opuscule était signé de son nom seul.

Cependant de graves dissidences n'avaient pas tardé à éclater au sein de l'association entre le maître et le disciple. Tournant peu à peu vers un mysticisme étrange, de philosophe qu'il avait été jusqu'alors, Saint-Simon commençait à se poser prophète. Il exigeait une obéissance absolue à ses théories et à ses doctrines; Aug. Thierry de son côté repoussait avec opiniâtreté des systèmes dont sa raison lui démontrait l'absurdité. Une scission était inévitable : elle fut douloureuse, mais elle eut lieu (1817).

MM. Comte et Dunoyer venaient de fonder le *Censeur Européen*, « la « plus élevée mais aussi la plus aventureuse des publications libérales de « l'époque. » Augustin Thierry entra dans ce journal en qualité de rédacteur politique. Comme coup d'essai il y fit paraître ses *Principes à suivre pour les élections de* 1817, œuvre de polémique pleine de singulières audaces. Bientôt cependant des études plus conformes à son esprit et à son talent l'attirèrent dans des voies complétement différentes.

Dans le grand mouvement de réaction que, de 1815 à 1820, les chefs de l'école antilibérale essayèrent d'imprimer à l'esprit humain, l'histoire avait été mise en jeu. Tandis que formulées par les de Maistre, les Bonald, les Lamennais, politique, philosophie et théologie semblaient s'unir pour étouffer dans le cœur de l'homme tout germe de liberté, et représenter la Révolution comme une révolte contre l'ordre éternel — sous la plume de M. de Montlosier l'histoire avait concouru au même objet. A la grande joie de toute l'émigration, l'auteur de la *Monarchie* était venu soutenir que dans l'ancienne France la différence des Ordres n'était pas due à l'injustice du hasard, mais à la force même et à la déduction logique d'un premier principe : la *Conquête*. Des Francs conquérants découlait la noblesse, des Gaulois conquis la bourgeoisie. La conséquence de tout ce système, c'était que les catastrophes de 1814 et de 1815 n'avaient été qu'une revanche des anciens

vainqueurs et que par suite la noblesse avait repris son droit d'exister en corps. Cette insolente théorie n'était pas nouvelle. Cent ans auparavant, une savante discussion avait eu lieu entre le comte de Boulainvilliers et l'abbé Dubos, le premier affirmant la conquête, le second niant absolument ce fait. Mais, de la part de Dubos, simple abbé appartenant au Tiers-État, une discussion historique contre le comte de Boulainvilliers n'avait été qu'humble et timorée. M. de Montlosier, rencontra un adversaire beaucoup moins facile — ce fut Augustin Thierry.

Avec l'entraînement de la jeunesse, le nouvel adversaire se jeta tout d'abord dans la plus ardente polémique. Sans examiner jusqu'où pouvait s'étendre cette théorie de la *Conquête*, lui aussi, il l'admit comme un fait existant encore dans le présent. Mais, loin de rougir de ses ancêtres, il s'en glorifia hautement : « Quel est celui de nous, s'écriait-il, qui n'a pas entendu parler d'une classe d'hommes qui, dans le temps où les barbares inondaient l'Europe, conservaient pour l'humanité les arts et les mœurs de l'indépendance?... Ces sauveurs de nos arts, c'étaient nos pères : nous sommes les fils de ces serfs, de ces tributaires, de ces bourgeois que des conquérants dévoraient à merci : nous leur devons ce que nous sommes... Voilà notre patrimoine d'honneur national, voilà ce que nos enfants devraient lire sous nos yeux..... » Plein de son idée, et n'osant, à cause des lois sur la presse, appliquer immédiatement sa théorie et ses conséquences à l'histoire de France, il fit paraître dans le *Censeur*, au commencement de 1818, une *Vue sur les révolutions d'Angleterre*, où l'allusion aux problèmes politiques qui s'agitaient alors était à peine dissimulée. « Ce morceau extrêmement sommaire, nous dit-il lui-même, conduisait le lecteur depuis l'invasion normande jusqu'à la mort de Charles Ier. La révolution de 1640 s'y présentait sous l'aspect d'une grande réaction nationale contre l'ordre de choses établi, six siècles auparavant, par la conquête étrangère. J'aurais dû m'arrêter là ; il y avait assez de hardiesse, ou pour mieux dire de témérité : mais mon ardeur en politique et mon inexpérience en histoire me firent aller plus loin, et avec les mêmes formules : Conquête et asservissement, maîtres et sujets, je poursuivis, en détaillant davantage, le récit des événements politiques jusqu'à la fin du règne de Charles II. Je voyais dans l'élévation de Cromwell et le triomphe du parti militaire sur tous les autres partis de la révolution, une nouvelle conquête traîtreusement opérée à l'ombre du drapeau national. La restauration des Stuarts par l'armée de Monk me semblait un pacte d'alliance à profits communs entre les anciens et les nouveaux conquérants. » Ainsi rien ne manquait à cette

transparente allusion, ni 1789, ni l'établissement de l'Empire, ni le retour des Bourbons : l'auteur laissait au lecteur à deviner la conclusion forcée, qui devait être la révolution de 1688.

Du jour où, se jetant dans la polémique, l'auteur s'était hardiment placé sur le terrain de la conquête, une idée l'avait constamment travaillé. Pourquoi, descendants des vaincus, n'avions-nous jamais écrit que l'histoire des fils des vainqueurs? pourquoi ne faire dater nos libertés publiques que de 1789, et passer sous un dédaigneux silence ces révolutions communales, première explosion de l'esprit d'indépendance qui devait après six siècles de luttes se terminer par un éclatant triomphe? La *roture* aussi bien que la noblesse de France n'avait-elle pas droit à son livre et à ses ancêtres? «On nous parle toujours d'imiter nos aïeux, disait-il encore; que ne suivons-nous donc ce conseil? Nos aïeux, c'étaient ces artisans qui fondèrent les Communes et imaginèrent la liberté moderne..... Il ne tint pas à ces hommes énergiques que toute l'Europe ne devînt franke, il y a six siècles; si ce qu'ils voulaient ne se fit point, ce fut la faute des temps et non leur faute... Si nos pères n'eurent pas la fortune, le courage et la vertu ne leur manquèrent point..... Pour nous, esclaves affranchis d'hier, notre mémoire ne nous a rappelé longtemps que les familles et les actions de nos maîtres. Il n'y a pas trente ans que nous nous avisâmes que nos pères étaient la nation. Nous avons tout appris, tout admiré, hors ce qu'ils ont été, ce qu'ils ont fait. Nous sommes patriotes, et nous laissons dans l'oubli ceux qui, durant quatorze siècles, ont cultivé le sol de la patrie souvent dévasté par d'autres mains : les Gaules étaient avant la France.»

Ce fut au milieu d'une méditation profonde et d'études fiévreusement commencées que s'écoulèrent pour Aug. Thierry les années 1818 et 1819. Cependant il continuait à prendre une part active à la rédaction du *Censeur Européen*. Économie politique, législation, beaux-arts, théâtre, tous les sujets lui paraissaient familiers. Dans les années 1817 et 1818 il ne donna pas moins de 11 grands articles; en 1819 le nombre s'en éleva à 30; dans les trois premiers mois de l'année 1820, à 19. De ces écrits pleins de verve, d'imagination et souvent d'éloquence, plusieurs méritent d'être cités; tels sont les articles sur : la *Correspondance inédite de Benjamin Franklin* (1817), les *Commentaires de Tracy sur l'Esprit des lois de Montesquieu* (1818), l'*Histoire de Cromwell de M. Villemain*, le *Cours d'histoire de M. Daunou*, la *publication des Classiques latins de M. Lemaire*, le *Cours de Philosophie de M. Cousin*, le *Roman de Jacopo Ortis*, la *Comparaison entre le Barbier de Rossini et celui de Paësiello*, l'*Allemagne et la Révolution de Genève*, le *Livre de la Royauté* (1819), *sur Mira-*

beau, sur la poésie de Moore, sur les Romans de Walter Scott, sur le Livre des Etats-Unis de Warden (1820), en outre un très-grand nombre de morceaux politiques relatifs à la situation du moment.

Cependant la nature de son esprit ramenait invinciblement le jeune publiciste vers des sujets où l'histoire était spécialement en cause. La grande question de la conquête, et le rôle de la bourgeoisie au moyen âge, captivaient de plus en plus son attention. Deux articles, publiés en 1820 dans le *Censeur*, furent particulièrement remarqués et témoignaient déjà d'un rare talent d'écrivain. Le premier, intitulé : *de l'Antipathie de race qui divise la nation française* (avril 1820), était une énergique réponse à M. de Montlosier et aux partisans de son système ; le second, donné un mois plus tard, racontait l'*Histoire véritable de Jacques Bonhomme.* On lut curieusement ces pages où l'auteur racontait avec une amère ironie les fautes et les misères de ce pauvre peuple français, Jacques Bonhomme, si inconséquent et pourtant si digne de pitié. « Il semble, que du jour où pour la première fois la servitude, fille de l'invasion armée, a mis le pied sur la terre qui porte aujourd'hui le nom de France, il ait été écrit là-haut que cette servitude n'en devait plus sortir ; que bannie sous une forme, elle devait reparaître sous une autre, et changeant d'aspect sans changer de nature, se tenir debout à son ancien poste en dépit du temps et des hommes... Il y a vingt ans que les pas de la conquête se sont empreints sur notre sol ; les traces n'en ont pas disparu ; les générations les ont foulées sans les détruire ; le sang des hommes les a lavées sans les effacer jamais. Est-ce donc pour un destin semblable que la nature forma ce beau pays que tant de verdure colore, que tant de moissons enrichissent et qu'enveloppe un ciel si doux ! »

Plein de l'idée, qu'il fallait donner au peuple une histoire « qui pût émou- « voir la fibre populaire, » Aug. Thierry poursuivait depuis deux ans ses études sur l'origine des sociétés européennes. Il s'était mis avec ardeur à étudier les langues des peuples issus du rameau germanique ou scandinave, sans négliger les nombreux travaux entrepris en Angleterre sur la poésie et les mœurs de l'ancienne nation galloise. Remontant le cours des âges, il s'aperçut bientôt combien était général le fait de la conquête. Il la retrouvait partout ; et partout elle semblait avoir frappé de sa marque le sol des divers peuples de l'Europe. Alors ce qui, jusqu'à ce jour, n'avait été pour le publiciste qu'une arme de polémique journalière, lui apparut comme un fait invariable dominant toute l'histoire. Mais quel ne fut pas son étonnement quand, se reportant de la lecture des textes originaux à la mise en œuvre des écrivains modernes, il put

constater que nul de ceux-ci n'avait compris les temps dont ils s'étaient faits les narrateurs. La superposition de races sur un même sol, n'avait été entrevue que par bien peu d'entre eux, et tous, de parti pris, avaient travesti les faits et dénaturé les caractères. Chez l'un, grand admirateur des pompes de Versailles, on voyait *Clovis le Grand, un des plus illustres souverains de la maison Mérovingienne*, s'exprimer comme l'eût fait Louis XIV lui-même, et la reine Clotilde, dévote et illuminée, agir comme si elle eût eu tabouret dans le salon de madame de Maintenon. Chez l'autre, lecteur assidu de Thucydide et de Tite-Live, Charlemagne ou Hugues Capet devenaient des Périclès ou des Romulus, faisant force discours dans le *genre sublime*, avant de commettre force exploits. En un mot, nulle vérité, nulle couleur locale, dans ces plates compilations qui servaient encore à propager partout les plus absurdes bévues. « Dès lors, dit M. Guigniaud, avant M. de Sismondi, avant M. Guizot, Thierry voulut, suivant son expression, planter pour la France du dix-neuvième siècle le drapeau de la réforme historique : » « réforme dans les études, réforme dans la manière d'écrire l'histoire : guerre aux écrivains sans érudition qui n'ont pas su voir, et aux historiens sans imagination qui n'ont pas su peindre : guerre à Mézeray, à Velly, à leurs continuateurs, à leurs disciples, guerre enfin aux historiens les plus vantés de l'école philosophique à cause de leur sécheresse calculée et de leur dédaigneuse ignorance des origines nationales : tel fut, ajoute Aug. Thierry, le programme de ma nouvelle tentative. » Malheureusement l'auteur comptait sans la censure. Cette institution venait d'être rétablie depuis quelques mois : un de ses premiers actes fut d'amener la suppression du *Censeur Européen*. Le réformateur se trouva ainsi sans tribune, le publiciste sans journal.

Augustin Thierry ne se découragea pas, et s'adressant au *Courrier Français*, il lui proposa une série de *Lettres sur l'histoire de France*. Son nom commençait à être connu dans le journalisme; le directeur du *Courrier*, M. de Kératry accepta avec empressement cette nouvelle collaboration. La première *lettre* parut le 12 juillet 1820. Pour l'auteur, la croisade ainsi entreprise avait un double caractère. Elle était scientifique, elle était également politique : scientifique, car l'écrivain prétendait éclairer les faits du passé de leur véritable jour, et donner aux hommes des vieux âges leurs caractères, leurs costumes, leur langage ; politique, car il poursuivait une réhabilitation de ces classes moyennes, de ces vaincus qui n'avaient eu dans le passé que silence et dédain et opposait leur histoire à l'histoire trop vantée des nobles et des conquérants. « Né roturier, dit-il, je demandais qu'on rendît à la

roture sa part de gloire dans nos annales, qu'on recueillît avec un soin respectueux les souvenirs d'honneur plébéien, d'énergie et de liberté bourgeoise. »

A l'apparition de la première *Lettre*, toute la presse antilibérale s'émut. Dans sa violence, elle fit appel à la rigueur des lois. « C'était là, disaient tous les défenseurs du droit divin, une des plus coupables tentatives de l'esprit d'opposition ; c'était porter atteinte à la dignité sacrée du trône en lui retranchant cinq siècles d'existence ; c'était prêcher la guerre civile et chercher à armer les classes les unes contre les autres. Pour des faits bien moins graves, Fréret, cent ans auparavant, avait été mis à la Bastille ; que ne s'inspirait-on de ces salutaires rigueurs ?» Ainsi provoquée à sévir, la censure ne tarda pas à s'émouvoir, et suppression totale ou coupures partielles ne cessèrent d'atteindre six mois durant l'œuvre de l'audacieux publiciste.

Malheureusement la direction du *Courrier Français* n'égalait pas en courage celle du *Censeur Européen*. Loin de soutenir Thierry dans la lutte qu'il venait d'engager, M. de Kératry s'effraya. Il était alors sous la dépendance absolue de M. de Jouy, homme d'esprit, mais intelligence de peu d'étendue, et qui grâce au facile succès de quelques romans s'était posé dans le parti libéral comme un important personnage.

On fit donc observer à l'auteur des *Lettres* qu'il était pénible pour le journal d'être en lutte ouverte avec la Direction de la Presse à l'occasion d'articles « purement scientifiques ; » on le pria de rendre un peu plus *actuels* ses sujets d'histoire. Irrité de ces inintelligentes critiques et de l'abandon où le laissait, en présence de ces attaques répétées, la rédaction du journal, Aug. Thierry rompit brusquement avec le *Courrier Français*, en janvier 1821. Prenant alors une énergique résolution, il se décida à quitter à jamais cette carrière de publiciste où il venait de consumer, en généreux mais stériles efforts, sept années de son existence. Puisque l'étude de l'histoire l'attirait invinciblement, il allait se donner à elle tout entier, — il allait tenter « d'écrire son épopée. » — L'auteur n'avait pas encore vingt-six ans.

L'idée qui, germée dans sa tête en 1817, avait été se développant sans cesse, le ramena au sujet de ses premières tentatives. Désireux de mettre en lumière cette théorie de la conquête, qui lui paraissait aujourd'hui dominer les temps modernes, il résolut d'écrire l'histoire de la plus récente des conquêtes, la conquête normande du XIe siècle. Il la faisait précéder du récit des invasions antérieurement subies par la Bretagne, et, autour de ces faits principaux, se proposait de grouper

l'histoire des pays sur lesquels s'était abattue la race conquérante. Mais là ne se bornait pas son projet. Lui qui, dans ses *Lettres du Courrier,* venait d'attaquer avec tant de vivacité les anciens auteurs de l'histoire de France, il allait chercher à réaliser la réforme qu'il sollicitait. Laisser de côté et les formules conventionnelles et les imitations de l'antiquité, s'efforcer de trouver le beau au cœur même de la barbarie du moyen âge, faire jaillir l'intérêt dramatique du contraste des mœurs et du choc des caractères, en un mot, créer un art nouveau ; tel était le problème qu'il venait de s'imposer. Il nous a laissé lui-même un attachant et poétique récit des difficultés qu'il eut à vaincre et de l'enthousiasme qui l'animait alors. «Le catalogue des livres que je devais lire et extraire était énorme ; et comme je ne pouvais en avoir à ma disposition qu'un très-petit nombre, il me fallait aller chercher le reste dans les bibliothèques publiques. Au plus fort de l'hiver, je faisais de longues séances dans les galeries glaciales de la rue de Richelieu, et plus tard, sous le soleil d'été, je courais dans un même jour de Sainte-Geneviève à l'Arsenal, et de l'Arsenal à l'Institut. Les semaines et les mois s'écoulaient rapidement pour moi, au milieu de ces recherches préparatoires, où ne se rencontrent ni les épines, ni les découragements de la rédaction ; où l'esprit, planant en liberté au-dessus des matériaux qu'il rassemble, compose et recompose à sa guise et construit d'un souffle le modèle idéal de l'édifice que plus tard il faudra bâtir pièce à pièce, lentement et laborieusement. En promenant ma pensée à travers ces milliers de faits épars dans des centaines de volumes et qui me présentaient pour ainsi dire à nu les temps et les hommes que je voulais peindre, je ressentais quelque chose de l'émotion qu'éprouve un voyageur passionné, à l'aspect du pays qu'il a longtemps souhaité de voir et que souvent lui ont montré ses rêves.

« A force de dévorer les longues pages in-folio, pour en extraire une phrase et quelquefois un mot entre mille, mes yeux acquirent une faculté qui m'étonne et dont il m'est impossible de me rendre compte, celle de lire en quelque sorte par intuition et de rencontrer presque immédiatement le passage qui devait m'intéresser. La force vitale semblait se porter tout entière vers un seul point. Dans l'espèce d'extase qui m'absorbait intérieurement, pendant que ma main feuilletait le volume ou prenait des notes, je n'avais aucune conscience de ce qui se passait autour de moi. La table où j'étais assis se garnissait et se dégarnissait de travailleurs : les employés de la Bibliothèque ou les curieux allaient et venaient par la salle ; je n'entendais rien, je ne voyais rien ; je ne voyais que les apparitions évoquées en moi par ma lecture. Ce souvenir m'est

encore présent ; et, depuis cette époque de premier travail, il ne m'arrive jamais d'avoir une perception aussi vive des personnages de mon drame, de ces hommes de race, de mœurs, de physionomie et de destinées si diverses, qui successivement se présentaient à mon esprit, les uns chantant sur la harpe antique l'éternelle attente du retour d'Arthur, les autres naviguant dans la tempête avec aussi peu de souci d'eux-mêmes que le cygne qui se joue sur un lac ; d'autres, dans l'ivresse de la victoire, amoncelant les dépouilles des vaincus, mesurant la terre au cordeau pour en faire le partage, comptant et recomptant par têtes les familles comme le bétail ; d'autres enfin privés par une seule défaite de tout ce qui fait que la vie vaut quelque chose, se résignant à voir l'étranger assis en maître à leur propre foyer, ou frénétiques de désespoir, courant à la forêt pour y vivre comme vivent les loups, de rapine, de meurtre et d'indépendance. »

Enfin, après quatre années de travail, le livre rêvé si longtemps parut au printemps de 1825. La littérature française venait d'être dotée d'un nouveau chef-d'œuvre : *l'Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands.*

Le succès du livre fut immense et dépassa même les espérances de l'auteur. Peu d'ouvrages furent salués à notre époque par une admiration aussi générale (1). Quatre éditions tirées en moins de trois années en furent un témoignage non douteux. L'*Histoire de la conquête de l'Angleterre* faisait d'ailleurs époque dans les annales de la littérature française : elle créait un *genre* nouveau, l'*Histoire pittoresque;* elle donnait naissance à toute une école, l'*École narrative.* Jusqu'alors on n'avait eu que de malencontreuses imitations de l'antiquité ou de froides dissertations en style philosophique : désormais, fils des hommes du moyen âge, il nous était donné de partager les douleurs ou les joies de ces pères oubliées depuis sept cents ans; sous nos yeux nous allions voir s'agiter leur vie. L'Histoire venait de retrouver le grand art perdu depuis dix-huit siècles : le rêve de l'auteur était accompli : il avait écrit son épopée.

Si général pourtant qu'ait été le succès de l'*Histoire de la conquête*, elle eut le sort de toutes les grandes œuvres de l'esprit humain. Des critiques passionnées cherchaient à refroidir l'enthousiasme public. On reprocha à l'écrivain entraîné par ses sympathies pour les races vaincues, d'avoir nié la grandeur de la conquête normande ; mais les attaques les plus vives furent dirigées surtout contre la partie religieuse

(1) De 1825 à 1866, l'*Histoire de la Conquête de l'Angleterre* n'a pas eu moins de vingt éditions.

et théologique de l'ouvrage. Des volumes entiers de pieuses injures vinrent assaillir celui qui déniait à la papauté du Moyen-Age le droit d'avoir pu disposer des peuples par bulles ou décrétales, l'historien qui avait osé faire de Thomas Becket un grand citoyen plutôt qu'un dévot personnage. Plus tard cependant l'auteur, avec une bonne foi pleine de grandeur, sans rien modifier au fond et à la forme de son livre, s'efforça d'adoucir certaines expressions dues surtout à la verve et à l'ardeur de la jeunesse.

Augustin Thierry était au milieu de l'ivresse de ce grand triomphe, quand un cruel malheur vint fondre sur lui. Un jour, après une de ces longues et fatigantes séances de correction d'*épreuves*, — le jeune auteur (il comptait à peine trente ans) s'aperçut qu'il venait de perdre un de ses yeux. Usée par une surexcitation physique et morale et par un excès de travail de plus de cinq années, sa vue allait s'éteindre à jamais.

Justement effrayé, Thierry écouta enfin les conseils de ses amis ; il se résigna à prendre du repos, et partit pour la Provence. Il était accompagné de M. Fauriel, avec qui il s'était lié depuis 1821, et qu'il appelait « son sûr et fidèle conseiller. » Pour Fauriel, ce voyage était exclusivement scientifique, car il préparait alors son *Histoire de la Gaule méridionale;* pour Aug. Thierry, c'était celui d'un malade qui allait demander au soleil du Midi le retour d'une santé, qu'hélas il ne pouvait pas lui rendre. « Condamné à l'oisiveté, dit-il lui-même, je suivais de ville en ville mon laborieux compagnon de voyage, et je le regardais, non sans envie, scruter toutes les reliques du passé, fouiller les archives et les bibliothèques... Hors d'état moi-même de lire, non pas un manuscrit, mais la plus belle inscription gravée sur la pierre, je tâchais de tirer encore quelque profit de mes courses en étudiant sur les monuments l'histoire de l'architecture du moyen âge. J'avais tout juste assez de vue pour me conduire ; mais, en présence des édifices ou des ruines dont il s'agissait de reconnaître l'époque et de déterminer le style, je ne sais quel sens intérieur vint au secours de mes yeux. Animé par ce que j'appellerai volontiers la passion historique, je voyais plus loin et plus nettement. Aucune des lignes principales, aucun trait caractéristique ne m'échappait, et la promptitude de mon coup d'œil, si incertain dans les circonstances ordinaires, était une cause de surprise pour les personnes qui m'accompagnaient. Telles sont les dernières notions que m'ait procurées le sens de la vue ; un an après, cette jouissance, si bornée et pourtant si vive encore pour moi, ne m'était plus permise : tout reste de vision avait disparu. »

Mais si les yeux du corps étaient à jamais éteints, l'âme veillait tou-

jours, pleine d'idées hardies et de projets grandioses. A peine de retour à Paris, au commencement de 1826, Augustin Thierry conçut le vaste projet de donner à la France une histoire toute nationale, rédigée sur les textes originaux et composée d'après la méthode dont il venait d'être le créateur. Cette idée, nourrie depuis longtemps, était le complément de celle qui l'avait porté à écrire l'histoire de la conquête d'Angleterre. Mais il comprit bientôt que pour une entreprise aussi immense, ses forces épuisées lui rendaient indispensable une collaboration active; il s'adjoignit donc un de ses amis, M. Mignet déjà illustré par de remarquables travaux, et son plus jeune frère, M. Amédée Thierry, dont la plume encore novice ne s'était jusqu'alors essayée que dans les journaux et les revues périodiques. Mis en rapport, les trois auteurs se répartirent ainsi le travail commun : M. Amédée Thierry se chargea de tous les prolégomènes de l'histoire de France et entreprit l'histoire des migrations Celtiques et de la domination Romaine dans les Gaules; Augustin Thierry se réserva les périodes Mérovingienne et Carlovingienne, de plus l'histoire des XIe et XIIe siècles; à M. Mignet devait échoir la tâche de raconter l'histoire de la période qui s'étend du XIIIe au XVIIe siècle. On se mit à l'œuvre avec ardeur. Malheureusement des difficultés imprévues surgirent bientôt, et après plusieurs mois de travail, l'association fut dissoute et cette noble entreprise abandonnée. Seul M. Amédée Thierry poursuivit sa tâche, et le résultat de ses travaux fut sa belle *Histoire des Gaulois* (1). Cependant le projet d'Augustin Thierry n'était point resté stérile pour lui-même : il avait repris ses *Premières Lettres sur l'histoire de France* et leur avait donné une forme nouvelle. Mûri par la réflexion, il retrancha de ses premiers travaux des inexpériences ou des taches, résultat inévitable de la jeunesse et de l'ignorance du temps, et donna à son œuvre plus d'ampleur et de relief. Mais une cause de succès qui rappela pour le nouveau livre celui obtenu par son aîné, ce fut la seconde partie entièrement ajoutée au volume publié en 1821. Chacun s'intéressa à ces héroïques bourgeois de Laon et de Vézelay, dont l'auteur retraçait l'histoire « comme s'il eût rempli un devoir de piété filiale » ; avec lui on pleura sur ces proscrits du XIe siècle, noms autrefois obscurs et qui désormais allaient traverser les âges. Peu de récits, on peut le dire, présentent un intérêt aussi dramatique que ces quatre dernières lettres qui sont peut-être, au point de vue de l'art, le chef-d'œuvre d'Augustin Thierry. Deux éditions successives, tirées en moins d'une année (1827), prouvèrent à l'auteur que le public avait compris son œuvre.

(1) L'*Histoire des Gaulois* parut pour la première fois en 1828. Aujourd'hui l'ouvrage est arrivé à sa septième édition.

Depuis six mois, Augustin Thierry avait complétement perdu les yeux : bientôt des souffrances aiguës annoncèrent une maladie nerveuse des plus graves. Une seconde fois cette nature énergique qui, en dépit de la cécité croissante, venait de composer un nouveau chef-d'œuvre, fut obligée d'interrompre son travail, et, guidé par son frère, il partit pour la Provence. Ce fut là, à Carqueiranne, près d'Hyères, que, plein de sombres pressentiments, il demeura toute l'année 1829. Et pourtant, ce qu'il appelait le repos était encore un travail pénible et absorbant. Il entreprit alors une révision complète de son *Histoire de la conquête de l'Angleterre* et en donna une édition qu'il croyait devoir être définitive. De retour à Paris, au commencement de l'année 1830, Augustin Thierry était élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 7 mai 1830.

La Révolution de Juillet causa une joie profonde à Augustin Thierry. Il voyait dans l'œuvre de 1830 le triomphe de la cause pour laquelle il combattait depuis quinze années ; l'avénement de ce Tiers-État dont il s'était fait l'historien passionné et éloquent. Grâce à elle, plus de ces fureurs fratricides armant une seule des classes de la nation contre les deux autres, comme en 1793 ; plus de compromis aux dépens de la liberté entre ces classes brisées par la lutte, comme en 1804 ; plus de réaction violente des deux autres classes contre la troisième comme en 1815. « La révolution de 1830, s'écriait-il plein d'enthousiasme, est vraiment une révolution nationale, puisque toutes les classes de la nation, hors une seule, y ont concouru. Le peuple s'est sauvé lui-même, il a combattu pour sa propre cause, et toute la puissance de la royauté nouvelle dérive de la victoire populaire ! » Touchant idéal politique qu'au lendemain de 1830, de nobles et grands esprits pouvaient croire à jamais réalisé ! dix-huit années d'épreuves et deux révolutions devaient, hélas ! montrer que ce n'était qu'un rêve destiné à s'évanouir sans lendemain !

Mais quant à Aug. Thierry qui, « aveugle et souffrant sans espoir et presque sans relâche,... avait donné à son pays tout ce que lui donne le soldat mutilé sur le champ de bataille, » il ne pouvait plus qu'applaudir. A ses amis, à ses camarades d'enfance, il devait désormais laisser l'action et le gouvernement. Retiré à Vesoul chez son frère, M. Amédée Thierry, alors préfet de la Haute-Saône, il s'occupait de la révision de ses premiers écrits, qu'il fit paraître bientôt sous le titre de : *Dix ans d'études historiques*. Ce volume comprenait un choix d'articles publiés de 1817 à 1820 dans le *Censeur Européen* et dans le *Courrier Français*. Ce qui donna surtout du prix à la publication nouvelle, ce fut l'admirable introduction où

l'auteur, racontant ses travaux, ses épreuves et ses souffrances, apprenait aux générations futures comment « on use noblement sa vie ». Déjà en effet Aug. Thierry s'apercevait que les générations de 1830 n'étaient plus celles de 1820; le travail leur répugnait; le feu sacré commençait à s'éteindre. Il le constatait avec amertume. « Quelle que soit la destinée de mes travaux, s'écriait-il avec un légitime orgueil, cet exemple, je l'espère, ne sera pas perdu. Je voudrais qu'il servît à combattre l'espèce d'affaissement moral qui est la maladie de la génération nouvelle ; qu'il pût ramener dans le droit chemin de la vie quelqu'une de ces âmes énervées qui se plaignent de manquer de foi, qui ne savent où se prendre et vont cherchant partout, sans le rencontrer nulle part, un objet de culte et de dévouement. Pourquoi se dire que dans le monde constitué comme il est, il n'y a pas d'air pour toutes les poitrines, pas d'emploi pour toutes les intelligences? L'étude sérieuse et calme n'est-elle pas là, et n'y a-t-il pas en elle un refuge, une espérance, une carrière à la portée de chacun de nous? Avec elle, on traverse les mauvais jours sans en sentir le poids, on se fait à soi-même sa destinée ; on use noblement sa vie. »

Ce fut à cette époque qu'Augustin Thierry se lia avec Chateaubriand. Fuyant devant les persécutions qu'il s'était attirées par ses constantes attaques contre le gouvernement nouveau, l'illustre auteur des *Martyrs*, avant de gagner Genève, s'arrêta à Vesoul. Il désirait connaître celui qu'entourait déjà la double auréole de la gloire et de la souffrance : l'entrevue eut lieu en 1831. L'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* en a laissé un récit aussi exact que charmant. « Désormais, s'écria Chateaubriand, l'histoire n'aura plus rien à envier à la poésie : elle a trouvé son Homère. » La même année apporta un notable changement dans la vie d'Augustin Thierry. Il rencontra aux eaux de Luxeuil une jeune personne qui bientôt le séduisit doublement par son esprit cultivé et par la noblesse de ses manières et de ses sentiments. C'était mademoiselle de Querangal, fille d'un contre-amiral de la marine royale, préfet maritime de Lorient, et dont le nom s'était fait honorablement connaître dans les guerres de l'Empire. Un mariage s'en suivit.

De retour à Paris, Augustin Thierry commença dans la *Revue des Deux-Mondes* une série de récits sous le titre de *Nouvelles Lettres sur l'Histoire de France*. Si, en 1827, dans ses secondes *Lettres*, il s'était efforcé de peindre, avec l'existence des Communes, la lutte naissante des classes moyennes contre le pouvoir féodal et le premier réveil d'indépendance du vaincu, aujourd'hui l'auteur, mettant en scène les

hommes des temps Mérovingiens, allait montrer les origines mêmes de la conquête barbare et l'agonie dernière de ce monde gallo-romain près de s'endormir d'un sommeil de six siècles. Dans sa pensée, ces nouveaux récits se liaient intimement avec ceux qu'il avait publiés cinq ans auparavant; ceux-là marquaient la fin d'un vieux monde, ceux-ci le commencement d'un monde nouveau.

La première de ces *Nouvelles Lettres* parut en 1833; les autres suivirent successivement jusqu'en 1837. Plus tard, en 1841, l'historien en forma deux volumes qu'il intitula *Récits des temps Mérovingiens*. De tous les ouvrages d'Augustin Thierry, nul, on peut le dire, n'est plus populaire, nul ne s'est plus rapidement conquis un renom incontesté. Les amours du jeune Mérowig et de Brunehilde, la lutte de Frédégonde et de l'évêque Prætextatus, l'histoire étrange du comte Leudaste, la bizarre figure du roi Hilperick, théologien, poëte et grammairien, forment une série de tableaux, composés dans un style merveilleux, où l'intérêt du roman le plus accidenté se trouve uni à une peinture aussi exacte qu'achevée des mœurs et de la vie du VI[e] siècle.

Un notable changement s'était opéré dans les idées d'Augustin Thierry : cette lumineuse intelligence s'était encore élevée. L'ardent polémiste de 1821, l'éloquent historien de 1825 et 1827 avait fait place à un écrivain philosophe qui désormais allait envisager l'histoire sans passion. Qu'avait-il besoin en effet de lutter encore pour cette bourgeoisie si longtemps opprimée, aujourd'hui qu'elle était triomphante? Pourquoi plaider exclusivement la cause de vaincus devenus à présent les vainqueurs? On put remarquer ces mouvements d'une haute pensée dans les *Considérations sur l'Histoire de France,* livre profond et trop peu lu qu'Augustin Thierry fit paraître en même temps que les *Récits des temps Mérovingiens* (1841). L'auteur reprenait ses anciennes études pour les compléter et les amender tour à tour. Exposant les systèmes historiques qui depuis trois siècles avaient régné dans le domaine de la science, tantôt blâmant, tantôt approuvant, l'écrivain faisait la part de ses propres erreurs. Il signalait à l'ardeur et au travail des jeunes générations savantes certains points restés obscurs de notre histoire nationale; il traçait l'édifice projeté d'une vaste histoire de France, et léguait à l'avenir l'exécution de cette idée. Dans cette société européenne si bouleversée, où, tous les jours, projets et théories politiques se succèdent sans relâche, il lui semble que l'histoire devrait être le grand enseignement des gouvernants. «La politique de la raison, dit-il, est sans doute la plus haute et la plus digne d'être obéie ; mais on peut aisé-

ment s'y méprendre et suivre à sa place l'entraînement des passions ou l'entêtement des préjugés : la politique de l'histoire est moins absolue, moins tranchante, mais plus sûre. Depuis un demi-siècle nous nous laissons ballotter sans relâche par le vent des idées : le temps serait venu d'asseoir nos convictions sur une base non-seulement logique, mais historique, de ne plus nous en tenir, hommes de théorie, à la raison pure de l'Assemblée constituante, ou hommes de pratique, à l'expérience d'hier. »

La publication des *Récits des temps Mérovingiens* et des *Considérations sur l'Histoire de France* fut pour Augustin Thierry l'objet d'une distinction aussi flatteuse que méritée. M. le baron Gobert venait par son testament de léguer à deux sections de l'Institut, l'Académie Française et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, un prix de 10,000 fr. à décerner à l'ouvrage le *plus éloquent* sur l'Histoire de France. Ce prix fut unanimement offert à Augustin Thierry, et pendant quinze années il lui fut maintenu jusqu'au jour de sa mort : distinction unique dans l'histoire des lettres françaises et que M. Villemain, l'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie, a spirituellement caractérisé d'un seul mot : « Ce prix est le fief littéraire d'Augustin Thierry. »

Cependant, à peine délivré de la publication de ses derniers ouvrages, l'héroïque aveugle s'était remis au travail avec un redoublement d'ardeur. En 1835 M. Guizot avait eu l'heureuse inspiration de lui confier un travail national destiné à retracer l'histoire de la formation et des progrès du Tiers-État, et Augustin Thierry avait accepté avec enthousiasme. Une pareille œuvre devait être, dans sa pensée, le couronnement de sa carrière d'historien. A lui, qui, le premier en 1817, avait avec tant d'énergie réclamé une histoire où il fût enfin question de la *roture* et de ses aïeux, à lui qui venait de consacrer vingt ans de sa vie à raconter deux épisodes de la grande lutte de douze siècles engagée entre les vainqueurs et les vaincus, il allait être donné, au nom d'un gouvernement issu de la bourgeoisie, de retracer l'histoire philosophique de ce Tiers-État objet de ses plus chères études. Le plan conçu par Augustin Thierry était simple et grand. « L'histoire du Tiers-État, dit-il, commence bien avant l'époque où le nom de Tiers-État apparaît dans l'histoire du pays; son point de départ est le bouleversement produit en Gaule par la chute du régime romain et la conquête germanique. C'est là que d'abord il faut chercher les ancêtres ou les représentants de cette masse d'hommes de conditions et de professions diverses que la langue sociale des temps féodaux baptisa d'un nom commun, la *roture*. Du VI[e] siècle au XII[e], elle suit la destinée de ces

hommes, en déclin d'une part, en progrès de l'autre, sous les transformations générales de la société ; puis elle rencontre un champ plus large, une place qui lui est propre dans la grande période de la renaissance des municipalités libres et de la reconstitution du pouvoir royal. De là, elle continue sa marche, devenue simple et régulière, à travers la période de la monarchie des Etats et celle de la monarchie pure jusqu'aux États-généraux de 1789. Elle finit à la réunion des trois ordres en une seule et même assemblée, quand cessa le schisme qui séparait du Tiers-Etat la majorité de la noblesse et la minorité du clergé, quand l'illustre et malheureux Bailly, présidant ce premier congrès de la souveraineté nationale, put dire : « La famille est complète ; » mot touchant, qui semblait de bon augure pour nos nouvelles destinées, mais qui fut trop vite démenti. »

Ce démenti, Augustin Thierry le trouvait autant dans la réaction imprimée par la Convention nationale et par le régime de l'Empire aux traditions de la vieille France que dans la haine qui avait animé la monarchie de 1814 contre les institutions de la France nouvelle. Pour lui, le régime constitutionnel de 1830 était venu resserrer la chaîne des temps, et la monarchie bourgeoise de Juillet était à ses yeux « la fin providentielle du travail des siècles écoulés depuis le XIIe. » « Portant mon regard en arrière, dit-il encore, et le ramenant autour de moi, j'apercevais une suite régulière de progrès civils et politiques, et aux deux bouts de la route parcourue une même nation et une même monarchie liées l'une à l'autre, modifiées ensemble et dont le dernier changement paraissait consacré par un nouveau pacte d'union. Considérée de ce point, l'histoire de France était belle d'unité et de simplicité... »

Il était dans toute l'ardeur de ce grand travail, quand « la catastrophe » du 24 février 1848 le surprit. Étonné, il prêta l'oreille et entendit se formuler autour de lui les théories les plus étranges et les plus inconnues de l'histoire. Le Tiers-État se divisait : les plus nombreux et les plus pauvres de ses enfants, se constituant en une classe à part, s'intitulaient le *peuple :* ils se posaient en adversaires des autres membres plus riches qu'ils réprouvaient sous le nom de *bourgeoisie.* Au lieu de cette fraternité, de cette union homogène de toute la nation rêvée par l'auteur et qu'il croyait accomplie, il voyait le peuple français se diviser non plus en trois ordres comme jadis, mais en deux classes mortellement ennemies, le riche et le prolétaire. Plein de découragement, Aug. Thierry interrompit l'œuvre qu'il avait entreprise depuis cinq ans, et plusieurs fois on l'entendit s'écrier avec amertume qu'il ne comprenait plus rien à l'histoire. Cependant les sollicitations répétées de

ses amis le déterminèrent en 1850 à publier un volume de documents qu'il avait préparés (1), et qui allait former la première partie de la collection des *Monuments inédits sur l'histoire du Tiers-État*. Enfin en 1853, au mois de mars, il fit paraître son « *Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du Tiers-État.* »

Le moment était mal choisi pour l'apparition d'un ouvrage de cette importance. On était à peine remis des émotions causées par les changements politiques de 1851 ; fatiguée de l'action, la France n'avait pas encore repris le calme nécessaire pour lire et pour méditer. Et puis, il faut le dire, le public de 1853 n'était plus celui de 1825, si plein de jeunesse et d'enthousiasme. La génération nouvelle s'intéresse peu aux théories, elle qui n'a su jamais que subir les faits. Qu'importe à ces hommes qui se croient nés d'hier les luttes, les souffrances, la victoire d'aïeux dont ils ne connaissent même pas le nom ? L'histoire du *Tiers-État* fut donc loin d'avoir le succès d'enthousiasme qui avait constamment accueilli ses aînées depuis 1825. Sévère dans sa forme doctrinale, elle effraya la masse énorme du public futile qui ne cherche aujourd'hui dans la lecture qu'un amusement passager. Et pourtant l'histoire du Tiers-État est un admirable livre que des juges compétents n'ont pas hésité à mettre à côté d'un des grands ouvrages du siècle, l'*Histoire de la civilisation en France*. Si le succès n'a pas été à la hauteur de l'œuvre, la faute certes n'en est pas au livre, mais au temps.

L'*Essai sur l'histoire du Tiers-État* fut le dernier ouvrage dû à la plume d'Augustin Thierry. Les souffrances de ce martyr de la science étaient devenues plus fortes que les forces mêmes de sa volonté, et une paralysie chaque jour croissante enchaînait maintenant le côté droit de son corps. Il prévoyait que sa fin était proche. Plein de cette idée, il voulut consacrer ce qui pouvait lui rester de vie à une dernière révision du livre qu'il considérait comme son chef-d'œuvre : l'*Histoire de la Conquête de l'Angleterre*. Ce fut au milieu de ce travail, que rendaient souvent pénible des douleurs aiguës, qu'il ressentit la première atteinte du mal qui devait achever de briser ce corps débile. Le 19 mai 1856, à 4 heures du matin, Augustin Thierry éveillait son fidèle serviteur et lui dictait à la hâte une correction qui pesait à sa conscience d'historien. A peine avait-il achevé, que sa langue s'embarrassa et qu'il perdit connaissance. Il venait d'être frappé comme le soldat sur le champ de bataille. Il y eut deux jours d'agonie horrible. Enfin, le 21 mai au matin, cette âme si grande par le génie et par la

(1) De savants professeurs de l'école des Chartes lui avaient prêté une collaboration assidue.

douleur rompit les liens où la retenait prisonnière un corps brisé par tant d'infirmités et s'affranchit à jamais de la douleur. Augustin Thierry venait d'accomplir sa soixante et unième année.

L'auteur des *Récits Mérovingiens* repose au cimetière Montmartre, à côté de son ami Ary-Scheffer. Celui qui, poussé par la curiosité et le respect, voudra se rendre en pèlerinage à cette tombe illustre, pourra se rappeler cette phrase simple et touchante où se résume la vie d'Augustin Thierry : « Si j'avais à recommencer ma route, je prendrais celle qui m'a conduit où je suis. Aveugle et souffrant sans espoir et presque sans relâche, je puis rendre ce témoignage qui de ma part ne sera pas suspect : il y a au monde quelque chose qui vaut mieux que les jouissances matérielles, mieux que la fortune, mieux que la santé elle-même, c'est le dévouement à la science. »

G. T.



P. 1.

Guerrier saxon. — Pirate danois.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE

DE L'ANGLETERRE

PAR LES NORMANDS

LIVRE PREMIER

Depuis l'établissement des Bretons jusqu'au IXe siècle.



i l'on en croit d'anciennes traditions, la grande île qui porte aujourd'hui le nom de pays-uni d'Angleterre et d'Écosse fut nommée primitivement la contrée *aux Vertes collines*, ensuite l'île du *Miel*, et, en troisième lieu, l'île de *Bryt* ou de *Prydain;* de ce dernier mot latinisé paraît s'être formé le nom de Bretagne. Dès la plus haute antiquité, l'île de Prydain, ou la Bretagne, a paru, à ceux qui la visitaient, divisée de l'est à l'ouest en deux grandes portions inégales, dont les fleuves de Forth et de Clyde formaient la limite commune. La partie du nord se nommait Alben, c'est-à-dire région des montagnes; la partie du sud portait, à l'occident, le nom de Kymru, et celui de Lloëgr à l'orient. Ces deux dénominations ne dérivaient point, comme la première, de la nature du sol, mais du nom de deux peuples distincts l'un de l'autre, qui habitaient conjointement presque toute l'étendue dela Bretagne méridionale. C'était le peuple des Kymrys et celui des Lloëgrys, ou, pour suivre l'orthographe latine, des Cambriens et des Logriens.

La nation des Cambriens se vantait d'être la plus ancienne; elle était venue en masse des extrémités orientales de l'Europe, à travers l'Océan

germanique. Une partie des émigrants avait abordé sur la côte des Gaules ; l'autre était descendue sur la rive opposée du détroit, et avait ainsi colonisé la Bretagne, encore sans habitants humains, peuplée seulement d'ours et de bœufs sauvages, disent les traditions cambriennes, et où, par conséquent, les nouveaux colons s'établirent comme premiers occupants du sol, sans opposition, sans guerre et sans violence. Cette honorable prétention ne peut guère se soutenir historiquement ; selon toute probabilité, les émigrés cambriens trouvèrent, dans l'île de Bretagne, des hommes d'une autre origine qu'eux, et d'un langage différent, sur lesquels ils envahirent le pays. Beaucoup de noms de lieux étrangers à la langue cambrienne l'attestent, ainsi que des ruines d'une époque inconnue, attribuées par la tradition vulgaire à une race éteinte de chasseurs qui dressaient, au lieu de chiens, les renards et les chats sauvages. Cette population primitive de la Bretagne fut repoussée vers l'ouest et vers le nord par l'invasion graduelle des étrangers qui avaient abordé à l'orient.

Une partie des fugitifs passa la mer et gagna la grande île, que ses habitants appelaient Érin, et les autres îles de l'ouest, peuplées, selon toute apparence, d'hommes de même race et de même langage que les aborigènes bretons. Ceux qui firent retraite au nord de la Bretagne trouvèrent un asile inexpugnable dans les hautes montagnes qui se prolongent depuis les bords de la Clyde jusqu'aux extrémités de l'île, et ils s'y maintinrent sous le nom de Gaëls ou Galls, qu'ils portent encore. Les débris de cette race dépossédée, auxquels vinrent se joindre, dans différents temps, plusieurs bandes d'émigrés de l'île d'Érin, formèrent la population de l'Albanie ou du haut-pays de l'île de Bretagne, population étrangère à celle des plaines du sud, et son ennemie naturelle, à cause des ressentiments héréditaires nés du souvenir de la conquête. L'époque où s'opérèrent ces mouvements de population est incertaine ; et ce fut dans un temps postérieur, mais aussi difficile à fixer, que les hommes appelés Logriens vinrent, selon les annales bretonnes, débarquer au sud de l'île.

Ils émigrèrent, selon les mêmes annales, de la côte sud-ouest des Gaules, et ils tiraient leur origine de la race primitive des Cambriens, avec lesquels il leur était facile de communiquer par le langage. Pour faire place à ces nouveaux venus, les premiers colons, soit volontairement, comme porte la vieille tradition, soit par force (ce qui semblerait plus croyable), se rangèrent le long des bords de la mer occidentale, qui prirent dès lors exclusivement le nom de Cambrie, pendant que les Logriens donnaient leur propre nom aux rivages du sud et de l'est, sur lesquels ils se répandirent. Après la fondation de cette seconde colonie, vint encore un troisième ban d'émigrés, issus de la même race primitive et parlant aussi le même langage ou un dialecte peu différent.

Le lieu qu'ils habitaient antérieurement était la portion de la Gaule occidentale comprise entre la Seine et la Loire ; et, de même que les Logriens, ils obtinrent des terres en Bretagne sans beaucoup de contestations. C'est à eux que les anciennes annales et les poëmes nationaux attribuent spécialement le nom de Brythons ou Bretons, qui, dans les langues étrangères, servait à désigner d'une manière générale tous les habitants de l'île. On ignore le lieu précis de leur établissement ; l'opinion la plus probable est qu'ils se fixèrent au nord des Cambriens et des Logriens, sur la frontière de la population gallique, entre le golfe du Forth et celui de Solway.

Ces nations de commune origine furent visitées en divers temps, soit pacifiquement, soit d'une manière hostile, par diverses peuplades étrangères. Des hommes partis du territoire gaulois, qu'on nomme aujourd'hui la Flandre, obligés d'abandonner sans retour leur pays natal, à cause d'une grande inondation, vinrent, sur des vaisseaux sans voiles, aborder dans la petite île de Wight et sur la côte voisine, premièrement comme hôtes de bonne grâce, et ensuite comme envahisseurs. Les Coraniens, hommes de race teutonique, venus d'un pays que les annales bretonnes désignent par le nom de terre des marais, entrèrent dans le golfe formé par l'embouchure de l'Humber, et s'établirent le long des rives de ce fleuve, séparant ainsi en deux portions le territoire des Logriens. Enfin, des légions romaines, conduites par Jules César, descendirent à la pointe orientale du territoire qui, aujourd'hui, porte le nom de Kent. Elles furent accueillies, au débarquement, avec une résistance opiniâtre par les Bretons-Logriens, retranchés derrière leurs chariots de guerre ; mais bientôt, grâce à la trahison des peuplades de race étrangère, et surtout des Coraniens, les Romains, pénétrant dans l'intérieur de l'île, achevèrent peu à peu la conquête des deux pays de Logrie et de Cambrie. Les annales bretonnes les appellent Césariens et les comptent parmi les peuples envahisseurs qui ne firent en Bretagne qu'un séjour temporaire. « Après avoir opprimé l'île pendant quatre « cents ans, disent ces annales, et en avoir exigé par année le tribut de « trois mille livres d'argent, ils repartirent pour la terre de Rome, afin « de repousser l'invasion de la horde noire. Ils ne laissèrent à leur « départ que des femmes et des enfants en bas âge, qui tous devinrent « Cambriens. »

Durant ce séjour de quatre siècles, les Romains étendirent leur conquête et leur domination sur tout le sud de l'île, jusqu'au pied des montagnes septentrionales qui avaient servi de rempart à la population aborigène contre l'invasion des Cambriens. L'invasion romaine s'arrêta aux mêmes limites que l'invasion bretonne, et le peuple des Galls resta libre pendant que la domination étrangère pesait sur ses anciens conquérants. Il fit reculer plus d'une fois les aigles de l'empire ; et son

antique aversion pour les habitants du sud de la Bretagne s'accrut au milieu des guerres qu'il eut à soutenir contre les gouverneurs impériaux. Le pillage des colonies et des villes municipales, ornées de palais et de temples somptueux, redoubla, par un attrait nouveau, cette hostilité nationale. Chaque printemps, les hommes d'Alben ou de la Calédonie passaient la Clyde dans des bateaux d'osier recouverts de cuir, et cherchaient à pénétrer sur le sol romain défendu contre eux, sur deux points de l'île, par d'immenses retranchements qui se prolongeaient d'une mer à l'autre. Ces irruptions, sans cesse renouvelées, acquirent aux habitants de l'Albanie une célébrité terrible, sous les noms de *Scots* et de *Pictes*, seuls employés par les écrivains latins, qui paraissent ignorer le nom de Galls.

Le premier de ces deux noms appartenait de plus aux habitants de l'île d'Érin, qu'en langue romaine on appelait également *Hibernie* ou *Scotie*. La fraternité des montagnards bretons avec les hommes de l'Hibernie, et les fréquentes émigrations d'un peuple vers l'autre, amenèrent cette communauté de nom. On appelait Scots, en Bretagne, les habitants des côtes et du grand archipel du nord-ouest, et Pictes ceux qui demeuraient à l'orient, sur les bords de la mer Germanique. Les territoires respectifs de ces deux peuples, ou de ces deux branches distinctes d'une même population, étaient séparés par la chaîne des monts Grampiens, au pied desquels Gallawg, le grand chef des forêts du nord, avait vaillamment combattu contre les légions de l'empire. Les Scots et les Pictes différaient par leur manière de vivre : les premiers, habitants des montagnes, étaient chasseurs ou bergers nomades ; les autres, sur un sol plus uni, avaient des établissements plus fixes, cultivaient la terre et bâtissaient des demeures solides, dont les ruines portent encore leur nom. Lorsqu'ils ne s'étaient point ligués pour une irruption vers le sud, la bonne intelligence cessait quelquefois de régner entre eux; mais, à chaque occasion qui se présentait d'assaillir l'ennemi commun, leurs deux chefs, dont l'un résidait à l'embouchure du fleuve de Tay, et l'autre entre les lacs d'Argyle, devenaient frères et joignaient leurs drapeaux. Les Bretons du midi et les colons romains, dans leurs terreurs ou dans leur haine, ne séparèrent jamais les Scots des Pictes.

Après la retraite des légions rappelées pour défendre l'Italie et Rome elle-même contre l'invasion des Goths, les Bretons cessèrent de reconnaître le pouvoir des gouverneurs étrangers qui régissaient leurs provinces et leurs villes. Les formes, les offices, l'esprit et la langue de cette administration disparurent; à sa place fut restaurée l'autorité traditionnelle des chefs de tribu, abolie autrefois par les Romains. D'antiques généalogies, conservées soigneusement par les poëtes, servirent à désigner ceux qui pouvaient prétendre à la dignité de chefs de canton ou de famille ; car ces mots étaient synonymes dans la langue des anciens

Bretons, et les liens de parenté formaient la base de leur état social. Les gens du plus bas étage, parmi ce peuple, notaient et retenaient de mémoire toute la ligne de leur descendance, avec un soin qui, chez les autres nations, fut le propre des riches et des grands. Tout Breton, pauvre comme riche, avait besoin d'établir sa généalogie, pour jouir pleinement de ses droits civils et faire valoir ses titres de propriété dans le canton où il avait pris naissance; car chaque canton appartenait à une seule famille primitive; et nul ne possédait légitimement aucune portion du sol, s'il n'était membre de cette famille qui, en s'agrandissant, avait formé une tribu.

Au-dessus de cet ordre social, d'où résultait une fédération de petites souverainetés héréditaires, les Bretons, affranchis de l'autorité romaine, élevèrent, pour la première fois, une haute souveraineté nationale; ils créèrent un chef des chefs, un roi du pays, comme s'énoncent leurs vieilles annales, et ils le firent électif. Cette institution nouvelle, destinée à donner au peuple plus d'union et plus de force contre les attaques du dehors, devint pour lui, au contraire, une cause de divisions, de faiblesse et bientôt d'asservissement. Les deux grandes populations qui se partageaient le sud de l'île prétendirent au droit exclusif de fournir des candidats pour la royauté du pays. Le siége de cette royauté centrale était sur le territoire logrien, dans l'ancienne ville municipale que les Bretons nommaient Lon-din, ou la ville des vaisseaux : il en résultait que les hommes de race logrienne parvenaient plus facilement que les autres à la dignité de chef des chefs.

Les Cambriens, jaloux de cet avantage, soutenaient que l'autorité royale appartenait légitimement à leur race, comme la plus antique, comme celle qui avait accueilli les autres sur le sol de la Bretagne. Pour justifier cette prétention, ils faisaient remonter l'origine du pouvoir qu'ils ambitionnaient bien au delà des conquêtes romaines, et ils en attribuaient l'institution à un certain Prydain, fils d'Aodd, Cambrien, qui autrefois, disaient-ils, avait réuni l'île entière sous un même gouvernement monarchique, et décrété que ce gouvernement serait à jamais possédé par sa nation. On ne sait par quelles fables les gens du sud et de l'est répliquèrent à ces fables : mais la dispute s'envenima; toute la Bretagne fut en guerre civile pour des rivalités d'amour-propre. L'intervention des peuplades d'origine étrangère, toujours hostiles contre les deux grandes branches de la population bretonne, alimenta les discordes de celles-ci et entretint la guerre intestine. Sous une succession de chefs intitulés nationaux, et toujours désavoués par une partie de la nation, nulle armée ne se leva, en remplacement des légions romaines, pour garder la frontière du pays contre les incursions des tribus galliques.

Au milieu de ce désordre, les Pictes et les Scots forcèrent le double

rempart que les Romains avaient jadis élevé contre eux, et d'autres ennemis non moins redoutables fondirent sur les côtes maritimes. C'étaient des pirates venus des rivages et des îles de l'Océan germanique, pour piller et retourner chez eux chargés de butin. Lorsque la tempête faisait rentrer dans le port les grands vaisseaux de construction romaine, on les voyait naviguer à pleines voiles sur des barques légères, aborder et attaquer à l'improviste. Plusieurs tribus bretonnes firent séparément de grands efforts, et livrèrent quelques combats heureux contre leurs agresseurs, soit germains, soit de race gallique. Les habitants des côtes du sud, qui communiquaient fréquemment avec le continent, sollicitèrent des secours étrangers ; une ou deux fois des troupes romaines, venues de la Gaule, combattirent pour les Bretons, et les aidèrent à réparer les grandes murailles construites par les empereurs Antonin et Sévère. Mais le temps arriva bientôt où les Romains eux-mêmes furent poussés hors de la Gaule par trois invasions de barbares, au midi, à l'est et au nord, et par l'insurrection nationale des contrées maritimes de l'ouest. Les légions se replièrent sur l'Italie, et dès lors il n'y eut plus pour les Bretons aucun secours à espérer de l'empire.

Dans ce temps, la dignité de chef suprême de toute la Bretagne se trouvait aux mains d'un homme appelé Guorteyrn, de race logrienne. Plusieurs fois il assembla autour de lui tous les chefs des tribus bretonnes, afin de prendre, de concert avec eux, des mesures pour la défense du pays contre les invasions septentrionales. Il régnait peu d'union dans ces conseils, et, soit à raison, soit à tort, Guorteyrn avait beaucoup d'ennemis, surtout parmi les habitants de l'ouest, qui rarement consentaient à approuver ce que proposait le Logrien. Celui-ci, en vertu de sa prééminence royale, d'après l'avis de plusieurs tribus, mais sans l'aveu des Cambriens, prit tout à coup la résolution d'introduire en Bretagne une population de soldats étrangers, qui, moyennant des subsides d'argent et des concessions de terres, feraient, au service des Bretons, la guerre contre les Pictes et les Scots. Vers l'époque où fut prise cette décision que les opposants traitaient de lâche, le hasard amena sur la côte de Bretagne trois vaisseaux de corsaires germains, commandés par deux frères appelés Henghist et Horsa ; ils abordèrent à l'orient du pays de Kent, sur la même pointe de terre où jadis avaient débarqué les légions romaines.

Il paraît que les hommes des trois navires venaient cette fois en Bretagne comme marchands, et non comme pirates. Ils étaient de la nation des Jutes ou Iutes, nation affiliée à une grande ligue de peuples répandus sur la côte marécageuse de l'Océan, au nord de l'Elbe, et s'intitulant tous du nom de Saxons, ou d'*hommes aux longs couteaux*. D'autres confédérations du même genre s'étaient déjà formées parmi les peuples teutoniques, soit pour mieux résister aux Romains, soit pour

prendre contre eux l'offensive avec plus d'avantage. L'on avait ainsi vu paraître successivement la ligue des Alamans ou *hommes par excellence*, et celle des Franks ou *rudes aux combats*. A leur arrivée sur la côte de Bretagne, les chefs saxons Henghist et Horsa reçurent du roi breton Guorteyrn un message et la proposition d'un enrôlement militaire pour eux et pour une armée de leur pays. Cette proposition n'avait rien d'étrange à leurs yeux, car la guerre était leur principale industrie. Ils promirent un corps de troupes considérable, en échange de la petite île de Thanet, formée sur le rivage de Kent, d'un côté par la mer et de l'autre par une rivière qui se sépare en deux bras.

Dix-sept navires amenèrent du nord la nouvelle colonie militaire, elle fit le partage de son île, et s'y organisa selon ses usages, sous le commandement des deux frères auteurs de l'entreprise. Elle recevait des Bretons, ses hôtes, toutes les choses nécessaires à la vie ; plusieurs fois elle combattit vaillamment et fidèlement pour eux, et leva contre les Pictes et les Scots son étendard où était peint un cheval blanc, sorte d'emblème qui répondait aux noms de ses deux chefs ; plusieurs fois des bandes de montagnards, fortes en nombre, mais mal armées de piques longues et fragiles, prirent la fuite devant les grandes haches qui étaient l'arme nationale de la confédération saxonne. Ces exploits excitèrent en Bretagne beaucoup de joie et d'amitié pour les Saxons. « Après avoir « défait nos ennemis, dit un ancien poëte, ils célébraient avec nous les « réjouissances de la victoire ; nous fêtions à l'envi leur bienvenue : mais « maudit soit le jour où nous les avons aimés ! maudits soient les lâches « dont Guorteyrn suivit le conseil ! »

En effet, la bonne intelligence ne fut pas de longue durée entre ceux qui faisaient la guerre et ceux pour qui la guerre se faisait ; les premiers demandèrent bientôt plus de terres, de vivres et d'argent qu'il n'en avait été stipulé, et menacèrent de se payer eux-mêmes par le pillage et l'usurpation, si l'on refusait de les satisfaire. Pour rendre ces menaces plus effectives, ils appelèrent à eux spontanément de nouvelles bandes d'aventuriers, soit de leur propre nation, soit des autres peuples de la ligue saxonne. L'émigration continuant toujours, les terres assignées par les Bretons cessèrent d'être suffisantes, les limites convenues furent dépassées, et bientôt s'ggloméra sur la côte du pays de Kent une nombreuse population germanique. Les indigènes, qui avaient besoin de son secours et qui la craignaient, traitaient avec elle de nation à nation. Il y eut, de part et d'autre, de fréquents messages et de nouvelles conventions conclues et aussitôt violées. Enfin les derniers liens se rompirent : les Saxons firent alliance avec les Pictes ; ils les invitèrent par des messages à descendre en armes vers le sud, et eux-mêmes, à la faveur de cette diversion, s'avancèrent de l'est à l'ouest dans l'intérieur de la Bretagne, chassant devant eux la population bretonne, ou l'obligeant à

se soumettre. Celle-ci ne leur ouvrit point facilement passage; une fois même elle les repoussa jusqu'à la mer et les contraignit de se rembarquer; mais ils revinrent plus acharnés et plus nombreux, conquirent l'étendue de plusieurs milles de pays sur la rive droite de la Tamise, et ne quittèrent plus leurs conquêtes. L'un des deux frères qui les commandaient fut tué en combattant; l'autre, de simple chef de guerre, devint roi d'une nation établie, et son territoire prit le nom de royaume des hommes de Kent, en langue saxonne, Kent-wara-rike.

Vingt-deux ans après le premier débarquement des Germains, un autre chef saxon, nommé Ælla, amena trois vaisseaux au midi du territoire de Kent, et, refoulant les Bretons vers le nord et vers l'ouest, il établit une seconde colonie qui reçut le nom de royaume des Saxons du sud. Dix-huit années après, un certain Kerdik, suivi de la plus puissante armée qui eût encore passé l'Océan pour chercher des terres en Bretagne, débarqua sur la côte méridionale, à l'ouest des Saxons du sud, et fonda un troisième royaume, sous le nom de Saxe occidentale. Les chefs qui succédèrent à Kerdik étendirent par degrés leur conquête jusqu'au voisinage de la Saverne : c'est là qu'était l'ancienne frontière de la population cambrienne; les envahisseurs ne trouvèrent pas cette population disposée à leur céder la place; elle soutint contre eux une lutte opiniâtre, pendant laquelle d'autres émigrés, débarquant sur la côte de l'est, s'emparèrent de la rive gauche de la Tamise et de la grande cité de Londin ou de Londres. Ils intitulèrent Saxe orientale le territoire où ils s'établirent. Toutes ces conquêtes se firent aux dépens du seul pays de Logrie et de la race des Bretons-Logriens, qui avait invité les Saxons à venir habiter chez elle.

Du moment que la ville de Londres fut prise, et que les côtes de la Logrie devinrent saxonnes, les rois et les chefs choisis pour tenir tête aux conquérants furent tous de race cambrienne. Tel était le fameux Arthur. Il vainquit les Saxons dans plusieurs batailles; mais, malgré les services qu'il rendait aux siens, il eut des ennemis parmi eux, comme en avait eu Guorteyrn. Le titre de roi lui fit tirer l'épée contre les Bretons presque aussi souvent que contre l'étranger, et il fut blessé à mort dans un combat livré à son propre neveu. On le transporta dans une île formée par des rivières près d'Afallach, aujourd'hui Glastonbury, au sud du golfe où se jette la Saverne. Il y mourut de ses blessures; mais, comme c'était le temps où les Saxons occidentaux envahirent ce territoire, dans le tumulte de l'invasion personne ne put dire exactement les circonstances de la mort d'Arthur, ni le lieu où il fut enseveli. Cette ignorance attira sur son nom une célébrité mystérieuse : il y avait déjà longtemps qu'il n'était plus, et on l'attendait encore; le besoin qu'on avait du grand chef de guerre qui savait vaincre les Germains nourrissait la vaine espérance de le voir reparaître un jour. Cette espérance

n'eut pas de fin ; et durant plusieurs siècles, la nation qui avait aimé Arthur ne se découragea point d'attendre sa guérison et son retour.

L'émigration des habitants des marais de l'Elbe et des îles qui les avoisinent inspira le désir d'émigrer de même à des peuples situés plus loin vers l'est, près des bords de la mer Baltique, et qu'on nommait alors Anghels ou Angles. Après quelques descentes et un premier essai d'établissement sur la côte orientale de la Bretagne, les guerriers de la nation des Angles se réunirent tous ou presque tous, pour une grande expédition navale, sous un chef nommé Ida, qu'ils saluèrent du titre de roi. Leurs soixante vaisseaux abordèrent près de l'embouchure de la Tyne. Afin de se rendre plus formidables aux habitants de ces contrées, ils firent alliance avec les Pictes, ennemis naturels des Bretons et toujours prêts à fondre sur eux du côté du nord. Les nouveaux conquérants germains, assurés par cette diversion, s'avancèrent rapidement de l'est à l'ouest, brûlant tout dans leur marche et frappant de terreur les indigènes qui donnaient au roi des Angles le nom sinistre de *Porte-flamme*.

Malgré ses dévastations et sa bravoure, Ida fut arrêté au pied des montagnes d'où descend la Tyne, par une population qui lui barra le passage, pendant que les habitants de la plaine capitulaient et se rendaient à lui. « Le Porte-flamme est venu, dit un poëte breton contem-
« porain ; il a crié d'une voix forte : Nous seront-ils livrés nos otages ;
« sont-ils prêts ? Owen répondit en tirant son épée : Ici on ne livre point
« d'otages ; il n'y en a pas, il n'y en aura jamais de prêts. Alors Urien,
« le chef du pays, s'écria : Hommes de ma tribu, réunis autour de moi,
« levons notre étendard sur la montagne et marchons contre les enva-
« hisseurs de la plaine, tournons nos lances vers la tête des guerriers,
« allons chercher le Porte-flamme au milieu de son armée, et tuons avec
« lui ses alliés. »

Cet Urien, chef du pays de Reghed, aujourd'hui nommé Cumberland, remporta sur les Angles plusieurs victoires où brillèrent, à côté de lui, ses fils, dont Owen était le plus brave. Élu généralissime par toutes les tribus bretonnes du nord-ouest, il soutint, durant plus de vingt ans, une lutte opiniâtre contre les envahisseurs étrangers, arrêta leurs progrès, et, prenant contre eux l'offensive, les repoussa jusqu'au rivage de la mer. Mais sa mort, causée par un crime, fit tomber tout d'un coup le succès de la cause bretonne ; l'union des tribus se rompit, et les étrangers reconquirent le terrain qu'ils avaient perdu. Bientôt de plus grands malheurs survinrent, et une terrible défaite, où périrent le fils d'Urien et l'élite des guerriers bretons, rendit les Angles maîtres de tout le pays au nord de la Tweed jusqu'aux frontières des Pictes et des Scots.

Il y avait près de l'embouchure de la Clyde, sur le rempart élevé par les Romains entre ce fleuve et le détroit du Forth, un ancien château

garni de tours, le reste le plus considérable de cette ligne de postes fortifiés ; on le nommait la forteresse de Caltraeth. C'était pour les Bretons un point stratégique d'une grande importance, car de là ils pouvaient tenir en échec leurs ennemis des deux races, les Angles au sud et les populations galliques au nord. Ils résolurent d'y concentrer leurs principales forces. Les clans des montagnes de Reghed, des bords du golfe de Solway, du val de la Clyde et de la rive gauche du Forth se rendirent en armes à Caltraeth et s'établirent dans la forteresse, ou, autour d'elle, sur la ligne du retanchement romain. C'est là qu'au milieu des réjouissances d'une fête nationale, où plusieurs jours se passaient d'ordinaire en festins et en scènes d'ivresse, ils furent assaillis à l'improviste par une armée d'Angles, de Pictes, de Scots, et, chose triste à dire, de Bretons devenus vassaux des Angles. Le combat fut atroce et continué durant sept jours au dehors, puis au dedans de la forteresse, dont tous les défenseurs moururent à leur poste. Trois cent soixante-trois chefs, portant le collier d'or, marque du haut commandement chez les Bretons, avaient pris avec leurs hommes le chemin de Caltraeth ; il n'en revint que trois, parmi lesquels était Aneurin, l'un des bardes les plus célèbres. Il fit sur ce grand désastre de sa nation un poëme qui s'est conservé jusqu'à nous.

Après cette victoire, qui réduisit tous les clans bretons du nord-est à l'état de sujets tributaires, la domination des Angles, s'étendant jusqu'aux rives du Forth et de la Clyde, eut pour limites, avec les montagnes de l'ouest, ces deux fleuves et le cours de l'Humber. Le territoire envahi ne reçut point de la conquête un nouveau nom ; les Angles conservèrent les anciennes dénominations géographiques, et s'en servirent pour distinguer politiquement leurs principales colonies. Il y eut deux royaumes fondés entre le Forth et l'Humber, dont l'un continua d'être appelé, comme dans les temps bretons, pays de Bryneich ou Bernicie, et l'autre pays de Deïfr ou Deïre ; plus tard, lorsqu'ils furent réunis, on les appela collectivement pays au nord de l'Humber. Le nom de royaume ou pays des Angles ne fut donné qu'à un territoire moins vaste et plus méridional, où des hommes de cette nation, avant son émigration en masse, avaient fondé une colonie peu nombreuse, mais capable de se maintenir contre les indigènes, grâce à l'alliance des Saxons orientaux au nord desquels elle habitait.

L'ancienne population des Coraniens, établie depuis des siècles au sud de l'Humber et qu'un si long séjour parmi les Bretons n'avait pu réconcilier avec eux, se joignit volontairement aux envahisseurs anglo-saxons comme elle s'était jointe autrefois aux Romains. Dans son alliance avec les conquérants, son nom de peuple disparut de la contrée qu'elle occupait ; mais le nom de ses alliés ne l'y remplaça point : tous les deux se perdirent, et le pays situé entre l'Humber et l'Ouse fut dès lors appelé

pays de Merk, ou Mercie, à cause de la nature du sol, en grande partie marécageux. Ce furent des Angles descendus des territoires de Deïre et de Bernicie, ou venus de la côte orientale, qui fondèrent, sous ce nom, le huitième et dernier royaume germanique en Bretagne. Les limites du peuple de Mercie, mélangé de Coraniens et d'Angles, ne furent point fixées dès le premier jour; ce peuple s'agrandit progressivement vers l'ouest aux dépens des Bretons encore libres, et vers le sud aux dépens des Saxons eux-mêmes, auxquels il ne se sentait point lié par la communauté d'origine d'une manière aussi étroite que les conquérants du sud l'étaient entre eux.

De ces huit royaumes, fondés en Bretagne dans l'espace de cent trente et un ans, par la conquête des Saxons et des Angles, aucun n'avait de territoire sur le bord de la mer de l'ouest, excepté celui des Saxons occidentaux, qui pourtant ne s'étendait point au nord du golfe où se jette la Saverne. Les côtes de l'occident, presque dans toute leur longueur, depuis l'embouchure de la Clyde jusqu'à la pointe de Cornouailles, demeuraient au pouvoir de la race indigène et surtout des Bretons-Cambriens. La forme irrégulière de ces côtes séparait de la masse de population encore libre, les tribus qui habitaient vers le midi, au delà du golfe de la Saverne, et vers le nord, au delà du golfe de Solway; mais entre ces deux points opposés se trouvait un long espace de terre compacte, quoique plus ou moins resserré, selon le degré de projection des côtes dans l'Océan. Ce territoire montagneux et peu fertile, aujourd'hui nommé le pays de Galles, était l'habitation des Cambriens; ils y offraient un asile sûr, mais pauvre, aux émigrés de tous les coins de la Bretagne, aux hommes qui aimaient mieux, disent d'anciens historiens, souffrir et vivre indépendants, qu'habiter une belle contrée sous la servitude étrangère. D'autres traversèrent l'Océan pour aller retrouver en Gaule un pays que leurs aïeux avaient peuplé en même temps que la Bretagne, et où vivaient encore des hommes issus de leur race et parlant leur langage.

De nombreux vaisseaux de fugitifs bretons abordèrent successivement à la pointe occidentale de l'Armorique, dans les cantons qui, sous les Romains et même avant eux, avaient été appelés territoires des Osismiens, des Curiosolites et des Vénètes. D'accord avec les anciens habitants, qui reconnaissaient en eux des frères d'origine, les nouveaux venus se répandirent sur toute la côte septentrionale, jusqu'à la rivière de Rance, et vers le sud-est jusqu'au cours inférieur de la Vilaine. Ils fondèrent sur cette péninsule un État séparé dont les limites varièrent souvent et en dehors duquel restèrent, jusqu'au milieu du IXe siècle, les cités de Rennes et de Nantes. L'accroissement de population de ce coin de terre occidental, le grand nombre d'hommes de race et de langue celtiques, qui s'y trouvèrent ainsi agglomérés, le préservèrent de l'inva-

sion du langage romain, qui, sous des formes plus ou moins corrompues, gagnait peu à peu toute la Gaule. Le nom de Bretagne fut attaché à ces côtes, et en fit disparaître les noms divers des populations indigènes, pendant que l'île qui depuis tant de siècles avait porté ce nom le perdait elle-même, et, prenant le nom de ses conquérants, commençait à être appelée. terre des Saxons et des Angles, ou, en un seul mot, Angleterre.

Dans le temps où les hommes de Bretagne, fuyant devant les Anglo-Saxons, s'établissaient sur la pointe de terre qu'on appelait la corne de Gaule, des Saxons expatriés de la Germanie venaient fixer leur demeure sur une autre pointe plus septentrionale de la côte des Gaules, aux environs de la ville dont l'ancien nom s'est changé en celui de Bayeux. Dans le même temps aussi, la ligue germanique, dont les membres prenaient, depuis deux siècles, le nom de Franks, c'est-à-dire *intrépides*, descendait, en plusieurs bans, des bouches du Rhin et de la Meuse, sur les terres centrales de la Gaule. Deux autres nations, de race teutonique, avaient déjà envahi complétement et habitaient à demeure fixe toutes les provinces du sud, entre la Loire et les deux mers. Les Goths occidentaux ou Visigoths occupaient le pays situé à l'ouest du Rhône; les Burgondes tenaient la contrée de l'est. L'établissement de ces deux peuples barbares ne s'était pas fait sans violence; ils avaient usurpé une portion des biens de chaque famille opulente: mais l'amour du repos et un certain esprit de justice, qui les distinguait entre tous les Germains, avaient promptement adouci leurs mœurs; ils se rapprochaient des vaincus, que leurs lois traitaient avec impartialité, et devenaient par degrés pour eux de simples voisins et des amis. Les Goths principalement se laissaient gagner aux mœurs romaines, qui alors étaient celles des habitants civilisés de la Gaule; leurs lois étaient, en grande partie, de purs extraits du code impérial; ils se faisaient gloire des arts, et affectaient la politesse de Rome.

Les Franks, au contraire, remplissaient le nord des Gaules de terreur et de ravages: étrangers aux mœurs et aux arts des cités et des colonies romaines, ils les dévastaient avec indifférence et même avec une sorte de plaisir. Comme ils étaient païens, aucune sympathie religieuse ne tempérait leur humeur sauvage. N'épargnant la vie d'aucun homme, disent les vieux historiens, pillant les églises et les maisons des villes et des campagnes, ils s'avançaient graduellement vers le midi pour envahir toute l'étendue de la Gaule; tandis que les Goths et les Burgondes, poussés par une ambition pareille, mais avec des formes moins barbares, quelquefois d'accord, souvent en guerre, cherchaient à faire des progrès dans la direction opposée. Dans l'état de faiblesse où se trouvaient les provinces centrales, encore unies, mais seulement de nom, à l'empire romain, il semblait que les habitants de ces provinces, incapables de

résister aux peuples conquérants qui les pressaient de trois côtés, voudraient capituler avec le moins féroce, et que bientôt la Gaule entière se soumettrait, soit aux Goths, soit aux Burgondes, ou se partagerait entre eux pour échapper aux mains des Franks. Il y avait là de meilleures chances pour la civilisation menacée; mais quelque chose de plus puissant alors que l'intérêt politique, la foi religieuse, entraîna les esprits dans une tout autre voie.

Les Goths et les Burgondes étaient chrétiens, mais hérétiques, et de l'hérésie la plus hostile aux dogmes de la foi orthodoxe, l'arianisme. Depuis le règne de Théodose, qui avait rétabli en Orient et raffermi en Occident cette foi combattue par une succession d'empereurs ariens, les lois de l'empire eurent constamment et principalement pour but le maintien exclusif de la religion catholique, telle que la ville de Rome la professait. Au v[e] siècle, dans toutes les provinces conservées ou perdues par la puissance impériale, le nom de Romains et le nom de Catholiques répondaient à une même idée, à l'idée de sujets actuels ou d'anciens sujets de l'empire. Les habitants de la Gaule en particulier se tenaient fermement attachés à l'orthodoxie, comme au dernier reste ou au souvenir de la grande nationalité qui s'évanouissait pour eux; c'était un héritage qu'ils voulaient garder intact, quelle que fût leur nouvelle destinée. L'esprit du peuple se trouvait soutenu dans cette volonté par l'action d'une grande force morale, d'un pouvoir à la fois religieux et civil, celui des évêques qui s'élevait graduellement à mesure que faiblissait ou tombait devant l'invasion barbare la puissance des magistrats impériaux. Arbitres dans toutes les causes, conseillers de tous les pouvoirs qui restaient debout, chefs du gouvernement municipal, ou d'une manière directe ou par l'importance de leur crédit, et joignant à l'autorité du haut sacerdoce chrétien celle que donne l'élection populaire, les évêques étaient les représentants des cités gallo-romaines dans leurs négociations, soit avec l'empire qui s'éloignait d'elles, soit avec les conquérants germains. C'est à eux que, dans cette crise, pleine de périls et d'anxiétés, devait appartenir, non en ce qui dépendait du sort des armes, mais au moins pour la part faite à l'action et à l'habileté politiques, l'influence décisive sur le cours des événements.

D'un bout à l'autre du territoire occupé, ou menacé de l'être, par les Goths, les Franks et les Burgondes, il y eut, entre les membres de l'épiscopat gaulois, une complète unanimité sur le degré d'aversion ou de bienveillance que méritait et qu'obtiendrait de leur part chacun des trois peuples conquérants. Ce qu'ils détestèrent par-dessus tout, ce qu'ils résolurent de repousser, de combattre, de détruire s'ils le pouvaient, ce fut la domination des puissances ariennes. Celle des Goths, après un commencement de bon augure, s'était rendue odieuse par des accès de

fanatisme persécuteur ; celle des Burgondes, généralement tolérante, portait en quelque sorte la peine des violences commises par les Goths, et, dans ses moments de plus grande douceur, elle était suspecte pour l'avenir à la conscience de ses sujets et de ses voisins orthodoxes. Il y avait peu d'espérance de conversion à l'égard des rois de ces deux peuples, volontairement et sciemment séparés de la communion romaine ; il y en avait davantage pour les chefs des Franks, encore soumis aux croyances de leur paganisme national, mais qui, de païens, pouvaient aisément devenir catholiques. Une telle prévision était hardie, mais elle s'offrait comme possible, et de là vint cette chose étrange que le cœur des évêques gallo-romains, hommes de civilisation autant que de foi, se tourna vers le plus barbare des trois peuples germaniques, et que, selon les paroles d'un narrateur, évêque aussi et presque contemporain, tous souhaitèrent le règne des Franks avec un désir d'amour.

La portion du territoire gaulois envahie par les tribus frankes s'étendait alors du Rhin à la Somme, et la tribu dominante, parmi les Franks, était celle des Merowings ou enfants de Merowig, ainsi appelés du nom d'un de leurs anciens chefs, renommé pour ses hauts faits et vénéré de tous comme un aïeul commun. A la tête des enfants de Merowig se trouvait un jeune homme appelé Chlodowig, qui joignait à l'ardeur belliqueuse de ses devanciers plus de réflexion et d'habileté. Les évêques de la partie des Gaules non encore détachée de l'empire, par précaution pour l'avenir, et par suite de leur haine contre les dominateurs ariens, entrèrent en relation avec ce voisin redoutable. Ils lui adressèrent des messages remplis d'expressions flatteuses ; plusieurs d'entre eux le visitèrent à sa demeure royale ou dans ses campements. Le roi des Franks se montra d'abord peu sensible à leurs avances ; même après qu'il eut passé la Somme et que sa victoire sur le dernier des gouverneurs impériaux l'eut rendu maître de Soissons et des rives de l'Aisne et de la Marne, il continua de dévaster les églises et d'en piller les trésors. Mais un vase précieux, enlevé par les Franks dans la basilique de Reims, mit ce chef barbare en relation d'intérêts, et bientôt d'amitié, avec un prélat plus habile ou plus heureux que les autres.

Sous les auspices de Remigius ou saint Remi, évêque de Reims, les événements parurent concourir d'eux-mêmes au grand plan du haut clergé gaulois. D'abord, par un hasard trop heureux pour qu'il n'ait pas été préparé, le roi païen épousa la seule femme chrétienne orthodoxe qu'il y eût alors parmi les princes teutoniques ; et l'amour de cette femme fidèle, comme s'expriment les vieux chroniqueurs, empruntant le langage d'un apôtre, attira vers la foi le cœur du mari infidèle. Dans une bataille livrée à des peuples germains qui voulaient suivre les Franks sur la terre des Gaules et en conquérir aussi leur part, Chlodowig, dont les soldats pliaient, invoqua le Dieu de Chlothilde (c'était le

nom de son épouse), et promit de croire en lui, s'il était vainqueur : il le fut et tint sa parole.

L'exemple du chef, les présents de Chlothilde, des motifs de conscience et l'attrait de la nouveauté, amenèrent la conversion d'un nombre de guerriers franks que les historiens portent à trois mille. La cérémonie eut lieu à Reims; et tout ce que les arts des Romains, qui bientôt devaient périr en Gaule après avoir été usés par les barbares, fournissaient encore de brillant, fut déployé avec profusion pour orner ce triomphe de la foi catholique. Le parvis de l'église était décoré de tapisseries et de guirlandes; des voiles de diverses couleurs affaiblissaient l'éclat du jour; les parfums les plus exquis brûlaient en abondance dans des vases d'or et d'argent. L'évêque de Reims marcha au baptistère en habits pontificaux, tenant par la main le roi frank qui allait être son fils spirituel : «Patron, lui disait celui-ci, émerveillé de tant de pompe, « n'est-ce pas là ce royaume du ciel où tu as promis de me conduire? »

Des courriers portèrent rapidement à Rome la nouvelle du baptême du roi des Franks, et Anastase, élu évêque de la ville qui se donnait le nom d'éternelle, s'empressa d'écrire à ce roi une lettre de félicitation, l'appelant son glorieux fils et l'invitant à être pour l'Église une colonne de fer. Du moment que le roi Chlodowig fut déclaré l'appui et le soldat de l'Église catholique, sa conquête s'agrandit en Gaule, presque sans effusion de sang. Toutes les villes du nord-ouest et du centre, jusqu'à la Loire, limite du royaume des Visigoths, et jusqu'au territoire des émigrés bretons, ouvrirent leurs portes à ses soldats. Les corps de troupe qui stationnaient dans ces villes passèrent au service du roi germain, et gardèrent, au milieu de ses guerriers vêtus de peaux, les armes et les enseignes romaines. Bientôt, poussé par l'esprit de conquête joint à la haine religieuse, le nouveau converti se mit en marche avec une nombreuse armée vers le territoire des Burgondes.

Les Burgondes étaient ariens, c'est-à-dire qu'ils ne croyaient pas que la seconde personne de la Trinité fût de même substance que la première, hérésie légère en apparence, mais qui logiquement conduisait à nier les fondements du christianisme, l'incarnation, la rédemption et le péché originel. Sauf quelques actes rares et isolés de fanatisme populaire, la nation et ses chefs laissaient en pleine liberté de doctrine et de culte les évêques, les prêtres et les habitants des villes soumises à leur puissance. Mais les évêques romains, peu satisfaits d'une simple tolérance, et absolus dans le dogme de l'unité de foi et d'église, appelaient de leurs vœux l'invasion des Franks, ou se prévalaient de la terreur de cette invasion pour persuader au roi des Burgondes d'embrasser la croyance orthodoxe. Ce roi, nommé Gondebald, quoique barbare et maître, leur résistait avec une grande douceur. Il opposait à leurs arguments de haute théologie l'expression naïve et inculte d'une sorte de ra-

tionalisme : « Est-ce que je ne professe pas la loi de Dieu? leur disait-il; « parce que je ne veux pas trois dieux, vous dites que je ne professe pas « la loi de Dieu. » Et quand ils insistaient, en prouvant par le texte des livres saints la vérité de la foi catholique, il répondait : « Si votre foi « est la vraie, pourquoi vos évêques n'empêchent-ils pas le roi des Franks, « qui m'a déclaré la guerre, de s'allier à mes ennemis pour me dé- « truire ? »

L'entrée des Franks sur les terres des Burgondes suivit de près cette question qui ne pouvait avoir de réponse : ils signalèrent leur passage par le meurtre et l'incendie; ils arrachèrent les vignes et les arbres à fruits, pillèrent les couvents, enlevèrent les vases sacrés et portèrent la dévastation dans les villes de la Saône et du Rhône. Après une bataille sanglante, où les Burgondes furent défaits, le roi Gondebald, réduit à l'extrémité, se soumit aux vainqueurs, qui lui imposèrent le tribut et retournèrent au nord de la Loire avec un immense butin. Six ans après cette expédition commença la guerre contre les Visigoths, qui eut de même le double caractère d'invasion barbare et de guerre de religion.

Chlodowig assembla ses guerriers dans un vaste champ, et leur dit : « Il me déplaît que ces Goths, qui sont ariens, occupent la meilleure « partie des Gaules; allons sur eux avec l'aide de Dieu, et chassons-les; « soumettons leur terre à notre pouvoir : nous ferons bien, car elle est « très-bonne. » La proposition plut aux Franks, qui l'approuvèrent et, pleins de joie, se mirent en marche vers la bonne terre du Midi. Il y avait déjà longtemps que, dans les provinces gauloises qui formaient le royaume des Visigoths, le haut clergé s'était rendu suspect de connivence avec l'ambition des tribus frankes. Dans l'année même du baptême de Chlodowig, Volusianus, évêque de Tours, et six ans après, son successeur Verus, compromis tous les deux par des intrigues en faveur de cette cause, avaient été privés de leurs siéges et envoyés en exil. Quand la guerre commença, l'évêque de Rhodez, Quintanius, venait d'être convaincu de pareilles manœuvres; et, menacé de mort dans sa ville épiscopale, il s'était sauvé par la fuite. Ces faits, plus nombreux sans doute qu'on ne les trouve dans les historiens de l'époque, montrent quelle ardente sympathie jointe à un concours actif, attendait l'armée d'invasion dans sa marche au delà de la Loire, sur Poitiers, Toulouse et Bordeaux.

A dix milles de Poitiers, sur les bords du Clain, se livra une bataille décisive où les Goths furent vaincus et où leur roi Alarik fut tué. Peu de villes résistèrent à l'invasion; la plupart étaient livrées par leurs habitants; ceux dont la domination arienne avait blessé ou inquiété la conscience, travaillaient à sa ruine avec une sorte de fanatisme, tout entiers à la passion de changer de maîtres. Sans chefs et désunis après la perte de leur roi, les Goths ne purent tenir la campagne: ils abandonnèrent leurs provinces du nord et de l'ouest, et, se cantonnant sur les

bords de la Méditerranée, ils gardèrent la Septimanie annexée à l'Espagne désormais le corps de leur royaume. Les bandes victorieuses marchèrent jusqu'à l'Aude et jusqu'au pied des Pyrénées, pillant les villes, dévastant les campagnes, et emmenant les habitants en esclavage à la suite de leurs chariots. Si des consignes, données par le roi Chlodowig, préservèrent de tout ravage quelques églises et quelques monastères fameux, les autres ne furent pas épargnés. Il y eut de saints personnages menacés ou frappés de l'épée, et des prêtres emmenés en servitude. Le clergé, qui avait souhaité la venue des Franks, éprouva ce qu'était leur christianisme ; le peuple, ce qu'ils avaient de sens moral, de culture et d'humanité. De cette épreuve continuée après la conquête sous les formes d'un gouvernement nouveau, sortit plus tard la grande réaction, qui, séparant la Gaule en deux parts diverses d'esprit et de mœurs, souleva dans le Midi, encore imbu de civilisation romaine, une lutte nationale contre la barbarie du Nord.

Telle était la domination redoutable qui, s'étendant du Rhin aux Pyrénées, parvint à cerner de toutes parts le coin de terre occidental où s'étaient réfugiés les Bretons. Des gouverneurs franks s'établirent dans les villes de Nantes et de Rennes. Ces villes payèrent le tribut au roi des Franks ; mais les Bretons refusèrent de le payer, et seuls ils osèrent tenter de soustraire leur petite contrée au destin de la Gaule entière. Dans cette entreprise pleine de hasards, ils réussirent à force de courage et de volonté. Ils soutinrent une lutte constante et acharnée contre les successeurs de Chlodowig et contre la puissance encore plus grande des rois dont la dynastie remplaça la race mérovingienne. Tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, ils maintinrent durant quatre siècles leur existence nationale, sinon leur indépendance pleine et entière ; et après ces quatre siècles, devenus conquérants eux-mêmes à l'égard des Franks, ils passèrent leurs anciennes limites, et, ajoutant à la Bretagne primitive les pays de Rennes et de Nantes, ils formèrent le vaste territoire qui jusqu'à nos jours a porté ce nom.

Les Bretons, dont le christianisme remontait jusqu'à une époque voisine du temps des apôtres, étaient venus en Gaule accompagnés de prêtres et de moines qui devinrent des missionnaires pour la contrée maritime où ils fixèrent leur demeure. Ces hommes pieux et instruits épurèrent la foi, encore imparfaite, des anciens habitants du pays, ils portèrent même leurs prédications sur les territoires voisins ; et, comme ils étaient doués d'un grand zèle et d'une parole sympathique, ils furent partout bien accueillis. Les citoyens de Rennes choisirent pour évêque un émigré breton, et les Bretons, se créant une église modelée sur celle de leurs ancêtres, instituèrent des siéges épiscopaux dans plusieurs villes de leur nouvelle patrie où il n'y en avait jamais eu. Ils firent cet établissement religieux, comme ils avaient constitué leur gouvernement

civil, sans demander permission ni conseil à aucun pouvoir étranger.

Lorsque la domination franke eut atteint ses limites dans la Gaule occidentale, l'église bretonne, déjà distincte des églises voisines par sa discipline particulière, s'en sépara plus que jamais; ses évêques ne se rendirent point aux conciles des Gaules, convoqués par les rescrits des rois franks. Ils maintinrent pour leur pays l'indépendance religieuse qui devait être l'une des garanties de son indépendance politique. En même temps, le métropolitain de Tours, chef spirituel de tout le territoire que les Romains avaient appelé troisième province lyonnaise, sommait le clergé de la Petite-Bretagne, comme établi sur son diocèse, de reconnaître sa suprématie et de recevoir ses commandements. Les Bretons ne crurent point que la circonscription impériale des territoires gaulois leur imposât aucune obligation de soumettre à l'autorité d'un étranger leur église nationale, par eux transplantée d'outre-mer. Suivant leurs idées et leur esprit de patriotisme exclusif, la prétention de l'archevêque de Tours étant pour eux sans nulle valeur, ils n'en tinrent pas le moindre compte. Le prélat gaulois, dans son synode, les déclara excommuniés, et ils ne s'émurent pas davantage. Ils continuèrent de régler sans lui toute l'administration de leur église, d'établir des évêchés, de faire des évêques et de donner à l'un d'entre eux le pouvoir et le titre d'archevêque.

C'est ainsi que le siége métropolitain de Dol fut érigé en opposition à la métropole de Tours, et que, dans l'intérêt de sa nationalité, la Bretagne armoricaine soutint contre l'Église des Gaules une lutte d'indépendance qui ne fut, pour ainsi dire, qu'une des faces de la grande lutte soutenue par elle contre les souverains de ce pays. Un double caractère de personnalité nationale, de répugnance au joug étranger, civile d'une part et religieuse de l'autre, est le trait saillant de son histoire. Sous ce rapport, la destinée que se firent les Bretons réfugiés en Gaule eut quelque chose de conforme à l'énergie de résistance patriotique déployée durant des siècles par les Bretons demeurés dans l'île, au milieu de toutes les angoisses d'une nation vaincue défendant pied à pied les restes de son territoire envahi.

Les conquérants de l'île de Bretagne joignaient aux fureurs de la barbarie germanique celles d'un paganisme jaloux. A mesure que leur domination s'étendit en avançant de l'est à l'ouest, ses progrès furent marqués par la ruine de tout ce qu'avaient fondé autrefois la civilisation romaine et, après elle, le culte chrétien. Les villes étaient dévastées, les églises détruites, les évêques et les prêtres mis à mort, pendant que les populations subissaient le joug de l'ennemi païen et qu'un reste de braves se retirait vers les montagnes du pays de Galles. Des trois métropoles de provinces qui, sous les Romains, étaient en même temps les trois siéges archiépiscopaux de la Bretagne, deux, Londres et York,

tombèrent au pouvoir des Anglo-Saxons ; la troisième seule, Kaerléon sur l'Usc, resta bretonne. Cette ville, où une légion, la Seconde Auguste, séjournait en permanence, avait été ornée par les empereurs d'édifices considérables. Soustraite à l'invasion saxonne avec le territoire cambrien, chef-lieu d'une province devenue pour les Bretons toute la patrie, elle fut désormais leur capitale vénérée par eux et qu'ils nommaient avec orgueil ; c'est là que leurs traditions romanesques ont placé les grandeurs et les magnificences de la cour du roi Arthur. Historiquement, Kaerléon, la ville des légions, devint, au VIe siècle, le séjour du gouvernement indigène et le centre d'une nouvelle église de Bretagne, formée ou accrue des débris que l'ancienne avait laissés dans sa chute. Pour les Bretons restés libres, le siége épiscopal de cette ville, le dernier subsistant des trois siéges métropolitains, fut la suprême autorité religieuse, et l'idée de son indépendance se lia dès lors à l'idée même de leur nationalité.

Depuis le temps où la Bretagne, séparée de l'empire et attaquée par les Pictes et les Scots, reçut des Romains un dernier secours, surtout depuis l'invasion saxonne, les Bretons assiégés dans leur île avaient perdu l'habitude et en grande partie les moyens de communiquer au dehors ; leurs relations avec le continent devinrent de plus en plus rares, et ils cessèrent bientôt d'en avoir avec Rome, soit pour des intérêts politiques, soit pour les choses de la religion. La barbarie païenne, qui s'emparait graduellement de leurs côtes à l'est et au midi, élevait une barrière impénétrable pour les étrangers non moins que pour eux. Dans cet isolement, refoulés sur eux-mêmes et absorbés dans leur lutte à mort contre les envahisseurs du pays, ils s'attachèrent plus étroitement que jamais aux mœurs de leurs ancêtres et à leurs coutumes héréditaires, comme au principe de leur vie nationale, comme à la force qui un jour devait leur donner la victoire et leur rendre la liberté.

Ce qu'ils tenaient du caractère et de l'esprit des races celtiques se raviva chez eux aux dépens de ce qu'ils avaient reçu, pour leur part, de cet esprit général, de cette conformité d'usages que l'unité romaine tendait à introduire non-seulement dans l'ordre civil, mais encore dans l'ordre ecclésiastique. Ils embrassèrent avec prédilection, d'un côté le vieux fonds indigène de leurs habitudes sociales, de l'autre ce qu'il y avait de particulier dans la discipline de leur Église. Leur christianisme, entouré de formes locales provenant d'usages nationaux, se mêlait d'une manière intime à leur vie de passion, de lutte et d'espérance politiques, et la haine de religion était pour eux un mobile de patriotisme.

Il semble en effet que, décidés à n'avoir aucune paix avec les ennemis de leur race et les conquérants de leur sol natal, les Bretons aient aimé que ces conquérants fussent païens pour les détester davantage, et pouvoir être, dans le mal qu'ils leur feraient, sans scrupule et sans remords.

L'idée de travailler à convertir les Anglo-Saxons au christianisme, impliquant celle d'absoudre leur conquête et de reconnaître leur droit de possession sur la meilleure part du sol, ne pouvait s'offrir et ne s'offrit pas aux indigènes dépossédés. Leur patriotisme sauvage et nourri d'amertume autant que de résolution leur faisait sentir par instinct qu'ils agiraient contre eux-mêmes en touchant à la barrière d'aversion mortelle qui les séparait de leurs ennemis. Ce ne fut pas du sein de la Bretagne subjuguée, ce fut d'ailleurs que sortit, vers la fin du VIe siècle, le noble projet de faire entrer dans la société chrétienne les Germains dominateurs du pays.

Dans ce temps, la ville de Rome, grande par les souvenirs de sa puissance et parce qu'elle se nommait le siége de saint Pierre, avait pour évêque un homme de race sénatoriale, en qui la tendresse d'âme et le zèle de la foi chrétienne se mêlaient à l'esprit d'action et à l'habileté politique du vieux patriciat romain. Grégoire, fils de Gordien, de la riche et illustre famille des Anicius, renonça jeune à son immense fortune et aux plus hautes dignités pour embrasser l'état monastique. Il paraît que dans cette nouvelle vie, l'instinct de sa nature active le portait en imagination vers des pèlerinages lointains et des entreprises périlleuses, telles que la conversion des tribus encore païennes dont la présence, au delà des Franks ou parmi eux, à l'extrémité du territoire enlevé à l'empire, avait rendu plus étroites les limites du monde chrétien. Sa pensée, qui peut-être aimait à errer au nord de la Gaule et aux confins occidentaux de la Germanie, fut, par un incident fortuit, attirée sur la Bretagne anglo-saxonne et s'y fixa de manière à ne pouvoir plus s'en détacher.

Un jour que le moine patricien traversait le marché de Rome, il vit parmi les choses exposées en vente de jeunes esclaves étrangers, dont les cheveux blonds de la nuance la plus claire, la blancheur et la beauté le frappèrent vivement. Touché d'admiration et d'intérêt, il demanda au marchand d'esclaves de quel pays ces enfants avaient été amenés. « C'est, répondit celui-ci, de l'île de Bretagne, où les hommes ont le « teint aussi blanc et les cheveux de la même couleur. — Sont-ils chré« tiens, reprit Grégoire, ou encore enveloppés dans les erreurs du pa« ganisme? » A la réponse du marchand : « Ils sont païens, » Grégoire s'écria : « Quel malheur que de si charmants visages soient sous la main « du prince des ténèbres, que de si beaux fronts couvrent une âme en« core vide de la grâce de Dieu! » S'adressant une troisième fois à son interlocuteur, il le pria de nommer la nation à laquelle les jeunes esclaves appartenaient. Le marchand répondit : « Ils sont de la nation des « Angles. » Et Grégoire, jouant sur ce nom, répliqua : « Des anges, très« bien dit, car puisqu'ils ont une figure angélique, c'est chose conve« nable qu'ils puissent devenir un jour concitoyens des anges dans le

« ciel. » Cette impression de vive sympathie et les idées d'apostolat chrétien qui en avaient été la suite accompagnèrent le descendant des Anicius à son retour au monastère qu'il avait fondé sur le mont Aventin, dans le palais même de ses ancêtres. Usant de tout son crédit auprès du pape Benoît I[er], Grégoire l'invita instamment à envoyer des missionnaires chargés de prêcher l'Évangile aux païens de l'île de Bretagne, et il demanda pour lui-même la grâce de faire partie de cette mission. Benoît I[er] y consentit et le départ eut lieu. Mais les citoyens de Rome regrettaient l'absence de Grégoire qu'ils vénéraient et que déjà peut-être ils destinaient à la dignité pontificale ; peu de jours après, le peuple en troupe fit sur le passage du pape des démonstrations de mécontentement, et le pape effrayé rappela Grégoire dont le retour mit fin au projet de mission en Bretagne.

Devenu chef de l'Église romaine, Grégoire songea de nouveau à l'entreprise qui avait été le plus cher de ses rêves. Il confia la tâche d'aller outre-mer évangéliser les Anglo Saxons à quarante religieux de son monastère du mont Aventin, et il mit à leur tête, avec des pouvoirs spéciaux, Augustin, prieur de ce monastère. Le chef de la mission était désigné d'avance comme évêque de l'Angleterre et autorisé à se faire consacrer sous ce titre, s'il était reçu dans le pays. Ses compagnons le suivirent au delà des Alpes, jusqu'à la ville d'Aix en Provence ; mais, arrivés à ce point, ils s'effrayèrent des périls et des difficultés de l'œuvre dont on les chargeait et voulurent retourner sur leurs pas. Augustin repartit seul, pour aller demander, au nom de tous, au pape Grégoire, la grâce d'être exemptés de ce voyage dangereux, dont l'issue, disait-il, n'était rien moins que certaine, chez un peuple d'une langue inconnue. Mais le pape n'y consentit pas. « Il est trop tard pour reculer, répondit-« il ; vous devez accomplir votre entreprise sans écouter les propos des « médisants ; moi-même je voudrais de tout mon cœur travailler avec « vous à cette bonne œuvre. »

Le commandement ainsi renouvelé avec une fermeté douce ranima le zèle des missionnaires. Fondateur du couvent où ils étaient nourris, Grégoire avait été leur abbé avant d'être pour eux l'évêque de Rome ; ils lui devaient à plus d'un titre l'obéissance filiale, ils obéirent donc et reprirent leur chemin vers le nord. Ils allèrent d'abord à Châlons, où résidait Theoderik, fils de Hildebert, roi d'une moitié de la portion orientale du pays conquis par les Franks. Ensuite ils se rendirent à Metz, où régnait, sur l'autre moitié, Theodebert, aussi fils de Hildebert. Ils présentèrent à ces deux rois des lettres du pape Grégoire, faites pour exciter leur bienveillance d'une part en intéressant leur foi religieuse, et de l'autre en flattant leur vanité. Grégoire savait que les Franks étaient en guerre avec les Saxons de la Germanie, leurs voisins du côté du nord, et, partant de ce fait, il n'hésitait pas à qualifier du

nom de sujets des Franks les Anglo-Saxons d'outre-mer que ces moines allaient convertir. « J'ai présumé, écrivait-il aux deux fils de Hildebert, « que vous deviez souhaiter avec ardeur la conversion de vos sujets à la « foi dans laquelle vous êtes, vous, leurs seigneurs et leurs rois, et j'ai « fait partir Augustin, le porteur des présentes, avec d'autres serviteurs « de Dieu, pour y travailler sous la protection de votre puissance. »

La mission remit aussi une lettre à la reine Brunehilde, aïeule des deux jeunes rois, femme d'une grande ambition et d'une rare habileté, qui, sous le nom de ses deux petits-fils, gouvernait la moitié de la Gaule. Elle appartenait par sa naissance à la famille des rois visigoths que l'invasion franke avait repoussés au delà des Pyrénées. A son mariage, d'arienne qu'elle était, elle devint catholique, reçut l'onction du saint-chrême, et témoigna dès lors un grand zèle pour sa nouvelle croyance; les évêques louaient à l'envi la pureté de sa foi, et, en faveur de ses œuvres pieuses, négligeaient de jeter un regard sur ses mœurs déréglées, ses fourberies et ses crimes politiques. « Vous qui avez le mérite des « bonnes œuvres et dont l'âme est affermie dans la crainte du Dieu « tout-puissant, écrivait le pape Grégoire à cette reine, nous vous prions « de nous aider dans une grande chose. Il nous est parvenu que la na- « tion des Angles voulait devenir chrétienne, et nous avons député vers « elle pour connaître sa volonté par nous-même et répondre efficace- « ment à son désir. » Les rois des Franks orientaux et leur aïeule n'avaient point à mesurer l'exactitude de cette assertion peu conciliable avec la répugnance et les craintes des missionnaires; ils firent à la mission un accueil plein de respectueuse bienveillance, et la défrayèrent dans sa route vers la mer. Le roi des Franks occidentaux, quoique en guerre avec ses parents de l'est, reçut les Romains non moins gracieusement qu'eux; on leur permit d'emmener des hommes de nation franke comme interprètes auprès des Anglo-Saxons, qui parlaient presque la même langue.

Par un hasard favorable, il se trouva que le plus puissant des chefs saxons, Ethelbert, roi du pays de Kent, venait d'épouser une femme d'origine franke et professant la religion catholique. Cette nouvelle releva le courage des compagnons d'Augustin, et ils abordèrent avec confiance à cette même pointe de Thanet, déjà fameuse par le débarquement des anciens Romains, et des deux frères qui avaient ouvert aux Saxons le chemin de la Bretagne. Les interprètes franks se rendirent auprès d'Ethelbert : ils lui annoncèrent des hommes qui venaient de bien loin lui apporter une heureuse nouvelle et la promesse d'un règne sans fin, s'il voulait croire à leurs paroles. Le roi saxon ne fit d'abord aucune réponse positive, et ordonna que les étrangers s'arrêtassent dans l'île de Thanet, jusqu'au moment où il aurait délibéré sur le parti à prendre à leur égard. Il est permis de croire que l'épouse chrétienne



P. 23.

Prédication du moine Augustin.

du roi païen ne resta pas inactive dans cette grande circonstance et que toutes les effusions de la tendresse domestique furent employées à rendre Ethelbert favorable aux missionnaires. Il consentit à entrer en conférence avec eux ; mais, par un reste de défiance, il ne put se résoudre à les recevoir dans sa maison ni dans sa cité royale, et vint les trouver dans leur île, où il voulut encore que l'entrevue eût lieu en plein air, pour prévenir l'effet de tout maléfice, dans le cas où ces étrangers en useraient contre lui. Les moines romains marchèrent au rendez-vous avec un appareil de cérémonie, rangés en files, précédés d'une grande croix d'argent et d'un tableau où était peinte la figure du Christ ; ils exposèrent l'objet de leur voyage et firent leurs prédications.

« Voilà de belles paroles et de belles promesses, leur répondit le roi « païen ; mais comme cela est pour moi tout nouveau, je ne puis sur-« le-champ y ajouter foi, et abandonner la croyance que je professe « avec toute ma nation. Cependant, puisque vous êtes venus de loin « pour nous communiquer ce que vous-mêmes, à ce qu'il me semble, « jugez utile et vrai, je ne vous maltraiterai point ; je vous fournirai des « provisions et des logements, et vous laisserai libres de publier votre « doctrine et de persuader qui vous pourrez. »

Les moines se rendirent à la ville capitale, qu'on appelait la cité des hommes de Kent, en langue saxonne Kentwara-Byrig ; ils y entrèrent en procession, portant leur croix et leur tableau, et chantant des litanies. Ils eurent bientôt des auditeurs et des prosélytes ; une église bâtie du temps des Romains et abandonnée depuis la conquête saxonne, leur servit pour célébrer la messe et administrer le baptême. Beaucoup d'hommes venaient à eux, attirés par la douceur de leur doctrine et la simplicité de leur vie. Ils frappèrent les imaginations par de grandes austérités ; ils passèrent même pour avoir le don des miracles, et le bruit des prodiges qu'ils opéraient, parvenant au roi Ethelbert, enleva de son esprit les derniers doutes qui retardaient sa conversion. Quand le chef du pays de Kent eut embrassé le christianisme, la nouvelle religion devint auprès de lui le plus sûr moyen de faveur, et le nombre de ceux qui demandaient à être baptisés se multiplia rapidement, quoique le roi Ethelbert, dit un vieil historien, ne voulût contraindre personne. Il fonda pour ses docteurs et ses pères spirituels, dans la ville de Canterbury, un établissement qui, pour les Saxons convertis, fut le siége de l'Église nationale, et il le dota largement de possessions en terres et en meubles.

Augustin, le chef de la mission, devenu chef de cette nouvelle Église, se rendit en Gaule, et, conformément aux instructions du pape Grégoire, il se fit consacrer, par les évêques de ce pays, archevêque de la nation anglo-saxonne. A son retour, il reprit avec une plus grande autorité ses travaux apostoliques sur le territoire de Kent ; il les étendit même hors

de ce royaume, et des prêtres envoyés par lui obtinrent quelque succès chez les Saxons orientaux, dont le chef, appelé Sighebert, était neveu du roi Ethelbert. Le pape Grégoire apprit avec une joie extrême l'issue de la prédication, qui venait de rendre chrétiens et catholiques une partie des conquérants de l'île de Bretagne. « La moisson est grande, lui « mandait Augustin, et les travailleurs n'y suffisent plus. » A cette nouvelle, une seconde députation de missionnaires partit de Rome avec des lettres pontificales adressées aux rois des Franks, aux évêques de la Gaule et à Augustin, que le pape qualifiait du titre de très-saint frère et coévêque. Un supplément d'instructions pour lui fut expédié plus tard à l'adresse des chefs de la nouvelle mission, Mellitus et Laurentius, qui déjà s'étaient mis en route. Cette espèce de note diplomatique était conçue dans les termes suivants :

« Vous lui direz qu'après de mûres et graves réflexions sur l'affaire du « peuple anglais, j'ai arrêté dans mon esprit plusieurs points importants : « en premier lieu, il faut se garder de détruire les temples des idoles ; « il ne faut que détruire les idoles, puis faire de l'eau bénite, en arro- « ser les temples, y construire des autels et y placer des reliques. Si ces « temples sont bien bâtis, c'est une chose bonne et utile qu'ils passent « du culte des démons au service du vrai Dieu ; car tant que la nation « verra subsister ses anciens lieux de prière, elle sera plus disposée à « s'y rendre, par un penchant d'habitude, pour adorer le vrai Dieu.

« Secondement, on dit que les hommes de cette nation ont coutume « d'immoler des bœufs en sacrifice ; il faut que cet usage soit tourné « pour eux en solennité chrétienne, et que, le jour de la dédicace des « temples changés en églises, ainsi qu'aux fêtes des saints dont les reli- « ques y seront placées, on leur laisse construire, comme par le passé, « des cabanes de feuillage autour de ces mêmes églises, qu'ils s'y ras- « semblent, qu'ils y amènent leurs animaux, qui alors seront tués par « eux, non plus comme offrandes au diable, mais pour des banquets « chrétiens, au nom et en l'honneur de Dieu, à qui ils rendront grâces « après s'être rassasiés. C'est en réservant à ces hommes quelque chose « pour la joie extérieure, que vous les conduirez plus aisément à goûter « les joies intérieures. »

Mellitus et Laurentius remirent à Augustin, avec ces instructions, l'ornement du *pallium*, qui, selon un cérémonial que l'Église romaine semble avoir emprunté de l'empire romain, était le signe officiel du droit de commander à des évêques. Ils apportaient en même temps un plan de constitution ecclésiastique dressé à Rome, pour être appliqué au territoire anglo-saxon, à mesure que s'y agrandirait le domaine de la conquête spirituelle. Selon ce projet, Augustin devait ordonner douze évêques, et fixer dans la ville de Londres, quand cette ville deviendrait chrétienne, le siége métropolitain duquel relèveraient les douze autres

siéges. Pareillement, dès que la grande cité de l'Angleterre septentrionale, que les Saxons nommaient Everwic, aujourd'hui York, aurait reçu le christianisme, Augustin devait y instituer un évêque qui, recevant à son tour le pallium, deviendrait le métropolitain de douze évêchés nouveaux. L'archevêque d'York, bien que soumis à la juridiction d'Augustin, comme son inférieur durant sa vie, sous les successeurs d'Augustin ne devait relever que de Rome seule, et alors, entre les deux métropolitains de l'Angleterre, la primatie devait appartenir à celui qui aurait été ordonné le premier.

A ne considérer que du côté matériel ces arrangements pris d'avance avec une décision remarquable, on croit voir se renouveler, sous d'autres formes, les plans d'occupation de provinces conquises ou à conquérir, qui, dans les siècles antérieurs, émanaient de l'intelligence politique et de la puissante volonté du sénat romain. Toutefois les desseins du pape Grégoire sur la ville de Londres, ancienne métropole de la Bretagne méridionale, ne s'exécutèrent pas. Lorsque le pays des Saxons orientaux, dont cette ville était la capitale, eut été converti au christianisme par la prédication de Mellitus et par l'influence du roi Ethelbert, elle ne devint point métropole ecclésiastique, et le siége du premier archevêque des Anglais n'y fut point transféré. Soit pour complaire au roi nouveau chrétien du pays de Kent, soit pour l'observer de plus près et se trouver mieux à portée de combattre en lui des retours possibles, Augustin fixa sa demeure, et par suite celle de ses successeurs, dans la ville de Canterbury. Il établit à Londres Mellitus comme simple évêque; et Rofeskester, aujourd'hui Rochester, entre Londres et Canterbury, fut le siége d'un autre évêché dont il donna le titre à Justus, l'un des membres les plus éminents de la seconde mission romaine.

L'histoire nous a conservé les instructions que le pape Grégoire fit parvenir à Augustin comme une sorte de code pour l'organisation de la nouvelle Église anglo-saxonne et pour la réforme morale des nouveaux chrétiens de cette église. Elles sont admirables de sagesse pratique, de haute prudence et de mesure. Mais sur un autre point Grégoire fut moins heureux, faute de connaître les difficultés presque insurmontables que son fondé de pouvoir allait rencontrer. Parmi les questions adressées à Rome par Augustin consacré archevêque, se trouvait cette double demande : « Comment dois-je me comporter envers les évêques « des Gaules et envers ceux de la Bretagne ? » — « Pour les évêques des « Gaules, répondit le pape Grégoire, je ne te donne aucune autorité sur « eux ; depuis le temps de mes anciens prédécesseurs, l'évêque d'Arles « a reçu le pallium, et je ne dois point le priver de l'autorité qu'il pos- « sède. Mais quant aux évêques de la Bretagne, je les confie tous à ta « fraternité, pour que tu enseignes les ignorants, que tu raffermisses les « faibles et que tu corriges les mauvais. » Ce mandat sans restrictions ni

réserves s'appliquait à une église depuis longtemps privée de relations avec l'Église romaine, décimée par la conquête et réfugiée dans un coin du pays qu'elle avait couvert autrefois. En imposant au clergé breton, comme réformateur délégué par le siége apostolique, l'évêque des Anglo-Saxons, il mettait en présence, d'une part les droits de la hiérarchie catholique, de l'autre l'esprit d'indépendance nationale exalté par le malheur. Un pareil rapprochement, opéré d'une manière brusque et impérieuse, loin de rétablir l'union interrompue et la discipline affaiblie, ne pouvait qu'aliéner les affections de l'Église bretonne et faire succéder pour elle à un isolement de fait un schisme volontaire et déclaré.

Le pape Grégoire ne soupçonnait pas cette dangereuse complication. Il savait que des trois anciennes provinces de la Bretagne deux étaient possédées par une nation païenne, mais, quant aux circonstances particulières et aux suites de cet événement, il ne s'en rendait pas un compte exact. Il ignorait ce qu'avait de profond et d'amer le ressentiment patriotique des Bretons et que, pour cette nation dépossédée, tout ami des Saxons, quel qu'il fût, était suspect de connivence avec eux. Eût-il été présent lui-même, l'esprit de ménagement et de tolérance qu'il mêlait à ses maximes romaines d'unité et de forte discipline n'aurait peut-être pas suffi pour calmer les cœurs et surmonter les défiances. Mais Augustin n'avait rien de ces heureuses qualités d'intelligence et de caractère; sa pensée était, à ce qu'il semble, étroite et absolue, et son zèle accompagné d'orgueil. A l'ambition de succès pour son œuvre comme prédicateur du christianisme, il joignait une ambition personnelle, et aspirait à se voir non plus seulement archevêque de la nation anglo-saxonne, mais archevêque universel de la Bretagne.

Ce fut par une entremise politique, par des envoyés du roi Ethelbert, le plus redouté des rois saxons, qu'Augustin fit savoir aux Bretons de la Cambrie qu'à titre de légat du siége apostolique, il voulait conférer avec eux sur l'état et les affaires de leur Église. Séparés de l'empire depuis près de deux siècles, les Bretons n'avaient point reçu, comme la Gaule et les autres provinces romaines, des décrets impériaux sanctionnant la suprême juridiction du *pape de la ville éternelle*, et, dans leur isolement du reste du monde chrétien, ils n'avaient pas même pu recevoir les actes des conciles généraux. De là, pour les débris de cette nation qui se maintenaient dans le pays de Galles, plusieurs sortes de dissidences avec l'Église de Rome ou avec l'Église universelle, les unes provenant d'usages nationaux antérieurs à la conquête saxonne, les autres de pratiques et de coutumes introduites peu à peu depuis les premiers temps de cette conquête.

La forme de la tonsure cléricale et celle de l'habit monastique n'étaient point les mêmes chez eux qu'en Italie et dans la Gaule. Quoique rigides,

les règles de leurs monastères avaient cela de particulier qu'un très-petit nombre de religieux prenaient l'ordre de prêtrise ou de cléricature, et que les autres, comme de simples laïques, travaillaient de leurs mains tout le jour, exerçant un art ou un métier pour leur propre subsistance et pour le profit commun. Dans le calcul à faire pour la détermination de la fête de Pâques, ils se réglaient sur un cycle adopté autrefois à Rome et ensuite remplacé par un autre plus exact. Enfin, ils différaient des usages de l'Église romaine dans les cérémonies accessoires du baptême. Tel était le champ de controverses où les Bretons restés libres se trouvaient appelés subitement, et où, s'ils acceptaient la discussion proposée, ils allaient avoir pour antagoniste et pour censeur le ministre d'une Église dont l'autorité leur était devenue étrangère, un primat siégeant dans une métropole saxonne, parmi ceux qu'ils nommaient leurs ennemis, leurs spoliateurs et les intrus de la Bretagne.

Le message de convocation à une assemblée synodale fut porté au clergé de la province bretonne la plus voisine du territoire anglo-saxon et reçu par lui avec une déférence pleine d'égards. Des évêques, des prêtres et des docteurs de cette province se rendirent à la conférence assignée sur la frontière des deux peuples, au bord de la Saverne, dans un lieu où se trouvait un grand chêne qui depuis fut nommé le chêne d'Augustin. L'archevêque de Canterbury, après un long trajet fait sous escorte parmi des populations encore païennes, se trouva au rendez-vous, entouré de ses compagnons d'apostolat et des clercs de son Église. Par une réserve qui était de l'habileté, il ne parla point d'abord de ses droits à la primatie, et, dans son discours aux Bretons, il ne leur demanda rien que d'écouter ses avertissements fraternels, d'avoir avec lui la paix catholique et de prendre part au travail commun d'évangéliser les gentils.

On ne peut dire si l'emploi de ce mot, qui désignait les Saxons sans les nommer, fut une précaution oratoire, mais l'absence d'un nom odieux pour les Cambriens ne changeait point la réalité des choses; l'idée de conquête et d'asservissement politique devait peser de tout son poids sur la discussion soulevée entre l'envoyé de l'Église romaine et les représentants ecclésiastiques des vaincus de l'île de Bretagne. D'ailleurs, Augustin n'eût-il point trouvé en face de lui ces douloureuses préoccupations qu'il aurait eu encore à lutter contre un élément de résistance intime et secrète, contre la fierté morale des races celtiques, leur confiance en elles-mêmes, leur attachement à ce qui s'était une fois pensé et pratiqué chez elles, leur extrême susceptibilité à l'égard de tout étranger s'immisçant, par action ou par conseil, dans leurs affaires domestiques. Toutes ces causes réunies contribuèrent à rendre les évêques et les prêtres bretons imperturbablement sourds aux demandes et aux censures du légat; ni ses prières, ni ses exhortations, ni ses in-

vectives n'eurent aucun pouvoir sur eux. Ils ne voulurent pas se détacher d'une seule de leurs pratiques nationales, et quand l'archevêque et ses compagnons leur opposaient l'accord unanime de toutes les Églises orthodoxes : « Cela peut être bon pour d'autres, répondaient-ils, mais « nous aimons mieux et nous voulons garder la tradition de nos an- « cêtres. »

A ce long et laborieux combat, dit un historien qui est l'un des pères de l'Église anglo-saxonne, Augustin mit fin en disant : « Prions le Dieu « qui fait habiter dans la maison de son père ceux qui ont un même « cœur, pour qu'il daigne nous montrer par des signes célestes quelle « tradition l'on doit suivre et dans quelle voie il faut marcher pour « parvenir à son royaume. Qu'on amène ici quelque malade, et que la « foi de celui d'entre nous par les prières duquel ce malade aura été « guéri soit crue la plus agréable à Dieu et celle que tous ont à suivre. » Étonnés, à ce qu'il semble, d'un pareil défi, les Bretons refusèrent l'épreuve; mais, pour ne pas se déclarer du même coup inférieurs en foi et en œuvres, ils consentirent à la fin, et l'on amena dans l'assemblée un aveugle saxon de naissance.

Cet homme fut présenté d'abord aux prêtres cambriens et il n'éprouva de leur ministère ni guérison ni soulagement. Alors Augustin, ferme et calme devant la nécessité où il s'était placé lui-même, se mit à genoux et fit cette prière : « O Dieu, père de Jésus-Christ Notre-Seigneur, je te « supplie de rendre la vue à cet aveugle et de faire que la lumière « corporelle, revenue à un seul homme, allume le flambeau de la grâce « dans le cœur de beaucoup de fidèles. » Au même instant, si l'on en croit le récit du vieil historien, l'aveugle vit le jour, et l'assemblée, saluant Augustin d'un cri unanime, le proclama prédicateur de la souveraine vérité. Les Bretons, selon le même récit, confessèrent que la voie qu'il enseignait était le vrai chemin de la justice, mais ils dirent qu'ils ne pouvaient renoncer à leurs anciens usages sans le consentement de leur nation, et demandèrent qu'un second synode fût tenu où ils viendraient en plus grand nombre.

La chose fut ainsi résolue et à cette nouvelle conférence vinrent les sept évêques de la nation bretonne avec beaucoup de prêtres et d'autres hommes considérés pour leur piété et leur savoir. La plupart appartenaient au grand monastère de Bangor, espèce de cité religieuse divisée en sept quartiers dont chacun renfermait une église et des logements pour trois cents moines. Il paraît que ces hommes graves et d'une bonne foi parfaite n'avaient pas de parti pris irrévocablement sur ce qui allait se débattre pour la seconde fois. Chrétiens orthodoxes en même temps que Bretons dans le cœur et voulant rester l'un et l'autre, ils étaient agités par des sentiments contraires. D'une part, les vieilles coutumes de la nation leur semblaient un patrimoine moral à défendre contre

l'étranger, et leur conviction du droit de propriété de la race indigène sur le pays se liait à l'idée que l'archevêque des Bretons était, de droit exclusif, primat de toute la Bretagne ; d'une autre part, le titre de légat du siége apostolique leur inspirait du respect, et la pensée d'un schisme avec celui qui portait ce titre et avec le corps entier de l'Église leur répugnait vivement.

Dans leur perplexité, avant de se rendre à l'assemblée, ils allèrent trouver un saint personnage, qui menait auprès de Bangor la vie d'anachorète, pour le consulter sur ce qu'ils avaient à faire. « Devons-« nous, lui demandèrent-ils, abandonner nos traditions nationales et « nous conformer à la prédication d'Augustin ? » — « Si c'est un homme « de Dieu, répondit l'anachorète, vous ferez bien de le suivre. » Ils reprirent : « Et quel sera pour nous le moyen d'en avoir la preuve? » L'anachorète répliqua : « Le Seigneur a dit : Portez mon joug et appre-« nez de moi que je suis doux et humble de cœur. Si donc cet Augustin « est doux et humble de cœur, il faut croire qu'il porte lui-même le « joug du Christ et qu'il vous l'offre à porter. Si au contraire il est rude « et orgueilleux, il sera certain qu'il n'est pas homme de Dieu et que « nous n'avons à tenir aucun compte de sa parole. »

Quand les Bretons arrivèrent au lieu de la conférence, les Romains s'y trouvaient déjà, et à leur entrée Augustin, sinon par une intention de mépris, du moins par une dignité intempestive, resta immobile sur son siége. Ils ne se demandèrent point s'il n'y avait pas là quelque usage de l'étiquette romaine, ils ne virent qu'une chose : c'est qu'ils venaient en nombre se présenter à un homme et que cet homme ne se levait pas devant eux. Un sentiment de fierté blessée, pour leur nation autant que pour eux-mêmes, leur fit croire que l'apôtre des Saxons voulait flatter, en les humiliant, l'orgueil de ses néophytes, et à cette idée qui soulevait en eux l'indignation patriotique, leurs doutes et leurs scrupules s'évanouirent ; ils ne furent plus rien que Bretons. Dès que la discussion eut été ouverte par un discours du légat, ils témoignèrent leur impatience en murmurant contre lui et s'étudièrent à le contredire sur tous les points.

Contraint par la vivacité de ses adversaires à resserrer le champ du débat, Augustin le fit en ces termes : « Vous agissez en beaucoup de « choses d'une façon contraire à notre coutume et à celle de l'Église « universelle ; pourtant si vous voulez obtempérer à ces trois demandes : « célébrer la pâque en son vrai temps, accomplir les rites du baptême « selon l'usage de la sainte Eglise romaine et apostolique, enfin prêcher « avec nous la parole de Dieu à la nation anglo-saxonne, tout le reste de « vos pratiques, bien qu'opposées aux nôtres, sera toléré par nous avec « indulgence. » Mais cet ultimatum du légat pontifical fut absolument rejeté ; les Bretons lui répondirent qu'ils n'en feraient rien et qu'ils ne le reconnaîtraient pas pour archevêque, qu'ils ne devaient obéissance

qu'à leur chef légitime, l'évêque de Caerleon, seul primat de l'île de Bretagne, et qu'ils tenaient pour chose indigne de communiquer leur foi à ceux qui leur avaient enlevé la terre de leurs pères. « Eh bien « donc ! s'écria Augustin d'un ton de menace, puisque vous ne voulez « pas accepter la paix avec des frères, vous aurez la guerre avec des en- « nemis ; et puisque vous ne voulez pas enseigner aux Saxons le chemin « de la vie, c'est par leurs mains que vous sera infligé le châtiment de « mort. »

Une pareille prédiction n'était pas difficile à faire dans l'état de guerre incessante où se trouvaient les deux races cruellement ennemies l'une de l'autre ; mais la prophétie d'Augustin eut cela d'étrange qu'elle s'accomplit avec une effrayante exactitude sur ceux-là mêmes qui avaient pu l'entendre de sa bouche. Quatre ans après cette inutile conférence entre l'archevêque des Anglo-Saxons et les chefs de l'Eglise bretonne, le petit-fils du conquérant de la Bretagne septentrionale, Ethelfrith, roi des Angles, qui, maître du pays au nord de l'Humber, harcelait sans cesse les Bretons sur sa frontière de l'ouest et du sud-ouest, fit de ce côté une de ses invasions les plus formidables. La province qu'il attaqua fut celle de Gwined qui avait le titre de royaume et dont la capitale était la ville romaine qu'on nomme aujourd'hui Chester. L'alarme de cette irruption fut portée dans toute la Cambrie, et, de tous les cantons, des troupes armées, sous la conduite des chefs de clans, se mirent en marche vers le territoire envahi. On sentait qu'il y avait là un grand péril national, contre lequel on devait réunir non-seulement toutes les forces militaires, mais encore toutes les forces morales de la race bretonne. Aussi, pendant que se faisait la levée en masse des hommes capables de porter les armes, des hommes de religion, prêtres et moines, se levaient de toutes parts et se rendaient à Chester, la ville menacée par l'invasion, afin de prier, disent les chroniques bretonnes, pour leur nation et leur race.

Des deux mille cénobites qui peuplaient le grand monastère de Bangor, la moitié se trouvèrent à ce rendez-vous patriotique où, par une malheureuse fatalité, l'arrivée des gens de religion précéda celle des gens de guerre. Lorsque le roi Ethelfrith parut aux environs de Chester avec une puissante armée, il n'y avait, pour couvrir la capitale du royaume du nord, que les troupes de la province orientale de Powis venues les premières à cause de la proximité des lieux. Le chef de cette province, nommé Brocmail, s'établit, à ce qu'il semble, dans un camp formé près des murs de Chester, et pour encourager ses hommes durant le combat, il réunit les prêtres et les religieux en vue du camp, sur une hauteur fortifiée qui faisait partie des défenses de la ville. L'attaque des païens fut terrible, et le premier choc vaillamment soutenu par les Bretons ; ils firent éprouver de grandes pertes aux assaillants ; mais ceux-ci,

égaux en courage et de beaucoup supérieurs en nombre, eurent bientôt le dessus; Brocmail, dont les troupes lâchaient pied, fut contraint d'abandonner le camp et de faire sa retraite en désordre. Un petit nombre seulement des clercs et des moines réunis sous sa garde, cinquante, à ce qu'on raconte, purent le suivre; tous les autres restèrent glacés de terreur et implorant le ciel sur le monticule où ils se trouvaient parqués.

Prêt à forcer l'entrée de la ville de Chester, le roi Ethelfrith aperçut avec surprise ces hommes singulièrement vêtus et sans armes, les uns debout, les autres agenouillés; il demanda qui ils étaient et ce qu'ils faisaient là. On lui dit que c'étaient des gens du grand monastère et qu'ils priaient pour le salut des leurs. « S'ils crient à leur Dieu contre moi, ré« pliqua le roi païen, ils combattent contre moi quoique sans armes. » Et, par une plaisanterie barbare, il fit donner de ce côté le premier assaut avec ordre de tout massacrer. Douze cents prêtres et moines, dont la plupart étaient venus de Bangor, furent passés au fil de l'épée; mais ni cet horrible exploit, ni la prise de la ville ne profitèrent au roi des Angles. En s'avançant vers l'ouest, il rencontra l'armée bretonne tout entière sous la conduite des deux rois de la Cambrie et du chef indépendant de Cornouailles. Vaincu cette fois dans une bataille où dix mille des siens périrent et où lui-même fut blessé, il s'enfuit devant les Bretons, qui le poursuivirent jusqu'à la frontière de son royaume.

La mort de tant d'hommes d'église massacrés ensemble frappa vivement et d'une façon bien opposée les nouveaux convertis et les vieux chrétiens de la Bretagne. Les premiers y virent un signe manifeste de la sainteté de leur évêque et de la vengeance divine sur les faux docteurs qui avaient rejeté ses conseils; les seconds, rattachant comme l'effet à sa cause, le massacre des prêtres et des moines au synode où ils avaient paru, firent des deux événements un seul drame. « Dès « qu'Ethelbert, roi du pays de Kent, dit le célèbre compilateur des tra« ditions cambriennes, vit que les Bretons dédaignaient de se soumettre « à Augustin et méprisaient sa prédication, il en fut extrêmement cour« roucé. Dans son dépit, il provoqua Ethelfrith, roi du Northumberland, « à lever une grande armée pour marcher contre la ville de Bangor et y « faire périr Dinot, abbé du monastère, et les clercs qui s'étaient mo« qués de la puissance des Saxons. » D'autres chroniques de même origine imputent à Augustin un ressentiment personnel et le désir d'être vengé. Quoique faux évidemment, ce soupçon d'une nation malheureuse et indignée semble avoir pesé comme un embarras sur l'historien de l'Église anglo-saxonne, à qui le moyen âge a décerné le titre de Vénérable. Bède termine son récit du massacre des clercs bretons par cette phrase qui serait vide de sens si elle n'était pas une sorte de précaution oratoire : « Ainsi s'accomplit la prédiction du saint pontife Augustin,

« quoique lui-même, déjà depuis longtemps, eût passé de ce monde au « royaume céleste. » Augustin vivait encore en 605, deux années seulement avant la bataille de Chester, et rien ne prouve qu'il eût cessé de vivre au temps de l'exécution militaire qu'il avait si exactement prédite.

A sa mort, Laurentius, qu'il avait désigné d'avance pour son successeur, prit le titre d'archevêque; Mellitus et Justus étaient encore évêques, l'un à Londres et l'autre à Rochester. Le premier avait, comme on l'a vu, gagné au christianisme Sighebert, roi des Saxons orientaux, qui, plein de zèle, entourait son clergé naissant d'honneurs et d'autorité. Mais cela ne fut pas de longue durée : à ce roi fervent succédèrent des princes tièdes ou malveillants pour le nouveau culte; et quand les trois fils de Sighebert, qu'on nommait familièrement Seb, eurent mis leur père dans la tombe, ils retournèrent au paganisme, et levèrent toutes les défenses publiées contre la vieille religion nationale. Comme ils étaient d'un caractère doux, ils ne persécutèrent d'abord ni l'évêque Mellitus, ni le petit nombre de ceux qui persistaient à l'écouter : ils se rendirent même à l'église chrétienne par passe-temps, et peut-être par une sorte d'incertitude secrète.

Un jour que Mellitus donnait à ses fidèles la communion de l'Eucharistie : « Pourquoi, lui dirent les jeunes rois, ne nous offres-tu pas, « comme aux autres, de ce pain si blanc que tu donnais à notre père « Seb? — Si vous vouliez, répondit l'évêque, vous laver dans la fontaine « de salut où votre père a été lavé, vous auriez, comme lui, votre part « de ce pain salutaire. — Nous ne voulons pas entrer dans la fontaine; « nous n'en avons nul besoin; et cependant nous avons envie de nous « restaurer avec ce pain. » Ils renouvelèrent plusieurs fois cette bizarre demande : toujours l'évêque leur répéta qu'il ne pouvait y accéder; et eux, imputant ses refus à une obstination de mauvaise grâce, s'en irritèrent. « Puisque tu ne veux pas, dirent-ils, nous complaire dans une « chose si aisée, tu sortiras de notre pays. »

Ils le chassèrent en effet de Londres, lui et tous ses clercs d'origine romaine. Les bannis vinrent dans le pays de Kent, auprès de Laurentius et de Justus, qu'ils trouvèrent aussi découragés par la mort du roi Ethelbert et par les mauvaises dispositions d'Edbald, son successeur. Ce prince n'avait pas reçu le baptême, et, sans persécuter les chrétiens, il autorisait, par son exemple et par les désordres de sa vie, la répudiation des principes et des mœurs du christianisme. Les trois évêques, d'un commun accord, résolurent, dit l'ancien historien, de retourner dans leur pays pour y servir Dieu d'un esprit libre de soins, plutôt que de résider sans aucun fruit parmi des barbares en révolte contre la foi. Mellitus et Justus partirent ensemble et se rendirent en Gaule, afin d'y attendre quelque temps ce qui pourrait arriver de mieux. Laurentius, sur le point de les suivre et de quitter pour jamais la Bretagne, voulut

chercher une consolation suprême ou se fortifier par l'espérance d'un secours obtenu d'en haut. La dernière nuit qu'il devait passer chez les Saxons, il fit dresser son lit dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul bâtie à Canterbury par l'ancien roi. Il y pria longtemps avec larmes, avant de se coucher et de s'endormir, et ici le narrateur ecclésiastique place des faits qui appartiennent à la légende, non à l'histoire. Ce qui toutefois semble constant, c'est qu'au matin, lorsque l'archevêque se présenta devant le roi Edbald pour prendre congé de lui, un grand et heureux changement parut dans les dispositions du roi. Par une soudaine émotion ou par un sentiment plus réfléchi, il eut regret de laisser partir cet homme qu'il avait vu si grand auprès de son père, et que lui-même, en dépit de son paganisme, vénérait profondément. Il invita Laurentius à demeurer, rappela Justus et Mellitus, et demandant à recevoir le baptême, il prohiba toutes les pratiques d'idolâtrie que sa connivence avait fait renaître. La foi se ranima pour ne plus s'éteindre sur la rive gauche de la Tamise; mais sur l'autre rive, dans le royaume des Saxons orientaux, le paganisme restauré persista, et les gens de Londres refusèrent d'accueillir de nouveau Mellitus, leur premier évêque. Celui-ci resta dans le pays de Kent, auprès de Laurentius, dont plus tard il fut le successeur dans le siége archiépiscopal.

Peu d'années après ces événements, une sœur du roi Edbald, nommée Ethelberghe, fut mariée au roi païen de Northumberland, Edwin, successeur d'Ethelfrith. La nouvelle épouse partit du pays de Kent accompagnée d'un membre de la mission romaine, appelé Paulin, qui fut d'avance ordonné archevêque d'York, selon le plan du pape Grégoire et dans cette espérance que la femme serait l'instrument de la conversion du mari. Le roi Edwin laissa son épouse professer la religion chrétienne, sous la direction de l'homme qu'elle avait amené, et dont les cheveux noirs et le visage brun et maigre étaient un objet de surprise pour la race à chevelure blonde des habitants du pays. Lorsque la reine Ethelberghe devint mère pour la première fois, et que le roi Edwin en remercia ses dieux en présence de Paulin, celui-ci se mit à rendre grâce au Christ souverain seigneur et assura le roi que c'était lui-même qui, par ses prières, avait obtenu que la reine accouchât sans accident et sans de grandes douleurs. Dans ce moment de foi paternelle et de tendresse conjugale, Edwin sollicité par sa femme permit que l'enfant qui venait de naître fût baptisé au nom du Christ, et promit de se faire chrétien s'il revenait vainqueur d'une guerre où il se trouvait engagé. Il eut la victoire, mais à son retour, sans retirer sa promesse, il ne voulut écouter aucune proposition de baptême; seulement, à demi détaché de sa religion, il aimait l'entretien de ceux qui désiraient le convertir, discutait avec eux et avec les grands de sa cour le mérite des deux cultes et souvent réfléchissait en lui-même sur le parti qu'il aurait à prendre.

Afin d'agir sur son esprit indécis par des invitations faites de plus haut, et afin de l'attirer vers les choses célestes par l'appât des biens de la terre, il vint de Rome une lettre du pape Boniface, adressée au *glorieux* Edwin, pleine d'exhortations pressantes et terminée par ces mots : « Outre cela, je vous transmets la bénédiction de votre protec-« teur, le bienheureux Pierre, prince des apôtres, c'est-à-dire une tu-« nique ornée de bordures en or et un manteau de laine fine d'An-« cône. » Ethelberghe reçut de même, pour gage de la bénédiction de l'apôtre Pierre, un peigne d'ivoire doré et un miroir d'argent. Ces dons furent agréés; mais ils ne décidèrent point le roi Edwin, dont l'esprit incertain, mais fier, et toujours armé de raisonnement, ne pouvait être vaincu que par une forte impression morale.

Il y avait dans la vie du mari d'Ethelberghe une aventure extraordinaire, dont le secret longtemps gardé pour lui seul lui était, selon toute apparence, échappé une fois parmi les confidences du lit nuptial. Fils d'un roi de la province de Deïre, envahie à main armée par Ethelfrith, il avait passé les premières années de sa jeunesse à errer de contrée en contrée, poursuivi par la haine, les intrigues et la puissance du conquérant. Pendant qu'il était l'hôte du roi des Angles orientaux, nommé Redwald, et qu'après tant de traverses il se croyait enfin en sûreté, il apprit que ce roi, gagné par des offres d'argent, venait de promettre de le livrer vif ou mort à son persécuteur. A cette terrible nouvelle, qu'il reçut un soir au moment de se mettre au lit, le jeune exilé sortit du palais de Redwald ; mais ne sachant plus où trouver un refuge et succombant sous le poids de sa mauvaise destinée, il n'eut pas même la volonté de fuir et s'assit machinalement sur une pierre du chemin.

Au milieu du silence de la nuit, oppressé qu'il était par des tourments d'esprit sans issue, soit qu'un sommeil d'accablement lui fût venu peu à peu, soit que son imagination échauffée par le désespoir l'eût jeté dans une sorte d'extase, il vit ou crut voir un homme inconnu de visage et d'aspect s'approcher de lui et l'aborder en disant : « Je « sais qui tu es, pourquoi tu es triste et quels malheurs prochains tu « redoutes. Dis-moi quelle récompense tu voudrais donner à celui qui « te délivrerait de cette affliction. — Tout ce qui sera jamais en mon « pouvoir, » répondit le jeune prince. L'inconnu reprit : « Et si quel-« qu'un te promettait en vérité que tu seras roi à la mort de tes enne-« mis, et roi supérieur en puissance à tous tes ancêtres, que lui donne-« rais-tu ? » Edwin répondit : « J'aurais pour lui une reconnaissance « digne d'un tel bienfait. » L'inconnu répliqua : « Si celui qui peut te « prédire sûrement tout ce bonheur pouvait aussi te montrer la meil-« leure voie pour ta vie et te donner de meilleurs conseils que n'en ont « jamais reçu tes pères ni tes parents, l'écouterais-tu et voudrais-tu obéir « à ses commandements ? » Edwin le promit, et l'apparition, étendant

la main droite et la lui posant sur la tête, lui dit : « Quand un pareil « signe se représentera à toi, rappelle-toi ce moment et ces discours. » Au matin, un des amis du jeune prince, qui le cherchait et qui venait du palais, lui apprit que sa vie était sauve, que la reine, épouse de Redwald, avait par ses prières détourné son mari de la pensée de violer envers un proscrit les droits de l'hospitalité. C'était l'accomplissement de la première parole, et dans sa joie Edwin en fut profondément frappé. Il vit s'accomplir la seconde lorsqu'à la mort d'Ethelfrith il devint roi, non pas seulement de ses États paternels, mais de tout le pays situé entre le Forth et l'Humber. Restait la troisième parole, qui, plus que jamais, lui revint à la pensée dans ses perplexités sur le choix à faire entre deux religions.

Un jour qu'il était seul dans son appartement, la porte s'ouvrit tout à coup, et il vit venir à lui un personnage marchant gravement comme celui du songe, qui s'approcha, et lui posa la main sur la tête en disant : « Reconnais-tu ce signe ? » C'était Paulin, à qui une révélation intérieure, selon l'historien ecclésiastique, et plus vraisemblablement les conversations de la reine Ethelberghe, avait appris la mystérieuse aventure d'où sortait le moyen infaillible de vaincre l'irrésolution du roi. La victoire fut complète ; le Saxon, frappé de stupeur, voulut se prosterner devant le Romain devenu son maître, et celui-ci le releva, ne prenant avec lui d'autre avantage qu'un ton de familiarité. « Souviens-toi, lui dit-il, de ta troisième promesse, et ne diffère plus de la remplir. » Edwin répondit qu'il était prêt à recevoir la foi chrétienne, mais, encore fidèle à ses habitudes de prudence et de précaution, il ajouta qu'il avait à conférer là-dessus avec ses amis et ses conseillers. Paulin ne fit aucune objection, et alors fut convoqué, au nom du roi Edwin, le grand conseil national qu'on appelait en langue saxonne Wittena-Ghemote, l'assemblée des sages, qui se réunissait dans toutes les occasions importantes, et auquel assistaient les magistrats, les riches possesseurs de terres, les guerriers de haut grade et les prêtres des dieux. Le roi exposa devant cette assemblée les motifs de son changement de croyance, et s'adressant à chacun des assistants, l'un après l'autre, il demanda ce qu'il leur semblait de cette doctrine nouvelle pour eux.

Le chef des prêtres parla le premier : « Mon avis, dit-il, est que nos « dieux sont sans pouvoir ; et voici sur quoi je me fonde : pas un homme, « dans tout le peuple, ne les a servis avec plus de zèle que moi ; et « pourtant je suis loin d'être le plus riche et le plus honoré parmi le « peuple ; mon avis est donc que nos dieux sont sans pouvoir. » Un chef des guerriers se leva ensuite et parla en ces termes :

« Tu te souviens peut-être, ô roi, d'une chose qui arrive parfois dans « les jours d'hiver, lorsque tu es assis à table avec tes capitaines et tes « hommes d'armes, qu'un bon feu est allumé, que ta salle est bien

« chaude, mais qu'il pleut, neige et vente au dehors. Vient un petit oi-« seau qui traverse la salle à tire-d'aile, entrant par une porte, sortant « par l'autre : l'instant de ce trajet est pour lui plein de douceur, il ne « sent plus ni la pluie ni l'orage ; mais cet instant est rapide ; l'oiseau « a fui en un clin d'œil, et de l'hiver il repasse dans l'hiver. Telle me « semble la vie des hommes sur cette terre, et son cours d'un moment, « comparé à la longueur du temps qui la précède et qui la suit. Ce « temps est ténébreux et incommode pour nous ; il nous tourmente par « l'impossibilité de le connaître ; si donc la nouvelle doctrine peut nous « en apprendre quelque chose de plus certain, elle mérite que nous « la suivions. »

Après que les autres chefs eurent parlé, et que l'évêque Paulin eut exposé les dogmes de la foi chrétienne, l'assemblée, votant comme pour la sanction des lois nationales, renonça solennellement au culte des anciens dieux. Mais quand le roi Edwin proposa de renverser les temples et les images de ces dieux, nul, parmi les assistants, ne se sentit assez ferme pour braver les dangers d'une telle profanation ; nul, excepté le grand prêtre lui-même. Il demanda au roi des armes et un cheval étalon pour violer la loi de son ordre, qui interdisait aux prêtres l'habit de guerre et toute autre monture qu'une jument. Ceint d'une épée et brandissant une pique, il galopa vers le temple, et à la vue de tout le peuple, qui le croyait hors de sens, il frappa de sa lance les murs et les images. On bâtit à la hâte une église de bois où le roi Edwin et un grand nombre d'hommes de toute condition reçurent le baptême. Paulin ayant ainsi conquis en réalité l'épiscopat dont il portait le titre, parcourut les deux provinces du Northumberland, les contrées de Bernicie et de Deïre, et baptisa dans les eaux de la Glen et de la Swale ceux qui s'empressaient d'obéir au décret de l'assemblée des sages.

L'influence politique du grand royaume de Northumbrie entraîna vers le christianisme la population des Angles orientaux qui habitaient au midi de l'Humber et au nord des Saxons de l'est. Déjà un roi de ce peuple était devenu chrétien, ayant reçu l'instruction religieuse dans un voyage au pays de Kent ; mais ce roi, à son retour, ébranlé par les remontrances de son épouse et de ses principaux amis, avait dressé deux autels dans le même temple, l'un pour le Christ et l'autre pour les dieux des Teutons, qu'il priait alternativement. Trente ans après la conversion des habitants de la rive septentrionale de l'Humber, une femme de ce pays, mariée au chef du royaume de Mercie, qui s'étendait alors de l'Humber à la Tamise, le convertit en l'épousant. Vers la même époque, les Saxons de l'ouest devinrent chrétiens par la prédication d'un évêque envoyé de Rome, et quelques années plus tard les Saxons orientaux, qui avaient chassé leur premier évêque Mellitus, retournèrent au christianisme. Ce fut chez les Saxons méridionaux, habitants de la côte du

sud, que l'ancien culte se conserva le plus longtemps ; ils n'y renoncèrent qu'à la fin du VIIe siècle.

Le siége archiépiscopal de Canterbury, auquel sa primauté d'institution devait donner une grande importance dans l'histoire ecclésiastique et même dans l'histoire civile de l'Angleterre, fut occupé successivement par cinq moines romains, puis par un Anglo-Saxon, puis encore, et pour la dernière fois, par un envoyé de Rome, Théodore de Tarse, Grec d'origine. Cet homme d'un grand savoir et d'une haute intelligence fit de sa ville métropolitaine une école, non-seulement de foi et de discipline religieuse, mais encore de littérature et de science humaine. Il joignit à l'enseignement des Écritures et de la doctrine des Pères de l'Église celui de la poésie latine et grecque, des mathématiques et de l'astronomie. Sous son pontificat, de nombreux disciples, venus de tous les royaumes anglo-saxons, affluèrent dans la capitale du pays de Kent, et c'est de là qu'un commencement de civilisation, le goût de la science et de tous les arts se répandirent parmi les tribus guerrières et à demi sauvages des conquérants de la Bretagne. On voit en moins d'un siècle ce progrès se manifester par la construction d'églises et la formation de bibliothèques, par l'apparition d'une suite d'hommes savants et lettrés, dont l'un (Bède), comme historien, est resté célèbre, par un premier essai de rédaction des lois nationales et une première culture de l'idiome anglo-saxon, qui devança de loin celle des autres langues teutoniques.

Quant aux hommes de race bretonne, héritiers en partie d'un reste de civilisation romaine, en partie des traditions d'une ancienne culture indigène, ils n'avaient pas le même besoin que les Saxons d'enseignements de ce genre, et ce n'était guère qu'en religion que des changements considérables eussent pu résulter pour eux d'un rapprochement avec les successeurs romains de l'archevêque Augustin. Ceux-ci, du reste, ne furent nullement découragés par le mauvais succès d'une première tentative. Continuant de se regarder comme primats de toute la Bretagne, ils renouvelèrent à ce titre aux évêques de la Cambrie les invitations et les sommations déjà faites. Laurentius, dès son avénement, leur adressa, pour les faire revenir de leurs résolutions d'indépendance, une lettre dont le texte est perdu et qui resta sans réponse ou fut suivie d'un nouveau refus d'obéir. Les indigènes de la Bretagne persévérèrent dans la séparation religieuse qui pour eux n'était qu'une face de la séparation politique. Outre un attachement d'instinct aux vieux usages nationaux, leur schisme contenait deux choses, la haine contre les Saxons et la défiance envers ceux qui venaient de couper une des racines de cette haine en leur donnant les Saxons pour frères en christianisme. Il y avait en eux, selon le témoignage du principal historien de cette époque, une double aversion contre laquelle ni exhortations, ni menaces ne purent prévaloir.

Renonçant à rien gagner sur eux, mais ne renonçant pas aux pouvoirs du vicariat apostolique et les étendant même hors de la Bretagne, Laurentius se tourna vers la grande île voisine, dont le peuple, anciennement converti par les Bretons, participait à leur dissidence religieuse, mais n'avait rien des passions politiques et des ombrages nés de la conquête anglo-saxonne. Sur ce nouveau terrain, le représentant de l'Église romaine se trouva en présence d'une opposition née du seul fond des traditions nationales et de l'originalité de mœurs et de caractère propre aux races celtiques. L'île d'Erin, ou la Scotie, aujourd'hui l'Irlande, était alors si zélée pour la foi chrétienne qu'on la surnommait l'île des Saints, et son Église, liée à l'Église bretonne par les mêmes doctrines et les mêmes usages, se croyait en possession des véritables règles de la discipline apostolique et ne voulait se conformer à l'exemple ni aux prescriptions d'aucune autre. Contre l'orgueil de la suprématie romaine, les évêques, les prêtres et les moines d'Irlande s'armaient d'un autre orgueil, celui de leur foi nationale et de l'indépendance des Églises particulières que plus d'un concile général avait sanctionnée. Pressés en même temps que les Bretons de se rallier à l'unité catholique, et faisant cause commune avec eux, ils donnèrent à leur résistance le caractère acerbe d'une sorte d'excommunication prononcée par l'Église celtique contre ses puissants adversaires. C'est à ce propos que Laurentius, en son nom et au nom de ses deux coévêques, Mellitus de Londres et Justus de Rochester, leur adressa une lettre dont voici le commencement :

« A nos très chers frères, les seigneurs évêques et abbés de toute la « Scotie, Laurentius, Mellitus et Justus, évêques, serviteurs des servi- « teurs de Dieu. Lorsque le siége apostolique, selon qu'il a coutume de « le faire pour tout l'univers, nous envoya dans les contrées occidenta- « les afin de prêcher la foi aux nations païennes, et que nous arrivâmes « dans cette île nommée la Bretagne, nous avions en grande estime et « en vénération de sainteté tant les Bretons que les Scots, avant de les « connaître et dans la croyance qu'ils se comportaient suivant l'usage « de l'Église universelle. Mais connaissant les Bretons, nous avons « pensé que les Scots étaient meilleurs qu'eux, et plus tard nous avons « su que les Scots dans leur conduite ne différaient en rien des Bre- « tons; nous l'avons appris, à la venue dans cette île nommée plus « haut, de l'évêque Dagan et à celle de Columban, abbé d'un monas- « tère en Gaule : car l'évêque Dagan, se trouvant près de nous, a refusé « non-seulement de manger à notre table, mais encore de prendre son « repas dans la même maison que nous..... »

Columban, ou plus exactement Colum, fondateur de deux abbayes célèbres et mis au nombre des saints, peut être considéré comme le type du sentiment et du zèle chrétien dans les races purement celti-

ques, et sa vie offre des circonstances qui méritent d'être mentionnées ici. Tourmenté du désir d'aller chercher pour la foi des aventures et des périls, il avait quitté l'Irlande et, sans mission d'aucun pouvoir ecclésiastique, il s'était mis en mer avec douze compagnons de son choix. Il passa en Bretagne, et de là en Gaule ; puis gagnant la frontière orientale de ce pays par laquelle débordait ou menaçait de déborder alors le paganisme germanique, il résolut d'y établir un lieu de prières et de prédication. Après avoir parcouru les vastes forêts des Vosges, il choisit pour résidence les ruines d'une forteresse romaine dont le nom était Luxovium, aujourd'hui Luxeuil, et au milieu de laquelle se trouvaient une source d'eaux thermales et des bains magnifiquement ornés de bassins de marbre et de statues. Ces débris servirent à Columban et à ses compagnons de matériaux pour bâtir une maison et un oratoire, et le monastère fondé par eux s'établit sous la règle extrêmement austère des couvents d'Irlande. La réputation de sainteté des cénobites d'outre-mer leur attira bientôt de nombreux disciples et la visite de personnages puissants. Theoderik, celui des rois franks sur les terres duquel ils habitaient, vint se recommander à leurs prières.

Columban, avec une liberté qu'aucun membre du clergé gallo-frank n'avait osé se permettre, fit au visiteur des remontrances sévères sur la mauvaise vie qu'il menait sans épouse légitime, avec des concubines et des maîtresses. Ces reproches déplurent moins au roi qu'à l'aïeule du roi, à cette même Brunehilde dont le pape Grégoire avait loué trop complaisamment la piété, et qui, pour gouverner plus absolument son petit-fils, l'éloignait et le dégoûtait du mariage. A l'instigation de cette femme aussi adroite qu'ambitieuse, les seigneurs franks et les évêques eux-mêmes travaillèrent, par des propos malveillants, à indisposer Theoderik contre le chef des moines étrangers. On l'accusait de n'avoir qu'une orthodoxie douteuse, de faire schisme dans l'Eglise des Gaules, d'observer une règle insolite suivant laquelle nul visiteur laïque n'était admis dans l'intérieur du monastère. Après une scène violente où le roi, venu à Luxeuil, pénétra jusque dans le réfectoire des moines, et où Columban maintint sa règle avec un courage inébranlable, il fut ordonné à l'Irlandais de reprendre le chemin par où il était venu. Une escorte de soldats le conduisit à Besançon, de Besançon à Autun, d'Autun à Nevers, et de là sur la Loire jusqu'à Nantes, où il fut embarqué pour l'Irlande. Mais sa destinée aventureuse et son zèle ardent le ramenèrent en Gaule, d'où il passa dans les Alpes helvétiques, puis en Italie, où il mourut.

La parfaite orthodoxie des Anglo-Saxons et leur conformité de discipline religieuse avec l'Eglise romaine, développèrent en eux un nouvel orgueil qui augmentait, quoique en le modifiant, celui de la conquête et de la force. Ils se croyaient une race meilleure que les Bretons par

l'esprit autant que par les armes; ils s'attribuaient une mission d'en haut et se regardaient comme le peuple de Dieu, prédestiné à régner sur la Bretagne pour y donner l'exemple de la véritable foi. Dans la guerre contre les vieux chrétiens du pays, leurs rois dressaient des croix pour étendards, et, dans leurs invasions sur le territoire de la Cambrie, ils massacraient les évêques et les prêtres, et donnaient à des clercs de leur race, seuls prêtres pour eux, les églises devenues désertes par la mort ou la fuite de leurs desservants. Les Bretons, de leur côté, comptant pour rien la religion des conquérants, n'avaient pas de communion avec eux plus qu'avec des païens; ils ne se faisaient scrupule envers eux d'aucun genre de cruautés, et plus d'une fois, dans cette triste émulation de représailles, ils méritèrent le nom de barbares que leur donnaient les nouveaux lettrés de la nation anglo-saxonne.

Les traditions de l'Église celtique n'étaient pas seulement communes aux Bretons de la Cambrie et aux habitants de l'Irlande, elles régnaient encore au nord de la Bretagne, chez les Pictes qui habitaient les plaines et les côtes de l'est, et chez les Scots, population des montagnes et du grand archipel de l'ouest. Il y avait dans les îles Hébrides de nombreux monastères dont l'un, celui d'Hi ou d'Iona, était, comme le monastère de Bangor, une sorte de cité religieuse peuplée de plusieurs centaines d'hommes et d'où se répandaient de tous côtés des émigrations de missionnaires. A la différence des Cambriens, ces hommes, ainsi que leurs frères d'Irlande, avaient pour les Anglo-Saxons toute la sympathie chrétienne, et plusieurs d'entre eux, venus d'eux-mêmes ou appelés dans le Northumberland, y furent traités avec de grands égards par les rois et la population du pays. Quelques-uns devinrent évêques, et personne ne se trouvant là pour combattre d'une manière active leur discipline traditionnelle, ils l'établirent dans les églises ou les couvents qu'ils gouvernaient. Trente ans se passèrent, durant lesquels les usages romains et les usages celtiques pour la pâque et pour la tonsure coexistèrent dans les provinces anglo-saxonnes situées au nord de l'Humber. Mais cette dissidence, qui amenait souvent deux fêtes de Pâques dans la même année, fut l'objet de disputes violentes où des docteurs, venus de la Bretagne méridionale ou du continent, opposaient l'exemple de l'Italie, de la Gaule, de l'Afrique, de l'Asie, de la Grèce, de tout l'Univers, aux coutumes d'un petit nombre d'hommes cantonnés dans deux îles de l'Océan. Discutées solennellement dans un concile où deux rois assistèrent, les coutumes celtiques furent condamnées, et le Northumberland qui les abandonnait devint un foyer de réaction contre elles. Cette réaction, propagée par des missionnaires anglo-saxons ou par des Celtes ralliés à la discipline romaine, gagna d'abord l'Irlande, puis le royaume des Pictes, puis enfin le grand monastère d'Iona qui était la tête d'une foule d'autres. L'île d'Erin et le nord de la Bretagne ayant ainsi abjuré

leurs coutumes héréditaires, il ne resta plus dans le schisme que la province occidentale possédée par les Bretons libres.

Ceux-ci, n'étant plus soutenus extérieurement par une grande sympathie, par la conscience du monde celtique, perdirent quelque chose de la foi absolue qu'ils avaient dans leurs traditions religieuses, désormais réduites à l'état d'opinion nationale. On vit d'abord s'en détacher les populations bretonnes englobées comme tributaires dans les royaumes anglo-saxons, et que pressaient d'une part l'active prédication des évêques, de l'autre la toute-puissance des dominateurs étrangers. Plus tard, la dissidence religieuse éclata au sein du pays de Galles, favorisée qu'elle était par la division de ce pays en deux royaumes, celui du Nord et celui du Sud, division qui énervait l'autorité primatiale de l'évêché de Caerleon, transféré alors avec son titre à Menew, aujourd'hui Saint-David. L'archevêque du royaume du Nord s'affranchit de la juridiction de celui du royaume du Sud, étant à même de le supplanter comme archevêque universel de la Cambrie. Il chercha pour cette révolte un appui dans les sympathies catholiques en se ralliant à l'Église romaine et à l'Église anglo-saxonne dans la grande question de la fête de Pâques. Il ouvrit ainsi une longue série de troubles intérieurs dans lesquels les Saxons intervinrent et dont le récit est empreint d'une couleur lugubre dans les vieilles annales du pays.

« L'an du Christ 768, dit un chroniqueur breton, le temps de la pâque « fut changé dans le Nord par le conseil d'Elbod, évêque de Bangor ; « mais les autres évêques n'adhérèrent pas à ce changement, et, à cause « de cela, les Saxons firent une irruption dans le Sud où eut lieu le com- « bat du bois de Marchan, et où une victoire glorieuse fut remportée « par les Kymris. L'an du Christ 777, le temps de la pâque fut changé « dans le Sud, et ce changement fut la cause de la guerre qui commença « entre les hommes du Sud et leur roi, et de la grande destruction que « celui-ci en fit sans les vaincre, car le roi fut tué dans un combat au « temps de l'été, et voilà pourquoi on nomme cet été l'été humide de « sang. Or, depuis cet événement, le roi des hommes du Sud n'a jamais « plus mis sa parole dans la parole du pays. L'an du Christ 809, mourut « Elbod, archevêque du Nord, et le soleil s'obscurcit, et il y eut de « grandes dissensions parmi les gens d'église à l'occasion de la pâque, « parce que les archevêques de Menew et de Landaf ne voulaient pas se « soumettre à l'archevêque du Nord, pays autrefois dépendant de leur « autorité spirituelle. »

C'est la dernière mention qui soit faite du schisme dans les chroniques bretonnes ; il s'éteignit avant la seconde moitié du IXe siècle, et avec lui cessa d'exister une des forces nationales des Cambriens, la résistance religieuse. Le ressort de l'opposition à la puissance des Saxons, devenu purement laïque, passa des mains du clergé à celles d'une autre classe

d'hommes plus ancienne que lui et en rivalité d'influence avec lui, la classe ou, pour mieux dire, la corporation des bardes, à la fois historiens, moralistes, savants et poëtes. On sait quel rôle éminent les bardes avaient joué dans la race celtique païenne, sous l'autorité et la direction du sacerdoce des Druides ; chez les descendants chrétiens et non mélangés de cette race, il leur restait, à côté des enseignements du sacerdoce évangélique, le dépôt des traditions, des idées et des passions nationales. La chute de la domination romaine en Bretagne y réveilla le génie bardique ; la lutte, sans cesse renouvelée, des Bretons contre les Saxons, accrut ce génie et l'inspira d'un sentiment patriotique, mêlé de douleur et d'espérance, à la fois tendre et violent. Au IXe siècle, lorsque le clergé cambrien entra en communion avec l'Église anglo-saxonne sous la discipline catholique, les bardes, gardiens ombrageux de l'antipathie héréditaire, se séparèrent de lui et le poursuivirent de leurs accusations et de leur défiance. Des vers, interpolés depuis cette époque dans les chants des anciens poëtes, imputent les désastres nationaux au bon accord des moines et des clercs avec l'étranger. On trouve dans ces passages pseudonymes les noms d'excommuniés et de traîtres donnés aux religieux gallois, et des vœux pour que leur trahison soit punie comme elle le mérite, vœux capables malheureusement de soulever les passions populaires, et qui, plus d'une fois, s'accomplirent par la destruction de fond en comble d'abbayes cambriennes situées près de la frontière saxonne et peuplées en partie de moines saxons.

Le VIIIe siècle nous montre la nation anglo-saxonne arrivée au plus haut développement de sa destinée comme peuple conquérant et comme peuple catholique. D'une part, elle a établi contre les Bretons ses limites territoriales et gagné sur eux des positions extrêmes qu'elle ne perdra plus ; de l'autre, elle a dans le monde chrétien un rang élevé et un caractère qui lui est propre. Elle est la nation la plus intimement unie à l'Église romaine par les liens de la filiation spirituelle, de la croyance et de l'enseignement. Ce que les missionnaires de Rome avaient fait autrefois pour elle se poursuit auprès des nations germaniques du continent par des missionnaires de son église, sous la direction de celle de Rome. Ses rois les plus actifs dans la guerre et le soin des intérêts mondains semblent avoir les yeux fixés sur Rome comme sur une seconde et meilleure patrie où ils désirent aller finir leur vie auprès du tombeau des apôtres, et, en effet, plusieurs d'entre eux abdiquèrent pour exécuter ce pèlerinage sans retour. Ils firent plus ; ils constituèrent les royaumes qu'ils cessaient de gouverner débiteurs, envers l'Église romaine et l'apôtre saint Pierre, d'un tribut payé annuellement par chaque maison habitée, et que les actes réitérés de cette pieuse et dangereuse munificence étendirent à toute l'Angleterre, sous la forme d'une sujétion moins religieuse que politique.

Les successeurs des anciens chefs d'aventuriers Henghist, Horsa, Kerdik et Ida, instruits par le clergé romain à revêtir les insignes pacifiques de la dignité royale et à porter, au lieu de la hache de leurs ancêtres, des sceptres à fleurons dorés, cessèrent de mettre au premier rang les exercices de la guerre. Leur ambition fut de voir autour d'eux, non de grandes troupes de braves bien pourvus d'armes, mais de nombreux couvents institués pour la prière et pour l'étude. Souvent eux-mêmes coupaient leur longue chevelure pour se vouer à la réclusion, et, si le besoin d'une vie active les retenait au milieu des affaires, ils comptaient comme un des grands jours de leur règne la consécration d'un monastère. Cet événement était célébré avec tout l'appareil des solennités nationales ; les chefs, les évêques, les guerriers, les sages du peuple se rassemblaient, et le roi s'asseyait au milieu d'eux, entouré de sa famille. Quand les murs nouvellement bâtis avaient été aspergés d'eau bénite et consacrés sous les noms des deux patrons de la ville de Rome, les apôtres saint Pierre et saint Paul, le roi saxon se levait et disait à haute voix :

« Grâces soient rendues au Dieu très-haut, de ce que j'ai pu faire « quelque chose en l'honneur du Christ et des saints apôtres. Tous « tant que vous êtes ici, soyez témoins et garants de la donation, faite « par moi aux moines de ce lieu, des terres, marais, étangs, cours d'eau « ci-après désignés. Je veux qu'ils les tiennent et possèdent entièrement « et d'une manière royale : de sorte qu'aucun impôt n'y soit levé, et que « le monastère ne soit sujet d'aucune puissance sur terre, excepté le « saint siége de Rome ; car c'est là qu'iront chercher et visiter saint « Pierre ceux d'entre nous qui ne peuvent aller à Rome. Que ceux qui « me succéderont, soit mon fils, soit mes frères, soit tout autre, main-« tiennent cette donation inviolablement, en tant qu'ils veulent parti-« ciper à la vie éternelle, en tant qu'ils veulent être sauvés du feu éter-« nel ; quiconque en retranchera quelque chose, que le portier du ciel « retranche de sa part dans le ciel ; quiconque y ajoutera quelque chose, « que le portier du ciel ajoute à sa part dans le ciel. » Le roi prenait ensuite la feuille de parchemin qui contenait l'acte de donation, et il y traçait une croix ; après lui sa femme, ses fils, ses frères, ses sœurs, les évêques, les officiers publics, et tous les personnages de haut rang, inscrivaient successivement le même signe en disant : « J'atteste et je confirme. » La solennité commencée par cette grave cérémonie se terminait bruyamment par quelque chose de moins nouveau dans les mœurs des Anglo-Saxons, par un grand festin de trois jours et trois nuits, où le roi, les princes et les dignitaires de la cour tenaient table ouverte.

Ce fut l'Église romaine, qui, vers la fin du VI[e] siècle, introduisit la nation conquérante de la Bretagne parmi les peuples que le christianisme civilisait, et, après quatre siècles écoulés, cette même église eut

une grande part dans la catastrophe qui précipita les Anglo-Saxons du rang qu'ils avaient en Europe comme nation libre et autonome. Sous la menace d'une invasion étrangère, dans une crise de leur existence nationale où l'Église qu'ils nommaient leur mère pouvait beaucoup pour eux ou contre eux, ils la trouvèrent, non pas seulement indifférente, mais hostile au plus haut degré. Elle n'était plus alors, comme autrefois, une puissance purement spirituelle ; elle avait des intérêts politiques en même temps que des intérêts religieux, faisant des premiers un moyen de servir les seconds, ou mêlant les uns aux autres dans une étrange confusion. C'est ainsi que la papauté, au XIe siècle, s'engagea dans une entreprise dont le but était l'asservissement d'un peuple chrétien et orthodoxe, et promit, au nom de saint Pierre, l'absolution de tout péché à qui marcherait en armes contre ceux qui l'aimaient le plus et qu'elle avait le plus aimés.

Le détail de ces événements et de leurs conséquences occupera la plus grande partie de cette histoire, consacrée, comme l'indique son titre, au récit de la ruine du peuple anglo-saxon. Mais il n'est pas temps d'y arriver ; il faut que le regard du lecteur s'arrête encore sur la race germanique victorieuse et sur la race celtique vaincue ; qu'il voie l'étendard blanc des Saxons et des Angles repoussant de plus en plus vers l'ouest l'étendard rouge des Kymrys. Les frontières anglo-saxonnes, continuellement reculées à l'occident, après s'être étendues au nord jusqu'au Forth et à la Clyde, furent pourtant resserrées de ce côté vers la fin du VIIe siècle. Les Pictes et les Scots, attaqués par Egfrith, roi de Northumberland, l'attirèrent dans les gorges de leurs montagnes, le défirent, et après leur victoire s'avancèrent au sud du Forth jusqu'à la rivière de Tweed, où ils posèrent la limite de leur territoire. Cette limite, que les habitants du sud ne déplacèrent plus dans la suite, marqua depuis ce jour le nouveau point de séparation des deux parties de la Grande-Bretagne. Les peuplades de la race des Angles qui habitaient la plaine entre le Forth et la Tweed furent agrégées par ce changement de frontière à la population des Pictes ou à celle des Scots, nom que cette population mêlée prit bientôt seul, et dont s'est formé le nom moderne du pays.

A l'autre extrémité de l'île, les hommes de la pointe de Cornouailles, tout isolés qu'ils étaient, luttèrent longtemps pour leur indépendance, grâce aux secours qu'ils reçurent quelquefois des Bretons de l'Armorique. A la fin, ils devinrent tributaires des Saxons occidentaux; mais les habitants du pays de Galles ne le devinrent pas : « Jamais, disent leurs « vieux poëtes, non, jamais les Kymrys ne payeront le tribut; ils sou« tiendront le combat jusqu'à la mort pour la possession des terres que « baigne la Wye. » C'est en effet aux rives de ce fleuve que s'arrêta la domination anglo-saxonne; le dernier chef qui l'agrandit fut un roi de Mercie appelé Offa. Il franchit la Saverne et la chaîne de hauteurs qui,

formant comme les Apennins de la Bretagne méridionale, avait jusque-là protégé le dernier asile des vaincus. A près de cinquante milles de distance au delà des monts vers l'ouest, Offa construisit, pour remplacer ces limites naturelles, un long rempart et une tranchée qui s'étendit, du sud au nord, depuis le cours de la Wye jusqu'aux vallons où coule la Dée. Là fut établie pour toujours la frontière des deux races d'hommes qui, avec des partages inégaux, habitaient conjointement tout le sud de la vieille île de Prydain, depuis la Tweed jusqu'au cap de Cornouailles.

Au nord du golfe où se jette la Dée, le pays renfermé entre les montagnes et la mer était déjà, depuis un demi-siècle, subjugué par les Angles et dépeuplé de Bretons. Les fugitifs de ces contrées avaient gagné le grand asile du pays de Galles, ou bien l'angle de terre hérissé de montagnes que baigne la mer au golfe de Solway. Dans cette dernière contrée, ils conservèrent encore longtemps une sorte de liberté sauvage, distingués de la race anglo-saxonne dans la langue même de cette race, par le nom de Cambriens, et ce nom est resté attaché au pays qui fut leur asile. Au delà des plaines du Galloway, dans les vallées profondes où coule la Clyde, de petites peuplades bretonnes qui, à la faveur des lieux, s'étaient conservées libres sous la domination des Angles, se maintinrent de même parmi les Scots et les Pictes, quand ces deux peuples eurent conquis toutes les basses terres d'Écosse jusqu'au Val d'Annan et à la Tweed. Ce dernier reste de Bretons de race pure avait pour capitale et pour forteresse la ville, bâtie sur un rocher, qu'on appelle aujourd'hui Dumbarton. On trouve jusque dans le x[e] siècle des traces de leur existence indépendante ; mais, depuis ce temps, ils cessent d'être désignés par leur ancien nom national, soit qu'ils aient été détruits tout d'un coup par la guerre, soit qu'ils se soient fondus insensiblement dans la masse de population qui les environnait de toutes parts.

Ainsi disparut de l'île de Bretagne, à l'exception de la petite et stérile contrée de Galles, la race celtique des Cambriens, Logriens et Bretons proprement dits, en partie émigrés directement de l'extrémité orientale de l'Europe, et en partie venus en Bretagne après un séjour plus ou moins long sur la côte occidentale des Gaules. Ces faibles débris d'un grand peuple eurent la gloire de défendre la possession de leur dernier coin de terre contre les efforts d'un ennemi immensément supérieur en nombre et en richesses, souvent vaincus, jamais subjugués, et portant en eux-mêmes, à travers les siècles, la conviction d'une éternité mystérieuse réservée à leur race et à leur nom. Cette éternité fut prédite par les bardes du VI[e] siècle, au milieu des défaites nationales ; et chaque fois que, dans la suite des temps, un envahisseur étranger traversa les plaines de la Cambrie, après les victoires les plus complètes, il entendait les vaincus lui dire : « Tu as beau faire, ni ta puissance, ni aucune autre, si « ce n'est celle de Dieu, ne détruira notre nom ni notre langue. » En

effet, ce nom et cette langue subsistent sur le sol, où une première conquête les a resserrés, et la prédiction qui s'est accomplie, grâce au courage des hommes et à la nature du pays couvert de rocs, de lacs et de grèves, reste comme un étrange et poétique monument d'énergie et de patriotisme.

Les Bretons vivaient de poésie : l'expression n'est pas trop forte ; car, dans leurs maximes traditionnelles conservées jusqu'à nos jours, ils font de l'existence privilégiée du poëte-musicien l'une des conditions nécessaires, ou, comme ils disent, l'un des piliers de l'ordre social. Leurs poëtes n'avaient guère qu'un thème, c'était la destinée du pays, ses malheurs et ses espérances. La nation, poëte à son tour, enchérissait sur leurs paroles, en prêtant un sens imaginaire aux expressions les plus simples : les souhaits des bardes passaient pour des promesses ; leur attente était prophétie ; leur silence même affirmait. S'ils ne chantaient pas la mort d'Arthur, c'était preuve qu'Arthur vivait encore ; et quand le joueur de harpe, sans intention précise, faisait entendre un air mélancolique, l'auditoire attachait spontanément à cette mélodie vague le nom d'un des lieux devenus funestes par quelque bataille perdue contre les conquérants étrangers. Cette vie de souvenirs et d'espérances embellit, pour les derniers Cambriens, leur pays de rocs et de marécages. Ils étaient gais et sociables, quoique pauvres ; ils supportaient légèrement la détresse comme une souffrance passagère, attendant, sans se lasser jamais, une grande révolution politique, qui devait leur faire recouvrer la possession de tout ce qu'ils avaient perdu, et leur rendre, selon l'expression des bardes, la couronne de la Bretagne.

Bien des siècles s'écoulèrent ; et, malgré les prédictions des poëtes, l'ancienne patrie des Bretons ne retourna point aux mains de leurs descendants. Si l'oppresseur étranger fut vaincu, ce ne fut pas par la nation qui avait droit à cette victoire ; ni ses défaites ni son asservissement ne profitèrent aux réfugiés du pays de Galles. Le récit des infortunes des Anglo-Saxons, envahis et subjugués à leur tour par des peuples venus d'outre-mer, va commencer dans les pages qui suivent. Alors cette race d'hommes, jusqu'ici victorieuse de toutes celles qui l'avaient précédée sur le sol de la Bretagne, appellera sur elle un genre d'intérêt qu'elle n'a pu encore exciter : car sa cause deviendra la bonne cause ; elle sera la race souffrante et opprimée. Si la distance des temps affaiblit pour nous l'impression jadis causée par des infortunes contemporaines, c'est quand l'oubli nous cache en partie et décolore, pour ainsi dire, les souffrances de ceux qui ne sont plus. Mais, en présence des vieux documents où elles sont retracées avec détail, avec cet accent de naïveté qui fait revivre les hommes d'un autre âge, un sentiment de pitié s'éveille et se mêle à l'impartialité de l'historien, pour la rendre plus humaine sans altérer son caractère de justice et de bonne foi.

LIVRE II

Depuis le premier débarquement des Danois en Angleterre, jusqu'à la fin de leur domination.

787 — 1048



L y avait plus d'un siècle et demi que la Bretagne méridionale presque entière portait le nom de terre des Anglais, et que, dans le langage de ses possesseurs de race germanique, le nom de Bretons ou celui de Gallois signifiait serf et tributaire, lorsque des hommes inconnus vinrent, avec trois vaisseaux, aborder à l'un des ports de la côte orientale. Afin d'apprendre d'où ils venaient et ce qu'ils voulaient, le magistrat saxon du lieu se rendit au rivage; les inconnus le laissèrent approcher et l'entourèrent; puis, fondant tout à coup sur lui et sur son escorte, ils le tuèrent, pillèrent les habitations voisines et remirent promptement à la voile.

Telle fut la première apparition, en Angleterre, des pirates du nord appelés Danois ou Normands, selon qu'ils venaient des îles de la mer Baltique ou de la côte de Norwége. Ils descendaient de la même race primitive que les Anglo-Saxons et les Franks; leur langue avait des racines communes avec les idiomes de ces deux peuples; mais ce signe d'une antique fraternité ne préservait de leurs incursions hostiles ni la Bretagne saxonne, ni la Gaule franke, ni même le territoire d'outre-Rhin, exclusivement habité par des nations germaniques. La conversion des Teutons méridionaux à la foi chrétienne avait rompu tout lien de fraternité entre eux et les Teutons du nord. Au IXe siècle, l'homme du nord se glorifiait encore du titre de fils d'Odin, et traitait de bâtards et d'apostats les Germains enfants de l'Église : il ne les distinguait point des populations vaincues dont ils avaient adopté le culte. Franks ou Gaulois, Langobards ou Latins, tous étaient également odieux pour l'homme demeuré fidèle aux anciennes divinités de la Germanie. Une sorte de fanatisme religieux et patriotique s'alliait ainsi dans l'âme des

Scandinaves à la fougue déréglée de leur caractère et à une soif de gain insatiable. Ils versaient avec plaisir le sang des prêtres, aimaient surtout à piller les églises, et faisaient coucher leurs chevaux dans les chapelles des palais. Quand ils venaient de dévaster et d'incendier quelque canton du territoire chrétien : « Nous leur avons chanté la messe des « lances, disaient-ils par dérision ; elle a commencé de grand matin, et « elle a duré jusqu'à la nuit. »

En trois jours de traversée par le vent d'est, les flottes de barques à deux voiles des Danois et des Norwégiens arrivaient au sud de la Bretagne. Les soldats de chaque flotte obéissaient en général à un chef unique, dont le vaisseau se distinguait des autres par quelque ornement particulier. C'était le même chef qui commandait encore lorsque les pirates débarqués marchaient en bataillons, soit à pied, soit à cheval. On le saluait du titre germanique que les langues du midi rendent par le mot *roi;* mais il n'était roi que sur mer et dans le combat ; car, à l'heure du festin, toute la troupe s'asseyait en cercle, et les cornes remplies de bière passaient de main en main sans qu'il y eût ni premier ni dernier. Le *roi de mer* était partout suivi avec fidélité et toujours obéi avec zèle, parce que toujours il était renommé comme le plus brave entre les braves, comme celui qui n'avait jamais dormi sous un toit de planches, qui jamais n'avait vidé la coupe auprès d'un foyer abrité.

Il savait gouverner le vaisseau comme un bon cavalier manie son cheval, et à l'ascendant du courage et de l'habileté se joignait pour lui l'empire que donne la superstition ; il était initié à la science des runes, il connaissait les caractères mystérieux qui, gravés sur les épées, devaient procurer la victoire, et ceux qui, inscrits à la poupe et sur les rames, devaient préserver du naufrage. Égaux sous un pareil chef, supportant légèrement leur soumission volontaire et le poids de leur armure de mailles, qu'ils se promettaient d'échanger bientôt contre un égal poids d'or, les pirates danois cheminaient gaiement sur la route des *cygnes*, comme disent leurs poésies nationales. Tantôt ils côtoyaient la terre, et guettaient leur ennemi dans les détroits, les baies et les petits mouillages, ce qui donner le nom de *Vikings* ou *Enfants des anses;* tantôt ils se lançaient à sa poursuite à travers l'Océan. Les violents orages des mers du nord dispersaient et brisaient leurs frêles navires; tous ne rejoignaient point le vaisseau du chef, au signal du ralliement; mais ceux qui survivaient à leurs compagnons naufragés n'en avaient ni moins de confiance ni plus de souci ; ils se riaient des vents et des flots, qui n'avaient pu leur nuire : « La force de la tempête, chantaient-ils, aide le bras de nos rameurs, « l'ouragan est à notre service, il nous jette où nous voulions aller. »

La première grande armée de corsaires danois et normands qui se dirigea vers l'Angleterre aborda sur les côtes de Cornouailles ; et les indigènes de ce pays, réduits par les Anglais à la condition de tributaires,

se joignirent aux ennemis de leurs conquérants, soit dans l'espoir de regagner quelque peu de liberté, soit pour satisfaire simplement leur passion de vengeance nationale. Les hommes du nord furent repoussés, et les Bretons de Cornouailles restèrent sous le joug des Saxons; mais, peu de temps après, d'autres flottes, abordant du côté de l'est, amenèrent les Danois en si grand nombre que nulle force ne put les empêcher de pénétrer au cœur de l'Angleterre. Ils remontaient le cours des grands fleuves, jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé un lieu de station commode; là ils descendaient de leurs barques, les amarraient ou les tiraient à sec, se répandaient sur le pays, enlevaient de toutes parts les bêtes de somme, et de marins se faisaient cavaliers, comme s'expriment les chroniques du temps. D'abord ils se bornèrent à piller et à se retirer ensuite, laissant derrière eux, sur les côtes, quelques postes militaires et de petits camps retranchés, pour protéger leur prochain retour; mais bientôt, changeant de tactique, ils s'établirent à demeure fixe, comme maîtres du sol et des habitants, et refoulèrent la race anglaise du nord-est vers le sud-ouest, comme celle-ci avait refoulé l'ancienne population bretonne de la mer de Gaule vers l'autre mer.

Les *rois des mers* qui attachèrent leur nom aux événements de cette grande invasion sont: Ragnar-Lodbrog et ses trois fils Hubbo, Ingvar, et Alfden. Fils d'un Norwégien et de la fille du roi de l'une des îles danoises, Ragnar avait obtenu, soit de gré, soit de force, la royauté de toutes ces îles; mais la fortune lui devint contraire; il perdit ses possessions territoriales, et alors, armant des vaisseaux et rassemblant une troupe de pirates, il se fit *roi de mer*. Ses premières courses eurent lieu dans la Baltique et sur les côtes de la Frise et de la Saxe; puis il fit de nombreuses descentes en Bretagne et en Gaule, toujours heureux dans ses entreprises, qui lui valurent de grandes richesses et un grand nom. Après trente ans de succès obtenus avec une simple flotte de barques, Ragnar, dont les vues s'étaient agrandies, voulut essayer son habileté dans une navigation plus savante, et fit construire deux vaisseaux qui surpassaient en dimension tout ce qu'on avait vu dans le nord. Vainement sa femme Aslauga, avec ce bon sens précautionneux qui, chez les femmes scandinaves, passait pour le don de prophétie, lui remontra les périls où cette innovation l'exposait; il ne l'écouta point, et s'embarqua, suivi de plusieurs centaines d'hommes. L'Angleterre était le but de cette expédition d'un nouveau genre. Les pirates coupèrent gaiement les câbles qui retenaient les deux navires, et, comme ils disaient eux-mêmes dans leur langage poétique, lâchèrent la bride à leurs grands chevaux marins.

Tout alla bien pour le roi de mer et ses compagnons tant qu'ils voguèrent au large; mais ce fut aux approches des côtes que les difficultés commencèrent. Leurs gros vaisseaux, mal dirigés, échouèrent et se bri-

sèrent sur des bas-fonds, d'où les bateaux de construction danoise auraient pu sortir aisément ; les équipages furent contraints de se jeter à terre, privés de tout moyen de retraite. Le rivage où ils débarquèrent ainsi malgré eux était celui du Northumberland ; ils s'y avancèrent en bon ordre, ravageant et pillant selon leur usage, comme s'ils ne se fussent pas trouvés dans une position désespérée. A la nouvelle de leurs dévastations, Ælla, roi du pays, se mit en marche et les attaqua avec des forces supérieures ; le combat fut acharné, quoique très-inégal ; et Ragnar, enveloppé dans un manteau que sa femme lui avait donné en partant, pénétra quatre fois dans les rangs ennemis. Mais presque tous ses compagnons ayant succombé, lui-même fut pris vivant par les Saxons. Le roi Ælla se montra cruel envers son prisonnier; non content de le faire mourir, il voulut lui infliger des tortures inusitées. Lodbrog fut enfermé dans un cachot rempli, disent les chroniques, de vipères et de serpents venimeux. Le *chant de mort* de ce fameux roi de mer devint célèbre, comme l'un des chefs-d'œuvre de la poésie scandinave. On l'attribuait, contre toute vraisemblance, au héros lui-même ; mais, quel qu'en soit l'auteur, ce morceau porte la vive empreinte du fanatisme de guerre et de religion qui rendait si terribles, au IXe siècle, les vikings danois et normands.

« Nous avons frappé de nos épées, dans le temps où, jeune encore, « j'allais vers l'orient du Sund apprêter un repas sanglant aux bêtes « carnassières, et dans ce grand combat où j'envoyai en foule au palais « d'Odin le peuple de Helsinghie. De là, nos vaisseaux nous portèrent à « l'embouchure de la Vistule, où nos lances entamèrent les cuirasses, et « où nos épées rompirent les boucliers,

« Nous avons frappé de nos épées, le jour où j'ai vu des centaines « d'hommes couchés sur le sable, près d'un promontoire d'Angleterre ; « une rosée de sang dégouttait des épées ; les flèches sifflaient en allant « chercher les casques : c'était pour moi un plaisir égal à celui de tenir « une belle fille à mes côtés.

« Nous avons frappé de nos épées, le jour où j'abattis ce jeune homme, « si fier de sa chevelure, qui dès le matin poursuivait les jeunes filles « et recherchait l'entretien des veuves. Quel est le sort d'un homme « brave, si ce n'est de tomber des premiers? Celui qui n'est jamais « blessé mène une vie ennuyeuse, et il faut que l'homme attaque « l'homme ou lui résiste au jeu des combats.

« Nous avons frappé de nos épées ; maintenant j'éprouve que les « hommes sont esclaves du destin et obéissent aux décrets des fées qui « président à leur naissance. Quand je lançai en mer mes vaisseaux pour « aller rassasier les loups, je ne croyais pas que cette course dût me « conduire à la fin de ma vie. Mais je me réjouis en songeant qu'une « place m'est réservée dans les salles d'Odin, et que là bientôt, assis au

« grand banquet, nous boirons la bière à pleins bords, dans les coupes « de corne.

« Nous avons frappé de nos épées. Si les fils d'Aslauga savaient les « angoisses que j'éprouve, s'ils savaient que des serpents venimeux « m'enlacent et me couvrent de morsures, ils tressailliraient tous et « voudraient courir au combat ; car la mère que je leur laisse leur a « donné des cœurs vaillants. Une vipère m'ouvre la poitrine et pénètre « vers mon cœur ; je suis vaincu : mais bientôt, j'espère, la lance d'un de « mes fils traversera le cœur d'Ælla.

« Nous avons frappé de nos épées dans cinquante et un combats : je « doute qu'il y ait parmi les hommes un roi plus fameux que moi. Dès « ma jeunesse, j'ai appris à ensanglanter le fer ; il ne faut pas pleurer la « mort, il est temps de finir. Envoyées vers moi par Odin, les déesses « m'appellent et m'invitent ; je vais, assis aux premières places, boire la « bière avec les dieux. Les heures de ma vie s'écoulent ; c'est en riant « que je mourrai. »

Ce fier appel à la vengeance et aux passions guerrières, chanté premièrement dans une cérémonie funèbre, courut ensuite de bouche en bouche, partout où Ragnar-Lodbrog avait eu des admirateurs. Non-seulement ses fils, ses parents, ses amis, mais une foule d'aventuriers et de jeunes gens de tous les royaumes du Nord y répondirent. En moins d'un an, et sans qu'aucune nouvelle hostile parvînt en Angleterre, huit rois de mer et vingt *iarls* ou chefs du second ordre, se confédérant ensemble, réunirent leurs vaisseaux et leurs soldats. C'était la plus grande flotte qui fût jamais partie de Danemark pour une expédition lointaine. Elle devait aborder au Northumberland ; mais une méprise des pilotes la porta plus au sud, vers la côte d'Est-Anglie.

Incapables de repousser un si grand armement, les gens du pays firent aux Danois un accueil pacifique ; et ceux-ci en profitèrent pour amasser des vivres, réunir des chevaux et attendre des renforts d'outre-mer ; puis, quand ils se crurent assurés du succès, ils marchèrent sur York, capitale de la Northumbrie, dévastant et brûlant tout sur leur passage. Les deux chefs de ce royaume, Osbert et Ælla, concentrèrent leurs forces sous les murs de la ville, pour livrer une bataille décisive. D'abord les Saxons eurent l'avantage ; mais ils se lancèrent avec trop d'imprudence à la poursuite de l'ennemi, qui, s'apercevant de leur désordre, revint sur eux et les défit complétement. Osbert fut tué en combattant, et, par une singulière destinée, Ælla, tombé vivant entre les mains des fils de Lodbrog, expia dans des tortures inouïes le supplice infligé à leur père.

La vengeance était consommée ; mais alors une autre passion, celle du pouvoir, se fit sentir aux chefs confédérés. Maîtres d'une partie du pays au nord de l'Humber, et assurés par des messages de la soumis-

sion du reste, les fils de Ragnar-Lodbrog résolurent de garder cette conquête. Ils mirent garnison à York et dans les principales villes, distribuèrent des terres à leurs compagnons, et ouvrirent un asile aux gens de tout état qui viendraient des contrées scandinaves pour accroître la nouvelle colonie. Ainsi le Northumberland cessa d'être un royaume saxon ; il devint le point de ralliement des Danois pour la conquête du sud de l'Angleterre. Après trois ans de préparatifs, la grande invasion commença. L'armée, conduite par ses huit rois, descendit l'Humber jusqu'à la hauteur de Lindesey, et, ayant pris terre, marcha directement du nord au sud, pillant les villes, massacrant les habitants, et brûlant surtout, avec une rage fanatique, les églises et les monastères.

L'avant-garde danoise approchait de Croyland, abbaye célèbre, dont le nom figurera plus d'une fois dans cette histoire, lorsqu'elle rencontra une petite armée saxonne, qui, à force de courage et de bon ordre, l'arrêta durant un jour entier. C'était une levée en masse de tous les gens du voisinage, commandés par leurs seigneurs et par un moine appelé frère Toli, qui, avant de se vouer à la retraite, avait porté les armes. Trois rois danois furent tués dans ce combat ; mais, à l'arrivée des autres, les Saxons, écrasés par le nombre, moururent presque tous en défendant leur poste. Quelques-uns des fuyards coururent au monastère annoncer que tout était perdu, et que les païens approchaient. C'était l'heure des matines, tous les moines se trouvaient réunis dans le chœur. L'abbé, homme d'un grand âge, leur parla ainsi : « Que tous ceux « d'entre vous qui sont jeunes et robustes se retirent en lieu de sûreté, « emportant avec eux les reliques des saints, nos livres, nos chartes et « ce que nous avons de précieux. Moi, je resterai ici avec les vieillards « et les enfants, et peut-être qu'avec l'aide de Dieu, l'ennemi aura pitié « de notre faiblesse. »

Tous les hommes valides de la communauté partirent au nombre de trente, et, ayant chargé sur un bateau les reliques et les vases sacrés, se réfugièrent dans les marais voisins. Il ne resta au chœur que l'abbé, des vieillards infirmes et quelques enfants que leurs familles, suivant la dévotion du siècle, faisaient élever sous l'habit monastique. Ils continuèrent le chant des psaumes à toutes les heures prescrites ; puis, quand vint celle de la messe, l'abbé se mit à l'autel en habits sacerdotaux. Tous les assistants reçurent la communion, et presque au moment même les Danois entrèrent dans l'église. Le chef, qui marchait en tête, tua de sa main l'abbé au pied de l'autel, et les soldats saisirent les moines, vieux et jeunes, que la frayeur avait dispersés. Ils les torturaient un à un pour leur faire dire où était caché le trésor, et, sur le refus de répondre, ils leur coupaient la tête. Au moment où le prieur tomba mort, l'un des enfants, âgé de dix ans, qui l'aimait beaucoup, se mit à l'embrasser, pleurant et demandant à mourir avec lui. Sa voix et



P. 52.

Massacre des moines par les Danois.

sa figure frappèrent un des chefs danois ; ému de pitié, il tira l'enfant hors de la foule ; puis, lui ôtant son froc et le couvrant d'une casaque : « Suis-moi, dit-il, et ne me quitte plus. » Il le sauva ainsi du massacre ; mais aucun autre ne fut épargné. Après avoir inutilement cherché le trésor de l'abbaye, les Danois brisèrent les tombeaux de marbre qui étaient dans l'église, et, furieux de n'y point trouver de richesses, ils dispersèrent les ossements et mirent le feu à l'église. Ensuite ils se dirigèrent vers l'est sur le monastère de Peterborough.

Ce monastère, l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture du temps, avait, suivant le style saxon, des murailles massives, percées de petites fenêtres à plein cintre, ce qui le rendait facile à défendre. Les Danois trouvèrent les portes fermées, et furent reçus à coups de flèches et de pierres par les moines et les gens du pays, qui s'étaient renfermés avec eux : au premier assaut, l'un des fils de Lodbrog, dont les chroniques ne disent pas le nom, fut blessé mortellement ; mais, après deux attaques, les Danois entrèrent de force, et Hubbo, pour venger son frère, tua de sa propre main tous les religieux, au nombre de quatre-vingt-quatre. Les meubles furent pillés, les sépulcres ouverts, et la bibliothèque employée à attiser le feu qui fut mis aux bâtiments : l'incendie dura quinze jours entiers. Pendant une marche de nuit que l'armée fit du côté de Huntingdon, l'enfant qu'un chef danois avait sauvé à Croyland s'échappa, et regagna seul les ruines de son ancienne demeure. Il trouva les trente moines de retour, et occupés à éteindre le feu qui brûlait encore au milieu des décombres. Il leur raconta le massacre avec toutes ses circonstances ; et tous, pleins de tristesse, se mirent à la recherche des cadavres de leurs frères. Après plusieurs jours de travail, ils trouvèrent celui de l'abbé, sans tête et écrasé par une poutre ; tous les autres furent découverts pareillement, et placés près de l'église dans une même fosse.

Ces désastres eurent lieu en partie sur le territoire de Mercie, en partie sur celui d'Est-Anglie ou des Angles orientaux. Le roi de ce dernier pays, nommé Edmund, ne tarda pas à porter la peine de l'indifférence avec laquelle, trois ans auparavant, il avait vu l'invasion du royaume de Northumbrie : surpris par les Danois et fait prisonnier, il fut conduit devant les fils de Lodbrog, qui le sommèrent avec hauteur de s'avouer leur vassal. Edmund refusa obstinément ; et alors les Danois, l'ayant lié à un arbre, se mirent à exercer sur lui leur adresse à tirer de l'arc. Ils visaient aux bras et aux jambes sans toucher le corps, et terminèrent ce jeu barbare en abattant d'un coup de hache la tête du roi saxon. C'était un homme de peu de mérite et de peu de réputation ; mais sa mort lui fit obtenir la plus grande renommée qu'il y eût alors, celle de la sainteté et du martyre. L'opinion commune au moyen âge sanctifiait la mémoire de quiconque avait péri de la main des païens ;

mais il y eut ici quelque chose de plus, un trait particulier du caractère anglo-saxon, le penchant à colorer d'une teinte religieuse les douleurs patriotiques, à regarder comme des martyrs ceux qui étaient morts en défendant la cause nationale ou persécutés par ses ennemis.

L'Est-Anglie, entièrement soumise, devint, comme le Northumberland, un royaume danois et un but d'émigration pour les aventuriers du nord. Le roi saxon fut remplacé par un roi de mer appelé Godrun, et la population indigène, réduite à une demi-servitude, perdit la propriété de son territoire et paya le tribut aux étrangers. Cette conquête mit dans un grand péril le royaume de Mercie, qui, entamé déjà dans sa partie orientale, avait les Danois sur deux de ses frontières. Les anciens royaumes d'Est-sex, Kent et Suth-sex n'avaient plus d'existence indépendante ; depuis près d'un siècle, ils étaient réunis tous les trois à celui de West-sex ou des Saxons occidentaux. Ainsi la lutte se trouvait engagée entre deux royaumes danois et deux royaumes saxons. Les rois de Mercie et de West-sex, longtemps rivaux et ennemis, se liguèrent ensemble pour défendre ce qui restait de pays libre ; mais, malgré leurs efforts, tout le territoire situé au nord de la Tamise fut envahi ; la Mercie devint danoise ; et des huit royaumes fondés primitivement par les Saxons et les Angles, il n'en resta plus qu'un seul, celui de West-sex, qui s'étendait alors de l'embouchure de la Tamise au golfe où se jette la Saverne.

En l'année 871, Ethelred, fils d'Ethelwulf, roi de West-sex, mourut à la suite d'un combat livré aux Danois, qui venaient de passer la Tamise. Il laissait plusieurs enfants ; mais le choix de la grande assemblée qui représentait le pays se porta sur son frère Alfred, jeune homme de vingt-deux ans, dont le courage et l'habileté militaire donnaient de grandes espérances. Alfred réussit deux fois, soit en combattant, soit en négociant, à faire sortir les Danois de son royaume ; il repoussa les invasions par mer tentées contre ses provinces du sud, et défendit pendant sept ans la ligne de la Tamise. Peut-être qu'aucune armée danoise n'eût jamais franchi de nouveau cette frontière, si le roi et le peuple de West-sex eussent été bien unis; mais il existait entre eux des germes de discorde d'une nature assez bizarre.

Le roi Alfred avait plus étudié qu'aucun de ses compatriotes : il avait parcouru, jeune, les contrées méridionales de l'Europe, et en avait observé les mœurs; il connaissait les langues savantes et la plupart des livres de l'antiquité. La supériorité de connaissances que ce roi saxon avait acquise lui inspirait une sorte de dédain pour la nation qu'il gouvernait. Il faisait peu de cas des lumières et de la prudence du grand conseil national, qu'on appelait l'assemblée des sages. Rempli des idées de pouvoir absolu que présentent la littérature et l'histoire de l'empire romain, il avait un désir violent de réformes politiques, et concevait des

plans meilleurs peut-être que les anciennes coutumes anglo-saxonnes, mais manquant de sanction aux yeux d'un peuple qui ne les avait pas souhaités et ne les comprenait pas. La tradition a vaguement conservé quelques traits sévères du gouvernement d'Alfred, et, longtemps après sa mort, on parlait de la rigueur excessive qu'il avait mise à punir les prévaricateurs et les mauvais juges. Quoique cette rigueur eût pour objet l'intérêt de la nation anglaise, elle ne pouvait être agréable à cette nation, qui alors faisait plus de cas de la vie d'un homme libre que de la régularité dans les affaires publiques.

D'ailleurs, cette sévérité du roi Alfred envers les grands n'était point accompagnée d'affabilité envers les petits ; il les défendait sans paraître les aimer : leurs suppliques l'importunaient, et sa maison leur était fermée : « Si l'on avait besoin de son aide, dit un contemporain, soit « pour des nécessités personnelles, soit contre l'oppression des puis- « sants, il dédaignait d'accueillir et d'écouter la plainte : il ne prêtait « aucun appui aux faibles, et les estimait comme néant. » Aussi quand, sept années après son élection, ce roi lettré, devenu odieux sans le savoir et sans le vouloir, eut à repousser une invasion formidable des Danois, et qu'il appela son peuple à la défense du pays, il fut effrayé de trouver des hommes mal disposés à lui obéir, et même peu soucieux du péril commun. Ce fut en vain qu'il envoya par les villes et les hameaux son messager de guerre, portant une flèche et une épée nue, et qu'il publia cette vieille proclamation nationale, à laquelle nul Saxon en état de porter les armes n'avait jamais résisté : « Que quiconque n'est pas « un homme de rien, soit dans les villes, soit dans la campagne, sorte « de sa maison et vienne. » Peu d'hommes vinrent ; et Alfred se trouva presque seul, entouré du petit nombre d'amis qui admiraient son savoir, et qu'il touchait quelquefois jusqu'aux larmes par la lecture de ses écrits.

A la faveur de cette indifférence de la nation pour le chef qu'elle-même avait choisi, l'ennemi s'avançait rapidement. Alfred, délaissé par les siens, à son tour les délaissa, et prit la fuite, dit un vieil historien, abandonnant ses guerriers, ses capitaines, tout son peuple, pour sauver sa vie. Il alla, se cachant par les bois et les déserts, jusqu'aux limites du territoire anglais et de la terre des Bretons de Cornouailles, au confluent des deux rivières de Tone et de Parret. Là se trouvait une presqu'île entourée de marais : le roi saxon s'y réfugia, et habita, sous un faux nom, la cabane d'un pêcheur, obligé de cuire lui-même le pain dont la pauvre famille de ses hôtes voulait bien lui donner sa part. Peu de gens, dans son royaume, savaient ce qui était arrivé de lui ; et l'armée danoise y entra sans résistance. Beaucoup d'habitants s'embarquèrent sur les côtes de l'ouest pour chercher un refuge, soit en Gaule, soit en Irlande ; le reste se soumit à payer le tribut et à labourer pour les Danois. Ils ne tardèrent pas à trouver les maux de la conquête mille fois

pires que ceux du règne d'Alfred, qui, dans le moment de la souffrance, leur avaient paru insupportables ; ils regrettèrent leur premier état et le despotisme d'un roi né parmi eux.

De son côté, le roi Alfred réfléchissait dans le malheur, et méditait sur les moyens de sauver le peuple, s'il était possible, et de rentrer en grâce avec lui. Fortifié dans son île contre une surprise de l'ennemi par des retranchements de terre et de bois, il y menait la vie dure et sauvage, réservée, dans tout pays conquis, au vaincu trop fier pour être esclave, la vie de brigand dans les bois, les marais et les gorges des montagnes. A la tête de ses amis, formés en bandes, il pillait le Danois enrichi de dépouilles, et, à défaut de Danois, le Saxon qui obéissait aux étrangers et les reconnaissait pour maîtres. Ceux que le joug étranger fatiguait, ceux qui s'étaient rendus coupables envers le plus fort en défendant contre lui leurs biens, leurs femmes ou leurs filles, vinrent se ranger sous les ordres du chef inconnu qui refusait de partager la servitude générale. Après six mois d'une guerre de stratagèmes, de surprises et de combats nocturnes, le chef de partisans résolut de se nommer, de faire un appel à tout le pays de l'ouest, et d'attaquer ouvertement, sous l'étendard anglo-saxon, le principal camp des Danois.

Ce camp était situé à Ethandun, sur la frontière des provinces de Wilts et de Somerset, près d'une forêt appelée Sel-wood ou le Grand-Bois. Avant de donner le signal décisif, Alfred voulut observer lui-même la position des étrangers ; il entra dans leur camp sous l'habit d'un joueur de harpe, et divertit par des chansons saxonnes l'armée danoise, dont le langage différait peu du sien ; il se promena au milieu des tentes, et, à son retour, changeant d'emploi et de caractère, il envoya des messagers dans toute la contrée d'alentour, assignant pour rendez-vous aux Saxons qui voudraient s'armer et combattre, un lieu nommé la Pierre d'Egbert, sur la lisière orientale du Grand-Bois, et à quelques milles de distance du camp ennemi.

Durant trois jours consécutifs, des hommes armés, partis de toutes les directions, arrivèrent au lieu assigné, un à un, ou par petites bandes. Chaque nouveau venu était salué du nom de frère, et accueilli avec une joie vive et tumultueuse. Quelques bruits de cette agitation parvinrent au camp des Danois ; ils démêlèrent autour d'eux l'apparence d'un grand mouvement ; mais, comme il n'y avait point de traîtres, leurs informations furent incertaines, et, ne sachant précisément où l'insurrection devait commencer, ils ne firent aucune manœuvre et se contentèrent de doubler leurs postes extérieurs. Ils ne tardèrent pas à voir flotter la bannière de West-sex, qui portait la figure d'un cheval blanc. Alfred attaqua leurs redoutes d'Ethandun, par le côté le plus faible, les en chassa, et, comme s'exprime une chronique saxonne, resta maître du champ de carnage.

Une fois dispersés, les Danois ne se rallièrent plus, et Godrun, leur roi, fit ce que faisaient souvent dans le péril les gens de sa nation : il promit, si les vainqueurs voulaient renoncer à le poursuivre, de se faire baptiser, lui et les siens, et de se retirer sur ses terres d'Est-Anglie, pour y habiter paisiblement. Le roi saxon, qui n'était point assez fort pour faire la guerre à outrance, accepta ces offres de paix. Godrun et les autres capitaines païens jurèrent, sur un bracelet consacré à leurs dieux, de recevoir fidèlement le baptême. Le roi Alfred servit de père spirituel au chef danois, qui endossa sur sa cotte de mailles la robe blanche des néophytes, et repartit, avec les débris de ses troupes, pour le pays d'où il était venu, et d'où il s'engageait à ne plus sortir. Les limites des deux populations furent fixées par un traité définitif, juré, comme porte son préambule, par Alfred roi, Godrun roi, tous les sages anglo-saxons et tout le peuple danois. Ces limites étaient, au sud, le cours de la Tamise jusqu'à la petite rivière de l'Éa, qui s'y jette en avant de Londres ; au nord et à l'est, la rivière d'Ouse et la grande voie construite par les Bretons, et reconstruite de nouveau par les Romains, que les Saxons nommaient Wetlinga-street, le chemin des fils de Wetla.

Les Danois cantonnés dans les villes de la Mercie et sur le pays au nord de l'Humber ne se crurent point liés par le pacte d'Alfred et de Godrun. Ainsi la guerre ne cessa point sur la frontière septentrionale du territoire de West-sex. Les anciens royaumes de Suth-sex et de Kent, délivrés de la servitude étrangère, proclamèrent tous les deux Alfred comme libérateur et comme roi. Nulle voix ne s'éleva contre lui, ni dans son propre pays, où son ancienne impopularité était effacée par ses nouveaux services, ni dans ceux que ses prédécesseurs avaient soumis par conquête à leur domination. La partie de l'Angleterre que les Danois n'occupaient point forma dès lors un seul État ; et ainsi disparut pour jamais l'ancienne division du peuple anglais en plusieurs peuples, en autant de peuples qu'il y avait eu de bans d'émigrés partis des îles et des rivages de la Germanie. Le flot des invasions danoises avait renversé pour jamais les lignes de forteresses qui s'élevaient auparavant entre chaque royaume et les royaumes voisins ; à un isolement quelquefois hostile succéda l'union que produisent des malheurs communs et des espérances communes.

Du moment que fut abolie la grande séparation du pays anglo-saxon en royaumes, les autres divisions territoriales prirent une importance qu'elles n'avaient point eue jusque-là ; et c'est en effet depuis ce temps que les historiens commencent à faire mention des *skires*, *scires*, *shires*, ou fractions de royaumes, des *centaines* et des *dizaines* de familles, circonscriptions locales aussi vieilles en Angleterre que l'établissement des Saxons et des Angles, mais qui durent être peu remarquées, tant qu'il se trouva au dessus d'elles une plus large circonscription politique.

L'usage de compter les familles comme de simples unités, et de les agréger ensemble par collections de dix ou de cent, pour former des districts et des cantons, se retrouve chez tous les peuples d'origine teutonique. Si cette institution joue un grand rôle dans les lois qui portent le nom d'Alfred, ce n'est point qu'il l'ait inventée ; c'est, au contraire, que, la trouvant enracinée au sol de l'Angleterre, et presque uniformément répandue sur tous les pays qu'il réunit sans violence au royaume de West-sex, il y eut pour lui nécessité d'en faire la principale base de ses dispositions d'ordre public. Il n'établit, à proprement parler, ni les dizaines et les centaines de familles, ni les chefs municipaux, appelés dizainiers et centainiers, ni même cette forme de procédure qui, modifiée par l'action du temps, a donné naissance au jury. Tout cela existait chez les Saxons et les Angles antérieurement à leur émigration.

Le roi de West-sex acquit, depuis son second avénement, tant de célébrité comme brave, et surtout comme sage, qu'il est difficile de retrouver dans l'histoire les traces de la défaveur nationale dont il avait d'abord été frappé. Sans cesser de veiller au maintien de l'indépendance reconquise, Alfred trouva des heures pour ses études qu'il aimait toujours, mais sans les préférer aux hommes à qui il en destinait le fruit. Il nous reste de lui plusieurs morceaux de vers et de prose, remarquables par une certaine richesse d'imagination et ce luxe de figures qui est le caractère distinctif de l'ancienne littérature germanique.

Alfred passa le reste de sa vie entre ces travaux et la guerre. Le serment que lui avaient prêté les Danois de l'Est-Anglie, d'abord sur le bracelet d'Odin, et ensuite sur la croix du Christ, fut violé par eux, à la première apparition d'une flotte de pirates sur leur côte. Ils saluèrent les nouveaux venus comme des frères ; l'entraînement des souvenirs et de la sympathie nationale leur fit quitter les champs qu'ils labouraient, et détacher de la muraille enfumée leur grande hache de combat, ou la massue hérissée de pointes de fer, qu'ils nommaient l'*étoile du matin*. Peu de temps après, sans violer aucun traité, les Danois des rives de l'Humber descendirent vers le sud pour se joindre, avec les hommes de l'Est-Anglie, à l'armée du fameux roi de mer Hasting, qui, prenant, comme disaient les poëtes du nord, l'Océan pour demeure, passait sa vie à naviguer du Danemark aux îles Orcades, des Orcades en Gaule, de Gaule en Irlande, et d'Irlande en Angleterre.

Hasting trouva les Anglais sous la conduite du roi Alfred, bien préparés à le recevoir en ennemi et non en maître. Il fut défait dans plusieurs batailles ; une partie de son armée en déroute se retira chez les Danois du Northumberland, une autre partie s'incorpora aux Danois de l'est. Ceux qui avaient fait quelque gain dans leurs courses de terre et de mer devinrent bourgeois dans les villes, et colons dans les campagnes ;

les plus pauvres radoubèrent leurs navires, et suivirent le chef infatigable à de nouvelles expéditions. Ils passèrent le détroit de la Gaule, et remontèrent le cours de la Seine. Hasting, du haut de son vaisseau, ralliait sa troupe au son d'un cor d'ivoire qu'il portait au cou, et que les habitants de la Gaule surnommaient le tonnerre. Du moment que ces sons redoutés se faisaient entendre au loin, le serf gaulois quittait la glèbe du champ où il était attaché, pour s'enfuir avec son mince bagage au fond de la forêt voisine, et le noble frank, saisi de la même terreur, levait les ponts de son château fort, courait au donjon faire la revue des armes, et ordonnait d'enfouir le trésor amassé du produit de ses domaines ou de ses exactions sur la contrée.

A la mort du roi Alfred, à qui la reconnaissance nationale et l'histoire ont donné le titre de Grand, son fils Edward lui succéda par une désignation expresse du grand conseil des sages, car la royauté anglo-saxonne était élective, quoique toujours dans la même famille. Un des fils du frère aîné et prédécesseur d'Alfred eut la hardiesse de protester contre le choix du grand conseil, au nom de ses droits héréditaires. Cette prétention fut non-seulement repoussée, mais de plus regardée comme un outrage au droit d'élection du pays, et le conseil prononça le bannissement d'Ethelwald, fils d'Ethelred. Celui-ci, au lieu d'obéir à la sentence légalement portée contre lui, se jeta, avec quelques-uns de ses partisans, dans la ville de Wimborn, sur la côte du sud-ouest, jurant de la garder ou de périr. Mais il ne tint pas son serment : à l'approche de l'armée anglaise, il s'enfuit sans combat, et courut chez les Danois du Northumberland se faire païen et pirate avec eux. Ils le prirent pour chef contre ses compatriotes. Ethelwad envahit le territoire anglo-saxon ; mais il fut vaincu et tué dans les rangs des étrangers. Alors le roi Edward prit l'offensive contre les Danois ; il reconquit sur eux les côtes de l'est, depuis l'embouchure de la Tamise jusqu'au golfe de Boston, et les enferma dans leurs provinces du nord par une ligne de forteresses bâties en avant du cours de l'Humber. Son successeur Ethelstan passa l'Humber, prit la ville d'York, et força les colons de race scandinave à jurer, selon la formule consacrée, de vouloir tout ce qu'il voudrait. L'un des chefs des Danois vaincus fut conduit avec honneur dans le palais du roi saxon et admis à sa table ; mais quatre jours de vie paisible suffirent pour le dégoûter : il s'enfuit, gagna la mer, et remonta sur un vaisseau de pirate, aussi incapable, dit l'ancien historien, de vivre hors de l'eau qu'un poisson.

L'armée anglaise s'avança jusqu'aux bords de la Tweed, et le Northumberland fut ajouté aux terres de la domination d'Ethelstan, qui, le premier, régna sur toute l'Angleterre. Dans l'ardeur de cette conquête, les Anglo-Saxons franchirent leur ancienne limite du nord, et troublèrent par une invasion les enfants des Pictes et des Scots, et la peuplade

de vieux Bretons qui habitait le val de la Clyde. Il se forma une ligue offensive entre ces diverses nations et les Danois, qui vinrent d'outre-mer pour délivrer leurs compatriotes de la domination des hommes du sud. Olaf, fils de Sithrik, dernier roi danois de la Northumbrie, devint le généralissime de cette confédération, où l'on voyait réunis aux hommes venus de la Baltique les Danois des Orcades, les Galls des Hébrides et des monts Grampiens armés du long sabre à deux mains qu'ils appelaient *glay-more* ou le grand glaive, et les Cambriens de Dumbarton et du Galloway, portant des piques longues et minces. La rencontre des deux armées se fit au nord de l'Humber, dans un lieu nommé en saxon Brunanburgh, ou le bourg des Fontaines. La victoire se décida pour les Anglais, qui forcèrent les confédérés à regagner péniblement leurs vaisseaux, leurs îles et leurs montagnes. Ils nommèrent cette journée le jour du grand combat, et la célébrèrent dans un chant national dont voici quelques fragments :

« Le roi Ethelstan, le seigneur des chefs, celui qui donne des colliers « aux braves, et son frère, Edmund, le noble prince, ont combattu à « Brunanburg avec le tranchant de l'épée. Ils ont fendu le mur des « boucliers ; ils ont abattu les guerriers de renom, la race des Scots et « les hommes des navires.

« Olaf s'est enfui avec peu de gens, et il a pleuré sur les flots. L'é- « tranger ne racontera point cette bataille, assis à son foyer, entouré de « sa famille ; car ses parents y succombèrent, et ses amis n'en revinrent « pas. Les rois du nord, dans leurs conseils, se lamenteront de ce que « leurs guerriers ont voulu jouer au jeu du carnage avec les enfants « d'Edward.

« Le roi Ethelstan et son frère Edmund retournent vainqueurs dans « le pays de West-sex. Ils laissent derrière eux, se repaissant de cadavres, « le corbeau noir au bec pointu, le vautour à la voix rauque, l'aigle ra- « pide, le milan vorace, et le loup des bois.

« Jamais plus grand carnage n'eut lieu dans cette île, jamais plus « d'hommes n'y périrent par le tranchant de l'épée, depuis le jour où « les Saxons et les Angles vinrent de l'est à travers l'Océan, où ils en- « trèrent en Bretagne, ces rudes forgerons de guerre, qui vainquirent « les Welches et s'emparèrent du pays. »

Ethelstan fit payer cher aux Cambriens du sud le secours que leurs frères du nord avaient donné à ses ennemis ; il ravagea le territoire des Gallois, et leur imposa des redevances, premier tribut levé sur eux par un roi anglo-saxon. Les Bretons de la Cornouaille furent chassés de la

ville d'Exeter qu'ils habitaient alors en commun avec les Anglais. Cette population fut refoulée vers le midi jusqu'au delà du cours de la rivière de Tamer, qui devint alors, et qui est encore aujourd'hui la limite du pays de Cornouaille. Par la guerre ou par la politique, Ethelstan soumit à sa puissance toutes les populations de race diverse qui habitaient l'île de Bretagne. Il donna un Norwégien pour gouverneur aux Anglo-Danois de la Northumbrie; c'était Erik, fils de Harald, vieux pirate qui se fit chrétien pour obtenir un commandement.

Le jour de son baptême, il jura de garder et de défendre le Northumberland contre les païens et les pirates; de roi de mer qu'il était, il devint roi de province, comme s'exprimaient les Scandinaves. Mais cette dignité trop pacifique cessa promptement de lui plaire, et il remonta sur ses vaisseaux. Après quelques années d'absence, il revint visiter les Northumbriens, qui le reçurent avec joie, et le prirent de nouveau pour chef, sans l'aveu du roi Edred, successeur du fils d'Ethelstan. Ce roi marcha contre eux et les força d'abandonner Erik, qui, à son tour, pour se venger de leur désertion, vint les attaquer avec cinq chefs de corsaires du Danemark et des Orcades. Il périt dans le premier combat avec les cinq rois de mer ses alliés. Cette fin, glorieuse pour un Scandinave, fut célébrée par les Skaldes ou poëtes du Nord, qui, sans tenir compte du baptême qu'Erik avait reçu chez les Anglais, le placèrent, en idée, dans un tout autre paradis que celui des chrétiens.

« J'ai fait un rêve, dit Odin; il m'a semblé que je me levais avant le « jour, afin de préparer le Valhalla pour une réception de guerriers « morts en combattant.

« J'ai réveillé les héros de leur sommeil; je les ai engagés à se lever, « à garnir les bancs, à disposer les coupes et à les remplir de vin, « comme pour l'arrivée d'un roi. La joie de mon cœur m'annonce de « nobles hôtes partis du monde des vivants.

« D'où vient tout ce bruit? s'écrie Braghi; c'est comme si des milliers « d'hommes s'avançaient. La salle et tous les bancs retentissent comme « au retour de Balder dans le palais d'Odin.

« Odin répond : Tu te trompes, Braghi, toi qui sais tant de choses; « ce bruit d'applaudissements se fait pour le roi Erik. J'attends son ar- « rivée dans mon palais; qu'on se lève, qu'on aille à sa rencontre.

« Pourquoi donc es-tu plus impatient de sa venue que de celle d'un « autre roi? — C'est qu'en beaucoup de lieux il a rougi son épée de « sang, qu'il a fait voyager au loin son épée sanglante.

« Je te salue, Erik, brave guerrier; entre, sois le bienvenu dans cette « demeure. Dis-nous quels rois t'accompagnent; combien viennent avec « toi du combat?

« — Cinq rois viennent, répond Erik, et moi je suis le sixième. »

Le territoire des Northumbriens, qui avait jusque-là conservé son

ancien titre de royaume, le perdit alors, et fut divisé en plusieurs provinces. Le pays situé entre l'Humber et la Tees fut nommé province d'York, en saxon *Everwic-scire*. Le reste du pays, jusqu'à la Tweed, garda le nom général de Northumbrie, *Northan-humbraland*, quoiqu'on y distinguât plusieurs circonscriptions diverses, telles que la terre des Cambriens, *Cumbra-land*, près du golfe de Solway; la terre des montagnes de l'Ouest, *Westmoringa-land;* enfin la Northumbrie proprement dite, sur les bords de la mer orientale, entre les fleuves de Tyne et de Tweed. Les chefs northumbriens, sous l'autorité supérieure des rois anglo-saxons, conservèrent le titre danois qu'ils avaient porté depuis l'invasion ; on continua de les appeler Iarls, ou Eorls selon l'orthographe saxonne. C'est un mot dont on ignore la signification primitive, et que les Scandinaves appliquaient à toute espèce de commandant, soit militaire, soit civil, qui agissait comme lieutenant du chef suprême, appelé King ou Kining. Par degrés les Anglo-Saxons introduisirent ce titre nouveau dans leurs territoires du sud et de l'ouest, et en firent la qualification du magistrat à qui fut délégué le gouvernement des grandes provinces, appelés autrefois royaumes, avec la suprématie sur tous les magistrats locaux, sur les préfets des scires, *scire-gerefas* ou *scire-reves;* sur les préfets des villes, *portreves;* sur les anciens du peuple, *eldermen*. Ce dernier titre avait été, avant celui d'eorl, le nom générique des grandes magistratures anglo-saxonnes ; il fut dès lors abaissé d'un degré et ne s'étendit plus qu'aux juridictions inférieures et aux dignités municipales.

Dans la révolution qui réunit l'Angleterre tout entière, de la Tweed au cap de Cornouaille, en un seul et même corps politique, le pouvoir des nouveaux monarques s'accrut en force à mesure qu'il s'étendit, et devint, pour chacune des populations réunies, plus pesant que n'avait été le pouvoir de ses rois particuliers. L'association des provinces anglo-danoises aux provinces anglo-saxonnes attira nécessairement sur ces dernières quelque chose du régime sévère et ombrageux qui devait peser sur les autres parce qu'elles étaient peuplées d'étrangers obéissant malgré eux. Les mêmes rois, exerçant à la fois au nord le droit de conquête et au midi celui de souveraineté légale, se laissèrent bientôt entraîner à confondre ces deux caractères de leur puissance et à distinguer faiblement l'Anglo-Danois de l'Anglo-Saxon, l'étranger de l'indigène, le sujet de l'homme pleinement libre. Ces rois conçurent d'eux-mêmes une opinion exagérée ; ils s'entourèrent d'une pompe jusqu'alors inconnue : ils cessèrent d'être populaires comme l'étaient leurs prédécesseurs, qui, prenant le peuple pour conseiller en toutes choses, le trouvaient toujours prêt à faire ce que lui-même avait délibéré. De là naquirent pour l'Angleterre de nouvelles causes de faiblesse. Toute grande qu'elle parût désormais, sous des chefs dont les titres d'honneur rem-

plissaient plusieurs lignes, elle était réellement moins capable de résister à un ennemi extérieur qu'au temps où, réduite à peu de provinces, mais gouvernée sans faste, elle voyait en tête de ses lois nationales ces simples mots : Moi, Alfred, roi des Saxons de l'ouest.

Les habitants danois de l'Angleterre, soumis, non sans regret, à des rois étrangers pour eux, tournaient constamment leurs regards vers la mer, espérant que chaque brise leur amènerait des libérateurs et des chefs de leur ancienne patrie. Cette attente ne fut pas longue, et, sous le règne d'Ethelred, fils d'Edgard, les descentes des hommes du Nord en Bretagne, qui n'avaient jamais complétement cessé, reprirent tout à coup un caractère menaçant. Sept vaisseaux de guerre abordèrent sur le rivage de Kent et pillèrent l'île de Thanet ; trois autres vaisseaux, se dirigeant vers le sud, ravagèrent les lieux voisins de Southampton, et des troupes de débarquement parcoururent et occupèrent, sur plusieurs points, la côte orientale. L'alarme se répandit jusqu'à Londres : Ethelred convoqua aussitôt le grand conseil national ; mais, sous ce roi nonchalant, occupé de plaisirs futiles et d'actes de dévotion beaucoup plus que de soins militaires, l'assemblée ne se composait guère que d'évêques et de courtisans, plus disposés à flatter leur prince qu'à lui donner de sages avis. Se conformant à l'aversion du roi pour toute mesure prompte et énergique, ils crurent éloigner les Danois en leur offrant une somme équivalente au profit que ces pirates s'étaient promis de leur invasion en Angleterre.

Il existait, sous le nom d'argent danois, *danegheld*, un impôt levé de temps en temps pour l'entretien des troupes qui gardaient les côtes contre les corsaires scandinaves. Ce fut cet argent qu'on proposa comme tribut aux nouveaux envahisseurs : ceux-ci n'eurent garde de refuser, et le premier payement fut de dix mille livres, qu'ils reçurent sous la condition de quitter l'Angleterre. Ils partirent en effet, mais revinrent bientôt plus nombreux, afin d'obtenir une plus forte somme. Leur flotte remonta le fleuve de l'Humber et en dévasta les deux rives. Les habitants saxons des provinces voisines accoururent en armes à leur rencontre; mais, sur le point d'en venir aux mains, trois de leurs chefs, Danois d'origine, les trahirent et passèrent à l'ennemi. Tout ce qu'il y avait en Northumberland de Danois nouvellement convertis fit amitié et alliance avec les païens venus des bords de la Baltique.

Bientôt les vents du printemps amenèrent dans la Tamise une flotte de quatre-vingts vaisseaux conduits par deux rois, Olaf de Norwége et Swen de Danemark, dont le second, après avoir reçu le baptême, était retourné au culte d'Odin. Ces deux rois, pour marquer par un signe leur prise de possession du pays, plantèrent une lance sur la rive et en jetèrent une autre dans le courant du fleuve. Ils marchaient à grandes journées, dit un vieux récit, escortés par le fer et le feu, leurs compagnons

ordinaires. Ethelred, à qui la conscience de son impopularité faisait craindre de rassembler une armée nombreuse, proposa encore une fois de l'argent aux ennemis, s'ils voulaient se retirer en paix. Ils demandèrent vingt-quatre mille livres, que le roi leur paya sur-le-champ, satisfait de leur promesse et de la conversion d'un chef danois, qui reçut, dans l'église de Winchester, le baptême, auquel un de ses pareils prétendait avec dérision s'être présenté vingt fois.

La retraite des envahisseurs ne se fit que d'une manière incomplète, et la paix qu'ils avaient jurée fut loin d'être observée par eux. Dans les cantonnements où ils étaient disséminés, ils commirent toutes sortes de violences, outragèrent les femmes et tuèrent des hommes. Leur insolence et leurs excès, irritant au dernier point le ressentiment des indigènes, amenèrent bientôt un de ces actes de vengeance nationale qu'il est également difficile de condamner et de justifier, parce qu'un instinct noble, la haine de l'oppression, s'y mêle à des passions atroces. Par suite d'une grande conspiration, formée sous les yeux et avec la connivence des magistrats et des officiers royaux, les Danois de la dernière invasion, hommes, femmes et enfants, furent tous, le même jour et à la même heure, assaillis et tués dans leurs logements, par leurs voisins ou leurs hôtes. Ce massacre, qui fit grand bruit, et dont les circonstances odieuses servirent dans la suite de prétexte aux ennemis de la nation anglaise, eut lieu en l'année 1003, le jour de Saint-Brice. Il ne s'étendit point sur les provinces du nord et de l'est, où les Danois, anciennement établis, formaient une grande partie de la population ; mais tous les nouveaux émigrés, à l'exception d'un très-petit nombre, périrent, et avec eux une des sœurs du roi de Danemark. Afin de tirer vengeance de ce meurtre et de punir ce qu'il nommait la trahison du peuple anglais, le roi Swen assembla une armée beaucoup plus nombreuse que la première, et dans laquelle, si on en croit d'anciens récits, il ne se trouvait pas un seul esclave, pas un affranchi, pas un vieillard, mais dont chaque combattant était libre, fils d'homme libre et dans la vigueur de l'âge.

Cette armée s'embarqua sur des vaisseaux de haut bord, dont chacun portait une marque distinctive qui en désignait le commandant. Les uns avaient à la proue des figures de lions, de taureaux, de dauphins, d'hommes, en cuivre doré ; les autres portaient au haut des mâts des oiseaux déployant leurs ailes et tournant avec le vent ; les flancs des navires étaient peints de diverses couleurs, et des boucliers de fer poli y étaient suspendus en file. Le vaisseau royal, d'une forme très-allongée, montrait à la proue la tête d'un énorme serpent dont la queue s'enroulait à la poupe ; on l'appelait le Grand-Dragon. A leur débarquement sur la côte d'Angleterre, les Danois, formés en bataillons, déployèrent un étendard mystérieux qu'ils appelaient le *Corbeau*. C'était un drapeau de soie

blanche, au milieu duquel on voyait en noir la figure d'un corbeau, le bec ouvert et les ailes étendues; trois sœurs du roi Swen l'avaient brodé durant une nuit en accompagnant leur ouvrage de chants et de gestes magiques. Cette bannière, qui, selon les idées superstitieuses des Scandinaves, était un gage de victoire, augmentait l'ardeur et la confiance des nouveaux envahisseurs. Dans tous les lieux où ils passaient, dit un vieil historien, ils mangeaient gaiement le repas préparé à regret pour eux, et, à leur départ, ils tuaient l'hôte et brûlaient le logis.

Ils enlevaient partout les chevaux, et, se faisant cavaliers, suivant la tactique de leurs prédécesseurs, ils marchaient rapidement à travers le pays, se présentaient tout à coup, lorsqu'on les croyait loin, surprenaient les châteaux et les villes. En peu de temps ils eurent conquis toutes les provinces du sud-est, depuis l'embouchure de l'Ouse jusqu'à la baie de Southampton. Le roi Ethelred, qui n'était jamais prêt à combattre, n'imaginait d'autre ressource que celle d'acheter à prix d'argent des trèves de quelques jours, et cette politique de temporisation l'obligeait à charger le peuple d'impôts toujours croissants. Ceux des Anglais qui avaient le bonheur d'être préservés du pillage des Danois n'échappaient point aux exactions royales, et, sous cette forme ou sous l'autre, ils étaient certains de se voir tout enlever.

Pendant que ceux qui gouvernaient l'Angleterre faisaient ainsi leur pacte avec l'étranger aux dépens du peuple, il y eut un homme qui, bien que puissant dans le pays, aima mieux mourir que d'autoriser cette conduite par son exemple. C'était l'archevêque de Canterbury, nommé Elfeg. Prisonnier des Danois, après le siége de sa ville métropolitaine, et traîné de campement en campement à la suite de leurs bagages, il resta longtemps dans les chaînes sans prononcer le mot de rançon. Les Danois se lassèrent les premiers, et proposèrent à leur captif de lui rendre la liberté au prix de trois mille pièces d'or, s'il voulait prendre l'engagement de conseiller au roi Ethelred de leur donner une somme quadruple. « Je ne possède point tant d'argent, répondit l'archevêque, « et je ne veux rien coûter à qui que ce soit, ni rien conseiller à mon roi « contre l'honneur du pays. » Il déclara hautement qu'il n'accepterait de personne aucun présent pour sa rançon, et défendit à ses amis de rien solliciter, disant que ce serait trahison de sa part que de payer les ennemis de l'Angleterre. Les Danois, plus avides d'argent que du sang de l'archevêque, renouvelaient souvent leurs demandes. « Vous me pressez « en vain, leur répétait Elfeg; je ne suis pas homme à fournir aux dents « des païens de la chair de chrétien à dévorer, et ce serait le faire que « de vous livrer ce que les pauvres ont amassé pour vivre. »

Les Danois perdirent patience, et un jour qu'il leur était venu du midi des tonneaux de vin dont ils burent largement, ne sachant que faire pour s'amuser après le repas, ils voulurent se donner le plaisir de met-

tre en jugement l'archevêque. On le leur amena, garrotté sur un mauvais cheval, au lieu où se tenaient ordinairement le conseil de guerre et le tribunal de l'armée ; les chefs et les guerriers de distinction étaient assis sur de grosses pierres qui formaient un cercle, et non loin de là se trouvait un tas énorme d'os et de cornes de bœufs, débris de la cuisine du camp. Aussitôt que le prélat saxon eut été introduit au milieu du cercle, un grand cri s'éleva de toutes parts : « De l'or, évêque, de l'or, « ou nous allons te faire jouer un rôle qui te rendra fameux dans le « monde. » Elfeg répondit avec calme : « Je vous offre l'or de la sagesse, « qui est de renoncer à vos superstitions et de vous convertir au vrai « Dieu ; que si vous méprisez mon conseil, sachez que vous périrez « comme Sodome et ne prendrez point racine en ce pays. » A ces mots, qui leur parurent une menace pour eux et une insulte pour leur religion, les juges quittèrent leurs siéges, et, se jetant sur l'archevêque, le renversèrent par terre en le frappant du dos de leurs haches ; plusieurs coururent à l'amas d'os et de cornes, dont ils s'armèrent, et qu'ils firent pleuvoir sur le Saxon en écartant la foule qui l'entourait. L'archevêque essaya en vain de se mettre à genoux pour prier, et tomba bientôt à demi mort ; il fut achevé par un soldat qu'il avait converti et baptisé la veille, et qui, par une compassion barbare, lui fendit la tête d'un coup de hache, afin de terminer ses souffrances. Les meurtriers voulurent d'abord jeter le cadavre dans un bourbier voisin ; mais les Anglo-Saxons, qui honoraient Elfeg comme un martyr du Christ et de la patrie, achetèrent son corps au prix d'une grosse somme d'argent et l'ensevelirent à Londres.

Cependant le roi Ethelred pratiquait sans scrupule ce que l'archevêque de Canterbury, au péril de sa propre vie, avait refusé de lui conseiller. Un jour ses collecteurs de taxes levaient des tributs pour les Danois ; le lendemain les Danois se présentaient eux-mêmes et taxaient pour leur propre compte. A leur départ, les agents royaux revenaient encore, et traitaient les malheureux habitants plus durement que la première fois, les appelant traîtres et pourvoyeurs de l'ennemi. Le vrai pourvoyeur des Danois, Ethelred, lassa enfin la patience du peuple qui l'avait fait roi pour la défense commune. Quelque dure que fût la domination étrangère, on trouva plus facile de s'y résigner tout d'un coup que d'attendre, au milieu des souffrances, sous un roi sans courage et sans vertu, le moment d'une servitude inévitable. Plusieurs provinces du centre et du midi se soumirent volontairement aux Danois ; Oxford et Winchester ouvrirent leurs portes ; et Swen, s'avançant dans la contrée de l'ouest jusqu'au golfe de la Saverne, prit le titre de roi de toute l'Angleterre, sans aucune opposition. Effrayé de l'abandon général, Ethelred s'enfuit dans la petite île de Wight, et de là passa le détroit pour aller en Gaule demander un asile au frère de sa femme,

chef souverain de la province riveraine du cours inférieur de la Seine.

En se mariant à une femme étrangère, Ethelred avait conçu l'espoir d'obtenir des parents puissants de son épouse quelques secours contre les Danois; mais il fut trompé dans son attente. Ce mariage, qui devait procurer des défenseurs à l'Angleterre, n'amena d'outre-mer que des solliciteurs d'emplois publics et des ambitieux avides d'argent et de dignités. Les villes dont la garde avait été remise à ces étrangers furent les premières rendues aux Danois. Par un hasard singulier, le prince résidant en Gaule, dont le roi d'Angleterre avait recherché l'alliance comme un appui dans la lutte contre les forces de la Scandinavie, était lui-même d'origine scandinave, et petit-fils d'un ancien chef de pirates, conquérant de la province gauloise que sa postérité gouverna par droit d'héritage. Le chef de cette nouvelle dynastie, après avoir longtemps ravagé la contrée, y avait fixé ses compagnons de piraterie, et fondé avec eux un État qui de leur nom de nation s'appelait *Normandie*, ou terre des Normands.

La Normandie était contiguë, du côté du sud, à la petite Bretagne, État fondé, comme on l'a vu plus haut, par d'anciens réfugiés bretons; et du côté de l'est elle touchait au vaste pays dont elle avait été démembrée, à la Gaule septentrionale, qui avait pris un nouveau nom, celui de France, depuis l'établissement des Franks. Les descendants de ces émigrés de la Germanie y habitaient encore, après cinq siècles, séparés des indigènes gaulois, moins par les mœurs et l'idiome que par la condition sociale. L'empreinte de la distinction des races se retrouvait dans la différence profondément marquée des conditions et dans les formules du langage qui servait à l'exprimer. Pour désigner la liberté civile au xe siècle, il n'y avait, dans la langue parlée en France, d'autre mot que celui de *frankise* ou *franchise*, selon les dialectes, et *Franc* signifiait à la fois libre, puissant et riche.

Pour fonder et continuer à ce point la prédominance de la race conquérante, il n'eût peut-être pas suffi de la seule invasion des enfants de Merowig et de leur conversion au christianisme. Moins de trois siècles après leur établissement en Gaule, ces terribles envahisseurs étaient presque devenus Gaulois; les rois issus de Chlodowig, aussi peu offensifs que leurs aïeux s'étaient montrés farouches, bornaient leur ambition à faire bonne chère et à se promener doucement en char. Mais alors il existait entre le Rhin et la forêt des Ardennes, sur le territoire que les Franks nommaient *Oster-rike*, ou royaume d'Orient, une population chez qui le caractère teutonique avait mieux résisté à l'influence des mœurs méridionales. Venue la dernière à la conquête de la Gaule, exclue de la possession des riches provinces et des grandes cités du Midi, elle aspirait à en usurper sa part, et même à supplanter dans leur domination les Franks du *Neoster-rike* ou du royaume occidental. Ce hardi

projet, longtemps poursuivi avec des chances diverses, s'accomplit enfin au VIIIe siècle; et, sous la forme d'une révolution de palais, il y eut une véritable invasion des Franks austrasiens sur les Franks neustriens. Un second partage de terres eut lieu dans presque toute la Gaule; il s'éleva une seconde race de rois, étrangers à la première; et la conquête, en se renouvelant, prit un caractère plus durable.

Ce ne fut pas tout; l'activité guerrière des Franks, éveillée par cette grande impulsion, les poussa dans tous les sens hors de leurs anciennes limites; ils firent des conquêtes vers le Danube et vers l'Elbe, au delà des Pyrénées et des Alpes. Maître de la Gaule et des deux rives du Rhin, de l'ancien territoire de la confédération saxonne et d'une partie des pays slaves, de l'Italie presque entière et du nord de l'Espagne, le second prince de la nouvelle dynastie, Karl, surnommé le Grand, que nous appelons Charlemagne, échangea son titre de roi contre celui d'empereur ou de César, aboli en Occident depuis plus de trois siècles. C'était un homme d'une activité infatigable, doué de ce génie administratif qui va de l'ensemble aux moindres détails, et que, par une singularité remarquable, on voit reparaître presque identiquement le même aux époques les plus différentes. Mais ce génie, malgré toutes ses ressources, ne pouvait, sans l'action des siècles, fondre en un seul corps tant de nations diverses d'origine, de mœurs et de langage. Sous une apparence d'union l'isolement naturel subsista, et, pour empêcher l'empire de se dissoudre dès sa création, il fallut que le grand empereur y portât sans cesse la main. Tant qu'il vécut, les peuples du continent occidental restèrent agrégés sous sa vaste domination, étrangère pour tous, hors un seul; mais ils commencèrent à rompre cette union factice aussitôt que le César frank fut descendu, en habits impériaux, dans le caveau sépulcral d'Aix-la-Chapelle.

Un mouvement spontané de révolte agita, presque à la fois, les nations associées malgré elles. La Gaule tendit à se séparer de la Germanie, et l'Italie à s'isoler de toutes les deux. Chacune de ces grandes masses d'hommes, en s'ébranlant, entraîna dans sa cause la portion du peuple conquérant qui habitait au milieu d'elles, comme dominatrice du sol, et avec des titres de puissance et d'honneur, soit latins, soit germaniques. Les Franks tirèrent l'épée contre les Franks, les frères contre les frères, les pères contre les fils. Trois des petits-fils de Karl le Grand se livrèrent bataille entre eux, au centre de la Gaule, l'un à la tête d'une armée de Gaulois et de Gallo-Franks, l'autre suivi des Italiens, le troisième des Teutons et des Slaves. La querelle domestique des rois issus du César frank n'était qu'un reflet de la querelle des peuples, et c'est pour cette raison même qu'elle fut si longue et si opiniâtre. Les rois firent et défirent dix partages de cet empire que les peuples voulaient dissoudre; ils se prêtèrent l'un à l'autre des serments en langue tudes-

que et dans la langue vulgaire qu'on appelait romane; puis ils les rompirent aussitôt, ramenés, presque malgré eux, à la discorde, par la turbulence des masses que ne pouvait satisfaire aucun traité.

C'est au milieu de ce désordre, lorsque la guerre civile régnait d'un bout à l'autre de l'immense empire des Franks, que les Vikings danois ou normands (ce dernier nom prévalut en Gaule) vinrent affliger ce pays d'invasions réitérées. Ils faisaient un genre de guerre tout nouveau, et qui aurait déconcerté les mesures les mieux prises contre une agression ordinaire. Leurs flottes de bateaux à voiles et à rames entraient par l'embouchure des fleuves et les remontaient souvent jusqu'à leur source, jetant alternativement sur les deux rives des bandes de pillards intrépides et disciplinés. Lorsqu'un pont ou quelque autre obstacle arrêtait cette navigation, les équipages tiraient leurs navires à sec, les démontaient, et les charriaient jusqu'à ce qu'ils eussent dépassé l'obstacle. Des fleuves ils passaient dans les rivières, et puis d'une rivière dans l'autre, s'emparant de toutes les grandes îles, qu'ils fortifiaient pour en faire leurs quartiers d'hiver, et y déposer, sous des cabanes rangées en files, leur butin et leurs captifs.

Attaquant ainsi à l'improviste, et, lorsqu'ils étaient prévenus, faisant retraite avec une extrême facilité, ils parvinrent à dévaster des contrées entières, au point que, selon l'expression des contemporains, on n'y entendait plus un chien aboyer. Les châteaux et les lieux forts étaient le seul refuge contre eux; mais, à cette première époque de leur irruption, il y en avait peu, et les murs mêmes des anciennes villes romaines tombaient en ruine. Pendant que les riches seigneurs de terres flanquaient leur manoir de tours crénelées et l'entouraient de fossés profonds, les habitants du plat pays émigraient en masse de leurs villages, et allaient à la forêt voisine camper sous des huttes défendues par des abatis et des palissades. Mal protégés par les rois, les ducs et les comtes du pays, qui souvent traitaient avec l'ennemi pour eux seuls et aux dépens des pauvres, les paysans s'animaient quelquefois d'une bravoure désespérée, et, avec de simples bâtons, ils affrontaient les haches des Normands. D'autres fois, voyant toute résistance impossible, ils renonçaient à leur baptême pour détourner la fureur des païens, et, en signe de leur initiation au culte des dieux du Nord, ils mangeaient de la chair d'un cheval immolé en sacrifice. Cette apostasie ne fut point rare dans les lieux les plus exposés au débarquement des pirates; leurs bandes mêmes se recrutèrent de gens qui avaient tout perdu par leurs ravages; et d'anciens historiens assurent que le fameux roi de mer Hasting était fils d'un laboureur des environs de Troyes.

Près d'un siècle s'écoula entre la première et la dernière descente des Normands en Gaule, et dans cet intervalle s'accomplit, au milieu de malheurs de tout genre, le démembrement de l'empire fondé par Karl

le Grand. Non-seulement on vit se détacher du territoire gaulois des pays que des limites naturelles en séparaient anciennement, mais, au sein même de ce territoire, il se fit une division partielle, d'après les convenances géographiques, les traditions locales, les différences de langage ou de dialectes. La Bretagne, restée indépendante sous la première dynastie franke et assujettie sous la seconde, commença ce mouvement, et redevint un État séparé dès la première moitié du xe siècle. Elle eut des princes nationaux, affranchis de toute suzeraineté étrangère, et même des princes conquérants, qui enlevèrent au petit-fils de Charlemagne les villes de Rennes et de Nantes. Cinquante ans plus tard, l'ancien royaume des Visigoths, le pays compris entre la Loire, le Rhône et les Pyrénées, après s'être longtemps, et avec des chances diverses, débattu contre la domination franke, devint, sous le nom d'Aquitaine ou de Guienne, une souveraineté distincte; tandis que, de l'autre côté du Rhône, une nouvelle souveraineté se formait dans la partie méridionale de l'ancien royaume des Burgondes. En même temps, les provinces voisines du Rhin, où le flot des invasions germaniques avait apporté l'idiome tudesque, élevaient une barrière politique entre elles et le pays de langue romane. Dans l'espace intermédiaire laissé par ces nouveaux États, c'est-à-dire entre la Loire, la Meuse, l'Escaut et la frontière bretonne, se trouvait resserré le royaume des Gallo-Franks, ou la France. Son étendue était exactement la même que celle du Neoster-rike, ou de la Neustrie des anciens Franks; mais le nom de Neustrie ne se donnait plus alors qu'à la région maritime la plus occidentale, de même que son corrélatif Oster-rike, ou Austrasie, qui autrefois s'appliquait à la Germanie entière, fut insensiblement relégué vers les rives du Danube.

Ce nouveau royaume de France, véritable berceau de la France moderne, contenait une population mélangée, germaine sous un aspect, et sous l'autre gallo-romaine : aussi les peuples étrangers la désignaient-ils par des noms différents, selon le point de vue d'où ils la considéraient. Les Italiens, les Espagnols, les Anglais et les nations scandinaves ne voyaient que des Franks dans la Gaule; mais les Allemands, revendiquant pour eux-mêmes ce noble nom, le refusaient à leurs voisins occidentaux, qu'ils appelaient *Wallons* ou *Welches*. Dans l'intérieur du pays, on faisait à cet égard une autre distinction : le possesseur de terres qui habitait au milieu de ses vassaux et de ses colons, uniquement occupé d'armes ou de chasse, et qui menait ainsi un genre de vie conforme aux habitudes des anciens Franks, prenait le titre de *franc-homme*, ou celui de *baron*, empruntés tous deux à la langue de la conquête. Quant à ceux qui, n'ayant pas de manoir seigneurial, habitaient en masse, à la manière romaine, les villes, les bourgs ou les hameaux, ils tiraient de cette circonstance une qualification particulière; on les appelait

vilains ou *manants*. Il y avait des vilains réputés libres, et des vilains serfs de la glèbe ; mais la liberté des premiers, toujours menacée ou envahie par les seigneurs, était faible et précaire. Tel était le royaume de France, relativement à son étendue et aux différentes classes d'hommes qui l'habitaient, lorsqu'il subit une grande invasion de pirates septentrionaux, qui devait être la dernière de toutes et en clore la longue série par un démembrement territorial. Pour remonter jusqu'à la cause de cet événement célèbre, il faut entrer dans l'histoire du Nord.

Vers la fin du IXe siècle, Harald Harfagher, c'est-à-dire aux beaux cheveux, roi d'une partie de la Norwége, étendit par la force des armes son pouvoir sur tout le pays, dont il fit un seul royaume. Cette destruction de plusieurs petits États anciennement libres n'eut point lieu sans résistance : non-seulement le terrain fut vivement disputé, mais, après la conquête, beaucoup d'hommes préférèrent s'expatrier, et mener sur mer une vie errante, plutôt que d'obéir à un roi étranger. La plupart de ces déshérités infestaient les mers du Nord, ravageaient les côtes et les îles, et travaillaient à exciter des soulèvements parmi leurs compatriotes. Ainsi l'intérêt politique fit bientôt du conquérant de la Norwége l'ennemi le plus acharné des pirates. Avec une flotte nombreuse, il les poursuivit le long de toutes les côtes de son royaume, et jusque dans les parages des Orcades et des Hébrides, coulant bas leurs vaisseaux, et ruinant les postes qu'ils avaient établis dans plusieurs îles de l'Océan. En outre, il interdit par des lois sévères dans ses États la piraterie et toute espèce d'exaction à main armée.

C'était un usage immémorial parmi les Vikings d'exercer sur toutes les côtes, sans distinction de pays, un droit qu'ils nommaient *strandhug*, ou presse des vivres. Lorsqu'un équipage, dont les provisions de bouche tiraient à leur fin, apercevait sur le rivage quelque troupeau gardé par peu de monde, les pirates débarquaient en force, s'emparaient des animaux, les tuaient, les dépeçaient, et se ravitaillaient ainsi sans payer ou en donnant le moins possible. Le *strandhug* était le fléau des campagnes et la terreur des paysans ; souvent on l'avait vu exercer par des gens qui ne faisaient point métier de la piraterie, mais auxquels leur puissance et leur richesse assuraient l'impunité.

Il y avait à la cour du roi Harald, parmi les Iarls, ou chefs du premier rang, un certain Rognvald, que le roi aimait beaucoup et qui l'avait servi avec zèle dans toutes ses expéditions. Rognvald avait plusieurs fils, tous connus pour leur bravoure, et dont l'aîné, appelé Rolf, était d'une taille si haute que, ne trouvant dans la petite race du pays aucun cheval à son usage, il cheminait toujours à pied, ce qui le faisait surnommer *Gang-Rolf*, c'est-à-dire Rolf le Marcheur. Un jour que le fils de Rognvald, avec de nombreux compagnons, revenait d'une croisière dans la Baltique, avant d'aborder en Norwége il relâcha dans la province

de Vighen, et là, soit par besoin de vivres, soit pour profiter de l'occasion, il exerça le *strandhug*. Le hasard voulut que le roi Harald se trouvât dans les environs et reçût les plaintes des paysans; sans considérer quel était l'auteur du délit, il fit assembler aussitôt un *thing*, ou conseil de justice, pour juger Rolf d'après la loi. Avant que l'accusé parût devant l'assemblée qui devait lui appliquer la peine du bannissement, sa mère courut auprès du roi et lui demanda grâce; mais Harald fut inexorable. Alors cette femme, inspirée par la colère et par le sentiment maternel, se mit à improviser, comme il arrivait souvent aux Scandinaves quand ils étaient vivement émus. S'adressant au roi, elle lui dit en vers : « Tu « chasses du pays et tu traites en ennemi un homme de noble race; « écoute donc ce que je t'annonce : il est dangereux d'attaquer le loup, « et, quand on l'a une fois mis en colère, gare aux troupeaux qui vont « dans la forêt ! »

Malgré ces menaces poétiques, la sentence fut prononcée, et Rolf, se voyant banni à perpétuité, assembla quelques vaisseaux et cingla vers les Hébrides. Ces îles avaient servi de refuge à une partie des Norwégiens émigrés par suite des conquêtes du roi Harald. Presque tous étaient des gens de haute naissance et d'une grande réputation militaire. Le nouvel exilé s'associa avec eux pour des entreprises de piraterie ; ils réunirent tout ce qu'ils avaient de vaisseaux, et en formèrent une flotte assez nombreuse, qui n'obéissait point à un seul chef, mais à tous les confédérés, et où Rolf n'avait d'autre prééminence que celle de son mérite et de son nom.

Partie des Hébrides, la flotte doubla la pointe de l'Écosse, et, se dirigeant vers le sud-est, pénétra en Gaule par l'embouchure de l'Escaut; mais comme la contrée, naturellement pauvre et déjà dévastée à différentes reprises, offrait peu de chose à prendre, les pirates se remirent bientôt en mer. Ayant marché au sud, ils entrèrent dans la Seine et la remontèrent jusqu'à Jumiéges, à cinq lieues de Rouen : c'était le temps où les limites du royaume de France venaient d'être définitivement fixées, et resserrées entre la Loire et la Meuse. Aux longues révolutions territoriales qui avaient déchiré ce royaume succédait une révolution politique, dont le but, réalisé un siècle plus tard, était l'expulsion de la seconde dynastie des rois franks. Le roi des Français, descendant de Karl le Grand, et nommé Karl comme son aïeul, seule ressemblance qu'il eût avec lui, disputait alors la couronne à un compétiteur dont les ancêtres ne l'avaient jamais portée. Tour à tour vainqueurs ou vaincus, le roi d'ancienne race et le roi par élection étaient maîtres alternativement; mais ni l'un ni l'autre n'avaient assez de pouvoir pour protéger le pays contre une invasion étrangère : toutes les forces du royaume étaient employées, de part et d'autre, à soutenir la guerre civile ; aussi aucune armée ne se présenta pour arrêter les nouveaux pirates

et les empêcher de piller et d'incendier les deux rives de la Seine.

Le bruit de leurs dévastations parvint bientôt à Rouen et y jeta la terreur. Les habitants n'attendaient aucun secours et désespéraient de pouvoir défendre leurs murailles ruinées dans les invasions précédentes. Au milieu de ce découragement général, l'archevêque de Rouen, homme prudent et ferme, prit sur lui de sauver la ville, en capitulant avec l'ennemi avant la première attaque. Sans s'inquiéter de la haine souvent cruelle que les païens du Nord témoignaient pour le clergé chrétien, l'archevêque se rendit au camp près de Jumièges, et parla au chef normand avec le secours d'un interprète. Il dit et fit si bien, dit un vieux chroniqueur, tant promit et tant donna, qu'il conclut une trêve avec Rolf et ses compagnons, leur garantissant l'entrée dans la ville, et recevant d'eux, en retour, l'assurance de n'y faire aucun mal. Ce fut près de l'église de Saint-Morin, à l'un des ports de la Seine, que les Norwégiens abordèrent d'une façon toute pacifique. Ayant amarré leurs vaisseaux, tous les chefs parcoururent la ville en différents sens ; ils en examinèrent avec attention les remparts, les quais, les fontaines, et, la trouvant à leur gré, ils résolurent d'en faire leur place d'armes et le chef-lieu de leur nouvel établissement.

Après cette prise de possession, les chefs normands, avec leur principal corps de troupes, continuèrent de remonter la Seine. A l'endroit où ce fleuve reçoit la rivière d'Eure, ils établirent un camp fortifié pour attendre l'arrivée d'une armée française qui se dirigeait alors contre eux. Le roi Karl, ou Charles, comme on disait en langue romane, se voyant un moment seul maître du royaume, voulait tenter un grand effort et repousser la nouvelle invasion ; les troupes, conduites par un certain Raghenold, ou Regnauld, qui avait le titre de duc de France, prirent position sur la rive droite de l'Eure, à quelque distance du camp des Normands. Parmi les comtes qui avaient levé bannière pour obéir aux ordres du roi et combattre les païens, se trouvait un païen converti, le fameux roi de mer Hasting. Vingt ans auparavant, las de courir les aventures, il avait fait sa paix avec le royaume de France, en acceptant le comté de Chartres. Dans le conseil que tinrent les Français pour savoir ce que l'on devait faire, Hasting, consulté à son tour, fut d'avis de parlementer avec l'ennemi, avant de risquer une bataille ; quoique cet avis fût suspect à plusieurs des chefs de l'armée, il prévalut ; et Hasting partit avec deux personnes qui savaient la langue danoise, pour aller parler aux Normands.

Les trois envoyés suivirent le cours de l'Eure jusqu'en face de l'endroit où les confédérés avaient élevé leurs retranchements. Là, s'arrêtant et élevant la voix de manière à être entendu sur l'autre bord : « Holà, « cria le comte de Chartres, braves guerriers, quel est le nom de votre « seigneur ? — Nous n'avons point de seigneur, répondirent les Nor-

« mands ; nous sommes tous égaux. — Mais pourquoi êtes-vous venus « dans ce pays, et qu'y voulez-vous faire ? — En chasser les habitants « ou les soumettre à notre puissance, et nous faire une patrie. Mais qui « es-tu, toi qui parles si bien notre langue ? » Le comte reprit : « N'a- « vez-vous pas entendu parler de Hasting, le fameux pirate, qui courut « les mers avec tant de vaisseaux et fit tant de mal à ce royaume ? — Sans « doute, répliquèrent les Normands. Hasting a bien commencé ; mais « il a fait une mauvaise fin. — N'avez-vous donc pas envie de vous sou- « mettre au roi Charles, qui vous offre des fiefs et des honneurs, sous « condition de foi et de service ? — Nullement, nullement ; nous ne nous « soumettrons à personne, et tout ce que nous pourrons conquérir nous « appartiendra sans réserve. Va le dire au roi, si tu veux. »

De retour au camp, Hasting apporta cette réponse, et, dans la délibération qui suivit, il conseilla de ne point s'aventurer à forcer les retranchements des païens. « Voilà un conseil de traître, » s'écria un seigneur nommé Rolland ; et plusieurs autres répétèrent le même cri. Le vieux roi de mer, soit par indignation, soit qu'il ne fût pas tout à fait sans reproche, quitta aussitôt l'armée, et abandonna même son comté de Chartres, sans qu'on sût où il était allé. Mais ses prédictions se vérifièrent : à l'attaque du camp retranché, les troupes furent entièrement défaites, et le duc de France périt de la main d'un pêcheur de Rouen, qui servait dans l'armée norwégienne.

Libres de naviguer sur la Seine, Rolf et ses compagnons la remontèrent jusqu'à Paris, et firent le siége de cette ville, sans pouvoir s'en emparer. Un des principaux chefs ayant été pris par les assiégés, pour le racheter ils conclurent avec le roi Charles une trêve d'un an, durant laquelle ils allèrent ravager les provinces du Nord, qui avaient cessé d'être françaises. A l'expiration de la trêve, ils retournèrent en hâte vers Rouen, et, partant de cette ville, allèrent surprendre Bayeux, qu'ils enlevèrent d'assaut et dont ils tuèrent le comte avec une partie des habitants. Ce comte, nommé Béranger, avait une fille d'une grande beauté, qui, dans le partage du butin, échut à Rolf, et que le Scandinave prit pour femme, suivant les rites de sa religion et la loi de son pays.

Évreux et plusieurs autres villes voisines tombèrent ensuite au pouvoir des Normands, qui étendirent ainsi leur domination sur la plus grande partie du territoire auquel on donnait le vieux nom de Neustrie. Guidés par un certain bon sens politique, ils cessaient de se montrer cruels lorsqu'ils ne trouvaient plus de résistance, et se contentaient d'un tribut levé régulièrement sur les villes et sur les campagnes. Le même bon sens les détermina à créer un chef suprême, investi d'une autorité permanente ; le choix des confédérés tomba sur Rolf, « dont ils firent leur roi », dit un ancien chroniqueur ; mais ce titre, qu'on lui donnait peut-être dans la langue du Nord, ne tarda pas à être remplacé par les

titres français de duc ou de comte. Tout païen qu'il était, le nouveau duc se rendit populaire auprès des habitants indigènes. Après l'avoir maudit comme un pirate, ils l'aimèrent comme un protecteur, dont le pouvoir les garantissait à la fois de nouvelles attaques par mer et des maux que la guerre civile causait dans le reste de la France.

Devenus puissance territoriale, les Normands firent aux Français une guerre mieux soutenue, et, pour ainsi dire, plus méthodique. Ils se liguèrent avec d'autres Scandinaves, probablement Danois d'origine, qui occupaient l'embouchure de la Loire, et convinrent de piller simultanément tout le territoire compris entre ce fleuve et la Seine. La dévastation s'étendit jusqu'en Bourgogne et en Auvergne. Paris, attaqué pour la seconde fois, résista, ainsi que Chartres, Dijon et d'autres lieux forts; mais une foule de villes ouvertes furent détruites ou saccagées. Enfin, en l'année 912, seize ans après l'occupation de Rouen, les Français de tout état, harassés de ces continuelles hostilités, commencèrent à se plaindre et à demander que la guerre finît à quelque prix que ce fût; les évêques, les comtes et les barons faisaient au roi des remontrances; les bourgeois et les paysans criaient merci sur son passage.

Un vieil auteur nous a conservé l'expression des murmures populaires : « Que voit-on en tout lieu? Des églises brûlées, des gens tués ; « par la faute du roi et sa faiblesse, les Normands font ce qu'ils veulent « dans le royaume ; de Blois à Senlis, pas un arpent de blé, et nul n'ose « labourer, ni en prés, ni en vignes. A moins que cette guerre ne finisse, « nous aurons disette et cherté. » Le roi Charles, qu'on surnommait le Simple ou le Sot, et à qui l'histoire a conservé le premier de ces noms, eut assez de bon sens dans cette occasion pour écouter la voix du peuple ; peut-être aussi, en y cédant, crut-il faire un coup de politique, et s'assurer, par l'alliance des Normands, un appui contre les intrigues puissantes qui tendaient à le détrôner. Il convoqua en grande assemblée ses barons et ses évêques, et leur demanda *aide* et *conseil*, suivant la formule du temps. Tous furent d'avis de conclure une trêve et de négocier pour la paix.

L'homme le plus capable de mener à bien cette négociation était l'archevêque de Rouen, qui, malgré la différence de religion, exerçait sur Rolf le même genre d'influence que les évêques du v[e] siècle avaient obtenue sur les conquérants de l'empire romain. Ses relations avec les autres évêques et avec les seigneurs de France n'avaient point été interrompues; peut-être même assista-t-il à leurs délibérations; mais, présent ou absent, il se chargea volontiers de porter et de faire valoir leurs offres de paix. L'archevêque alla donc trouver le fils de Rognvald, et lui dit : « Le roi Charles vous offre sa fille en mariage, avec la sei- « gneurie héréditaire de tout le pays situé entre la rivière d'Epte et la

« Bretagne, si vous consentez à devenir chrétien et à vivre en paix avec « le royaume. »

Le Normand ne répondit point, cette fois : « Nous ne voulons obéir « à personne ; » d'autres idées, une autre ambition que celle d'un coureur d'aventures, lui étaient venues, depuis qu'il gouvernait, non plus une bande de pirates, mais un vaste territoire. Le christianisme, sans lequel il ne pouvait marcher l'égal des grands seigneurs de France, avait cessé de lui répugner, et l'habitude de vivre au milieu des chrétiens avait éteint le fanatisme du plus grand nombre de ses compagnons. Quant au mariage, il se croyait libre d'en contracter un nouveau, et, devenant chrétien, de renvoyer la femme qu'il avait épousée avec des cérémonies païennes. « Les paroles du roi sont bonnes, dit-il à l'archevêque, « mais la terre qu'il m'offre ne me suffit pas ; elle est inculte et appau- « vrie ; mes gens n'y auraient pas de quoi vivre en paix. » L'archevêque retourna vers le roi, qui le chargea d'offrir en son nom la Flandre, quoiqu'il n'eût réellement sur ce pays d'autres droits qu'une prétention contestée ; mais Rolf n'accepta point cette nouvelle proposition, disant que la Flandre était un mauvais pays, boueux et plein de marécages. Alors, ne sachant plus que donner, Charles le Simple fit dire au chef normand que, s'il voulait, il aurait en fief la Bretagne, conjointement avec la Neustrie. C'était une offre du même genre que la précédente ; car la Bretagne était un État libre ; la suzeraineté des rois de France ne s'y étendait guère que sur les comtés de Nantes et de Rennes, enlevés aux Français par les princes bretons un demi-siècle auparavant. Mais Rolf y fit peu d'attention ; il ne s'aperçut pas qu'on ne lui donnait encore autre chose qu'une vieille querelle à débattre, et l'arrangement fut accepté.

Afin de ratifier le traité de la manière la plus solennelle, le roi de France et le chef des Normands se rendirent, chacun de son côté, au village de Saint-Clair-sur-l'Epte. Tous les deux étaient accompagnés d'une suite nombreuse ; les Français plantèrent leurs tentes sur l'un des bords de la rivière, et les Normands sur l'autre. A l'heure fixée pour l'entrevue, Rolf s'approcha du roi, et, demeurant debout, mit ses deux mains entre les siennes, en prononçant la formule : « Dorénavant je suis votre « féal et votre homme, et je jure de conserver fidèlement votre vie, vos « membres et votre honneur royal. » Ensuite le roi et les barons donnèrent au chef normand le titre de comte, et jurèrent de lui conserver sa vie, ses membres, son honneur, et tout le territoire désigné dans le traité de paix.

La cérémonie semblait terminée, et le nouveau comte allait se retirer, lorsque les Français lui dirent : « Il est convenable que celui qui « reçoit un pareil don s'agenouille devant le roi et lui baise le pied. » Mais le Normand répondit : « Jamais je ne plierai le genou devant aucun

« homme, ni ne baiserai le pied d'aucun homme. » Les seigneurs insistèrent sur cette formalité, qui était un dernier reste de l'étiquette observée jadis à la cour des empereurs franks ; et Rolf, avec une simplicité malicieuse, fit signe à l'un de ses gens de venir et de baiser pour lui le pied du roi. Le soldat norwégien, se courbant sans plier le genou, prit le pied du roi, et le leva si haut pour le porter à sa bouche que le roi tomba à la renverse. Peu habitués aux convenances du cérémonial, les pirates firent de grands éclats de rire, et il y eut un moment de tumulte; mais ce bizarre incident ne produisit rien de fâcheux.

Deux clauses du traité restaient à remplir, la conversion du nouveau comte ou duc de Normandie, et son mariage avec la fille du roi; il fut convenu que cette double cérémonie aurait lieu à Rouen, et plusieurs des hauts barons de France s'y rendirent pour accompagner la fiancée. Après une courte instruction, le fils de Rognvald reçut le baptême des mains de l'archevêque, dont il écouta les conseils avec une grande docilité. Au sortir des fonts baptismaux, le néophyte s'enquit du nom des églises les plus célèbres et des saints les plus révérés dans son nouveau pays. L'archevêque lui nomma six églises et trois saints, la Vierge, saint Michel et saint Pierre. — « Et dans le voisinage, reprit le duc, quel est « le plus puissant protecteur? — C'est saint Denis, répondit l'archevê« que. — Eh bien! avant de partager ma terre entre mes compagnons, « j'en veux donner une part à Dieu, à sainte Marie et aux autres saints « que vous venez de me nommer. » En effet, durant sept jours qu'il porta l'habit blanc des nouveaux baptisés, chaque jour il fit présent d'une terre à l'une des sept églises qu'on lui avait désignées. Ayant repris ses vêtements ordinaires, il s'occupa d'affaires politiques et du grand partage de la Normandie entre les émigrés norwégiens.

Le pays fut divisé au cordeau, disent les anciens chroniqueurs : c'était la manière d'arpenter usitée en Scandinavie. Toutes les terres désertes ou cultivées, à l'exception de celles des églises, furent partagées de nouveau, sans égard aux droits des indigènes. Les compagnons de Rolf, chefs ou soldats, devinrent, selon leur grade, seigneurs des villes et des campagnes, propriétaires souverains de domaines grands ou petits. Les anciens propriétaires étaient contraints de s'accommoder à la volonté des nouveaux venus, de leur céder la place s'ils l'exigeaient, ou de tenir d'eux leur propre domaine à ferme ou en vasselage. Ainsi les serfs du pays changèrent de maîtres, et beaucoup d'hommes libres tombèrent dans la servitude de la glèbe. De nouvelles dénominations géographiques résultèrent de cette répartition de la propriété territoriale, et l'usage attacha dès lors à un grand nombre de domaines les noms propres des guerriers scandinaves qui les avaient reçus en lot. Quoique l'état des gens de métiers et des paysans différât peu en Normandie de ce qu'il était en France, l'espoir d'une plus complète sécurité, et le mouvement de

vie sociale qui accompagne d'ordinaire une domination naissante, engagèrent beaucoup d'artisans et de laboureurs à émigrer pour aller s'établir sous le gouvernement du duc Rolf. Son nom que les indigènes de la Neustrie et les Français leurs voisins prononçaient Rou, devint populaire au loin; il passait pour le plus grand ennemi des voleurs et le plus grand justicier de son temps.

Bien que la plupart des Norwégiens, à l'exemple de leur chef, eussent accepté le baptême avec empressement, il paraît qu'un certain nombre d'entre eux s'y refusèrent et résolurent de conserver les usages de leurs ancêtres. Les dissidents se réunirent pour former une sorte de colonie à part, et se fixèrent aux environs de Bayeux. Peut-être furent-ils attirés de ce côté par les mœurs et le langage des habitants de Bayeux, qui, Saxons d'origine, parlaient encore au xe siècle un dialecte germanique. Dans ce canton de la Normandie, l'idiome norwégien, différant peu du langage populaire, se confondit avec lui et l'épura, en quelque sorte, de manière à le rendre intelligible pour les Danois et les autres Scandinaves. Lorsque, après quelques générations, la répugnance des barons normands du Bessin et du Cotentin pour le christianisme eut cédé à l'entraînement de l'exemple, l'empreinte du caractère scandinave se retrouvait encore chez eux d'une manière prononcée. Ils se faisaient remarquer, entre les autres seigneurs et chevaliers de la Normandie, par leur extrême turbulence, et par une hostilité presque permanente contre le gouvernement des ducs; quelques-uns même affectèrent longtemps de porter sur leurs armes des devises païennes, et d'opposer le vieux cri de guerre des Scandinaves : *Thor aide!* à celui de *Dieu aide!* qui était le cri de Normandie.

La paix ne fut pas de longue durée entre les Français et les Normands, et ces derniers profitèrent avec habileté des circonstances pour s'agrandir vers l'est, presque jusqu'au lieu où la rivière d'Oise se réunit à la Seine ; au nord, leur territoire avait pour limite la petite rivière de Bresle, et au sud-ouest celle de Coësnon. Les habitants de ce pays étaient tous appelés Normands par les Français et par les étrangers, à l'exception des Danois et des Norwégiens, qui ne donnaient ce nom, honorable pour eux, qu'à la partie de la population qui était véritablement de race et de langues normandes. Cette portion, la moins nombreuse, jouait à l'égard de la masse, soit indigène, soit émigrée des autres parties de la Gaule, le même rôle que les fils des Franks à l'égard des fils des Gaulois. En Normandie, la simple qualification de Normand fut d'abord un titre de noblesse; c'était le signe de la liberté et de la puissance, du droit de lever des impôts sur les bourgeois et les serfs du pays.

Tous les Normands de nom et de race étaient égaux en droits civils, bien qu'inégaux en grades militaires et en dignités politiques. Nul

d'entre eux n'était taxé que de son propre consentement; nul n'était assujetti au péage pour le charroi de ses denrées ou pour la navigation sur les fleuves ; tous enfin jouissaient du privilége de chasse et de pêche, à l'exclusion des vilains et des paysans, termes qui comprenaient en fait la masse de la population indigène. Quoique la cour des ducs de Normannie fût organisée à peu près sur le modèle de celle des rois de France, le haut clergé n'en fit point partie dans les premiers temps, à cause de son origine française ; plus tard, quand un grand nombre d'hommes de race norwégienne ou danoise eurent pris l'habit ecclésiastique, une certaine distinction de rang et de privilége continua d'exister, même dans les monastères, entre eux et le reste des clercs.

Cette distinction, pleine de charges accablantes dans l'ordre politique et civil, ne tarda guère à soulever contre elle l'ancienne population du pays. Moins d'un siècle après l'établissement du nouvel État dont elle était la partie opprimée, cette population eut la pensée de détruire l'inégalité des races, de manière que le pays de Normandie ne renfermât qu'un seul peuple, comme il ne portait qu'un seul nom. Ce fut sous le règne de Rikhart ou Richard II, troisième successeur de Rolf, que ce grand projet se manifesta. Dans tous les cantons de la Normandie, les habitants des bourgs et des hameaux, le soir, après l'heure du travail, commencèrent à se réunir et à parler ensemble des misères de leur condition. Ces groupes de causeurs politiques étaient de vingt, de trente, de cent personnes, et souvent l'assemblée se rangeait en cercle, pour écouter quelque orateur qui l'animait par des discours violents contre les seigneurs du pays, comtes, vicomtes, barons et chevaliers. D'anciennes chroniques en vers présentent, d'une manière vive et forte, sinon authentique, la substance de ces harangues :

« Les seigneurs ne nous font que du mal ; nous ne pouvons avoir « d'eux raison ni justice ; ils ont tout, prennent tout, mangent tout, et « nous font vivre en pauvreté et en souffrance. Chaque jour est pour « nous jour de peines ; nous n'avons nul gain de nos labeurs, tant il y a « de services de redevances et de corvées. Pourquoi nous laisser traiter « ainsi ? Mettons-nous hors de leur pouvoir ; nous sommes des hommes « comme eux, nous avons les mêmes membres, la même taille, la même « force pour souffrir, et nous sommes cent contre un. Jurons de nous « défendre l'un l'autre ; tenons-nous tous ensemble, et nul homme « n'aura seigneurie sur nous ; et nous serons libres de péages ; et nous « pourrons couper des arbres, prendre le gibier et le poisson, faire en « tout notre volonté, aux bois, dans les prés et sur l'eau. »

Ces appels au droit naturel et à la force du plus grand nombre ne manquèrent point leur effet, et beaucoup de gens des bourgades se firent l'un à l'autre le serment de tenir ensemble et de s'aider contre qui que ce fût. Une grande association de défense mutuelle s'étendit

sur toutes les campagnes, et réunit, sinon la masse entière, du moins la classe agricole de la population indigène. Les associés étaient partagés en différents cercles, que l'historien original désigne par le nom de *conventicules;* il y en avait au moins un par comté, et chacune de ces réunions choisissait plusieurs de ses membres pour composer le cercle supérieur ou l'assemblée centrale. Cette assemblée devait préparer et organiser dans tout le pays les moyens de résistance ou de soulèvement; elle envoyait de canton en canton, et de village en village, des gens éloquents et persuasifs, pour gagner de nouveaux associés, enregistrer leurs noms et recevoir leurs serments.

Les choses en étaient à ce point, et aucune rébellion ouverte n'avait encore éclaté, lorsqu'à la cour de Normandie vint la nouvelle, que, par tout le pays, les villains tenaient des conciliabules et se formaient en association jurée. L'alarme fut grande parmi les seigneurs, menacés de perdre d'un seul coup leurs droits et les revenus de leurs domaines. Le duc Richard, qui était encore trop jeune pour prendre conseil de lui-même, fit venir son oncle, Raoul, comte d'Évreux, en qui il avait toute confiance. « Sire, dit le comte, demeurez en paix, et laissez-moi « ces paysans; ne bougez pas, mais envoyez-moi tout ce que vous avez « de chevaliers et d'autres gens d'armes. »

Afin de surprendre les chefs de l'association, le comte Raoul dépêcha de plusieurs côtés des espions adroits, qu'il chargea de découvrir le lieu et l'heure où se tenait l'assemblée centrale; sur leurs rapports, il fit marcher ses troupes, et arrêta en un seul jour tous les députés des cercles inférieurs, les uns pendant qu'ils tenaient séance, les autres pendant qu'ils recevaient dans les villages le serment des affiliés. Soit par passion, soit par calcul, le comte traita ses prisonniers avec une extrême cruauté. Sans jugement et sans la moindre enquête, il leur infligea des mutilations ou des tortures atroces. Aux uns il fit crever les yeux, à d'autres couper les pieds ou les mains; d'autres eurent les jarrets brûlés, d'autres furent empalés vifs ou arrosés de plomb fondu. On renvoya dans leurs familles les malheureux qui survécurent, et on les promena par les villages, pour y répandre la terreur. En effet, la crainte prévalut sur l'amour de la liberté dans le cœur des paysans de Normandie; la grande association fut rompue; il n'y eut plus d'assemblées secrètes, et une triste résignation succéda pour des siècles à l'enthousiasme d'un moment.

Quand eut lieu cette mémorable tentative, la différence de langage, qui d'abord avait séparé les grands et le peuple de la Normandie, n'existait déjà presque plus: c'était par sa généalogie que l'homme d'origine scandinave se distinguait du Gallo-Frank. A Rouen même, et dans le palais des successeurs de Rolf, on ne parlait d'autre langue, au commencement du XIe siècle, que la langue romane ou française. La seule

ville de Bayeux faisait encore exception, et son dialecte, mélangé de saxon et de norvégien, était facilement compris des habitants de la Scandinavie. Aussi, quand de nouveaux émigrés venaient du Nord visiter leurs parents de Normandie et leur demander quelque portion de terre, c'était du côté de Bayeux qu'ils s'établissaient de préférence. Pareillement c'était là que les ducs de Normandie, si l'on en croit un vieux chroniqueur, envoyaient leurs enfants pour apprendre à parler danois. Les Danois et les Norwégiens entretinrent avec la Normandie des relations d'alliance et d'affection, tant qu'ils trouvèrent dans la ressemblance de langage le signe d'une ancienne fraternité nationale. Plusieurs fois, durant les querelles que les premiers ducs eurent à soutenir contre les Français, de puissants secours leur vinrent de la Norwége et du Danemark, et, tout chrétiens qu'ils étaient, ils furent aidés par des rois encore païens. Mais, dès que l'usage de la langue romane devint universel en Normandie, les Scandinaves cessèrent de regarder les Normands comme des alliés naturels ; ils cessèrent même de leur donner le nom de Normands, et les appelèrent Français ou Velskes, comme le reste des habitants de la Gaule.

Ces liens de parenté et d'amitié se trouvaient déjà fort relâchés dans les premières années du XI[e] siècle, lorsque le roi d'Angleterre Ethelred épousa la sœur de ce même Richard, quatrième duc de Normandie, dont il a été fait mention plus haut. Il est probable en effet que, si la branche de population scandinave établie dans la Gaule n'eût commencé alors à se détacher de sa tige septentrionale, le roi saxon n'aurait point conçu l'espérance d'être soutenu par le petit-fils de Rolf contre la puissance des rois du Nord. Le peu d'empressement du Normand Richard à secourir son beau-frère ne provint d'aucun scrupule ni d'aucune répugnance morale, mais de ce que Richard ne vit dans cette intervention rien de favorable à son intérêt propre, qu'il était habile à démêler et ardent à poursuivre, selon le caractère qui distinguait déjà les habitants de la Normandie.

Pendant qu'Ethelred dans l'exil recevait l'hospitalité chez son beau-frère, les Anglais, sujets de l'étranger, regrettaient, comme au temps de la fuite d'Alfred et de la première conquête danoise, le règne de leur prince naturel, abandonné par eux à cause de son mauvais gouvernement. Swen, à qui ils avaient laissé prendre, en l'année 1014, le titre de roi d'Angleterre, mourut, dans cette même année, d'une mort subite et mystérieuse. Les soldats danois, cantonnés dans les villes, ou en station sur leurs vaisseaux à l'embouchure des rivières, choisirent, pour succéder à leur chef, son fils Knut, alors en mission dans le pays voisin de l'Humber pour y déposer les tributs et les otages des Anglais du sud. Ceux-ci, encouragés par son absence, délibérèrent d'envoyer un messager à l'exilé de Normandie, lui dire, au nom de la nation an-

glaise, qu'elle le reprendrait pour roi s'il promettait de mieux gouverner. Pour répondre à ce message, Ethelred fit partir son fils Edward, le chargeant de saluer en son nom tout le peuple anglais, et de jurer publiquement qu'à l'avenir il remplirait ses devoirs de seigneur avec fidélité, amenderait ce qui ne plaisait point et oublierait tout ce qu'on avait pu faire ou dire contre sa personne. L'amitié jurée entre la nation et le roi fut confirmée de part et d'autre par des gages mutuellement donnés, et l'assemblée des sages anglo-saxons prononça contre tout Danois qui s'intitulerait roi d'Angleterre une sentence perpétuelle de mise hors la loi.

Ethelred reprit ses marques d'honneur. On ne peut savoir exactement sur quelle étendue de territoire il régnait, car les garnisons danoises, chassées alors de quelques villes, en conservèrent beaucoup d'autres, et même la cité de Londres demeura en leur pouvoir. Peut-être le grand chemin appelé Westlinga-street servait-il, pour la seconde fois, de ligne de démarcation entre les provinces libres et les provinces soumises à la domination étrangère. Le roi Knut, fils de Swen, mécontent du partage que les Anglo-Saxons le contraignaient d'accepter, revint du Nord; et, ayant débarqué près de Sandwich, il fit, dans un mouvement de colère, torturer et mutiler sur le rivage de la mer tous les otages que son père avait reçus. Cette cruauté inutile fut le signal d'une nouvelle guerre qu'Ethelred, désormais fidèle à ses promesses, soutint courageusement avec des chances diverses de succès et de revers. A sa mort, les Anglais choisirent pour roi, non l'un de ses enfants légitimes, demeurés en Normandie, mais son fils naturel Edmund, qu'on surnommait Côte de Fer, *ironside*, et qui avait donné de grandes preuves de courage et d'habileté. Par sa conduite énergique Edmund releva un moment la fortune du peuple anglais; il reprit Londres sur les Danois et leur livra cinq grandes batailles.

Dans un de ces combats qui fut donné à trente milles de Londres, et où les Anglais, d'abord mis en déroute, eurent finalement l'avantage, un chef danois du plus haut rang, nommé Ulf, séparé des siens par les accidents de la bataille, s'enfonça dans une forêt épaisse dont il ignorait les détours. Cherchant à se diriger vers la Tamise, où stationnait la flotte du roi Knut avec la réserve de l'armée, Ulf marcha inutilement toute la nuit, et, au point du jour, il rencontra un jeune homme conduisant un troupeau de moutons; il le salua et lui demanda son nom. « Je m'appelle Godwin, dit le jeune homme; et toi, n'es-tu pas quel« qu'un de l'armée de Knut? — Je suis, reprit le chef, un des marins de « sa flotte. Peux-tu me dire quelle distance il y a d'ici à nos vaisseaux? » Le jeune berger, dont la physionomie exprimait un mélange de finesse et de résolution, répondit : « Je ne vois pas pourquoi vous, Danois, vous « attendez de nous du secours, ayant mérité toute autre chose. — Jeune

« homme, répliqua Ulf d'un ton insinuant, si tu voulais me montrer le « chemin jusqu'à nos vaisseaux, je t'en saurais beaucoup de gré. — Tu « as pris ton chemin à rebours, dit le jeune Godwin, et tu t'es avancé « bien loin dans les terres. Vous autres soldats de Knut, vous n'êtes pas « en faveur auprès des gens du pays, et c'est justice ; la nouvelle du « combat d'hier a parcouru les campagnes ; il n'y a pas de sûreté pour « toi si quelque paysan te rencontre, et il y a danger pour celui qui te « prêterait secours. » Le chef danois tira de son doigt un anneau d'or, et, le présentant au jeune homme : « Je te donnerai cela, dit-il, si tu « veux me servir de guide. » Godwin le regarda en face quelque temps sans rien dire, puis il répondit : « Je ne veux pas prendre cet anneau, « et pourtant j'essaierai de te conduire auprès des tiens ; si je parviens « à faire que tu sois sauvé, j'aime mieux que la récompense te regarde « alors, et si mon secours ne t'est bon à rien, je ne mériterai aucun sa« laire. »

Le jeune berger conduisit le chef danois à la ferme de son père, et, entrant avec lui dans la salle basse où se prenaient les repas de la maison, il lui fit servir à boire et à manger. Parcourant des yeux cette maison rustique, Ulf observa qu'elle était mieux bâtie et plus ornée que les habitations du même genre ; et en effet il ne se trouvait pas chez un paysan ordinaire. Le père de Godwin, nommé Wulfnoth, avait éprouvé dans sa vie des fortunes bien diverses. Né dans la classe des cultivateurs libres, qu'on appelait Keorls en langue saxonne, il était sorti de son état par la protection d'un de ses oncles, Edrik Streone, aventurier plein d'habileté et d'astuce que la faveur du roi Ethelred avait élevé au plus haut rang. Wulfnoth, entré sous ce roi dans la milice du palais, honoré de la chevalerie anglo-saxonne et d'un commandement naval, se trouvait élevé par son mérite au rang de la noblesse, lorsqu'il fut accusé de trahison, destitué et condamné à l'exil. Au lieu d'obéir à ce jugement, il s'empara des vaisseaux qu'il commandait, pilla les côtes d'Angleterre, et dans sa résistance fit éprouver de grandes pertes à la marine royale. Puis il mena en mer la vie de pirate, jusqu'au temps de la conquête danoise, sous laquelle, amnistié de fait, il revint en Angleterre ; après la restauration d'Ethelred, il y resta obscur et oublié. Retombé de sa noblesse passagère à l'état de ses ancêtres, il reprit la vie de fermier anglo-saxon, avec d'autres habitudes, des souvenirs d'ancienne opulence et des regrets d'ambition, sinon pour lui-même, du moins pour son fils en âge de s'élever, comme autrefois il l'avait fait, par la profession des armes.

Pendant que le chef danois prenait son repas, le maître et la maîtresse du logis entrèrent pour saluer l'étranger et remplir envers lui les devoirs de l'hospitalité. Celui-ci observa qu'ils étaient distingués tous les deux par la beauté de leur figure et par une mise élégante. Il fut traité

durant un jour avec toutes sortes d'égards, et, quand vint le soir, on amena deux chevaux de belle apparence et bien harnachés : « Voici le « moment de partir, dit Wulfnoth à son hôte ; adieu. Je remets entre « tes mains mon fils unique ; si tu arrives auprès de ton roi, et si tu as « quelque pouvoir, fais en sorte, je te prie, qu'il soit reçu à son ser- « vice. Car il ne pourra plus désormais habiter avec moi, si les gens du « pays apprennent que tu t'es sauvé par son aide. Quant à ce qui me « regarde, ajouta-t-il d'un ton de fierté qui rappelait son ancienne « existence, je trouverai le moyen d'écarter le péril qui ne menacerait « que moi seul. » Le chef danois, sans déclarer qui il était, promit de solliciter pour Godwin l'admission dans la garde du roi Knut. Le jeune homme et lui montèrent à cheval, et, protégés dans leur route par l'obscurité de la nuit, ils arrivèrent au matin près de la station des vaisseaux et du campement de l'armée danoise. Dès que les soldats reconnurent leur chef qu'ils croyaient mort et qui était le beau-frère du roi, ils l'entourèrent et le saluèrent des plus vives acclamations. Godwin apprit alors pour la première fois quel était le haut rang de l'homme auquel il avait servi de guide.

Ulf, ne donnant pas de mesure à sa dette de reconnaissance, mena le jeune Saxon à sa tente et l'y fit asseoir sur un siége aussi haut que le sien, le traitant, dit la narration scandinave, comme lui-même ou son propre fils. Godwin fit, dans la troupe d'élite qui servait de garde au roi Knut, son apprentissage militaire, et de là, porté à la fois par la faveur et par son mérite, il gagna rapidement les postes supérieurs de l'armée. Il se signala en Danemark et en Norwége contre les rois ennemis de Knut, et lorsque l'Angleterre fut de nouveau soumise à la royauté danoise, il y parvint au rang de gouverneur de province. Cet homme qui, de l'état de fils de fermier gardant les troupeaux de sa famille, s'éleva, grâce à la protection des étrangers, aux premières dignités de son pays, devait, par une destinée bizarre, contribuer plus qu'aucun autre à la ruine de la domination étrangère. Son nom va bientôt figurer parmi les grands noms de cette histoire, et peut-être alors y aura-t-il quelque plaisir à se rappeler l'origine et la singularité de sa fortune.

Les victoires des Anglo-Saxons sur les Danois amenèrent un armistice et une trêve qui fut jurée solennellement, en présence des deux armées, par les rois Edmund et Knut. Ils se donnèrent mutuellement le nom de frère, et, d'un commun accord, fixèrent à la Tamise la limite de leurs royaumes respectifs. A la mort d'Edmund, le roi danois franchit cette limite, qui devait être inviolable ; il avait gagné sous main quelques chefs intéressés ou ambitieux, et la terreur produite par son invasion fit réussir leurs intrigues : après une courte résistance, les Anglo-Saxons des provinces du sud et de l'ouest se soumirent, et reconnurent le fils de Swen pour roi de toute l'Angleterre. Knut jura en

retour de se montrer juste et bienveillant, et toucha de sa main nue la main des principaux chefs, en signe de sincérité.

Malgré ces promesses et la facilité de son avénement, Knut se montra d'abord ombrageux et cruel. Tous les hommes qui s'étaient fait remarquer par leur attachement à l'ancienne indépendance du pays et à la royauté anglo-saxonne, quelques-uns même de ceux qui avaient trahi cette cause pour celle du pouvoir étranger, furent bannis de l'Angleterre ou mis à mort. « Qui m'apportera la tête d'un de mes ennemis, « disait le roi danois avec la férocité d'un pirate, me sera plus cher que « s'il était mon frère. » Les parents des deux derniers rois, Ethelred et Edmund, furent proscrits en masse : les fils d'Ethelred étaient alors à la cour de Normandie ; mais ceux d'Edmund, restés en Angleterre, n'échappèrent point à la persécution. N'osant les mettre à mort sous les yeux du peuple anglais, Knut les fit déporter en Scandinavie, et eut soin d'insinuer au petit roi auquel il les donna en garde quels étaient ses desseins à leur égard ; mais celui-ci feignit de ne pas comprendre, et laissa ses prisonniers libres de passer en Allemagne. De là ils se rendirent, pour être encore plus en sûreté, à la cour du roi de Hongrie, qui commençait alors à figurer parmi les puissances chrétiennes : ils y furent accueillis avec honneur, et l'un d'eux épousa dans la suite une parente de l'empereur des Allemands.

Richard, duc de Normandie, sentant l'impossibilité de rétablir ses neveux sur le trône d'Angleterre, et voulant jouir du bénéfice d'une alliance étroite avec ce pays, adopta une politique toute personnelle ; il négocia avec le roi danois au détriment des fils d'Ethelred. Par un arrangement bizarre, mais assez habilement conçu, il fit proposer à Knut de prendre en mariage la mère de ces deux jeunes princes, qui, ainsi qu'on l'a vu, était sa sœur : elle avait reçu au baptême le nom d'Emme ou Emma ; mais, à son arrivée en Angleterre, les Saxons avaient changé ce nom étranger en celui d'Alfghive, qui signifiait *présent des génies*. Flattée de redevenir l'épouse d'un roi, Emma consentit à cette seconde union, et laissa en doute, disent les vieux historiens, qui d'elle ou de son frère se déshonorait le plus. Bientôt elle devint mère d'un nouveau fils, à qui la puissance de son père promettait une tout autre fortune que celle des enfants d'Ethelred, et, dans l'enivrement de son ambition, elle oublia et méprisa ses premiers-nés. Quant à eux, retenus hors de leur pays natal, ils en désapprirent peu à peu les mœurs et jusqu'au langage : ils contractèrent dans l'exil des habitudes et des amitiés étrangères : événement peu grave en lui-même, mais qui eut de fatales conséquences.

Assuré dans son pouvoir par une possession de plusieurs années, et par un mariage qui le rendait en quelque sorte moins étranger à la nation anglaise, le roi Knut s'humanisa par degrés ; on vit se développer

en lui un nouveau caractère ; il eut des pensées de gouvernement aussi élevées que son époque et sa situation le comportaient ; il eut même la volonté d'être impartial entre les Anglais et les Danois. Sans rien relâcher des énormes tributs que la conquête imposait à l'Angleterre, il les employait en partie à acheter de ses compatriotes leur retour en Danemark, et à rendre ainsi moins sensible la division des habitants de l'Angleterre en deux races ennemies et de condition inégale. De tous les Danois armés qui étaient venus avec lui, il ne garda qu'une troupe de quelques milliers d'hommes, qui formaient sa garde, et qu'on appelait *Thingamanna*, c'est-à-dire gens du palais. Fils d'un apostat au christianisme, il se montrait chrétien zélé, rebâtissant les églises que son père et lui-même avaient brûlées, et dotant avec magnificence les abbayes et les monastères. Par un acte de pieuse complaisance pour l'esprit national des Anglais, il éleva une chapelle splendide sur la sépulture d'Edmund, roi d'Est-Anglie, qui, depuis un siècle et demi, était vénéré comme un martyr de la foi et du patriotisme ; la même pensée lui fit ériger à Canterbury un monument pour l'archevêque Elfeg, victime, comme le roi Edmund, de la cruauté des Danois.

Dans le temps du partage de l'Angleterre en souverainetés indépendantes, plusieurs des rois anglo-saxons, surtout ceux de West-sex et de Mercie, avaient établi, à différentes reprises, des redevances envers l'église romaine. L'objet de ces dons annuels était de procurer un meilleur accueil et des secours dans le besoin aux pèlerins anglais qui se rendaient à Rome, de fournir aux frais d'une école pour les jeunes gens de cette nation, ou à l'entretien du luminaire des tombeaux de saint Pierre et de saint Paul. Le paiement de cette rente, qu'on appelait en langue saxonne *argent de Rome*, ou *cens de Rome*, plus ou moins régulier, selon le degré de zèle et de richesse des rois et du peuple, fut presque entièrement suspendu aux IXe et Xe siècles par les invasions danoises. Voulant expier le tort que ses compatriotes avaient fait à l'Église, et surpasser en munificence tous les rois anglo-saxons, Knut fit revivre cette institution, en lui donnant la plus grande étendue ; il soumit toute l'Angleterre à un tribut perpétuel, qu'on appela *denier de saint Pierre*. Cet impôt, payable à raison d'un denier en monnaie du temps, par chaque maison habitée dans les villes et les campagnes, devait, aux termes des ordonnances royales, être levé chaque année, *à la louange et gloire de Dieu-Roi*, le jour de la fête du prince des apôtres.

Les hommages pécuniaires des anciens rois saxons envers l'église romaine n'avaient aggravé en aucune sorte la dépendance religieuse de l'Angleterre. Cette dépendance et le pouvoir de l'Église étaient alors d'une nature essentiellement spirituelle ; mais durant le cours du IXe siècle, par suite des révolutions survenues en Italie, la suprématie de la cour de Rome prit un caractère tout nouveau. Plusieurs villes, échap-

pées à l'autorité des empereurs de Constantinople, ou enlevées par les Franks aux rois des Langobards, s'étaient rangées sous l'obéissance du pape, qui réunit ainsi la qualité de souverain temporel à celle de chef de l'Église. Le nom de *patrimoine de saint Pierre* cessa dès lors d'être appliqué à de simples domaines séparés par de grandes distances, disséminés en Italie, en Sicile, en Gaule ; il servit à désigner un territoire vaste et compacte, possédé ou régi souverainement à titre de seigneurie. Suivant la loi constante et universelle du développement politique, ce nouvel État ne devait pas plus que tout autre être dépourvu d'ambition, et sa tendance nécessaire était d'abuser, dans des vues d'intérêt matériel, de l'influence morale que son chef exerçait sur les royaumes d'Occident.

Après une semblable révolution, l'envoi d'un tribut annuel à la cour pontificale ne pouvait manquer d'avoir, au moins dans l'esprit de cette cour, un tout autre sens qu'auparavant. Des idées inouïes jusque-là commençaient à y germer ; on parlait de la suzeraineté universelle de saint Pierre sur tous les pays lointains qui avaient reçu de Rome la foi chrétienne. L'Angleterre était de ce nombre ; il y avait donc péril pour l'indépendance politique de ce royaume dans l'obligation d'un tribut, simple témoignage de ferveur chrétienne. Personne, il est vrai, ne soupçonna les conséquences que pourrait avoir l'engagement perpétuel du denier de saint Pierre, ni le roi qui prit cet engagement, soit par zèle religieux, soit par ostentation de pouvoir, ni le peuple, qui s'y soumit sans murmure comme à un acte de piété. Pourtant il ne fallut pas un demi-siècle pour développer ces conséquences et amener la cour de Rome à traiter l'Angleterre en fief du siége apostolique.

Vers l'année 1030, le roi Knut résolut d'aller en personne à Rome, pour visiter les tombeaux des apôtres, et recevoir les remerciements que méritaient ses largesses ; il partit avec un nombreux cortége, portant une besace sur l'épaule, et un long bâton à la main. Ayant accompli son pèlerinage, et sur le point de retourner dans le nord, il adressa à toute la nation anglaise une lettre où règne un ton de bonhomie qui contraste singulièrement avec l'éducation et les premiers actes de royauté du fils de Swen.

« Knut, roi d'Angleterre et de Danemark, à tous les évêques et pri-« mats, et à tout le peuple anglais, salut. Je vous fais savoir que je suis « allé à Rome pour la rédemption de mes fautes et pour le salut de mes « royaumes. Je remercie très-humblement le Dieu tout-puissant de ce « qu'il m'a octroyé une fois en ma vie la grâce de visiter en personne ses « saints apôtres Pierre et Paul, et tous les saints qui ont leur habitation, « soit au dedans des murs, soit au dehors de la cité romaine. Je me suis « déterminé à ce voyage, parce que j'ai appris, de la bouche des sages, « que l'apôtre Pierre possède une grande puissance de lier et de délier,

« et qu'il est le porte-clefs du royaume céleste ; c'est pourquoi j'ai jugé « utile de solliciter spécialement sa faveur et son patronage.

« Il s'est tenu ici, dans la solennité pascale, une grande assemblée « d'illustres personnes, savoir : le pape Jean, l'empereur Kunrad, et tous « les premiers des nations, depuis le mont Gargano jusqu'à la mer qui « nous avoisine. Tous m'ont accueilli avec distinction, et m'ont honoré « de riches présents : j'ai reçu des vases d'or et d'argent, des étoffes et « des vêtements de grand prix. Je me suis entretenu avec l'empereur, « le seigneur pape et les autres princes, sur les besoins de tout le peu- « ple de mes royaumes, tant anglais que danois. J'ai tâché d'obtenir « pour mes peuples justice et sûreté dans leurs voyages à Rome, et sur- « tout qu'ils ne soient plus dorénavant retardés dans leur route par les « clôtures des monts, ni vexés par d'énormes péages. J'ai fait aussi mes « plaintes au seigneur pape sur l'énormité des sommes exigées jusqu'à « ce jour de mes archevêques, quand ils se rendaient, suivant l'usage, « auprès du siége apostolique, afin d'obtenir le *pallium*. Il a été décidé « que cela n'aurait plus lieu à l'avenir.

« Je veux en outre que vous sachiez tous que j'ai fait vœu au Dieu « tout-puissant de régler ma vie selon la droiture, et de gouverner mon « peuple avec justice. Si, durant la fougue de ma jeunesse, j'ai fait quel- « que chose de contraire à l'équité, je veux désormais, avec l'aide de « Dieu, l'amender selon mon pouvoir. C'est pourquoi je requiers et « somme tous mes conseillers, et ceux à qui j'ai confié les affaires de « mon royaume, de ne se prêter à aucune injustice, ni par crainte de « moi, ni en faveur des puissants; je leur recommande, s'ils mettent du « prix à mon amitié et à leur propre vie, de ne faire tort ni violence à « aucun homme, riche ou pauvre. Que chacun, selon son état, jouisse « de ce qu'il possède, et ne soit troublé dans cette jouissance ni au nom « du roi, ni au nom de personne, ni sous prétexte de lever de l'argent « pour mon trésor ; car je n'ai nul besoin d'argent obtenu par des « moyens injustes.

« Je me propose de me rendre en Angleterre, dans l'été même, et « aussitôt que seront achevés les préparatifs de mon embarquement. Je « vous prie et vous ordonne, vous tous, évêques et officiers de mon « royaume d'Angleterre, par la foi que vous devez à Dieu et à moi, de « faire en sorte qu'avant mon retour toutes nos dettes envers Dieu soient « acquittées ; savoir les aumônes par charrues, la dîme des animaux « nés dans l'année, et les deniers dus à saint Pierre par chaque maison « des villes et des villages; de plus, à la mi-août, la dîme des moissons, « et, à la Saint-Martin, les prémices des semences. Que si, à mon pro- « chain débarquement, ces redevances ne sont point entièrement « payées, la puissance royale s'exercera contre les délinquants, selon la « rigueur de la loi, et sans aucune grâce. »

Ce fut sous le règne de Knut, et à la faveur des longues guerres qu'il fit pour réunir au Danemark les autres royaumes scandinaves, que Godwin, ce paysan saxon dont on a vu la singulière aventure, s'éleva par ses exploits militaires aux plus hautes dignités. Après une grande victoire remportée sur les Norwégiens, il obtint l'office d'Eorl, ou chef politique de l'ancien royaume de West-sex, réduit alors à l'état de province. Beaucoup d'autres Anglais servirent avec zèle le roi danois dans ses conquêtes en Norwége et sur les rives de la Baltique. Knut employa la marine saxonne à détruire celle des petits rois du Nord, et les ayant dépossédés un à un, il prit le titre nouveau d'empereur de tout le septentrion, par la grâce du Christ roi des rois. Malgré cet enivrement de gloire militaire, l'antipathie nationale contre la domination danoise ne cessa point d'exister, et à la mort du grand roi, comme l'appelaient ses contemporains, les choses reprirent leur cours. Il ne resta rien de cette apparente fusion des deux races sous les mêmes drapeaux; et cet empire, élevé pour un moment au-dessus de tous les royaumes du nord, fut dissous de la même manière que le vaste empire de Charlemagne. Les populations scandinaves expulsèrent leurs conquérants danois, et se choisirent des chefs nationaux. Plus anciennement conquis, les Anglo-Saxons ne purent s'affranchir tout d'un coup d'une manière aussi complète; mais ils attaquèrent sourdement la puissance des étrangers, et commencèrent par les intrigues une révolution que la force devait terminer.

Le roi danois mourut en l'année 1035, et laissa trois fils, dont un seul, nommé Hardeknut, c'est-à-dire Knut le fort ou le brave, était né d'Emma la Normande : les autres étaient enfants d'une première épouse. Knut avait désiré, en mourant, que le fils d'Emma devînt son successeur : une pareille désignation était d'ordinaire toute-puissante sur l'esprit de ceux à qui les coutumes germaniques donnaient le droit de choisir les rois. Mais Hardeknut se trouvait alors en Danemark; et les Danois d'Angleterre, pressés d'avoir un chef, pour être unis et forts contre les Saxons mécontents, firent roi un autre fils de Knut, appelé Harald. Cette élection, vœu de la majorité, trouva quelques opposants, auxquels les Anglais s'empressèrent de se joindre pour nourrir et envenimer la querelle domestique de leurs maîtres. Les provinces du sud-ouest, qui, pendant toute la durée de la conquête, avaient toujours été les premières à s'insurger et les dernières à se soumettre, proclamèrent roi Harbeknut, pendant que les soldats et les matelots danois installaient Harald dans Londres. Ce schisme politique divisa de nouveau l'Angleterre en deux zones, séparées par la Tamise; le nord fut pour Harald, le midi pour le fils d'Emma. Mais la lutte engagée sous ces deux noms de princes était en réalité le combat de deux intérêts nationaux, celui des vainqueurs tout-puissants au nord de la Tamise, et celui des vaincus moins faibles au midi de ce fleuve.

Godwin, fils de Wulfnoth, était alors chef de la vaste province de West-sex ou Wessex, et l'un des hommes les plus puissants de l'Angleterre. Soit qu'il eût déjà conçu le projet de faire servir à la délivrance de sa nation le pouvoir qu'il tenait des étrangers, soit qu'il ressentît quelque affection personnelle pour le fils puîné de Knut, il favorisa le prétendant absent, et appela dans l'ouest la veuve du dernier roi. Elle vint, accompagnée de quelques troupes danoises, et apportant avec elle une partie du trésor de son mari. Godwin prit l'emploi de généralissime et de protecteur du royaume au nom et en l'absence du fils d'Emma; il reçut, pour Hardeknut, les serments de fidélité de toute la population du sud. Cette insurrection d'une nature ambiguë, et qui, sous un aspect, se présentait comme la lutte de deux prétendants à la royauté, sous l'autre, comme une guerre de peuple à peuple, ne s'étendit point au nord de la Tamise. Au nord, la masse des habitants saxons jura, comme les Danois, fidélité au roi Harald; il n'y eut que des résistances individuelles, comme le refus d'Ethelnoth, archevêque de Canterbury, de consacrer roi l'élu des étrangers et de lui remettre, au nom de l'autorité divine, le sceptre et la couronne des rois anglo-saxons. Harald, selon quelques historiens, se couronna de sa propre main, sans aucune cérémonie religieuse; et, ranimant au fond de son cœur le vieil esprit de ses aïeux, il prit en haine le christianisme. C'était à l'heure des offices, et quand le peuple se rendait à l'église, qu'il avait coutume de demander ses chiens de chasse ou qu'il faisait dresser sa table.

Une guerre acharnée entre le sud et le nord de l'Angleterre, entre la population saxonne et la population danoise, paraissait inévitable. Cette attente produisit une sorte de terreur parmi les habitants anglo-saxons de la rive gauche de la Tamise; car, malgré leur fidélité apparente au roi reconnu par les Danois, eux-mêmes craignaient d'être traités en rebelles. Une grand nombre de familles quittèrent leurs maisons pour se mettre en sûreté dans les forêts. Des troupes d'hommes, de femmes et d'enfants, emmenant leur bétail et portant leurs meubles, gagnèrent les terrains marécageux qui se prolongeaient, dans un espace de plus de cent milles, sur les quatre provinces de Cambridge, de Huntingdon, de Northampton et de Lincoln. Ce pays, qui avait l'apparence d'un vaste lac parsemé d'îles, n'était habité que par des religieux, qui devaient à la munificence des anciens rois de vastes maisons construites au milieu des eaux, sur des pilotis et de la terre apportée de loin. Les pauvres fugitifs se cantonnèrent dans les bois de saules qui couvraient ces terres basses et fangeuses. Comme ils manquaient de beaucoup de choses nécessaires à la vie, et que tout le long du jour ils étaient oisifs, ils assaillirent de sollicitations, ou de visites de simple curiosité, les religieux de Croyland, de Peterborough et des autres abbayes voisines. Ils allaient et venaient sans cesse pour demander des secours, des conseils

ou des prières; ils s'attachaient aux pas des moines ou des serviteurs du couvent pour les apitoyer sur leur sort. Afin d'accorder l'observance de leur règle avec le devoir de l'hospitalité, les moines se tenaient renfermés dans leurs cellules, et désertaient le cloître et l'église parce que la foule s'y rassemblait. Un ermite, qui vivait entièrement seul dans les marais de Pegheland, fut si effrayé de se retrouver tout à coup au milieu des hommes et du bruit, qu'il abandonna sa cabane, et qu'il s'enfuit pour chercher ailleurs quelque lieu désert.

La guerre si désirée d'un côté de la Tamise, et si redoutée de l'autre, n'eut pas lieu, parce que, l'absence de Hardeknut se prolongeant, ses partisans danois fléchirent, et que les Anglais du sud, restés seuls, ne voulurent pas lever leur drapeau national pour la cause d'un prétendant danois. Celle que les passions de reine et de mère devaient pousser à entreprendre et à soutenir une lutte armée, Emma fit sa paix la première, et livra le trésor de Knut au rival de son propre fils. Godwin et les autres chefs saxons de l'ouest, forcés par sa défection, de reconnaître Harald pour roi, lui jurèrent obéissance, et Hardeknut fut oublié. Il arriva dans le même temps un événement tragique dont le récit ne nous est parvenu qu'enveloppé de beaucoup d'obscurités. Une lettre d'Emma, qui vivait à Londres en bonne intelligence avec le roi Harald, fut envoyée, à ce qu'il paraît, aux deux fils d'Ethelred en Normandie; leur mère les informait par cette lettre que le peuple anglo-saxon semblait disposé à faire roi l'un d'entre eux et à secouer le joug du Danois; elle les invitait à se rendre secrètement en Angleterre, afin de s'entendre avec elle et avec leurs amis. Soit que la lettre fût vraie ou qu'elle fût supposée, les fils d'Ethelred la reçurent avec joie, et le plus jeune des deux, nommé Alfred, s'embarqua, du consentement de son frère, avec une troupe de soldats normands et boulonnais. Ce dernier point était contraire aux instructions données par Emma, si toutefois l'invitation qui parut venir d'elle n'était pas une fourberie du roi Harald et un piége tendu de sa main.

Le jeune Alfred prit terre à Douvres, et s'avança au sud de la Tamise, pays où il devait rencontrer le moins de dangers et d'obstacles, parce que les Danois n'y habitaient pas en grand nombre. Godwin alla à sa rencontre, peut-être pour éprouver ce dont il était capable et pour concerter en commun avec lui quelque plan de délivrance nationale. Il le vit entouré d'étrangers, venus à sa suite pour partager la haute fortune qu'il espérait trouver chez les Anglais, et cette vue changea subitement en malveillance pour Alfred les bonnes dispositions du chef saxon. Un ancien historien fait tenir à Godwin, dans cette circonstance, devant les autres chefs rassemblés, un discours où il leur représente qu'Alfred est venu escorté de trop de Normands, qu'il a promis à ces Normands des possessions en Angleterre, et qu'on ne doit point laisser

s'impatroniser dans le pays cette race d'étrangers connue dans le monde par ses ruses et son audace. Quoi qu'il en ait été de cette harangue, Alfred fut abandonné, sinon trahi, par Godwin et par les Saxons, qui, à la vérité, ne l'avaient point appelé d'outre-mer, ni attiré d'avance dans le péril où ils le laissaient. Les officiers du roi Harald, avertis de son débarquement, le surprirent avec ses compagnons, dans la ville de Guildford, pendant qu'ils étaient désarmés et dispersés dans plusieurs maisons. Ils furent tous saisis et garrottés, sans que personne essayât de les défendre.

Plus de six cents étrangers avaient suivi le jeune Alfred ; on les sépara de lui et ils furent traités de la façon la plus barbare ; neuf sur dix périrent dans d'horribles tortures ; le dixième seul obtint grâce de la vie. Le fils d'Ethelred, transféré dans l'île d'Ely, fut traduit devant des juges qui le condamnèrent à perdre les yeux comme violateur de la paix publique. Emma, sa mère, ne fit aucune démarche pour le sauver de ce supplice, dont il mourut ; elle délaissa l'orphelin, dit un vieux chroniqueur ; et d'autres historiens lui reprochent d'avoir été le complice de sa mort. Cette dernière assertion est inadmissible ; mais une circonstance singulière, c'est qu'Emma exilée peu de temps après d'Angleterre par le roi Harald, ne se rendit point en Normandie, auprès de ses propres parents et du second des fils d'Ethelred. Elle alla en Flandre quêter un asile étranger, et s'adressa au second fils de Knut, en Danemark, pour l'inviter à venger son frère maternel, le fils d'Ethelred, assassiné, disait-elle, par Harald et trahi par Godwin.

La trahison de Godwin fut le cri des Normands, qui, par un ressentiment aveugle, accusèrent plutôt les Saxons que les Danois du massacre de leurs compatriotes victimes d'une entreprise trop hasardeuse. Il y a d'ailleurs une foule de versions de cette aventure, et aucune ne l'emporte sur les autres par le nombre ou la valeur des témoignages. L'un des historiens les plus dignes de foi commence son récit par ces paroles : « Je vais dire ce que les conteurs de nouvelles rapportent de la mort « d'Alfred ; » et, à la fin de sa narration, il ajoute : « Voilà ce que ra- « conte la tradition populaire, mais comme les chroniques se taisent « là-dessus, je m'abstiens d'affirmer. » Le fait certain, c'est le supplice du fils d'Ethelred et de plusieurs centaines d'hommes venus avec lui de Normandie et de France pour faire insurger les Saxons ; l'entrevue de Godwin avec ce jeune homme, et surtout la trahison préméditée dont beaucoup de narrateurs l'accusent, sont des circonstances douteuses jointes par le bruit public à un fond vrai. Mais quelque inexactes qu'aient pu être ces rumeurs, elles ont une grande importance historique, à cause du crédit qu'elles obtinrent dans les pays d'outre-mer, et de la haine nationale qu'elles firent naître chez les Normands contre le peuple anglais.

A la mort de Harald, les Anglo-Saxons, encore trop peu hardis pour choisir un roi de leur propre race, concoururent avec les Danois à l'élection du fils d'Emma et de Knut. Le premier acte de royauté que fit Hardeknut fut d'ordonner qu'on déterrât le corps de son prédécesseur (Harald), et qu'après lui avoir coupé la tête on le jetât dans la Tamise. Des pêcheurs danois retrouvèrent le cadavre, et l'ensevelirent de nouveau à Londres, dans le cimetière réservé à leur nation, qui, même dans sa sépulture, voulait être distinguée des Anglais. Après avoir donné contre un frère mort cet exemple de vengeance et de barbarie, le nouveau roi, avec une apparence de regrets et d'affliction fraternelle, fit commencer sur le meurtre d'Alfred une enquête judiciaire. Comme lui-même était Danois, aucun homme de race danoise ne fut sommé par ses ordres de comparaître en justice, et les Saxons furent seuls chargés d'un crime qui n'avait pu être utile qu'à leurs maîtres. Godwin, dont la puissance et les intentions patriotiques donnaient des craintes au roi étranger, fut accusé le premier de tous : il se présenta, selon la loi anglaise, accompagné d'un grand nombre de parents, d'amis et de témoins du fait, qui jurèrent avec lui qu'il n'avait pris aucune part ni directe ni indirecte à la mort du fils d'Ethelred. Cette preuve légale ne suffit pas auprès du roi Hardeknut, et, pour lui donner de la valeur, il fallut que le chef saxon l'accompagnât de riches présents, dont le détail, s'il n'est pas fabuleux, peut faire croire que beaucoup d'Anglais aidèrent leur compatriote à se racheter d'une accusation intentée de mauvaise foi. Godwin donna au roi un vaisseau orné de métal doré, monté par quatre-vingts soldats portant des casques dorés, une hache dorée sur l'épaule, et à chaque bras des bracelets d'or du poids de six onces. Un évêque saxon, nommé Leofwin, accusé d'avoir aidé le fils de Wulfnoth dans sa trahison prétendue, se justifia comme lui à force de présents.

En général, dans ses relations avec les vaincus, Hardeknut montra moins de cruauté que d'avarice ; mais son amour pour l'argent égalait et surpassait peut-être celui des rois pirates ses aïeux. Il accabla l'Angleterre de tributs, et plus d'une fois ses collecteurs de taxes furent victimes de la haine et du désespoir qu'ils excitaient. Les citoyens de Worcester en tuèrent deux dans l'exercice de leurs fonctions. Dès que la nouvelle de ce meurtre parvint aux autorités danoises, deux chefs de cette nation, Leofrik et Siward, dont l'un commandait en Mercie et l'autre en Northumbrie, réunirent leurs forces et marchèrent contre la ville rebelle, avec ordre de la dévaster par le fer et le feu. Les habitants en masse abandonnèrent leurs maisons, et se réfugièrent dans une des îles que forme la Saverne ; ils y élevèrent des retranchements et résistèrent jusqu'au point de lasser les assaillants, qui leur permirent de retourner en paix dans leurs habitations incendiées.

Ainsi l'esprit d'indépendance, que les vainqueurs appelaient révolte,

se ranimait peu à peu chez les fils des Saxons et des Angles. D'ailleurs, pour éveiller en eux les regrets de la liberté perdue, les misères et les affronts ne manquaient pas. Le Danois qui portait le titre de roi d'Angleterre n'était pas seul à opprimer les indigènes ; il avait sous lui toute une nation d'étrangers, et chacun y travaillait de son mieux. Ce peuple supérieur, dont les Anglais étaient sujets et non simples concitoyens, ne payait point d'impôts comme eux, et se partageait, au contraire, les impôts levés par son chef, recevant, à des époques fixes, de grandes distributions d'argent. Quand le roi, dans ses revues militaires, ou dans ses promenades de plaisir, prenait pour son logement la maison d'un Danois, le Danois était défrayé tantôt en argent, tantôt en bétail, que le paysan saxon avait nourri pour la table de ses vainqueurs. Mais la demeure du Saxon était l'hôtellerie du Danois : l'étranger y prenait gratuitement le feu, la table et le lit ; il y occupait la place d'honneur comme maître. Le chef de la famille ne pouvait boire sans la permission de son hôte, ni demeurer assis en sa présence. L'hôte insultait à son plaisir l'épouse, la fille, la servante ; et, si quelque brave entreprenait de les défendre ou de les venger, ce brave ne trouvait plus d'asile ; il était poursuivi et traqué comme une bête fauve ; sa tête était mise à prix comme celle des loups ; il devenait *tête de loup*, selon l'expression anglo-saxonne : et il ne lui restait plus qu'à fuir vers la demeure des loups, qu'à se faire brigand dans les forêts contre les conquérants étrangers et les indigènes qui s'endormaient lâchement sous le joug de l'étranger.

Toutes ces souffrances, longtemps accumulées, produisirent enfin leurs fruits, à la mort du roi Hardeknut, qui arriva subitement au milieu d'un festin de noces. Avant que les Danois se fussent assemblés pour l'élection d'un nouveau roi, une armée insurrectionnelle se forma sous la conduite d'un Saxon appelé Hown. Malheureusement les exploits patriotiques de cette armée sont aujourd'hui aussi inconnus que le nom de son chef est obscur. Godwin, et avec lui son fils nommé Harald (Harold selon l'orthographe saxonne) levèrent cette fois l'étendard, pour la pure indépendance du pays, contre tout Danois, roi ou prétendant, chef ou soldat. Refoulés rapidement vers le nord, et chassés de ville en ville, les Danois partirent sur leurs vaisseaux, et abordèrent, diminués de nombre, aux rivages de leur ancienne patrie. Ils firent, à leur tour, un récit de trahison, dont les circonstances romanesques se retrouvent, d'une manière également fabuleuse, dans l'histoire de plusieurs peuples ; ils dirent que Harold, fils de Godwin, avait invité les principaux d'entre eux à un grand banquet, où les Saxons vinrent armés et les assaillirent à l'improviste.

Ce ne fut point une surprise de ce genre, mais une guerre au grand jour qui mit fin en Angleterre à la domination des Scandinaves ; Harold joua, sous Godwin, à la tête de la nation soulevée, le premier rôle dans



P. 95.

La reine Édith, fille de Godwin

cette guerre. Au moment de la délivrance, tout le soin des affaires publiques fut confié au fils de Wulfnoth, qui venait d'accomplir, en sauvant sa patrie des mains des étrangers, la fortune extraordinaire qu'il avait commencée en sauvant un étranger des mains de ses compatriotes. Godwin, s'il l'eût voulu, pouvait se faire nommer roi des Anglais ; peu de suffrages lui eussent été refusés dans une révolution où il semblait être l'homme nécessaire. Mais il aima mieux tourner les regards de la nation sur un homme étranger aux événements récents, sans envieux, sans ennemis, inoffensif aux yeux de tous par son éloignement des affaires, intéressant pour tous par ses malheurs, sur Edward, le second fils d'Ethelred, celui-là même dont on disait qu'il avait trahi et fait mourir le frère. D'après l'avis du chef de Wessex, un grand conseil, assemblé à Ghillingham, décida qu'un message national serait envoyé à Edward, en Normandie, pour lui annoncer que tout le peuple l'avait élu roi, mais sous la condition de n'amener avec lui qu'un petit nombre de Normands.

Edward obéit, dit une ancienne chronique, et vint en Angleterre avec peu d'hommes. Il fut proclamé roi dès son arrivée, et sacré dans l'église cathédrale de Winchester. En lui remettant le sceptre et la couronne, l'évêque lui fit un long discours sur les devoirs de la royauté et sur le gouvernement doux et équitable de ses prédécesseurs anglo-saxons. Comme il était encore sans épouse, il choisit la fille de l'homme puissant et populaire à qui il devait la royauté. Différents bruits de malveillance coururent au sujet de ce mariage; on disait qu'Edward, effrayé de l'immense autorité de Godwin, l'avait pris pour beau-père, afin de ne pas l'avoir pour ennemi. D'autres assuraient qu'avant de faire élire le nouveau roi, Godwin avait exigé de lui, par serment, sur Dieu et sur son âme, la promesse d'épouser sa fille. Quoi qu'il en soit de ces allégations, Edward reçut en mariage une jeune personne belle, instruite dans les lettres, pleine de modestie et de douceur; elle avait nom Edghithe, ou, par adoucissement Edith. « Je l'ai vue bien des fois dans mon enfance, « dit un contemporain, lorsque j'allais visiter mon père, employé au « palais du roi. Si elle me rencontrait au retour de l'école, elle m'in- « terrogeait sur ma grammaire, sur mes vers ou bien sur ma logique, « où elle était fort habile ; et quand elle m'avait enlacé dans les filets « de quelque argument subtil, elle ne manquait jamais de me faire « donner trois ou quatre écus par sa suivante, et de m'envoyer rafraîchir « à l'office. » Edith était douce et bienveillante pour tout ce qui l'approchait; ceux qui n'aimaient pas, dans son père et son frère, leur caractère de fierté un peu rude, la louaient de ne pas leur ressembler; c'est ce qu'exprimait d'une façon poétique, un vers latin fort à la mode dans ce temps : « Godwin a mis au monde Edith, comme l'épine pro- « duit la rose. »

La retraite des Danois et la fin du régime de la conquête, en réveillant tous les souvenirs patriotiques, avaient rendu plus chères au peuple les coutumes anglo-saxonnes. On eût voulu les faire revivre dans toute leur pureté primitive, dégagées de ce que le mélange des races y avait apporté d'étranger. Dans ce désir, on se reportait au temps qui avait précédé la grande invasion danoise, au règne d'Ethelred, dont on rechercha, pour les rétablir, les institutions et les lois. Cette restauration eut lieu dans la mesure où elle était possible, et le nom du roi Edward s'y attacha; ce fut un dicton populaire que ce bon roi avait rétabli les bonnes lois de son père Ethelred. Mais, à vrai dire, il ne fut point législateur; il ne promulgua point un nouveau code; seulement les ordonnances des rois danois cessèrent d'être exécutées sous son règne. L'impôt de la conquête, d'abord accordé temporairement sous le nom de Danegheld, comme on l'a vu plus haut, ensuite levé chaque année durant trente ans, pour les soldats et les matelots étrangers, fut de cette manière aboli, non par la bienveillance gratuite du nouveau roi, mais parce qu'il n'y avait plus de Danois en Angleterre.

Il n'y avait plus de Danois vivant dans le pays comme dominateurs; ceux-là furent tous expulsés, mais le peuple anglais redevenu libre ne chassa point de leurs habitations les hommes laborieux et paisibles qui, jurant obéissance aux lois communes, se résignèrent à la simple existence de cultivateurs ou de bourgeois. Le peuple saxon ne leva point de tributs sur eux par représailles, et ne rendit point leur condition plus mauvaise que n'était la sienne. Dans les provinces de l'est, et surtout dans celles du nord, les enfants des Scandinaves continuèrent de surpasser en nombre les enfants des Anglo-Saxons; ces provinces se distinguèrent de celles du centre et du midi par une différence assez remarquable d'idiome, de mœurs et de coutumes locales; mais il ne s'y éleva pas la moindre résistance contre le gouvernement du roi saxon. L'égalité sociale rapprocha et confondit en peu de temps les deux races autrefois ennemies. Cette union de tous les habitants du sol anglais, redoutable aux envahisseurs d'outre-mer, arrêta leurs projets d'ambition, et aucun roi du nord n'osa venir revendiquer à main armée l'héritage des fils de Knut. Ces rois envoyèrent même au paisible Edward des messages de paix et d'amitié : « Nous vous laisserons, lui disaient-ils, « régner sans trouble sur votre pays, et nous nous contenterons des « royaumes que Dieu nous a donnés. »

Mais, sous cette apparence extérieure de prospérité et d'indépendance, se développaient sourdement de nouveaux germes de trouble et de ruine. Le roi Edward, fils d'une Normande, élevé depuis son enfance en Normandie, était revenu presque étranger dans la patrie de ses aïeux; le langage d'un peuple étranger avait été celui de sa jeunesse; il avait vieilli parmi d'autres hommes et d'autres mœurs que les

mœurs et les hommes de l'Angleterre; ses amis, ses compagnons de plaisir et de peine, ses plus proches parents, l'époux de sa sœur, étaient de l'autre côté de la mer. Il avait juré de n'amener qu'un petit nombre de Normands : il en amena peu en effet, mais beaucoup vinrent après lui : ceux qui l'avaient aimé dans son exil, ceux qui l'avaient secouru quand il était pauvre accoururent assiéger son palais. Il ne put se défendre de les accueillir à son foyer et à sa table, et même de les y préférer aux inconnus dont il tenait son foyer, sa table et son titre. Le penchant irrésistible des anciennes affections l'égara jusqu'au point de confier les hautes dignités et les grands emplois du pays à des hommes nés sur une autre terre et sans amour pour la patrie anglaise. Les forteresses nationales furent mises sous la garde d'hommes de guerre normands; des clercs de Normandie obtinrent des évêchés en Angleterre, et devinrent les chapelains, les conseillers et les confidents intimes du roi.

Quiconque sollicitait en langue normande n'essuyait jamais un refus; cette langue bannit même du palais la langue nationale, objet de risée pour les courtisans étrangers; et nulle flatterie ne s'adressa plus au roi que dans cet idiome favori. Tous les gens ambitieux parmi la noblesse anglaise parlaient ou balbutiaient dans leurs maisons le nouveau langage de la cour, comme le seul digne d'un homme bien né : ils quittaient leurs longs manteaux saxons pour les casaques normandes; ils imitaient dans l'écriture la forme allongée des lettres normandes; au lieu de signer leur nom au bas des actes civils, ils y suspendaient des sceaux en cire, à la manière normande. En un mot, tout ce qu'il y avait d'anciens usages nationaux, même dans les choses les plus indifférentes, était abandonné au bas peuple.

Mais le peuple, qui avait versé son sang pour que l'Angleterre fût libre, et qui était peu frappé de la grâce et du charme des nouvelles modes, crut voir renaître sous d'autres apparences le gouvernement de l'étranger. Godwin, quoiqu'il fût, parmi ses compatriotes, le plus élevé en dignité et le premier après le roi, se souvint heureusement de son origine plébéienne, et entra dans le parti populaire contre les favoris normands. Le fils de Wulfnoth et ses quatre fils, Harold, Sweyn, Tosti et Gurth, tous aimés de la nation pour ce qu'ils valaient ou pour ce qu'ils donnaient d'espérances, résistèrent, le front levé, à l'influence normande, comme ils avaient tiré l'épée contre les conquérants danois. Dans ce palais où leur fille et leur sœur était dame et maîtresse, ils rendirent insolence pour insolence aux courtisans venus de la Gaule; ils tournèrent en dérision leurs modes exotiques, et blâmèrent la faiblesse du roi, qui leur abandonnait sa confiance et la fortune du pays.

Les Normands recueillaient soigneusement ces propos et les envenimaient à loisir; ils criaient aux oreilles d'Edward que Godwin et ses fils

l'insultaient sans ménagement, que leur arrogance n'avait pas de bornes, qu'on démêlait en eux l'ambition de régner à sa place et le projet de le trahir. Mais, pendant que ces accusations avaient cours dans le palais du roi, dans les réunions populaires on jugeait tout autrement le caractère et la conduite du chef saxon et de ses fils. « Est-il étonnant, disait-on, que l'auteur et le soutien du règne d'Edward s'indigne de « voir élever au-dessus de lui des hommes nouveaux et de nation « étrangère? Et pourtant, jamais il ne lui arrive de proférer un mot d'in- « jure contre l'homme que lui-même a fait roi. » On qualifiait les favoris normands des noms de délateurs infâmes, d'artisans de discorde et de trouble et l'on souhaitait longue vie au grand chef, au chef magnanime sur terre et sur mer. On maudissait le fatal mariage d'Ethelred avec une femme normande, cette union contractée pour sauver le pays d'une invasion étrangère, et de laquelle résultait maintenant une nouvelle invasion et comme une nouvelle conquête, sous le masque de la paix et de l'amitié.

La trace et peut-être même l'expression de ces plaintes nationales se retrouvent dans quelques mots bizarrement énergiques d'un historien postérieur d'un siècle, il est vrai, mais imbu de traditions populaires : « Il semble, dit-il, que Dieu tout-puissant, pour punir la nation an- « glaise, se soit proposé un double plan de destruction et qu'il ait dressé « contre elle une sorte d'embuscade militaire ; car, d'un côté, s'est dé- « chaînée l'irruption danoise, de l'autre s'est ourdie la trame des in- « trigues normandes, afin que si la nation échappait aux coups de fou- « dre des Danois, l'astuce des Normands forts et braves aussi vînt la « surprendre. »

LIVRE III

Depuis le soulèvement du peuple anglais contre les favoris normands du roi Edward, jusqu'à la bataille de Hastings.

1048—1066



ARMI les hommes qui vinrent de Normandie ou de France, pour visiter le roi Edward, se trouvait Eustache, comte de Boulogne. Il gouvernait héréditairement cette ville, avec un petit territoire voisin de l'Océan ; et, pour signe de sa dignité de seigneur d'une contrée maritime, il attachait à son heaume, lorsqu'il s'armait en guerre, deux longues aigrettes de fanons de baleine. Eustache venait d'épouser la sœur d'Edward, déjà veuve d'un haut baron français nommé Gaultier de Mantes. Le nouveau beau-frère du roi saxon séjourna auprès de lui quelque temps, avec une suite nombreuse. Il trouva le palais rempli d'hommes nés comme lui dans la Gaule et en parlant l'idiome, de façon que l'Angleterre lui semblait un pays conquis, où les Normands et les Français avaient le droit de tout oser. Dans son voyage de retour, après avoir pris du repos à Canterbury, le comte Eustache se dirigeait vers Douvres. Il fit faire halte à son escorte à quelque distance de la ville, quitta son palefroi de voyage, et monta le grand coursier qu'un de ses gens lui menait en main droite ; il endossa sa cotte de mailles, et tous ses compagnons firent de même. C'est dans cet attirail menaçant qu'ils entrèrent à Douvres.

Ils se promenaient insolemment par la ville, marquant les meilleures maisons pour y passer la nuit, et s'y établissant d'autorité. Les habitants murmurèrent ; l'un d'entre eux eut le courage d'arrêter sur le seuil de sa porte un des Français qui prétendait prendre son quartier chez lui. L'étranger mit l'épée à la main et blessa l'Anglais, qui, s'armant à la hâte avec les gens de sa famille, assaillit et tua l'agresseur. A cette nouvelle, Eustache de Boulogne et toute sa troupe quittèrent leurs logements, remontèrent à cheval, et faisant le siége de la maison de l'Anglais, ils le massacrèrent, dit la chronique saxonne, devant son propre foyer. Ensuite ils parcoururent la ville, l'épée nue à la main, frap-

pant les hommes et les femmes, et écrasant les enfants sous les pieds de leurs chevaux. Ils n'allèrent pas loin sans rencontrer un corps de citoyens en armes ; et, dans le combat qui s'engagea, dix-neuf des Boulonnais furent tués. Le comte prit la fuite avec le reste des siens ; mais n'osant gagner le port et s'embarquer, il retourna vers la ville de Glocester où résidait alors le roi Edward avec ses favoris normands.

Le roi, disent les chroniques, donna sa paix à Eustache et à ses compagnons. Il crut, sur la seule parole de son beau-frère, que tout le tort était du côté des habitants de Douvres, et, enflammé contre eux d'une colère violente, il manda promptement Godwin, dans le gouvernement duquel cette ville était comprise : « Pars sans délai, lui dit Edward, et va « châtier, par une exécution militaire, ceux qui attaquent mes parents à « main armée et troublent la paix du pays. » Moins prompt à se décider en faveur d'un étranger contre ses compatriotes, Godwin proposa qu'au lieu d'exercer une vengeance aveugle sur la ville entière, on citât, selon les formes légales, les magistrats à comparaître devant le roi et les juges royaux, pour rendre raison de leur conduite « Il ne vous convient pas, « dit-il au roi, de condamner, sans les entendre, des hommes que votre « devoir est de protéger. »

La colère d'Edward, animée par les clameurs de ses courtisans et de ses favoris, se tourna tout entière contre le chef anglais, qui, accusé lui-même de désobéissance et de rébellion, fut sommé de comparaître devant un grand conseil convoqué à Glocester. Godwin s'émut peu d'abord de cette accusation, pensant que le roi se calmerait, et que les autres chefs lui rendraient justice. Mais il apprit bientôt que par l'influence royale et par les intrigues des étrangers, l'assemblée avait été séduite, et qu'elle devait rendre un arrêt de bannissement contre lui et contre ses fils. Le père et les fils résolurent d'opposer leur popularité à ces manœuvres, et de faire un appel aux Anglais contre les courtisans d'outre-mer, quoiqu'il fût loin de leur esprit, dit encore l'ancienne chronique, de vouloir faire aucune violence à leur roi national.

Godwin leva une troupe de soldats volontaires dans le pays situé au sud de la Tamise, pays qu'il gouvernait dans toute son étendue. Harold, l'aîné de ses fils, rassembla beaucoup d'hommes sur les côtes de l'est, entre la Tamise et le golfe de Boston ; son second fils, nommé Sweyn, engagea dans cette opposition patriotique les habitants des bords de la Saverne et des frontières galloises. Les trois corps d'armée se réunirent près de Glocester, et demandèrent au roi, par des messages, que le comte Eustache et ses compagnons, ainsi que plusieurs Normands et Boulonnais qui se trouvaient en Angleterre, fussent livrés au jugement de la nation. Edward ne répondit point à ces requêtes, et envoya aux deux grands chefs du nord et des provinces centrales, à Siward et à Leofrik, tous les deux Danois de naissance, l'ordre de se mettre en mar-

che vers le sud-ouest avec toutes les forces qu'ils pourraient rassembler. Les gens de Northumbrie et de Mercie qui s'armèrent, à l'appel fait par les deux chefs, pour la défense de l'autorité royale, ne le firent point avec ardeur. Siward et Leofrik entendaient murmurer par leurs soldats qu'on se trompait, si l'on comptait sur eux pour verser le sang de leurs compatriotes en faveur de l'intérêt étranger et des favoris du roi Edward.

Tous deux furent sensibles à ces remontrances; la distinction nationale entre les Anglo-Saxons et les Anglo-Danois était devenue assez faible pour que la vieille haine des deux races ne pût désormais servir d'instrument à une cause ennemie de celle du pays. Les chefs et les guerriers des provinces septentrionales refusèrent d'en venir aux mains avec les insurgés du sud; ils demandèrent qu'un armistice eût lieu entre le roi et Godwin, et que leur différend fût débattu devant une assemblée tenue à Londres. Edward fut contraint de céder. Godwin, qui ne souhaitait point la guerre pour elle-même, consentit volontiers; et, d'une part et de l'autre, dit la chronique saxonne, on se jura la paix de Dieu et une parfaite amitié. C'était la formule du siècle ; mais, d'un côté du moins, ces promesses furent peu sincères. Le roi profita du temps qui lui restait jusqu'à la réunion de l'assemblée, fixée à l'équinoxe d'automne, pour augmenter la force de ses troupes, pendant que Godwin se retirait vers les provinces du sud-ouest, et que ses bandes de volontaires, n'ayant ni solde ni quartiers, retournaient dans leurs familles. Faussant, quoique indirectement, sa parole, Edward fit publier, dans l'intervalle, son ban pour la levée d'une armée, tant au sud qu'au nord de la Tamise.

Cette armée, disent les chroniques, était la plus nombreuse qu'on eût vue depuis le nouveau règne. Le roi en donna le commandement à ses favoris d'outre-mer, parmi lesquels figurait au premier rang un jeune fils de sa sœur Goda et du Français Gaultier de Mantes. Edward cantonna ses forces au dedans de Londres et près de la ville, de façon que le conseil national s'ouvrît au milieu d'un camp, sous l'influence de la terreur et des séductions royales. Godwin et ses deux fils furent sommés par ce conseil, délibérant sous la force, de renoncer au bénéfice des serments qu'avaient prêtés entre leurs mains le peu d'hommes qui leur restaient, et de comparaître sans escorte et sans armes. Ils répondirent qu'ils étaient prêts à obéir au premier de ces deux ordres, mais qu'avant de se rendre à l'assemblée seuls et sans défense, ils réclamaient des otages, pour garantie de leur sûreté personnelle à l'entrée et à la sortie. Deux fois ils répétèrent cette demande, que l'appareil militaire déployé dans Londres justifiait pleinement de leur part, et deux fois on leur répondit par un refus et par la sommation de se présenter sans délai, avec douze témoins qui affirmeraient par serment leur innocence. Ils ne vinrent pas, et le grand conseil les déclara contumaces volontaires,

ne leur octroyant que cinq jours de paix pour sortir d'Angleterre avec toute leur famille. Godwin, sa femme Ghitha, ou Édith, et trois de ses fils, Sweyn, Tosti et Gurth, se rendirent sur la côte de l'est, d'où ils s'embarquèrent pour la Flandre. Harold et son frère Leofwin allèrent vers l'ouest à Brig-stow, maintenant Bristol, et passèrent la mer d'Irlande. Avant l'expiration du délai de cinq jours, et au mépris du décret de l'assemblée, le roi fit courir à leur poursuite une troupe de cavaliers armés; mais le commandant de cette troupe, qui était un Saxon, ne put ou ne voulut pas les atteindre.

Les biens de Godwin et de ses enfants furent saisis et confisqués. Sa fille, l'épouse du roi, fut dépouillée de tout ce qu'elle avait en terres, en meubles et en argent. Il ne convenait pas, disaient avec ironie les courtisans étrangers, que, dans le temps où la famille de cette femme souffrait les peines de l'exil, elle-même dormît sur la plume. Le faible Edward alla jusqu'à permettre qu'on l'emprisonnât dans un cloître; les favoris prétendaient qu'elle n'était son épouse que de nom, bien qu'elle partageât son lit, et lui-même ne démentait pas ce propos, sur lequel se fonda en partie sa réputation de sainteté. Les jours qui suivirent furent des jours d'allégresse et de fortune pour les gens venus d'outre-mer, et la Normandie fournit plus que jamais des gouverneurs à l'Angleterre. Les Normands y obtenaient peu à peu la même suprématie que les Danois avaient conquise autrefois par l'épée. Un moine de Jumiéges, appelé Robert, devint archevêque de Canterbury; un autre moine normand fut évêque de Londres; des prélats et des abbés saxons furent déposés, pour faire place aux chapelains étrangers du roi Edward. Les gouvernements de Godwin et de ses fils furent le partage d'hommes portant des noms exotiques; un certain Eudes devint chef des quatre provinces de Devon, de Somerset, de Dorset et de Cornouailles, et le fils de Gaultier de Mantes, nommé Raoul, eut la garde de la province de Hereford et des postes de défense établis contre les Gallois.

Bientôt un nouvel hôte de Normandie, le plus considérable de tous, vint visiter le roi Edward, et se promener, avec une suite nombreuse, à travers les villes et les châteaux de l'Angleterre; c'était Guillaume, duc des Normands, fils bâtard du dernier duc, nommé Robert et que son caractère violent fit surnommer Robert le Diable. Robert l'avait eu d'une jeune fille de Falaise, qu'un jour, à son retour de la chasse, il rencontra, près d'un ruisseau, lavant du linge avec ses compagnes. Sa beauté frappa le duc, qui, souhaitant de l'avoir pour maîtresse, envoya, dit une chronique en vers, l'un de ses plus directs chevaliers faire des propositions à la famille. Le père reçut d'abord dédaigneusement de pareilles offres, mais, par réflexion, il alla consulter un de ses frères, ermite à la forêt voisine, homme de grande réputation religieuse; celui-ci répondit qu'on devait faire en tout point la volonté du prince;



P. 103.

Robert, duc de Normandie, rencontre la jeune Arlète.

la chose fut accordée, dit le vieux poëte, et la nuit et l'heure convenues. La jeune Normande s'appelait Arlète, nom corrompu en langue romane de l'ancien nom danois Herleve; le duc Robert l'aima beaucoup, et l'enfant qu'il eut d'elle fut élevé avec autant de soin que s'il eût été fils d'une épouse.

Le jeune Guillaume n'était encore âgé que de sept ans, lorsque son père fit vœu d'aller en pèlerinage à pied jusqu'à Jérusalem, pour la rémission de ses fautes. Les barons de Normandie voulurent retenir le duc Robert, en lui représentant qu'il serait mal pour eux de demeurer sans chef : « Par ma foi, répondit le duc, je ne vous laisserai point sans « seigneur. J'ai un petit bâtard qui grandira et sera prud'homme, s'il « plaît à Dieu; et je suis certain qu'il est mon fils. Recevez-le donc « pour seigneur; car je le fais mon héritier, et le saisis dès à présent de « tout le duché de Normandie. » Les barons firent ce que souhaitait le duc Robert, parce que cela leur convenait, dit la vieille chronique; ils jurèrent fidélité à l'enfant, et placèrent leurs mains entre les siennes. Robert étant mort dans son pèlerinage, plusieurs comtes et barons normands, et surtout les parents des anciens ducs, protestèrent contre cette élection, disant qu'un bâtard ne pouvait commander aux fils des Danois. Les seigneurs du Bessin et du Cotentin, plus remuants que les autres et encore plus fiers de la pureté de leur descendance, se mirent à la tête des mécontents et levèrent une armée nombreuse; mais ils furent vaincus en bataille rangée au Val-des-Dunes, près de Caen, non sans le secours du roi de France, qui soutenait la cause du jeune duc par intérêt personnel, et afin d'exercer de l'influence sur les affaires du pays.

Guillaume, en avançant en âge, devint de plus en plus cher à ses partisans; le jour où il revêtit pour la première fois une armure, et monta, sans s'aider de l'étrier, sur son premier cheval de bataille, fut un jour de fête en Normandie. Dès sa jeunesse, il s'occupa de soins militaires, et fit la guerre à ses voisins d'Anjou et de Bretagne. Il aimait passionnément les beaux chevaux et en faisait venir, disent les contemporains, de Gascogne, d'Auvergne et d'Espagne, recherchant surtout ceux qui portaient des noms propres par lesquels on distinguait leur généalogie. Le jeune fils de Robert et d'Arlète était ambitieux et vindicatif à l'excès; il appauvrit autant qu'il put la famille de son père, pour enrichir et élever en dignité ses parents du côté maternel. Il punit souvent d'une manière sanglante les railleries que lui attirait la tache de sa naissance, soit de la part de ses compatriotes, soit de la part des étrangers. Un jour qu'il attaquait la ville d'Alençon, les assiégés s'avisèrent de lui crier du haut des murs : La peau! la peau! et de battre des cuirs, pour faire allusion au métier du bourgeois de Falaise dont Guillaume était le petit fils. Le bâtard fit aussitôt couper les pieds et

les mains à tous les prisonniers qu'il avait en son pouvoir, et lancer leurs membres, par ses frondeurs, au dedans des murs de la ville.

En parcourant l'Angleterre, le duc de Normandie put croire un moment qu'il n'avait pas quitté sa propre seigneurie ; des Normands commandaient la flotte qu'il trouva en station au port de Douvres ; à Canterbury, des soldats normands formaient la garnison d'un fort bâti sur le penchant d'une colline; d'autres Normands vinrent le saluer, en habits de grands officiers ou de prélats. Les favoris d'Edward se rangèrent avec respect autour du chef de leur pays natal, autour de leur seigneur naturel, pour parler comme on s'exprimait alors. Guillaume parut en Angleterre plus roi qu'Edward lui-même, et son esprit ambitieux ne tarda pas à concevoir l'espérance de le devenir sans beaucoup de peine à la mort de ce prince esclave de l'influence normande. De pareilles idées ne pouvaient manquer de naître dans l'esprit du fils de Robert. Il joignait à un grand désir de puissance et de renommée une grande fermeté de résolution, une rare intelligence des moyens d'atteindre son but et autant de courage que d'adresse.

Mais, si l'on en croit le témoignage d'un contemporain, il ne laissa rien voir alors de sa pensée pour l'avenir et n'en parla point au roi Edward, ne se pressant pas d'agir et croyant que les choses se disposeraient d'elles-mêmes à souhait pour son ambition. Edward, de son côté, soit qu'il songeât ou non à ses projets et à l'opportunité d'avoir un jour son parent maternel pour successeur, ne lui en dit rien non plus ; seulement il l'accueillit avec une grande tendresse, lui donna des armes, des chevaux, des chiens et des oiseaux de chasse, le combla de toutes sortes de présents et d'assurances d'affection. Tout entier au souvenir du pays où il avait passé sa jeunesse, le roi des Anglais se laissait ainsi aller à l'oubli de sa propre nation ; mais cette nation ne s'oubliait pas elle-même ; et ceux qui lui conservaient leur amour trouvèrent bientôt le moment d'attirer sur eux les regards du roi.

Dans l'été de l'année 1052, Godwin partit de Bruges avec plusieurs vaisseaux, et aborda sur le rivage de Kent. Il envoya secrètement des messagers à la garnison saxonne du port de Hastings, dans la province de Suth-sex, ou Sussex par euphonie ; d'autres émissaires se répandirent au loin vers le sud et vers le nord. A leur sollicitation, beaucoup de gens en état de porter les armes se lièrent par serment à la cause du chef exilé, promettant tous, dit un vieil historien, de vivre et de mourir avec lui. La nouvelle de ce mouvement parvint à la flotte royale, qui croisait dans la mer de l'est sous la conduite du Normand Eudes et du Français Raoul ; tous deux se mirent à la poursuite de Godwin, qui, se trouvant inférieur en forces, recula et s'abrita dans la rade de Pevensey, pendant qu'une tempête arrêtait la marche des vaisseaux du roi. Il côtoya ensuite le rivage du sud jusqu'à la hauteur de l'île de

Wight, où ses deux fils Harold et Leofwin, venant d'Irlande, le rejoignirent avec une petite armée.

Le père et les fils recommencèrent ensemble à pratiquer des intelligences parmi les habitants des provinces méridionales. Partout où ils abordaient, on leur fournissait des vivres, on se liait à leur cause par serment, et on leur donnait des otages ; tous les corps de soldats royaux, tous les navires qu'ils rencontraient dans les ports désertaient à eux. Ils firent voile vers Sandwich, où leur débarquement eut lieu sans obstacles, malgré la proclamation d'Edward qui ordonnait à tout habitant de fermer le passage au chef rebelle. Le roi était alors à Londres ; il appela dans cette ville tous les guerriers de l'ouest et du nord. Peu obéirent à son appel, et ceux qui s'y rendirent vinrent trop tard. Les vaisseaux de Godwin purent librement remonter la Tamise et arriver en vue de Londres, près du faubourg qu'on appelait alors et qu'on appelle encore Southwark. Quand vint la marée basse, on jeta l'ancre, et des émissaires secrets se répandirent parmi les habitants de Londres, qui, à l'exemple de ceux des ports, jurèrent de vouloir tout ce que voudraient les ennemis de l'influence étrangère. Les vaisseaux passèrent sans obstacle sous le pont de Londres, et débarquèrent un corps de troupes qui se rangea sur le bord du fleuve.

Avant de tirer une seule flèche, les exilés envoyèrent au roi Edward un message respectueux pour lui demander la révision de la sentence qui les avait frappés. Edward refusa d'abord ; d'autres messages se succédèrent, et, durant ces retards, Godwin eut peine à contenir l'irritation de ses amis. De son côté, le roi trouva les hommes qui restaient sous ses drapeaux peu disposés à en venir aux mains avec des compatriotes. Ses favoris étrangers, qui prévoyaient que la paix entre les Saxons serait leur ruine, le pressaient de donner le signal du combat ; mais, la nécessité le rendant plus sage, il cessa d'écouter les Normands, et consentit à ce que voudraient résoudre les chefs anglais des deux partis. Ceux-ci se réunirent sous la présidence de Stigand, évêque de Winchester, homme doué au plus haut degré de patriotisme et de résolution. Ils décidèrent d'un commun accord que le roi devait accepter de Godwin et de ses fils le serment de paix et des otages, en leur offrant de son côté des garanties équivalentes.

Au premier bruit de cette réconciliation, les courtisans de Normandie et de France montèrent à cheval en grande hâte, et s'enfuirent de différents côtés. Les uns gagnèrent vers l'ouest un fort gardé par le Normand Osbern, surnommé Pentecoste, d'autres coururent vers un château du nord, commandé aussi par un Normand. Robert, l'archevêque de Canterbury, et un autre évêque normand, sortirent de Londres par la porte orientale, suivis de quelques hommes d'armes de leur nation, qui, en fuyant, tuèrent plusieurs Anglais accourus pour les ar-

rêter. Ils se rendirent à la côte de l'est et s'y embarquèrent sur un bateau de pêcheur. Dans son trouble et son empressement, l'archevêque Robert laissa en Angleterre ses effets les plus précieux, et entre autres choses le *pallium* qu'il avait reçu de l'Église romaine comme insigne de sa dignité.

Un grand conseil des sages fut convoqué hors de Londres, et, cette fois, s'assembla librement. Tous les chefs et les meilleurs hommes du pays, dit une chronique saxonne, y assistèrent. Godwin porta la parole pour se défendre, et se justifia de toute accusation devant le roi et le peuple ; ses fils se justifièrent de même. Leur sentence d'exil fut cassée, et une autre sentence, unanimement rendue, bannit d'Angleterre tous les Normands, comme ennemis de la paix publique, fauteurs de discordes et calomniateurs des Anglais auprès de leur roi. Le plus jeune des fils de Godwin, appelé Wulfnoth, fut remis avec l'un des fils de Sweyn entre les mains d'Edward, comme otage de la paix jurée. Entraîné encore, dans ce moment même, par son fatal penchant d'amitié pour les gens d'outre-mer, le roi les envoya tous les deux en garde à Guillaume, duc de Normandie. La fille de Godwin sortit de son cloître, et revint habiter le palais ; tous les membres de cette famille populaire rentrèrent dans leurs honneurs, à l'exception d'un seul, de Sweyn, qui y renonça de son plein gré. Il avait autrefois enlevé une religieuse et commis un meurtre par emportement ; pour satisfaire à la justice et apaiser ses remords, il se condamna lui-même à faire nu-pieds le voyage de Jérusalem. Il accomplit rigoureusement ce pénible pèlerinage ; mais une prompte mort en fut la suite.

L'évêque Stigand, qui avait présidé l'assemblée tenue pour la grande réconciliation, prit la place du Normand Robert dans l'archevêché de Canterbury. C'était un homme de talents politiques plus que de vertus sacerdotales, ambitieux d'honneurs et de richesses, mais joignant à cette ambition une passion plus noble, celle du bien public et de l'indépendance du pays. Il fut nommé archevêque, non provisoirement, mais en titre, par les évêques suffragants du siége de Canterbury et par le roi, et ce fut de leur part un acte de précaution et, pour ainsi dire, de nécessité nationale. En effet, la vacance d'un siége métropolitain dont le ressort s'étendait aux trois quarts de l'Angleterre pouvait, dans la crise présente, donner ouverture aux intrigues du titulaire étranger. La raison d'État parlait très-haut ; elle fut écoutée avant tout. On ne se demanda pas avec inquiétude si les règles canoniques permettaient qu'un dignitaire de l'Église en remplaçât un autre encore vivant, non démissionnaire et non canoniquement déposé. Le *pallium* de l'archevêque normand resté en Angleterre semblait à l'imagination du peuple un signe du jugement de Dieu sur l'homme qui avait plus qu'aucun autre semé la discorde entre les Anglais et leur roi et provoqué la

guerre civile. On regarda cet homme comme mort pour l'Angleterre et l'on passa outre en élevant à son poste l'un des auteurs de la révolution qui avait mis fin au règne de l'influence étrangère, le prélat dont le caractère pouvait le mieux garantir au pays que cette influence ne pénétrerait plus désormais dans l'ordre ecclésiastique.

Les Normands Hugues et Osbern-Pentecoste rendirent les châteaux dont ils avaient la garde, et obtinrent des saufs-conduits pour sortir d'Angleterre ; mais à la requête du faible Edward, quelques infractions furent faites au décret de bannissement porté contre les étrangers en masse. Raoul, fils de Gaultier de Mantes et de la sœur du roi; Robert surnommé le Dragon, et son gendre Richard, fils de Scrob ; Onfroy, écuyer du palais, Onfroy, surnommé Pied-de-Geai, et d'autres pour lesquels le roi avait une amitié particulière, ou qui s'étaient peu signalés dans les derniers troubles, obtinrent le privilége d'habiter en Angleterre et d'y conserver des emplois. Guillaume, évêque de Londres, fut rappelé aussi, quelque temps après, et rétabli dans son siége épiscopal ; un Flamand, nommé Herman, demeura évêque de Wilton. Godwin s'opposa de tout son pouvoir à cette tolérance contraire à la volonté publique ; mais sa voix ne prévalut point, parce que trop de gens voulaient faire preuve de bonne grâce envers le roi, et succéder par ce moyen au crédit des courtisans étrangers. La suite prouva qui de ces gens de cour ou de l'austère Godwin était meilleur politique.

Il est difficile d'apprécier exactement le degré de sincérité du roi Edward dans son retour vers l'intérêt national, et sa réconciliation avec la famille de Godwin. Entouré de ses compatriotes, peut-être se croyait-il en esclavage, peut-être regardait-il comme une gène son obéissance aux vœux du pays qui l'avait fait roi. Ses relations ultérieures avec le duc de Normandie, ses entretiens particuliers avec les Normands restés auprès de sa personne, sont la partie secrète de cette histoire. Tout ce que disent les chroniqueurs du temps, c'est qu'une amitié apparente existait entre le roi et son beau-père, et qu'en même temps Godwin était détesté au dernier point en Normandie. Les étrangers à qui son retour avait fait perdre leurs emplois et leurs honneurs, ceux à qui la facile et brillante carrière de courtisans du roi des Anglais était maintenant fermée, ne nommaient jamais Godwin sans l'appeler traître, ennemi de son roi, meurtrier du jeune Alfred.

Cette dernière inculpation était la plus accréditée, et elle poursuivit le patriote saxon jusqu'à l'heure de sa mort. Un jour, à la table d'Edward, il tomba subitement en défaillance, et l'on bâtit sur cet accident un récit romanesque et fort douteux, quoique répété par plusieurs historiens. Ils racontent qu'un des serviteurs, versant à boire, posa un pied à faux, trébucha, mais se retint dans sa chute en appuyant l'autre jambe. « Eh bien, dit Godwin au roi en souriant, le frère est venu au secours

« du frère. — Sans doute, reprit Edward, jetant sur le chef saxon un « regard significatif, le frère a besoin de son frère, et plût à Dieu que « le mien vécût encore ! — O roi ! s'écria Godwin, d'où vient qu'au « moindre souvenir de ton frère, tu me fais toujours mauvais visage ? Si « j'ai contribué, même indirectement, à son malheur, fasse le Dieu du « ciel que je ne puisse avaler ce morceau de pain ! » Godwin mit le pain dans sa bouche, disent les auteurs qui rapportent cette aventure, et sur-le-champ il s'étrangla. La vérité est que sa mort ne fut point aussi prompte ; que, tombé de son siége et emporté hors de la salle par deux de ses fils, Tosti et Gurth, il expira cinq jours après. En général, le récit de tous ces événements varie, selon que l'écrivain est Normand ou Anglais de race. « Je vois toujours devant moi deux routes et deux ver- « sions opposées, dit un historien postérieur de moins d'un siècle ; que « mes lecteurs soient avertis du péril où je me trouve moi-même. »

Peu de temps après la mort de Godwin, mourut Siward, chef du Northumberland, qui d'abord avait suivi le parti royal contre Godwin, et qui ensuite avait voté pour la paix et pour l'expulsion des favoris étrangers. Il était Danois de naissance, et la population de même origine à laquelle il commandait lui donnait le nom de Siward-Digr, c'est-à-dire Siward le Fort ; on montra longtemps une grosse pierre qu'il avait, disait-on, coupée en deux coups de hache. Attaqué par la dyssenterie, et sentant sa fin approcher, « Levez-moi, dit-il à ceux qui « l'entouraient ; que je meure debout comme un soldat, et non accroupi « comme une vache ; revêtez-moi de ma cotte de mailles, couvrez ma « tête de mon heaume, mettez mon écu à mon bras gauche et ma ha- « che dorée dans ma main droite, afin que j'expire sous les armes. » Siward laissait un fils appelé Waltheof, trop jeune encore pour lui succéder dans son gouvernement de Northumbrie ; cet emploi fut donné à Tosti, le troisième des fils de Godwin. Harold, qui était l'aîné, remplaça son père dans le gouvernement de tout le pays situé au sud de la Tamise, et remit à Alfgar, fils de Leofrik, gouverneur de Mercie, l'administration des provinces de l'est qu'il avait gouvernées jusque-là.

Harold était alors en puissance et en talents militaires le premier homme de son pays. Il refoula dans leurs anciennes limites les Gallois, qui firent vers ce temps plusieurs irruptions, encouragés par le peu d'habileté du Français Raoul, neveu d'Edward, qui commandait la place frontière de Hereford et avait sous lui une troupe de ses compatriotes restés par tolérance en Angleterre. Raoul se montrait peu vigilant pour la garde d'un pays qui n'était pas le sien ; ou si, en vertu de son pouvoir de chef, il appelait les Saxons aux armes, c'était pour les exercer malgré eux à la tactique du continent, et les faire combattre à cheval, contre l'usage de leur nation. Les Anglais, embarrassés de leurs montures, et abandonnés par leur général, qui prit la fuite au premier

péril, ne résistèrent point aux Gallois; les lieux voisins de Hereford furent envahis, et la ville même fut pillée. C'est alors que Harold vint du sud de l'Angleterre; il chassa les Cambriens jusque par-delà leurs frontières; il les contraignit de jurer qu'ils ne les repasseraient plus et d'accepter comme loi que tout homme de leur nation, trouvé en armes à l'est du retranchement d'Offa, aurait la main droite coupée. Il paraît que les Saxons élevèrent de leur côté un autre retranchement parallèle, et que l'espace du milieu devint une sorte de terrain libre pour les commerçants des deux nations. Les antiquaires croient distinguer encore les traces de cette double ligne de défense, et sur les hauteurs, quelques restes d'anciens postes fortifiés, établis par les Bretons à l'ouest, et par les Anglais à l'orient.

Pendant que Harold grandissait ainsi en renommée et en popularité auprès des Anglo-Saxons du sud, son frère Tosti était loin de s'attirer l'amour des Anglo-Danois du nord. Tosti, bien que Danois du côté de sa mère, par un faux orgueil national, traitait ses subordonnés en sujets plutôt qu'en citoyens volontairement réunis, et leur faisait sentir le joug d'un conquérant au lieu de l'autorité d'un chef. Il violait à plaisir leurs coutumes héréditaires, levait des tributs énormes, et faisait mettre à mort, sans jugement, les hommes qui lui portaient ombrage. Après plusieurs années d'oppression, la patience des Northumbriens se lassa, et une troupe d'insurgés, conduite par deux hommes d'un grand nom dans le pays, se présenta subitement aux portes d'York, résidence de Tosti. Le chef s'enfuit; mais ses officiers et ses ministres, Saxons et Danois de race, furent mis à mort en grand nombre.

Les insurgés s'emparèrent des arsenaux et du trésor de la province; puis, assemblant un grand conseil, ils déclarèrent le fils de Godwin déchu de son pouvoir et mis hors la loi. Morkar, l'un des fils de cet Alfgar qui, après la mort de Leofrik, son père, était devenu chef de toute la Mercie, fut élu pour succéder à Tosti. Le fils d'Alfgar se rendit à York, prit le commandement de l'armée northumbrienne, et chassa Tosti vers le sud. L'armée s'avança sur les terres de Mercie jusqu'à la ville de Northampton, et beaucoup d'habitants de la contrée vinrent la grossir. Edwin, frère de Morkar, qui avait un commandement sur la frontière du pays de Galles, leva, pour soutenir la cause de son frère, quelques troupes de sa province, et même un corps de Cambriens, engagés sous la condition d'une solde, et peut-être par le désir de satisfaire leur haine nationale en combattant contre les Saxons, même sous une bannière saxonne.

A la nouvelle de ce grand mouvement, le roi Edward fit marcher Harold, avec les guerriers du sud et de l'est, à la rencontre des insurgés. L'orgueil de famille blessé dans la personne d'un frère, joint à l'aversion naturelle aux gens puissants contre tout acte énergique d'in-

dépendance populaire, semblait devoir faire de Harold un ennemi impitoyable pour la population qui avait chassé Tosti, et pour le chef qu'elle avait élu. Mais le fils de Godwin se montra supérieur à ces passions vulgaires, et, avant de tirer l'épée contre des compatriotes, il proposa aux Northumbriens une conférence pour la paix. Ceux-ci exposèrent leurs griefs et le motif de leur insurrection. Harold essaya de disculper son frère, et promit au nom de Tosti une meilleure conduite pour l'avenir, si le peuple de Northumberland lui pardonnait et l'accueillait de nouveau; mais les Northumbriens protestèrent d'une voix unanime contre toute réconciliation avec celui qui les avait tyrannisés. « Nous sommes « nés libres, dirent-ils, et élevés dans la liberté; un chef orgueilleux est « pour nous une chose insupportable, car nous avons appris de nos an- « cêtres à vivre libres ou à mourir. » Ils chargèrent Harold lui-même de porter leur réponse au roi. Harold, préférant la justice et le repos du pays à l'intérêt de son propre frère, se rendit auprès d'Edward; et ce fut encore lui qui, à son retour, jura aux Northumbriens la paix que le roi leur octroyait, en sanctionnant l'expulsion de Tosti et l'élection du fils d'Alfgar. Tosti, mécontent du roi Edward, de ses compatriotes qui l'abandonnaient, et surtout de son frère qu'il croyait tenu de défendre sa cause, juste ou injuste, quitta l'Angleterre, la haine dans le cœur, et se rendit auprès du comte de Flandre, dont il avait épousé la fille.

Depuis que le royaume était délivré de la domination danoise, la loi du roi Knut pour la levée du tribut annuel qu'on nommait le denier de saint Pierre, avait subi le sort des autres lois décrétées par le pouvoir étranger. La force publique ne contraignait personne à l'observer, et Rome ne recevait plus d'Angleterre que les offrandes de dévotion et les dons volontaires des particuliers. Les arrérages du tribut s'accumulaient d'année en année, et dans son zèle pour y pourvoir, le roi Edward se voyait contraint d'en diminuer la source, en imposant la taxe d'un denier, non plus à toute maison habitée, mais seulement à celle où se trouvait du bétail pour une valeur de trente deniers. Un envoi d'argent fait par lui en 1060 est, à ce qu'il paraît, le seul qui ait eu lieu dans tout son règne. Aussi l'antique amitié de l'Église romaine pour le peuple anglais déclinait-elle rapidement; on se plaignait de lui et de son roi en termes peu mesurés dans le consistoire pontifical. Ce roi, d'une piété fervente, et qui devait être un saint canonisé, était qualifié de mauvais chef, et la nation qu'il gouvernait de peuple renonçant à la foi. Le bon accueil toujours fait à Rome aux évêques anglais et aux ambassadeurs d'Angleterre couvrait un fond de rancune et de malveillance d'où sortaient à la moindre occasion des difficultés et des litiges. Parfois même, les envoyés du roi Edward, se sentant provoqués, répondaient par la menace d'une suppression totale de l'impôt levé au nom de saint Pierre. C'est ce que ne craignit pas de faire Tosti, le frère de Harold, accom-

pagnant à Rome un archevêque d'York nouvellement élu qui sollicitait du pape Nicolas II le *pallium*, signe et confirmation de sa dignité métropolitaine.

Un autre grief de l'Église romaine contre l'Angleterre était né de l'expulsion des Normands et des Français décrétée en 1052. Robert, l'archevêque de Canterbury dépossédé par sa fuite et par le suprême tribunal du pays, loin d'accepter ce jugement, s'était empressé d'aller à Rome porter plainte au pape Léon IX de la violation faite en sa personne d'un caractère sacré, sous de faux prétextes, à ce qu'il disait, et par les manœuvres de factieux qui étaient en même temps ses ennemis et ceux du roi. Il rapporta en Normandie des lettres du pape attestant son innocence, justifiant sa conduite, et demandant sa restauration dans le siége que nul autre ne devait occuper de son vivant. Ou le pape Léon IX ne se rendait pas un compte exact de la crise d'où sortait l'Angleterre, ou, par habitude de juger toutes choses du point de vue purement religieux, il subordonnait la question de sûreté nationale à celle de discipline ecclésiastique. En donnant à l'étranger banni comme dangereux des lettres qui imposaient son rétablissement à la nation anglaise, il sortait de ses attributions spirituelles et se mêlait des affaires politiques du pays. Obéir en quoi que ce fût à ces lettres, reconnaître une suspension des droits de métropolitain eût été, de la part de ceux qui gouvernaient l'Angleterre, fléchir sur la question de garantie contre le retour des favoris exilés. Le grand conseil de la nation ne voulut céder sur aucune des conséquences de son jugement, et le roi, que ce fût de bon cœur ou non, se soumit à la nécessité. L'archevêque Stigand conserva son titre, mais il eut le tort d'aller plus loin; par un acte de présomption qui était dans son caractère, il officia revêtu du *pallium* que Robert avait laissé à son départ. Cet acte inconsidéré n'était au fond qu'un signe de sa confiance absolue que dans un temps plus ou moins prochain un pape mieux informé que Léon IX transigerait sur le droit qu'avait l'Angleterre de tenir aux précautions prises pour sa paix intérieure, contre les intrigues de l'étranger.

L'archevêque Robert mourut à l'abbaye de Jumiéges peu de temps après son retour de Rome; mais sa mort, qui aurait dû tout concilier, ne fit point revenir le pape Léon IX de sa détermination de ne point reconnaître et de ne point confirmer par l'envoi du *pallium* l'archevêque élu de Canterbury. Stigand attendit la mort de Léon IX pour renouveler ses instances. Il s'adressa, mais inutilement, à deux papes, Victor II et Étienne IX. Quand le dernier mourut, en 1058, imperturbable dans son espérance, il saisit encore l'occasion d'un nouvel avénement. C'était celui de Benoît X, intronisé par une faction de nobles romains sans l'aveu et contre le gré des cardinaux. Les vices de cette élection, en apparence conforme à tant d'autres, n'étaient ni jugés ni même soupçonnés

en Angleterre, lorsqu'un prêtre, nommé Godric, y rapporta de Rome le pallium accordé cette fois par le souverain pontife à l'élu de Canterbury. Dans leur chronique en langue saxonne, les moines de l'abbaye de Peterborough consignèrent cette grande nouvelle comme le fait capital de l'année. Mais, en 1059, l'élection canonique d'un autre pape, Nicolas II, amena l'abdication de Benoît X qui fut dégradé du sacerdoce et dont tous les actes furent annulés. Stigand se trouva donc de nouveau sans pallium et chargé d'un nouveau reproche, celui d'avoir sollicité les bonnes grâces d'un faux pape ignominieusement dégradé. Bientôt la correction ecclésiastique vint le frapper lui-même, et, en 1061, Alexandre II lui interdit les fonctions métropolitaines, parce qu'il avait pris l'archevêché de Canterbury du vivant de l'archevêque Robert, qu'il avait porté en officiant à la messe le pallium de Robert et qu'il cumulait l'évêché de Winchester avec l'archevêché de Canterbury. De ces trois chefs d'accusation, l'un était depuis longtemps éteint, l'autre était une faute irréfléchie et, comme telle, digne d'indulgence, une autre enfin était l'exemple même donné par le précédent pape, Nicolas II, qui avait gardé jusqu'à sa mort l'évêché de Florence avec celui de Rome.

Il ne se trouvait d'ailleurs contre celui qu'on aurait pu nommer l'élu du peuple d'Angleterre aucun motif de répugnance personnelle. Si l'ambition de Stigand était notoire, ses mœurs étaient irréprochables, et bien que taxé d'avarice par ceux qui ne l'aimaient pas, il avait fait aux églises de Winchester et de Canterbury le don d'ornements magnifiques longtemps célèbres après sa mort. On ne pouvait lui imputer que les vices communs du haut clergé de l'Angleterre et de tout l'Occident à cette époque, peu de littérature et l'habitude de traiter les affaires de l'Église avec le même esprit que celles du siècle, d'en convoiter sans mesure les biens et les dignités et de les cumuler sans honte. Contre cet esprit de simonie qui était la rouille de la barbarie germanique et du monde féodal, une réaction commençait à se produire au sein de l'Église romaine. Mais la réforme que cette Église s'imposait et qu'elle tâchait de répandre n'avait pas même gagné le nord de l'Italie, et sa seule annonce au delà des monts soulevait l'opposition qui, peu de temps après, éclata en guerres terribles dans la lutte du sacerdoce et de l'empire. Ce n'était donc pas sur un homme seul, c'était sur la nation anglaise tout entière soutenant son archevêque patriote que tombait la sentence du pape Alexandre II, et contre elle, au sein de la cour pontificale, une hostilité sourde, mais extrêmement dangereuse, commençait à fermenter.

Un événement survenu hors de l'Angleterre fournit aux Romains l'occasion d'associer leur haine au désir de vengeance qu'avait excité chez beaucoup de Normands la prétendue trahison de Godwin, et aux

projets ambitieux du duc Guillaume. Il y avait à la cour de Normandie un religieux nommé Lanfranc, Lombard d'origine, fameux dans le monde chrétien par son habileté comme légiste, par l'étendue de ses connaissances littéraires et par des ouvrages consacrés avec bonheur à la défense de l'orthodoxie; cet homme, que le duc Guillaume chérissait comme l'un de ses plus utiles conseillers, tomba dans la disgrâce pour avoir blâmé le mariage du duc normand avec Mathilde, fille de Baudoin V, comte de Flandre, sa parente à l'un des degrés prohibés par l'Église. Le pape Nicolas II refusait obstinément de reconnaître et de sanctionner l'union des deux époux; ce fut auprès de lui que se retira le moine lombard exilé de la cour de son seigneur. Mais, loin de se plaindre du duc de Normandie, Lanfranc plaida respectueusement, devant le souverain pontife, la cause de ce mariage, que, de lui-même, il n'avait pas voulu approuver. A force de prières et d'adresse, il obtint une dispense en forme, et, pour ce service signalé, fut reçu par le duc en plus grande intimité qu'auparavant. Il devint l'âme de ses conseils et son plénipotentiaire auprès de la cour de Rome. Les prétentions respectives du clergé romain et du duc de Normandie sur l'Angleterre, la possibilité de les faire valoir et de réussir en commun, furent dès lors l'objet, sinon de véritables négociations, au moins de pourparlers confidentiels. On était loin encore de songer à un envahissement par les armes; mais la parenté de Guillaume avec Edward semblait un grand moyen de succès, car les rois anglo-saxons pouvaient léguer jusqu'à un certain point la couronne, en désignant leur successeur au choix ou à l'approbation du grand conseil national.

Il y avait deux années qu'en Angleterre la paix intérieure durait sans aucun trouble. L'aigreur du roi Edward contre les fils de Godwin disparaissait faute d'aliments et par l'habitude de vivre au milieu d'eux. Harold, le nouveau chef de cette famille populaire, rendait pleinement au roi cette déférence de respect et de soumission dont il était si jaloux. D'anciens récits disent qu'Edward l'aimait et le traitait comme son propre fils; du moins n'éprouvait-il point à son égard l'espèce d'aversion mêlée de crainte que Godwin lui avait inspirée, et n'avait-il plus de prétexte pour retenir, comme des garanties contre le fils, les deux otages qu'il avait reçus du père. On se rappelle que ces otages avaient été confiés par le soupçonneux Edward à la garde du duc de Normandie. Ils étaient, depuis plus de dix ans, loin de leur pays, dans une sorte de captivité. Harold, frère de l'un et oncle de l'autre, croyant le moment favorable pour obtenir leur délivrance, demanda au roi la permission d'aller les réclamer en son nom, et de les ramener d'exil. Sans montrer aucune répugnance à se dessaisir des otages, Edward parut fort alarmé du projet que formait Harold d'aller lui-même en Normandie. « Je ne veux pas te contraindre, lui dit-il, mais si tu pars,

« ce sera sans mon aveu; car certainement ton voyage doit attirer quel« que malheur sur toi et sur notre pays. Je connais le duc Guillaume et « son esprit astucieux; il te hait et ne t'accordera rien, à moins d'y voir « un grand profit : le seul moyen de lui faire rendre les otages serait « d'envoyer un autre que toi. »

Le Saxon, brave et plein de confiance, ne se rendit point à cet avis; il partit pour la traversée, comme pour un voyage de plaisir, entouré de gais compagnons, avec son oiseau sur le poing et ses lévriers courant devant lui. Il s'embarqua dans un des ports de la province de Sussex. Le vent contraire écarta ses deux vaisseaux de leur route et les poussa vers l'embouchure de la Somme, sur les terres de Guy, comte de Ponthieu. C'était la coutume de ce pays maritime, comme de beaucoup d'autres, au moyen âge, que tout étranger jeté sur la côte par une tempête, au lieu d'être humainement secouru, fût emprisonné et mis à rançon. Harold et ses compagnons subirent cette loi rigoureuse; après avoir été dépouillés du meilleur de leur bagage, ils furent enfermés par le seigneur du lieu dans sa forteresse de Belram, aujourd'hui Beaurain, près de Montreuil.

Pour échapper à l'ennui d'une longue captivité, le Saxon se déclara porteur d'un message du roi d'Angleterre pour le duc de Normandie, et envoya demander à Guillaume de le faire sortir de prison, afin qu'il pût se rendre auprès de lui. Guillaume n'hésita point, et réclama de son voisin, le comte de Ponthieu, la liberté du captif, d'abord avec de simples menaces, sans nullement parler de rançon. Le comte de Ponthieu fut sourd aux menaces, et ne céda qu'à l'offre d'une grande somme d'argent et d'une belle terre sur la rivière d'Eaume. Harold se rendit à Rouen, et le duc de Normandie eut alors la joie de tenir chez lui, en sa puissance, le fils du plus grand ennemi des Normands, l'un des chefs de la ligue nationale qui avait fait bannir d'Angleterre les fauteurs de ses prétentions sur la royauté des Anglais. Le duc Guillaume accueillit le chef saxon avec de grands honneurs et une apparence de franche cordialité : il lui dit que les deux otages étaient libres sur sa seule requête, qu'il pouvait repartir avec eux; mais qu'en hôte courtois il devait ne point tant se presser, et demeurer au moins quelques jours à voir les villes et les fêtes du pays.

Harold se promena de ville en ville, de château en château, et, avec ses jeunes compagnons, prit part à des joutes militaires. Le duc les fit chevaliers, c'est-à-dire membres de la haute milice normande, espèce de fraternité guerrière, où tout homme riche qui se vouait aux armes était introduit sous les auspices d'un ancien affilié, qui lui donnait en cérémonie une épée, un baudrier plaqué d'argent et une lance ornée d'une flamme. Les guerriers saxons reçurent en présent de leur parrain en chevalerie de belles armes et des chevaux de grand prix. Ensuite Guil-

laume leur proposa, pour essayer leurs éperons neufs, de le suivre dans une expédition qu'il entreprenait contre ses voisins de Bretagne. Depuis le traité de Saint-Clair-sur-Epte, chaque nouveau duc de Normandie avait tenté de rendre effectif le prétendu droit de suzeraineté que Charles le Simple avait cédé à Roll ; il en résultait des guerres continuelles et une inimitié nationale entre les deux États que séparait la petite rivière de Coësnon.

Harold et ses amis, follement jaloux d'acquérir un renom de courage parmi les hommes de Normandie, firent pour leur hôte, aux dépens des Bretons, des prouesses qui un jour devaient coûter cher à eux-mêmes et à leur pays. Le fils de Godwin excita l'admiration de l'armée par sa haute taille, la beauté de sa figure et la grâce de ses manières ; robuste et adroit, il sauva de sa main au passage du Coësnon plusieurs soldats qui se perdaient dans les sables mouvants. Lui et Guillaume, tant que dura la guerre, n'eurent qu'une même tente et qu'une même table. Au retour, ils chevauchaient côte à côte, égayant la route par un entretien amical, qu'un jour le duc fit tomber sur le temps de sa première jeunesse et sur ses relations avec le roi Edward, alors exilé en Normandie : « Quand Edward et moi, dit-il au Saxon, nous vivions dans le même « pays et souvent sous le même toit, il me promit avec serment que, si « jamais il devenait roi en Angleterre, il me ferait héritier de son « royaume ; Harold, j'aimerais que tu m'aidasses à réaliser cette pro« messe, et sois sûr que si, par tes bons offices, j'obtiens le royaume, « quelque chose que tu me demandes, je te l'accorderai aussitôt. »

Harold, quoique surpris à l'excès de cette confidence inattendue, ne put se défendre d'y répondre par des paroles vagues d'adhésion, et Guillaume reprit en ces termes : « Puisque tu consens à me servir, il faut « que tu t'engages à fortifier le château de Douvres qui est de ton gou« vernement, à y faire creuser un puits d'eau vive, et à le mettre en mon « pouvoir ; il faut aussi que tu me donnes ta sœur pour que je la marie à « l'un de mes barons, et que toi-même tu épouses ma fille Adelize ; de « plus, je veux qu'à ton départ tu me laisses, pour garant de ta pro« messe, l'un des deux otages que tu réclames ; il restera sous ma garde, « et je te le rendrai en Angleterre, quand j'y arriverai comme roi. » Harold sentit à ces paroles tout le péril où il était, et où, sans le savoir, il avait mis ses deux jeunes parents. Pour sortir d'embarras, il acquiesça de bouche à toutes les demandes du Normand ; et celui qui avait deux fois pris les armes pour chasser les étrangers de son pays, promit de livrer à un étranger la principale forteresse de ce même pays. Il se réservait de manquer plus tard à cet indigne engagement, croyant acheter par un mensonge son salut et son repos. Guillaume n'insista plus ; mais il ne laissa pas longtemps le Saxon en paix sur ce point.

Arrivé au château de Bayeux, le duc Guillaume tint sa cour, et y con-

voqua le grand conseil des hauts barons de Normandie. Selon de vieux récits, la veille du jour fixé pour l'assemblée, Guillaume fit prendre, dans les églises de la ville et dans celles du voisinage, tout ce qui s'y trouvait de reliques. Les ossements tirés de leurs châsses et des corps entiers de saints furent mis, par son ordre, dans une grande huche ou une cuve qu'on plaça, couverte d'un riche drap d'or, dans la salle du conseil. Quand le duc se fut assis dans son siége de cérémonie, tenant à la main une épée nue, couronné d'un cercle à fleurons, et entouré de la foule des seigneurs normands, parmi lesquels était le Saxon, on apporta deux petits reliquaires, et on les posa sur le drap d'or qui couvrait et cachait la cuve pleine de reliques. « Harold, dit alors Guillaume, je te « requiers, devant cette noble assemblée, de confirmer, par serment, « les promesses que tu m'as faites; savoir : de m'aider à obtenir le « royaume d'Angleterre après la mort du roi Edward, d'épouser ma fille « Adelize, et de m'envoyer ta sœur pour que je la marie à l'un des « miens. »

L'Anglais, pris une seconde fois au dépourvu et n'osant renier ses propres paroles, s'approcha des deux reliquaires, étendit la main au-dessus, et jura d'exécuter, selon son pouvoir, ses conventions avec le duc, pourvu qu'il vécût et que Dieu l'y aidât. Toute l'assemblée répéta : *Que Dieu l'aide!* Aussitôt Guillaume fit un signe ; le drap d'or fut levé, et l'on découvrit les ossements et les corps-saints dont la cuve était remplie, et sur lesquels le fils de Godwin avait juré sans se douter de leur présence. On dit qu'à cette vue il tressaillit et changea de visage, effrayé d'avoir fait le plus redoutable des serments. Les fiançailles de Harold avec la fille de Guillaume se firent devant la même assemblée, et la jeune fille, étrangère à ce qu'il y avait de faux dans la situation présente, mit avec bonheur sa main dans la main de l'hôte de son père, qui plaisait à tous et qu'elle aimait. Peu de jours après, Harold repartit, emmenant avec lui son neveu, mais laissant son jeune frère Wulfnoth au pouvoir du duc de Normandie. Guillaume l'accompagna jusqu'à la mer et lui fit de nouveaux présents, joyeux d'avoir, par surprise, arraché à l'homme d'Angleterre le plus capable de nuire à ses projets, la promesse solennelle, appuyée d'un serment terrible, de le servir et de l'aider.

Lorsque Harold, de retour dans son pays, se présenta devant le roi Edward, et lui raconta ce qui s'était passé entre lui et le duc Guillaume, le roi devint pensif et dit : « Ne t'avais-je pas averti que je connaissais « Guillaume, et que ton voyage attirerait de grands malheurs sur toi-« même et sur notre nation ? Fasse le ciel que ces malheurs n'arrivent « pas durant ma vie! » Ces paroles et cette tristesse sembleraient prouver qu'en effet, par entraînement et par imprudence, Edward avait fait jadis à un enfant étranger la promesse d'une royauté qui ne lui ap-

partenait pas. On ne peut dire si, depuis son avénement, il avait entretenu, par de nouvelles paroles, l'espérance ambitieuse de son cousin maternel; mais, à défaut de paroles expresses, son amitié constante pour le duc Guillaume avait tenu lieu à ce dernier d'assurances et de raisons positives pour le croire toujours favorable à ses vues.

Déjà même l'impression produite de l'autre côté du détroit par ce qui venait de s'y passer, répondait d'une façon alarmante aux sinistres prévisions du roi Edward. L'opinion universelle en Normandie était que le roi d'Angleterre avait légué sa couronne à Guillaume par un acte authentique, dont le porteur avait été Harold chargé de le confirmer par serment. On allait plus loin, et l'on trouvait à cette opinion, indubitable en apparence, des racines dans une version étrangement fausse de l'histoire des quinze dernières années. On faisait de la fuite de l'archevêque Robert et de son retour honteux en Normandie, une première ambassade envoyée par Edward à Guillaume, pour lui annoncer que les grands d'Angleterre consentaient à ce qu'il fût héritier de la couronne, et pour comble d'absurdité, on disait que les deux otages, l'un fils, l'autre petit-fils de Godwin, avaient été remis alors comme garantie de cette promesse. Ainsi l'attente de l'annexion d'un royaume au duché de Normandie, la conviction d'un droit légitime sur ce royaume pour le duc, et en même temps pour le pays, éveillaient l'ambition nationale dans ce pays guerrier, dont la noblesse, gardant et modifiant l'esprit des Scandinaves ses ancêtres, cherchait au loin, non plus comme eux les aventures de mer, mais des territoires à conquérir.

Quelles qu'eussent été jusqu'à ce moment les négociations secrètes du duc de Normandie avec l'Église romaine, elles purent dès lors avoir une base fixe et suivre une direction certaine. Un serment prêté sur des reliques, appelait, s'il était violé, la condamnation de l'Église; et, dans ce cas, selon l'opinion du siècle, l'Eglise frappait justement. Soit par un sentiment réel des périls dont cette vindicte ecclésiastique, associée à l'ambition normande, menaçait l'Angleterre, soit par une impression de terreur vague et superstitieuse, un grand abattement d'esprit s'empara de la nation anglaise. Des bruits sinistres couraient de bouche en bouche; l'on craignait et l'on s'alarmait sans sujet positif d'alarmes; l'on exhumait des prédictions attribuées à des saints du vieux temps. L'un d'eux prophétisait des infortunes telles que les Saxons n'en avaient jamais éprouvé depuis leur départ des rives de l'Elbe; un autre annonçait l'invasion d'un peuple de langue inconnue, et la servitude du peuple anglais sous des maîtres venus d'outre-mer. Toutes ces rumeurs, jusque-là sans crédit, étaient recueillies avidement, et entretenaient les imaginations dans l'attente de quelque malheur national.

La santé du roi Edward, homme d'une nature débile et devenu sensible à tout ce qui intéressait la destinée de son pays, déclina depuis

ces événements. Il ne pouvait se cacher à lui-même que son amour pour les étrangers était la cause du péril qui effrayait l'Angleterre; son esprit en fut plus accablé encore que celui de la nation. Afin d'étouffer les pensées et peut-être les remords qui l'obsédaient, il se livra tout entier au détail des pratiques religieuses; il donna beaucoup aux églises et aux monastères; il acheva l'œuvre de son règne, la réédification de l'église Saint-Pierre, à l'extrémité occidentale de Londres. La dédicace du nouveau bâtiment, qui devait se faire en grande pompe devant le roi, sa famille et les hauts dignitaires du royaume, fut annoncée par toute l'Angleterre pour la fête des Saints-Innocents, 28 décembre 1065. Mais ce jour-là, Edward malade ne put sortir de sa chambre; la cérémonie eut lieu sans lui, et la reine Edith, chargée de ses insignes, l'y représenta comme souverain et comme fondateur. L'absence du roi et l'idée de son danger attristèrent cette fête nationale pour laquelle des milliers d'hommes avaient été convoqués ou étaient venus d'eux-mêmes à Londres. Le roi Edward, atteint gravement, languit encore une semaine, et il expira le 5 janvier de l'année 1066. Sur son lit de mort, il s'entretint sans cesse de ses sombres pressentiments; il eut des visions effrayantes, et, dans ses extases mélancoliques, les passages menaçants de la Bible lui revenaient à la mémoire. «Le Seigneur a tendu son arc, « disait-il; le Seigneur a préparé son glaive; il le brandit comme un « guerrier; son courroux se manifestera par le fer et par la flamme. » Ces paroles d'une application évidente frappaient de crainte les grands du royaume et les chefs des provinces qui, retenus à Londres par l'attente d'un événement douloureux, entouraient en ce moment le lit du roi.

Quelque affaiblie que fût la pensée du vieux monarque, il eut assez de force et de résolution pour déclarer aux chefs qui le consultaient sur le choix de son successeur, que l'homme le plus digne de régner était Harold, fils de Godwin. En prononçant le nom de Harold dans cette circonstance, le roi Edward se montrait supérieur à ses préjugés d'habitude, et même à l'ambition de retenir la couronne dans sa propre famille; car il y avait alors en Angleterre un petit-fils d'Edmund Côte-de-Fer, né en Hongrie, où son père s'était réfugié, comme on l'a vu, dans le temps des proscriptions danoises. Ce jeune homme, appelé Edgard, n'avait ni talents ni gloire acquise, et ayant passé toute son enfance dans un pays étranger, il parlait à peine la langue saxonne. Un pareil candidat ne pouvait lutter de popularité avec Harold, l'homme puissant et admiré, le guerrier à toute épreuve, le chef de la famille ennemie de toute influence étrangère. Lui seul semblait capable de tenir tête aux dangers qui menaçaient la nation et de démentir l'absurde promesse qu'il avait faite malgré lui; quand bien même le roi mourant ne l'eût pas désigné au choix du conseil souverain, son nom devait sortir de toutes les bouches.

Le jour même des funérailles d'Edward, au milieu d'un deuil universel et sous l'émotion d'une crise nationale, Harold fut élu roi par les grands et les nobles encore très-nombreux dans Londres, et sacré par l'archevêque Stigand qui, malgré son interdiction prononcée à Rome, avait célébré comme métropolitain les obsèques royales, et, quelques jours auparavant, la dédicace de l'église de Saint-Pierre. Le petit-fils du fermier Wulfnoth, parvenu au rang suprême, se montra, dès son avénement, juste, sage, affable, dévoué à l'intérêt général, et, selon les paroles d'un vieil historien, il ne s'épargna, pour la défense du pays, aucune fatigue ni sur terre ni sur mer.

Il fallut au roi Harold beaucoup de soins et de peines pour vaincre le découragement public qui se montrait de différentes manières. L'apparition d'une comète visible en Angleterre pendant près d'un mois, produisit sur les esprits une impression extraordinaire d'étonnement et d'effroi. Le peuple s'attroupait dans les rues et sur les places des villes et des villages pour considérer ce météore, qu'on regardait comme la confirmation des pressentiments nationaux. Un moine de Malmesbury, qui s'occupait d'astronomie, composa sur la nouvelle comète une sorte de déclamation poétique où se trouvaient ces paroles : « Te voilà donc « enfin revenue, toi qui feras pleurer tant de mères ! il y a bien des an-« nées que je t'ai vue briller ; mais tu me sembles plus terrible aujour-« d'hui que tu m'annonces la ruine de mon pays. »

Les commencements du nouveau règne furent marqués par un retour complet aux usages nationaux abandonnés sous le règne précédent. Dans les chartes du roi Harold, l'ancienne signature saxonne remplaçait les sceaux pendants à la mode normande. Harold néanmoins ne poussa point la réforme jusqu'à destituer de leurs emplois ou chasser du pays les Normands qu'avait épargnés, malgré la loi, une imprudente condescendance pour les affections du roi Edward. Ces étrangers continuèrent de jouir de tous les droits civils ; mais, peu reconnaissants de cette conduite généreuse, ils se mirent à intriguer au dedans et au dehors pour le duc de Normandie. Ce fut, selon toute probabilité, un message de leur part qui vint annoncer à Guillaume la mort d'Edward et l'élection du fils de Godwin.

Au moment où le duc apprit cette grande nouvelle, il était dans son parc, près de Rouen, tenant à la main un arc et des flèches neuves qu'il essayait. Tout à coup il parut pensif, remit son arc à l'un de ses gens, et, passant la Seine, se rendit à son hôtel de Rouen ; il s'arrêta dans la grande salle et s'y promena de long en large, tantôt s'asseyant, tantôt se levant, changeant de siége et de posture, et ne pouvant demeurer en place. Aucun de ses gens n'osait l'aborder ; tous se tenaient à l'écart et se regardaient l'un l'autre en silence. Un officier, admis d'une manière plus intime dans la familiarité de Guillaume, venant à entrer alors, les

assistants l'entourèrent pour apprendre de lui la cause de cette grande agitation qu'ils remarquaient dans le duc. « Je n'en sais rien de certain, « répondit l'officier, mais nous en serons bientôt instruits. » Puis, s'avançant seul vers Guillaume : « Seigneur, dit-il, à quoi bon nous cacher « vos nouvelles? qu'y gagnerez-vous? Il est de bruit commun par la « ville que le roi d'Angleterre est mort, et que Harold s'est emparé du « royaume, mentant à sa foi envers vous. — L'on dit vrai, répondit le « duc; mon dépit vient de la mort d'Edward, et du tort que m'a fait « Harold. — Eh bien, sire, reprit le courtisan, ne vous courroucez pas « d'une chose qui peut être amendée : à la mort d'Edward il n'y a nul « remède, mais il y en a aux torts de Harold; à vous est le bon droit : « vous avez de bons chevaliers; entreprenez donc hardiment : chose bien « entreprise est à demi faite. »

Un homme de race saxonne et le propre frère de Harold, ce Tosti que les Northumbriens avaient chassé du commandement, et que Harold, devenu roi, n'avait point voulu leur imposer de nouveau, vint de Flandre exhorter Guillaume à ne pas laisser régner en paix celui qui s'était parjuré. Tosti se vantait auprès des étrangers d'avoir en Angleterre plus de crédit et de puissance que le roi son frère, et il promettait d'avance la possession de ce pays à quiconque voudrait s'unir à lui pour en faire la conquête. Trop prudent pour s'engager dans une grande démarche sur la simple parole d'un aventurier, Guillaume donna au Saxon, pour éprouver ses forces, quelques vaisseaux, avec lesquels, au lieu de débarquer en Angleterre, Tosti se rendit vers la Baltique, afin de quêter d'autres secours et d'exciter contre sa patrie l'ambition des rois du Nord. Il eut une entrevue avec Swen, roi de Danemark, son parent du côté maternel, et lui demanda de l'aider contre son frère et sa nation. Mais le Danois ne répondit à cette demande que par un refus durement exprimé. Tosti se retira mécontent et alla chercher ailleurs un roi moins délicat sur la justice.

Il trouva en Norwége Harald ou Harold, fils de Sigurd, le plus vaillant des Scandinaves, le dernier qui eût mené la vie aventureuse dont le charme s'était évanoui avec la religion d'Odin. Dans ses courses vers le midi, Harold avait suivi alternativement la route de terre et celle de mer; on l'avait vu tour à tour pirate et guerrier errant, *Wiking* et *Varing*, comme on s'exprimait dans la langue du Nord. Il était allé servir dans l'est sous les chefs de sa nation qui, depuis près de deux siècles, possédaient une partie des pays slaves. Ensuite, poussé par le besoin de voir, il s'était rendu à Constantinople, où d'autres émigrés de la Scandinavie, sous ce même nom de *Varings*, dont s'honoraient les conquérants des villes russes, formaient une milice mercenaire pour la garde des empereurs.

Harold était frère d'un roi, mais il ne crut point déroger en s'enrô-

lant dans cette milice. Il veilla, la hache sur l'épaule, aux portes du palais impérial, et fut employé, avec le corps dont il faisait partie, en Asie et en Afrique. Lorsque le butin fait dans ces expéditions l'eut rendu assez riche, il eut envie de repartir et demanda son congé; comme on voulait le retenir de force, il s'évada par mer, emmenant avec lui une jeune femme de haute naissance. Après cette évasion, il croisa en pirate le long des côtes de la Sicile, et accrut ainsi le trésor qu'il emportait sur son navire. Il était poëte, comme la plupart des corsaires septentrionaux, qui, dans les longues traversées, et quand le calme de la mer ralentissait leur marche, s'amusaient à chanter en vers leurs succès ou leurs espérances.

Au retour des longs voyages où, comme il disait lui-même dans ses chansons, il avait promené au loin son vaisseau, l'effroi des laboureurs, son vaisseau noir rempli de guerriers, Harold leva une armée, et fit la guerre au roi de Norwége, afin de le déposséder. Il prétendait avoir des droits héréditaires sur ce royaume; mais reconnaissant bientôt la difficulté de le conquérir, il fit la paix avec le premier occupant, sous la condition d'un partage ; et dans cet arrangement, le trésor du fils de Sigurd fut divisé entre eux, de même que le territoire de Norwége. Afin de gagner à ses projets ce roi fameux par ses richesses et son courage, Tosti l'aborda avec des paroles flatteuses : « Tout le monde sait, « lui dit-il, qu'il n'y a jamais eu dans le Nord un guerrier égal à toi ; tu « n'as qu'à vouloir, et l'Angleterre t'appartiendra. » Le Norwégien se laissa persuader, et promit de mettre sa flotte en mer, aussitôt que la fonte annuelle des glaces aurait rendu l'Océan libre.

En attendant le départ de son allié de Norwége, Tosti vint tenter la fortune sur les côtes septentrionales de l'Angleterre avec une bande d'aventuriers rassemblés en Frise, en Hollande et dans le pays flamand. Il pilla et dévasta quelques villages ; mais les deux grands chefs des provinces voisines de l'Humber, Edwin et Morkar, se réunirent, et, poursuivant ses vaisseaux, le forcèrent de chercher une retraite sur les rivages de l'Écosse. Pendant ce temps, le roi Harold, fils de Godwin, tranquille dans les contrées méridionales de l'Angleterre, vit arriver auprès de lui un messager de Normandie qui lui parla en ces termes : « Guillaume, duc des Normands, te rappelle le serment que tu lui as « juré, de ta bouche et de ta main, sur de bons et saints reliquaires. « — Il est vrai, répondit le roi saxon, que j'ai fait ce serment au duc « Guillaume; mais je l'ai fait me trouvant sous la force ; j'ai promis ce « qui ne m'appartenait pas, ce que je ne pouvais nullement tenir : car ma « royauté n'est point à moi, et je ne saurais m'en démettre sans l'aveu « du pays; de même, sans l'aveu du pays, je ne puis prendre une épouse « étrangère. Quant à ma sœur, que le duc réclame, pour la marier à « l'un de ses chefs, elle est morte dans l'année.

L'ambassadeur normand porta cette réponse, et Guillaume, voulant essayer jusqu'au bout les moyens de conciliation, répliqua par un second message et par des reproches modérés. Il requit doucement Harold, s'il ne consentait pas à remplir toutes les conditions jurées, d'en exécuter au moins une, et de prendre en mariage la jeune fille qu'il avait promis d'épouser. Harold répondit de nouveau qu'il n'en ferait rien, et pour donner là-dessus toute garantie à la nation qu'il gouvernait, il épousa une femme saxonne, la sœur d'Edwin et de Morkar, chefs des deux grandes provinces de Mercie et de Northumbrie. Alors les derniers mots de rupture furent prononcés; Guillaume jura qu'avant la fin de l'année il irait, l'épée en main, exiger toute sa dette, et chercher son débiteur au lieu même où celui-ci croirait avoir le pied le plus sûr.

Aussi loin que la publicité pouvait s'étendre dans le XIe siècle, le duc de Normandie proclama par ses émissaires ce qu'il appelait l'injustice et le sacrilége du Saxon. La nature des idées sociales et religieuses d'un siècle où tout reposait sur le serment empêcha les spectateurs désintéressés dans cette querelle de comprendre la conduite patriotique du fils de Godwin, et sa déférence pour la volonté du peuple qui l'avait fait roi. L'opinion du plus grand nombre, sur le continent, fut pour Guillaume contre Harold, pour l'homme qui s'était servi des choses saintes comme d'un piége, qui se prévalait d'une fourberie pour exiger une trahison, contre l'homme qui refusait de trahir et de livrer son pays. Les négociations entamées auprès de l'Église romaine par le moine Lanfranc prirent une face nouvelle et décisive, du moment qu'un archidiacre de Lisieux eut porté au delà des monts l'annonce du prétendu crime de Harold et de toute la nation anglaise. Le duc de Normandie intentait contre le roi d'Angleterre, devant la cour pontificale, avec l'accusation de parjure, celle d'usurpation d'un héritage qui lui appartenait comme parent et légataire du roi Edward. Il affectait le rôle d'un plaignant qui attend justice et désire que son adversaire soit écouté. Mais Harold fut vainement requis de se défendre devant la cour de Rome; il refusa de s'avouer justiciable de cette cour, et n'y députa aucun ambassadeur, trop fier pour soumettre à des étrangers l'indépendance de sa couronne, et trop sensé pour croire à l'impartialité des juges qu'invoquait son ennemi.

Le consistoire de Saint-Jean-de-Latran était alors gouverné par un homme dont la célébrité domine toutes celles du moyen âge; c'était Hildebrand, moine de Cluny, créé par le pape Nicolas II archidiacre et chancelier de l'Église romaine. Après avoir régné sous le nom de ce pape, il fut assez puissant pour en faire élire un de son choix, Alexandre II, et pour le maintenir contre la désapprobation de la cour impériale. Toutes les vues de ce personnage, doué d'une étonnante vigueur d'esprit et de caractère, tendaient à transformer la suprématie reli-

gieuse du saint-siége en souveraineté universelle sur les États chrétiens. Cette révolution, commencée au IXe siècle par la réduction de plusieurs villes de l'Italie centrale sous l'obéissance ou la suzeraineté du pape, s'était continuée dans les deux siècles suivants. Toutes les cités de la Campanie, dont le pontife de Rome était le métropolitain immédiat, avaient passé, de gré ou de force, sous sa puissance temporelle, et, par une circonstance bizarre, on avait vu, dans la première moitié du XIe siècle, des chevaliers normands émigrés de leur pays, conduire, sous la bannière de Saint-Pierre, les milices romaines à cette conquête.

A la même époque, d'autres Normands, pèlerins ou aventuriers, s'étaient mis à la solde des petits seigneurs de l'Italie méridionale harcelée par les descentes des Sarrasins ; puis, comme jadis les Saxons à la solde des Bretons, ils avaient rompu leur engagement, pris les forteresses où ils commandaient et établi leur domination sur le pays. Cette nouvelle puissance, qui mettait fin au pouvoir de l'empire grec sur les villes de la Calabre et de l'Apulie, fut d'abord l'alliée naturelle de l'Église romaine qui bientôt s'alarma de ses progrès et eut à défendre contre elle ses possessions territoriales. Après de vains efforts pour soutenir une guerre toujours malheureuse, la cour de Rome fit la paix avec les princes normands et obtint dès lors une grande autorité politique sur ces guerriers simples d'esprit et pleins de vénération pour le saint-siége. Les nouveaux ducs ou comtes de Calabre, d'Apulie et de Sicile, s'avouèrent vassaux du prince des apôtres et reçurent une bannière de l'Église en signe d'investiture féodale des principautés qu'ils possédaient. Ainsi l'Église romaine profitait de la puissance des armes normandes pour étendre sa suzeraineté en Italie, et elle s'habituait à considérer les Normands comme destinés à combattre pour son service, ou à lui faire hommage de leurs conquêtes.

Telles étaient les singulières relations que le hasard des événements venait de créer, lorsque arrivèrent à la cour de Rome les plaintes et la requête du duc de Normandie. Plein de son idée favorite, l'archidiacre Hildebrand crut le moment propice pour tenter sur le royaume d'Angleterre ce qui avait réussi en Italie ; il fit tous ses efforts pour substituer aux débats ecclésiastiques sur la tiédeur de zèle du peuple anglais, la simonie de ses évêques et le parjure de son roi, un traité offensif pour la conquête du pays. On ne peut dire s'il déclara nettement la portée de ses intentions politiques, mais la plainte de Guillaume contre Harold fut examinée dans l'assemblée des cardinaux, sans qu'il fût question d'autre chose que du droit héréditaire, du respect pour les dernières volontés d'un mort et de la sainteté du serment.

Dans ce moment décisif, plusieurs des assistants eurent des scrupules sur leur compétence comme juges et sur les fins d'un procès qui tendait à faire sanctionner par l'Église la guerre contre un peuple chrétien.

Hildebrand fut blâmé par eux et, selon ses propres expressions, presque noté d'infamie pour son zèle en faveur d'une cause qui était celle de l'homicide ; mais il s'en émut peu et emporta de haute lutte une décision conforme à son avis.

Aux termes de la sentence qui fut prononcée par le pape Alexandre II, il était permis au duc Guillaume de Normandie d'entrer en Angleterre à main armée, pour y établir son droit comme héritier du royaume en vertu du testament du roi Edward. Une bulle d'excommunication, lancée contre Harold et tous ses adhérents, fut remise au messager de Guillaume, et l'on joignit à cet envoi une bannière de l'Église romaine et un anneau contenant un cheveu de saint Pierre, enchâssé sous un diamant de prix. Il y avait là comme un double symbole d'investiture militaire et ecclésiastique ; et l'étendard qui allait consacrer l'invasion de l'Angleterre par le duc de Normandie était le pareil de celui que, trois ans ans auparavant, le même pape avait envoyé à Roger, comte de Sicile, pour qu'il le déployât contre les Musulmans dominateurs du pays.

Avant que la bulle, la bannière et l'anneau fussent arrivés, le duc Guillaume assembla, en conseil de cabinet, ses amis les plus intimes, pour leur demander avis et secours. Ses deux frères utérins Eudes et Robert, dont l'un était évêque de Bayeux et l'autre comte de Mortain ; Guillaume fils d'Osbern, sénéchal de Normandie, c'est-à-dire lieutenant du duc pour l'administration civile, et quelques hauts barons, assistaient à cette conférence. Tous furent d'opinion qu'il fallait descendre en Angleterre, et promirent à Guillaume de le servir de corps et de biens, jusqu'à vendre ou engager leurs héritages. « Mais ce n'est pas tout, lui dirent-ils ; « il vous faut demander aide et conseil à la généralité des habitants de « ce pays ; car il est de droit que qui paye la dépense soit appelé à la « consentir. » Guillaume alors fit convoquer, disent les chroniques, une grande assemblée d'hommes de tous états de la Normandie, gens de guerre, d'église et de négoce, les plus considérés et les plus riches. Le duc leur exposa son projet et sollicita leur concours ; puis l'assemblée se retira, afin de délibérer plus librement hors de toute influence.

Dans le débat qui suivit, les opinions parurent fortement divisées ; les uns voulaient qu'on aidât le duc de navires, de munitions et de deniers ; les autres refusaient toute espèce d'aide, disant qu'ils avaient déjà plus de dettes qu'ils n'en pouvaient payer. Cette discussion n'était pas sans tumulte, et les membres de l'assemblée, hors de leurs siéges et partagés en groupes, parlaient et gesticulaient avec grand bruit. Au milieu de ce désordre, le sénéchal de Normandie, Guillaume fils d'Osbern, éleva la voix et dit : « Pourquoi vous disputer de la sorte ? Il est votre seigneur, « il a besoin de vous ; votre devoir serait de lui faire vos offres et non

« d'attendre sa requête. Si vous lui manquez et qu'il arrive à ses fins, « de par Dieu, il s'en souviendra ; montrez donc que vous l'aimez, et « agissez de bonne grâce. — Nul doute, s'écrièrent les opposants, qu'il « ne soit notre seigneur; mais n'est-ce pas assez pour nous de lui payer « ses rentes? Nous ne lui devons point d'aide pour aller outre-mer : il « nous a déjà trop grevés par ses guerres; qu'il manque sa nouvelle « entreprise, et notre pays est ruiné. » Après beaucoup de discours et de répliques en différents sens, l'on décida que le fils d'Osbern, qui connaissait les facultés de chacun, porterait la parole pour excuser l'assemblée de la modicité de ses offres.

Les notables normands retournèrent vers le duc, et le fils d'Osbern parla ainsi : « Je ne crois pas qu'il y ait au monde des gens plus zélés « que ceux-ci ; vous savez les aides qu'ils vous ont fournies, les services « onéreux qu'ils vous ont faits; eh bien, sire, ils veulent faire davantage ; « ils se proposent de vous servir au delà de la mer comme en deçà. « Allez donc en avant, et ne les épargnez en rien ; tel qui jusqu'à présent « ne vous a fourni que deux bons combattants à cheval, va faire la dé- « pense du double...! — Eh ! non ! eh ! non, s'écrièrent à la fois les « assistants, nous ne vous avons point chargé d'une telle réponse ; nous « n'avons point dit cela, cela ne sera pas ! Qu'il ait affaire dans son pays, « et nous le servirons comme il lui est dû ; mais nous ne sommes point « tenus de l'aider à conquérir le pays d'autrui. D'ailleurs, si nous lui « faisions une seule fois double service et si nous le suivions outre-mer, « il s'en ferait un droit et une coutume pour l'avenir ; il en grèverait « nos enfants ; cela ne sera pas, cela ne sera pas !!! » Les groupes de dix, de vingt, de trente personnes, recommencèrent à se former : le tumulte fut général, et l'assemblée se sépara.

Le duc Guillaume, surpris et courroucé au delà de toute mesure, dissimula cependant sa colère, et eut recours à un artifice, qui presque jamais n'a manqué son effet quand des souverains habiles ont voulu vaincre les résistances populaires. Il fit appeler séparément auprès de lui les mêmes hommes que d'abord il avait convoqués en masse ; commençant par les plus riches et les plus influents, il les pria de venir à son aide de pure grâce et par don gratuit, affirmant qu'il n'avait nul dessein de leur faire tort à l'avenir, ni d'abuser contre eux de leur propre libéralité, offrant même de leur donner acte de sa parole à cet égard, par des lettres scellées de son grand sceau. Aucun n'eut le courage de prononcer isolément son refus à la face du chef du pays, dans un entretien seul à seul. Ce qu'ils accordèrent fut enregistré aussitôt ; et l'exemple des premiers venus décida ceux qui vinrent ensuite. L'un souscrivit pour des vaisseaux, l'autre pour des hommes armés en guerre, d'autres promirent de marcher en personne ; les clercs donnèrent leur argent, les marchands leurs étoffes, et les paysans leurs denrées.

Bientôt arrivèrent de Rome la bannière consacrée et la bulle qui autorisait l'agression contre l'Angleterre. A cette nouvelle, l'empressement redoubla ; chacun apportait ce qu'il pouvait ; les mères envoyaient leurs fils s'enrôler pour le salut de leurs âmes. Guillaume fit publier son ban de guerre dans les contrées voisines ; il offrit une forte solde et le pillage de l'Angleterre à tout homme robuste qui voudrait le servir de la lance, de l'épée ou de l'arbalète. Il en vint une multitude, par toutes les routes, de loin et de près, du nord et du midi. Il en vint du Maine et de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne, de la France et de la Flandre, de l'Aquitaine et de la Bourgogne, des Alpes et des bords du Rhin. Tous les aventuriers de profession, tous les enfants perdus de l'Europe occidentale accoururent à grandes journées ; les uns étaient chevaliers et chefs de guerre, les autres simples piétons et sergents d'armes, comme on s'exprimait alors ; les uns offraient de servir pour une solde en argent, les autres ne demandaient que le passage et tout le butin qu'ils pourraient faire. Plusieurs voulaient de la terre chez les Anglais, un domaine, un château, une ville ; d'autres enfin souhaitaient seulement quelque riche Saxonne en mariage. Tous les vœux, toutes les prétentions de l'avarice humaine se présentèrent : Guillaume ne rebuta personne, dit la chronique normande, et fit plaisir à chacun, selon son pouvoir. Il donna d'avance à un moine de Fescamp un évêché en Angleterre.

Durant le printemps et l'été, dans tous les ports de la Normandie, des ouvriers de toute espèce furent employés à construire et à équiper des vaisseaux ; les forgerons et les armuriers fabriquaient des lances, des épées et des cottes de mailles, et des portefaix allaient et venaient sans cesse pour transporter les armes des ateliers sur les navires. Pendant que ces préparatifs se poursuivaient, Guillaume alla en France trouver le roi Philippe Ier à son domaine de Saint-Germer, près de Beauvais, et, le saluant d'une formule de déférence que ses aïeux avaient souvent omise : « Vous êtes mon seigneur, lui dit-il ; s'il vous plaît de « m'aider, et que Dieu me fasse la grâce d'obtenir mon droit sur l'Angleterre, je promets de vous en faire hommage, comme si je la tenais « de vous. »

Le roi Philippe assembla son conseil de barons, sans lequel il ne pouvait décider aucune affaire importante, et les barons furent d'avis qu'il ne fallait en aucune façon aider Guillaume dans sa conquête. « Vous « savez, dirent-ils au roi, combien peu les Normands vous obéissent « aujourd'hui ; ce sera bien autre chose quand ils posséderont l'Angle- « gleterre. D'ailleurs, secourir le duc coûterait beaucoup à notre pays, « et s'il venait à faillir dans son entreprise, nous aurions la nation an- « glaise pour ennemie à tout jamais. » Le duc Guillaume se retira mécontent du roi de France, et il adressa par lettres une pareille demande

au comte de Flandre, son beau-père, qui, sans se joindre personnellement à l'expédition projetée, la favorisa de tout son pouvoir. Portant plus loin ses tentatives diplomatiques, Guillaume conclut avec l'empereur d'Allemagne, Henri IV, un traité qui lui garantissait au besoin des secours pour la défense de la Normandie, et il obtint de Swen, roi de Danemark, le plus grand ami de la cause anglo-saxonne, des assurances d'amitié que les faits démentirent plus tard.

Malgré l'inimitié nationale des Normands et des Bretons, il existait entre les ducs de Normandie et les comtes de Bretagne, des alliances de parenté qui compliquaient les relations des deux États sans les rendre moins hostiles. Au temps où le duc Robert, père de Guillaume, s'était mis en route pour son pèlerinage, il n'avait point de plus proche parent que le comte breton Allan ou Alain, issu de Roll par les femmes, et ce fut à lui qu'il remit en partant la garde de son duché et la tutelle de son fils. Le comte Alain n'avait pas tardé à déclarer douteuse du côté paternel la naissance de son pupille, et à favoriser le parti qui voulait le priver de la succession ; mais après la défaite de ce parti au Val-des-Dunes, il mourut empoisonné, selon toute apparence, par les amis du jeune bâtard. Son fils, nommé Conan, lui succéda, et il régnait encore en Bretagne à l'époque du grand armement de Guillaume pour la conquête de l'Angleterre. C'était un homme audacieux, redouté de ses voisins, et dont la principale ambition était de nuire au duc de Normandie, qu'il regardait comme un usurpateur et comme le meurtrier de son père. Le voyant engagé dans une entreprise difficile, Conan crut le moment favorable pour lui déclarer la guerre, et il lui fit porter, par l'un de ses chamberlains, le message suivant :

« J'apprends que tu es prêt à passer la mer, afin de conquérir le « royaume d'Angleterre. Or, le duc Robert, dont tu feins de te croire « le fils, partant pour Jérusalem, remit tout son héritage au comte « Allan, mon père, qui était son cousin. Mais toi et tes complices vous « avez empoisonné mon père ; tu t'es approprié sa seigneurie et tu l'as « retenue jusqu'à ce jour, contre toute justice, attendu que tu es bâtard. « Rends-moi donc le duché de Normandie qui m'appartient, ou je te fe- « rai la guerre à outrance, avec tout ce que j'ai de forces. »

Les historiens normands avouent que Guillaume fut effrayé de ce message, car la plus faible diversion pouvait déjouer ses projets de conquête ; mais il trouva moyen de se délivrer, sans beaucoup de peine, de l'ennemi qui se déclarait avec tant de hardiesse et d'imprudence. Le chamberlain du comte de Bretagne, gagné sans doute à prix d'argent, frotta de poison l'intérieur du cor dont son maître se servait à la chasse, et pour surcroît de précaution il empoisonna de même ses gants et les rênes de son cheval. Conan mourut peu de jours après le retour de son messager. Le comte Eudes, qui lui succéda, se garda bien de l'imiter

et d'alarmer Guillaume le Bâtard sur la validité de ses droits : au contraire, se liant avec lui d'une amitié toute nouvelle entre les Bretons et les Normands, il lui envoya ses deux fils pour le servir contre les Anglais. Ces deux jeunes gens, appelés Brian et Allan, vinrent au rendez-vous des troupes normandes accompagnés d'un corps de chevaliers de leur pays qui leur donnaient le titre de Mactierns, tandis que les Normands les appelaient comtes. D'autres riches Bretons, qui n'étaient point de pure race celtique et portaient des noms à tournure française, comme Robert de Vitré, Bertrand de Dinand, Raoul de Fougères et Raoul de Gaël, se rendirent pareillement auprès du duc de Normandie, pour lui offrir leurs services.

Le rendez-vous des navires et des gens de guerre était à l'embouchure de la Dive, rivière qui se jette dans l'Océan, entre la Seine et l'Orne. Durant un mois, les vents furent contraires et retinrent la flotte normande au port. Ensuite une brise du sud la poussa jusqu'à l'embouchure de la Somme au mouillage de Saint-Valery. Là, les mauvais temps recommencèrent, et il fallut attendre plusieurs jours. La flotte mit à l'ancre et les troupes campèrent sur le rivage, fort incommodées par la pluie qui ne cessait de tomber à flots. Pendant ce retard, quelques-uns des vaisseaux, fracassés par une tempête violente, périrent avec leurs équipages ; cet accident causa une grande rumeur parmi les troupes, fatiguées d'un long campement.

Dans l'oisiveté de leurs journées, les soldats passaient des heures à converser sous la tente, à se communiquer leurs réflexions sur les périls du voyage et les difficultés de l'entreprise. Il n'y avait point encore eu de combat, disait-on, et déjà beaucoup d'hommes étaient morts ; l'on calculait et l'on exagérait le nombre des cadavres que la mer avait rejetés sur le sable. Ces bruits abattaient l'ardeur des aventuriers d'abord si pleins de zèle ; quelques-uns même rompirent leur engagement et se retirèrent. Pour arrêter cette disposition funeste à ses projets, le duc Guillaume faisait enterrer secrètement les morts, et augmentait les rations de vivres et de liqueurs fortes. Mais le défaut d'activité ramenait toujours les mêmes pensées de tristesse et de découragement. « Bien « fou, disaient les soldats en murmurant, bien fou est l'homme qui pré- « tend s'emparer de la terre d'autrui ; Dieu s'offense de pareils des- « seins, et il le montre en nous refusant le bon vent. »

Guillaume, en dépit de sa force d'âme et de sa présence d'esprit habituelle, était en proie à de vives inquiétudes qu'il avait peine à dissimuler. On le voyait fréquemment se rendre à l'église de Saint-Valery, patron du lieu, y rester longtemps en prières, et chaque fois qu'il en sortait, regarder au coq qui surmontait le clocher quelle était la direction du vent. S'il paraissait tourner au sud, le duc se montrait joyeux ; mais s'il soufflait du nord ou de l'ouest, son visage et sa contenance re-

devenaient tristes. Soit par un acte de foi sincère, soit pour fournir quelque distraction aux esprits abattus et découragés, il envoya prendre processionnellement, dans l'église, la châsse qui contenait les reliques du saint, et la fit porter en grande pompe à travers le camp. Toute l'armée se mit en oraison ; les chefs firent de riches offrandes ; chaque soldat, jusqu'au dernier, donna sa pièce de monnaie ; et la nuit suivante, comme si le ciel eût fait un miracle, les vents changèrent et le temps redevint calme et serein. Au point du jour, c'était le 27 septembre, le soleil, jusque-là obscurci de nuages, parut dans tout son éclat. Aussitôt le camp fut levé, tous les apprêts de l'embarquement s'exécutèrent avec beaucoup d'ardeur et non moins de promptitude, et quelques heures avant le coucher du soleil la flotte entière appareilla. Sept cents navires à grande voilure et plus d'un millier de bateaux de transport se mirent en mouvement pour gagner le large, au bruit des trompettes et d'un immense cri de joie poussé par soixante mille bouches.

Le vaisseau que montait le duc Guillaume marchait en tête, portant, au haut de son mât, l'étendard envoyé par le pape, et une croix en guise de pavillon. Ses voiles étaient de diverses couleurs, et l'on y voyait peints en plusieurs endroits les trois lions, enseigne de Normandie ; à la proue était sculptée la figure d'un enfant tenant une bannière et sonnant de la trompette. Enfin de grands fanaux élevés sur les hunes, précaution nécessaire pour une traversée de nuit, devaient servir de phare à toute la flotte et lui indiquer le point de ralliement. Ce bâtiment, meilleur voilier que les autres, les précéda tant que dura le jour, et, la nuit, il les laissa loin en arrière. Au matin, le duc fit monter un matelot au sommet du mât, pour voir si les autres vaisseaux venaient : « Je ne vois que le ciel et la mer, » dit le matelot, et aussitôt on jeta l'encre. Le duc affecta une contenance gaie, et, de peur que le souci et la crainte ne se répandissent parmi l'équipage, il fit servir un repas copieux et des vins fortement épicés. Le matelot remonta et dit que cette fois il apercevait quatre vaisseaux; la troisième fois il s'écria : « Je vois une forêt de mâts et de voiles. »

Pendant que ce grand armement se préparait en Normandie, Harold, roi de Norwége, fidèle à ses engagements envers le Saxon Tosti, avait rassemblé deux cents vaisseaux de guerre et de transport. La flotte resta quelque temps à l'ancre, et l'armée norwégienne, attendant le signal du départ, campait sur le rivage, comme les Normands à l'embouchure de la Somme. Des impressions vagues de découragement et d'inquiétude s'y manifestèrent par les mêmes causes, mais sous des apparences plus sombres et conformes à l'imagination rêveuse des hommes du Nord. Plusieurs soldats crurent avoir dans leur sommeil des révélations prophétiques. L'un d'eux songea qu'il voyait ses compagnons débarqués sur la côte d'Angleterre et en présence de l'armée des Anglais ; que devant le front de cette armée courait, à cheval sur un loup, une femme de

taille gigantesque; le loup tenait dans sa gueule un cadavre humain dégouttant de sang, et, quand il avait achevé de le dévorer, la femme lui en donnait un autre. Un second soldat rêva que la flotte partait, et qu'une foule d'aigles, de vautours, de corbeaux et d'autres oiseaux de proie étaient perchés sur les mâts et à l'arrière des vaisseaux : sur un rocher voisin était une femme assise, tenant un sabre nu, regardant et comptant les navires : « Allez, disait-elle, oiseaux du carnage, allez avec « bon espoir, vous aurez à manger, vous aurez à choisir, car je serai là, « j'y serai, je vais avec eux. » On remarqua, non sans effroi, qu'au moment où Harold mit le pied sur sa chaloupe royale, le poids de son corps la fit enfoncer beaucoup plus que de coutume.

Malgré ces présages sinistres, l'expédition se mit en route vers le sud-ouest, sous la conduite du roi et de son fils Olaf. Avant d'aborder en Angleterre, ils relâchèrent aux Orcades, îles peuplées d'hommes de race scandinave; et deux chefs, ainsi que l'évêque de ces îles, se joignirent à eux. Ils côtoyèrent ensuite le rivage oriental de l'Écosse, et c'est là qu'ils rencontrèrent Tosti et ses vaisseaux. Ils firent voile ensemble, et attaquèrent, en passant, la ville maritime de Scarborough. Voyant les habitants disposés à se défendre opiniâtrément, ils s'emparèrent d'un rocher à pic qui dominait la ville, y élevèrent un bûcher énorme de troncs d'arbres, de branches et de chaume, qu'ils firent rouler sur les maisons; puis, à la faveur de l'incendie, ils forcèrent les portes de la ville et la pillèrent. Relevés, par ce premier succès, de leurs terreurs superstitieuses, ils doublèrent gaiement la pointe de Holderness, à l'embouchure de l'Humber, et remontèrent le cours du fleuve.

De l'Humber ils passèrent dans l'Ouse, qui s'y jette et coule près d'York. Tosti, qui dirigeait le plan de campagne des Norwégiens, voulait, avant tout, reconquérir avec leur aide cette capitale de son ancien gouvernement, afin de s'y installer de nouveau. Morkar, son successeur, Edwin, frère de celui-ci, et le jeune Walteof, fils de Siward, chef de la province de Huntingdon, rassemblèrent les habitants de toute la contrée voisine, et livrèrent bataille aux étrangers, au sud d'York, sur la rive de l'Humber; d'abord vainqueurs, ensuite forcés à la retraite, ils se renfermèrent dans la ville, où les Norwégiens les assiégèrent. Tosti prit le titre de chef du Northumberland, et fit des proclamations datées du camp des étrangers : quelques hommes faibles le reconnurent, et un petit nombre d'aventuriers ou de mécontents se rendirent à son appel.

Pendant que ces choses se passaient dans le nord, le roi des Anglo-Saxons se tenait avec toutes ses forces sur les côtes du sud pour observer les mouvements de Guillaume, dont l'invasion, à laquelle on s'attendait depuis longtemps, causait d'avance beaucoup d'alarmes. Harold avait passé tout l'été sur ses gardes, près des lieux de débarquement les plus voisins de la Normandie; mais le retard de l'expédition commen-

çait à faire croire qu'elle ne serait point prête avant l'hiver. D'ailleurs les périls étaient plus grands de la part des ennemis du Nord, déjà maîtres d'une partie du territoire anglais, que de la part de l'autre ennemi, qui n'avait point encore mis le pied en Angleterre; et le fils de Godwin, hardi et vif dans ses projets, espérait, en peu de jours, avoir chassé les Norwégiens et être de retour à son poste pour recevoir les Normands. Il partit à grandes journées, à la tête de ses meilleures troupes, et arriva de nuit sous les murs d'York, au moment où la ville venait de capituler pour se rendre aux alliés de Tosti. Les Norwégiens n'y avaient pas encore fait leur entrée ; mais, sur la parole des habitants, et dans leur conviction de l'impossibilité où l'on était de rétracter cette parole, ils avaient rompu les lignes de siége et fait reposer leurs soldats. De leur côté, les habitants d'York ne songeaient qu'à recevoir le lendemain même Tosti et le roi de Norwége, qui devaient tenir dans la ville un grand conseil, y régler le gouvernement de toute la province, et distribuer aux étrangers et aux transfuges les terres des Anglais rebelles.

L'arrivée imprévue du roi saxon, qui avait marché de manière à éviter les postes ennemis, changea toutes ces dispositions. Les citoyens d'York reprirent les armes, et les portes de la ville furent fermées et gardées de façon qu'aucun homme ne pût en sortir pour se rendre au camp des Norwégiens. Le jour suivant fut un de ces jours d'automne où le soleil se montre encore dans toute sa force; la portion de l'armée norwégienne qui sortit du camp sur l'Humber pour accompagner son roi vers York, ne croyant point avoir d'adversaires à combattre, vint sans cottes de mailles, à cause de la chaleur, et ne garda pour armes défensives que des casques et des boucliers.

A quelque distance de la ville, les Norwégiens aperçurent tout à coup un grand nuage de poussière, et sous ce nuage, quelque chose de brillant comme l'éclat du fer au soleil. « Quels sont ces hommes qui mar« chent vers nous? dit le roi à Tosti. — Ce ne peut être, répondit le « Saxon, que des Anglais qui viennent demander grâce et implorer no« tre amitié. » La masse d'hommes qui s'avançait, grandissant à mesure, parut bientôt comme une armée nombreuse, rangée en ordre de bataille. « L'ennemi ! l'ennemi ! » crièrent les Norwégiens, et ils détachèrent trois cavaliers pour aller porter aux gens de guerre restés au camp et sur les navires l'ordre de venir en toute hâte. Le roi Harold, fils de Sigurd, déploya son étendard, qu'il appelait le *ravageur du monde* ; les combattants se rangèrent autour sur une ligne peu profonde, et courbée vers les extrémités. Ils se tenaient serrés les uns contre les autres, et leurs lances étaient plantées en terre, la pointe inclinée vers l'ennemi : il leur manquait à tous la partie la plus importante de leur armure. Le roi de Norwége, en parcourant les rangs sur son cheval noir, chanta des vers improvisés, dont un fragment nous a été transmis par les historiens du

Nord : « Combattons, disait-il, marchons, quoique sans cuirasses, sous « le tranchant du fer bleuâtre ; nos casques brillent au soleil, c'est assez « pour des gens de cœur. »

Avant le choc des deux armées, vingt cavaliers saxons, hommes et chevaux, couverts de fer, s'approchèrent des lignes des Norwégiens; l'un d'entre eux cria d'une voix forte : « Où est Tosti, fils de Godwin ? « — Le voici, répondit le fils de Godwin lui-même. — Si tu es Tosti, « reprit le messager, ton frère te fait dire par ma bouche qu'il te salue, « et t'offre la paix, son amitié et tes anciens honneurs. — Voilà de bon- « nes paroles, et bien différentes des affronts et des hostilités qu'on m'a « fait subir depuis un an. Mais, si j'accepte ces offres, qu'y aura-t-il pour « le noble roi Harold, fils de Sigurd, mon fidèle allié? — Il aura, reprit le « messager, sept pieds de terre anglaise, ou un peu plus, car sa taille « passe celle des autres hommes. — Dis donc à mon frère, répliqua « Tosti, qu'il se prépare à combattre : car jamais il n'y aura qu'un men- « teur qui aille raconter que le fils de Godwin a délaissé le fils de Sigurd.»

Le combat commença aussitôt, et, au premier choc des deux armées, le roi de Norwége reçut un coup de flèche qui lui traversa la gorge. Tosti prit le commandement; et alors son frère Harold envoya une seconde fois lui offrir la paix et la vie, pour lui et pour les Norwégiens. Mais tous s'écrièrent qu'ils aimaient mieux mourir que de rien devoir aux Saxons. Dans ce moment, les hommes des vaisseaux arrivèrent, armés de cuirasses, mais fatigués de leur course sous un soleil ardent. Quoique nombreux, ils ne soutinrent point l'attaque des Anglais, qui avaient déjà rompu la première ligne de bataille et pris le drapeau royal. Tosti fut tué avec la plupart des chefs norwégiens, et, pour la troisième fois, Harold offrit la paix aux vaincus. Ceux-ci l'acceptèrent ; Olaf, fils du roi mort, l'évêque et l'un des chefs des îles Orcades se retirèrent avec vingt-trois navires, après avoir juré amitié à l'Angleterre. Le pays des Anglais fut ainsi délivré d'une nouvelle invasion des hommes du Nord. Mais, pendant que ces ennemis s'éloignaient pour ne plus revenir, d'autres ennemis s'approchaient, et le même souffle de vent qui agitait alors les bannières saxonnes victorieuses gonflait les voiles normandes, et les poussait vers la côte de Sussex.

Par un hasard malheureux, les vaisseaux qui avaient longtemps croisé devant cette côte venaient de rentrer faute de vivres. Les troupes de Guillaume abordèrent ainsi sans résistance à Pevensey près de Hastings, le 28 septembre de l'année 1066, trois jours après la victoire de Harold sur les Norwégiens. Les archers débarquèrent d'abord ; ils portaient des vêtements courts, et leurs cheveux étaient rasés ; ensuite descendirent les gens à cheval, portant des cottes de maille et des heaumes en fer poli de forme conique, armés de longues et fortes lances et d'épées droites à deux tranchants. Après eux sortirent les travailleurs de l'ar-

mée, pionniers, charpentiers et forgerons, qui déchargèrent, pièce à pièce, sur le rivage, trois châteaux de bois, taillés et préparés d'avance.

Le duc ne prit terre que le dernier de tous; au moment où son pied touchait le sable, il fit un faux pas et tomba sur la face. Un murmure s'éleva; des voix crièrent: «Dieu nous garde! c'est mauvais signe.» Mais Guillaume, se relevant, dit aussitôt: «Qu'avez-vous? quelle chose vous « étonne? J'ai saisi cette terre de mes mains, et, par la splendeur de « Dieu, tant qu'il y en a, elle est à nous. » Cette vive repartie arrêta subitement l'effet du mauvais présage. L'armée prit sa route vers la ville de Hastings, et, près de ce lieu, on traça un camp, et l'on construisit deux des châteaux de bois, dans lesquels on plaça des vivres. Des corps de soldats parcoururent toute la contrée voisine, pillant et brûlant les maisons. Les Anglais fuyaient de leurs demeures, cachaient leurs meubles et leur bétail, et se portaient en foule vers les églises et les cimetières qu'ils croyaient le plus sûr asile contre un ennemi chrétien comme eux. Mais, dans leur soif de butin, les Normands tenaient peu de compte de la sainteté des lieux, et ne respectaient aucun asile.

Harold était à York, blessé et se reposant de ses fatigues, quand un messager vint en grande hâte lui dire que le duc de Normandie avait débarqué et planté sa bannière sur le territoire anglo-saxon. Il se mit en marche vers le sud avec son armée victorieuse, publiant, sur son passage, l'ordre à tous les chefs des provinces de faire armer leurs milices et de les conduire à Londres. Les combattants de l'Ouest vinrent sans délai; ceux du Nord tardèrent à cause de la distance; mais cependant il y avait lieu de croire que le roi d'Angleterre se verrait bientôt entouré de toutes les forces du pays. Un de ces Normands, en faveur desquels on avait dérogé autrefois à la loi d'exil portée contre eux, et qui maintenant jouaient le rôle d'espions et d'agents secrets de l'envahisseur, manda au duc Guillaume d'être sur ses gardes, et que, dans quatre jours, le fils de Godwin aurait avec lui cent mille hommes. Harold trop impatient n'attendit pas les quatre jours; il ne put maîtriser son désir d'en venir aux mains avec les étrangers, surtout quand il apprit les ravages de toute espèce qu'ils faisaient autour de leur camp. L'espoir d'épargner quelques maux à ses compatriotes, peut-être l'envie de tenter contre les Normands une attaque brusque et imprévue, comme celle qui lui avait réussi contre les Norwégiens, le déterminèrent à se mettre en marche vers Hastings, avec des forces quatre fois moindres que celles du duc de Normandie.

Mais le camp de Guillaume était soigneusement gardé contre une surprise, et ses postes s'étendaient au loin. Des détachements de cavalerie avertirent, en se repliant, de l'approche du roi saxon, qui, disaient-ils, accourait en furieux. Prévenu dans son dessein d'assaillir l'ennemi à l'improviste, Harold fut contraint de modérer sa fougue; il

fit halte à la distance de sept milles du camp des Normands, et, changeant tout à coup de tactique, il se retrancha, pour les attendre, derrière des fossés et des palissades. Des espions, parlant le français, furent envoyés par lui près de l'armée d'outre-mer, pour observer ses dispositions et évaluer ses forces. A leur retour, ils racontèrent qu'il y avait plus de prêtres dans le camp de Guillaume, que de combattants du côté des Anglais. Ils avaient pris pour des prêtres tous les soldats de l'armée normande qui portaient la barbe rase et les cheveux courts, parce que les Anglais avaient coutume de laisser croître leurs cheveux et leur barbe. Harold ne put s'empêcher de sourire à ce récit : « Ceux « que vous avez trouvés en si grand nombre, dit-il, ne sont point des « prêtres, mais de braves gens de guerre qui nous feront voir ce qu'ils « valent. » Plusieurs des chefs saxons conseillèrent à leur roi d'éviter le combat et de faire sa retraite vers Londres, en ravageant tout le pays, pour affamer les envahisseurs. « Moi, répondit Harold, que je ravage « le pays qui m'a été donné en garde ! Par ma foi, ce serait trahison, « et je dois tenter plutôt les chances de la bataille avec le peu d'hommes « que j'ai, mon courage et ma bonne cause. »

Le duc normand, que son caractère entièrement opposé portait, en toute circonstance, à ne négliger aucun moyen, et à mettre l'intérêt au-dessus de la fierté personnelle, profita de la position défavorable où il voyait son adversaire, pour lui renouveler ses demandes et ses sommations. Un moine appelé Dom Hugues Maigrot, vint inviter, au nom de Guillaume, le roi saxon à faire de trois choses l'une : ou se démettre de la royauté en faveur du duc de Normandie, ou s'en rapporter à l'arbitrage du pape pour décider qui des deux devait être roi, ou enfin remettre cette décision à la chance d'un combat singulier. Harold répondit brusquement : « Je ne me démettrai point de mon titre, ne m'en « rapporterai point au pape, et n'accepterai point le combat. » Sans se rebuter de ces refus positifs, Guillaume envoya de nouveau le moine normand, auquel il dicta ses instructions dans les termes suivants : « Va « dire à Harold que, s'il veut tenir son ancien pacte avec moi, je lui lais« serai tout le pays qui est au delà du fleuve de l'Humber, et que je don« nerai à son frère Gurth toute la terre que tenait Godwin; que, s'il s'ob« stine à ne point prendre ce que je lui offre, tu lui diras, devant ses « gens, qu'il est parjure et menteur, que lui et tous ceux qui le soutien« dront sont excommuniés de la bouche du pape, et que j'en ai la bulle. »

Dom Hugues Maigrot prononça ce message d'un ton solennel, et la Chronique normande dit qu'au mot d'excommunication les chefs anglais s'entre-regardèrent, comme en présence d'un grand péril. L'un d'eux prit alors la parole : « Nous devons combattre, dit-il, quel qu'en soit « pour nous le danger; car il ne s'agit pas ici d'un nouveau seigneur à « recevoir comme si notre roi était mort ; il s'agit de bien autre chose.

« Le duc de Normandie a donné nos terres à ses barons, à ses chevaliers, « à tous ses gens ; et la plus grande partie lui en ont déjà fait hommage ; « ils voudront tous avoir leur don, si le duc devient notre roi ; et lui-« même sera tenu de leur livrer nos biens, nos femmes et nos filles ; car « tout leur est promis d'avance. Ils ne viennent pas seulement pour « nous ruiner, mais pour ruiner aussi nos descendants, pour nous enle-« ver le pays de nos ancêtres ; et que ferons-nous, où irons-nous, quand « nous n'aurons plus de pays ? » Les Anglais promirent d'un serment unanime, de ne faire ni paix, ni trêve, ni traité avec l'envahisseur, et de mourir ou de chasser les Normands.

Tout un jour fut employé à ces messages inutiles ; c'était le dix-huitième depuis le combat livré aux Norwégiens près d'York. La marche précipitée de Harold n'avait encore permis à aucun nouveau corps de troupes de le rejoindre à son camp. Edwin et Morkar, les deux grands chefs du nord, étaient à Londres, ou en chemin vers Londres ; il ne venait que des volontaires, un à un ou par petites bandes, des bourgeois armés à la hâte, des religieux qui abandonnaient leurs cloîtres pour se rendre à l'appel du pays. Parmi ces derniers on vit arriver Leofrik, abbé du grand monastère de Peterborough, près d'Ély, et l'abbé de Hida, près de Winchester, qui amenait douze moines de sa maison et vingt hommes d'armes levés à ses frais.

L'heure du combat paraissait prochaine ; les deux frères de Harold, Gurth et Leofwin, avaient pris leur poste auprès de lui ; le premier tenta de lui persuader de ne point assister à l'action, mais d'aller vers Londres chercher de nouveaux renforts, pendant que ses amis soutiendraient l'attaque des Normands. « Harold, disait-il, tu ne peux nier que, « soit de force, soit de bon gré, tu n'aies fait au duc Guillaume un ser-« ment sur les corps des saints ; pourquoi te hasarder au combat avec « un parjure contre toi ? Nous qui n'avons rien juré, la guerre est pour « nous de toute justice ; car nous défendons notre pays. Laisse-nous donc « seuls livrer bataille ; tu nous aideras si nous plions, et si nous mou-« rons, tu nous vengeras. » A ces paroles touchantes dans la bouche d'un frère, Harold répondit que son devoir lui défendait de se tenir à l'écart pendant que les autres risquaient leur vie ; trop plein de confiance dans son courage et dans la bonté de sa cause, il disposa les troupes pour le combat.

Sur le terrain qui porta depuis, et qui aujourd'hui porte encore le nom de *lieu de la bataille*, les lignes des Anglo-Saxons occupaient une longue chaîne de collines fortifiées par un rempart de pieux et de claies d'osier. Dans la nuit du 13 octobre, Guillaume fit annoncer aux Normands que le lendemain serait jour de combat. Des prêtres et des religieux qui avaient suivi, en grand nombre, l'armée d'invasion, se réunirent pour prier et chanter des litanies, pendant que les gens de guerre

préparaient leurs armes. Ceux-ci, après ce premier soin, employèrent le temps qui leur restait à faire la confession de leurs péchés, soit à un homme d'église s'ils en trouvaient quelqu'un, soit entre compagnons sous la tente. Dans l'autre armée, la nuit se passa d'une manière bien différente; tout entiers à l'exaltation patriotique et pleins d'une confiance en eux-mêmes que l'événement devait démentir, les Saxons se divertissaient avec grand bruit et chantaient de vieux chants nationaux, en vidant, autour de leurs feux, des cornes remplies de bière et de vin.

Au matin, dans le camp normand, l'évêque de Bayeux, fils de la mère du duc Guillaume, célébra la messe et bénit les troupes, armé d'un haubert sous son rochet ; puis il monta un grand coursier blanc, prit un bâton de commandement et fit ranger la cavalerie. L'armée se divisa en trois colonnes d'attaque : à la première étaient les gens d'armes venus des comtés de Boulogne et de Ponthieu, avec la plupart des aventuriers engagés individuellement pour une solde; à la seconde se trouvaient les auxiliaires bretons, manceaux et poitevins; Guillaume en personne commandait la troisième, formée de la chevalerie normande. En tête et sur les flancs de chaque corps de bataille, marchaient plusieurs rangs de fantassins armés à la légère, vêtus de casaques matelassées, et portant de longs arcs de bois ou des arbalètes d'acier. Le duc montait un cheval d'Espagne, qu'un riche Normand lui avait amené d'un pèlerinage à Saint-Jacques en Galice. Il tenait suspendues à son cou les plus révérées d'entre les reliques sur lesquelles Harold avait juré, et l'étendard bénit par le pape était porté à côté de lui par un jeune homme appelé Toustain le Blanc. Au moment où les troupes allaient se mettre en marche, le duc, élevant la voix, leur parla en ces termes :

« Mes vrais et loyaux amis, vous avez passé la mer pour l'amour de « moi et vous êtes mis en aventure de mort, ce dont je me tiens gran« dement obligé envers vous. Or, sachez que c'est pour une bonne que« relle que nous allons combattre, et que ce n'est pas seulement pour « conquérir ce royaume que je suis venu ici d'outre-mer. Les gens de « ce pays, vous ne l'ignorez pas, sont faux et doubles, parjures et traî« tres. Ils ont tué sans cause les Danois, hommes, femmes et enfants, « dans la nuit de la Saint-Brice ; ils ont décimé les compagnons d'Al« fred, frère d'Édouard mon parent, et l'ont aveuglé et mis à mort. Ils « ont fait encore d'autres cruautés et trahisons contre les Normands ; « vous vengerez aujourd'hui ces méfaits, s'il plaît à Dieu. Pensez à « bien combattre et mettez tout à mort, car si nous pouvons les vaincre, « nous serons tous riches. Ce que je gagnerai, vous le gagnerez ; si je « conquiers, vous conquerrez ; si je prends la terre, vous l'aurez. Pensez « aussi au grand honneur que vous aurez aujourd'hui, si la victoire est « à nous, et songez bien que, si vous êtes vaincus, vous êtes morts sans « remède, car vous n'avez aucune voie de retraite. Vous trouverez de-



Lefevre del — Orrin Smith Sc

P. 137.

Bataille d'Hastings.

« vant vous, d'un côté des armes et un pays inconnu, de l'autre, la mer « et des armes. Qui fuira sera mort, qui se battra bien sera sauvé. Pour « Dieu ! que chacun fasse bien son devoir, et la journée sera pour nous. »

L'armée se trouva bientôt en vue du camp saxon, au nord-ouest de Hastings. Les prêtres et les moines qui l'accompagnaient se détachèrent, et montèrent sur une hauteur voisine, pour prier et regarder le combat. Un Normand, appelé Taillefer, poussa son cheval en avant du front de bataille, et entonna le chant, fameux dans toute la Gaule, de Charlemagne et de Roland. En chantant, il jouait de son épée, la lançait en l'air avec force, et la recevait dans sa main droite ; les Normands répétaient ses refrains ou criaient : Dieu aide ! Dieu aide !

A portée de trait, les archers commencèrent à lancer leurs flèches, et les arbalétriers leurs carreaux ; mais la plupart des coups furent amortis par le haut parapet des redoutes saxonnes. Les fantassins armés de lances et la cavalerie s'avancèrent jusqu'aux portes des retranchements, et tentèrent de les forcer. Les Anglo-Saxons, tous à pied autour de leur étendard planté en terre, et formant derrière leurs palissades une masse compacte et solide, reçurent les assaillants à grands coups de hache, qui, d'un revers, brisaient les lances et coupaient les armures de mailles. Les Normands, ne pouvant pénétrer dans les redoutes ni en arracher les pieux, se replièrent, fatigués d'une attaque inutile, vers la division que commandait Guillaume.

Le duc alors fit avancer de nouveau tous ses archers, et leur ordonna de ne plus tirer droit devant eux, mais de lancer leurs traits en haut, pour qu'ils tombassent par-dessus le rempart du camp ennemi. Beaucoup d'Anglais furent blessés, la plupart au visage, par suite de cette manœuvre ; Harold lui-même eut l'œil crevé d'une flèche, mais il n'en continua pas moins de commander et de combattre. L'attaque des gens de pied et de cheval recommença de près, aux cris de Notre-Dame ! Dieu aide ! Dieu aide ! Mais les Normands furent repoussés, à l'une des portes du camp, jusqu'à un grand ravin recouvert de broussailles et d'herbes, où leurs chevaux trébuchèrent et où ils tombèrent pêle-mêle, et périrent en grand nombre. Il y eut un moment de terreur dans l'armée d'outre-mer. Le bruit courut que le duc avait été tué, et, à cette nouvelle, la fuite commença. Guillaume se jeta lui-même au-devant des fuyards et leur barra le passage, les menaçant et les frappant de sa lance, puis, se découvrant la tête : « Me voilà, leur cria-t-il, « regardez-moi, je vis encore, et je vaincrai avec l'aide de Dieu. »

Les cavaliers retournèrent aux redoutes ; mais ils ne purent davantage en forcer les portes ni faire brèche : alors le duc s'avisa d'un stratagème, pour faire quitter aux Anglais leur position et leurs rangs ; il donna l'ordre à mille cavaliers de s'avancer et de fuir aussitôt. La vue de cette déroute simulée fit perdre aux Saxons leur sang-froid ; ils cou-

rurent tous à la poursuite, la hache suspendue au cou. A une certaine distance, un corps posté à dessein joignit les fuyards, qui tournèrent bride ; et les Anglais, surpris dans leur désordre, furent assaillis de tous côtés à coups de lances et d'épées dont ils ne pouvaient se garantir, ayant les deux mains occupées à manier leurs grandes haches. Quand ils eurent perdu leurs rangs, les clôtures des redoutes furent enfoncées ; cavaliers et fantassins y pénétrèrent ; mais le combat fut encore vif, pêle-mêle et corps à corps. Guillaume eut son cheval tué sous lui ; le roi Harold et ses deux frères tombèrent morts, au pied de leur étendard, qui fut arraché et remplacé par la bannière envoyée de Rome. Les débris de l'armée anglaise, sans chef et sans drapeau, prolongèrent la lutte jusqu'à la fin du jour, tellement que les combattants des deux partis ne se reconnaissaient plus qu'au langage.

Alors finit cette résistance désespérée ; les compagnons de Harold se dispersèrent, et beaucoup moururent, sur les chemins, de leurs blessures et de la fatigue du combat. Les cavaliers normands les poursuivaient sans relâche, ne faisant quartier à personne. Ils passèrent la nuit sur le champ de bataille, et le lendemain, au point du jour, le duc Guillaume rangea ses troupes et fit faire l'appel de tous les hommes qui avaient passé la mer à sa suite, d'après le rôle qu'on en avait dressé avant le départ, au port de Saint-Valery. Un grand nombre d'entre eux, morts ou mourants, gisaient à côté des vaincus. Les heureux qui survivaient eurent, pour premier gain de leur victoire, la dépouille des ennemis morts. En retournant les cadavres, on en trouva treize revêtus d'un habit de moine sous leurs armes : c'étaient l'abbé de Hida et ses douze compagnons. Le nom de leur monastère fut inscrit le premier sur le livre noir des conquérants.

Les mères et les femmes de ceux qui étaient venus de la contrée voisine combattre et mourir avec leur roi se réunirent pour rechercher ensemble et ensevelir les corps de leurs proches. Celui du roi Harold demeura quelque temps sur le champ de bataille, sans que personne osât le réclamer. Enfin la veuve de Godwin, appelée Ghitha, surmontant sa douleur, envoya un message au duc Guillaume, pour lui demander la permission de rendre à son fils les derniers honneurs. Elle offrait, disent les historiens normands, de donner en or le poids du corps de son fils. Le duc refusa durement, et dit que l'homme qui avait menti à sa foi et à sa religion n'aurait d'autre tombeau qu'un tas de pierres sur le sable du rivage. Il donna commission à l'un de ses capitaines, appelé Guillaume Malet, de faire que le vaincu de Hastings fût ainsi enterré comme un ignoble malfaiteur.

Mais, par une cause qu'on ignore, cet ordre ne s'exécuta point ; le corps du dernier roi anglo-saxon reçut une sépulture honorable dans l'église collégiale de Waltham que Harold lui-même avait fondée, et



p. 139.

Édith au col de Cygne reconnait le cadavre du roi Harold.

voici la tradition à la fois touchante et douteuse qui existait à cet égard. On disait que deux chanoines de Waltham, Osgod et Ailrik, députés par leur chapitre pour voir l'issue de la bataille, obtinrent du vainqueur adouci par eux la grâce d'emporter dans leur église les restes de leur bienfaiteur. Ils allèrent à l'amas des corps dépouillés d'armes et de vêtements, les examinèrent avec soin l'un après l'autre, et ne reconnurent point celui qu'ils cherchaient, tant ses blessures l'avaient défiguré. Tristes et désespérant de réussir seuls dans cette recherche, ils s'adressèrent à une femme que Harold, avant d'être roi, avait entretenue comme maîtresse, et la prièrent de se joindre à eux. Elle s'appelait Édith, et on la surnommait la Belle au cou de cygne. Elle consentit à suivre les deux prêtres, et fut plus habile qu'eux à découvrir le cadavre de celui qu'elle avait aimé.

Tous ces événements sont racontés par les chroniqueurs de race anglaise avec un ton d'abattement qu'il est difficile de reproduire. Ils nomment le jour de la bataille un jour amer, un jour de mort, un jour souillé du sang des nobles et des braves. « Angleterre, que dirai-je de « toi, s'écrie l'historien de l'église d'Ély, que raconterai-je à nos des- « cendants? que tu as perdu ton roi national et que tu es tombée au « pouvoir de l'étranger; que tes fils ont péri misérablement; que tes « conseillers et tes chefs sont vaincus, morts ou déshérités. » Bien longtemps après le jour de ce fatal combat, la superstition patriotique crut voir encore des taches de sang sur le terrain où il avait eu lieu; elles se montraient, disait-on, sur les hauteurs au nord-ouest de Hastings, quand la pluie avait humecté le sol.

Aussitôt après sa victoire, Guillaume fit vœu de bâtir en cet endroit un couvent sous l'invocation de la sainte Trinité et de saint Martin, le patron des guerriers de la Gaule. Ce vœu ne tarda pas à être accompli, et le grand autel du nouveau monastère fut élevé au lieu même où l'étendard du roi Harold avait été planté et abattu. L'enceinte des murs extérieurs fut tracée autour de la colline que les plus braves des Anglais avaient couverte de leurs corps, et toute la lieue de terre circonvoisine, où s'étaient passées les diverses scènes du combat, devint la propriété de cette abbaye, qu'on appela, en langue normande, l'*Abbaye de la Bataille*. Des moines du grand couvent de Marmoutiers près de Tours vinrent y établir leur domicile, et prièrent pour les âmes de ceux qui étaient morts dans cette journée. On dit que, dans le temps où furent posées les premières pierres de l'édifice, les architectes découvrirent que certainement l'eau y manquerait; ils allèrent, tout déconcertés, porter à Guillaume cette nouvelle désagréable : « Travaillez, travaillez toujours, « répliqua le conquérant d'un ton jovial; car si Dieu me prête vie, il y « aura plus de vin chez les religieux de la Bataille, qu'il n'y a d'eau « claire dans le meilleur couvent de la chrétienté. »

LIVRE IV

Depuis la bataille de Hastings jusqu'à la prise de Chester, dernière ville conquise par les Normands.

1066—1070



PENDANT que l'armée du roi des Anglo-Saxons et l'armée de l'envahisseur étaient en présence, quelques nouveaux vaisseaux, partis de Normandie, avaient traversé le détroit pour venir rejoindre la grande flotte mouillée dans la rade de Hastings. Ceux qui les commandaient abordèrent, par erreur, à plusieurs milles de distance vers le nord, dans un lieu qui portait le nom de Rumeney, aujourd'hui Romney. Les habitants de la côte accueillirent les Normands comme des ennemis, et il y eut un combat où les étrangers furent vaincus. Guillaume apprit leur défaite peu de jours après sa victoire, et, pour épargner un semblable malheur aux recrues qu'il attendait encore d'outre-mer, il résolut de s'assurer, avant tout, la possession des rivages du sud-est. Au lieu de s'avancer vers Londres, il rétrograda vers Hastings, et y demeura quelque temps, pour essayer si sa seule présence ne déterminerait pas la population de la contrée voisine à se soumettre volontairement. Mais personne ne venant pour demander la paix, le vainqueur se remit en route avec les restes de son armée et des troupes fraîches qui, dans l'intervalle, lui étaient arrivées de Normandie.

Il côtoya la mer, du sud au nord, dévastant tout sur son passage; à Romney, il vengea, par le sac de la ville, la déroute de ses soldats; de là il marcha vers Douvres, la place la plus forte de toute la côte, celle dont il avait tenté autrefois de devenir maître, sans péril et sans combat, par le serment qu'il surprit à Harold. Le fort de Douvres, récemment achevé par le fils de Godwin dans de meilleures espérances, était situé sur un rocher baigné par la mer, naturellement escarpé, et qu'on avait encore taillé de toutes parts, avec beaucoup de travail, pour le rendre uni comme un mur. Les Normands n'eurent pas besoin d'en



P. 1[illegible].

Guillaume le Conquérant

faire le siége; l'approche du vainqueur de Hastings, avec toute son armée, intimida tellement ceux qui le regardaient, qu'ils demandèrent à capituler. Mais pendant que les pourparlers avaient lieu à l'une des portes de la ville, les écuyers de l'armée normande s'y précipitèrent et y mirent le feu pour la piller; beaucoup de maisons furent détruites et les habitants reçurent l'ordre d'évacuer celles qui restaient debout. Guillaume passa huit jours à Douvres pour y construire de nouveaux ouvrages de défense, puis, changeant de direction dans sa route, il cessa de longer la côte, et marcha sur la ville capitale.

L'armée normande s'avançait par la grande voie romaine que les Anglais nommaient Wetlinga-street, la même qui avait figuré tant de fois comme limite commune dans les partages de territoire entre les Saxons et les Danois. Ce chemin conduisait de Douvres à Londres par le milieu de la province de Kent; les envahisseurs, maîtres de la ville forte, qui était la clef du pays, ne rencontrèrent personne qui leur disputât le passage. En avant de Canterbury, les habitants de cette métropole et de tous ceux des bourgs voisins vinrent d'eux-mêmes demander la paix et offrir des otages. Ils jurèrent fidélité au duc Guillaume, sous la condition de rester après la conquête aussi libres qu'ils l'étaient auparavant, et le duc, qui voulait assurer sa route vers Londres, leur promit par serment tout ce qu'ils demandaient. Mais en traitant ainsi pour eux seuls et en séparant leur destinée de celle de la nation, les hommes de Kent firent une chose plus nuisible à la cause commune qu'avantageuse pour eux-mêmes, et ils ne tardèrent pas à l'éprouver. La ville de Canterbury, on ignore à quel moment, fut incendiée comme celle de Douvres, et sa cathédrale, atteinte par le feu, demeura longtemps en ruines. Pourtant, la capitulation du pays de Kent, transformée plus tard en victoire par l'imagination du peuple, donna lieu à une de ces légendes qui sont, après les grandes défaites nationales, la consolation et comme la revanche des vaincus. On raconta que Guillaume, surpris dans une embuscade, avait traité, pour sauver sa vie, avec la population en armes sous la conduite de l'archevêque Stigand et de l'abbé du principal monastère de Canterbury, et, dans le récit populaire, on joignit à cette fiction celle d'une forêt mouvante, renouvelée des vieilles traditions du Nord.

Stigand, l'ami de Godwin et de Harold, le seul survivant de ceux qui avaient joué un grand rôle politique dans la dernière crise de la nationalité anglo-saxonne, ne se trouvait pas alors dans la province où l'on posait les armes, mais à Londres, où personne encore ne songeait à se soumettre. Les habitants de cette grande ville et les chefs qui s'y étaient réunis avaient résolu de livrer une seconde bataille, qui, bien préparée et bien conduite, devait, selon toute apparence, être plus heureuse que la première. Mais il fallait un chef suprême, sous le commandement

duquel toutes les forces et toutes les volontés fussent ralliées; et le conseil national, qui devait nommer ce chef, tardait à rendre sa décision, agité et divisé qu'il était par des intrigues et des prétentions diverses. Aucun des frères du dernier roi, hommes capables de tenir dignement sa place, n'était revenu du combat de Hastings; Harold laissait des fils encore très-jeunes et trop peu connus du peuple : il ne paraît point qu'on les ait alors proposés comme candidats à la royauté. Les candidats les plus puissants en renommée et en crédit étaient Edwin et Morkar, fils d'Alfgar, beaux-frères de Harold, chefs de la Northumbrie et de la Mercie. Ils avaient pour eux le suffrage de tous les hommes du nord de l'Angleterre; mais les citoyens de Londres, les habitants du sud, et le parti mécontent du dernier règne, leur opposaient le jeune Edgar, neveu du roi Edward, qu'on surnommait *Etheling,* l'illustre, parce qu'il était de l'ancienne race royale.

Ce jeune homme, d'un caractère faible, et sans réputation acquise, n'avait pu balancer, un an auparavant, la popularité de Harold, il balança celle des fils d'Alfgar, et fut soutenu contre eux par Stigand lui-même, et par l'archevêque d'York, Eldred. Parmi les autres évêques, plusieurs ne voulaient pour roi ni Edgar, ni les compétiteurs d'Edgar, et demandaient qu'on se soumît à l'homme qui venait avec une bulle du pape et un étendard de l'Église. Leur avis, tout sacerdotal, n'eut aucun poids; faisant acte de volonté patriotique, le grand conseil arrêta son choix sur un Saxon, mais sur celui qui était le moins propre à commander dans les circonstances difficiles, sur le jeune neveu d'Edward. Il fut proclamé roi, après beaucoup d'hésitations, durant lesquelles un temps précieux fut perdu en disputes inutiles. Son avénement ne rallia point les esprits divisés; Edwin et Morkar, qui avaient promis de se mettre à la tête des troupes rassemblées à Londres, rétractèrent cette promesse et se retirèrent dans leurs gouvernements du nord, emmenant avec eux les soldats de ces contrées, sur lesquels ils avaient tout crédit. Ils espéraient follement pouvoir défendre les provinces septentrionales, séparément du reste de l'Angleterre. Leur départ affaiblit et découragea ceux qui restèrent à Londres auprès du nouveau roi; l'abattement, fruit des discordes civiles, succéda au premier élan de patriotisme excité par l'invasion étrangère.

Pendant ce temps, les troupes normandes approchaient de plus en plus, et parcouraient en divers sens les provinces de Surrey, de Hants, de Hertford et de Middlesex, pillant partout, brûlant les villages et massacrant les hommes en armes ou sans armes. Cinq cents cavaliers s'avancèrent jusqu'au faubourg méridional de Londres, engagèrent le combat avec un corps de bourgeois qui se présenta devant eux, et incendièrent, dans leur retraite, les bâtiments situés sur la rive droite de la Tamise. Jugeant, par cette épreuve, que la grande ville saxonne était

disposée à se défendre, Guillaume, au lieu de s'en approcher et d'en faire le siége, se porta vers l'ouest et alla passer la Tamise au gué de Wallingford, dans la province de Berks. Il établit dans ce lieu un camp retranché, et y laissa des troupes pour intercepter les secours qui pourraient venir des provinces occidentales ; puis, se dirigeant vers le nord-est, il alla camper lui-même à Berkhamsted, dans la province de Hertford, pour interrompre également toute communication entre Londres et la contrée du nord, et prévenir le retour des fils d'Alfgar, s'ils se repentaient de leur inaction. Par cette manœuvre, la capitale se trouva cernée ; de nombreux corps d'éclaireurs en ravageaient les environs et en arrêtaient les approvisionnements, sans livrer aucun combat décisif. Plus d'une fois, les habitants de Londres en vinrent aux mains avec les Normands; mais, par degrés, ils se fatiguèrent, et furent vaincus, moins par la force de l'ennemi que par la crainte de la famine et par la pensée décourageante qu'ils étaient isolés de tout secours.

Il y avait dans la ville deux pouvoirs dont l'accord était nécessaire et difficile à maintenir, la cour du roi et la ghilde ou confrérie municipale des bourgeois. La municipalité, pleinement libre, était régie par ses magistrats électifs, la cour avait pour chef l'officier du palais qu'on nommait *staller*, intendant. Ce poste, à la fois civil et militaire, venait d'être rendu à l'homme qui l'avait exercé sous l'avant-dernier règne : c'était un vieux guerrier, nommé Ansgar, que ses fatigues et ses blessures avaient paralysé des jambes, et qui se faisait porter en litière partout où son devoir l'appelait. Guillaume l'avait rencontré, en 1051, à la cour du roi Edward : il crut possible de le gagner à sa cause, et lui fit porter par un émissaire secret ses propositions et ses offres qui n'étaient rien moins, en cas de succès, que la lieutenance du royaume.

On ne peut dire si Ansgar fut ébranlé par ces promesses, mais il les reçut avec réserve, et, gardant sur elles un secret absolu, il prit un parti qui devait le décharger du péril d'avoir avec l'ennemi des intelligences personnelles. De son chef ou d'accord avec les conseillers du roi, il réunit les principaux bourgeois de Londres, et, s'adressant à eux, par le nom que se donnaient mutuellement les membres de la corporation municipale : « Honorables frères, dit-il, nos ressources s'épuisent, la « ville est menacée d'un assaut, et aucune armée ne vient à son secours. « Voilà notre situation ; mais quand la force est à bout, quand le cou- « rage ne peut plus rien, il reste l'adresse et la ruse ; je vous conseille « d'y recourir. L'ennemi ne sait pas encore toutes nos souffrances ; profi- « tons-en, et, si vous m'en croyez, envoyez-lui de bonnes paroles par « un homme qui sache le tromper, qui feigne d'apporter votre sou- « mission, et qui, en signe de paix, donne la main si on l'exige. »

Ce conseil, dont il est difficile de juger l'à-propos et le mérite, plut aux chefs de la bourgeoisie comme venant d'un politique habile et d'un

homme de guerre expérimenté. Ils se flattaient, à ce qu'il semble, d'obtenir une suspension d'hostilités, et de traîner les négociations en longueur jusqu'à l'arrivée d'un secours ; mais la chose tourna tout autrement. Le parlementaire envoyé pour jouer de ruses avec le duc Guillaume revint de son camp dupé par lui, chargé de présents et dévoué à sa cause. Lorsqu'il parut devant les magistrats et les notables de la ville pour leur rendre compte de son message, une foule émue d'anxiété l'escortait et se pressait derrière lui. Son discours étrangement audacieux fut un éloge sans mesure du prétendant armé, où toutes les vertus royales lui étaient prêtées, et qui promettait en son nom paix, justice et obéissance aux vœux de la nation anglaise. Ces paroles, si différentes des bruits répandus alors sur la dureté implacable du vainqueur de Hastings, loin de provoquer le cri de trahison, furent accueillies par la foule, sinon par les magistrats eux-mêmes, avec joie et confiance. Il y eut pour le parti de la paix et du duc de Normandie un de ces entraînements populaires auxquels rien ne résiste et que le repentir suit trop tard. Peuple et magistrats furent d'accord et résolurent par acclamation qu'on devait, sans attendre rien de plus, porter au duc Guillaume les clefs de la ville.

La cour du jeune roi Edgard, sans armée, sans libre communication au dehors, était incapable de maîtriser les dispositions de la bourgeoisie, et de la forcer à courir les hasards d'une résistance désespérée. Ce gouvernement, né au milieu du désordre, et qui, malgré sa popularité, manquait des ressources les plus ordinaires, se vit contraint de déclarer qu'il n'existait plus. Le roi lui-même, accompagné des archevêques Stigand et Eldred, et de Wulstan, évêque de Worcester, plusieurs chefs de haut rang et les premiers d'entre les bourgeois de Londres, vinrent au camp de Berkhamsted et y firent leur soumission. Ils livrèrent des otages au duc de Normandie, lui prêtèrent le serment de fidélité ; et, en retour, le duc leur promit, sur sa foi, d'être pour eux un bon seigneur. Alors il marcha vers Londres, et, malgré ses promesses, laissa tout dévaster dans son chemin.

Sur la route de Berkhamsted à Londres, se trouvait un riche monastère, appelé l'abbaye de Saint-Alban, construit près des ruines d'une ancienne ville municipale romaine. En approchant des terres de ce couvent, Guillaume remarqua avec surprise de grands abatis d'arbres disposés pour intercepter le passage ou pour le rendre difficile. Il fit venir devant lui l'abbé de Saint-Alban, Frithrik, l'un des hommes que le roi Harold avait le plus aimés. « Pourquoi, lui demanda le conquérant, as-« tu fait couper ainsi tes bois ? — J'ai fait mon devoir, répondit le moine « saxon ; et si tous ceux de mon ordre eussent agi de même, comme ils « le pouvaient et le devaient, peut-être n'aurais-tu pas pénétré aussi « avant dans notre pays. » Guillaume n'alla point jusqu'à Londres ;

mais, s'arrêtant à la distance de quelques milles, il fit partir un nombreux détachement de soldats chargés de lui construire, au sein de la ville, une forteresse pour sa résidence.

Pendant qu'on hâtait ces travaux, le conseil de guerre des Normands discutait, dans le camp près de Londres, les moyens d'achever promptement la conquête commencée avec tant de bonheur. Les amis familiers de Guillaume disaient que, pour rendre moins âpres à la résistance les habitants des provinces encore libres, il fallait que, préalablement à toute invasion ultérieure, le chef de la conquête prît le titre de roi des Anglais. Cette proposition était sans doute la plus agréable au duc de Normandie; mais toujours circonspect, il feignit d'y être indifférent. Quoique la possession de la royauté fût l'objet de son entreprise, il paraît que de graves motifs l'engagèrent à se montrer moins ambitieux qu'il ne l'était d'une dignité qui, en l'attachant à la nation vaincue, devait jusqu'à un certain point séparer sa fortune de celle de ses compagnons d'armes. Guillaume s'excusa modestement, et demanda au moins quelque délai, disant qu'il n'était pas venu en Angleterre pour son intérêt seul, mais pour celui de toute sa nation et des braves qui l'avaient suivi; que, d'ailleurs, si Dieu voulait qu'il devînt roi, le temps de prendre ce titre n'était pas arrivé pour lui, parce que trop de provinces et trop d'hommes restaient encore à soumettre.

La majorité des chefs normands inclinait à prendre à la lettre ces scrupules et cette réserve, et à décider qu'en effet il n'était pas temps de faire un roi, lorsqu'un capitaine de bandes auxiliaires, Aimery de Thouars, à qui la royauté de Guillaume devait porter moins d'ombrage qu'aux barons de Normandie, prit vivement la parole, et dit: « C'est « trop de modestie que de s'informer si des gens de guerre veulent que « leur seigneur soit roi; on n'appelle point des soldats à une discus- « sion de cette nature, et d'ailleurs nos débats ne servent qu'à retarder « ce que nous souhaitons tous de voir s'accomplir sans délai. » Ceux d'entre les Normands qui, après les feintes excuses de Guillaume, auraient osé opiner dans le même sens que leur duc, furent d'un avis tout contraire lorsque le Poitevin eut parlé, de crainte de paraître moins fidèles et moins dévoués que lui au chef commun. Ils décidèrent donc unanimement qu'avant de pousser plus loin la conquête, le duc Guillaume se ferait couronner roi d'Angleterre avec le cérémonial ordonné par la coutume du pays.

La soumission du jeune Edgar, des chefs anglais et des bourgeois de Londres était considérée par Guillaume comme une reconnaissance de son droit à la royauté. Il avait maintenant à recevoir la consécration religieuse, et il comptait que cette grande cérémonie attirerait vers lui l'esprit du peuple et l'aiderait à tout pacifier. Suivant l'ancien usage, le sacre du nouveau roi devait être fait à Londres par le premier des

métropolitains, l'archevêque de Canterbury. Stigand, l'homme décoré de ce titre, et en même temps l'homme le plus puissant de l'Angleterre par son crédit et ses richesses, obéissant à la nécessité, s'était soumis avec les autres. Guillaume affectait envers lui de grands égards et une courtoisie particulière ; il ne lui faisait rien sentir des effets de l'interdiction portée contre lui par le pape ; il le nommait son père et il en recevait le nom de fils; mais, sous ces paroles mutuellement affectueuses, il n'y avait d'une part et de l'autre que défiance et aversion.

Le vainqueur des Anglais voulait en même temps deux choses contradictoires : ménager l'archevêque Stigand, qu'il jugeait dangereux pour sa cause et dont l'interdiction n'était pas admise en Angleterre, et ne pas mécontenter le pape, dont l'alliance intime était une partie de sa force. Pour sortir d'embarras, il eut recours, dit un vieil historien, à l'astuce qui lui était familière. Évitant de donner son avis dans la question de discipline ecclésiastique, il se tint à l'écart et fit intervenir à prix d'argent de faux mandataires du saint-siége qui se disaient chargés de mettre opposition au sacre s'il était célébré par Stigand. L'archevêque de Canterbury, dupe ou non de ce stratagème, fut contraint de céder sur son droit, et l'on décida que le métropolitain d'York, Eldred, officierait à la cérémonie, l'autre métropolitain jouissant du reste de tous les honneurs dus à son rang. C'est ainsi que les choses se passèrent ; mais la masse du peuple anglais accueillit une autre version des mêmes faits, moins réelle et plus patriotique. On dit, et la tradition répéta, que Stigand, invité à sacrer le nouveau roi, avait refusé son ministère, déclarant qu'il ne voulait pas imposer les mains à un homme couvert du sang des hommes et envahisseur des droits d'autrui.

Le lieu désigné pour la cérémonie du couronnement fut l'église royale de Saint-Pierre, qu'on appelait alors et qu'on appelle encore aujourd'hui le monastère de l'Ouest. L'église fut préparée et ornée comme aux anciens jours où, après le vote libre des meilleurs hommes de l'Angleterre, le roi de leur choix venait s'y présenter pour recevoir l'investiture du pouvoir qu'ils lui avaient déféré. Mais cette élection nationale n'avait point eu lieu pour Guillaume ; son titre était le droit du plus fort. Il sortit de son camp près de Londres, et marcha, entre deux haies de soldats étrangers, au monastère, où l'attendaient les chefs et les prélats saxons, tristes et confus de ce qu'ils allaient faire, ou s'étourdissant eux-mêmes par la pompe et le bruit du jour, et affectant un air de liberté dans leur lâche et servile office. Toutes les avenues de de l'église, les places et les rues du faubourg étaient remplies de cavaliers en armes, qui avaient l'ordre d'agir hostilement au moindre signe d'émeute ou de trahison. Les feudataires normands, comtes ou barons, évêques ou abbés, et les autres chefs de l'armée, se trouvaient déjà dans l'église ou y entrèrent avec le duc.

Quand s'ouvrit la cérémonie, Geoffroy, évêque de Coutances, montant sur une estrade, demanda, en langue française, aux Normands, s'ils étaient tous d'avis que leur seigneur prît le titre de roi des Anglais, et en même temps l'archevêque d'York demanda aux Anglais, en langue saxonne, s'ils voulaient pour roi le duc de Normandie. Alors il s'éleva dans l'église des acclamations si bruyantes, qu'elles retentirent hors des portes jusqu'à l'oreille des cavaliers qui remplissaient les rues voisines. Ils prirent ce bruit confus pour un cri d'alarme, et, dans le premier trouble, soit par imprudence, soit par suite d'une consigne secrète, ils mirent le feu aux maisons. Plusieurs s'élancèrent dans l'église, et, à la vue de leurs épées nues et des lueurs de l'incendie, tous les assistants se dispersèrent, hommes et femmes, Normands et Saxons. Les uns couraient sans savoir où, d'autres allaient au feu pour l'éteindre, d'autres, comme à Douvres, pour faire du butin dans le désordre. La cérémonie fut suspendue par ce tumulte, et il ne resta pour l'achever en toute hâte que le duc, l'archevêque Eldred, les évêques, et quelques prêtres des deux nations. Tout tremblants, ils reçurent de celui qu'ils faisaient roi et qui, selon un ancien récit, tremblait comme eux, le serment de traiter le peuple anglais aussi bien que le meilleur des rois que ce peuple avait librement élu.

Dès le lendemain de ce jour, la ville de Londres eut lieu d'apprendre ce que valait un tel serment dans la bouche d'un étranger vainqueur : on imposa aux citoyens un énorme tribut, et cette levée d'argent, que les chroniques saxonnes qualifiaient de cruelle, fut faite sur les riches anglais à titre de don volontaire pour le joyeux avénement du nouveau roi. Guillaume lui-même semblait ne pas croire que la bénédiction de l'archevêque Eldred et quelques acclamations eussent fait de lui un roi d'Angleterre dans le sens légal de ce mot, et il se rangeait à sa vraie place par l'attitude de défiance et d'hostilité qu'il gardait vis-à-vis du peuple. Il n'osa point encore s'établir dans Londres ni habiter le château crénelé qu'on lui avait construit à la hâte. Il sortit pour attendre dans la campagne voisine que ses ingénieurs eussent donné plus de solidité à cet ouvrage, et jeté les fondements de deux forteresses, pour réprimer, dit un historien normand, l'esprit mobile d'une population nombreuse et fière.

Durant les jours que le nouveau roi passa à sept milles de Londres, dans un lieu appelé Barking, les deux chefs saxons dont la fatale retraite avait amené la reddition de la grande ville, effrayés de la puissance que la possession de Londres et le titre de roi donnaient à l'envahisseur, vinrent du nord lui demander grâce et lui jurer fidélité. Mais la soumission d'Edwin et de Morkar n'entraîna point celle des provinces dont ils étaient gouverneurs, et l'armée normande ne se porta point en avant pour aller occuper ces provinces ; elle resta cantonnée

autour de Londres et sur les côtes du Sud et de l'Est les plus voisines de la Gaule. Le soin de partager les richesses du territoire envahi l'occupait alors presque uniquement. Des commissaires parcouraient toute l'étendue de pays où l'armée avait laissé des garnisons, et ils y faisaient un inventaire exact des propriétés de toute espèce, publiques ou particulières. Ils les enregistraient avec soin et en grand détail, car la nation normande se montrait déjà, comme on l'a vue depuis, extrêmement prodigue d'écritures, d'actes et de procès-verbaux.

On s'enquérait des noms de tous les Anglais morts en combattant, ou qui avaient survécu à la défaite, ou que des retards involontaires avaient empêchés de se rendre sous les drapeaux. Tous les biens de ces trois classes d'hommes, terres, revenus, meubles, étaient saisis : les enfants des premiers étaient déclarés déshérités à tout jamais; les autres étaient pareillement dépossédés sans retour; et eux-mêmes, dit le vieux narrateur, sentaient qu'en leur laissant la vie, l'ennemi faisait beaucoup pour eux. Quant aux hommes qui n'avaient point pris les armes, ils furent aussi dépouillés de tout, comme ayant eu l'intention de les prendre; mais, par grâce, on leur laissa l'espoir qu'après des années d'obéissance et de dévouement à la puissance étrangère, non pas eux, mais leurs fils obtiendraient des maîtres du pays une portion plus ou moins grande de l'héritage paternel. Telle fut la loi de la conquête selon le témoignage non suspect d'un homme presque contemporain et issu de la race des conquérants.

L'immense produit de cette spoliation universelle fut la solde des aventuriers de tout pays qui s'étaient enrôlés sous la bannière du duc de Normandie. Leur chef, le nouveau roi des Anglais, retint, pour sa part en choses mobilières, le trésor des anciens rois, l'orfèvrerie des églises et ce qu'on trouva de plus précieux dans les maisons des nobles et les magasins des marchands. Guillaume envoya au pape Alexandre II, avec une portion de ces richesses, l'étendard de Harold richement brodé, comme retour d'un pareil don et comme trophée d'une victoire qu'à Rome on souhaitait vivement. Toutes les églises d'outremer où l'on avait prié et fait des vœux pour le succès de l'invasion reçurent, en récompense, des vases d'or, des croix du même métal, ornées de pierreries, des ornements d'une grande valeur et des sommes d'argent considérables. La Normandie, ses cathédrales, ses monastères et ses hospices d'indigents eurent de droit le meilleur lot dans cette pieuse distribution des premiers gains de la conquête.

Après la part du roi et du clergé, on fit celle des hommes de guerre, selon leur grade et les conditions de leur engagement. Ceux qui, au camp sur la Dive, avaient fait hommage pour des terres alors à conquérir, reçurent celles des Anglais dépossédés; les comtes et les barons eurent de vastes domaines, des châteaux, des bourgades, des villes en-

tières; les chevaliers et les simples vassaux eurent des fiefs proportionnés à leur grade. Quelques-uns prirent leur solde en argent; d'autres avaient stipulé d'avance qu'ils auraient une femme saxonne, et Guillaume, dit la Chronique normande, leur fit prendre, par mariage, de nobles dames, héritières de grands biens, dont les maris étaient morts dans la bataille. Un seul, parmi les hommes venus à la suite du conquérant, ne voulut rien accepter de la dépouille des vaincus. C'était un Normand, de condition noble, appelé Goubert, fils de Richard : il dit qu'il avait accompagné son seigneur en Angleterre pour remplir les devoirs d'un vassal, mais que le bien d'autrui ne le tentait pas; qu'il retournerait dans son pays et se contenterait de l'héritage modeste qu'il y possédait légitimement.

Le nouveau roi employa les derniers mois de l'hiver qui termina l'année 1066 à faire une sorte de promenade militaire dans les provinces alors envahies. Il est difficile de déterminer exactement le nombre de ces provinces et l'étendue de pays que les troupes étrangères occupaient et parcouraient librement. Toutefois, en examinant avec soin les récits des chroniqueurs, on trouve des preuves, tout au moins négatives, que les Normands ne s'étaient point avancés, dans la direction du nord-est, au delà des rivières dont l'embouchure forme le golfe de Boston, et vers le sud-ouest, au delà des terres montagneuses qui bordent la province de Dorset. La ville d'Oxford, située presque à distance égale de ces deux points opposés sur la ligne droite tirée de l'un à l'autre ne s'était point encore rendue, mais peut-être cette frontière idéale avait-elle été dépassée, soit au nord, soit au midi d'Oxford. Il est également difficile de le nier ou de l'affirmer, et de fixer à un instant précis la limite d'un envahissement toujours en progrès.

L'espace de terre possédé par Guillaume effectivement, et non d'une manière nominale, en vertu de son titre de roi, fut en peu de temps hérissé de citadelles et de châteaux forts, cantonnements des troupes étrangères. Tous les indigènes y furent désarmés et contraints de jurer obéissance et fidélité au nouveau chef suprême imposé par la lance et l'épée. Ils jurèrent; mais au fond de leur cœur, ils ne croyaient pas que le conquérant fût roi légitime; et, à leurs yeux, le véritable roi d'Angleterre, c'était encore le jeune Edgar, tout déchu et captif qu'il était. Les moines du couvent de Peterborough, dans la province de Northampton, en donnèrent la preuve. Ayant perdu leur abbé Leofrik, revenu mortellement blessé de la bataille de Hastings, ils choisirent pour lui succéder leur prévôt, nommé Brand; et, comme la règle voulait que l'élection fût approuvée par le chef du pays, ils envoyèrent Brand vers Edgar. Selon la chronique du monastère, ils firent cette démarche, parce que les habitants de la contrée pensaient qu'Edgar deviendrait roi. Dès que le bruit en parvint aux oreilles du roi Guillaume, sa colère fut au comble; il voulait châtier rudement ceux qui lui avaient fait cette of-

fense, mais ses propres amis intervinrent et il pardonna en acceptant une somme de quarante marcs d'or. Toutefois, la trêve ne fut pas longue entre le roi de la conquête et le couvent de Peterborough : « Bientôt, dit le narrateur contemporain, tous les maux et toutes les douleurs « ont fondu sur notre maison. Que Dieu daigne avoir pitié d'elle ! »

Cette prière d'un moine saxon pouvait être celle de tout habitant des provinces conquises; car chacun y avait largement sa part de douleurs et de misères : pour les hommes, c'était la ruine et la servitude ; pour les femmes, c'étaient les affronts et les violences, plus cruelles que tout le reste. Celles qui ne furent pas prises *par mariage* le furent *par amours*, comme on disait dans le langage des vainqueurs et devinrent le jouet des soldats étrangers, dont le dernier et le plus vil était seigneur et maître dans la maison du vaincu. « D'ignobles valets d'armes, de sales vauriens, « dit un auteur du temps, disposaient, à leur fantaisie, des plus nobles « filles, et ne leur laissaient qu'à pleurer et à souhaiter la mort. Ces « misérables effrénés s'émerveillaient d'eux-mêmes, ils devenaient fous « d'orgueil et de surprise, de se voir si puissants, d'avoir des serviteurs « plus riches que n'avaient jamais été leurs pères; tout ce qu'ils vou- « laient, ils se le croyaient permis. » Tel fut le spectacle donné au monde par une conquête chrétienne, et tel fut le sort qui s'étendit sur les hommes de race anglaise, à mesure que la bannière aux trois lions avança sur leurs campagnes et fut arborée dans leurs villes.

Mais cette destinée, partout également dure, prit des apparences diverses, selon la diversité des lieux. Les villes ne furent point frappées comme les campagnes ; telle ville ou telle campagne le fut différemment de telle autre ; autour d'un fonds commun de misères, si l'on peut s'exprimer ainsi, il y eut des formes variées et cette multiplicité d'accidents qu'offrent toujours les choses humaines.

Toute la contrée voisine de Hastings avait souffert de telles dévastations que, vingt ans après, les domaines ruraux n'y produisaient aucun revenu. La ville de Douvres, à demi consumée par l'incendie, entra dans le partage d'Eudes, évêque de Bayeux, qui ne put, disent les vieux actes, en savoir au juste la valeur, parce qu'elle était trop dévastée. Il en distribua les maisons à ses vassaux et à ses gens ; Raoul de Courbespine en reçut trois avec le champ d'une femme pauvre; Guillaume, fils de Geoffroy, eut aussi trois maisons dont l'une était l'ancien hôtel de la Ghilde ou corporation municipale. Près de Colchester, dans la province d'Essex, Geoffroy de Mandeville occupa seul quarante manoirs ou habitations entourées de terres en culture; quatorze propriétaires saxons furent dépossédés par Engelry, et trente par un certain Guillaume. Un riche Anglais se remit, pour sa sûreté, au pouvoir du Normand Gaultier, qui en fit son tributaire ; un autre Anglais devint serf de corps sur la glèbe de son propre champ.

Dans la province de Suffolk, un chef normand s'appropria les terres d'une Saxonne nommée Edive la belle. La cité de Norwich passa tout entière dans le domaine privé du conquérant : elle avait payé aux rois saxons trente livres et vingt sous d'impôts ; mais Guillaume exigea par an soixante-dix livres, un cheval de prix, cent sous au profit de la reine sa femme, et en outre vingt livres pour le salaire de l'officier qui y commandait en son nom. Une forte citadelle fut bâtie au sein de cette ville habitée par des hommes d'origine danoise, parce que les vainqueurs craignaient qu'elle n'appelât et ne reçût du secours des Danois qui croisaient souvent près de la côte. Dans la ville de Dorchester, au lieu de cent soixante-douze maisons qu'on y avait vues du temps du roi Edward, on n'en comptait plus que quatre-vingt-huit ; le reste était en ruines ou avait servi de matériaux pour la construction d'une forteresse ; à Warham, sur cent trente-trois maisons, soixante-trois disparurent de même ; à Bridport, vingt maisons furent tellement ruinées, qu'on cessa de les compter au nombre de celles qui payaient l'impôt. L'île de Wight, près de la côte du Sud, fut conquise par Guillaume, fils d'Osbern, sénéchal du roi normand, et devint une portion de ses vastes domaines en Angleterre. Il la transmit à son fils, puis elle échut à son petit-neveu Baudoin, appelé en Normandie Baudoin de Reviers, et qu'en Angleterre on surnomma Baudoin de l'île.

Près de Winchester, dans la province de Hants, se trouvait le monastère de Hida, dont l'abbé, accompagné de douze moines et de vingt hommes d'armes, était allé à la bataille de Hastings et n'en était point revenu. La vengeance que le conquérant exerça contre ce monastère fut mêlé d'une sorte de plaisanterie ; il prit sur les domaines du couvent douze fois la portion de terre suffisante pour solder et entretenir un homme d'armes, ou, selon le langage du temps, douze fiefs de chevaliers, avec une portion de capitaine, ou un fief de baron, comme rançon du crime des treize religieux qui avaient combattu contre lui. Un autre fait qu'on peut citer parmi les *joyeusetés* de la conquête, c'est qu'une jongleresse, appelée Adeline, figure sur le rôle de partage dressé pour la même promesse, comme ayant reçu fief et salaire de Roger, l'un des comtes normands.

Dans la province de Hertford, un Anglais avait racheté sa terre par le paiement de neuf onces d'or ; et cependant, pour échapper à une dépossession violente, il fut obligé de se rendre tributaire d'un soldat appelé Vigot. Trois guerriers saxons, Thurnoth, Waltheof et Thurman, associés en fraternité d'armes, possédaient auprès de Saint-Alban un manoir qu'ils avaient reçu de l'abbaye à condition de la défendre par l'épée, s'il en était besoin. Ils remplirent fidèlement cet office jusqu'au temps de l'invasion normande ; alors, sommés de se rendre et ne le voulant pas, ils abandonnèrent leur domaine. Le sort fit tomber ce domaine

dans la part de conquête d'un noble baron, appelé Roger de Toëny, qui eut bientôt à défendre lui-même ses possessions nouvelles contre les Saxons dépossédés. Ceux-ci, réfugiés dans les forêts voisines, y rassemblèrent une troupe de gens expropriés comme eux, et attaquant à l'improviste les Normands établis sur leurs terres, ils en tuèrent plusieurs, mirent le feu aux maisons qu'ils occupaient, mais ne réussirent point à les chasser.

Ces faits, pris au hasard entre des centaines d'autres, suffisent pour que le lecteur se figure les scènes tristes, mais variées, qu'offraient en même temps plusieurs provinces anglaises du sud et de l'est, tandis que le roi normand s'installait dans la Tour de Londres. Cette forteresse, construite à l'un des angles du mur de la ville, vers l'orient, près de la Tamise, reçut alors le nom de Tour Palatine, nom formé d'un vieux titre romain que Guillaume portait en Normandie, conjointement avec ceux de duc ou de comte. Deux autres forteresses, bâties à l'occident, et confiées à la garde des Normands Baynard et Gilbert de Montfichet, prirent chacune le nom de leurs gardiens. La bannière aux trois lions fut arborée sur le donjon de Guillaume, et sur les deux autres flottèrent celles de Baynard et de Montfichet. Mais ces capitaines avaient tous deux juré d'en faire descendre leurs drapeaux, et d'y élever celui du roi, leur seigneur, à son premier commandement, à son commandement proféré avec colère ou sans colère, soutenu par grande ou petite force, pour cause de délit ou sans délit, comme s'énonce la formule de droit féodal. Avant de faire, au bruit des trompettes, leur entrée dans leurs tours et de les garnir de leurs hommes de service, ils avaient mis leurs mains entre les mains du roi Guillaume, et s'étaient reconnus eux-mêmes pour ses hommes de service et de foi.

Ce qu'ils jurèrent au chef de la conquête, d'autres le leur jurèrent aussi, et d'autres encore firent à ces derniers le même serment de foi et d'hommage. Ainsi la troupe des conquérants, quoique éparse et disséminée sur le territoire des vaincus, resta unie par une grande chaîne de devoirs, et garda la même ordonnance qu'à son départ de Normandie ou dans son camp près de Hastings. Le subalterne devait foi et service à son supérieur militaire, ou à celui dont il avait reçu en fief, soit des terres, soit de l'argent. Sous cette condition, les mieux partagés dans les différents gains de la conquête donnèrent une part de leur superflu à ceux qui avaient eu moins de bonheur. Les chevaliers reçurent des barons, et les simples hommes d'armes de leurs capitaines ; à leur tour les hommes d'armes donnèrent aux écuyers, les écuyers aux sergents, les sergents aux archers et aux valets. En général, les riches donnèrent aux pauvres; mais les pauvres devinrent bientôt riches des profits croissants de l'invasion, et, parmi ces classes de combattants et de feudataires que le langage du siècle distinguait, il y eut une grande mobilité,

parce que les chances de la guerre portaient rapidement les hommes des derniers rangs vers les premiers.

Tel qui avait passé la mer avec la casaque matelassée et l'arc de bois noirci du piéton, parut sur un cheval de bataille, et ceint du baudrier militaire, aux yeux des nouvelles recrues qui arrivèrent après lui. Tel était venu pauvre chevalier, qui bientôt leva la bannière, comme on s'exprimait alors, et conduisit une compagnie dont le cri de ralliement était son nom. Les bouviers de Normandie et les tisserands de Flandre, avec un peu de courage et de bonheur, devenaient promptement, en Angleterre, de hauts hommes, d'illustres barons; et leurs noms, vils ou obscurs sur l'une des rives du détroit, étaient nobles et glorieux sur l'autre.

« Voulez-vous savoir, dit un vieux rôle en langue française, quels sont « les noms des grands venus d'outre-mer avec le conquérant, Guillaume « *à la grande vigueur?* Voici leurs surnoms comme on les trouve écrits, « mais sans leurs noms de baptême qui souvent manquent ou sont « changés; c'est Mandeville et Dandeville, Omfreville et Domfreville, « Bouteville et Estouteville, Moyon et Boyon, Biset et Basset, Malin et « Malvoisin... » Tous les noms qui suivent sont pareillement rangés de façon à soulager la mémoire par la rime et l'allitération. Plusieurs listes du même genre et disposées avec le même art se sont conservées jusqu'à nos jours; on les trouvait jadis inscrites sur de grandes pages de vélin dans les archives des églises, et décorées du titre de *livres des conquéreurs*. Dans l'une de ces listes, les noms sont disposés par groupes de trois : Bastard, Brassard, Baynard; Bigot, Bagot, Talbot; Toret, Trivet, Bouet; Lucy, Lacy, Percy... Un autre catalogue des conquérants de l'Angleterre, longtemps gardé dans le trésor du monastère de la Bataille, contenait des noms d'une physionomie singulièrement basse et bizarre, comme Bonvilain et Boutevilain, Trousselot et Troussebout, l'Engayne et Longue-Épée, Œil-de-bœuf et Front-de-bœuf... Enfin des actes authentiques désignent comme chevaliers normands en Angleterre, un Guillaume le charretier, un Hugues le tailleur, un Guillaume le tambour; et parmi les surnoms de cette chevalerie rassemblée de tous les coins de la Gaule figurent un grand nombre de simples noms de villes et de pays : Saint-Quentin, Saint-Maur, Saint-Denis, Saint-Malo, Tournai, Verdun, Fismes, Châlons, Chaunes, Étampes, Rochefort, La Rochelle, Cahors, Champagne, Gascogne... Tels furent ceux qui apportèrent en Angleterre le titre de gentilhomme, et l'y implantèrent à main armée pour eux et pour leurs descendants.

Les valets de l'homme d'armes normand, son écuyer, son porte-lance, furent gentilshommes sur le sol anglais. Ils devinrent tout à coup nobles à côté du Saxon autrefois riche et noble lui-même, maintenant courbé sous l'épée de l'étranger, expulsé de la maison de ses aïeux,

n'ayant pas où reposer sa tête. Cette noblesse naturelle et générale de tous les vainqueurs croissait en raison de l'autorité ou de l'importance personnelle de chacun d'eux. Après la noblesse du roi normand, unique entre toutes, venait celle du gouverneur de province, qui portait le titre de *comte;* après la noblesse du comte venait celle de son lieutenant, appelé *vice-comte* ou *vicomte;* ensuite celle des gens de guerre, suivant leurs grades, *barons*, *chevaliers, écuyers* ou *sergents,* nobles inégalement, mais tous nobles par le droit de leur victoire commune et de leur naissance étrangère.

Avant de marcher à la conquête des provinces du nord et de l'ouest, Guillaume, par des raisons difficiles à bien déterminer, voulut repasser la mer et visiter son pays natal. Peut-être avait-il hâte de se montrer à ses compatriotes, entouré de la pompe d'un roi et des trophées de sa victoire; peut-être aussi une passion moins noble, mêlée d'inquiétude sur l'avenir, lui faisait-elle désirer de mettre en sûreté, hors de l'Angleterre, les richesses qu'il avait enlevées aux provinces déjà conquises. Près de s'embarquer pour retourner en Normandie, il confia la lieutenance de son pouvoir royal à son frère Eudes, évêque de Bayeux, et à Guillaume, fils d'Osbern. A ces deux vice-rois furent adjoints d'autres seigneurs de marque, comme aides et comme conseillers : Hugues de Grantmesnil, Hugues de Montfort, Gaultier Giffard et Guillaume de Garenne.

Ce fut à Pevensey que se rendit le nouveau roi, afin de s'embarquer au lieu même où il était venu aborder six mois auparavant ; plusieurs vaisseaux l'y attendaient, pavoisés en signe de joie et de triomphe. Un grand nombre d'Anglais s'y étaient rendus par son ordre, pour passer le détroit avec lui. On remarquait parmi eux le roi Edgar, l'archevêque Stigand, Frithrik, abbé de Saint-Alban, les deux frères Edwin et Morkar, et Waltheof, fils de Siward, qui n'avait pu combattre à la journée de Hastings. Ces hommes, et plusieurs autres que le vainqueur emmenait aussi, devaient lui servir d'otages et de garants du repos des Anglais, et il espérait d'ailleurs que, privée, par leur absence, de ses chefs les plus puissants et les plus populaires, cette nation serait moins remuante et moins hardie à se soulever.

Dans le port où pour la première fois il avait mis le pied en Angleterre, le conquérant distribua des présents de toute espèce à ceux de ses gens d'armes qui repassaient la mer, afin, dit un historien normand, que nul à son retour ne pût dire qu'il n'avait pas gagné à la conquête. Guillaume, ajoute le même auteur, son chapelain et son biographe, apporta en Normandie plus d'or et d'argent que n'en pourrait lever celui qui serait maître du territoire entier de la Gaule. Toute la population des villes et des campagnes, depuis la mer jusqu'à Rouen, accourut sur son passage, et le salua de vives acclamations. Les monastères et le

clergé séculier rivalisèrent d'efforts et de zèle pour fêter le vainqueur des Anglais, et ni moines ni prêtres ne restèrent sans récompense. Guillaume leur donna de l'or en monnaie, en vases et en lingots, et des étoffes richement brodées qu'ils étalèrent dans les églises, où elles excitaient l'admiration. L'Angleterre excellait alors dans la broderie d'or et d'argent et dans tous les ouvrages de luxe ; en outre, la navigation de ce pays, déjà fort étendue, y portait beaucoup d'objets rares et précieux inconnus en Gaule. Un parent du roi de France, nommé Raoul, vint, avec une suite nombreuse, à la cour tenue par le roi Guillaume durant la solennité pascale. Les Français, non moins que les Normands, considéraient avec un plaisir mêlé de surprise la vaisselle ciselée, d'or et d'argent, et les coupes à boire des Saxons, faites de grandes cornes de buffle garnies de métal aux deux extrémités. Ils s'émerveillaient de la beauté et de la longue chevelure des jeunes Anglais, otages du roi normand. « Ils remarquèrent, dit le narrateur contemporain, ces choses « et beaucoup d'autres également nouvelles pour eux, afin de les racon- « ter dans leurs pays. »

Pendant que cet appareil de fête était déployé sur l'une des rives du détroit, sur l'autre l'insolence des vainqueurs se faisait sentir à la nation subjuguée. Les chefs qui gouvernaient les provinces conquises accablaient à l'envi les indigènes, soit gens de haut rang, soit gens du peuple, d'exactions, de tyrannies et d'outrages. L'évêque Eudes et le fils d'Osbern, orgueilleux de leur nouvelle puissance, méprisaient les plaintes des opprimés, et leur refusaient toute justice ; si leurs hommes d'armes pillaient les maisons ou ravissaient les femmes des Anglais, ils les soutenaient et frappaient sur le malheureux qui, atteint par ces injures, osait s'en plaindre tout haut. L'excès de la souffrance poussa les habitants de la côte de l'est à tenter de s'affranchir du joug des Normands, à l'aide d'un secours étranger. Eustache, comte de Boulogne, le même qui, sous le règne d'Edward, avait occasionné tant de tumulte en Angleterre, était alors en discorde et en inimitié avec le roi Guillaume, qui retenait son fils prisonnier. La haine du roi normand rapprocha les Anglais de cet homme qui avait été naguère un de leurs plus grands ennemis ; ils connaissaient sa puissance et son habileté à la guerre, ils voyaient en lui un allié naturel à cause de sa parenté avec le roi Edward, et, s'il leur fallait maintenant obéir à un étranger, ils aimaient mieux que ce fût à lui qu'à tout autre.

Les habitants du pays de Kent envoyèrent donc un message à Eustache, et lui promirent de l'aider à s'emparer de Douvres, s'il voulait faire une descente et les secourir contre les Normands. Le comte de Boulogne y consentit, et, armant plusieurs vaisseaux chargés de troupes d'élite, il mit à la voile et aborda près de Douvres à la faveur d'une nuit obscure. Tous les Saxons de la contrée se levèrent en armes : Eudes de

Bayeux, gouverneur de la ville, et son lieutenant, Hugues de Montfort, s'étaient rendus au delà de la Tamise avec une partie de leurs soldats. Si le siége eût duré seulement deux jours, les habitants des provinces voisines seraient venus en grand nombre se réunir aux assiégeants ; mais Eustache et ses hommes essayèrent mal à propos d'enlever le château de Douvres par un coup de main ; ils éprouvèrent une résistance inattendue, et se découragèrent après ce seul effort.

Un faux bruit de l'approche d'Eudes, qui revenait, disait-on, avec le gros de ses troupes, les frappa d'une terreur panique. Le comte de Boulogne fit sonner la retraite ; ses hommes d'armes se précipitèrent en désordre vers leurs vaisseaux, et la garnison normande, les voyant dispersés, fit une sortie pour les poursuivre. Plusieurs tombèrent, en fuyant, du haut des rochers escarpés sur lesquels la ville de Douvres est assise ; et le comte ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Mais la garnison, que son petit nombre rendait prudente, rentra bientôt dans la place ; les Boulonnais remirent à la voile, et les insurgés saxons se retirèrent par différents chemins. Telle fut l'issue de la première tentative faite en Angleterre pour renverser la domination normande ; Eustache de Boulogne se réconcilia peu de temps après avec le roi Guillaume ; et, oubliant ses alliés d'un jour, il brigua les honneurs et les richesses que leur ennemi pouvait donner.

Dans la province de Hereford, au delà de la chaîne de hauteurs qui avait autrefois protégé l'indépendance des Bretons, et qui pouvait servir de rempart à celle des Anglais, habitait, avant l'invasion, sur des terres qu'il avait reçues de la munificence du roi Edward, un Normand appelé Richard, fils de Scrob. C'était un de ces hommes que les Saxons avaient exceptés de la sentence d'exil rendue en l'année 1052 contre tous les Normands vivant en Angleterre. Pour prix de ce bienfait, le fils de Scrob, au débarquement de Guillaume, devint chef d'intrigues pour la conquête, établit des intelligences avec les envahisseurs, et se mit à la tête de quelques corps de soldats orginaires de la Gaule, et demeurés, depuis le règne d'Edward, dans les châteaux voisins de Hereford. Il se cantonna avec eux dans ces châteaux, et faisant des sorties fréquentes, il entreprit de forcer les villes et les bourgades voisines à se soumettre au conquérant. Mais la population de l'ouest résista avec énergie, et, sous la conduite d'Edrik, fils d'Alfrik, parent de la famille de Godwin, elle se leva pour repousser les attaques du fils de Scrob et de ses hommes d'armes.

Le chef saxon eut l'art d'intéresser à sa cause les chefs des tribus galloises, jusque-là ennemies mortelles des habitants de l'Angleterre. Ainsi la terreur des Normands réconciliait, pour la première fois, les Cambriens et les Teutons de la Bretagne, et faisait ce que n'avait pu faire, en d'autres temps, l'invasion des païens du Nord. Soutenu par les

milices du pays de Galles, Edrik prit avec succès l'offensive contre Richard, fils de Scrob, et ses soldats, auxquels les chroniques du temps donnent le nom de châtelains de Hereford. Trois mois après le départ du roi Guillaume pour la Normandie, il les chassa du territoire qu'ils occupaient, pilla leurs cantonnements, et affranchit, mais en le ravageant, tout le pays voisin. Au sud de cette contrée, sur les côtes qui bordent le long golfe où se jette la Saverne, et au nord, sur les terres voisines des montagnes, il n'y avait encore, dans ce temps, ni postes militaires établis par les Normands, ni châteaux forts bâtis ou possédés par eux. La conquête, si l'on peut s'exprimer ainsi, n'y était point encore parvenue : ses lois n'y régnaient point, son roi n'y était nullement reconnu, non plus que dans toute la partie septentrionale de l'Angleterre, depuis le golfe de Boston jusqu'à la Tweed.

Au centre, les coureurs ennemis tenaient librement la campagne ; mais beaucoup de villes fermées ne s'étaient point rendues ; et même, dans le pays où l'invasion paraissait accomplie, les conquérants n'étaient pas sans alarmes ; car des messagers, partis des contrées où l'indépendance régnait encore, allaient secrètement de ville en ville rallier les amis du pays, et relever les courages abattus par la rapidité de la défaite. Sous les yeux de l'autorité étrangère, disparaissait chaque jour quelqu'un des hommes le plus en crédit parmi le peuple. Ils allaient quêter, chez des nations amies, du secours contre les Normands, ou ils émigraient pour toujours, aimant mieux vivre sans patrie que de rester sous leur puissance. Ceux qui, dans la première terreur, s'étaient rendus au camp de Guillaume, et lui avaient prêté le serment de paix et de soumission, étaient invités, par des adresses patriotiques, à rompre leur pacte avec l'étranger, et à suivre le parti des gens de bien et des braves.

La nouvelle de cette agitation et de ces manœuvres, parvenue à Guillaume dans sa province de Gaule, le força de précipiter son retour en Angleterre. Il s'embarqua au port de Dieppe, au mois de décembre, par une nuit froide, et, à son arrivée, il mit dans les places fortes de la province de Sussex de nouveaux gouverneurs choisis en Normandie parmi les hommes auxquels il se fiait le plus. Il trouva dans Londres une fermentation sourde qui semblait présager quelque mouvement prochain : craignant que ses trois châteaux forts, avec leurs tourelles garnies de machines, ne fussent pas capables de le protéger contre une insurrection populaire, il résolut d'en prévenir ou d'en éloigner le moment, et déploya sa ruse, cette ruse de renard que la tradition anglaise lui attribue, pour assoupir l'esprit patriotique qu'il désespérait de briser. Il célébra en grande pompe, à Londres, les fêtes de Noël, et, rassemblant autour de lui plusieurs des chefs et des évêques saxons, il les accabla de fausses caresses ; il se montrait plein d'affabilité, et don-

nait à tout venant le baiser de bienvenue : si l'on demandait, il accordait ; si l'on conseillait, il écoutait ; tous furent dupes de ses artifices.

Après avoir ainsi gagné une partie des gens en crédit, le roi Guillaume se tourna vers le peuple ; une proclamation, écrite en langue saxonne, et adressée aux habitants de Londres, fut publiée en son nom, et lue à haute voix dans les églises et sur les places de la ville. « Apprenez tous, y disait-il, quelle est ma volonté. Je veux que, tous tant « que vous êtes, vous jouissiez de vos lois nationales, comme dans les « jours du roi Edward ; que chaque fils hérite de son père, après les « jours de son père ; et que nul de mes hommes ne vous fasse tort. » A cette promesse, quelque peu sincère qu'elle fût, l'effervescence se calma dans Londres ; le soulagement présent rendit les esprits moins disposés à courir les chances périlleuses d'une grande opposition au pouvoir. Exemptés pour un moment des trois fléaux que la conquête avait apportés en Angleterre, les violences, les lois étrangères et l'expropriation, les habitants de la grande cité saxonne abandonnèrent la cause de ceux qui souffraient, et, calculant le gain et la perte, résolurent de se tenir en repos. On ne sait combien de temps ils jouirent des concessions du vainqueur; mais ils le laissèrent alors s'éloigner impunément de Londres, avec l'élite de ses soldats, pour aller soumettre les provinces encore libres.

Le roi normand se dirigea d'abord vers le sud-ouest, et, traversant les hauteurs qui séparent les provinces de Dorset et de Devon, il marcha contre Exeter. C'est dans cette ville qu'après la bataille de Hastings s'était réfugiée la mère de Harold; elle y avait rassemblé les débris de ses richesses, qu'elle consacrait à la cause du pays pour lequel son fils était mort. Les citoyens d'Exeter étaient nombreux et pleins de zèle patriotique : l'histoire contemporaine rend d'eux ce témoignage que jeunes ou vieux, ils haïssaient à la mort les envahisseurs d'outre-mer. Ils fortifiaient leurs tours et leurs murailles, faisaient venir des hommes d'armes de toutes les provinces voisines, et enrôlaient, à prix d'argent, les navigateurs étrangers qui se trouvaient dans leur port. Ils envoyaient aussi des messages aux habitants des autres villes pour les inviter à se confédérer avec eux, se préparant de toutes leurs forces contre le roi de race étrangère, avec lequel jusqu'à ce moment, disent les chroniques, ils n'avaient rien eu à démêler.

L'approche des troupes d'invasion fut annoncée de loin aux habitants d'Exeter par la nouvelle de leurs ravages : car tous les lieux par où elles passaient furent entièrement dévastés. Les Normands s'arrêtèrent à la distance de quatre milles, et c'est de là que Guillaume envoya aux citoyens l'ordre de se soumettre et de lui prêter le serment de fidélité. « Nous ne jurerons point fidélité, répondirent-ils, à celui qui se prétend « roi, et ne le recevrons point dans nos murs ; mais, s'il veut recevoir,

« comme tribut, l'impôt que nous donnions à nos rois, nous consenti-« rons à le lui payer. — Je veux des sujets, répliqua Guillaume, et n'ai « point pour habitude de les prendre à de telles conditions. » Les troupes normandes approchèrent, ayant pour avant-garde un bataillon d'hommes de race anglaise, qui s'étaient réunis aux étrangers par force, ou par misère, ou par envie de s'enrichir en pillant leurs compatriotes. L'on ne sait par suite de quelle intrigue les chefs et les magistrats d'Exeter vinrent, avant le premier assaut, trouver le roi, lui livrer des otages et lui demander la paix. Mais, à leur retour, les citoyens, loin de remplir l'engagement qui venait d'être conclu, tinrent les portes de la ville fermées, et se préparèrent de nouveau à combattre.

Guillaume investit la ville d'Exeter, et, faisant avancer à la vue des remparts l'un des otages qu'il avait reçus, il lui fit crever les yeux. Le siége dura dix-huit jours; une grande partie de l'armée normande y périt; de nouveaux renforts survinrent au conquérant, et ses mineurs sapèrent les murs; mais l'opiniâtreté des citoyens se montrait invincible. Ils eussent peut-être lassé Guillaume, si les hommes qui les commandaient n'avaient été lâches une seconde fois. Quelques historiens racontent que les habitants d'Exeter se rendirent au camp du roi, en appareil de suppliants, avec le clergé revêtu de ses habits et portant les livres saints. La chronique saxonne contemporaine ne prononce que ces seuls mots, tristes par leur brièveté même : « Les citoyens rendirent la « ville, parce que les chefs les trompèrent. »

Un grand nombre de femmes, échappées aux violences qui suivirent la reddition d'Exeter, se réfugièrent avec la mère du dernier roi de race anglaise dans une des îles de la Saverne, puis dans la ville de Bath, que l'ennemi ne possédait pas encore; de là elles gagnèrent la côte de l'ouest, et, faute d'un chemin plus direct, s'y embarquèrent pour la Flandre. Quarante-huit maisons avaient été détruites dans le siége : leurs débris servirent aux Normands à bâtir un château fort qu'ils nommèrent *Rouge-Mont*, parce qu'il était situé sur une colline de terre rougeâtre. Ce château fut donné en garde à Baudoin de Meules, fils du comte Gilbert de Brionne, qui eut pour son partage, comme conquérant, et pour son salaire, comme vicomte de la province de Devon, vingt maisons à Exeter et cent cinquante-neuf manoirs dans la province.

Il s'était formé, dans cette campagne, une alliance défensive entre les Anglo-Saxons et les vieux Bretons de la Cornouaille. Après la prise d'Exeter, ces deux populations, devenues amies, furent enveloppées dans la même ruine, et le territoire de l'une et de l'autre fut partagé par les vainqueurs. L'un des premiers noms inscrits sur les rôles de ce partage fut celui de la femme du conquérant, Mathilde, fille de Baudoin V, comte de Flandre, que les Normands appelaient *la Reine*, titre inconnu aux Anglais, qui n'employaient dans leur langage que les noms de dame

ou d'épouse. Mathilde obtint, pour sa part de conquête, toutes les terres d'un riche Saxon appelé Brithrik. Cet homme, si l'on en croit de vieux récits, ne lui était point inconnu, et, dans un de ses voyages en Flandre, comme ambassadeur du roi Edward, il avait encouru les ressentiments de la fille du comte Baudoin en refusant de l'épouser. Ce fut Mathilde elle-même qui demanda au roi, son mari, de lui adjuger, avec tous ses biens, l'Anglais qui l'avait dédaignée; et elle satisfit à la fois sa vengeance et son avarice, en s'appropriant les terres et en faisant emprisonner l'homme dans une forteresse.

C'est probablement à la suite de cette première invasion dans l'ouest que furent conquises et partagées les côtes de Somerset, et de Glocester. Quelques faits prouvent que cette conquête et ce partage ne se firent point sans résistance. Selon la tradition du pays, le monastère de Winchcomb perdit alors une grande partie de ses possessions, parce que les moines de ce lieu, qui étaient au nombre de trois cents, avaient pris les armes pour résister au roi Guillaume. Leur abbé, Godrik, fut saisi par les soldats normands et emprisonné à Glocester, et le couvent, odieux aux vainqueurs, fut donné en garde à Eghelwig, chef de l'abbaye d'Evesham, que les annales contemporaines surnomment Eghelwig le Circonspect, l'un de ces hommes que les esprits timides louaient de ne point tramer de rébellion, et d'avoir dans le cœur la crainte de Dieu et du roi institué par lui. Dès la première défaite de la nation anglaise, Eghelwig avait juré fidélité sincère à l'étranger pour qui Dieu se déclarait. Quand la conquête vint à s'étendre sur le pays de l'ouest, il se fit par ruse une part dans l'expropriation de ses compatriotes; il leur vendait à prix d'or sa protection contre les Normands, et, quand il les avait pour débiteurs, tout ce qu'ils possédaient, meubles et terres, passait entre ses mains. Le roi Guillaume l'aimait et l'honorait beaucoup; il gouverna, selon le gré du conquérant, les moines rebelles de Winchcomb, jusqu'à ce qu'un étranger vînt d'outre-mer pour remplir encore mieux cet office.

Ainsi le domaine de l'indépendance anglaise allait se rétrécissant dans l'ouest; mais les vastes provinces du nord offraient encore un asile, une retraite et des champs de bataille pour les amis du pays. Là se rendaient ceux qui n'avaient plus ni terre ni famille, ceux dont les frères étaient morts, dont les filles avaient été ravies, ceux enfin qui aimaient mieux, disent les vieilles annales, traîner une vie dure et pénible, que de subir un esclavage inconnu à leurs pères. Ils marchaient de forêt en forêt, de lieu désert en lieu désert, jusqu'à la dernière ligne des forteresses bâties par les Normands. Quand ils avaient franchi cette enceinte de la servitude, ils retrouvaient la vieille Angleterre et s'embrassaient en liberté. Le repentir amena bientôt vers eux les chefs qui, désespérant les premiers de la cause commune, avaient donné le premier exemple

de la soumission volontaire. Ils s'échappèrent du palais où le conquérant les retenait captifs sous de fausses apparences d'affection, les appelant ses grands amis, ses amis particuliers, et faisant de leur présence à sa cour une accusation pour le peuple, qui refusait de reconnaître un roi qu'entouraient ses chefs nationaux. C'est ainsi qu'Edwin et Morkar partirent pour la contrée du nord. Leurs compatriotes, dit un narrateur voisin de ce temps, les aimaient d'une affection sans bornes ; beaucoup d'hommes se révoltèrent avec eux ; les prêtres et les moines faisaient pour eux de fréquentes prières, et les vœux des pauvres les accompagnaient.

Aussitôt que les fils d'Alfgar furent arrivés dans leurs anciens gouvernements de Mercie et de Northumbrie, de grands signes de mouvement patriotique se manifestèrent dans ces deux pays, depuis Oxford jusqu'aux rives de la Tweed. Aucun Normand n'avait encore passé l'Humber, et un petit nombre d'entre eux avaient pénétré au cœur de la Mercie. Ce pays communiquait librement, par sa frontière du nord-ouest, avec la population galloise, qui, oubliant ses anciens griefs contre les Saxons, fit cause commune avec eux contre les nouveaux envahisseurs. Le bruit se répandit que les chefs anglais et gallois avaient tenu ensemble de grands conseils sur les montagnes, et que, d'un accord unanime, ils avaient résolu de délivrer leur île de la domination normande ; qu'ils envoyaient partout des émissaires pour exciter l'indignation et la révolte. C'était au delà du cours de l'Humber que devait se former le grand camp de l'indépendance ; on lui donnait la cité d'York pour premier boulevard, et pour dernières défenses les lacs et les marais du nord. Beaucoup d'hommes avaient fait serment de ne plus dormir à l'abri d'un toit jusqu'au jour de la délivrance ; ils couchaient en plein air ou sous des tentes, et les Normands leur donnaient le nom de sauvages.

On ne peut savoir combien de projets d'affranchissement, bien ou mal conçus, furent formés et détruits dans ce temps ; ce qui n'éclata pas en lutte ouverte fut le secret de la chancellerie du roi Guillaume. Les auteurs normands contemporains parlent, mais en termes vagues, de mauvaises conspirations ; l'un d'eux fait remonter à l'absence du roi un complot dont le but était, selon lui, d'attaquer à l'improviste les soldats des garnisons normandes, le mercredi des Cendres, jour où ils se rendaient tous à l'église, nu-pieds et sans armes. L'historien dit que cette machination fut découverte, et que les coupables, se dérobant par une prompte fuite à la vengeance du *grand vainqueur*, gagnèrent le pays situé au nord de l'Humber.

Vers ce pays se dirigeait alors, de toutes les provinces conquises, l'émigration des proscrits et des mécontents. Bientôt un nouveau fugitif, et le plus noble de tous, prit la même route; c'était le jeune Edgar, roi légitime d'Angleterre, suivant le droit national, par l'élection du

peuple et par la consécration de l'Église. Il partit avec sa mère Agathe, ses deux sœurs Marguerite et Christine, un chef appelé Merlesweyn et d'autres hommes de haut rang. Cherchant pour les princesses un refuge inviolable, et pour la royauté saxonne un secours étranger, ils ne firent que traverser le Northumberland. Ils passèrent la limite septentrionale qui, depuis la défaite du roi Egfrith par les Pictes et les Scots, séparait l'Angleterre de l'ancienne Albanie, nommée en ce temps-là, comme aujourd'hui, le pays des Scots ou l'Écosse.

Les invasions des pirates danois, qui s'étendirent aussi bien au nord qu'au sud de la Tweed, n'avaient point changé cette frontière. Le seul résultat politique de a domination exercée quelque temps par les Danois sur le peuple mêlé de Galls, de Bretons et de Saxons, qui habitait entre le Forth et la Tweed, fut d'ajouter à ce mélange de différentes races d'hommes un nouvel accroissement de population germanique. De là vint qu'au sud du Forth, et surtout vers l'est, l'idiome prépondérant fut un dialecte teutonique, parsemé de mots galliques et bretons, et plus rapproché, dans ses formes grammaticales, du danois que de l'anglo-saxon. Vers le temps où ce changement s'opérait par degrés au sud de l'Albanie, dans le nord, une révolution plus rapidement accomplie réunit en un seul État, et sous la même autorité, les Pictes de la côte orientale et les Scots des montagnes de l'ouest, jusque-là séparés comme nations et régis par des chefs indépendants l'un de l'autre. Leur rapprochement ne se fit pas sans quelque violence ; car ces deux peuples, quoique vraisemblablement de même origine, quoique parlant un langage peu différent, et naturellement portés à se confédérer contre un adversaire commun, étaient rivaux en temps de paix.

Les Scots, chasseurs des montagnes, menant une vie plus rude et plus active que leurs voisins de la plaine, se croyaient plus nobles qu'eux, et les appelaient, par dérision, *mangeurs de pain*. Malgré ce mépris apparent pour le blé, les chefs des Scots avaient l'ambition d'étendre sur les plaines, où croissaient des moissons, le pouvoir qu'ils exerçaient sur le pays des rochers et des lacs. Ils poursuivirent longtemps ce projet par la force et par l'intrigue ; mais la nation des Pictes leur résista jusqu'à l'époque où elle fut affaiblie par les incursions et les victoires des Danois. Kenneth, fils d'Alpin, roi de l'Albanie occidentale, saisissant l'occasion, descendit alors sur les terres des Pictes pour en faire la conquête. Les *mangeurs de pain* furent vaincus, et la plus grande partie d'entre eux se soumit à l'autorité de Kenneth ; les autres tentèrent, en se retirant au nord, de conserver un roi de leur nation et de leur choix ; mais ils n'y réussirent point, et Kenneth, roi des Scots ou Écossais, devint chef de l'Albanie entière, qui depuis lors fut appelée Écosse.

La nation des Pictes perdit son nom en s'incorporant avec les Scots ; mais il ne paraît pas que cette fusion ait eu lieu à des conditions iné-

gales, comme il serait sans doute arrivé si les vainqueurs et les vaincus eussent été de race différente. Les vaincus n'eurent à subir aucun esclavage, aucune dégradation politique; et la servitude de la glèbe, fruit ordinaire des conquêtes étrangères dans le moyen âge, ne s'établit point en Écosse. Bientôt il n'y eut plus au nord du Forth qu'un seul peuple, et ce fut de bonne heure une tentative infructueuse que de rechercher les traces de l'idiome qu'avaient parlé les Pictes au temps de leur indépendance. Les rois des vainqueurs, désertant leur pays natal, vinrent habiter parmi les vaincus à Dumferline et à Scone. Ils transportèrent avec eux la pierre consacrée sur laquelle, d'après l'usage antique, ils devaient se placer le jour de leur couronnement, pour prêter serment au peuple, et à laquelle une ancienne superstition nationale attachait le destin de la race des Scots.

Au temps de l'invasion des Normands en Angleterre, il ne restait plus la moindre trace de l'ancienne séparation des Galls de l'île de Bretagne en deux populations distinctes; la seule division nationale qui se remarquât dans le royaume d'Écosse était celle des hommes parlant la langue gallique, qu'on appelait aussi *erse*, c'est-à-dire irlandaise, et des hommes issus de colonies teutoniques ou scandinaves, dont l'idiome était à la fois intelligible pour les Danois et les Anglais. Cette population, la plus voisine de l'Angleterre, bien qu'appelée écossaise par les Anglais, avait beaucoup plus d'affinité avec ce dernier peuple (à cause de la ressemblance des langues et de la communauté d'origine) qu'avec les Écossais de race gallique. Ces derniers, qui joignaient à une fierté un peu sauvage des habitudes d'indépendance provenant de leur organisation en clans ou en tribus séparées, étaient souvent en querelle avec la population mélangée des plaines du sud, et même avec les rois d'Écosse. Les rois trouvaient presque toujours les Écossais méridionaux disposés à les servir dans leurs projets contre la liberté des clans; et ainsi l'inimitié instinctive de ces deux races d'hommes, fruit de la diversité d'origine et de langage, tournait au profit du despotisme royal. Cette expérience, faite plus d'une fois par les successeurs de Kenneth, fils d'Alpin, excita en eux une grande affection pour les habitants des *basses-terres* d'Écosse, et en général pour les hommes d'origine anglaise; ils préféraient ces étrangers aux hommes issus des mêmes ancêtres qu'eux; ils favorisaient de tout leur pouvoir les Écossais de nom aux dépens des Écossais de race, et recevaient, avec une bienveillance empressée, tous les émigrants d'Angleterre.

C'est par suite de ce penchant politique que le roi d'Écosse Malcolm, surnommé Kenmore, accueillit comme des hôtes bienvenus le jeune Edgar, sa mère, ses sœurs et ses amis. Il salua Edgar comme le véritable et légitime roi des Anglais, lui offrit un asile sûr et des secours pour relever sa fortune. Il donna aux chefs dépossédés, qui accompagnaient

leur roi, des domaines, que peut-être il enleva despotiquement à ses sujets de race bretonne et gallique; et, comme il était encore sans épouse, il prit pour femme une des sœurs d'Edgar, la plus jeune, appelée Marguerite. Marguerite ne savait point la langue gallique; elle eut souvent besoin d'interprète pour parler aux chefs des tribus du nord et de l'ouest et aux évêques de ces contrées ; alors c'était le roi Malcolm, son mari, qui se chargeait de cette fonction. Malcolm s'énonçait également bien dans les deux idiomes; mais, peu de temps après son règne, les rois d'Écosse dédaignèrent de parler et d'apprendre la langue des anciens Scots, celle du peuple dont eux-mêmes descendaient et dont le pays tirait son nom.

La nouvelle de l'alliance formée entre les Saxons et le roi d'Écosse, et des rassemblements hostiles qui se faisaient au nord de l'Angleterre, détermina Guillaume à ne pas attendre une attaque et à prendre vivement l'offensive. Son premier fait d'armes, dans cette nouvelle expédition, fut le siége de la ville d'Oxfodr. Les citoyens résistèrent au roi étranger, et l'insultèrent même du haut de leurs murs ; mais une partie du rempart de la ville s'écroula, sapée par les Normands, qui entrèrent d'assaut par cette brèche et se vengèrent des habitants par le massacre et l'incendie. Sur sept cent vingt maisons, plus de quatre cents furent détruites. Les religieux du couvent de Sainte-Frideswide, suivant l'exemple des moines de Winchcomb, prirent les armes pour défendre leur monastère, et en furent tous expulsés après la victoire des Normands. La ville de Warwich fut prise ensuite, puis celle de Leicester, qui fut détruite presque de fond en comble, puis celle de Derby, où le tiers des maisons fut renversé. Après le siége et la prise de Nottingham, une forte citadelle y fut bâtie, et confiée à la garde du Normand Guillaume Peverel. Ce Guillaume eut, pour sa part de conquête, cinquante-cinq manoirs dans la province de Nottingham, et, dans la ville même, quarante-huit maisons de marchands, douze maisons de gens de guerre, et huit maisons de cultivateurs anglais. Il établit sa demeure dans la contrée de Derby, sur un rocher à pic, au haut duquel son château paraissait suspendu en l'air, comme le nid d'un oiseau de proie.

De Nottingham, les troupes normandes se dirigèrent, à l'est, sur Lincoln, qu'elles forcèrent de capituler et de livrer des otages. Cent soixante-six maisons y furent détruites, pour servir d'emplacement aux forteresses et aux autres retranchements dont la garnison étrangère s'entoura avec plus de soin qu'ailleurs ; car, dans cette ville dont la population était d'origine danoise, les conquérants redoutaient, comme à Norwich, une attaque des Danois d'outre-mer. Parmi les otages de Lincoln emprisonnés dans les forteresses normandes pour garantie du repos de la province, se trouvait un jeune homme appelé Thurgot, Danois de race, qui parvint à se faire ouvrir les portes, en gagnant ses gar-

diens à prix d'argent. Il alla secrètement au port de Grimsby, à l'embouchure de l'Humber, trouver des marchands norwégiens dont le vaisseau était près de mettre à la voile. Par un hasard fâcheux, ce vaisseau avait été retenu pour le passage de certains ambassadeurs que le conquérant envoyait dans le Nord, afin de dissuader les rois de ce pays de prendre intérêt à la cause des Saxons et de leur prêter secours. Les Norwégiens n'hésitèrent point à sauver le jeune fugitif, et le cachèrent au fond de leur navire, si bien que les inspecteurs normands de la côte, qui en firent la visite au moment du départ, ne s'aperçurent de rien. Les ambassadeurs s'embarquèrent, et, quand on eut perdu la terre de vue, l'otage se montra tout à coup, à leur grand étonnement. Ils voulurent que les matelots retournassent à terre, afin, disaient-ils, de rendre au roi son fugitif; mais les Norwégiens, se moquant d'eux, répondaient : « Le vent « est trop bon, le vaisseau va trop bien; ce serait dommage de perdre « l'occasion. » La querelle s'échauffant de part et d'autre, on en vint à prendre les armes; mais la force était du côté des matelots, et, à mesure que le navire avança en pleine mer, les Normands devinrent plus traitables.

Partis de la ville de Lincoln, que, par une espèce d'euphonie française, ils appelaient *Nic*[illegible] soldats de l'invasion marchèrent sur York. Dans le lieu où se rapprochent les rivières dont la jonction forme le grand fleuve de l'Humber, ils rencontrèrent l'armée confédérée des Anglo-Saxons et des Gallois. Là, de même qu'à la bataille de Hastings, par la supériorité de leur nombre et de leur armure, ils chassèrent l'ennemi de ses positions vainement défendues pied à pied. Un grand nombre d'Anglais et de Gallois périrent; le reste s'enfuit vers York pour y chercher un refuge ; mais les Normands qui les poursuivaient arrivèrent avec eux sous les murs de la ville, où s'acheva la déroute des insurgés et de leurs auxiliaires. Frappés de crainte à la vue de ce désastre et au bruit de la présence du roi, les habitants d'York lui ouvrirent leurs portes et lui en présentèrent les clefs avec des otages. Les débris de l'armée patriotique, ou, si l'on veut parler comme les vainqueurs, de la troupe des séditieux et des brigands, descendirent sur des bateaux le fleuve de l'Humber; ils remontèrent ensuite, au nord, vers le pays des Écossais ou vers les territoires anglais voisins de l'Écosse. Là se fit le ralliement des vaincus d'York; « là se retirèrent, dit un vieux chroni« queur, Edwin et Morkar, les nobles chefs, ainsi que d'autres hommes « de grande distinction, des évêques, des clercs, des gens de tout état, « tristes de voir leur cause la plus faible, mais ne se résignant point à « l'esclavage. »

Les vainqueurs bâtirent une citadelle au sein de la ville d'York, qui devint ainsi une place forte normande, et le boulevard de la conquête au nord. Ses tours, garnies de cinq cents chevaliers et d'un nombre au

moins quadruple d'écuyers et de servants d'armes, menacèrent le pays des Northumbriens. Cependant l'invasion ne continua point alors sur ce pays, et il est même douteux que la province d'York ait été occupée dans sa largeur, depuis l'Océan jusqu'aux montagnes de l'ouest. La capitale, soumise avant son territoire, était le poste avancé des conquérants, et un poste encore périlleux ; ils y travaillaient jour et nuit à tracer leurs lignes de défense ; ils forçaient le pauvre Saxon, devenu leur homme de corvée, à creuser des fossés et à construire des retranchements pour ses ennemis. Craignant d'être assiégés à leur tour, ils rassemblaient de toutes parts et entassaient dans leur cantonnement des munitions et des vivres.

Dans cette ville nouvellement réduite, à la tête d'une population pour laquelle commençait l'épreuve du gouvernement étranger, il y avait un homme qui, seul entre tous, semblait devoir être exempt de l'oppression et des avanies de la conquête. C'était l'archevêque d'York, Eldred, qui, après avoir concouru à l'élection du roi Edgar et s'être soumis avec lui, avait prêté son ministère au sacre du roi Guillaume et lui gardait depuis lors une inviolable fidélité. Il était, parmi les évêques d'Angleterre, le chef du parti de l'obéissance et de la paix, et la reddition d'York sans combat avait été, en partie du moins, l'œuvre de son influence. Il croyait qu'un droit supérieur à toute considération humaine était né, pour Guillaume, de la consécration religieuse, et trouvait que si le nouveau roi ne remplissait pas envers la nation les promesses de son sacre, il les tenait mieux envers l'Église, ménageant, sauf le cas de rébellion flagrante, les personnes et les biens ecclésiastiques. Eldred se flattait qu'un jour le respect pour le clergé amènerait, la paix aidant, plus de modération à l'égard du peuple, et cette pensée le fortifiait contre les murmures de ceux qui regrettaient d'avoir posé les armes et rendu la ville par ses conseils. Une expérience personnelle vint dissiper ses illusions et lui montrer ce qu'était la conquête, ce que, de plus en plus, elle devait être pour tous les Saxons, clercs ou laïques.

A l'une des grandes fêtes de l'année, temps où il était d'usage en Angleterre que chaque évêque, selon sa richesse, donnât de grands repas et tînt, pour ainsi dire, table ouverte, il arriva que l'archevêque Eldred fit venir de ses domaines voisins de la ville un convoi de provisions pour son usage. Ses domestiques s'acheminaient vers York, menant des chevaux et des chariots chargés de blé et d'autres denrées ; ils rencontrèrent, aux portes de la ville, le vicomte, lieutenant du gouverneur normand, escorté d'une compagnie d'hommes d'armes : « Qui êtes-vous, « leur demanda le vicomte, et à qui portez-vous ces provisions ? — Nous « sommes, répondirent-ils, les serviteurs de l'archevêque, et ces choses « sont pour l'usage de sa maison. » Sans se soucier ni du nom de l'archevêque ni des plaintes de ses domestiques, le vicomte ordonna aux

gens qui l'accompagnaient de faire prendre aux voitures le chemin du château d'York, et de déposer le blé et les autres denrées dans les magasins normands. A cette nouvelle, l'archevêque Eldred s'empressa d'envoyer une députation de clercs de son église et de citoyens de la ville, prier l'officier royal de lui faire rendre ce qui lui appartenait; mais le vicomte répondit avec hauteur qu'il ne rendrait rien de ce qu'il avait trouvé bon de prendre. Sur son refus sèchement réitéré, les envoyés lui dirent que si l'archevêque n'obtenait pas justice, il se verrait contraint d'agir pontificalement; et à ces mots, le Normand, redoublant d'insolence, éclata en menaces contre l'archevêque saxon et renvoya ses députés avec toute sorte d'insultes. Ceux-ci rapportèrent à l'archevêque ce qu'ils avaient entendu et souffert, et Eldred en fut atterré; l'ami du conquérant se sentait frappé par la conquête, et ce coup imprévu soulevait dans son âme une indignation que cette âme calme et prudente n'avait point éprouvée jusqu'alors.

Jeté hors de lui-même par un ressentiment personnel mêlé de remords patriotique, l'archevêque fit remonter jusqu'au roi, qu'il avait couronné de sa main, la responsabilité de ces injures, et rompit dans sa conscience le pacte qu'il avait fait avec lui. Il partit d'York à l'instant même pour aller trouver le conquérant, et se présenta devant lui, revêtu de ses ornements pontificaux. Guillaume, le voyant, se leva pour lui offrir, selon l'usage du temps, le baiser de paix; mais le prélat saxon n'avança pas et dit : « Écoute, roi Guillaume; tu étais étranger, et, « Dieu voulant punir l'orgueil de notre nation, tu obtins, par sa permission, quoiqu'au prix de beaucoup de sang, le royaume d'Angleterre; alors je t'ai consacré roi et, en te bénissant, j'ai posé la couronne sur ta tête. Mais aujourd'hui que tu l'as mérité, je te maudis « comme persécuteur de l'Église de Dieu, oppresseur de ses ministres « et violateur des promesses que tu m'as faites avec serment devant « l'autel de saint Pierre. » Intrépide au milieu des plus grands dangers, Guillaume était, comme tous les esprits de son siècle, accessible aux terreurs soudaines d'une forte impression religieuse. Il fut troublé de ce spectacle et de ces paroles étranges pour lui, et se jetant aux pieds de l'archevêque, il lui demanda par quelle faute il avait pu encourir une telle sentence. En même temps, les seigneurs normands qui l'entouraient, saisis d'une tout autre émotion, adressèrent à l'archevêque des paroles de colère, le menaçant de la mort ou de l'exil pour l'affront qu'il faisait à un si grand prince, et lui ordonnant de relever aussitôt le roi agenouillé devant lui.

Mais Eldred, puisant dans sa fierté blessée et dans la dignité de son ministère une force qui lui était nouvelle, resta calme et serein devant les invectives et les menaces : « Laissez-le, dit-il aux Normands, laissez-le s'humilier; ce n'est pas devant moi qu'il se prosterne, c'est de-

« vant l'apôtre Pierre que je représente et dont il sent le pouvoir. » Puis, mettant fin à cette scène pénible, il prit la main du roi qui se releva et qui, apprenant la cause de son apparition imprévue, promit de lui faire rendre sans délai tout ce qu'on lui avait enlevé. L'archevêque Eldred se remit en chemin pour sa ville métropolitaine, emportant des lettres qui contenaient l'ordre du roi et un blâme sévère pour le vicomte, qui s'était permis d'agir envers lui comme envers tout autre Anglais. Il avait obtenu réparation, il était satisfait pour le présent, mais il ne croyait plus à l'avenir. Il voyait que son espérance de paix sous la conquête n'était qu'un songe; que, d'une part, ses compatriotes, abhorrant le joug étranger, n'auraient avec les Normands que des trêves passagères, et que, de l'autre, l'esprit de violence et l'orgueil de la victoire montaient, chez les vainqueurs, à un excès que le roi lui-même serait incapable de contenir. Sous le poids d'une amère tristesse, où le repentir, à ce qu'il semble, se joignait au découragement, il fut pris d'une maladie lente qui par degrés mina ses forces. Un an après, lorsque les Saxons, ralliés de nouveau et soutenus par un secours danois, s'avancèrent pour attaquer la ville d'York, le chagrin d'Eldred et sa langueur redoublèrent; il pria Dieu, dit un ancien récit, de lui faire la grâce de ne pas voir la destruction de son église et la ruine de son pays, et mourut comme il l'avait demandé.

La guerre durait encore aux extrémités de l'Angleterre, l'agitation était partout; on s'attendait à ce que les fugitifs d'York reviendraient, par terre ou par mer, tenter quelque nouvel effort. L'ennui de cette lutte sans terme visible commença dès lors à se faire sentir aux soldats et même aux chefs de l'armée d'invasion. Plusieurs, se croyant assez riches, résolurent de renoncer aux fatigues ; d'autres trouvèrent que les terres des Anglais ne valaient pas les peines et les dangers au prix desquels on les obtenait; d'autres voulaient revoir leurs femmes qui les accablaient de messages et les conjuraient de revenir près d'elles et près de leurs enfants. Le roi Guillaume fut vivement alarmé de ces dispositions ; il offrit pour réchauffer le zèle plus qu'il n'avait encore donné, et promit, pour le temps où la conquête serait achevée, des terres, de l'argent, des honneurs en abondance. Il fit répandre l'accusation de lâcheté contre ceux qui demandaient leur retraite et abandonnaient leur seigneur en péril, au milieu des étrangers. Des railleries amères et indécentes furent dirigées contre les femmes normandes, qui s'empressaient de rappeler auprès d'elles leurs maris et leurs protecteurs. Mais, malgré cela, Hugues de Grantmesnil, comte de la province de Hants, son beau-frère Onfroy du Tilleul, gardien du fort de Hastings, et un grand nombre d'autres partirent, laissant leurs terres et leurs honneurs, pour aller, comme disaient de plus fidèles qu'eux à la cause du conquérant, se mettre sous le servage de femmes impudiques au mépris de

leur devoir comme vassaux. Ce départ fit une grande impression sur l'esprit du roi. Prévoyant pour l'avenir de plus grandes difficultés qu'il n'en avait éprouvé jusque-là, il renvoya en Normandie la reine Mathilde pour l'éloigner du trouble et pour être lui-même tout entier aux soins de la guerre. De nouveaux événements ne tardèrent pas à justifier ses inquiétudes.

L'un des fils du roi Harold appelés Godwin, Edmund et Magnus, vint d'Irlande, où tous les trois s'étaient réfugiés, soit après la bataille de Hastings, soit après la prise d'Exeter, et amena au secours des Anglais plusieurs vaisseaux et une petite armée. Il entra dans l'embouchure de l'Avon, et mit le siége devant Bristol ; mais, ne pouvant s'en emparer, il remonta sur ses navires, côtoya le rivage du sud-ouest, et alla débarquer dans la province de Somerset. A son approche, tous les habitants du pays se soulevèrent contre les Normands, et l'insurrection s'étendit aux provinces de Devon et de Dorset. L'alliance des Bretons de la Cornouaille avec leurs voisins saxons se renouvela, et ils attaquèrent ensemble le corps de troupes étrangères qui stationnait dans ces contrées. On envoya pour renfort aux Normands les Anglais auxiliaires, qui avaient trouvé plus aisé de se joindre à l'ennemi que de lui résister ; et, comme au siége d'Exeter, ils furent placés à l'avant-garde, pour essuyer les premiers coups. Ils étaient conduits par Ednoth, ancien grand officier du roi Harold, dont Guillaume voulait se défaire en l'envoyant contre les insurgés : car c'était sa politique, dit un vieil historien, de mettre les Saxons aux prises les uns avec les autres, voyant pour lui-même un grand débarras, de quelque côté que fût la victoire. Ednoth périt avec beaucoup des siens ; l'insurrection subsista, et le fils de Harold, quoiqu'il eût l'avantage, retourna en Irlande pour y prendre l'aîné de ses deux frères et en ramener de nouvelles troupes.

Godwin et Edmund, naviguant ensemble et doublant le long promontoire qui porte le nom de *Land's-End*, ou Fin-du-Pays, entrèrent, cette fois, par l'embouchure de la rivière de Tavy, au sud de la province de Devon. Ils s'aventurèrent imprudemment sur ce territoire, où les Normands, cantonnés dans les provinces du sud, avaient rassemblé toutes leurs forces pour opposer une barrière à l'insurrection de l'ouest. Deux chefs, dont l'un était Brian, fils d'Eudes, comte ou duc de Bretagne, les attaquèrent à l'improviste, et leur tuèrent plus de deux mille hommes, anglais ou irlandais. Les fils du dernier roi saxon remontèrent sur leurs vaisseaux, et mirent à la voile, ayant perdu toute espérance. Pour achever de détruire les révoltés de Dorset et de Somerset, l'évêque de Coutances, Geoffroi, vint avec les garnisons de Londres, de Winchester et de Salisbury. Il parcourut ces deux provinces, à la poursuite des hommes armés ou suspects d'avoir pris les armes ; tout ce qui

résista fut mis à mort, et les prisonniers, sinon tous, du moins en partie, furent mutilés pour servir d'exemple.

Cette déroute et la retraite des auxiliaires venus d'Irlande n'abattirent point entièrement l'effervescence des populations de l'ouest. Le mouvement commencé au sud s'était prolongé sur toute la frontière du territoire gallois ; les habitants de la contrée voisine de Chester, contrée encore libre de toute invasion, descendirent jusqu'à Shrewsbury, et, se joignant aux bandes armées d'Edrik, qu'on surnommait le sauvage, ils refoulèrent les Normands vers l'est. Les deux chefs, Brian et Guillaume, qui avaient battu les fils de Harold et réduit les hommes de Devon et de Cornouaille, s'avancèrent alors du côté du sud, et le roi lui-même, parti de Lincoln, vint du côté de l'orient, avec l'élite de ses gens d'armes. Il rencontra près de Stafford, au pied des montagnes, le plus grand corps d'armée des insurgés, et le détruisit dans un seul combat. Les autres capitaines normands marchèrent sur Shrewsbury ; et cette ville, ainsi que les campagnes qui l'avoisinent, retombèrent sous la loi de l'étranger ; les habitants rendirent leurs armes ; quelques braves seulement, qui voulurent les garder, se retirèrent sur les dunes de la mer ou sur la cime des montagnes. Ils continuèrent de guerroyer, péniblement et sans avantages, contre les petits corps isolés, dressant, à l'entrée des bois et dans les vallées étroites, des embûches pour le soldat égaré ou le coureur aventureux, ou le messager qui portait l'ordre des chefs ; mais les grandes routes, les cités, les bourgs, s'ouvrirent aux bataillons ennemis. La terreur remplaça l'espoir dans le cœur des vaincus : ils s'évitèrent au lieu de s'unir ; et tout le pays du sud-ouest rentra encore une fois dans le silence.

Au nord, la cité d'York était toujours l'extrême limite de la conquête ; les soldats normands qui occupaient cette ville ne cherchaient point à s'avancer au delà, et même leurs excursions sur la contrée au sud d York n'étaient point sans danger pour eux. Hugues, fils de Baudry, vicomte de la ville, n'osait descendre jusqu'à Selby et passer la rivière d'Ouse sans se faire suivre d'une force imposante. Les soldats normands n'étaient plus en sûreté dès qu'ils s'éloignaient des rangs et quittaient leurs armes : car des bandes d'insurgés, aussitôt ralliées que dissoutes, harcelaient continuellement les corps de troupes en marche, et même la garnison d'York. Guillaume Malet, collègue du fils de Baudry dans le commandement de cette garnison, alla jusqu'à déclarer, dans ses dépêches, que sans de prompts secours il ne répondait plus de son poste. Cette nouvelle, portée au quartier du roi Guillaume, y causa une grande alarme. Le roi lui-même partit en hâte, et arriva devant la ville d'York, au moment où les citoyens, ligués avec les gens du plat pays, assiégeaient la forteresse normande. Il les attaqua vivement avec des forces supérieures, en tua un grand nombre et fit beaucoup

de prisonniers, n'épargnant personne, disent les chroniques, mettant la ville au pillage et laissant profaner l'église métropolitaine. Durant huit jours passés à York, il y jeta les fondements d'un second château fort, dont il confia les travaux et la garde à son confident le plus intime, Guillaume, fils d'Osbern, son sénéchal et son maréchal pour la Normandie et l'Angleterre.

Après son départ, les Anglais se rallièrent encore, et firent à la fois le siége des deux châteaux ; mais ils furent repoussés avec perte, et les Normands achevèrent en paix leurs nouveaux ouvrages de défense. Assuré de la possession d'York, le conquérant reprit l'offensive, et tenta de reculer jusqu'à Durham les limites du pays subjugué ; ce fut un certain Robert, surnommé Comine ou de Comines, qu'il chargea de cette expédition hasardeuse. Robert partit avec le titre anticipé de comte du Northumberland. Son armée était peu considérable ; mais sa confiance en lui-même était grande, et s'accrut au delà de toute mesure quand il se vit presque au terme de sa route sans avoir trouvé de résistance. Déjà il apercevait les murailles de Durham, lorsque Eghelwin, l'évêque saxon de la ville, vint à sa rencontre et l'avertit d'être sur ses gardes, parce que les gens du pays avaient résolu de mourir tous plutôt que de se soumettre au pouvoir d'un étranger : « Que m'importe ce qu'ils di-« sent ? répondit Robert Comine ; ils ne m'attaqueront pas, aucun « d'eux ne l'oserait. » Les Normands entrèrent dans Durham et y massacrèrent quelques hommes inoffensifs, comme pour défier les Anglais ; les soldats campèrent sur les places, et leur chef prit pour quartier la maison de l'évêque.

La nuit vint, et alors les habitants des rives de la Tyne allumèrent, sur toutes les hauteurs, des feux qui leur servirent de signaux ; ils se rassemblèrent en grand nombre et firent diligence vers Durham. Au point du jour, ils étaient arrivés devant les portes, qu'ils forcèrent ; et les Normands furent assaillis de toutes parts, au milieu des rues, dont ils ignoraient les détours. Ils cherchèrent à se rallier dans la maison épiscopale, où était le logement de leur comte ; ils y firent des barricades, et la défendirent quelque temps, tirant leurs flèches d'en haut sur les Saxons. Mais ceux-ci terminèrent le combat en mettant le feu à la maison, qui fut brûlée tout entière avec les hommes qui s'y étaient renfermés. Robert Comine fut du nombre. Il avait amené avec lui sept cents cavaliers complétement armés ; mais on ne sait pas au juste combien de gens de service et de fantassins les accompagnaient. Cette terrible défaite produisit une telle impression sur les Normands, que des troupes nombreuses, envoyées pour tirer vengeance du massacre, s'avancèrent jusqu'à Elfertun, aujourd'hui Northallerton, à égale distance d'York et de Durham, et qu'arrivées à ce point, elles reculèrent, saisies d'une terreur panique. Le bruit courut qu'elles s'étaient trouvées dans

une obscurité complète et contraintes de retourner en arrière par la puissance d'un saint nommé Cuthbert, qui était le patron du pays et dont le corps reposait à Durham.

Les Northumbriens, qui remportèrent cette grande victoire, étaient fils d'anciens colons danois, et il n'avait point cessé d'exister entre eux et la population du Danemark des relations d'amitié réciproque, fruits de leur commune origine. Du moment qu'ils se virent menacés par l'invasion normande, ils adressèrent aux Danois des demandes de secours, au nom de l'ancienne fraternité de leurs ancêtres, et de semblables sollicitations parvinrent aussi aux rois de Danemark de la part des habitants anglo-danois d'York, de Lincoln et de Norwich. Une foule de réfugiés saxons plaidaient la cause de leur pays auprès des peuples septentrionaux, les pressant avec instance d'entreprendre la guerre contre les Normands qui opprimaient une nation de la grande famille teutonique, après avoir tué son roi, proche parent de plusieurs rois du Nord.

Guillaume, qui, de sa vie, n'avait su prononcer un seul mot de la langue septentrionale que ses aïeux avaient jadis parlée, prévit, dès le commencement, cette alliance naturelle des Anglais avec les Danois, et c'est ce qui lui fit bâtir de nombreuses forteresses sur les côtes orientales de l'Angleterre. Il envoya plusieurs fois, à Sven, roi de Danemark, des ambassadeurs accrédités, des négociateurs habiles, des évêques à la parole insinuante, avec de riches présents, pour lui persuader de demeurer en paix. Mais l'homme du Nord ne se laissa point séduire, et ne consentit point, disent les chroniques danoises, à laisser le peuple anglais en servitude sous un peuple de race et de langue étrangères. Sven rassembla sa flotte et ses soldats. Deux cent quarante vaisseaux partirent pour la Bretagne, conduits par Osbiorn, frère du roi, et par ses deux fils Harald et Knut. A la nouvelle de leur départ, les Anglais comptaient avec impatience les jours qui devaient s'écouler jusqu'à l'arrivée de ces enfants de la Baltique, autrefois si terribles pour eux, et prononçaient avec amour des noms que leurs pères avaient maudits. L'on attendait aussi des troupes enrôlées à prix d'argent sur les côtes de l'ancienne Saxe et de la Frise, et les Saxons réfugiés en Écosse promettaient quelques secours. Encouragés par leur victoire, les habitants du Northumberland faisaient de fréquentes excursions, au sud de leur pays, sur les cantonnements des étrangers. Le gouverneur de l'un des châteaux d'York fut tué dans une de ces rencontres.

Ce fut dans l'intervalle des deux fêtes de la Vierge Marie, en automne, que les fils du roi Sven, Osbiorn, son frère, et cinq autres chefs danois de haut rang, abordèrent en Angleterre. Ils tentèrent hardiment une descente sur la partie des côtes la mieux gardée, celle du sud-est ; mais, successivement repoussés de Douvres, de Sandwich et de Norwich, ils remontèrent vers le nord et entrèrent dans le golfe de l'Humber, comme

faisaient jadis leurs aïeux, mais sous de tout autres auspices. Dès que le bruit de leur approche se fut répandu dans les lieux d'alentour, de toutes parts les chefs de race anglaise, tous les Anglais en masse, vinrent des bourgs et des campagnes faire amitié avec les Danois et se joindre à eux. Le jeune roi Edgar, Merlesweyn, Gospatrik, Siward Beorn, et beaucoup d'autres réfugiés, accoururent promptement de l'Écosse. On vit arriver aussi Waltheof, fils de Siward, échappé, comme Edwin et son frère, du palais du roi Guillaume : il était encore très-jeune, et se faisait remarquer, de même qu'autrefois son père, par une taille élevée et une grande vigueur de corps.

Les Saxons se placèrent à l'avant-garde, les Danois formèrent le corps d'armée, et c'est dans cet ordre qu'ils marchèrent sur York, les uns à cheval, les autres à pied, tous pleins de joie, dit la chronique contemporaine. Des messagers les devancèrent pour avertir les citoyens que leur délivrance approchait, et bientôt la ville d'York fut investie de toutes parts. Dans le huitième jour du siége, les Normands qui gardaient les deux châteaux, craignant que les maisons voisines ne fournissent aux assaillants des matériaux pour combler les fossés, mirent le feu à ces maisons. L'incendie gagna rapidement, et ce fut à la lueur des flammes que les insurgés et leurs auxiliaires, aidés par les habitants, pénétrèrent dans la ville et forcèrent les étrangers de se renfermer dans l'enceinte de leurs citadelles ; le même jour, les deux citadelles furent emportées d'assaut. Dans ce combat décisif périrent, comme s'exprime la chronique saxonne, bien des centaines d'hommes de France. Waltheof, placé en embuscade à l'une des portes des châteaux, tua, de sa propre main, à coups de hache, beaucoup de Normands qui cherchaient à s'enfuir. Il poursuivit, avec ses compagnons, cent chevaliers jusque dans un petit bois voisin, et pour s'épargner la peine d'une plus longue course, il fit mettre le feu au bois, où les cent chevaliers furent tous brûlés. Un Danois, guerrier et poëte, célébra ce fait d'armes dans un chant où il louait le chef saxon d'être terrible comme Odin, et d'avoir servi aux loups d'Angleterre un repas de cadavres normands.

Les vainqueurs firent grâce de la vie aux deux commandants d'York, Gilbert de Gand et Guillaume Malet, à la femme et aux enfants de ce dernier, et à un petit nombre d'autres qui furent emmenés sur la flotte danoise. Ils renversèrent de fond en comble, peut-être imprudemment, les fortifications bâties par l'étranger, afin d'effacer tout vestige de son passage. Le jeune Edgar, redevenu roi dans York, conclut, suivant l'ancienne coutume saxonne, un pacte d'alliance avec les citoyens ; et ainsi fut relevée, pour quelques moments, la royauté nationale des Anglo-Saxons. Son domaine et le pouvoir d'Edgar s'étendaient de la Tweed à l'Humber ; mais Guillaume, et avec lui l'esclavage, régnait encore sur tout le pays du sud, sur les plus belles provinces et les plus grandes villes.

L'hiver approchait ; les navires des Danois furent mis en station dans le golfe de l'Humber, aux bouches de l'Ouse et de la Trent. Leur armée et celle des Saxons libres attendaient le retour de la belle saison pour s'avancer vers le midi, faire rétrograder les conquérants, et confondre le roi Guillaume, comme s'exprime un vieil historien. Guillaume ne fut pas sans alarmes ; la nouvelle de la prise d'York et de la déroute complète des siens l'avait transporté de douleur et de colère ; il avait juré de ne point quitter sa lance qu'il n'eût tué tous les Northumbriens; mais, modérant son emportement, il voulut d'abord essayer la ruse, et envoya des messagers habiles à Osbiorn, le frère du roi Sven, commandant supérieur de la flotte danoise. Il promit à ce chef de lui faire tenir en secret une grande somme d'argent, et de lui laisser librement prendre des vivres pour son armée sur toute la côte orientale, s'il voulait, à la fin de l'hiver, mettre à la voile et s'éloigner sans combat. Tenté par l'avarice, le Danois fut infidèle à sa mission et traître envers les alliés de son pays ; à son grand déshonneur, disent les chroniques, il promit tout ce que demandait le roi Guillaume.

Guillaume ne se borna point à cette seule précaution : après avoir enlevé sans bruit aux Saxons libres leur principale force, il se tourna vers les Saxons de la contrée soumise, fit droit à quelques-unes de leurs plaintes, modéra l'insolence de ses hommes de guerre et de ses agents, amollit par de minces concessions l'esprit faible du grand nombre, donna quelques bonnes paroles, et, en retour, se fit prêter de nouveaux serments et livrer de nouveaux otages. Alors il marcha sur York à grandes journées, avec ses meilleures troupes. Les défenseurs de la ville apprirent en même temps l'approche de la cavalerie normande et le départ des vaisseaux danois. Tout délaissés qu'ils étaient, et déchus de leurs meilleures espérances, ils résistèrent encore, et se firent tuer par milliers sur les brèches de leurs murailles. Le combat fut long et la victoire chèrement achetée. Le roi Edgar se vit contraint de fuir, et ceux qui purent s'échapper comme lui gagnèrent par différents chemins la contrée voisine de l'Écosse.

Pour la seconde fois maître d'York, le conquérant ne s'y arrêta point ; il fit continuer vers le nord la marche rapide de ses bataillons. Les étrangers se précipitèrent sur la terre de Northumbrie avec la frénésie de la vengeance ; ils incendièrent les champs en culture comme les maisons, et massacrèrent les troupeaux de même que les hommes. Cette dévastation fut opérée avec une sorte d'étude et sur un plan régulier, afin que les braves du nord, trouvant leur pays inhabitable, fussent contraints de l'abandonner et de se disperser en d'autres lieux. Ils se retirèrent, soit dans les montagnes qui tenaient leur nom de l'asile qu'y avaient jadis trouvé les Cambriens, soit à l'extrémité des côtes de l'est, dans des marécages impraticables et sur les dunes de l'Océan. Là ils se

firent brigands et pirates contre l'étranger, et furent accusés, dans les proclamations du conquérant, de violer la paix publique et de se livrer à un genre de vie infâme. Les Normands entrèrent pour la seconde fois dans Durham ; et leur sommeil n'y fut point troublé, comme l'avait été celui de Robert Comine.

Avant leur entrée dans cette ville, qui était pour eux la clef de tout le pays septentrional, l'évêque de Durham, Eghelwin, le même qui avait donné à Robert des avertissements si mal reçus, s'était réuni aux principaux habitants pour fuir ensemble et chercher un refuge aux extrémités du pays. Emportant avec eux les reliques de saint Cuthbert, comme un trésor national et comme leur sauvegarde contre l'ennemi, ils gagnèrent, à l'embouchure de la Tweed, l'île de Lindisfarne, qui, deux fois le jour, à la marée montante, est tout entière baignée par les eaux, et deux fois, quand la mer est basse, se trouve rejointe à la terre ferme. La grande église de Durham, abandonnée de son clergé, devint l'asile des Saxons blessés, malades ou pauvres qui n'avaient pas eu le moyen de s'enfuir ; ils y couchaient sur la pierre au nombre de plusieurs centaines, épuisés de misère et de faim.

L'armée conquérante, dont les corps détachés couvraient un espace de cent milles, traversa dans tous les sens ce territoire, pour la première fois envahi par elle, et les traces de son passage s'y imprimèrent profondément. De vieux historiens témoignent que, depuis l'Humber jusqu'à la Tyne, il ne resta pas une pièce de terre en culture, pas un seul village habité. Les monastères qui avaient échappé aux ravages des païens danois, celui de Saint-Pierre auprès de la Wear, celui de Whitby, qu'habitaient des religieuses, furent profanés et incendiés. Au sud du cours de l'Humber, selon les mêmes narrateurs, le ravage ne fut pas moins terrible. Ils disent qu'entre York et la mer orientale, tout être vivant fut mis à mort, depuis l'homme jusqu'à la bête, tout, excepté ceux qui se réfugièrent à Beverley, dans le monastère qui renfermait la tombe de Saint-Jean l'Archevêque. C'était un saint de race anglo-saxonne, et, à l'approche des conquérants, un grand nombre d'hommes et de femmes accoururent, avec ce qu'ils avaient de plus précieux, autour de l'église dédiée à leur bienheureux compatriote, afin que, se souvenant qu'il était né Saxon, il les protégeât, eux et leurs biens, contre la fureur de l'étranger.

Le camp des Normands était alors à sept milles de Beverley, et le bruit s'y répandit que l'église de Saint-Jean était le refuge des riches et le dépôt des richesses du pays. Quelques éclaireurs aventureux se détachèrent, sous la conduite d'un certain Toustain, pour courir les premiers au pillage. Ils entrèrent à Beverley sans résistance, marchèrent vers le cimetière où se pressait la foule effrayée, et franchirent les barrières sans s'inquiéter du saint anglo-saxon plus que de ceux qui l'invo-

quaient. Toustain, le chef de la bande, parcourant des yeux les groupes d'Anglais, aperçut un vieillard richement vêtu et portant des bracelets d'or, suivant la mode de sa nation. Il galopa contre lui l'épée nue ; le vieillard effrayé s'enfuit dans l'église, et Toustain l'y poursuivit ; mais à peine eut-il passé les portes, que son cheval, glissant sur le pavé, s'abattit et le froissa dans sa chute. A la vue de leur capitaine à demi mort, les autres Normands tournèrent bride, et, l'imagination frappée, ils coururent pleins d'effroi au camp raconter ce terrible exemple du pouvoir de saint Jean de Beverley. Au passage de l'armée, nul n'osa s'exposer de nouveau à la vengeance du saint ; et le domaine de son église, si en l'on croit la légende, resta seul couvert d'habitations et de fruits au milieu du pays dévasté.

Guillaume, poursuivant les débris des Saxons libres, alla jusqu'au pied de la grande muraille romaine, dont les restes se prolongent encore de l'est à l'ouest, depuis l'embouchure de la Tyne jusqu'au golfe de Solway. Il retourna ensuite vers York, où il fit apporter de Winchester la couronne d'or, le sceptre doré, le manteau doublé de fourrure et tous les autres insignes de la royauté anglaise ; il les étala en grande pompe durant les fêtes de la Nativité, comme pour faire un défi aux hommes qui avaient combattu, quelques mois auparavant, pour le roi Edgar et leur pays. Il n'y avait plus personne capable de répondre à cette provocation ; un dernier rassemblement de braves fut dispersé sur les bords de la Tyne ; et telle fut, dans la contrée du nord, la fin de la résistance, la fin de la liberté selon les Anglais, celle de la rébellion selon les Normands.

Sur les deux rives de l'Humber, la cavalerie du roi étranger, ses comtes, ses baillis, purent désormais voyager librement par les chemins et par les villes. La famine, comme une fidèle compagne de la conquête, suivit leurs pas : dès l'année 1067, elle avait désolé quelques provinces, les seules qui alors eussent été envahies ; mais, en 1070, elle s'étendit sur l'Angleterre entière, et se montra dans toute son horreur sur les terres nouvellement conquises. Les habitants de la province d'York et du territoire au nord d'York, après s'être nourris de la chair des chevaux morts que l'armée normande laissait sur les routes, mangèrent de la chair humaine ; plus de cent mille personnes de tout âge périrent de misère dans cette contrée. « C'était un affreux spectacle, dit « un vieil annaliste, que de voir sur les chemins, sur les places publiques, « aux portes des maisons, les cadavres humains rongés de vers, car il « ne restait personne pour leur donner la sépulture. »

Cette détresse n'était que pour les indigènes, et le soldat étranger vivait dans l'abondance ; il y avait pour lui, au sein de ses forteresses, de vastes amas de vivres et de blé, et on lui en envoyait d'outre-mer au prix de l'or enlevé aux Anglais. Bien plus, la famine l'aidait à dompter entièrement les vaincus, et parfois, pour les restes du repas d'un

valet de l'armée normande, le Saxon naguère illustre parmi les siens, maintenant flétri par la faim, venait se vendre, lui et toute sa famille, en servitude perpétuelle. L'acte de vente s'inscrivait sur les pages blanches de quelque missel, où l'on peut retrouver aujourd'hui, à demi effacés, et servant de thème à la sagacité des antiquaires, ces monuments des misères d'un autre âge.

Le territoire situé d'un côté au nord, et de l'autre au sud de l'Humber, tout ravagé qu'il était, fut divisé entre les conquérants avec le même ordre qui avait présidé aux partages des terres méridionales. On fit plusieurs lots des maisons ou plutôt des ruines d'York; car dans les deux siéges qu'avait soufferts cette ville, elle avait été tellement dévastée, que, plusieurs siècles après, les fondements des anciens faubourgs se voyaient en rase campagne, à un mille de distance. Le roi Guillaume prit la plus grande partie des habitations qui restaient debout; les chefs normands se partagèrent le reste, avec les églises, les boutiques des marchands, et jusqu'aux bancs du marché à la viande, dont ils perçurent le loyer. Guillaume de Garenne eut vingt-huit villages dans la seule province d'York, et Guillaume de Percy plus de quatre-vingts manoirs. La plupart de ces domaines, dans le rôle dressé quinze ans plus tard, portent pour qualification ces simples mots : *terre en friche*. Tel fonds qui, au temps du roi Edward, avait produit 60 livres de rente, en produisait moins de cinq entre les mains de son possesseur étranger; et sur tel domaine où deux Anglais d'un rang élevé avaient vécu à l'aise, on ne trouva plus, après la conquête, que deux pauvres laboureurs esclaves, rendant à peine à leur seigneur normand la dixième partie du revenu des anciens cultivateurs libres.

De grands espaces de pays au nord d'York furent le partage du Bas-Breton Allan, que les Normands appelaient Alain, et que ses compatriotes, dans leur langage celtique, surnommaient Fergan, c'est-à-dire le Roux. Cet Alain construisit un château fort et des ouvrages de défense auprès de son principal manoir, appelé Ghilling, sur une colline escarpée qu'entourait presque de toutes parts la rivière rapide de Swale. Cette forteresse, dit un vieux récit, était destinée à le protéger, lui et les siens, contre les attaques des Anglais déshérités. Comme la plupart des autres capitaines de l'armée conquérante, il baptisa d'un nom français le château qui devint sa demeure, et l'appela Riche-mont, à cause de sa situation élevée, qui dominait le pays d'alentour.

Toute l'île formée par l'Océan et les rivières, à la pointe la plus orientale de l'Yorkshire, fut le partage de Dreux de Beveren, chef d'auxiliaires flamands. Cet homme épousa une parente du roi Guillaume et la tua dans un accès de colère; mais, avant que le bruit de cette mort se fût répandu, il alla trouver le roi, et le supplia de lui donner de l'argent en échange de ses terres, parce qu'il avait envie de retour-

ner en Flandre. Guillaume fit compter au Flamand la somme qu'il demandait, et ne sut qu'après son départ pourquoi il était parti. Alors l'île de Holderness devint la propriété d'Eudes de Champagne, qui avait pour épouse une des sœurs maternelles du conquérant. Peu de temps après, la femme d'Eudes lui ayant donné un fils, il représenta au roi que son île était peu fertile, qu'elle ne produisait que de l'avoine, et il le pria de lui octroyer une terre capable de porter du blé, pour qu'on pût en nourrir l'enfant. Le roi Guillaume, disent les anciens actes, lui fit don du bourg entier de Bytham, dans la province de Lincoln.

Non loin de cette même île de Holderness, sur les bords de l'Humber, Gamel, fils de Quétel, venu de Meaux en France avec une troupe d'hommes nés dans la même ville, prit une certaine étendue de terre où il établit sa demeure et celle de tous ses compagnons. Ces hommes voulant attacher à leur nouvelle habitation un souvenir de leur ville natale, lui donnèrent le nom de Meaux, et ce nom fut pendant plusieurs siècles celui d'une abbaye fondée au même lieu. Gamel, chef des aventuriers de Meaux et possesseur du principal manoir de leur petite colonie, s'entendit avec les chefs normands qui occupaient les terres voisines pour que les limites de leurs possessions respectives fussent invariablement déterminées. Il y eut plusieurs conférences ou plusieurs *parlements*, comme on disait alors, avec Basin, Sivard, Francon et Richard d'Estouteville. Tous, de commun accord, mesurèrent leurs portions de terre et y établirent des bornes, « afin, dit le vieux récit, que « leur postérité ne trouvât rien à débattre et que la paix qui existait « entre eux se transmît à leurs héritiers. »

Le grand domaine de Pontefract, lieu où les troupes normandes avaient passé à gué la rivière d'Aire, fut le partage de Guilbert de Lacy, lequel, suivant l'exemple de presque tous les autres capitaines normands, y construisit un château fort. Il paraît que ce Guilbert franchit le premier, avec ses bandes, les montagnes à l'ouest d'York, et qu'il envahit la contrée voisine de Lancaster, qui formait alors une portion de la province de Chester. Toujours est-il certain qu'il s'appropria, dans cette contrée, une terre immense, dont le chef-lieu était Blackburn, et qui s'étendait, vers le sud et vers l'est, jusqu'aux frontières de l'Yorkshire. Pour former ce grand domaine, il expulsa, suivant une vieille tradition, tous les propriétaires anglais de Blackburn, de Rochdale, de Tollington et du voisinage. Avant la conquête, disait la tradition, tous ces propriétaires étaient libres, égaux en droits et indépendants les uns des autres; mais, après l'invasion des Normands, il n'y eut plus, dans tout le pays, qu'un seul seigneur et des fermiers à bail.

Le roi Guillaume, avec ses corps d'élite, ne s'était avancé que jusqu'à Hexham; ce furent ses capitaines qui, pénétrant plus loin, conquirent le reste du pays de Northumbrie vers le nord et vers l'ouest. La contrée

montagneuse du Cumberland fut érigée en comté normand ; un certain Renouf Meschin en prit possession, et la terre de bruyères et de marais qu'on appelait Westmoreland fut aussi réduite sous le pouvoir d'un gouverneur étranger. Ce comte fit, d'après l'ordre du roi Guillaume, le partage des domaines et des riches héritières du pays. Il donna les trois filles de Simon fils de Thorn, propriétaire des deux manoirs d'Elreton et de Todewick, l'une à Onfroy, qui était chevalier et son vassal, l'autre à un écuyer nommé Raoul Tortes-mains, et la troisième à Guillaume de Saint-Paul, aussi écuyer. Dans la Northumbrie proprement dite, Ives de Vescy reçut du roi le bourg d'Alnwich, avec la petite-fille et tout l'héritage d'un Saxon mort à la bataille de Hastings. Robert de Brus eut par conquête, disent les vieux actes, un grand nombre de manoirs et le péage du port de Hartlepool, dans la province de Durham. Enfin, pour citer un dernier trait de ces prises de possession territoriale, Robert d'Omfreville obtint la forêt de Riddesdale, qui appartenait à Mildred, fils d'Akman; il reçut, comme signe d'investiture, l'épée que le roi Guillaume portait à son entrée dans le Northumberland, et jura sur cette épée de s'en servir pour purger le territoire de loups et d'ennemis de la conquête.

Quand les Northumbriens, après avoir expulsé Tosti, frère de Harold, dans une insurrection nationale, eurent choisi pour chef Morkar, frère d'Edwin, Morkar avait mis, de leur aveu, à la tête du pays situé au delà de la Tyne, le jeune Osulf, fils d'Edulf. Osulf garda son commandement jusqu'au jour où les Normands eurent passé la Tyne ; alors il fut contraint de fuir comme les autres dans les forêts et les montagnes. On mit à sa place un noble saxon appelé Kopsi, que les habitants de la Northumbrie avaient chassé avec Tosti dont il était parent, qui avait à se venger d'eux, et que, pour cette raison peut-être, le roi Guillaume leur imposa comme chef. C'était un des hommes d'Angleterre les plus soumis à la conquête, et il avait, entre tous, le singulier renom de plaire aux Normands. Kopsi, installé dans son poste sous la protection d'une force étrangère, se croyait en sûreté malgré la répugnance et la haine de ses compatriotes ; mais, au bout d'un mois, il fut assailli à l'improviste par une troupe de déshérités, conduite par ce même Osulf dont il avait reçu la dépouille. Il était assis à un banquet, dans un bourg de son gouvernement, lorsque les Saxons tombèrent sur lui et sur ceux qui l'entouraient, le tuèrent, et se dispersèrent aussitôt.

Ces traits d'audace et de vengeance, dont les historiens ne citent qu'un petit nombre, durent certainement se reproduire en beaucoup de lieux ; mais, quelque nombreux qu'ils fussent, ils ne pouvaient sauver l'Angleterre. Une force immense, régulièrement conduite et régulièrement distribuée, se jouait des efforts vertueux mais impuissants des amis de l'indépendance. Les plus braves et les plus grands, ceux dont le nom ralliait beaucoup d'hommes, perdirent courage et se séparèrent, les

uns pour retourner dans l'exil, les autres pour capituler de nouveau. Le roi Edgar, avec Merlesweyn et Siward Beorn, gagna un des ports de la côte orientale et s'y embarqua pour l'Écosse; Waltheof, Gospatrik, Morkar et Edwin firent leur paix avec le conquérant. Ce fut sur les bords de la Tees qu'eut lieu cette réconciliation fatale à la cause saxonne. Le roi Guillaume établit, durant quinze jours, son camp sur les rives de ce fleuve, et là il reçut les serments de Gospatrik et de Waltheof. Le premier, qui était absent et qui se soumit par message, obtint le gouvernement de la Northumbrie, vacant par la mort de Kopsi, avec le titre de comte. Waltheof mit sa main nue dans la main du roi, et devint comte des deux provinces de Huntingdon et de Northampton qu'il avait gouvernées sous le règne d'Edward et perdues par sa révolte contre Guillaume. Il épousa Judith, l'une des nièces du conquérant; mais, comme le montrera la suite de cette histoire, le lit de la femme étrangère fut plus dur pour le chef saxon que la terre nue où il avait craint de dormir en gardant sa foi à son pays.

Après la conquête des terres du nord, celle des provinces du nord-ouest, voisines du territoire gallois, paraît s'être bientôt accomplie. Edrik, surnommé le Sauvage, n'arrêta plus les bandes normandes qui débordaient de tous côtés, et cessa de troubler par ses incursions leurs établissements, jusque-là précaires, aux environs du retranchement d'Offa. Enfin, Raoul de Mortemer fit prisonnier le chef de partisans, et, sur l'avis de son conseil de guerre, le dépouilla de tous ses biens, pour avoir refusé, dit un ancien récit, d'obéir à la conquête. L'armée normande qui réduisit la population des marches galloises ne s'arrêta pas à la tranchée d'Offa; mais, passant cette frontière, à l'ouest de Shrewsbury, elle pénétra sur le territoire des Cambriens. Ce fut le commencement de l'invasion du pays de Galles que, depuis lors, poursuivirent sans relâche les conquérants de l'Angleterre. La première forteresse normande élevée sur les terres galloises fut bâtie à seize milles de Shrewsbury, par un chef nommé Baudoin. Les habitants du lieu l'appelaient, en langue cambrienne, *Tre-Faldwin*, ou le château de Baudoin; mais le nom que les Normands lui conservèrent fut celui de Mont-Gomery, par égard pour Roger de Montgomery, comte de la province de Shrop et de tout le pays conquis sur les Gallois.

La ville de Shrewsbury, fortifiée d'une citadelle bâtie sur l'emplacement de cinquante et une maisons, fut rangée dans le domaine du roi Guillaume. Il y fit percevoir les impôts pour le compte de son échiquier (c'est ainsi que les Normands appelaient ce que les Romains avaient nommé le fisc). Les agents du conquérant n'exigèrent pas de plus grandes taxes que la ville n'en avait payé dans le temps de l'indépendance anglaise; mais une réclamation authentique des habitants montre de quelle valeur était pour eux cette modération apparente. « Les

« habitants anglais de Shrewsbury (ce sont les paroles du rôle) disent « qu'il leur est bien lourd de payer intégralement l'impôt qu'ils payaient « dans les jours du roi Edward, et d'être taxés pour autant de maisons « qu'il en existait alors ; car cinquante et une maisons ont été rasées « pour le château du comte ; cinquante autres sont dévastées au point « d'être inhabitables : quarante-trois Français occupent des mai- « sons qui payaient dans le temps d'Edward, et, de plus, le comte a « donné à l'abbaye qu'il a fondée trente-neuf bourgeois qui autrefois « contribuaient avec les autres. »

Ces monastères, fondés par les Normands dans les villes ou les campagnes de l'Angleterre, se peuplaient de moines venus d'outre-mer à la suite des troupes étrangères. Chaque nouveau ban de soldats était escorté d'un nouveau ban de clercs, qui venaient au pays des Anglais pour *guaingner*, comme on disait alors. Dans l'année 1068, l'abbé de Saint-Riquier en Ponthieu, s'embarquant au port de Wissant pour aller en Angleterre, rencontra plus d'une centaine de religieux de tous les ordres, avec une foule de militaires et de marchands, qui tous attendaient, comme lui, le moment de passer le détroit. Des bénédictins de Séez en Normandie, pauvres et manquant de tout, vinrent s'établir dans une vaste habitation que leur donna Roger de Montgomery, et y reçurent, pour leur table, la dîme de toute la venaison prise dans la province de Shrop. Des moines de Saint-Florent, à Saumur, émigrèrent pour venir occuper deux églises échues, par conquête, à l'Angevin Guillaume de Brause. Dans la province de Stafford, près de Stone, sur la Trent, se trouvait un oratoire dont les dépendances fournissaient le vivre et le logement à deux nonnes et à un prêtre saxon. Tous les trois furent tués par un certain Enisant, soldat de l'armée conquérante, et « cet Enisant, « dit la vieille tradition mise en vers, tua le prêtre et les deux nonnes, « afin que sa sœur, qu'il amenait avec lui, eût leur église. »

Depuis que la conquête prospérait, ce n'étaient pas seulement de jeunes soldats et de vieux chefs de guerre, mais des familles entières, hommes, femmes et enfants, qui émigraient de presque tous les coins de la Gaule pour chercher fortune en Angleterre ; ce pays était devenu pour les gens d'outre-mer, comme ces terres nouvellement découvertes que l'on va coloniser, et qui appartiennent à tout venant. « Noël et Célestrie, sa « femme, dit un ancien acte, vinrent à l'armée de Guillaume le Bâtard, « et reçurent en don de ce même bâtard le manoir d'Elinghall, avec « toutes ses dépendances. » Suivant un vieux dicton en rimes, le premier seigneur de Cognisby, nommé Guillaume, était arrivé de Basse-Bretagne, avec son épouse Tifaine, sa servante Maufa et son chien Hardigras. Il se faisait des fraternités d'armes, des sociétés de gain et de perte, à la vie et à la mort, entre les hommes qui s'aventuraient ensemble aux chances de l'invasion.

Robert d'Ouilly et Jean d'Ivry vinrent à la conquête comme frères ligués et fédérés par la foi et le serment; ils portaient des vêtements pareils et des armes pareilles; ils partagèrent également les terres anglaises qu'ils conquirent. Eudes et Picot, Robert Marmion et Gauthier de Somerville firent de même. Jean de Courcy et Amaury de Saint-Florent jurèrent leur fraternité d'armes dans l'église de Notre-Dame à Rouen; ils firent vœu de servir ensemble, de vivre et de mourir ensemble, de partager ensemble leur solde et tout ce qu'ils gagneraient par leur bonne fortune et leur épée. D'autres, au moment du départ, se défirent de tous les biens qu'ils possédaient dans leur pays natal, comme étant peu de chose au prix de ce qu'ils espéraient conquérir. C'est ainsi que Geoffroy de Chaumont, fils de Gédoin, vicomte de Blois, fit don à sa nièce Denise des terres et des rentes qu'il avait à Blois, à Chaumont et à Tours. « Il partit pour la conquête, dit l'histoire contemporaine, et « revint ensuite à Chaumont, avec de grandes sommes d'or et d'argent, « et des titres qui lui assuraient la possession de vastes domaines. »

Il ne restait à envahir que la contrée voisine de Chester, et cette ville était la seule des grandes cités d'Angleterre qui n'eût point entendu retentir les pas des chevaux de l'étranger. Après avoir passé l'hiver dans le nord, le roi Guillaume entreprit, en personne, cette dernière expédition; mais, au moment de partir d'York, de grands murmures s'élevèrent dans son armée. La réduction du Northumberland avait fatigué les vainqueurs, et ils prévoyaient, dans l'invasion des bords de la mer de l'ouest et de la rivière de Dee, de plus grandes fatigues encore. Des récits décourageants sur la difficulté des lieux en plein hiver et l'opiniâtreté invincible des habitants de ces territoires circulaient parmi les soldats. Le mal du pays se fit sentir aux Angevins et aux Bretons auxiliaires, comme, dans l'année précédente, il avait attaqué les Normands. Eux, à leur tour, se plaignirent tout haut de la dureté du service et demandèrent, en grand nombre, leur congé pour repasser la mer.

Guillaume, ne pouvant réussir à vaincre l'obstination de ceux qui refusaient de le suivre, fit semblant de la mépriser. Il promit à qui lui serait fidèle du repos après la victoire, et de grands biens pour salaire de ses peines ; ensuite il traversa, par des chemins presque impraticables pour les chevaux, la chaîne de montagnes qui s'étend, du nord au sud, dans toute la longueur de l'Angleterre, entra en vainqueur dans la ville de Chester, et, selon sa coutume, y bâtit une forteresse. Il fit de même à Stafford; à Salisbury, dans son retour vers le sud, il distribua largement des récompenses à ses gens de guerre. Puis il se rendit à Winchester dans sa citadelle royale, la plus forte de toutes, et qui était son palais de printemps, comme celle de Glocester était son palais d'hiver, et son palais d'été la Tour de Londres ou le couvent de Westminster près de Londres.

Le corps de troupes que commandait un Flamand nommé Gherbod resta pour la garde ou la défense de la nouvelle province conquise ; Gherbod fut le premier capitaine qui porta le titre de comte de Chester. Pour soutenir ce titre et maintenir son poste, il fut exposé à de grands périls, tant de la part des Anglais que de celle des Gallois, qui le harcelèrent longtemps. Il s'ennuya de ces fatigues et repartit pour son pays. Alors le roi Guillaume donna le comté de Chester à Hugues d'Avranches, fils de Richard Gosse, qu'on surnommait Hugues le Loup, et qui portait une tête de loup peinte sur son écu. Hugues le Loup et ses lieutenants passèrent la rivière de Dee, qui formait, à l'extrémité de la tranchée d'Offa, la limite septentrionale des terres galloises. Ils conquirent le pays de Flint, qui devint une partie du comté normand de Chester, et bâtirent un fort à Rhuddlan. L'un de ses lieutenants, Robert d'Avranches, changea son nom en celui de Robert de Rhuddlan, et, par une fantaisie contraire, Robert de Malpas ou de Maupas, gouverneur d'un autre château fort bâti sur une colline élevée, donna son propre nom à ce lieu, qui le porte encore aujourd'hui. « Tous, dit un ancien « historien, firent une guerre terrible sur la frontière et versèrent à « flots le sang des Gallois. » Ils leur livrèrent un combat meurtrier près des marais de Rhuddlan, lieu déjà noté comme funeste, dans la mémoire du peuple cambrien, à cause d'une grande bataille perdue contre les Saxons vers la fin du VIIIe siècle. Un singulier monument de ces deux désastres nationaux subsistait encore, il y a peu d'années, dans le pays de Galles ; c'était un air triste, sans paroles, mais qu'on avait coutume d'appliquer à beaucoup de sujets mélancoliques : on l'appelait l'air des marais de Rhuddlan.

De vieux récits disent que, quand Hugues le Loup se fut installé, avec le titre de comte, dans la province de Chester, il fit venir de Normandie l'un de ses anciens amis, appelé Neel ou Lenoir, et que Lenoir amena avec lui cinq frères : Houdard, Édouard, Volmer, Horsuin et Volfan. Hugues leur distribua des terres dans son comté, il donna à Lenoir le bourg de Halton, près de la rivière de Mersey, et l'institua son connétable et son maréchal héréditaire, c'est-à-dire que toutes les fois que le comte de Chester irait en guerre, Lenoir et ses héritiers, en allant, devaient marcher à la tête de l'armée, et se trouver les derniers au retour. Ils eurent pour lot, dans le partage du butin fait sur les Gallois, toutes les bêtes à quatre membres ayant le poil de diverses couleurs. En temps de paix, ils eurent droit de justice, pour tous les délits, dans le district de Halton, et firent leur profit des amendes ; leurs serviteurs jouissaient du privilége d'acheter avant qui que ce fût dans la ville de Chester, à moins que les serviteurs du comte ne se fussent présentés les premiers. Outre ces prérogatives, Lenoir le connétable obtint, pour lui et pour ses héritiers, l'intendance des chemins et des rues, aux foires

de Chester, le péage des marchés sur toute la terre de Halton, tous les animaux trouvés errants dans ce district, et enfin le droit d'étalage ou la liberté de vendre en toute franchise, sans taxe et sans péage, toute espèce de marchandises, excepté le sel et les chevaux.

Houdard, le premier des cinq frères, devint à peu près pour Lenoir ce que celui-ci était pour le comte Hugues; il fut sénéchal héréditaire de la connétablie de Halton. Lenoir, son seigneur, lui donna, pour son service et son hommage, les terres de Weston et d'Ashton. Il eut, comme profits de guerre, tous les taureaux conquis sur les Gallois, et le meilleur bœuf pour récompense de l'homme d'armes qui portait sa bannière. Édouard, le second frère, reçut du connétable deux journées de terre à Weston ; deux autres frères, Wolmer et Horsuin, reçurent ensemble un domaine dans le village de Runcone; et le cinquième, appelé Wolfan, qui était prêtre, obtint l'église de Runcone.

Ces détails bizarres sont en eux-mêmes peu mémorables ; mais ils peuvent aider le lecteur à se figurer les scènes variées de la conquête, et à revêtir de leur couleur originale les faits de plus grande importance. Tous les arrangements d'intérêt, tous les partages de possessions et d'offices qui eurent lieu dans la province de Chester, entre le gouverneur normand, le premier lieutenant de ce gouverneur et les cinq compagnons du lieutenant, donnent une idée vraie et naïve des transactions du même genre qui se faisaient, en même temps, dans toutes les provinces de l'Angleterre. Quand désormais le lecteur rencontrera les titres de comte, de connétable, de sénéchal, quand il trouvera cités, dans le cours de cette histoire, les droits de juridiction, de marché, de péage, les profits de guerre ou de justice, qu'il se rappelle Hugues d'Avranches, Lenoir, son ami, et les cinq frères qui vinrent avec Lenoir. Alors quelque réalité lui apparaîtra sous ces formules du temps passé, qui, envisagées abstractivement, n'ont pour nous, à la distance où nous sommes, qu'un sens vague et incertain.

Il faut pénétrer jusqu'aux hommes, à travers l'espace des temps; il faut se les représenter vivant et agissant sur le sol où la poussière de leurs os ne se retrouverait pas aujourd'hui; et c'est à dessein que beaucoup de faits locaux, que beaucoup de noms ignorés ont été placés dans ce récit. Que l'imagination du lecteur s'y attache : qu'elle repeuple la vieille Angleterre de ses envahisseurs et de ses vaincus du XIe siècle; qu'elle se figure leurs situations, leurs intérêts, leurs langages divers, la joie et l'insolence des uns, la misère et la terreur des autres, tout le mouvement qui accompagne la guerre à mort de deux grandes masses d'hommes. Il y a sept cents ans que ces hommes ne sont plus ; mais qu'importe à l'imagination guidée par l'étude ? pour elle, il n'y a point de passé, et l'avenir même est du présent.



P. 185.

Soldat anglo-saxon.

LIVRE V

Depuis la formation du Camp du Refuge dans l'île d'Ély, jusqu'au supplice du dernier chef saxon.

1070 — 1076



OUT le pays des Anglo-Saxons était conquis, de la Tweed au cap de Cornouaille, de la mer de Gaule à la Saverne, et la population vaincue était traversée dans tous les sens par l'armée de ses conquérants. Il n'y avait plus de provinces libres, plus de masses d'hommes organisées militairement. On trouvait seulement quelques débris épars des armées et des garnisons détruites, des soldats qui n'avaient plus de chefs, et des chefs que personne ne suivait. La guerre se continuait contre eux par la persécution individuelle : les plus considérables étaient jugés et condamnés solennellement; le reste était livré à la discrétion des soldats étrangers, qui en faisaient des serfs pour leurs domaines, ou bien les massacraient avec des circonstances qu'un ancien historien refuse de détailler comme incroyables et dangereuses à raconter. Ceux auxquels il restait quelques moyens de s'expatrier gagnaient les ports du pays de Galles ou de l'Écosse, pour s'y embarquer, et aller, selon l'expression des vieilles annales, promener leur douleur et leur misère à travers les royaumes étrangers. Le Danemark, la Norwége et les pays de langue teutonique étaient en général le but de ces émigrations; mais on vit aussi des fugitifs anglais aller vers le midi, et solliciter un asile chez des peuples entièrement différents d'origine et de langage.

Le bruit de la haute faveur dont jouissait à Constantinople la garde scandinave des empereurs détermina un certain nombre de jeunes gens à chercher fortune de ce côté. Ils se réunirent sous la conduite de Siward, ancien chef de la province de Glocester, côtoyèrent l'Espagne et débarquèrent en Sicile, d'où ils adressèrent à la cour impériale un message et des propositions. Ils furent, selon leur demande, incorporés dans la troupe d'élite qui, sous le nom tudesque de *Varings*, veillait

près de la chambre des empereurs, gardait les clefs de la ville où ils séjournaient, et quelquefois celles du trésor public. Les *Varings* ou *Varangs*, selon la prononciation grecque, étaient, en général, Danois, Suédois ou Germains; ils laissaient croître leurs cheveux, à la manière des gens du Nord, et avaient pour arme principale de grandes haches d'acier à deux tranchants, qu'ils portaient à la main ou posaient sur l'épaule droite. Cette milice d'un aspect vraiment redoutable, était renommée, depuis des siècles, par sa discipline sévère et sa fidélité à toute épreuve. L'exemple des premiers Saxons qui s'y enrôlèrent fut suivi par d'autres, et, dans la suite, le corps des *Varings* se recruta surtout d'hommes venus d'Angleterre, ou, comme disaient les Grecs dans leur langage encore classique, de Barbares de l'île de Bretagne. L'idiome anglo-saxon, ou un dialecte mélangé de saxon et de danois, devint, à l'exclusion du grec, le langage officiel de ces gardes du palais impérial; c'était dans cette langue qu'ils recevaient les ordres de leurs chefs, et qu'eux-mêmes adressaient à l'empereur dans les grands jours de fêtes leurs félicitations et leurs vœux.

Quant aux Saxons qui ne purent ou ne voulurent pas émigrer, beaucoup d'entre eux se réfugièrent dans les forêts avec leurs familles, et, s'ils étaient riches et puissants, avec leurs serviteurs et leurs vassaux. Les grandes routes où passaient les convois normands furent infestées par leurs bandes armées; ils enlevaient par ruse aux conquérants ce que les conquérants avaient enlevé par force, et se faisaient ainsi payer la rançon de leurs héritages, ou vengeaient, par l'assassinat, le massacre de leurs compatriotes. Ces réfugiés sont appelés brigands par les historiens amis de la conquête, et ces historiens les traitent, dans leurs récits, comme des hommes librement et méchamment armés contre un ordre de société légitime. « Il se commettait chaque jour, disent-ils, une « foule de vols et d'homicides, causés par la scélératesse naturelle aux « indigènes et par les immenses richesses de ce royaume; » mais les indigènes croyaient avoir le droit de reprendre ces richesses qu'on leur avait ôtées; et s'ils devenaient brigands, ce n'était, selon eux, que pour rentrer dans leurs propres biens. L'ordre contre lequel ils s'insurgeaient, la loi qu'ils violaient, n'avaient à leurs yeux aucune sanction : aussi le mot anglais *Outlaw* (mis hors la loi, bandit ou brigand) perdit dès lors, dans la bouche du peuple subjugué, son ancien sens défavorable. Au contraire, les vieux récits, les légendes et les romances populaires des Anglais, ont répandu une sorte de teinte poétique sur le personnage du banni, sur la vie errante et libre qu'il mène sous les feuilles des bois. Dans ces romances, l'homme mis hors la loi est toujours le plus gai et le plus brave des hommes; il est roi dans la forêt, et ne craint point le roi du pays.

Ce fut surtout la contrée du nord, celle qui avait le plus énergique-

ment résisté aux envahisseurs, qui devint le pays du vagabondage en armes, dernière protestation des vaincus. Les vastes forêts de la province d'York étaient le séjour d'une bande nombreuse, qui avait pour chef un homme appelé Sweyn, fils de Sigg. Dans les contrées du centre et près de Londres, jusque sous les murs des châteaux normands, on vit se former aussi plusieurs troupes de ces hommes qui, reniant jusqu'au bout l'esclavage, disent les historiens du temps, prenaient le désert pour demeure. Leurs rencontres avec les conquérants étaient toujours sanglantes, et quand ils apparaissaient dans quelque lieu habité, c'était un prétexte pour l'étranger d'y redoubler ses vexations : il punissait les hommes sans armes du trouble que lui causaient des gens armés; et ces derniers, à leur tour, faisaient quelquefois des visites redoutables à ceux qu'on leur signalait comme amis des Normands. Ainsi une terreur perpétuelle régnait sur le pays. Au danger de périr par l'épée de l'homme d'outre-mer, qui se croyait un demi-dieu parmi des brutes, qui ne comprenait ni la prière, ni les raisons, ni les excuses proférées dans l'idiome des vaincus, se joignait encore celui d'être regardé comme traître ou comme suspect par les Saxons indépendants, frénétiques de désespoir comme les Normands l'étaient d'orgueil. Aussi nul habitant n'osait s'aventurer dans le voisinage de sa propre maison; la maison de chaque Anglais considérable qui avait juré la paix et donné des otages au conquérant était close et fortifiée comme une ville en état de siége. Elle était remplie d'armes de toute espèce, d'arcs, de flèches, de haches, de massues, de poignards et de fourches de fer; les portes étaient munies de verrous et de barricades. Quand venait l'heure du repos, au moment de tout fermer, l'ancien de la famille se levait, et prononçait à haute voix les prières qui se faisaient alors sur mer aux approches de l'orage; il disait : « Que le Seigneur nous bénisse et nous aide; » tous les assistants répondaient *Amen*. Cette coutume subsista en Angleterre plus de deux siècles après la conquête.

Dans la partie septentrionale de la province de Cambridge il y a une vaste étendue de terres basses et marécageuses, coupées en divers sens par des rivières. Toutes les eaux du centre de l'Angleterre, qui ne coulent pas dans le bassin de la Tamise ou dans celui de la Trent, vont se jeter dans ces marais, qui, au temps de l'arrière-saison, débordent, couvrent le pays, et se chargent de vapeurs et de brouillards. Une partie de cette contrée humide et fangeuse s'appelait et s'appelle encore l'île d'Ély; une autre s'appelait l'île de Thorneye; une troisième, l'île de Croyland. Ce sol, presque mouvant, impraticable pour la cavalerie et pour les soldats pesamment armés, avait plus d'une fois servi de refuge aux Saxons, dans le temps de la conquête danoise; sur la fin de l'année 1069, il devint un point de réunion pour quelques bandes de partisans, formées de divers côtés contre les Normands. D'anciens chefs

déshérités s'y rendirent successivement avec leur clientèle, les uns par terre, les autres sur des vaisseaux, par l'embouchure des rivières. Ils y élevèrent des retranchements de terre et de bois, et y établirent une grande station armée qui prit le nom de *Camp du Refuge*. Les étrangers hésitèrent d'abord à les attaquer au milieu des joncs et des saules, et leur laissèrent ainsi le temps d'envoyer des messages dans le pays et hors du pays, et d'avertir, en beaucoup de lieux, les amis de la vieille Angleterre. Devenus forts, ils entreprirent la guerre de parti sur terre et sur mer, ou, pour parler comme les conquérants, la piraterie et le brigandage.

Chaque jour, au camp de ces brigands, de ces pirates pour la bonne cause, se rendait quelque Saxon de haut rang, laïque ou prêtre, apportant avec lui les derniers débris de sa fortune ou la contribution de son église. Eghelrik, évêque de Lindisfarn, et Sithrik, abbé d'un monastère du Devonshire, y vinrent, ainsi que beaucoup d'autres. Les Normands les accusaient d'outrager la religion et de déshonorer la sainte Église en se livrant à un genre de vie criminel et infâme; mais ces reproches intéressés ne les arrêtaient pas. L'exemple des prélats insurgés encouragea beaucoup d'hommes, et l'ascendant qu'ils exerçaient sur les esprits, pour le bien comme pour le mal, devint favorable à la cause patriotique. Les gens d'Église, jusque-là trop peu ardents pour elle, s'y rallièrent avec plus de zèle. Plusieurs d'entre eux, il est vrai, s'étaient généreusement dévoués; mais la masse avait appliqué aux conquérants le précepte apostolique de la soumission aux puissances. La conquête les avait en général moins maltraités que le reste de la nation : toutes leurs terres n'avaient pas été prises; l'asile de leurs habitations n'avait pas été partout violé. Dans les vastes salles des monastères, où les espions normands ne pénétraient point encore, les Saxons laïques pouvaient se rassembler en grand nombre, et, sous prétexte de vaquer à des exercices de dévotion, converser et conspirer librement. Ils apportaient avec eux l'argent qu'ils avaient soustrait aux perquisitions des vainqueurs, et le laissaient en dépôt dans le trésor du saint lieu, pour le soutien de la cause nationale, ou pour la subsistance de leurs fils, si eux-mêmes périssaient dans les combats. Quelquefois l'abbé du couvent faisait briser les lames d'or et détacher les pierres précieuses dont les rois saxons avaient orné jadis les autels et les reliquaires, disposant ainsi de leurs dons pour le salut du pays qu'eux-mêmes avaient aimé durant leur vie. Des messagers braves et fidèles transportaient le produit de ces contributions communes, à travers les postes normands, jusqu'au camp des réfugiés ; mais ces manœuvres patriotiques ne restèrent pas longtemps secrètes.

Le roi Guillaume, d'après le conseil de Guillaume, fils d'Osbern, son sénéchal, ordonna bientôt des perquisitions dans tous les couvents de

l'Angleterre, et fit prendre tout l'argent que les riches Anglais y avaient placé en dépôt, ainsi que la plupart des vases, des reliquaires et des ornements précieux. On enleva aussi des églises où elles avaient été déposées les chartes qui contenaient les fausses promesses de clémence et de justice faites naguère par le roi étranger, quand il était encore incertain de sa victoire. Cette grande spoliation eut lieu dans le carême qui, suivant l'ancien style du calendrier, termina l'année 1070; et aux octaves de Pâques arrivèrent en Angleterre, d'après les demandes adressées antérieurement par Guillaume, trois légats du siége apostolique. C'étaient Ermenfroy, évêque de Sion, et les cardinaux Jean et Pierre. Le conquérant fondait de grands desseins sur la présence de ces mandataires de son allié le pape Alexandre, et il les retint auprès de lui toute une année, les honorant, dit un vieil historien, à l'égal des anges de Dieu. Au milieu de la famine qui faisait périr les Anglais par milliers, des fêtes brillantes furent célébrées dans le palais fortifié de Winchester. Là, les cardinaux romains, plaçant de nouveau la couronne sur la tête du roi normand, effacèrent la vaine malédiction que l'archevêque d'York, Eldred, avait prononcée contre lui.

Après les fêtes, il y eut à Winchester une assemblée de tous les étrangers, laïques ou prêtres, qui s'étaient fait une grande fortune en prenant le bien des Anglais. Les évêques saxons furent sommés d'y comparaître, au nom de l'autorité de l'Église romaine, par des circulaires dont le style hautain pouvait leur présager d'avance l'issue que ce grand concile, comme on l'appelait, devait avoir pour eux. « Bien que l'Église « de Rome, disaient les envoyés, ait le droit de surveiller la conduite de « tous les chrétiens, il lui appartient plus spécialement de s'enquérir de « vos mœurs et de votre manière de vivre, à vous qu'elle a instruits dans « la foi du Christ, et de réparer la décadence de cette foi que vous tenez « d'elle. C'est pour exercer sur vos personnes cette salutaire inspec« tion que nous, ministres du bienheureux apôtre Pierre et représen« tants autorisés de notre seigneur le pape Alexandre, nous avons résolu « de tenir avec vous un concile, pour rechercher les mauvaises choses « qui pullulent dans la vigne du Seigneur et en planter de profitables « au bien des corps et des âmes. »

Le sens réel de ces paroles mystiques était que le nouveau roi, d'accord avec le pape, avait résolu de destituer en masse tout le haut clergé de race anglaise ; les légats venaient donner une sorte de couleur religieuse à cette opération politique. Telle était leur mission, et le premier prélat qu'ils frappèrent fut l'archevêque de Canterbury, Stigand, celui qui avait couronné en face de l'invasion un roi de race anglo-saxonne et qui donnait comme patriote des craintes au roi étranger. Mais ces griefs restèrent secrets, et l'arrêt de dégradation ecclésiastique fut motivé sur d'autres causes, sur des prétextes plus honnêtes, comme

s'exprime un vieil historien. L'ordination de Stigand fut déclarée nulle : d'abord parce qu'il avait pris l'archevêché de Canterbury du vivant de l'archevêque Robert, exilé par le peuple anglais; ensuite parce qu'il avait célébré la messe avec le pallium de ce même Robert ; et enfin parce qu'il avait reçu son propre pallium de Benoît X, déclaré antipape et excommunié par l'Église.

Quand l'ami du roi Harold et de son pays eut été, selon le langage ecclésiastique, frappé, comme un arbre stérile, par la hache de correction, ses terres furent partagées entre le roi Guillaume, l'évêque de Bayeux, frère du roi, et Adelise, femme de Hugues de Grantmesnil, qui, sans doute gagnée par cette gracieuse largesse, vint habiter l'Angleterre, et y ramena son mari. Ceux des évêques anglais sur le compte desquels on ne trouva rien à objecter canoniquement n'en furent pas moins frappés de même. Alexandre, évêque de Lincoln, Eghelmar, évêque de l'Estanglie, Eghelrik, évêque de Sussex, d'autres prélats et les abbés des principaux monastères, furent déposés presque à la fois. Au moment où l'on prononçait à quelqu'un d'entre eux sa sentence, on le contraignait de jurer, sur l'Évangile, qu'il se regardait comme déchu de sa dignité à tout jamais, et que, quel que fût le successeur qu'on lui donnerait, il ne ferait rien pour le discréditer en protestant contre lui. Ensuite chaque évêque dégradé était conduit soit dans une forteresse, soit dans un monastère qui devait lui servir de prison. Ceux qui avaient été autrefois moines, on les recloîtrait de force dans leurs anciens couvents, et l'on publiait officiellement que, dégoûtés du monde et du bruit, il leur avait plu d'aller revoir les anciens compagnons de leur jeunesse.

Plusieurs membres du haut clergé saxon trouvèrent moyen de se dérober à leur sort ; l'archevêque Stigand et l'évêque de Lincoln s'enfuirent tous les deux en Écosse ; Eghelsig, abbé de Saint-Augustin, s'embarqua pour le Danemark, et y resta, quoiqu'il fût réclamé comme *fugitif du roi* par un rescrit du conquérant. Eghelvin, évêque de Durham, sur le point de partir aussi pour l'exil, maudit solennellement les oppresseurs de son pays, et les déclara séparés de la communion des chrétiens, suivant les formules graves et sombres par lesquelles cette séparation se prononçait. Mais le bruit de ses paroles frappa en vain les oreilles du roi normand : Guillaume avait des prêtres pour démentir les prêtres saxons, comme il avait des épées pour briser les épées saxonnes.

Lanfranc, ce religieux d'origine lombarde, qu'on a vu plus haut jouer le rôle de négociateur auprès de la cour de Rome, vivait encore en Normandie, fort renommé pour son savoir comme légiste, et toujours également chéri du pape et du nouveau roi. Ce fut lui que les légats d'Alexandre II proposèrent pour remplacer Stigand dans l'archevêché

de Canterbury, et Guillaume approuva pleinement ce choix, espérant beaucoup de l'habileté de Lanfranc pour consolider la conquête. La reine Mathilde et les seigneurs de Normandie pressèrent vivement son départ ; il fut accueilli avec joie par les Normands d'Angleterre, qui le célébraient hypocritement comme un instituteur envoyé de Dieu pour réformer les mauvaises mœurs des Anglais. Lanfranc fut nommé archevêque par élection du roi et de ses barons, contre l'ancienne coutume de l'église anglo-saxonne, où les prélats étaient choisis par le corps du clergé, et les abbés par les moines. Cet usage était un de ceux que la conquête ne pouvait laisser subsister, et tout le pouvoir religieux, aussi bien que le pouvoir civil, devait passer des indigènes aux conquérants.

Lorsque l'archevêque Lanfranc fit sa première entrée dans la métropole qu'on lui donnait à régir, il ne put s'empêcher d'être saisi d'un profond sentiment de tristesse, en voyant l'état où les Normands l'avaient réduite. L'église du Christ, à Canterbury, était dévastée par le pillage et l'incendie, et le grand autel, dépouillé d'ornements, se trouvait presque enterré sous les décombres. Aux fêtes de la Pentecôte, il y eut un second concile tenu à Windsor, et Thomas, l'un des chapelains du roi, fut nommé archevêque d'York, à la place du Saxon Eldred, qui était mort de chagrin. Thomas, de même que Lanfranc, trouva son église métropolitaine détruite par le feu, avec ses ornements, ses chartes, ses titres et ses priviléges ; il trouva le territoire de son diocèse tout ravagé, et les Normands qui l'habitaient, si attristés par le spectacle de leurs propres dévastations, qu'ils hésitaient même à s'établir sur les terres qu'ils avaient prises. Thomas se mit en possession de tous les domaines de l'église d'York ; mais nul homme, Normand ou Saxon, ne voulut les recevoir en fief ou les prendre à ferme, soit par dégoût, soit par terreur.

Le pape envoya à Lanfranc son propre pallium, en signe d'investiture, et le combla de messages flatteurs : « Je vous désire, lui disait-il, « et ne me console de votre absence, qu'en pensant aux heureux fruits « que l'Angleterre va recueillir par vos soins. » C'est ainsi que, vues de loin, les hideuses opérations de la conquête prenaient des couleurs agréables. La mission de Lanfranc en Angleterre, sa mission réelle et avouée, c'était de faire servir la religion à l'asservissement des Anglais, d'achever, comme dit un vieux narrateur, la ruine du peuple vaincu par de mutuels embrassements de la royauté et du sacerdoce. Pour atteindre plus sûrement ce but, le nouvel archevêque de Canterbury suggéra au conquérant un nouveau plan de constitution ecclésiastique, plan aussi favorable à l'ambition du prélat qu'à la stabilité de la conquête. « Il faut, disait Lanfranc au roi Guillaume, qu'il n'y ait en An« gleterre qu'un seul chef religieux, pour que la royauté que vous avez « conquise se maintienne dans son intégrité. Il faut que l'église d'York,

« l'église du pays des rébellions, quoique régie par un Normand, de-
« vienne sujette de celle de Kent ; il faut surtout que l'archevêque
« d'York ne jouisse point de la prérogative de sacrer les rois d'Angle-
« terre, de crainte qu'un jour, soit de force, soit de bon gré, il ne prête
« son ministère à quelque Saxon ou Danois, élu par les Anglais en
« révolte. »

L'église de Kent ou de Canterbury avait été, comme on l'a vu plus haut, la première église fondée par les missionnaires venus de Rome, au milieu des Saxons encore païens. Sur cette primauté dans le temps, s'était établie l'idée vague d'une sorte de prééminence hiérarchique, mais sans qu'il en résultât pour l'église de Kent, ni pour ceux qui la gouvernaient, aucune suprématie effective. Le siége métropolitain d'York était resté l'égal de l'autre, et tous deux exerçaient conjointement la haute surveillance sur tous les évêchés de l'Angleterre. C'est cet ordre de choses que l'archevêque Lanfranc entreprit de réduire à l'unité absolue, chose nouvelle, disent les historiens du siècle, chose inouïe avant le règne des Normands. Il évoqua d'anciens priviléges et des actes ambigus de différents papes, qui s'étaient plu à témoigner leur affection pour l'église de Canterbury, fille aînée de la papauté en Bretagne. Il établit comme axiome que la loi devait découler d'où avait découlé la foi, et que de même que le pays de Kent était sujet de Rome, parce qu'il en avait reçu le christianisme, par une raison semblable, le pays d'York devait être hiérarchiquement soumis à celui de Kent.

Thomas, l'archevêque normand d'York, dont une pareille politique tendait à ruiner l'indépendance personnelle, fut assez peu dévoué à la cause de la conquête pour entreprendre de s'opposer à cette nouvelle institution. Il pria son collègue Lanfranc de citer quelques titres authentiques à l'appui de ses prétentions. C'était une demande embarrassante ; mais le Lombard l'éluda, en assurant que les actes en bonne forme et les titres ne lui manqueraient point, si, par malheur, tout n'avait péri, quatre ans auparavant, dans l'incendie de son église. Cette réponse évasive termina le différend, grâce à certains avertissements officiels que reçut l'adversaire indiscret du confident du roi Guillaume : car on lui signifia que si, en vue de la paix et de l'unité du royaume, il ne se résignait pas à recevoir la loi de son collègue, et à reconnaître que le siége d'York n'avait jamais été l'égal de l'autre siége métropolitain, lui et tous ses parents seraient bannis de l'Angleterre. Thomas n'insista plus, et fit son devoir de fidèle enfant de la conquête ; il renonça, entre les mains de Lanfranc, à tout le pouvoir que ses prédécesseurs avaient exercé au sud de l'Humber, et, faisant profession solennelle d'obéissance et de fidélité, ne garda plus que le nom d'archevêque : car Lanfranc, sous le titre de primat, en réunit seul tous les droits. Selon le

langage des vainqueurs, il devint, par la grâce de Dieu, le père de toutes les églises, et, selon le langage des vaincus, toutes tombèrent sous son joug et furent ses tributaires. Il en chassa qui il voulut ; il y mit des Normands, des Français, des Lorrains, des hommes de tous pays et de toutes races, pourvu qu'ils ne fussent pas Anglais ; et il est à remarquer que, dans la dépossession générale des anciens prélats de l'Angleterre, on épargna les hommes de naissance étrangère naturalisés dans le pays. Tels étaient Hermann, Guis, et Walter ou Gautier, tous trois Lorrains, qui conservèrent les évêchés de Wells, de Sherborn et de Hereford.

La plupart des évêchés et des abbayes furent employés, comme l'avaient été naguère les biens des riches, la liberté des pauvres et la beauté des femmes, à payer les dettes de la conquête. Un certain Remi, ci-devant moine à Fécamp, reçut l'évêché de Lincoln, pour un navire et vingt hommes d'armes qu'il avait amenés en 1066, au rendez-vous des troupes normandes. Cet homme, et les autres prélats venus d'outre-mer, comme un arrière-ban de milice, expulsèrent partout les moines qui, selon une coutume particulière à l'Angleterre, vivaient sur les domaines des églises épiscopales ; et le roi Guillaume les en remercia, pensant, dit un contemporain, que des moines de race anglaise ne pouvaient lui souhaiter que du mal. Une foule d'aventuriers qui n'avaient de clercs que le nom, vinrent fondre sur les prélatures, les archidiaconats, les doyennés de l'Angleterre. Ils y portèrent l'esprit de violence et de rapine, les airs hautains et méprisants du dominateur étranger ; beaucoup d'entre eux se rendirent célèbres par leur faste et leurs désordres, plusieurs par des actions infâmes. Robert de Limoges, évêque de Litchfield, pilla le monastère de Coventry ; il prit les chevaux et les meubles des religieux qui l'habitaient, ouvrit par effraction leurs cassettes, et finit par faire abattre leurs maisons, pour construire avec les matériaux un palais épiscopal, dont l'ameublement fut payé par la fonte des ornements d'or et d'argent qui décoraient l'église. Ce même Robert fit un décret pour interdire aux clercs saxons l'usage des aliments nourrissants et des livres instructifs, de crainte, dit l'historien, que la bonne nourriture et la science ne leur donnassent trop de force et de hardiesse contre leur évêque.

Les évêques normands dédaignèrent, presque tous, d'habiter les anciens chefs-lieux des diocèses, qui étaient, pour la plupart, de petites villes, et se transportèrent dans des lieux qui offraient plus de commodités pour le luxe et les jouissances de la vie : c'est ainsi que Coventry, Lincoln, Chester, Salisbury, Thedford, devinrent des villes épiscopales. En général, les hommes d'Église amenés par l'invasion furent pour l'Angleterre une nouvelle plaie, et leur tyrannie, qui atteignait les consciences, eut quelque chose de plus odieux que la force brutale des

hommes d'épée. Quelquefois les abbés normands maniaient aussi l'épée, mais contre des moines sans armes ; et plus d'un couvent anglais fut le théâtre d'exécutions militaires. Dans celui que gouvernait un certain Turauld ou Torauld, venu de Fécamp, l'abbé avait pour coutume de crier : *A moi, mes hommes d'armes !* toutes les fois que ses religieux lui résistaient en quelque point de discipline ecclésiastique. Ses exploits belliqueux devinrent même si célèbres, que le conquérant se crut obligé de l'en punir, et que, par un genre de châtiment bizarre, il l'envoya régir le couvent de Peterborough, dans la province de Northampton, poste dangereux à cause du voisinage du camp de refuge des Saxons, mais fort convenable, disait Guillaume, pour un abbé si bon soldat. Délivrés de ce chef redoutable, les moines n'en furent pas plus heureux ; car ils reçurent à sa place un certain Guérin de Lire, qui, selon les paroles d'un ancien récit, prit dans leurs bourses jusqu'au dernier écu, pour se faire un renom auprès de ceux qui naguère l'avaient vu pauvre. Ce Guérin fit déterrer de l'église les cadavres des abbés de race anglaise, ses prédécesseurs, et jeter leurs ossements hors des portes.

Pendant que de pareils actes avaient lieu en Angleterre, la renommée allait publiant au dehors, par la plume des clercs salariés, ou qui souhaitaient de l'être, que Guillaume le puissant, le victorieux, le pieux, civilisait ce pays, jusque-là barbare, et y ranimait le christianisme, auparavant fort négligé. La vérité, toutefois, ne fut pas entièrement étouffée : les plaintes des opprimés parvinrent même jusqu'à Rome ; et, dans cette cour romaine que les historiens du temps accusent d'être si vénale, il se trouva quelques hommes consciencieux qui dénoncèrent la révolution opérée en Angleterre comme odieuse et contraire aux lois ecclésiastiques. La dégradation en masse des évêques et des principaux abbés saxons et l'intrusion des Normands furent vivement blâmées. Mais la mort d'Alexandre II et l'avénement, sous le nom de Grégoire VII, de cet archidiacre Hildebrand, qui, ainsi qu'on l'a vu plus haut, avait déployé tant de zèle en faveur de l'invasion, réduisirent presque au silence les accusateurs de la nouvelle église fondée par la conquête normande. Sa légitimité canonique cessa d'être mise en question, et deux individus seulement, Thomas, archevêque d'York, et Remi, évêque de Lincoln, furent cités à la cour pontificale, l'un parce qu'il était fils de prêtre, l'autre parce qu'il avait acheté à deniers comptants la dignité épiscopale.

Lanfranc partit avec eux, muni de présents pour le pape et les principaux citoyens de Rome. Tous les trois distribuèrent largement l'or des Anglais dans la ville des apôtres, et s'y firent là un grand renom. Cette conduite leur aplanit toutes les difficultés ; l'affaire des deux prélats normands fut arrangée sous main, et, au lieu d'enquête sur leur compte, il n'y eut qu'une scène d'apparat, où tous les deux remirent au

pape, en signe d'obéissance, leur anneau et leur bâton pastoral. Lanfranc plaida leur cause, en prouvant qu'ils étaient utiles et même nécessaires au nouveau roi, pour les nouveaux arrangements du royaume; et le pape lui répondit : « Décide l'affaire comme tu l'entendras, toi « qui es le père de ce pays ; je remets à ta disposition les deux verges « pastorales. » Lanfranc les prit et les rendit à Remi et à Thomas ; puis, ayant lui-même reçu de Grégoire VII la confirmation de son titre de primat de toute l'Angleterre, il repartit avec ses compagnons.

Ainsi les églises des Anglais continuèrent d'être livrées, sans obstacle, et avec l'aveu de l'Église romaine, à des clercs venus de tous pays. Le prélat de race étrangère prononçait devant un auditoire saxon ses homélies en langue française, et quand elles étaient écoutées patiemment, ou par surprise ou par terreur, l'homme d'outre-mer s'enorgueillissait de la puissance de ses discours, qui, disait-il, s'insinuaient, par miracle, dans l'oreille des barbares. Une sorte de pudeur et l'envie d'offrir au monde chrétien autre chose que ce ridicule spectacle firent rechercher par le roi Guillaume quelqu'un des hommes que l'opinion du temps préconisait au loin, à cause de l'austérité de leur vie religieuse. Tel était Guimond, moine du couvent de la Croix-Saint-Leufroi, en Normandie ; le roi lui envoya l'invitation de passer la mer, et il obéit sans délai aux ordres de son seigneur temporel. Quand il fut arrivé en Angleterre, le conquérant lui dit qu'il avait dessein de l'y retenir, et de l'élever à une haute dignité ecclésiastique : voici ce que répondit le moine, si l'on en croit un historien postérieur de peu d'années :

« Beaucoup de motifs m'engagent à fuir les dignités et le pouvoir « ecclésiastique ; je ne les énoncerai point tous. Je dirai seulement que « je ne conçois pas de quelle manière il me serait possible d'être dignement le chef religieux d'hommes dont je ne connais ni les mœurs ni « la langue, et dont les pères, les frères, les amis, sont morts sous votre « épée, ou sont déshérités, bannis, emprisonnés, durement asservis par « vous. Parcourez les saintes Écritures, voyez si quelque loi y tolère « que le pasteur du troupeau de Dieu lui soit imposé violemment par « le choix d'un ennemi. Ce que vous avez ravi par la guerre, au prix « du sang de tant d'hommes, pourriez-vous sans péché le partager avec « moi, avec ceux qui, comme moi, ont juré mépris au monde, et, pour « l'amour du Christ, se sont dépouillés de leurs propres biens? C'est « la loi de tous les religieux que de s'abstenir de rapines, et de n'accepter aucune part de butin, même comme offrande à l'autel, car, « ainsi que le disent les Écritures, celui qui offre en sacrifice le bien « des pauvres fait comme s'il immolait le fils en présence de son père. « Quand je me rappelle ces préceptes divins, je me sens troublé de « frayeur ; votre Angleterre me semble une vaste proie ; et je crains de « la toucher, elle et ses trésors, à l'égal d'un brasier ardent... »

Le moine de Saint-Leufroi repassa la mer, et retourna au fond de son cloître; mais le bruit se répandit bientôt qu'il avait exalté la pauvreté des religieux au-dessus de la richesse des prélats, et nommé rapine, à la face du roi et de ses barons, l'acquisition de l'Angleterre; qu'enfin il avait traité de ravisseurs et d'intrus tous les évêques et les abbés installés dans ce pays contre la volonté des Anglais. Ses paroles déplurent à beaucoup de gens qui, ne se souciant pas de l'imiter, le calomnièrent et firent tant par leurs intrigues, qu'ils le contraignirent à quitter le pays. Guimond se rendit à Rome, et de là en Apulie, dans l'une des villes conquises et possédées par les Normands.

La haine que le clergé de la conquête portait aux indigènes de l'Angleterre s'étendit jusque sur les saints de race anglaise, et dans plus d'un lieu leurs tombeaux furent ouverts et leurs ossements dispersés. Tout ce qui avait été anciennement un objet de vénération dans le pays fut regardé, par les nouveaux venus, comme vil et méprisable. Mais l'aversion violente qu'inspiraient aux Normands les saints anglais tenait à des raisons politiques autres que leur dédain commun pour tout ce qu'honoraient les vaincus. Souvent la vénération religieuse n'avait été pour les Anglo-Saxons qu'un reflet du patriotisme, et parmi les saints qu'on invoquait alors en Angleterre, plusieurs l'étaient devenus en mourant de la main de l'ennemi, au temps des invasions danoises, comme Elfeg, archevêque de Canterbury, et Edmund, roi de l'Est-Anglie. De pareils saints devaient porter ombrage aux nouveaux envahisseurs, car leur culte alimentait l'esprit de révolte, et consacrait de vieux souvenirs de courage et d'indépendance. Aussi les prélats étrangers, et à leur tête l'archevêque Lanfranc, ne tardèrent-ils pas à proclamer que les saints saxons n'étaient pas de vrais saints, les martyrs saxons de vrais martyrs. Guérin de Lire attaqua saint Adhelm; Lanfranc entreprit de dégrader saint Elfeg, en rabaissant les mérites de sa mort si belle et si patriotique : « Ce qui fait le martyr, disait le primat, c'est la cause « et non le supplice; je ne vois là qu'un homme tué par des païens « faute d'une rançon qu'il ne pouvait payer et qu'il ne voulut pas mettre « à la charge d'autrui. »

Des violences faites à la conviction populaire, soit raisonnable, soit superstitieuse, excitent souvent le courage des opprimés plus que la perte même de la liberté et du bien-être. Les insultes prodiguées aux objets d'une ancienne dévotion, les souffrances des évêques, une sorte de haine fanatique contre les innovations religieuses de la conquête, agitèrent fortement les esprits, et devinrent le mobile d'une grande conspiration, qui s'étendit sur toute l'Angleterre. Beaucoup de prêtres s'y engagèrent, et trois prélats en furent les chefs : c'étaient Frithrik, abbé de Saint-Alban, Wulfstan, évêque de Worcester, le seul homme de race anglaise qui eût encore un évêché, et Walter, évêque de Here-

fort, Flamand de naissance, le seul parmi les étrangers, évêque avant la conquête, qui se soit montré fidèle à la cause de sa patrie adoptive. Le nom du jeune roi Edgar fut prononcé de nouveau; il circula des chants populaires où on l'appelait *le beau, le brave, l'enfant chéri de l'Angleterre*. Les deux frères Edwin et Morkar quittèrent pour la seconde fois la cour du Normand. La ville de Londres, jusque-là paisible et résignée à la domination étrangère, commença à se montrer turbulente, et, comme disent les vieux historiens dans un langage malheureusement trop vague, à résister en face au roi Guillaume.

Pour conjurer ce nouveau péril, Guillaume prit le parti qui lui avait déjà réussi plus d'une fois, celui de promettre et de mentir. Frithrik et les autres chefs des insurgés, invités par ses messages à se rendre à Berkhamsted, pour traiter de la paix, vinrent à ce lieu de mauvais augure, où pour la première fois des mains saxonnes avaient touché, en signe de sujétion, la main armée du conquérant. Ils y trouvèrent le roi et le primat Lanfranc, son conseiller le plus intime. Tous deux affectèrent à leur égard un air de douceur et de bonne foi; et il y eut, sur les intérêts réciproques, une longue discussion qui se termina par un accord. Toutes les reliques de l'église de Saint-Alban avaient été portées au lieu des conférences; un missel fut ouvert sur ces reliques, à la page de l'Évangile; et le roi Guillaume, se plaçant dans la situation où lui-même autrefois avait placé Harold, jura, par les saints ossements et par les sacrés Évangiles, d'observer inviolablement les bonnes et anciennes lois que les saints et pieux rois d'Angleterre, et surtout le roi Edward, avaient établies ci-devant. L'abbé Frithrik et les autres Anglais, satisfaits de cette concession, répondirent au serment de Guillaume par le serment de fidélité qu'on prêtait aux anciens rois, et se séparèrent ensuite, rompant la grande association qu'ils avaient formée pour la délivrance du pays. L'évêque Wulfstan fut député vers l'ouest, dans la province de Chester, pour y calmer les esprits, et faire une visite pastorale dont aucun prélat normand n'osait encore se charger.

Ces bonnes et antiques lois, ces lois d'Edward dont la promesse avait le pouvoir d'apaiser les insurrections, n'étaient point un code particulier, un système de dispositions écrites, et l'on entendait simplement par ces mots l'administration douce et populaire qui avait existé en Angleterre au temps des rois nationaux. Durant la domination danoise, le peuple anglais, dans ses prières adressées au vainqueur, demandait, sous le nom de lois d'Ethelred, l'anéantissement du régime odieux de la conquête; demander les lois d'Edward, sous la domination normande, c'était former le même souhait, mais un souhait inutile, et que, en dépit de ses promesses, le nouveau conquérant ne pouvait remplir. Quand bien même il eût maintenu, de bonne foi, toutes les pratiques légales de l'ancien temps, quand même il les eût fait observer à la lettre par ses juges

étrangers, elles n'auraient point porté leurs anciens fruits. Il y avait erreur de langage dans les demandes de la nation anglaise ; car ce n'était pas le défaut d'observance de ses vieilles lois criminelles ou civiles qui rendait sa situation si désastreuse, mais la ruine de son indépendance et de son existence comme nation. Ni Guillaume ni ses successeurs ne montrèrent jamais une grande haine pour la législation saxonne, soit civile, soit criminelle ; ils la laissèrent observer en beaucoup de points, et les Saxons ne s'en trouvèrent pas mieux. Ils laissèrent le taux des amendes pour le vol et le meurtre commis contre des Anglais, varier comme avant la conquête, suivant la division des grandes provinces ; ils laissèrent le Saxon accusé de meurtre et de brigandage se justifier, selon l'antique usage, par le fer rouge et l'eau bouillante, tandis que le Français, accusé par un Saxon, se défendait par le duel ou simplement par le serment, selon la loi de Normandie. Cette différence de procédure, toute au détriment de la population vaincue, ne disparut qu'après un siècle et demi, quand les décrets de l'Eglise romaine eurent interdit partout les jugements du feu et de l'eau.

D'ailleurs, parmi les anciennes lois saxonnes, il s'en rencontrait quelques-unes qui devaient être spécialement favorables à la conquête, comme celle qui rendait les habitants de chaque district responsables de tout délit commis dans le district, et dont l'auteur serait inconnu ; loi commode entre les mains de l'étranger pour mettre la terreur dans le pays. Quant à ces sortes de lois, il était de l'intérêt du conquérant de les maintenir ; et, quant aux autres, relatives à des intérêts particuliers, leur confirmation lui était à peu près indifférente. Aussi exécuta-t-il en ce sens la promesse qu'il avait faite aux conjurés saxons, sans s'inquiéter si eux-mêmes comprenaient autrement cette promesse. Il fit venir auprès de lui, à Londres, douze hommes de chaque province, qui déclarèrent, sous le serment, les anciennes coutumes du pays ; ce qu'ils dirent fut rédigé en une espèce de code dans l'idiome français du temps, seul langage légal reconnu par le gouvernement de la conquête. Ensuite, les hérauts normands allèrent criant à son de cor, dans les villes et dans les bourgades, « les lois que le roi Guillaume octroyait à tout le peuple « d'Angleterre, les mêmes que le roi Edward, son cousin, avait tenues « avant lui. »

Les lois d'Edward furent publiées, mais le temps d'Edward ne revint pas pour l'Angleterre, et les chefs du mouvement patriotique éprouvèrent les premiers le peu de valeur de cette concession. Du moment que leur ligue fut dissoute, ils se virent persécutés à outrance par le pouvoir qu'ils avaient contraint de capituler avec eux. L'évêque Walter s'enfuit dans le pays de Galles ; les soldats normands eurent ordre de le poursuivre jusque dans ce pays, sur lequel ne s'étendait point la domination du roi Guillaume ; mais il leur échappa, à la faveur des forêts et des

montagnes. Le roi Edgar, s'apercevant qu'on lui dressait des piéges, prit de nouveau la fuite vers l'Écosse. Quant à l'évêque Wulfstan, homme faible d'esprit et de caractère, il donna toutes les sûretés qu'on exigeait de lui, et de cette manière il trouva grâce auprès du conquérant : il offrit à l'abbé de Saint-Alban d'obtenir au même prix son pardon ; mais Frithrik fut plus fier. Il assembla tous ses moines dans la salle du chapitre, et, prenant congé d'eux avec émotion : « Mes frères, mes amis, « leur dit-il, voici le moment où, selon les paroles de l'Écriture sainte, « il nous faut fuir de ville en ville devant la face de nos persécuteurs. » Emportant avec lui quelques provisions et des livres, il gagna secrètement l'île d'Ély et le Camp du refuge, où il mourut peu de temps après.

Le roi Guillaume, irrité de cette fuite d'un homme qu'il croyait dangereux, tourna toute sa fureur contre le monastère de Saint-Alban. Il en saisit les domaines, en fit arracher les forêts, et résolut de le détruire de fond en comble. Mais le primat Lanfranc lui en fit des reproches, et, à force d'instances, obtint de lui la conservation du couvent et la permission d'y mettre un abbé de son choix. Lanfranc avait amené en Angleterre un jeune homme appelé Paul, qui passait pour être son fils ; c'est à lui qu'il conféra l'abbaye vacante. Le premier acte administratif du nouvel abbé fut de démolir les tombeaux de tous ses prédécesseurs, qu'il qualifiait de brutes et d'idiots parce qu'ils étaient de race anglaise. Paul fit venir de Normandie ses parents, et leur distribua les offices et une partie des biens de son église : « Ils étaient tous, dit l'ancien histo- « rien, sans la moindre culture littéraire, et de mœurs ignobles à tel « point qu'on ne saurait l'écrire. »

Il faut que le lecteur se reporte maintenant vers l'île d'Ély, vers cette terre marécageuse et plantée de roseaux, comme s'expriment les chroniques du temps, qui était le dernier asile de l'indépendance anglo-saxonne. L'archevêque Stigand et l'évêque Eghelwin quittèrent l'Écosse pour s'y rendre. Edwin et Morkar, après avoir quelque temps erré par les forêts et les campagnes, y arrivèrent aussi avec d'autres chefs. Le roi, qui venait de réussir, par sa seule ruse, à dissoudre la conjuration des prêtres patriotes, essaya de même la tromperie, avant d'employer la force contre les Saxons du camp d'Ély. Morkar fut, pour la troisième fois, dupe de ses fausses paroles : il se laissa persuader d'abandonner le Camp du refuge et de retourner à la cour; mais à peine eut-il mis le pied hors des retranchements élevés par ses compagnons, qu'il fut saisi, et mis aux fers dans une forteresse dont le gardien était Roger, fondateur et propriétaire du château de Beaumont en Normandie. Edwin quitta aussitôt l'île d'Ély, non pour se soumettre comme son frère, mais pour travailler à le délivrer. Durant six mois il chercha du secours et rassembla des amis en Angleterre, en Écosse et dans le pays de Galles ; mais, au moment où il se trouvait assez fort pour exécuter son entre-

prise, deux traîtres le vendirent aux Normands qui l'attaquèrent à l'improviste. Il se défendit longtemps avec vingt cavaliers, contre des forces supérieures. Ce combat eut lieu près des côtes de la mer du Nord, vers laquelle le chef saxon faisait retraite, espérant trouver quelque moyen de s'y embarquer ; mais il fut arrêté par un ruisseau que la marée montante avait grossi. Accablé par le nombre, il succomba, et sa tête fut portée au conquérant, qui, selon le récit de quelques historiens, pleura sur le sort d'un homme qu'il aimait et qu'il aurait voulu attacher à sa fortune.

Tel fut le destin d'Edwin et de Morkar, fils d'Alfgar, beaux-frères du roi Harold, tous deux victimes de la cause qu'ils avaient plusieurs fois abandonnée. Leur sœur, nommée Lucie, éprouva le sort de toutes les femmes anglaises demeurées sans protecteur. Elle fut livrée en mariage à Ives Taille-Bois chef d'auxiliaires angevins, qui reçut, avec elle, tous les anciens domaines de la famille d'Alfgar. La plus grande partie de ces terres était située aux environs de Spalding, vers les confins des provinces de Cambridge et de Lincoln, dans la contrée marécageuse qu'on appelait Holland, c'est-à-dire le pays bas, près du camp des réfugiés d'Ély. Ives Taille-Bois s'établit dans ce lieu; il devint, pour les fermiers de l'ancien domaine, ce que, dans la langue saxonne, on appelait le *hlaford*, et, par contraction, le *lord* de la terre. Ce nom signifiait originairement distributeur du pain, et c'est ainsi que dans la vieille Angleterre on désignait le chef d'une grande maison, celui dont la table nourrissait beaucoup d'hommes. Mais à cette signification inoffensive se substituèrent d'autres idées, des idées de domination et de servitude, lorsque les hommes de la conquête reçurent des indigènes le nom de *lords*. Le lord étranger fut un maître; les habitants du domaine tremblèrent en sa présence, et n'approchèrent qu'avec terreur de son manoir ou de sa *halle*, comme parlaient les Saxons, demeure autrefois hospitalière, dont la porte était toujours ouverte et le foyer toujours allumé, maintenant fortifiée, murée, crénelée, garnie d'armes et de soldats, à la fois citadelle pour le maître et prison pour le voisinage.

« Aussi, dit un contemporain, tous les gens du pays bas avaient grand « soin de paraître humbles devant Ives Taille-Bois, et de ne lui adresser « la parole qu'un genou en terre ; mais, quoiqu'ils s'empressassent de « lui rendre tous les honneurs possibles, et de payer tout ce qu'ils lui « devaient, et au delà, en redevances et en services, de son côté il n'avait « pour eux ni affabilité ni bienveillance. Au contraire, il les vexait, les « tourmentait, les torturait, les emprisonnait, les accablait de corvées, « et, par ses cruautés journalières, contraignait la plupart d'entre eux « de vendre le peu qu'ils possédaient encore, et de s'en aller en d'autres « pays. Par un instinct diabolique, il se plaisait à mal faire pour le mal « seul : souvent il lançait ses chiens à la poursuite du bétail des pauvres

« gens, dispersait les animaux domestiques à travers les marécages, les « noyait dans les lacs, ou les mutilait de diverses manières, et les ren- « dait incapables de servir en leur brisant les membres ou le dos. »

Une partie des moines anglais de l'abbaye de Croyland habitaient près de Spalding, dans une succursale que le monastère possédait à la porte même du manoir de ce redoutable Angevin. Il leur fit éprouver encore plus violemment qu'au reste du voisinage les effets de sa manie destructive contre tout ce qui était Saxon, ou appartenait à des Saxons. Il estropiait leurs chevaux et leurs bœufs, tuait leurs moutons et leurs oiseaux de basse-cour, accablait leurs fermiers d'exactions, et faisait assaillir leurs serviteurs sur les routes à coups de bâton ou d'épée. Les moines essayèrent auprès de lui les supplications et les offres; ils donnèrent des présents à ses valets; « ils tentèrent tout et souffrirent tout, « dit l'histoire contemporaine; puis, voyant que leurs efforts étaient « superflus et que la malice du tyran et des siens ne faisait que s'ac- « croître, ils prirent avec eux les vases sacrés, leurs lits et leurs livres, « et, laissant leur habitation en la main de Dieu tout-puissant, secouant « la poussière de leurs pieds contre les fils du feu éternel, ils retour- « nèrent à Croyland. »

Ives Taille-Bois, joyeux de leur retraite, fit partir promptement un message pour Angers, sa ville natale, demandant qu'on lui envoyât des moines, auxquels il offrait, disait-il, une maison honnête et suffisante pour un prieur et cinq religieux, toute bâtie, toute meublée, bien pourvue de terres et de fermages. Les moines français passèrent le détroit et s'emparèrent de la succursale de Croyland. L'abbé du lieu, qui, par hasard, était encore un Anglais, eut la hardiesse d'adresser quelques plaintes au conseil du roi contre le chef angevin; mais Ives Taille-Bois fut absous et félicité même de tout ce qu'il avait commis en vexations, en pillages et en meurtres. « Ces étrangers se soutenaient mutuellement, « dit l'ancien narrateur; ils formaient une ligue étroite, serrés les uns « contre les autres, comme sur le corps du dragon l'écaille est jointe à « l'écaille. »

Il y avait dans ce temps, en Flandre, un Saxon nommé Hereward, anciennement établi dans ce pays, et à qui des émigrés anglais, fuyant leur patrie après y avoir tout perdu, annoncèrent que son père était mort, que son héritage paternel était la propriété d'un Normand, et que sa vieille mère avait subi et subissait encore une foule d'afflictions et d'insultes. A cette nouvelle, Hereward se mit en route pour l'Angleterre, et arriva, sans être soupçonné, au lieu habité autrefois par sa famille; il se fit reconnaître de ceux de ses parents et de ses amis qui avaient survécu à l'invasion, les détermina à se réunir en troupe armée, et, à leur tête, attaqua le Normand qui avait insulté sa mère et occupait son héritage. Hereward l'en chassa et prit sa place; mais contraint,

pour sa propre sûreté, de ne point s'en tenir à ce seul exploit, il continua la guerre de partisan aux environs de sa demeure, et soutint, contre les gouverneurs des forteresses et des villes voisines, de nombreux combats, où il se signala par sa bravoure, son adresse et sa force extraordinaires. Le bruit de ses actions d'éclat se répandit par toute l'Angleterre, et les regards des vaincus se tournèrent vers cet homme avec un sentiment d'espérance ; on fit sur ses aventures et à sa louange des vers populaires qui maintenant ont péri, et qui furent chantés dans les rues aux oreilles des conquérants, grâce à leur ignorance de l'idiome du peuple anglais.

L'héritage reconquis sur les Normands par le Saxon Hereward était situé à Brunn, aujourd'hui Bourn, au sud de la province de Lincoln, près de l'abbaye de Croyland, non loin de celle de Peterborough et des îles d'Ély et de Thorneye : les insurgés de ces cantons ne tardèrent pas à pratiquer des intelligences avec les bandes que commandait le brave chef de partisans. Frappés de sa renommée et de son habileté, ils l'invitèrent à se rendre auprès d'eux, pour être leur capitaine, et Hereward, cédant à leur prière, passa au Camp du refuge avec tous ses compagnons. Avant de prendre le commandement d'hommes dont plusieurs étaient membres de la haute milice saxonne, espèce de confrérie ou de corporation autorisée par les anciennes lois du pays, il voulut s'y faire agréger lui-même, et devenir, suivant l'expression des auteurs contemporains, un homme de guerre légitime. L'institution d'une classe supérieure parmi ceux qui se vouaient aux armes, et de cérémonies sans lesquelles nul ne pouvait être admis dans cet ordre militaire, avait été apportée et propagée dans tout l'occident de l'Europe par les peuples germaniques qui démembrèrent l'empire romain. Cette coutume existait en Gaule, et, dans la langue romane de ce pays, un membre de la haute milice se nommait *cavalier* ou *chevalier*, parce que les guerriers à cheval étaient alors, dans toute la Gaule, et en général sur le continent, la principale force des armées. Il n'en était point de même en Angleterre; la perfection de la science équestre n'entrait pour rien dans l'idée qu'on s'y formait de l'homme de guerre accompli ; les deux seuls éléments de cette idée étaient la jeunesse et la force, et, en langue saxonne, on appelait *knit*, c'est-à-dire *jeune homme*, celui que les Français, les Normands, les Gaulois méridionaux et même les Allemands, appelaient *homme de cheval*.

Malgré cette différence, les cérémonies par lesquelles un guerrier était agrégé à la haute milice nationale, en Angleterre et sur tout le continent, étaient exactement les mêmes : l'aspirant devait se confesser un soir, veiller dans l'église toute la nuit, et le matin, à l'heure de la messe, placer son épée sur l'autel, la recevoir des mains de l'officiant, et communier après l'avoir reçue. Tout combattant qui s'était soumis à

ces diverses formalités était dès lors réputé un homme de guerre en titre, et capable de commander dans tous les grades. C'était de cette manière qu'un homme d'armes était fait chevalier en France et dans toute la Gaule, à l'exception de la Normandie, où, par un reste des usages danois, l'investiture de la chevalerie avait lieu sous des formes plus militaires et moins religieuses. Les Normands avaient même coutume de dire que celui qui s'était fait ceindre l'épée par un clerc n'était point un vrai chevalier, mais un bourgeois sans prouesse. Ce propos dédaigneux fut proféré contre le Saxon Hereward, quand les chevaliers avec lesquels il s'était souvent mesuré apprirent qu'il venait d'aller au monastère de Peterborough prendre le baudrier militaire de la main d'un abbé saxon. Toutefois, il y eut alors, de la part des Normands, autre chose que leur aversion habituelle pour les rites qui faisaient dépendre la chevalerie du sacerdoce ; ils ne voulaient pas qu'un Anglais rebelle obtînt, de quelque manière que ce fût, le droit de s'intituler *chevalier* comme eux. Leur orgueil de conquérants semble avoir été, dans cette occasion, plus vivement blessé que leur point d'honneur comme guerriers ne l'était par la cérémonie religieuse ; car eux-mêmes, dans la suite, se soumirent à cette cérémonie, et accordèrent aux évêques le droit de conférer la chevalerie.

Le monastère de Peterborough était alors gouverné par ce même Brand qui, après son élection par les moines du lieu, était allé demander à Edgar la confirmation de son titre d'abbé. Cet homme, d'un esprit fier et incapable de plier, ne songeait en aucune manière à rentrer en grâce auprès du roi Guillaume. En se prêtant à faire pour un chef de rebelles la cérémonie de la bénédiction des armes, il donna un second exemple de courage patriotique et de mépris pour le pouvoir étranger. Sa perte était inévitable ; mais la mort l'enleva de ce monde avant que les soldats normands vinssent le saisir au nom du roi ; et c'est alors que fut envoyé comme son successeur, à l'abbaye de Peterborough, le Normand Turauld, ce moine batailleur déjà nommé ci-dessus. Turauld, menant avec lui cent soixante hommes bien armés, s'arrêta dans la ville de Stamford, à quelques lieues de Peterborough, et envoya des coureurs pour observer la position des réfugiés anglais, et s'assurer des obstacles qu'il trouverait à prendre possession de l'abbaye. De leur côté, les réfugiés, avertis de l'approche du Normand, firent une descente au monastère, et, trouvant les moines peu résolus à se défendre contre l'abbé et ses hommes d'armes, ils enlevèrent tous les objets précieux qu'ils trouvèrent, des croix, des vases, des étoffes, et les transportèrent, par eau, dans leur quartier, afin d'avoir, disaient-ils, des gages de la fidélité du couvent. Le couvent ne fut pas fidèle, et reçut les étrangers sans résistance.

Turauld s'y installa comme abbé, et prit soixante-deux hydes de

terre sur les domaines de l'Église pour le salaire ou le fief de ses soldats. L'Angevin Ives Taille-Bois, vicomte de Spalding, proposa bientôt à l'abbé, son voisin, une expédition de guerre contre Hereward et le camp des Saxons. Turauld parut accepter la proposition avec joie; mais comme sa bravoure était moins grande contre les gens armés que contre les moines, il laissa le vicomte angevin s'avancer seul à la découverte, au milieu des forêts de saules qui servaient de retranchements aux Saxons, et demeura fort en arrière avec quelques Normands de haut parage. Pendant qu'Ives entrait d'un côté dans le bois, Hereward en sortit par l'autre, assaillit à l'improviste l'abbé et ses Normands, les fit tous prisonniers, et les retint dans ses marais jusqu'à ce qu'ils eussent payé une rançon de trente mille marcs d'argent.

Cependant la flotte danoise, qui, après avoir passé dans le golfe de l Humber l'hiver de 1069, repartit au printemps sans livrer aucun combat, et causa ainsi la seconde prise de la ville d'York, était arrivée en Danemark. Ses chefs furent mal accueillis, à leur retour, par le roi Sven, dont ils avaient violé les ordres en se laissant gagner par Guillaume. Le roi irrité bannit son frère Osbiorn, et, prenant lui-même le commandement de la flotte, fit voile pour la Grande-Bretagne; il entra dans l'Humber, et, au premier bruit de son approche, les habitants de la contrée voisine se soulevèrent encore, vinrent au-devant des Danois, et firent alliance avec eux. Mais, dans ce pays si dévasté, si abattu par les exécutions militaires, il n'y avait plus assez de moyens pour entreprendre efficacement une grande résistance. Le roi danois repassa la mer, et ses capitaines et ses guerriers, continuant leur route vers le sud, descendirent dans le golfe de Boston, et, par l'embouchure de l'Ouse et de la Glen, arrivèrent dans l'île d'Ély. Les réfugiés les y accueillirent comme des libérateurs et des amis.

Aussitôt que le roi Guillaume fut informé de l'apparition de la flotte danoise, il envoya en toute hâte des messages et des présents au roi Sven en Danemark; et ce roi, qui, si peu de temps auparavant, avait puni son frère d'avoir trahi les Saxons, gagné lui-même on ne sait pourquoi, car il y a beaucoup de choses obscures dans l'histoire de ce temps, les trahit à son tour. Les Danois, stationnés sur leurs vaisseaux, près d'Ély, reçurent l'ordre de faire retraite : ils ne se contentèrent pas de s'éloigner simplement, mais ils enlevèrent et emportèrent avec eux une partie du trésor des insurgés, et, entre autres choses, les croix, les vases sacrés et les autres ornements de l'abbaye de Peterborough. Alors, de même qu'en l'année 1069, le roi normand rassembla toutes ses forces contre les Saxons délaissés. Le Camp du refuge fut investi par terre et par eau, et les assaillants construisirent de toutes parts des digues et des ponts sur les marais. Hereward et les autres chefs, parmi lesquels on distinguait Siward Beorn, compagnon de la fuite du roi

Edgar, résistèrent quelque temps avec bravoure. Guillaume commença, du côté de l'occident, à travers les eaux couvertes de saules et de joncs, une chaussée qui devait être longue de trois mille pas ; mais ses travailleurs étaient continuellement inquiétés et troublés dans leur ouvrage.

Hereward faisait des attaques si brusques, il employait des stratagèmes si imprévus, que les Normands, frappés d'une crainte superstitieuse, attribuèrent ses succès à l'assistance du démon. Croyant le combattre avec ses propres armes, ils eurent recours à la magie ; Ives Taille-Bois, désigné par le roi pour surveiller les travaux, fit venir une sorcière qui devait, selon lui, déconcerter par ses enchantements toutes les ruses de guerre des Saxons. La magicienne fut placée sur une tour de bois à la tête des ouvrages commencés ; mais au moment où les soldats et les pionniers s'avançaient avec confiance, Hereward déboucha par le côté, et mettant le feu à la forêt d'osiers dont le marécage était couvert, il fit périr dans les flammes la sorcière et la plus grande partie des hommes d'armes et des travailleurs normands.

Ce succès des insurgés ne fut pas le seul : malgré la supériorité de l'ennemi, ils l'arrêtèrent à force d'adresse et d'activité. Durant plusieurs mois, la contrée d'Ély tout entière resta bloquée comme une ville de guerre, ne recevant aucune provision du dehors. Il y avait dans l'île un couvent de moines, qui, ne pouvant supporter la famine et les misères du siége, envoyèrent au camp du roi, et offrirent de lui livrer un passage, s'il promettait de les laisser en possession de leurs biens. L'offre des moines fut acceptée, et deux seigneurs normands, Gilbert de Clare et Guillaume de Garenne, engagèrent leur foi pour l'exécution de ce traité. Grâce à la trahison des religieux d'Ély, les troupes royales pénétrèrent inopinément dans l'île, tuèrent mille Anglais, et, cernant de près le Camp du refuge, forcèrent le reste à mettre bas les armes. Tous se rendirent, à l'exception de Hereward, qui, audacieux jusqu'au bout, fit sa retraite par des lieux impraticables, où les Normands n'osèrent le poursuivre.

Il gagna, de marais en marais, les terres basses de la province de Lincoln, où des pêcheurs saxons, qui portaient chaque jour du poisson au poste normand voisin, le reçurent dans leurs bateaux, lui et ses compagnons, et les cachèrent sous des tas de paille. Les bateaux abordèrent auprès du poste, comme à l'ordinaire : le chef et ses soldats, connaissant de vue les pêcheurs, ne conçurent ni alarmes ni soupçons ; ils apprêtèrent leurs repas, et se mirent tranquillement à manger sous leurs tentes. Alors Hereward et ses amis s'élancèrent, la hache à la main, sur les étrangers, qui ne s'y attendaient point, et en tuèrent un grand nombre. Les autres s'enfuirent, abandonnant le poste qu'ils gardaient et laissant leurs chevaux tout sellés, dont les Anglais s'emparèrent.

Ce hardi coup de main ne fut pas le dernier exploit du grand capi-

taine de partisans. On le vit se promener encore en plusieurs lieux avec sa bande recrutée de nouveau, et dresser des embûches aux Normands, sans jamais leur faire de quartier, ne voulant pas, dit un auteur du temps, que ses compatriotes eussent péri sans vengeance. Il avait avec lui cent hommes bien armés et d'une fidélité à toute épreuve, parmi lesquels on distinguait, comme les plus dévoués et les plus braves, Winter, son frère d'armes; Gheri, son parent; Alfrik, Godwin, Leofwin, Torkill, Siward, et un autre Siward surnommé le Roux. Quand l'un d'entre eux, dit un vieux poëte, rencontrait trois Normands, jamais il ne refusait le combat; et, pour le chef, souvent il lui arriva de tenir tête à sept ennemis. Il paraît que la gloire de Hereward, si chère à tous les cœurs saxons, lui gagna l'amour d'une dame nommée Alswithe, qui avait conservé de grands biens, probablement parce que sa famille s'était de bonne heure déclarée pour le nouveau roi. Elle offrit sa main au chef de rebelles, par admiration pour son courage; mais, craignant en même temps les dangers et les aventures, elle usa de son empire sur lui pour le décider à vivre en repos, et à faire sa paix avec le conquérant.

Hereward, qui l'aimait, se rendit à ses instances, et, comme on disait alors, accepta la paix du roi. Mais cette paix ne pouvait être qu'une trêve; malgré la parole de Guillaume, et peut-être d'après ses ordres, les Normands cherchèrent bientôt à se défaire du redoutable chef saxon. Sa maison fut plusieurs fois assaillie à l'improviste; et un jour qu'il reposait en plein air après son dîner, une troupe d'hommes armés, parmi lesquels se trouvaient plusieurs Bretons, le surprit et l'entoura. Il était sans cotte de mailles et n'avait pour armes qu'une épée et une courte pique dont les Saxons marchaient toujours munis. Éveillé en sursaut par le bruit, il se leva, et, sans s'effrayer du nombre : « Traîtres félons, dit-il, le roi m'a donné sa paix; et si vous en voulez à « mes biens ou à ma vie, par Dieu, je vous les vendrai cher. »

En disant ces mots, Hereward poussa sa lance avec tant de vigueur contre un chevalier qui se trouvait en face de lui, qu'il lui perça la poitrine à travers son haubert. Malgré plusieurs blessures, il continua de frapper de sa demi-pique tant qu'elle dura; puis il se servit de l'épée; et cette arme s'étant brisée sur le heaume d'un de ses ennemis, il combattit encore avec le tronçon qui lui restait dans la main. Quinze Normands, dit la tradition, étaient déjà tombés autour de lui, lorsqu'il reçut à la fois quatre coups de lance. Il eut encore la force de se tenir à genoux, et, dans cette position, saisissant un bouclier qui était par terre, il en frappa si rudement au visage Raoul de Dol, chevalier breton, que du coup il le renversa mort; mais en même temps lui-même défaillit et expira. Le chef de la troupe, nommé Asselin, lui coupa la tête, jurant, par la vertu de Dieu, que de sa vie il n'avait vu un si vail-



P. 206.

Mort de Hereward.

lant homme. Ce fut dans la suite un dicton populaire parmi les Saxons, et même parmi les Normands, que s'il y en avait eu quatre comme lui en Angleterre, jamais les Français n'y seraient entrés, et que, s'il ne fût pas mort de cette manière, un jour ou l'autre il les eût chassés tous.

Ainsi fut détruit, en l'année 1072, le camp d'Ély, qui avait donné un moment l'espoir de la liberté à cinq provinces. Longtemps après la dispersion des braves qui s'y étaient réfugiés, on trouvait encore, sur ce coin de terre marécageuse, les traces de leurs retranchements et les restes d'un fort de bois, que les habitants du lieu nommaient le château de Hereward. Beaucoup de ceux qui avaient mis bas les armes eurent les mains coupées et les yeux crevés, et, par une sorte de dérision atroce, le vainqueur les renvoya libres en cet état ; d'autres furent emprisonnés dans des châteaux forts sur tous les points de l'Angleterre. L'archevêque Stigand fut condamné à la réclusion perpétuelle ; l'évêque de Durham, Eghelwin, accusé par les Normands d'avoir dérobé les trésors de son église, parce qu'il les avait employés à soutenir la cause patriotique, fut enfermé à Abingdon, où, peu de mois après, il mourut de faim. Un autre évêque, Eghelrik, fut mis en prison dans l'abbaye de Westminster, pour avoir, disait la sentence rendue par les juges étrangers, attenté à la paix publique et exercé la piraterie. Mais le jugement des Anglais et l'opinion populaire sur son compte étaient bien différents ; on le loua tant qu'il vécut, et, après sa mort, on l'honora comme saint. Les pères enseignèrent à leurs enfants à implorer son intercession ; et, un siècle après, il venait encore des visiteurs et des pèlerins à son tombeau.

La trahison des moines d'Ély reçut bientôt sa récompense : quarante hommes d'armes occupèrent leur couvent comme un poste militaire, et y vécurent à francs quartiers. Chaque matin il fallait que le cellérier leur distribuât des vivres et une solde dans la grande salle du chapitre. Les moines se plaignirent amèrement de la violation du traité qu'ils avaient conclu avec le roi, et on leur répondit que l'île d'Ély avait besoin d'être gardée. Ils offrirent alors la somme de sept cents marcs pour être délivrés de la charge d'entretenir les soldats étrangers, et cette somme, qu'ils se procurèrent en dépouillant leur église, fut portée au Normand Picot, vicomte royal à Cambridge. Le vicomte fit peser l'argent, et trouvant que par hasard il y manquait le poids d'un gros, il accusa judiciairement les moines du crime de fraude envers le roi, et les fit condamner par sa cour à payer trois cents marcs de plus, en réparation de cette offense. Après le payement des mille marcs, vinrent des commissaires royaux, qui enlevèrent du couvent d'Ély tous les objets de quelque valeur, et firent un recensement des terres de l'abbaye, afin de les partager en fiefs. Les moines se répandirent en plaintes qui ne furent écoutées de personne ; ils invoquèrent la pitié pour leur église,

autrefois la plus belle, disaient-ils, entre les filles de Jérusalem, maintenant souffrante et opprimée. Mais pas une larme ne coula, pas une main ne s'arma pour leur cause.

Après l'entière défaite et la dispersion des réfugiés de l'île d'Ély l'armée normande de terre et de mer se dirigea vers les provinces du nord pour y faire en quelque sorte une battue, et empêcher qu'il ne s'y formât de nouveaux rassemblements. Passant pour la première fois la Tweed, elle entra sur le territoire d'Écosse, afin d'y saisir tous les émigrés anglais, et d'effrayer le roi Malcolm, qui, à leur sollicitation, avait fait dans la même année une incursion hostile en Northumberland. Les émigrés échappèrent à cette poursuite, et le roi d'Écosse ne les livra point aux Normands; mais, intimidé par la présence de troupes plus régulières et mieux armées que les siennes, il vint à la rencontre du roi Guillaume dans un appareil tout pacifique, lui toucha la main en signe d'amitié, lui promit d'avoir ses ennemis pour ennemis, et s'avoua, de plein gré, son vassal et son *homme-lige*, comme on s'exprimait alors.

Guillaume se retira satisfait d'avoir enlevé à la cause saxonne le dernier appui qui lui restât; et, à son retour d'Écosse, il fut reçu à Durham par l'évêque Vaulcher, Lorrain de nation, que les Normands avaient mis à la place d'Eghelwin, dégradé par eux et condamné, comme on l'a vu, à un emprisonnement perpétuel. Il paraît que le triste sort du prélat saxon avait excité dans le pays une haine violente contre l'élu des étrangers. Quoique la ville de Durham, située sur des hauteurs, fût très-forte par sa position, Vaulcher ne s'y croyait point en sûreté contre l'aversion des Northumbriens. A sa demande, disent les chroniques, le roi fit bâtir, sur la plus haute colline, une citadelle où il put séjourner avec ses gens à l'abri de toute espèce d'attaque.

Cet évêque, après sa consécration à Winchester, avait été accompagné jusqu'à York par une escorte nombreuse de chevaliers normands; et, dans cette ville, le Saxon Gospatrik, devenu, au prix d'une grande somme d'argent, comte du pays au delà de la Tyne, était venu recevoir le pontife lorrain pour le conduire à Durham. Ce bon office rendu à la cause de la conquête ne put faire oublier au conquérant que Gospatrik était Anglais, et qu'il avait été patriote : aucune complaisance n'était capable d'effacer cette tache originelle. Dans l'année même le roi Guillaume enleva au Saxon la dignité qu'il avait achetée, mais sans lui rien restituer; et la raison qu'il allégua fut que Gospatrik avait combattu au siége d'York, et pris part à l'insurrection où avait péri Robert Comine. Saisi du même chagrin et du même remords qu'autrefois l'archevêque Eldred, Gospatrik abandonna pour jamais l'Angleterre, et s'établit en Écosse, où sa famille se perpétua longtemps, honorée et opulente. Le gouvernement, ou, pour parler comme les Normands, le comté de Northumberland fut donné alors à Waltheof, fils de Siward,

qui, de même que son prédécesseur, s'était trouvé dans les rangs saxons au siége d'York, mais dont l'heure fatale n'était pas encore venue.

Après cette suite d'expéditions heureuses, le roi Guillaume, trouvant en Angleterre un moment d'abattement profond, ou d'heureuse paix, comme disaient les vainqueurs, hasarda un nouveau voyage en Gaule, où il était rappelé par des troubles et une opposition élevée contre son pouvoir. Le comté du Maine, enclavé, pour ainsi dire, entre deux États beaucoup plus puissants, la Normandie, et l'Anjou, semblait destiné à tomber alternativement sous la suzeraineté de l'un ou de l'autre. Mais, malgré ce désavantage de position et l'infériorité de leurs forces, les Manceaux luttaient souvent avec vigueur pour le rétablissement de leur indépendance nationale ; et l'on disait d'eux, au XIe siècle, qu'ils étaient d'un naturel dur, hautain, et peu disposé à l'obéissance. Quelques années avant sa descente en Angleterre, Guillaume fut reconnu pour suzerain du Maine par Herbert, comte de ce pays, grand ennemi de la puissance angevine, et à qui ses incursions nocturnes dans les bourgs de l'Anjou avaient fait donner le surnom bizarre et énergique d'*Éveille-Chiens*. Comme vassaux du duc de Normandie, les Manceaux lui fournirent de bonne grâce leur contingent de chevaliers et d'archers ; mais quand ils le virent occupé des soins et des embarras de la conquête, ils songèrent à s'affranchir de la domination normande. Nobles, gens de guerre, bourgeois, toutes les classes de la population concoururent à cette œuvre patriotique ; les châteaux gardés par des soldats normands furent attaqués et pris l'un après l'autre ; Turgis de Tracy et Guillaume de La Ferté, qui commandaient la citadelle du Mans, rendirent cette place, et sortirent du pays avec tous ceux de leurs compatriotes qui avaient échappé aux représailles et aux vengeances populaires.

Le mouvement imprimé aux esprits par cette insurrection ne s'arrêta point lorsque le Maine eut été rendu à ses seigneurs nationaux ; et l'on vit alors éclater dans la principale ville une révolution d'un nouveau genre. Après avoir combattu pour l'indépendance du pays, les bourgeois du Mans, rentrés dans leurs foyers, commencèrent à trouver gênant et vexatoire le gouvernement de leur comte, et s'irritèrent d'une foule de choses qu'ils avaient tolérées jusque-là. A la première taille un peu lourde qui leur fut imposée, ils se soulevèrent, et, se liant ensemble par le serment de se soutenir l'un l'autre, ils formèrent ce que, dans le langage du temps, on appelait une *commune*. L'évêque du Mans, les nobles de la ville, et Geofroi de Mayenne, tuteur du comte régnant, furent obligés, par force ou par crainte, de jurer la commune, et de confirmer par ce serment les nouvelles lois établies contre leur pouvoir ; mais quelques nobles des environs s'y refusèrent, et les bourgeois, pour les réduire, se mirent en devoir d'attaquer leurs châteaux et leurs hôtels.

Ils marchaient à ces expéditions par paroisse, la croix et la bannière

en tête de chaque compagnie; mais, malgré cet appareil religieux, ils faisaient la guerre à outrance, avec passion, avec cruauté même, comme il arrive toujours dans les troubles politiques. On leur reprochait de guerroyer sans scrupule durant le carême et la semaine sainte; on leur reprochait aussi de faire trop sévèrement et trop sommairement justice de leurs ennemis, pendant les uns et mutilant les autres, sans aucun égard pour le rang des personnes. Objet de la haine de presque tous les seigneurs du pays, la commune du Mans, à une époque où ces sortes d'institutions étaient rares, défendit opiniâtrément sa liberté. Un complot, qui livra au comte Geofroi de Mayenne la forteresse de la ville, contraignit les bourgeois à combattre dans les rues, et à mettre eux-mêmes le feu à leurs maisons, pour pousser les travaux du siége. Ils le firent avec ce dévouement courageux qu'on vit éclater, un demi-siècle après, dans les grandes communes du royaume de France.

C'est durant cette lutte entre la puissance féodale et la liberté bourgeoise que le roi d'Angleterre fit ses préparatifs pour envahir le Maine, et imposer sa seigneurie aux deux partis rivaux. Habile à profiter de l'occasion, il ordonna d'enrôler partout les hommes de race anglaise qui voudraient le servir pour une solde; il comptait sur la misère où la plupart se trouvaient réduits pour les attirer par l'appât du butin que cette guerre semblait promettre. Des gens qui n'avaient plus ni feu ni lieu, les restes des bandes de partisans détruites sur plusieurs points de l'Angleterre, et même des chefs qui s'étaient signalés au Camp du refuge, se réunirent sous la bannière normande, sans cesser de haïr les Normands. Ils étaient joyeux d'aller combattre contre des hommes qui, bien qu'ennemis du roi Guillaume, leur semblaient être de la même race que lui par la conformité du langage. Sans s'inquiéter si c'était de gré ou de force que les Manceaux avaient, sept ans auparavant, pris part à la conquête, ils marchèrent contre eux, à la suite du conquérant, comme à un acte de vengeance nationale. Dès leur entrée dans le pays, ils se livrèrent avec une sorte de frénésie à tous les genres de dévastation et de rapine, arrachant les vignes, coupant les arbres, brûlant les villages; en un mot, faisant au Maine tout le mal qu'ils auraient voulu faire à la Normandie.

La terreur causée par leurs excès contribua, plus que la bravoure des chevaliers normands et la présence même du roi Guillaume, à la soumission du pays. Les places fortes et les châteaux se rendirent, pour la plupart, avant le premier assaut, et les principaux bourgeois du Mans apportèrent les clefs de leur ville au roi dans son camp sur les bords de la Sarthe. Ils lui prêtèrent serment comme à leur seigneur légitime, et Guillaume, en retour, leur promit la conservation de leurs anciennes franchises, mais sans maintenir, à ce qu'il paraît, l'établissement de la commune. Ensuite l'armée repassa en Angleterre, où les soldats saxons

abordèrent chargés de butin ; mais ces richesses mal acquises devinrent fatales à plusieurs d'entre eux, parce qu'elles excitaient l'envie et la cupidité des Normands.

Pendant que ces choses se passaient, le roi Edgar alla, d'Écosse en Flandre, négocier auprès du comte de ce pays, rival politique, quoique parent de Guillaume, quelques secours pour la cause saxonne, plus que jamais désespérée. Ayant peu réussi, malgré ses efforts, il repassa en Écosse, où il fut surpris de recevoir un message amical de la part du roi de France, Philippe, premier du nom. Philippe, alarmé des succès du roi normand dans le Maine, avait résolu, en aidant les Saxons, de lui susciter des obstacles qui le rendissent moins actif de l'autre côté de la mer ; il invitait Edgar à venir près de lui, pour assister à son conseil : il lui promettait une forteresse sur les bords du détroit, à portée de l'Angleterre, pour y descendre, et de la Normandie, pour y faire du ravage. Edgar accepta cette proposition, et disposa tout pour son voyage en France. Le roi Malcolm, son beau-frère, devenu homme-lige et vassal de Guillaume, ne pouvait, sans fausser sa foi, fournir au Saxon des soldats pour cette entreprise ; il se contenta de lui donner des secours secrets en argent, et distribua, selon l'usage du siècle, des armes et des habits à ses compagnons de fortune.

Edgar mit à la voile ; mais à peine en pleine mer, ses vaisseaux furent dispersés et ramenés par une tempête violente. Quelques-uns vinrent échouer sur les côtes septentrionales de l'Angleterre, et les hommes qui les montaient devinrent prisonniers des Normands ; les autres périrent en mer. Le roi et les principaux d'entre ceux qui l'accompagnaient échappèrent à ces deux périls, et rentrèrent en Écosse, après avoir tout perdu, les uns à pied, les autres pauvrement montés, dit une chronique contemporaine. Après ce malheur, Malcolm donna à son beau-frère le conseil de ne plus s'obstiner contre le sort, et de demander, pour la troisième fois, la paix au conquérant. Edgar, se laissant persuader, envoya au delà du détroit un message au roi Guillaume, et celui-ci l'invita à passer auprès de lui en Normandie. Pour s'y rendre, il traversa l'Angleterre entière, escorté par les chefs et les comtes normands des provinces, et accueilli dans leurs châteaux. A la cour de Rouen, où il séjourna onze années, il vécut dans l'hôtel du roi, s'habilla de ses livrées, et s'occupa de chiens et de chevaux plus que d'intérêts politiques ; mais après ces onze ans, il éprouva un sentiment de regret, et revint en Angleterre habiter au milieu de ses compatriotes : dans la suite, il retourna encore en Normandie, et passa toute sa vie dans les mêmes irrésolutions, ne sachant prendre aucun parti durable, jouet des événements et d'un caractère sans énergie et sans fierté.

La triste destinée du peuple anglais paraissait déjà fixée sans retour. Dans le silence de toute opposition, une sorte de calme, celui du décou-

ragement, régna par tout le pays. Les marchands d'outre-mer purent étaler sans crainte, dans les villes et les bourgs, des étoffes et des armes fabriquées sur le continent, qu'ils venaient échanger contre le butin de la conquête. On eût pu voyager, dit l'histoire contemporaine, portant avec soi son poids en or, sans que personne vous adressât autre chose que de bonnes paroles. Le soldat normand, plus tranquille dans la possession de son lot de terre ou d'argent, moins troublé par les alarmes de nuit, moins souvent obligé de dormir dans son haubert, devint moins violent et moins haineux. Les vaincus eux-mêmes eurent quelques moments de repos, les femmes anglaises craignirent moins pour leur pudeur : un grand nombre d'entre elles, qui s'étaient réfugiées dans les monastères, et avaient pris le voile, comme une sauvegarde contre la brutalité des conquérants, commencèrent à désirer la fin de cette retraite forcée, et voulurent rentrer dans la vie de famille.

Mais il n'était pas aussi aisé aux femmes saxonnes de quitter le cloître que d'y entrer. Les prélats normands tenaient la clef des monastères, comme les barons normands tenaient la clef des villes ; et il fallut que ces maîtres souverains des corps et des âmes des Anglais délibérassent en assemblée solennelle sur la question de laisser libres des femmes devenues religieuses à contre-cœur et par nécessité. L'archevêque Lanfranc présidait ce concile, où assistèrent tous les évêques nommés par le roi Guillaume, avec plusieurs abbés de Normandie et d'autres personnages de haut rang. L'avis du primat fut que les Anglaises qui, afin de sauver leur chasteté, avaient pris le couvent pour asile, ne devaient point être punies d'avoir obéi aux saints préceptes, et qu'il fallait ouvrir les portes des cloîtres à toutes celles qui le demanderaient. Cette opinion prévalut dans le concile normand, moins peut-être parce qu'elle était la plus humaine, que parce qu'elle venait d'un confident et d'un ami intime du roi Guillaume ; les réfugiées à qui il restait encore une famille ou des protecteurs recouvrèrent ainsi leur liberté.

Vers le même temps, Guillaume, fils d'Osbern, l'un des plus hauts barons normands, périt de mort violente en Flandre, où, pour l'amour d'une femme, il s'était engagé dans des intrigues politiques. L'aîné de ses fils, appelé du même nom que lui, hérita de ses terres en Normandie, et Roger, le plus jeune, eut les domaines conquis en Angleterre, avec le comté de Hereford. Il se chargea du soin de pourvoir et de doter sa jeune sœur, appelée Emma, et négocia bientôt pour elle un mariage avec Raulf de Gaël, seigneur breton, devenu comte de Norfolk. On ne sait pour quelle raison cette alliance déplut au roi, qui envoya de Normandie une défense expresse de la conclure. Mais les parties n'en tinrent compte, et, au jour fixé pour la cérémonie, la nouvelle épouse fut conduite à Norwich, principale ville du comté de Norfolk, où se firent, dit la chronique saxonne, des noces qui furent fatales à tous ceux qui y

assistèrent. Il y vint des évêques et des barons normands, des Saxons amis des Normands, et même des Gallois, invités par le comte de Hereford : Waltheof, fils de Siward, mari d'une nièce du roi, et comte de Huntingdon, de Northampton et du Northumberland, figurait à l'une des première places.

Après un repas somptueux, où le vin fut versé en abondance, les langues des assistants se délièrent : Roger de Hereford blâma hautement le refus du roi Guillaume d'approuver l'union formée entre sa sœur et le comte de Norfolk ; il s'en plaignit comme d'un affront fait à la mémoire de son père, l'homme à qui le bâtard, disait-il, devait incontestablement sa conquête et sa royauté. Les Saxons, qui avaient reçu de Guillaume des injures bien autrement cruelles, applaudirent avec véhémence aux invectives du comte normand ; et, les esprits s'échauffant par degrés, l'on en vint, de toutes parts, à un concert d'exécrations contre le conquérant de l'Angleterre.

« C'est un bâtard, un homme de basse lignée, disaient les Normands ; « il a beau se faire appeler roi, on voit clairement qu'il n'est pas fait « pour l'être, et que Dieu ne l'a point pour agréable. — Il a empoisonné, « disaient les Bas-Bretons, Conan, ce brave comte de Bretagne, dont « tout notre pays garde encore le deuil. — Il a envahi le noble royaume « d'Angleterre, s'écriaient à leur tour les Saxons : il en a massacré injus- « tement les héritiers légitimes, ou les a contraints de s'expatrier. — « Et ceux qui sont venus à sa suite ou à son aide, répliquaient les gens « d'outre-mer, ceux qui l'ont élevé plus haut que pas un de ses devan- « ciers, il ne les a point honorés comme il le devait ; il est ingrat envers « les braves qui ont versé leur sang à son service. Que nous a-t-il donné « à nous, vainqueurs et couverts de blessures ? des fonds de terre stériles « et dévastés ; et encore, dès qu'il voit nos fiefs s'améliorer, il nous les « enlève ou les diminue. — C'est vrai, c'est la vérité, s'écriaient tumul- « tueusement tous les convives ; il est en haine à tous, et sa mort réjoui- « rait beaucoup d'hommes. »

Après ces propos, jetés d'une manière confuse, l'un des deux comtes normands se leva, et s'adressant à Waltheof : « Homme de cœur, lui « dit-il, voici le moment, voici, pour toi, l'heure de la vengeance et de « la fortune. Unis-toi seulement à nous, et nous rétablirons, en toutes « choses, le royaume d'Angleterre comme il était au temps du roi Ed- « ward. L'un de nous trois sera roi, les deux autres commanderont sous « lui, et toutes les seigneuries du pays relèveront de nous. Guillaume « est occupé outre-mer par des affaires interminables ; nous tenons pour « assuré qu'il ne repassera plus le détroit. Allons, brave homme de « guerre, embrasse ce parti ; c'est le meilleur pour toi, pour ta famille, « pour ta nation, abattue et foulée. » A ces paroles, de nouvelles acclamations s'élevèrent ; les comtes Roger et Raulf, plusieurs évêques et

abbés, avec un grand nombre de barons normands et de guerriers saxons, se conjurèrent par serment contre le roi Guillaume. Waltheof, après une résistance qui prouvait son peu de goût pour cette bizarre association, se laissa persuader et entra dans le complot. Roger de Hereford se rendit promptement dans sa province, afin d'y rassembler ses amis, et il engagea dans sa cause beaucoup de Gallois des frontières, qui se lièrent à lui, soit pour une solde, soit en haine du conquérant qui menaçait leur indépendance. Dès que le comte Roger eut ainsi réuni toutes ses forces, il se mit en marche vers l'est, où l'attendaient les autres conjurés.

Mais lorsqu'il voulut passer la Saverne au pont de Worcester, il rencontra des préparatifs de défense assez redoutables pour l'arrêter ; et, avant qu'il eût pu trouver un autre passage, le Normand Ours, vicomte de Worcester, et l'évêque Wulfstan, toujours fidèle au roi Guillaume, dirigèrent des troupes sur différents points de la rive orientale du fleuve. Eghelwig, cet abbé courtisan qui s'était fait le serviteur des étrangers contre ses compatriotes, détermina, par ses intrigues, la population de la contrée de Glocester à écouter l'appel des chefs royaux plutôt que les proclamations et les promesses du conspirateur normand. En effet, les Saxons se réunirent sous la bannière du comte Gaultier de Lacy contre Roger de Hereford et ses Gallois, dont la cause ne leur parut pas assez évidemment liée à leur cause nationale. Entre deux partis presque également étrangers pour eux, ils suivirent celui qui offrait le moins de périls, et servirent le roi Guillaume qu'ils haïssaient à la mort. Dans son absence, c'était le primat Lanfranc qui, sous le titre de lieutenant royal, administrait toutes les affaires ; il fit partir en grande hâte de Londres et de Winchester des troupes qui marchèrent vers la province où Roger était tenu en échec, et, en même temps, il lança contre lui une sentence d'excommunication conçue dans les termes suivants :

« Puisque tu t'es départi des règles de conduite de ton père, que tu « as renoncé à la foi qu'il garda toute sa vie à son seigneur, et qui lui fit « acquérir tant de richesses, en vertu de mon autorité canonique je te « maudis, t'excommunie, et t'exclus du seuil de l'église et de la com« pagnie des fidèles. »

Lanfranc écrivit aussi au roi, en Normandie, pour lui annoncer cette révolte et l'espérance qu'il avait d'y mettre fin promptement. « Ce serait « avec plaisir, lui disait-il, et comme un envoyé de Dieu même, que nous « vous verrions au milieu de nous. Ne vous hâtez cependant pas de tra« verser la mer ; car ce serait nous faire honte que de venir nous aider à « détruire une poignée de traîtres et de brigands. » La première de ces épithètes paraît avoir été destinée aux Normands qui suivaient le comte Roger, et la seconde aux Saxons qui se trouvaient en assez grand nombre

dans l'armée de Raulf de Gaël, campée auprès de Cambridge, ou bien qui, encouragés par la présence de cette armée, commençaient à s'agiter dans les villes maritimes de l'est, et à renouer avec les Danois leurs anciennes négociations.

Le roi de Danemark promit, encore une fois, d'envoyer contre le roi Guillaume des troupes de débarquement; mais avant l'arrivée de ce secours l'armée du comte de Norfolk fut attaquée, avec des forces supérieures, par Eudes, évêque de Bayeux, Geoffroy, évêque de Coutances, et le comte Guillaume de Garenne. La bataille se donna dans un lieu que les anciens historiens nomment Fagadon. Les conjurés normands et saxons y furent complétement défaits, et l'on raconte que les vainqueurs coupèrent le pied droit à tous leurs prisonniers, de quelque nation et de quelque rang qu'ils fussent. Raulf de Gaël s'échappa et courut se renfermer dans sa citadelle de Norwich; puis il s'embarqua pour aller chercher du secours auprès de ses amis en Basse-Bretagne, et laissa le château à la garde de sa nouvelle épouse et de ses vassaux. La fille de Guillaume, fils d'Osbern, opposa une longue résistance aux attaques des officiers royaux, et ne capitula que quand elle y fut contrainte par la famine. Les hommes d'armes qui défendaient la forteresse de Norwich se rendirent, sous condition d'avoir la vie sauve s'ils quittaient l'Angleterre dans le délai de quarante jours. « Gloire à Dieu au plus haut des « cieux, écrivit alors le primat Lanfranc au roi Guillaume, votre royaume « est enfin purgé de l'ordure de ces Bretons. » En effet, beaucoup d'hommes de cette nation, qui étaient venus comme auxiliaires ou comme aventuriers à la conquête, enveloppés dans la disgrâce de Raulf de Gaël, perdirent les terres qu'ils avaient enlevées aux Anglais. Pendant que les amis de Raulf étaient ainsi vaincus et dispersés, ceux de Roger de Hereford furent défaits dans l'ouest, et leur chef emmené prisonnier.

Avant de passer en Angleterre pour jouir de ce nouveau triomphe, le roi Guillaume fit une incursion hostile sur le territoire des Bretons, ses voisins. Il voulait y poursuivre le comte Raulf de Gaël, et tenter, sous ce prétexte, la conquête d'une portion du pays, objet constant de l'ambition et de la politique de ses aïeux. Mais, après avoir vainement assiégé la ville de Dol, il se retira devant l'armée du duc de Bretagne, qui marchait contre lui soutenu par le roi de France. Traversant alors le détroit, il vint à Londres, aux fêtes de Noël, présider le grand conseil des barons normands et juger les auteurs et complices de la dernière conspiration. Raulf de Gaël, absent et contumace, fut dépossédé de tous ses biens; Roger de Hereford comparut, et fut condamné à perdre aussi ses terres et à passer toute sa vie dans une forteresse. Au fond de sa prison, son caractère fier et indomptable lui fit souvent braver par des injures le roi qu'il n'avait pu détrôner. Un jour, aux fêtes de Pâques, Guillaume, suivant l'usage de la cour de Normandie, lui envoya, comme

s'il eût été libre, un habit complet d'étoffes précieuses, cotte et manteau de soie, justaucorps garni de fourrures étrangères. Roger examina en détail ces riches vêtements avec un air de satisfaction ; puis il fit allumer un grand feu et les y jeta. Le roi, qui ne s'attendait point à voir ses dons reçus de la sorte, en fut vivement courroucé, et jura, par la splendeur de Dieu (c'était son serment favori), que l'homme qui lui avait fait un tel outrage de sa vie ne sortirait de prison.

Après avoir raconté cette déplorable destinée du fils de l'homme le plus puissant après le roi, et qui avait le plus excité Guillaume à entreprendre sa conquête, l'historien né en Angleterre, et, quoique étranger d'origine, touché des misères de son pays natal, s'écrie dans une sorte d'enthousiasme patriotique : « Où est-il à présent ce Guillaume fils « d'Osbern, vice-roi, comte de Hereford, sénéchal de Normandie et « d'Angleterre? Lui qui fut le premier et le plus grand oppresseur des « Anglais, qui, par ambition et par avarice, encouragea la fatale entre« prise où périrent tant de milliers d'hommes, il est tombé à son tour, « et a reçu le prix qu'il méritait. Il avait tué beaucoup d'hommes par « l'épée, et il est mort par l'épée; et, après sa mort, l'esprit de discorde « a fait révolter son fils et son gendre contre leur seigneur et leur pa« rent. La race de Guillaume fils d'Osbern a été déracinée de l'Angle« terre, tellement qu'aujourd'hui elle n'y a pas un coin où mettre le « pied. »

La vengeance royale s'étendit sur tous ceux qui avaient assisté au banquet des noces de Norwich; et la ville même où ce fatal banquet avait eu lieu fut frappée sans distinction et en masse. Des vexations multipliées en ruinèrent les habitants saxons, et forcèrent un grand nombre d'entre eux à émigrer dans la province de Suffolk, aux environs de Beccles et de Halesworth. Là, trois Normands, Roger Bigot, Richard de Saint-Clair et Guillaume de Noyers, s'emparèrent de leurs personnes et en firent des serfs tributaires, bien qu'ils fussent devenus trop misérables pour être une propriété avantageuse. D'autres Saxons et les Gallois faits prisonniers les armes à la main, sur les bords de la Saverne, eurent les yeux crevés et les membres mutilés, ou furent pendus à des gibets, par sentence des comtes, des prélats, des barons et des chevaliers normands, réunis à la cour du roi.

Sur ces entrefaites, une nombreuse flotte, partie du Danemark, et conduite par l'un des fils du roi Sven, redevenu l'ami des Anglais, s'approcha de la côte orientale; mais quand les Danois apprirent ce qui se passait, ils n'osèrent engager le combat contre les Normands, et relâchèrent en Flandre. Ce fut Waltheof qu'on accusa de les avoir appelés par des messages : il nia cette imputation ; mais la femme normande qu'il avait reçue en mariage du roi Guillaume se fit sa dénonciatrice, et porta témoignage contre lui. Les voix de l'assemblée ou de la *cour*



P. 217.

Supplice du comte Walthéof.

(comme on disait alors) se divisèrent sur l'arrêt à porter contre le chef saxon. Les uns votaient la mort, comme pour un Anglais révolté; les autres la prison perpétuelle, comme pour un officier du roi. Ces débats se prolongèrent presque une année, pendant laquelle Waltheof fut enfermé dans le fort royal de Winchester. A la fin, ses ennemis prévalurent, et, dans l'une des cours qui se tenaient trois fois l'an, l'arrêt de mort fut prononcé. Les contemporains anglais accusent Judith, la nièce du roi, mariée à Waltheof contre son gré, d'avoir souhaité et pressé la sentence qui devait la rendre veuve et libre. En outre, beaucoup de Normands ambitionnaient les trois comtés que possédait le chef saxon; et Ives Taille-Bois, dont les terres touchaient aux siennes, et qui désirait s'arrondir, fut un des plus acharnés à sa perte. Enfin le roi, à qui Waltheof ne pouvait plus être utile, fut joyeux de trouver un prétexte pour se défaire de lui; déjà, depuis longtemps, il avait conçu ce projet, si l'on en croit les anciens narrateurs.

De grand matin, pendant que le peuple de Winchester dormait encore, les Normands conduisirent le chef saxon hors des murs de la ville. Waltheof marcha au supplice revêtu de ses habits de comte, et les distribua à des clercs et à des pauvres qui l'avaient suivi, et que les Normands laissèrent approcher à cause de leur petit nombre et de leur aspect tout pacifique. Arrivés sur une colline, à peu de distance des murs, les soldats s'arrêtèrent, et le Saxon, se prosternant la face contre terre, pria à voix basse durant quelques minutes; mais les Normands, craignant que le moindre retard ne fît répandre dans la ville la nouvelle de l'exécution, et qu'il n'y eût un soulèvement pour sauver Waltheof, lui dirent avec impatience : « Lève-toi, afin que nous accomplissions nos ordres. » Il leur demanda pour dernière grâce d'attendre encore qu'il eût récité pour lui et pour eux l'Oraison dominicale. Ils le permirent, et Waltheof se relevant de terre, mais restant agenouillé, se mit à dire à haute voix : « Notre Père, qui es dans les cieux...; » mais aux premiers mots du verset : « Et ne nous induis pas en tentation..., » le bourreau, qui aperçut peut-être quelque rayon du jour naissant, ne voulut plus tarder davantage, et, tirant subitement sa large épée, il abattit d'un seul coup la tête du condamné. Son cadavre fut jeté dans une fosse creusée à la jonction de deux chemins, et recouvert de terre à la hâte.

N'ayant pu sauver Waltheof, les Saxons portèrent le deuil de sa mort, et l'honorèrent du nom de martyr, qu'ils venaient de décerner, au même titre, à l'évêque Eghelwin, mort de faim dans l'un des donjons normands. « On a voulu, dit un contemporain, effacer sa mémoire de ce « monde; mais on n'y a pas réussi; car nous croyons fermement qu'il « est au ciel avec les bienheureux. » Le bruit courut parmi les serfs et les bourgeois de l'Angleterre qu'après quinze jours le corps du dernier chef de race anglaise, enlevé par les moines de Croyland, avait paru in-

tact et arrosé de sang frais. D'autres miracles, propagés de même par la superstition patriotique, s'opérèrent, dit-on, près du tombeau de Waltheof, dressé, avec la permission du roi, dans le chapitre de l'abbaye dont il avait été le bienfaiteur. La nouvelle de ces prodiges effraya l'épouse normande du chef décapité. Pour apaiser l'âme de celui qu'elle avait trahi, et dont elle avait causé la mort, elle se rendit à Croyland, au tombeau de Waltheof, et offrit un drap de soie qu'elle posa sur la pierre du sépulcre. Les chroniques du temps racontent qu'un bras invisible repoussa son offrande, qu'on vit la pièce d'étoffe soulevée et jetée au loin, comme par un violent coup de vent.

L'abbé de Croyland, Wulfketel, Anglais de race, se hâta de publier ces faits miraculeux, et les prêcha en langue saxonne aux visiteurs de son couvent. Mais l'autorité normande ne le laissa pas longtemps faire en paix ses prédications, et il fut accusé d'idolâtrie, devant un concile tenu à Londres. Les évêques et les comtes assemblés le dégradèrent de sa dignité ecclésiastique, et l'envoyèrent, comme simple reclus, au couvent de Glastonbury, gouverné par un Normand appelé Toustain, renommé, entre tous les abbés de la conquête, pour son naturel dur et féroce. Ce châtiment ne découragea point la superstition populaire : fondée sur des regrets nationaux, elle ne s'éteignit qu'avec ces regrets, quand les fils des Saxons eurent oublié la vieille cause pour laquelle avaient souffert leurs aïeux. Mais ce temps ne vint pas aussi vite que l'eussent désiré les conquérants; et quarante années après la mort de Waltheof, lorsque le gouvernement du monastère de Croyland avait déjà passé, par une succession d'abbés étrangers, sous l'autorité d'un certain Geoffroy, venu de la ville d'Orléans, les miracles recommencèrent à s'opérer sur le tombeau du dernier chef saxon. Les Anglais de race venaient en foule visiter sa sépulture ; et les moines d'origine normande qui se trouvaient dans l'abbaye tournaient cet empressement en ridicule, et injuriaient les pèlerins, ainsi que l'objet de leur culte, disant que c'était un méchant traître justement puni de mort.

La veuve de Waltheof hérita de tous ses biens, et même on enleva pour elle au monastère de Croyland des terres que son mari avait données en possession pleine et entière. Judith espérait partager ce vaste héritage avec un époux de son choix ; mais elle se trompa, et la même puissance qui avait disposé de sa main pour faire déserter un Saxon voulut l'employer cette fois à payer les services d'un Français. Sans consulter sa nièce plus qu'il n'avait fait précédemment, le roi Guillaume la donna, avec les biens de Waltheof, à un certain Simon, venu de la ville de Senlis, brave chevalier, mais boiteux et mal fait. Judith témoigna pour cet homme un dédain qui courrouça le conquérant; peu disposé à faire plier sa politique devant l'intérêt d'une femme, il adjugea à Simon de Senlis le comté de Northampton et tout l'héritage de

Waltheof, dont la veuve perdit ainsi le fruit de sa trahison. Restée seule avec deux enfants, elle mena une vie obscure et triste dans plusieurs cantons retirés de l'Angleterre. Les Normands la méprisaient, parce qu'elle était devenue pauvre ; les Saxons l'abhorraient comme infâme, et les vieux historiens de race anglaise montrent une sorte de joie en racontant ses années d'abandon et de chagrin.

L'exécution de Waltheof mit le comble à l'abattement du peuple vaincu. Il paraît que ce peuple n'avait point encore perdu toute espérance tant qu'il voyait l'un des siens investi d'un grand pouvoir, même sous l'autorité de l'étranger. Après le fils de Siward, il n'y eut plus en Angleterre, parmi les hommes investis d'honneurs et de fonctions politiques, un seul qui fût né dans le pays, qui ne regardât pas les indigènes comme des ennemis ou des brutes. Toute l'autorité religieuse avait aussi passé aux mains d'hommes de nation étrangère, et des anciens prélats saxons il ne restait plus que Wulfstan, évêque de Worcester. C'était un homme simple et faible d'esprit, incapable de rien oser, et qui, ainsi qu'on l'a vu plus haut, après un moment d'entraînement patriotique, s'était réconcilié de tout son cœur avec les conquérants. Depuis, il leur avait rendu d'importants services ; il avait fait des visites pastorales et proclamé les amnisties du roi dans les provinces encore mal pacifiées ; il avait marché en personne contre Roger de Hereford, au passage de la Saverne ; mais il était de race anglaise : son jour vint comme était venu celui des autres.

Dans l'année 1076, Wulfstan fut cité devant un concile d'évêques et de seigneurs normands, réunis dans l'église de Westminster, et présidés par le roi Guillaume et par l'archevêque Lanfranc. L'assemblée déclara unanimement que le prélat saxon était incapable d'exercer en Angleterre les fonctions épiscopales, attendu qu'il ne savait pas parler français. En vertu de cet arrêt bizarre, le roi et l'archevêque ordonnèrent au condamné de rendre le bâton et l'anneau, insignes de sa dignité. L'étonnement et l'indignation d'être si mal récompensé inspirèrent à Wulfstan une énergie toute nouvelle pour lui ; il se leva, et, tenant à la main son bâton pastoral, marcha droit au tombeau du roi Edward, enterré dans l'église ; là, s'arrêtant et s'adressant au mort en langue anglaise : « Edward, dit-il, c'est toi qui m'as donné ce bâton ; c'est à toi que je « le rends et le confie. » Puis se tournant vers les Normands : « J'ai « reçu cela de qui valait mieux que vous ; je le lui remets, ôtez-le-lui, « si vous pouvez. » En prononçant ces derniers mots, le Saxon frappa vivement la pierre de la tombe avec la pointe du bâton pastoral. Son air et ce geste inattendu produisirent sur l'assemblée une grande impression de surprise, mêlée d'un effroi superstitieux ; le roi et le primat ne réitérèrent point leur demande, et laissèrent le dernier évêque anglais garder son bâton et son office.

L'imagination populaire fit de cette aventure un prodige, et l'on répandit la nouvelle que le bâton pastoral de Wulfstan, quand il en frappa la pierre, s'y était enfoncé profondément, comme dans une terre molle, et que personne n'avait pu l'en arracher, excepté le Saxon lui-même lorsque les étrangers eurent révoqué leur sentence. Après la mort de Wulfstan, et après qu'un chanoine de Bayeux, appelé Samson, lui eut succédé dans l'épiscopat de Worcester, les Anglais de race le décorèrent, comme Waltheof et comme Eghelwin, des noms de saint et de bienheureux. Ce fut le lot de presque tous les hommes éminents par la dignité ou par le caractère qui subirent la mort ou la persécution pour la cause de la nationalité anglo-saxonne.

Tout cela est un peu étrange pour nous ; car les nations opprimées ont perdu l'usage de faire des saints de leurs défenseurs et de leurs amis ; elles ont la force de conserver le souvenir de ceux qu'elles ont aimés, sans décorer leurs noms d'une auréole superstitieuse. Mais quelque différence qu'il y ait entre nos mœurs patriotiques et celles des hommes qui nous ont précédés sur la terre, que cette différence ne nous inspire envers eux ni sévérité, ni dédain. La grande pensée de l'indépendance humaine leur fut révélée comme à nous ; ils l'environnèrent de leurs symboles favoris; ils rassemblèrent autour d'elle ce que leur esprit imaginait de plus noble, et la firent religieuse, comme nous la faisons poétique. C'est la même conviction et le même enthousiasme exprimés d'une autre manière, le même penchant à immortaliser ceux qui ont dévoué leur vie au salut et au bien-être de tous.

LIVRE VI

Depuis la querelle du roi Guillaume avec son fils aîné, Robert, jusqu'au dernier passage de Guillaume sur le continent.

1077—1087



NE des phases nécessaires de toute conquête, grande ou petite, c'est que les conquérants se querellent entre eux pour la possession et le partage du bien des vaincus. Les Normands n'échappèrent point à cette fatalité. Quand il n'y eut plus de rebelles à soumettre, l'Angleterre devint pour ses maîtres une cause de guerres intestines; et même ce fut dans la nouvelle famille royale, entre le père et son fils aîné, que la dispute éclata d'abord. Ce fils appelé Robert, et que les Normands surnommaient, dans leur langue, *Gamberon* ou *Courte-Heuse*, à cause du peu de longueur de ses jambes, avait été, avant la bataille de Hastings, désigné par le duc Guillaume héritier de ses terres et de son titre. Cette désignation s'était faite, selon l'usage, avec le consentement formel des barons de Normandie, qui tous avaient prêté serment au jeune Robert, comme à leur seigneur futur. Lorsque Guillaume fut devenu roi, le jeune homme, dont l'ambition s'était éveillée à la vue des succès de son père, le requit d'abdiquer au moins, en sa faveur, le gouvernement de la Normandie; mais le roi refusa, voulant garder ensemble son ancien duché et son nouveau royaume. Il s'ensuivit une querelle violente, où les deux plus jeunes frères, Guillaume le Roux et Henri, prirent parti contre leur aîné, sous couleur d'affection filiale, mais réellement pour le supplanter, s'ils le pouvaient, dans la succession que leur père lui avait assurée.

Un jour que le roi était à Laigle avec ses fils, Guillaume et Henri vinrent au logement de Robert dans la maison d'un certain Roger Chaussiègue, et, montant à l'étage supérieur, ils se mirent d'abord à jouer aux dés, à la façon des gens de guerre du temps; puis ils firent grand bruit et versèrent de l'eau sur Robert et sur ses amis qui étaient au-des-

sous. Irrité de cet affront, Robert courut, l'épée à la main, sur ses deux frères : il y eut un grand tumulte que le roi calma, non sans peine ; et, dès la nuit suivante, le jeune homme, suivi de tous ses compagnons, sortit de la ville et gagna Rouen, dont il essaya de surprendre la citadelle. Il n'y réussit point; plusieurs de ses amis furent arrêtés; lui-même échappa avec quelques autres, et, passant la frontière de Normandie, il se réfugia dans le Perche, où Hugues, neveu d'Aubert le Ribaud, l'accueillit dans ses châteaux de Sorel et de Reymalard.

Il y eut ensuite entre le père et le fils une réconciliation qui ne fut pas de longue durée; car les jeunes gens qui entouraient ce dernier recommencèrent bientôt à stimuler son ambition par leurs conseils et leurs plaisanteries. « Noble fils de roi, lui disaient-ils, il faut que les « gens de ton père gardent bien son trésor, puisque tu n'as pas un de- « nier pour donner à ceux qui te suivent. Comment souffres-tu de de- « meurer si pauvre, lorsque ton père est si riche ? Demande-lui donc « une partie de son Angleterre, ou tout au moins le duché de Normandie « qu'il t'a promis devant tous ses barons. » Robert, excité par ces propos et d'autres semblables, alla renouveler son ancienne requête ; mais le roi refusa encore une fois, et l'exhorta, d'un ton paternel, à rentrer dans le devoir, et surtout à faire choix de meilleurs conseillers, de personnes d'un âge mûr, graves et sages, telles que l'archevêque Lanfranc. « Seigneur roi, répliqua brusquement Robert, je suis venu ici « pour réclamer mon droit, et non pour écouter des sermons; j'en ai « entendu assez, et d'assez ennuyeux, lorsque j'apprenais la grammaire. « Réponds-moi donc positivement, afin que je voie ce que j'aurai à faire ; « car je suis fermement résolu à ne plus vivre du pain d'autrui, et à « n'être aux gages de personne. »

Le roi répondit, en colère, qu'il ne se dessaisirait point de la Normandie, où il était né, et ne partagerait avec qui que ce fût l'Angleterre, le prix de ses fatigues. « Eh bien ! dit Robert, je m'en irai, j'irai servir « les étrangers, et peut-être obtiendrai-je chez eux ce qu'on me refuse « dans mon pays. » Il partit en effet et parcourut la Flandre, la Lorraine, l'Allemagne, puis la France et l'Aquitaine, visitant, dit l'ancien historien, des ducs, des comtes et de riches seigneurs châtelains, leur contant ses griefs, et leur demandant des secours ; mais tout ce qu'il recevait pour le soutien de sa cause, il le donnait à des jongleurs, à des parasites ou à des femmes débauchées, et se trouvait bientôt obligé de mendier de nouveau, ou d'emprunter à grosse usure. Mathilde, sa mère, lui envoyait quelquefois de l'argent à l'insu du roi. Guillaume l'apprit, et le lui défendit ; elle recommença, et le roi irrité lui reprocha, en termes amers, « de distribuer à ses ennemis le trésor qu'il lui donnait en « garde ; » puis il fit arrêter le porteur des présents de Mathilde, avec ordre de lui crever les yeux. C'était un Bas-Breton d'origine, appelé

Samson; il prit la fuite et devint moine, dit la vieille chronique, pour le salut de son âme et de son corps.

Après beaucoup de voyages, le jeune Robert se rendit sous les auspices de Philippe, roi de France, au château de Gerberoy, situé dans le Beauvaisis, sur les confins de la Normandie. Il y fut bien accueilli par Élie, vicomte du château, et par son collègue; car, dit l'ancien narrateur, c'était la coutume de Gerberoy qu'il y eût deux seigneurs égaux en pouvoir, et qu'on y reçût les fugitifs de tous pays. Là, le fils du conquérant réunit des chevaliers à gages; il lui en vint de France et de Normandie; plusieurs hommes d'armes de la maison du roi Guillaume, plusieurs de ceux qui le flattaient chaque jour et vivaient à sa table, quittèrent leurs offices pour se rendre à Gerberoy; et lui-même alors, passant la mer, vint en personne assiéger le château où son fils s'était renfermé.

Dans une sortie que fit Robert, il engagea le combat, seul à seul, avec un cavalier couvert de son armure, le blessa au bras et le renversa de son cheval; la voix du blessé lui fit reconnaître son père, et aussitôt il mit pied à terre, l'aida à se relever et à se mettre en selle, et le laissa repartir librement. Les chefs et les évêques normands s'employèrent à réconcilier de nouveau le père avec le fils. Mais Guillaume résista d'abord à leurs instances: « Pourquoi, leur disait-il, me sollicitez-vous en « faveur d'un traître qui a séduit contre moi mes gens de guerre, ceux « que j'avais nourris de mon pain, et à qui j'avais donné leurs armes? » Il céda pourtant à la fin; mais le bon accord entre le père et le fils ne fut pas de longue durée; Robert s'éloigna pour la troisième fois, alla en pays étranger, et ne revint plus du vivant de son père. Le roi le maudit à son départ; et les historiens du siècle attribuent à cette malédiction les infortunes qui remplirent toute la vie du fils aîné de Guillaume le Bâtard, infortunes dont la conquête de l'Angleterre fut, comme on voit, la première cause.

De ces dissensions, qui troublaient le repos du chef des conquérants, le peuple vaincu ne retirait aucun profit; et si, dans l'absence de Guillaume, la main royale, comme on disait alors, ne pesait plus sur ce peuple, d'autres mains, celles des comtes, vicomtes, juges, prélats et abbés, de race étrangère, lui faisaient sentir leur poids. Parmi les plus impitoyables de ces ministres de la conquête figurait le Lorrain Vaulcher, évêque de Durham, qui, depuis l'exécution de Waltheof, cumulait avec son office ecclésiastique le gouvernement de tout le pays situé entre la Tweed et la Tyne. Les amis du comte-évêque vantaient beaucoup son administration, et le louaient d'être aussi habile à réprimer par le tranchant de l'épée les rébellions des Anglais, qu'à réformer leurs mœurs par la puissance de ses discours. Ce qu'il y avait de réel, c'est que Vaulcher tourmentait sa province par des exactions insupportables, qu'il permet-

tait à ses officiers de lever, après lui, des tributs pour leur propre compte, et qu'il laissait ses gens d'armes piller et tuer impunément. Parmi ceux qu'ils firent périr sans aucun jugement se trouvait un certain Liulf, homme chéri de toute la contrée, qui s'était retiré à Durham après avoir été dépouillé, par les Normands, de tous les biens qu'il possédait au sud de l'Angleterre. Ce meurtre, exécuté avec des circonstances atroces, mit le comble à la haine populaire contre l'évêque lorrain et ses agents. L'ancien esprit du Northumberland se réveilla, et les habitants de cette terre fatale aux étrangers se réunirent, comme au temps de Robert Comine.

Ils tinrent de nuit des conférences, et délibérèrent unanimement de venir avec des armes cachées à l'assemblée de justice que tenait de temps en temps l'évêque, à la *cour du comté*, comme on disait en langue normande. Cette cour se tenait sur les bords de la Tyne, près du château neuf, bâti par les conquérants sur la grande route d'Écosse, dans un lieu appelé en saxon Gotes-Heavd, ou Tête-de-Chèvre. Les Northumbriens s'y rendirent en grand nombre, comme pour adresser à leur seigneur d'humbles et pacifiques requêtes. Ils demandèrent réparation des torts qui leur avaient été faits : « Je ne ferai droit, répondit l'évêque, « à aucune de ces plaintes, à moins qu'auparavant vous ne me comptiez « quatre cents livres d'argent en bonne monnaie. » Celui des Saxons qui, sachant le français, parlait au nom de tous les autres, demanda permission de s'entendre avec eux, et tous s'éloignèrent un moment, comme pour consulter ensemble sur le payement de la somme demandée ; mais tout à coup l'orateur, qui était le chef du complot, s'écria en langue anglaise : « Courtes paroles, bonnes paroles ; tuez l'évêque. » A ce signal, ils tirèrent leurs armes, se jetèrent sur le Lorrain, le tuèrent, et avec lui une centaine d'hommes de race normande ou flamande. Deux serviteurs, Anglais de nation, furent seuls épargnés par les conjurés. Le soulèvement populaire s'étendit jusqu'à Durham ; la forteresse qu'y avaient bâtie les Normands fut attaquée ; mais la garnison, nombreuse et bien pourvue de munitions, résista aux Northumbriens, qui se dispersèrent, découragés, après un siége de quatre jours.

A ce nouveau signe de vie donné par la population du nord, Eudes, évêque de Bayeux, frère du roi et l'un de ses lieutenants en son absence, marcha promptement vers Durham, avec une nombreuse armée. Sans prendre le temps ni la peine de faire une enquête sur le soulèvement, il se saisit au hasard d'hommes qui étaient restés dans leurs maisons, et les fit décapiter ou mutiler. D'autres ne rachetèrent leur vie qu'en abandonnant tout ce qu'ils possédaient. L'évêque Eudes pilla l'église de Durham, et enleva ce qui restait des ornements sacrés qu'Eghelwin avait sauvés en les transportant dans l'île de Lindisfarn. Il renouvela dans tout le Northumberland les ravages que son frère y avait faits en

l'année 1070; et c'est cette seconde dévastation qui, ajoutée à la première, imprima aux contrées du nord de l'Angleterre l'aspect de désolation et de tristesse qu'elles présentaient encore plus d'un siècle après. « Ainsi, dit un historien postérieur de soixante-dix années, furent tran-« chés les nerfs de cette province jadis si florissante. Ces villes autre-« fois renommées, ces hautes tours qui menaçaient le ciel, ces campa-« gnes riantes de pâturages et arrosées d'eaux vives, l'étranger qui les « voit gémit de pitié, l'ancien habitant ne les reconnaît plus »

Dans ce pays, tout ruiné qu'il était, la population, demi-saxonne, demi-danoise, garda longtemps son ancien esprit d'indépendance et de fierté un peu sauvage. Les rois normands successeurs du bâtard habitaient en pleine sûreté les provinces méridionales ; mais ce n'était guère sans appréhension qu'ils voyageaient au delà de l'Humber, et un historien de la fin du XIIe siècle assure qu'ils ne visitaient jamais cette partie de leur royaume sans conduire avec eux une armée de soldats aguerris. C'est dans le nord que se conserva le plus longtemps le penchant à la rébellion contre l'ordre social établi par la conquête ; c'est là que se recrutèrent encore pendant plus de deux siècles ces bandes d'*outlaws*, successeurs politiques des réfugiés du camp d'Ély et des compagnons de Hereward. L'histoire ne les a point compris ; elle les passe sous silence, ou bien, suivant le langage des actes légaux du temps, elle les flétrit d'un nom qui écarte d'eux tout intérêt, du nom de séditieux, de voleurs et de bandits. Mais que ces titres, odieux en apparence, ne nous en imposent point ; dans tout pays subjugué par l'étranger, ils furent ceux des braves qui, en petit nombre, se réfugièrent sur les montagnes et dans les forêts, laissant l'habitation des villes à qui supportait l'esclavage. Si le peuple anglo-saxon n'eut pas le courage de suivre cet exemple, il aima du moins ceux qui le lui donnaient et il les accompagna de ses vœux. Pendant que des ordonnances, rédigées en langue française, prescrivaient à tout habitant des villes et des bourgs d'Angleterre de traquer l'homme mis hors la loi, l'*homme des forêts*, comme un loup, de le poursuivre, de canton en canton, par la *huée* et par le *cri*, il circulait des chansons anglaises en l'honneur de cet ennemi du pouvoir étranger, qui avait, disait-on, pour trésor la bourse des comtes et pour troupeaux les daims du roi. Les poëtes populaires célébraient ses victoires, ses combats, ses stratagèmes contre les agents de l'autorité. On chantait comment il avait lassé à la course les gens et les chevaux du vicomte, comment il avait pris l'évêque, l'avait rançonné à mille marcs, et forcé d'exécuter un pas de danse dans ses habits pontificaux.

L'évêque normand Eudes de Bayeux, après son expédition dans le Northumberland, devint fameux parmi les siens, comme l'un des plus grands *dompteurs* d'Anglais ; il était chef des juges, ou grand justicier de toute l'Angleterre, comte de Kent et de Hereford, depuis l'empri-

sonnement de Roger, fils de Guillaume fils d'Osbern. Le renom dont il jouissait l'enorgueillit, et le pouvoir qu'il exerçait en Angleterre et en Normandie excita en lui l'ambition de la plus grande puissance qu'il y eût alors, de la puissance papale. Des devins italiens avaient prédit qu'un pape nommé Eudes succéderait à Grégoire VII; l'évêque de Bayeux, s'appuyant sur cette prédiction, commença des intrigues à Rome, y acheta un palais, envoya de riches présents à ceux que les gens de l'autre côté des Alpes appelaient encore *sénateurs*, et chargea de lettres et de dépêches les pèlerins de Normandie et d'Angleterre; il engagea des barons et des chevaliers normands, entre autres Hugues le Loup, comte de Chester, à le suivre en Italie, pour lui faire une brillante escorte. Le roi Guillaume, encore en Normandie, fut averti de ces préparatifs, et ils lui déplurent, on ne sait pour quelle raison. Ne se souciant pas que son frère devînt pape, il s'embarqua et le surprit en mer, à la hauteur de l'île de Wight. Le roi assembla aussitôt les chefs normands dans cette île, et accusa devant eux l'évêque d'avoir abusé de son pouvoir de juge et de comte; d'avoir maltraité les Saxons outre mesure, au grand danger de la cause commune; d'avoir spolié les églises, et enfin d'avoir tenté de séduire et d'emmener hors de l'Angleterre les guerriers sur la foi desquels reposait le salut des conquérants. « Considérez ces griefs, dit le roi à l'assemblée, et apprenez-moi com-« ment je dois agir envers un tel frère. » Personne n'osa répondre. « Qu'on l'arrête donc, reprit Guillaume, et qu'on l'enferme sous bonne « garde. » Aucun des assistants n'osa mettre la main sur l'évêque. Alors le roi s'avança, et le saisit par ses vêtements. « Je suis clerc, s'écria « Eudes, je suis ministre du Seigneur : le pape seul a droit de me juger. » Mais Guillaume, sans lâcher prise, répondit : « Ce n'est point un clerc « que je juge; c'est mon comte et mon vassal que j'arrête. » Le frère du vainqueur des Anglais fut conduit en Normandie et emprisonné dans une forteresse, peut-être dans celle où languissait encore Ulfnoth, le frère du roi Harold, dont le sort était maintenant pareil au sien, après quinze ans d'une fortune si différente.

Les reproches du roi à l'évêque sur sa conduite dans le nord de l'Angleterre, s'ils ne sont pas une invention de l'ancien historien, semblent déceler quelques craintes d'un nouveau soulèvement de ceux qui avaient tué Robert Comine, repris la ville d'York, massacré l'évêque Vaulcher, et qui couraient avec joie à la rencontre de tout ennemi des Normands qui venait descendre sur leurs côtes. Cette crainte n'était pas entièrement vaine; car plus d'une révolte éclata dans le voisinage de Durham, sous l'épiscopat de Guillaume, successeur du Lorrain. Dans le reste de l'Angleterre, les vaincus montraient moins d'énergie et plus de résignation à leurs souffrances. Peu de faits positifs sur la nature de ces souffrances sont parvenus jusqu'à nous, et encore se rapportent-ils,



Arrestation d'Eudes, évêque de Bayeux

P. 2..

pour la plupart, aux misères des gens d'Église, la seule classe des opprimés de la vieille Angleterre qui ait trouvé des historiens. Toutefois ce qu'on osait contre cette classe privilégiée peut faire conjecturer, par induction, ce qu'avaient à subir les autres classes d'hommes que le scrupule religieux ne protégeait point; et un trait du régime intérieur d'un monastère anglais, sous le pouvoir d'un abbé normand, dans la seizième année de la conquête, aidera peut-être à deviner le régime des villes et des provinces, sous l'autorité des comtes, des vicomtes et des baillis du roi étranger.

Le couvent de Glastonbury, dans la province de Somerset, après la déposition d'Eghelnoth, son abbé de race saxonne, avait été donné à Toustain, moine de Caen. Toustain, suivant la coutume des autres Normands devenus abbés en Angleterre, avait commencé par diminuer la portion de nourriture de ses religieux, pour les rendre plus maniables; mais la famine ne fit que les irriter davantage contre le pouvoir de celui qu'ils qualifiaient hautement d'intrus. L'abbé, par esprit national, ou par fantaisie de despotisme, voulait que ces moines saxons apprissent à chanter les offices d'après la méthode d'un musicien fameux dans la ville de Fécamp, et les Saxons, autant par haine de la musique normande que par habitude, tenaient au chant grégorien. Ils reçurent plusieurs fois l'injonction d'y renoncer, ainsi qu'à d'autres anciens usages; mis ils résistèrent jusqu'au point de déclarer un jour, en plein chapitre, leur ferme résolution de ne pas changer. Le Normand se leva furieux, sortit, et revint aussitôt à la tête d'une compagnie de gens armés de toutes pièces.

A cette vue, les moines s'enfuirent vers l'église, et se réfugièrent dans le chœur, dont ils eurent le temps de fermer la porte. Les soldats qui les poursuivaient, se trouvant arrêtés, essayèrent de la forcer. Pendant ce temps, quelques-uns d'entre eux escaladèrent les piliers, et, se plaçant sur les solives qui couronnaient la clôture du chœur, commencèrent l'attaque de loin et à coups de flèches. Les moines, réfugiés près du maître-autel, se glissaient dessous ou se tapissaient derrière les châsses et les reliquaires, qui, leur servant de rempart, reçurent les flèches lancées contre eux; le grand crucifix de l'autel en fut hérissé de toutes parts. Bientôt la porte du chœur céda aux efforts de ceux qui l'ébranlaient, et les Saxons, forcés dans leur retraite, furent chargés de près à coups d'épées et de lances; ils se défendirent le mieux qu'ils purent avec les bancs de bois et les candélabres de métal; ils blessèrent même quelques soldats; mais les armes étaient trop inégales : dix-huit d'entre eux furent tués ou blessés mortellement, et leur sang, dit la chronique contemporaine, ruissela sur les degrés de l'autel. Un autre historien annonce qu'il pourrait mentionner beaucoup d'aventures semblables à celle-ci, mais qu'il aime mieux les passer sous silence comme également pénibles à raconter et à entendre.

Dans l'année 1083 mourut Mathilde, épouse du roi Guillaume. Un ancien récit dit que les conseils de cette femme adoucirent plus d'une fois l'âme du conquérant; qu'elle le disposa souvent à la clémence envers les Anglais, mais qu'après sa mort, Guillaume s'abandonna sans réserve à son humeur tyrannique. Les faits manquent pour constater cet accroissement d'oppression et de misère pour le peuple vaincu, et l'imagination ne peut guère y suppléer, car il est difficile d'ajouter un seul degré de plus au malheur des années précédentes. La seule différence qu'on puisse remarquer entre l'époque de la conquête qui suivit la mort de Mathilde et celles que le lecteur a déjà parcourues, c'est que le roi Guillaume, n'ayant plus rien à gagner en pouvoir sur les indigènes, commença dès lors à se créer une domination personnelle sur ses compagnons de victoire. La nécessité eut probablement à cette entreprise autant de part que l'ambition ; et, comme il ne restait plus rien à enlever aux Anglais, le roi se vit obligé de lever sur les Normands eux-mêmes des contributions pour le maintien de la propriété commune. Dans cette année 1083, il exigea six sous d'argent pour chaque hyde ou charruée de terre, dans tout le royaume, sans distinction de possesseur. Le guerrier normand, usé par vingt ans de combats, se vit contraint de payer, sur les revenus du domaine qu'il avait conquis dans ses jours de force et de jeunesse, la solde d'une nouvelle armée.

De cette époque date l'origine d'un esprit de défiance mutuelle et d'hostilité sourde entre le roi et ses vieux amis. Ils s'accusaient réciproquement d'avarice et d'égoïsme. Guillaume reprochait aux chefs normands de tenir plus à leur bien-être personnel qu'à la sûreté commune, de songer plutôt à bâtir des fermes, à élever des troupeaux, à former des haras, qu'à se tenir prêts contre l'ennemi indigène ou étranger. A leur tour, les chefs reprochaient au roi d'être avide de gain au delà de toute mesure, et de vouloir s'approprier, sous de faux prétextes d'utilité générale, les richesses acquises par le travail de tous. Afin d'asseoir sur une base fixe ses demandes de contributions ou de services d'argent, pour parler le langage du siècle, Guillaume fit faire une grande enquête territoriale, et dresser un registre universel de toutes les mutations de propriété opérées en Angleterre par la conquête; il voulut savoir en quelles mains, dans toute l'étendue du pays, avaient passé les domaines des Saxons, et combien d'entre eux gardaient encore leurs héritages par suite de traités particuliers conclus avec lui-même ou avec ses barons; combien, dans chaque domaine rural, il y avait d'arpents de terre; quel nombre d'arpents pouvait suffire à l'entretien d'un homme d'armes, et quel était le nombre de ces derniers dans chaque province ou comté de l'Angleterre; à quelle somme montait en gros le produit des cités, des villes, des bourgades, des hameaux; quelle était exactement la propriété de chaque comte, baron, chevalier, sergent d'armes; combien chacun



P. 228.

La reine Mathilde

avait de terre, de gens ayant fiefs sur ses terres, de Saxons, de bétail, de charrues.

Ce travail, dans lequel des historiens modernes ont cru voir la marque du génie administratif, fut le simple résultat de la position spéciale du roi normand comme chef d'une armée conquérante, et de la nécessité d'établir un ordre quelconque dans le chaos de la conquête. Cela est si vrai, que, dans d'autres conquêtes dont les détails nous ont été transmis, par exemple dans celle de la Grèce par les croisés latins, au XIIIe siècle, on trouve la même espèce d'enquête faite sur un plan tout semblable par les chefs de l'invasion.

En vertu des ordres du roi Guillaume, Henri de Ferrières, Gaultier Giffard, Adam, frère d'Eudes le sénéchal, et Remi, évêque de Lincoln, ainsi que d'autres personnages pris parmi les gens de justice et les gardiens du trésor royal, se mirent à voyager par tous les comtés de l'Angleterre, établissant dans chaque lieu un peu considérable leur conseil d'enquête. Ils faisaient comparaître devant eux le vicomte normand de chaque province ou de chaque *shire* saxonne, personnage auquel les Saxons conservaient dans leur langue l'ancien titre de *shire-reve*, ou *sheriff*. Ils convoquaient ou faisaient convoquer par le vicomte tous les barons normands de la province, qui venaient indiquer les bornes précises de leurs possessions et de leurs juridictions territoriales; puis quelques-uns des hommes de l'enquête, ou des commissaires délégués par eux, se transportaient sur chaque grand domaine et dans chaque district ou *centurie*, comme s'exprimaient les Saxons. Là, ils faisaient déclarer, sous serment, par les hommes d'armes français de chaque seigneur, et par les habitants anglais de la centurie, combien il y avait, sur le domaine, de possesseurs libres et de fermiers; quelle portion chacun occupait en propriété pleine ou précaire; les noms des détenteurs actuels, les noms de ceux qui avaient possédé avant la conquête, et les diverses mutations de propriété survenues depuis : de façon, disent les récits du temps, qu'on exigeait trois déclarations sur chaque terre : ce qu'elle avait été au temps du roi Edward, ce qu'elle avait été quand le roi Guillaume l'avait donnée, et ce qu'elle était au moment présent. Au-dessous de chaque recensement particulier on inscrivait cette formule : « Voilà ce qu'ont juré tous les Français et tous les Anglais du canton. »

Dans chaque bourgade on s'enquérait de ce que les habitants avaient payé d'impôt aux anciens rois, et de ce que le bourg produisait aux officiers du Conquérant; on recherchait combien de maisons la guerre de la conquête ou les constructions de forteresses avaient fait disparaître; combien de maisons les vainqueurs avaient prises; combien de familles saxonnes, réduites à l'extrême indigence, étaient hors d'état de rien payer. Dans les cités, on prenait le serment des grandes autorités normandes, qui convoquaient les bourgeois saxons au sein de leur ancienne chambre

du conseil, devenue la propriété du roi ou de quelque baron étranger ; enfin, dans les lieux de moindre importance on prenait le serment du préposé ou *prévôt* royal, du prêtre et de six Saxons ou de six villains de chaque ville, comme s'exprimaient les Normands. Cette recherche dura six années, pendant lesquelles les commissaires du roi Guillaume parcoururent toute l'Angleterre, à l'exception des pays montagneux au nord et à l'ouest de la province d'York, c'est-à-dire des cinq comtés modernes de Durham, Northumberland, Cumberland, Westmoreland et Lancaster. Peut-être cette étendue de pays, cruellement dévastée à deux reprises différentes, n'offrait-elle point assez de terres en valeur, ni des propriétés assez fixement divisées, pour que le cadastre en fût ou utile ou possible à dresser; peut-être aussi les commissaires normands craignirent-ils, s'ils transportaient leurs assises dans les bourgades de la Northumbrie, d'entendre retentir à leurs oreilles les mots saxons qui avaient été le signal du massacre de l'évêque Vaulcher et de ses cent hommes.

Quoi qu'il en soit, le rôle de cadastre, ou, pour parler l'ancien langage, le *terrier* de la conquête normande ne fit point mention des domaines conquis au delà de la province d'York. La rédaction de ce rôle pour chaque province qu'il mentionnait fut *modelée* sur un plan uniforme. Le nom du roi était placé en tête, avec la liste de ses terres et de ses revenus dans la province; puis venaient à la suite les noms des chefs et des moindres propriétaires, par ordre de grade militaire et de richesse territoriale. Les Saxons épargnés par grâce spéciale dans la grande spoliation ne figuraient qu'aux derniers rangs; car le petit nombre d'hommes de cette race qui restèrent propriétaires franchement et librement, ou *tenants en chefs du roi*, comme s'exprimaient les conquérants, ne le furent que pour de minces domaines. Ils furent inscrits à la fin de chaque chapitre sous le titre de *thegns* du roi, ou avec diverses qualifications d'offices domestiques dans la maison royale. Le reste des noms à physionomie anglo-saxonne, épars çà et là dans le rôle, appartient à des fermiers de quelques fractions plus ou moins grandes du domaine des comtes, barons, chevaliers, sergents d'armes ou arbalétriers normands.

Telle est la forme du livre authentique, et conservé jusqu'à nos jours, dans lequel ont été puisés la plupart des faits d'expropriations présentés çà et là dans ce récit. Ce livre précieux, où la conquête fut enregistrée tout entière pour que le souvenir ne pût s'en effacer, fut appelé par les Normands *le grand rôle*, *le rôle royal*, ou *le rôle de Winchester*, parce qu'il était conservé dans le trésor de la cathédrale de Winchester. Les Saxons l'appelèrent d'un nom plus solennel, le livre du dernier jugement, *Domesday-book*, parce qu'il contenait leur sentence d'expropriation irrévocable. Mais si ce livre fut un arrêt de dépossession pour la nation anglaise, il le fut aussi pour quelques-uns des usurpateurs étran-

gers. Leur chef s'en servit habilement pour opérer à son profit de nombreuses mutations de propriété, et légitimer ses prétentions personnelles sur beaucoup de terres envahies et occupées par d'autres. Il se prétendait propriétaire, par héritage, de tout ce qu'avaient possédé Edward, l'avant-dernier roi des Anglo-Saxons, Harold, le dernier roi, et la famille entière de Harold; il revendiquait au même titre toutes les propriétés publiques et le haut domaine de toutes les villes, à moins qu'il ne les eût expressément aliénées, soit en entier, soit en partie, par diplôme authentique, *par lettre et saisine*, comme disaient les juristes normands.

Au moment de la victoire, personne n'avait songé aux formalités de *lettre* et de *saisine*, et chacun de ceux à qui Guillaume avait dit avant le combat : « Ce que je prendrai, vous le prendrez, » s'était fait sa portion lui-même; mais après la conquête, les soldats de l'invasion sentirent peser sur leurs propres têtes une partie de la puissance qu'ils avaient élevée sur celle des Anglais. C'est ainsi que le droit de Guillaume de Garenne sur la terre de deux Anglais libres, dans la province de Norfolk, lui fut contesté, parce que cette terre avait dépendu autrefois d'un manoir royal d'Edward; il en fut de même d'un domaine d'Eustache, dans la province de Huntingdon, et de quinze acres de terre que tenait Miles dans celle de Berks; une terre qu'Engelry occupait dans la province d'Essex fut, selon l'expression du grand rôle, saisie en la main du roi, parce qu'Engelry n'envoya personne pour rendre compte de ses titres. Le roi saisit pareillement toutes les terres sur lesquelles il avait prétention, et dont le détenteur, quoique Normand, ne put ou ne voulut pas *rendre compte*.

Une autre prétention de sa part, c'était que chaque domaine qui avait payé au roi Edward quelque rente ou quelque service, lui payât, bien qu'il fût tenu par un Normand, la même rente ou le même service. Cette prétention, fondée sur une succession aux droits d'un roi anglais, que ne pouvaient admettre ceux qui avaient déshérité la race anglaise, fut d'abord mal accueillie par les conquérants. La franchise d'impôts ou de service d'argent, hors quelques contributions volontaires, leur paraissait la prérogative inviolable de leur victoire, et ils regardaient la condition de contribuables *par coutume* comme l'état spécial de la nation subjuguée. Plusieurs résistèrent aux réclamations du roi, dédaignant de se voir imposer des servitudes personnelles pour la terre qu'ils avaient conquise. Mais il y en eut qui se soumirent; et leur complaisance, soit volontaire, soit achetée par le roi Guillaume, énerva l'opposition des autres. Raoul de Courbespines refusa longtemps de payer aucune redevance pour les maisons qu'il avait prises dans la ville de Canterbury, et Hugues de Montfort pour les terres qu'il occupait dans la province d'Essex. Ces deux chefs pouvaient être fiers impunément; mais la fierté des hommes moins puissants et moins considérables fut quelquefois durement punie.

Un certain Osbern, dit le Pêcheur, n'ayant point voulu acquitter la rente que sa portion de terre payait anciennement au roi Edward, comme dépendant de son domaine, fut exproprié par les agents royaux, et sa terre offerte à qui voudrait payer pour lui : Raoul Taille-Bois paya, dit le grand rôle, et prit possession du domaine comme *forfait* par Osbern le Pêcheur.

Le roi tâchait aussi de lever sur ses propres compatriotes, dans les villes et les terres de son domaine, l'impôt anciennement établi par la loi saxonne. Quant aux Anglais de ces villes et de ces domaines, outre cet impôt rigoureusement exigé au nom de la coutume du lieu, et souvent doublé ou triplé, ils étaient encore soumis à une redevance éventuelle, arbitraire, inégale, levée capricieusement et durement, que les Normands appelaient *taille* ou *taillage*. Le grand rôle donne l'état des bourgeois taillables du roi par cités, par villes et par bourgs : « Voici « les bourgeois du roi à Colchester : c'est Keolman qui tient une maison « et cinq acres de terre; Leofwin qui tient deux maisons et vingt-cinq « acres; Ulfrik, Edwin, Wulfstan, Manwn, etc. » Les chefs et les soldats normands levaient aussi la taille sur les Saxons qui leur étaient échus, soit dans les bourgs, soit hors des villes. C'est ce qu'on appelait, dans le langage des conquérants, avoir un bourgeois ou un Saxon libre; et, dans ce sens, les hommes libres se comptaient par tête, se vendaient, se donnaient, s'engageaient, se prêtaient, ou même se divisaient par moitié entre Normands. Le grand rôle dit qu'un certain vicomte *avait* dans le bourg d'Ipswich deux bourgeois saxons, l'un en prêt et l'autre en nantissement; et que le roi Guillaume avait, par acte authentique, prêté le Saxon Edwig à Raoul Taille-Bois pour le garder tant qu'il vivrait.

Beaucoup de querelles intestines dans la nation des vainqueurs pour la dépouille des vaincus, beaucoup d'*invasions* de Normands sur Normands, comme s'exprime le rôle d'enquête, furent aussi enregistrées dans tous les coins de l'Angleterre. Par exemple, Guillaume de Garenne, dans le comté de Bedford, avait dessaisi Gaultier Espec d'un demi-hyde ou d'un demi-arpent de terre, et lui avait enlevé deux chevaux. Ailleurs, c'était Hugues de Corbon qui avait usurpé sur Roger Bigot *la moitié d'un Anglais libre*, c'est-à-dire cinq acres de terre. Dans le comté de Hants, Guillaume de La Chesnaye réclamait contre Picot une certaine portion de terre, sous prétexte qu'elle appartenait au Saxon dont il avait pris les biens. Ce dernier fait et beaucoup d'autres du même genre prouvent que les Normands considéraient comme leur propriété légitime tout ce que l'ancien propriétaire aurait pu légalement revendiquer, et que l'envahisseur étranger, se regardant comme un successeur naturel, faisait les mêmes recherches, exerçait les mêmes poursuites civiles qu'eût exercées l'héritier du Saxon. Il appelait en témoignage les habitants anglais du district, pour constater l'étendue des

droits que lui avait communiqués sa substitution à la place de l'homme tué ou expulsé par lui. Souvent la mémoire des habitants, troublée par la souffrance et par le fracas de la conquête, répondait mal à ces sortes de demandes; souvent aussi le Normand qui voulait contester le droit de son compatriote, refusait de s'en tenir à la déposition de cette *vile populace* des vaincus. Dans ce cas, le seul moyen de terminer la dispute était le duel judiciaire entre les parties, ou le jugement devant la cour du roi.

Le *terrier* normand parle, en beaucoup d'endroits, d'envahissements injustes, de saisies, de prétentions injustes. C'est sans doute une chose bizarre que de voir le mot de justice écrit dans le registre d'expropriation de tout un peuple; et l'on ne comprendrait point ce livre si l'on ne songeait à chaque phrase qu'*héritage* y signifie spoliation d'un Anglais; que tout Anglais dépouillé par un Normand prend dès lors le nom de *prédécesseur* du Normand; qu'être *juste*, pour un Normand, c'est s'interdire de toucher au bien de l'Anglais tué ou chassé par un autre, et que le contraire s'appelle *injustice*, comme le prouve le passage suivant : « Dans le comté de Bedford, Raoul Taille-Bois a injustement dessaisi « Neel de cinq hydes de terre, faisant notoirement partie de l'héritage « de son *prédécesseur* et dont la concubine de ce même Neel occupe « encore une portion. »

Quelques Saxons dépossédés osèrent se présenter devant les commissaires de l'enquête pour faire leurs réclamations; il y en eut même plusieurs d'enregistrées avec des termes de supplication humble que nul des Normands n'employait. Ces hommes se déclaraient pauvres et misérables; ils en appelaient à la clémence et à la miséricorde du roi. Ceux qui, après beaucoup de bassesses, parvinrent à conserver quelque mince partie de leurs héritages paternels, furent obligés de payer cette grâce par des services dégradants et bizarres, ou la reçurent au titre non moins humiliant d'aumône. Des fils sont inscrits dans le rôle comme tenant par *aumône* le bien de leurs pères. Des femmes libres gardent leur champ par *aumône*. Une autre femme reste en jouissance de la terre de son mari, à condition de nourrir les chiens du roi. Enfin une mère et son fils reçoivent en *don* leur ancien héritage, à condition de dire chaque jour des prières pour l'âme de Richard, fils du roi.

Ce Richard fils de Guillaume le Conquérant mourut en l'année 1081, froissé par son cheval contre un arbre dans le lieu que les Normands appelaient la Forêt-Neuve. C'était un espace de trente milles, nouvellement planté d'arbres, entre Salisbury et la mer. Cette étendue de terre, avant d'être mise en bois, contenait plus de soixante paroisses que le conquérant détruisit, et dont il chassa les habitants. On ne sait si la raison de cet acte singulier ne fut pas purement politique, et si Guillaume n'eut pas pour objet spécial d'assurer à ses recrues de Norman-

die un lieu de débarquement sûr, où nul ennemi saxon ne pût se rencontrer; ou bien si, comme le disent la plupart des anciennes histoires, il ne voulut que satisfaire sa passion et celle de ses deux fils pour la chasse. C'est à cette passion effrénée qu'on attribue aussi les règlements bizarres et cruels qu'il fit sur le port d'armes dans les forêts d'Angleterre; mais il y a lieu de penser que ces règlements eurent un motif plus sérieux, et furent dirigés contre les Anglais, qui, sous prétexte de chasse, pouvaient se donner des rendez-vous en armes. « Il ordonna, dit une chro-« nique contemporaine, que quiconque tuerait un cerf ou une biche eût « les yeux crevés; la défense faite pour les cerfs s'étendit aux sangliers; « et il fit même des statuts pour que les lièvres fussent à l'abri de tout « péril. Ce roi aimait les bêtes sauvages comme s'il eût été leur père. » Ces lois, exécutées avec rigueur contre les Saxons, accrurent singulièrement leur misère; car beaucoup d'entre eux n'avaient plus que la chasse pour unique moyen de subsistance. « Les pauvres murmurèrent, « ajoute la chronique citée plus haut, mais il ne tenait compte de leur « haine, et force leur était d'obéir sous peine de la vie. »

Guillaume comprit dans son domaine royal toutes les grandes forêts de l'Angleterre, lieux redoutables pour les conquérants, asiles de leurs derniers adversaires. Ces lois, que les historiens saxons ridiculisent en les montrant destinées à garantir la vie des lièvres, étaient une puissante sauvegarde de la vie des Normands; et, afin que l'exécution en fût mieux assurée, la chasse dans les forêts royales devint un privilége dont la concession appartenait au roi seul, qui pouvait à son gré l'octroyer ou l'interdire. Plusieurs hauts personnages de race normande, plus sensibles à leur propre gêne qu'à l'intérêt de la conquête, s'irritèrent de cette loi exclusive. Mais, tant que l'esprit de nationalité se conserva parmi les vaincus, ce désir des Normands ne prévalut pas contre la volonté de leurs rois. Soutenus par l'instinct de la nécessité politique, les fils de Guillaume conservèrent aussi exclusivement que lui le privilége de chasse; et ce ne fut qu'à l'époque où ce privilége cessa d'être nécessaire, que leurs successeurs se virent forcés de l'abdiquer, quelque regret qu'ils en eussent.

Alors, c'est-à-dire au XIII[e] siècle, les parcs des propriétaires normands ne furent plus compris dans l'étendue des forêts royales, et le seigneur de chaque domaine obtint la libre jouissance de ses bois; ses chiens ne furent plus soumis à la mutilation des jambes, et les *forestiers*, *verdiers* ou *regardeurs* royaux ne rôdèrent plus sans cesse autour de sa maison pour le surprendre dans quelque délit de chasse et lui faire payer une grosse amende. Au contraire, la garantie de la loi royale pour la conservation du gibier de grande et de petite espèce s'étendit au profit des descendants des riches Normands; et eux-mêmes eurent des gardes-chasse pour tuer impunément le pauvre Anglais surpris en em-

buscade contre les daims et les lièvres. Plus tard, le pauvre lui-même, le descendant des Saxons, ayant cessé d'être redoutable aux riches issus de l'autre race, ne fut puni, quand il osa chasser, que d'une seule année d'emprisonnement, à la charge de trouver ensuite douze cautions solvables pour répondre qu'à l'avenir il ne commettrait plus aucun délit « ni en parcs, ni en forêts, ni en garennes, ni en viviers, ni en quoi que « ce fût, contre la paix du seigneur roi. »

Pour dernière particularité qu'offre le grand registre de la conquête normande, on y trouve la preuve que le roi Guillaume établit, en loi générale, que tout titre de propriété antérieur à son invasion, et que tout acte de transmission des biens par un homme de race anglaise postérieurement à l'invasion, étaient nuls et non avenus, à moins que lui-même ne les eût formellement ratifiés. Dans la première terreur causée par la conquête, quelques Anglais avaient aliéné une portion de leurs terres aux églises, soit en don réel pour le salut de leur âme et de leur corps, soit en don simulé, afin d'assurer cette portion à leurs fils, si les domaines des saints de l'Angleterre étaient respectés par les Normands. Cette précaution fut inutile, et quand les églises ne purent administrer la preuve écrite que le roi avait confirmé le don, ou, en d'autres termes, que lui-même l'avait fait, la terre fut saisie à son profit. C'est ce qui arriva pour le domaine d'Ailrik, qui, avant de partir pour la guerre contre les Normands, avait donné son manoir au couvent de Saint-Pierre, dans la province d'Essex, et pour celui d'un certain Edrik, affermé, avant la conquête, au monastère d'Abingdon.

Plus d'une fois dans la suite cette loi fut remise en vigueur, et tout titre quelconque de propriété anéanti pour les fils des Anglo-Saxons. C'est un fait attesté par le Normand Richard Lenoir, évêque d'Ély vers le milieu du XIIe siècle. Il raconte que les Anglais, journellement dépossédés par leurs seigneurs, adressèrent de grandes plaintes au roi, disant que les mauvais traitements qu'ils avaient à subir de la part de l'autre race, et la haine qu'elle leur portait, ne leur laissaient plus d'autre ressource que d'abandonner le pays. Après de longues délibérations, les rois et leur conseil décidèrent qu'à l'avenir tout ce qu'un homme de race anglaise obtiendrait des seigneurs, comme salaire de services personnels, ou par suite de conventions légales, lui serait assuré irrévocablement, mais sous la condition qu'il renoncerait à tout droit fondé sur une possession antérieure. « Cette décision, ajoute l'évêque d'Ély, « fut sage et utile ; et elle obligea les fils des vaincus à rechercher les « bonnes grâces de leurs seigneurs par la soumission, l'obéissance et le « dévouement. De sorte qu'aujourd'hui nul Anglais possédant soit un « fonds de terre, soit toute autre propriété, n'est propriétaire à titre « d'héritage ou de succession paternelle, mais seulement en vertu « d'une donation à lui faite en récompense de ses loyaux services. »

C'est en l'an 1086 que fut achevée la rédaction du *Grand-Rôle* des Normands, du *Livre de jugement* des Saxons ; et, cette même année, eut lieu une grande convocation de tous les chefs des conquérants, laïques ou prêtres. Dans ce conseil furent débattues les réclamations diverses enregistrées dans le rôle d'enquête, et ce débat ne s'acheva point sans querelles entre le roi et ses barons ; ils eurent ensemble de graves entretiens, comme s'exprime la chronique contemporaine, sur l'importante distinction de ce qui devait être définitivement regardé comme légitime dans les prises de possession de la conquête. La plupart des envahissements individuels furent ratifiés, mais quelques-uns ne le furent pas, et il y eut parmi les vainqueurs une minorité mécontente. Plusieurs barons et chevaliers renoncèrent à leur hommage, quittèrent Guillaume et l'Angleterre, et, passant la Tweed, allèrent offrir au roi d'Écosse, Malcolm, le service de leurs chevaux et de leurs armes. Malcolm les accueillit favorablement, comme il avait accueilli avant eux les émigrés saxons, et leur distribua des portions de terre pour lesquelles ils devinrent ses hommes-liges, ses soldats envers et contre tous. Ainsi l'Ecosse reçut une population toute différente de celles qui s'y étaient mêlées jusque-là. Les Normands, réunis par un exil commun et une hospitalité commune aux Anglais qui naguère avaient fui devant eux, devinrent, sous une bannière nouvelle, leurs compagnons et leurs frères d'armes. L'égalité régna au delà du cours de la Tweed entre deux races d'hommes qui, en deçà du même fleuve, étaient de condition si différente ; il se fit rapidement des uns aux autres un échange mutuel de mœurs et même de langage, et le souvenir de la diversité d'origine ne divisa point leurs fils, parce qu'il ne s'y mêlait aucun souvenir d'injure ni d'oppression étrangère.

Pendant que les conquérants s'occupaient ainsi à régler leurs affaires intérieures, ils furent subitement troublés par une alarme venant du dehors. Le bruit se répandit que mille vaisseaux danois, soixante vaisseaux norwégiens et cent vaisseaux de Flandre, fournis par Robert le Frison, nouveau duc de ce pays et ennemi des Normands, se rassemblaient dans le golfe de Lymfiord, pour descendre en Angleterre et délivrer le peuple anglo-saxon. Les rois de Danemark qui, tant de fois depuis vingt années, avaient successivement flatté et trahi les espérances de ce peuple, ne pouvaient, à ce qu'il paraît, se résoudre à l'abandonner entièrement. L'insurrection qui, en 1080, causa la mort de l'évêque de Durham, semble avoir été encouragée par l'attente d'un débarquement des hommes du Nord ; car on trouve les mots suivants dans les dépêches officielles adressées alors à cet évêque : « Les Danois viennent : faites garnir avec soin vos châteaux de munitions et d'armes. » Les Danois ne vinrent pas, et peut-être les précautions extraordinairement recom-

mandées à cause d'eux à l'évêque Vaulcher furent-elles la cause du peu de succès du soulèvement où il périt.

Mais cette fausse alarme n'était rien auprès de celle qui se répandit en Angleterre dans l'année 1085. La plus grande partie des forces normandes fut promptement dirigée vers l'est; on plaça des postes sur les côtes; on mit des croisières en mer; on entoura de nouveaux ouvrages les forteresses récemment bâties, et l'on releva les murs des anciennes villes démantelées par les conquérants. Le roi Guillaume fit publier en grande hâte par toute la Gaule le ban qu'il avait proclamé, vingt années auparavant, sur le point de passer le détroit. Il promit solde et récompense à tout cavalier ou piéton qui voudrait s'enrôler à son service. Il en arriva de toutes parts un nombre immense. Tous les pays qui avaient fourni des troupes d'invasion pour exécuter la conquête fournirent des garnisons pour la défendre. Les nouveaux soldats furent cantonnés dans les villes et les villages, et les comtes, vicomtes, évêques et abbés normands eurent ordre de les héberger et de les nourrir proportionnellement à l'étendue de leurs juridictions ou de leurs domaines. Pour subvenir aux frais de ce grand armement, on imagina de faire revivre l'ancien impôt appelé *Dane-gheld*, qui, avant d'être levé par les conquérants scandinaves, l'avait été pour la défense du pays contre leurs invasions. Il fut rétabli à raison de douze deniers d'argent pour cent acres de terre. Les Normands, sur lesquels pesa cet impôt, s'en firent rembourser le montant par leurs fermiers ou leurs serfs anglo-saxons, qui payèrent ainsi, pour repousser les Danois venant à leur secours, ce que leurs ancêtres avaient jadis payé pour les repousser comme ennemis.

Des détachements de soldats parcoururent en tous sens les contrées du nord-est de l'Angleterre, afin de les dévaster et de les rendre inhabitables, soit pour les Danois, s'ils venaient à y débarquer, soit pour les Anglais mêmes, qu'on soupçonnait de désirer ce débarquement. Il ne resta sur le rivage de la mer, à portée des vaisseaux, ni un homme, ni une bête, ni un arbre à fruit. La population saxonne fut de nécessité refoulée vers l'intérieur, et, pour surcroît de précaution contre la bonne intelligence de cette population avec les Danois, un ban royal, publié à son de trompe dans tous les lieux voisins de la mer, prescrivit aux hommes de race anglaise de prendre des vêtements normands, des armes normandes, et de se raser la barbe à l'instar des Normands. Cet ordre bizarre avait pour objet d'ôter aux Danois le moyen de distinguer les amis qu'ils venaient secourir des ennemis qu'ils venaient combattre.

La crainte qui inspirait ces précautions n'était pas sans fondement; il y avait réellement à l'ancre sur la côte du Danemark une flotte nombreuse destinée pour l'Angleterre. Olaf Kyr, roi de Norwége, fils et successeur de ce Harold qui, ayant voulu conquérir le pays des Anglais,

n'y avait obtenu que sept pieds de terre, venait maintenant au secours du peuple qui avait vaincu et tué son père, sans peut-être se rendre bien compte du changement de destinée de ce peuple, et croyant aller venger Harold. Quant au roi de Danemark, Knut, fils de Sven, promoteur de la guerre et chef suprême de l'armement, il comprenait la révolution opérée en Angleterre par la conquête normande, et c'était sciemment qu'il allait secourir les vaincus contre les vainqueurs. « Il avait cédé, « disent les historiens danois, aux supplications des exilés anglais, à des « messages reçus d'Angleterre, et à la pitié que lui inspiraient les mi- « sères d'une race d'hommes alliée de la sienne, dont tous les chefs, les « riches, les personnages considérables avaient été tués ou bannis, et « qui, tout entière, se voyait réduite en servitude sous la race étrangère « des *Français* qu'on appelait aussi *Romains.* »

Ces deux noms étaient en effet les seuls sous lesquels la nation normande fût connue dans le nord de l'Europe, depuis que les derniers restes de la langue danoise avaient péri à Rouen et à Bayeux. Quoique les seigneurs de Normandie pussent encore facilement prouver leur descendance scandinave; en oubliant l'idiome qui était le signe visible de cette descendance, ils avaient perdu leur titre au pacte de famille qui, malgré des hostilités fréquentes, produites par les passions du moment, unissait l'une à l'autre les populations teutoniques. Mais les Anglo-Saxons avaient encore droit au bénéfice de cette fraternité d'origine ; c'est ce que reconnut le roi de Danemark, selon le témoignage des chroniqueurs de sa nation, et si son entreprise n'était pas pure de toute vue d'ambition personnelle, du moins était-elle ennoblie par le sentiment d'un devoir d'humanité et de parenté. Sa flotte fut retenue dans le port plus longtemps qu'il ne l'avait prévu, et, durant ce retard, des émissaires du roi normand, adroits et rusés comme leur maître, corrompirent avec l'or de l'Angleterre plusieurs des conseillers et des capitaines du Danois. Le retard, d'abord involontaire, fut prolongé par ces intrigues. Les hommes vendus secrètement à Guillaume, et surtout les évêques danois, dont la plupart se laissèrent gagner, réussirent plusieurs fois à empêcher le roi Knut de mettre à la voile, en lui suscitant des embarras et des obstacles imprévus. Pendant ce temps, les soldats, fatigués d'un campement inutile, se plaignaient et murmuraient sous la tente. Ils demandaient qu'on ne se jouât pas d'eux, qu'on les fît partir, ou qu'on les renvoyât dans leurs foyers, à leur labourage et à leur commerce. Ils tinrent des conciliabules, et firent signifier au roi, par les députés qu'ils nommèrent, leur résolution de se débander si l'ordre du départ n'était donné sans plus de délai. Le roi Knut voulut user de rigueur pour rétablir la discipline. Il emprisonna les chefs de cette révolte, et soumit l'armée entière au payement d'une amende par tête. L'exaspération, loin d'être calmée par ces mesures, s'accrut tellement, qu'au mois de

juillet 1086 il y eut une émeute générale où le roi fut tué par les soldats : ce fut le signal d'une guerre civile qui enveloppa tout le Danemark ; et de ce moment le peuple danois, occupé de ses propres querelles, oublia les Anglo-Saxons, leur servitude et leurs maux.

Ce fut la dernière fois que la sympathie des Teutons du Nord s'exerça en faveur de la race teutonique qui habitait l'Angleterre. Par degrés les Anglais, désespérant de leur propre cause, cessèrent de se recommander au souvenir et à la bienveillance des peuples septentrionaux. Les exilés de la conquête moururent dans les pays étrangers et y laissèrent des enfants qui, oubliant la patrie de leurs ancêtres, n'en connurent plus d'autre que la terre où ils étaient nés. Enfin, dans la suite, les ambassadeurs et les voyageurs danois qui se rendaient en Angleterre, n'entendant retentir à leurs oreilles, dans les maisons des grands et des riches, que la langue romane de Normandie, et faisant peu d'attention au langage que parlaient les marchands anglais dans leurs échoppes ou les bouviers dans leurs étables, s'imaginèrent que toute la population du pays était normande, ou que la langue avait changé depuis l'invasion des Normands. En voyant les trouvères français parcourir les châteaux et les villes, et faire les délices de la haute classe en Angleterre, qui eût pu croire, en effet, que, soixante ans auparavant, les scaldes du Nord y avaient joui de la même faveur ? Aussi, dès le XIIe siècle, l'Angleterre fut-elle regardée par les nations scandinaves comme un pays de langage absolument étranger. Cette opinion devint si forte, que dans le droit d'aubaine du Danemark et de la Norwége les Anglais furent classés au rang des peuples les plus maltraités. Dans le code qui porte le nom du roi Magnus, à l'article des successions, on rencontre les formules suivantes : « Si des hommes de race anglaise ou d'autres encore plus « étrangers à nous... si des Anglais ou d'autres hommes parlant un « idiome sans aucune ressemblance avec le nôtre... » Ce défaut de ressemblance ne pouvait s'entendre de la simple diversité des dialectes ; car, aujourd'hui même, le patois des provinces septentrionales de l'Angleterre est, à la rigueur, intelligible pour un Danois ou un Norwégien.

Vers la fin de l'année 1086, il y eut à Salisbury, d'autres disent à Winchester, un rendez-vous général de tous les conquérants ou fils de conquérants. Chaque personnage en dignité, laïque ou prêtre, vint à la tête de ses hommes d'armes et des feudataires de ses domaines. Ils se trouvèrent soixante mille, tous possesseurs au moins d'une portion de terre suffisante pour l'entretien d'un cheval ou d'une armure complète. Ils renouvelèrent successivement au roi Guillaume leur serment de foi et d'hommage, en lui touchant les mains et en prononçant cette formule : « De cette heure en avant, je suis votre homme lige, de ma vie et « de mes membres ; honneur et foi vous porterai en tout temps, pour la

« terre que je tiens de vous; qu'ainsi Dieu me soit en aide. » Ensuite la colonie armée se sépara, et ce fut probablement alors que les hérauts du roi publièrent en son nom les ordonnances suivantes :

« Nous voulons fermement et ordonnons que les comtes, barons, che-« valiers, sergents, et tous les hommes libres de ce royaume, soient et « se tiennent convenablement pourvus de chevaux et d'armes pour être « prêts à nous faire en tout temps le service légitime qu'ils nous doivent « pour leurs domaines et tenures. »

« Nous voulons que tous les hommes libres de ce royaume soient li-« gués et conjurés comme des frères d'armes pour le défendre, main-« tenir et garder selon leur pouvoir.

« Nous voulons que toutes les cités, bourgs, châteaux et cantons de ce « royaume soient gardés toutes les nuits, et qu'on y veille à tour de rôle « contre les ennemis et les malfaiteurs.

« Nous voulons que tous les hommes amenés par nous d'outre-mer, « ou qui sont venus après nous, soient, par tout le royaume, sous notre « paix et protection spéciale ; que si l'un d'eux vient à être tué, son sei-« gneur, dans l'espace de cinq jours, devra s'être saisi du meurtrier; « sinon il nous payera une amende conjointement avec les Anglais du « district où le meurtre aura été commis.

« Nous voulons que les hommes libres de ce royaume tiennent leurs « terres et leurs possessions bien en paix, franches de toute exaction et « de tout taillage, de façon qu'il ne leur soit rien pris ni demandé pour « le service libre qu'ils nous doivent et sont tenus de nous faire à per-« pétuité.

« Nous voulons que tous observent et maintiennent la loi du roi Ed-« ward, avec celles que nous avons établies, pour l'avantage des Anglais « et le bien commun de tout le royaume. »

Ce vain nom de loi du roi Edward était tout ce qui restait désormais à la nation anglo-saxonne de son antique existence ; car la condition de chaque individu avait changé par la conquête. Depuis le plus grand jusqu'au plus petit, chaque vaincu avait été rabaissé au-dessous de son état antérieur : le chef avait perdu son pouvoir, le riche ses biens, l'homme libre son indépendance ; et celui que la dure coutume du temps avait fait naître esclave dans la maison d'autrui, devenu serf d'un étranger, n'obtenait plus les ménagements que l'habitude de vivre ensemble et la communauté de langage lui attiraient de la part de son ancien maître. Les villes et les bourgades anglaises étaient affermées par les comtes et les vicomtes normands à des traitants qui les exploitaient en propriétés privées, sans aucun mélange de procédés administratifs. Le roi faisait la même spéculation sur les grandes cités et les immenses terres qui composaient son domaine. « Il louait, disent les « chroniques, au plus haut prix possible ses villes et ses manoirs; puis

« venait un traitant qui proposait davantage, et il lui accordait la ferme ; « puis venait un troisième qui haussait le prix, et c'était à ce dernier « que définitivement il adjugeait. Il adjugeait au plus offrant, ne s'in- « quiétant point des crimes énormes que commettaient ses prévôts en « levant la taille sur les pauvres gens. Lui et ses barons étaient avares à « l'excès, et capables de tout faire s'ils voyaient un écu à gagner. »

Guillaume avait, pour sa part de conquête, près de quinze cents manoirs ; il était roi d'Angleterre, chef suprême et inamovible des conquérants de ce pays, et pourtant il n'était pas heureux. Dans les cours somptueuses qu'il tenait trois fois l'année, la couronne en tête, soit à Londres, soit à Winchester, soit à Glocester, lorsque les compagnons de sa victoire et les prélats qu'il avait institués venaient se ranger autour de lui, son visage était triste et sévère ; il semblait inquiet et soucieux, et la possibilité d'un changement de fortune assiégeait son esprit. Il doutait de la fidélité de ses Normands et de la soumission du peuple anglais. Il se tourmentait de son avenir et de la destinée de ses enfants, et interrogeait sur ses pressentiments les hommes renommés comme sages dans ce siècle où la divination était une partie de la sagesse. Un poëte anglo-normand du XII[e] siècle le représente assis au milieu de ses évêques d'Angleterre et de Normandie, et sollicitant de leur part, avec de puériles instances, quelques éclaircissements sur le sort de sa postérité.

Après avoir soumis à un ordre régulier, sinon légitime, les résultats mobiles et turbulents de la conquête, Guillaume quitta une troisième fois l'Angleterre, et traversa le détroit, disent les vieux historiens, chargé d'innombrables malédictions. Il le traversa pour ne le repasser jamais : car la mort, comme on le verra bientôt, le retint sur l'autre rive. Parmi les lois et les ordonnances qu'il laissait à son départ, deux surtout méritent d'être mentionnées comme se rapportant spécialement à la conservation de l'ordre établi par la conquête. La première de ces deux lois, qui n'est que le complément d'une proclamation déjà citée plus haut (si la proclamation elle-même n'en est pas une version double), avait pour objet de réprimer les assassinats commis contre les membres de la nation victorieuse ; elle était conçue en ces termes : « Quand un « *Français* sera tué ou trouvé mort dans quelque canton, les habitants « du canton devront saisir et amener le meurtrier dans le délai de huit « jours ; sinon ils paieront à frais communs quarante-sept marcs d'ar- « gent. »

Un écrivain anglo-normand du XII[e] siècle fait de la manière suivante l'exposé des motifs de cette loi : « Dans les premiers temps du nouvel « ordre de choses, ceux des Anglais qu'on laissa vivre dressaient une « foule d'embûches aux Normands, massacrant tous ceux qu'ils rencon- « traient seuls dans les lieux déserts ou écartés. Pour réprimer ces as-

« sassinats, le roi Guillaume et ses barons employèrent contre les subju-
« gués les supplices et les tortures. Mais les châtiments produisant peu
« d'effet, on décréta que tout district, ou, comme on dit en anglais,
« tout *hundred* dans lequel un Normand serait trouvé mort, sans que
« personne y fût soupçonné d'avoir commis l'assassinat, paierait néan-
« moins au trésor royal une forte somme d'argent. La crainte salutaire
« de cette punition, infligée à tous les habitants en masse, devait pro-
« curer sûreté aux passants, en excitant les hommes du lieu à dénoncer
« et à livrer le coupable, dont la faute seule causait une perte énorme à
« tout le voisinage. »

Pour échapper à cette perte, les habitants du canton dans lequel un Français, c'est-à-dire un Normand de naissance ou un auxiliaire de l'armée normande, était trouvé mort, avaient soin de détruire promptement tous les signes extérieurs capables de prouver que le cadavre était celui d'un Français ; car alors le canton n'était point responsable ; et les juges normands ne poursuivaient point d'office. Mais ces juges prévirent la ruse, et la déjouèrent par un genre de procédure assez bizarre. Tout homme trouvé assassiné fut considéré comme Français, à moins que le canton ne prouvât judiciairement qu'il était Saxon de naissance, et il fallait que cette preuve se fît devant le juge royal par serment de deux hommes et de deux femmes les plus proches parents du mort. Sans ces quatre témoins, la qualité d'Anglais, l'*anglaiserie*, comme disaient les Normands, n'était pas suffisamment constatée, et le canton devait payer l'amende. Près de trois siècles après l'invasion, si l'on en croit les antiquaires, cette enquête se faisait encore en Angleterre sur le cadavre de tout homme assassiné ; et, dans le langage légal du temps, on l'appelait *démonstration d'anglaiserie*.

L'autre loi du Conquérant eut pour objet d'accroître d'une manière exorbitante l'autorité des évêques d'Angleterre. Ces évêques étaient tous Normands : leur puissance devait s'exercer tout entière au profit de la conquête ; et, de même que les guerriers qui avaient fait cette conquête la maintenaient par l'épée et par la lance, c'était aux gens d'Église à la maintenir par l'adresse politique et l'influence religieuse. A ces motifs d'utilité générale il s'en joignait un autre plus personnel à l'égard du roi Guillaume : c'est que les nouveaux évêques d'Angleterre, bien qu'installés par le conseil commun de tous les barons et chevaliers normands, avaient été choisis parmi les chapelains, les créatures ou les amis particuliers du roi. Jamais aucune intrigue, du vivant de Guillaume, ne troubla cet arrangement ; jamais il ne rencontra un seul évêque qui eût d'autre volonté que la sienne. La situation des choses changea, il est vrai, sous les rois ses successeurs ; mais le Conquérant ne pouvait prévoir l'avenir, et l'expérience de tout son règne le justifiait quand il fit l'ordonnance suivante :

« Guillaume, roi d'Angleterre, par la grâce de Dieu, aux comtes, vi-
« comtes, et à tous les hommes français et anglais de toute l'Angleterre, « salut. Sachez, vous et tous mes autres fidèles, que, du commun con- « seil des archevêques, évêques, abbés et seigneurs de tout mon royaume, « j'ai jugé convenable de réformer les lois épiscopales qui, mal à propos « et contre les canons, ont été, jusqu'au temps de ma conquête, en vi- « gueur dans ce pays. J'ordonne que désormais nul évêque ou archidia- « cre ne se rende plus aux assemblées de justice pour y tenir les plaids « des causes épiscopales, et ne soumette plus au jugement des hommes « séculiers les procès qui se rapportent au gouvernement des âmes : je « veux que quiconque sera interpellé, pour quelque motif que ce soit, « par la justice épiscopale, aille à la maison de l'évêque ou au lieu que « l'évêque lui-même aura choisi et désigné; que là il plaide sa cause et « fasse droit à Dieu et à l'évêque, non pas selon la loi du pays, mais se- « lon les canons et les décrets épiscopaux; que si quelqu'un, par excès « d'orgueil, refuse de se rendre au tribunal de l'évêque, il sera appelé « par une, deux et trois fois; et si, après trois appels consécutifs, il ne « comparaît pas, il sera excommunié, et, au besoin, la force et la justice « du roi et du vicomte seront employées contre lui. »

C'est en vertu de cette loi que s'effectua en Angleterre la séparation des tribunaux civils et des tribunaux ecclésiastiques, et ainsi s'établit pour ces derniers une indépendance absolue de tout pouvoir politique, indépendance qu'ils n'avaient jamais eue dans le temps de la nationalité anglo-saxonne. Alors les évêques étaient obligés de se rendre à l'assemblée de justice, tenue deux fois par an dans chaque province et trois fois par an dans chaque district; ils joignaient leurs accusations aux accusations portées par les magistrats ordinaires, et jugeaient conjointement avec eux et avec les hommes libres du district les procès où la coutume du siècle leur permettait d'intervenir, ceux des veuves, des orphelins, des gens d'église, et les causes de divorce et de mariage. Pour ces causes, comme pour toutes les autres, il n'y avait qu'une loi, qu'une justice et qu'un tribunal. Seulement, quand on venait à les débattre, l'évêque s'asseyait à côté du sheriff et de l'ealdorman ou ancien de la province; puis, suivant l'usage ordinaire, des témoins assermentés répondaient sur les faits, et les juges décidaient du droit. Le changement de ces usages nationaux ne date que de la conquête normande. C'est le conquérant qui, brisant les anciennes pratiques d'égalité civile, donna pouvoir aux membres du haut clergé d'Angleterre de tenir un tribunal dans leur propre maison, et de disposer de la force publique pour y traîner les justiciables; il soumit ainsi la puissance royale à l'obligation de faire exécuter les arrêts rendus par la puissance ecclésiastique en vertu d'une législation qui n'était pas celle du pays. Guillaume imposa cette gêne à ses successeurs, sciemment et volontairement, par

politique et non par dévotion ou par crainte de ses évêques, qui lui étaient tous dévoués.

La crainte du pape Grégoire VII n'influa pas davantage sur cette détermination. Car, malgré les services que lui avait rendus autrefois la cour de Rome, le roi normand savait repousser durement ses requêtes quand elles ne lui convenaient pas. Le ton d'une de ses lettres à Grégoire montre avec quelle liberté d'esprit il envisageait les prétentions pontificales, et ses propres engagements envers l'Église romaine. Le pape avait à se plaindre de quelque retard dans le paiement du denier de saint Pierre, stipulé par le traité d'alliance conclu à Rome en l'année 1066; il écrivit pour rappeler à Guillaume cette stipulation, et l'argent fut aussitôt envoyé. Mais ce n'était pas tout; en levant contre les Anglais la bannière du saint-siége, le Conquérant semblait s'être reconnu vassal de l'Église, et Grégoire, s'autorisant de ce fait, n'hésita pas à le sommer de faire hommage de sa conquête, et de prêter le serment de foi et de vasselage entre les mains d'un cardinal. Guillaume répondit en ces termes : « Ton légat m'a requis, de ta part, d'envoyer « de l'argent à l'Église romaine et de jurer fidélité à toi et à tes succes- « seurs; j'ai admis la première de ces demandes; pour la seconde, je « ne l'admets ni ne veux l'admettre. Je ne veux point te jurer fidélité, « parce que je ne l'ai point promis, et qu'aucun de mes prédécesseurs « n'a juré fidélité aux tiens. »

En terminant le récit des événements que le lecteur vient de parcourir, les chroniqueurs de race anglaise se livrent à des regrets vifs et touchants sur les misères de leur nation. « Il n'y a point à en douter, s'é- « crient les uns, Dieu ne veut plus que nous soyons un peuple, que nous « ayons l'honneur et la sécurité. » D'autres se plaignent de ce que le nom d'Anglais est devenu une injure, et ce n'est pas seulement de la plume des contemporains que s'échappent de semblables plaintes : le souvenir d'une grande infortune et d'une grande honte nationale se reproduit de siècle en siècle dans les écrits des enfants des Saxons, quoique plus faiblement à mesure que le temps avance. Au XVe siècle, on rattachait encore à la conquête la distinction des rangs en Angleterre; et un historien de couvent, peu suspect de théories révolutionnaires, écrivait ces paroles remarquables : « S'il y a chez nous tant de distance « entre les conditions diverses, on ne doit point s'en étonner, c'est qu'il « y a diversité de races; et s'il y a parmi nous si peu de confiance et « d'affection mutuelle, c'est que nous ne sommes point du même sang. » Enfin, un auteur qui vivait au commencement du XVIIe siècle rappelle la conquête normande par ces mots : *Souvenir de douleur;* il trouve des expressions tendres en parlant des familles déshéritées alors et tombées depuis dans la classe des pauvres, des ouvriers et des paysans; c'est le dernier coup d'œil de regret jeté dans le passé sur l'événement qui avait

amené en Angleterre des rois, des nobles et des chefs de race étrangère.

Si, résumant en lui-même tous les faits exposés plus haut, le lecteur veut se faire une idée juste de ce qu'était l'Angleterre conquise par Guillaume de Normandie, il faut qu'il se représente non point un simple changement de régime ni le triomphe d'un compétiteur, mais l'intrusion de tout un peuple au sein d'un autre peuple, dissous par le premier, et dont les fractions éparses ne furent admises dans le nouvel ordre social que comme propriétés personnelles, comme *vêtement de la terre*, pour parler le langage des anciens actes. On ne doit point poser d'un côté Guillaume roi et despote, et de l'autre des sujets grands ou petits, riches ou pauvres, tous habitants de l'Angleterre et par conséquent tous Anglais; il faut s'imaginer deux nations, les Anglais d'origine et les Anglais par invasion, divisés sur le même pays, ou plutôt se figurer deux pays dans une condition bien différente : la terre des Normands, riche et franche de taillages; celle des Saxons, pauvre, serve et grevée de cens; la première, garnie de vastes hôtels, de châteaux murés et crénelés; la seconde, parsemée de cabanes de chaume ou de masures dégradées ; celle-là peuplée d'heureux et d'oisifs, de gens de guerre et de cour, de nobles et de chevaliers; celle-ci peuplée d'hommes de peine et de travail, de fermiers et d'artisans : sur l'une, le luxe et l'insolence; sur l'autre, la misère et l'envie, non pas l'envie du pauvre à la vue des richesses d'autrui, mais l'envie du dépouillé en présence de ses spoliateurs.

Enfin, pour achever le tableau, ces deux terres sont, en quelque sorte, entrelacées l'une dans l'autre; elles se touchent par tous les points, et cependant elles sont plus distinctes que si la mer roulait entre elles. Chacune a son idiome à part, idiome étranger pour l'autre; le français est la langue de la cour, des châteaux, des riches abbayes, de tous les lieux où règnent le luxe et la puissance, tandis que l'ancienne langue du pays reste au foyer des pauvres et des serfs. Durant longtemps ces deux idiomes se propagèrent sans mélange, et furent, l'un, signe de noblesse, et l'autre, signe de roture. C'est ce qu'expriment avec une sorte d'amertume quelques vers d'un vieux poëte qui se plaint de ce que l'Angleterre, de son temps, offre l'étrange spectacle d'un pays qui renie sa propre langue.

LIVRE VII

Depuis la mort de Guillaume le Conquérant jusqu'à la dernière conspiration générale des Anglais contre les Normands.

1087—1137



URANT son séjour en Normandie, dans les premiers mois de l'année 1087, le roi Guillaume s'occupa de terminer avec Philippe Ier, roi de France, une ancienne contestation. A la faveur des troubles qui suivirent la mort du duc Robert, le comté de Vexin, situé entre l'Epte et l'Oise, avait été démembré de la Normandie et réuni à la France. Guillaume se flattait de recouvrer sans guerre cette portion de son héritage; et, en attendant l'issue des négociations, il prenait du repos à Rouen; il gardait même le lit, d'après le conseil de ses médecins, qui tâchaient de réduire par une diète rigoureuse son excessif embonpoint. Croyant avoir peu de chose à craindre d'un homme absorbé dans de pareils soins, Philippe ne faisait aux réclamations du Normand que des réponses évasives; et, de son côté, celui-ci semblait prendre le retard en patience. Mais un jour le roi de France s'avisa de dire en plaisantant avec ses amis : « Sur ma foi, le roi d'Angleterre est long à faire ses couches; il « y aura grande fête aux relevailles. » Ce propos rapporté à Guillaume le piqua au point de lui faire tout oublier pour la vengeance. Il jura par ses plus grands serments, par la splendeur et la naissance de Dieu, d'aller faire ses relevailles à Notre-Dame de Paris, avec dix mille lances en guise de cierges.

En effet, reprenant tout à coup son activité, il assembla ses troupes, et, au mois de juillet, il entra en France par le territoire dont il revendiquait la possession. Les blés étaient encore dans les champs, et les arbres se chargeaient de fruits. Il ordonna que tout fût dévasté sur son passage, fit fouler les moissons par la cavalerie, arracher les vignes et couper les arbres fruitiers. La première ville qu'il rencontra fut Mantes-sur-Seine ; on y mit le feu par son ordre, et lui-même, dans une espèce



P. 247.

Le roi Guillaume blessé en incendiant la ville de Mantes.

de rage destructive, se porta au milieu de l'incendie pour jouir de ce spectacle et encourager ses soldats.

Comme il galopait à travers les décombres, son cheval mit les deux pieds sur des charbons recouverts de cendre, s'abattit, et le blessa au ventre. L'agitation qu'il s'était donnée en courant et en criant, la chaleur du feu et de la saison rendirent sa blessure dangereuse ; on le transporta malade à Rouen, et de là dans un monastère hors des murs de la ville dont il ne pouvait supporter le bruit. Il languit durant six semaines, entouré de médecins et de prêtres, et son mal s'aggravant de plus en plus, il envoya de l'argent à Mantes pour rebâtir les églises qu'il avait incendiées ; il en envoya aussi aux couvents et aux pauvres de l'Angleterre, pour obtenir, dit un vieux poëte anglais, le pardon des vols qu'il avait commis. Il ordonna qu'on mît en liberté les Saxons et les Normands qu'il retenait dans ses prisons. Parmi les premiers étaient Morkar, Siward Beorn, et Ulfnoth, frère du roi Harold, l'un de ces deux otages pour la délivrance desquels Harold fit son fatal voyage. Les Normands étaient Roger, ci-devant comte de Hereford, et Eudes, évêque de Bayeux, frère maternel du roi Guillaume.

Guillaume, surnommé le Roux, et Henri, les deux plus jeunes fils du roi, ne quittaient point le chevet de son lit, attendant avec impatience qu'il dictât ses dernières volontés. Robert, l'aîné des trois, était absent depuis sa dernière querelle avec son père. C'était à lui que Guillaume, du consentement des chefs de Normandie, avait légué autrefois son titre de duc ; et, malgré la malédiction qu'il avait prononcée depuis contre Robert, il ne chercha point à le déshériter de ce titre que le vœu des Normands lui avait destiné. « Quant au royaume d'Angleterre, « dit-il, je ne le lègue en héritage à personne, parce que je ne l'ai point « reçu en héritage, mais acquis par la force et au prix du sang ; je le re « mets entre les mains de Dieu ; me bornant à souhaiter que mon fils « Guillaume, qui m'a été soumis en toutes choses, l'obtienne, s'il plaît « à Dieu, et y prospère. — Et moi, mon père, que me donnes-tu donc ? « lui dit vivement Henri, le plus jeune des fils. — Je te donne, répondit « le roi, 5,000 livres d'argent de mon trésor. — Mais que ferai-je de cet « argent, si je n'ai ni terre ni demeure ? — Sois tranquille, mon fils, et « aie confiance en Dieu ; souffre que tes aînés te précèdent ; ton temps « viendra après le leur. » Henri se retira aussitôt pour aller recevoir les 5,000 livres ; il les fit peser avec soin, et se procura un coffre-fort bien ferré et muni de bonnes serrures. Guillaume le Roux partit en même temps pour se rendre en Angleterre, et s'y faire couronner roi.

Le 10 septembre, au lever du soleil, le roi Guillaume fut éveillé par un bruit de cloches, et demanda ce que c'était ; on lui répondit que l'office de prime sonnait à l'église de Sainte-Marie. Il leva les mains en disant : « Je me recommande à madame Marie, la sainte mère de Dieu ; »

et presque aussitôt il expira. Ses médecins et les autres assistants, qui avaient passé la nuit auprès de lui, le voyant mort, montèrent en hâte à cheval et coururent veiller sur leurs biens. Les gens de service et les vassaux de moindre étage, après la fuite de leurs supérieurs, enlevèrent les armes, la vaisselle, les vêtements, le linge, tout le mobilier, et s'enfuirent de même, laissant le cadavre presque nu sur le plancher. Le corps du roi demeura ainsi abandonné pendant plusieurs heures ; car dans toute la ville de Rouen les hommes étaient devenus comme ivres, non pas de douleur, mais de crainte de l'avenir ; ils étaient, dit un vieil historien, aussi troublés que s'ils eussent vu une armée ennemie devant les portes de leur ville. Chacun sortait et courait au hasard, demandant conseil à sa femme, à ses amis, au premier venu ; on transportait, on achait tous ses meubles, ou l'on cherchait à les vendre à perte.

Enfin des gens de religion, clercs et moines, ayant repris leurs sens et recueilli leurs forces, arrangèrent une procession. Revêtus des habits de leur ordre, avec la croix, les cierges et les encensoirs, ils vinrent auprès du cadavre et prièrent pour l'âme du défunt. L'archevêque de Rouen, nommé Guillaume, ordonna que le corps du roi fût transporté à Caen, et enseveli dans la basilique de Saint-Étienne, premier martyr, qu'il avait bâtie de son vivant. Mais ses fils, ses frères, tous ses parents s'étaient éloignés, aucun de ses officiers n'était présent ; pas un seul ne s'offrit pour avoir soin de ses obsèques, et ce fut un simple gentilhomme de la campagne, nommé Herluin, qui, par bon naturel et pour l'amour de Dieu, disent les historiens du temps, prit sur lui la peine et la dépense. Il fit venir à ses frais des ensevelisseurs et un chariot, transporta le cadavre jusqu'au bord de la Seine, et de là sur une barque, par la rivière et par mer, jusqu'à la ville de Caen. Gilbert, abbé de Saint-Étienne, avec tous ses religieux, vint à la rencontre du corps ; beaucoup de clercs et de laïques se joignirent à eux ; mais un incendie qui éclata subitement fit bientôt rompre le cortége, et courir au feu clercs et aiques. Les moines de Saint-Étienne restèrent seuls, et conduisirent le roi à l'église de leur couvent.

L'inhumation du grand chef, *du fameux baron*, comme disent les historiens de l'époque, ne s'acheva point sans de nouveaux incidents. Tous les évêques et abbés de la Normandie s'étaient rassemblés pour la cérémonie ; ils avaient fait préparer la fosse dans l'église, entre le chœur et l'autel ; la messe était achevée ; on allait descendre le corps, lorsqu'un homme, sortant du milieu de la foule, dit à haute voix : « Clercs, évê-« ques, ce terrain est à moi ; c'était l'emplacement de la maison de « mon père ; l'homme pour lequel vous priez me l'a pris de force pour « y bâtir son église. Je n'ai point vendu ma terre, je ne l'ai point enga-« gée, je ne l'ai point forfaite, je ne l'ai point donnée ; elle est de mon « droit, je la réclame. Au nom de Dieu, je défends que le corps du ra-

« visseur y soit placé, et qu'on le couvre de ma glèbe. » L'homme qui parla ainsi se nommait Asselin, fils d'Arthur, et tous les assistants confirmèrent la vérité de ce qu'il avait dit. Les évêques le firent approcher, et, d'accord avec lui, payèrent soixante sous pour le lieu seul de la sépulture, s'engageant à le dédommager équitablement pour le reste du terrain. Le corps du roi était sans cercueil, revêtu de ses habits royaux; lorsqu'on voulut le placer dans la fosse, qui avait été bâtie en maçonnerie, elle se trouva trop étroite ; il fallut forcer le cadavre et il creva. On brûla de l'encens et des parfums en abondance ; mais ce fut inutilement ; le peuple se dispersa avec dégoût, et les prêtres eux-mêmes, précipitant la cérémonie, désertèrent bientôt l'église.

Guillaume le Roux, en chemin pour l'Angleterre, avait appris la mort de son père au port de Wissant, près de Calais. Il se hâta d'arriver à Winchester, lieu de dépôt du trésor royal, et gagnant par des promesses Guillaume de Pont-de-l'Arche, gardien du trésor, il en reçut les clefs. Il le fit inventorier et peser avec soin, et y trouva 60,000 livres d'argent fin avec beaucoup d'or et de pierres précieuses. Ensuite il fit assembler tous ceux des hauts barons normands qui se trouvaient en Angleterre, leur annonça la mort du Conquérant, fut choisi roi par eux, et sacré par l'archevêque Lanfranc dans la cathédrale de Winchester, pendant que les seigneurs restés en Normandie tenaient conseil sur la succession. Beaucoup d'entre eux souhaitaient que les deux pays n'eussent qu'un seul et même gouvernement ; ils voulaient donner la royauté au duc Robert, qui était revenu d'exil ; mais l'activité de Guillaume les prévint.

Son premier acte d'autorité royale fut d'emprisonner de nouveau les Saxons Ulfnoth, Morkar et Siward Beorn, que son père avait rendus à la liberté ; puis il tira du trésor une grande quantité d'or et d'argent qu'il fit remettre à Othon l'orfèvre, avec ordre d'en fabriquer des ornements pour la tombe de celui qu'il avait abandonné à son lit de mort. Le nom de l'orfèvre Othon mérite d'être placé dans cette histoire, parce que le registre territorial de la conquête le cite comme un des grands propriétaires nouvellement créés. Peut-être avait-il été le banquier de l'invasion, et avait-il avancé une partie des frais sur hypothèque de terres anglaises ; on peut le croire, car les orfèvres, au moyen âge, étaient en même temps banquiers; peut-être avait-il fait simplement des spéculations commerciales sur les domaines acquis par la lance et l'épée, et donné aux gens d'armes errants, espèce d'hommes commune dans ce siècle, de l'or en échange de leurs terres.

Une sorte de concours littéraire s'ouvrit alors entre les versificateurs latins d'Angleterre et de Normandie pour l'épitaphe qui devait être gravée sur le tombeau du roi défunt, et ce fut Thomas, l'archevêque d'York, qui en remporta l'honneur. Plusieurs pièces de vers et de prose

à la louange du conquérant nous ont été conservées, et parmi les éloges que lui donnèrent les clercs et les littérateurs du siècle, il y en a d'assez bizarres : « Nation anglaise, s'écrie l'un d'entre eux, pourquoi as-tu « troublé le repos de ce prince ami de la vertu ? — O Angleterre, dit un « autre, tu l'aurais chéri, tu l'aurais estimé au plus haut degré, sans ta « folie et ta malice. — Son règne fut pacifique, dit un troisième, et son « âme bienfaisante. » Il ne nous reste rien des épitaphes que lui fit de vive voix le peuple vaincu, à moins qu'on ne regarde comme un exemple des exclamations populaires qu'excita sa mort, ces vers d'un poëte anglais du XIIIe siècle : « Les jours du roi Guillaume furent des jours de « souffrance, et beaucoup d'hommes trouvèrent sa vie trop longue. »

Cependant, les barons anglo-normands qui n'avaient point concouru à l'élection de Guillaume le Roux repassèrent la mer, courroucés contre lui de ce qu'il était devenu roi sans leur aveu ; ils résolurent de le déposer et de mettre à sa place son frère aîné, Robert, duc de Normandie. A la tête de ce parti figuraient Eudes de Bayeux, frère du Conquérant, nouvellement sorti de prison, et beaucoup de riches Normands ou Français de l'Angleterre, comme s'exprime la chronique saxonne. Le roi Roux (car c'est ainsi que les histoires du temps le nomment), voyant que ses compatriotes conspiraient contre lui, appela à son aide les hommes de race anglaise, les engageant à le soutenir par l'espoir d'un peu de soulagement. Il convoqua auprès de lui plusieurs de ceux que le souvenir de leur puissance passée faisait encore regarder par la nation anglo-saxonne comme ses chefs naturels ; il leur promit les meilleures lois qu'ils voulussent choisir, les meilleures qui eussent jamais été observées dans le pays ; il leur rendit le droit de porter des armes, et la jouissance des forêts ; il arrêta la levée des tailles et de tous les tributs odieux ; mais tout cela ne dura guère, disent les annales contemporaines.

Pour ces concessions de quelques jours, et peut-être aussi par un désir secret d'en venir aux mains avec des Normands, les chefs saxons consentirent à défendre la cause du roi, et firent publier en leur nom et au sien l'ancienne proclamation de guerre, celle qui faisait lever autrefois tout Anglais en état de porter les armes : « Que celui qui n'est « pas un homme de rien, soit dans les villes, soit hors des villes, quitte « sa maison et vienne. » Trente mille Saxons se rendirent au lieu assigné, reçurent des armes et s'enrôlèrent sous la bannière du roi. Ils étaient presque tous fantassins ; Guillaume les conduisit en grande hâte avec sa cavalerie, composée de Normands, vers la ville maritime de Rochester, où s'étaient fortifiés l'évêque Eudes et les autres chefs des opposants, attendant l'arrivée du duc Robert pour marcher sur Canterbury et sur Londres.

Il paraît que les Saxons de l'armée royale montrèrent une grande

ardeur au siége de Rochester. Les assiégés, pressés vivement, demandèrent bientôt à capituler, sous la condition de reconnaître Guillaume pour roi et de garder sous lui leurs terres et leurs honneurs. Guillaume refusa d'abord ; mais les Normands de son armée ne portant pas le même zèle que les Saxons dans cette guerre qui était pour eux une guerre civile, et ne se souciant point de réduire aux dernières extrémités leurs concitoyens et leurs parents, trouvèrent le roi trop acharné contre les défenseurs de Rochester. Ils essayèrent de l'apaiser : « Nous qui t'avons « assisté dans le danger, lui disaient-ils, nous te prions d'épargner nos « compatriotes, nos parents, qui sont aussi les tiens, et qui ont aidé ton « père à conquérir l'Angleterre. » Le roi se laissa fléchir, et accorda enfin aux assiégés la libre sortie de la ville avec leurs armes et leurs chevaux. L'évêque Eudes essaya d'obtenir, en outre, que la musique militaire du roi ne jouât pas en signe de victoire à la sortie de la garnison ; mais Guillaume refusa avec colère, et dit tout haut qu'il ne ferait pas cette concession pour mille marcs d'or. Les Normands du parti de Robert quittèrent la ville qu'ils n'avaient pu défendre, les enseignes basses, au son des trompettes du roi. Dans ce moment, de grandes clameurs partirent du milieu des Anglais de l'armée royale : « Qu'on ap- « porte des cordes, criaient-ils, nous voulons pendre ce traître d'évêque « avec tous ses complices. O roi ! pourquoi le laisses-tu ainsi se retirer « sain et sauf ? Il n'est pas digne de vivre, le fourbe, le meurtrier de « tant de milliers d'hommes. »

C'est au bruit de ces imprécations que sortit d'Angleterre, pour n'y jamais rentrer, le prélat qui avait béni l'armée normande à la bataille de Hastings. La guerre entre les Normands dura quelque temps encore ; mais cette querelle de famille s'apaisa peu à peu, et finit par un traité entre les deux partis et les deux frères. Les domaines que les amis de Robert avaient perdus en Angleterre, pour avoir embrassé sa cause, leur furent restitués, et Robert lui-même fit l'abandon de ses prétentions à la royauté pour des propriétés territoriales. Il fut convenu entre les deux partis que le roi, s'il survivait au duc, aurait le duché de Normandie, et que, dans le cas contraire, le duc aurait le royaume d'Angleterre : douze hommes du côté du roi et douze du côté du duc confirmèrent ce traité par serment. Ainsi se terminèrent et la guerre civile des Normands et l'alliance que cette guerre avait occasionnée entre les Anglais et le roi. Les concessions que ce dernier avait faites furent toutes révoquées, ses promesses démenties, et les Saxons redescendirent à leur rang de sujets et d'opprimés.

Près de la ville de Canterbury était un ancien couvent fondé en l'honneur du missionnaire Augustin, qui convertit les Saxons et les Angles. Là se conservaient à un plus haut degré que dans les maisons religieuses de moindre importance, l'esprit national et le souvenir de l'ancienne

liberté. Les Normands s'en aperçurent, et de bonne heure ils tentèrent de détruire cet esprit par des humiliations réitérées. Le primat Lanfranc commença par abolir l'antique privilége des moines de Saint-Augustin, qui consistait à n'être justiciables que de leur propre abbé pour la discipline ecclésiastique. Quoique cet abbé fût alors un Normand, et, comme tel, peu suspect d'indulgence envers les hommes de l'autre race, Lanfranc lui enleva la surveillance de ses moines pour se l'attribuer à lui-même; il défendit, en outre, de sonner les cloches du monastère avant que l'office eût été sonné à l'église épiscopale, sans respect, dit l'historien, pour cette maxime des saintes Écritures : Où est l'esprit de Dieu, là est la liberté. Les moines saxons murmurèrent d'être soumis à cette gêne; et, pour montrer leur mécontentement, ils célébrèrent les offices tard, avec négligence, et en commettant à plaisir des irrégularités volontaires, comme de renverser les croix et de faire la procession nu-pieds contre le cours du soleil. « On nous fait violence, disaient-ils, « au mépris des canons de l'Eglise; eh bien ! nous violerons les canons « dans le service de l'église. » Ils prièrent le Normand, leur abbé, de transmettre de leur part une réclamation au pape; mais l'abbé, pour toute réponse, les punit comme rebelles, et ferma le cloître pour qu'aucun d'eux ne pût sortir.

Cet homme, qui sacrifiait de si bonne grâce, par haine des Saxons, son indépendance personnelle, mourut en l'année 1088; et alors l'archevêque Lanfranc se transporta au monastère, menant avec lui un moine de Normandie, appelé Guy, très-aimé du roi. Il somma les religieux de Saint-Augustin, au nom de l'autorité royale, de recevoir et d'installer sur-le-champ ce nouvel abbé; mais tous répondirent qu'ils n'en feraient rien. Lanfranc, irrité de cette résistance, ordonna que ceux qui refusaient d'obéir sortissent à l'instant du couvent. Ils sortirent presque tous, et le Normand fut installé en leur absence, avec les cérémonies d'usage. Ensuite le prieur du monastère, appelé Elfwin, et plusieurs autres moines, tous Saxons de naissance, furent saisis et emprisonnés. Ceux qui étaient sortis au commandement de l'archevêque se tenaient assis à terre sous les murs du château de Canterbury. On vint leur dire qu'il leur était accordé un délai de quelques heures pour rentrer au couvent, mais que, passé ce terme, ils seraient regardés et traités comme vagabonds ; ils restèrent quelque temps indécis; mais l'heure du repas arriva, ils souffraient de la faim : plusieurs se repentirent alors, et envoyèrent à l'archevêque Lanfranc pour lui promettre obéissance. On leur fit jurer, sur les reliques de saint Augustin, de tenir fidèlement cette promesse; ceux qui refusèrent de prêter serment furent emprisonnés jusqu'à ce que l'ennui de la captivité les eût rendus plus dociles. L'un d'eux, appelé Alfred, qui réussit à fuir, et que l'on trouva errant par les chemins fut mis aux fers dans la maison épiscopale. L'esprit de

résistance s'apaisa durant quelques mois, et ensuite devint plus violent; il y eut un complot tramé contre la vie du nouvel abbé de race étrangère. L'un des conjurés, appelé Colomban, fut pris, conduit devant l'archevêque et interrogé sur son dessein de tuer le Normand : « J'ai eu « ce dessein, répondit le moine avec assurance, et je l'aurais exécuté. » Lanfranc ordonna qu'on l'attachât nu devant les portes du monastère, et qu'on le battît publiquement à coups de fouet.

Dans l'année 1089, mourut le primat Lanfranc, et aussitôt les moines, délivrés de la terreur qu'il leur avait inspirée, entreprirent une troisième révolte, mais d'un caractère plus grave que les deux autres. Ils appelèrent à leur aide les habitants saxons de Canterbury, qui, embrassant cette cause comme une cause nationale, vinrent armés à la maison de l'abbé de Saint-Augustin et en firent l'attaque. Les gens de l'abbé résistèrent, et il y eut de part et d'autre beaucoup d'hommes tués et blessés. Guy s'échappa à grand'peine des mains de ses adversaires, et courut s'enfermer dans l'église métropolitaine. Au bruit de cette aventure, les Normands Gaucelme, évêque de Winchester, et Gondolphe, évêque de Rochester, vinrent en grande hâte à Canterbury, où de nombreux détachements de troupes furent envoyés par ordre du roi. Le couvent de Saint-Augustin fut occupé militairement; on instruisit le procès des moines, qui se virent condamnés en masse à recevoir la discipline; deux religieux étrangers, appelés Guy et Le Normand, la leur infligèrent à la discrétion des évêques; ensuite on les dispersa sur plusieurs points de l'Angleterre, et à leur place furent appelés d'outre-mer vingt-quatre moines et un prieur. Tous ceux des habitants de Canterbury que saisit la police normande furent condamnés à la perte des yeux.

Ces luttes, fruit de la haine et du désespoir des vaincus, se reproduisaient à la fois dans plusieurs églises d'Angleterre, et en général dans tous les lieux où les Saxons, réunis en corps, et non réduits au dernier degré d'esclavage, se trouvaient en présence de chefs ou de gouverneurs de race étrangère. Ces chefs, soit clercs, soit laïques, ne différaient que par l'habit; sous la cotte de mailles ou sous la chape, c'était toujours le vainqueur insolent, dur, avare, traitant les vaincus comme des êtres d'une espèce inférieure à la sienne. Jean de la Villette, évêque de Wells, et ci-devant médecin à Tours, abattit les maisons des chanoines de son église pour se construire un palais avec leurs débris; Renouf Flambard, évêque de Lincoln, autrefois valet de pied chez les ducs de Normandie, commettait dans son diocèse de tels brigandages, que les habitants souhaitaient de mourir, dit un ancien historien, plutôt que de vivre sous sa puissance. Les évêques normands marchaient à l'autel, comme les comtes à leurs revues de gens d'armes, entre deux haies de lances; ils passaient le jour à jouer aux dés, à galoper et à boire. L'un d'entre eux, dans un accès de gaieté, fit préparer à des moines saxons,

dans la grande salle de leur couvent, un repas où il les força de manger des mets défendus par leur ordre, et servis par des femmes échevelées et à demi nues. Ceux des Anglais qui, à cette vue, voulurent se retirer, ou simplement détourner les yeux, furent maltraités et appelés hypocrites par le prélat normand et ses amis.

Contre de pareils adversaires, les débris du clergé anglo-saxon ne purent soutenir un long combat. Chaque jour l'âge et la persécution enlevaient quelqu'un des anciens religieux ou prêtres; la résistance, d'abord énergique, s'éteignait par degrés. C'était d'ailleurs, pour tout couvent d'Angleterre, un titre à la haine et aux vexations des grands, que d'être encore peuplé en majorité d'hommes de race anglaise. C'est ce qu'éprouva, sous le règne de Guillaume le Roux, le monastère de Croyland, déjà si maltraité à l'époque de la conquête. Après un incendie qui avait consumé une partie de la maison, le comte normand de la province où elle était située, présumant que les chartes de l'abbaye avaient péri dans les flammes, somma les moines de comparaître dans sa cour de justice à Spalding, pour y représenter leurs titres. Au jour fixé, ils envoyèrent un des leurs, nommé Trig, qui vint apportant d'anciennes chartes en langue saxonne, confirmées par le conquérant, dont le sceau y était suspendu. Le moine déploya ses parchemins devant le comte et ses officiers, qui se mirent à rire et à l'injurier, disant que ces écritures barbares et inintelligibles n'étaient d'aucune autorité. Cependant la vue du sceau royal produisit quelque effet; le vicomte normand, qui n'osa ni le briser, ni enlever publiquement des chartes qui en étaient munies, laissa partir le moine; mais il envoya derrière lui ses valets armés de bâtons pour le surprendre dans la route et lui dérober ce qu'il portait. Trig n'échappa à leurs poursuites qu'en prenant un chemin détourné.

La paix qui régnait entre les conquérants de l'Angleterre fut encore une fois troublée, en l'année 1094, par la révolte de quelques chefs contre le roi. Une des causes de cette discorde était le droit exclusif sur les forêts de l'Angleterre, établi par Guillaume le Bâtard et maintenu rigoureusement par son fils. A la tête des mécontents se trouvait Robert, fils de Roger de Molbray, comte de Northumberland, qui possédait deux cent quatre-vingts manoirs en Angleterre. Robert manqua de se rendre à la cour du roi, dans l'un des jours fixés pour les conférences politiques des barons et chevaliers anglo-normands. Son absence donna des soupçons, et le roi fit publier que tout grand possesseur de terres qui ne se rendrait point à sa cour, aux fêtes prochaines de la Pentecôte, serait mis hors de la paix publique. Robert de Molbray n'y vint pas, de crainte d'être saisi et emprisonné, et alors Guillaume fit marcher l'armée royale vers la province de Northumberland. Il assiégea et prit plusieurs châteaux; il bloqua celui de Bamborough, où le comte Robert s'était retiré,

mais il ne put s'en rendre maître. Après des efforts inutiles, le roi fit construire vis-à-vis de Bamborough un fort de bois qu'il appela dans son langage normand *Malveisin*, ou mauvais voisin, y laissa une garnison, et reprit sa route vers le sud. Les gardiens de la nouvelle forteresse surprirent Robert dans une sortie, le blessèrent et le firent prisonnier. Il fut condamné à une prison perpétuelle, et ses complices furent bannis d'Angleterre.

Les biens de ces bannis, dans les villes et hors des villes, restèrent quelque temps sans maître et sans culture. Il paraît que les favoris du roi les laissèrent en friche, après en avoir enlevé tout ce qui avait quelque valeur, se souciant peu d'une possession que son origine et l'incertitude des événements politiques rendaient trop précaire. De leur côté, les officiers royaux, pour que l'échiquier ne perdît rien de ses revenus, continuèrent de lever, sur la ville ou le canton dont les biens vacants dépendaient, la totalité de l'impôt territorial, et cette surcharge tomba spécialement sur les hommes de race anglaise. Le peuple de Colchester, suivant un ancien récit, rendit de grandes actions de grâces à Eudes, fils d'Hubert, vicomte ou gouverneur de la ville, qui avait pris sous son nom les terres des Normands déshérités, et consenti à satisfaire, pour ces terres, aux demandes du fisc. Si l'on en croit le même récit, le Normand Eudes se faisait aimer des habitants de Colchester par son administration équitable et modérée. C'est le seul chef imposé aux Anglais par la puissance étrangère, dont l'histoire porte un semblable témoignage.

Cette exception à la loi de la conquête ne s'étendait guère au delà d'une seule ville; partout ailleurs les choses suivaient leur cours, et les officiers royaux étaient pires que des voleurs, ce sont les paroles mêmes des chroniques; ils pillaient sans miséricorde les greniers des laboureurs et les magasins des marchands. A Oxford commandait Robert d'Ouilly, qui n'épargnait ni pauvres ni riches; dans le nord Odineau d'Omfreville saisissait les biens des Anglais de son voisinage, afin de les contraindre à venir tailler et voiturer des pierres pour la construction de son château. Près de Londres, le roi levait aussi par force des troupes d'hommes pour construire une nouvelle enceinte à la tour du Conquérant, un pont sur la Tamise, et à l'ouest de la cité un palais ou une cour d'audiences pour les assemblées de ses barons. « Les provinces auxquelles ces travaux échurent, dit une chronique saxonne, furent cruellement tourmentées ; chaque année qui s'écoulait était pesante et « pleine de douleurs, à cause des vexations sans nombre et des tributs « multipliés. »

Des historiens moins laconiques nous ont transmis quelques détails sur ces *douleurs* et ces *tourments* que souffrait la nation subjuguée. Partout où le roi passait dans ses courses à travers l'Angleterre, les gens et ses

soldats de sa suite avaient coutume de ravager le pays. Lorsqu'ils ne pouvaient consommer en totalité les denrées de diverse nature qu'ils trouvaient dans les maisons des Anglais, ils les faisaient porter au marché voisin par le propriétaire lui-même, et l'obligeaient de les vendre à leur profit. D'autres fois ils les brûlaient par passe-temps, ou, si c'était quelque boisson, ils en lavaient les pieds de leurs chevaux. « Les mauvais traitements qu'ils se permettaient contre les pères de « famille, leurs outrages envers les femmes et les filles, ajoute le nar-« rateur contemporain, feraient honte à raconter : aussi, au premier « bruit de l'approche du roi, chacun s'enfuyait de sa demeure, et se « retirait, avec tout ce qu'il pouvait sauver, au fond des forêts ou dans « les lieux déserts. »

Cinquante Saxons qui, par des hasards heureux, et peut-être par un peu de lâcheté politique, étaient parvenus à conserver quelques débris de leur ancienne fortune, furent accusés, soit faussement, soit avec raison, d'avoir chassé dans les forêts royales, et d'avoir tué, pris et mangé des cerfs : tels étaient les termes de l'accusation criminelle intentée contre eux. Ils nièrent, et les juges normands leur infligèrent l'épreuve du fer rouge, que les anciennes lois anglaises n'ordonnaient que du consentement et à la demande de l'accusé. « Au jour fixé, dit « un témoin oculaire, tous subirent cette sentence sans miséricorde. « C'était chose pitoyable à voir ; mais Dieu, en préservant leurs mains « de toute brûlure, montra clairement leur innocence et la malice de « leurs persécuteurs. » Quand on vint rapporter au roi Guillaume qu'après trois jours les mains des accusés avaient paru intactes : « Qu'est-« ce que cela fait ? répondit-il ; Dieu n'est pas bon juge de ces choses ; « c'est moi que de telles affaires regardent, et qui dois juger celle-« ci. » L'historien garde le silence sur ce nouveau jugement et sur le sort des malheureux Anglais, qu'aucune fraude pieuse ne devait plus sauver.

Les Saxons, poursuivis par Guillaume le Roux pour les transgressions aux lois de chasse, encore plus vivement que par son père, n'avaient d'autre vengeance que de l'appeler, par dérision, *gardien de bois et berger de bêtes fauves*, et de répandre des contes sinistres sur ces forêts, où nul homme de race anglaise ne pouvait entrer armé sans péril de mort. On disait que le diable, sous des formes horribles, y apparaissait aux Normands, et leur parlait du sort épouvantable qu'il réservait au roi et à ses conseillers. Cette superstition populaire fut accréditée par le singulier hasard qui rendit fatale à la race du Conquérant la chasse dans les forêts de l'Angleterre, et surtout dans la forêt Neuve. En l'année 1081, Richard, fils aîné de Guillaume le Bâtard, s'y était blessé mortellement ; dans le mois de mai de l'année 1100, Richard, fils du duc Robert et le neveu du roi Guillaume le Roux, y fut tué d'un coup

de flèche tiré par imprudence ; et, chose bizarre, ce roi y périt aussi de la même mort, dans le mois de juillet de la même année.

Le matin de son dernier jour, il fit un grand repas avec ses amis dans le château de Winchester, et se prépara ensuite à la chasse projetée. Pendant qu'il nouait sa chaussure, en badinant avec ses convives, un ouvrier lui présenta six flèches neuves ; il les examina, en loua le travail, en prit quatre pour lui, et donna les deux autres à Gaultier Tirel, en disant : « Il faut de bonnes armes à qui tire de bons coups. » Gaultier Tirel était un Français qui avait de riches possessions dans le pays de Poix et dans le Ponthieu ; c'était l'ami le plus familier du roi et son compagnon assidu. Au moment du départ entra un moine du couvent de Saint-Pierre, à Glocester, qui remit à Guillaume des dépêches de son abbé. Cet abbé, Normand de naissance, et appelé Serlon, mandait avec inquiétude qu'un de ses religieux (probablement de race anglaise) avait eu dans son sommeil une vision de mauvais augure ; qu'il avait vu Jésus-Christ assis sur un trône, et à ses pieds une femme qui le suppliait, en disant : « Sauveur du monde, regarde en pitié ton peuple, « gémissant sous le joug de Guillaume ! » En entendant ce message, le roi rit aux éclats : « Est-ce qu'ils me prennent pour un Anglais, dit-il, « avec leurs songes ? me croient-ils un de ces fous qui abandonnent « leur chemin ou leurs affaires parce qu'une vieille rêve ou éternue ? « Allons, Gaultier de Poix, à cheval ! »

Henri, frère du roi, Guillaume de Breteuil, et plusieurs autres seigneurs, l'accompagnèrent à la forêt : les chasseurs se dispersèrent ; mais Gaultier Tirel resta auprès de lui, et leurs chiens chassèrent ensemble. Tous deux se tenaient à leur poste, vis-à-vis l'un de l'autre, la flèche sur l'arbalète et le doigt sur la détente, lorsqu'un grand cerf, traqué par les batteurs, s'avança entre le roi et son ami. Guillaume tira ; mais, la corde de son arbalète se brisant la flèche ne partit pas, et le cerf, étonné du bruit, s'arrêta, regardant de tous côtés. Le roi fit signe à son compagnon de tirer ; mais celui-ci n'en fit rien, soit qu'il ne vît pas le cerf, soit qu'il ne comprît pas les signes. Alors Guillaume impatienté cria tout haut : « Tire, Gaultier, tire donc, de par le diable ! » Et au même instant une flèche, soit celle de Gaultier, soit une autre, vint le frapper dans la poitrine ; il tomba sans prononcer un mot, et expira. Gaultier Tirel courut à lui ; mais, le trouvant sans haleine, il remonta à cheval, galopa vers la côte, passa en Normandie, et de là sur les terres de France.

Au premier bruit de la mort du roi, tous ceux qui assistaient à la chasse quittèrent en hâte la forêt pour courir à leurs affaires. Son frère Henri se dirigea vers Winchester et vers le trésor royal ; et le cadavre de Guillaume le Roux resta par terre, abandonné comme autrefois celui du Conquérant. Des charbonniers, qui le trouvèrent traversé de la flèche, le

mirent sur leur voiture, enveloppé de vieux linges à travers lesquels le sang dégoutta sur toute la route. C'est ainsi que les restes du second roi normand s'acheminèrent vers le château de Winchester, où Henri était déjà arrivé et demandait impérieusement les clefs du trésor royal. Pendant que les gardiens hésitaient, Guillaume de Breteuil, venant de la forêt Neuve, accourut, hors d'haleine, pour s'opposer à cette demande : « Toi et moi, dit-il à Henri, nous devons nous souvenir loyale-« ment de la foi que nous avons promise au duc Robert, ton frère : il a « reçu notre serment d'hommage ; absent comme présent, il y a droit. » Une querelle violente s'engagea ; Henri mit l'épée à la main ; et bientôt, avec l'aide de la foule qui s'assemblait, il s'empara du trésor et des ornements royaux.

Il était vrai, en effet, qu'aux termes du traité de paix conclu entre Guillaume et le duc Robert, et juré par tous les barons anglo-normands, la royauté était dévolue au duc ; mais il se trouvait alors loin de l'Angleterre et de la Normandie. Les exhortations du pape Urbain II à tous les chrétiens, pour les engager à reconquérir la Terre-Sainte, avaient agi vivement sur son esprit aventureux. Il était parti, des premiers, dans cette grande levée en masse, faite, aux cris de DIEU LE VEUT, en l'année 1096 ; et, trois ans après, il avait atteint le but de son pèlerinage par la prise de Jérusalem. Lorsque arriva la mort de son frère Guillaume, Robert était en route pour la Normandie ; mais, ne se doutant point de ce que le retard devait lui faire perdre, il s'arrêta longtemps, par amour pour une femme, à la cour d'un des seigneurs normands établis en Italie. Pris ainsi au dépourvu et manquant de chef, ses partisans ne purent tenir contre ceux de Henri. Ce dernier, maître du trésor, vint à Londres, où les principaux d'entre les Normands se réunirent ; et, trois jours après la mort de son frère, il fut élu roi par eux, et couronné solennellement. Les prélats le favorisèrent, parce qu'il les aimait beaucoup, eux et la littérature du temps, ce qui lui faisait donner, en langue normande, le surnom de *Clerc* ou de *Beau-Clerc*. On dit même que les Saxons le préféraient à son compétiteur, parce qu'il était né et avait été élevé en Angleterre. Il promit à son couronnement d'observer les bonnes lois du roi Edward ; mais il déclara qu'il voulait conserver, comme son père, la jouissance exclusive des forêts.

Le roi Henri, premier du nom, n'avait dans le caractère ni les mêmes défauts, ni les mêmes qualités que son frère aîné Robert. Autant celui-ci était léger, fantasque, et en même temps généreux et loyal, autant l'autre avait d'aptitude aux affaires et de penchant à la dissimulation. Malgré la facilité de son avénement au trône, il jugea prudent de ne point s'endormir sur la foi de ceux qui l'avaient élu. La fidélité des Anglo-Normands lui était suspecte ; il résolut de se créer en Angleterre une force indépendante de la leur, et d'exciter à son profit le patrio-

tisme des Saxons. Il tendit la main à ces pauvres vaincus, qu'on flattait au jour du péril, et que le lendemain on écrasait ; il convoqua les principaux d'entre eux, et leur tint le discours suivant :

« Mes amis et féaux, natifs de ce pays, où je suis né, vous savez que « mon frère en veut à mon royaume. C'est un homme orgueilleux, et « qui ne peut vivre en repos ; il vous méprise manifestement, vous « traite de lâches et de gloutons, et ne désire que vous fouler aux « pieds. Mais moi, comme un roi doux et pacifique, je me propose de « vous maintenir dans vos anciennes libertés, et de vous gouverner d'a- « près vos propres conseils, avec modération et sagesse. J'en ferai, si « vous le demandez, un écrit signé de ma main, et je le confirmerai par « serment. Tenez donc ferme pour moi ; car si la bravoure des Anglais « me seconde, je ne crains plus les folles menaces des Normands. »

L'écrit promis par le roi aux Anglais, ou, pour parler le langage du siècle, sa charte royale, fut en effet dressé. On en fit autant de copies qu'il y avait de comtés normands en Angleterre, et, pour qu'elle parût plus solennelle, on y appliqua un sceau neuf, fabriqué pour cet usage. Les exemplaires furent déposés dans la principale église de chaque province ; mais ils n'y restèrent pas longtemps ; tous furent enlevés quand le roi se rétracta, et, selon l'expression d'un ancien historien, faussa imprudemment sa parole. Il n'en resta que trois copies qui par hasard échappèrent : une à Canterbury, une à York, et l'autre à Saint-Alban.

La même politique qui fit faire à Henri Ier cette démarche auprès des Anglais lui en inspira une autre plus décisive ; c'était de prendre pour épouse une femme de race anglo-saxonne. Il y avait alors en Angleterre une fille orpheline de Malcolm, roi d'Écosse, et de Marguerite, sœur du roi Edgar. Elle se nommait Édithe, et elle avait été élevée à l'abbaye de Rumsey, dans la province de Hants, sous la tutelle d'une autre sœur d'Edgar, appelée Christine, qui, après s'être réfugiée en Écosse avec son frère, avait pris le voile de religieuse en l'année 1086. Comme fille de roi, plusieurs des hauts barons normands avaient recherché en mariage la nièce d'Edgar : elle fut demandée au roi Guillaume le Roux par Alain le Breton, seigneur du château de Richemont, dans la province d'York ; mais Alain mourut avant que le roi lui eût octroyé la jeune fille. Guillaume de Garenne, comte de Surrey, la désira ensuite ; mais le mariage n'eut pas lieu, on ne sait par quel empêchement. Ce fut elle que les plus habiles conseillers du roi Henri lui proposèrent comme épouse, afin de gagner, par ce moyen, l'appui de toute la race anglo-saxonne contre Robert et ses partisans.

De leur côté, beaucoup d'Anglais concevaient l'espoir frivole de voir revenir les anciens temps saxons lorsque la petite-fille des rois saxons porterait la couronne. Ceux qui avaient quelques relations avec la famille d'Édithe se rendirent auprès d'elle, et la prièrent avec instance

de ne point se refuser à ce mariage. Elle montra beaucoup de répugnance, on ne sait précisément par quel motif ; mais les solliciteurs ne se rebutèrent point, et l'obsédèrent tellement, dit un ancien auteur, qu'elle céda par lassitude et à contre-cœur. « Noble et gracieuse femme, « lui disaient-ils, si tu voulais, tu retirerais du néant l'antique honneur « de l'Angleterre ; tu serais un signe d'alliance, un gage de réconcilia-« tion ; mais si tu t'obstines dans ton refus, la haine sera éternelle entre « les deux races, et le sang ne cessera point de couler. »

Dès que la nièce d'Edgar eut accordé son consentement, on la fit changer de nom, et, au lieu d'Édithe, on l'appela Mathilde, ce qui sonnait mieux à l'oreille des Normands. Cette précaution d'ailleurs n'était pas la seule nécessaire ; car il s'éleva un grand parti contre le mariage ; il se composait principalement des amis secrets du duc Robert, auxquels se joignirent beaucoup de gens qui, par orgueil national, trouvaient indigne qu'une femme saxonne devînt la reine des conquérants de l'Angleterre. Leur malveillance suscita des obstacles imprévus ; ils prétendirent que Mathilde, élevée depuis son enfance dans un monastère, avait été vouée à Dieu par ses parents : le bruit courut qu'on l'avait vue publiquement porter le voile ; et ce bruit fit suspendre la célébration du mariage, à la grande joie de ceux qui y étaient contraires.

Il y avait alors à la place de Lanfranc, dans l'archevêché de Canterbury, un moine du Bec, nommé Anselme, homme de science et de vertu, dont les écrivains du temps rendent cet honorable témoignage que les Anglais indigènes l'aimaient comme s'il eût été l'un d'entre eux. Anselme était venu par hasard en Angleterre, sous le règne du premier Guillaume, dans le temps où Lanfranc, voulant détruire la réputation des saints de race anglaise, attaquait avec acharnement la sainteté de l'archevêque Elfeg, assassiné jadis par les Danois. Tout préoccupé de son projet, le primat entretint le moine normand de l'histoire du Saxon Elfeg, et de ce qu'il appelait son prétendu martyre. « Pour moi, « lui répondit Anselme, je crois cet homme martyr et vraiment martyr ; « car il aima mieux mourir que de faire tort à son pays. Il est mort « pour la justice, comme Jean pour la vérité, et tous deux pareillement « pour le Christ, qui est la vérité et la justice. »

Devenu à son tour primat, sous Guillaume le Roux, Anselme persista dans l'esprit d'équité qui lui avait inspiré cette réponse, et dans sa bienveillance pour les Anglais. Il fut l'un des plus zélés partisans du mariage que souhaitaient ceux-ci ; mais, quand il vint à apprendre les bruits qui se répandaient sur le compte de la nièce d'Edgar, il déclara que rien ne saurait le déterminer à enlever à Dieu celle qui était son épouse, pour l'unir à un époux charnel. Désirant pourtant s'assurer de la vérité, il interrogea Mathilde, et elle nia qu'elle eût jamais été vouée à Dieu, elle nia même qu'elle eût jamais porté le voile de son plein gré, et offrit

d'en donner la preuve devant tous les prélats d'Angleterre : « Je dois « confesser, dit-elle, que quelquefois j'ai paru voilée ; mais en voici la « raison : dans ma première jeunesse, quand j'étais sous la tutelle de « Christine, ma tante, pour me garantir, à ce qu'elle disait, contre le li- « bertinage des Normands, qui en voulaient à l'honneur de toutes les « femmes, elle avait coutume de placer sur ma tête un morceau d'é- « toffe noire, et quand je refusais de m'en couvrir, elle me traitait fort « durement. En sa présence, je portais ce morceau d'étoffe ; mais dès « qu'elle s'était éloignée, je le jetais à terre, et marchais dessus avec une « colère d'enfant. »

Anselme ne voulut point prononcer seul sur cette grande difficulté, et convoqua une assemblée d'évêques, d'abbés, de religieux et de seigneurs laïques, dans la ville de Rochester. Des témoins cités devant ce concile confirmèrent la vérité des paroles de la jeune fille. Deux archidiacres normands, Guillaume et Humbault, furent envoyés au monastère où Mathilde avait été élevée, et déposèrent que la voix publique, ainsi que le témoignage des sœurs, était d'accord avec sa déclaration. Au moment où l'assemblée allait délibérer, l'archevêque Anselme se retira pour n'être point suspect d'exercer la moindre influence ; et, quand il revint, celui qui portait la parole au nom de tous énonça en ces termes la décision commune : « Nous pensons que la jeune fille est libre, et « peut disposer de son corps, nous autorisant du jugement rendu, dans « une semblable cause, par le vénérable Lanfranc, au temps où les « femmes saxonnes, réfugiées dans les monastères par crainte des sol- « dats du grand Guillaume, réclamèrent leur liberté. »

L'archevêque Anselme répondit qu'il adhérait pleinement à cette décision, et peu de jours après il célébra le mariage du roi normand et de la nièce du dernier roi de race anglaise, mais avant de prononcer la bénédiction nuptiale, voulant dissiper tous les soupçons et désarmer la malveillance, il monta sur une estrade devant la porte de l'église, et exposa au peuple assemblé tout le débat et la décision des évêques. Ces faits sont racontés par un témoin oculaire, par Edmer, Saxon de naissance et moine de Canterbury.

Toutes ces précautions ne purent vaincre ce que l'historien Edmer appelle a malice de cœur de certains hommes, c'est-à-dire la répugnance de beaucoup de Normands contre la mésalliance de leur roi. Ils s'égayèrent sur le compte des nouveaux époux, les appelant Godrik et Godive, et employant ces noms de la langue saxonne comme des sobriquets de dérision : « Henri le savait et l'entendait, dit un « ancien chroniqueur, mais il affectait d'en rire aux éclats, cachant « adroitement son dépit. » Lorsque le duc Robert eut débarqué en Normandie, l'irritation des mécontents prit un caractère plus grave ; beaucoup de seigneurs anglo-normands passèrent la mer pour aller

soutenir les droits du frère dépossédé, ou lui envoyèrent des messages. Ils l'invitaient à presser son débarquement en Angleterre, et l'assuraient de leur fidélité, selon le pacte conclu autrefois avec Guillaume le Roux. En effet, à l'arrivée de Robert, son armée se grossit rapidement d'un grand nombre de barons et de chevaliers ; mais les évêques, les simples hommes d'armes et les Anglais de naissance demeurèrent dans le parti du roi. Les derniers surtout, suivant leur vieil instinct de haine nationale, désiraient ardemment que les deux factions en vinssent aux mains. Il n'y eut point de combat au débarquement, parce que Robert aborda sur la côte de Hants, pendant que son frère l'attendait sur celle de Sussex. Il fallait quelques jours aux deux armées pour arriver à la rencontre l'une de l'autre ; les moins fougueux parmi les Normands des deux partis, profitant de l'intervalle, s'entremirent et apaisèrent cette querelle de parents et de compatriotes. Il fut décidé que Robert renoncerait encore une fois à ses prétentions sur le royaume d'Angleterre, pour une pension annuelle de deux mille livres d'argent, et que les confiscations faites par le roi sur les amis du duc, et par le duc sur les amis du roi, seraient gratuitement restituées.

Ce traité priva les Anglais de l'occasion de satisfaire impunément leur aversion nationale contre leurs vainqueurs, et de tuer des Normands à l'abri d'une bannière normande. Mais, peu de temps après, cette occasion s'offrit de nouveau et fut avidement saisie. Robert de Belesme, l'un des comtes les plus puissants en Normandie et en Angleterre, fut cité à l'assemblée générale tenue dans le palais du roi, pour répondre sur quarante-cinq chefs d'accusation. Robert comparut, et demanda, suivant l'usage, la faculté d'aller librement prendre conseil avec ses amis sur ses moyens de défense ; mais, une fois hors de l'assemblée, il monta vite à cheval et gagna l'un de ses châteaux forts. Le roi et les seigneurs, qui attendirent vainement sa réponse, le déclarèrent ennemi public, à moins qu'il ne revînt se présenter à la prochaine cour. Mais Robert de Belesme, se préparant à la guerre, garnit de munitions et d'armes ses châteaux d'Arundel et de Tickehill, ainsi que la citadelle de Shrewsbury qu'il avait en garde. Il fortifia de même Bridgenorth, sur la frontière du pays de Galles ; et c'est vers ce dernier point que l'armée royale se mit en marche pour l'atteindre.

Il y avait trois semaines que le roi Henri assiégeait Bridgenorth, quand les comtes et les barons normands entreprirent de faire cesser la guerre, et de réconcilier Robert de Belesme avec ce roi. « Car ils pensaient, « dit un vieil historien, que la victoire du roi sur le comte Robert lui « donnerait le moyen de les contraindre tous à plier sous sa volonté. » Ils vinrent en grand nombre trouver Henri, et lui demandèrent une conférence, ou, comme on s'exprimait alors en langue française, un *parlement* pour traiter de la paix. L'assemblée se tint dans une plaine

près du camp royal. Il y avait sur le coteau voisin un corps de trois mille Anglais, qui, sachant ce dont il était question dans la conférence des chefs normands, s'agitaient beaucoup et criaient : « O roi Henri, « ne les crois pas, ils veulent te tendre un piége ; nous sommes là, nous « t'assisterons, et livrerons l'assaut pour toi ; ne fais point de paix avec le « traître, que tu ne le tiennes vif ou mort. » Pour cette fois les Normands ne réussirent point dans leur tentative de conciliation ; le siége de Bridgenorth fut poussé vivement, et la forteresse prise; celle de Shrewsbury le fut ensuite, et Robert de Belesme, réduit à capituler, fut déshérité et banni.

La vanité des Anglais de race enrôlés sous la bannière royale pouvait être flattée de leurs succès militaires contre les Normands insurgés, mais la nation entière n'en retirait aucun soulagement ; et, si elle se vengeait de quelques-uns de ses ennemis, c'était au profit d'un autre ennemi. Quoique le roi eût épousé une femme saxonne, et malgré le sobriquet saxon que lui donnaient les chefs normands, il était Normand dans le cœur. Son ministre favori, le comte de Meulan, se faisait remarquer, entre tous les autres dignitaires étrangers, par sa haine contre les indigènes. Il est vrai que la voix populaire surnommait Mathilde *la bonne reine ;* elle conseillait, disait-on, au roi d'aimer le peuple ; mais les faits ne révèlent aucune trace de ces conseils ni de son influence. Voici comment la chronique saxonne du monastère de Peterborough prélude au récit des événements qui suivirent le mariage si désiré de Henri et de la nièce d'Edgar : « Ce n'est pas chose facile que de raconter toutes les « misères dont le pays fut affligé, cette année, par les tributs injustes « et sans cesse renouvelés. Partout où voyagea le roi, les gens de sa « suite vexèrent le pauvre peuple, et commirent en plusieurs lieux des « meurtres et des incendies... » Chaque année qui succède à l'autre dans la série chronologique est marquée par la répétition des mêmes plaintes, énoncées à peu près dans les mêmes termes, et cette monotonie donne une couleur plus sombre au récit... « L'année 1105 fut « grandement malheureuse, à cause de la perte des récoltes, et des tri- « buts dont la levée ne cessa point. L'année 1110 fut pleine de misères, « à cause de la mauvaise saison, et des impôts que le roi exigea pour la « dot de sa fille... » Cette fille, nommée Mathilde, comme sa mère, et qui avait alors cinq ans, fut mariée à Henri, cinquième du nom, empereur d'Allemagne. « Tout cela, dit la chronique saxonne, coûta « cher à la nation anglaise. »

Ce qui lui coûta cher encore, ce fut une invasion que le roi Henri entreprit contre son frère, le duc de Normandie. Personnellement, Henri n'avait aucun motif pour rompre le premier la paix qui existait entre Robert et lui, depuis que ce dernier avait renoncé à toute prétention sur le royaume d'Angleterre. Il y avait peu de temps que le duc était

venu visiter son frère comme un ami de cœur; et même, en retour de l'hospitalité qu'il reçut alors, il avait fait don à sa belle-sœur Mathilde des deux mille livres de pension que le roi devait lui payer, aux termes de leur traité de paix. Cet acte de courtoisie n'était pas le seul bon office que Henri eût éprouvé de la part de son frère aîné, l'homme le plus généreux et le moins politique de cette famille. Anciennement, lorsque Henri était encore sans terres et mécontent de sa condition, il avait essayé de s'emparer du Mont-Saint-Michel en Normandie; Robert et Guillaume le Roux l'y assiégèrent, et, le serrant de près, le réduisirent à manquer d'eau. L'assiégé fit prier ses frères de ne pas lui dénier la libre jouissance de ce qui appartient à tous les hommes, et Robert, sensible à cette plainte, ordonna à ses soldats de laisser ceux de Henri se pourvoir d'eau. Mais alors Guillaume le Roux s'emporta contre Robert : « Vous faites preuve d'habileté en fait de guerre, lui dit-il, vous « qui fournissez à boire à l'ennemi; il ne manque plus que de lui « donner aussi des vivres. — Quoi ! répliqua vivement le duc, devais-je « laisser un frère périr de soif? et quel autre frère aurions-nous, si nous « le perdions ? »

Le souvenir de ce service et de cette affection fraternelle s'évanouit du cœur de Henri aussitôt qu'il fut roi. Il chercha de toute façon à nuire à Robert, et à profiter même contre lui de son caractère insouciant et facile jusqu'à l'imprudence. Cette disposition d'esprit rendait le duc de Normandie malhabile à gouverner ses affaires. Beaucoup d'abus et de désordres s'introduisaient dans son duché; il y avait une foule de mécontents, et la légèreté naturelle à Robert l'empêchait de les apercevoir, ou sa douceur de les punir. Le roi Henri se prévalut avec art de ces circonstances pour s'entremettre dans les querelles des Normands avec leur duc, d'abord sous le personnage de conciliateur; puis, quand les discordes recommencèrent, il leva le masque, et se déclara protecteur de la Normandie contre le mauvais gouvernement de son frère. Il somma Robert de lui céder la province en échange d'une somme d'argent. « Tu as le titre de seigneur, lui mandait-il dans son message; mais tu « ne l'es plus réellement; car ceux qui doivent t'obéir se moquent de « toi. » Le duc, indigné de cette proposition, refusa d'y accéder; et alors Henri Ier se mit à poursuivre à main armée la ruine de son frère.

Près de partir pour la Normandie, il ordonna en Angleterre une grande levée d'argent, pour les frais de cette expédition; et ses collecteurs de taxes usèrent de la plus cruelle violence envers les bourgeois et les paysans saxons. Ils chassaient de leurs pauvres masures ceux qui n'avaient rien à donner; ils en enlevaient les portes et les fenêtres, et prenaient jusqu'aux derniers meubles. Contre ceux qui paraissaient posséder quelque chose on intentait des accusations imaginaires; ils

n'osaient se présenter en justice, et l'on confisquait leurs biens. « Beau-« coup de personnes, dit un contemporain, ne trouveraient rien de « nouveau dans ces griefs, sachant qu'ils existèrent durant le règne de « Guillaume, frère du roi actuel, pour ne pas parler de ce qui se passa « du temps de leur père. Mais, de nos jours, il y avait un motif pour que « ces vexations, déjà anciennes, fussent encore plus dures et plus in-« supportables : c'est qu'elles s'adressaient à un peuple dépouillé de « tout, entièrement ruiné, et contre lequel on s'irritait de ce qu'il « n'avait plus rien à perdre. » Un autre écrivain de l'époque raconte que des troupes de laboureurs venaient au palais du roi ou sur son passage, et jetaient devant lui leurs socs de charrue, en signe de détresse, et comme pour déclarer qu'ils renonçaient à cultiver leur terre natale.

Le roi partit pour la Normandie, vainquit le duc Robert, et le fit prisonnier, avec ses amis les plus fidèles, dans une bataille livrée près du château de Tinchebray, à trois lieues de Mortain. Un incident remarquable de cette victoire, c'est que le roi saxon Edgar se trouva parmi les prisonniers. Après avoir renoncé à ses anciennes espérances pour son pays et pour lui-même, il était allé s'établir en Normandie, auprès du duc Robert, avec lequel il se lia d'affection, et qu'il accompagna même à la Terre-Sainte. Il fut ramené en Angleterre, et le roi, qui avait épousé sa nièce, lui accorda une pension modique, de laquelle il vécut, jusqu'à ses derniers jours, au fond d'une campagne, dans l'isolement et l'obscurité. Le duc Robert éprouva, de la part de son frère, un traitement plus rigoureux; il fut envoyé sous bonne garde au château de Cardiff, bâti sur la côte méridionale du pays de Galles, vis-à-vis de celle de Glocester, dans un lieu récemment conquis sur les Gallois. Robert, séparé de l'Angleterre par le cours de la Saverne, jouit d'abord d'une sorte de liberté ; il pouvait se promener dans la campagne et les forêts voisines; mais un jour il tenta de s'évader, et saisit un cheval; on le poursuivit, on le ramena en prison, et depuis lors il n'en sortit plus. Quelques historiens, mais du siècle suivant, assurent qu'il eut les yeux crevés par l'ordre de son frère.

Au moment de sa défaite, Robert avait un fils encore en bas âge, nommé Guillaume, dont le roi Henri tâcha de s'emparer, mais qui fut sauvé et conduit en France par le zèle d'un ami de son père. Louis, roi des Français, adopta le jeune Guillaume et le fit élever en son hôtel ; il lui donna chevaux et harnais, suivant la coutume du siècle, et, feignant de s'intéresser à ses malheurs, se servit de lui pour causer de l'inquiétude au duc-roi son voisin, dont la puissance lui faisait ombrage. Au nom du fils de Robert, le roi de France forma une ligue dans laquelle entrèrent les Flamands et les Angevins. Le roi Henri fut attaqué sur tous les points de sa frontière de Normandie ; il perdit des villes et des châteaux, et, en même temps, les amis du duc Robert conspirèrent

contre sa vie. Durant plusieurs années, il ne dormit jamais sans avoir au chevet de son lit une épée et un bouclier. Mais, quelque formidable que fût la confédération de ses ennemis extérieurs et intérieurs, elle ne prévalut point contre la puissance qu'il tirait de la Normandie unie à l'Angletere.

Le jeune fils de Robert continua de vivre aux gages du roi de France, comme son vassal, et à suivre ce roi dans ses guerres. Ils allèrent ensemble en Flandre, après une sédition où avait péri le duc des Flamands, Karle ou Charles, fils de Knut, roi des Danois, tué aussi dans une sédition. Le roi de France entra en Flandre avec l'aveu des gens les plus considérables du pays, pour punir les meurtriers du dernier duc ; mais, sans cet aveu, en vertu de son droit de suzeraineté féodale (droit fort sujet à litige), il mit à la place du duc mort le jeune Guillaume, qu'il avait à cœur de rendre puissant pour l'opposer au roi Henri. Il y eut peu de résistance contre ce duc impopulaire, tant que le roi de France et ses soldats demeurèrent en Flandre; mais, après leur départ, une révolte universelle éclata contre le nouveau seigneur imposé par les étrangers. La guerre commença avec des chances diverses entre les barons de Flandre et le fils de Robert. Les insurgés mirent à leur tête le comte d'Alsace, Thiedrik, de la même race qu'eux, et parent de leurs anciens ducs. Ce candidat populaire attaqua l'élu du roi de France, qui, blessé au siége d'une ville, mourut peu de temps après. Thiedrik d'Alsace lui succéda, et le roi Louis se vit obligé, malgré ses prétentions hautaines, de reconnaître comme légitime duc des Flamands celui qu'ils avaient eux-mêmes choisi.

Au moment d'aller sur le continent soutenir la longue guerre que son neveu et le roi de France lui suscitèrent, Henri avait fait en Angleterre, du conseil de ses évêques et de ses barons, une grande promotion d'abbés et de prélats. Selon la chronique saxonne, il n'y eut jamais autant d'abbayes données en une seule fois que dans la quarante-unième année du règne des *Français* en Angleterre. Dans ce siècle, où les communications journalières avec les gens d'Église tenaient une si grande place dans la vie, un pareil événement, quoique à nos yeux peu mémorable, n'était point indifférent à la destinée de la population anglaise, hors des cloîtres comme dans les cloîtres. « Parmi tous ces nou-
« veaux pasteurs, dit le contemporain Edmer, la plupart furent plutôt
« loups que pasteurs. Que telle n'ait pas été l'intention du roi, il faut le
« croire; et pourtant cela serait plus croyable, s'il en eût pris au moins
« quelques-uns parmi les indigènes du pays. Mais si vous étiez Anglais,
« aucun degré de vertu ou de mérite ne pouvait vous mener au moindre
« emploi ; tandis que l'étranger de naissance était jugé digne de tout.
« Nous vivons dans de mauvais jours. »

Parmi les nouveaux abbés qu'institua le roi Henri, en l'année 1107,

on remarqua particulièrement un certain Henri de Poitou, qui passa en Angleterre parce que c'était un pays où les clercs faisaient fortune plus promptement qu'ailleurs, et vivaient avec moins de gêne. Ce Poitevin obtint du roi l'abbaye de Peterborough, et « il s'y comporta, dit « la chronique contemporaine, comme le frelon dans la ruche, enle- « vant tout ce qu'il trouvait à prendre dans le couvent et hors du cou- « vent, et faisant tout passer dans son pays. » Il était moine de Cluny, et avait promis au supérieur de cet ordre, par serment sur la vraie croix, de lui procurer la propriété entière de l'abbaye de Peterborough, avec tous ses biens en terres et en meubles. Au moment où le chroniqueur saxon écrivait ce récit, l'abbé avait fait au roi sa demande, et l'on n'attendait plus que la décision royale. « Que Dieu ait pitié, s'écrie le « Saxon, des moines de Peterborough et de cette malheureuse maison! « C'est bien aujourd'hui qu'ils ont besoin de l'assistance du Christ et de « tout le peuple chrétien... »

Ces souffrances, auxquelles il faut compatir, puisqu'elles furent éprouvées par des hommes, et que le gouvernement de l'étranger les rendait communes aux clercs et aux laïques, en fatiguant chaque jour l'esprit des Anglais, paraissent avoir augmenté en eux les dispositions superstitieuses de leur nation et de leur siècle. Il semble qu'ils aient trouvé quelque consolation à s'imaginer que Dieu révélait par des signes effrayants sa colère contre leurs oppresseurs. La chronique saxonne affirme que, dans le temps où l'abbé Henri le Poitevin fit son entrée à Peterborough, il apparut, la nuit, dans les forêts situées entre le couvent et la ville de Stamford, des chasseurs noirs, grands et difformes, menant des chiens noirs aux yeux hagards, montés sur des coursiers noirs, et poursuivant des biches noires : « Des gens dignes de foi les ont vus, « dit le narrateur, et durant quarante nuits consécutives on entendit « le son de leurs cors. » A Lincoln, sur le tombeau de l'évêque normand Robert Bluet, homme fameux par ses débauches, des fantômes se montrèrent aussi durant plusieurs nuits. On racontait des visions horribles qui, selon le bruit public, apparaissaient au roi Henri dans son sommeil, et le troublaient tellement, que trois fois de suite, dans la même nuit, il s'était élancé hors du lit et avait saisi son épée. C'est vers le même temps que se renouvelèrent les prétendus miracles du tombeau de Waltheof; ceux du roi Edward, dont la sainteté n'était point contestée par les Normands à cause de sa parenté avec Guillaume le Conquérant, occupaient aussi l'imagination des Anglais. Mais ces vains récits du foyer, ces regrets superstitieux des hommes et des jours d'autrefois, ne donnaient au peuple ni soulagement pour le présent, ni espérance pour l'avenir.

Le fils du roi Henri et de Mathilde ne tenait rien de sa mère dans ses dispositions envers les Anglais. On l'entendait dire publiquement que

si jamais il venait à régner sur ces misérables Saxons, il leur ferait tirer la charrue comme à des bœufs. A l'âge où ce fils, nommé Guillaume, reçut en cérémonie ses premières armes, tous les barons normands l'agréèrent pour successeur du roi, et lui jurèrent d'avance fidélité. Quelque temps après il fut marié à la fille de Foulques, comte d'Anjou. Cette union détacha les Angevins de la confédération formée par le roi de France, qui lui-même renonça bientôt à la guerre, à condition que Guillaume, fils de Henri, se reconnaîtrait son vassal pour la Normandie, et lui en ferait hommage. La paix se trouvant ainsi complétement rétablie, dans l'année 1120, au commencement de l'hiver, le roi Henri, son fils légitime Guillaume, plusieurs de ses enfants naturels et les seigneurs normands d'Angleterre, se disposèrent à repasser le détroit.

La flotte fut rassemblée au mois de décembre dans le port de Barfleur. Au moment du départ, un certain Thomas, fils d'Étienne, vint trouver le roi, et lui offrant un marc d'or, lui parla ainsi : « Étienne, « fils d'Érard, mon père, a servi toute sa vie le tien sur mer, et c'est lui « qui conduisait le vaisseau sur lequel ton père monta pour aller à la « conquête; seigneur roi, je te supplie de me bailler en fief le même « office : j'ai un navire appelé *la Blanche Nef*, et disposé comme il con- « vient. » Le roi répondit qu'il avait choisi le navire sur lequel il voulait passer, mais que, pour faire droit à la requête du fils d'Étienne, il confierait à sa conduite ses deux fils, sa fille et tout leur cortége. Le vaisseau qui devait porter le roi mit le premier à la voile par un vent du sud, au moment où le jour baissait, et le lendemain matin il aborda heureusement en Angleterre; un peu plus tard, sur le soir, partit l'autre navire; les matelots qui le conduisaient avaient demandé du vin au départ, et les jeunes passagers leur en avaient fait distribuer avec profusion. Le vaisseau était manœuvré par cinquante rameurs habiles : Thomas, fils d'Étienne, tenait le gouvernail, et ils naviguaient rapidement, par un beau clair de lune, longeant la côte voisine de Barfleur. Les matelots, animés par le vin, faisaient force de rames pour atteindre le vaisseau du roi. Trop occupés de ce désir, ils s'engagèrent imprudemment parmi des rochers à fleur d'eau dans un lieu alors appelé le *Ras de Catte*, aujourd'hui Ras de Catteville. *La Blanche Nef* donna contre un écueil, de toute la vitesse de sa course, et s'entr'ouvrit par le flanc gauche : l'équipage poussa un cri de détresse qui fut entendu sur les vaisseaux du roi déjà en pleine mer; mais personne n'en soupçonna la cause. L'eau entrait en abondance, le navire fut bientôt englouti avec tous les passagers, au nombre de trois cents personnes, parmi lesquelles il y avait dix-huit femmes. Deux hommes seulement se retinrent à la grande vergue, qui resta flottante sur l'eau : c'était un boucher de Rouen, nommé Bérauld, et un jeune homme de naissance plus relevée, appelé Godefroi, fils de Gilbert de l'Aigle.

Thomas, le patron de *la Blanche Nef*, après avoir plongé une fois, revint à la surface de l'eau ; apercevant les têtes des deux hommes qui tenaient la vergue : « Et le fils du roi, leur dit-il, qu'est-il arrivé de « lui? — Il n'a point reparu, ni lui, ni son frère, ni sa sœur, ni per-« sonne de leur compagnie. — Malheur à moi! s'écria le fils d'É-« tienne; » et il replongea volontairement. Cette nuit de décembre fut extrêmement froide, et le plus délicat des deux hommes qui survivaient, perdant ses forces, lâcha le bois qui le soutenait, et descendit au fond de la mer en recommandant à Dieu son compagnon. Bérauld, le plus pauvre de tous les naufragés, dans son justaucorps de peau de mouton, se soutint à la surface de l'eau : il fut le seul qui vit revenir le jour; des pêcheurs le recueillirent dans leur barque; il survécut, et c'est de lui qu'on apprit les détails de l'événement.

La plupart des chroniqueurs anglais, en rapportant cette catastrophe douloureuse pour leurs maîtres, paraissent compatir extrêmement peu aux malheurs des familles normandes. Ils nomment ce malheur une vengeance divine, un jugement de Dieu, et se plaisent à trouver quelque chose de surnaturel dans ce naufrage arrivé par un temps serein sur une mer tranquille. Ils rappellent le mot du jeune Guillaume et ses desseins sur la nation saxonne : « L'orgueilleux, s'écrie un contempo-« rain, il pensait à son règne futur ; mais Dieu a dit : Il n'en sera pas « ainsi, impie, il n'en sera pas ainsi; et il est arrivé que son front, au « lieu d'être ceint de la couronne d'or, s'est brisé contre les rochers. » Enfin ils accusent ce jeune homme et ceux qui périrent avec lui, de vices infâmes et, à ce qu'ils prétendent, inconnus en Angleterre avant l'arrivée des Normands. Leurs invectives et leurs accusations passent souvent toute mesure ; et souvent aussi ils se montrent flatteurs et obséquieux à l'excès, comme des gens qui haïssent et qui tremblent : « Tu as « vu, écrit l'un d'eux dans une lettre qui devait rester secrète, tu as vu « Robert de Belesme, cet homme qui faisait du meurtre sa plus douce « récréation; tu as vu Henri, comte de Warwick, et son fils Roger, « l'âme ignoble; tu as vu le roi Henri, meurtrier de tant d'hommes, « violateur de ses serments, geôlier de son frère.... Peut-être vas-tu me « demander pourquoi, dans mon histoire, j'ai tant loué ce même Henri. « J'ai dit qu'il était remarquable entre les rois par sa prudence, sa « bravoure et ses richesses; mais ces rois, auxquels nous prêtons tous « serment, devant qui les étoiles du ciel semblent s'abaisser, et que « les femmes, les enfants et les hommes frivoles vont contempler « au passage, rarement dans leur royaume il se trouve un seul homme « aussi coupable qu'eux, et c'est ce qui fait dire : *la royauté* est un « crime. »

Selon les vieux historiens, on ne vit plus sourire le roi Henri depuis le naufrage de ses enfants. Mathilde, sa femme, était morte, et reposait

à Winchester, sous une tombe dont l'épitaphe contenait quelques mots anglais, ce qui de longtemps ne devait reparaître sur la sépulture des riches et des grands d'Angleterre. Henri prit une seconde épouse, hors de la race anglo-saxonne, maintenant tombée dans le mépris parce que le fils du conquérant n'avait plus besoin d'elle. Ce nouveau mariage du roi fut stérile, et toute sa tendresse se réunit dès lors sur un fils naturel nommé Robert, le seul qui lui restât. Vers le temps où ce fils parvint à l'âge nubile, il arriva qu'un certain Robert, fils d'Aymon, riche Normand, possesseur de grands domaines dans la province de Glocester, mourut, laissant pour héritière de ses biens une fille unique appelée Aimable, et familièrement *Mable* ou *Mabile*. Le roi Henri négocia avec les parents de cette jeune fille un mariage entre elle et Robert, son bâtard : les parents consentirent; mais Aimable refusa. Elle refusa longtemps, sans expliquer les motifs de sa répugnance, jusqu'à ce qu'enfin, poussée à bout, elle déclara qu'elle ne serait jamais la femme d'un homme qui ne portait pas deux noms.

Les deux noms, ou le double nom, composé d'un nom propre et d'un surnom, soit purement généalogique, soit indiquant la possession d'une terre ou l'exercice d'un emploi, était un des signes par lesquels la race normande en Angleterre se distinguait de l'autre race. En ne portant que son nom propre, dans les siècles qui suivirent la conquête, on risquait de passer pour Saxon; et la vanité prévoyante de l'héritière de Robert, fils d'Aymon, s'alarma d'avance de l'idée que son époux futur pourrait être confondu avec la masse des indigènes. Elle avoua nettement ce scrupule dans une conversation qu'elle eut avec le roi, et que rapporte de la manière suivante une chronique en vers.

« Sire, dit la jeune Normande, je sais que vos yeux se sont arrêtés sur « moi, beaucoup moins pour moi-même que pour mon héritage : mais « ayant un si bel héritage, ne serait-ce pas grande honte que de prendre « un mari qui n'eût pas double nom ? De son vivant, mon père s'appe- « lait sir Robert, fils d'Aymon; je ne veux être qu'à un homme dont « le nom montre aussi d'où il vient. — Bien parlé, demoiselle, répondit « le roi Henri; sir Robert, fils d'Aymon, était le nom de ton père : sir « Robert, *fils de roi*, sera le nom de ton mari. — Voilà, j'en conviens, « un beau nom pour lui faire honneur toute sa vie; mais comment ap- « pellera-t-on ses fils et les fils de ses fils ? » Le roi comprit cette demande, et reprenant aussitôt la parole : « Demoiselle, dit-il, ton mari « aura un nom sans reproche, pour lui-même et pour ses héritiers ; il « se nommera Robert de Glocester, car je veux qu'il soit comte de « Glocester, lui et tous ceux qui viendront de lui. »

A côté de cette historiette sur la vie et les mœurs des conquérants de l'Angleterre, peuvent se placer quelques traits moins gais de la destinée des indigènes. En l'année 1124, Raoul Basset, grand justicier, et plu-

sieurs autres barons anglo-normands tinrent une grande assemblée dans la province de Leicester; ils y firent comparaître un grand nombre de Saxons, accusés d'avoir fait le brigandage, c'est-à-dire la guerre de parti, qui avait succédé à la défense régulière contre le pouvoir étranger. Quarante-quatre qu'on accusait de vol à main armée furent condamnés à la peine de mort, et six autres à la perte des yeux par le juge Basset et ses assesseurs. « Des personnes dignes de foi, dit la chronique con-« temporaine, attestent que la plupart moururent injustement; mais « Dieu qui voit tout, sait que son malheureux peuple est opprimé contre « toute justice; d'abord on le dépouille de ses biens, et ensuite on lui « ôte la vie. Cette année fut dure à passer; quiconque possédait quel-« que peu de chose en fut privé par les taillages et par les arrêts « des puissants; quiconque n'avait rien périt de faim. »

Un fait arrivé quelque temps auparavant peut éclaircir en partie ce que la chronique entend par ces arrêts qui dépouillaient de tout les malheureux Saxons. Dans la seizième année du règne de Henri Ier, un homme appelé Brihtstan, habitant de la province de Huntingdon, voulut se donner, avec ce qu'il possédait, au monastère de Saint-Ethelride. Robert Malartais, prévôt normand du canton, s'imagina que l'Anglais ne songeait à se faire moine que pour échapper au châtiment de quelque délit secret contre l'autorité étrangère, et il l'accusa, apparemment à tout hasard, d'avoir trouvé un trésor et de se l'être approprié. C'était un attentat aux droits du roi ; car les rois normands se prétendaient possesseurs-nés de toute somme d'argent trouvée sous terre. Malartais défendit, de par le roi, aux moines de Saint-Ethelride de recevoir Brihtstan dans leur maison ; puis il fit saisir le Saxon et sa femme, et les envoya devant le justicier Raoul Basset, à Huntingdon. L'accusé nia le délit qu'on lui imputait; mais les Normands le traitèrent de menteur, le raillèrent sur sa petite taille et sa corpulence excessive, et, après beaucoup d'insultes, rendirent une sentence qui l'adjugeait au roi, lui et tout ce qu'il possédait. Aussitôt après le jugement, ils exigèrent de l'Anglais une déclaration de ses biens meubles et immeubles, ainsi que du nom de ses débiteurs. Brihtstan la fit ; mais les juges, peu satisfaits du compte, lui répétèrent plusieurs fois qu'il mentait impudemment. Le Saxon répondit dans sa langue : « Mes seigneurs, Dieu sait que je dis vrai ; » il répétait patiemment ces mots, dit l'historien, sans ajouter autre chose. On contraignit sa femme à livrer quinze sous et deux anneaux qu'elle portait sur elle, et à jurer qu'elle ne retenait rien. Ensuite le condamné fut conduit, pieds et poings liés, à Londres, jeté dans une prison obscure, et chargé de chaînes de fer, dont le poids surpassait ses forces.

Le jugement du Saxon Brihtstan fut rendu, selon le témoignage de l'ancien historien, dans l'assemblée de justice, ou, comme parlaient les

Normands, dans la *cour du comté* de Huntingdon. A ces cours, où se jugeaient toutes les causes, à l'exception de celles des hauts barons, réservées pour le palais du roi, présidait le vicomte de la province, que les Anglais appelaient shérif, ou un juge de tournée, un *justicier errant*, comme on s'exprimait en langue normande. A la cour du comté siégeaient, comme juges, les possesseurs des terres libres, ceux que les Normands appelaient *francs tenants,* et que les indigènes appelaient *franklings*, joignant à l'adjectif français une terminaison saxonne. La cour du comté, comme celle du roi, avait des sessions périodiques, et ceux qui manquaient de s'y rendre payaient une certaine amende pour avoir, comme disent les actes du temps, laissé la justice sans jugement. Nul n'avait le droit d'y venir siéger, s'il ne portait l'épée et le baudrier, signes de la liberté normande, et si, de plus, il ne parlait français. On s'y rendait ceint de l'épée, et cet appareil obligé servait à en écarter les Saxons, ou, suivant le langage des anciens actes, les villains, les habitants des hameaux, et toutes gens d'ignoble et basse espèce. La langue française était, pour ainsi dire, le *criterium* auquel on distinguait les personnes ayant capacité pour être juges ; et même il y avait des cas de procédure où le témoignage d'un homme ignorant l'idiome des vainqueurs, et trahissant par là sa descendance anglaise, n'était point regardé comme valable. C'est ce que prouve un fait postérieur de plus de soixante années au temps où nous sommes parvenus. En 1191, dans une contestation où l'abbé de Croyland était intéressé, quatre personnes témoignèrent contre lui ; c'étaient Godefroy de Thurleby, Gaultier Leroux de Hamneby, Guillaume, fils d'Alfred, et Gilbert de Bennington. « On inscrivit, dit l'ancien historien, le faux témoignage qu'ils « portèrent, et l'on ne voulut point inscrire la vérité que l'abbé disait; « mais tous les assistants croyaient encore que le jugement lui serait « favorable, parce que les quatre témoins n'avaient point de fief de « chevalier, n'étaient point ceints de l'épée, et que même l'un d'entre « eux ne parlait pas français. »

Des deux seuls enfants légitimes du roi Henri, il lui restait encore Mathilde, épouse de Henri V, empereur d'Allemagne. Elle devint veuve en l'année 1126, et retourna auprès de son père ; malgré son veuvage, les Normands continuaient de la surnommer par honneur l'*emperesse*, c'est-à-dire l'impératrice. Aux fêtes de Noël, Henri tint sa cour, en grande pompe, dans les salles du château de Windsor, et tous les seigneurs normands des deux pays, rassemblés à son invitation, promirent fidélité à Mathilde, tant pour le duché de Normandie que pour le royaume d'Angleterre, jurant de lui obéir comme à son père, après le mort de son père. Le premier qui prêta ce serment fut Étienne, fils du comte de Blois et d'Adèle, fille de Guillaume le Conquérant, l'un des amis les plus intimes et presque le favori du roi..Dans la même année

Foulques, comte d'Anjou, suivant le nouvel enthousiasme du siècle, se fit ce qu'on appelait soldat du Christ, marqua d'une croix sa cotte d'armes, et partit pour Jérusalem. Dans l'incertitude de son retour, il remit le comté à son fils Geoffroy, surnommé *Plante-Genest*, à cause de l'habitude qu'il avait de mettre, en guise de plume, une branche de genêt fleuri à son chaperon.

Le roi Henri se prit de grande amitié pour son jeune voisin, le comte Geoffroy d'Anjou, à cause de sa bonne mine, de l'élégance de ses manières et de sa réputation de courage ; il voulut même devenir son parrain en chevalerie, et faire à ses frais, à Rouen, la cérémonie de la réception de Geoffroy dans cette haute classe militaire. Après le bain, où, suivant l'usage, on plongea le nouveau chevalier, Henri lui donna, comme à son fils d'armes, un cheval d'Espagne, une cotte et des chausses de mailles à l'épreuve de la lance et du trait, des éperons d'or, un écu orné de figures de lion en or, un heaume enrichi de pierreries, une lance de frêne avec un fer de Poitiers, et une épée dont la lame était d'une trempe si parfaite qu'elle passait pour un ouvrage de Waland, l'artiste fabuleux des vieilles traditions du Nord. L'amitié du roi d'Angleterre ne se borna pas à ces témoignages, et il résolut de marier en secondes noces au comte d'Anjou sa fille Mathilde, l'*emperesse*. Cette union fut conclue, mais sans l'aveu préalable des seigneurs de Normandie et d'Angleterre, circonstance qui eut des suites fâcheuses pour la fortune des deux époux. Leurs noces se firent aux octaves de la Pentecôte, dans l'année 1127, et les fêtes se prolongèrent durant trois semaines. Le premier jour, des hérauts en grand costume parcoururent les places et les rues de Rouen, criant, à chaque carrefour, cette bizarre proclamation : « De par le roi Henri, que nul homme ici présent, habi-« tant ou étranger, riche ou pauvre, noble ou vilain, ne soit si hardi « que de se dérober aux réjouissances royales ; car quiconque ne « prendra point sa part des divertissements et des jeux sera coupable « d'offense envers son seigneur le roi. »

Du mariage de Mathilde, fille de Henri Ier, avec Geoffroy Plante-Genest, naquit, en l'année 1133, un fils qui fut appelé Henri, comme son aïeul, et que les Normands surnommèrent *Filz emperesse*, c'est-à-dire fils de l'impératrice, pour le distinguer de l'aïeul, qu'ils surnommaient *Filz-Guillaume-Conquéreur*. A la naissance de son petit-fils, le roi normand convoqua encore une fois ses barons d'Angleterre et de Normandie, et les requit de reconnaître, pour ses successeurs, les enfants de sa fille, après lui et après elle ; ils y consentirent en apparence et le jurèrent. Le roi mourut deux ans après, en Normandie, croyant laisser sans contestation la couronne à sa fille et à son petit-fils ; mais il en arriva tout autrement. Au premier bruit de sa mort, Étienne de Blois, son neveu, fit voile en grande hâte pour l'Angleterre, où il fut

élu roi par les prélats, les comtes et les barons qui avaient juré de donner la royauté à Mathilde. L'évêque de Salisbury déclara que ce serment était nul, parce que le roi avait marié sa fille sans le consentement des seigneurs; d'autres dirent qu'il serait honteux pour tant de nobles chevaliers d'être sous les ordres d'une femme. L'élection d'Étienne fut solennisée par la bénédiction du primat de Canterbury, et, ce qui était important dans ce siècle, approuvée par une lettre du pape Innocent II. « Nous avons appris, disait le pontife au nouveau roi, « que tu as été élu par le vœu commun et le consentement unanime, « tant des seigneurs que du peuple, et que tu as été sacré par les prélats « du royaume. Considérant que les suffrages d'un si grand nombre « d'hommes n'ont pu se réunir sur ta personne sans une coopération « spéciale de la grâce divine, et que, d'ailleurs, tu es parent du dernier « roi au plus proche degré, nous tenons pour agréable tout ce qui a été « fait à ton égard, et t'adoptons spécialement, d'affection paternelle, « pour fils du bienheureux apôtre Pierre et de la sainte église romaine. »

Étienne de Blois était très-populaire auprès des Anglo-Normands, à cause de sa bravoure éprouvée et de son humeur affable et libérale. Il promit, en recevant la couronne, de rendre à chacun de ses barons la jouissance libre des forêts que s'était appropriées le roi Henri, à l'exemple des deux Guillaume. Les premiers temps du nouveau règne furent paisibles et heureux, du moins pour la race normande. Le roi était prodigue et magnifique, il donna beaucoup à ceux qui l'entouraient; il puisa largement dans le trésor que le Conquérant avait amassé, et que ses deux successeurs avaient encore accru. Il aliéna ou distribua en fiefs les terres que Guillaume avait réservées pour sa part de conquête, et qu'on appelait le domaine royal; il créa des comtes et des gouverneurs indépendants, dans des lieux administrés jusque-là, pour le profit du roi seul, par les préposés royaux. Geoffroy d'Anjou, mari de Mathilde, s'engagea à rester en paix avec lui, moyennant une pension de cinq mille marcs; et Robert de Glocester, fils naturel du dernier roi, qui d'abord avait manifesté l'intention de faire valoir les droits de sa sœur, prêta entre les mains d'Étienne le serment de foi et d'hommage.

Mais ce calme ne dura guère; et, vers l'année 1137, plusieurs jeunes barons et chevaliers, qui avaient inutilement demandé au nouveau roi une part de ses domaines et de ses châteaux, commencèrent à s'en emparer à main armée. Hugues Bigot saisit le fort de Norwich; un certain Robert prit celui de Badington : le roi se les fit rendre; mais l'esprit d'opposition s'accrut sans relâche du moment qu'il eut éclaté. Le fils bâtard du roi Henri rompit subitement la paix qu'il avait jurée à Étienne; il lui envoya de Normandie un message pour le défier et lui dire qu'il renonçait à son hommage. « Ce qui excita Robert à prendre

« ce parti, dit un auteur contemporain, ce furent les réponses de plu-
« sieurs hommes de religion qu'il consulta, et surtout un décret du « pape, qui lui enjoignait d'obéir au serment qu'il avait prêté à Ma-
« thilde, sa sœur, en présence de leur père. » Ainsi se trouvait annulé le bref du même pape en faveur du roi Étienne ; et la guerre seule pouvait décider entre les deux compétiteurs. Les mécontents, encouragés par la défection du fils du dernier roi, furent en éveil par toute l'Angleterre, et se préparèrent au combat. « Ils m'ont fait roi, disait Étienne, « et à présent ils m'abandonnent ; mais, par la naissance de Dieu, jamais « on ne m'appellera roi déposé. » Pour avoir une armée dont il fût sûr, il assembla des auxiliaires de toutes les parties de la Gaule : « comme « il promettait une forte paye, les soldats venaient à l'envi se faire « inscrire sur ses rôles, gens de cheval et gens d'armure légère, surtout « Flamands et Bretons. »

La population conquérante de l'Angleterre était encore une fois divisée en deux factions ennemies. L'état des choses devenait le même que sous les deux règnes précédents, quand les fils des vaincus s'étaient mêlés aux querelles de leurs maîtres, et avaient fait pencher la balance de l'un des deux côtés, dans le vain espoir d'obtenir une condition un peu meilleure. Quand de semblables conjonctures se présentèrent sous le règne d'Étienne, les Anglais de race se tinrent à l'écart, désabusés par l'expérience du passé. Dans la querelle d'Étienne et des partisans de Mathilde, ils ne furent ni pour le roi établi, qui prétendait que sa cause était celle de l'ordre et de la paix publique, ni pour la fille du Normand et de la Saxonne ; ils tentèrent d'être pour eux-mêmes ; et l'on vit se former en Angleterre, ce que l'on n'y avait point vu depuis la dispersion du camp d'Ély, une conspiration nationale, en vue de l'affranchissement du pays. « A un jour fixé, dit un auteur contemporain, on devait par-« tout massacrer les Normands. »

L'historien ne détaille pas comment ce complot avait été préparé, quels en furent les chefs, quelles classes d'hommes y entrèrent, ni dans quels lieux et à quels signes il devait éclater. Seulement il rapporte que les conjurés de 1137 avaient renouvelé l'ancienne alliance des patriotes saxons avec les habitants du pays de Galles et de l'Écosse, et que même ils avaient dessein de mettre à la tête de leur royaume affranchi un Écossais, peut-être David, le roi actuel, fils de Marguerite, sœur d'Edgar. L'entreprise échoua, parce que des révélations ou de simples indices parvinrent au Normand Richard Lenoir, évêque d'Ély, sous le secret de la confession. Dans ce siècle, les esprits les plus fermes ne s'exposaient guère à un danger de mort évident sans avoir mis ordre à leur conscience ; et quand l'affluence des pénitents était plus grande que de coutume, c'était un signe presque certain de mouvement politique. En épiant sur ce point la conduite des Saxons, le haut clergé, de race nor-

mande, remplissait l'objet principal de son intrusion en Angleterre; car, au moyen de questions insidieuses faites dans les épanchements de la dévotion, il était aisé de découvrir la moindre pensée de révolte ; et rarement celui que le prêtre interrogeait ainsi savait se garder d'un homme à qui il croyait le pouvoir de lier et de délier sur la terre comme dans le ciel. L'évêque d'Ély fit part de sa découverte aux autres évêques et aux agents supérieurs de l'autorité : mais, malgré la promptitude de leurs mesures, beaucoup de conjurés, et les plus considérables, dit le narrateur contemporain, eurent le temps de prendre la fuite. Ils se retirèrent chez les Gallois, afin d'exciter ce peuple à la guerre contre les Normands. Ceux qui furent saisis périrent, en grand nombre, par le gibet ou d'autres genres de supplices.

Cet événement eut lieu soixante-six ans après la dernière défaite des insurgés d'Ély, et soixante-douze après la bataille de Hastings. Soit que les chroniqueurs ne nous aient pas tout dit, soit qu'après ce temps le fil qui rattachait encore les Saxons aux Saxons, et en faisait un peuple, n'ait pu se renouer, on ne trouve plus dans les époques suivantes aucun projet de délivrance conçu, de commun accord, entre toutes les classes de la population anglo-saxonne. Le vieux cri anglais : *Point de Normands !* ne retentit plus dans l'histoire, et les insurrections postérieures ont pour mot de ralliement des formules de guerre civile : ainsi, au XIVe siècle, les paysans d'Angleterre, soulevés, criaient : *Point de gentilshommes !* et au XVIIe, les habitants des villes et des campagnes disaient : *Plus de lords orgueilleux, ni d'évêques au cœur corrompu !* Il sera cependant possible de saisir encore dans les faits qui vont suivre des traces vivantes de l'ancienne hostilité des deux races.

C'est une chose aujourd'hui fort incertaine que la durée du temps pendant lequel les mots de noble et de riche furent, dans la conscience populaire des Anglais, synonymes de ceux d'usurpateur et d'étranger ; car la valeur exacte du langage des vieux historiens est trop souvent un problème pour l'historien moderne. Comme ils écrivaient pour des gens qui savaient, sur leur propre état social, bien des secrets que la postérité n'a pas reçus, ils pouvaient s'exprimer en termes vagues, user même de réticences : on les comprenait à demi-mot. Mais nous, comment nous est-il possible de comprendre la manière de s'énoncer des chroniqueurs, si nous ne connaissons pas déjà la physionomie de leur temps? Et où pourrons-nous étudier le temps, sinon dans les chroniques elles-mêmes ? Voilà un cercle vicieux dans lequel tournent nécessairement tous les modernes qui entreprennent de décrire avec fidélité les vieilles scènes du monde et le sort heureux ou malheureux des générations qui ne sont plus. Leur travail, plein de difficultés, ne saurait être complétement fructueux ; qu'on leur sache gré du peu de vrai qu'ils font revivre à si grande peine.



Chevalier anglo-normand.

P. 277.

LIVRE VIII

Depuis la bataille de l'Étendard jusqu'à l'insurrection des Poitevins et des Bretons contre le roi Henri II.

1137 — 1189



'AMITIÉ qui, au moment de la conquête de Guillaume, s'était formée tout à coup entre le peuple anglo-saxon et celui d'Écosse, attiédie depuis par plusieurs circonstances, n'avait cependant jamais été entièrement rompue. Le jour où Malcolm Kenmore, le beau-frère du roi Edgar, fut contraint de s'avouer vassal du Conquérant, une sorte de barrière morale s'éleva, il est vrai, entre les rois écossais et les Anglais de race ; mais Malcolm lui-même et ses successeurs supportèrent impatiemment cette condition de vasselage que la force leur avait imposée. Plus d'une fois, voulant s'y soustraire, ils devinrent agresseurs des Anglo-Normands, et descendirent au sud de la Tweed ; plus d'une fois aussi, les Normands passèrent ce fleuve par représailles ; et le serment de sujétion féodale fut rompu et renouvelé tour à tour, au gré des chances de la guerre. D'ailleurs, jamais les rois d'Écosse ne mirent au nombre des devoirs qu'ils avaient contractés en acceptant le titre d'*hommes liges*, l'obligation de fermer leur pays aux émigrés anglo-saxons.

La multitude d'hommes de tout rang et de tout état, qui, après une lutte inutile contre les envahisseurs, s'expatrièrent sur le territoire écossais, vint y augmenter considérablement l'ancienne masse de population germanique établie entre la Tweed et le Forth. Les rois qui succédèrent à Malcolm ne se montrèrent pas moins généreux que lui envers ces réfugiés. Ils leur donnèrent des terres et des emplois et les admirent dans leur conseil d'État, où peu à peu la vraie langue écossaise, la langue gallique ou erse, fut supplantée par le dialecte anglo-danois parlé sur les basses terres d'Écosse. Par suite de la même révolution, les rois écossais se défirent des surnoms patronymiques qui rappelaient leur

origine celtique, et ne gardèrent que de simples noms propres, soit saxons, soit étrangers, comme Edgar, Alexandre, David, etc.

Cette hospitalité que les chefs de l'Écosse accordaient aux hommes de race saxonne fuyant devant les Normands, ils l'offrirent aussi, comme on l'a déjà vu, aux hommes de race normande mécontents du lot qui leur était échu dans le partage de la conquête, ou bannis de l'Angleterre par sentence de leurs propres chefs. Ces fils des conquérants vinrent en grand nombre chercher fortune où les vaincus avaient trouvé recours. La plupart étaient des soldats éprouvés. Les rois écossais les prirent à leur service, joyeux d'avoir des chevaliers normands à opposer aux Normands de par delà la Tweed. Ils les admirent dans leur intimité, leur confièrent de grands commandements, et même, pour rendre leur cour plus agréable à ces nouveaux hôtes, ils s'étudièrent à introduire dans le langage teutonique, qu'on y parlait, un grand nombre de mots et d'idiotismes français. La mode et l'usage naturalisèrent peu à peu ces locutions exotiques sur tout le pays situé au sud du Forth, et la langue nationale y devint, en assez peu de temps, un composé bizarre de tudesque et de français presque également mélangés.

Cette langue, qui est encore aujourd'hui le dialecte populaire des habitants du midi de l'Écosse, ne conserva qu'une faible quantité de mots celtiques, soit erses, soit bretons, la plupart destinés à représenter des objets propres au pays, tels que les divers accidents d'un sol extrêmement varié. Mais, malgré le peu de figure que faisaient dans le nouveau langage les débris de l'ancien idiome des plaines écossaises, on pouvait facilement reconnaître, à l'esprit et aux mœurs de la population de ces contrées, que c'était une race celtique, où d'autres races d'hommes étaient venues se fondre, sans la renouveler entièrement. La vivacité d'imagination, le goût pour la musique et la poésie, l'habitude de redoubler, en quelque sorte, le lien social par des liens de parenté qui se notent et se réclament jusqu'au degré le plus éloigné, sont des traits originels qui distinguaient et distinguent encore les habitants de la rive gauche de la Tweed, de leurs voisins méridionaux.

A mesure qu'on avançait vers l'ouest, dans les plaines d'Écosse, ces traits de physionomie celtique paraissaient marqués plus fortement, parce que le peuple y était plus éloigné de l'influence des villes royales de Scone et d'Edinburgh, où affluait la multitude des émigrants étrangers. Dans la province de Galloway, par exemple, l'autorité administrative n'était encore regardée, au XII[e] siècle, que comme une fiction de l'autorité paternelle ; et nul homme envoyé par le roi pour gouverner cette contrée ne pouvait y exercer en paix le commandement, s'il n'était agréé comme *tête de famille* ou chef de clan par le peuple qu'il devait régir. Si les habitants ne jugeaient pas à propos de décerner ce titre à l'officier du roi, ou si l'ancien chef héréditaire de la tribu ne lui

cédait pas volontairement son privilége, la tribu ne le reconnaissait point, malgré sa commission royale, et lui-même était bientôt forcé de résigner ou de vendre cette commission au chef préféré par le peuple.

Dans les lieux où les émigrés de l'Angleterre, soit saxons, soit normands, obtenaient des domaines territoriaux, sous condition de foi et de service, ils avaient coutume de bâtir une église, un moulin, une brasserie et quelques maisons pour leur suite, que les Saxons appelaient *the hirede*, et les Normands *la ménie*. La réunion de tous ces édifices, entourés d'une palissade ou d'un mur, se nommait *l'enclos, the tun*, dans la langue des basses-terres d'Écosse. Les habitants de cet enclos, maîtres et valets, propriétaires et fermiers, composaient une sorte de petite cité, unie comme un clan celtique, mais par d'autres liens que la parenté, par le service et le salaire, l'obéissance et le commandement. Le chef, dans sa tour carrée, bâtie au milieu des demeures plus humbles de ses vassaux ou de ses laboureurs, ressemblait en apparence au Normand d'Angleterre, dont le château fort dominait les huttes de ses serfs. Mais entre la condition réelle de l'un et de l'autre la différence était grande. En Écosse, la subordination du pauvre au riche n'était point servitude : on donnait, il est vrai, à ce dernier le nom de *lord* en langue teutonique, et de *sire* en langue française ; mais, comme il n'était ni conquérant, ni fils de conquérant, on ne le haïssait point, et l'on ne tremblait point devant lui. Une sorte de familiarité rapprochait l'habitant de la tour de celui de la cabane ; ils savaient que leurs ancêtres ne leur avaient point légué d'injures mortelles à venger l'un sur l'autre.

Quand la guerre les rassemblait en armes, ils ne formaient pas deux peuples séparés, l'un de cavaliers, l'autre de fantassins ; l'un couvert d'armures complètes, l'autre à qui les éperons étaient interdits sous peine de châtiments ignominieux. Chacun armé, selon sa richesse, d'une cotte de mailles ou d'un pourpoint doublé, montait son propre cheval bien ou mal enharnaché. En Écosse, la condition de laboureur sur le domaine d'autrui n'était point humiliante comme en Angleterre, où le mot normand *villain* est devenu, dans le langage vulgaire, la plus odieuse des épithètes. Un fermier écossais était appelé communément *le bonhomme, the gude-man*. Son lord n'avait à prétendre de lui que des rentes et des services établis de gré à gré, il n'était point taillé haut et bas comme en pays de conquête : aussi ne vit-on jamais en Écosse aucune insurrection de paysans ; le pauvre et le riche sympathisaient ensemble, parce que la pauvreté et la richesse n'avaient point pour cause première la victoire et l'expropriation. Les races d'hommes, comme les différents idiomes, s'étaient mélangées dans tous les rangs, et la même langue se parlait au château, à la ville et dans la chaumière.

Cette langue, que sa ressemblance avec celle des Anglo-Saxons faisait nommer *anglise* ou anglaise, avait un sort bien différent en Écosse

et en Angleterre. Dans ce dernier pays, elle était l'idiome des serfs, des gens de métier, des gardeurs de troupeaux, et les poëtes, qui chantaient pour les hautes classes, ne composaient qu'en pur normand ; mais au nord de la Tweed, l'anglais était la langue favorite des ménestrels attachés à la cour ; il était poli, travaillé, gracieux, recherché même, tandis que de l'autre côté du même fleuve, il devenait rude et sans grâce comme les malheureux qui le parlaient. Le petit nombre de poëtes populaires qui, au lieu de rimer en français pour les fils des Normands, s'obstinèrent à rimer en anglais pour les Saxons, sentaient cette différence, et se plaignaient de ne pouvoir employer, sous peine de n'être point compris, le beau langage, les tours hardis et la versification compliquée des Écossais méridionaux. « J'ai mis, dit l'un d'eux, « dans mon anglais simple, pour l'amour des gens simples, ce que « d'autres ont écrit et dit plus élégamment ; car ce n'est point pour or- « gueil et noblesse que j'écris, mais pour ceux qui ne sauraient enten- « dre un anglais plus recherché. » Dans cet anglais poli des basses-terres d'Écosse furent habillées les vieilles traditions bretonnes, qui restèrent dans la mémoire des habitants des bords de la Clyde, longtemps après que la langue bretonne eut péri dans ces contrées. Sur les basses-terres du sud-ouest, Arthur et les autres héros de la nation cambrienne étaient plus populaires que les héros des anciens Scots, que Gaul-Mac-Morn et Fin-Mac-Gaul, ou Fingal, père d'Oshinn, chantés en langage gallique dans les montagnes et dans les îles.

La population qui parlait ce langage presque entièrement semblable à celui des indigènes de l'Irlande était encore, au XIIe siècle, la plus nombreuse en Écosse, mais la moins puissante politiquement, depuis que ses propres rois avaient déserté son alliance pour celle des habitants du sud-est. Elle le savait, et se souvenait que les plaines occupées par ces nouveaux venus avaient été jadis la propriété de ses aïeux : elle les haïssait comme usurpateurs, et ne leur donnait point le nom de Scots, sous lequel les étrangers les confondaient avec elle, mais celui de *Sassenachs*, c'est-à-dire Saxons, parce que, de quelque origine qu'ils fussent, tous parlaient la langue anglaise. Longtemps les enfants des Galls regardèrent comme de simples représailles les incursions de guerre et de pillage faites sur les basses-terres d'Écosse : « Nous som- « mes les héritiers des plaines, disaient-ils, il est juste que nous repre- « nions nos biens. »

Cette hostilité nationale, dont les habitants de la plaine redoutaient vivement les effets, les rendit toujours disposés à provoquer, de la part des rois d'Écosse, toutes sortes de mesures arbitraires et tyranniques pour ruiner l'indépendance des montagnards. Mais il semble qu'il y ait dans les mœurs, comme dans la langue des populations celtiques, un principe d'éternité qui se joue du temps et des efforts des hommes. Les

clans des Galls se perpétuèrent sous leurs chefs patriarcaux, auxquels les membres du clan, portant tous le même nom, obéissaient comme des fils à leur père. Toute tribu n'ayant point de patriarche et ne vivant point en famille était considérée comme vile ; peu d'entre elles encouraient ce déshonneur ; et, pour l'éviter, les poëtes et les historiens, grands auteurs de généalogies, avaient toujours soin de faire descendre chaque nouveau chef du chef primitif, de l'aïeul commun de toute la tribu. Pour signe de cette filiation, qui jamais ne devait s'interrompre, le chef actuel joignait à son nom propre un surnom patronymique que tous ses prédécesseurs avaient porté avant lui, et que ses successeurs devaient prendre de même. Suivant l'étiquette celtique, ce surnom leur tenait lieu de titre. Jamais le style féodal des actes publics d'Écosse n'eut cours dans les montagnes ni dans les îles, et le même homme qui, à la cour des rois, s'intitulait duc ou comte d'Argyle, de retour dans le pays d'Argyle, au sein de sa tribu, redevenait Mac-Callam-more, c'est-à-dire le fils de Callam le Grand.

Toutes les peuplades répandues sur la côte occidentale de l'Écosse, depuis la pointe de Cantire jusqu'au cap du Nord, et dans les îles Hébrides, qu'on appelait aussi îles des Galls, vivaient en sociétés séparées, sous cette autorité patriarcale; mais, au-dessus de tous leurs chefs particuliers, il existait, dans le XII[e] siècle, un chef suprême que, dans la langue des basses-terres, on appelait le lord, le seigneur, ou le roi des îles. Ce roi de toute la population gallique d'Écosse avait sa résidence à Dunstaffnage, sur un rocher de la mer occidentale, ancien séjour des rois scots, avant leur émigration vers l'est ; quelquefois aussi il habitait le fort d'Artornish, sur le détroit de Mull, ou bien l'île d'Ilay, la plus fertile, sinon la plus grande des Hébrides. Là se tenait une haute cour de justice, dont les membres s'asseyaient en cercle sur des siéges taillés dans le roc. On y voyait aussi une pierre de sept pieds carrés, sur laquelle montait le roi des îles, au jour de son couronnement. Debout sur ce piédestal, il jurait de conserver à chacun ses droits, et de faire, en tout temps, bonne justice ; ensuite on lui remettait entre les mains l'épée de son prédécesseur; l'évêque d'Argyle et sept prêtres le sacraient, en présence de tous les chefs de tribus des îles et du continent.

Le pouvoir du roi des îles Hébrides s'étendit quelquefois sur celle de Man, située plus au sud, entre l'Angleterre et l'Irlande, et quelquefois cette île eut un roi à part, issu de race irlandaise, ou fils d'anciens chefs scandinaves, qui s'y étaient reposés après leurs courses de mer. Les rois des îles de l'ouest reconnurent pour suzerains tantôt les rois d'Écosse et tantôt ceux de Norwége, selon qu'ils y furent engagés par l'intérêt ou contraints par la force. L'aversion naturelle des Galls contre les Écossais des basses-terres tendait à maintenir l'indépendance de

cette royauté purement gallique, qui existait encore dans toute sa plénitude vers le temps où cette histoire est parvenue; alors le roi des îles traitait de puissance à puissance avec celui d'Écosse, son rival en temps ordinaire, mais son allié naturel contre un ennemi commun, par exemple, contre les rois d'Angleterre; car l'instinct de haine nationale, qui avait tant de fois poussé les anciens Scots vers la Bretagne méridionale, n'avait point encore péri chez les montagnards écossais.

Sur les basses-terres d'Écosse, une guerre contre les Anglo-Normands ne pouvait manquer d'être extrêmement populaire; car les Saxons d'origine, qui habitaient ce pays, brûlaient de venger leurs propres malheurs et les malheurs de leurs aïeux, et, par un concours bizarre de circonstances, les Normands réfugiés en Écosse désiraient eux-mêmes se mesurer avec ceux de leurs compatriotes qui les avaient bannis d'Angleterre. Le désir de reprendre les domaines qu'ils avaient usurpés autrefois, non moins vif chez eux que n'était dans le cœur des Anglo-Saxons celui de recouvrer leur patrie et leurs biens héréditaires, faisait que, dans le conseil des rois d'Écosse, où les nouveaux citoyens siégeaient en grand nombre, l'opinion presque universelle était pour la guerre avec les conquérants de l'Angleterre. Galls, Saxons, Normands, hommes des montagnes et de la plaine, quoique par des motifs différents, s'accordaient tous sur ce point; et c'est probablement cet accord unanime, bien connu des Anglais de race, qui encouragea ces derniers à compter sur l'appui de l'Écosse, dans le grand complot tramé et découvert en l'année 1137.

Depuis longtemps il arrivait en foule auprès des rois écossais, neveux du dernier roi anglo-saxon, des émissaires du peuple anglais, les conjurant, par la mémoire d'Edgar, leur oncle, de venir au secours de la nation opprimée, dont ils étaient parents. Mais les fils de Malcolm Kenmore étaient rois, et, comme tels, peu disposés à se commettre, sans de puissants motifs d'intérêt personnel, dans une révolte nationale. Ils restèrent sourds aux plaintes des Anglais et aux suggestions de leurs propres courtisans, tant que vécut le roi Henri Ier, avec lequel ils avaient aussi quelque lien de parenté par sa femme Mathilde, fille de Malcolm. Lorsque Henri fit jurer aux chefs normands de donner, après sa mort, le royaume à la fille qu'il avait eue de Mathilde, David, alors roi d'Écosse, fut présent à cette assemblée et il y prêta serment comme vassal de Henri Ier; mais après que les seigneurs d'Angleterre, manquant à leur parole, au lieu de Mathilde, eurent choisi Étienne de Blois, le roi d'Écosse commença à trouver que la cause des Saxons était la meilleure : il promit de les assister dans leur projet d'exterminer tous les Normands, et peut-être, en récompense de cette promesse vague, stipula-t-il, comme ce fut le bruit du temps, qu'on le ferait roi d'Angleterre si l'entreprise réussissait.

L'affranchissement des Anglais n'eut point lieu, comme on l'a vu plus haut, grâce à la vigilance d'un évêque. Cependant le roi d'Écosse, qui ne s'était lié à ce peuple que parce qu'il avait, de son côté, des projets de guerre contre les Anglo-Normands, rassembla une armée et marcha vers le sud. Ce ne fut pas au nom de la race saxonne opprimée qu'il fit son entrée en Angleterre, mais au nom de Mathilde, sa cousine, dépossédée, disait-il, par Étienne de Blois, usurpateur du royaume.

Le peuple anglais n'avait guère plus d'amour pour la femme de Geoffroy d'Anjou que pour le Blaisois Étienne, et cependant les populations les plus voisines des frontières de l'Écosse, les hommes du Cumberland, du Westmoreland et de toutes les vallées où coulent les rivières qui vont grossir les eaux de la Tweed, poussés par le simple instinct qui nous porte à saisir avidement tous les moyens de salut, reçurent les Écossais comme des amis et se joignirent à eux. Ces vallées, d'un accès difficile et à peine soumises par les Normands, étaient, en grande partie, peuplées de Saxons dont les pères avaient été bannis au temps de la conquête. Ils vinrent au camp des Écossais en grand nombre et sans ordre, sur de petits chevaux de montagne, qui étaient leur seule propriété.

En général, à l'exception des cavaliers d'origine normande ou française que menait avec lui le roi d'Écosse, et qui portaient des armures de mailles complètes et uniformes, le gros de ses troupes offrait une variété désordonnée d'armes et d'habillements. Les habitants de l'est des basses-terres, hommes de descendance danoise ou saxonne, formaient la grosse infanterie, armée de cuirasses et de fortes piques; les habitants de l'ouest, et surtout ceux du Galloway, qui conservaient encore une vive empreinte de leur descendance bretonne, étaient, comme les anciens Bretons, sans armes défensives, et portaient de longs javelots dont le fer était aigu et le bois mince et fragile; enfin les vrais Écossais de race, montagnards et insulaires, étaient coiffés de bonnets ornés de plumes d'oiseaux sauvages, et avaient de larges manteaux de laine rayée serrés autour du corps par un baudrier de cuir, auquel ils suspendaient une large épée; ils portaient au bras gauche un bouclier rond de bois léger, recouvert d'un cuir épais; et quelques tribus des îles se servaient de haches à deux mains, à la manière des Scandinaves; l'armure des chefs était la même que celle des hommes du clan; on ne les distinguait qu'à leurs longs plumets, plus légers et flottant avec plus de grâce.

Les troupes du roi d'Écosse, nombreuses et en grande partie irrégulières, occupèrent sans résistance tout le pays situé entre la Tweed et la limite septentrionale de la province d'York. Les rois normands n'avaient point encore bâti dans cette contrée les forteresses imposantes

qu'ils y élevèrent dans un temps postérieur, et ainsi aucun obstacle n'arrêta le passage des *fourmis écossaises*, comme les appelle un vieil auteur. Il paraît que cette armée commit beaucoup de cruautés dans les lieux qu'elle traversa; les historiens parlent de femmes et de prêtres massacrés, d'enfants jetés en l'air et reçus à la pointe des lances; mais, comme ils s'expliquent avec peu de précision, on ne sait si ces excès tombèrent seulement sur les hommes de descendance normande et furent les représailles des Anglais de race, ou si l'aversion native de la population gallique contre les habitants de l'Angleterre s'exerça indifféremment sur le serf et le maître, le Saxon et le Normand. Les seigneurs du nord, et surtout l'archevêque d'York, nommé Toustain, profitèrent du bruit de ces atrocités, répandu vaguement et d'une manière peut-être exagérée, pour prévenir, dans l'esprit des habitants saxons des rives de l'Humber, l'intérêt naturel que devait leur inspirer la cause des ennemis du roi normand.

Afin de déterminer leurs sujets à marcher avec eux contre le roi d'Écosse, les barons normands flattèrent avec adresse d'anciennes superstitions locales; ils invoquèrent les noms des saints de race anglaise, qu'eux-mêmes avaient traités autrefois avec tant de mépris; ils les prirent, en quelque façon, pour généralissimes de leur armée, et l'archevêque Toustain leva les bannières de saint Cuthbert de Durham, de saint Jean de Beverley et de saint Wilfrid de Rippon.

Ces étendards populaires, qui depuis la conquête devaient avoir peu vu le jour, furent tirés de la poussière des églises pour être transportés à Elfer-tun, aujourd'hui Allerton, à trente-deux milles au nord d'York, lieu où les chefs normands résolurent d'attendre l'ennemi. C'étaient Guillaume Piperel et Gaultier Espec, du comté de Nottingham, avec Guilbert de Lacy et son frère Gaultier, du comté d'York, qui devaient commander la bataille. L'archevêque ne put s'y rendre pour cause de maladie, et il envoya à sa place Raoul, évêque de Durham, probablement expulsé de son église par l'invasion des Écossais. Autour des bannières saxonnes élevées dans le camp d'Allerton par les seigneurs de race étrangère, un instinct demi-religieux, demi-patriotique, fit accourir un grand nombre des habitants anglais des villes voisines et du plat pays. Ils ne portaient plus la grande hache de combat, l'arme favorite de leurs aïeux, mais étaient armés de grands arcs et de flèches longues de deux coudées. La conquête avait opéré ce changement de deux manières différentes : d'abord, ceux des indigènes qui s'étaient pliés à servir en guerre les rois normands, pour le pain et la solde, avaient dû s'exercer à la tactique normande; et quant à ceux qui, plus indépendants, s'étaient voués à la vie de partisans sur les routes, et de francs-chasseurs dans les forêts, ils avaient dû pareillement quitter les armes propres au combat de près, pour d'autres plus capables d'atteindre à la



P. 284.

Bataille d'Allerton, dite de l'Etendard.

course les chevaliers de Normandie et les daims du roi. Les fils des uns et des autres ayant été, dès leur enfance, exercés au tir de l'arc, l'Angleterre était, en moins d'un siècle, devenue le pays des bons archers, comme l'Écosse était le pays des bonnes lances.

Pendant que l'armée écossaise passait la rivière de Tees, les barons normands se préparaient avec activité à recevoir son attaque. Ils dressèrent sur quatre roues un mât de navire, au sommet duquel fut placée une petite boîte d'argent qui contenait une hostie consacrée, et autour de la boîte furent suspendues les bannières qui devaient exciter les Anglais à bien combattre. Cet étendard, d'une espèce assez commune au moyen âge, occupait le centre de l'armée en bataille. Les chevaliers anglo-normands prirent leur poste à l'entour, après s'être confédérés par la foi et le serment, et avoir juré de rester unis pour la défense du territoire, à la vie et à la mort. Les archers saxons flanquaient le corps de bataille et formaient l'avant-garde. Au bruit de l'approche des Écossais, qui s'avançaient avec rapidité, le Normand Raoul, évêque de Durham, monta sur une éminence, et parla ainsi en langue française :

« Nobles seigneurs de race normande, vous qui faites trembler la « France et avez conquis l'Angleterre, voici que les Écossais, après vous « avoir fait hommage, entreprennent de vous chasser de vos terres. « Mais si nos pères, en petit nombre, ont soumis une grande partie de « la Gaule, ne vaincrons-nous pas ces gens à demi nus, qui n'opposent « à nos lances et à nos épées que la peau de leurs corps, ou un bouclier « de cuir de veau? Leurs piques sont longues, il est vrai, mais le bois en « est fragile et le fer de mauvaise trempe. On les a entendus, dans leur « jactance, ces habitants du Galloway, dire que le breuvage le plus doux « était le sang d'un Normand. Faites en sorte que pas un d'eux ne re« tourne vers les siens se vanter d'avoir tué des Normands. »

L'armée écossaise, ayant pour étendard une simple lance à banderole, marchait divisée en plusieurs corps. Le jeune Henri, fils du roi d'Écosse, commandait les hommes des basses-terres et les volontaires anglais du Cumberland et du Northumberland; le roi lui-même était à la tête de tous les clans des montagnes et des îles; et les chevaliers d'origine normande, armés de toutes pièces, formaient sa garde. L'un d'entre eux, appelé Robert de Brus, homme d'un grand âge, qui tenait pour le roi d'Écosse, en raison de son fief d'Annandale, et n'avait d'ailleurs aucun motif personnel d'inimitié contre ses compatriotes d'Angleterre, s'approcha du roi au moment où il allait donner le signal de l'attaque, et lui parlant d'un air triste : « O roi, dit-il, songes-tu bien « contre qui tu vas combattre? C'est contre les Normands et les Anglais, « qui toujours t'ont si bien servi de conseils et d'armes, et sont par« venus à te faire obéir de tes peuples de race gallique. Tu te crois donc

« bien sûr maintenant de la soumission de ces tribus? tu espères donc « les maintenir dans le devoir avec le seul appui de tes hommes d'armes « écossais? mais souviens-toi que c'est nous qui d'abord les avons mis « sous ta main, et que de là vient la haine dont ils sont animés contre « nos compatriotes. » Ce discours parut faire une grande impression sur le roi. Mais Guillaume, son neveu, s'écria avec impatience : « Voilà « des paroles de traître. » Le vieux Normand ne répondit à cet affront qu'en abjurant, suivant la formule du siècle, son serment de foi et d'hommage, et il piqua des deux vers le camp des ennemis.

Alors les montagnards qui entouraient le roi d'Écosse élevèrent la voix et crièrent l'ancien nom de leur pays, *Alben! Alben!* Albanie! Albanie! Ce fut le signal du combat. Les gens du Cumberland et des vallées de Liddel et de Teviot chargèrent d'une manière ferme et rapide le centre de l'armée normande, et, selon l'expression d'un ancien narrateur, le rompirent comme une toile d'araignée; mais, étant mal soutenus par les autres corps écossais, ils n'arrivèrent point jusqu'à l'étendard des Anglo-Normands. Ceux-ci rétablirent leurs rangs et repoussèrent les assaillants avec perte. A une seconde charge, les longs javelots des Écossais du sud-ouest se brisèrent contre les hauberts de mailles et les écus des Normands. Alors les montagnards tirèrent leurs grandes épées pour combattre de près; mais les archers saxons, se déployant sur les côtés, les assaillirent d'une grêle de flèches, pendant que les cavaliers normands les chargeaient de front, en rangs serrés et la lance basse. « Il faisait beau voir, dit un contemporain, « les mouches piquantes sortir en bourdonnant des carquois des hom« mes du sud, et tomber dru comme la pluie. »

Les Galls, hardis et braves, mais peu faits pour les évolutions régulières, se dispersèrent du moment qu'ils se sentirent incapables d'entamer les rangs de l'ennemi. Toute l'armée d'Écosse, obligée de faire retraite, rétrograda jusqu'à la Tyne. Les vainqueurs ne la poursuivirent point au delà de ce fleuve, et le pays qui s'était insurgé à l'approche des Écossais demeura, malgré leur défaite, affranchi de la domination normande. Durant un assez long espace de temps après cette journée, le Westmoreland, le Cumberland et le Northumberland firent partie du royaume d'Écosse; le nouvel état de ces trois provinces empêcha l'esprit et le caractère anglo-saxon de s'y effacer autant que dans les autres parties de l'Angleterre. Les traditions nationales et les chants populaires survécurent et se perpétuèrent au nord de la Tyne : c'est de là que la poésie anglaise, méprisée et oubliée dans les lieux qu'habitaient les Normands, redescendit plus tard sur les provinces méridionales.

Pendant que ces choses se passaient au nord de l'Angleterre, la nation des Gallois, qui avait promis secours aux Saxons dans leur grand complot de délivrance, exécutant sa promesse, malgré le mauvais succès

de l'entreprise, commença sur toute la ligne de ses frontières l'attaque des châteaux forts bâtis par les Normands. Les Cambriens, race d'hommes impétueuse et passionnée, se portèrent avec une sorte de fanatisme national à cette agression soudaine; il n'y eut quartier pour aucun homme parlant la langue française : barons, chevaliers et soldats impatronisés sur les terres galloises; prêtres et moines intrus dans les églises, et dotés sur les terres des Gallois, tous furent tués ou chassés des domaines qu'ils occupaient. Les Cambriens se montrèrent cruels dans ces représailles; mais eux-mêmes avaient subi des cruautés inouïes de la part des Anglo-Normands. Hugues le Loup et Robert de Maupas avaient presque dépeuplé d'habitants indigènes la contrée de Flint, voisine du comté de Chester; Robert de Ruddlan les avait enlevés de leurs maisons pour en faire des serfs; et les historiens du temps disent de Robert de Belesme, comte de Shrewsbury, qu'il avait déchiré les Gallois avec des ongles de fer.

Les conquérants de l'Angleterre, non contents de posséder les terres fertiles de ce pays, avaient de bonne heure envahi avec une égale avidité les marais et les rochers de la Cambrie. Ceux des chefs de bandes qui s'établirent dans les provinces de l'ouest sollicitèrent presque tous du roi Guillaume ou de ses fils, comme une sorte de supplément de solde, la *licence* de conquérir sur les Gallois; c'est l'expression des anciens actes : beaucoup d'hommes obtinrent cette permission; d'autres la prirent d'eux-mêmes, et, sans lettres de marque, coururent sus aux Cambriens, qui résistèrent bravement et défendirent pied à pied leur territoire. Les Normands s'étant rendus maîtres des extrémités orientales du pays de Galles, y bâtirent, suivant leur coutume, une ligne de châteaux forts.

Cette chaîne de forteresses s'était graduellement resserrée; et lorsqu'en l'année 1138, les Gallois entreprirent de la rompre, presque tout le sud du pays, les vallées de Glamorgan et de Brecknock, et le grand promontoire de Pembrocke, étaient déjà détachés de l'ancienne Cambrie. Divers accidents avaient contribué à faciliter ces conquêtes. D'abord, sous le règne de Guillaume le Roux, une guerre civile entre les Gallois méridionaux (événement trop commun chez ce peuple) introduisit dans le pays de Glamorgan, comme auxiliaires soldés de l'une des parties belligérantes, une compagnie d'aventuriers normands conduits par Robert, fils d'Aymon. Ce Robert (le même dont la fille ne voulait point accepter un mari qui n'eût pas deux noms), après avoir combattu pour un chef gallois, et reçu sa solde, retournant sur ses domaines de Glocester, se mit à songer à l'effet terrible qu'avaient produit sur les Cambriens ses hommes et ses chevaux vêtus de fer. Cette réflexion lui suggéra le projet de visiter en conquérant le même chef dont il avait été le soldat. Il rassembla une bande plus nombreuse, entra dans la vallée de Gla-

morgan, et s'empara des lieux les plus voisins de la frontière normande. Les envahisseurs se partagèrent le pays, suivant leurs grades. Robert, fils d'Aymon, eut pour son lot trois villes, et devint comte de toute la terre conquise. Parmi ses principaux compagnons, l'histoire cite Robert de Saint-Quentin, Richard de Granville, Pierre le Sourd et Jean le Flamand. Ils eurent chacun des villages entiers ou de vastes domaines, et, de pauvres *soudoyers* qu'ils étaient, ils devinrent pour la postérité, la tige d'une nouvelle race de nobles et puissants barons.

Vers le même temps, Hamlin, fils de Dreux de Balaon, bâtit un château à Abergavenny; et un certain Guillaume, qui en éleva un à Monmouth, prit le nom de Guillaume de Monemue, suivant l'euphonie normande : ce Guillaume, pour le salut de son âme, fit don d'une église galloise aux moines de Saint-Florent de Saumur; dans le même voisinage, Robert de Candos ou Chandos établit et dota des moines venus de Normandie. Durant les guerres qu'une nombreuse faction de Normands fit à Guillaume le Roux et à Henri Ier, en faveur de leur frère aîné Robert, les deux rois appelèrent à leur secours tout ce qu'il y avait de soldats de fortune. Ceux qui, de l'autre côté du détroit, se rendirent à cet appel exigèrent, pour la plupart, comme les soldats du Conquérant, la promesse d'un domaine territorial, dont ils firent d'avance hommage aux rois. D'abord on assigna, pour le payement de ces dettes, les terres à confisquer sur les Normands du parti contraire, et quand elles n'y suffirent plus, on donna aux aventuriers des lettres de marque sur les Gallois.

Plusieurs capitaines de compagnies franches qui reçurent leurs gages de cette manière, distribuèrent entre eux, avant de les avoir conquis, les cantons les plus voisins du territoire de Glamorgan, et en joignirent, selon la mode du siècle, le nom à leur nom propre ; puis, quand le temps de leur service en Angleterre fut terminé, ils firent route vers l'ouest, afin de se mettre, comme ils disaient, en possession de leurs héritages. Sous le règne de Guillaume le Roux, Bernard de Neuf-Marché s'empara ainsi du territoire de Brecknock, et après sa mort, il le laissa, disent les actes, à sa fille Sibylle en légitime propriété. Au temps du roi Henri Ier, un certain Richard, Normand de naissance, et comte d'Eu, en Normandie, envahit le canton maritime de Pembrocke, avec une petite armée de Brabançons, de Normands, et même d'Anglais, que les maux de la conquête dans leur patrie réduisaient au métier d'aventuriers et de conquérants du pays d'autrui. Richard d'Eu reçut, dans cette campagne, de ses Flamands et de ses Anglais, le surnom teutonique de *Strongbow*, c'est-à-dire fort tireur d'arc, et, par un hasard singulier, ce sobriquet, inintelligible pour les Normands, demeura héréditaire dans la famille du comte normand.

Le Fort-Tireur et ses compagnons d'armes se rendirent par mer à



P. 289.

Réception de voyageurs dans le pays de Galles.

la pointe la plus occidentale de la grande province de Divet, et refoulèrent vers l'est la population cambrienne des côtes, massacrant tout ce qui leur résistait. Les Brabançons étaient alors la meilleure infanterie de toute l'Europe, et le pays, peu montagneux, leur permettait de se prévaloir contre les indigènes de leur forte et pesante armure. Ils le conquirent rapidement, s'en partagèrent les villes, les maisons et les domaines, et bâtirent des châteaux pour se garantir des incursions des vaincus. Les Flamands et les Normands, qui tenaient le premier rang dans l'armée conquérante, furent les mieux favorisés dans le partage, et leur postérité forma la race des nouveaux riches et des nouveaux nobles du pays. Plusieurs siècles après, ces nobles et ces riches se faisaient encore remarquer par leurs noms à tournure française, précédés de la particule *de* ou du mot *fils* ou *fitz*, selon la vieille orthographe. Les descendants des Anglais, enrôlés dans cette expédition, composèrent la classe moyenne des petits propriétaires et des fermiers libres; leur langue devint la langue vulgaire du territoire conquis, et en bannit l'idiome gallois, circonstance qui fit donner au pays de Pembrocke le nom de *petite Angleterre*. Un monument curieux de cette conquête subsista longtemps dans le pays : c'était une grande route tracée le long des hauteurs, d'un sommet à l'autre ; cette route, construite par les envahisseurs, pour faciliter leur marche et assurer leurs communications, garda durant plusieurs siècles le nom de *chemin des Flamands*.

Encouragés par l'exemple de Richard *Strongbow*, comte de Pembrocke, d'autres aventuriers abordèrent par mer dans la baie de Cardigan, et un certain Martin de *Tours* ou *des Tours*, envahit le territoire de Keymes, avec Guy de Brionne et Guérin du Mont-Cénis, qu'on appelait en normand *Mont Chensey*. Martin de Tours prit le titre de seigneur de Keymes, comme administrateur souverain de la contrée où ses hommes d'armes s'établirent. Il y ouvrit un asile pour tous les hommes, français, flamands et anglais de naissance, qui voudraient venir augmenter sa colonie, lui jurer foi et hommage contre les Gallois, et recevoir des terres sous condition de service, avec le titre d'hôtes libres de Keymes. La ville que ces aventuriers fondèrent fut appelée le *Bourg neuf* ; et le lieu où le chef de guerre, devenu seigneur du pays, bâtit sa principale demeure, s'appela longtemps *Château-Martin*. Pour sanctifier son invasion, Martin bâtit une église et un prieuré qu'il peupla de clercs, appelés à grands frais de l'abbaye de Saint-Martin de Tours. Il les préféra, soit parce que la ville de Tours était son lieu natal, soit parce que le nom de cette ville se retrouvait dans son propre nom. A sa mort, on l'ensevelit dans un tombeau de marbre, au milieu du chœur de la nouvelle église, et les clercs tourangeaux de la seigneurie de Keymes recommandèrent aux bénédictions de tout chrétien la mémoire de leur

bienfaiteur, qui, disaient-ils, avait, par sa conquête, ravivé la religion du Christ à peu près ignorée des Gallois.

Cette accusation hypocrite, dont les conquérants de l'Angleterre s'étaient fait un prétexte pour la dépossession de tout le haut clergé de race anglaise, fut renouvelée dans l'invasion du pays de Galles par les rois et les évêques anglo-normands. L'église galloise, que les envahisseurs calomniaient, se trouva démembrée avec le pays et, en quelque sorte, privée de sa tête par l'annexion de la province de Pembrocke au royaume d'Angleterre. C'est en effet dans cette province qu'était située la ville épiscopale de Menew ou Saint-David, héritière du titre de métropole de toute la Cambrie, qu'avait possédé primitivement la ville de Caerleon sur l'Usk. Dès que ce siége, dont l'antique primatie garantissait l'indépendance religieuse des Cambriens, fit partie des possessions normandes, il tomba, et avec lui tous les évêchés du pays de Galles, sous la juridiction primatiale de l'archevêché de Canterbury ; et, par là, furent enlevés au peuple et au clergé gallois les fruits de la lutte nationale qu'ils avaient soutenue durant cinq siècles contre les prétentions d'une métropole anglo-saxonne. Les archevêques de Saint-David se virent contraints, par mandement royal, d'aller se faire sacrer en Angleterre et de faire aveu d'obéissance canonique à l'archevêque de Canterbury. En outre, ils cessèrent d'être élus librement par le chapitre de leur église, et ne furent dès lors que des intrus imposés par une puissance étrangère et choisis, pour son intérêt, non parmi les prêtres indigènes, mais dans le clergé anglo-normand.

L'étranger promu à la dignité d'archevêque de Saint-David travaillait, par tous les moyens, à faire élire des étrangers suffragants de sa métropole, et ainsi, dans les provinces encore libres du pays de Galles, il y avait une intrusion d'évêques ignorant les mœurs et la langue du pays, soulevant par leur seule présence l'antipathie populaire et les vieilles passions patriotiques des Cambriens. Mais ce n'était pas tout, et les clercs anglo-normands, devenus évêques dans un pays qu'ils n'aimaient pas et qu'ils méprisaient comme pauvre, y portaient la disposition d'esprit la plus propre à les rendre odieux. Ambitieux d'imiter le luxe et la pompe du haut clergé de l'Angleterre, ils dissipaient les revenus de leur église et en aliénaient les possessions; ils s'entouraient d'une clientèle de vassaux militaires, qui semblait pour les indigènes une menace ou un commencement d'invasion. Ceux-ci ne voyaient plus dans leur évêque un pasteur des âmes, mais un dilapidateur des biens ecclésiastiques et un commissaire chargé de préparer les voies pour la conquête du pays. De là une situation violente et des troubles à la fois religieux et politiques dont la fin était l'expulsion du prélat de naissance étrangère, et dont un exemple suffira.

Sous le règne de Henri Ier, la ville de Bangor, jadis célèbre par la

grandeur de son monastère, reçut pour évêque un Normand appelé Hervé. Cet homme, qui jouissait en Angleterre d'une grande considération, se trouva, dès son arrivée dans le pays de Galles, en complète mésintelligence avec ses diocésains. Au lieu de les reprendre doucement de ce qu'il blâmait en eux, il affecta envers eux une sévérité dure et hautaine. Les Gallois ainsi provoqués résistèrent obstinément, et alors l'évêque Hervé, dit un récit contemporain, tira contre eux le glaive à deux tranchants, les excommuniant et tâchant de les réduire par la force, au moyen d'une troupe de gens de guerre qu'il entretenait et que ses parents venus avec lui commandaient. Cette prise d'armes de l'évêque fut suivie d'une rébellion à main armée, dans laquelle un de ses frères fut tué et lui-même en péril de mort. Contraint d'abandonner un poste qu'il ne pouvait plus défendre, Hervé retourna en Angleterre demander au roi Henri sa bienveillance et un asile. Le roi lui accorda le séjour au monastère d'Ély, se proposant d'établir dans ce lieu un siége épiscopal qu'il lui destinait. Il l'envoya à Rome, chargé de dépêches sur ce projet, et l'évêque dépossédé rapporta des lettres du pape Pascal II qui, à cause des difficultés de l'affaire, priait le roi de ne pas en attendre l'issue et de pourvoir d'un siége quelconque cet homme recommandable par sa vie et par sa science, victime de la persécution et de la férocité des barbares.

Pourtant la nation galloise était alors, en Europe, l'une de celles qui méritaient le moins un pareil nom. Malgré le mal que les Anglo-Normands lui faisaient chaque jour, ceux qui venaient la visiter sans armes, comme simples voyageurs, étaient accueillis et fêtés partout avec empressement ; on les admettait, dès le premier abord, dans l'intimité des familles, on leur faisait partager le plus grand plaisir du pays, qui était la musique et le chant. « Ceux qui arrivent aux heures du matin, « dit un auteur du XII[e] siècle, sont amusés jusqu'au soir par la conversa- « tion des jeunes femmes et par le son de la harpe. » Il y avait une harpe dans chaque maison, si pauvre qu'elle fût ; et la compagnie, assise en rond autour du musicien, chantait alternativement des stances quelquefois improvisées; on se donnait des défis pour l'improvisation et le chant, d'homme à homme, et quelquefois de village à village.

La vivacité d'esprit naturelle aux races celtiques se manifestait en outre chez les Cambriens par leur goût excessif pour la conversation et par la promptitude de leurs répliques. « Tous les Gallois, sans excep- « tion, même dans les rangs les plus bas, dit l'ancien auteur déjà cité, « ont reçu de la nature une grande volubilité de langue et une extrême « assurance à répondre devant les princes et les grands ; les Italiens et « les Français paraissent avoir la même faculté ; mais on ne la trouve « ni chez les Anglais de race, ni chez les Saxons de la Germanie, ni « chez les Allemands. On alléguera sans doute, pour cause du manque

« de hardiesse des Anglais, leur servitude actuelle; mais telle n'est « point la vraie raison de ces différences, car les Saxons du continent « sont libres, et l'on remarque en eux le même défaut. »

Les Gallois, qui n'entreprirent jamais d'invasions hors de leur pays, à la manière des peuples germaniques, et qui, suivant un de leurs proverbes nationaux, souhaitaient que chaque rayon du soleil fût un poignard pour percer l'ami de la guerre, ne faisaient jamais de paix avec l'étranger, tant qu'il occupait leur territoire, y fût-il cantonné depuis longues années, y eût-il des châteaux, des bourgs et des villes. Le jour où l'un de ces châteaux était détruit de fond en comble était un jour de joie universelle où, selon les paroles d'un écrivain gallois, le père privé d'un fils unique oubliait son malheur. Dans la grande prise d'armes qui eut lieu en l'année 1138, les Normands, attaqués sur toute la ligne de leurs marches, depuis le golfe de la Dée jusqu'à la Saverne, perdirent plusieurs postes, et, pour quelque temps, furent obligés de prendre à leur tour une attitude défensive. Mais l'avantage obtenu par les Cambriens ne pouvait être d'une grande importance, parce qu'ils ne poursuivaient point la guerre au delà des limites de leurs montagnes et de leurs vallées. Leur attaque, quelque vive qu'elle fût, donna ainsi moins d'alarmes aux conquérants de l'Anglerre que l'invasion du roi d'Écosse, et fut encore moins utile au peuple saxon, qui avait mis en elle son espérance.

Le roi Étienne n'eut pas besoin de quitter sa résidence du sud pour marcher à la rencontre, soit des Écossais, soit des Gallois. Mais, peu de temps après, les partisans normands de Mathilde, fille de Henri Ier, lui donnèrent plus d'inquiétude. Appelée en Angleterre par ses amis, Mathilde débarqua le 22 septembre de l'année 1139, se jeta dans le château d'Arondel sur la côte de Sussex, et de là gagna celui de Bristol, que tenait son frère Robert, comte de Glocester. Au bruit de l'arrivée de la prétendante, beaucoup de mécontents et d'intrigues secrètes se dévoilèrent. La plupart des chefs du nord et de l'ouest firent leur renonciation solennelle à l'hommage et à l'obéissance d'Étienne de Blois, et renouvelèrent le serment qu'ils avaient prêté à la fille du roi Henri. Toute la race normande d'Angleterre parut divisée en deux factions qui s'observaient avec défiance avant d'en venir aux mains. « Le voisin, disent « les historiens du temps, soupçonnait son voisin, l'ami son ami, le « frère son frère. »

De nouvelles bandes de soldats brabançons, engagés, soit par l'un, soit par l'autre des deux partis rivaux, vinrent, avec armes et bagages, par différents ports et diverses routes, aux rendez-vous assignés par le roi et par Mathilde : de part et d'autre, on leur avait promis pour solde les terres de la faction ennemie. Afin de soutenir les frais de cette guerre civile, les fils des Normands se mirent à vendre et à revendre leurs domai-

nes, leurs villages et leurs bourgs d'Angleterre, avec les habitants, corps et biens. Plusieurs firent des incursions sur les domaines de leurs adversaires, et y enlevèrent les chevaux, les bœufs, les moutons et les hommes de race anglaise, qu'on saisissait jusque dans les villes et qu'on emmenait garrottés. La terreur était telle parmi eux, que, si les habitants de quelque cité ou de quelque bourg voyaient approcher de loin seulement trois ou quatre cavaliers, ils prenaient aussitôt la fuite.

Cet effroi exagéré provenait des bruits sinistres qui couraient sur le sort des hommes que les Normands avaient saisis et enfermés dans leurs châteaux. « Car ils enlevaient, dit une chronique saxonne, tous ceux « qui leur paraissaient avoir quelque bien, hommes et femmes, de jour « comme de nuit ; et quand ils les tenaient emprisonnés, pour en tirer « de l'or et de l'argent, ils leur infligeaient des tortures comme jamais « martyr n'en éprouva. Les uns étaient suspendus par les pieds, la tête « au-dessus de la fumée ; d'autres étaient pendus par les pouces, avec « une lourde charge aux pieds ; à quelques-uns ils serraient la tête avec « des cordes, jusqu'au point d'enfoncer le crâne ; d'autres étaient jetés « dans des cachots remplis de serpents, de crapauds et de toutes sortes « de reptiles ; d'autres étaient mis en *chambre-de-crucette*, c'est-à-dire « dans un coffre court, étroit, peu profond, garni de cailloux pointus, « et où le patient se trouvait serré jusqu'à la rupture des membres. »

« Dans la plupart des châteaux il y avait un trousseau de chaînes d'un « poids si lourd, que deux ou trois hommes pouvaient à peine le soule- « ver ; le malheureux qu'on en chargeait était tenu debout par un col- « lier de fer scellé dans un poteau, et ne pouvait ni s'asseoir, ni se cou- « cher, ni dormir. Ils tuèrent par la faim plusieurs milliers de personnes. « Ils imposèrent tributs sur tributs aux bourgs et aux villes, et ils appe- « laient cela *tenserie*. Lorsque les bourgeois n'avaient plus rien à leur « donner, ils pillaient et incendiaient la ville. On eût pu voyager tout un « jour sans trouver une âme dans les bourgs, ni à la campagne un champ « cultivé. Les pauvres mouraient de faim, et ceux qui autrefois avaient « eu quelque chose mendiaient leur pain de porte en porte. Quiconque « put s'expatrier abandonna le pays. Jamais plus de douleurs et de « maux ne fondirent sur cette terre, et les païens, dans leurs invasions, « en avaient moins fait qu'eux. Ils n'épargnaient ni les cimetières ni « les églises, prenaient tout ce qu'il y avait à prendre, et puis mettaient « le feu à l'église. C'était en vain qu'on labourait la terre ; autant eût « valu labourer le sable, et l'on disait tout haut que le Christ et ses « saints dormaient. »

C'était aux environs de Bristol, où l'*emperesse* Mathilde et ses Angevins avaient établi leur quartier général, que régnait la plus grande terreur. Tout le jour on voyait amener à la ville des hommes liés et bâillonnés, soit avec un bâton, soit avec un mors de fer. Il en sortait

incessamment des troupes de soldats déguisés, qui, sous l'habit anglais, cachant leurs armes et leur langage, se répandaient dans les lieux populeux, se mêlaient à la foule, dans les marchés et dans les rues, puis tout à coup s'emparaient de ceux dont l'aspect semblait annoncer quelque aisance, et les conduisaient à leur quartier pour les y mettre à rançon. Ce fut contre Bristol que le roi Étienne dirigea d'abord son armée. Cette ville forte et bien défendue résista, et les soldats royaux s'en vengèrent en dévastant et brûlant les environs. Le roi attaqua ensuite, un à un, avec plus de succès, les châteaux normands situés sur la frontière du pays de Galles, dont presque tous les seigneurs s'étaient déclarés contre lui.

Pendant qu'il était occupé de cette guerre longue et pénible, l'insurrection éclata du côté de l'est; les terres marécageuses d'Ély, qui avaient servi de refuge aux derniers des Saxons libres, devinrent un camp pour les Normands de la faction angevine. Baudoin de Reviers et Lenoir, évêque d'Ély, élevèrent contre le roi Étienne des retranchements de pierre et de ciment aux lieux mêmes où Hereward avait bâti un fort de bois. Ces lieux, toujours considérés comme redoutables par l'autorité normande, à cause des facilités qu'ils offraient pour s'y réunir et s'y défendre, avaient été mis par Henri Ier sous le pouvoir d'un évêque dont la surveillance devait se joindre à celle du comte et du vicomte de la province. Le premier évêque du nouveau diocèse d'Ély fut ce même Hervé que les Gallois avaient expulsé de Bangor; le second fut Lenoir, qui découvrit et dénonça la grande conspiration des Anglais, en l'année 1137. Ce ne fut point par zèle personnel pour le roi Étienne, mais par patriotisme, comme Normand, qu'il servit alors ce roi contre les Saxons; et dès que les Normands se furent déclarés contre Étienne, Lenoir se joignit à eux, et entreprit de faire des îles de son diocèse un rendez-vous pour les amis de Mathilde.

Étienne attaqua ses adversaires dans ce camp de la même manière que Guillaume le Conquérant y avait autrefois attaqué les réfugiés saxons. Il construisit des ponts de bateaux, sur lesquels passa la cavalerie, et mit en pleine déroute les troupes de Baudoin de Reviers et de l'évêque Lenoir. L'évêque s'enfuit vers Glocester, où se trouvait alors la fille de Henri Ier avec les principaux de ses partisans. Tous ceux qu'elle avait dans l'ouest, encouragés par l'absence du roi, réparaient les brèches de leurs châteaux, ou, transformant en forteresses les clochers des grandes églises, les garnissaient de machines de guerre; ils creusaient à l'entour des fossés, dans le terrain même des cimetières, de façon que les cadavres étaient mis à découvert et les ossements dispersés. Les prélats normands ne se faisaient aucun scrupule de prendre part à ces opérations militaires, et n'étaient pas les moins actifs ni les moins occupés à torturer les Anglais pour leur faire donner rançon. On les voyait, comme



P. 295.

Entree de l'imperatrice Mathilde à Winchester.

dans les premiers temps de la conquête, montés sur des chevaux de bataille, couverts d'armes, la lance ou le bâton au poing, diriger les travaux et les attaques, ou tirer le butin au sort.

L'évêque de Chester et celui de Lincoln se faisaient remarquer parmi les plus belliqueux. Ce dernier rallia les troupes battues au camp d'Ély, et recomposa, sur la côte de l'est, une armée que le roi Étienne vint attaquer, mais avec moins de succès que la première fois; ses troupes, victorieuses à Ély, se débandèrent près de Lincoln : abandonné de ceux qui l'entouraient, le roi se défendit seul quelque temps; mais, à la fin, obligé de se rendre, il fut conduit à Glocester, aux quartiers de la comtesse d'Anjou, qui, de l'avis de son conseil de guerre, l'enferma au donjon de Bristol. Cette défaite ruina la cause royale. Les Normands du parti d'Étienne, le voyant vaincu et captif, passèrent en foule du côté de Mathilde. Son propre frère, Henri, évêque de Winchester, se déclara pour la faction victorieuse ; et les paysans saxons, qui haïssaient également les deux partis, profitèrent du désastre des vaincus pour les dépouiller et les maltraiter dans leur déroute.

La petite-fille de Guillaume le Conquérant fit son entrée triomphale dans la cité de Winchester : l'évêque Henri la reçut aux portes, à la tête du clergé de toutes les églises. Elle se mit en possession des ornements royaux, ainsi que du trésor d'Étienne, et convoqua un grand conseil de prélats, de comtes, de barons et de chevaliers. L'assemblée décida que Mathilde prendrait le titre de reine, et l'évêque qui la présidait prononça la formule suivante : « Ayant invoqué premièrement, et comme il con- « vient, l'aide de Dieu tout-puissant, nous élisons pour dame de l'An- « gleterre et de la Normandie la fille du glorieux, riche, bon et pacifi- « que roi Henri, et lui promettons foi et soutien. » Mais l'heureuse fortune de la reine Mathilde la rendit bientôt dédaigneuse et arrogante ; elle cessa de prendre conseil de ses anciens amis, et traita peu gracieusement ceux d'entre ses adversaires qui voulaient se rapprocher d'elle. Les auteurs de son élévation, s'ils lui faisaient quelque demande, essuyaient souvent des refus, et quand ils s'inclinaient devant elle, dit un vieil historien, elle ne se levait point pour eux. Cette conduite refroidit le zèle de ses plus dévoués partisans, et la plupart, s'éloignant d'elle, sans pourtant se déclarer pour le roi détrôné, attendirent en repos l'événement.

De Winchester, la nouvelle reine se rendit à Londres. Elle était fille d'une Saxonne ; les bourgeois saxons, par une sorte de sympathie nationale, la virent plus volontiers dans leur ville que le roi de pure race étrangère; mais l'empressement de ces serfs de la conquête toucha peu le cœur altier de l'épouse du comte d'Anjou, et la première parole qu'elle fit adresser aux gens de Londres fut la demande d'un énorme taillage. Les bourgeois, que les dévastations de la guerre et les exac-

tions d'Étienne avaient réduits à un tel point de détresse, qu'ils craignaient une famine prochaine, supplièrent la reine d'avoir pitié d'eux, et d'attendre, pour imposer de nouveaux tributs, qu'ils fussent relevés de leur misère présente. « Le roi ne nous a rien laissé, » lui dirent d'un ton soumis les députés des citoyens. — « J'entends, reprit avec dédain « la fille de Henri Ier. Vous avez tout donné à mon adversaire ; vous avez « conspiré avec lui contre moi ; et vous voulez que je vous épargne... ? » Obligés de payer le taillage, les bourgeois de Londres saisirent cette occasion pour présenter à la reine une humble requête : « Noble dame, « lui dirent-ils, qu'il nous soit permis de suivre les bonnes lois du roi « Edward, ton grand-oncle, au lieu de celles de ton père le roi Henri, « qui sont mauvaises et trop dures pour nous. » Mais, comme si elle eût rougi de ses aïeux maternels et renié sa descendance anglo-saxonne, Mathilde s'irrita de cette requête, traita d'insolents ceux qui osaient la lui adresser, et proféra contre eux de grandes menaces. Blessés au fond du cœur, mais dissimulant leur peine, les bourgeois retournèrent à leur salle de conseil, où les Normands, devenus moins ombrageux, leur permettaient alors de s'assembler pour faire entre eux, de gré à gré, la répartition des tailles ; car le gouvernement avait pris la coutume d'imposer les villes en masse, sans s'occuper de la manière dont l'impôt serait rempli par les contributions individuelles.

La reine Mathilde attendait en pleine sécurité, soit dans la tour du Conquérant, soit dans le nouveau palais de Guillaume le Roux, à Westminster, que les députés des habitants vinssent lui offrir à genoux les sacs d'or qu'elle avait demandés, quand tout à coup les cloches de la ville sonnèrent l'alarme : une grande foule se répandit dans les rues et sur les places. De chaque maison sortait un homme armé du premier instrument de combat qu'il avait trouvé sous sa main. Un ancien auteur compare la multitude qui s'amassait en tumulte aux abeilles sortant de la ruche. La reine et ses barons normands et angevins se voyant surpris, et n'osant risquer dans des rues étroites et tortueuses un combat où la supériorité de l'armure et la science militaire ne pouvaient être d'aucun usage, montèrent promptement à cheval et s'enfuirent. Ils avaient à peine passé les dernières maisons du faubourg, qu'une troupe d'Anglais, accourus vers leurs logements, en brisa les portes, et, ne les y trouvant point, pilla tout ce qu'ils avaient laissé. La reine galopait sur la route d'Oxford avec ses barons et ses chevaliers ; de distance en distance, quelqu'un d'entre eux se détachait du cortége pour s'enfuir plus sûrement tout seul par des chemins de traverse et des sentiers détournés ; elle entra dans Oxford avec son frère, le comte de Glocester, et le petit nombre de ceux qui avaient choisi cette route comme la plus sûre, ou qui avaient oublié leur propre danger pour le sien.

En réalité, ce danger était peu de chose ; car les habitants de Lon-

dres, satisfaits d'avoir chassé de leurs murs la nouvelle reine d'Angleterre, ne se mirent point à la poursuivre. Leur soulèvement, né d'un accès d'indignation, sans projet conçu d'avance, sans liaison avec d'autres mouvements, n'était point le premier acte d'une insurrection nationale. L'expulsion de Mathilde et de ses adhérents ne tourna point au profit du peuple anglais, mais des partisans du roi Étienne. Ceux-ci rentrèrent bientôt à Londres, occupèrent la Cité et la garnirent de leurs troupes, sous couleur d'alliance avec les citoyens. L'épouse du roi prisonnier se rendit à Londres et y établit ses quartiers ; tout ce qu'obtinrent alors les bourgeois, ce fut d'être enrégimentés au nombre de mille hommes, portant le casque et le haubert, parmi les troupes qui se rassemblèrent au nom d'Étienne, et de servir, comme auxiliaires des Normands, sous Guillaume et Roger de la Chesnaye.

L'évêque de Winchester, voyant le parti de son frère reprendre ainsi quelque force, déserta le parti contraire, et se déclara de nouveau pour le prisonnier de Bristol ; il arbora la bannière du roi sur le château de Winchester et sur sa maison épiscopale, qu'il avait fortifiée et crénelée comme un château. Robert de Glocester et les partisans de Mathilde vinrent en faire le siége. La garnison du château, bâti au milieu de la ville, mit le feu aux maisons pour gêner les assiégeants ; et, pendant ce temps, l'armée de Londres, attaquant ces derniers à l'improviste, les obligea de se retrancher dans les églises, qu'on incendia pour les en faire sortir. Robert de Glocester fut fait prisonnier, et ceux qui le suivaient se dispersèrent. Barons et chevaliers jetèrent leurs armes, et, marchant à pied pour n'être point reconnus, traversèrent, sous de faux noms, les villes et les villages. Mais, outre les partisans du roi qui les serraient de près, ils trouvèrent sur leur chemin d'autres ennemis, les paysans saxons, acharnés contre eux dans leur déroute, comme naguère ils l'avaient été contre la faction opposée ; ils arrêtaient ces fiers Normands, que, malgré leurs efforts pour se déguiser, on reconnaissait au langage, et les faisaient courir devant eux à grands coups de fouet. L'archevêque de Canterbury, d'autres évêques et nombre de seigneurs, furent maltraités de la sorte et dépouillés de tous leurs habits. Ainsi, cette guerre fut à la fois pour les Anglais de race un sujet de misère et de joie, de cette joie frénétique qu'on éprouve au milieu de la souffrance, en rendant le mal pour le mal. Le petit-fils d'un homme mort à Hastings se voyait maître de la vie d'un baron ou d'un prélat normand, et les Anglaises qui tournaient le fuseau au service des hautes dames normandes, riaient d'entendre raconter les souffrances de la reine Mathilde à son départ d'Oxford, comment elle s'était enfuie avec trois chevaliers, la nuit, à pied, par la neige, et comment elle avait passé, en grande alarme, près des postes ennemis, tremblante au moindre bruit d'hommes et de chevaux ou à la voix des sentinelles.

Peu de temps après que le frère de Mathilde, Robert, comte de Glocester, eut été fait prisonnier, les deux partis conclurent un accord, par lequel le roi et le comte furent rendus l'un pour l'autre, de manière que la dispute revint à ses premiers termes. Étienne sortit de la tour de Bristol, et reprit l'exercice de la royauté ; son gouvernement s'étendit alors sur la portion du pays où dominaient ses partisans, c'est-à-dire sur les provinces du centre et de l'est de l'Angleterre. Quant à la Normandie, aucun de ses ordres n'y parvint ; car, durant sa captivité, tout le pays s'était rendu au comte Geoffroi, mari de Mathilde, lequel, peu de temps après, du consentement des Normands, céda à son fils aîné Henri le titre de duc de Normandie. Le parti d'Étienne perdit ainsi l'espérance de se recruter outre-mer ; mais comme il était maître des côtes, il eut le moyen d'empêcher que de semblables renforts ne parvinssent à ses adversaires, resserrés dans la contrée de l'ouest. Leur seule ressource fut de solder des corps de Gallois, qui, bien que mal armés, arrêtèrent quelque temps par leur bravoure et leur tactique bizarre la marche des partisans du roi.

Pendant que la lutte se prolongeait assez mollement de part et d'autre, Henri, fils de Mathilde, parti de Normandie avec une petite armée, réussit à débarquer en Angleterre. Au premier bruit de son arrivée, beaucoup de gens commencèrent à abandonner la cause d'Étienne ; mais, dès qu'ils apprirent que Henri n'avait que peu de monde et peu d'argent, beaucoup revinrent au roi, et la désertion s'arrêta. La guerre se poursuivit sous le même aspect qu'auparavant ; il y eut des châteaux pris et repris, des villes pillées et brûlées. Les Anglais, fuyant de leurs maisons par force ou par crainte, allaient bâtir de petites cabanes sous les murs des églises ; mais ils ne tardaient pas à en être expulsés par l'un ou l'autre parti, qui transformait l'église en forteresse, crénelait le haut des tours et y braquait ses machines de guerre.

Le fils unique du roi Étienne, nommé Eustache, qui s'était plus d'une fois signalé par son courage, mourut, après avoir pillé un domaine consacré à saint Edmund, roi et martyr ; sa mort fut, selon les Anglais de naissance, la suite de l'outrage qu'Eustache avait osé faire à ce saint de race anglaise. Étienne, n'ayant plus de fils auquel il pût désirer de transmettre la royauté, fit alors proposer à Henri d'Anjou, son rival, de terminer la guerre par un accord ; il demandait que les Normands d'Angleterre et du continent le laissassent régner en paix durant sa vie, à condition qu'après lui le fils de Mathilde serait roi. Les Normands y consentirent, et la paix fut rétablie. La teneur du traité, juré par les évêques, les comtes, les barons et les chevaliers des deux partis, s'offre sous deux faces très-différentes dans les historiens du temps, selon la faction qu'ils favorisent. Les uns disent que le roi Étienne adopta Henri pour son fils, et qu'en vertu de cet acte préalable, les sei-

gneurs jurèrent de donner en héritage au fils adoptif le royaume de son père ; d'autres, au contraire, prétendent que le roi reconnut positivement le droit héréditaire du fils de Mathilde sur le royaume, et qu'en retour ce dernier lui octroya bénévolement de régner le reste de sa vie. Ainsi des contemporains, également dignes de foi, font provenir de deux principes entièrement opposés la légitimité qu'ils accordent au petit-fils de Henri Ier. Lesquels doit-on croire en cela ? Ni les uns ni les autres ; et la vérité est que les mêmes barons qui avaient élu Étienne malgré le serment prêté à Mathilde, qui ensuite élurent Mathilde malgré le serment prêté à Étienne, par un nouvel acte de volonté, désignèrent, pour succéder à Étienne, le fils de Mathilde, et non sa mère. De cette volonté toute-puissante dérivait la légitimité royale.

Peu de temps avant son expédition en Angleterre, Henri avait pris pour femme l'épouse divorcée du roi de France, Éléonore ou Aliénor, ou plus familièrement Aanor, fille de Guillaume, comte de Poitou et duc d'Aquitaine, c'est-à-dire souverain de toute la côte occidentale de la Gaule, depuis l'embouchure de la Loire jusqu'au pied des Pyrénées. Suivant les usages de ce pays, Éléonore y jouissait de tout le pouvoir qu'avait exercé son père ; et, de plus, son mari, quoique étranger, pouvait entrer avec elle en partage de la souveraineté. Le roi Louis VII eut ce privilége tant qu'il resta uni à la fille du comte Guillaume, et il entretint des officiers et des garnisons dans les villes de l'Aquitaine ; mais, aussitôt qu'il l'eut répudiée, il lui fallut rappeler ses sénéchaux et ses hommes d'armes. Ce fut en Palestine, où Éléonore avait suivi son mari partant pour la croisade, que leur mésintelligence éclata. Persuadé, soit à tort, soit à raison, que la reine le trompait pour un jeune Sarrasin, Louis sollicita et obtint de l'autorité ecclésiastique la rupture de son mariage.

Il se tint, à Beaugency-sur-Loire, un concile devant lequel la reine de France fut obligée de comparaître. L'évêque qui portait la parole comme accusateur annonça que le roi demandait le divorce, « parce qu'il « ne se fiait point en sa femme, et jamais ne serait assuré de la lignée qui « viendrait d'elle. » Le concile passa outre sur cette scandaleuse requête, et déclara le mariage nul sous prétexte de parenté, s'apercevant un peu tard qu'Éléonore était cousine de son mari à l'un des degrés prohibés. L'épouse répudiée se mit en route pour retourner dans son pays, et s'arrêta quelque temps à Blois. Durant son séjour dans cette ville, Thibaut, comte de Blois, tâcha de lui plaire et d'obtenir sa main. Indigné du refus qu'il essuya, le comte résolut de retenir en prison dans son château la duchesse d'Aquitaine, et même de l'y épouser de force, comme s'exprime un vieil historien. Elle soupçonna ce mauvais dessein, et, partant de nuit, descendit la Loire jusqu'à Tours, ville qui faisait alors partie du comté d'Anjou. Au bruit de son arrivée, le second

fils du comte d'Anjou et de l'impératrice Mathilde, nommé Geoffroy, épris du même désir que Thibaut de Blois, vint se placer en embuscade à un port de la Creuse, qu'on appelait le *Port de Piles*, sur la limite commune du Poitou et de la Touraine, pour arrêter le cortége de la duchesse, l'enlever elle-même et l'épouser; mais Éléonore, dit l'historien, en fut avertie par son bon ange, et prit subitement un autre chemin pour aller à Poitiers.

C'est là que Henri, fils aîné de Mathilde et du comte d'Anjou, plus courtois que son frère, se rendit pour solliciter l'amour de la fille des ducs d'Aquitaine. Il fut agréé, conduisit sa nouvelle épouse en Normandie, et envoya dans les cités de la Gaule méridionale des baillis, des justiciers et des hommes d'armes normands. Au titre de duc de Normandie il joignit dès lors ceux de duc d'Aquitaine et de comte de Poitou, et, son père ayant déjà l'Anjou et la Touraine, leur souveraineté s'étendait sur toute la partie occidentale de la Gaule, entre la Somme et les Pyrénées, à l'exception de la pointe de Bretagne. Les terres du roi de France, bornées par la Loire, la Saône et la Meuse, étaient loin d'avoir une pareille étendue. Ce roi s'alarma de voir s'accroître à un tel point la puissance normande, rivale de la sienne depuis sa naissance, et encore plus depuis la conquête de l'Angleterre. Il avait fait de grands efforts pour prévenir l'union du jeune Henri avec Éléonore d'Aquitaine, et l'avait sommé, comme son vassal pour le duché de Normandie, de ne point contracter mariage sans l'aveu de son seigneur suzerain. Mais les obligations de l'homme lige envers le suzerain, même quand les deux parties les avaient expressément avouées et consenties, n'avaient guère de valeur entre gens d'égale puissance. Henri ne tint nul compte de la défense de se marier, et Louis VII fut obligé de se contenter des nouveaux serments d'hommage que lui prêta le futur roi d'Angleterre pour le comté de Poitou et le duché d'Aquitaine.

Des serments de ce genre, vagues dans leur teneur, prêtés de mauvaise grâce et en quelque sorte pour la forme, étaient depuis longtemps le seul lien qui existât entre les successeurs des anciens rois franks et les chefs souverains du pays compris entre la Loire et les deux mers; car la domination franke n'avait pu prendre racine dans ces contrées aussi fortement que dans celle qui était voisine de la Germanie. Au VIIe siècle, les peuples de l'Europe qui entretenaient quelques relations avec la Gaule, avaient déjà coutume de la désigner tout entière par le nom de *France*, mais au sein même du territoire gaulois, ce nom était loin d'avoir une pareille universalité. Le cours de la Loire formait la limite méridionale de la Gaule franke, ou du pays français; et au delà se trouvait le pays romain, différent de l'autre par la langue et les mœurs, surtout par la civilisation.

Dans la contrée du sud, les habitants, grands ou petits, riches ou

pauvres, étaient presque entièrement de pure race gauloise, ou du moins la descendance germanique n'y était point accompagnée de la même supériorité de condition sociale qui s'y attachait dans le nord. Les hommes de race franke qui étaient venus dans la Gaule méridionale, soit en conquérants, soit comme agents et commissaires des conquérants, établis au nord de la Loire, ne réussirent point à se propager comme nation distincte au sein d'une population nombreuse et réunie dans de grandes villes : aussi les habitants de la France et de la Bourgogne employaient-ils d'ordinaire le nom de Romains pour désigner ceux du Midi.

Plusieurs des successeurs de Chlodowig ajoutèrent à leur titre de roi des Franks celui de prince du peuple romain; au déclin de cette première dynastie, la population de l'Aquitaine et de la Provence prit dans son sein des ducs et des comtes indigènes, ou, ce qui est plus remarquable, contraignit les descendants de ses gouverneurs de race tudesque à se révolter avec elle. Mais cet affranchissement de la Gaule méridionale était à peine accompli, que l'avénement d'une seconde race de rois vint rendre à la nation franke son ancienne énergie, et la pousser de nouveau à la conquête du Midi.

Redevenus maîtres de ces belles contrées, les Gallo-Franks y placèrent des gouverneurs et des juges qui enlevaient, sous forme de tribut, tout l'argent du pays; mais, à la première occasion favorable, les Méridionaux refusaient de payer, se soulevaient et chassaient les étrangers. Alors les Franks descendaient du nord pour revendiquer leur droit de conquête; ils venaient sur les bords de la Loire, soit à Orléans, soit à Tours, soit à Nevers, tenir leur champ de mai en armes. La guerre commençait entre eux et les habitants du Limousin ou de l'Auvergne, qui étaient l'avant-garde de la population gallo-romaine. Si les Romains (pour parler le langage de l'époque) se sentaient trop faibles, ils proposaient au chef des gens de France de lui payer l'impôt chaque année, en conservant d'ailleurs l'indépendance politique. Le prince frank soumettait cette proposition à ses *leudes*, dans leur assemblée, tenue en plein air; si cette assemblée votait contre la paix, l'armée continuait sa marche, arrachant les vignes et les arbres à fruit, enlevant les hommes, le bétail et les chevaux. Quand la cause du Midi avait été complétement vaincue, les gouverneurs, juges ou comtes franks se réinstallaient dans les villes, et, pour un temps plus ou moins long, en tête des actes publics figuraient les formules suivantes : « Sous le règne du glorieux roi *Pepin*; sous le règne de l'illustre empereur *Karl*. »

Karl, ou Charlemagne, établit roi en Aquitaine, du consentement de tous les seigneurs franks, son fils Lodewig, que les Gaulois nommaient Louis. Ce Louis devint, à son tour, empereur ou *keisar* des Franks, et, sous ce titre, régna à la fois en Germanie, en Italie et en Gaule. De son

vivant, il voulut faire jouir ses fils de cette autorité immense, et le partage inégal qu'il établit excita entre eux la discorde. Les Gaulois méridionaux s'empressèrent de prendre parti dans ces querelles, pour les envenimer et contribuer à l'affaiblissement de leurs maîtres. En attendant le moment de s'insurger sous des chefs de leur race et de leur langue, ils donnèrent la royauté de leur pays à des membres de la famille impériale, mais à ceux que ni l'empereur ni l'assemblée souveraine des Franks ne voulaient y voir régner; il en résulta de longues guerres et de nouvelles dévastations pour les villes de l'Aquitaine. La grande lutte pour la royauté, qui s'éleva sur la fin du IXe siècle, et se prolongea durant cent ans, donna quelque relâche aux Aquitains. Indifférents aux deux partis rivaux, n'ayant nul intérêt commun ni avec la famille de Charlemagne ni avec les rois de nouvelle race, ils se tinrent à l'écart, et profitèrent de la dispute comme d'un prétexte pour résister également au pouvoir des uns et des autres. Lorsque les Gallo-Franks, renonçant à l'obéissance de l'Austrasien Karl, dit le Gros, eurent fait roi le Neustrien Eudes, comte de Paris, on vit s'élever en Aquitaine un roi national, appelé Ranulf, qui, peu de temps après, sous les titres plus modestes de duc des Aquitains et de comte des Poitevins, régna en toute souveraineté, depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées. Le roi Eudes partit de France pour aller soumettre l'Aquitaine; mais il n'y réussit pas. A leur résistance matérielle les habitants du Midi joignaient une sorte d'opposition morale; ils se faisaient en apparence les défenseurs des droits de la vieille famille dépossédée, par la seule raison que les Français ne voulaient plus reconnaître ces droits.

Presque tous les chefs indépendants de l'Aquitaine, du Poitou et de la Provence, imaginèrent dès lors de se prétendre issus de Charlemagne par les femmes, et firent grand bruit de cette descendance hypothétique, pour s'autoriser à donner aux rois de la troisième dynastie la qualification d'usurpateurs. Après que Charles le Simple, héritier légitime de Charlemagne, eut été emprisonné à Péronne, son nom fut mis en tête des actes publics en Aquitaine, comme s'il eût toujours régné; puis, quand son fils eut recouvré le pouvoir, les Aquitains ne souffrirent pas qu'il exerçât sur eux, soit directement, soit indirectement, la moindre autorité.

La victoire des Français sur la seconde et dernière dynastie germanique fut décidée à perpétuité par l'élection de Hugues, surnommé *Capet* ou *Chapet* dans la langue romane d'outre-Loire. Les Méridionaux ne prirent aucune part à cette élection, et ne reconnurent point le roi Hugues : celui-ci, à la tête de son peuple d'entre Meuse et Loire, fit la guerre à l'Aquitaine; mais, après beaucoup d'efforts, il ne parvint qu'à établir sa suzeraineté sur les provinces les plus voisines de la Loire, sur le Berry, la Touraine et l'Anjou. Pour prix de son adhésion, le comte de

ce dernier pays obtint le titre héréditaire de sénéchal du royaume de France : et, dans les festins solennels, il eut la charge de servir à cheval les mets de la table du roi. Mais l'attrait de pareils honneurs ne séduisit point les comtes ni les ducs des territoires plus méridionaux : ils soutinrent le combat et la grande masse de population qui parlait le langage d'*oc* ne reconnut, ni en fait ni en apparence, l'autorité des rois de la contrée où l'on disait *oui*. Le midi de la Gaule, partagé en diverses principautés, suivant les divisions naturelles du territoire ou l'ancienne circonscription des provinces romaines, parut ainsi vers le XIe siècle, affranchi de tout reste de la sujétion que les Franks lui avaient imposée, et le peuple d'Aquitaine n'eut dès lors pour souverains que des hommes de sa race et de son langage.

Il est vrai qu'au nord de la Loire, depuis la fin du X[e] siècle, une même langue était aussi commune aux rois, aux seigneurs et au peuple; mais dans ce pays, où la conquête n'avait jamais été démentie, les seigneurs n'aimaient point le peuple; ils sentaient au dedans d'eux-mêmes, sans peut-être s'en rendre compte, que leur rang et leur puissance provenaient d'une source étrangère. Quoique détachés pour jamais de leur vieille souche tudesque, ils n'avaient point renoncé aux mœurs de la conquête : eux seuls jouissaient, dans le royaume, de la propriété territoriale et de la franchise personnelle. Au contraire, dans les petites souverainetés méridionales, quoiqu'il y eût des rangs parmi les hommes, quoiqu'il y eût des classes élevées et des classes inférieures, des châteaux et des chaumières, de l'insolence dans la richesse et de la tyrannie dans le pouvoir, le sol appartenait au corps du peuple, et nul ne lui en contestait la pleine propriété, le *franc-aleu*, comme on disait au moyen âge. C'était la masse populaire qui avait, à plusieurs reprises, reconquis ce sol sur les envahisseurs d'outre-Loire. Les duchés, les comtés, les vicomtés, toutes les seigneuries étaient plus ou moins nationales : la plupart s'étaient élevées dans des temps de révolte contre la puissance étrangère, et avaient été légitimées par l'adhésion du peuple.

Mais, inférieur aux pays méridionaux en organisation sociale, en liberté civile et en traditions de gouvernement, le royaume de France était puissant par son étendue et formidable au dehors : aucun des États qui se partageaient avec lui l'ancien territoire gaulois ne l'égalait en force, et ses chefs faisaient souvent trembler les ducs et les comtes du Midi au milieu de leurs grandes cités, enrichies par les arts et le commerce ; souvent, pour s'assurer une plus longue paix avec la France, ils offraient leurs filles en mariage, et par une fausse politique donnaient aux princes français entrée chez eux à titre de parents et d'alliés. C'est ainsi que l'union de la fille du duc Guillaume avec le roi Louis VII ouvrit, comme on l'a vu, les villes de l'Aquitaine et du Poitou à des garnisons étran-

gères. Lorsque, après le divorce d'Éléonore, les Français se furent retirés, son second mariage amena des Angevins et des Normands, qui disaient comme les Français *oui* et *nenny*, au lieu d'*oc* et *no*. Peut-être y avait-il entre les Angevins et les Méridionaux un peu plus de sympathie qu'entre ces derniers et les Français, parce que la civilisation croissait en Gaule à mesure qu'on avançait vers le sud. Mais la différence de langage, et surtout d'accentuation, devait rappeler sans cesse aux Aquitains que Henri, fils de Mathilde, leur nouveau seigneur, était encore un étranger.

Peu de temps après le mariage qui le fit duc d'Aquitaine, Henri devint comte d'Anjou, par la mort de son père, mais sous la condition expresse de remettre cette province à son jeune frère le jour où lui-même deviendrait roi. Il en prêta le serment avec un appareil lugubre sur le cadavre du mort, mais ce serment fut violé, et Henri garda le comté d'Anjou, lorsque les barons normands, plus fidèles que lui à leur parole, l'eurent appelé en Angleterre pour succéder au roi Étienne. Dès qu'il eut pris possession de la royauté, il qualifia Étienne d'usurpateur, et s'occupa d'abolir tout ce qui s'était fait de son vivant. Il chassa d'Angleterre les Brabançons qui s'y étaient établis après avoir servi la cause royale contre Mathilde. Il confisqua les terres que ces hommes avaient reçues en solde, démolit leurs châteaux forts et ceux des partisans du dernier roi, voulant, disait-il, en réduire le nombre à ce qu'il était sous le roi Henri, son aïeul. Les compagnies d'auxiliaires étrangers, venues en Angleterre durant la guerre civile, avaient commis beaucoup de pillages sur les Normands du parti contraire à celui qu'elles servaient; leurs chefs avaient enlevé des domaines et des maisons, et les avaient ensuite fortifiés contre les seigneurs normands dépossédés, imitant les pères de ces derniers, qui avaient de même fortifié leurs habitations conquises sur les Anglais. L'expulsion des Flamands fut pour toute la race anglo-normande un sujet de joie pareille à ce que l'expulsion de cette même race eût été pour les Saxons : « Nous les vîmes tous, dit un auteur du « siècle, passer la mer pour retourner du camp à la charrue, et redevenir « serfs, après avoir été maîtres. »

Quiconque, vers l'année 1140, à l'invitation du roi Étienne, avait dételé ses bœufs pour passer le détroit et venir à la bataille de Lincoln, était ainsi traité d'usurpateur par ceux dont les ancêtres avaient dételé, en 1066, pour suivre Guillaume le Bâtard. Les conquérants de l'Angleterre se regardaient déjà comme possesseurs légitimes; ils avaient effacé de leur esprit tout souvenir de leur usurpation violente et de leur ancienne fortune, s'imaginant que leurs nobles familles n'avaient jamais exercé d'autre emploi que celui de gouverner les hommes. Mais les Saxons avaient plus de mémoire; et, dans les plaintes que leur arrachait la dureté de leurs seigneurs, ils disaient de plus d'un comte et de plus d'un

prélat de race normande : « Il nous harcèle et nous pique comme son « aïeul piquait les bœufs de l'autre côté de la mer. »

Malgré cette conscience de sa propre situation et de l'origine de son gouvernement, la race saxonne, fatiguée par la souffrance, se laissait aller à une résignation apathique. Le peu de sang anglais que l'impératrice Mathilde avait transmis à Henri II était, disait-on, un gage assuré de sa bienveillance pour le peuple, et l'on oubliait comment cette même Mathilde, plus Saxonne pourtant que son fils, avait traité les bourgeois de Londres. Des écrivains, soit simples et de bonne foi, soit payés pour préconiser d'avance le nouveau règne, publièrent que l'Angleterre possédait enfin un roi anglais de nation; qu'elle avait des évêques, des abbés, des barons et des chevaliers issus de l'une et de l'autre race, et qu'ainsi la haine nationale était désormais sans motif. Nul doute, en effet, que les femmes saxonnes, enlevées et mariées de force, soit après la bataille de Hastings, soit après les déroutes d'York et d'Ély, n'eussent, au milieu du désespoir, donné des fils à leurs maîtres; mais ces fils de pères étrangers se croyaient-ils les frères des bourgeois et des serfs du pays? et le désir d'effacer auprès des Normands de race pure la tache de leur naissance ne devait-il pas, au contraire, les rendre plus orgueilleux envers leurs compatriotes maternels ? Il était vrai aussi que, dans les premiers temps de l'invasion, Guillaume le Conquérant avait offert des femmes de sa nation et même de sa famille à des chefs saxons encore libres; mais ces sortes d'unions furent peu nombreuses, et, dès que la conquête parut achevée, nul Anglais ne se trouva plus assez noble pour qu'une Normande l'honorât de son lit. D'ailleurs, quand il eût été constant que beaucoup d'Anglais de naissance, en reniant la cause de leur pays, en désapprenant leur langue, en jouant le rôle de flatteurs et de parasites, se fussent élevés aux priviléges des hommes de race étrangère, cette fortune individuelle n'atténuait point, pour la masse des vaincus, les tristes effets de la conquête.

Peut-être même le mélange des races était-il alors en Angleterre plus favorable aux oppresseurs qu'aux opprimés ; car, à mesure que les premiers perdaient, si l'on peut s'exprimer ainsi, leur caractère d'étrangeté, le penchant à la résistance s'affaiblissait dans le cœur des autres. Une réaction violente, seul recours efficace contre les injustices de la conquête, devenait moins possible. Aux chaînes de la domination usurpée se joignaient des liens moraux, le respect des hommes pour leur propre sang, et ces affections bienveillantes qui nous rendent si patients à supporter le despotisme domestique. Aussi Henri II vit-il sans déplaisir des moines saxons, dans la dédicace de leurs livres, lui étaler sa généalogie anglaise, et, sans faire mention ni de son aïeul Henri Ier, ni de son bisaïeul le Conquérant, le louer d'être issu du roi Alfred. « Tu « es fils, lui disaient-ils, de la très-glorieuse impératrice Mathilde, dont

« la mère fut Mathilde, fille de Marguerite, reine d'Écosse, dont le père « fut Edward, fils du roi Edmund Côte-de-Fer, l'arrière-petit-fils du « noble roi Alfred. »

Soit par hasard, soit à dessein, il circulait aussi dans le même temps de fausses prédictions qui annonçaient le règne de Henri d'Anjou comme une époque de soulagement, et, en quelque sorte, de résurrection pour le peuple anglais. L'une de ces prophéties était attribuée au roi Edward à son lit de mort; et l'on disait qu'il l'avait prononcée afin de rassurer ceux qui craignaient alors pour l'Angleterre les projets ambitieux du duc de Normandie. « Quand l'arbre vert, leur avait-il dit, après avoir « été coupé au pied et éloigné de sa racine à la distance de trois arpents, « s'en rapprochera de lui-même, fleurira et portera des fruits, alors un « meilleur temps viendra. » Cette allégorie, faite après coup, s'interprétait sans grande peine. L'arbre coupé, c'était la famille d'Edward, qui avait perdu la royauté à l'élection de Harold; après Harold étaient venus Guillaume le Conquérant et son fils Guillaume le Roux : ce qui complétait le nombre de trois rois étrangers à l'ancienne famille ; car il faut remarquer qu'on supprimait le roi Edgar, parce qu'il avait encore des parents en Angleterre ou en Écosse, et qu'en fait de descendance du noble roi Alfred, l'Angevin Henri leur eût paru fort inférieur. L'arbre s'était rapproché de sa racine quand Mathilde avait épousé Henri I[er]; il avait fleuri par la naissance de l'impératrice Mathilde, et enfin porté des fruits par celle de Henri II... Ces misérables contes ne sont dignes de figurer dans l'histoire qu'à cause de l'effet moral qu'ils ont pu produire sur les hommes d'autrefois. Ils avaient pour but de détourner de la personne du roi la haine que les Saxons nourrissaient contre tous les Normands; mais rien ne pouvait faire que Henri II ne fût pas le représentant de la conquête, et l'on avait beau le surnommer mystiquement la pierre angulaire où s'unissaient les deux murailles, c'est-à-dire les deux races, il n'y avait point d'union possible au milieu d'une telle inégalité de droits, de biens et de puissance.

Quelque difficile qu'il fût déjà pour un Anglo-Saxon du XII[e] siècle, de reconnaître comme successeur naturel des rois de race anglaise, un homme qui ne savait pas même comment on disait roi en anglais, les conciliateurs obstinés des Saxons avec les Normands mirent en avant des assertions beaucoup plus extraordinaires : ils entreprirent d'ériger le Conquérant lui-même en héritier légitime du roi Alfred. Une très-vieille chronique, citée par un auteur déjà ancien, raconte que Guillaume le Bâtard était le propre petit-fils du roi Edmund Côte-de-Fer. « Edmund, dit cette chronique, eut deux fils, Edwin et Edward, et de « plus, une fille unique dont l'histoire tait le nom, à cause de sa mau« vaise vie; car elle entretint un commerce illicite avec le pelletier du « roi. » Le roi, courroucé, bannit d'Angleterre son pelletier, avec sa



P· 307.

La fille du roi Edmond demandant l'aumône.

fille, qui alors était enceinte. Tous deux passèrent en Normandie, où, vivant de la charité publique, ils eurent successivement trois filles. Un jour qu'ils étaient venus mendier à Falaise, à la porte du duc Robert, le duc, frappé de la beauté de la femme et de ses trois enfants, lui demanda qui elle était. « Je suis, dit-elle, Anglaise et de sang royal. » A cette réponse, le duc la traita honorablement, prit le pelletier à son service, et fit élever dans son hôtel une de leurs filles, qui devint sa maîtresse et la mère de Guillaume, dit le Bâtard, lequel, pour plus de vraisemblance, demeurait toujours le petit-fils d'un pelletier de Falaise, bien que, par sa mère, il fût Saxon et issu des rois saxons.

La violation du serment que Henri II avait, comme on l'a vu plus haut, prêté à son frère Geoffroy, lui attira, peu de temps après son arrivée en Angleterre, une guerre sur le continent. A l'aide des partisans de ses droits sur le comté d'Anjou, Geoffroy s'était mis en possession de plusieurs places fortes. Henri envoya contre lui une armée d'hommes de race anglaise. Les Anglais, par suite de l'antipathie qu'ils nourrissaient depuis la conquête contre les populations de la Gaule, poursuivirent vivement la guerre, et firent triompher en peu de temps le frère ambitieux et injuste. Geoffroy vaincu fut contraint d'accepter, en échange de ses terres et de son titre de comte, une pension de mille livres anglaises et de deux mille livres d'Anjou : il était redevenu simple baron angevin, lorsque, par un hasard heureux pour lui, les habitants de Nantes le prirent pour comte de leur ville et de leur territoire. Par cette élection, ils se détachèrent du gouvernement de la Bretagne armoricaine, auquel ils avaient été jadis incorporés par conquête, mais qu'ils avaient préféré à la domination des rois franks, sans pourtant l'aimer de grande affection, à cause de la différence des langues.

Agrandie par des guerres heureuses, dans l'intervalle du IXe au XIe siècle, la Bretagne fut, dès le siècle suivant, travaillée de divisions intestines provenant de cette prospérité même. Ses frontières, qui s'étendaient jusques au delà du cours de la Loire, renfermaient deux populations de race différente, dont l'une parlait l'idiome celtique, l'autre la langue romane de France et de Normandie ; et, selon que les comtes ou ducs de tout le pays jouissaient de la faveur de l'une de ces deux races d'hommes, ils étaient mal vus de l'autre. Les Nantais, qui choisirent pour comte Geoffroy d'Anjou, appartenaient naturellement au premier de ces deux partis, et ils n'appelèrent le prince angevin à les gouverner que pour se soustraire au pouvoir d'un seigneur de pure race celtique. Geoffroy d'Anjou ne vécut pas longtemps dans sa nouvelle dignité, et, à sa mort, la ville passa, sinon librement, du moins sans répugnance, sous la suzeraineté de Conan, comte héréditaire de Bretagne, et possesseur en Angleterre du château de Richemont, bâti, au temps de la conquête, par le Breton Alain Fergant. Alors le roi Henri II, par une prétention

toute nouvelle, réclama la ville de Nantes comme portion de l'héritage de son frère ; il traita d'usurpateur le comte de Bretagne, confisqua la terre de Richemont, puis, traversant le détroit, vint avec une grosse armée contraindre les bourgeois de Nantes à le reconnaître pour seigneur et à désavouer le comte Conan. Incapables de résister aux forces du roi d'Angleterre, les bourgeois obéirent malgré eux; le roi mit garnison dans leurs murs, et occupa tout le pays compris entre la Loire et la Vilaine.

Ayant ainsi pris pied sur le territoire breton, Henri II porta plus loin ses vues, et fit avec ce même Conan, à qui il venait d'enlever la ville de Nantes, un pacte menaçant pour l'indépendance de toute la Bretagne. Il fiança le plus jeune de ses fils, Geoffroy, âgé de huit ans, à la fille de Conan, appelée Constance, et alors âgée de cinq ans. D'après ce traité, le comte breton s'engageait à faire héritier de son pouvoir le futur mari de sa fille, et le roi, en retour, garantissait à Conan la possession viagère du comté de Bretagne, lui promettant aide, secours et appui envers et contre tous. Ce traité, qui devait avoir pour résultat infaillible d'étendre un jour la domination des Anglo-Normands sur toute la Gaule occidentale, mit en grande alarme le roi de France ; il négocia auprès du pape Alexandre III, afin de l'engager à interdire l'union de Geoffroy et de Constance pour cause de parenté, attendu que Conan était le petit-fils d'une fille bâtarde de l'aïeul de Henri II; mais le pape ne reconnut point cette parenté, et les noces prématurées des deux époux se firent en l'année 1166.

Peu de temps après, une insurrection nationale éclata en Bretagne contre le chef qui trafiquait, avec un roi étranger, de l'indépendance du pays. Conan appela Henri II à son secours; et, aux termes de leur traité d'alliance, les troupes du roi entrèrent par la frontière de Normandie, sous prétexte de défendre contre les révoltés le comte légitime des Bretons. Henri s'empara de la ville de Dol, et de plusieurs bourgs, où il mit garnison. Bientôt après, moitié de gré, moitié par force, le comte Conan abdiqua le pouvoir entre les mains de son protecteur, lui laissant exercer l'autorité administrative et lever des tributs par toute la Bretagne. Les timides et les faibles allèrent trouver le roi angevin dans son camp, et, suivant le cérémonial du siècle, lui firent hommage de leurs terres ; le clergé s'empressa de complimenter en langue latine l'homme qui *venait au nom de Dieu* visiter et consoler la Bretagne. Mais le droit divin de l'usurpation étrangère ne fut pas reconnu universellement, et les amis de la vieille patrie bretonne, se rassemblant de tous les cantons, formèrent contre le roi Henri une confédération par serment, à la vie et à la mort.

Le lien de la nationalité était déjà trop affaibli en Bretagne pour que ce pays pût tirer de lui-même assez de ressources dans sa rébellion. Les

insurgés pratiquèrent donc des intelligences à l'extérieur ; ils s'entendirent avec les habitants du Maine, leurs voisins, qui, depuis le règne de Guillaume le Bâtard, obéissaient contre leur gré aux princes normands. Beaucoup de Manceaux entrèrent dans la ligue jurée en Bretagne contre le roi d'Angleterre, et tous les membres de cette ligue prirent pour patron le roi de France, rival politique de Henri II, et le plus puissant de ses rivaux. Le roi Louis VII promit des secours aux Bretons insurgés, non par amour pour leur indépendance, que ses prédécesseurs avaient attaquée, durant tant de siècles, avec tant d'acharnement, mais par haine du roi d'Angleterre, et par envie d'acquérir lui-même en Bretagne la suprématie qu'y perdrait son ennemi. Pour atteindre ce but à peu de frais, il ne fit aux confédérés que de simples promesses, leur laissant tout le fardeau de l'entreprise dont il devait partager les profits. Attaqués bientôt par toutes les forces du roi Henri, les insurgés bretons furent vaincus, perdirent les villes de Vannes, de Léon, d'Auray et de Fougères, leurs châteaux, leurs domaines, leurs soldats, leurs femmes et leurs filles, que le roi prit pour otages et qu'il se fit un jeu de déshonorer par séduction ou par violence : l'une d'entre elles, la fille d'Eudes, vicomte de Porrhoët, était sa parente au second degré.

Vers le même temps l'ennui de la domination du roi d'Angleterre se fit sentir aux habitants de l'Aquitaine, surtout à ceux du Poitou et de la Marche de France, qui, sur un pays montagneux, avaient plus d'âpreté dans l'humeur et plus de moyens pour soutenir une guerre patriotique. Quoique mari de la fille du comte de Poitou, Henri II était un étranger pour les Poitevins, et ceux-ci souffraient de voir des officiers de race étrangère violer ou détruire les coutumes de leur pays par des ordonnances rédigées en langues angevine ou normande. Plusieurs de ces nouveaux magistrats furent chassés, et l'un d'entre eux, originaire du Perche, et comte de Salisbury, en Angleterre, fut tué à Poitiers par le peuple. Il se forma une grande conspiration sous la conduite des principaux seigneurs et des hommes riches du nord de l'Aquitaine, le comte de la Marche, le duc d'Angoulême, le vicomte de Thouars, l'abbé de Charroux, Aymery de Lezinan ou Luzignan, Hugues et Robert de Silly. Les conjurés poitevins se placèrent, comme avaient fait les Bretons, sous le patronage du roi de France, qui leur demanda des otages, et s'engagea, en retour, à ne point faire de paix avec le roi Henri sans les y comprendre ; mais ils furent écrasés comme les Bretons, pendant que Louis VII restait simple spectateur de leur guerre avec le roi angevin.

Les plus considérables d'entre eux capitulèrent avec le vainqueur, les autres s'enfuirent sur les terres du roi de France, qui, pour leur malheur, commençait à se lasser d'être en guerre avec le roi Henri et désirait conclure une trêve. Ces deux princes, après avoir longtemps travaillé à se nuire, se réconcilièrent en effet dans la petite ville de Mont-

mirail en Perche. Il y fut décidé que le roi de France garantirait à l'autre roi la possession de la Bretagne, et lui rendrait les réfugiés de ce pays et ceux du Poitou ; qu'en revanche le roi d'Angleterre s'avouerait expressément vassal et homme lige du roi de France, et que la Bretagne serait comprise dans le nouveau serment d'hommage. Les deux rivaux se donnèrent la main et s'embrassèrent cordialement ; puis, en vertu de la souveraineté nouvelle que le roi de France lui reconnaissait sur les Bretons, Henri II institua duc de Bretagne, d'Anjou et du Maine, son fils aîné, qui, en cette qualité, prêta serment de vasselage entre les mains du roi de France. Dans cette entrevue, le roi angevin étala des sentiments de tendresse exagérés jusqu'au ridicule envers l'homme qui, la veille, était son plus mortel ennemi. « Je mets, lui « disait-il, à votre disposition, moi, mes enfants, mes terres, mes for-« ces, mes trésors, pour en user, en abuser, les garder ou les donner à « plaisir et à volonté. » Il semblait que sa raison fût un peu troublée par la joie d'avoir en sa puissance les émigrés poitevins et bretons. Le roi Louis les lui livra sous la condition dérisoire qu'il les reprendrait en grâce et leur rendrait leurs biens. Henri le promit, et leur donna même publiquement le baiser de paix, pour garantie de cette promesse, mais la plupart finirent leur vie en prison ou au milieu des supplices.

Lorsque les deux rois se furent séparés dans cette apparence d'harmonie parfaite, qui pourtant ne fut pas de longue durée, Henri, fils aîné du roi d'Angleterre, remit à son jeune frère, Geoffroy, la dignité de duc de Bretagne, ne gardant que le comté d'Anjou. Geoffroy fit hommage à son frère, comme celui-ci l'avait fait au roi de France ; puis il se rendit à Rennes pour y tenir sa cour et recevoir les soumissions des seigneurs et des chevaliers du pays. C'est ainsi que les deux ennemis héréditaires de la liberté des Bretons leur enlevèrent, de commun accord, la souveraineté de leur terre natale ; le prince angevin se fit seigneur direct, le prince français seigneur suzerain, et cette grande révolution eut lieu sans violence apparente. Conan, le dernier comte de pure race bretonne, ne fut point déposé, mais son nom ne reparut plus dans les actes publics : dès lors, à proprement parler, il n'y eut plus de nation en Bretagne ; il y eut un parti français et un parti angevin ou normand, qui travaillèrent en sens divers pour l'une ou pour l'autre puissance.

La vieille langue nationale, abandonnée par tous ceux qui voulaient plaire à l'un ou à l'autre des deux rois, s'altéra peu à peu dans la bouche des pauvres et des paysans ; eux seuls y tinrent fidèlement et la conservèrent, à travers les siècles, avec la ténacité de mémoire et de volonté qui est propre aux hommes de race celtique. Malgré la désertion de leurs chefs nationaux vers l'étranger, soit normand, soit français, et la servitude publique et privée qui en fut la suite, les gens du peuple en

basse Bretagne n'ont jamais cessé de reconnaître dans les nobles de leur pays des enfants de la terre natale. Ils ne les ont point haïs de cette haine violente qu'on portait ailleurs à des seigneurs issus de race étrangère ; et sous les titres féodaux de baron et de chevalier, le paysan breton retrouvait encore les *tierns* et les *mac-tierns* (chefs et fils de chefs) des temps de son indépendance : il leur obéissait avec zèle dans le bien comme dans le mal, s'engageait dans leurs intrigues et leurs querelles politiques, souvent sans les comprendre, mais par habitude et par le même instinct de dévouement qu'avaient pour leurs chefs de tribus les Gallois et les montagnards d'Écosse.

Les populations voisines des terres de France, comme les Bretons et les Poitevins, ne furent pas les seules qui, dans leurs querelles avec le roi d'Angleterre, voulurent faire alliance et cause commune avec son rival politique. Après la rupture de la paix de Montmirail, Louis VII reçut d'un pays avec lequel il n'avait eu jusque-là aucune espèce de relations, et dont il soupçonnait à peine l'existence, des dépêches conçues en ces termes :

« Au très-excellent roi des Français, Owen, prince de Galles, son « homme lige et son fidèle ami, salut, obéissance et dévouement.

« La guerre que le roi d'Angleterre avait longtemps méditée contre « moi vient d'éclater l'été passé sans aucune provocation de ma part ; « mais grâce à Dieu et à vous, qui occupiez ailleurs ses forces, il a perdu « plus d'hommes que moi sur les champs de bataille. Dans son dépit, « il a méchamment démembré les otages qu'il tenait de moi ; et se reti- « rant sans conclure ni paix ni trêve, il a donné ordre à ses gens d'être « prêts pour Pâques prochain à marcher de nouveau contre nous. Je « supplie donc votre clémence de m'annoncer par le porteur des pré- « sentes si vous êtes dans l'intention de guerroyer alors contre lui, afin « que, de mon côté, je vous serve en lui faisant tort selon vos souhaits. « Faites-moi savoir ce que vous me conseillez, et quels secours aussi « vous voudrez bien me fournir ; car, sans aide et conseil de votre part, « je doute que je sois assez fort contre notre ennemi commun. »

Cette lettre fut apportée par un clerc gallois qui la présenta au roi de France dans sa cour plénière. Mais le roi, ayant fort peu, en sa vie, entendu parler du pays de Galles, soupçonna le messager d'imposture, et ne voulut point le reconnaître, ni lui ni les dépêches d'Owen. Owen fut donc obligé d'écrire une seconde missive pour certifier le contenu de la première. « Vous n'avez pas cru, disait-il, que ma lettre fût vrai- « ment de moi ; pourtant c'était la vérité, je l'affirme et j'en atteste « Dieu. » Le chef cambrien continuait à se qualifier du nom de fidèle et de vassal du roi de France. Ce trait mérite d'être cité, parce qu'il enseigne à ne point prendre à la lettre, sans un sérieux examen, les formules et les locutions du moyen âge. Souvent les mots *vassal* et *seigneur*

exprimaient un rapport réel de subordination et de dépendance, mais souvent aussi ils n'étaient, dans le langage, qu'une simple formule de politesse, surtout quand le faible réclamait l'alliance d'un homme puissant.

Le duché d'Aquitaine ou de Guienne, selon la langue vulgaire, ne s'étendait que jusqu'aux limites orientales de la seconde des anciennes provinces aquitaniques ; et ainsi les villes de Limoges, de Cahors et de Toulouse n'y étaient point comprises. Cette dernière ville, ancienne résidence des rois visigoths et des chefs gallo-romains, qui après eux avaient gouverné les deux Aquitaines unies pour résister aux Franks, était devenue la capitale d'un petit État séparé, qu'on appelait le comté de Toulouse. Il y avait eu de grandes rivalités d'ambition entre les comtes de Toulouse et les ducs de Guienne, et, de part et d'autres, diverses tentatives pour soumettre à une autorité unique tout le pays situé entre le Rhône, l'Océan et les Pyrénées. De là étaient nés beaucoup de différends, de traités et d'alliances, tour à tour conclus et défaits, au gré de la mobilité naturelle aux hommes du Midi. Devenu duc d'Aquitaine, le roi Henri II se mit à fouiller dans les registres de ces conventions antérieures, et y trouvant par hasard un prétexte pour attaquer l'indépendance du comté de Toulouse, il fit avancer des troupes, et mit le siége devant la ville. Le comte de Toulouse, Raymond de Saint-Gilles, leva contre lui sa bannière, et la commune de Toulouse, corporation de citoyens libres, leva aussi la sienne.

Le conseil commun de la cité et des faubourgs (c'est le titre que prenait le gouvernement municipal des Toulousains) entama, de son chef, des négociations avec le roi de France, pour obtenir de lui quelques secours. Ce roi marcha vers Toulouse par le Berry qui lui appartenait en grande partie, et le Limousin, qui lui livra passage ; il contraignit le roi d'Angleterre à lever le siége de la ville, et y fut accueilli avec grande joie, disent les auteurs du temps, par le comte et par les citoyens. Ces derniers réunis en assemblée solennelle lui décernèrent une lettre de remerciement, où ils lui rendaient grâces de les avoir secourus comme un patron et comme un père, expression de reconnaissance affectueuse qui n'impliquait de leur part aucun aveu de sujétion civile ou féodale.

Mais cette habitude d'implorer le patronage d'un roi contre un autre devint une cause de dépendance, et l'époque où le roi d'Angleterre, comme duc d'Aquitaine et comte de Poitou, obtint de l'influence sur les affaires du midi de la Gaule, commença pour ses habitants une nouvelle époque de décadence et de malheur. Placés dès lors entre deux puissances rivales et également ambitieuses, ils s'attachèrent tantôt à l'une, tantôt à l'autre, au gré des circonstances, et furent tour à tour soutenus, délaissés, trahis, vendus par toutes les deux. Depuis le XII[e] siècle, les Méridionaux ne se sentirent bien que quand les rois de France

et d'Angleterre étaient en querelle. « Quand donc finira la trêve des sterlings avec les tournois? » disaient-ils dans leurs chansons politiques; et ils avaient sans cesse les yeux fixés vers le nord, se demandant : Que font les deux rois ?

Ils haïssaient les étrangers ; et une turbulence inquiète, un amour désordonné de la nouveauté et du mouvement les poussaient vers leur alliance, tandis qu'intérieurement ils étaient travaillés de querelles domestiques et de petites rivalités d'homme à homme, de ville à ville, de province à province. Ils aimaient passionnément la guerre, non par l'ignoble soif du gain, ni même par l'impulsion élevée du dévouement patriotique, mais pour ce que les combats ont de pittoresque et de poétique, pour le bruit, l'appareil et les émotions du champ de bataille, pour voir les armes reluire au soleil et entendre les chevaux hennir au vent. Un seul mot d'une femme les faisait courir à la croisade sous la bannière de l'Église romaine, et ils se laissaient aller, par fougue d'opposition, à la plus violente et à la plus fatale des révoltes contre cette Église.

A cette légèreté de caractère ils joignaient les grâces de l'imagination, le goût des arts et des jouissances délicates ; ils avaient l'industrie et la richesse ; la nature leur avait tout donné, tout, hors la prudence politique et l'union, comme issus d'une même race et enfants d'une même patrie : leurs ennemis s'entendaient pour leur nuire, et eux ne s'entendaient point pour s'aimer, se défendre, et faire cause commune. Ils en ont durement porté la peine, en perdant leur indépendance, leurs richesses et jusqu'à leurs lumières. Leur langue, la seconde langue romaine, presque aussi polie que la première, a fait place, dans leur propre bouche, à un langage étranger, dont l'accentuation leur répugne, tandis que leur idiome national, celui de leur liberté et de leur gloire, celui de la belle poésie dans le moyen âge, est devenu le patois des journaliers et des servantes. Mais aujourd'hui les regrets causés par ces changements seraient inutiles : il y a des ruines que le temps a faites et qu'il ne relèvera jamais.

LIVRE IX

Depuis l'origine de la querelle entre le roi Henri II et l'archevêque Thomas, jusqu'au meurtre de l'archevêque.

1160—1171



Sous le règne de Henri Ier, il y avait à Londres un jeune bourgeois, Saxon d'origine, mais assez riche pour faire compagnie avec les Normands de la ville, et que les historiens du temps appellent Gilbert Beket. On peut croire que son vrai nom était Bek, et que les Normands, parmi lesquels il vivait, y joignirent un diminutif qui leur était familier, et en firent Beket, comme les Anglais de race et de langue en faisaient Bekie. Vers l'année 1115, Gilbert Bekie ou Beket prit la croix par un vœu de pénitence ou pour aller courir la fortune au royaume chrétien de Jérusalem. Mais il fut moins heureux en Palestine que les écuyers et les sergents de Normandie ne l'avaient été en Angleterre, et au lieu de devenir, comme eux, puissant et opulent par conquête, il fut pris et réduit en esclavage.

Tout malheureux et méprisé qu'il était, l'esclave anglais sut inspirer de l'amour à la fille d'un chef sarrasin. Il s'évada par le secours de cette femme, et revint dans son pays ; mais sa libératrice, ne pouvant vivre sans lui, abandonna bientôt la maison paternelle pour courir à sa recherche. Elle ne savait que deux seuls mots intelligibles pour les habitants de l'Occident : c'était *Londres* et *Gilbert*. A l'aide du premier, elle passa en Angleterre sur un vaisseau de marchands et de pèlerins ; et, par le moyen du second, courant de rue en rue et répétant Gilbert ! Gilbert ! à la foule qui s'amassait autour d'elle, elle retrouva l'homme qu'elle aimait. Gilbert Beket, après avoir pris sur cet incident merveilleux l'opinion de plusieurs évêques, fit baptiser sa maîtresse, dont il changea le nom sarrasin en celui de Mathilde, et l'épousa. Ce mariage fit grand bruit par sa singularité, et devint le sujet de plusieurs romances populaires, dont deux, qui se sont conservées jusqu'à nos jours, ren-



P. 315.

Arrivée de la mère de Thomas Becket à Londres.

ferment des détails touchants. Enfin, en l'année 1119, Gilbert et Mathilde eurent un fils, qui fut appelé Thomas Beket, suivant la mode des doubles noms introduite en Angleterre par les Normands.

Telle fut, selon le récit de quelques anciens chroniqueurs, la naissance romanesque d'un homme destiné à troubler d'une manière aussi violente qu'imprévue l'arrière-petit-fils de Guillaume le Conquérant dans la jouissance heureuse et paisible de son pouvoir. Cet homme, né pour le tourment de la race anglo-normande, reçut l'éducation la plus propre à lui donner accès auprès des nobles et des grands, et à lui attirer leur faveur. Jeune, on l'envoya en France pour étudier les lois, les sciences et les langues du continent, et perdre l'accent anglais qui était alors en Angleterre une chose de mauvais ton. Thomas Beket, au retour de ses voyages, se trouva capable de converser et de vivre avec les gens les plus raffinés de la nation dominatrice, sans choquer leurs oreilles ou leur bon goût par aucun mot ni aucun geste qui rappelât son origine saxonne. Il mit de bonheur ce talent en usage, et, tout jeune, il s'insinua dans la familiarité d'un des riches barons, qui habitait près de Londres. Il devint son convive de tous les jours et le compagnon de ses plaisirs. Il faisait des courses sur les chevaux de son patron, et chassait avec ses chiens et ses oiseaux, passant la journée dans ces divertissements, interdits à tout Anglais qui n'était ni le serviteur ni le commensal d'un homme d'origine étrangère.

Thomas, plein de gaieté et de souplesse, caressant, poli, obséquieux, acquit bientôt une grande réputation dans la haute société normande. L'archevêque de Canterbury, Thibaut, qui, grâce à la primatie instituée par le Conquérant, était la première personne après le roi, entendit parler du jeune Anglais, voulut le voir, et, le trouvant à son gré, se l'attacha. Il lui fit prendre les ordres, le nomma archidiacre de son église métropolitaine, et l'employa dans plusieurs négociations délicates avec la cour de Rome. Sous le règne d'Étienne, l'archidiacre Thomas conduisit auprès du pape Eugène une intrigue des évêques d'Angleterre partisans de Mathilde, pour obtenir de ce pape une défense formelle de sacrer le fils du roi. Lorsque, peu d'années après, le fils de Mathilde eut obtenu la couronne, on lui présenta Thomas Beket comme un zélé serviteur de sa cause pendant le temps de l'usurpation; car c'est ainsi que le règne d'Étienne était appelé alors par la plupart de ceux qui l'avaient élu, sacré, défendu contre les prétentions de Mathilde. L'archidiacre de Canterbury plut si fort au nouveau roi, qu'en peu d'années la faveur royale l'éleva au grand office de chancelier d'Angleterre, c'est-à-dire gardien du sceau à trois lions, qui était le signe légal du pouvoir fondé par la conquête. Henri II confia en outre à l'archidiacre l'éducation de son fils aîné et attacha à ces deux emplois de gros revenus, qui, par un hasard assez étrange, furent assis sur des lieux de funeste mémoire pour un Anglais :

c'était la prébende de Hastings, la garde du château de Berkhamsted, et le gouvernement de la Tour de Londres.

Thomas était le compagnon le plus assidu et le plus intime du roi Henri; il partageait ses amusements les plus mondains et les plus frivoles. Élevé en dignité au-dessus de tous les Normands d'Angleterre, il affectait de les surpasser en luxe et en pompe seigneuriale. Il entretenait à sa solde sept cents cavaliers complétement armés. Les harnais de ses chevaux étaient couverts d'or et d'argent; sa vaisselle était magnifique; et il tenait table ouverte pour les personnes de haut rang. Ses pourvoyeurs faisaient venir de loin, à grands frais, les choses les plus rares et les plus délicates. Les comtes et les barons tenaient à honneur de lui rendre visite, et aucun étranger venant à son hôtel ne s'en retournait sans un présent, soit de chiens ou d'oiseaux de chasse, soit de chevaux ou de riches vêtements. Les seigneurs lui envoyaient leurs fils pour servir dans sa maison et être élevés près de lui; il les gardait quelque temps, puis il les armait chevaliers et, en les congédiant, leur donnait toutes les pièces de l'équipement militaire.

Dans sa conduite politique, Thomas se comportait en vrai et loyal chancelier d'Angleterre, selon le sens déjà attaché à ces mots, c'est-à-dire qu'il travaillait de tous ses efforts à maintenir, à augmenter même le pouvoir personnel du roi envers et contre tous les hommes, sans distinction de race ni d'état, Normands ou Saxons, clercs ou laïques. Quoique membre de l'ordre ecclésiastique, il entra plus d'une fois en lutte avec cet ordre, dans l'intérêt du fisc ou de l'échiquier royal. Au temps où le roi Henri II entreprit la guerre contre le comte de Toulouse, on leva en Angleterre, pour les frais de la campagne, la taxe que les Normands appelaient *escuage*, c'est-à-dire taxe des écus, parce qu'elle était due par tout possesseur d'une terre suffisante à l'entretien d'un homme d'armes, qui, dans le délai prescrit par les appels, ne se présentait point à la revue tout armé et l'écu au bras. Les riches prélats et les riches abbés de race normande, dont l'esprit belliqueux s'était calmé depuis qu'il ne s'agissait plus de piller les Saxons, et qu'il n'y avait plus de guerre civile entre les Normands, s'excusèrent de se rendre à l'appel des gens de guerre, parce que, disaient-ils, la sainte Église leur défendait de verser le sang; ils refusèrent, en outre, par le même motif, de payer la taxe d'absence; mais le chancelier voulut les y contraindre. Le haut clergé se répandit alors en invectives contre l'audace de Thomas: Gilbert Foliot, évêque de Londres, l'accusa publiquement de plonger l'épée dans le sein de sa mère, l'Église, et l'archevêque Thibaut, quoique son ancien patron, menaça de l'excommunier. Thomas ne s'émut point des censures ecclésiastiques, et peu après il s'y exposa de nouveau, en combattant de sa propre main dans la guerre de Toulouse, et en montant des premiers, tout diacre qu'il était, à l'assaut des forteresses. Un

jour, dans une assemblée du clergé, quelques évêques affectèrent d'étaler des maximes d'indépendance exagérées à l'égard du pouvoir royal : le chancelier, qui était présent, les contredit ouvertement, et leur rappela d'un ton sévère qu'ils étaient tenus envers le roi par le même serment que les gens d'épée, par le serment de lui conserver sa vie, ses membres, sa dignité et son honneur.

La bonne harmonie qui avait régné dans les premiers temps de la conquête entre les barons et les prélats normands, ou, pour parler le langage du siècle, entre l'empire et le sacerdoce, n'avait pas été de longue durée. A peine installés dans les églises que Guillaume et ses chevaliers leur ouvrirent à coups de lance, les évêques et les abbés venus d'outre-mer devinrent ingrats envers ceux qui leur avaient donné leurs titres et leurs possessions. En même temps qu'il s'éleva des disputes entre les rois et les barons, il y eut mésintelligence entre les barons et le clergé, entre cet ordre et la royauté : ces trois puissances se divisèrent quand la puissance ennemie de toutes les trois, c'est-à-dire la race anglo-saxonne eut cessé de se faire craindre. C'était mal à propos que le premier Guillaume avait compté sur une plus longue union quand il donna au corps ecclésiastique établi par la conquête un pouvoir jusqu'alors inconnu en Angleterre. Il croyait obtenir par ce moyen un accroissement de puissance personnelle; et peut-être eut-il raison pour lui-même, mais il eut tort pour ses successeurs.

Le lecteur connaît le décret royal par lequel, détruisant l'ancienne responsabilité des prêtres devant les juges civils, et attribuant aux membres du haut clergé le privilége d'être juges, Guillaume avait institué des cours épiscopales, arbitres de certains procès de laïques et de tous les procès intentés à des clercs. Les clercs normands, clercs de fortune, si l'on peut se servir de ce mot, ne tardèrent pas à étaler en Angleterre les mœurs les plus désordonnées : ils commirent des meurtres, des rapts, des brigandages ; et, comme ils n'étaient justiciables que de leur ordre, rarement ces crimes furent punis : circonstance qui les multiplia d'une manière effrayante. Dans les premières années du règne de Henri II, on comptait près de cent homicides commis par des prêtres encore vivants. Le seul moyen d'arrêter et de punir ces désordres était d'abolir le privilége ecclésiastique établi par le Conquérant, et dont la nécessité temporaire avait cessé, puisque les rébellions des Anglais n'inspiraient plus beaucoup de crainte. C'était une réforme raisonnable ; et, en outre, par un motif moins pur, pour l'agrandissement de leurs propres juridictions territoriales, les gens d'épée la désiraient, et blâmaient la loi votée par leurs aïeux dans le grand conseil du roi Guillaume Ier.

Dans l'intérêt de la puissance temporelle dont il était le souverain dépositaire, et aussi, on doit le croire, par des motifs de raison et de justice, Henri II songeait à exécuter cette réforme; mais, pour qu'elle

s'opérât facilement et sans troubles, il fallait que la primatie de Canterbury, cette espèce de royauté ecclésiastique, tombât entre les mains d'un homme dévoué à la personne du roi, aux intérêts de la puissance royale et à la cause des barons contre les gens d'église. Il fallait, en outre, que cet homme fût peu sensible au plus ou moins de souffrance des Anglais indigènes; car l'absurde loi de l'indépendance cléricale, autrefois dirigée spécialement contre la population vaincue, après lui avoir beaucoup nui lorsqu'elle résistait encore, lui était devenue favorable. Tout serf saxon qui parvenait à se faire ordonner prêtre était dès lors à jamais exempt de servitude, parce qu'aucune action intentée contre lui comme esclave fugitif, soit par les baillis royaux, soit par les officiers des seigneurs, ne pouvait le forcer de comparaître devant la justice séculière; quant à l'autre justice, elle ne consentait point à laisser retourner à la charrue ceux qui étaient devenus les oints du Christ. Les maux de l'asservissement national avaient multiplié en Angleterre le nombre de ces clercs par nécessité, qui n'avaient point d'église, qui vivaient d'aumônes, mais qui, au moins, à la différence de leurs pères et de leurs compatriotes, n'étaient ni attachés à la glèbe, ni parqués dans l'enceinte des villes royales. Le faible espoir de ce recours contre l'oppression étrangère était alors, après le misérable succès de la servilité et de l'adulation, la plus brillante perspective pour un homme de race anglaise. Aussi le bas peuple se passionnait-il pour les priviléges cléricaux avec un zèle égal à celui que ses aïeux, dans d'autres temps, eussent déployé contre la résistance du clergé à la loi commune du pays.

Le chancelier, qui avait passé sa jeunesse au milieu des gens de haut parage, semblait dégagé de toute espèce d'intérêt de nation pour les opprimés de l'Angleterre. D'un autre côté toutes ses liaisons d'amitié étaient avec des laïques; il semblait ne connaître au monde d'autres droits que ceux de la puissance royale; il était le favori du roi et l'homme le plus habile en affaires : aussi les partisans de la réforme ecclésiastique le jugèrent-ils très-propre à en devenir le principal instrument; et, bien longtemps avant la mort de l'archevêque Thibaut, c'était déjà le bruit commun à la cour que Thomas Beket obtiendrait la primatie. En l'année 1161, Thibaut mourut; et aussitôt le roi recommanda son chancelier au choix des évêques, qui rarement hésitaient à élire un candidat ainsi protégé. Cette fois, ils opposèrent une résistance que le pouvoir royal n'était pas habitué à rencontrer de leur part. Ils déclarèrent qu'en leur conscience ils ne croyaient pas pouvoir élever au siége du bienheureux Lanfranc un chasseur et un guerrier de profession, un homme du monde et du bruit.

De leur côté, les seigneurs normands qui vivaient hors de l'intimité de la cour, et surtout ceux d'outre-mer, montrèrent une opposition violente à la nomination de Thomas; la mère du roi fit de grands efforts

pour le dissuader du projet de faire le chancelier archevêque. Peut-être ceux qui n'avaient point vu Beket assez souvent ni d'assez près pour avoir en lui pleine confiance éprouvaient-ils une sorte de pressentiment du danger de confier un grand pouvoir à un homme d'origine anglaise; mais la sécurité du roi était sans bornes. Il s'obstina contre toutes les remontrances, et jura par Dieu que son ami serait primat d'Angleterre. Henri II tenait alors sa cour en Normandie, et Thomas s'y trouvait avec lui. Dans une des conférences qu'ils avaient habituellement ensemble sur les affaires de l'État, le roi lui dit qu'il devait se préparer à repasser la mer pour une commission importante. « J'obéirai, répondit « le chancelier, aussitôt que j'aurai reçu mes instructions. — Quoi ! « reprit le roi d'un ton expressif, tu ne devines pas ce dont il s'agit, et « que je veux fermement que ce soit toi qui deviennes archevêque ? » Thomas se mit à sourire, et levant un pan de son riche habit : « Voyez un « peu, dit-il, l'homme édifiant, le saint homme que vous voudriez char- « ger de si saintes fonctions. D'ailleurs, vous avez sur les affaires de « l'Église des vues auxquelles je ne pourrais me prêter ; et je crois que « si je devenais archevêque, nous ne serions bientôt plus amis. » Le roi reçut cette réponse comme un simple badinage ; et sur-le-champ l'un de ses justiciers porta de sa part aux évêques d'Angleterre, qui depuis treize mois retardaient l'élection, l'ordre formel de nommer sans délai le candidat de la cour. Les évêques, fléchissant sous ce qu'on appelait alors la main royale, obéirent avec une bonne grâce apparente.

Thomas Beket, cinquième primat depuis la conquête, et le premier qui ait été Anglais de race, fut ordonné prêtre le samedi de la Pentecôte de l'année 1162, et le lendemain consacré archevêque par le prélat de Winchester, en présence des quatorze suffragants du siége de Canterbury. Peu de jours après sa consécration, ceux qui le virent ne le reconnaissaient plus. Il avait dépouillé ses riches vêtements, démeublé sa maison somptueuse, rompu avec ses nobles hôtes, et fait amitié avec les pauvres, les mendiants et les Saxons. Comme eux il portait un habit grossier, vivait de légumes et d'eau, avait l'air humble et triste, et c'était pour eux seulement que sa salle de festin était ouverte et son argent prodigué. Jamais changement de vie ne fut plus soudain, et n excita d'un côté autant de colère, et de l'autre autant d'enthousiasme. Le roi, les comtes, les barons, tous ceux que Beket avait servis autrefois, et qui avaient contribué à son élévation, se crurent indignement trahis. Les évêques et le clergé normand, ses anciens antagonistes, restèrent en suspens et l'observèrent : mais il devint l'idole des gens de basse condition ; les simples moines, le clergé inférieur et les indigènes de tout état virent en lui un frère et un protecteur.

L'étonnement et le dépit du roi passèrent toute mesure quand il reçut en Normandie un message du primat qui lui remettait le sceau royal, et

déclarait que, se croyant insuffisant pour son nouvel office, il ne pouvait en cumuler deux. Henri soupçonna d'hostilité cette abdication, par laquelle l'archevêque semblait vouloir s'affranchir de tout lien de dépendance à son égard, et il en eut d'autant plus de ressentiment qu'il s'y était moins attendu. Son amitié se tourna en aversion violente, et, à son retour en Angleterre, il accueillit dédaigneusement son ancien favori, et affecta de mépriser, quand il le vit paraître en froc de moine, celui qu'il avait tant fêté sous l'habit de courtisan normand, avec le poignard au côté, la toque à plumes sur la tête, et les chaussures à longues pointes recourbées en cornes de bélier.

Le roi commença dès lors contre l'archevêque un système régulier d'attaques et de vexations personnelles. Il lui enleva l'archidiaconat de Canterbury, qu'il cumulait encore avec le siége épiscopal; puis il suscita un certain Clérambault, moine de Normandie, homme audacieux et de mœurs déréglées, qui avait quitté le froc dans son pays, et que le roi fit abbé du monastère de Saint-Augustin à Canterbury. Clérambault, soutenu par la cour, refusa de prêter serment d'obéissance canonique entre les mains du primat, malgré l'ordre établi autrefois par Lanfranc pour ruiner l'indépendance des moines de Saint-Augustin, lorsque les religieux saxons résistaient encore aux Normands. Le nouvel abbé motiva ce refus sur ce qu'anciennement, c'est-à-dire avant la conquête, son monastère avait joui d'une pleine et entière liberté. Beket revendiqua la prérogative que les premiers rois normands avaient attribuée à son siége. La dispute s'échauffa de part et d'autre; et Clérambault, conseillé par le roi et les courtisans, remit sa cause au jugement du pape.

Il y avait dans ce temps deux papes, parce que les cardinaux et les nobles romains n'avaient pu s'accorder pour un choix. Victor était reconnu comme légitime par l'empereur d'Allemagne Frederik, mais désavoué par les rois de France et d'Angleterre, qui reconnaissaient son compétiteur Alexandre, troisième du nom, chassé de Rome par ses adversaires, et réfugié alors en France. C'est à ce dernier que le nouvel abbé de Saint-Augustin adressa une protestation contre le primat d'Angleterre, au nom des antiques libertés de son couvent : chose bizarre, ces mêmes libertés, autrefois anéanties par l'autorité du pape Grégoire VII, dans l'intérêt de la conquête normande, furent déclarées inviolables par le pape Alexandre III, à la requête d'un abbé normand contre un archevêque de race anglaise.

Thomas, irrité de sa défaite, rendit aux courtisans attaque pour attaque, et comme ils venaient de se prévaloir contre lui de droits antérieurs à la conquête, lui-même se mit à réclamer tout ce que son église avait perdu depuis l'invasion des Normands. Il somma Gilbert de Clare de restituer au siége de Canterbury la terre de Tumbridge, que son aïeul avait reçue en fief, et il éleva des prétentions du même genre contre

plusieurs autres barons et contre les officiers du domaine royal. Ces réclamations tendaient, quoique indirectement, à ébranler dans son principe le droit de propriété de toutes les familles anglo-normandes, et pour cette raison elles causèrent une alarme générale. On invoqua la prescription ; et Beket répondit nettement qu'il ne connaissait point de prescription pour l'injustice, et que ce qui avait été pris sans bon titre devait être rendu. Les fils des compagnons de Guillaume le Bâtard crurent voir l'âme du roi Harold descendue dans le corps de celui qu'eux-mêmes avaient fait primat.

L'archevêque ne leur donna pas le temps de se remettre du premier trouble; et violant encore un des usages les plus respectés depuis la conquête, il plaça un prêtre de son choix dans l'église vacante d'Aynesford, sur la terre du Normand Guillaume, chevalier et tenant en chef du roi. Ce Guillaume, comme tous les Normands, prétendait disposer, et disposait en effet, sur son fief, des églises aussi bien que des métairies. Il nommait à son gré les prêtres comme les fermiers, administrant par des hommes de son choix les secours et l'enseignement religieux à ses Saxons, libres ou serfs; privilége qu'on appelait alors droit de patronage. En vertu de ce droit, Guillaume d'Aynesford chassa le prêtre envoyé chez lui par l'archevêque; mais Beket excommunia Guillaume pour avoir fait violence à un clerc. Le roi intervint contre le primat; il se plaignit de ce qu'on avait excommunié, sans l'en prévenir, l'un de ses tenanciers en chef, un homme capable d'être appelé à son conseil et à sa cour, et ayant qualité pour se présenter devant lui en tout temps et en tout lieu; ce qui avait exposé sa royale personne au péril de communiquer par mégarde avec un excommunié. « Puisque je n'ai point été « averti, disait Henri II, et puisque ma dignité a été lésée en ce point « essentiel, l'excommunication de mon vassal est nulle; j'exige donc « que l'archevêque la rétracte. » L'archevêque céda de mauvaise grâce, et la haine du roi s'en aigrit. « Dès ce jour, dit-il publiquement, tout « est fini entre cet homme et moi. »

Dans l'année 1164, les justiciers royaux, révoquant de fait l'ancienne loi du Conquérant, citèrent devant leurs assises un prêtre accusé de viol et de meurtre; mais l'archevêque de Canterbury, comme supérieur ecclésiastique de toute l'Angleterre, déclara la citation nulle, en vertu des priviléges du clergé, aussi anciens dans le pays que ceux de la royauté normande. Il fit saisir par ses propres agents le coupable, qui fut amené devant un tribunal ecclésiastique, privé de sa prébende, battu publiquement de verges, et suspendu de tout office pour plusieurs années. Cette affaire, où la justice fut jusqu'à un certain point respectée, mais où les juges royaux eurent complétement le dessous, fit grand scandale. Les hommes de descendance normande se divisèrent en deux partis, dont l'un approuvait et l'autre blâmait fortement le primat. Les

évêques étaient pour lui, et contre lui les gens d'épée, la cour et le roi. Le roi, opiniâtre par caractère, changea tout à coup le différend particulier en question législative; et, convoquant en assemblée solennelle tous les seigneurs et tous les prélats d'Angleterre, il leur exposa les délits nombreux commis chaque jour par des prêtres. Il ajouta qu'il avait découvert des moyens de réprimer ces délits dans les anciennes coutumes de ses prédécesseurs, et surtout dans celles de Henri Ier, son aïeul. Il demanda, suivant l'usage, à tous les membres de l'assemblée, s'ils ne trouvaient pas bon qu'il fît revivre les coutumes de son aïeul. Les laïques dirent qu'ils le souhaitaient; mais tous les clercs, et Thomas à leur tête, répondirent : « Sauf l'honneur de Dieu et de la sainte Église. — Il y a du venin dans ces paroles, » répliqua le roi en colère; il quitta aussitôt les évêques sans les saluer, et l'affaire demeura indécise.

Peu de jours après, Henri II fit appeler séparément auprès de lui l'archevêque d'York, Roger, Robert de Melun, évêque de Hereford, et plusieurs autres prélats d'Angleterre, dont les noms, purement français, indiquent assez l'origine. Par des promesses, de longues explications, et peut-être des insinuations sur les desseins présumés de l'Anglais Beket contre tous les grands d'Angleterre, enfin par plusieurs raisons que les historiens ne détaillent pas, les évêques anglo-normands furent presque tous gagnés au parti du roi : ils promirent de favoriser le rétablissement des prétendues coutumes de Henri Ier, qui, pour dire la vérité, n'en avait jamais pratiqué d'autres que celles de Guillaume le Conquérant, fondateur du privilége ecclésiastique. En outre, et pour la seconde fois depuis ses différends avec le primat, le roi s'adressa au pape Alexandre; et le pape, complaisant à l'excès, lui donna pleinement raison, sans examiner le fond de l'affaire. Il députa même un messager spécial avec des lettres apostoliques pour enjoindre à tous les prélats, et nommément à celui de Canterbury, d'accepter et d'observer toutes les lois du roi d'Angleterre, quelles qu'elles fussent. Demeuré seul dans son opposition, et privé de tout espoir d'appui, Beket fut contraint de céder. Il alla trouver le roi à sa résidence de Woodstock, et promit, comme les autres évêques, d'observer de bonne foi et sans aucune restriction toutes les lois qui seraient faites. Pour que cette promesse fût renouvelée authentiquement au sein d'une assemblée solennelle, le roi Henri convoqua, dans le bourg de Clarendon, à peu de distance de Winchester, le grand conseil des Anglo-Normands, archevêques, évêques, abbés, prieurs, comtes, barons et chevaliers.

L'assemblée de Clarendon se tint au mois de mars de l'année 1164, sous la présidence de Jean, évêque d'Oxford. Les gens du roi y exposèrent les réformes et les dispositions toutes nouvelles qu'il lui plaisait d'intituler anciennes coutumes et libertés de Henri Ier, son aïeul. Les évêques donnèrent solennellement leur approbation à tout ce qu'ils

venaient d'entendre; mais Beket refusa la sienne, et s'accusa, au contraire, de folie et de faiblesse pour avoir promis d'observer sans réserve les lois du roi, quelles qu'elles fussent. Tout le conseil normand fut en rumeur. Les évêques supplièrent Thomas, et les barons le menacèrent. Deux chevaliers du Temple lui demandèrent avec larmes de ne point faire déshonneur au roi ; et, pendant que cette scène avait lieu dans la grande salle, on aperçut à travers les portes, dans l'appartement voisin, des hommes qui bouclaient leurs cottes de mailles et ceignaient leurs épées. L'archevêque eut peur, et donna sa parole d'observer sans restriction les coutumes de l'aïeul du roi, ne demandant que la faculté d'examiner plus à loisir et de vérifier ces coutumes. L'assemblée nomma des commissaires chargés de les rédiger par articles, et s'ajourna au lendemain.

Vers le soir, l'archevêque se mit en route pour Winchester, où était son logement. Il allait à cheval avec une nombreuse suite de clercs, qui, chemin faisant, causaient ensemble des événements de cette journée. La conversation, d'abord paisible, s'échauffa par degrés, et devint une dispute où chacun prit parti selon son opinion. Les uns louaient la conduite du primat, ou l'excusaient d'avoir cédé à la force des circonstances. D'autres exprimaient leur blâme avec vivacité, disant que la liberté ecclésiastique allait périr en Angleterre par la faute d'un seul homme. Le plus animé de tous était un Saxon appelé Edward Grimm, qui portait la croix de l'archevêque ; emporté par la chaleur du débat, il parlait très-haut et gesticulait beaucoup. « Je le vois bien, disait-il, « aujourd'hui l'on n'estime plus que ceux qui ont pour les princes une « complaisance sans bornes; mais que deviendra la justice ? qui combattra pour elle, lorsque le chef s'est laissé vaincre ? et quelles vertus « trouverons-nous désormais chez celui qui a perdu le courage ? » Ces derniers mots furent entendus par Thomas, que l'agitation et les éclats de voix avaient attiré. « A qui en voulez-vous, mon fils ? dit-il au porte-croix. « — A vous-même, répondit celui-ci dans une sorte d'enthousiasme ; « à vous, qui avez renoncé à votre conscience, en levant la main pour « promettre l'observation de ces détestables coutumes. » A ce violent reproche, où le sentiment national avait peut-être autant de part que la conviction religieuse, l'archevêque ne s'irrita point, et parut un moment pensif ; puis, s'adressant du ton le plus doux à son compatriote : « Mon « fils, lui dit-il, vous avez raison ; j'ai commis une grande faute, et je « m'en repens. »

Le lendemain, les prétendues coutumes ou *constitutions* de Henri I[er] furent produites par écrit, divisées en seize articles, qui contenaient un système entier de dispositions contraires aux ordonnances de Guillaume le Conquérant. Il s'y trouvait, en outre, plusieurs règlements spéciaux, dont l'un portait défense d'ordonner prêtres, sans le consen-

tement de leur seigneur, ceux qu'en langue normande on appelait *natifs* ou *naïfs*, c'est-à-dire les serfs, qui étaient tous de race indigène. Les évêques furent requis d'apposer leurs sceaux en cire au bas du rôle de parchemin qui contenait les seize articles : ils le firent tous, à l'exception de Thomas, qui, sans rétracter ouvertement sa première adhésion, demanda encore des délais. Mais l'assemblée passa outre, et ce refus de l'archevêque n'empêcha point les nouvelles lois d'être aussitôt promulguées. Il partit de la chancellerie royale des lettres adressées à tous les juges ou justiciers normands d'Angleterre et du continent. Ces lettres leur ordonnaient, au nom de Henri, par la grâce de Dieu roi d'Angleterre, duc de Normandie, duc d'Aquitaine et comte d'Anjou, de faire exécuter et observer par les archevêques, évêques, abbés, prêtres, comtes, barons, citoyens, bourgeois et paysans, les ordonnances décrétées au grand conseil de Clarendon.

Une lettre de l'évêque de Poitiers, qui reçut alors de semblables dépêches, apportées dans son diocèse par Simon de Tournebu et Richard de Lucy, justiciers, fait connaître en détail les instructions qu'elles contenaient. Ces instructions sont curieuses à rapprocher des lois publiées, quatre-vingts ans auparavant, au nom de Guillaume Ier et de ses barons; car des deux côtés on trouve les mêmes menaces et les mêmes pénalités sanctionnant des ordres contraires.

« Ils m'ont défendu, dit l'évêque de Poitiers, d'appeler en cause qui « que ce soit de mes diocésains, à la requête d'aucune veuve, d'aucun « orphelin, ni d'aucun prêtre, à moins que les officiers du roi ou le « seigneur au fief duquel ressortit la cause en litige n'aient fait déni de « justice; ils ont déclaré que si quelqu'un se rendait à ma sommation, « tous ses biens seraient aussitôt confisqués et lui-même emprisonné; « enfin, ils m'ont signifié que si j'excommuniais ceux qui refuseraient « de comparaître devant ma justice épiscopale, les excommuniés pour- « raient, sans nullement déplaire au roi, s'attaquer à ma personne « ou à celle de mes clercs, et à mes propres biens ou à ceux de mon « église. »

Du moment que ces lois, faites par des Normands dans un bourg d'Angleterre, furent décrétées comme obligatoires pour les habitants de presque tout l'ouest de la Gaule, Angevins, Manseaux, Bretons, Poitevins et Aquitains, et que ces diverses populations furent en rumeur pour la querelle de Henri II et de l'archevêque Thomas Beket, la cour de Rome se mit à regarder avec plus d'attention une affaire qui, en si peu de temps, avait pris une telle importance. Cette cour, profondément politique, songea dès lors à retirer le plus grand avantage possible soit de la guerre, soit de la paix. L'archevêque de Rouen, Rotrou, homme moins intéressé que les Normands d'Angleterre dans le conflit de la royauté et de la primatie anglaise, vint, avec une mission

du pape, pour observer les choses de plus près, et proposer, à tout hasard, un accommodement sous la médiation pontificale; mais le roi, fier de son triomphe, répondit qu'il n'accepterait cette médiation que dans le cas où le pape confirmerait préalablement par une bulle apostolique les articles de Clarendon; et le pape, qui pouvait plutôt gagner que perdre au retard, refusa de donner sa sanction jusqu'à ce qu'il fût mieux informé.

Alors Henri II, sollicitant, pour la troisième fois, l'appui de la cour pontificale contre son antagoniste Beket, envoya vers Alexandre III une ambassade solennelle, lui demandant pour Roger, archevêque d'York, le titre de légat apostolique en Angleterre, avec le pouvoir de faire et de défaire, de nommer et de destituer. Alexandre n'accorda point cette requête; mais il conféra au roi lui-même, par une commission en forme, le titre et les droits de légat, avec la toute-puissance d'agir, excepté en un seul point, qui était la destitution du primat. Le roi, voyant que l'intention du pape était de ne rien terminer, reçut avec des marques de dépit cette commission d'un nouveau genre, et la renvoya aussitôt. « Nous « emploierons nos propres forces, dit-il, et nous croyons qu'elles seront « suffisantes pour faire rentrer dans le devoir ceux qui en veulent à « notre honneur. » Le primat, abandonné par les barons et les évêques anglo-normands, et n'ayant plus dans son parti que de pauvres moines, des bourgeois et des serfs, sentit qu'il serait trop faible contre son antagoniste, s'il demeurait en Angleterre, et résolut de chercher ailleurs des secours et un asile. Il se rendit au port de Romney, et monta deux fois sur un vaisseau prêt à partir; mais deux fois les vents furent contraires, ou le patron du navire, craignant la colère du roi, refusa de mettre à la voile.

Quelques mois après l'assemblée de Clarendon, Henri II en convoqua une nouvelle à Northampton; et Thomas reçut, comme les autres évêques, sa lettre de convocation. Il arriva au jour fixé, et prit un logement dans la ville; mais à peine l'eut-il retenu, que le roi le fit occuper par ses gens et par ses chevaux. Outré de cette vexation, l'archevêque envoya dire qu'il ne se rendrait point au parlement, à moins que sa maison ne fût évacuée par les chevaux et les gens du roi. On la lui rendit en effet; mais l'incertitude où il était de l'issue que devait avoir cette lutte inégale lui fit craindre de s'y engager plus avant, et quelque humiliant qu'il fût pour lui de supplier un homme qui venait de lui faire insulte, il se rendit à l'hôtel du roi et demanda audience : il attendit inutilement tout le jour, tandis que Henri II se divertissait avec ses faucons et ses chiens. Le lendemain il revint se placer dans la chapelle du roi pendant la messe, et, au sortir, l'abordant d'un air respectueux, il lui demanda la permission de passer en France. « Bien, répondit le roi; mais avant « tout, il faudra que vous me rendiez raison de plusieurs choses, et

« spécialement du tort que vous avez fait dans votre cour à Jean, mon « maréchal. »

Il y avait, en effet, quelque temps que le Normand Jean, surnommé le Maréchal à cause de son office, était venu devant la cour de justice épiscopale de Canterbury réclamer une terre de l'évêché, qu'il prétendait avoir droit de tenir en fief héréditaire. Les juges avaient rejeté sa réclamation comme mal fondée; et alors le plaignant avait *faussé* la cour, c'est-à-dire protesté avec serment qu'elle lui déniait justice. « J'avoue, répondit Thomas au roi, que Jean le Maréchal s'est présenté « devant ma cour; mais loin d'y recevoir aucun tort de moi, c'est lui « qui m'a fait injure; car il a exhibé un volume de plain-chant, et s'est « mis à jurer sur ce livre que ma cour était fausse et déniait justice; « tandis que, selon la loi du royaume, quiconque veut fausser la cour « d'autrui doit jurer sur les saints Évangiles. » Le roi affecta de ne tenir aucun compte de cette excuse. L'accusation de déni de justice portée contre l'archevêque fut poursuivie devant le grand conseil normand, qui le condamna, et, par sa sentence, l'adjugea à la merci du roi, c'est-à-dire adjugea au roi tout ce qu'il lui plairait de prendre sur les biens du condamné. Beket fut d'abord tenté de protester contre cet arrêt, et de fausser jugement, comme on disait alors; mais la conscience de sa faiblesse le détermina à entrer en composition avec ses juges, et il capitula pour une amende de 500 livres d'argent.

Beket retourna à sa maison, le cœur attristé des dégoûts qu'il venait d'éprouver; le chagrin l'y fit tomber malade. Aussitôt que le roi apprit cette nouvelle, il se hâta de lui envoyer la sommation de comparaître de nouveau dans le délai d'un jour devant l'assemblée de Northampton, pour y rendre compte des fonds et des revenus publics dont il avait eu la gestion pendant qu'il était chancelier. « Je suis faible et souffrant, « répondit Thomas aux officiers royaux, et d'ailleurs le roi sait, comme « moi-même, qu'au jour où je fus consacré archevêque, les barons de « son échiquier et Richard de Lucy, grand justicier d'Angleterre, m'ont « déclaré quitte de tout compte et de toute réclamation. » La citation légale n'en demeura pas moins faite; mais Thomas négligea de s'y rendre, prétextant sa maladie. Des gens de justice vinrent, à plusieurs reprises, constater à quel point il était incapable de marcher, et lui signifièrent la note des réclamations du roi, montant à quarante-quatre mille marcs. L'archevêque offrit de payer deux mille marcs pour se racheter de ce procès désagréable et intenté de mauvaise foi; mais Henri II refusa toute espèce d'accommodement; car ce n'était pas l'argent qui le tentait dans cette affaire. « Ou je ne serai plus roi, disait-il, « ou cet homme ne sera plus archevêque. »

Les délais accordés par la loi étaient expirés; il fallait que Beket se présentât; et, d'un autre côté, on l'avait averti que, s'il paraissait à la

cour, ce ne serait pas sans danger pour sa liberté ou pour sa vie. Dans cette extrémité, recueillant toute sa force d'âme, il résolut de marcher et d'être ferme. Le matin du jour décisif, il célébra la messe de Saint-Étienne, premier martyr, dont l'office commence par ces paroles : « Les princes se sont assis en conseil pour délibérer contre moi. » Après la messe, il se revêtit de son habit pontifical ; et ayant pris sa croix d'argent des mains de celui qui la portait d'ordinaire, il se mit en chemin, la portant lui-même dans la main droite, et tenant de la gauche les rênes de son cheval. Seul et toujours tenant sa croix, il arriva dans la grande salle d'assemblée, traversa la foule, et s'assit. Henri II se tenait alors dans un appartement plus secret avec ses amis particuliers, et s'occupait à discuter dans ce conseil privé les moyens de se défaire de l'archevêque avec le moins d'éclat possible. La nouvelle de l'appareil inattendu avec lequel il venait de faire son entrée troubla le roi et ses conseillers. L'un d'entre eux, Gilbert Foliot, évêque de Londres, sortit en hâte du petit appartement, et marchant vers la place où Thomas était assis : « Pourquoi viens-tu ainsi, lui dit-il, armé de ta croix ? » Et il saisit la croix pour s'en emparer; mais le primat la retint fortement. L'archevêque d'York vint alors se joindre à l'évêque de Londres, et dit, en s'adressant à Beket : « C'est porter défi au roi, notre seigneur, que « de venir en armes à sa cour ; mais le roi a une épée dont la pointe est « mieux affilée que celle d'un bâton pastoral. » Les autres évêques, témoignant moins de violence, se contentèrent de conseiller à Thomas, au nom de son propre intérêt, de remettre sa dignité d'archevêque à la merci du roi ; mais il ne les écouta point.

Pendant que cette scène avait lieu dans la grande salle, Henri II éprouvait un vif dépit de voir son adversaire sous la sauvegarde de ses ornements pontificaux ; les évêques, qui, dans le premier moment, avaient peut-être consenti aux projets de violence formés contre leur collègue, se turent alors, et se gardèrent d'encourager les courtisans à porter la main sur l'étole et sur la croix. Les conseillers du roi ne savaient plus que résoudre, quand l'un d'eux, prenant la parole, dit : « Que ne le suspendons-nous de tous ses droits et priviléges par un « appel au saint-père? Voilà le moyen de le désarmer. » Cet avis, reçu comme un trait de lumière, plut singulièrement au roi, et, par son ordre, l'évêque de Chichester, s'avançant vers Thomas Beket, à la tête de tous les autres, lui parla de la manière suivante :

« Naguère, tu étais notre archevêque ; mais aujourd'hui nous te dés-« avouons, parce qu'après avoir promis fidélité au roi, notre com-« mun seigneur, et juré de maintenir ses ordonnances, tu t'es efforcé « de les détruire. Nous te déclarons donc traître et parjure, et disons « hautement que nous n'avons plus à obéir à celui qui s'est parjuré, « plaçant notre cause sous l'approbation de notre seigneur le pape, de-« vant qui nous te citons. »

A cette déclaration, faite avec tout l'appareil des formes légales et toute l'emphase de la confiance, Beket ne répondit que ces seuls mots : « J'entends ce que vous dites. » La grande assemblée des seigneurs s'ouvrit ensuite, et Gilbert Foliot accusa devant elle le *ci-devant archevêque*, d'avoir célébré, en mépris du roi, une messe sacrilége sous l'invocation de l'esprit malin ; puis vint la demande en reddition de comptes sur les revenus de l'office de chancelier, et la réclamation de quarante-quatre mille marcs. Beket refusa de plaider, attestant la déclaration solennelle qui l'avait déchargé autrefois de toute responsabilité ultérieure. Alors le roi, se levant, dit aux barons et aux prélats : « Par la foi « que vous me devez, faites-moi prompte justice de celui-ci, qui est « mon homme lige, et qui, dûment sommé, refuse de répondre en ma « cour. » Les barons normands allèrent aux voix, et rendirent contre Thomas Beket une sentence d'emprisonnement. Lorsque Robert, comte de Leicester, chargé de lire l'arrêt, prononça, en langue française, les premiers mots de la formule consacrée : *Oyez ci le jugement rendu contre vous*..., l'archevêque l'interrompit : « Comte, lui dit-il, je vous défends, « au nom de Dieu tout-puissant, de donner ici jugement contre moi, « qui suis votre père spirituel ; j'en appelle au souverain pontife, et vous « cite par-devant lui. »

Après cette sorte de contre-appel au pouvoir que ses adversaires avaient invoqué les premiers, Beket se leva et traversa lentement la foule. Un murmure s'éleva de toutes parts ; les Normands criaient : « Le faux traître, le parjure, où va-t-il? Pourquoi le laisse-t-on aller en « paix? Reste ici, traître, et écoute ton jugement. » Au moment de sortir, l'archevêque se retourna, et regardant froidement autour de lui : « Si mon ordre sacré, dit-il, ne me l'interdisait, je saurais répondre « par les armes à ceux qui m'appellent traître et parjure. » Il monta à cheval, se rendit à la maison où il logeait, fit dresser des tables pour un grand repas, et donna ordre de rassembler tous les pauvres qu'on trouverait dans la ville. Il en vint un grand nombre qu'il fit manger et boire. Il soupa avec eux, et, dans la nuit même, pendant que le roi et les chefs normands prolongeaient leur repas du soir, il quitta Northampton, accompagné de deux frères de l'ordre de Cîteaux, l'un Anglais de race, appelé Skaiman, et l'autre d'origine française, appelé Robert de Caune. Il atteignit, après trois jours de marche, les marais du comté de Lincoln, et s'y cacha dans la cabane d'un ermite. De là, sous un déguisement complet, et sous le faux nom de Dereman, dont la tournure saxonne était une garantie d'obscurité, il gagna Canterbury, puis la côte voisine de Sandwich. On était à la fin de novembre, époque où le passage du détroit devient périlleux. L'archevêque monta sur un petit bateau pour écarter tout soupçon, et, à travers beaucoup de risques, navigua jusqu'au port de Gravelines. Il se rendit ensuite à pied

et en mauvais équipage au monastère de Saint-Bertin, dans la ville de Saint-Omer.

A la nouvelle de sa fuite, un édit royal fut publié dans toutes les provinces du roi d'Angleterre sur les deux rives de l'Océan. Aux termes de cet édit, tous les parents de Thomas Beket en ligne ascendante et descendante, jusqu'aux vieillards, aux femmes enceintes et aux enfants en bas-âge, étaient condamnés au bannissement. Tous les biens de l'archevêque et de ses adhérents, ou prétendus tels, furent séquestrés entre les mains du roi, qui en fit des présents à ceux dont il avait éprouvé le zèle dans cette affaire. Jean, évêque de Poitiers, suspect d'amitié pour le prélat et de partialité pour sa cause, reçut du poison d'une main inconnue, et n'échappa à la mort que par hasard. Des lettres royales, où Henri II appelait Thomas son adversaire, et défendait de prêter aucun secours ni conseil à lui ou aux siens, furent envoyées dans tous les diocèses d'Angleterre. D'autres lettres, adressées au comte de Flandre et à tous les hauts barons de ce pays, les invitaient à se saisir de *Thomas, ci-devant archevêque,* traître au roi d'Angleterre, et *fugitif à mauvais dessein.* Enfin l'évêque de Londres, Gilbert Foliot, et Guillaume, comte d'Arundel, se rendirent auprès du roi de France, Louis VII, à son palais de Compiègne, et lui remirent des dépêches scellées du grand sceau d'Angleterre et conçues dans les termes suivants :

« A son seigneur et ami Louis, roi des Français, Henri, roi d'Angle-« terre, duc de Normandie, duc d'Aquitaine et comte d'Anjou.

« Sachez que Thomas, ci-devant archevêque de Canterbury, après « un jugement public, rendu en ma cour par l'assemblée plénière des « barons de mon royaume, a été convaincu de fraude, de parjure et de « trahison envers moi ; qu'ensuite il a fui de mon royaume comme un « traître et à mauvaise intention. Je vous prie donc instamment de ne « point permettre que cet homme, chargé de crimes, ou qui que ce « soit de ses adhérents, séjourne sur vos terres, ni qu'aucun des vôtres « prête à mon plus grand ennemi secours, appui ou conseil ; car je pro-« teste que vos ennemis ou ceux de votre royaume n'en recevraient « aucun de ma part ni de celle de mes gens. J'attends de vous que vous « m'assistiez dans la vengeance de mon honneur et dans la punition de « mon ennemi, comme vous aimeriez que je fisse moi-même pour vous, « s'il en était besoin. »

De son asile, à Saint-Bertin, Thomas attendit l'effet des lettres de Henri II au roi de France et au comte de Flandre, pour savoir de quel côté il pourrait se tourner sans péril. « Les dangers sont nombreux, le « roi a les mains longues » (lui écrivait celui de ses amis qu'il avait chargé d'essayer le terrain auprès du roi Louis VII, et de la cour papale, alors établie à Sens). « Je ne suis point encore descendu à l'Église « romaine, disait le même correspondant, ne voyant pas ce que je

« pourrais obtenir ; ils feront beaucoup contre vous et peu de chose « pour vous. Il leur viendra des hommes puissants, riches, semant à « pleines mains l'argent, dont Rome a toujours fait grand cas, et nous, « pauvres et sans appui, quel compte les Romains feront-ils de nous ? « Vous me mandez de leur offrir deux cents marcs ; mais la partie ad« verse leur en proposera quatre cents, et je réponds que, par amour « pour le roi et par respect pour ses ambassadeurs, ils aimeront mieux « prendre le plus qu'attendre le moins. » Le roi de France fit, dès le premier abord, un accueil favorable au messager de Thomas Beket, et, après avoir tenu conseil avec ses barons, il octroya à l'archevêque et à ses compagnons d'exil paix et sécurité dans son royaume, ajoutant gracieusement que c'était un des anciens fleurons de la couronne de France que la protection accordée aux exilés contre leurs persécuteurs.

Quant au pape, qui n'avait point alors d'intérêt à contrarier le roi d'Angleterre, il hésita deux jours entiers à recevoir ceux qui se rendirent à Sens de la part de l'archevêque ; et quand ils lui demandèrent pour Thomas une lettre d'invitation à sa cour, il la refusa positivement. Mais, à l'aide du libre asile que lui accordait le roi de France, Beket vint à la cour papale sans être invité. Il fut reçu avec froideur par les cardinaux, dont la plupart alors le traitaient de brouillon, et disaient qu'il fallait réprimer son caractère entreprenant. Il exposa devant eux l'origine et toute l'histoire de son différend avec Henri II. « Je ne me pique « pas de grande sagesse, leur disait-il ; mais je ne serais pas si fou que « de tenir tête à un roi pour des riens. Car sachez que si j'eusse voulu « faire sa volonté en toutes choses, il n'y aurait pas maintenant dans « son royaume de pouvoir égal au mien. » Sans prendre dans la querelle aucun parti décidé, le pape donna au fugitif la permission de recevoir du roi de France des secours en argent et en vivres. Il lui permit en outre d'excommunier tous ceux qui avaient saisi et qui retenaient des biens de son église, à l'exception du roi qui leur en avait fait présent. Enfin, il lui demanda de réciter en détail les articles de Clarendon, que le pape Alexandre lui-même, à la sollicitation du roi Henri, avait approuvés, à ce qu'il paraît, sans les bien connaître. Alexandre jugea cette fois les seize articles grandement contraires à l'honneur de Dieu et de la sainte Église. Il les traita d'usurpations tyranniques et reprocha durement à Beket l'adhésion passagère qu'il y avait autrefois donnée d'après l'injonction formelle d'un légat pontifical. Le pape n'excepta de cette réprobation que six articles, parmi lesquels se trouvait celui qui enlevait aux serfs le droit d'être affranchis en devenant prêtres, et il prononça solennellement anathème contre les partisans des dix autres.

L'archevêque disserta ensuite sur les antiques libertés de l'église de Canterbury, à la cause desquelles il assura qu'il voulait se dévouer ; et, s'accusant d'avoir été intrus dans son siége par la puissance royale, au

mépris de ces mêmes libertés, il se démit entre les mains du pape de sa dignité épiscopale. Le pape l'en revêtit de nouveau en prononçant ces paroles : « Maintenant, allez apprendre dans la pauvreté à être le « consolateur des pauvres. » Thomas Beket fut recommandé au supérieur de l'abbaye de Pontigny, sur les confins de la Bourgogne et de la Champagne, pour vivre dans ce couvent comme simple moine. Il se soumit à tout, prit l'habit des religieux de Cîteaux, et commença à suivre, dans toute sa rigueur, la discipline de la vie monastique.

Dans sa retraite de Pontigny, Thomas écrivit beaucoup et reçut beaucoup de lettres. Il en reçut des évêques d'Angleterre et de tout le corps du clergé anglo-normand, qui étaient pleines d'amertume et d'ironie. « La renommée nous a porté la nouvelle que, renonçant désormais à « machiner des complots contre votre seigneur et roi, vous supportiez « humblement la pauvreté à laquelle vous vous êtes réduit, et que vous « rachetiez votre vie passée par l'étude et les abstinences. Nous vous en « félicitons, et vous conseillons de persévérer dans cette bonne voie. » La même lettre lui reprochait, en termes humiliants, la bassesse de sa naissance et son ingratitude envers le roi, qui, du rang de Saxon et d'homme de rien, l'avait élevé jusqu'à lui-même. Tels étaient sur le compte de Beket les propos des évêques et des seigneurs d'Angleterre. Ils s'emportaient contre ce qu'ils appelaient l'insolence du parvenu; mais, dans les rangs inférieurs, soit des clercs, soit des laïques, on l'aimait, on le plaignait, et l'on faisait, quoique en silence, dit un contemporain, des vœux ardents pour qu'il réussît à tout ce qu'il entreprendrait. En général, il avait pour adhérents tous ceux qui étaient en hostilité avec le gouvernement anglo-normand, soit comme sujets par conquête, soit comme ennemis politiques. Un des hommes qui s'exposèrent le plus courageusement à la persécution pour le suivre, était un Gallois nommé Cuelin. Un Saxon de naissance fut mis en prison et il y resta longtemps à cause de lui; et le poison donné à l'évêque de Poitiers semble prouver qu'on redoutait ses partisans dans les provinces de la Gaule méridionale, qui obéissaient avec peine à un roi de race étrangère; il avait aussi des amis zélés en Basse-Bretagne; mais il ne paraît point qu'il ait eu de bien chauds partisans en Normandie, où l'obéissance au roi Henri était regardée comme un devoir national. Quant au roi de France, il favorisait l'antagoniste de Henri II par des motifs d'une nature moins élevée, sans affection réelle, et simplement pour susciter des embarras à son rival politique.

Dans l'année 1166, Henri II passa d'Angleterre en Normandie, et, à la nouvelle de son embarquement, Thomas sortit du couvent de Pontigny et se rendit à Vezelay, près d'Auxerre. Là, en présence du peuple assemblé dans la principale église, le jour de l'Ascension, il monta en chaire, et, avec le plus grand appareil, au son des cloches et à la lueur

des cierges, il prononça un arrêt d'excommunication contre les défenseurs des constitutions de Clarendon, les détenteurs des biens séquestrés de l'église de Canterbury, et ceux qui retenaient des clercs ou des laïques en prison pour sa cause. Beket prononça en outre nominativement la même sentence contre les Normands Richard de Lucy, Jocelin Bailleul, Alain de Neuilly, Renouf de Broc, Hugues de Saint-Clair et Thomas, fils de Bernard, courtisans et favoris du roi. Le roi était alors à Chinon, ville de son comté de Touraine, et, à la nouvelle de ce signe de vie donné par son adversaire, un accès de fureur violente s'empara subitement de lui ; il s'écria tout hors de sens, qu'on voulait lui tuer le corps et l'âme, qu'il était assez malheureux pour n'avoir autour de lui que des traîtres, dont pas un ne songeait à le délivrer des vexations d'un seul homme. Il ôta son chaperon et le jeta par terre, déboucla son baudrier, quitta ses habits, arracha l'étoffe de soie qui couvrait son lit, et s'y roula devant tous les chefs, mordant le matelas et en arrachant avec ses dents la laine et le crin.

Revenu un peu à lui-même, il dicta une lettre pour le pape, lui reprochant de protéger les traîtres, et il envoya au clergé de la province de Kent l'ordre d'écrire, de son côté, au souverain pontife, qu'on tenait pour nulles les sentences d'excommunication lancées par l'archevêque. Le pape répondit au roi, en le priant de ne communiquer ses lettres à âme qui vive, qu'il était prêt à lui donner pleine satisfaction, et qu'il lui députait deux légats extraordinaires avec pouvoir d'absoudre toutes les personnes excommuniées. En effet, il envoya en Normandie, sous ce titre et avec cette puissance, Guillaume et Othon, prêtres-cardinaux, le premier ouvertement vendu au roi, et le second mal disposé pour l'archevêque. Pendant que ces deux ambassadeurs traversaient la France, publiant sur leur route qu'ils allaient contenter le roi d'Angleterre et confondre son ennemi, le pape, de retour en Italie, mandait à Thomas d'avoir toute confiance en eux, et le priait, en récompense de l'attention qu'il avait mise à les choisir favorablement pour sa cause, de s'employer auprès du comte de Flandre à obtenir quelques aumônes pour l'Église romaine.

Mais l'archevêque fut averti du peu de foi que méritaient ces assurances, et se plaignit amèrement, dans une lettre adressée au pape lui-même, de la fausseté dont on usait à son égard. « Il y a des gens, disait-« il, qui prétendent qu'à dessein vous avez prolongé pendant un an « mon exil et celui de mes compagnons d'infortune, pour faire, à nos « dépens, un meilleur traité avec le roi. J'hésite à le croire ; mais me « donner pour juges des hommes tels que vos deux légats, n'est-ce pas « vraiment m'administrer le calice de passion et de mort ? » Dans son indignation, Thomas envoyait à la cour papale des dépêches où il ne ménageait pas le roi, l'appelant tyran plein de malice ; ces lettres furent

livrées ou peut-être vendues à Henri II par la chancellerie romaine. Avant d'entrer, selon leur mission, en conférence avec le roi, les légats invitèrent l'archevêque à une entrevue particulière ; il s'y rendit plein de défiance et d'un mépris qu'il cachait mal. Les Romains ne l'entretinrent que de la grandeur et de la puissance du roi Henri, du bas état dont le roi l'avait tiré, et du péril qu'il y avait pour lui à braver un homme si puissant et si aimé de la sainte Église.

Arrivés en Normandie, les envoyés pontificaux trouvèrent Henri II entouré de seigneurs et de prélats anglo-normands. La discussion s'ouvrit sur les causes de la querelle avec le primat, et Gilbert Foliot, évêque de Londres, prit la parole pour exposer les faits ; il dit que tout le différend provenait d'une somme de quarante-quatre mille marcs, dont l'archevêque s'obstinait à ne vouloir rendre aucun compte, prétendant que sa consécration ecclésiastique l'avait exempté de toute dette, comme le baptême exempte de tout péché. Foliot joignit à ces jeux d'esprit d'autres railleries sur les excommunications prononcées par Beket, disant qu'on ne les recevait point en Angleterre par pure économie de chevaux et d'hommes, attendu qu'elles étaient si nombreuses que quarante courriers ne suffiraient pas à les distribuer toutes. Au moment de la séparation, Henri pria humblement les cardinaux d'intercéder pour lui auprès du pape, afin qu'il le délivrât du tourment que lui causait un seul homme. En prononçant ces mots, les larmes lui vinrent aux yeux ; et celui des deux cardinaux qui était vendu au roi pleura comme par sympathie ; l'autre eut peine à s'empêcher de rire.

Quand le pape Alexandre, réconcilié avec tous les Romains par la mort de son compétiteur Victor, fut de retour en Italie, il envoya de Rome à Henri II des lettres dans lesquelles il annonçait que décidément Thomas serait suspendu de toute autorité comme archevêque, jusqu'au jour de sa rentrée en grâce avec le roi. A peu près dans le même temps, un congrès diplomatique se tint à La Ferté-Bernard, en Vendômois, entre les rois d'Angleterre et de France. Le premier y montra publiquement les lettres du pape, en disant d'un air joyeux : « Grâce au ciel, « voilà notre Hercule sans massue. Il ne peut plus rien désormais contre « moi ni contre mes évêques, et ses grandes menaces ne sont que risi« bles, car je tiens dans ma bourse le pape et tous ses cardinaux. » Cette confiance dans le succès de ses intrigues donna au roi d'Angleterre une nouvelle ardeur de persécution contre son antagoniste ; et, peu après, le chapitre général de Cîteaux, de qui dépendait l'abbaye de Pontigny, reçut une dépêche où Henri II signifiait aux prieurs de l'ordre que, s'ils tenaient à leurs possessions en Angleterre, en Normandie, en Anjou et en Aquitaine, ils cessassent de garder chez eux son ennemi.

A la réception de cette lettre, il y eut une grande alarme dans le cha-

pitre de Cîteaux. Le supérieur se mit en route vers Pontigny, avec un évêque et plusieurs abbés de l'ordre. Ils vinrent trouver Thomas Beket, et lui dirent d'un ton doux, mais significatif : « A Dieu ne plaise que, « sur de pareilles injonctions, le chapitre vous congédie ; mais c'est un « avertissement que nous venons vous donner, afin que vous-même, « dans votre prudence, jugiez de ce qu'il y a à faire. » Thomas répondit sans hésiter qu'il allait tout disposer pour son départ. Il quitta le monastère de Pontigny au mois de novembre 1168, après deux années de séjour, et écrivit alors au roi de France pour lui demander un autre asile. En recevant sa lettre, le roi s'écria : « O religion ! religion ! où es-« tu ! Voilà que ceux que nous croyions morts pour le siècle bannis-« sent, en vue des choses du siècle, l'exilé pour la cause de Dieu ! » Il recueillit l'archevêque sur ses terres, mais ce fut évidemment par politique qu'il se montra, dans cette occasion, plus humain que les moines de Cîteaux.

Environ une année après, il y eut un retour de bonne intelligence entre les rois de France et d'Angleterre ; un rendez-vous fut assigné de part et d'autre à Montmirail en Perche, pour convenir des termes de la trêve; car, depuis que les Normands régnaient en Angleterre, il n'y avait plus de longues paix entre les deux pays. Il se tenait cependant de fréquentes assemblées dans les villes ou près des villes frontières de la Normandie, du Maine ou de l'Anjou ; et les intérêts opposés s'y discutaient avec d'autant plus de facilité, que les rois et les seigneurs de France et d'Angleterre parlaient exactement la même langue. Les premiers amenèrent avec eux Thomas Beket au congrès de Montmirail. Usant de l'empire que leur donnait sur lui l'état de dépendance où il se trouvait à leur égard, ils l'avaient déterminé à venir faire, sous leur patronage, acte de soumission envers le roi d'Angleterre, pour se réconcilier avec lui ; et l'archevêque avait cédé à ces instances intéressées, par ennui de sa vie errante et de l'humiliation qu'il éprouvait à manger le pain des étrangers.

Dès que les deux antagonistes furent en présence l'un de l'autre, Thomas, dépouillant son ancienne fierté, mit un genou en terre, et dit au roi : « Seigneur, tout le différend qui, jusqu'à ce jour, a existé entre « nous, je le remets ici à votre jugement, comme souverain arbitre en « tout point, sauf l'honneur de Dieu. » Mais au moment où cette restriction fatale sortit de la bouche de l'archevêque, le roi, ne comptant pour rien ni sa démarche ni sa posture suppliante, l'accabla d'un torrent d'injures, l'appela orgueilleux, ingrat, mauvais cœur ; et, se tournant vers le roi de France : « Savez-vous, dit-il, ce qui m'arriverait, si je « passais sur cette réserve ? Il prétendrait que tout ce qui me plaît « et ne lui plaît pas est contraire à l'honneur de Dieu ; et, au moyen « de ces deux seuls mots, il m'enlèverait tous mes droits. Mais je veux

« lui faire une concession. Certes, il y a eu avant moi en Angleterre « des rois moins puissants que moi, et sans nul doute aussi il y a « eu dans le siége de Canterbury des archevêques plus saints que « lui; qu'il agisse seulement avec moi comme le plus saint de ses « prédécesseurs en a usé avec le moindre des miens, et je me tiendrai « satisfait. »

A cette proposition évidemment ironique, et qui renfermait pour le moins autant de restriction mentale de la part du roi que Thomas en avait pu mettre dans la clause *sauf l'honneur de Dieu*, l'assemblée tout entière, Français et Normands, s'écria que c'était bien assez, que le roi s'humiliait assez; et, comme l'archevêque restait silencieux, le roi de France à son tour lui dit : « Hé bien ! qu'attendez-vous ? voilà la paix, « la voilà entre vos mains. » L'archevêque répondit avec calme qu'il ne pouvait en conscience faire de paix, se livrer lui-même, et aliéner sa liberté d'agir, que *sauf l'honneur de Dieu*. A ces mots, tous les assistants des deux nations l'accusèrent à qui mieux mieux d'orgueil démesuré, d'*outrecuidance*, comme on parlait alors. Un des barons français s'écria tout haut que celui qui résistait aux conseils et à la volonté unanime des seigneurs de deux royaumes ne méritait plus d'asile. Les rois remontèrent à cheval sans saluer l'archevêque, qui se retira fort abattu. Personne au nom du roi de France ne lui offrit plus ni gîte ni pain, et, dans son voyage de retour, il fut réduit à vivre des aumônes des prêtres et du peuple.

Pour que sa vengeance fût complète, Henri II n'avait besoin que d'un peu plus de décision de la part du pape Alexandre. Afin d'obtenir la destitution qui était l'objet de toutes ses démarches, il épuisa les ressources que lui offrait la diplomatie du temps, ressources beaucoup plus étendues qu'on ne le suppose aujourd'hui. Les villes lombardes, dont la cause nationale était alors unie à celle du pape contre l'empereur Frédéric I[er], reçurent presque toutes des messages du roi d'Angleterre. Il offrit aux Milanais trois mille marcs d'argent et les frais de réparation de leurs murailles, que l'Empereur avait détruites; aux Crémonais il proposa trois mille marcs; aux Parmésans, mille marcs, et autant aux Bolonais, s'ils voulaient s'engager à solliciter auprès d'Alexandre III, leur allié, la dégradation de Beket, ou tout au moins sa translation à un siége épiscopal inférieur. Henri s'adressa en outre aux seigneurs normands de l'Apulie pour qu'ils employassent de même leur crédit en faveur d'un roi issu de la même race qu'eux. Il promit au pape lui-même autant d'argent qu'il lui en faudrait pour éteindre à Rome les derniers restes du schisme, et de plus dix mille marcs, avec la faculté de disposer absolument de la nomination aux évêchés et aux archevêchés vacants en Angleterre. Cette dernière proposition prouve que, dans son hostilité contre l'archevêque Thomas, Henri II poursuivait alors un tout autre objet que la diminution de l'autorité papale. De nou-

veaux édits défendirent, sous des peines extrêmement sévères, de laisser arriver sur le sol anglais ni amis ni parents de l'exilé, ni lettres de lui ou de ses amis, ni lettres du pape favorables à sa cause ; ce qu'on devait craindre, dans le cas fort possible de quelque ruse diplomatique de la cour pontificale.

Pour correspondre en Angleterre malgré cette prohibition, l'archevêque et ses amis employèrent le déguisement des noms saxons, qui, à cause du bas état de ceux qui les portaient, éveillaient peu l'inquiétude des autorités normandes. Jean de Salisbury, homme qui avait perdu ses biens par attachement pour le primat, et l'un des auteurs les plus spirituels du temps, écrivait sous le nom de Godrik, et s'intitulait chevalier à la solde de la commune de Milan. Comme les Milanais étaient alors en guerre avec l'empereur Frédéric, il mettait dans ses lettres, sur le compte de ce dernier, tout le mal qu'il voulait faire entendre du roi d'Angleterre. Le nombre de ceux que l'autorité normande persécutait à cause de cette affaire fut considérablement augmenté par un décret royal, conçu dans les termes suivants : « Que tout Gallois, clerc « ou laïque, qui entrera en Angleterre sans lettres de passage du roi, « soit saisi et gardé en prison, et que tous les Gallois en général soient « chassés des écoles d'Angleterre. » Pour découvrir les motifs de cette ordonnance, et bien comprendre d'ailleurs où était le point qui blessait sensiblement les intérêts du roi et des barons anglo-normands dans la résistance de Thomas Beket, il faut que le lecteur tourne un moment ses yeux vers les terres nouvellement conquises sur la nation cambrienne.

Le pays de Galles, entamé, comme on l'a vu, par des invasions en différents sens, offrait alors les mêmes scènes d'oppression et de lutte nationale que l'Angleterre avait présentées dans les cinquante premières années de la conquête. Il y avait insurrection journalière contre les conquérants, surtout contre les prêtres venus à la suite des soldats, et qui, soldats eux-mêmes sous un habit de paix, dévoraient avec leurs parents, établis auprès d'eux, ce qu'avait épargné la guerre. S'imposant de force aux indigènes comme pasteurs spirituels, ils venaient, en vertu du brevet d'un roi étranger, s'asseoir à la place d'anciens prélats, élus autrefois par le clergé et le peuple du pays. Recevoir les sacrements de l'Église de la main d'un étranger et d'un ennemi, était pour les Gallois une gêne insupportable et peut-être la plus cruelle des tyrannies de la conquête. Aussi, du moment que l'archevêque anglais Beket eut levé la tête contre le roi d'Angleterre, l'opinion nationale des Cambriens se déclara-t-elle fortement pour l'archevêque, d'abord par cette raison populaire que tout ennemi de l'ennemi est un ami, et ensuite parce qu'un prélat de race saxonne, en lutte avec le petit-fils du vainqueur des Saxons, semblait, en quelque sorte, le représentant des droits reli-

gieux de tous les hommes réunis par force sous la domination normande. Quoique Thomas Beket fût complétement étranger à la nation cambrienne, d'affection comme de naissance; quoiqu'il n'eût jamais donné le moindre signe d'intérêt pour elle, cette nation l'aimait, et eût aimé de même tout étranger qui, de loin, indirectement, sans nulle intention bienveillante, eût éveillé en elle l'espoir d'obtenir de nouveau des prêtres nés dans son sein et parlant son langage.

Ce sentiment patriotique, enraciné chez les habitants du pays de Galles, se manifestait avec une opiniâtreté invincible dans les chapitres ecclésiastiques, où se trouvaient ensemble des étrangers et des indigènes. Presque jamais il n'était possible de déterminer ces derniers à donner leurs suffrages à un homme qui ne fût pas Gallois, de race pure, sans mélange de sang étranger; et, comme le choix de pareils candidats n'était jamais confirmé par le pouvoir royal d'Angleterre, et que d'ailleurs rien ne pouvait vaincre l'obstination des votants, il y avait une sorte de schisme perpétuel dans la plupart des églises de la Cambrie, schisme plus raisonnable que d'autres qui ont fait plus de bruit dans le monde. C'est ainsi qu'à la cause de l'archevêque Thomas, quel que fût le mobile personnel de cet homme, soit l'ambition, soit l'amour de la résistance et l'entêtement, soit la conscience d'un grand devoir, se joignait de toutes parts une cause nationale, celle des races d'hommes asservies par les aïeux du roi dont il s'était déclaré l'adversaire.

L'archevêque, délaissé par le roi de France, son ancien protecteur, et réduit à subsister d'aumônes, vivait à Sens, dans une pauvre hôtellerie. Un jour qu'il était assis dans la salle commune, s'entretenant avec ses compagnons d'exil, un serviteur du roi Louis se présenta, et leur dit : « Le roi, mon seigneur, vous invite à vous rendre à sa cour. — « Hélas! reprit l'un des assistants, c'est sans doute pour nous bannir. « Voilà que l'entrée de deux royaumes va nous être interdite; et il n'y « a pour nous aucun secours à espérer de ces larrons de Romains, qui « ne savent que voler les dépouilles du malheureux et de l'innocent. » Ils suivirent l'envoyé, tristes et soucieux comme des gens qui prévoient un malheur. Mais, à leur grande surprise, le roi les accueillit avec des signes extraordinaires d'affection, et même de tendresse. Il pleura en les voyant venir; il dit à Thomas : « C'est vous, mon père, c'est vous « seul qui aviez bien vu; et nous tous, nous étions des aveugles, en « vous donnant conseil contre Dieu. Je me repens, mon père, je me « repens, et vous promets désormais de ne plus manquer ni à vous ni « aux vôtres. » La vraie cause de ce retour si prompt et si vif n'était autre qu'un nouveau projet de guerre du roi de France contre Henri II.

Le prétexte de cette guerre fut la vengeance exercée par le roi d'Angleterre sur les réfugiés bretons et poitevins que l'autre roi lui avait livrés à condition de les recevoir en grâce. Il est probable qu'en signant

la paix à Montmirail, le roi Louis ne s'attendait nullement à l'exécution de cette clause insérée par simple pudeur; mais peu de temps après, et lorsque Henri II eut fait périr les plus riches d'entre les Poitevins, le roi de France, ayant des raisons d'intérêt pour recommencer la guerre, s'autorisa de la déloyauté de l'Angevin envers les réfugiés ; et son premier acte d'hostilité fut de rendre à Thomas Beket sa protection et ses secours. Henri II se plaignit, par un message exprès, de cette violation flagrante de la paix de Montmirail. « Allez, répondit le roi de France « au messager, allez dire à votre roi, que, s'il tient aux coutumes de son « aïeul, je puis bien tenir à mon droit héréditaire de secourir les « exilés. »

Bientôt l'archevêque, reprenant l'offensive, lança de nouveaux arrêts d'excommunication contre les courtisans, les serviteurs et les chapelains du roi d'Angleterre, surtout contre les détenteurs des biens de l'évêché de Canterbury. Il en excommunia un si grand nombre, que, dans le doute où l'on se trouvait si la sentence n'était pas ratifiée secrètement par le pape, il n'y avait plus dans la chapelle du roi personne qui, à l'office de la messe, osât lui donner le baiser de paix. Thomas adressa en outre à l'évêque de Winchester, Henri, frère du roi Étienne, et comme tel ennemi secret de Henri II, un mandement pour interdire en Angleterre toutes les cérémonies religieuses, excepté le baptême des enfants et la confession des mourants, à moins que le roi, dans un délai fixé, ne donnât satisfaction à l'église de Canterbury. Il y eut un prêtre anglais qui, d'après ce mandement, refusa de célébrer la messe; mais son archidiacre le lui ordonna, ajoutant : « Et si l'on venait de la part de l'archevê« que vous dire de ne plus manger, est-ce que vous ne mangeriez plus ? » La sentence d'interdit, n'ayant obtenu l'assentiment d'aucun évêque en Angleterre, ne fut point exécutée, et l'évêque de Londres partit pour Rome, avec des messages et des présents du roi. Il en rapporta, après l'avoir bien payée, une déclaration authentique affirmant que le pape n'avait point ratifié, et qu'il ne ratifierait point les sentences d'excommunication lancées par l'archevêque. Le pape lui-même écrivit à Beket pour lui ordonner de révoquer ces sentences dans le plus court délai.

Mais la cour de Rome, attentive à se ménager en toute occasion des sûretés personnelles, demanda que les excommuniés, en recevant leur absolution, prêtassent le serment de ne jamais se séparer de l'Église. Tous, et notamment les chapelains du roi, y eussent consenti volontiers; mais le roi ne le leur permit pas, aimant mieux les laisser, comme on disait alors, sous le glaive de saint Pierre, que de s'ôter à lui-même un moyen d'inquiéter l'Église romaine. Pour terminer ce nouveau différend, deux légats, Vivien et Gratien, allèrent trouver Henri à Domfront. Il était à la chasse au moment de leur arrivée, et il quitta la forêt pour les visiter à leur logement. Pendant son entrevue avec eux, toute la

troupe des chasseurs, conduite par le jeune Henri, fils aîné du roi, vint à l'hôtellerie des légats, criant et sonnant du cor pour annoncer la prise d'un cerf. Le roi interrompit brusquement son entretien avec les envoyés de Rome, alla aux chasseurs, les complimenta, dit qu'il leur faisait présent de la bête, et retourna ensuite auprès des légats, qui ne se montrèrent offensés ni de ce bizarre incident, ni de la légèreté avec laquelle le roi d'Angleterre les traitait, eux et l'objet de leur mission.

Une seconde conférence eut lieu au parc de Bayeux ; le roi s'y rendit à cheval, avec plusieurs évêques d'Angleterre et de Normandie. Après quelques paroles insignifiantes, il demanda aux légats si décidément ils ne voulaient point absoudre ses courtisans et ses chapelains sans aucune condition. Les légats répondirent que cela ne se pouvait. — « Par les « yeux de Dieu, répliqua le roi, jamais plus de ma vie je n'entendrai « parler du pape ; » et il courut à son cheval. Les légats, après avoir fait quelques semblants de résistance, lui accordèrent tout ce qu'il voulait. « Ainsi donc, reprit Henri II, vous allez passer en Angleterre pour que « l'excommunication soit levée le plus solennellement possible. » Les légats hésitèrent à répondre. « Hé bien! dit le roi avec humeur, faites « ce qu'il vous plaira ; mais sachez que je ne tiens nul compte de vous « ni de vos excommunications, et que je m'en soucie comme d'un « œuf. » Il remonta précipitamment à cheval : mais les archevêques et les évêques normands coururent après lui, en criant, pour lui persuader de descendre et de renouer l'entretien. « Je sais, je sais aussi bien « que vous tout ce qu'ils peuvent faire, disait le roi, toujours marchant : « ils mettront mes terres sous l'interdit : mais est-ce que moi, qui peux « m'emparer d'une ville forte en un jour, je n'aurais pas raison d'un « prêtre qui viendrait interdire mon royaume ? »

A la fin, les esprits se calmant de part et d'autre, on en vint à une nouvelle discussion sur le différend du roi avec Thomas Beket. Les légats dirent que le pape souhaitait la fin de ce scandale, qu'il ferait beaucoup pour la paix, et s'engagerait à rendre l'archevêque plus docile et plus traitable. « Le pape est mon père spirituel, reprit alors le roi, tout « à fait radouci, et je consentirai, pour ma part, à faire beaucoup à sa « requête : je rendrai même, s'il le faut, à celui dont nous parlons, son « archevêché et mes bonnes grâces, pour lui et pour tous ceux qui, à « cause de lui, se sont fait bannir de mes terres. » L'entrevue où l'on devait convenir des termes de la paix fut fixée au lendemain ; mais, dans cette conférence, le roi Henri se mit à pratiquer l'expédient des restrictions qu'il reprochait à l'archevêque, et voulut faire inscrire qu'il ne serait tenu à rien que sauf l'honneur et la dignité de son royaume. Les légats refusèrent d'accéder à cette clause inattendue ; mais leur refus modéré, en suspendant la décision de l'affaire, ne troubla point la bonne intelligence qui régnait entre eux et le roi. Ils donnèrent plein

pouvoir à Rotrou, archevêque de Rouen, d'aller, par l'autorité du pape, délier de son excommunication Gilbert Foliot, évêque de Londres. Ils envoyèrent en même temps à Thomas des lettres qui lui recommandaient, au nom de l'obéissance qu'il devait à l'Église, l'humilité, la douceur et la circonspection envers le roi.

On se rappelle avec combien de soins Guillaume le Bâtard et son conseiller Lanfranc avaient travaillé à établir, pour le maintien de la conquête, la suprématie absolue du siége de Canterbury. On se rappelle aussi que l'un des priviléges attachés à cette suprématie était le droit exclusif de sacrer les rois d'Angleterre, de peur que le métropolitain d'York ne fût quelque jour entraîné, par la rébellion de ses diocésains, à opposer un roi saxon oint et couronné par lui aux rois de la race conquérante. Ce danger n'existant plus, après un siècle de possession, les politiques de la cour de Henri II, afin d'énerver le pouvoir de Thomas Beket, résolurent de faire un roi d'Angleterre, sacré et couronné sans sa participation.

Pour exécuter ce dessein, le roi Henri présenta aux barons anglo-normands son fils aîné, et leur exposa que, pour le bien de ses vastes provinces, un collègue dans la royauté lui était devenu nécessaire, et qu'il souhaitait de voir Henri, son fils, décoré du même titre que lui. Les barons n'opposèrent aucun obstacle aux intentions de leur roi, et le jeune homme reçut l'onction royale des mains de l'archevêque d'York, assisté des évêques suffragants de l'archevêché de Canterbury, dans l'église de Westminster, immédiatement dépendante du même archevêché. Toutes ces circonstances constituaient, selon le code ecclésiastique, une complète violation des priviléges de la primatie anglaise. Au festin qui suivit ce couronnement, le roi voulut servir son fils à table, disant, dans l'effusion de sa joie paternelle, que depuis ce jour la royauté cessait de lui appartenir. Il ne s'attendait pas qu'avant peu d'années ce propos, jeté légèrement, serait relevé contre lui-même, et que son propre fils le sommerait de ne plus prendre le titre de roi, puisqu'il l'avait solennellement abdiqué.

La violation des anciens droits de la primatie n'eut point lieu sans l'agrément du pape ; car, avant de rien entreprendre, Henri II s'était muni d'une lettre apostolique, qui l'autorisait à faire sacrer son fils comme il voudrait et par qui il voudrait. Mais, comme cette lettre devait rester secrète, la chancellerie romaine ne se fit point scrupule d'envoyer à Thomas Beket une autre lettre, également secrète, dans laquelle le pape protestait que le couronnement du jeune roi par l'archevêque d'York s'était fait malgré lui, et que malgré lui encore l'évêque de Londres avait été relevé de son excommunication. A ces faussetés manifestes, Thomas perdit toute patience ; et il adressa, en son propre nom et au nom de ses compagnons d'exil, à un cardinal romain, appelé Albert,

une lettre pleine de reproches, dont l'âcreté passait toute mesure. « Je ne sais comment il arrive que, devant la cour de Rome, ce soit « toujours le parti de Dieu qu'on sacrifie; de sorte que Barabbas se « sauve et que le Christ soit mis à mort. Voici la septième année que, « par l'autorité de cette cour, je continue d'être proscrit, et l'Église « d'être en souffrance. Les malheureux, les exilés, les innocents sont « condamnés devant vous par la seule raison qu'ils sont faibles, qu'ils « sont les pauvres de Jésus-Christ, et qu'ils tiennent à la justice. Je sais « que les envoyés du roi distribuent ou promettent mes dépouilles aux « cardinaux et aux courtisans ; mais que les cardinaux se lèvent contre « moi, s'ils le veulent, qu'ils arment non-seulement le roi d'Angleterre, « mais le monde entier pour ma perte, je ne m'écarterai de la fidélité « due à l'Église ni en la vie ni en la mort, remettant ma cause aux mains « de Dieu, pour qui je souffre la proscription et l'exil. J'ai désormais le « ferme propos de ne plus importuner la cour pontificale. Que ceux-là « se rendent auprès d'elle, qui se prévalent de leurs iniquités, et re« viennent glorieux d'avoir écrasé la justice et fait l'innocence prison« nière. »

Ces accusations énergiques n'étaient pas capables de faire reculer d'un seul pas la diplomatie ultramontaine ; mais des menaces positives du roi de France, alors en rupture ouverte avec l'autre roi, vinrent prêter un appui efficace à la remontrance de l'exilé. « J'entends, écrivait Louis VII « au pape, j'entends que vous renonciez enfin à vos démarches trom« peuses et dilatoires. » Le pape Alexandre, qui se disait lui-même placé comme l'enclume entre deux marteaux (c'est ainsi qu'il appelait les deux rois), voyant que le marteau de France se levait pour frapper, recommença subitement à croire que la cause de l'archevêque était vraiment la cause de Dieu. Il fit parvenir à Thomas un bref de suspension pour l'archevêque d'York et pour tous les prélats qui avaient assisté au couronnement du jeune roi ; il alla jusqu'à menacer Henri II de la censure ecclésiastique, s'il ne faisait promptement droit au primat contre les courtisans détenteurs de ses biens et les évêques usurpateurs de ses priviléges. Henri II, effrayé du bon accord qui régnait entre le pape et le roi de France, céda pour la première fois ; mais ce fut par des motifs d'intérêt, et non par crainte d'un banni que tous ses protecteurs abandonnaient et trahissaient tour à tour.

Le roi d'Angleterre annonça donc qu'il voulait entamer définitivement des négociations pour la paix; l'archevêque d'York, ainsi que les évêques de Londres et de Salisbury, essayèrent de l'en dissuader. Travaillant de tous leurs efforts pour empêcher toute conciliation, ils dirent au roi que la paix ne serait d'aucun avantage pour lui, à moins que les donations faites sur les biens de l'évêché de Canterbury ne fussent ratifiées à jamais : « et l'on sait, ajoutaient-ils, que l'annulation de ces

« dons royaux sera le point principal des demandes de l'archevêque. » De graves raisons de politique extérieure déterminèrent Henri II à ne point se rendre à ces conseils, bien qu'ils fussent parfaitement d'accord avec son aversion personnelle contre Thomas Beket. Les négociations commencèrent ; il y eut échange de lettres entre le roi et l'archevêque, indirectement et par des mains tierces, comme entre deux puissances contractantes. Une des lettres de Thomas, rédigée en forme de note diplomatique, mérite d'être citée comme spécimen curieux de la diplomatie du moyen âge.

« L'archevêque, disait Beket parlant de lui-même, tient beaucoup à « ce que le roi, si la réconciliation a lieu, lui donne publiquement le « baiser de paix; car cette formalité est d'un usage solennel chez tous « les peuples et dans toutes les religions, et nulle part, sans elle, il ne « se conclut de paix entre personnes ci-devant ennemies. Le baiser d'un « autre que le roi, de son fils, par exemple, ne répondrait point au but ; « car on pourrrait en induire que l'archevêque est rentré en grâce avec « le fils plutôt qu'avec le père; et, si une fois ce mot était jeté par le « monde, quelles ressources ne fournirait-il pas aux malveillants ! Le « roi, de son côté, pourrait prétendre que son refus de donner le baiser « voulait dire qu'il ne s'engageait point de bon cœur, et, par la suite, « manquer à sa parole sans se croire noté d'iufamie. D'ailleurs, l'arche- « vêque se souvient de ce qui est arrivé à Robert de Silly et aux autres « Poitevins qui firent leur paix à Montmirail ; ils furent reçus en grâce « par le roi d'Angleterre avec le baiser de paix, et pourtant, ni cette « marque de sincérité publiquement donnée, ni la considération due au « roi de France, médiateur dans cette affaire, n'ont pu leur assurer la « paix ni la vie. Ce n'est donc pas trop demander que d'exiger cette « garantie, elle-même si peu sûre. »

Le 22 juillet de l'année 1170, dans une vaste prairie, entre Freteval et La Ferté-Bernard, il y eut un congrès solennel pour la double pacification du roi de France avec le roi d'Angleterre, et de celui-ci avec Thomas Beket. L'archevêque s'y rendit, et lorsque, après la discussion des affaires politiques, on en vint à parler des siennes, il eut avec son adversaire une conférence à part et en plein champ. L'archevêque demanda au roi, premièrement, qu'il lui fût permis de punir l'injure faite à la dignité de son église par l'archevêque d'York et par ses propres suffragants. « Le couronnement de votre fils par un autre que moi, dit-il, « a énormément lésé les droits antiques de mon siége. — Mais qui donc, « répliqua vivement le roi, a couronné mon bisaïeul Guillaume, le con- « quérant de l'Angleterre ? n'est-ce pas l'archevêque d'York? » Beket répondit qu'au moment de la conquête, l'église de Canterbury se trouvait sans légitime pasteur; qu'elle était, pour ainsi dire, captive sous un certain Stigand, archevêque réprouvé par le pape, et que, dans cette

nécessité, il fallait bien que le prélat d'York, dont le titre était meilleur, couronnât le Conquérant. Après cette citation historique, dont le lecteur peut apprécier la justesse, et plusieurs autres propos, le roi promit de faire droit à toutes les plaintes de Thomas; mais, pour la demande du baiser de paix, il l'écarta poliment, disant à l'archevêque : « Nous nous reverrons bientôt en Angleterre, et c'est là que nous nous « embrasserons. »

Au moment de se séparer du roi, Beket le salua en inclinant le genou; et, par un retour de courtoisie qui étonna les assistants, Henri II, comme il remontait à cheval, lui arrangea et lui tint l'étrier. Le jour suivant, on crut remarquer entre eux quelque retour de leur ancienne familiarité. Des messagers royaux portèrent au jeune Henri, collègue et lieutenant de son père, des lettres conçues en ces termes : « Sachez « que Thomas de Canterbury a fait sa paix avec moi, à ma pleine satis- « faction. Je vous commande donc de lui faire tenir, à lui et aux siens, « toutes leurs possessions librement et paisiblement. » L'archevêque retourna à Sens pour se préparer au voyage; ses amis, pauvres et dispersés dans différents lieux, préparèrent leur mince bagage, et se réunirent ensuite pour aller saluer le roi de France, qui, selon leurs propres paroles, ne les avait point rebutés quand le monde les abandonnait. « Vous allez donc partir, dit Louis VII à l'archevêque : je ne voudrais « pas pour mon pesant d'or vous avoir donné ce conseil; et, si vous « m'en croyez, ne vous fiez point à votre roi, tant que vous n'aurez pas « reçu le baiser de paix. »

Plusieurs mois s'étaient déjà écoulés depuis l'entrevue de réconciliation, et, malgré les dépêches ostensibles envoyées par le roi en Angleterre, l'on n'apprenait nullement que les détenteurs des biens de l'église de Canterbury eussent été contraints de les restituer; au contraire, ils se moquaient publiquement de la crédulité et de la simplicité du primat, qui se croyait rentré en grâce. Le Normand Renouf de Broc était allé jusqu'à dire que, si l'archevêque venait en Angleterre, on ne lui laisserait pas le temps d'y manger un pain entier. Thomas reçut, en outre, de Rome, des lettres qui l'avertissaient que la paix du roi n'était qu'une paix en paroles, et lui recommandaient, pour sa propre sûreté, d'être humble, patient et circonspect. Il sollicita une seconde entrevue pour s'expliquer avec le roi sur ces nouveaux motifs de plainte, et le rendez-vous eut lieu à Chaumont, près d'Amboise, sous les auspices du comte de Blois. Il n'y eut, cette fois, que de la froideur dans les manières de Henri II, et les gens de sa suite affectèrent de ne pas regarder l'archevêque. La messe qu'on célébra dans la chapelle royale fut une messe de l'office des morts; elle avait été choisie exprès, parce que, selon cet office, les assistants ne s'offraient point mutuellement le baiser de paix à l'Évangile. L'archevêque et le roi, avant de se quitter, fit quelque

route ensemble, et se chargèrent à l'envi de propos amers et de reproches. Au moment de la séparation, Thomas fixa les yeux sur Henri d'une manière expressive, et lui dit, avec une sorte de solennité : « Je crois « bien que je ne vous reverrai plus. — Me prenez-vous donc pour un « traître ? » répliqua vivement le roi, qui devina le sens de ces paroles. L'archevêque s'inclina et partit.

Dans les divers entretiens qu'ils avaient eus ensemble, le jour de la réconciliation, Henri II avait promis d'aller à Rouen, à la rencontre du primat, d'y acquitter pour lui toutes les dettes qu'il avait contractées dans l'exil, et de l'accompagner ensuite en Angleterre, ou, tout au moins, de le faire accompagner par l'archevêque de Rouen. Mais, à son arrivée à Rouen, Beket ne trouva ni le roi, ni l'argent promis, ni aucun ordre de l'accompagner transmis à l'archevêque. Il emprunta trois cents livres, et, au moyen de cette somme, il se mit en route vers la côte voisine de Boulogne. On était alors au mois de novembre, dans la saison des mauvais temps de mer ; le primat et ses compagnons furent contraints d'attendre quelques jours au port de Wissant, près de Calais. Une fois qu'ils se promenaient sur le rivage, ils virent un homme accourir vers eux, et le prirent d'abord pour le patron de leur vaisseau, venant les avertir de se préparer au passage ; mais cet homme leur dit qu'il était clerc et doyen de l'église de Boulogne, et que le comte, son seigneur, l'envoyait les prévenir de ne point s'embarquer, parce que des troupes de gens armés se tenaient en observation sur la côte d'Angleterre, pour saisir ou tuer l'archevêque. « Mon fils, répondit Thomas « au messager, quand j'aurais la certitude d'être démembré et coupé « en morceaux sur l'autre bord, je ne m'arrêterais point dans ma route. « C'est assez de sept ans d'absence pour le pasteur et pour le troupeau. » Les voyageurs s'embarquèrent ; mais, pour tirer quelque profit de l'avertissement qu'ils venaient de recevoir, ils évitèrent d'entrer dans un port fréquenté, et prirent terre dans la baie de Sandwich, au lieu qui offrait le moins de distance de la mer à Canterbury.

Malgré leurs précautions, le bruit courut que l'archevêque avait débarqué près de Sandwich. Aussitôt le Normand Gervais, vicomte de Kent, se mit en marche vers cette ville avec tous ses hommes d'armes, accompagné de Renouf de Broc et de Renauld de Garenne, deux seigneurs puissants et les plus mortels ennemis de Beket. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'à la même nouvelle, les bourgeois de Douvres, hommes de race anglaise, prirent les armes de leur côté pour secourir l'archevêque, et ceux de Sandwich s'armèrent aussi quand ils virent approcher les cavaliers normands. « S'il a eu l'effronterie d'aborder, « disait le vicomte Gervais, je lui coupe la tête de ma propre main. » L'ardeur des Normands fut un peu ralentie par l'attitude du peuple ; ils s'avancèrent cependant l'épée nue, et Jean, doyen d'Oxford, qui accom-

pagnait le primat, courut au-devant d'eux en criant : « Que faites-vous? Remettez vos épées; voulez-vous que le roi passe pour un traître? » La multitude s'amassant, les Normands remirent l'épée au fourreau, se contentèrent de visiter les coffres de l'archevêque pour y chercher des brefs du pape, et retournèrent à leurs châteaux.

Sur toute la route de Sandwich à Canterbury, les paysans, les ouvriers et les marchands vinrent au-devant de l'archevêque, le saluant, criant et s'attroupant en grand nombre ; mais, des riches, des personnages honorés, des hommes de race normande, presque pas un ne venait voir et féliciter l'exilé. Au contraire, ils s'éloignaient des lieux de son passage, se renfermaient dans leurs maisons fortes, et faisaient courir d'un château à l'autre le bruit que Thomas Beket déchaînait les serfs des champs et les tributaires des villes, et qu'il les promenait à sa suite ivres de joie et de frénésie. De sa ville métropolitaine, le primat se rendit à Londres pour saluer le fils de Henri II. Toute la bourgeoisie de la grande cité descendit dans les rues à son passage; mais un messager royal vint lui barrer le chemin, au nom du jeune roi, et lui signifier l'ordre formel de retourner à Canterbury, avec défense d'en sortir. Dans ce moment, un bourgeois de Londres, enrichi par son commerce malgré les exactions des Normands, s'avançait vers Beket, pour lui tendre la main : « Et vous aussi, lui dit le messager, vous allez à l'ennemi du roi?... »

L'archevêque reçut avec dédain l'injonction de retourner sur ses pas, et dit qu'il ne repartirait point, s'il n'était d'ailleurs rappelé à son église par une grande solennité prochaine. En effet le temps de Noël approchait ; Thomas revint à Canterbury, entouré de pauvres gens qui, à leur propre péril, s'armèrent d'écus et de lances rouillées et l'escortèrent. Ils furent plusieurs fois insultés par des hommes qui semblaient chercher l'occasion d'engager une querelle, afin de fournir aux soldats royaux un prétexte pour intervenir et tuer l'archevêque sans scandale au milieu du tumulte. Mais les Anglais essuyèrent toutes ces provocations avec un sang-froid imperturbable. L'ordre signifié au primat de se renfermer dans l'enceinte des dépendances de son église fut publié à son de cor dans les villes, comme édit de l'autorité publique ; d'autres édits déclarèrent ennemi du roi et du royaume quiconque lui ferait bon visage ; et un grand nombre de citoyens de Londres furent cités devant les juges normands pour répondre sur la charge de trahison envers le roi, à cause de l'accueil fait à l'archevêque dans leur ville. Toutes ces manœuvres des gens en pouvoir firent pressentir à Thomas que sa fin était proche ; et il écrivit au pape pour lui demander de faire dire, à son intention, les prières des agonisants. Il monta en chaire, et, devant le peuple assemblé dans la grande église de Canterbury, il prononça un sermon sur ce texte : « Je suis venu vers vous pour mourir au milieu de « vous. »

Il faut dire que la cour de Rome, suivant sa politique constante de ne jamais laisser complétement s'éteindre les querelles où elle pouvait intervenir, après avoir envoyé à l'archevêque l'ordre d'absoudre les prélats qui avaient sacré le fils du roi, lui avait donné de nouveau la permission d'excommunier le prélat d'York et de suspendre les autres. C'était Henri II qui cette fois était joué par le pape; car il ignorait entièrement qu'à son départ pour l'Angleterre Thomas fût muni de pareilles lettres. Ce dernier s'était d'abord proposé de les employer comme un simple moyen comminatoire pour contraindre ses ennemis à capituler. Mais la crainte qu'on ne saisît ces papiers à son débarquement le décida plus tard à les faire partir avant lui, et ainsi la lettre du pape et les nouvelles sentences d'excommunication devinrent trop tôt publiques; le ressentiment des évêques, frappés comme à l'improviste, s'irrita au delà de toute mesure. Celui d'York et plusieurs autres, se hâtant de passer le détroit, allèrent trouver Henri II en Normandie, et se présentant devant lui : « Nous vous implorons, lui dirent-ils, pour la royauté et pour le « sacerdoce ; vos évêques d'Angleterre sont excommuniés parce qu'ils « ont, d'après vos ordres, couronné le jeune roi votre fils. — Si cela est, « répondit le roi avec un ton qui marquait la surprise, si tous ceux qui « ont consenti au sacre de mon fils sont excommuniés, par les yeux « de Dieu, je le suis aussi. — Sire, ce n'est pas tout, reprirent les évê- « ques, l'homme qui vous a fait cette injure va mettre le royaume en « feu ; il marche avec des troupes de cavaliers et de piétons armés, « rôdant autour des forteresses et cherchant à se les faire ouvrir. »

En entendant cette relation exagérée, le roi fut saisi d'un de ces accès de colère violente auxquels il était sujet, il changea de couleur, et, frappant ses mains l'une contre l'autre : « Quoi ! s'écria-t-il, un homme « qui a mangé mon pain, un homme qui est venu à ma cour sur un che- « val boiteux, lève le pied pour m'en frapper. Il insulte son roi, la fa- « mille royale et tout le royaume, et pas un de ces lâches serviteurs, « que je nourris à ma table, n'ira me venger de celui qui me fait un « pareil affront ! » Ces paroles ne sortirent point en vain de la bouche du roi, et quatre chevaliers du palais, Richard le Breton, Hugues de Morville, Guillaume de Traci, et Renault, fils d'Ours, qui les entendirent, se conjurant ensemble à la vie et à la mort, partirent subitement pour l'Angleterre le jour de Noël. On ne s'aperçut point de leur absence, la cause n'en fut nullement soupçonnée, et même, pendant qu'ils galopaient en toute hâte vers la mer, le conseil des barons de Normandie, assemblé par le roi, nomma trois commissaires chargés d'aller saisir légalement et emprisonner Thomas Beket, comme prévenu de haute trahison; mais les conjurés, qui avaient les devants, ne laissèrent rien à faire aux commissaires royaux.

Cinq jours après la fête de Noël, les quatre chevaliers normands arri-

vèrent à Canterbury. Cette ville était alors en rumeur, pour de nouvelles excommunications que venait de prononcer l'archevêque contre des hommes qui l'avaient insulté, et notamment contre Renouf de Broc, qui s'était diverti à mutiler un de ses chevaux en lui coupant la queue. Les quatre chevaliers entrèrent à Canterbury avec une troupe de gens d'armes qu'ils avaient rassemblés dans les châteaux sur leur route. Ils requirent d'abord le prévôt de la ville de faire marcher les citoyens en armes, pour le service du roi, à la maison de l'archevêque; le prévôt refusa, et les Normands lui enjoignirent de prendre au moins ses mesures pour que de tout le jour, aucun bourgeois ne remuât, quoi qu'il pût arriver. Ensuite les quatre conjurés, avec douze de leurs amis, se rendirent à la maison et à l'appartement du primat.

Thomas Beket venait d'achever son dîner, et ses serviteurs étaient encore à table; il salua les Normands à leur entrée, et demanda le sujet de leur visite. Ceux-ci ne lui firent aucune réponse intelligible, s'assirent, et le regardèrent fixement pendant quelques minutes. Renault, fils d'Ours, prit ensuite la parole. « Nous venons, dit-il, de la part du « roi, pour que les excommuniés soient absous, que les évêques suspen- « dus soient rétablis, et que vous-même rendiez raison de vos desseins « contre le roi. — Ce n'est pas moi, répondit Thomas, c'est le souverain « pontife qui a excommunié l'archevêque d'York, et qui seul, par con- « séquent, a droit de l'absoudre. Quant aux autres, je les rétablirai, s'ils « veulent me faire leur soumission. — Mais de qui donc, demanda Re- « nault, tenez-vous votre archevêché? est-ce du roi ou du pape? — J'en « tiens les droits spirituels de Dieu et du pape, et les droits temporels « du roi. — Quoi! ce n'est pas le roi qui vous a tout donné? — Nulle- « ment, répondit Beket. » Les Normands murmurèrent à cette réponse, traitèrent la distinction d'argutie, et firent des mouvements d'impatience, s'agitant sur leurs siéges, et tordant leurs gants qu'ils tenaient à la main. « Vous me menacez, à ce que je crois, dit le primat : mais c'est « inutilement; quand toutes les épées de l'Angleterre seraient tirées « contre ma tête, vous ne gagneriez rien sur moi. — Aussi ferons-nous « mieux que menacer, » répliqua le fils d'Ours se levant tout à coup; et les autres le suivirent vers la porte, en criant aux armes!

La porte de l'appartement fut fermée aussitôt derrière eux; Renault s'arma dans l'avant-cour, et prenant une hache des mains d'un charpentier qui travaillait, il frappa contre la porte pour l'ouvrir ou la briser. Les gens de la maison, entendant les coups de hache, supplièrent le primat de se réfugier dans l'église, qui communiquait à son appartement par un cloître ou une galerie; il ne le voulut point, et on allait l'y entraîner de force, quand un des assistants fit remarquer que l'heure des vêpres avait sonné. « Puisque c'est l'heure de mon devoir, j'irai à « l'église, » dit l'archevêque; et faisant porter sa croix devant lui, il

traversa le cloître à pas lents, puis marcha vers le grand autel, séparé de la nef par une grille de fer entr'ouverte. A peine il avait le pied sur les marches de l'autel, que Renault, fils d'Ours, parut à l'autre bout de l'église, revêtu de sa cotte de mailles, tenant à la main sa large épée à deux tranchants, et criant : « A moi, à moi, vassaux du roi ! » Les autres conjurés le suivirent de près, armés comme lui de la tête aux pieds, et brandissant leurs épées. Les gens qui étaient avec le primat voulurent alors fermer la grille du chœur ; lui-même le leur défendit, et il quitta l'autel pour les en empêcher ; ils le supplièrent avec de grandes instances de se mettre en sûreté dans l'église souterraine, ou de monter l'escalier par lequel, à travers beaucoup de détours, on parvenait au faîte de l'édifice. Ces deux conseils furent repoussés aussi positivement que les premiers. Pendant ce temps, les hommes armés s'avançaient ; une voix cria : « Où est le traître ? » — Personne ne répondit. — « Où est l'ar« chevêque ? — Le voici, répondit Beket, mais il n'y a pas de traître ici ; « que venez-vous faire dans la maison de Dieu avec un pareil vêtement ? « quel est votre dessein ? — Que tu meures. — Je m'y résigne ; vous ne « me verrez point fuir devant vos épées ; mais, au nom de Dieu tout« puissant, je vous défends de toucher à aucun de mes compagnons, « clerc ou laïque, grand ou petit. » Dans ce moment, il reçut par derrière un coup de plat d'épée entre les deux épaules, et celui qui le lui porta lui dit : « Fuis, ou tu es mort. » Il ne fit pas un mouvement ; les hommes d'armes entreprirent de le tirer hors de l'église, se faisant scrupule de l'y tuer. Il se débattit contre eux, et déclara fermement qu'il ne sortirait point et les contraindrait à exécuter sur la place leurs intentions ou leurs ordres.

Durant cette lutte, les clercs qui accompagnaient le primat s'enfuirent et l'abandonnèrent tous, à l'exception d'un seul : c'était le porte-croix Edward Grim, le même qui avait parlé avec tant de hardiesse après la conférence de Clarendon. Les conjurés le voyant sans armes d'aucune espèce firent peu d'attention à lui, et l'un d'eux, Guillaume de Traci, leva son épée pour frapper l'archevêque à la tête ; mais le fidèle et courageux Saxon étendit aussitôt son bras droit afin de parer le coup : il eut le bras coupé, et Thomas ne reçut qu'une légère blessure. « Frappez, frappez, vous autres, » dit le Normand à ses compagnons ; et un second coup, porté à la tête, renversa l'archevêque la face contre terre ; un troisième coup lui fendit le crâne, et il fut asséné avec une telle violence, que l'épée se brisa sur le pavé. Un homme d'armes, appelé Guillaume Maltret, poussa du pied le cadavre immobile, en disant : « Qu'ainsi meure le traître qui a troublé le royaume et fait insur« ger les Anglais. »

En effet, un historien rapporte que les habitants de Canterbury se soulevaient et se rassemblaient tumultueusement dans les rues. On ne



p. 349.

Désespoir du peuple de Cantorbéry.

voyait dans ces rassemblements ni un noble ni un riche; tous se tenaient clos dans leurs maisons et semblaient intimidés de l'effervescence populaire. Des hommes et des femmes, qu'à leurs habits on reconnaissait pour indigènes, coururent vers l'église cathédrale et y entrèrent pêle-mêle. A la vue du cadavre encore étendu près des marches de l'autel, ils pleuraient et criaient qu'ils avaient perdu leur père; les uns lui baisaient les pieds ou les mains; d'autres trempaient des linges dans le sang qui couvrait le pavé. De son côté, l'autorité normande ne resta pas inactive, et un édit, proclamé à son de trompe, défendit à qui que ce fût de dire publiquement que Thomas de Canterbury était un martyr. L'archevêque d'York monta en chaire pour annoncer sa mort comme un effet de la vengeance divine, disant qu'il avait péri, comme Pharaon, dans son crime et dans son orgueil. D'autres évêques prêchèrent que le corps du traître ne devait pas reposer en terre sainte, et qu'il fallait le jeter dans le bourbier le plus infect, ou le laisser pourrir au gibet. Il y eut même une tentative faite par des gens armés pour enlever aux clercs de Canterbury le cadavre de l'ennemi du roi normand; mais ceux-ci furent avertis, et l'ensevelirent précipitamment dans le souterrain de leur église.

Ces efforts des hommes puissants pour persécuter jusqu'au delà du tombeau celui qui avait osé leur tenir tête rendirent sa mémoire plus chère encore à la population opprimée; elle en fit un saint, au mépris de l'autorité normande, et sans l'aveu de l'Église romaine. Comme autrefois Waltheof, Thomas Beket opéra, sur le lieu de sa mort, des miracles visibles pour les imaginations saxonnes, et dont la nouvelle, accueillie avec enthousiasme, se répandit par toute l'Angleterre. Il s'écoula deux années entières avant que le nouveau saint fût reconnu et canonisé à Rome; durant tout ce temps ce ne fut pas sans péril que les prêtres qui croyaient en lui le nommèrent dans leurs messes, et que les pauvres et les malades visitèrent sa sépulture. La cause qu'il avait soutenue avec une admirable constance était celle de l'esprit contre la force, des faibles contre les puissants, et en particulier celle des vaincus de la conquête normande. De quelque point de vue qu'on envisage son histoire, cet intérêt tout national s'y trouve; on peut le subordonner à d'autres, mais on ne saurait le nier. Il est certain que la voix populaire associa dans les mêmes complaintes la mémoire de saint Thomas de Canterbury aux souvenirs de la conquête. On disait, sans fondement peut-être, mais avec une poésie dont le sens n'est pas douteux, que la mort du saint avait été jurée dans le même château et dans la même chambre où fut prêté le serment de Harold, puis le serment de l'armée au bâtard pour l'expédition d'Angleterre.

Une chose digne de remarque, c'est que le seul primat de race normande qui, avant l'Anglais Beket, eût eu quelques démêlés avec la puis-

sance laïque, était un ami des Saxons, et peut-être le seul ami qu'ils aient trouvé dans la race de leurs vainqueurs. Ce fut Anselme, le même qui avait plaidé contre Lanfranc la cause des saints de la vieille Angleterre. Anselme, devenu archevêque, tenta de relever l'ancienne coutume des élections ecclésiastiques contre le droit absolu de nomination royale, introduit par Guillaume le Conquérant. Il eut à combattre à la fois Guillaume le Roux, tous les évêques d'Angleterre, et le pape Urbain, qui soutenait le roi et les évêques. Persécuté en Angleterre et condamné à Rome, il fut contraint de se retirer en France, et de son exil il écrivait ce que Thomas Beket écrivit après lui : « Rome aime mieux « l'argent que la justice; il n'y a point de recours auprès d'elle pour « qui n'a pas de quoi la payer. » Après Anselme, vinrent des archevêques plus dociles aux traditions de la conquête, Raoul, Guillaume de Corbeil et Thibaut, le prédécesseur de Thomas. Aucun d'eux n'essaya d'entrer en opposition avec le pouvoir royal, et le bon accord régna, comme au temps de l'invasion, entre la royauté et le sacerdoce, jusqu'au moment où un Anglais de naissance obtint la primatie.

Un fait non moins remarquable, c'est que, peu d'années après la mort de Thomas Beket, il s'éleva dans le pays de Galles un prêtre qui, à son exemple, mais par des motifs proprement nationaux, et avec une fin moins tragique, lutta contre Henri II, et surtout contre Jean, son fils et son second successeur. En l'année 1176, le clergé de l'ancienne église métropolitaine de Saint-David, dans la province de Pembroke, choisit pour évêque, sauf l'approbation du roi d'Angleterre, Giraud de Barri, archidiacre, homme de grand savoir et de haute considération, fils d'un Normand, et petit-fils d'un Normand et d'une Galloise. Les membres du chapitre de Saint-David arrêtèrent leur choix sur ce candidat d'origine mixte, parce qu'ils savaient positivement, dit Giraud de Barri lui-même, que jamais le roi ne souffrirait qu'un Cambrien de race pure devînt chef de la principale église du pays de Galles. Cette modération fut inutile, et le seul choix d'un homme né dans ce pays, et Gallois par son aïeule, fut regardé comme un acte d'hostilité contre la puissance anglo-normande. Les biens de l'église de Saint-David furent saisis, et les principaux clercs de cette église cités devant le roi en personne, à son palais de Winchester.

Henri II leur demanda avec menace comment, d'eux-mêmes et sans son ordre, ils avaient eu la hardiesse non-seulement de choisir un évêque, mais de s'occuper d'élection ; puis, dans sa propre chambre à coucher, il leur enjoignit d'élire, sur l'heure, un moine normand appelé Pierre, qu'ils ne connaissaient point, qu'on ne leur amena point, et dont on leur dit seulement le nom. Ils l'acceptèrent tout tremblants, et retournèrent dans leur pays, où peu de temps après arriva l'évêque Perire, accompagné de serviteurs et de parents auxquels il fit part des

possessions territoriales de l'église de Saint-David, pendant que lui-même faisait passer en Angleterre tout ce qu'il touchait de revenus. Il imposa la taille aux prêtres de cette église, prit la dîme de leurs bestiaux, et exigea de tous ses diocésains des aides extraordinaires et des présents aux quatre grandes fêtes de l'année. Il vexa si cruellement les habitants du pays, que, malgré le danger de la résistance à un évêque imposé par les Anglo-Normands, ils le chassèrent de chez eux, après l'avoir souffert huit ans.

Pendant que l'élu de Henri II pillait l'église de Saint-David, l'élu du clergé de cette église était réfugié en France, sans nul appui, parce qu'aucun roi ne pensait qu'en protégeant un évêque obscur du petit pays de Galles, il ferait grand tort au roi d'Angleterre. Giraud de Barri, fatigué de l'exil et privé de ressources à l'étranger, résolut de retourner dans son pays. Il attendait, pour quitter Paris, des nouvelles et un envoi d'argent dont le retard le désespérait. Dans sa tristesse, il alla prier et implorer le secours d'en haut à la chapelle que l'archevêque de Reims, frère du roi Louis VII, avait consacrée à la mémoire de Thomas Beket, comme saint et martyr, dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Revenu en Angleterre, l'archidiacre Giraud ne reçut point de mauvais traitements, grâce à son impuissance; et même, par suite d'une négociation avec le prélat normand que les Gallois avaient chassé de Saint-David, il fut chargé, par intérim et comme simple vicaire, de l'administration épiscopale. Mais il y renonça bientôt par dégoût des contrariétés que lui suscitait le titulaire, qui, chaque jour, lui envoyait l'ordre de suspendre ou d'excommunier dans le chapitre quelqu'un de ses propres partisans et de ses amis les plus dévoués. C'était le temps où les Normands d'Angleterre venaient d'entreprendre la conquête de l'Irlande. Ils offrirent à Giraud, qu'ils ne voulaient pas laisser devenir métropolitain dans le pays de Galles, trois évêchés et un archevêché dans le pays des Irlandais; mais, quoique petit-fils de l'un des conquérants de la Cambrie, Giraud ne consentit point à devenir, pour un peuple étranger, un instrument d'oppression. « Je refusai, dit-il dans le récit « de sa propre vie, parce que les Irlandais, de même que les Gallois, ne « prendront jamais pour évêque, à moins d'y être contraints par vio- « lence, un homme né hors de chez eux. »

En l'année 1198, sous le règne de Jean, fils de Henri II, l'évêque normand de Saint David mourut en Angleterre; et alors le chapitre gallois, par un acte unanime de volonté et de courage, nomma, pour la seconde fois, son ancien élu, Giraud de Barri. A cette nouvelle, le roi Jean entra dans une colère violente. Il fit déclarer l'élection nulle par l'archevêque de Canterbury, en vertu de ce droit de suprématie religieuse sur toute la Bretagne, que les Cambriens avaient refusé si constamment de reconnaître. L'élu de Saint-David nia cette suprématie, déclarant que son

église était, de toute antiquité, métropolitaine et libre, sans sujétion envers aucune autre que celle de Rome, et que, par conséquent, aucun primat n'avait le pouvoir de le révoquer. Tel avait été, avant la conquête du pays de Pembroke, sous le règne de Henri Ier, le droit de l'église de Saint-David, héritière de l'antique métropole de Caerleon sur l'Usk. L'une des premières opérations de l'autorité anglo-normande fut, comme on l'a vu plus haut, d'anéantir cette prérogative, et d'enlever ainsi aux Cambriens qui résistaient à la conquête la force morale que leur donnaient l'autonomie religieuse et l'indépendance ecclésiastique. « De ma vie je ne permettrai, disait Henri II, que les Gallois aient un « archevêque. »

Ainsi la querelle de privilége élevée entre l'évêque Giraud et le siége de Canterbury n'était autre chose qu'une des faces de la grande question de l'asservissement du pays de Galles. Une bonne armée pouvait seule trancher le différend; et Giraud n'avait point d'armée. Il se rendit à Rome auprès du pape, seul supérieur que reconnût son église, et auquel ceux qui l'avaient élu recommandèrent avec confiance leur cause et la sienne. Son espérance était de voir reconnaître les droits de la métropole cambrienne et d'être lui-même confirmé et consacré archevêque par le souverain pontife. Il trouva à la cour pontificale un commissaire du roi d'Angleterre, qui l'avait devancé, chargé de présents magnifiques pour les conseillers du pape, pour le pape et pour les cardinaux. Mais l'élu de Saint-David n'apportait avec lui que de vieux titres vermoulus, ses œuvres littéraires et les supplications d'un peuple qui n'avait jamais été riche.

En attendant que l'ambassadeur du roi Jean, Regnaud Foliot (qui par hasard portait le même nom que l'un des ennemis mortels de Thomas Beket), fît annuler par le sacré collége l'élection faite à Saint-David, tous les biens de cette église et les propres biens de Giraud de Barri furent séquestrés. Des proclamations déclarèrent traître au roi le soi-disant élu des Cambriens, le téméraire qui voulait soulever contre le roi ses sujets du pays de Galles et former contre lui une confédération des chefs encore indépendants. Raoul de Bienville, bailli de Pembroke, homme doux et qui ménageait les vaincus, fut destitué de sa charge, et un certain Nicolas Avenel, connu pour son caractère farouche, vint le remplacer. Le grand justicier d'Angleterre adressa au clergé du diocèse de Saint-David des dépêches conçues dans les termes suivants: « Sachez que l'archidiacre Giraud est ennemi du roi, et agresseur de la « couronne; et que, si l'un de vous ose entretrenir quelque correspon- « dance avec lui, sa maison, sa terre et ses meubles seront livrés au « premier occupant. » Dans l'intervalle de trois voyages que l'archidiacre fit à Rome, et entre lesquels il fut obligé de se tenir caché par prudence, on lui signifia, à son ancien domicile, des avis menaçants,

dont l'un portait ce qui suit : « Nous t'ordonnons et te conseillons, si « tu aimes ton corps et tes membres, de ne tenir ni chapitres ni synodes « en aucun lieu de la terre du roi ; et tiens-toi pour averti que, si tu te « mêles de quoi que ce soit qui regarde l'évêché de Saint-David, ton « corps, avec tout ce qui t'appartient, en quelque endroit qu'on le « trouve, sera mis à la merci du seigneur roi, et sous bonne garde. »

Après quatre années, pendant lesquelles la cour de Rome préluda à son jugement définitif par des décisions flottantes et tour à tour favorables ou contraires à chacune des deux parties, Giraud fut condamné sur le témoignage de quelques Gallois de basse condition vendus aux Anglo-Normands, et que Regnaud Foliot avait fait venir, avec grand appareil, pour déposer contre leur propre pays. La persécution et la terreur poussèrent même les membres du chapitre de Saint-David à délaisser l'évêque de leur choix et à reconnaître la suprématie d'une métropole étrangère. Lorsque Giraud de Barri, après la perte de son procès, revint dans le pays de Galles, personne n'osait lui ouvrir sa porte ; et l'on fuyait comme un pestiféré l'homme qui s'était rendu redoutable aux conquérants. Ceux-ci pourtant ne songèrent point à le poursuivre de leur vengeance ; et il fut seulement cité en Angleterre devant un synode d'évêques pour y recevoir son arrêt de destitution canonique. Les prélats normands prirent plaisir à lui adresser des railleries sur ses grands travaux et leur peu de succès. « Vous étiez bien fou, lui dit « l'évêque d'Ély, de tant vous donner de peines pour procurer à ces gens « un bien dont ils ne se souciaient pas, et pour les rendre libres malgré « eux ; car vous voyez qu'aujourd'hui ils vous désavouent. — Il est vrai, « répondit Giraud, et j'étais loin de m'y attendre. Je ne pensais pas que « des clercs gallois, qui, il y a si peu d'années, jouissaient, avec toute « leur nation, d'une liberté originelle, fussent capables de plier sous le « joug comme vos Anglais, qui sont depuis longtemps serfs et subjugués, « et pour qui la servitude est devenue une seconde nature. »

Giraud de Barri renonça aux affaires ecclésiastiques, et, se livrant tout entier à la culture des lettres, sous le nom de Giraud le Cambrien, il fit comme écrivain élégant plus de bruit dans le monde qu'il n'en avait fait comme antagoniste du pouvoir. En effet, bien peu de gens en Europe, au XIIe siècle, s'intéressaient à ce qu'un reste de l'antique population bretonne ne perdît point sa liberté religieuse, et, avec elle, la garantie de son indépendance nationale. Il n'existait guère alors parmi les étrangers de sympathie pour un pareil malheur ; mais, au sein même du pays de Galles, dans la portion du territoire où la terreur des lances normandes n'avait pas encore pénétré, les travaux de Giraud pour la patrie galloise étaient un sujet universel d'entretien et d'éloges. « Notre « pays, disait le chef de la province de Powis dans une assemblée po- « litique, a soutenu de grands combats contre les hommes de l'Angle-

« terre ; cependant jamais aucun de nous n'a tant fait contre eux que « l'élu de Saint-David ; car il a tenu tête à leur roi, à leur primat, à leurs « clercs, à eux tous, pour l'honneur du pays de Galles. » A la cour de Lewellyn, prince de la Cambrie septentrionale, dans un festin solennel, un barde se leva, et dit qu'avant de faire entendre un chant nouveau sur l'homme qui avait entrepris de relever la dignité du siége de Saint-David, il proposait à tous les assistants cette question : si, pour une telle entreprise, la gloire devait dépendre du succès. Lewellyn, parlant le premier, répondit en ces termes : « Je dis que celui qui a tiré de l'oubli « et réclamé contre toute l'Angleterre les droits de Saint-David a fait « assez pour sa gloire, quoi qu'il arrive. Car tant que durera le pays de « Galles, sa noble action sera célébrée d'âge en âge par l'histoire écrite « et par la bouche de ceux qui chantent. »

Une grande erreur des historiens au siècle dernier fut le jugement partial et dédaigneux porté alors sur les querelles entre rois et évêques qui éclatèrent si fréquemment et causèrent tant de troubles dans les siècles du moyen âge. Dans le récit de la plus tragique de ces luttes, celle de Henri II et de Thomas Beket, nos devanciers n'ont pas hésité à se déclarer sans réserve contre le plus faible et le plus malheureux des deux adversaires. Ils ont complétement oublié, envers un homme assassiné avec des circonstances odieuses, les principes de justice et d'humanité dont ils faisaient profession. Après six siècles, ils ont poursuivi sa mémoire avec une sorte d'acharnement; et pourtant il n'y avait rien de commun entre la cause des ennemis de Thomas Beket au XIIe siècle et celle de la civilisation au XVIIIe. Les résistances épiscopales aux prétentions de la royauté, les litiges ecclésiastiques, les appels au saint-siége, n'étaient pas quelque chose d'aussi spécial qu'on se l'est figuré ; à part ce qui touche les droits de la conscience et la liberté religieuse, il y avait là en jeu des intérêts et des droits d'un autre ordre. A cette chancellerie romaine, centre de la diplomatie du monde chrétien, arrivèrent souvent des pétitions laïques dénonçant au chef de l'Église des griefs purement et profondément nationaux; mais celles-là, il faut l'avouer, ne furent pas toujours accueillies par l'autorité pontificale.

Ni bulle ni bref du pape Innocent III ne vinrent menacer le fils de Henri II, lorsque sept chefs gallois en appelèrent à ce pape contre les commissaires étrangers que les rois d'Angleterre cantonnaient chez eux, sous le nom d'évêques. « Ces évêques, venus d'un autre pays, disaient « les chefs dans leur supplique, nous haïssent, nous et notre patrie ; ils « sont nos ennemis par instinct ; peuvent-ils s'intéresser au bien de nos « âmes ? Ce n'est point chez nous qu'ils exercent l'office pastoral ; mais « tout ce qu'ils peuvent enlever de notre pays par tous les moyens, « même illicites, ils le transportent en Angleterre et ils le dépensent « dans les abbayes et les domaines que les rois leur concèdent, afin que

« là, en sécurité, ils puissent nous excommunier dès qu'ils en reçoivent « l'ordre, et, pour ainsi dire, nous lancer le trait par derrière. Chaque « fois que les Anglais font contre nous un mouvement hostile, aussitôt « l'archevêque de Canterbury met en interdit notre territoire. Il excom- « munie la population en général, et, nominativement, les chefs qui « s'arment pour combattre à sa tête, et il enjoint de faire la même chose « à nos évêques qui sont ses créatures et qui, en cela, lui obéissent de « grand cœur. Ainsi tous ceux d'entre nous qui, dans la guerre que nous « fait une nation ennemie, périssent pour la défense du pays, meurent « excommuniés. »

On ne peut se défendre d'une douloureuse émotion en lisant le tableau de pareilles angoisses nationales; et ce fut moins de quatre mois après que cette plainte eut retenti comme un cri de détresse dans le consistoire romain que le jugement du pape, cassant l'élection faite à Saint-David, éteignit par le silence la question du droit métropolitain de cette église, et laissa le pays de Galles gémir sous le joug religieux de l'Angleterre avant d'être tombé entièrement sous sa domination politique.

LIVRE X

Depuis l'invasion de l'Irlande par les Normands établis en Angleterre, jusqu'à la mort de Henri II.

1171—1189



L faut que le lecteur quitte la Bretagne et la Gaule, où jusqu'ici l'a retenu cette histoire, et que, pour quelques moments, il se transporte dans l'île occidentale, que ses habitants appelaient Érin, et les Anglais Irlande. Le peuple de cette île, frère des montagnards d'Écosse, formant, avec ceux-ci, le dernier reste d'une grande population qui, dans les temps antiques, avait couvert la Bretagne, la Gaule et une partie de la péninsule espagnole, offrait plusieurs des caractères physiques et moraux qui distinguent les races originaires du Midi. La majeure partie des Irlandais étaient des hommes à cheveux noirs, à passions vives, aimant et haïssant avec véhémence, prompts à s'irriter, et pourtant d'une humeur sociable. Enthousiastes en beaucoup de choses, et surtout en religion, ils mêlaient le christianisme à leur poésie et à leur littérature, la plus cultivée peut-être de toute l'Europe occidentale. Leur île comptait une foule de saints et de savants, vénérés en Angleterre et en Gaule ; car aucun pays n'avait fourni, au moyen âge, plus de missionnaires chrétiens, ni d'hommes empressés de répandre chez les nations étrangères les études de leur patrie. Les Irlandais étaient grands voyageurs, et se faisaient toujours aimer des hommes qu'ils visitaient par l'extrême aisance avec laquelle ils se conformaient à leurs usages et à leur manière de vivre.

Cette facilité de mœurs s'alliait en eux à un amour extrême de l'indépendance nationale. Envahis à plusieurs reprises par différentes nations, soit du midi, soit du nord, ils n'avaient jamais admis de prescription pour la conquête, ni fait de paix volontaire avec les fils de l'étranger ; leurs vieilles annales contenaient des récits de vengeances terribles, exercées à l'improviste par les indigènes sur les vainqueurs. Les débris

des anciennes races conquérantes, ou les petites bandes d'aventuriers qui étaient venues, dans un temps ou dans l'autre, chercher des terres en Irlande, évitèrent les effets de cette intolérance patriotique, en s'incorporant dans les tribus irlandaises, en se soumettant à l'ancien ordre social et en adoptant la langue du pays. C'est ce que firent, après beaucoup d'autres, les pirates danois et norwégiens qui, du IXe au XIe siècle, fondèrent, sur les côtes de l'est et du sud-est, plusieurs colonies, où, renonçant à leurs anciens brigandages, ils bâtirent des villes et devinrent commerçants.

L'invasion des hommes du Nord, sous laquelle succomba l'Angleterre, tandis que l'Irlande ne fut jamais entièrement conquise par eux, fit à ce dernier pays, par la ténacité même et la longue durée de la lutte, des maux irréparables. Après une guerre de plus de deux cents ans, durant lesquels l'île, attaquée sur toutes ses côtes, fut traversée dans tous les sens, lorsque le flot des envahisseurs s'arrêta et qu'il y eut un moment de repos, on chercha l'ancienne paix du pays et on ne la retrouva plus. La vieille constitution, qui établissait dans l'île cinq rois confédérés, et, au-dessus d'eux, un roi suprême, revint, il est vrai, mais avec un conflit d'ambitions rivales qui mettaient les rois provinciaux en guerre les uns contre les autres et faisaient de la royauté du pays le droit et la conquête du plus fort. On ne vit plus s'assembler régulièrement, comme autrefois, les états généraux de l'Irlande qui élisaient le roi de l'île entière et délibéraient sur les affaires communes à tout le pays, dans la ville fédérale de Tarah. Il ne restait guère de l'ancien ordre social que ce qu'avait laissé debout l'invasion sans cesse renouvelée, c'est-à-dire l'organisation des tribus irlandaises et l'esprit de clan avec ses mœurs, source primordiale et toujours vivace des mœurs et des coutumes de la nation.

Soustraite jadis à la conquête romaine par l'obstacle de deux mers, et visitée assez tard par cet enseignement chrétien qui propageait, avec la foi de l'Évangile, les traditions du monde civilisé, l'Irlande avait conservé, plus fortement qu'aucun autre peuple de même race, la vie de tribu et ce que celle-ci a de contraire à la véritable vie civile, soit dans la famille, soit dans l'État. Quand le pays, au commencement du XIe siècle, fut rendu à lui-même désorganisé et divisé, il se trouva que le dévouement aux chefs patriarcaux, n'ayant plus son contre-poids dans l'obéissance à des lois communes, après avoir soutenu la résistance contre l'étranger, nourrit l'esprit de faction et l'anarchie. L'ordre public manquait de ressort, et, dans l'ordre domestique, l'adoption, par tout chef de famille, des veuves de ses proches parents, altérait, si elle ne la détruisait pas, l'unité du mariage, et produisait, au moins en apparence, un scandale qui choquait vivement les hommes formés à la double discipline du droit romain et du christianisme.

Par un privilége singulier, l'Église d'Irlande résista mieux que la société laïque aux influences qui tendaient à ramener le pays vers la barbarie. Cette Église, d'une nature contemplative plus qu'active, s'était recueillie en elle-même et avait continué avec énergie sa vie studieuse et presque monastique, au milieu des désastres nationaux et du trouble des guerres civiles. Mais de cette qualité remarquable du clergé irlandais il était résulté un vice. Les prêtres, réunis en congrégations régulières autour des évêques, avaient plus de relations entre eux qu'avec le peuple. Ils célébraient les offices, ils administraient les sacrements à ceux qui les demandaient, mais ils négligeaient la prédication religieuse et l'instruction des enfants. Ils n'entraient pas en lutte ouverte contre les passions des chefs de clan qui attiraient à eux et retenaient dans leurs tribus, par toutes sortes de violences, non-seulement les pouvoirs politiques, mais encore les dignités ecclésiastiques. En un mot, ils aimaient la perfection pour eux-mêmes plus qu'ils ne travaillaient à la répandre autour d'eux, trop amis du repos, ou désespérant trop vite d'une nation que ceux qui l'appelaient barbare reconnaissaient plus mêlée que toute autre de bons et de mauvais instincts et tour à tour excessive dans le bien comme dans le mal.

En effet, à travers l'anarchie et la décadence de civilisation qui accompagnèrent et suivirent le temps des invasions danoises, l'Irlande n'avait jamais cessé de produire des saints adoptés par l'Église, et elle conservait ses écoles de grammaire et de philosophie d'où sortirent, jusqu'au XIIe siècle, des hommes reconnus pour maîtres par tout l'Occident. Le peuple, quelque ignorant qu'il fût, sentait le prix des lettres et de la science, et il accordait son estime à quiconque en avait la moindre teinture. On regardait, dans l'île d'Érin, comme la plus haute gloire celle d'un grand littérateur; son nom était dans toutes les bouches, et la curiosité publique s'attachait aux noms étrangers dont la réputation avait passé la mer et pénétré dans cette île où les poëtes étaient vénérés à côté des prêtres, et où la royauté avait pour insignes une couronne et une harpe.

Si, comme on l'a vu, la cause anglo-saxonne et le malheur des fils du roi Harold trouvèrent en Irlande de vives sympathies et des auxiliaires contre la conquête, plus tard, la promotion de Lanfranc à l'archevêché de Canterbury et l'arrivée en Angleterre de cet homme célèbre comme l'un des plus savants docteurs de l'Église et du siècle, fut pour les Irlandais lettrés une grande nouvelle. Il semble que cet événement ait éveillé parmi eux l'une des passions familières à leurs compatriotes voyageurs, celle de questionner l'étranger en renom sur des matières controversées ou des problèmes de solution difficile. Vers 1073, Donald, évêque de Cashell, dans le royaume de Munster, et plusieurs autres personnes, probablement ecclésiastiques, s'entendirent pour adresser au

prélat de Canterbury des lettres où ils le consultaient en commun sur un point de théologie et sur différents points de littérature. La question théologique roulait sur la nécessité de joindre l'eucharistie au sacrement du baptême ; ni le sujet ni le nombre des autres ne nous sont connus ; mais leur pluralité certaine est ici un trait de caractère, une preuve du vif intérêt attaché par le clergé d'Irlande aux problèmes de science laïque. Il paraît que, tout savant qu'il était lui-même, le primat d'Angleterre goûta peu ce mélange ; dans sa réponse, il discuta le point de dogme, mais il refusa dédaigneusement de traiter aucun point de littérature. « Vous nous avez envoyé à résoudre, dit-il, des questions de « lettres séculières ; mais il ne convient pas qu'un évêque donne ses « soins à ce genre d'études. Autrefois, il est vrai, j'y ai employé mes « années de jeunesse ; mais quand je suis monté à l'office pastoral, j'ai « résolu d'y renoncer. »

Bientôt l'occasion s'offrit pour des relations de plus grave conséquence entre l'Irlande et le grand homme d'Église qui occupait le siége primatial de Canterbury. Les royaumes de Leinster et de Munster, les plus voisins de l'île de Bretagne, comprenaient les cinq villes maritimes fondées ou agrandies par les Danois, Wexford, Waterford, Cork, Limerick et Dublin. Cette dernière, la plus considérable de toutes, avait dans sa dépendance un petit territoire peuplé comme elle d'hommes du Nord, et elle était politiquement la capitale des colonies danoises d'Irlande. Lorsque, vers la fin du x[e] siècle, ces colonies embrassèrent le christianisme, Dublin, chef-lieu du gouvernement scandinave, qui les régissait, fut naturellement désigné, dans la formation de cette nouvelle Église, comme devant être le siége épiscopal. Pour la consécration de leur évêque, les colons danois ne voulurent pas recourir au ministère de l'Église d'Irlande, qui leur était suspecte, parce qu'ils avaient avec la nation, comme intrus à main armée sur son territoire, une inimitié naturelle ; s'adressant là où nul esprit de malveillance n'existait contre eux, ils eurent recours à l'Église d'Angleterre et au métropolitain de Canterbury. On ne peut dire si de leur part cet appel religieux se fit avant ou après que l'Angleterre elle-même fut devenue possession danoise. Mais le dernier évêque de Dublin, encore vivant à la fin de l'année 1073, avait reçu l'épiscopat en 1038, sous le règne de Hardeknut. Il mourut en 1074, et alors le clergé et le peuple de la ville, ayant choisi, pour lui succéder, un prêtre nommé Patrice, suivirent leur coutume, en dépit des changements politiques, et demandèrent la consécration de leur élu à l'archevêque de Canterbury. Lanfranc reçut d'eux une requête appuyée par Godred, roi norwégien de l'île de Man et des Hébrides, et maître du territoire de Dublin que lui disputait alors le roi irlandais de Leinster.

L'archevêque Lanfranc s'empressa de répondre à cet hommage rendu

à la dignité de son siége, hommage qui ouvrait à la domination normande un moyen d'influence capable de contre-balancer les sympathies des Irlandais indigènes pour la cause anglo-saxonne. Avec la clairvoyance et la décision qui lui étaient naturelles, il fit ce qu'on lui demandait et quelque chose de plus. Après avoir reçu de l'évêque de Dublin sacré par lui une profession écrite d'obéissance, il le renvoya chargé de présents magnifiques pour son église. Il annonça au roi Godred que, par courtoisie, il qualifiait roi de l'Irlande, qu'il venait de faire droit à sa demande et à celle du peuple de Dublin, et, profitant des informations qu'on lui avait données sur l'état moral des territoires soumis à ce roi, il lui désigna, comme devant être interdites par lui, des infractions à la loi chrétienne du mariage, qui, en partie, dérivaient des anciennes mœurs irlandaises, et, en partie, des mœurs teutoniques apportées en Irlande par les colons scandinaves. « On assure, lui disait-il, que dans « votre royaume il y a des hommes qui prennent des épouses, soit de « leur propre parenté, soit de celle de leurs femmes décédées ; que « d'autres abandonnent sans motif et à leur fantaisie celles qui leur sont « jointes par mariage légitime ; que plusieurs donnent leurs femmes à « d'autres et reçoivent celles d'autrui par un échange abominable. Si « ces crimes et d'autres existent sur les terres qui sont en votre puis- « sance, au nom de Dieu et pour le salut de votre âme, ordonnez-en la « répression. »

L'évêque Patrice, attaché d'affection et d'obéissance à la primatie anglo-normande, fut pour l'archevêque Lanfranc un informateur assidu de tout ce qui, en Irlande, pouvait concerner l'intérêt de l'Église et celui des conquérants de l'Angleterre. Il vécut jusqu'à la fin de l'année 1084, et, un peu avant cette époque, il fit à la métropole anglaise un voyage au retour duquel il mourut. C'était le temps où commençait la grande alarme qui occupa si fort les Normands, dans l'année 1085. Le bruit d'un armement des Danois plus formidable que tous les autres rendait nécessaire une assurance d'amitié ou de neutralité de la part des nations voisines. Durant le temps que l'évêque de Dublin avait passé à Canterbury, Lanfranc l'avait interrogé sur l'état de l'Irlande, et il avait appris de lui que Terdelvach, ou Turlogh O'Brien, devenu roi de toute l'île, sinon sans contestation, du moins avec une prépondérance décisive, serait flatté de voir son titre pleinement reconnu à l'étranger. Lanfranc lui écrivit une lettre de compliment où la louange excessive était revêtue des expressions les plus affectueuses. « Notre « frère et co-évêque Patrice nous a tant parlé de votre grandeur, de sa « pieuse humilité envers les bons, de sa sévérité envers les méchants et « de sa justice envers tous, que, bien que nous ne vous ayons jamais vu, « nous vous aimons comme s'il nous avait donné de vous voir ; et nous « désirons vous servir sincèrement et vous conseiller utilement, comme

« une personne qu'on a vue et que l'on connaît bien. » Aux remontrances déjà faites précédemment sur les mœurs des habitants irlandais ou danois de race, le primat ajoutait des reproches dirigés contre l'église d'Irlande. Il disait que les évêques y étaient sacrés par un seul évêque, que les enfants y étaient baptisés sans l'onction du saint-chrême, que l'ordination y était donnée à prix d'argent par les évêques, et il demandait sans retard la prohibition de ces pratiques sous la menace de châtiments ultérieurs.

Si les faits allégués étaient exacts, la censure était juste ; mais elle avait un défaut, celui de venir d'une autorité non compétente, du primat de l'Angleterre devenu chef religieux des colonies scandinaves, contre les droits du primat de l'Irlande, l'archevêque d'Armagh, successeur de saint Patrice, l'apôtre des Irlandais. Désormais l'Église d'Angleterre avait les yeux, et en partie la main, sur celle d'Irlande, et celle-ci devait souffrir du contrôle exercé sur sa discipline par un prélat étranger suspect de malveillance et d'une ambition au service des intérêts de son pays. La question d'une métropole étrangère placée entre l'Église de Rome et l'Église nationale, le conflit de Dol contre Tours pour les Bretons armoricains, de Caerleon contre Canterbury pour les Bretons cambriens, de Saint-David contre le même siége pour le pays de Galles, s'élevait, pour l'Irlande, entre la primatie d'Armagh et la primatie anglaise, avec les mêmes conséquences, c'est-à-dire avec un froissement de la susceptibilité nationale, qui devait amener dans la sphère religieuse une réaction du principe d'autonomie et de l'esprit d'indépendance.

L'archevêque Lanfranc sacra, en 1085, un nouvel évêque de Dublin, et mourut en 1089. Sous l'épiscopat d'Anselme, son successeur, les habitants de Waterford, ville danoise du royaume de Munster, jusque-là rangés dans le ressort de l'évêché de Dublin, voulurent avoir un évêque à eux, soumis, comme celui de Dublin, à l'archevêché de Canterbury. Ce désir, qui n'était qu'un développement de la discipline religieuse adoptée par les colonies danoises depuis leur conversion au christianisme, ne fut point contrarié par l'Église d'Irlande ni par le pouvoir indigène. Au contraire, et probablement pour le bien de la paix entre les deux races, le roi de Munster, le vice-roi de Leinster, et les évêques de ces deux royaumes, appuyèrent de leurs signatures la requête des habitants de Waterford, portée au primat de Canterbury par l'évêque de leur choix dont ils lui demandaient l'institution canonique. Ainsi, le siége de Canterbury compta dès lors deux suffragants en Irlande, et sa suprématie put paraître, non plus un fait d'exception, mais un droit reconnu successivement. Dans cette situation nouvelle, le langage du primat d'Angleterre envers le clergé irlandais fit un progrès en assurance et en résolution. Il passa du conseil proprement dit à quelque

chose qui tenait le milieu entre le conseil et l'ordre. Dans une lettre aux évêques signataires de la pétition de Waterford, Anselme les invita formellement à recourir à ses décisions dans leurs litiges et dans toutes les causes qui dépasseraient l'autorité que les canons donnent à de simples évêques. Plus tard, il fit acte de juridiction et de censure contre l'évêque de Dublin et chargea celui de Waterford de la remise de ses lettres et d'un mandat pour admonition à faire de vive voix. Il entra plus avant dans l'examen des vices reprochés à la constitution de l'Église d'Irlande ; il blâma le nombre excessif et la circonscription trop restreinte des évêchés. Enfin, il prit ou se laissa donner le titre de primat de la Bretagne et de toutes les îles qui l'avoisinent, réalisant, au profit de son église anglo-normande, le rêve d'ambition de l'église anglo-saxonne sous l'épiscopat d'Augustin et de ses premiers successeurs.

Lorsqu'en l'année 1121, les bourgeois et le clergé de Dublin demandèrent à l'archevêque Raoul, successeur d'Anselme, de sacrer un nouvel évêque élu par eux, leur lettre portait : « Sachez que les évêques « d'Irlande, et surtout celui qui réside à Armagh, ont à notre égard « une extrême jalousie, parce que nous ne voulons pas nous soumettre à « leur ordination, mais demeurer toujours sous votre gouvernement. » Le XIIe siècle, en effet, venait de voir commencer en Irlande une réaction du patriotisme joint à l'esprit de réforme chrétienne. D'une part, la population indigène repoussait avec défiance l'intervention, dans ses affaires religieuses, du primat d'un peuple étranger ; de l'autre, elle était prise d'un désir passionné d'amender elle-même ce qu'on blâmait en elle pour les mœurs et la discipline ecclésiastique, et d'accomplir cette révolution en pleine liberté d'examen dans des conciles nationaux. Un premier synode, composé de laïques et d'ecclésiastiques, s'assembla, en 1112, à Fiodh-Ængusa, dans le royaume de Munster, Murkertach O'Brien, roi de Munster, et les grands de ce royaume, l'évêque de Cashell, cinquante autres évêques, trois cents prêtres et trois mille personnes du clergé inférieur, y assistèrent. Peu de temps après, une assemblée du même genre eut lieu à Rath-Breasail, dans le royaume d'Ulster, sous la présidence de Gillebert, évêque de Limerick, nommé récemment légat du siége apostolique en Irlande, et le premier, à ce qu'il semble, qui ait été décoré de ce titre. Dans le synode de Rath-Breasail, aujourd'hui Clanbrassil, près d'Armagh, une division régulière des diocèses d'Irlande fut établie ; leurs limites respectives furent déterminées, et le nombre des petits siéges épiscopaux et des évêques à titre honorifique, l'un des anciens abus de l'église d'Irlande, fut en partie corrigé.

Dans la lutte d'influence et d'autorité canonique entre le primat d'Armargh et le primat de Canterbury, l'avantage du second sur le premier

consistait en ce que son siége était décoré du pallium, ornement qui manquait à l'autre siége. C'est par là qu'il exerçait un prestige capable de lui conquérir des suffragants, même dans les territoires uniquement peuplés d'Irlandais indigènes. Or, le titre de légat pontifical donné à un évêque irlandais rétablissait l'équilibre entre l'Église d'Irlande et la métropole étrangère ; il suppléait au désavantage honorifique de la métropole indigène et, pour un temps du moins, éteignait le schisme de discipline qui divisait l'ancienne population de l'île et les colons de race danoise. Supérieur à l'un comme à l'autre des deux métropolitains, l'évêque irlandais, investi de la légation romaine, commandait à tous au nom du chef de l'Eglise universelle, sans porter nulle part l'idée blessante du commandement donné par le chef spirituel d'un peuple rival dont l'intérêt pouvait devenir hostile aux intérêts nationaux. C'est de là que vint aux synodes patriotiques tenus par les rois et le clergé d'Irlande le pouvoir de jeter les fondements d'une grande réforme qui bientôt se développa d'elle-même par suite d'une révolution arrivée dans l'église primatiale d'Armagh.

Cette église, fondée par saint Patrice, lieu de sa sépulture, et, à ce titre, métropole de toute l'Irlande, était tombée depuis plus d'un siècle sous le joug imposé par l'organisation des clans celtiques. Une puissante famille, celle des Amalgaid, occupait héréditairement la dignité métropolitaine, et ses membres, étroitement ligués, ne souffraient pas qu'elle fût donnée à un homme né hors de leur tribu. Ils soutenaient cette prétention, qu'ils nommaient leur droit, par des menaces d'inimitié mortelle, et, grâce à la crainte qu'ils inspiraient, il s'établit en leur faveur une sorte de prescription étrange. En 1127, cette tribu avait déjà fourni au siége d'Armagh une succession de huit archevêques, tous mariés, mais en même temps lettrés, ce qui était un trait de mœurs par où les clans de l'Irlande se distinguaient de la féodalité germanique. Le dernier d'entre eux, Celse ou Célestin, homme d'un esprit sacerdotal, résolut de rompre lui-même cette scandaleuse coutume. A son lit de mort, il eut le courage d'exproprier sa parenté et de faire un testament où il se donnait pour successeur le prêtre le plus vertueux de son diocèse, Malachy O'Morgair, qui devait être l'un des plus grands saints du siècle, l'ami vénéré de saint Bernard. L'archevêque Celse fit cet acte au nom de l'autorité qu'il tenait comme vicaire de saint Patrice ; il le notifia aux grands et au roi d'Irlande, et le suffrage de tous ceux qui désiraient une réforme ecclésiastique y répondit. Mais l'opposition du clan des Amalgaid ne fut pas vaincue aisément ; ils s'emparèrent d'Armagh et y intronisèrent comme évêque un des leurs, appelé Maurice. Ils tinrent en échec, pendant cinq ans, l'autorité royale, et ce ne fut qu'après ce temps que Malachy, invité par un concile national à prendre possession de son siége, fit son entrée pontificale sous la

protection d'une armée conduite par le roi d'Ulster. Sa présence termina le scandale contre lequel avait protesté sa nomination devenue plus tard une élection canonique. Il gagna tous les esprits par sa douceur et ses vertus, et il entreprit d'achever par ses travaux l'œuvre de la réorganisation et de l'affranchissement complet de l'Église d'Irlande.

Pour mettre fin au schisme qui existait entre le clergé indigène et celui des colonies danoises, le nouvel archevêque d'Armagh commença par accorder à l'évêque de Dublin le titre de métropolitain que lui refusait impérieusement le primat de Canterbury. Il le détacha ainsi de ce dernier et l'attacha par reconnaissance à la primatie irlandaise. Ensuite, comme celle-ci était, dans l'ordre hiérarchique de l'Église, inférieure à la primatie de Canterbury, parce qu'elle n'avait pas l'usage du pallium romain, il résolut d'aller à Rome demander trois choses : la confirmation, pour le siége de Dublin, du titre de métropole ; la concession du pallium pour le siége d'Armagh, et la même concession pour le nouveau siége archiépiscopal de Dublin. Il obtint la première demande, mais non les deux autres, et revint en Irlande investi de l'autorité de légat du saint-siége, et ayant réussi en partie à soustraire le siége de Dublin à la dépendance de l'église de Canterbury. Ce siége était désormais une métropole placée entre deux primaties et encore soumise, par l'usage, à la plus qualifiée des deux. Enlever tout motif à un usage né de la diversité des races, injurieux pour l'Église d'Irlande et dangereux pour le pays, devint le but de tous les efforts de saint Malachy et l'objet d'un nouveau voyage qu'il fit pour aller trouver en France le pape Innocent II. Il mourut dans ce voyage, au monastère de Clairvaux, n'ayant pas encore eu de réponse définitive, et n'ayant pas eu le temps d'accomplir toute son œuvre à la fois religieuse et patriotique.

Cette œuvre se poursuivit après sa mort, et, quelques années plus tard, elle fut non-seulement achevée, mais agrandie par les actes d'un synode national présidé par Chrétien, évêque de Lismore, successeur de saint Malachy dans la légation apostolique, et où vint assister un cardinal romain, nommé Papire. Ce concile, tenu à Kells en 1152, réorganisa complétement l'Église d'Irlande ; il régla définitivement le nombre des évêchés, et, aux deux archevêchés des royaumes d'Ulster et de Leinster, Armagh et Dublin, il en ajouta deux autres, Cashell et Thuam, pour les royaumes de Munster et de Connaught. Le cardinal Papire était porteur de quatre palliums destinés à ces quatre métropoles, qui toutes devaient être soumises à la primatie d'Armagh ; dès lors, en effet, le droit de celle-ci fut reconnu dans l'île entière par le clergé des villes danoises comme par le clergé indigène. L'indépendance religieuse était gagnée pour l'Irlande ; mais cette révolution, à cause de sa grandeur même et par l'éclat qu'elle eut au dehors, fut la source de nouveaux périls, l'occasion indirecte d'événements qui, par une suite de

circonstances fatales, aboutirent à la conquête et à l'asservissement du pays.

Lorsque Henri, fils de Geoffroy Plante-Genest, fut devenu roi d'Angleterre, il lui vint à l'esprit de signaler son avénement, comme premier roi de race angevine, par une conquête presque aussi importante que celle du Normand Guillaume, son bisaïeul maternel. Il résolut de s'emparer de l'Irlande, et, à l'exemple du conquérant de l'Angleterre, son premier soin fut d'envoyer vers le pape, pour lui proposer de concourir à cette nouvelle entreprise, comme son prédécesseur, Alexandre II, avait pris part à la première. Le pape alors régnant était Adrien IV, homme de naissance anglaise, dont le nom de famille était Brekespeare, et qui, en s'expatriant fort jeune, avait échappé à la condition de misère faite à ses compatriotes. Trop fier pour travailler aux champs ou pour mendier en Angleterre, dit un ancien historien, il prit une résolution hardie, inspirée par la nécessité ; il alla en France, puis en Provence, puis en Italie, entra dans une riche abbaye en qualité de secrétaire, devint abbé, ensuite évêque, et enfin pape. Sur le trône pontifical, Adrien parut avoir oublié tous les ressentiments d'un Anglais contre les oppresseurs de sa nation. Il affectait pour le roi Henri II la plus grande complaisance. Il reçut gracieusement son message relatif au projet de subjuguer l'Irlande, et, d'après l'avis du sacré collége, il y répondit par une bulle, dont voici quelques fragments :

« Adrien, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à son très-cher « fils en Jésus-Christ, l'illustre roi des Anglais, salut et bénédiction « apostolique...

« Tu nous as fait savoir, très-cher fils en Jésus-Christ, que tu voulais « entrer dans l'île d'Hibernie, pour en soumettre le peuple au joug des « lois, y extirper les semences du vice, et aussi pour y faire payer au « bienheureux apôtre Pierre la pension annuelle d'un denier pour cha- « que maison... Accordant à ce louable et pieux désir la faveur qu'il « mérite, et à ta requête une réponse bienveillante, nous tenons pour « agréable, qu'afin d'agrandir les limites de la sainte Église, de « borner le cours des vices, de corriger les mœurs, d'enraciner la « vertu et de propager la religion chrétienne, tu fasses ton entrée « dans cette île, et y exécutes, selon ta prudence, tout ce que tu juge- « ras à propos pour l'honneur de Dieu et le salut des âmes. Que le peu- « ple de cette contrée te reçoive et t'honore comme son seigneur et « maître, sauf le droit des églises, qui doit rester intact, et aussi la « pension annuelle d'un denier, due par chaque maison au bienheureux « Pierre et à la très-sainte Église romaine...

« Si donc tu juges à propos de mettre à exécution ce que tu as conçu « dans ta pensée, emploie tes soins à former ce peuple aux bonnes « mœurs, et que, tant par tes efforts que par ceux d'hommes reconnus

« suffisants de foi, de parole et de vie, l'Église soit, dans ce pays, dé-
« corée d'un nouveau lustre ; que la religion du Christ y soit plantée et
« croisse ; qu'en un mot, toute chose concernant l'honneur de Dieu et
« le salut des âmes soit, par ta prudence, ordonnée de telle manière
« que tu deviennes digne d'obtenir aux cieux la récompense éternelle,
« et sur la terre un nom glorieux dans tous les siècles. »

Ce flux d'éloquence mystique servait, comme on peut le voir, d'une sorte d'enveloppe décente pour un pacte absolument semblable à celui de Guillaume le Bâtard avec le pape Alexandre II. Henri II se serait probablement hâté d'accomplir, comme Guillaume, son étrange mission religieuse, si une autre conquête, celle de l'Anjou, sur son propre frère Geoffroy, n'eût presque aussitôt détourné son attention. Ensuite il guerroya contre les Bretons et les Poitevins, qui tentaient de soutenir contre lui leur indépendance nationale. Enfin la rivalité du roi de France, qui ne cessait jamais de s'exercer, soit ouvertement, soit en secret, et surtout la longue et sérieuse querelle avec l'archevêque de Canterbury, l'empêchèrent d'aller conquérir, en Irlande, la royauté pour lui-même, et pour le pape la suprématie absolue jointe à un tribut annuel. Lorsque Adrien IV mourut, sa bulle dormait encore, attendant de l'emploi, au fond du trésor des chartes royales d'Angleterre, et elle y eût peut-être vieilli durant toute la vie du roi, si des événements imprévus n'avaient amené l'occasion de la faire paraître au grand jour.

On a vu plus haut comment des aventuriers normands et flamands de naissance avaient conquis le territoire de Pembroke et une portion des côtes occidentales du pays de Galles. En s'établissant sur les domaines usurpés par eux, ces hommes n'avaient point quitté leurs anciennes mœurs pour des habitudes d'ordre et de repos ; ils consommaient au jeu ou en débauches tout le revenu de leurs terres, et les épuisaient au lieu de les améliorer, comptant sur de nouvelles expéditions, plutôt que sur l'économie domestique, pour réparer un jour leur fortune. En un mot, dans la condition de grands propriétaires, de riches seigneurs terriens, pour parler le langage de l'époque, ils avaient conservé le caractère de soldats d'aventure, toujours disposés à tenter les chances de la guerre au dehors, soit pour leur propre compte, soit aux gages d'autrui.

C'est sous cet aspect qu'ils se firent remarquer des habitants de l'île d'Érin, qui souvent venaient visiter, pour des affaires de négoce, les côtes du pays de Galles. Pour la première fois alors il se trouvait dans le voisinage de l'Irlande une colonie d'hommes exercés à porter l'armure complète, que, dans ce siècle, on appelait l'armure française ; la vue des cottes de mailles et des grands chevaux flamands des compagnons de Richard Strong-bow, chose nouvelle pour les Irlandais, qui ne connaissaient que les armes légères, leur causa une grande surprise. Les

voyageurs et les marchands, à leur retour, firent des récits merveilleux de la force et de l'adresse guerrière des nouveaux habitants de l'ouest de la Grande-Bretagne. Vers l'année 1169, le chef de la province orientale de l'Irlande, Dermot Marc-Morrogh, roi de Leinster, vaincu en guerre par les chefs ses voisins et détrôné par ses propres sujets, s'avisa de passer en Angleterre, puis en Aquitaine, pour y voir le roi Henri II et lui demander un secours capable de le rétablir dans son royaume. Henri II ne lui donna autre chose que des lettres patentes qui l'autorisaient à traiter de gré à gré dans toute l'étendue des possessions anglo-normandes, avec toute personne disposée à s'engager militairement pour sa cause. Muni de ces lettres, Dermot Mac-Morrogh traversa de nouveau l'Angleterre ; mais il ne trouva l'occasion d'en faire un usage utile qu'à son arrivée dans le pays de Pembroke, où il devait s'embarquer pour retourner en Irlande.

Les Normands et les Flamands de ce pays s'empressèrent d'accepter les propositions que leur faisait le roi de Leinster. Ils convinrent avec lui du taux de la solde en terre ou en argent, et s'embarquèrent au nombre de quatre cents chevaliers, écuyers et archers, sous la conduite de Robert, fils d'Étienne, Maurice, fils de Giraudet, et Hervé de Mont-Maurice. Ils naviguèrent en droite ligne de la pointe la plus occidentale du pays de Galles à la pointe la plus orientale de l'Irlande, et abordèrent près de Wexford, l'une des villes fondées par les Danois durant leurs courses de piraterie et de commerce. Cette ville, qui faisait partie du royaume de Dermot Mac-Morrogh, lui avait été enlevée par l'invasion de ses adversaires et la défection des habitants. Ceux qui la gardaient sortirent à la rencontre de l'armée ennemie ; mais, quand ils virent les armures complètes, les chevaux bardés de fer et l'ordre de bataille, nouveau pour eux, des cavaliers venus du pays de Galles, une sorte de terreur panique les saisit. Quoique beaucoup plus nombreux, ils n'osèrent engager le combat en rase campagne, et brûlant, dans leur retraite, tous les villages voisins, avec les provisions qu'ils ne pouvaient emporter, ils s'enfermèrent dans les murs de Wexford.

Dermot et les Normands en firent le siége et livrèrent trois assauts consécutifs avec peu de succès, parce que les grands chevaux, les lances de huit coudées, l'arbalète et les cuirasses de mailles n'avaient de grands avantages qu'en plaine. Mais les intrigues de l'évêque de Wexford, qui eut le crédit de réconcilier les habitants avec leur roi, firent ouvrir les portes à l'allié des étrangers, qui, entré dans la ville sans coup férir, marcha aussitôt, dans la direction du nord-ouest, à la poursuite de ses adversaires et à la délivrance de son royaume. Dans cette expédition, la tactique militaire et l'armure complète de ses alliés lui furent d'un grand secours. Les armes les plus redoutables des habitants d'Érin étaient une petite hache d'acier, de longs javelots et des flèches

courtes, mais très-aiguës. Les Normands, que leur vêtement de fer préservait de l'atteinte de cette espèce d'armes, abordaient de près les indigènes, et pendant que le choc de leurs grands *destriers* culbutait les petits chevaux des Irlandais, ils attaquaient, avec leurs fortes lances ou leurs larges épées, l'homme qui n'avait pour armure défensive qu'un bouclier de bois léger et de longues tresses de cheveux serrées en nattes des deux côtés de la tête. Tout le pays de Leinster fut reconquis par le fils de Morrogh, qui, ravi du secours prodigieux que lui avaient prêté les Normands, après leur avoir payé leur solde avec fidélité, les invita à demeurer près de lui, et leur offrit, pour les retenir, plus de terres qu'ils n'en possédaient ailleurs. Dans l'effusion de sa reconnaissance, il donna à Robert, fils d'Étienne, et à Maurice, fils de Giraudet, le gouvernement et tout le revenu de la ville de Wexford et de sa banlieue ; à Hervé de Mont-Maurice deux districts sur la côte, entre Wexford et Waterford, et à tous les autres des possessions proportionnées à leur grade et à leur talent militaire.

Cet appel des étrangers dans les querelles intérieures du pays, et surtout l'établissement de ces étrangers en colonies permanentes dans les villes et sur le territoire du roi de Leinster, alarma toutes les provinces voisines, et l'inimitié particulière contre Dermot se transforma en hostilité nationale. Il fut mis, comme ennemi public, au ban de la confédération irlandaise, et, au lieu d'un seul roi, presque tous lui déclarèrent la guerre. Les nouveaux colons, voyant leur cause intimement liée à la sienne, résolurent de faire tous leurs efforts pour le soutenir en se défendant eux-mêmes, et au premier bruit de l'orage qui s'amassait, ils envoyèrent quelqu'un des leurs en Angleterre recruter des aventuriers et des vagabonds, normands, français, ou même anglais de race. On leur promettait une solde et des terres ; il en vint un grand nombre que le roi Dermot accueillit comme les premiers, et auxquels il fit, dès le débarquement, une fortune toute différente de leur fortune antérieure, dont le mauvais état se trahissait par les surnoms mêmes de quelques-uns d'entre eux, comme Raymond le Pauvre, qui, sans changer de sobriquet, devint haut et puissant baron sur la côte orientale de l'Irlande.

La colonie étrangère, graduellement accrue sous les auspices du chef de Leinster, qui voyait désormais en elle son unique sauvegarde, avait, malgré ses engagements, une tendance à séparer sa cause de celle du roi irlandais, et à former par elle-même une société indépendante. Bientôt les aventuriers dédaignèrent de marcher au combat sous la conduite de celui dont ils recevaient la solde, d'un homme ignorant la tactique, ou, comme on s'exprimait alors, les *faits d'armes* de la chevalerie. Ils voulurent avoir un capitaine d'une grande réputation en guerre, et invitèrent à venir les commander Richard, fils de Gilbert Strong-bow,

et petit-fils du premier comte de Pembroke. Cet homme, fameux entre les descendants des conquérants du pays de Galles, comme celui qui possédait les plus vastes domaines, se trouvait alors tellement appauvri par ses dépenses excessives et si fort inquiété par ses créanciers, que, pour fuir leurs poursuites et réparer sa fortune, il n'hésita pas à se rendre à l'appel des Normands d'Irlande.

Sa réputation et son rang lui firent trouver de nombreux compagnons. Il aborda, avec plusieurs vaisseaux, des soldats et des munitions de guerre, au même lieu où les alliés de Dermot avaient débarqué deux ans auparavant, et fut reçu avec de grands honneurs par ses compatriotes et par le roi de Leinster, forcé d'accueillir avec joie ce nouvel ami, qui pouvait devenir un jour redoutable pour lui-même. Richard joignit son armée à la colonie normande, et prenant le commandement de toutes ces forces, il attaqua Waterford, ville du royaume de Mumham ou de Munster, la plus voisine du territoire occupé par les Normands. Cette ville, fondée par les corsaires septentrionaux, comme l'atteste son nom teutonique, fut alors prise d'assaut. Les Normands y laissèrent une garnison, et, se dirigeant vers le nord, ils allèrent attaquer Dyvlin ou Dublin, autre ville fondée par les Danois, la plus grande et la plus riche de la côte orientale. Soutenus par toutes les troupes du roi Dermot, ils prirent Dublin, et se mirent ensuite à faire des excursions en différents sens sur le plat pays, s'emparèrent de plusieurs cantons, s'en assurèrent d'autres, par capitulation, et jetèrent les fondements de plusieurs châteaux forts, édifices plus rares encore en Irlande qu'ils ne l'avaient été en Angleterre avant la conquête.

Les Irlandais, vivement frappés de ce progrès rapide des étrangers, l'attribuèrent à la colère divine ; et, mêlant un sentiment d'humanité à leurs craintes superstitieuses, ils crurent conjurer le fléau qui leur venait d'Angleterre, en affranchissant tous les hommes de race anglaise qui se trouvaient esclaves en Irlande après avoir été enlevés par des pirates ou achetés à prix d'argent. Cette résolution généreuse, décrétée dans un grand conseil des chefs et des évêques du pays, ne fit point tomber l'épée des mains de Richard fils de Gilbert. Maître du royaume de Leinster, sous le nom de l'Irlandais Dermot, dont il épousa la fille, et qui devint le protégé et le vassal de ses anciens soldats à gages, le Normand menaçait de conquérir tout le pays, à l'aide de nouvelles recrues d'aventuriers qu'il appelait à lui d'Angleterre.

Mais le bruit de l'accroissement prodigieux de cette nouvelle puissance parvenant au roi Henri II, lui inspira une grande jalousie. Jusqu'alors il avait vu sans peine et même avec satisfaction l'établissement des hommes d'armes de Pembroke sur les côtes de l'Irlande, et leur liaison avec l'un des rois du pays, qui se trouvait, de cette manière, engagé contre ses compatriotes dans une hostilité favorable aux desseins du

roi d'Angleterre, si jamais il réalisait son ancien plan de conquête. Mais la possession d'une grande partie de l'île par un homme de race normande, qui chaque jour augmentait ses forces en ouvrant un asile aux aventuriers, et qui pouvait déjà, s'il le voulait, payer au pape la rente d'un denier par maison, alarma fortement l'ambition du roi. Il fit publier une proclamation menaçante, pour ordonner à tous ceux de ses hommes liges qui séjournaient présentement en Irlande, d'être de retour en Angleterre à la prochaine fête de Pâques, sous peine de *forfaiture de tous leurs biens* et de bannissement perpétuel. Il défendit en outre qu'aucun vaisseau, parti de ses domaines d'Angleterre ou du continent, abordât en Irlande sous quelque prétexte que ce fût. Cette prohibition arrêta les progrès de Richard Strong-bow, qui se trouva subitement privé de tout nouveau renfort d'hommes, de provisions et d'armes.

Faute de hardiesse personnelle ou de moyens réels pour se maintenir par ses propres forces, Richard essaya de négocier un accommodement avec le roi, et députa vers lui, en Aquitaine, Raymond le Gros, l'un de ses lieutenants. Celui-ci fut mal reçu du roi, qui ne voulut répondre à aucune de ses propositions, ou plutôt y répondit d'une manière assez expressive, en confisquant tous les domaines de Richard en Angleterre et dans le pays de Galles. Dans le même temps, la colonie normande du pays de Leinster essuya une attaque violente de la part des hommes de race danoise établis sur la côte nord-est de l'Irlande, réunis aux Irlandais de race indigène. Les confédérés étaient soutenus par Godred, roi de l'île de Man, Scandinave de nom et d'origine, et chef d'un peuple mélangé de Galls et de Teutons. Ils tentèrent de reprendre Dublin; les Normands résistèrent; mais, craignant les effets de cette nouvelle ligue formée contre eux, dans le dénûment où ils se trouvaient de tout secours extérieur, par suite des ordonnances royales, ils crurent ne pouvoir mieux faire que de se réconcilier avec le roi, à quelque prix que ce fût. Henri II exigea des conditions fort dures; mais le comte de Pembroke et ses compagnons s'y soumirent. Ils donnèrent au roi la cité de Dublin avec les meilleures des villes qu'ils avaient conquises. Pour prix de cet abandon, le roi rendit à Richard fils de Gilbert ses domaines confisqués, et confirma aux Normands d'Irlande leurs possessions territoriales, pour les tenir de lui en fief, sous condition de foi et d'hommage. De chef souverain qu'il était, Richard Strongbow devint sénéchal du roi d'Angleterre en Irlande ; et le roi lui-même se mit promptement en route pour aller visiter les nouvelles possessions qu'il venait d'acquérir sans aucune peine.

Le lieu du rendez-vous assigné à l'armée royale fut la côte occidentale du comté de Pembroke. Avant de monter sur son vaisseau, Henri II fit ses dévotions dans l'église de Saint-David, et recommanda au ciel le

voyage qu'il entreprenait, disait-il, pour l'accroissement de la sainte Église. Il prit terre à Waterford, où les chefs normands du royaume de Leinster, et Dermot, fils de Morrogh, encore roi de nom, mais dont la royauté titulaire expirait nécessairement à l'entrée du roi étranger, le reçurent comme, dans ce siècle, les vassaux recevaient un seigneur suzerain. Leurs troupes se joignirent à son armée, qui marcha vers l'ouest, et parvint sans résistance jusqu'à la ville de Cashell. Les habitants de tout le pays voisin, désespérant de tenir tête à de si grandes forces, émigrèrent en foule et se réfugièrent dans la contrée montagneuse qui est au delà du grand fleuve de Shannon. Les rois des provinces du sud, laissés par cette terreur panique à la merci de l'étranger, furent contraints de se rendre à ses sommations, de lui jurer fidélité et de s'avouer tributaires. Les Normands partagèrent entre eux les terres des Irlandais fugitifs ; et quand ces derniers revinrent poussés par la détresse, les vainqueurs les reçurent à titre de serfs sur la glèbe de leurs propres champs. Des garnisons normandes furent placées dans les villes, des officiers normands remplacèrent les anciens chefs nationaux, et tout un royaume, celui de Cork, fut donné par le roi Henri à Robert fils d'Étienne, l'un des capitaines d'aventuriers qui lui avaient ouvert si aisément le chemin de l'Irlande.

Après avoir ainsi partagé et organisé les provinces du sud, le roi se transporta vers le nord, dans la grande ville de Dublin. Dès qu'il y fut arrivé, au nom de son droit de seigneurie, fondé, à ce qu'il disait, sur une donation de l'Église, il somma tous les rois irlandais de venir à sa cour, afin de lui prêter le serment de foi et d'hommage. Les rois du midi s'y rendirent; mais celui de la grande province occidentale de Connaught, auquel appartenaient alors la suprématie sur tous les autres et le titre national de roi du pays, répondit qu'il ne se rendrait à la cour de personne, puisque lui seul était chef de toute l'Irlande. La hauteur des montagnes et l'étendue des marais de sa province lui permirent de donner impunément cet exemple de fierté patriotique. Ce fut aussi vainement que les sommations du roi d'Angleterre parvinrent dans le nord de l'île : pas un chef de la province de Thuall ou d'Ulster ne vint faire hommage à la cour normande de Dublin, et la souveraineté nominale de Henri II resta bornée par une ligne tirée du nord-est au sud-ouest, depuis l'embouchure de la Boyne jusqu'à celle du Shannon.

On éleva à Dublin un palais de bois poli et peint suivant la mode d'Irlande, et c'est là que passèrent les fêtes de Noël ceux des chefs qui avaient consenti à placer leurs mains, comme vassaux, entre les mains du roi étranger. Là furent étalées, durant plusieurs jours, toutes les pompes de la royauté normande ; et le peuple irlandais, peuple doux et sociable, ami de la nouveauté et susceptible d'impressions vives, se plut

si l'on en croit les vieux auteurs, à considérer avec des regards curieux l'éclat dont s'entouraient ses maîtres, leurs chevaux, leurs armes, et la dorure de leurs habits. Les membres du clergé et surtout les archevêques, installés peu d'années auparavant par les légats pontificaux, jouèrent un grand rôle dans cette soumission au droit de la force. Il est vrai que les prélats des contrées de l'ouest et du nord ne vinrent pas à Dublin, non plus que les chefs politiques de ces contrées ; mais ceux du midi et de l'est jurèrent au roi Henri fidélité envers et contre tous les hommes. Ils adressaient au porteur de la bulle d'Adrien IV ce verset souvent appliqué par le clergé aux conquérants : « Béni soit celui qui « vient au nom du Seigneur. » Mais Henri II ne se contenta point de ces témoignages précaires d'obéissance et de résignation ; il en exigea de plus durables, et voulut que chacun des évêques irlandais lui remît des lettres signées et scellées en forme de charte authentique, par lesquelles tous déclaraient avoir constitué, de leur propre mouvement, « roi et « seigneur de l'Irlande, le glorieux Henri, *fils de l'Emperesse*, et ses hé- « ritiers, à tout jamais. »

Le roi Henri se proposait d'envoyer ces lettres au pape régnant, Alexandre III, pour obtenir de lui une confirmation authentique de la bulle du pape Adrien. Afin de prouver d'une manière éclatante qu'il songeait à exécuter les clauses stipulées dans cette bulle pour l'avantage de l'Église romaine, il assembla dans la ville de Cashell un synode d'évêques irlandais et de prêtres normands, chapelains, abbés ou simples clercs, pour travailler à l'établissement définitif de la domination papale en Hibernie. Ce synode prescrivit strictement l'observation des canons prohibitifs du mariage jusqu'au sixième degré de parenté, loi toute nouvelle pour l'Irlande, où se contractaient de la manière la plus innocente une foule d'unions réprouvées par l'Église dans les autres pays chrétiens. On prit encore, dans l'assemblée de Cashell, d'autres résolutions ayant pour objet de faire prévaloir la discipline canonique, et l'on décréta que le service des églises d'Irlande serait désormais modelé sur celui des églises d'Angleterre. « L'Hibernie, disaient les actes « de ce concile, étant aujourd'hui, par la grâce et la providence divines, « soumise au roi d'Angleterre, il est de toute justice qu'elle reçoive de « ce pays l'ordre et les règles capables de la réformer et d'y introduire « une meilleure façon de vivre. »

Ces choses se passèrent près de deux années après le meurtre de Thomas Beket, dans un temps où le roi Henri se trouvait ramené par la nécessité politique à de grandes dispositions d'humilité envers le pape ; tout son ancien orgueil vis-à-vis des cardinaux et des légats, et sa volonté de maintenir, contre le pouvoir épiscopal, ce qu'il appelait naguère les droits et la dignité de sa couronne, étaient alors évanouis. Le besoin d'obtenir l'aide et l'appui du souverain pontife, pour assurer sa



P. 372.

Henri II.

puissance en Irlande, n'était pas la seule cause de ce changement, et la mort du primat de Canterbury y avait aussi contribué. Quelque désir qu'eût le roi d'être délivré de son antagoniste, quelque vivement qu'il eût exprimé ce désir dans ses accès d'irritation, les circonstances de l'assassinat, commis en plein jour, au pied de l'autel, lui déplurent et l'inquiétèrent. « Il était fâché, dit un contemporain, de la manière dont « le martyre avait eu lieu, et craignait d'être appelé traître pour avoir, « à la vue de tout le monde, donné pleine et entière paix au saint homme, « et l'avoir presque aussitôt envoyé périr en Angleterre. »

Les ennemis politiques de Henri II avaient saisi avidement cette accusation de trahison et de parjure ; ils la répandaient avec zèle, et donnaient le nom de *Pré aux traîtres* à la prairie où s'était faite la réconciliation du primat et du roi d'Angleterre. Le roi de France s'épuisait en invectives et en messages, pour exciter de toutes parts la haine contre son rival, et surtout pour renouveler le soulèvement des provinces d'Aquitaine et de Bretagne. A l'exemple de la population anglo-saxonne, mais par de tout autres motifs, le roi Louis n'attendit pas un décret de l'Église romaine pour ériger en saint et en martyr celui qu'il avait tour à tour secouru, délaissé et secouru de nouveau, au gré de son propre intérêt. L'impression d'horreur que le meurtre de l'archevêque avait produite sur le continent lui fournit un prétexte pour rompre la trêve avec le roi Henri, et il se flatta d'avoir le souverain pontife pour auxiliaire dans la guerre qu'il voulait recommencer. « Que le glaive de saint « Pierre, lui écrivait-il, soit tiré du fourreau pour la vengeance du mar- « tyr de Canterbury. Car son sang crie au nom de l'Église universelle, « et demande satisfaction à l'Église. » Thibaut, comte de Blois, vassal du roi de France, et qui désirait arrondir, aux dépens de l'autre roi, ses terres voisines de la Touraine, fut encore plus violent dans les dépêches qu'il envoya au pape. « Le sang du juste, disait-il, a été versé ; les « chiens de cour, les familiers, les domestiques du roi d'Angleterre se « sont faits les ministres de son crime. Très-saint père, le sang du juste « crie vers vous ; que le Père tout-puissant vous inspire la volonté et « vous communique la force de le venger! »

Enfin l'archevêque de Sens, qui s'intitulait primat des Gaules, lança un arrêt d'interdit sur toutes les provinces continentales du roi d'Angleterre. C'était un moyen puissant de réveiller dans ces provinces les mécontentements populaires, car l'exécution d'une sentence d'interdit était accompagnée d'un appareil lugubre qui frappait vivement les esprits. On dépouillait les autels, on renversait les crucifix, on tirait de leurs châsses les ossements des saints, et on les dispersait sur le pavé des églises; on enlevait les portes, qu'on remplaçait par des amas de ronces et d'épines; et aucune cérémonie religieuse n'avait plus lieu, si ce n'est le baptême des enfants nouveau-nés et la confession des mourants.

Les prélats de Normandie, qui n'avaient aucune haine politique contre Henri II, n'exécutèrent point cette sentence; et l'archevêque de Rouen, qui s'érigeait en primat des provinces continentales soumises au roi d'Angleterre, défendit, par des lettres pastorales, aux évêques d'Anjou, de Bretagne et d'Aquitaine, d'obéir à l'interdit jusqu'à ce qu'il eût été ratifié par le pape. Trois évêques et plusieurs clercs normands partirent en ambassade pour Rome, afin d'y justifier le roi Henri de l'accusation de meurtre et de parjure. Aucun des membres du clergé aquitain ne fut mêlé dans cette affaire, soit que le roi se défiât d'eux, soit qu'ils eussent manifesté des dispositions peu favorables à sa cause. On peut juger de l'esprit qui les animait par la lettre suivante, adressée au roi lui-même par Guillaume de Trahinac, prieur de l'abbaye de Grandmont, près de Limoges, abbaye que Henri II aimait beaucoup, et dont il faisait alors rebâtir l'église. « Ah! seigneur roi, qu'est-ce que j'ap« prends de vous? Je ne veux pas que vous ignoriez que, depuis le jour « où je sais que vous êtes tombé de chute mortelle, j'ai renvoyé les ou« vriers qui bâtissaient à vos gages l'église de notre maison de Grand« mont, afin qu'il n'y ait plus rien de commun entre vous et nous. »

Pendant que le roi de France et les autres ennemis de Henri II lui imputaient directement le meurtre de l'archevêque de Canterbury, et s'efforçaient de présenter le crime des quatre chevaliers normands comme l'effet d'une mission expresse, les amis du roi essayaient d'accréditer une version toute contraire. Ils voulaient faire passer la mort violente de Thomas Beket pour un simple accident, où la haine du roi n'avait eu aucune espèce de part. Une prétendue narration des faits, rédigée et signée par un évêque, fut envoyée au pape Alexandre III, au nom de tout le clergé de Normandie. Les prélats normands racontaient que, se trouvant un jour réunis auprès du roi pour traiter des affaires de l'Église et de l'État, ils avaient appris inopinément de la bouche de certaines personnes revenant d'Angleterre, que certains ennemis de l'archevêque, poussés à bout par ses provocations, s'étaient jetés sur lui et l'avaient tué ; qu'on avait caché quelque temps au roi cette fâcheuse nouvelle, mais qu'à la fin elle lui était parvenue, parce qu'on ne pouvait lui laisser ignorer un crime dont la punition lui appartenait par le droit de la puissance et du glaive; qu'aux premiers mots du triste récit, il s'était répandu en gémissements, et abandonné à une douleur qui mettait à découvert l'âme de l'ami plutôt que celle du prince, paraissant tantôt comme stupéfait, et tantôt jetant des cris et sanglotant; qu'il avait passé trois jours entiers renfermé dans sa chambre, refusant toute nourriture et toute consolation, et paraissant avoir le projet de mettre fin à sa vie : « Tellement, ajoutent les narrateurs, que nous, qui d'abord nous « lamentions sur le sort du primat, nous commençâmes à désespérer du « roi, et à croire que la mort de l'un amènerait malheureusement celle

« de l'autre. Enfin ses amis intimes se hasardèrent à lui demander ce « qui l'affligeait à ce point et l'empêchait de revenir à lui-même. — « C'est que je crains, répondit-il, que les auteurs et les complices de cet « abominable forfait ne se soient promis l'impunité, se fiant sur mon « ancienne rancune, et que ma réputation ne souffre des mauvais pro- « pos de mes ennemis, qui ne manqueront pas de m'attribuer tout ; « mais, par le Dieu tout-puissant, je n'y ai coopéré en aucune façon, ni « de volonté ni de conscience, à moins que l'on ne regarde comme un « délit de ma part l'opinion, conservée encore par certains hommes, « que j'aimais peu l'archevêque. »

Ce récit, dans lequel l'exagération des sentiments, l'appareil dramatique, l'affectation de présenter le roi comme l'ami le plus tendre du primat, sont des signes évidents de fausseté, obtint peu de crédit à la cour de Rome et dans le monde. Il n'empêcha point les malveillants de propager la croyance, également fausse, que Thomas avait été tué par l'ordre formel de Henri II. Pour affaiblir ces impressions, le roi prit le parti d'adresser lui-même au pape une relation du meurtre et de ses propres regrets plus conforme à la vérité que celle des prélats de Normandie, sans cesser pourtant d'être inexacte. Dans cette lettre, le roi d'Angleterre se gardait bien d'avouer que les quatre assassins étaient partis de sa cour, après l'avoir entendu proférer une exclamation de fureur qui pouvait passer pour un ordre, et il exagérait ses bons offices envers le primat, ainsi que les torts de ce dernier. « Je lui avais « rendu, disait-il, mon amitié et la pleine possession de ses biens ; je « lui avais accordé de rentrer en Angleterre honorablement défrayé par « moi; mais à son retour, au lieu des joies de la paix, il a apporté le « glaive et l'incendie. Il a mis en question ma dignité royale, et excom- « munié sans raison mes plus zélés serviteurs. Alors, ceux qu'il avait « excommuniés et d'autres encore, ne pouvant supporter plus longtemps « l'insolence de cet homme, se sont jetés sur lui, et l'ont tué : ce que je « ne puis dire sans douleur. »

La cour de Rome fit d'abord grand bruit de l'attentat sacrilége commis contre l'oint du Seigneur; et quand les clercs normands envoyés auprès d'elle présentèrent leurs lettres de créance, et prononcèrent le nom de Henri par la grâce de Dieu roi d'Angleterre, tous les cardinaux se levèrent en criant : « Arrêtez ! en voilà assez ! » Mais quand, sortis de la salle d'audience, et chacun en particulier, ils eurent vu briller l'or du roi, ils devinrent beaucoup plus traitables, et consentirent à ne point le regarder comme directement complice du meurtre. Ainsi, malgré la clameur publique et les instances de ses ennemis, le roi d'Angleterre ne fut point excommunié, et deux légats partirent de Rome pour aller auprès de lui recevoir sa justification et l'absoudre définitivement. Les choses en étaient à ce point, lorsque Henri II partit pour l'Irlande, et

par cette facile conquête fit diversion à ses inquiétudes. Mais ce succès même le plaça dans une nouvelle relation de dépendance à l'égard du pouvoir papal. Au milieu de ses travaux militaires et politiques dans le pays qu'il venait de conquérir, il avait sans cesse les yeux fixés sur l'autre bord de la mer, attendant avec anxiété la venue des ambassadeurs de Rome. Lorsque enfin, dans le carême qui termina l'année 1172, il apprit que les cardinaux Albert et Théodin étaient arrivés en Normandie, il quitta tout pour se rendre auprès d'eux, et partit, laissant ses conquêtes d'Irlande à la garde de Hugues de Lacy.

Le roi Henri avait déjà obtenu de la cour de Rome sa radiation de la liste des personnes excommuniées pour le meurtre de Thomas Beket; mais cette cour, alors souveraine dans de pareilles causes, laissait toujours peser sur lui l'accusation de complicité indirecte. Un pardon absolu et définitif ne devait être prononcé qu'après de nouvelles négociations et de nouveaux sacrifices pécuniaires. Dans le cas où le roi ne souscrirait point aux conditions du traité, les légats étaient chargés de mettre en interdit l'Angleterre et les possessions du continent : ce qui devait ouvrir au roi de France l'entrée de la Bretagne et du Poitou. Mais en revanche, si Henri II se pliait à toutes leurs demandes, les légats devaient forcer le roi de France, par la menace d'une pareille sentence, à conclure aussitôt la paix avec l'autre roi.

La première entrevue du roi d'Angleterre avec les deux cardinaux eut lieu dans un couvent près d'Avranches. Les demandes des Romains, qui sentaient la position fâcheuse où se trouvait le roi, furent tellement exorbitantes, que ce dernier, malgré sa résolution de faire beaucoup pour plaire à l'Église, refusa de se soumettre à ce qu'ils lui proposaient. Il leur dit en les quittant : « Je retourne en Irlande, où j'ai beaucoup « d'affaires ; quant à vous, allez en paix sur mes terres, partout où il « vous plaira, et accomplissez votre mission. » Mais Henri II ne tarda pas à songer que le poids de ses affaires d'Irlande serait bientôt trop lourd pour lui sans la faveur pontificale, et, de leur côté, les cardinaux devinrent un peu moins exigeants. On se réunit de nouveau, et après des concessions mutuelles, la paix fut conclue entre la cour de Rome et le roi, qui, selon la relation officielle envoyée par les légats, se montra plein d'humilité, de crainte de Dieu et d'obéissance à l'Église. Les conditions imposées à Henri II furent un tribut en argent pour les frais de la guerre contre les Sarrasins, l'obligation de se rendre en personne à cette guerre, ou de prendre la croix, comme on disait alors, enfin l'abolition des statuts de Clarendon et de toutes les lois, soit anciennes, soit nouvelles, qui seraient condamnées par le pape.

En vertu d'un arrangement préalable, le roi se rendit en cérémonie dans la grande église d'Avranches, et, posant la main sur l'Évangile, jura, devant tout le peuple, qu'il n'avait ni ordonné ni voulu la mort de

l'archevêque de Canterbury, et que, l'ayant apprise, il en avait ressenti plus de chagrin que de joie. On lui récita les articles de la paix et les promesses qu'il avait faites, et il fit serment de les exécuter toutes de bonne foi et sans *mal engin*. Henri, son fils aîné et son collègue dans la royauté, le jura en même temps que lui ; et, pour garantie de cette double promesse, on en dressa une charte, au bas de laquelle fut apposé le sceau royal. Ce roi, qu'on avait vu naguère si plein de fierté devant la puissance pontificale, engageait les cardinaux à ne l'épargner en rien. « Seigneurs légats, leur disait-il, voici mon corps, il est en vos mains ; et « sachez pour sûr que, quoi que vous ordonniez, je suis prêt à obéir. » Les légats se contentèrent de le faire agenouiller devant eux pour lui donner l'absolution de sa complicité indirecte, l'exemptant de l'obligation de recevoir sur son dos nu les coups de verge qu'on administrait aux pénitents. Le même jour, il expédia en Angleterre des lettres scellées de son grand sceau pour annoncer à tous les évêques qu'ils étaient dorénavant dispensés de leur promesse d'observer les statuts de Clarendon, et annoncer à tout le peuple que la paix était rétablie, à l'honneur de Dieu et de l'Église, du roi et du royaume. Un décret pontifical qui déclarait l'archevêque Thomas saint et martyr, et dont les légats s'étaient munis, comme d'une pièce diplomatique nécessaire à leur mission, fut aussi envoyé en Angleterre, avec ordre de le promulguer dans les églises et sur les places publiques, dans tous les lieux où jusqu'à ce moment avaient été fouettés et piloriés ceux qui osaient appeler crime l'assassinat de l'*ennemi du roi*.

A l'arrivée de ces nouvelles et du bref de canonisation, il y eut une grande rumeur parmi les hauts personnages d'Angleterre, laïques et prêtres ; car il s'agissait pour eux de changer subitement de langage et d'opinion, et d'adopter comme un objet de culte public l'homme qu'ils avaient persécuté avec tant d'acharnement. Les comtes, les vicomtes et les barons qui avaient attendu Thomas Beket sur le rivage pour le tuer, les évêques qui l'avaient insulté dans son exil, qui avaient envenimé la haine du roi contre lui, et porté en Normandie la dénonciation qui fut cause de sa mort, s'assemblèrent dans la grande salle de Westminster, pour entendre la lecture du bref papal conçu en ces termes :

« Nous vous avertissons, tous tant que vous êtes, et vous enjoignons « par notre autorité apostolique, de célébrer solennellement la mémoire « de Thomas, le glorieux martyr de Canterbury, chaque année, au jour « de sa passion, afin qu'en lui adressant vos prières et vos vœux, vous « obteniez le pardon de vos fautes, et que celui qui vivant a subi l'exil, « et mourant a souffert le martyre pour la cause du Christ, étant invoqué « par les fidèles, intercède pour nous auprès de Dieu. »

A peine la lecture de cette lettre était-elle achevée, que tous les Normands, clercs et laïques, élevèrent ensemble la voix, et s'écrièrent : *Te*

Deum laudamus. Pendant que quelques-uns des évêques continuaient de chanter les versets du cantique de réjouissance, les autres fondaient en larmes, et disaient d'un ton passionné : « Hélas ! malheureux que nous « sommes, nous n'avons point eu pour notre père le respect que nous lui « devions, ni dans son exil, ni quand il revint d'exil, ni même après son « retour. Plutôt que de le secourir dans ses traverses, nous l'avons per- « sécuté obstinément. Nous confessons notre erreur et notre iniquité... » Et comme s'il n'avait pas suffi de ces exclamations individuelles pour prouver au roi Henri II que ses fidèles évêques d'Angleterre savaient tourner, à point nommé, au vent de sa volonté royale, ils se concertèrent pour que l'un d'entre eux, prenant publiquement la parole, prononçât, au nom de tous les autres, leur confession solennelle. Gilbert Foliot, évêque de Londres, autrefois le plus ardent persécuteur du primat, l'homme le plus fortement inculpé auprès de la cour pontificale, pour le rôle qu'il avait joué dans les persécutions du nouveau saint et dans la catastrophe qui les avait couronnées, jura publiquement qu'il n'avait participé à la mort de l'archevêque, ni en action, ni en écrit, ni en paroles. Il était l'un de ceux qui, par leurs plaintes et par de faux récits, avaient excité si violemment la colère du roi contre le primat. Mais un serment effaça tout ; l'Église romaine fut satisfaite, et Foliot garda son archevêché.

Les avantages politiques qui devaient résulter de ce grand changement ne tardèrent pas à être obtenus par le roi d'Angleterre. D'abord, par l'entremise des légats, il eut avec le roi de France une entrevue sur la frontière de Normandie, et y conclut la paix à des conditions aussi favorables qu'il pouvait l'espérer. Ensuite, pour prix de l'abandon qu'il venait de faire de ses anciens projets de réforme ecclésiastique, il reçut du pape Alexandre III la bulle suivante, relative aux affaires d'Irlande :

« Alexandre, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à son très-cher « et illustre fils Henri, roi d'Angleterre, salut, grâce et bénédiction apos- « tolique.

« Attendu que les dons octroyés, pour bonne et valable cause, par nos « prédécesseurs, doivent être par nous ratifiés et confirmés, après avoir « mûrement pesé et considéré l'octroi et le privilége de possession de « la terre d'Hibernie à nous appartenant, délivré par notre prédécesseur « Adrien, nous ratifions, confirmons et accordons semblablement ledit « octroi et privilége, à la réserve de la pension annuelle d'un denier par « chaque maison due à saint Pierre et à l'Église romaine, aussi bien en « Hibernie qu'en Angleterre, pourvu toutefois que le peuple d'Hibernie « soit réformé dans sa vie et dans ses mœurs abominables, qu'il devienne « chrétien de fait comme il l'est de nom, et que l'église de ce pays, « aussi désordonnée et grossière que la nation elle-même, soit ramenée « sous de meilleures lois... » Pour appuyer cette donation d'un peuple

entier, corps et biens, une sentence d'excommunication et d'abandon au pouvoir du diable fut lancée contre tout homme qui oserait nier les droits du roi Henri et de ses héritiers sur l'Irlande.

Tout semblait donc s'arranger à souhait pour l'arrière-petit-fils du conquérant de l'Angleterre. L'homme qui l'avait importuné pendant neuf ans n'était plus, et le pape, qui s'était servi de l'obstination de cet homme pour alarmer l'ambition du roi, le secondait amicalement dans ses projets de conquête. Pour que rien ne troublât son repos, il le dispensait, par l'absolution, de tout remords qui eût pu inquiéter sa conscience après un meurtre commis, sinon par son ordre, du moins pour lui complaire. Il le dispensait même, implicitement, de l'obligation de punir ceux qui avaient commis ce meurtre par excès de zèle pour son intérêt; et les quatre Normands Traci, Morville, Fils d'Ours et Le Breton, demeurèrent en sûreté et en paix dans un château royal du nord de l'Angleterre. Nulle justice ne les poursuivit, excepté celle de l'opinion populaire, qui répandait sur eux mille contes sinistres : par exemple, que les animaux mêmes avaient horreur de leur présence et que les chiens refusaient de toucher aux restes de leurs repas. En gagnant l'appui du pape contre l'Irlande, Henri II se trouvait, par cet accroissement de puissance à l'extérieur, amplement dédommagé de la diminution de son influence sur les affaires ecclésiastiques; et rien ne prouve qu'il ne s'y soit pas résigné de bon cœur. Le pur goût du bien n'était pas ce qui l'avait conduit dans ses réformes législatives; et l'on doit se souvenir qu'une fois déjà il avait proposé au pape de lui abandonner les statuts de Clarendon, et plus encore, si, de son côté, il voulait consentir à sacrifier Thomas Beket. Ainsi, après de longues agitations, Henri II goûtait en paix la joie de l'ambition satisfaite ; mais ce calme ne dura guère, et de nouveaux chagrins, où, par une fatalité bizarre, le souvenir de l'archevêque se trouve encore mêlé, vinrent bientôt affliger le roi.

Le lecteur se rappelle que durant la vie du primat, Henri II, ne pouvant déterminer le pape à lui enlever son titre, avait résolu d'abolir la primatie elle-même, et que, dans cette vue, il avait fait couronner roi son fils aîné par les mains de l'archevêque d'York. Cette démarche, qui paraissait n'avoir d'importance qu'en ce qu'elle attaquait par sa base la hiérarchie religieuse établie depuis la conquête, eut des suites que personne n'avait prévues. Comme il y avait deux rois d'Angleterre, les courtisans et les flatteurs se partagèrent entre le père et le fils. Les plus jeunes et les plus actifs en intrigues se rangèrent du côté du dernier. Une circonstance particulière lui attira surtout l'affection des Aquitains et des Poitevins, gens habiles, insinuants, persuasifs, avides de nouveautés par caractère, et prompts à saisir tous les moyens d'affaiblir la puissance anglo-normande, à laquelle ils n'obéissaient qu'à regret. Il y

avait déjà longtemps que la bonne intelligence n'existait plus entre Éléonore de Guienne et son mari. Celui-ci, une fois en possession des honneurs et des titres que la fille du comte Guillaume lui avait apportés en dot, et pour lesquels seulement, au dire des vieux historiens, il l'avait aimée et épousée, s'était mis à entretenir des maîtresses de tout rang et de toute nation. La duchesse d'Aquitaine, passionnée et vindicative comme une femme du Midi, s'efforça d'inspirer à ses fils de l'éloignement pour leur père, et les entoura de soins et de tendresse pour s'en faire un soutien contre lui. Du moment que l'aîné fut entré en partage de la dignité royale, elle lui donna des amis, des conseillers, des confidents intimes, qui, durant les absences nombreuses de Henri II, excitèrent, autant qu'ils purent, l'ambition et l'orgueil du jeune homme. Ils eurent peu de peine à lui persuader que son père, en le faisant couronner roi, avait pleinement abdiqué en sa faveur, que lui seul était roi d'Angleterre, et que nul autre ne devait prendre ce titre, ni exercer le souverain pouvoir.

Le vieux roi, c'est le nom qu'on employait alors pour désigner Henri II, ne tarda pas à s'apercevoir des mauvaises dispositions où les confidents de son fils s'étudiaient à l'entretenir; plusieurs fois il le força de changer d'amis et de congédier ceux qu'il aimait le plus. Mais ces mesures, auxquelles les occupations continuelles de Henri II sur le continent, et ensuite en Irlande, ne lui permettaient pas de donner beaucoup de suite, aigrissaient le jeune homme sans le corriger, et lui donnaient une sorte de droit à se dire persécuté, et à se plaindre de son père. Les choses en étaient à ce point, lorsque la paix fut rétablie, par l'entremise du pape, entre les rois de France et d'Angleterre. Une des causes de leur dernière brouillerie était que le roi Henri, en faisant couronner son fils par l'archevêque d'York, n'avait point fait alors sacrer de même son épouse Marguerite, fille du roi de France. Ce tort fut réparé à la paix; et Marguerite, couronnée reine, souhaita de visiter son père à Paris. Henri II, n'ayant aucune raison pour s'opposer à cette demande, laissa le jeune roi accompagner sa femme à la cour de France ; mais, au retour, celui-ci parut plus mécontent que jamais ; il se plaignait d'être roi sans terre et sans trésor, et de n'avoir pas une maison en propre où il pût demeurer avec sa femme; il alla jusqu'à demander à son père de lui abandonner en toute souveraineté ou le royaume d'Angleterre, ou le duché de Normandie, ou le comté d'Anjou. Le vieux roi lui conseilla de se tranquilliser et d'avoir patience jusqu'au temps où la succession de tous ses États viendrait à lui échoir. Mais cette simple réponse porta au dernier point le mécontentement du jeune homme; et depuis ce jour, disent les historiens du temps, il n'adressa plus une parole de paix à son père.

Henri II, concevant des craintes sur sa conduite, et voulant l'observer de près, le fit voyager avec lui dans la province d'Aquitaine. Ils tin-

rent leur cour à Limoges, où Raymond, comte de Toulouse, quittant l'alliance du roi de France, vint faire hommage au roi d'Angleterre, suivant la politique flottante des Méridionaux, sans cesse ballottés, et passant alternativement de l'un à l'autre des rois leurs ennemis. Le comte Raymond donna fictivement à son nouvel allié le territoire qu'il gouvernait; puis il le reçut fictivement en fief, et prêta le même serment que le vassal à qui un seigneur concédait réellement quelque terre. Il jura de garder au roi Henri *féauté et honneur*, de lui donner aide et conseil envers et contre tous, de ne jamais trahir son secret, et de lui révéler, dans l'occasion, le secret de ses ennemis. Lorsque le comte de Toulouse en vint à cette dernière partie du serment d'hommage : « J'ai à vous avertir, dit-il au roi, de mettre en sûreté vos châ-« teaux de Poitou et de Guienne, et de vous défier de votre femme et « de votre fils. » Henri ne laissa rien entrevoir de cette confidence qui semblait annoncer un complot auquel le comte de Toulouse avait été sollicité de se joindre : seulement il prit prétexte de plusieurs grandes parties de chasse qu'il fit avec des gens dévoués, pour visiter les forteresses du pays, les mettre en état de défense, et s'assurer des hommes qui y commandaient.

Au retour de leur voyage en Aquitaine, le roi et son fils s'arrêtèrent à Chinon pour y coucher, et dans la nuit même, le fils, sans avertir son père, le quitta et marcha seul jusqu'à Alençon. Le père se mit à le poursuivre, mais sans pouvoir l'atteindre; le jeune homme vint à Argentan, et de là passa de nuit sur les terres de France. Dès que le vieux roi l'eut appris, il monta aussitôt à cheval, et parcourut, avec la plus grande vitesse possible, toute la frontière de Normandie, dont il inspecta les places fortes, pour les mettre à l'abri d'un coup de main. Il envoya ensuite des dépêches à tous les châtelains d'Anjou, de Bretagne, d'Aquitaine et d'Angleterre, leur ordonnant de réparer au plus vite et de garder avec soin leurs forts et leurs villes. Des messagers se rendirent aussi auprès du roi de France, afin d'apprendre quels étaient ses desseins, et de réclamer le fugitif, au nom de l'autorité paternelle. Le roi Louis reçut ces ambassadeurs dans sa cour plénière, ayant à sa droite le jeune Henri, revêtu d'ornements royaux. Lorsque les envoyés eurent présenté leurs dépêches, suivant le cérémonial du temps : « De « la part de qui m'apportez-vous ce message? leur demanda le roi de « France. — De la part de Henri, roi d'Angleterre, duc de Normandie, « duc d'Aquitaine, comte des Angevins et des Manseaux. — Cela n'est « pas vrai, répondit le roi, car voici à mes côtés Henri, roi d'Angleterre, « qui n'a rien à me faire dire par vous. Mais si c'est le père de celui-ci, « le ci-devant roi d'Angleterre, à qui vous donnez ces titres, sachez « qu'il est mort depuis le jour où son fils porte la couronne; et s'il se « prétend encore roi, après avoir, à la face du monde, résigné le royaume

« entre les mains de son fils, c'est à quoi l'on portera remède avant qu'il « soit peu. »

En effet, le jeune Henri fut reconnu comme seul roi d'Angleterre dans une assemblée générale de tous les barons et évêques du royaume de France. Le roi Louis VII, et, après lui, tous les seigneurs jurèrent, la main sur l'Évangile, d'aider le fils, de tout leur pouvoir, à conquérir les États de son père. Le roi de France fit fabriquer un grand sceau aux armes d'Angleterre, pour que Henri le jeune pût apposer ce signe de la légalité sur ses chartes et ses dépêches. Pour premier acte de souveraineté, celui-ci fit des donations de terres et d'honneurs, en Angleterre et sur le continent, aux principaux seigneurs de France et aux autres ennemis de son père. Il confirma au roi d'Écosse les conquêtes que son prédécesseur avait faites dans le Northumberland, et donna au comte de Flandre toute la province de Kent, et les châteaux de Douvres et de Rochester. Il donna au comte de Boulogne un grand domaine près de Lincoln, avec le comté de Mortain en Normandie; enfin, au comte de Blois, Amboise, Château-Regnault et cinq cents livres d'argent sur les revenus de l'Anjou. D'autres donations furent faites à plusieurs barons d'Angleterre et de Normandie, qui avaient promis de se déclarer contre le vieux roi; et Henri le jeune envoya des dépêches scellées de son nouveau sceau royal, à tous ses amis, à ceux de sa mère, et même au pape qu'il essaya d'attirer dans ses intérêts par l'offre de plus grands avantages que la cour de Rome n'en retirait alors de son amitié avec Henri II. Cette dernière lettre devait être, en quelque sorte, le manifeste de l'insurrection; car c'était au souverain pontife que se faisaient alors les appels qui, de nos jours, s'adressent à l'opinion publique.

Une particularité remarquable de ce manifeste, c'est que Henri le jeune y prend tous les titres de son père, excepté celui de duc d'Aquitaine, sans doute pour se mieux concilier la faveur des gens de ce pays, qui ne voulaient reconnaître de droit sur eux que dans la fille de leur dernier chef national. Mais une chose plus remarquable encore, c'est l'origine que le jeune roi attribue à ses différends avec son père, et la manière dont il se justifie d'avoir violé le commandement de Dieu qui prescrit d'honorer père et mère. « Je passe sous silence, dit la lettre « authentique, les injures qui me sont personnelles, pour en venir à ce « qui a le plus fortement agi sur moi. Les insignes scélérats qui ont « massacré, dans le temple même, mon père nourricier, le glorieux « martyr du Christ, saint Thomas de Canterbury, demeurent sains et « saufs; ils ont encore racine sur terre; aucun acte de la justice royale « ne les a poursuivis après un attentat si affreux. Je n'ai pu souffrir « cette négligence, et telle a été la première et la plus forte cause de la « discorde actuelle. Le sang du martyr criait vers moi, je n'ai pu l'exau-

« cer, je n'ai pu lui rendre la vengeance et les honneurs qui lui étaient « dus ; mais je lui ai du moins rendu mes respects en visitant sa sépul- « ture, à la vue et au grand étonnement de tout le royaume. Mon père « en a conçu beaucoup de colère contre moi; mais, certes, je crains « peu d'offenser un père quand il s'agit de la dévotion au Christ, pour « lequel on doit abandonner père et mère. Voilà l'origine de nos dissen- « sions : écoute-moi donc, très-saint père, et juge ma cause ; car « elle sera vraiment juste, si elle est justifiée par ton autorité apos- « tolique. »

Pour apprécier à leur juste valeur ces assertions, il suffit de rappeler les ordonnances rendues par le jeune roi lui-même lorsque Thomas Beket vint à Londres. Alors ce fut par son commandement exprès que le séjour de la capitale et de toutes les villes de l'Angleterre, hors celle de Canterbury, fut interdit à l'archevêque, et que tout homme qui lui avait présenté la main en signe de bienvenue fut déclaré ennemi public. Le souvenir de ces faits notoires était encore tout récent dans l'esprit du peuple, et de là vint, sans doute, la surprise générale que causa la visite du persécuteur au tombeau du persécuté, si toutefois cette visite elle-même n'est pas une fable. A ce récit, orné de toutes les formules de déférence qui pouvaient flatter l'orgueil du pontife romain, le jeune roi joignit une espèce de plan du nouveau régime qu'il se proposait d'instituer dans les États de son père, si Dieu lui faisait la grâce de les conquérir. Il voulait que les élections ecclésiastiques fussent rétablies dans toute leur liberté, et que la puissance royale ne s'y entremît d'aucune manière ; que les revenus des églises vacantes fussent réservés pour le titulaire futur, et non plus levés pour le fisc, « ne pou- « vant souffrir, disait-il, que les biens de la croix, acquis par le sang du « crucifié, devinssent l'aliment du faste, sans lequel les rois ne sauraient « vivre, » que les évêques eussent plein pouvoir d'excommunier et d'interdire, de lier et de délier par tout le royaume, et que jamais aucun membre du clergé ne fût cité devant les juges laïques, comme le Christ devant Pilate. Henri le jeune offrait encore de joindre à ces dispositions toutes celles qu'il plairait au pape d'y ajouter, et le priait enfin d'écrire officiellement à tout le clergé d'Angleterre « que, par l'inspiration de « Dieu et l'intercession du nouveau martyr, son roi venait de lui con- « férer des libertés qui devaient exciter sa joie et sa reconnaissance. » Une pareille déclaration eût été en effet d'un grand secours au jeune homme qui, regardant son père comme déjà mort, s'intitulait Henri, troisième du nom. Mais la cour de Rome, trop prudente pour abandonner légèrement le certain pour l'incertain, ne s'empressa point de répondre à cette dépêche, et jusqu'à ce que la fortune se fût prononcée d'une manière plus décisive, elle préféra l'alliance du père à celle du fils.

Outre ce fils, qu'on appelait communément le roi Jeune, en langue normande *li reys Josnes,* et *lo reis Joves,* dans le dialecte des provinces méridionales, le roi d'Angleterre en avait encore trois autres : Richard, que son père, malgré sa jeunesse, avait fait comte de Poitiers, et qu'on nommait Richard de Poitiers ; Geoffroy, comte de Bretagne ; enfin Jean, qu'on surnommait *Sans-Terre,* parce que, seul entre tous, il n'avait ni gouvernement ni province. Ce dernier était en trop bas âge pour prendre parti dans la querelle qui s'élevait entre son père et l'aîné de ses frères ; mais les deux autres embrassèrent la cause de leur aîné, excités par leur mère et sourdement poussés par leurs vassaux de Poitou et de Bretagne.

Il en était de la vaste portion de la Gaule réunie alors sous le pouvoir de Henri II comme il en avait été de la Gaule entière au temps de l'empereur franc Lodewig, vulgairement appelé Louis le Pieux ou le Débonnaire. Les populations qui habitaient au sud de la Loire ne voulaient pas plus être associées à celles qui vivaient au nord de ce fleuve et aux habitants de l'Angleterre, que les Gaulois et les Italiens de l'empire de Karl le Grand n'avaient voulu demeurer unis aux Germains sous le sceptre d'un roi germain. La rébellion des fils de Henri II, coïncidant avec ces répugnances nationales, et s'y associant, comme autrefois celle des enfants de Louis le Débonnaire, ne pouvait manquer de reproduire, quoique sur un théâtre moins vaste, les scènes graves qui signalèrent les discordes de la famille des Césars franks. Une fois l'épée tirée entre le père et le fils, il ne devait plus être permis à aucun d'eux de la remettre à volonté dans le fourreau; car, entre les deux partis rivaux dans cette guerre domestique, il y avait des nations, des intérêts populaires, incapables de fléchir au gré des retours de l'indulgence paternelle ou du repentir filial.

Richard de Poitiers et Geoffroy de Bretagne partirent d'Aquitaine, où ils étaient avec leur mère Éléonore, pour aller rejoindre leur aîné à la cour de France. Tous les deux y arrivèrent sains et saufs ; mais leur mère, qui se disposait à les suivre, fut surprise voyageant en habit d'homme, et jetée dans une prison par l'ordre du roi d'Angleterre. A l'arrivée des deux jeunes frères auprès du roi de France, ce roi leur fit jurer solennellement, comme à l'aîné, de ne jamais conclure ni paix ni trêve avec leur père sans l'entremise des barons de France ; puis la guerre commença sur la frontière de Normandie. Dès que le bruit de ces événements se fut répandu en Angleterre, tout le pays fut en grande rumeur. Beaucoup d'hommes de race normande, et surtout les jeunes gens, se déclarèrent pour le parti des fils; la population saxonne resta en masse indifférente dans cette dispute, et individuellement les serfs et les vassaux anglais s'attachèrent au parti que suivait leur seigneur. Les bourgeois furent enrôlés de gré ou de force dans la cause des comtes

ou vicomtes qui gouvernaient les villes, et armés, soit pour le père, soit pour les fils.

Henri II était alors en Normandie, et presque chaque jour s'enfuyait d'auprès de lui quelqu'un de ses courtisans les plus intimes, de ceux qu'il avait nourris à sa table, à qui il avait donné de ses propres mains le baudrier de chevalerie. « C'était pour lui, dit un contemporain, le « comble de la douleur et du désespoir, de voir passer l'un après l'autre « à ses ennemis les gardes de sa chambre, ceux à qui il avait confié sa « personne et sa vie ; car presque chaque nuit il en partait quelqu'un « dont on découvrait l'absence à l'appel du matin. » Dans cet abandon, et au milieu des dangers qu'il présageait, le roi montrait une sorte de tranquillité apparente. Il se livrait à la chasse plus vivement que de coutume ; il était gai et affable envers les compagnons qui lui restaient, et répondait avec douceur aux demandes de ceux qui, profitant de sa position critique, exigeaient pour leur fidélité des salaires exorbitants. Son plus grand espoir était dans l'appui des étrangers. Il envoya au loin solliciter le secours des rois qui avaient des fils. Il écrivit à Rome pour demander au pape l'excommunication de ses ennemis ; et afin d'obtenir dans cette cour un crédit supérieur à celui de ses adversaires, il fit au siége apostolique cet aveu de vasselage que Guillaume le Conquérant avait jadis refusé avec tant de hauteur. Sa lettre au pape Alexandre III renfermait les phrases suivantes :

« Vous que Dieu a élevé à la sublimité des fonctions pastorales, pour « donner à son peuple la science du salut ; quoique absent de corps, « présent d'esprit, je me jette à vos genoux. A votre juridiction appar- « tient le royaume d'Angleterre, et moi je suis tenu et lié envers vous « par toutes les obligations que la loi impose aux feudataires ; que « l'Angleterre éprouve donc ce que peut le pontife romain, et si vous « n'employez les armes matérielles, défendez au moins avec le glaive « spirituel le patrimoine du bienheureux Pierre. »

Le pape fit droit à cette demande en ratifiant les sentences d'excommunication que les évêques fidèles au roi avaient lancées contre les partisans de ses fils. Il envoya de plus un légat spécial chargé de rétablir la paix domestique, et d'avoir soin que cette paix, quelles qu'en fussent les conditions, produisît quelque nouvel avantage aux princes de l'église romaine.

Cependant, d'un côté le roi de France et Henri le Jeune, de l'autre les comtes de Flandre et de Bretagne, passèrent en armes la frontière de Normandie. Le second fils du roi d'Angleterre, Richard, s'était rendu en Poitou ; la plupart des barons de ce pays se soulevèrent pour sa cause, plutôt par haine du père que par amour des fils. Ceux qui, en Bretagne, quelques années auparavant, avaient formé une ligue nationale, renouèrent leur confédération, et s'armèrent en apparence pour

le comte Geoffroy, mais en réalité pour leur propre indépendance. Attaqué ainsi sur plusieurs points, le roi d'Angleterre n'avait de troupes dans lesquelles il eût pleine confiance qu'un grand corps de ces mercenaires qu'on appelait alors *Brabançons, Cotereaux* ou *Routiers*, bandits en temps de paix, soldats en temps de guerre, servant au hasard toutes les causes, aussi braves et mieux disciplinés que les autres milices du temps. Avec une partie de cette armée, Henri II arrêta les progrès du roi de France, et il envoya l'autre partie contre les Bretons révoltés. Ceux-ci furent vaincus en bataille rangée par l'expérience militaire des Brabançons, et forcés de se renfermer dans leurs châteaux et dans la ville de Dol, que le roi d'Angleterre assiégea et prit en quelques jours.

La défaite des Bretons diminua l'ardeur, non des fils du roi Henri et de leurs partisans normands, angevins ou aquitains, mais du roi de France, qui désirait par-dessus tout conduire cette guerre au moins de frais possible. Craignant d'être obligé à de trop grandes dépenses d'hommes et d'argent, ou voulant essayer d'autres combinaisons politiques, il dit un jour aux fils révoltés qu'il serait bien fait à eux de se réconcilier avec leur père. Les jeunes princes, contraints par la volonté de leur allié à un soudain retour d'affection filiale, le suivirent au lieu assigné pour les conférences de paix. Non loin de Gisors, dans une vaste plaine, se trouvait un orme gigantesque, dont les branches, à force d'art, étaient ramenées jusqu'à terre, et sous lequel avaient lieu, de temps immémorial, les entrevues des ducs de Normandie et des rois de France. C'est là que vinrent les deux rois accompagnés des archevêques, évêques, comtes et barons de leurs terres. Les fils de Henri II firent leurs demandes, et le père se montra disposé à leur accorder beaucoup. Il offrit à l'aîné la moitié des revenus royaux de l'Angleterre, et quatre bons châteaux forts dans ce pays, s'il y voulait demeurer, ou, s'il l'aimait mieux, trois châteaux en Normandie: un dans le Maine, un dans l'Anjou, un dans la Touraine, avec tous les revenus de ses aïeux les comtes d'Anjou et la moitié des rentes de la Normandie. Il offrit pareillement des terres et des revenus à Richard et à Geoffroy. Mais cette facilité de sa part, et son vif désir de faire cesser à jamais tout motif de querelle entre ses enfants et lui, alarma de nouveau le roi de France. Ce roi cessa de vouloir la paix, et permit aux partisans des fils de Henri II, qui la redoutaient beaucoup, de susciter des obstacles et d'intriguer pour rompre les négociations entamées. L'un de ces hommes, Robert de Beaumont, comte de Leicester, alla jusqu'à dire en face des injures au roi d'Angleterre, et porta la main à son épée. Il fut retenu par les assistants; mais le tumulte qui suivit cette scène arrêta tout accommodement, et bientôt les hostilités recommencèrent entre le père et les fils. Henri le Jeune et Geoffroy demeurèrent avec le roi de France; Richard se rendit en

Poitou ; et Robert de Beaumont, qui avait mis la main à l'épée contre le roi, alla en Angleterre se joindre à Hugues Bigot, l'un des plus riches barons du pays, et zélé partisan de la rébellion.

Avant que le comte Robert eût pu arriver dans sa ville de Leicester, elle fut attaquée par Richard de Lucy, grand justicier du roi. Les hommes d'armes du comte se défendirent vigoureusement et obligèrent les bourgeois saxons de combattre avec eux ; mais une partie du rempart ayant été ruinée, les soldats normands firent leur retraite dans le château de Leicester, abandonnant la ville à elle-même. Les bourgeois continuèrent de résister, ne voulant point se rendre à discrétion à ceux pour lesquels ce n'était que péché véniel de tuer un Anglais en révolte. Obligés enfin de capituler, ils achetèrent pour trois cents livres d'argent la permission de quitter leurs maisons et de se disperser où ils voudraient. Ils cherchèrent un refuge sur les terres des églises : quelques-uns se rendirent au bourg de Saint-Alban, et un grand nombre à celui de Saint-Edmund, martyr de race anglaise, toujours prêt, selon l'opinion populaire, à protéger les hommes de sa nation contre la tyrannie des étrangers. A leur départ, la ville fut démantelée par les troupes royales, qui enlevèrent les portes et abattirent les murailles. Pendant que les Anglais de Leicester étaient ainsi châtiés de ce que le gouverneur normand avait pris part à la révolte, l'un des lieutenants de ce gouverneur, appelé Anquetil Malory, ayant réuni un assez grand nombre de vassaux et de partisans du comte Robert, attaqua la ville de Northampton, dont le vicomte tenait pour le roi. Ce vicomte força les bourgeois de prendre les armes pour son parti, comme ceux de Leicester avaient été armés de force pour l'autre cause. Un grand nombre furent tués et blessés, et deux cents emmenés prisonniers. Tel est le triste rôle que jouait la population de race anglaise dans la guerre civile des fils de ses vainqueurs.

Les fils naturels du roi Henri étaient restés fidèles à leur père, et l'un d'entre eux, Geoffroy, évêque de Lincoln, poussait vivement la guerre, assiégeant les châteaux et les forteresses des barons de l'autre parti. Pendant ce temps, Richard fortifiait pour sa cause les villes et les châteaux du Poitou et de l'Angoumois, et ce fut contre lui que le roi marcha d'abord avec ses fidèles Brabançons, laissant la Normandie, où il avait le plus d'amis, se débattre contre le roi de France. Il mit le siége devant la ville de Saintes, défendue alors par deux châteaux, dont l'un portait le nom de capitole, reste des souvenirs de l'ancienne Rome, conservés dans plusieurs cités de la Gaule méridionale. Après la prise des forts de Saintes, Henri II attaqua avec ses machines de guerre les deux grosses tours de l'église épiscopale, où les partisans de Richard s'étaient cantonnés. Il s'en empara, ainsi que du fort de Taillebourg et de plusieurs autres châteaux, et dans son retour vers l'Anjou il dévasta

toute la frontière du pays des Poitevins, brûlant les maisons et déracinant les vignes et les arbres à fruits. A peine arrivé en Normandie, il apprit que son fils aîné et le comte de Flandre, ayant rassemblé une grande armée navale, se préparaient à descendre en Angleterre. Cette nouvelle le décida à s'embarquer lui-même pour ce pays; il emmena prisonnières sa femme Éléonore et sa bru Marguerite, fille du roi de France.

De Southampton, lieu de son débarquement, le roi se dirigea vers Canterbury, et du plus loin qu'il aperçut l'église métropolitaine, c'est-à-dire à trois milles de distance, il descendit de cheval, quitta ses habits de soie, dénoua sa chaussure, et se mit à marcher nu-pieds sur le pavé rocailleux et couvert de boue. Arrivé dans l'église qui renfermait le tombeau de Thomas Beket, il s'y presterna la face contre terre, pleurant et sanglotant en présence de tout le peuple de la ville, attiré par le son des cloches. L'évêque de Londres, ce même Gilbert Foliot qui avait été le plus grand ennemi de Thomas durant sa vie, et qui, après sa mort, avait voulu le faire jeter dans un bourbier, monta en chaire, et s'adressant à l'assistance : « Vous tous ici présents, dit-il, sachez que Henri, « roi d'Angleterre, invoquant, pour le salut de son âme, Dieu et le saint « martyr, proteste devant vous n'avoir ni ordonné, ni voulu, ni causé « sciemment, ni souhaité dans son cœur la mort du martyr. Mais, « comme il serait possible que les meurtriers se fussent prévalus de « quelques paroles prononcées par lui imprudemment, il déclare im« plorer sa pénitence des évêques ici rassemblés, et consentir à sou« mettre sa chair nue à la discipline des verges. »

En effet, le roi, accompagné d'un grand nombre d'évêques et d'abbés normands, et de tous les clercs normands et saxons du chapitre de Canterbury, se rendit à l'église souterraine, où deux ans auparavant on avait été obligé d'enfermer, comme dans un fort, le cadavre de l'archevêque, pour le soustraire aux insultes des officiers royaux. Là, s'agenouillant sur la pierre de la tombe et se dépouillant de ses vêtements, il se plaça, le dos nu, dans la posture où naguère ses justiciers avaient fait placer les Anglais publiquement flagellés pour avoir accueilli Thomas à son retour de l'exil, ou l'avoir honoré comme un saint. Chacun des évêques, dont le rôle était arrangé d'avance, prit un de ces fouets à plusieurs courroies, qui servaient dans les monastères à infliger les corrections ecclésiastiques, et que pour cela on nommait *disciplines*. Ils en déchargèrent chacun trois ou quatre coups sur les épaules du roi, en disant : « De même que le Rédempteur a été flagellé pour les péchés des « hommes, de même sois-le pour ton propre péché. » De la main des évêques la discipline passa dans celle des simples clercs, qui étaient en grand nombre, et la plupart Anglais de race. Ces fils des serfs de la conquête imprimèrent les marques du fouet sur la chair du petit-fils du

Conquérant, non sans éprouver une secrète joie, que semblent trahir quelques plaisanteries amères consignées dans les récits du temps.

Mais ni cette joie ni ce triomphe d'un moment ne pouvaient être d'aucun fruit pour la population anglaise ; au contraire, cette population était prise pour dupe dans la scène d'hypocrisie que jouait devant elle le roi de race angevine. Henri II, voyant se tourner contre lui la plus grande partie de ses sujets du continent, avait reconnu la nécessité de se rendre populaire auprès des Saxons, afin de gagner leur appui. Il pensa que quelques coups de discipline seraient peu de chose, s'il pouvait obtenir à ce prix les loyaux services que le bas peuple d'Angleterre avait autrefois rendus à son aïeul Henri Ier. En effet, depuis le meurtre de Thomas Beket, l'amour de ce nouveau martyr était devenu la passion, ou, pour mieux dire, la folie du peuple anglais. Le culte religieux dont on entourait la mémoire de l'archevêque avait affaibli et remplacé presque tous les souvenirs patriotiques. Aucune tradition d'indépendance nationale ne l'emportait sur la vive impression produite par ces neuf années pendant lesquelles un primat de race saxonne avait été l'objet des espérances, des vœux et des entretiens de tout Saxon. Un témoignage éclatant de sympathie avec ce sentiment populaire était donc le meilleur appât que le roi pût offrir alors aux Anglais d'origine pour les attirer à lui, et les rendre, selon les paroles d'un vieil historien, maniables sous le frein et le harnais : voilà la véritable cause du pèlerinage de Henri II à la tombe de celui qu'il avait aimé d'abord comme son compagnon de plaisirs, et qu'ensuite il avait haï mortellement comme son ennemi politique.

« Après avoir ainsi été fustigé de son plein gré, dit la narration con-« temporaine, il persévéra dans ses oraisons auprès du saint martyr tout « le jour et toute la nuit, ne prit point de nourriture, ne sortit pour au-« cun besoin ; mais tel il était venu, tel il resta, et ne laissa mettre sous « ses genoux aucun tapis ni rien de semblable. Après matines, il fit le « tour de l'église supérieure, pria devant tous les autels et toutes les « reliques, puis revint au caveau du saint. Le samedi, quand le soleil « fut levé, il demanda et entendit la messe ; puis, ayant bu de l'eau bé-« nite du martyr et en ayant rempli un flacon, il s'éloigna, joyeux, de « Canterbury. »

Cet appareil de contrition eut un plein succès ; et ce fut avec enthousiasme que les bourgeois des villes et les serfs des campagnes entendirent prêcher dans les églises que le roi s'était réconcilié avec le bienheureux martyr par la pénitence et par les larmes. Il arriva, par hasard, dans le même temps, que Guillaume, roi d'Écosse, qui avait fait une incursion hostile sur le territoire anglais, fut vaincu et fait prisonnier près d'Alnwick, dans le Northumberland. La population saxonne, passionnée pour l'honneur de saint Thomas, crut voir dans cette vic-

toire un signe évident de la bienveillance et de la protection du martyr, et dès ce jour elle inclina vers le parti du vieux roi, que le saint paraissait favoriser. Par suite de cette impulsion superstitieuse, les Anglais indigènes s'enrôlèrent en foule sous la bannière royale, et combattirent avec ardeur contre les complices de la révolte. Tout pauvres et méprisés qu'ils étaient, ils formaient la grande masse des habitants, et rien ne résiste à une pareille force, lorsqu'elle se trouve organisée. Les opposants furent défaits dans toutes les provinces, leurs châteaux pris d'assaut, et un grand nombre de comtes et de barons emmenés prisonniers. « On en prit tant, dit un contemporain, qu'on avait peine à trouver « assez de cordes pour les lier, et assez de prisons pour les enfermer. » Cette suite rapide de victoires arrêta le projet de descente en Angleterre formé par Henri le Jeune et par le comte de Flandre.

Mais sur le continent, où les populations soumises au roi d'Angleterre n'avaient point pour l'Anglais Beket d'affection nationale, les affaires de Henri II ne prospérèrent pas davantage après sa visite et sa flagellation au tombeau du martyr. Au contraire, les Poitevins et les Bretons se relevèrent alors de leur première défaite et renouèrent plus étroitement leurs associations patriotiques. Eudes de Porrhoët, dont le roi d'Angleterre avait autrefois déshonoré la fille, et qu'ensuite il avait banni, revint d'exil, et rallia de nouveau en Bretagne ceux que fatiguait la domination normande. Les mécontents firent plusieurs coups de main audacieux qui rendirent célèbre dans ce temps la témérité bretonne. En Aquitaine, le parti de Richard reprenait aussi courage, et de nouvelles troupes d'insurgés se rassemblaient dans la partie montueuse du Poitou et du Périgord, sous les mêmes chefs qui, peu d'années auparavant, s'étaient soulevés à l'instigation du roi de France. La haine du pouvoir étranger réunissait autour des seigneurs des châteaux les habitants des villes et des bourgs, hommes libres de corps et de biens ; car la servitude n'existait point au midi de la Loire comme au nord de ce fleuve. Des barons, des châtelains, des fils de châtelains sans patrimoine, suivirent aussi le même parti par un motif moins pur, dans l'espoir de faire fortune à la guerre. Ils commencèrent la campagne en s'attaquant aux riches abbés et aux évêques du pays, dont la plupart, suivant l'esprit de leur ordre, soutenaient la cause du pouvoir établi. Ils pillaient leurs domaines, ou, les arrêtant sur les routes, ils les enfermaient dans quelque château pour les forcer à payer rançon. Parmi ces prisonniers se trouva l'archevêque de Bordeaux, qui, d'après les instructions papales, avait excommunié les ennemis de Henri le père en Aquitaine, comme l'archevêque de Rouen les excommuniait dans la Normandie, l'Anjou et la Bretagne.

A la tête des révoltés de la Guyenne figurait, moins par sa fortune et son rang que par son ardeur infatigable, Bertrand de Born, seigneur de

Haute-Fort, près de Périgueux, homme qui réunissait au plus haut degré toutes les qualités nécessaires pour jouer un grand rôle au moyen âge. Il était guerrier et poëte, avait un besoin excessif de mouvement et d'émotions ; et tout ce qu'il sentait en lui d'activité, de talent et d'esprit, il l'employait aux affaires politiques. Mais cette agitation, en apparence vaine et turbulente, n'était pas sans objet réel, sans liaison avec le bien du pays où Bertrand de Born était né. Cet homme extraordinaire semble avoir eu la conviction profonde que sa patrie, voisine des États des rois de France et d'Angleterre, ne pouvait échapper aux dangers qui la menaçaient toujours d'un côté ou de l'autre, que par la guerre entre ses deux ennemis. Telle, en effet, paraît avoir été la pensée qui présida, durant toute la vie de Bertrand, à ses actions et à sa conduite. « En tout temps, dit son biographe provençal, il voulait que « le roi de France et le roi d'Angleterre eussent guerre ensemble, et si « les rois avaient paix ou trêve, alors il se *peinait* et se travaillait pour « défaire cette paix. » Par le même motif, Bertrand mit en usage tout ce qu'il avait d'adresse pour faire éclore et envenimer la querelle entre le roi d'Angleterre et ses fils ; il fut l'un de ceux qui, s'emparant de l'esprit du jeune Henri, éveillèrent son ambition et le poussèrent à la révolte. Il prit ensuite un égal ascendant sur les autres fils et même sur le père, toujours à leur détriment et au profit de l'Aquitaine. C'est le témoignage que rend de lui son vieux biographe, avec l'orgueil d'un homme du Midi, étalant la supériorité morale d'un de ses compatriotes sur les rois et les princes du Nord : « Il était maître, toutes fois qu'il « voulait, du roi Henri d'Angleterre et de ses fils, et toujours voulait-il « qu'ils eussent guerre ensemble, le père, et les fils, et les frères, l'un « avec l'autre. »

Ses efforts, couronnés d'un plein succès, lui acquirent une célébrité funeste auprès de ceux qui ne voyaient en lui qu'un conseiller de discordes domestiques, qu'un homme cherchant malicieusement, pour parler le langage mystique du siècle, à soulever le sang contre la chair, à diviser le chef et les membres. C'est pour cette raison que le poëte italien, Dante Alighieri, lui fait subir, dans son *Enfer*, un châtiment analogue à l'expression figurée par laquelle on désignait sa faute. « Je « vis, et il me semble encore le voir, un tronc sans tête marcher vers « nous, et sa tête coupée il la tenait d'une main par les cheveux, en « guise de lanterne... Sache que je suis Bertrand de Born, celui qui « donna au jeune roi de si mauvais conseils. » Mais Bertrand fit plus encore : il ne se contenta pas de donner au jeune Henri contre son père ces conseils que le poëte appelle mauvais, il lui en donna de semblables contre son frère Richard ; et quand le jeune roi fut mort, à Richard contre le vieux roi ; puis enfin, quand ce dernier fut mort, à Richard contre le roi de France, et au roi de France contre Richard. Il ne sout-

frait pas qu'il y eût entre eux un instant de bon accord, et les animait l'un contre l'autre par des *sirventès* ou chants satiriques fort à la mode dans ce temps.

La poésie jouait alors un grand rôle dans les événements politiques des contrées situées au sud de la Loire. Il n'y avait pas une paix, une guerre, une révolte, une transaction diplomatique, qui ne fût annoncée, proclamée, louée ou blâmée en vers. Ces pièces de vers, souvent composées par les hommes mêmes qui avaient pris une part active aux affaires, étaient d'une énergie qu'on a peine à concevoir dans l'état de mollesse où est tombé l'ancien idiome de la Gaule méridionale, depuis que le dialecte français l'a remplacé comme langue littéraire. Les chants des *trobadores*, ou poëtes provençaux, toulousains, dauphinois, aquitains, poitevins et limousins, circulant rapidement de château en château et de ville en ville, faisaient à peu près, au XIIe siècle, l'office de papiers publics dans le pays compris entre la Vienne, l'Isère, les montagnes d'Auvergne et les deux mers. Il n'y avait point encore dans ce pays d'inquisition religieuse; on y jugeait librement et ouvertement ce que, dans le reste de la Gaule, on osait à peine examiner. L'influence de l'opinion publique et des passions populaires se faisait sentir partout, dans les cloîtres des moines comme dans les châteaux des barons; et, pour en revenir au sujet de cette histoire, la dispute de Henri II et de ses fils remua d'une manière si vive les hommes de l'Aquitaine, qu'on retrouve l'empreinte de ces émotions dans les écrits, ordinairement peu animés, des chroniqueurs en langue latine. L'un d'eux, habitant ignoré d'un monastère obscur, ne peut s'empêcher d'interrompre son récit pour entonner en prose poétique le chant de guerre des partisans de Richard.

« Réjouis-toi, pays d'Aquitaine, réjouis-toi, terre de Poitou; car le « sceptre du roi du Nord s'éloigne. Grâce à l'orgueil de ce roi, la trêve « est enfin rompue entre les royaumes de France et d'Angleterre; l'An« gleterre est désolée et la Normandie est en deuil. Nous verrons venir « à nous le roi du Sud avec sa grande armée, avec ses arcs et ses flè« ches. Malheur au roi du Nord, qui a osé lever la lance contre le roi du « Sud, son seigneur; car sa ruine approche, et les étrangers vont dévo« rer sa terre. »

Après cette effusion de joie et de haine patriotique, l'auteur s'adresse à Éléonore, la seule personne de la famille de Henri II qui fût vraiment chère aux Aquitains, parce qu'elle était née parmi eux.

« Tu as été enlevée de ton pays et emmenée dans la terre étrangère. « Élevée dans l'abondance et la délicatesse, tu jouissais d'une liberté « royale, tu vivais au sein des richesses, tu te plaisais aux jeux de tes « femmes, à leurs chants, au son de la guitare et du tambour; et main« nant tu te lamentes, tu pleures et te consumes de chagrin. Reviens à « tes villes, pauvre prisonnière.....

« Où est ta cour ? où sont tes jeunes compagnes ? où sont tes conseil-
« lers ? Les uns, traînés loin de leur patrie, ont subi une mort ignomi-
« nieuse ; d'autres ont été privés de la vue ; d'autres, bannis, errent en
« différents lieux. Toi, tu cries, et personne ne t'écoute, car le roi du
« Nord te tient resserrée comme une ville qu'on assiége ; crie donc, ne
« te lasse point de crier ; élève ta voix comme la trompette, pour que
« tes fils t'entendent ; car le jour approche où ils te délivreront, où tu
« reverras ton pays natal. »

A ces expressions d'amour pour la fille des anciens chefs nationaux, succède un cri de malédiction contre les villes qui, soit par choix, soit par nécessité, tenaient encore pour le roi de race étrangère, et des exhortations belliqueuses pour celles de l'autre parti, qui étaient menacées d'une attaque des troupes royales.

« Malheur aux traîtres qui sont en Aquitaine ! car le jour du châti-
« ment est proche. La Rochelle redoute ce jour ; elle double ses murs
« et ses fossés ; elle se fait ceindre de tous côtés par la mer, et le bruit
« de ce grand travail va jusqu'au delà des monts. Fuyez devant Richard,
« duc d'Aquitaine, vous qui habitez ce rivage ; car il renversera les glo-
« rieux, il brisera les chars et ceux qui les montent ; il anéantira, depuis
« le plus grand jusqu'au plus petit, tous ceux qui lui refuseront l'entrée
« de la Saintonge. Malheur à ceux qui vont au roi du Nord pour lui de-
« mander du secours ! malheur à vous, riches de La Rochelle, qui vous
« confiez dans vos richesses ! le jour viendra où il n'y aura pas de fuite
« pour vous, où la fuite ne vous sauvera pas ; où la ronce, au lieu d'or,
« meublera vos maisons ; où l'ortie croîtra sur vos murailles.

« Et toi, citadelle maritime, dont les bastions sont élevés et solides,
« les fils de l'étranger viendront jusqu'à toi ; mais bientôt ils s'enfuiront
« tous vers leur pays, en désordre et couverts de honte. Ne t'épouvante
« point de leurs menaces, élève hardiment ton front contre le Nord,
« tiens-toi sur tes gardes, appuie le pied sur tes retranchements,
« appelle tes voisins pour qu'ils viennent en force à ton secours ; range
« en cercle autour de tes flancs tous ceux qui habitent dans ton sein et
« qui labourent ton territoire, depuis la frontière du sud jusqu'au golfe
« où retentit l'Océan. »

Les succès de la cause royale en Angleterre permirent bientôt à Henri II de repasser le détroit avec ses fidèles Brabançons et un corps de Gallois mercenaires, moins disciplinés que les Brabançons, mais plus impétueux, et disposés, par la haine même qu'ils portaient au roi, à faire une guerre furieuse à ses fils. Ces hommes, habiles dans l'art des embuscades militaires et de la guerre de parti dans les bois et dans les marais, furent employés en Normandie à intercepter les convois et les vivres de l'armée française, qui alors assiégeait Rouen. Ils y réussirent si bien, à force d'activité et d'adresse, que cette grande armée, craignant

la famine, leva subitement le siége et se retira. Sa retraite donna au roi Henri l'avantage de l'offensive. Il reprit pied à pied tout le territoire que ses ennemis avaient occupé durant son absence ; et les Français, fatigués encore une fois des dépenses énormes qu'ils avaient faites inutilement, déclarèrent de nouveau à Henri le Jeune et à son frère Geoffroy qu'on ne pouvait plus les aider, et que, s'ils désespéraient de soutenir seuls la guerre contre leur père, ils eussent à se réconcilier avec lui. Henri le Jeune et Geoffroy, dont la puissance était peu de chose sans un secours étranger, furent contraints d'obéir. Ils se laissèrent mener à une entrevue des deux rois, où on leur fit faire diplomatiquement des protestations de repentir et de tendresse filiale.

L'on convint d'une trêve qui devait donner au roi d'Angleterre le temps d'aller en Poitou obliger, par la force, son fils Richard à se soumettre comme les deux autres. Le roi de France jura de ne plus fournir à Richard aucune espèce de secours, et imposa le même serment aux deux autres frères, Henri et Geoffroy. Richard fut indigné en apprenant que ses frères et son allié venaient de faire une trêve et l'en avaient exclu. Mais, incapable de résister seul à toutes les forces du roi d'Angleterre, il retourna vers lui, implora son pardon, rendit les villes qu'il avait fortifiées, et, quittant le Poitou, suivit son père sur la frontière de l'Anjou et de la France, où se tint un congrès général ou un *parlement* pour la paix. Là fut rédigé, sous forme de traité politique, l'acte de réconciliation entre le roi d'Angleterre et ses trois fils. Plaçant leurs mains dans celles de leur père, ils lui prêtèrent le serment d'hommage lige, forme ordinaire de tout pacte d'alliance entre deux hommes de puissance inégale, et tellement solennelle dans ce siècle, qu'elle établissait entre les contractants des liens réputés plus inviolables que ceux du sang. Les historiens de l'époque ont soin de faire observer que, si les fils de Henri II s'avouèrent alors ses *hommes* et lui promirent *allégeance*, ce fut pour ôter de son esprit tout soupçon défavorable sur la sincérité de leur retour.

Cette réconciliation des princes angevins fut un événement funeste pour les diverses populations qui avaient pris part à leurs querelles. Les trois fils, au nom de qui elles s'étaient insurgées, tinrent leur serment d'hommage en livrant ces populations à la vengeance de leur père, et eux-mêmes se chargèrent de l'accomplir. Richard surtout, plus impérieux et plus dur que ses frères, fit tout le mal qu'il put à ses anciens alliés du Poitou : ceux-ci, réduits au désespoir, maintinrent contre lui la ligue nationale à la tête de laquelle ils l'avaient autrefois placé, et le pressèrent tellement que le roi fut obligé de lui envoyer de grandes forces et d'aller en personne à son secours. L'effervescence des habitants de l'Aquitaine s'accrut avec le danger. D'un bout à l'autre de ce vaste pays éclata une guerre bien plus véritablement patriotique que la pre-

mière, parce qu'elle se faisait contre la famille tout entière des princes étrangers; mais, par cette raison même, le succès devait en être plus douteux et les difficultés plus grandes. Durant près de deux années, les princes angevins et les barons d'Aquitaine se livrèrent bataille sur bataille, depuis Limoges jusqu'au pied des Pyrénées, à Taillebourg, à Angoulême, à Agen, à Dax, à Bayonne. Toutes les villes qui avaient suivi le parti des fils du roi furent occupées militairement par les troupes de Richard, et accablées d'impôts en punition de leur révolte.

Soit par politique, soit par conscience, Henri le Jeune ne prit aucune part à cette guerre odieuse et déloyale, il conserva même quelques liaisons d'amitié avec plusieurs des hommes qui autrefois avaient suivi son parti et celui de ses frères. Ainsi il ne perdit point sa popularité dans les provinces du Midi, et cette circonstance fut pour la famille de Henri II un nouveau germe de discorde, que l'habile et infatigable Bertrand de Born travailla de tous ses soins à faire éclore. Il s'attacha plus que jamais au jeune roi, sur lequel il reprit tout l'ascendant d'un homme à volonté ferme. De cette liaison résulta bientôt une seconde ligue formée contre Richard par les vicomtes de Ventadour, de Limoges, de Turenne, le comte de Périgord, les seigneurs de Montfort et de Gordon, et les bourgeois du pays, sous les auspices de Henri le Jeune et du roi de France. Suivant sa politique ordinaire, ce roi ne prit que des engagements vagues envers les confédérés, mais Henri le Jeune leur fit des promesses positives; et Bertrand de Born, l'âme de cette confédération, la proclama par une pièce de vers destinée, dit son biographe, à affermir ses amis dans leur commune résolution.

Ainsi la guerre recommença en Poitou entre le roi Henri II et le comte Richard. Mais, dès les premières hostilités, Henri le Jeune, manquant à sa parole, ouvrit l'oreille à des propositions d'accommodement avec son frère, et pour une somme d'argent et une pension annuelle, consentit à s'éloigner du pays et à délaisser les insurgés. Sans plus s'inquiéter d'eux ni de leur sort, il alla dans les cours étrangères, en France, en Provence et en Lombardie, dépenser le prix de sa trahison, et se faire, partout où il séjournait, un grand renom de magnificence et de chevalerie, brillant dans les joutes guerrières, dont la mode commençait à se répandre, *tournoyant, se soulassant et dormant*, comme dit un ancien historien.

Il passa ainsi plus de deux années, pendant lesquelles les barons du Poitou, de l'Angoumois et du Périgord, qui s'étaient conjurés sous ses auspices, eurent à soutenir une rude guerre de la part du comte de Poitiers. Leurs bourgs et leurs châteaux furent assiégés, et leurs terres dévastées par l'incendie. Parmi les villes attaquées, Taillebourg se rendit la dernière, et lorsque tous les barons se furent soumis à Richard, Bertrand de Born résista encore seul dans son château de Haute-Fort.

Au milieu de la fatigue et des peines que lui donnait cette résistance désespérée, il conservait assez de liberté d'esprit pour composer des vers sur sa propre situation, et des satires sur la lâcheté du prince qui passait en amusements les jours que ses anciens amis passaient en guerre et en souffrances :

« Puisque le seigneur Henri n'a plus de terre, puisqu'il n'en veut « plus avoir, qu'il soit maintenant le roi des lâches.

« Car lâche est celui qui vit aux gages et sous la livrée d'un autre. Roi « couronné, qui prend solde d'autrui, ressemble mal aux preux du temps « passé ; puisqu'il a trompé les Poitevins, et leur a menti, qu'il ne compte « plus être aimé d'eux. »

Henri le Jeune fut sensible à ces réprimandes, lorsque, rassasié du plaisir d'être cité comme prodigue et *chevalereux*, il tourna de nouveau ses regards vers des avantages plus solides de pouvoir et de richesse territoriale. Il revint alors auprès de son père, et se mit à plaider la cause des habitants du Poitou, que Richard accablait, disait-il, de vexations injustes et d'une domination tyrannique. Il alla jusqu'à reprocher au roi de ne les point protéger, comme il le devait, lui qui était leur défenseur naturel. Il accompagna ces plaintes de réclamations personnelles, demandant de nouveau la Normandie, ou quelque autre terre où il pût séjourner d'une manière digne de lui, avec sa femme, et qui lui servît à payer les gages de ses chevaliers et de ses sergents. Henri II refusa d'abord cette demande avec fermeté, et contraignit même le jeune homme à jurer que dorénavant il ne réclamerait rien de plus que cent livres angevines par jour pour sa dépense, et dix livres de la même monnaie pour la dépense de son épouse. Mais les choses ne restèrent pas longtemps à ce point ; Henri le Jeune renouvela ses doléances, et le roi, y cédant cette fois, ordonna à ses deux autres fils de prêter à leur aîné le serment d'hommage pour les comtés de Poitou et de Bretagne. Geoffroy y consentit ; mais Richard le refusa nettement, et, pour signe de sa volonté ferme de résister à un pareil ordre, il mit en état de défense toutes ses villes et ses châteaux.

Henri le Jeune et Geoffroy, son vassal, marchèrent alors contre lui, de l'aveu de leur père ; et à leur entrée en Aquitaine, le pays s'insurgea de nouveau contre Richard. Les confédérations des villes et des barons se renouèrent, et le roi de France se déclara l'allié du jeune roi et des Aquitains. Henri II, alarmé de la tournure grave que prenait subitement cette querelle de famille, voulut rappeler ses deux fils ; mais ils lui désobéirent, et persistèrent à guerroyer contre le troisième. Obligé alors de prendre un parti décisif, sous peine de voir triompher l'indépendance du Poitou et les prétentions ambitieuses du roi de France, il joignit ses forces à celles de Richard, et alla en personne mettre le siége devant Limoges, qui avait ouvert ses portes au jeune Henri et à Geoffroy.

Ainsi la guerre domestique recommença sous un nouvel aspect. Ce n'étaient plus les trois fils ligués ensemble contre le père, mais l'aîné et le plus jeune combattant contre l'autre fils uni au père.

Les historiens du Midi, témoins oculaires de ces événements, paraissent avoir compris la part active qu'y prenaient les populations dont le pays en fut le théâtre, et quels intérêts nationaux étaient en jeu dans ces rivalités toutes personnelles en apparence. Les historiens du Nord, au contraire, n'y voient que la guerre contre nature du père avec les fils, et des frères entre eux, sous l'influence d'une mauvaise destinée qui pesait sur la race des Plante-Genest, en expiation de quelque grand crime. Plusieurs contes sinistres sur l'origine de cette famille passaient de bouche en bouche. On disait qu'Éléonore d'Aquitaine avait eu à la cour de France des liaisons d'amour avec Geoffroy d'Anjou, le père de son mari actuel; et que ce même Geoffroy avait épousé la fille de Henri Ier, du vivant de l'Empereur son mari; ce qui, dans les idées de l'époque, était une sorte de sacrilége. Enfin, on racontait d'une ancienne comtesse d'Anjou, aïeule du père de Henri II, que son mari, ayant remarqué avec effroi qu'elle allait rarement à l'église, et qu'elle en sortait toujours à la secrète de la messe, s'avisa de l'y faire retenir de force par quatre écuyers; mais qu'à l'instant de la consécration, la comtesse, jetant le manteau par lequel on la tenait, s'était envolée par une fenêtre, et n'avait jamais reparu. Richard de Poitiers, selon un contemporain, avait coutume de rapporter cette aventure, et de dire à ce propos : « Est-il étonnant que, sortis d'une telle souche, nous vivions mal les « uns avec les autres? Ce qui provient du diable doit retourner au « diable. »

Un mois après le renouvellement des hostilités, Henri le Jeune, soit par appréhension des suites de la lutte inégale où il venait de s'engager contre son père et le plus puissant de ses frères, soit par un nouveau retour de tendresse filiale, abandonna encore une fois les Poitevins. Il se rendit au camp de Henri II, lui révéla tous les secrets de la confédération formée contre Richard, et le pria de s'interposer comme médiateur entre son frère et lui. La main posée sur l'Évangile, il jura solennellement que, durant toute sa vie, il ne se séparerait point de Henri, roi d'Angleterre, et lui garderait féauté, comme à son père et à son seigneur. Ce soudain changement de conduite et de parti ne fut pas imité par Geoffroy, qui, plus opiniâtre et plus loyal envers les Aquitains révoltés, demeura avec eux et continua la guerre. Des messagers vinrent alors le trouver de la part du vieux roi, et le pressèrent de mettre fin à un débat qui n'était avantageux qu'aux ennemis communs de sa famille. Entre autres envoyés vint un clerc normand qui, tenant une croix à la main, supplia le comte Geoffroy d'épargner le sang des chrétiens, et de ne point imiter le crime d'Absalon. — « Quoi! tu voudrais, lui répondit le

« jeune homme, que je me dessaisisse de mon droit de naissance? —
« A Dieu ne plaise, Monseigneur, répliqua le prêtre; je ne veux rien à
« votre détriment. — Tu ne comprends pas mes paroles, dit alors le
« comte de Bretagne; il est dans la destinée de notre famille que nous
« ne nous aimions pas l'un l'autre. C'est là notre héritage, et aucun de
« nous n'y renoncera jamais. »

Malgré ses trahisons réitérées envers les barons d'Aquitaine, le jeune Henri, homme d'un esprit flottant et incapable d'une décision ferme, conservait encore des liaisons personnelles avec plusieurs des conjurés, et surtout avec Bertrand de Born. Il entreprit de jouer le rôle de médiateur entre eux et son frère Richard, se flattant de l'espoir chimérique d'arranger la querelle nationale en même temps que la querelle de famille. Dans cette vue, il fit plusieurs démarches auprès des chefs de la ligue du Poitou, mais il ne reçut d'eux que des réponses fières et nullement pacifiques. Pour dernière tentative, il leur proposa une conférence à Limoges, offrant de s'y rendre de son côté, avec son père, accompagné de peu de monde, pour écarter toute défiance. La ville de Limoges était alors assiégée par le roi d'Angleterre; on ne sait si les confédérés consentirent formellement à laisser entrer leur ennemi, ou si le jeune homme, empressé de se faire valoir, promit en leur nom plus qu'il ne devait. Quoi qu'il en soit, lorsque Henri II arriva devant les portes de la ville, il les trouva fermées, et reçut du haut des remparts une volée de flèches, dont l'une perça son pourpoint et l'autre blessa un de ses chevaliers à côté de lui. Cette aventure passa pour une méprise, et, à la suite d'une nouvelle explication avec les chefs des insurgés, il fut convenu que le roi entrerait librement dans Limoges, pour y parlementer avec son fils Geoffroy. Ils se réunirent en effet sur la grande place du marché; mais, pendant l'entrevue, les Aquitains qui formaient la garnison du château, ne pouvant voir de sang-froid s'entamer des négociations qui devaient ruiner tous leurs projets d'indépendance, tirèrent de loin sur le vieux roi, qu'ils reconnurent à ses vêtements et à la bannière qu'on portait près de lui. Un des carreaux d'arbalète lancés du haut de la citadelle traversa l'oreille de son cheval. Les larmes lui vinrent aux yeux; il fit ramasser la flèche, et la présentant à Geoffroy : « Parle, mon fils, lui dit-il, que t'a fait ton malheureux père, pour mériter que tu fasses de lui un but pour tes « archers? »

Quels que fussent les torts de Geoffroy envers son père, il n'était point coupable en cette circonstance; car les archers qui avaient pris le roi d'Angleterre pour but n'étaient point soldats à gages, mais alliés volontaires de son fils. Les écrivains du Nord lui reprochent de ne les avoir point recherchés et punis; mais il n'avait pas sur eux un pareil droit, et, puisqu'il avait lié sa cause à leur inimitié nationale, il fallait que,

bon gré, mal gré, il en subit toutes les conséquences. Henri le Jeune, piqué de voir ses efforts échouer contre l'opiniâtreté des Aquitains, déclara qu'ils étaient tous d'obstinés rebelles, et que de sa vie il n'aurait plus ni paix ni trêve avec eux, et serait fidèle à son père en tout temps et en tous lieux. Pour signe de cette soumission, il remit à la garde du roi son cheval et ses armes, et demeura plusieurs jours auprès de lui, dans l'apparence de l'amitié la plus intime.

Mais par une sorte de fatalité dans la vie du fils aîné de Henri II, c'était toujours au moment même où il faisait à un parti les plus grandes protestations de dévouement, qu'il était le plus près de s'en séparer et de s'engager dans le parti contraire. Après avoir, selon les paroles d'un historien du temps, mangé à la même table que son père et mis sa main au même plat, il le quitta subitement, se lia de nouveau à ses adversaires, et partit pour Le Dorat, ville des marches de Poitou, où était le grand quartier des insurgés. Il y mangea avec eux, à la même table, comme il avait fait avec le roi, leur jura pareillement loyauté envers et contre tous, et, peu de jours après, il les abandonna pour retourner à l'autre camp. Il y eut de nouvelles scènes de tendresse entre le père et le fils; celui-ci crut acquitter sa conscience en priant le vieux roi d'être miséricordieux envers les révoltés. Il promit témérairement, en leur nom, la reddition du château de Limoges, et annonça qu'il suffirait d'envoyer des parlementaires à la garnison pour recevoir ses serments et des otages. Mais il n'en fut pas ainsi, et ceux qui vinrent de la part du roi d'Angleterre furent presque tous mis à mort par les Aquitains. D'autres, qu'on envoya en même temps aux quartiers de Geoffroy, pour négocier avec lui, furent attaqués à coups d'épée, en sa présence et sous ses yeux; deux furent tués, le troisième blessé grièvement, et le quatrième jeté dans l'eau du haut d'un pont. C'est ainsi que l'esprit national, sévèrement et cruellement inflexible, se jouait des espérances des princes et de leurs projets de réconciliation.

Très-peu de temps après ces événements, Henri II reçut un message qui lui annonçait que son fils aîné, tombé dangereusement malade à Château-Martel, près de Limoges, demandait à le voir. Le roi ayant l'esprit encore frappé de ce qui venait d'arriver à ses gens, et de ce qui lui était arrivé à lui-même dans les deux conférences de Limoges, soupçonna quelque embûche de la part des insurgés : il craignit, dit un auteur du temps, la scélératesse de ces conspirateurs, et, malgré les assurances du messager, il n'alla point à Château-Martel. Mais bientôt un second envoyé vint lui apprendre que son fils Henri était mort, le onzième jour du mois de juin, dans sa vingt-septième année. Le jeune homme, à ses derniers moments, avait donné de grandes marques de contrition et de repentir : il avait voulu être traîné hors de son lit par une corde, et placé sur une couche de cendres. Cette perte imprévue

causa au roi une vive affliction et augmenta sa colère contre les Aquitains, sur la perfidie desquels il rejetait le sentiment de timidité qui l'avait retenu loin de son fils mourant. Geoffroy lui-même, touché du deuil de son père, revint alors auprès de lui, et abandonna ses alliés, qui dès lors se trouvèrent seuls en face de la famille dont les divisions avaient fait leur force. Le lendemain des funérailles de Henri le Jeune, le roi d'Angleterre attaqua vivement d'assaut la ville et la forteresse de Limoges ; il s'en empara, ainsi que des châteaux de plusieurs des confédérés, qu'il détruisit de fond en comble. Il poursuivit Bertrand de Born avec plus d'acharnement encore que tous les autres ; « car il « croyait, dit un ancien récit, que toute la guerre que le jeune roi son « fils lui avait faite, Bertrand la lui avait fait faire ; et pour cela, il vint « devant Haute-Fort pour le prendre et le ruiner. »

Le château de Haute-Fort ne tint pas longtemps contre toutes les forces du roi, unies à celles de ses deux fils, Richard et Geoffroy de Bretagne. Forcé de se rendre à merci, Bertrand de Born fut mené à la tente de son ennemi, qui, avant de prononcer l'arrêt du vainqueur contre le vaincu, voulut goûter quelque temps le plaisir de la vengeance, en traitant avec dérision l'homme qui s'était fait craindre de lui et s'était vanté de ne pas le craindre. « Bertrand, lui dit-il, vous qui prétendiez « n'avoir en aucun temps besoin de la moitié de votre sens, sachez que « voici une occasion où le tout ne vous ferait pas faute. — Seigneur, « répondit l'homme du Midi avec l'assurance habituelle que lui donnait « le sentiment de sa supériorité d'esprit, il est vrai que j'ai dit cela, et « j'ai dit la vérité. — Et moi, je crois, dit le roi, que votre sens vous « a failli. — Oui, seigneur, répliqua Bertrand d'un ton grave, il m'a « failli le jour où le vaillant jeune roi votre fils est mort ; ce jour-là j'ai « perdu le sens et la raison. » Au nom de son fils, qu'il ne s'attendait nullement à entendre prononcer, le roi d'Angleterre fondit en larmes, et s'évanouit. Quand il revint à lui, il était tout changé ; ses projets de vengeance avaient disparu, et il ne voyait plus dans l'homme qui était en son pouvoir que l'ancien ami du fils qu'il regrettait. Au lieu de reproches amers et de l'arrêt de mort ou de dépossession auquel Bertrand eût pu s'attendre : « Sire Bertrand, sire Bertrand, lui dit-il, c'est à bon « droit que vous avez perdu le sens pour mon fils ; car il vous voulait « du bien plus qu'à homme qui fût au monde ; et moi, pour l'amour de « lui, je vous donne la vie, votre avoir et votre château Je vous rends « mon amitié et mes bonnes grâces, et vous octroie cinq cents marcs « d'argent pour les dommages que vous avez reçus. »

Le malheur qui venait de frapper la famille de Henri II réconcilia non-seulement les fils et le père, mais encore le père et la mère, ce qui était plus difficile d'après le genre d'inimitié qui existait entre eux. La tradition vulgaire accuse Éléonore d'avoir fait périr par le poison une

des maîtresses de son mari, fille d'un baron anglo-normand, et nommée Rosamonde ou Rosemonde. Il y eut entre les deux époux un retour de bonne intelligence, et la reine d'Angleterre, après un emprisonnement de dix années, fut rendue à la liberté. En sa présence, la paix de la famille fut solennellement jurée et confirmée par écrit et par serment, comme dit un historien du siècle, entre le roi Henri et ses fils Richard, Geoffroy et Jean, dont le dernier, jusqu'alors, s'était trouvé trop jeune pour jouer un rôle dans les intrigues de ses frères. Les chagrins continuels que les révoltes des autres avaient causés au roi l'avaient conduit à reporter sur Jean sa plus grande affection, et cette préférence même avait contribué à aigrir les trois aînés, et à rendre courts les instants de concorde. Après quelques mois de bonne intelligence, la paix fut de nouveau troublée par l'ambition de Geoffroy. Il demanda le comté d'Anjou, pour le joindre à son duché de Bretagne, et, ayant essuyé un refus, il passa en France, où, en attendant peut-être l'occasion de recommencer la guerre, il se livra aux amusements de la cour. Renversé de cheval dans un tournoi, il fut foulé sous les pieds des chevaux des autres combattants, et mourut de ses blessures. Après sa mort, ce fut le tour du comte Richard de renouer amitié avec le roi de France, contre la volonté de son père.

La couronne de France venait d'échoir à Philippe, deuxième du nom, jeune homme qui affectait pour Richard encore plus d'amitié que son père Louis VII n'en avait témoigné à Henri le Jeune. « Chaque jour, dit « un historien du temps, ils mangeaient à la même table et au même « plat, et, la nuit, ils couchaient dans le même lit. » Cette grande amitié déplaisait au roi d'Angleterre, et l'inquiétait pour l'avenir. Il envoya en France de nombreux messages pour rappeler son fils auprès de lui : Richard répondait toujours qu'il allait venir, et ne se pressait point. Enfin il se mit en route, comme pour se rendre à la cour de son père ; mais passant par Chinon, où était l'un des trésors royaux, il en enleva la plus grande partie, malgré la résistance des gardiens. Avec cet argent, il alla en Poitou, et se mit à fortifier et à garnir de munitions et d'hommes plusieurs châteaux du pays. Les derniers événements avaient fait succéder une grande apathie à l'ancienne effervescence des Aquitains, et les haines que Richard avait soulevées par son manque de foi et sa dureté étaient encore trop vives pour que les hommes mécontents du gouvernement angevin eussent confiance en lui. Il resta donc seul, et ne pouvant rien entreprendre sans le concours des barons du pays, il prit le parti de revenir à son père et de lui demander grâce, plutôt par nécessité que de bon cœur. Le vieux roi, qui avait épuisé enfin toutes les formes solennelles de réconciliation entre lui et ses fils, essaya cette fois de lier Richard par un serment sur l'Évangile, qu'il lui fit prêter en présence d'une grande assemblée de clercs et de laïques.

La nouvelle tentative ambitieuse du comte de Poitiers demeurant sans effet n'entraîna point la rupture de la paix entre les rois de France et d'Angleterre. Ces deux rois étaient convenus depuis longtemps d'avoir une entrevue, où ils régleraient d'une manière définitive les points d'intérêt qui pouvaient renouveler et entretenir leurs mésintelligences. Ils se rendirent, dans le mois de janvier 1187, entre Trie et Gisors, près du Grand Orme, lieu ordinaire des conférences politiques. Les conquérants chrétiens de la Syrie et de la Palestine éprouvaient alors de grands revers. Jérusalem et le bois de la vraie croix venaient de retomber au pouvoir des mahométans, commandés par Salah-Eddin, vulgairement nommé Saladin. La perte de cette grande relique excita de nouveau l'enthousiasme pour la croisade, un peu refroidi depuis un demi-siècle. Le pape accablait de messages les princes de la chrétienté, pour les engager à faire la paix entre eux et la guerre aux infidèles. Les cardinaux promettaient de renoncer aux richesses et à tout plaisir, de ne plus recevoir aucun présent et de ne plus monter à cheval tant que la Terre-Sainte ne serait pas reconquise, de se croiser les premiers, et d'aller, demandant l'aumône, à la tête des nouveaux pèlerins. Des prédicateurs et des missionnaires se rendaient à toutes les cours, à toutes les assemblées des grands et des riches ; et il en vint plusieurs à l'entrevue des rois de France et d'Angleterre, entre autres, Guillaume, archevêque de Tyr, l'un des hommes les plus célèbres du temps par son savoir et son éloquence.

Cet homme eut le pouvoir de déterminer les deux rois, jusque-là si inconciliables, à s'accorder pour faire la guerre aux Sarrasins, en ajournant leurs propres différends. Tous deux se conjurèrent, comme frères d'armes, pour la cause de Dieu, et, en signe de leur engagement, reçurent des mains de l'archevêque une croix d'étoffe, qu'ils appliquèrent sur leurs habits ; celle du roi de France était rouge et celle du roi d'Angleterre était blanche. En les prenant, ils se signèrent au front, à la bouche et à la poitrine, et firent serment de ne point quitter la croix du Seigneur, ni sur terre ni sur mer, ni en champs ni en villes, jusqu'à leur retour du *grand passage*. Beaucoup de seigneurs des deux royaumes firent le même vœu, entraînés par l'exemple des rois, par le désir d'obtenir la rémission de tous leurs péchés, par les discours populaires qui roulaient tous sur ce sujet, et même par des chansons en langue vulgaire ou en langue latine, qui circulaient alors. Une de ces dernières, composée par un clerc d'Orléans, et répandue jusqu'en Angleterre, y excita, dit un contemporain, un grand nombre d'hommes à prendre la croix ; bien qu'écrite dans la langue savante, cette pièce de poésie porte une assez forte empreinte des idées et du style de l'époque, pour mériter d'être traduite.

« Le bois de la croix est l'étendard que va suivre l'armée; il n'a « point cédé, il s'est porté en avant par la force de l'Esprit-Saint.

« Allons à Tyr, c'est le rendez-vous des braves : c'est là que doivent « aller ceux qui font tant d'efforts pour acquérir, sans fruit, le renom de « chevalerie.

« Le bois de la croix est l'étendard que va suivre l'armée.

« Mais, pour cette guerre, il faut des combattants robustes, et non « des hommes amollis; ceux qui soignent leur corps à grands frais « n'achètent point Dieu par des prières.

« Le bois de la croix, etc.

« Qui n'a point d'argent, s'il est fidèle, la foi sincère lui suffira; c'est « assez du corps du Seigneur pour toute provision de voyage à celui « qui défend la croix.

« Le bois de la croix, etc.

« Le Christ, en se livrant au supplice, a fait un prêt au pécheur; pé- « cheur, si tu ne veux pas mourir pour celui qui est mort pour toi, tu « ne rends pas ce que Dieu t'a prêté.

« Le bois de la croix, etc.

« Écoute donc mon conseil; prends la croix, et dis, en faisant ton « vœu : Je me recommande à celui qui est mort pour moi, qui a donné « pour moi son corps et sa vie.

« Le bois de la croix est l'étendard que va suivre l'armée. »

Le roi d'Angleterre, portant la croix blanche sur l'épaule, se rendit au Mans, où il assembla son conseil pour délibérer sur les moyens de pourvoir aux frais de la guerre sainte à laquelle il venait de s'engager. Il fut décidé que, dans tous les pays soumis à la domination angevine, tout homme serait forcé de livrer la dixième partie de son revenu et de ses biens meubles; mais que de cette décimation universelle seraient exceptés, les armes, les chevaux et les vêtements des chevaliers; les chevaux, les livres, les vêtements et tous les ornements des prêtres, ainsi que les joyaux et les pierres précieuses, tant des laïques que des clercs. Il fut établi, en outre, que les clercs, les chevaliers et les sergents d'armes qui prendraient la croix, ne paieraient rien; mais que les bourgeois et les paysans qui se joindraient à l'armée sans l'exprès consentement de leurs seigneurs n'en paieraient pas moins leur dixième

Le subside décrété au Mans pour la nouvelle croisade fut levé sans beaucoup de violence dans l'Anjou, la Normandie et l'Aquitaine. La

seule mesure comminatoire employée dans ces divers pays, où la puissance de Henri II était modérée par des traditions d'administration nationale, fut un arrêt d'excommunication lancé par les archevêques et les évêques contre quiconque ne remettrait pas fidèlement sa quote-part aux hommes chargés de recueillir l'impôt. La collecte se fit dans chaque paroisse par une commission composée du prêtre desservant, d'un templier, d'un hospitalier, d'un officier royal, d'un clerc de la chapelle du roi, d'un officier et d'un chapelain du seigneur du lieu. La composition de ce conseil, où des hommes de la localité avaient place, offrait aux habitants quelque garantie d'impartialité et de justice. De plus, si une contestation venait à s'élever sur la quotité de la somme exigée, on devait convoquer quatre ou six personnes notables de la paroisse, pour déclarer, sous le serment, la valeur des biens meubles du contribuable, que leur témoignage devait condamner ou absoudre. Ces précautions usitées, même au moyen âge, dans les contrées où l'administration publique n'était pas proprement un gouvernement de conquête, furent probablement aussi pratiquées en Angleterre à l'égard des comtes, des barons, des chevaliers, des évêques, en un mot, de tous les hommes de race normande; mais elles furent complétement omises à l'égard des bourgeois saxons : on les remplaça par une manière de procéder plus expéditive, toute différente, qui mérite d'être remarquée.

Le roi Henri passa la mer, et pendant que ses officiers, clercs et laïques, recueillaient, aux termes de ses ordonnances, l'argent des possesseurs de terres, il fit dresser une liste des plus riches bourgeois de toutes les villes, et les fit sommer personnellement d'avoir à se présenter devant lui à un jour et dans un lieu qu'il fixait. L'honneur d'être admis en la présence du petit-fils du Conquérant fut de cette manière octroyé à deux cents bourgeois de Londres, à cent d'York, et à un nombre proportionné d'habitants des autres villes et bourgs. Les lettres de convocation n'admettaient ni excuse ni retard. Ces bourgeois ne vinrent pas tous le même jour; car le roi Henri n'aimait pas plus que ses aïeux les grands rassemblements d'Anglais. On les reçut par bandes, à différents jours et dans différents lieux. A mesure qu'ils comparaissaient, on leur signifiait par interprète la somme qu'on exigeait d'eux; « et ainsi, dit « un contemporain, le roi leur prit à tous la dîme de leurs propriétés, « d'après l'estimation des gens de bien qui connaissaient leurs revenus « et leurs meubles. Ceux qu'il trouva rebelles, il les fit aussitôt incarcérer, « et les retint dans ses prisons jusqu'à ce qu'ils eussent payé le dernier « sou. Semblablement fit-il pour les Juifs d'Angleterre : ce qui lui pro- « cura des sommes incalculables. » Cette assimilation des hommes de race anglaise aux Juifs peut donner la mesure de leur état politique au commencement du second siècle après la conquête. L'on doit observer en outre que la convocation des habitants des villes par le roi, loin

d'être un signe de liberté civile, fut, au contraire, dans cette circonstance et dans beaucoup d'autres semblables, une marque de servitude et un moyen de vexation appliqué spécialement aux hommes de condition inférieure.

Malgré le traité et le serment des deux rois, ce fut à toute autre chose qu'à reconquérir Jérusalem qu'on employa le taillage des Saxons et des juifs d'Angleterre, les contributions des nobles de ce pays et celles des provinces du continent. L'antique ennemi ne dormait pas, disent les historiens du siècle, et sa malice ralluma promptement la guerre entre ceux qui venaient de jurer de ne plus porter les armes contre les chrétiens jusqu'à leur retour de la Terre-Sainte. L'occasion de cette rupture fut une querelle d'intérêt entre Richard de Poitiers et le comte de Toulouse, Raymond de Saint-Gilles. Les Aquitains et les Poitevins, qui avaient repris des forces et de l'énergie depuis leur dernière défaite, profitèrent du trouble causé par cette querelle pour faire de nouveaux complots et de nouvelles ligues contre la puissance anglo-normande. De son côté, le roi de France, suivant la politique de ses aïeux, ne put se défendre d'entrer dans le parti des adversaires des Normands, et d'attaquer dans le Berri les châteaux forts qui relevaient du roi d'Angleterre. Bientôt la guerre s'étendit sur toute la frontière des pays gouvernés par les deux rois. Il y eut de part et d'autre beaucoup de villes prises et reprises, de fermes incendiées, de vignobles dévastés; enfin les deux puissances rivales, fatiguées de se nuire inutilement, résolurent de traiter pour la paix. Les rois Henri et Philippe se donnèrent un rendez-vous sous le Grand-Orme, entre Trie et Gisors, mais ils se quittèrent sans avoir pu s'accorder sur aucun point. Le plus jeune des deux rois, irrité du peu de succès de l'entrevue, s'en prit à l'arbre, sous lequel elle avait eu lieu, et le fit abattre, jurant par les saints de France (c'était son serment favori) que jamais plus il ne se tiendrait de *parlement* à cette place.

Durant le cours de la guerre, Richard, contre lequel, du moins en apparence, le roi Philippe l'avait commencée, manifesta subitement quelque tendance à se rapprocher de ce roi, ce qui alarma beaucoup son père. Il alla jusqu'à proposer de soumettre au jugement des barons de France le différend qui existait entre lui et le comte Raymond de Saint-Gilles. Henri II n'y consentit point, et, se défiant de son fils, il ne voulut traiter pour la paix que dans une entrevue personnelle avec Philippe. Dans cette conférence, qui eut lieu près de Bonmoulins, en Normandie, le roi de France fit des propositions où l'intérêt de Richard se trouvait tellement lié au sien, qu'elles semblaient le résultat de quelque pacte secret préalablement conclu entre eux.

A l'une des trêves jurées autrefois par Henri II et Louis, père de Philippe, il avait été convenu que Richard épouserait Alix ou Aliz, fille du

roi de France, laquelle recevrait pour dot le comté de Vexin, toujours débattu entre les deux couronnes. Pour garantie de l'exécution fidèle de ce traité, Aliz, encore enfant, fut remise entre les mains du roi d'Angleterre, afin qu'il en eût la garde jusqu'à son âge nubile. Mais la guerre ayant bientôt éclaté de nouveau, et les fils du roi d'Angleterre s'étant ligués avec le roi de France, le mariage fut différé, sans que pour pour cela Henri II se dessaisît de la jeune fille qui lui avait été confiée. Il paraissait vouloir la garder comme otage ; mais on croyait généralement que la raison politique n'était pas le seul motif qui la lui faisait retenir captive dans un château d'Angleterre, et qu'il avait conçu pour elle une violente passion, qu'il satisfit même, disent plusieurs historiens, après la mort de sa maîtresse Rosemonde. Quelques-uns assurent que, dans le temps de la guerre contre ses fils, il avait résolu de prendre Aliz pour épouse, et de répudier Éléonore, afin d'obtenir pour lui-même l'appui que le roi de France prêtait à ses adversaires. Mais ce fut vainement qu'alors il sollicita son divorce auprès de la cour de Rome, et que pour l'obtenir il capta la bienveillance des légats pontificaux.

Dans les conférences qu'il avait eues précédemment avec le roi d'Angleterre, Philippe avait plusieurs fois réclamé la conclusion du mariage de sa sœur Aliz avec le comte de Poitiers, et ce fut la première des conditions qu'il proposa au congrès de Bonmoulins. Il demanda, en outre, que son futur beau-frère fût déclaré, par avance, héritier de tous les États du roi Henri, et reçût en cette qualité le serment d'hommage des barons d'Angleterre et du continent. Mais Henri II ne voulut point y consentir, craignant le chagrin que lui avait causé autrefois l'élévation prématurée de son fils aîné. A ce refus, Richard, outré de colère, fit de nouveau ce qu'il avait fait tant de fois. En la présence même de son père, se tournant vers le roi de France, et joignant les deux mains entre les siennes, il se déclara son vassal, et lui fit hommage pour les duchés de Normandie, de Bretagne et d'Aquitaine, et pour les comtés de Poitou, d'Anjou et du Maine. Pour ce serment de foi et d'hommage, Philippe lui donna en fief les villes de Châteauroux et d'Issoudun.

Cette usurpation de tous les droits paternels sur le continent était le coup le plus sensible que Richard eût encore porté à son père ; c'était le commencement d'une nouvelle querelle domestique aussi violente que l'avait été la première de toutes, excitée, comme on l'a vu plus haut, par les tentatives d'usurpation de Henri le Jeune. Les populations mécontentes le sentirent, et elles se montrèrent agitées d'un soudain mouvement de révolte. Les barons, qui depuis plus de deux ans se tenaient en repos, les gens de Poitou, naguère encore ennemis jurés de Richard, se déclarèrent pour sa cause, du moment qu'ils crurent le voir en inimitié mortelle avec le roi. Henri II vint à Saumur faire ses prépa-

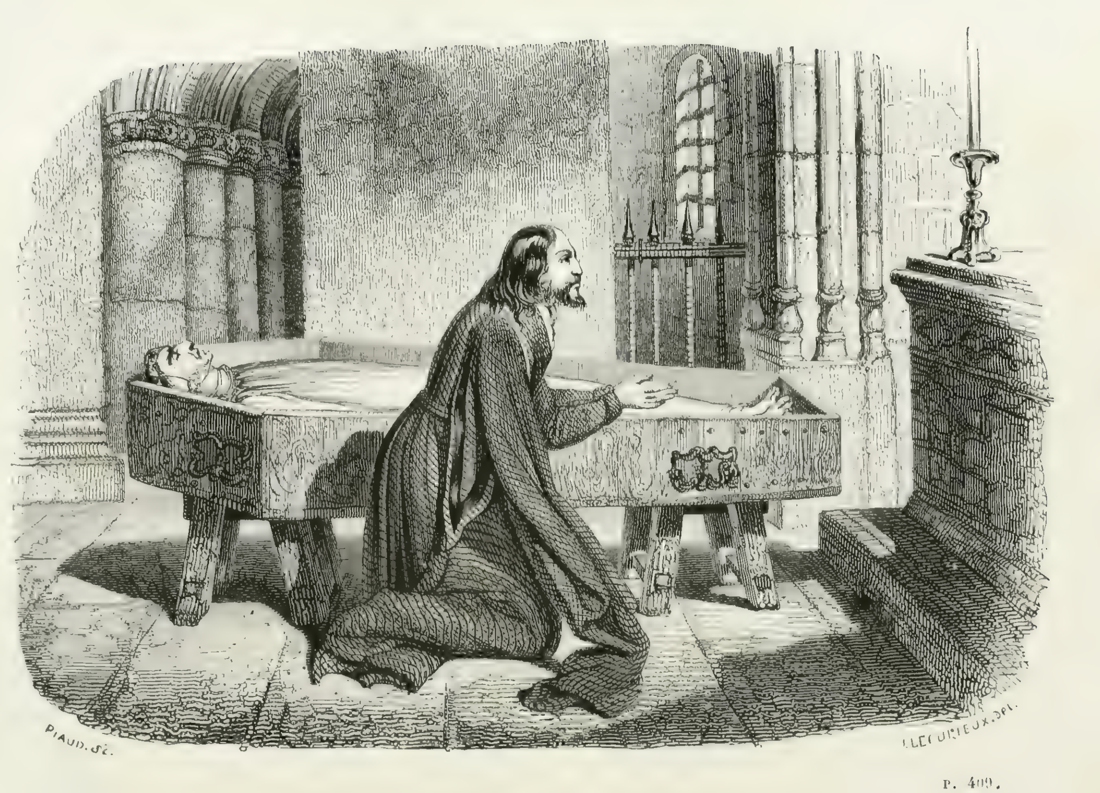
ratifs de guerre, pendant que ses barons et ses chevaliers le quittaient en foule pour suivre son fils, dont le parti, soutenu par le roi de France et toutes les provinces du Midi, semblait devoir être le plus fort. Le roi d'Angleterre avait pour lui la majorité des Normands, les Angevins, et ceux qu'effrayaient les sentences d'excommunication dont le légat du pape voulut bien lui prêter l'appui. Mais, pendant que les clercs de l'Anjou prononçaient dans leurs églises ces sentences ecclésiastiques, les Bretons, entrant à main armée, dévastaient le pays et attaquaient les lieux forts et les châteaux du roi. Accablé sous la mauvaise fortune qui, depuis si longtemps, le poursuivait presque sans relâche, Henri tomba malade de chagrin, et, ne prenant aucune mesure militaire, laissa aux légats et aux archevêques tout le soin de sa défense. Ils multiplièrent les arrêts d'excommunication et d'interdit, et envoyèrent message sur message à Richard et au roi de France, leur faisant tour à tour des menaces et des caresses. Ils eurent peu d'influence sur l'esprit de Richard, mais davantage sur celui de Philippe, toujours aussi disposé à la paix qu'à la guerre, pourvu qu'il espérât y gagner.

Le roi de France consentit donc à tenir avec l'autre roi une conférence, où Richard se rendit bon gré, mal gré, et où vinrent Jean d'Anagni, cardinal, légat du pape, et les archevêques de Reims, de Bourges, de Rouen et de Canterbury. Philippe proposa au roi d'Angleterre à peu près les mêmes conditions qu'à l'entrevue de Bonmoulins, c'est-à-dire le mariage d'Aliz avec Richard et la désignation de ce dernier comme héritier de tous les domaines de son père, sous la garantie du serment d'hommage de tous les barons d'Angleterre et du continent. Mais Henri II, qui avait, encore plus qu'à la conférence précédente, sujet de se défier de Richard, refusa de nouveau cette demande, et proposa de marier Aliz avec Jean, son autre fils, qui, jusqu'à ce jour, s'était montré obéissant et bien affectionné envers lui. Il dit que, si l'on approuvait ce mariage, il n'aurait aucune répugnance à déclarer Jean son héritier pour toutes les provinces du continent. Cette proposition tendait à la ruine de Richard, et soit par scrupule d'honneur, soit par défaut de confiance dans le plus jeune des fils de Henri II, le roi de France refusa d'y souscrire et d'abandonner son allié. Le cardinal Jean prit alors la parole pour déclarer que, selon sa mission expresse, il allait mettre le royaume de France sous l'interdit. « Seigneur légat, répondit le roi « Philippe, rends ton arrêt, s'il te plaît, car je ne le crains point. L'Église « romaine n'a aucun droit de sévir contre le royaume de France, ni par « interdit, ni autrement, quand le roi juge à propos de s'armer contre « des vassaux rebelles, pour venger ses propres injures et l'honneur de « sa couronne; d'ailleurs, je vois à ton discours que tu as déjà flairé les « sterlings du roi d'Angleterre. » Richard, dont l'intérêt se trouvait bien plus fortement compromis dans cette affaire, ne s'en tint pas à des

railleries contre l'envoyé pontifical; il tira son épée, et se serait porté à quelque violence, si les assistants ne l'eussent retenu.

Le vieux roi, forcé de combattre, rassembla son armée; mais ses meilleurs soldats l'avaient abandonné pour aller se joindre à son fils. Il perdit en peu de mois les villes du Mans et de Tours avec tout leur territoire; et pendant que le roi de France l'attaquait en Anjou par la frontière du nord, les Bretons s'avançaient par l'ouest, et les Poitevins par le sud. Sans moyens de défense et sans autorité, affaibli d'esprit et de corps, il prit le parti de solliciter la paix, en offrant de se résigner à tout. La conférence des deux rois (car il paraît que Richard n'y assista point, et qu'il attendit à l'écart l'issue des négociations) eut lieu dans une plaine entre Tours et Azay-sur-Cher. Les demandes de Philippe furent que le roi d'Angleterre s'avouât expressément son homme lige, et se remît entre ses mains, à merci et à miséricorde; qu'Aliz fût donnée en garde à cinq personnes au choix de Richard, jusqu'à son retour de la croisade, où il devait se rendre avec le roi de France, à la mi-carême; que le roi d'Angleterre renonçât à tout droit de suzeraineté sur les villes du Berri qui anciennement relevaient des ducs d'Aquitaine, et qu'il payât au roi de France vingt mille marcs d'argent pour la restitution de ses conquêtes; que tous ceux qui s'étaient attachés au parti du fils contre le père demeurassent vassaux du fils et non du père, à moins que, de leur propre mouvement, ils ne voulussent revenir à ce dernier; qu'enfin le roi reçût son fils Richard en grâce par le baiser de paix, et abjurât sincèrement et de bon cœur toute rancune et toute animosité contre lui.

Il n'y avait pour le vieux roi ni moyen ni espoir d'obtenir des conditions moins dures; il s'arma donc de patience autant qu'il put, et conversa avec le roi Philippe, écoutant ses paroles d'un air docile, et comme un homme qui reçoit la loi d'un autre. Tous deux étaient à cheval en plein champ; et, tandis qu'ils s'entretenaient bouche à bouche, dit un contemporain, il tonna subitement, quoique le ciel fût sans nuages, et la foudre tomba entre eux, sans leur faire aucun mal. Ils se séparèrent aussitôt, extrêmement effrayés l'un et l'autre, et, après un petit intervalle, ils revinrent de nouveau; mais un second coup de tonnerre, aussi fort que le premier, se fit entendre presque au même moment. Le roi d'Angleterre, que la nécessité où il se trouvait réduit, son chagrin et la faiblesse de sa santé rendaient plus facile à émouvoir, liant peut-être cet accident naturel à sa propre destinée, fut tellement troublé, qu'il abandonna les rênes de son cheval et chancela sur la selle, de manière qu'il serait tombé à terre si ceux qui l'entouraient ne l'eussent soutenu. La conférence fut suspendue; et comme Henri II se trouva trop malade pour assister à une seconde entrevue, on lui porta à son quartier les conditions de la paix rédigées par écrit, pour qu'il y donnât son consentement formel.



P. 409.

Richard Cœur de Lion près du cercueil de son père.

Ceux qui vinrent de la part du roi de France le trouvèrent couché sur un lit, et lui lurent le traité de paix article par article. Quand ils en vinrent à celui qui regardait les personnes engagées secrètement ou ostensiblement dans le parti de Richard, le roi demanda leurs noms, pour savoir combien il y avait d'hommes à la foi desquels on l'obligeait à renoncer. Le premier qu'on lui nomma fut Jean, son plus jeune fils. En entendant prononcer ce nom, saisi d'un mouvement presque convulsif, il se leva sur son séant, et, promenant autour de lui des yeux pénétrants et hagards : « Est-ce bien vrai, dit-il, que Jean, mon cœur, « mon fils de prédilection, celui que j'ai chéri plus que les autres et pour « l'amour duquel je me suis attiré tous mes malheurs, s'est aussi séparé « de moi? » On lui répondit qu'il en était ainsi, qu'il n'y avait rien de plus vrai. « Eh bien, dit-il en retombant sur son lit et en tournant son « visage contre le mur, que tout aille dorénavant comme il pourra, je « n'ai plus de souci ni de moi ni du monde. » Quelques moments après, Richard s'approcha du lit, et demanda à son père le baiser de paix en exécution du traité. Le roi le lui donna avec un air de calme apparent; mais au moment où Richard s'éloignait, il entendit son père murmurer à voix basse : « Si seulement Dieu me faisait la grâce de ne point mou- « rir avant de m'être vengé de toi! » A son arrivée au camp français, le comte de Poitiers redit ces paroles au roi Philippe et à ses courtisans, qui tous firent de grands éclats de rire et plaisantèrent sur la bonne paix qui venait de se conclure entre le père et le fils.

Le roi d'Angleterre, sentant son mal s'aggraver, se fit transporter à Chinon, où en peu de jours il tomba dans un état voisin de la mort. A ses derniers moments, on l'entendait proférer des paroles entrecoupées, qui faisaient allusion à ses malheurs et à la conduite de ses fils : « Honte, « s'écriait-il, honte à un roi vaincu! Maudit soit le jour où je suis né, et « maudits de Dieu soient les fils que je laisse. » Les évêques et les gens de religion qui l'entouraient firent tous leurs efforts pour lui faire rétracter cette malédiction contre ses enfants; mais il y persista jusqu'au dernier soupir.

Quand il eut expiré, son corps fut traité par ses serviteurs comme l'avait été autrefois celui de Guillaume le Conquérant : tous l'abandonnèrent, après l'avoir dépouillé de ses derniers vêtements et avoir enlevé ce qu'il y avait de plus précieux dans la chambre et dans la maison. Le roi Henri avait souhaité d'être enterré à Fontevrault, célèbre abbaye de femmes, à quelques lieues au sud de Chinon; on eut peine à trouver des gens pour l'envelopper d'un linceul, et des chevaux pour le transporter. Le cadavre se trouvait déjà déposé dans la grande église de l'abbaye, en attendant le jour de la sépulture, lorsque le comte Richard apprit par le bruit public la mort de son père. Il vint à l'église, et trouva le roi gisant dans le cercueil la face découverte, et montrant encore,

par la contraction de ses traits, les signes d'une violente agonie. Cette vue causa au comte de Poitiers un frémissement involontaire. Il se mit à genoux et pria devant l'autel; mais il se leva après quelques moments, après l'intervalle d'un *Pater noster*, disent les historiens du siècle, et sortit pour ne plus revenir. Les contemporains assurent que, depuis l'instant où Richard entra dans l'église jusqu'à celui où il s'éloigna, le sang ne cessa de couler en abondance des deux narines du mort. Le lendemain de ce jour eut lieu la cérémonie de la sépulture. On voulut décorer le cadavre de quelques-uns des insignes de la royauté ; mais les gardiens du trésor de Chinon les refusèrent, et après beaucoup de supplications ils envoyèrent seulement un vieux sceptre et un anneau de peu de valeur. Faute de couronne, on coiffa le roi d'une espèce de diadème fait avec la frange d'or d'un vêtement de femme ; et ce fut dans cet attirail bizarre que Henri, fils de Geoffroy Plante-Genest, roi d'Angleterre, duc de Normandie, d'Aquitaine et de Bretagne, comte de l'Anjou et du Maine, seigneur de Tours et d'Amboise, descendit dans sa dernière demeure.

Un auteur contemporain croit voir dans les malheurs de Henri II un signe de vengeance divine contre les Normands, tyrans de l'Angleterre envahie. Il rapproche cette mort misérable de celle de Guillaume le Roux, des fils de Henri Ier, des propres frères de Henri II et de ses deux fils aînés, qui tous périrent de mort violente ou à la fleur de leur âge : « Voilà, dit-il, le châtiment de leur règne illégitime. » Mais sans admettre cette opinion superstitieuse, il est au moins certain que les malheurs du roi Henri furent une conséquence des événements qui avaient rangé sous sa domination les provinces méridionales de la Gaule. Il s'était réjoui de cet accroissement de puissance comme de la plus haute fortune ; il avait donné à ses fils la patrie d'autrui en apanage, se glorifiant de voir sa famille régner sur plusieurs nations de race et de mœurs différentes, et réunir sous le même sceptre ce qu'avait divisé la nature. Mais la nature ne perdit pas ses droits, et, au premier mouvement que firent les peuples pour ressaisir leur indépendance, la division entra dans la famille du roi étranger, qui vit ses enfants servir à ses propres sujets d'instruments contre lui-même, et qui, ballotté jusqu'à sa dernière heure par la guerre domestique, éprouva en expirant le sentiment le plus amer qu'un homme puisse emporter au tombeau, celui de mourir par un parricide.

LIVRE XI

Depuis l'avénement du roi Richard I[er] jusqu'à l'éxécution du Saxon William surnommé Longue-Barbe.

1190—1196



L'IMPOSSIBILITÉ de réunir tous les faits dans un même récit force maintenant l'historien de rétrograder jusqu'à l'époque où Henri II reçut du pape Alexandre III une bulle qui l'investissait de la seigneurie de toute l'Irlande. Le roi fit partir aussitôt les Normands Guillaume fils d'Elme et Nicolas, doyen de Wallingford, qui, à leur arrivée en Irlande, convoquèrent un synode de tout le haut clergé des provinces nouvellement conquises. Le diplôme d'Alexandre III et l'ancienne bulle d'Adrien IV furent lus solennellement dans cette assemblée, et ratifiés par les évêques irlandais, engagés, par leur première soumission, à de nouveaux actes de faiblesse. Cependant plusieurs ne tardèrent pas à se repentir et prirent part aux complots qui se tramaient secrètement dans les lieux occupés par des garnisons normandes, ou même à la résistance ouverte des provinces encore libres vers les bords du Shannon et de la Boyne. Laurent, archevêque de Dublin, l'un des premiers qui avaient juré fidélité au vainqueur, entra dans plusieurs insurrections patriotiques, et d'ami des étrangers devint l'objet de leur haine et de leurs persécutions. Ils lui donnèrent pour successeur un Normand appelé Jean Comine, qui, pour accomplir sa nouvelle mission, se conduisit de telle manière à l'égard des indigènes, que ses compatriotes lui donnaient, par plaisanterie, le surnom d'*Écorche-villain*.

En peu d'années, la conquête s'étendit jusqu'à la frontière orientale et méridionale des royaumes de Connaught et d'Ulster. Une ligne de châteaux forts et de redoutes palissadées, se prolongeant autour du territoire envahi, lui faisait donner en langue normande le nom de *Pal*. Chaque baron, chevalier ou écuyer d'outre-mer, cantonné dans

l'enceinte du pal, avait pris grand soin de bien fortifier son domaine : tous avaient des châteaux, grands ou petits, selon leur grade et leur richesse. La dernière classe de l'armée conquérante, et en particulier les Anglais, soit soldats, soit travailleurs, soit marchands, habitaient en masse dans des camps retranchés autour des châteaux de leurs chefs, ou dans les villes que les indigènes avaient en partie abandonnées. La langue anglaise était parlée dans les rues et les marchés de ces villes, et le français dans les donjons nouvellement bâtis par les seigneurs de la conquête. Tous les noms de ces chefs que l'histoire a conservés sont français, comme Raymond de Caen, Guillaume Ferrand, Guillaume Maquerel, Robert Digarre, Henri Bluet, Jean de Courcy, Hugues le Petit, et la nombreuse famille des fils de Gérauld, qu'on appelait aussi Gérauldins. Ainsi, les Anglais de race venus en Irlande à la suite des Anglo-Normands se trouvaient placés dans une condition moyenne entre ces derniers et les indigènes, et leur langue, la plus méprisée dans leur propre pays, tenait dans l'île d'Érin, un rang intermédiaire entre celle du nouveau gouvernement et l'idiome gallique des vaincus.

Ce qui restait de population irlandaise dans l'enceinte du pal, ou du territoire anglo-normand, fut bientôt confondu sous la même servitude, et il n'y eut plus de distinction entre l'ami des étrangers et l'homme qui leur avait résisté; tout devint égal aux yeux des conquérants dès qu'ils n'eurent plus besoin de personne. Dans le royaume de Linster, aussi bien qu'ailleurs, on ne laissa aux habitants, en terres et en propriétés, que ce qui ne valait pas la peine d'être pris. Ceux qui avaient appelé les Normands et combattu avec eux se repentirent et s'insurgèrent; mais manquant d'organisation, ils ne soutinrent pas leur révolte, et les étrangers les accusèrent d'inconstance et de perfidie. Ces reproches intéressés ont passé dans l'histoire contemporaine, qui en charge avec profusion tous les hommes de race irlandaise.

Vers l'année 1177, les gens de Connaught et d'Ulster, non contents de défendre l'entrée de leur propre pays, résolurent de tenter l'affranchissement de tout le territoire envahi. Ils s'avancèrent jusqu'à Dublin; mais, comme ils étaient peu habiles dans l'art des siéges, ils ne réussirent point à s'emparer de cette ville, nouvellement fortifiée, et furent ainsi arrêtés dans leur marche. Alors les Normands, pour les obliger à la retraite par une diversion puissante, entrèrent en Ulster, sous la conduite de Jean de Courcy. Cette manœuvre contraignit le roi de Connaught à quitter la contrée du sud-est et à se porter vers le nord : beaucoup d'anciens chefs, et même des évêques irlandais du territoire anglo-normand, se réunirent à lui et suivirent son armée.

Dans ce temps, un cardinal nommé Vivien, envoyé par le pape en Écosse pour y faire une quête d'argent, ayant réussi dans sa mission, débarqua au nord de l'Irlande, dans le pays où la guerre venait d'être

nouvellement transportée. Malgré tout le mal que l'Église romaine avait fait à l'Irlande, le légat fut accueili avec de grands honneurs par les chefs de l'armée irlandaise; ils le prièrent avec déférence de les conseiller et de leur dire s'il n'était pas légitime pour eux de s'opposer de toutes leurs forces à l'usurpation du roi d'Angleterre. Soit par crainte, soit par calcul, l'envoyé pontifical leur fit la réponse qu'ils désiraient, et les exhorta même à combattre jusqu'à la mort pour la défense de leur pays. Ces paroles excitèrent une joie universelle et une vive amitié pour le cardinal, qui, sans perdre de temps, annonça qu'il voulait faire une collecte pour l'église de Rome. Dans leur contentement, les chefs de l'armée et le peuple donnèrent autant qu'ils purent, et le légat, continuant sa route, entra sur le territoire anglo-normand.

Arrivé à Dublin, il y fut mal reçu par les barons et les justiciers du roi, qui lui reprochèrent vivement d'avoir encouragé les Irlandais à la résistance; ils lui signifièrent l'ordre de partir aussitôt ou de se rétracter publiquement. Le cardinal, sans hésiter, proclama le roi Henri II maître souverain et légitime de l'Irlande, et fulmina, au nom de l'Église, un arrêt d'excommunication contre tout indigène qui ne le reconnaîtrait point. Les Normands furent aussi joyeux de cette sentence que leurs adversaires l'avaient été de l'approbation accordée à leur dévouement patriotique, et le légat remplit à loisir ses coffres dans toute la partie conquise de l'île. Ensuite il alla visiter l'armée normande qui venait d'envahir la province d'Ulster. Cette armée souffrait beaucoup du défaut de vivres, parce que, à son approche, les habitants cachaient ou brûlaient leurs provisions, ou bien les entassaient dans les églises, afin d'arrêter le pillage des étrangers par la crainte du sacrilége. Si de pareils scrupules ne retenaient pas entièrement les soldats, ils produisaient en eux une certaine gêne morale, qui, s'ajoutant aux privations physiques, retardait les progrès de la campagne. Le chef de l'expédition, Jean de Courcy, demanda au cardinal si ceux qui combattaient pour les droits du roi Henri ne pouvaient point, sans péché, forcer les portes des églises pour y prendre des vivres. « Dans ce « cas, répondit le Romain, les seuls coupables de sacrilége sont les « Irlandais, qui, pour soutenir leur rébellion, osent transformer la mai- « son de Dieu en grenier et en magasin. »

L'invasion de l'Ulster réussit, quoique incomplétement : les villes maritimes et les plaines tombèrent au pouvoir des étrangers; mais la contrée montagneuse resta libre, et les indigènes s'y réunirent pour continuer la guerre en partisans. Pendant que Jean de Courcy travaillait à se fortifier dans sa nouvelle conquête, le Normand Mile, ou Milon, qui se faisait appeler Mile de Cogham parce qu'il possédait en Angleterre un domaine de ce nom, passa le fleuve du Shannon avec six cents chevaliers, et entra dans le royaume de Connaught. Il y fut suivi par

Hugues de Lacy, qui vint avec de plus grandes forces. A leur approche, les habitants se retirèrent dans les forêts, chassant devant eux leur bétail, enlevant tout ce qu'ils pouvaient, et brûlant le reste, ainsi que leurs propres maisons. Ce système de défense eût réussi probablement, si le roi de Connaught, qui jusqu'alors s'était montré le plus brave de toute l'Irlande, n'eût demandé à capituler et consenti à s'avouer homme lige du roi d'Angleterre. Sa défection énerva l'esprit d'indépendance des habitants du Connaught; mais la nature de ce territoire, entrecoupé de lacs et de marais, et le plus montagneux de toute l'île, empêcha les Anglo-Normands d'en faire entièrement la conquête. Ils y prirent peu de terres, s'y établirent en petit nombre, et le seul lien de sujétion par lequel ils retinrent sous leur autorité cette partie de l'Irlande, fut le serment de vasselage du chef qui s'était fait leur ami.

Hugues de Lacy épousa l'une des filles de ce chef, et ses compagnons de victoire, clair-semés en quelque sorte au milieu de la population indigène, se marièrent comme lui, à des femmes du pays. Soit par le penchant à l'imitation qui est naturel aux hommes, soit par politique et pour exciter moins de haine, ils quittèrent peu à peu les modes et les manières normandes pour celles des Irlandais, ne donnant point de festin sans qu'il y eût un joueur de harpe, et préférant la musique et la poésie aux tournois et aux joutes guerrières. Ce changement de mœurs déplaisait singulièrement aux barons établis dans les provinces du midi et de l'est, où les indigènes, réduits en servitude et méprisés de leurs seigneurs, ne pouvaient inspirer à ceux-ci aucune envie de les imiter. Ils traitaient de dégénérés et de mésalliés ceux qui adoptaient les usages ou épousaient des femmes du pays, et les fils nés de ces mariages étaient regardés comme très-inférieurs en noblesse aux hommes de pure race normande. Bien plus, on se défiait d'eux; on craignait que le lien de parenté ne les attachât quelque jour à la cause du peuple vaincu : ce qui pourtant n'arriva que bien des siècles après.

D'un autre côté, le roi d'Angleterre redoutait la puissance des seigneurs établis en Irlande, et s'alarmait de la pensée que, tôt ou tard, l'un d'entre eux pourrait entreprendre de fonder dans cette île un nouvel empire. Afin d'éloigner ce péril, Henri II résolut d'envoyer un de ses fils pour le représenter sous le titre de roi d'Irlande; mais les trois aînés, seuls capables de bien remplir cette mission, lui inspiraient tant de défiance, qu'il choisit Jean, le plus jeune de tous, à peine âgé de quinze ans. Le jour où ce prince reçut à Westminster ses premières armes de chevalerie, son père lui fit prêter le serment de vasselage par tous les conquérants de l'île d'Érin. Hugues de Lacy et Mile de Cogham lui firent hommage pour le Connaught, et Jean de Courcy pour l'Ulster. La partie sud-ouest de l'île n'était pas encore soumise : on la proposa en fief à deux frères, Herbert et Josselin de la Pommeraye,

sous la seule condition de s'en emparer ; ils refusèrent ce don qui leur semblait trop onéreux. Mais Philippe de Brause l'accepta, et en fit hommage au nouveau roi d'Irlande, déclarant tenir de lui, moyennant le service de soixante hommes d'armes, ce pays où aucun Normand n'avait pénétré.

Le quatrième fils de Henri II s'embarqua au mois d'avril de l'année 1185, et aborda à Waterford, accompagné de Robert le Pauvre, son maréchal, et d'un grand nombre de jeunes gens élevés à la cour d'Angleterre, qui n'avaient jamais vu l'Irlande, et qui, aussi étrangers aux conquérants de ce pays qu'aux indigènes, suivaient le nouveau roi, dans l'espoir de faire une prompte fortune aux dépens des uns et des autres. Du lieu de son débarquement, Jean se rendit à Dublin, où il fut reçu en grande pompe par l'archevêque et par tous les Anglo-Normands de la contrée. Plusieurs des chefs irlandais qui avaient juré fidélité au roi Henri et aux barons étrangers vinrent pour saluer le jeune prince suivant le cérémonial usité dans leur pays.

Ce cérémonial était beaucoup moins raffiné que celui de la cour normande ; il laissait chacun libre de donner, selon sa fantaisie, à l'homme revêtu du souverain pouvoir, un témoignage d'affection quelconque, et tel que son premier mouvement ou ses habitudes le lui suggéraient. Les Irlandais ne se doutant pas qu'il y eût pour eux autre chose à faire que de suivre les anciens usages, l'un s'inclina simplement devant le fils du roi Henri, l'autre lui prit la main, un troisième voulut l'embrasser ; mais les Normands trouvèrent cette familiarité inconvenante, et traitèrent les chefs indigènes de gens grossiers et malappris. Se faisant un jeu de les insulter, ils les tiraient par leurs longues barbes ou par les tresses de cheveux qui leur pendaient de chaque côté de la tête, touchaient leurs habits d'un air méprisant, ou les poussaient vers la porte. Ces outrages ne restèrent pas sans vengeance, et le même jour tous les chefs irlandais sortirent à la fois de Dublin. Un grand nombre d'habitants de la contrée voisine, prenant avec eux leurs femmes, leurs enfants et leurs meubles, les suivirent et se réfugièrent, les uns vers le sud, auprès du roi de Limerick, qui luttait encore contre la conquête, les autres auprès de celui de Connaught, qui bientôt se mit à la tête d'un nouveau soulèvement patriotique.

Dans la guerre presque générale qui s'éleva dès lors entre les Irlandais et leurs vainqueurs, une circonstance favorable aux premiers fut l'esprit de jalousie des courtisans du jeune roi envers les barons et les chevaliers de la conquête. N'ayant rien à perdre à cette guerre, ils la regardaient comme une occasion qui s'offrait à eux de supplanter les anciens colons dans leurs commandements et dans leurs grades. Ils les accusaient et les calomniaient de mille manières auprès du fils de Henri II ; et celui-ci, léger, imprudent et dévoué à ses compagnons de

plaisir, dépouillait pour eux les fondateurs et les soutiens de la puissance normande en Hibernie. Il dépensait en frivolités tout l'argent qu'il recevait d'Angleterre pour la solde de ses troupes ; son armée, mal commandée et mécontente, obtint peu de succès contre les révoltés, et la cause des conquérants commença à être en péril. Dès que ce péril se fit sentir, le jeune roi et ses gens de cour s'enfuirent et quittèrent l'île, emportant avec eux tout l'argent qu'ils purent enlever, et laissant se débattre ensemble les deux populations vraiment intéressées à la guerre.

La lutte de ces deux races d'hommes continua longtemps, sous toutes les formes, en rase campagne et au sein des villes, par la force et par la ruse, l'attaque ouverte et l'assassinat. Le même esprit de haine pour le pouvoir étranger qui, en Angleterre, avait jonché de cadavres normands les forêts de l'Yorkshire et du Northumberland, en remplit les lacs et les marais d'Érin. Mais un fait qui donne à la conquête de ce dernier pays un caractère tout particulier, c'est que les conquérants de l'Irlande, placés au rang d'oppresseurs à l'égard du peuple indigène, furent abaissés à celui d'opprimés à l'égard de leurs compatriotes demeurés en Angleterre. Le mal que les fils des vainqueurs faisaient à la nation subjuguée leur fut en partie rendu par les rois dont ils relevaient, et qui, doutant de leur fidélité, les regardaient presque comme une race étrangère. Il y eut loin, toutefois, des tyrannies que subirent, de la part du gouvernement d'Angleterre, les Anglais établis en Irlande, à celles qu'eux-mêmes, durant une longue suite de siècles, firent éprouver aux indigènes. Un document du XIVe siècle pourra tenir lieu de beaucoup de détails à cet égard, et compléter pour le lecteur l'idée d'une conquête au moyen âge.

« A Jean, pape, Donald O'Neyl, roi d'Ulster, ainsi que les rois inférieurs de ce territoire, et toute la population de race irlandaise.

« Très-saint père, nous vous transmettons quelques renseignements « exacts et sincères sur l'état de notre nation et sur les injustices que « nous subissons et qu'ont subies nos ancêtres de la part des rois d'An« gleterre, de leurs agents et des barons anglais nés en Irlande. Après « nous avoir chassés, par la violence, de nos habitations, de nos champs, « de nos héritages paternels; nous avoir contraints, pour sauver notre « vie, de gagner les montagnes, les marais, les bois et les creux des ro« chers, ils nous harcèlent incessamment dans ces misérables refuges « pour nous en expulser et s'approprier notre pays dans toute son « étendue. De là résulte entre eux et nous une inimitié implacable, et « c'est un ancien pape qui nous a placés originairement dans ce déplo« rable état. Ils avaient promis à ce pape de façonner le peuple d'Hi« bernie aux bonnes mœurs et de lui donner de bonnes lois; bien loin « de là, ils ont anéanti toutes les lois écrites qui anciennement nous

« régissaient, ils nous ont laissés sans lois pour mieux accomplir notre « ruine, ou en ont établi parmi nous de détestables, dont voici quelques « exemples.

« Il est de règle, dans les cours de justice du roi d'Angleterre en « Irlande, que tout homme qui n'est pas de race irlandaise puisse « intenter à un Irlandais toute espèce d'action judiciaire, et que cette « faculté soit interdite aux Irlandais, soit clercs, soit laïques. Si, comme « il arrive trop souvent, quelque Anglais assassine un Irlandais, clerc « ou laïque, l'assassin n'est ni puni corporellement, ni même condamné « à l'amende ; au contraire, plus la personne assassinée était considé- « rable parmi nous, plus son meurtrier est excusé, honoré, récom- « pensé des siens, même des gens de religion et des évêques. Nul Irlan- « dais ne peut disposer de ses biens au lit de mort, et les Anglais se les « approprient. Il est interdit à tous les ordres religieux établis en « Irlande sur le territoire anglais de recevoir dans leurs maisons des « hommes de nation irlandaise.

« Les Anglais qui habitent parmi nous depuis longues années, et « qu'on appelle *gens de race mêlée*, ne sont pas pour cela moins cruels « envers nous que les autres. Quelquefois ils invitent à leur table les « premiers de notre nation, et les tuent par trahison au milieu du « festin ou dans leur sommeil. C'est ainsi que Thomas de Clare, ayant « attiré dans sa maison Brien le Roux de Thomond, son beau-frère, l'a « mis à mort par surprise, après avoir communié avec lui de la même « hostie consacrée et divisée en deux parts. Ces crimes leur paraissent « à eux honorables et dignes de louanges ; et c'est la croyance de tous « leurs laïques et de beaucoup de leurs hommes d'Église, qu'il n'y a pas « plus de péché à tuer un Irlandais qu'un chien. Leurs moines disent « avec assurance que, pour avoir tué un homme de notre nation (ce qui « trop souvent leur arrive), ils ne s'abstiendraient pas un seul jour de « célébrer la messe. En preuve de cela, les religieux de l'ordre de « Cîteaux, établis à Granard, dans le diocèse d'Armagh, et ceux du « même ordre qui sont à Ynes, en Ulster, attaquent journellement en « armes, blessent et tuent des Irlandais, et n'en disent pas moins leurs « messes. Frère Simon, de l'ordre des Mineurs, parent de l'évêque de « Coventry, a prêché publiquement qu'il n'y a pas le moindre mal à « tuer ou à voler un Irlandais. Tous, en un mot, soutiennent qu'il leur « est permis de nous enlever, s'ils le peuvent, nos terres et nos biens, « et ne s'en font nul reproche de conscience, pas même à l'article de la « mort. »

« Ces griefs, joints à la différence de langue et de mœurs qui existe « entre eux et nous, font qu'il n'y a nul espoir que jamais nous ayons « paix ou trêve en cette vie, si grande de leur part est l'envie de do- « miner, si vif de la nôtre est le désir légitime et naturel de sortir d'une

« servitude insupportable, et de recouvrer l'héritage de nos ancêtres. « Nous gardons au fond de nos cœurs une haine invétérée, produite « par de longs souvenirs d'injustices, par le meurtre de nos pères, de « nos frères, de nos proches, et qui ne s'éteindra ni de notre temps ni « du temps de nos fils. Ainsi donc, sans regret ni remords, tant que « nous serons en vie, nous les combattrons pour la défense de nos « droits, et ne cesserons de les combattre et de leur nuire que le jour « où eux-mêmes, par défaut de puissance, auront cessé de nous « faire du mal, et où le juge suprême aura tiré vengeance de leurs cri-« mes, ce qui arrivera tôt ou tard, nous en avons le ferme espoir. « Jusque-là nous leur ferons guerre à mort pour recouvrer l'indépen-« dance, qui est notre droit naturel, contraints que nous y sommes par « la nécessité même, et aimant mieux affronter le péril en hommes de « cœur que de languir au milieu des outrages. »

Cette promesse de guerre à mort, faite il y a plus de quatre cents ans, n'est pas encore oubliée ; et, chose triste, mais digne de remarque, le sang a coulé de nos jours en Irlande pour la vieille querelle de la conquête. L'heure où cette querelle sera terminée est dans un avenir qu'on ne peut encore prévoir ; car, malgré le mélange des races et les transactions de toute espèce amenées par le cours des siècles, la haine du gouvernement anglais subsiste, comme une passion native, dans la masse de la nation irlandaise. Depuis le jour de l'invasion, cette race d'hommes a constamment voulu ce que ne voulaient pas ses conquérants, détesté ce qu'ils aimaient, et aimé ce qu'ils détestaient. Elle dont les malheurs avaient été en partie causés par l'ambition des papes, elle s'est attachée aux doctrines du papisme avec une sorte de fureur dès que l'Angleterre s'en est affranchie. Cette opiniâtreté indomptable, cette faculté de conserver, à travers des siècles de misère, le souvenir de la liberté perdue et de ne point désespérer d'une cause toujours vaincue, toujours fatale à ceux qui osèrent la défendre, est peut-être le plus étrange et le plus grand exemple qu'un peuple ait jamais donné.

Quelque chose de la ténacité de mémoire et d'esprit national qui caractérise la race irlandaise se retrouve, aux mêmes époques, chez les indigènes du pays de Galles. Tout faibles qu'ils étaient vers la fin du XIIe siècle, ils espéraient encore non-seulement recouvrer la portion conquise de leur terre natale, mais voir revenir le temps où ils avaient possédé l'île de Bretagne. Leur confiance imperturbable dans cet espoir chimérique faisait une telle impression sur ceux qui l'observaient, qu'en Angleterre et même en France les Gallois passaient pour avoir le don de prophétiser. Les vers où d'anciens poëtes cambriens avaient exprimé avec effusion d'âme leurs vœux et leur attente patriotique étaient regardés comme des prédictions mystérieuses, dont on cherchait à

trouver le sens dans les grands événements du jour. De là vint la célébrité bizarre dont Myrdhin, barde du VII[e] siècle, jouit cinq cents ans après sa mort, sous le nom de l'Enchanteur Merlin. De là vint aussi le renom extraordinaire du roi Arthur, héros d'un petit peuple dont l'existence était presque ignorée sur le continent. Mais les livres de ce petit peuple étaient si remplis de poésie, ils avaient une si forte teinte d'enthousiasme et de conviction, qu'une fois traduits dans les autres langues, ils devinrent pour les étrangers la lecture la plus attachante et le thème sur lequel les romanciers du moyen âge bâtirent le plus volontiers leurs fictions. C'est ainsi que le vieux chef de guerre des Cambriens parut, dans les récits fabuleux des trouvères normands et français, l'idéal du chevalier accompli et le plus grand roi qui eût porté couronne.

Mais on ne se contentait pas d'orner ce personnage de toutes les perfections chevaleresques, et bien des gens croyaient à son retour presque aussi fermement que les Gallois; cette opinion gagna même les conquérants du pays de Galles, à qui elle faisait peur, et qui ne pouvaient s'en défendre. Différents bruits, plus bizarres les uns que les autres, nourrissaient cette persuasion. Tantôt l'on disait que des pèlerins, venant de la Terre-Sainte, avaient rencontré Arthur en Sicile, au pied du mont Etna ; tantôt qu'il avait paru dans un bois en Basse-Bretagne, ou bien que les forestiers du roi d'Angleterre, en faisant leur ronde au clair de la lune, entendaient souvent un grand bruit de cors, et rencontraient des troupes de chasseurs, qui disaient faire partie de la suite du roi Arthur. Enfin, le tombeau d'Arthur ne se voyait nulle part ; on l'avait souvent cherché sans jamais pouvoir le découvrir, et ce hasard semblait une confirmation de tous les bruits qui se répandaient.

Les historiens contemporains du règne de Henri II avouent que toutes ces choses étaient pour les Gallois de grands motifs d'orgueil national, et un encouragement dans leur résistance à la domination étrangère. Les esprits les plus fermes parmi les Anglo-Normands tournaient en ridicule ce qu'ils appelaient l'espérance bretonne; mais cette espérance, si vive qu'elle pénétrait par contagion chez les ennemis mêmes des Cambriens, portait ombrage aux politiques de la cour du roi d'Angleterre. Pour lui donner un coup mortel, ils résolurent de faire la découverte du tombeau d'Arthur, et la firent en effet de la manière suivante. Vers l'année 1189, un neveu du roi, nommé Henri de Sully, gouvernait le couvent de Glastonbury, situé au lieu même où la tradition populaire racontait que le grand chef cambrien s'était retiré pour y attendre la guérison de ses blessures. Cet abbé publia tout à coup qu'un barde du pays de Pembroke avait eu des révélations sur la sépulture du roi Arthur, et l'on commença des fouilles profondes dans l'intérieur du monastère, en ayant soin d'enclore le terrain où se faisaient les recher-

ches, pour écarter les témoins suspects. La découverte ne manqua pas, et l'on trouva, disent les contemporains, une inscription latine gravée sur une plaque de métal, et des ossements d'une grandeur extraordinaire. On enleva ces restes précieux avec de grandes marques de respect, et Henri II les fit placer dans un cercueil magnifique, dont il ne plaignit pas la dépense, car il se croyait amplement dédommagé par le tort que devait faire aux Gallois la perte de leur rêve le plus cher, de la superstition qui animait leur courage et ébranlait celui de leurs conquérants.

Toutefois l'obstination patriotique des Cambriens survécut à l'espérance du retour de leur roi Arthur, et ils furent loin encore de se résigner à la domination étrangère. Cette disposition d'esprit leur donnait une confiance en eux-mêmes tellement naïve, qu'elle semblait presque de la folie. Dans une expédition que le roi Henri II fit en personne au sud du pays de Galles, un chef gallois, poussé par quelqu'une de ces vengeances de famille qui étaient le vice capital de la nation, vint le trouver à son camp et se joindre à lui. Le roi accueillit ce transfuge comme un auxiliaire précieux, et le questionnant sur les chances probables de la guerre : « Penses-tu, lui dit-il, que les gens de ton pays « puissent tenir contre mon armée? » A une pareille demande l'orgueil patriotique se réveilla dans le cœur du Gallois. Regardant son interlocuteur d'un air calme et assuré, il répondit : « Roi, vos forces ou celles « d'un autre pourront bien affaiblir et, en partie, ruiner cette nation, « mais pour la détruire entièrement il faudrait la colère de Dieu. Au « jour du jugement dernier, pas une autre race, ni une autre langue que « celle des Kymrys ne répondra pour ce coin de terre devant le souve- « rain juge. »

Les historiens ne disent pas quelle réplique Henri II fit à ces paroles, empreintes d'une si imperturbable conviction ; mais l'idée de la science prophétique des Gallois n'était pas sans pouvoir sur lui-même ; du moins ses flatteurs le crurent, car son nom se trouve, par interpolation, dans plusieurs des vieux poëmes attribués au barde Myrdhin.

Un jour que le même roi, revenant d'Irlande, passait par le comté de Pembroke, un homme du pays l'aborda pour lui faire une prédiction toute religieuse et remarquable seulement par les circonstances dont elle fut accompagnée. Le Gallois, pensant qu'un roi d'Angleterre devait entendre l'anglais, adressa à Henri II la parole en cette langue, et lui dit : « *God holde ye, king!* Dieu vous garde roi. » Ce salut fut suivi d'un discours dont le roi comprit à peine quelques mots : voulant répondre et ne le pouvant pas, il dit en français à son écuyer : « Demande à ce « paysan s'il nous conte ses rêves. » L'écuyer, que sa situation moins élevée avait mis à même de converser avec des Saxons, servit d'interprète entre son maître et le Cambrien. Ainsi, pour le cinquième roi

d'Angleterre depuis la conquête, la langue anglaise était une langue à peu près étrangère. Le fils et le successeur de Henri II, Richard, dans le règne duquel entre maintenant cette histoire, n'était pas plus que lui capable de tenir conversation en anglais; mais, en revanche, il parlait et écrivait également bien les deux langues romanes de la Gaule, celle du nord et celle du midi, la langue d'*oui* et la langue d'*oc*.

Le premier acte administratif de Richard Ier, quand son père (comme on l'a vu précédemment) eut été enseveli dans l'église de Fontevrault, fut de faire saisir Étienne de Tours, sénéchal de l'Anjou et trésorier de Henri II. On l'enferma, les fers aux pieds et aux mains, dans un cachot d'où il ne sortit qu'après avoir livré au nouveau roi tout l'argent du roi défunt et le sien propre. Ensuite Richard passa le détroit, accompagné de Jean, son frère, et, dès son arrivée en Angleterre, il s'occupa des mêmes soins que sur le continent; il courut aux différents trésors royaux conservés dans plusieurs villes, et les fit rassembler, inventorier et peser. L'amour de l'or fut la première passion que manifesta le nouveau souverain, et aussitôt qu'il eut été sacré et couronné selon l'ancien usage, il commença à mettre en vente tout ce qu'il possédait en terres, ses châteaux, ses villes, tout son domaine, et en certains lieux, le domaine d'autrui, si l'on en croit un historien de l'époque.

Beaucoup de riches Normands, clercs et laïques, profitèrent de l'occasion et acquirent à bon marché quelques portions du grand lot de conquête que Guillaume le Bâtard avait réservé pour lui-même et pour ses successeurs. Les bourgeois saxons de plusieurs villes qui étaient la propriété du roi se cotisèrent alors pour racheter leurs maisons et devenir, à charge de rente annuelle, propriétaires du lieu qu'ils habitaient. Par le seul fait d'un pareil traité, la ville qui l'avait conclu devenait une corporation et s'organisait sous des syndics responsables envers le roi pour le payement de la dette municipale, et envers les bourgeois pour l'emploi des sommes levées par contribution personnelle. Les règnes des successeurs de Richard Ier offrent un grand nombre de ces conventions par lesquelles les cités d'Angleterre sortirent graduellement de la condition où la conquête normande les avait fait descendre. Il est probable que Richard mit en usage ce moyen de remplir ses coffres, dans un temps où il semblait attentif à n'en négliger aucun. « Je vendrais « Londres, disait-il à ses courtisans, si je trouvais un acheteur. »

L'argent que le roi d'Angleterre accumula de cette manière, dans les premiers mois de son règne, paraissait destiné aux frais de l'expédition en Terre-Sainte qu'il avait juré d'accomplir en commun avec Philippe, roi de France. Néanmoins Richard montrait peu d'empressement à se mettre en route; son compagnon de pèlerinage fut obligé d'envoyer des ambassadeurs en Angleterre pour le sommer de tenir sa parole, et lui dire que le rendez-vous de départ était fixé définitivement

aux fêtes de Pâques. Richard ne jugea pas à propos de tarder plus longtemps, et, à l'arrivée des messagers de France, il convoqua une assemblée générale de ses comtes et de ses barons, où tous ceux qui, avec lui, avaient fait vœu de prendre la croix, jurèrent de se trouver sans faute au rendez-vous. Les ambassadeurs firent ce serment sur l'âme du roi de France, et les barons d'Angleterre sur l'âme de leur roi. Des vaisseaux furent rassemblés à Douvres, et Richard traversa la mer.

Sur le point de partir pour la nouvelle croisade, les rois d'Angleterre et de France firent ensemble un pacte d'alliance et de fraternité d'armes, jurant que chacun d'eux maintiendrait la vie et l'honneur de l'autre ; qu'aucun ne manquerait à l'autre dans ses périls ; que le roi de France défendrait les droits du roi d'Angleterre comme sa propre ville de Paris, et le roi d'Angleterre, ceux de l'autre roi comme sa propre ville de Rouen. Richard s'embarqua dans un des ports du midi de la Gaule, qui tous, depuis la frontière d'Espagne jusqu'à la côte d'Italie, entre Nice et Vintimille, étaient libres, et relevaient nominalement de la royauté d'Aragon. Le roi Philippe, qui n'avait point de ville maritime sur la Méditerranée, se dirigea vers Gênes, et s'embarqua sur des vaisseaux que lui fournit cette riche et puissante commune. La flotte du roi d'Angleterre le rejoignit par le détroit de Gibraltar et les deux rois ayant côtoyé l'un après l'autre l'Italie dans toute sa longueur, firent halte en Sicile pour y prendre leurs quartiers d'hiver.

Cette île, conquise un siècle auparavant par les Normands seigneurs de l'Apulie et de la Calabre, formait, avec le territoire situé en face de l'autre côté du détroit, un royaume qui reconnaissait la suzeraineté du Saint-Siége. En l'année 1139, Roger, premier roi de Sicile et de Naples, avait reçu du pape Innocent II l'investiture par l'étendard. Après le règne de son fils et celui de son petit-fils, la couronne échut à l'un de ses bâtards nommé Tancrède, qui gouvernait depuis peu de temps lorsque les deux rois abordèrent à Messine. Tous deux furent accueillis avec de grandes marques de respect et d'amitié ; Philippe reçut des logements pour lui et pour ses barons dans l'intérieur de la ville ; et Richard s'établit hors des murs dans une maison entourée de vignes.

Un jour qu'il se promenait aux environs de Messine, accompagné d'un seul chevalier, il entendit le cri d'un épervier sortir de la maison d'un paysan. L'épervier et tous les oiseaux de chasse étaient alors en Angleterre, et même en Normandie, une propriété noble, interdite aux vilains et aux bourgeois, et réservée pour les plaisirs des barons et des chevaliers. Richard, oubliant qu'en Sicile il n'en était pas tout à fait comme dans son propre royaume, entra dans la maison, prit l'oiseau, et voulut l'emporter ; mais le paysan sicilien, quoique sujet d'un roi de race normande, n'était pas habitué à souffrir ce que supportaient les

Anglais ; il résista, et appelant ses voisins au secours, il tira contre le roi un couteau qu'il portait à la ceinture. Richard voulut se servir de son épée et faire face aux paysans qui s'amassaient autour de lui ; mais l'épée s'étant brisée entre ses mains il fut contraint de prendre la fuite, poursuivi à coups de bâtons et de pierres.

Peu de temps après cette aventure, l'habitude de tout oser en Angleterre à l'égard des vilains et des bourgeois lui en attira une plus fâcheuse. Il y avait près de Messine, sur le bord du détroit, un couvent de moines grecs, très-fort par sa position : Richard, ayant trouvé ce lieu convenable, pour y placer ses magasins, en chassa les moines et y mit garnison. Mais les habitants de Messine voulurent montrer au prince étranger combien cet acte d'arrogance et de mépris pour eux leur déplaisait ; ils fermèrent leurs portes et refusèrent l'entrée de la ville aux gens du roi d'Anglelerre. En apprenant cette nouvelle, Richard, outré de colère, se rendit au palais de Tancrède ; il le requit de châtier, sans nul retard, ses bourgeois, qui osaient tenir tête à un roi. Tancrède fit enjoindre aux Messinois de cesser toute démonstration hostile. La paix sembla rétablie ; mais la rancune sicilienne ne s'éteignit pas au gré des ménagements politiques. Quelques jours après, une troupe des plus irrités et des plus braves d'entre les bourgeois de Messine se rassembla sur les hauteurs voisines du quartier du roi d'Angleterre, pour tomber sur lui à l'improviste, lorsqu'il passerait avec peu de monde. Lassés d'attendre, ils livrèrent l'assaut à la maison d'un officier normand, appelé Hugues le Brun ; il y eut combat et grand tumulte, et Richard, qui était alors en conférence avec le roi Philippe sur les affaires de la guerre sainte, accourut, s'arma, et fit armer tous ses gens. Avec des forces supérieures, il poursuivit les bourgeois jusqu'à la porte de la ville : ceux-ci entrèrent ; mais le passage fut fermé aux Normands, sur lesquels on fit pleuvoir du haut des murs une grêle de flèches et de pierres. Cinq chevaliers et vingt sergents du roi d'Angleterre furent tués ; enfin son armée tout entière arriva, brisa une des portes, et, s'emparant de la ville, y planta la bannière de Normandie sur toutes les tours.

Pendant ce combat, le roi de France était resté tranquille spectateur, sans offrir, disent les historiens, aucun secours à son frère de pèlerinage ; mais quand il vit l'étendard du roi d'Angleterre flotter sur les remparts de Messine, il demanda que ce drapeau fût enlevé et remplacé par le sien propre. Ce fut entre les deux frères d'armes le commencement d'une querelle qui ne fit que s'envenimer par la suite. Richard ne voulut point consentir aux prétentions du roi de France ; seulement il fit descendre sa bannière, et remit la ville en garde aux chevaliers du Temple, jusqu'à ce qu'il eût obtenu satisfaction du roi Tancrède pour la conduite des Messinois. Le roi de Sicile accorda tout.

et, plus timide que ne l'avait été une poignée de simples bourgeois, il fit jurer par ses grands officiers, sur son âme et sur la leur, que lui et les siens, sur terre et sur mer, garderaient en tout temps fidèle paix au roi d'Angleterre et à tous les siens.

Pour preuve de sa fidélité à ce serment, Tancrède remit à Richard une lettre qu'il assurait lui avoir été envoyée par le roi Philippe, et dans laquelle celui-ci disait que le roi d'Angleterre était un traître qui n'avait point observé les conditions de la dernière paix faite avec lui, et que si Tancrède et ses gens voulaient lui faire la guerre ouverte, ou l'attaquer de nuit par surprise, l'armée de France serait toute prête à les aider. Richard garda quelque temps le secret sur cette confidence; mais dans une des disputes fréquentes qu'occasionnait entre lui et son frère d'armes leur séjour prolongé dans le même lieu, il présenta subitement la lettre au roi de France, lui demandant s'il la reconnaissait. Sans répondre à cette question, Philippe attaqua de paroles le roi d'Angleterre : « Je vois ce que c'est, lui dit-il ; vous me cherchez malice « pour avoir prétexte de ne point épouser ma sœur Aliz, que vous avez « juré d'épouser ; mais tenez pour certain que si vous l'abandonnez et « prenez une autre femme, je serai toute ma vie ennemi de vous et des « vôtres. » — « Votre sœur, reprit tranquillement Richard, je ne puis « l'épouser ; car il est certain que mon père l'a connue, et qu'il a eu « d'elle un enfant ; ce que je puis prouver, si vous l'exigez, par de « bons et nombreux témoignages. »

Ce n'était pas une découverte que Richard venait de faire sur le compte de sa fiancée ; il y avait longtemps qu'il savait cela, et même il ne l'avait pas ignoré dans le temps où, pour faire tort à son père, il montrait, comme on l'a vu plus haut, tant d'envie d'accomplir ce mariage. Mais tout ce qu'il avait promis alors par ambition de régner, se voyant roi il ne jugea plus à propos de le tenir ; et il obligea Philippe à subir la preuve testimoniale de la honte de sa propre sœur. Les faits, à ce qu'il semble, étaient incontestables, et le roi de France, ne pouvant persister dans sa demande, dispensa Richard de sa promesse de mariage, moyennant la somme de dix mille marcs d'argent payables en quatre années. A cette condition, dit le narrateur contemporain, il lui donna licence d'épouser la femme qu'il voudrait.

Redevenus amis par ce traité, les deux rois mirent à la voile pour la Terre-Sainte, après avoir de nouveau juré sur les reliques et sur l'Évangile de se soutenir de bonne foi l'un l'autre dans ce voyage et au retour. Sur le point de partir, on publia dans les deux camps l'ordonnance suivante :

« Sachez qu'il est défendu à toute personne de l'armée, à l'exception « des chevaliers et des clercs, de jouer de l'argent à quelque jeu que ce « soit durant le passage. Mais les clercs et les chevaliers pourront jouer



P. 429

Richard Cœur de Lion.

« jusqu'à perdre vingt sous en un jour et une nuit ; et les rois joueront « selon leur bon plaisir.

« En la compagnie ou sur le vaisseau des rois, et avec leur permission, « les sergents d'armes royaux pourront jouer jusqu'à vingt sous et pa- « reillement en la compagnie des archevêques, évêques, comtes et ba- « rons, et avec leur permission, leurs sergents pourront jouer la même « somme.

« Mais, si l'on prend à jouer, de leur autorité privée, des sergents « d'armes, des travailleurs ou des matelots, les premiers passeront aux « verges, durant trois jours, une fois par jour, et les derniers seront « plongés trois fois en mer du haut du grand mât. »

Dieu bénit, disent les historiens du temps, le saint pèlerinage de ces pieux et sages rois. Philippe arriva le premier devant la ville de Ptolémaïs ou Saint-Jean-d'Acre, alors assiégée par les chrétiens que Salah Eddin avait chassés de Jérusalem et de la Palestine ; Richard l'y joignit après un assez long retard, durant lequel il avait conquis l'île de Chypre sur un prince de la race des Comnènes. Dès que les deux rois furent réunis, le siége d'Acre avança rapidement ; leurs pierriers, leurs mangonneaux et leurs trébuchets battirent si bien les murs, que la brèche fut ouverte en peu de jours, et la garnison obligée de capituler. Cette victoire, qui produisit chez les chrétiens d'Orient le plus vif enthousiasme, n'assura point cependant la concorde parmi les princes croisés. Malgré le serment prêté par les deux rois sur l'Évangile, eux et leurs soldats se haïssaient, s'injuriaient et se calomniaient mutuellement.

La plupart des chefs de l'armée, quels que fussent leur rang et leur pays, étaient divisés par des rivalités d'ambition, d'avarice ou d'orgueil. Le jour de la prise d'Acre, le roi d'Angleterre, trouvant la bannière du duc d'Autriche arborée sur les murs à côté de la sienne, la fit aussitôt enlever, déchirer, et jeter dans une fosse d'ordures. Peu de temps après, le marquis de Montferrat, qui disputait à Gui de Lusignan le vain titre de roi de Jérusalem, fut assassiné à Tyr par deux Arabes fanatiques, et ce fut le roi d'Angleterre qu'on accusa de les avoir soudoyés. Enfin, au bout de quelques mois, le roi de France, tombé malade, crut ou feignit de croire qu'il venait d'être empoisonné par quelque agent secret du roi d'Angleterre. Sous ce prétexte, il abandonna l'entreprise qu'il avait fait vœu d'achever, et laissa ses compagnons de pèlerinage se débattre seuls contre les Sarrasins. Richard, plus obstiné que lui, continua de tous ses efforts la tentative difficile de reconquérir la ville sainte et le bois de la vraie croix.

Pendant qu'il poursuivait, avec assez peu de fruit, des exploits qui rendirent son nom un objet de terreur dans tout l'Orient, l'Angleterre était le théâtre de grands troubles causés par son absence. Ce n'était pas que les Anglais d'origine eussent entrepris de se révolter contre leurs

seigneurs de race normande ; mais il y avait mésintelligence entre ces derniers. A son départ pour la croisade, le roi Richard n'avait confié aucune autorité à son frère Jean, qui ne portait alors d'autre titre que celui de comte de Mortain. Fidèle à ce vieil instinct de discorde, que lui-même attribuait à tous les membres de sa famille, Richard se défiait de lui et l'aimait peu. Un homme étranger à cette famille, étranger même à l'Anjou et à la Normandie, Guillaume de Longchamp, évêque d'Ély et originaire de Beauvais, avait été chargé par le roi de la direction suprême des affaires, sous le titre de chancelier et de grand justicier d'Angleterre. Enfin le roi Richard avait fait jurer à Geoffroy, son frère naturel, de ne mettre le pied en Angleterre que trois ans après son départ, parce qu'il espérait être de retour avant ce terme.

Le chancelier Guillaume de Longchamp, maître de toute la puissance royale, en usa pour s'enrichir, lui et sa famille ; il plaça ses parents et ses amis de naissance étrangère dans tous les postes de profit et d'honneur ; il leur donna la garde des châteaux et des villes, qu'il ôtait, sous différents prétextes, aux hommes de race normande, faisant peser sur ces derniers, aussi bien que sur les Anglais, des exactions insupportables. Les auteurs du temps disent que, grâce à ses rapines, pas un chevalier ne pouvait garder son baudrier plaqué d'argent, ni un noble son anneau d'or, ni une femme son collier, ni un juif ses marchandises. Il affectait de prendre les manières d'un souverain, et scellait les actes publics de son propre sceau, au lieu du sceau d'Angleterre; une garde nombreuse était postée autour de son hôtel ; partout où il allait, mille chevaux et plus l'accompagnaient, et s'il requérait son gîte dans quelque maison, trois années de revenu ne suffisaient pas à réparer la dépense que lui et sa suite y avaient causée en un seul jour. Il faisait venir à grands frais des trouvères et des jongleurs de France pour chanter sur les places publiques des vers à sa louange, et l'on disait partout que le chancelier n'avait pas son pareil au monde.

Jean, comte de Mortain, frère du roi, homme non moins ambitieux et non moins vain que Guillaume de Longchamp, voyait avec envie cette puissance et ce faste, qu'il aurait voulu pouvoir étaler lui-même. Tous ceux qu'indignaient les exactions du chancelier, ou qui désiraient un changement politique pour tenter la fortune, formèrent un parti autour du comte, et une lutte ouverte ne tarda pas à s'établir entre les deux rivaux. Leur inimitié éclata à l'occasion d'un certain Gérard de Camville, homme de race normande, à qui le chancelier voulut ôter le gouvernement, ou, comme on disait alors, la vicomté de Lincoln, que le roi lui avait vendue à prix d'argent. Le chancelier, qui voulait donner cet office à l'un de ses amis, somma Gérard de lui rendre les clefs du château royal de Lincoln ; mais le vicomte résista à cet ordre, déclarant qu'il était homme lige du comte Jean, et qu'il ne rendrait son fief

qu'après avoir été jugé et condamné pour forfaiture dans la cour de son seigneur. A ce refus, le chancelier vint, avec une armée, assiéger le château de Lincoln, le prit, et en chassa Gérard de Camville, qui demanda justice de cette violence à Jean, comme à son suzerain et à son protecteur. Par une sorte de représailles du tort fait à son vassal, le comte Jean s'empara des citadelles royales de Nottingham et de Tickhill, y plaça ses chevaliers et y arbora sa bannière, protestant, dit un vieil historien, que si le chancelier ne faisait promptement droit à Gérard, son homme lige, il lui ferait visite avec une verge de fer. Le chancelier eut peur, et négocia un accord par lequel le comte resta en possession des deux forteresses qu'il s'était fait livrer : ce premier pas du prince Jean vers l'autorité, que son frère avait craint de lui confier, ne tarda guère à être suivi de tentatives plus importantes.

Geoffroy, fils naturel de Henri II, élu archevêque d'York du vivant de son père, mais demeuré longtemps sans confirmation de la part du pape, obtint enfin de Rome la permission de se faire consacrer par le prélat de Tours, métropolitain de l'Anjou. Aussitôt après sa consécration, il partit pour l'Angleterre, malgré le serment que son frère l'avait contraint de prêter. Le chancelier en fut averti ; et, au moment où l'archevêque Geoffroy allait s'embarquer au port de Wissant, il rencontra des messagers qui lui défendirent, au nom du roi, de passer la mer. Geoffroy ne tint compte de la défense, et des gens armés furent apostés pour le saisir à son débarquement. Ayant échappé à leurs recherches en se déguisant, il gagna un monastère de la ville de Canterbury, dont les religieux l'accueillirent et le cachèrent dans leur maison. Mais bientôt le bruit courut qu'il s'y trouvait ; le couvent fut investi par des soldats, et l'archevêque, saisi dans l'église au moment où il venait de dire la messe, fut enfermé dans le château de la ville, sous la garde du connétable Mathieu de Clare. Cette arrestation violente fit grande rumeur par toute l'Angleterre, et le comte Jean, saisissant l'occasion, prit ouvertement le parti de son frère, et ordonna, avec menaces, au chancelier, de mettre en liberté l'archevêque. Le chancelier n'osa résister ; et alors, devenu plus audacieux, le comte de Mortain se rendit à Londres, y convoqua le grand conseil des barons et des évêques, et accusa devant eux Guillaume de Longchamp d'avoir abusé énormément du pouvoir que le roi lui avait confié. Guillaume avait mécontenté trop de gens pour que son accusateur ne fût pas favorablement écouté. L'assemblée des barons le cita donc à comparaître devant elle ; il s'y refusa, et, rassemblant des hommes d'armes, il marcha sur Londres, de Windsor où il était, pour empêcher les barons de se réunir une seconde fois. Mais les hommes d'armes du comte le rencontrèrent aux portes de la ville, attaquèrent et dispersèrent son escorte, et le forcèrent de se jeter, en grande hâte, dans la tour de Londres, où il se tint renfermé pendant

que les barons et les évêques, réunis en parlement, délibéraient sur son sort.

La majorité d'entre eux avait dessein de frapper un grand coup, et de destituer celui à qui le roi Richard avait confié la lieutenance de son pouvoir, et qui, selon les formes légales, ne pouvait être déposé sans l'ordre exprès du souverain. Dans cette entreprise hardie, le comte de Mortain et les barons anglo-normands résolurent de compromettre les habitants saxons de Londres, afin d'avoir pour appui, s'il fallait en venir aux mains, toute la population de cette grande ville. Le jour fixé pour leur assemblée, ils firent sonner la grosse cloche d'alarme ; et, à mesure que les bourgeois sortaient de leurs maisons, des gens apostés leur disaient de se rendre à l'église Saint-Paul. Les marchands et les gens de métier y allèrent en foule pour voir de quoi il s'agissait ; ils furent surpris d'y trouver réunis les grands du pays, les fils des hommes de la conquête, avec lesquels ils n'avaient d'autres relations que celles du vilain avec le seigneur. Contre l'ordinaire, les barons et les prélats firent bon accueil aux bourgeois, et une sorte de fraternité passagère parut, malgré les différences de conditions sociales, entre les Normands et les Saxons. Ces derniers comprirent ce qu'ils purent des discours prononcés devant eux en langue française, et, le débat fini, on lut une prétendue lettre du roi, datée de Messine, laquelle portait que, si le chancelier se conduisait mal dans son office, on pourrait le déposer et mettre à sa place l'archevêque de Rouen. Après cette lecture, on prit les voix de toute l'assemblée, sans distinction de race, et les hérauts normands proclamèrent « qu'il avait plu à Jean, comte de Mortain, « frère du roi, à tous les évêques, comtes et barons du royaume, et aux « citoyens de Londres, que le chancelier Guillaume de Longchamp fût « destitué de son office. »

Pendant que ces choses avaient lieu dans l'église de Saint-Paul, le chancelier se tenait enfermé dans la Tour de Londres ; il aurait pu y soutenir un siége ; mais, abandonnant tout projet de se défendre, il offrit de capituler. La libre sortie lui fut accordée, sous condition de remettre à l'archevêque de Rouen, son successeur, les clefs de tous les châteaux du roi. On lui fit jurer de ne point sortir d'Angleterre avant d'avoir fait cette remise, et l'on emprisonna ses deux frères comme otages de sa parole. Il se retira à Canterbury ; mais, après y être demeuré quelques jours, il prit la résolution de s'enfuir, aimant mieux laisser ses frères en danger de mort que de rendre les châteaux, par la possession desquels il espérait encore recouvrer ce qu'il avait perdu. Il sortit de la ville à pied et déguisé, ayant par-dessus ses habits d'homme une jupe de femme et une cape à larges manches, la tête couverte d'un voile d'étoffe épaisse, tenant sous le bras un ballot de toile, et à la main une aune. Dans cet attirail qui était celui des marchandes anglaises de

l'époque, le chancelier se rendit vers la mer, et fut obligé d'attendre quelque temps le navire où il devait s'embarquer.

Il s'assit tranquillement sur une pierre, avec son ballot sur les genoux ; des femmes de pêcheurs qui passaient l'abordèrent en lui demandant le prix de sa toile ; mais, faute de savoir un seul mot d'anglais, le chancelier ne répondit rien, ce qui étonna fort les acheteuses. Elles s'éloignèrent cependant ; mais d'autres femmes survinrent, aperçurent la toile, et, l'ayant touchée pour l'examiner, firent la même demande que les premières. La prétendue marchande continua de garder le silence, et les femmes renouvelèrent leurs questions ; enfin, poussé à bout, le chancelier se mit à rire tout haut, croyant sortir d'embarras par cette espèce de réponse. A ce rire hors de propos, les femmes crurent qu'elles avaient devant elles une personne idiote ou aliénée, et, soulevant son voile pour la reconnaître, découvrirent un visage d'homme fraîchement rasé. Leurs cris de surprise ameutèrent les ouvriers du port; ceux-ci, joyeux de trouver un objet de risée, se jetèrent sur le personnage déguisé, le tirant par ses habits, le faisant tomber par terre, et s'amusant de ses vains efforts pour leur échapper ou leur faire comprendre qui il était. Après l'avoir traîné quelque temps à travers les cailloux et la boue, les pêcheurs et les matelots finirent par l'enfermer dans une cave, d'où il ne sortit qu'en faisant connaître sa mésaventure aux agents de l'autorité normande.

Forcé d'exécuter ses engagements envers le comte de Mortain et ses partisans, l'ex-chancelier leur rendit les clefs des châteaux, et obtint ainsi la permission de sortir librement d'Angleterre. A son arrivée en France, il s'empressa d'écrire au roi Richard que son frère Jean s'était emparé de toutes ses forteresses, et se disposait à usurper son royaume, s'il ne revenait promptement. D'autres nouvelles, plus alarmantes encore, ne tardèrent pas à parvenir au roi d'Angleterre en Palestine. Il apprit que Philippe de France, passant par Rome, avait prié le pape de l'exempter du serment de paix qu'il avait prêté à Richard, et que, dès son arrivée dans son château de Fontainebleau, il s'était vanté de mettre bientôt à mal les domaines du roi d'Angleterre. Malgré la distance qui le séparait alors des lieux où se trouvait Richard, le roi Philippe affectait toujours de craindre quelque trahison ou quelques embûches de sa part. Une fois, qu'il venait d'arriver au château de Pontoise pour s'y divertir, on le vit tout à coup prendre un air soucieux et retourner en grande hâte vers Paris. Il réunit aussitôt ses barons, et leur montra des lettres venues, à ce qu'il assurait, d'outre-mer, et dans lesquelles on l'avertissait de prendre garde à lui, parce que le roi d'Angleterre avait envoyé d'Orient des *hassassis* ou *assassins*, pour le tuer.

C'était le nom, alors tout nouveau dans les langues européennes, par lequel on désignait les mahométans fanatiques de religion et de patrio-

tisme, qui croyaient gagner le paradis en se dévouant à tuer par surprise les ennemis de leur foi. On croyait généralement qu'il existait dans les défilés du mont Liban une tribu entière de ces enthousiastes, soumise à un chef appelé le Vieux de la Montagne, et que les vassaux de ce personnage mystérieux, à son premier signal, couraient joyeusement à la mort. Le nom de *Haschischi*, par lequel on les désignait en langue arabe, provenait de celui d'une plante enivrante dont ils faisaient un fréquent usage pour s'exalter ou s'étourdir.

On conçoit que le nom de ces hommes qui poignardaient à l'improviste, frappaient les généraux d'armée au milieu de leurs soldats, et mouraient en riant, pourvu qu'ils n'eussent pas manqué leur coup, devait inspirer une grande terreur aux croisés et aux pèlerins de l'Occident. Ils rapportaient un souvenir si vif de l'effroi qu'ils avaient ressenti au seul mot d'*assassin*, que ce mot passa bientôt dans toutes les bouches, et que les contes d'assassinat les plus absurdes purent trouver aisément en Europe des gens disposés à y croire. Cette disposition existait, à ce qu'il paraît, en France, lorsque le roi Philippe assembla ses barons en parlement à Paris. Nul d'entre eux n'exprima de doute sur le péril du roi ; et Philippe, soit pour mieux exciter parmi ses vassaux la haine contre le roi d'Angleterre, soit pour se donner de nouvelles sûretés contre ses autres ennemis et contre ses sujets eux-mêmes, entoura sa personne de précautions extraordinaires. « Contre la coutume de ses « aïeux, disent les contemporains, il ne marcha plus qu'escorté de gens « en armes, et institua, pour plus grande sécurité, des gardes de son « corps, choisis parmi les gens qui lui étaient le plus dévoués, et por« tant des massues de cuivre. » On dit que certaines personnes qui, usant de la familiarité accoutumée, s'approchèrent de lui par mégarde, coururent le danger de la vie. « Cette nouveauté royale étonna beau« coup de gens, et leur déplut singulièrement. »

Le mauvais effet produit par l'institution de ces gardes du corps, alors appelés *sergents à masses*, obligea le roi Philippe à convoquer de nouveau l'assemblée des barons et des évêques de France. Il renouvela devant elle ses premières imputations contre le roi d'Angleterre, assurant que c'était lui qui avait fait tuer à Tyr, en plein jour, le marquis de Montferrat, par les assassins qu'il tenait à sa solde. « Y a-t-il lieu, après « tout cela, de s'émerveiller, dit le roi de France, que j'aie de moi plus « de soin que de coutume ? Néanmoins, si mes précautions vous parais« sent inconvenantes ou superflues, décidez, et j'y renoncerai. » L'assemblée ne manqua pas de répondre que tout ce que le roi jugeait à propos de faire pour sa sûreté personnelle était bon et convenable ; les gardes du corps furent maintenus, et l'institution s'en conserva bien des siècles après qu'on eut cessé de croire, en France, au pouvoir mystérieux du Vieux de la Montagne. Une autre question adressée par le roi

Philippe à ses barons fut celle-ci : « Dites-moi s'il n'est pas légitime que « je tire prompte et bonne vengeance des torts manifestes que m'a faits « ce traître de Richard ? » Sur ce point la réponse fut encore plus unanime ; car les barons de France étaient tous animés d'un vieil esprit de rancune nationale contre le pouvoir des Normands.

Malgré l'éloignement où il se trouvait, le roi Richard fut assez promptement informé de ces nouvelles, parce que, dans la ferveur du zèle qui venait de se rallumer en Europe contre les sectateurs de Mahomet, de nouveaux pèlerins partaient chaque jour pour la Terre-Sainte. La destitution du chancelier, et l'occupation des forteresses par le comte Jean, avaient beaucoup troublé le roi d'Angleterre, et il prévoyait que tôt ou tard, son frère, suivant l'exemple que lui-même lui avait donné, unirait ses projets d'ambition aux projets d'hostilité du roi de France. Ces craintes l'agitèrent bientôt au point que, malgré le serment qu'il avait fait de ne pas quitter la Terre-Sainte tant qu'il lui resterait un roussin à manger, il conclut une trêve de trois ans trois mois et trois jours avec les Sarrasins, et se mit en route vers l'Occident.

Parvenu en mer à la hauteur de la Sicile, il songea qu'il y aurait du danger pour lui à débarquer dans un des ports de la Gaule méridionale, parce que la plupart des seigneurs de Provence étaient parents, du marquis de Montferrat et parce que le comte de Toulouse, Raymond de Saint-Gilles, suzerain des pays maritimes situés à l'ouest du Rhône, était son ennemi personnel. Craignant de leur part quelques embûches, au lieu de traverser la Méditerranée, il entra dans le golfe Adriatique, après avoir congédié la plus grande partie de sa suite, afin de n'être point reconnu. Son vaisseau fut attaqué par des pirates, avec lesquels, à la suite d'un combat assez vif, il trouva moyen de faire amitié, si bien qu'il quitta son navire pour un des leurs, qui le conduisit à un petit port de la côte d'Istrie. Il prit terre avec un baron normand appelé Baudouin de Béthune, maître Philippe et maître Anselme, ses chapelains, quelques templiers et quelques serviteurs. Il s'agissait d'obtenir un sauf-conduit du seigneur de la province, qui résidait à Goritz, et qui, par un fâcheux hasard, était allié de près à la famille du marquis de Montferrat. Le roi envoya l'un de ses gens faire cette demande, et le chargea d'offrir au comte de Goritz un anneau orné d'un gros rubis, qu'il avait acheté en Palestine à des négociants pisans. Ce rubis, alors célèbre, fut reconnu par le comte. « Qui sont ceux qui t'envoient me demander pas- « sage ? dit-il au messager. — Des pèlerins revenant de Jérusalem. — « Et leurs noms ? — L'un s'appelle Baudouin de Béthune, et l'autre « Hugues le Marchand, qui vous offre cet anneau. » Le comte de Goritz, examinant l'anneau avec attention, fut quelque temps sans rien dire, et reprit tout à coup : « Tu ne dis pas vrai, ce n'est pas Hugues qu'il se

« nomme, c'est le roi Richard. Mais puisqu'il a voulu m'honorer de ses « dons sans me connaître, je ne veux point l'arrêter ; je lui renvoie son « présent ; et je le laisse libre de partir. »

Surpris de cet incident, auquel il était bien loin de s'attendre, Richard partit aussitôt; on ne chercha point à l'en empêcher. Mais le comte de Goritz envoya prévenir son frère, seigneur d'une ville peu éloignée, que le roi des Anglais était dans le pays, et devait passer sur ses terres. Le frère avait à son service un chevalier normand appelé Roger, natif d'Argentan, auquel il donna aussitôt commission de visiter chaque jour toutes les hôtelleries où logeaient des pèlerins, et de voir s'il ne reconnaîtrait pas le roi d'Angleterre au langage ou à quelque autre signe, lui promettant, s'il réussissait à le faire saisir, la moitié de sa ville à gouverner. Le chevalier normand se mit à la recherche durant plusieurs jours, allant de maison en maison, et finit par découvrir le roi. Richard essaya d'abord de cacher qui il était ; mais, poussé à bout par les questions du Normand, il fut contraint d'en faire l'aveu. Alors Roger se mit à pleurer, et le conjura de prendre sur-le-champ la fuite, lui offrant son meilleur cheval ; puis il retourna vers son seigneur, lui dit que la nouvelle de l'arrivée du roi n'était qu'un faux bruit, qu'il ne l'avait point trouvé, mais seulement Baudouin de Béthune, un de ses compatriotes, qui revenait de pèlerinage. Le seigneur, furieux d'avoir manqué son coup, fit arrêter Baudouin, et le retint en prison.

Pendant ce temps, le roi Richard était en fuite sur le territoire allemand, ayant pour toute compagnie Guillaume de l'Étang, son ami intime, et un valet qui savait parler la langue teutonique, soit qu'il fût Anglais de naissance, soit que sa condition inférieure lui eût donné le goût d'apprendre la langue anglaise, alors fort ressemblante au dialecte saxon de la Germanie, et n'ayant ni mots français, ni locutions, ni constructions françaises. Ils voyagèrent trois jours et trois nuits sans prendre de nourriture, presque sans savoir où ils allaient, et entrèrent dans la province qu'on appelait en langue tudesque Œster-reich, c'est-à-dire pays de l'Est. Ce nom était un dernier souvenir du vieil empire des Francs, dont cette contrée avait formé jadis l'extrémité orientale. L'Œster-reich ou l'Autriche, comme disaient les Français et les Normands, dépendait de l'empire germanique, et était gouvernée par un seigneur qui prenait le titre de *here-zog* ou duc ; et, par malheur, ce duc, nommé Léopold, était celui que Richard avait mortellement offensé en Palestine en faisant lacérer sa bannière. Sa résidence était à Vienne, sur le Danube, où le roi et ses deux compagnons arrivèrent épuisés de fatigue et de faim.

Le serviteur, qui parlait anglais, alla au change de la ville échanger des besants d'or contre de la monnaie du pays. Il fit devant les marchands beaucoup d'étalage de son or et de sa personne, prenant un air

d'importance et des manières d'homme de cour. Les bourgeois, soupçonneux, le menèrent à leur magistrat, pour savoir qui il était. Il se donna pour le domestique d'un riche marchand qui devait arriver dans trois jours, et il fut mis en liberté sur cette réponse. A son retour au logis du roi, il lui raconta son aventure, et lui conseilla de partir au plus vite ; mais Richard, désirant prendre du repos, demeura encore quelques jours. Durant cet intervalle, le bruit de son débarquement se répandit en Autriche ; et le duc Léopold, qui désirait à la fois se venger et s'enrichir par la rançon d'un pareil prisonnier, envoya de tous côtés à sa recherche des espions et des gens armés. Ils parcoururent la contrée sans rien découvrir ; mais un jour, le même serviteur, qui avait déjà été arrêté une fois, se trouvant au marché de la ville, où il achetait des provisions, on remarqua à sa ceinture des gants richement brodés, tels qu'en portaient, avec leurs habits de cour, les grands seigneurs de l'époque. On le saisit de nouveau, et, pour lui arracher des aveux, on le mit à la torture ; il révéla tout, et indiqua l'hôtellerie où se trouvait le roi Richard. Cette maison fut aussitôt cernée par les hommes d'armes du duc d'Autriche, qui, surprenant le roi, l'obligèrent à se rendre. Le duc lui témoigna du respect ; mais il le fit enfermer dans une prison, où des soldats d'élite le gardaient, jour et nuit, l'épée nue.

Dès que le bruit de l'arrestation du roi d'Angleterre se fut répandu, l'Empereur ou César de toute l'Allemagne somma le duc d'Autriche, son vassal, de lui remettre le prisonnier, sous prétexte qu'il ne convenait qu'à un empereur de tenir un roi en prison. Le duc Léopold se rendit à cette raison bizarre avec une bonne grâce apparente, mais non sans stipuler qu'il lui reviendrait au moins une certaine part de la rançon. Le roi d'Angleterre fut alors transféré de Vienne sur les bords du Rhin, dans l'une des forteresses impériales ; et l'Empereur, tout joyeux, envoya au roi de France un message, plus agréable pour lui, dit un historien du temps, qu'un présent d'or et de pierreries. Philippe écrivit aussitôt à l'Empereur pour le féliciter de sa prise, et l'engager à la garder avec soin, parce que, disait-il, le monde ne serait jamais en paix si un pareil brouillon réussissait à s'évader. En conséquence, il proposait de payer une somme égale ou même supérieure à la rançon du roi d'Angleterre, si l'Empereur voulait le lui donner en garde.

L'Empereur soumit, selon l'usage, cette proposition à la diète ou assemblée générale des seigneurs et des évêques d'Allemagne. Il exposa devant eux les motifs de la demande du roi de France, et justifia l'emprisonnement de Richard par le prétendu crime de meurtre commis sur le marquis de Montferrat, l'insulte faite à la bannière du duc d'Autriche, et la trêve de trois ans conclue avec les Sarrasins. Pour ces méfaits, le roi d'Angleterre, devait, selon lui, être déclaré ennemi capital

de l'Empire. L'assemblée décida que Richard serait jugé par elle sur les griefs qu'on lui imputait ; mais elle refusa de le livrer au roi de France. Celui-ci n'attendit pas le jugement du prisonnier pour lui envoyer dire, par un message exprès, qu'il le renonçait pour son vassal, le défiait et lui déclarait la guerre à outrance. En même temps, il fit faire au comte de Mortain les mêmes offres qu'autrefois il avait faites à Richard pour l'exciter contre son père. Il promit de garantir au comte Jean la possession de la Normandie, de l'Anjou et de l'Aquitaine, et de l'aider à s'emparer de la royauté en Angleterre ; il ne lui demandait en retour que d'être fidèlement son allié, et d'épouser cette malheureuse Aliz dont il a été fait mention plus haut. Sans conclure d'alliance positive avec le roi Philippe, Jean commença des intrigues dans tous les pays soumis à son frère ; et, sous prétexte que Richard était mort ou devait être regardé comme tel, il exigea le serment de fidélité des officiers publics et des gouverneurs des châteaux et des villes.

Le roi d'Angleterre fut averti de ces manœuvres par plusieurs abbés de Normandie, qui obtinrent la permission de le visiter dans sa prison, et surtout par son ancien chancelier, Guillaume de Longchamp, l'ennemi personnel du comte de Mortain. Richard le reçut comme un ami persécuté pour son service, et l'employa dans plusieurs négociations. Le jour fixé pour le jugement du roi arriva ; il comparut, comme accusé, devant la diète germanique assemblée à Worms ; il n'eut besoin que de promettre, pour sa rançon, cent mille marcs d'argent, et de s'avouer vassal de l'Empereur, pour être absous sur tous les points. Cet aveu de vasselage, qui n'était qu'une simple formalité, avait de l'importance aux yeux de l'Empereur à cause de ses prétentions à la domination universelle des Césars de Rome, dont il se disait l'héritier. La sujétion féodale du royaume d'Angleterre à l'empire germanique n'était pas de nature à durer longtemps ; et néanmoins l'aveu et la déclaration s'en firent alors avec toute la pompe et l'appareil commandés par les usages du siècle. « Le roi Richard, dit un contemporain, se destitua du « royaume et le remit à l'Empereur, comme au suzerain universel, l'en « investissant par son chaperon ; et aussitôt l'Empereur le lui rendit « pour le tenir en fief, sous la condition d'un cens annuel de cinq mille « livres sterling, et l'en investit par une double croix d'or. » Après cette cérémonie, l'Empereur, les évêques et les seigneurs d'Allemagne promirent par serment, sur leur âme, que le roi d'Angleterre serait mis en liberté aussitôt qu'il aurait payé cent mille marcs d'argent ; et dès ce jour, la captivité de Richard devint moins étroite.

Pendant ce temps, le comte de Mortain, poursuivant ses intrigues et ses manœuvres, sollicitait les justiciers d'Angleterre, l'archevêque de Rouen et les barons de Normandie, de lui jurer fidélité et de le reconnaître pour roi. La plupart refusèrent ; et le comte, se sentant trop

faible pour les contraindre à faire ce qu'il souhaitait, passa en France, et conclut un traité formel avec le roi Philippe. Il s'avoua vassal et homme lige de ce roi pour l'Angleterre et tous les autres États de son frère, jura d'épouser sa sœur et de lui abandonner une partie considérable de la Normandie, Tours, Loches, Amboise et Montrichard, aussitôt que, par son secours, il serait devenu roi d'Angleterre. Enfin il souscrivit à la clause suivante : « Et si mon frère Richard m'offrait la « paix, je ne l'accepterais point sans l'aveu de mon allié de France, « même dans le cas où mon allié la ferait pour son propre compte avec « mondit frère Richard. »

Après la conclusion de ce traité, le roi Philippe passa la frontière de Normandie, avec une armée nombreuse ; et le comte Jean fit semer de l'argent parmi les tribus galloises encore libres pour les engager à seconder par une invasion les manœuvres de ses partisans en Angleterre. Ce peuple, opprimé par les Normands, mit avec joie sa haine nationale au service de l'une des deux factions qui déchiraient ses ennemis ; mais, incapable de grands efforts hors du petit pays où il défendait si opiniâtrément son indépendance, il fut peu utile aux adversaires du roi Richard. Ces derniers obtinrent d'ailleurs peu de succès en Angleterre ; et cette circonstance détermina le comte Jean à demeurer auprès du roi de France, et à tourner toutes ses vues du côté de la Normandie. Ainsi exemptée du fléau de la guerre, l'Angleterre n'en fut pas plus heureuse, car elle avait à subir d'énormes tributs levés pour la rançon du roi. Les collecteurs royaux parcouraient le pays dans tous les sens, et faisaient contribuer toutes les classes d'hommes, clercs ou laïques, Saxons ou Normands. Toutes les sommes levées partiellement dans les provinces furent réunies à Londres ; l'on avait calculé que le total devait s'élever au montant de la rançon ; mais on trouva un énorme déficit causé par la fraude des employés. Cette première levée se trouvant insuffisante, les officiers royaux en firent commencer une nouvelle, se servant, disent les historiens, du nom plausible de rançon du roi pour couvrir leurs honteuses rapines.

Il y avait près de deux ans que Richard était en prison ; il s'ennuyait de sa captivité, et envoyait message sur message à ses officiers et à ses amis d'Angleterre et du continent, pour les presser de le délivrer en payant sa rançon. Il se plaignait amèrement d'être négligé par les siens, et de ce qu'on ne faisait pas pour lui ce que lui-même eût fait pour tout autre. Il exprima ses plaintes dans une chanson composée en langue romane méridionale, idiome qu'il préférait au dialecte moins poli de la Normandie, de l'Anjou et de la France.

« J'ai assez d'amis, mais ils donnent pauvrement ; c'est honte à eux « si, faute de rançon, depuis deux hivers je suis prisonnier.

« Qu'ils sachent bien, mes hommes et mes barons, anglais, normands,

« poitevins et gascons, que je n'ai pas si pauvre compagnon que pour « argent je laissasse en prison : je ne dis pas cela par reproche ; mais je « suis encore prisonnier !... »

Pendant que la seconde collecte pour la rançon du roi Richard se faisait par toute l'Angleterre, des messagers de l'Empereur vinrent à Londres, recevoir, comme à-compte sur la somme totale, l'argent qu'on avait déjà réuni. Ils en vérifièrent la qualité par poids et par mesure, et mirent leur sceau sur les sacs, que des marins anglais transportèrent jusqu'au territoire de l'Empire, aux risques et périls du roi d'Angleterre. L'argent arriva sain et sauf entre les mains du César d'Allemagne, qui en fit passer le tiers au duc d'Autriche, pour sa part de prise ; ensuite, il y eut une nouvelle diète assemblée pour décider du sort du prisonnier, dont la délivrance fut fixée à la troisième semaine après Noël, à condition qu'il laisserait un certain nombre d'otages pour garantie du paiement qui lui restait à faire. Le roi Richard accorda tout, et l'Empereur, ravi de sa bonne grâce, voulut lui faire un don en récompense. Il lui octroya par charte authentique, pour les tenir de lui en fief, des pays dont il n'était souverain que de nom, une partie de la Bourgogne, le Lyonnais, le Viennois et la Provence. « Or, il faut savoir, « dit un contemporain, que ces terres, données au roi par l'Empereur, « contiennent cinq archevêchés et trente-trois évêchés ; mais il faut sa- « voir aussi que ledit Empereur n'y a jamais pu exercer aucune auto- « rité, et que les habitants n'ont jamais voulu reconnaître aucun sei- « gneur présenté par lui. »

Lorsque le roi de France et le comte Jean, son allié, apprirent ce qui venait d'être résolu dans la diète impériale, ils craignirent de n'avoir pas le temps d'exécuter leur dessein avant la délivrance du roi. Ils envoyèrent donc en grande hâte des messagers à l'Empereur pour lui offrir soixante-dix mille marcs d'argent, s'il voulait prolonger d'une seule année l'emprisonnement de Richard, ou, s'il l'aimait mieux, mille livres d'argent pour chaque nouveau mois de captivité, ou bien encore cent cinquante mille marcs pour que le prisonnier fût remis à la garde du roi de France et du comte. Tenté par ces brillantes propositions, l'Empereur eut envie de manquer à sa parole ; mais les membres de la diète, qui avaient juré de la tenir fidèlement, s'y opposèrent, et, usant de leur puissance, ils firent relâcher le captif vers la fin de janvier 1194. Richard ne pouvait se diriger vers la France, ni vers la Normandie, envahie alors par les Français ; et ce qu'il y avait de plus sûr pour lui, c'était de s'embarquer dans un port d'Allemagne pour aller directement en Angleterre. Mais on était dans la saison des mauvais temps ; il fut obligé d'attendre plus d'un mois à Anvers ; et pendant cet intervalle, l'Empereur fut de nouveau tenté par l'avarice ; l'espoir de doubler ses profits l'emporta sur la crainte de déplaire à des chefs moins puissants

que lui, et qu'en qualité de seigneur *paramont* il avait mille moyens de réduire au silence. Il résolut donc de s'emparer une seconde fois du prisonnier qu'il avait laissé partir ; mais le secret de cette trahison ne fut pas assez bien gardé, et l'un des otages restés entre les mains de l'Empereur trouva moyen d'en avertir le roi. Richard s'embarqua aussitôt dans la galiote d'un marchand de Normandie, appelé Alain Tranchemer ; et ayant ainsi échappé aux hommes d'armes envoyés pour le prendre, il aborda heureusement au port de Sandwich.

Accueilli avec de grandes marques de joie, il trouva la majorité des comtes et des barons anglo-normands fidèle et dévouée à sa cause. Peu de temps auparavant, le grand conseil ou parlement du royaume avait déclaré le comte de Mortain ennemi public, et ordonné que toutes ses terres seraient saisies, et qu'on assiégerait ses châteaux. Au moment où le roi arriva, cet ordre s'exécutait, et, dans toutes les églises, on prononçait, au nom des archevêques et des évêques, au son des cloches et à la lueur des cierges, l'arrêt d'excommunication contre le comte et ses adhérents. Le bruit de la délivrance du *Cœur de Lion* (c'est le surnom que les Normands donnaient au roi Richard) mit fin à la résistance des garnisons qui tenaient encore pour le comte Jean. Toutes se rendirent, à l'exception de celle de Nottingham, qui ne voulut pas croire à la nouvelle ; le roi, irrité et prompt dans sa colère, marcha sur cette ville pour en faire le siége en personne, avant même d'entrer dans Londres.

Sa présence au camp devant Nottingham fut annoncée aux gens d'armes enfermés dans la place par un bruit extraordinaire de trompettes, de cors, de clairons et d'autres instruments de musique militaire ; mais, pensant que ce n'était qu'une ruse des assiégeants pour les tromper, ils continuèrent à se défendre. Le roi fit un serment terrible contre ceux qui osaient lui résister, et livra l'assaut à la ville, qui fut prise ; mais la garnison se retira dans le château, l'un des plus forts que les Normands eussent bâtis en Angleterre. Avant de battre les murs du château avec ses pierriers et ses autres machines, Richard fit dresser un gibet, haut comme un grand arbre, où l'on pendit par son ordre, à la vue de la garnison, quelques hommes pris dans le premier assaut. Ce spectacle parut aux assiégés un signe de la présence du roi plus certain que tout ce qu'ils avaient vu jusque-là, et ils se rendirent à merci.

Après sa victoire, le roi Richard, voulant se délasser, fit un voyage de plaisir dans la plus grande forêt de l'Angleterre, qui s'étendait depuis Nottingham jusqu'au centre du comté d'York, sur un espace de plusieurs centaines de milles ; les Saxons l'appelaient Sire-Wode, nom qui, dans la suite des temps, s'est changé en celui de *Sherwood*. « Jamais de sa vie il n'avait vu ces forêts, dit un narrateur contemporain, « et elles lui plurent extrêmement. » Au sortir d'une longue captivité,

on est toujours sensible au charme des sites pittoresques; et, d'ailleurs, à cet attrait naturel pouvait s'en joindre un autre tout particulier, et plus piquant peut-être pour l'esprit aventureux de Richard Cœur de Lion. Sherwood était alors une forêt redoutable aux Normands ; c'était l'habitation des derniers restes des bandes de Saxons armés qui, reniant encore la conquête, persistaient volontairement à vivre hors de la loi de l'étranger. Partout chassés, poursuivis, traqués comme des bêtes fauves, c'est là seulement qu'à la faveur des lieux ils avaient pu se maintenir en nombre, et sous une sorte d'organisation militaire qui leur donnait un caractère plus respectable que celui de voleurs de grands chemins.

Vers le temps où le héros du baronage anglo-normand visita la forêt de Sherwood, dans cette même forêt vivait un homme qui était le héros des serfs, des pauvres et des petits, en un mot de la race anglo-saxonne. « Parmi les déshérités, dit un ancien chroniqueur, on remar-« quait alors le fameux brigand Robert Hode, que le bas peuple aime « tant à fêter par des jeux et des comédies, et dont l'histoire, chantée « par les ménétriers, l'intéresse plus qu'aucune autre. » A ce peu de mots se réduisent toutes nos données historiques sur l'existence du dernier Anglais qui ait suivi l'exemple de Hereward ; et pour retrouver quelques traits de sa vie et de son caractère, c'est aux vieilles romances et aux ballades populaires qu'il faut, de nécessité, avoir recours. Si l'on ne peut ajouter foi aux faits bizarres et souvent contradictoires rapportés dans ces poésies, elles sont du moins un témoignage incontestable de l'ardente amitié du peuple anglais pour le chef de bande qu'elles célèbrent, et pour ses compagnons, qui, au lieu de labourer pour des maîtres, couraient la forêt gais et libres, comme s'expriment de vieux refrains.

On ne peut guère douter que Robert, ou plus vulgairement Robin Hood, n'ait été d'origine saxonne ; son prénom français ne prouve rien contre cette opinion, parce que, dès la seconde génération après la conquête, l'influence du clergé normand fit tomber en désuétude les anciens noms de baptême, remplacés dès lors par des noms de saints ou d'autres, usités en Normandie. Le nom de Hood est saxon, et les ballades les plus anciennes, et par conséquent les plus dignes d'attention, rangent les aïeux de celui qui le porta dans la classe des paysans. Plus tard, quand s'affaiblit le souvenir de la révolution opérée par la conquête, les poëtes de village imaginèrent d'embellir leur personnage favori de la pompe des grandeurs et des richesses : ils en firent un comte, ou tout au moins le petit-fils d'un comte, dont la fille, ayant été séduite, s'enfuit et accoucha dans un bois. Cette dernière supposition a donné lieu à une romance populaire pleine d'intérêt et d'idées gracieuses ; mais rien de probable ne l'autorise.



P. 439.

Robin Hood et ses deux compagnons.

Qu'il soit vrai ou faux que Robin Hood soit né, comme le dit cette romance, « dans le bois verdoyant, au milieu des lis en fleurs, » c'est dans les bois qu'il passa sa vie à la tête d'une centaine d'excellents archers, redoutable aux comtes, aux vicomtes, aux évêques et aux riches abbés d'Angleterre, mais chéri des fermiers, des laboureurs, des veuves et des pauvres gens. Ils accordaient paix et protection à tout ce qui était faible et opprimé, partageaient avec ceux qui n'avaient rien les dépouilles de ceux qui s'engraissaient de la moisson d'autrui, et, selon la vieille tradition, faisaient du bien à toute personne honnête et laborieuse. Robin Hood était le meilleur cœur et le plus habile tireur d'arc de toute la bande ; et après lui on citait Petit-Jean, son lieutenant et son frère d'armes, dont il ne se séparait jamais, dans le péril comme dans la joie, et dont les chroniques, les ballades et les proverbes anglais ne le séparent pas non plus. La tradition nomme encore quelques-uns de ses compagnons, tels que Mutch, le fils du meunier, le vieux Scathlocke, et un moine appelé frère Tuck, qui combattait en froc, et pour toute arme se contentait d'un lourd bâton. Ils étaient tous d'humeur joyeuse, ne visant point à s'enrichir, mais seulement à vivre de leur butin, et distribuant tout ce qu'ils avaient de superflu aux familles expropriées dans le grand pillage de la conquête. Quoique ennemis des riches et des puissants, ils ne tuaient point ceux qui tombaient entre leurs mains, et ne versaient le sang que pour leur propre défense. Leurs coups ne tombaient guère que sur les agents de la police royale et les gouverneurs des villes ou des provinces, que les Normands appelaient vicomtes, et que les Anglais appelaient sheriffs. « Bandez vos « arcs, dit Robin Hood, et essayez-en les cordes ; dressez une potence « ici près ; et malédiction sur la tête de celui qui fera grâce au sheriff « et aux sergents. »

Le sheriff de Nottingham fut celui contre lequel Robin Hood eut le plus souvent à combattre, et celui qui le pourchassa le plus vivement à cheval et à pied, mettant sa tête à prix, et excitant ses compagnons et ses amis à le trahir. Mais aucun homme ne le trahit, et plusieurs l'aidèrent à se retirer du péril où sa hardiesse l'entraînait souvent. « J'ai« merais mieux mourir, lui disait un jour une pauvre femme, que de ne « pas tout faire pour te sauver ; car qui m'a nourrie et vêtue, moi et « mes enfants ? n'est-ce pas toi et Petit-Jean ?

Les aventures surprenantes de ce chef de bandits du XII[e] siècle, ses victoires sur les hommes de race normande, ses stratagèmes et ses évasions, furent longtemps le seul fonds d'histoire nationale qu'un homme du peuple en Angleterre transmit à ses fils, après l'avoir reçu de ses aïeux. L'imagination populaire prêtait au personnage de Robin Hood toutes les qualités et toutes les vertus du moyen âge. Il passe pour avoir été aussi dévot à l'église que brave au combat, et l'on disait de lui

qu'une fois entré pour entendre l'office, quelque danger qui survînt, il ne sortait jamais qu'à la fin. Ce scrupule de dévotion l'exposa une fois à être pris par le sheriff et ses hommes d'armes ; mais il trouva encore moyen de faire résistance, et même, à ce que dit la vieille histoire, un peu suspecte d'exagération, ce fut lui qui prit le sheriff. Sur ce thème, les ménestrels anglais du XVe siècle ont composé une longue ballade, dont quelques lignes méritent d'être citées, ne fût-ce que comme exemple de la couleur franche et animée que le peuple donne à sa poésie dans les temps où il existe une littérature véritablement populaire.

« En été, quand la verdure est belle et les feuilles larges et longues, « il y a plaisir dans la forêt à écouter le chant des oiseaux ;

« A voir les chevreuils quitter la colline, pour se retraiter dans la « plaine et se mettre à l'ombre sous les feuilles vertes du bois.

« C'était un jour de Pentecôte, de bonne heure, un matin de mai, un « de ces jours où le soleil se lève beau, et où les oiseaux chantent « gaiement.

« Par la croix du Christ ! dit Petit-Jean, voilà une joyeuse matinée ; « et dans toute la chrétienté, il n'y a pas un homme plus joyeux que « moi.

« Ouvre ton cœur, mon cher maître, et songe qu'il n'y a pas dans « l'année de plus beau temps qu'un matin de mai.

« Une chose me pèse, dit Robin Hood, et me chagrine le cœur, c'est « de ne pouvoir, en aucun jour de fête, entendre messe ni matines.

« Il y a quinze jours et plus que je n'ai vu mon Sauveur, et je vou- « drais aller à Nottingham, avec l'aide de la bonne Marie.

« Robin va seul à Nottingham, et Petit-Jean reste au bois de Sher- « wood ; il va dans l'église de Sainte-Marie, et s'agenouille devant la « croix... »

Robin Hood ne fut pas simplement renommé pour sa dévotion aux saints et aux jours de fête ; lui-même eut, comme les saints, son jour de fête dans l'année ; et dans ce jour, chômé religieusement par les habitants des hameaux et des petites villes d'Angleterre, il n'était permis de s'occuper de rien, sinon de jeux et de plaisirs. Au XVe siècle, cet usage était encore observé ; et les fils des Saxons et des Normands prenaient en commun leur part de ces divertissements populaires, sans songer qu'ils étaient un monument de la vieille hostilité de leurs aïeux. Ce jour-là, les églises étaient désertes comme les ateliers ; aucun saint, aucun prédicateur ne l'emportait sur Robin Hood ; et cela dura même après que la réforme eut donné en Angleterre un nouvel essor au zèle religieux. C'est un fait attesté par un évêque anglican du XVIe siècle, le célèbre et respectable Latimer. En faisant sa tournée pastorale, il arriva le soir dans une petite ville près de Londres, et fit avertir qu'il prêcherait le lendemain, parce que c'était jour solennel. « Le lendemain, dit-

« il, je me rendis à l'église ; mais, à mon grand étonnement, j'en trouvai « les portes fermées à clef ; j'envoyai chercher la clef, et l'on me fit « attendre une heure et plus ; enfin un homme vint à moi et me dit : « Messire, ce jour est un jour de grande occupation pour nous ; nous « ne pouvons vous entendre ; car c'est le jour de Robin Hood ; tous les « gens de la paroisse sont au loin à couper des branches pour Robin « Hood, vous les attendriez inutilement. » L'évêque s'était revêtu de son costume ecclésiastique ; il fut obligé de le quitter, et de continuer sa route, laissant la place aux archers habillés de vert, qui jouaient sur un théâtre de feuillée les rôles de Robin Hood, de Petit-Jean et de toute la bande.

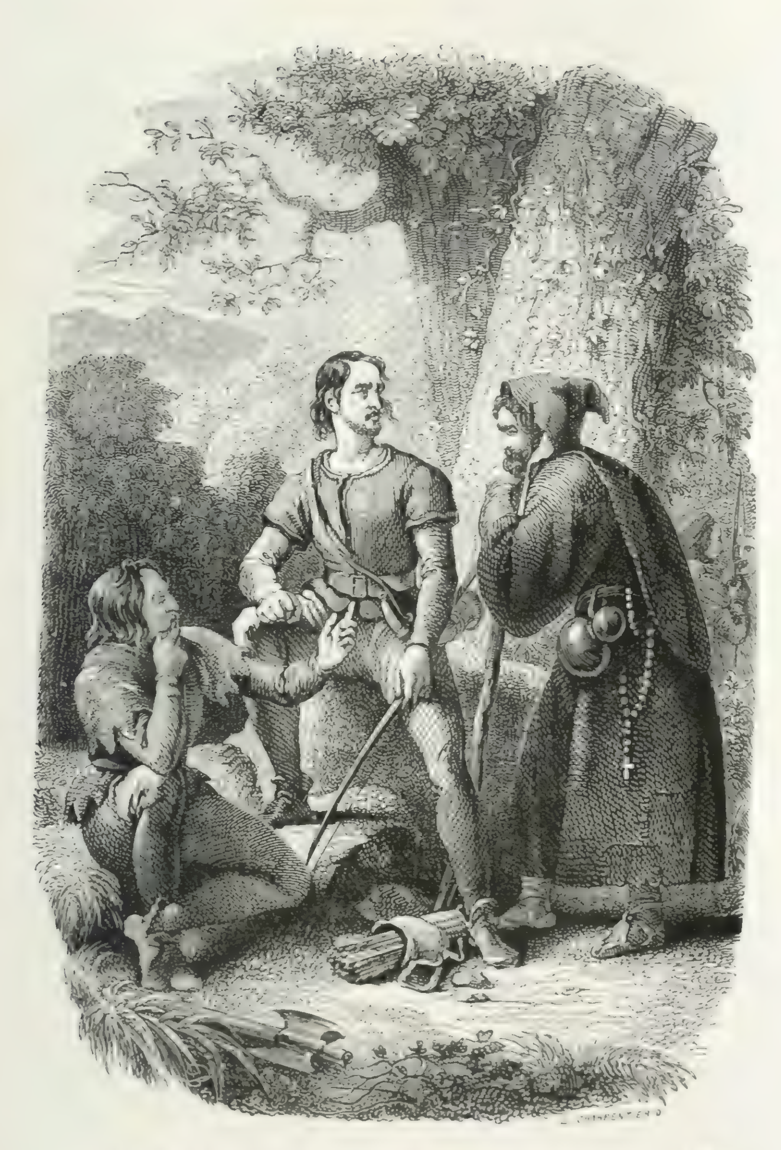
Des traces de ce long souvenir, dans lequel s'anéantit pour le peuple anglais le souvenir même de l'invasion normande, subsistent encore aujourd'hui. On trouve dans la province d'York, à l'embouchure d'une petite rivière, une baie qui, sur toutes les cartes modernes, porte le nom de Robin Hood, et il n'y a pas bien longtemps que, dans la même province, près de Pontefract, l'on montrait aux voyageurs une source d'eau vive et claire qu'on appelait le puits de Robin Hood, et qu'on les invitait à y boire en l'honneur du fameux archer. Durant tout le XVIIe siècle, les vieilles ballades de Robin Hood, imprimées en lettres gothiques (espèce d'impression que le bas peuple anglais affectionnait singulièrement), circulaient dans les villages, où elles étaient colportées par des hommes qui les chantaient sur une espèce de récitatif. On en compila même plusieurs collections complètes à l'usage des lecteurs des villes, et l'un de ces recueils portait le titre élégant de *Guirlande de Robin Hood*. Aujourd'hui ces livres, devenus rares, n'intéressent que les érudits ; et l'histoire des héros de Sherwood, dépouillée de ses ornements poétiques, ne se lit plus que parmi les contes à l'usage des enfants.

Aucune des ballades qui nous ont été conservées ne raconte la mort de Robin Hood ; la tradition vulgaire est qu'il périt dans un couvent de femmes, où un jour, se sentant malade, il était allé demander des secours. On devait lui tirer du sang, et la nonne qui savait faire cette opération, ayant reconnu Robin Hood, la pratiqua sur lui de manière à le tuer. Ce récit, qu'on ne peut ni affirmer ni contester, est assez conforme aux mœurs du XIIe siècle ; beaucoup de femmes, dans les riches monastères, s'occupaient alors à étudier la médecine et à composer des remèdes qu'elles offraient gratuitement aux pauvres. De plus, en Angleterre, depuis la conquête, les supérieures des abbayes et la plus grande partie des religieuses étaient d'extraction normande, ainsi que le prouvent leurs statuts, rédigés en vieux français : cette circonstance explique peut-être comment le chef de bandits saxons, que les ordonnances royales avaient mis *hors la loi*, trouva des ennemies dans le couvent où il était allé chercher assistance. Après sa mort, la troupe dont il était le

chef et l'âme se dispersa ; et Petit-Jean, son fidèle compagnon, désespérant de se maintenir en Angleterre, et poussé par l'envie de continuer la guerre contre les Normands, se rendit en Irlande, où il prit part aux révoltes des indigènes. Ainsi fut dissoute la dernière troupe de brigands anglais qui ait eu un caractère politique, et qui mérite par là une mention dans l'histoire.

Entre les réfugiés du camp d'Ély et les hommes de Sherwood, entre Hereward et Robin Hood, il y avait eu, surtout dans le nord de l'Angleterre, une succession de chefs de partisans et d'*outlaws* qui ne furent pas non plus sans renommée, mais dont on sait trop peu de chose pour qu'ils puissent être considérés comme des personnages historiques. Les noms de quelques-uns, tels qu'Adam Bel, Clym of the Clough, ou Clément de la Vallée, et William de Cloudesly, se sont conservés longtemps dans la mémoire du peuple. Les aventures de ces trois hommes, qui ne peuvent être séparés l'un de l'autre, non plus que Robin Hood et Petit-Jean, sont le sujet d'une longue romance composée au xv[e] siècle, et divisée en trois parties, ou en trois chants. On ne peut rien dire de positif sur l'authenticité des faits qui s'y trouvent racontés ; mais elle renferme plusieurs traits originaux et capables de rendre plus frappante pour le lecteur l'idée que le peuple anglais s'était formée du caractère moral de ces hommes, qui, dans ces temps de servitude, aimèrent mieux être bandits qu'esclaves.

Adam Bel, Clément de la Vallée et William de Cloudesly étaient, à ce qu'il paraît, natifs de la province de Cumberland. S'étant rendus tous les trois coupables du délit de chasse, ils furent mis hors de la loi normande et obligés de s'enfuir pour sauver leur vie. Réunis par le même sort, ils se jurèrent fraternité, suivant la coutume du siècle, et s'en allèrent ensemble habiter la forêt d'Inglewood, que la vieille romance nomme *Englishe Wood*, entre Carlisle et Penrith. Adam et Clément n'étaient point mariés ; mais William avait une femme et des enfants que bientôt il s'ennuya de ne plus voir. Un jour il dit à ses deux compagnons qu'il voulait aller à Carlisle visiter sa femme et ses enfants. « Frère, lui « répondirent-ils, ce n'est pas notre avis ; car si le justicier te prend, « tu es un homme mort. » William partit malgré ce conseil, et arriva de nuit dans la ville ; mais, reconnu par une vieille femme à laquelle il avait fait du bien, il fut dénoncé au juge et au sheriff, qui cernèrent sa maison, le prirent, et, joyeux de cette capture, firent dresser sur la place du marché un gibet tout neuf pour l'y pendre. Par bonheur, un petit garçon, le porcher de la ville, qui, en gardant ses cochons dans le bois, y avait vu souvent William et reçu de lui l'aumône et à manger, courut avertir Adam et Clément du sort de leur frère d'adoption. L'entreprise hasardeuse où tous les deux s'engagèrent pour le sauver est décrite avec beaucoup de mouvement et de vie par le vieux poëte popu-



Adam Bel, Clement de la Vallée et William de Cloudesly

t. 442.

laire, qui peint avec une franchise naïve le dévouement de ces trois hommes l'un à l'autre. « De ce jour, dit William, nous vivrons et mour-« rons ensemble ; et si jamais vous avez de moi le même besoin que j'ai « eu de vous, vous me trouverez comme aujourd'hui je vous trouve. »

Dans le combat qui se termine par cette délivrance inespérée, les trois frères d'armes font à eux seuls un grand carnage des gens de justice et des officiers royaux de Carlisle. Ils tuent le sheriff, le juge et le portier de la ville, « jettent plus d'un homme sur le pavé, et font dire hélas ! « à plus d'une femme. » C'est avec un ton de joie et de plaisanterie que ces meurtres nombreux sont détaillés dans la vieille romance, où l'auteur montre fort peu d'amitié pour les agents de l'autorité royale. Cependant ses trois héros finissent comme avait fini la nation elle-même, par se fatiguer de leur résistance et s'accommoder avec l'ennemi. Ils vont à Londres, à l'hôtel du roi, lui demander une charte de paix. Mais, au moment où ils font cet acte de soumission, ils gardent encore leur ancien caractère de fierté et de liberté sauvage ; « ils entrent dans le pa-« lais sans dire mot à personne, traversent la cour et s'avancent dans la « salle, ne prenant garde à qui que ce soit, ne disant ni ce qu'ils sont ni « ce qu'ils veulent. »

Si Robin Hood est le dernier chef d'*outlaws* ou de bandits anglo-saxons qui ait joui d'une véritable célébrité populaire, ce n'est pas une raison pour croire qu'après lui aucun homme de la même race ne se soit livré au même genre de vie, dans un esprit d'hostilité politique contre le gouvernement exercé par les hommes de race et de langue étrangères. La lutte nationale dut se prolonger encore sous la forme de brigandage, et les idées d'homme libre et d'ennemi de la loi restèrent longtemps associées l'une à l'autre. Mais cela eut une fin ; et à mesure qu'on s'éloigna de l'époque de la conquête, à mesure que la race anglaise, s'accoutumant au joug, s'attacha par habitude à ce qu'elle avait toléré par désespoir, le brigandage perdit graduellement sa sanction patriotique, et redescendit à son rang naturel, à celui d'une profession infamante. Dès lors l'état de bandit dans les forêts de l'Angleterre, sans être moins périlleux, sans exiger moins de courage et d'adresse individuels, ne produisit plus de héros. Il resta seulement dans l'opinion des classes inférieures une grande complaisance pour les infractions aux lois contre la chasse, et une sympathie marquée pour ceux qui, soit par besoin, soit par fierté, bravaient ces lois de la conquête. La vie du braconnier aventureux, et en général le séjour des forêts, sont célébrés avec amour dans une foule de chansons et de poésies assez récentes ; toutes vantent l'indépendance dont on jouit sous le *bois verdoyant*, où *l'on n'a d'ennemis que l'hiver et l'orage*, où *l'on est gai tant que le jour dure, et léger d'humeur comme la feuille sur l'arbre*.

Le roi Richard, de retour à Londres, se fit couronner pour la seconde

fois, avec des cérémonies que nous avons vues exactement reproduites de nos jours. Après les fêtes de ce second couronnement, il annula d'un seul coup toutes les ventes de domaines qu'il avait librement faites avant de partir pour la croisade, prétendant que c'étaient de simples prêts qu'on était tenu de lui restituer. Les acquéreurs de bonne foi eurent beau présenter leurs actes scellés du grand sceau de la couronne, tout fut inutile. Le roi, donnant des formes douces à cette expropriation forcée, leur disait : « Quel prétexte avez-vous de retenir en vos mains « ce qui est à nous ? ne vous êtes-vous pas remboursés complétement « de vos avances par le revenu de nos domaines ? S'il en a été ainsi, vous « savez que c'est péché d'exercer l'usure envers le roi, et que nous avons « une bulle du pape qui vous défend cela sous peine d'excommunica- « tion. Que si, après le compte de ce que vous avez payé et de ce que « vous avez reçu, il vous revient justement quelque chose, nous y sup- « pléerons de notre trésor pour vous ôter tout sujet de plainte. »

Personne n'eut le courage de présenter un compte ; et tout fut rendu au roi sans dédommagement. Il rentra ainsi en possession des châteaux, bourgs, gouvernements et domaines qu'il avait aliénés ; et tel fut le premier bienfait que la race normande d'Angleterre éprouva du retour de son chef sans lequel les courtisans assuraient qu'elle ne pouvait plus vivre, non plus que le corps sans tête. Quant à la race anglaise, après avoir été écrasée d'impôts pour la délivrance du roi, elle le fut pour celle des otages que Richard avait laissés en Allemagne, et pour les frais de la guerre qu'il fallut soutenir alors contre le roi de France.

Ce n'était pas seulement en Normandie que Philippe menaçait d'anéantir la puissance de son rival ; il s'était ligué encore une fois avec les barons du nord de l'Aquitaine ; il leur avait promis secours et maintien, et eux, encouragés plutôt par ses promesses que par son assistance effective, avaient de nouveau tenté d'établir leur indépendance contre le pouvoir anglo-normand. C'était la passion de la nationalité et le désir de n'être sujets d'aucun des rois voisins, d'aucun homme qui ne fût pas de leur race et de leur langue, qui leur avait fait conclure cette alliance avec le roi Philippe ; mais lui, s'inquiétant peu de leurs sentiments patriotiques, avait sur eux des vues toutes différentes. Il aspirait à étendre son autorité sur les provinces gauloises du Midi, de façon à devenir roi de toute la Gaule, au lieu d'être simplement roi de France. Suivant l'exemple de la chancellerie germanique, qui attribuait à chaque empereur vivant la possession réelle de tous les territoires que ses prédécesseurs avaient régis et perdus ensuite, le roi de France et son conseil reculaient en idée les bornes de leur domination légitime jusqu'aux Pyrénées, où l'on croyait que Charlemagne avait élevé une croix pour servir de limite perpétuelle entre la France et l'Espagne. « C'est jus- « que-là, disait un poëte du temps qui voulait flatter le roi Philippe, c'est

« jusque-là que tu dois dresser tes tentes et agrandir tes États, afin de « posséder sans réserve les domaines de tes aïeux, afin que l'étranger « n'occupe plus rien au dedans de nos frontières, et que le dragon blanc « avec sa race venimeuse soit extirpé de nos jardins, comme le pro- « phète breton te l'a promis. »

Ainsi les prédictions patriotiques faites par les vieux bardes cambriens, pour relever le courage de leur nation envahie par les Anglo-Saxons, passaient, après plus de cinq cents ans, pour des prophéties en faveur des Français contre les Normands. Voilà sans doute un trait assez frappant des bizarreries humaines; mais un autre qui ne l'est pas moins, c'est que les mêmes provinces que le roi de France prétendait lui appartenir comme héritage de Charlemagne, l'Empereur les revendiquait aussi en vertu des droits du même prince, qui jouissait du singulier privilége d'être regardé à la fois comme Français et comme Allemand. La cession de terres récemment faite par le César d'Allemagne au roi Richard était fondée sur cette prétention. Outre la Provence tout entière et une partie de la Bourgogne, la libéralité impériale, au dire des anciens historiens, lui avait encore octroyé sur le comté de Toulouse un droit de suzeraineté perpétuelle, que le roi de France s'attribuait en même temps. Mais, en réalité, les comtes de Toulouse jouissaient de l'indépendance politique et, suivant les formules du siècle, étaient libres de leur hommage.

Au moment d'entrer en campagne contre le roi de France, Richard crut nécessaire d'agir sur l'opinion publique en se disculpant d'une manière éclatante du reproche de meurtre sur le marquis de Montferrat. Il produisit une prétendue lettre autographe du Vieux de la Montagne, écrite en caractères hébraïques, grecs et latins, et contenant les passages suivants :

« A Léopold, duc d'Autriche, et à tous les princes et peuples de la « foi chrétienne, salut. Attendu que plusieurs rois, dans les pays d'outre- « mer, imputent à Richard, roi et seigneur d'Angleterre, la mort du « marquis, je jure, par le Dieu qui règne éternellement et la loi que nous « observons, que le roi Richard n'a eu aucune participation à ce meur- « tre... Sachez que nous avons fait les présentes en notre maison et « château de Messiac, à la mi-septembre, et les avons scellées de notre « sceau, l'an 1505 depuis Alexandre. »

Cette bizarre dépêche fut publiée officiellement par Guillaume de Longchamp, redevenu chancelier d'Angleterre, et envoyée aux princes étrangers et aux moines qui étaient connus pour s'occuper de rédiger la chronique du temps. Sa fausseté manifeste ne fut point remarquée dans un siècle où la critique historique et la connaissance des mœurs orientales étaient peu répandues en Europe. Elle affaiblit même, à ce qu'il semble, l'effet moral des imputations du roi de France, parmi ses pro-

pres vassaux, et encouragea ceux du roi d'Angleterre à mieux combattre pour une cause qu'ils croyaient être la bonne ; car il y avait alors beaucoup de superstitions sur ce point. Dès que les deux rois se trouvèrent en présence en Normandie, l'armée de France, qui jusqu'alors avait toujours marché en avant, commença à faire retraite. Le comte Jean perdit tout courage aussitôt qu'il vit les chances de la guerre devenir incertaines, et il résolut de trahir ses alliés pour rentrer en grâce auprès de son frère. Cette trahison fut accompagnée de circonstances atroces, du massacre d'un grand nombre de chevaliers français que le comte avait invités à une fête. Mais, malgré toutes ses grandes démonstrations de repentir et d'amitié, Richard, qui se souvenait d'en avoir fait plus d'une fois de semblables à leur père Henri II, ne lui accorda aucune confiance, et, selon les paroles des historiens du temps, ne lui donna ni terres, ni villes, ni châteaux.

Le roi Philippe, successivement repoussé de toutes les villes de Normandie qu'il avait occupées, fut bientôt forcé de conclure une trêve qui permit à Richard de porter ses forces vers le sud, contre les insurgés de l'Aquitaine. A leur tête se trouvaient le vicomte de Limoges et le comte de Périgord que le roi Richard fit sommer de lui rendre leurs châteaux. « Nous tenons tes menaces pour néant, répondirent-ils : tu es revenu « beaucoup trop orgueilleux, et nous voulons te rendre, malgré toi, « humble, courtois et franc, et te châtier en guerroyant contre toi. » Pour que cette réplique ne fût pas une pure vanterie, il fallait que la paix se rompît de nouveau entre les deux rois ; car les insurgés n'étaient nullement capables de résister aux forces de Richard, tant que Philippe n'en occupait pas au moins une partie. Ce fut le fameux Bertrand de Born qui, poursuivant toujours son plan de conduite politique, s'employa à rallumer la guerre entre les deux ennemis de son pays. Par ses intrigues secrètes et ses vers satiriques, il détermina le roi de France à violer la trêve qu'il venait de jurer ; et cette fois le champ de bataille fut la Saintonge au lieu de la Normandie. La première rencontre des deux rois à la tête de leurs hommes d'armes eut lieu près de Mirambeau. Ils ne se trouvaient plus séparés l'un de l'autre que par une petite rivière, sur chaque bord de laquelle ils avaient placé leur camp. Le roi de France avait avec lui des Français, des Bourguignons, des Champenois, des Flamands et des Berrichons ; et le roi d'Angleterre, des Normands, des Anglais, des Angevins, des Tourangeaux, des Manseaux et des Saintongeois.

Pendant que les deux troupes ennemies étaient ainsi en présence, plusieurs fois on s'arma de part et d'autre pour en venir aux mains ; mais toujours des archevêques, évêques, abbés et simples religieux, qui s'étaient réunis pour travailler au rétablissement de la paix, allaient d'un camp à l'autre supplier les rois de différer le combat, et leur proposer

des arrangements capables de terminer la guerre. Le roi Philippe se montrait le plus difficile à persuader et le plus exigeant dans ses demandes; il voulait se battre, à moins que Richard ne lui fit serment de vasselage pour la Normandie, la Guienne et le Poitou. Ce fut son dernier mot, et dès qu'il l'eut prononcé, Richard monta à cheval, mit le heaume en tête, fit avancer ses gens, sonner les trompettes et déployer sa bannière *pour passer l'eau*. « Or, toute cette confiance lui venait, dit « un vieux récit en langue provençale, de ce que les Champenois lui « avaient promis secrètement de ne point venir à l'encontre des siens, « à cause de la grande quantité d'*esterlings* qu'il avait semés parmi eux. »

De leur côté, le roi Philippe et tous ses gens montèrent à cheval et prirent leurs armes, à l'exception des Champenois, qui ne mirent point le heaume en tête. C'était le signe de leur défection, et le roi de France, qui ne s'y attendait pas, en fut effrayé. Cet effroi changea toutes ses dispositions; et, faisant mander aussitôt les évêques et les gens de religion qui l'avaient auparavant sollicité en vain, il les pria d'aller auprès de Richard lui dire qu'il le déclarerait quitte de tout vasselage, s'il voulait conclure la paix. Le roi d'Angleterre était déjà en pleine marche, quand les prélats et les moines vinrent à sa rencontre, portant des croix entre leurs bras, pleurant, et le conjurant d'avoir pitié de tant de braves gens qui, des deux côtés, devaient périr s'il y avait bataille. Ils promirent de lui faire tout accorder par le roi de France, et d'obtenir que ce dernier se retirât immédiatement sur son propre territoire. La paix fut faite; les deux rois se jurèrent une trêve de dix ans et donnèrent congé à leurs troupes, ne voulant plus s'occuper d'armes, dit le vieux récit, mais seulement de chasse, de jeux, et de faire tort à leurs hommes.

Le tort que le roi Philippe pouvait faire à ses Français était peu de chose en comparaison de celui que Richard fit alors aux Aquitains, et surtout à ceux qui s'étaient révoltés contre lui. « Cette paix les affligea « beaucoup, dit le même narrateur, et surtout Bertrand de Born, qui « en fut plus chagrin qu'aucun autre, car il ne se plaisait en rien plus « qu'en guerre, et surtout en la guerre des deux rois. » Il eut de nouveau recours à ses moyens ordinaires, à des satires mordantes contre le plus irritable des deux rivaux. Il fit circuler des pièces de vers où il disait que les Français et les Bourguignons avaient échangé honneur contre bassesse, et que le roi Philippe voulait bien la guerre avant de s'être armé, mais que, sitôt qu'il avait pris ses armes, il perdait tout courage. De leur côté, les autres barons du Poitou et du Limousin, les mêmes qui avaient fait avec si peu de fruit la guerre au roi Richard, l'excitaient à rentrer en campagne contre le roi de France, promettant tous de l'aider. Richard les crut, et, recommençant brusquement les hostilités, il se mit à ravager les provinces de France qui avoisinaient les siennes.

Le roi Philippe, qui aurait peut-être commencé le premier la guerre s'il avait été le premier prêt, se plaignit de cette violation de la trêve jurée, et s'adressa aux évêques sous les auspices et la garantie desquels elle avait été conclue. Ces derniers s'entremirent de nouveau, et obtinrent du roi d'Angleterre qu'il y aurait une conférence diplomatique sur les frontières du Berri et de la Touraine. Mais les deux rois, ne pouvant s'accorder sur rien, se prirent de mauvaises paroles, et celui d'Angleterre donna à l'autre un démenti en face et l'appela *vil renégat*. « Ce « dont Bertrand de Born fut fort joyeux, dit son ancien biographe, et « fit un *sirventes* dans lequel il pique fort le roi de France de commencer la guerre à feu et à sang, et lui reproche d'aimer la paix plus « qu'un moine. Mais pour choses que dît Bertrand de Born en sirventes « et en couplets au roi Philippe, lui rappelant les torts et le honniment « qui lui était fait, il ne voulut guerroyer contre le roi Richard ; mais « Richard saillit en guerre contre lui, pilla, prit et brûla ses bourgs et « ses villes : ce dont tous les barons, à qui déplaisait la paix, furent fort « joyeux, et Bertrand de Born fit un autre sirvente pour affermir le roi « Richard dans son propos. »

Cette destinée de l'Aquitaine d'être sans cesse ballottée entre deux puissances étrangères également ennemies de son indépendance, et cependant tour à tour ses alliées, au gré de l'hostilité qui les divisait ; cette destinée qui, plus tard, fut celle de l'Italie, pesait alors sur tout le midi de la Gaule, y compris le pays montagneux qu'on nommait *Alvernhe* dans la langue romane du sud, et Auvergne dans celle du nord. Ce pays, après avoir énergiquement résisté à l'invasion des Franks, vaincu par eux, comme le reste des terres gauloises, s'était trouvé momentanément englobé dans leur conquête; puis il avait recouvré sa franchise nationale sous les rois fainéants, successeurs de Chlodowig ; puis dévasté et repris de nouveau par les fils de Karl-Martel, il était devenu une province du vaste empire qu'ils fondèrent. Enfin, le démembrement et la ruine totale de cet empire l'avaient affranchi une seconde fois ; de sorte qu'au XIIe siècle le peuple d'Auvergne était gouverné, aussi librement que le comportait la civilisation de l'époque, par des seigneurs de sa race et de son langage, qui prenaient le titre de comtes, et qu'on appelait aussi dauphins, parce qu'ils portaient dans leurs armoiries la figure de ce poisson.

Le dauphin d'Auvergne reconnaissait pour suzerains les ducs d'Aquitaine, peut-être par un reste de souvenir du gouvernement des Romains et de la subordination des magistrats locaux de l'empire aux magistrats provinciaux. Comme duc d'Aquitaine, le roi d'Angleterre avait reçu son serment de vasselage, suivant l'ancienne coutume, et le dauphin ne montrait aucune répugnance à rendre ce devoir de soumission purement nominale. Mais il arriva qu'après avoir, sans beaucoup de

fruit, ravagé les domaines du roi de France. Richard, lassé de la guerre, et voulant faire une trêve plus durable que la précédente, proposa à son rival d'échanger avec lui la suzeraineté de l'Auvergne contre d'autres avantages politiques. Cette proposition fut acceptée, et le roi d'Angleterre s'engagea envers l'autre roi à garantir la cession qu'il lui faisait, c'est-à-dire à lui prêter main-forte contre le mécontentement des hommes du pays. Ce mécontentement ne tarda pas à se faire sentir; car les Auvergnats ne voulaient point du roi de France pour suzerain, d'abord parce qu'ils n'avaient jamais eu de pareilles relations avec lui, ensuite, dit un ancien récit, parce qu'il était avare, de mauvaise seigneurie, et leur trop proche voisin. Dès qu'il eut envoyé ses officiers recevoir l'hommage du comte d'Auvergne, qui n'osa le refuser d'abord, son premier soin fut d'acheter dans le pays un des plus forts châteaux pour y mettre garnison; et peu après, sous de légers prétextes, il enleva au comte la ville d'Issoire, préparant ainsi les voies pour la conquête de tout le pays, conquête qu'il espérait achever sans guerre.

Richard s'aperçut des projets du roi de France, mais il ne fit rien pour les arrêter, prévoyant que l'Auvergne se lasserait un jour, et comptant sur la haine nationale que le nouveau seigneur accumulait, non-seulement pour y reprendre la seigneurie, mais pour en tirer des secours dans la première guerre qu'il entreprendrait contre son rival d'ambition. En effet, dès qu'il jugea à propos de rompre la trêve, il envoya dire au dauphin : « Je sais les grands torts que vous fait le roi de « France, à vous et à vos terres; et si vous voulez, en vous révoltant, « me prêter secours, je vous soutiendrai, et vous donnerai des cheva- « liers, des arbalétriers et de l'argent à souhait. » Le comte d'Auvergne, croyant à ces promesses, proclama dans son pays le ban de l'insurrection nationale, et commença la guerre contre le roi Philippe. Mais, dès que Richard vit la lutte engagée, il fit aux Auvergnats ce que Louis, père de Philippe, avait fait aux Poitevins, il prit de nouveau trêve avec le roi de France, et passa en Angleterre, sans s'inquiéter nullement de ce qui adviendrait du dauphin et du pays d'Auvergne. L'armée de France entra dans ce pays, et, comme s'exprime l'ancienne chronique, mit tout à feu et à flamme, s'emparant des villes fortes et des meilleurs châteaux. Incapable de résister seul à un ennemi si puissant, le dauphin conclut une suspension d'armes, durant laquelle il envoya son cousin, le comte Gui, et dix de ses chevaliers en Angleterre, afin de rappeler au roi Richard les promesses qu'il avait faites. Richard accueillit mal le comte et ses compagnons, et les laissa repartir sans leur avoir donné ni hommes, ni armes, ni argent.

Honteux et tristes de s'être laissé tromper et contraints de céder à leur mauvais sort, les Auvergnats firent la paix avec le roi de France, en avouant sa suzeraineté sur eux et lui prêtant de nouveau le serment

d'hommage. Peu de temps après expira la trêve des deux rois ; et Philippe recommença aussitôt la guerre à feu et à sang contre les habitants des terres de son rival. A cette nouvelle, Richard passa la mer, et, dès qu'il fut descendu en Normandie, il envoya un message au dauphin d'Auvergne et au comte Gui, pour leur dire que, puisque la trêve était rompue entre lui et le roi de France, ils devaient, comme de loyaux amis, venir à son aide et guerroyer pour lui. Mais ils ne se laissèrent point tromper une seconde fois, et restèrent en paix avec le roi Philippe. Alors Richard, pour se venger, composa, en langue provençale, des couplets satiriques, où il disait qu'après lui avoir juré féauté, le dauphin l'abandonnait dans le péril. Le dauphin ne resta pas en arrière, et répondit aux vers du roi par d'autres où se trouvaient plus de franchise et de dignité. «Roi, disait-il, puisque vous chantez de moi, vous avez trouvé « un chanteur... Si jamais je vous fis quelque serment, ce fut folie de « ma part. Je ne suis point roi couronné, ni homme de si grande ri« chesse que vous ; mais, grâce à Dieu, je puis tenir ferme avec les « miens entre le Puy et Aubusson, et je ne suis ni serf ni juif. »

Ce dernier trait épigrammatique semble faire allusion au massacre et à la spoliation des juifs qui avait eu lieu en Angleterre au commencement du règne de Richard, et peut-être aussi à la misérable situation des indigènes de ce pays. Quelque imparfait que fût l'état de la société au XIIe siècle, dans les provinces méridionales de la Gaule, il y avait une énorme distance entre ce régime et celui de l'Angleterre gouvernée par des étrangers. La différence des langues s'ajoutant à celle des conditions, l'orgueil du noble d'autant plus grand qu'il avait moins de moyens d'entrer en relation morale avec ses inférieurs, cette insolence normande qui, selon d'anciens vers, croissait avec les années, et l'inimitié de race encore vive dans le cœur des Anglais, tout cela donnait au pays un aspect à peu près semblable à celui de la Grèce sous la domination des Turks. On voyait des familles saxonnes qui, par un vœu perpétuel, s'étaient obligées, de père en fils, à porter leur barbe longue, comme un souvenir de l'ancienne patrie et un signe de dédain pour les usages introduits par la conquête. Mais ces familles ne pouvaient rien ; et les fils des vainqueurs, ne les craignant pas, leur permettaient d'étaler en paix la marque de leur descendance et l'inutile orgueil d'un temps qui ne pouvait plus revenir.

En l'année 1196, lorsque le roi Richard était occupé à guerroyer contre le roi de France et que ses officiers levaient de l'argent pour les frais de ses campagnes et pour le paiement du reste de sa rançon, la ville de Londres fut requise de payer un taillage extraordinaire. Le chancelier du roi en adressa la demande aux chefs de la bourgeoisie, que, par une bizarre association des deux langues parlées en Angleterre, on appelait *maire* et *alderman*. Ceux-ci convoquèrent dans la salle du conseil, ou le

husting, comme on disait en langue saxonne, les principaux citoyens de la ville, pour délibérer, non sur le vote de l'impôt, mais simplement sur sa répartition entre les contribuables. Dans cette assemblée, composée en majorité d'Anglais indigènes, se trouvait un certain nombre d'hommes de race normande, angevine ou française, dont les ancêtres, venus en Angleterre au temps de la conquête, s'étaient livrés au commerce ou avaient exercé quelque métier. Soit à cause de leur descendance étrangère, soit à cause de leurs richesses, les bourgeois de cette classe formaient à Londres une sorte de parti dominant; ils maîtrisaient les délibérations du conseil, et, le plus souvent, réduisaient au silence les Anglais, que l'habitude d'être opprimés rendait timides et circonspects.

Mais il y avait alors dans la classe des indigènes un homme d'un caractère bien différent, vieux patriote saxon, qui laissait croître sa barbe, pour ne pas ressembler aux fils des étrangers. Il se nommait Guillaume ou William, suivant la prononciation anglaise, et jouissait dans la ville d'une grande considération, à cause de son zèle à défendre par toutes les voies légales ceux de ses concitoyens qui avaient à souffrir de quelque injustice. Né de parents à qui le travail et l'économie avaient procuré une assez grande aisance, il s'était retiré des affaires et employait tout son temps à l'étude de la jurisprudence. Nul clerc normand ne le surpassait dans l'art de plaider en langue française devant les cours de justice, et lorsqu'il parlait anglais, son éloquence était vive et populaire. Il consacrait sa science des lois et son talent pour la parole à tirer les bourgeois pauvres des embarras que leur suscitait la chicane, et à les protéger contre les vexations des riches, dont la plus fréquente était l'inégale répartition des tailles. Tantôt le maire et les *aldermen* exemptaient de toute contribution ceux qui étaient le plus en état de payer, tantôt ils établissaient que chaque bourgeois paierait la même somme, sans égard à la différence des fortunes, de façon que toujours la plus lourde charge retombait sur les pauvres gens. Ils s'en étaient souvent plaints, et William avait plaidé leur cause avec plus d'ardeur que de succès. Ses efforts l'avaient rendu cher aux bourgeois de petite et de médiocre fortune, qui lui donnaient le surnom de défenseur ou d'avocat des pauvres; quant aux Normands et à ceux de leur parti, ils le surnommaient ironiquement *l'homme à la barbe*, et l'accusaient de séduire la multitude en lui inspirant une envie désordonnée de liberté et de bonheur.

Ce singulier personnage, dernier représentant de l'hostilité des deux races que la conquête avait réunies sur le même sol, parut au conseil municipal de 1196, tel qu'il s'était montré jusque-là. Suivant leur coutume, les chefs de la bourgeoisie de Londres opinèrent pour une distribution des charges communes, faite de telle manière que la plus petite partie seulement devait peser sur eux; William à la longue barbe leur

tint tête seul ou presque seul ; mais, la dispute s'échauffant, ils l'accablèrent d'injures et l'accusèrent de rébellion et de trahison envers le roi. « Les traîtres au roi, répliqua l'Anglais, sont ceux qui fraudent son échi« quier en s'exemptant de payer ce qu'ils lui doivent, et moi-même je les « lui dénoncerai. » En effet, il passa la mer, alla au camp du roi Richard, et, s'agenouillant devant lui et levant la main droite, il lui demanda paix et protection pour le pauvre peuple de Londres. Richard accueillit sa plainte, dit qu'il y serait fait droit, et quand le pétitionnaire fut parti il n'y songea plus, trop occupé de ses grandes affaires politiques pour descendre au détail d'une querelle entre de simples bourgeois.

Mais les barons et les prélats normands qui occupaient les hauts emplois de la chancellerie et de l'échiquier s'en mêlèrent, et par instinct de nationalité et d'aristocratie, prirent vivement parti contre les pauvres et contre leur avocat. Hubert Gaultier, archevêque de Canterbury et grand justicier d'Angleterre, irrité de ce qu'un Saxon eût osé se rendre auprès du roi pour lui porter une dénonciation contre des gens de race normande, et de crainte qu'un pareil scandale ne se renouvelât, défendit, par une ordonnance, à tout homme du peuple de Londres, de sortir de la ville sous peine d'être emprisonné comme traître au roi et au royaume. Plusieurs marchands, qui, malgré les ordres du grand justicier, se rendirent à la foire de Stanford, furent arrêtés et traînés en prison. Ces actes de violence causèrent une grande fermentation dans la ville, et les plus pauvres d'entre les citoyens, par un instinct naturel aux hommes de tous les temps, formèrent une association pour leur défense mutuelle. William à la longue barbe était l'âme et le chef de cette société secrète, dans laquelle s'engagèrent, disent plusieurs historiens du temps, plus de cinquante mille personnes. On rassembla des armes telles que des bourgeois demi-serfs pouvaient s'en procurer au moyen âge, des bâtons ferrés, des haches et des leviers de fer pour attaquer, si l'on en venait aux mains, les maisons fortes des Normands.

Entraînés par un besoin naturel de se communiquer leurs sentiments et de s'encourager les uns les autres, les pauvres de Londres se réunirent plusieurs fois et tinrent des espèces de conciliabules ou de clubs en plein air, sur les places et dans les marchés. Dans ces assemblées tumultueuses, William portait la parole et recueillait des applaudissements dont il s'enivra trop peut-être, et qui lui firent négliger le moment d'agir et de frapper un grand coup dans l'intérêt de ceux qu'il voulait rendre redoutables à leurs oppresseurs. Un fragment d'une de ses harangues est rapporté par un chroniqueur contemporain, qui assure l'avoir recueilli de la bouche d'une personne présente. Ce discours, quoiqu'il eût un but tout politique, roulait, comme les sermons de nos jours, sur un texte des Écritures, et ce texte était : « Vous puiserez de l'eau « avec joie aux sources du Sauveur. » William faisait à lui-même l'ap-

plication de ces paroles : « C'est moi, disait-il, qui suis le sauveur des « pauvres ; vous, pauvres, qui avez éprouvé combien est dure la main « des riches, puisez maintenant à ma source l'eau d'une doctrine salu- « taire; et puisez-y avec joie, parce que l'heure de votre soulagement est « venue. Je séparerai les eaux des eaux, c'est-à-dire les hommes des « hommes; je séparerai le peuple humble et sincère du peuple orgueil- « leux et sans foi; je séparerai les élus des réprouvés, comme la lu- « mière des ténèbres. » Sous ces propos vagues et mystiques, l'imagination des auditeurs plaçait sans doute des sentiments et des désirs d'une nature plus précise; mais il eût fallu mettre à profit l'enthousiasme populaire; et l'avocat des pauvres se laissa devancer par les hauts fonctionnaires normands, qui, réunissant à Londres, en parlement, les évêques, les comtes et les barons des provinces voisines, citèrent l'orateur du peuple à comparaître devant cette assemblée.

William se rendit à la sommation, escorté d'une grande multitude qui le suivait en l'appelant sauveur et roi des pauvres. Ce signe non équivoque d'une immense popularité intimida les barons du parlement ; usant d'adresse, ils ajournèrent l'accusation à une prochaine séance qui n'eut point lieu, et s'occupèrent dès lors à travailler l'esprit du peuple au moyen d'émissaires adroits. De fausses promesses et de fausses alarmes, répandues tour à tour et à propos, calmèrent l'effervescence publique, et découragèrent les partisans de l'insurrection. L'archevêque de Canterbury et les autres justiciers convoquèrent eux-mêmes plusieurs assemblées des petits bourgeois de Londres, et leur parlant tantôt du besoin de conserver l'ordre et la paix, tantôt de la puissance qu'avait le roi pour écraser les séditieux, ils réussirent à semer le doute et l'hésitation parmi les conjurés. Saisissant cet instant de mollesse et d'incertitude, toujours fatal aux partis populaires, ils exigèrent, comme otages et garants de la tranquillité publique, les enfants d'un grand nombre de familles de la moyenne et de la dernière classe. Les bourgeois n'eurent pas assez de résolution pour résister à cette demande ; et la cause du pouvoir fut gagnée, dès que les otages, conduits hors de Londres, furent emprisonnés dans différentes forteresses.

Malgré la puissance que leur donnait l'inquiétude qui régnait à Londres sur le sort des otages, les justiciers n'osèrent pas encore faire arrêter publiquement l'homme pour la perte duquel tant de précautions avaient été prises. Ils résolurent d'épier le moment où William se trouverait, hors de chez lui, seul ou accompagné de peu de monde ; deux riches bourgeois, probablement de race normande, et dont l'un s'appelait Geoffroy, se chargèrent par zèle de cet espionnage. Suivis de gens armés, ils observèrent durant plusieurs jours toutes les démarches de l'homme à la longue barbe ; et une fois qu'il se promenait tranquille-

ment avec neuf de ses amis, les deux bourgeois l'abordèrent d'un air indifférent ; puis tout à coup celui qui se nommait Geoffroy porta la main sur lui en donnant le signal aux hommes d'armes apostés près de là. William n'avait pour toute défense qu'un de ces longs couteaux que, selon la mode du temps, on portait à la ceinture ; il le tira, et d'un seul coup fit tomber Geoffroy mort à ses pieds. Au même instant arrivèrent les soldats, vêtus, de la tête aux pieds, de mailles à l'épreuve du poignard ; mais William et ses neuf compagnons, à force de courage et d'adresse, firent si bien, qu'ils leur échappèrent, et entrèrent en fuyant dans l'église la plus voisine, dédiée à la Vierge, et que les Normands appelaient Sainte-Marie de l'Arche. Ils en fermèrent les portes et s'y barricadèrent. Les gens armés qui les poursuivaient essayèrent de forcer l'entrée, mais ne purent y parvenir ; et le grand justicier, apprenant cette nouvelle, envoya des courriers vers les châteaux voisins pour faire arriver, en grande hâte, de nouvelles troupes, ne se fiant pas, dans ce moment critique, à la seule garnison de la Tour de Londres.

Le bruit de ces événements causa dans la ville une grande fermentation ; le peuple était sensible au péril de l'homme qui avait si généreusement pris sa défense ; mais il montrait en général plus de tristesse que de colère. La vue des soldats qui entraient en bon ordre pour occuper les rues et les places, et surtout la conviction qu'au premier soulèvement les otages seraient mis à mort, retinrent les bourgeois dans leurs ateliers et leurs boutiques. Ce fut vainement que les réfugiés attendirent du secours, et que quelques hommes déterminés exhortèrent leurs concitoyens à marcher en armes vers l'église de Sainte-Marie ; la masse resta inerte et comme frappée de stupeur.

Pendant ce temps, William et ses amis se préparaient de leur mieux à soutenir un siége dans le clocher, où ils s'étaient retirés ; sommés plusieurs fois de sortir, ils refusèrent toujours ; et l'archevêque de Canterbury, pour les chasser plus promptement de leur poste, fit amasser une grande quantité de bois et mettre le feu à l'église. La chaleur et la fumée, qui remplirent bientôt la tour, obligèrent les assiégés de descendre à demi suffoqués. Ils furent tous pris, et, pendant qu'on les emmenait garrottés, le fils de ce Geoffroy, que William avait tué dans sa fuite, vint à lui, et d'un coup de couteau lui fendit le ventre. Tout blessé qu'il était, on le lia à la queue d'un cheval, et on le traîna ainsi par les rues jusqu'à la Tour de Londres, où il comparut devant l'archevêque, et, sans information ni débat, reçut sa sentence de mort. Le même cheval le traîna de la même manière au lieu du supplice. Il fut pendu avec ses neuf compagnons ; « et c'est ainsi, dit un vieil historien, que périt William Longue-Barbe, pour avoir embrassé la défense des pauvres et de « la vérité : si la cause fait le martyr, nul mieux que lui, et à plus juste « titre, ne peut être appelé martyr. »

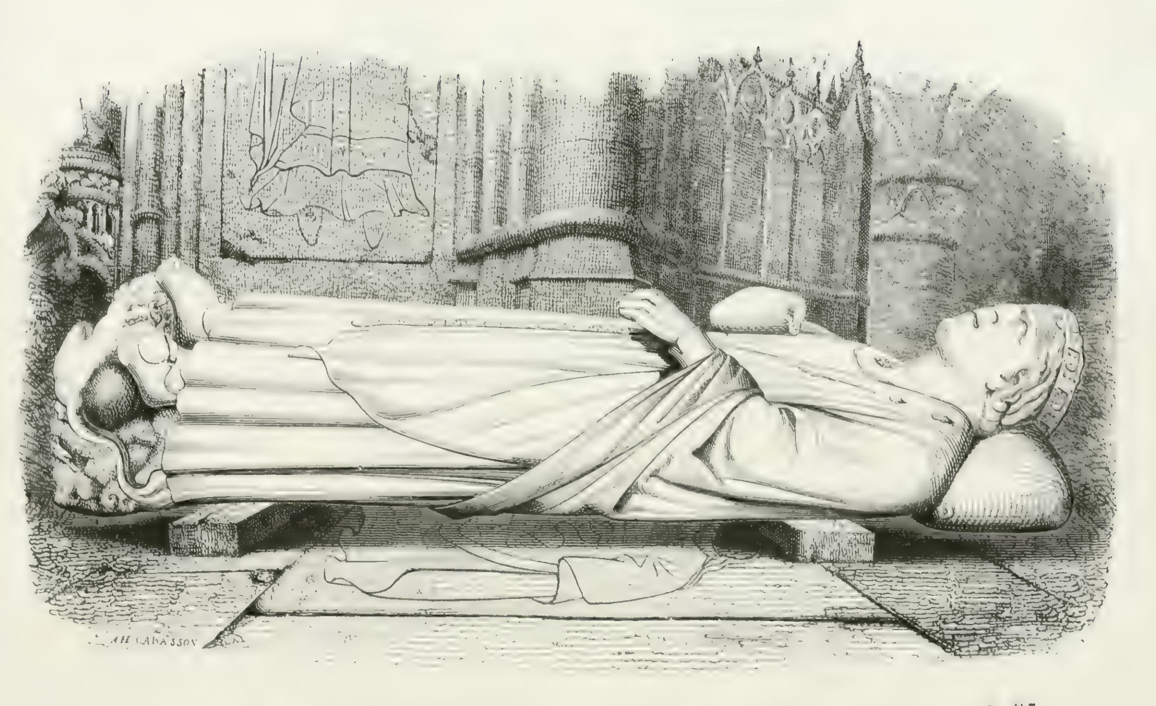
Cette opinion ne fut pas celle d'un seul homme, mais de tout le peuple de Londres qui, n'ayant pas eu l'énergie de sauver son défenseur, le pleura du moins après sa mort, et traita d'assassins les juges qui l'avaient fait mourir. Le gibet auquel il avait été suspendu fut enlevé de nuit comme une relique, et ceux qui ne purent se procurer quelques parcelles du bois grattèrent la terre qui en avait touché le pied. Tant de gens vinrent chercher de cette terre qu'en peu de temps il se forma une fosse profonde au lieu de l'exécution. On s'y rendait, non-seulement du voisinage, mais de tous les coins de l'Angleterre, et aucun Anglais de race ne manquait à cette espèce de pèlerinage patriotique quand il venait à Londres pour ses affaires ou son négoce.

Bientôt l'imagination populaire attribua le don des miracles à ce nouveau martyr de la résistance à la domination étrangère ; ses miracles furent prêchés, comme autrefois ceux de Waltheof, par un prêtre d'origine saxonne ; mais le nouveau prédicateur eut le même sort que l'ancien ; et il ne fut pas moins dangereux alors de croire à la sainteté de l'homme à la longue barbe, que cent vingt années auparavant à celle du dernier chef anglo-saxon. Le grand justicier Hubert envoya des soldats qui dispersèrent à coups de lance la foule qui s'assemblait pour lui faire affront, comme il disait lui-même, en rendant de pareils honneurs à la mémoire d'un supplicié. Mais les Anglais ne se rebutèrent pas ; chassés le jour, ils revenaient la nuit, soit pour voir, soit pour prier ; on plaça en embuscade des gens armés qui en saisirent un grand nombre, tant hommes que femmes, qu'on fouetta publiquement et qu'on enferma dans des forteresses. A la fin une garde permanente fut établie sur le lieu même que le peuple s'obstinait à regarder comme consacré, et elle en interdit l'approche aux curieux et aux passants. Cette mesure eut seule le pouvoir de décourager l'enthousiasme populaire, qui tomba et s'amortit par degrés.

Ici doit se terminer le récit de la lutte nationale qui suivit la conquête de l'Angleterre par les Normands ; car l'exécution de William Longue-Barbe est le dernier fait que les auteurs originaux rattachent positivement à la conquête. Qu'il soit arrivé dans la suite d'autres événements empreints du même caractère, et que William n'ait pas été *le dernier des Saxons*, c'est ce qui est indubitable ; mais l'inexactitude des chroniqueurs, ou la perte des anciens documents, nous laisse sans preuves à cet égard et nous réduit tout d'un coup aux inductions et aux conjectures. La tâche du narrateur consciencieux finit donc à ce point ; et il ne lui reste plus qu'à présenter sommairement le tableau de la destinée ultérieure des personnages qu'il abandonne, afin que le lecteur ne reste pas en suspens.

Et par ce mot, personnages, ce n'est ni Richard, roi d'Angleterre, ni Philippe, roi de France, ni Jean, comte de Mortain, qu'il faut entendre,

mais les grandes masses d'hommes et les populations diverses qui ont ou simultanément ou successivement figuré dans les pages précédentes. Car l'objet essentiel de cette histoire est d'envisager la destinée des peuples, et non celle de certains hommes célèbres, de raconter les aventures de la vie sociale, et non celles de la vie individuelle. La sympathie humaine peut s'attacher à des populations tout entières, comme à des êtres doués de sentiment, dont l'existence, plus longue que la nôtre, est remplie des mêmes alternatives de peine et de joie, d'espérance et d'abattement. Considérée sous ce point de vue, l'histoire du passé prend quelque chose de l'intérêt qui s'attache au temps présent ; car les êtres collectifs dont elle nous entretient n'ont point cessé de vivre et de sentir ; ce sont les mêmes qui souffrent ou espèrent encore sous nos yeux. Voilà son plus grand attrait ; voilà ce qui adoucit des études sévères et arides, ce qui, en un mot, donnerait quelque prix à cet ouvrage, si l'auteur avait réussi à rendre les émotions qu'il éprouvait en recueillant dans de vieux livres des noms devenus obscurs, et des infortunes oubliées.



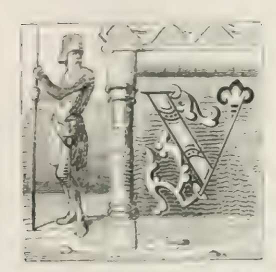
Statue de Richard Cœur de Lion dans la cathédrale de Rouen.

P. 457.

CONCLUSION

I

Les Normands et les Bretons du continent ; les Angevins et les populations de la Gaule méridionale.



ERS. la fin du règne de Henri II, et quelques mois après la mort de son second fils, Geoffroy, comte ou duc de Bretagne, il arriva un événement de peu d'importance en lui-même, mais qui devint la cause ou du moins l'occasion de grandes révolutions politiques. La veuve du comte Geoffroy, Constance, femme de race bretonne, accoucha d'un fils que son aïeul paternel, le roi d'Angleterre, voulut faire baptiser sous le nom de Henri. Mais les Bretons qui entouraient la mère s'opposèrent tous à ce que l'enfant qui devait être un jour leur chef reçût son nom d'un étranger ; ils l'appelèrent par acclamation Arthur, et le baptisèrent sous ce nom, presque aussi populaire chez eux que chez les Cambriens. Le roi d'Angleterre prit ombrage de cet acte de volonté nationale, et, n'osant enlever aux Bretons leur Arthur, il maria de force la mère à l'un de ses officiers, Renouf, comte de Chester, qu'il fit duc de Bretagne, au détriment de son propre petit-fils, devenu suspect à ses yeux parce que la nation bretonne l'aimait. Mais cette nation, peu de temps après, chassa Renouf de Chester, et proclama chef du pays le fils de Constance, encore en bas âge.

Ce second acte de volonté nationale, plus sérieux que le premier, attira aux Bretons la guerre avec le roi Richard, successeur de Henri II. Mais, pendant qu'ils combattaient pour leur cause et celle du jeune Arthur, cet enfant, dirigé par sa mère, s'isola d'eux, et tantôt passa du côté du roi d'Angleterre, son parent, tantôt se livra au roi de France, qui, sous des dehors d'amitié, nourrissait à l'égard de la Bretagne les mêmes projets que l'autre roi. Les vues ambitieuses du roi de France étaient secondées alors en Bretagne, et même aussi dans presque toutes les provinces occidentales de la Gaule, par une lassitude générale de la

domination anglo-normande. Non-seulement les Poitevins, qui étaient depuis cinquante ans en révolte continuelle, mais les Manseaux, les Tourangeaux, et même les Angevins, à qui leurs propres comtes, depuis qu'ils étaient rois d'Angleterre, étaient devenus presque étrangers, aspiraient à un grand changement. Sans désirer autre chose qu'une administration plus dévouée à leurs intérêts nationaux, ils allaient au-devant de la politique du roi de France, et se prêtaient imprudemment à le servir pour être soutenus par lui contre le roi d'Angleterre.

De toutes les provinces continentales soumises aux Normands, la Guienne seule ne montrait point alors d'aversion décidée pour eux, parce que la fille de ses anciens chefs nationaux, Éléonore, veuve de Henri II, vivait encore, et tempérait, par son influence, la dureté du gouvernement étranger. Lorsque le roi Richard eut été tué en Limousin d'un coup d'arbalète, la révolution qui se préparait depuis longtemps, et que la crainte de son activité militaire avait retardée, éclata presque aussitôt. Son frère Jean fut reconnu sans aucun débat roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine ; mais l'Anjou, le Maine et la Touraine, se séparant à la fois de la cause normande, prirent pour seigneur le jeune duc de Bretagne. Les Poitevins partagèrent cette défection, et formèrent avec leurs voisins du nord et de l'ouest une ligue offensive et défensive. A la tête de cette ligue figurait le peuple breton, malheureusement représenté par un enfant et une femme, qui, tremblant de tomber entre les mains du roi d'Angleterre, livrèrent au roi de France, Philippe II, tout ce que le courage populaire avait reconquis sur les Anglo-Normands dans les divers pays confédérés, et reconnurent sa suzeraineté sur l'Anjou, le Maine et la Bretagne. Philippe, que les Français surnommaient Auguste, fit démanteler les villes et raser les forteresses que ses nouveaux vassaux lui avaient ouvertes. Quand le jeune Arthur, son homme lige et son prisonnier volontaire, lui adressait, au nom des peuples qui s'étaient fiés à lui, quelques remontrances sur cette conduite : « Est-ce que je ne suis pas libre, répondait le roi, de « faire ce qu'il me plaît sur mes terres ? »

Arthur s'aperçut bientôt de la faute qu'il avait commise en se mettant à la merci de l'un des deux rois pour échapper à l'autre. Il s'enfuit de Paris ; mais ne sachant où aller, il se livra au roi Jean, son oncle, qui lui fit beaucoup de caresses et se préparait à l'emprisonner, lorsque le jeune duc en fut averti et revint au roi de France. Celui-ci désespérait déjà de conserver ses nouvelles provinces contre le gré des habitants et en dépit du roi d'Angleterre. Il voulait faire avec ce dernier une paix avantageuse, et pour l'obtenir il lui sacrifia son hôte et son protégé, qu'il contraignit de prêter au roi Jean le serment d'hommage pour l'Anjou, le Maine et la Bretagne. Philippe, en retour de ce bon office, obtint la paix, trente mille marcs d'argent, plusieurs villes, et la pro-

messe que, si Jean mourait sans enfants, il hériterait de toutes ses possessions du continent. En vertu de ce traité, les garnisons françaises de l'Anjou et du Maine furent relevées par des troupes normandes et par des Brabançons à la solde du roi d'Angleterre.

Pendant que Philippe-Auguste dépouillait ainsi le jeune Arthur de son héritage, il le faisait élever à sa cour avec ses propres fils, et le ménageait pour le cas possible d'une nouvelle rupture avec le roi Jean. Cette rupture éclata bientôt à l'occasion d'un soulèvement général des Poitevins sous la conduite de Hugues le Brun, comte de la Marche, à qui le roi d'Angleterre avait enlevé sa fiancée. Tous les barons du Poitou et ceux d'une partie du Limousin se conjurèrent ; et dès que le roi de France les vit compromis, espérant profiter de tout ce qu'ils oseraient faire, il rompit subitement la paix et se déclara pour eux, à condition qu'ils lui prêteraient le serment de foi et d'hommage. Aussitôt il fit reparaître Arthur sur la scène politique, lui donna en mariage sa fille Marie, âgée de cinq ans, le fit proclamer comte des Bretons, des Angevins et des Poitevins, et l'envoya à la tête d'une armée conquérir les villes du Poitou qui tenaient encore pour le roi d'Angleterre.

Les Bretons firent alliance avec les insurgés poitevins, et promirent de leur envoyer cinq cents chevaliers et quatre mille fantassins. En attendant ce renfort, le nouveau comte de Poitou mit le siége devant la ville de Mirebeau, à quelques lieues de Poitiers, où, par un hasard qui devint fatal aux assiégeants, la veuve de Henri II se trouvait alors renfermée. La ville fut prise sans beaucoup de résistance ; mais Éléonore d'Aquitaine se retira dans le château, qui était très-fort, pendant qu'Arthur et les Poitevins occupaient la ville. Ils étaient dans la plus grande sécurité, lorsque le roi Jean, stimulé par le désir de délivrer sa mère, après une marche rapide, parut subitement aux portes de Mirebeau, et fit prisonnier Arthur avec la plupart des chefs de l'insurrection. Il les emmena en Normandie, et bientôt après Arthur disparut sans que personne pût savoir de quelle manière il avait péri. Parmi les Normands, qui n'avaient point contre le roi d'Angleterre de haine ni de répugnance nationale, les uns disaient qu'il était mort de maladie au château de Rouen, d'autres qu'il s'était tué en voulant s'échapper pardessus les murs de la ville. Les Français, animés par l'esprit de rivalité politique, assuraient que le roi Jean avait poignardé son neveu de sa propre main, un jour qu'il passait la Seine avec lui dans un bateau. Enfin les Bretons, qui avaient placé sur la tête du jeune Arthur toutes leurs espérances de liberté, adoptèrent une version à peu près semblable, mais en changeant le lieu de la scène, qu'ils plaçaient près de Cherbourg sur le bord de la mer.

La mort d'Arthur, quelle qu'en ait été la cause, fit grand bruit surtout en Bretagne, où elle fut regardée comme une calamité nationale.

La même ardeur d'imagination qui avait fait croire aux Bretons que leur destinée future était liée à celle de cet enfant, les jeta dans une affection exagérée pour le roi de France, parce qu'il était l'ennemi du meurtrier d'Arthur. C'est à lui qu'ils en appelaient pour demander vengeance, promettant de l'aider de tous leurs moyens dans ce qu'il entreprendrait contre le roi d'Angleterre. Jamais roi de France n'avait trouvé une aussi belle occasion de se rendre maître de ces Bretons si attachés à leur indépendance. Philippe accueillit, comme suzerain, la plainte des seigneurs et des évêques de Bretagne sur le meurtre de leur jeune duc, et cita le roi d'Angleterre, son vassal pour la Normandie, à comparaître devant la cour des barons de France, qu'on commençait à nommer *pairs*, d'un nom emprunté aux romans sur la vie de Charlemagne. Le roi Jean, comme on s'y attendait, ne comparut pas devant les pairs, et fut condamné par eux. Toutes les terres qu'il tenait du royaume de France furent déclarées *forfaites*, et les Bretons invités à prendre les armes pour assurer l'exécution de cette sentence, qui ne devait avoir d'effet qu'autant qu'elle serait suivie d'une conquête.

La conquête se fit, non par les seules forces du roi de France, non par l'autorité des arrêts de sa cour des pairs, mais par la coopération, d'autant plus énergique qu'elle était volontaire, des populations voisines et ennemies des Normands. Philippe-Auguste n'eut besoin que de paraître sur la frontière du Poitou, pour qu'un soulèvement universel lui ouvrît presque toutes les places fortes ; et, quand il revint attaquer la Normandie, les Bretons en avaient déjà envahi et occupé une grande partie. Ils enlevèrent d'assaut le mont Saint-Michel, s'emparèrent d'Avranches, et brûlèrent toutes les bourgades situées entre cette ville et Caen. Le bruit de leurs ravages et la terreur qu'ils inspiraient contribuèrent puissamment aux succès du roi de France, qui, avec les Manseaux et les Angevins, s'avançant du côté de l'est, prit Andelys, Évreux, Domfront, Lisieux, et fit à Caen sa jonction avec l'armée bretonne.

C'était la première fois que la Normandie se voyait attaquée avec tant de concert par toutes les populations qui l'environnaient, au sud, à l'est et au nord ; et c'était aussi la première fois qu'elle avait un chef d'une indolence et d'une inhabileté pareilles à celles du roi Jean. Il chassait ou se divertissait pendant que Philippe et ses alliés prenaient, les unes après les autres, toutes les bonnes villes et toutes les forteresses du pays : en moins d'une année, il ne lui resta plus que Rouen, Verneuil et Château-Gaillard. Le peuple de Normandie faisait, quoique inutilement, de grands efforts pour repousser les envahisseurs ; il ne leur céda que faute de secours, et parce que ses frères d'origine, les Normands d'Angleterre, en sûreté derrière l'Océan, s'inquiétaient peu de le tirer d'un péril qui n'était pas à craindre pour eux. D'ailleurs se trouvant, par suite de leur conquête, au-dessus de la condition populaire, ils



Attaque du mont Saint-Michel

sympathisaient peu avec les bourgeois et les paysans de l'autre côté de la mer, quoique issus des mêmes ancêtres qu'eux.

Les bourgeois de Rouen souffrirent toutes les extrémités de la famine avant de songer à capituler ; et, quand les vivres leur manquèrent tout à fait, ils conclurent avec le roi de France une trêve de trente jours, à l'expiration de laquelle ils devaient se rendre s'ils n'étaient pas secourus. Dans l'intervalle, ils envoyèrent quelques-uns des leurs en Angleterre auprès du roi Jean, lui apprendre à quelle nécessité ils étaient réduits. Ces envoyés trouvèrent le roi jouant aux échecs ; il ne quitta point son jeu et ne leur répondit pas une parole avant que la partie fût achevée, et alors il leur dit : « Je n'ai aucun moyen de vous secourir dans le dé-« lai convenu ; ainsi faites du mieux que vous pourrez. » La ville de Rouen se rendit ; les deux places qui résistaient encore suivirent le même exemple, et la conquête de tout le pays fut accomplie. Cette conquête, moins dure pour les Normands que ne l'avait été pour les Saxons celle de l'Angleterre, ne fut pourtant pas sans humiliation et sans misère. Les Français firent raser les murailles de beaucoup de villes, et contraignirent les citoyens de Rouen de démolir, à leurs propres frais, leurs anciennes fortifications, et de bâtir une nouvelle tour dans un lieu plus commode aux vainqueurs.

La vanité nationale des Bretons fut sans doute flattée, quand ils virent leurs vieux ennemis, ceux qui avaient porté les premiers coups à leur indépendance nationale, subjugués à leur tour par un pouvoir étranger. Mais cette misérable satisfaction fut tout le fruit qu'ils retirèrent des victoires qu'ils avaient remportées pour le roi de France. Bien plus, en contribuant à mettre leurs voisins sous le joug, ils s'y étaient mis eux-mêmes ; et il leur devenait désormais impossible de rejeter la domination d'un roi qui les cernait de toutes parts, et joignait à ses anciennes forces toutes celles de la Normandie. La gêne de la suprématie française s'aggrava pour eux de plus en plus ; ils le sentirent et voulurent plusieurs fois, mais en vain, renouer alliance avec le roi d'Angleterre. Pour s'étourdir en quelque façon sur la perte de leur liberté nationale, ils aidèrent, avec une sorte de fureur, les rois de France à détruire entièrement celle des populations voisines du cours de la Loire. Ils travaillèrent à l'agrandissement de la monarchie française, et, en même temps, surent maintenir avec assez de succès le reste de leurs anciens droits contre les envahissements administratifs de cette puissante monarchie. Parmi les populations de la Gaule, les Bretons furent peut-être, à toutes les époques, celle qui montra au plus haut degré le besoin d'action politique. Cette disposition native est loin d'être éteinte chez eux, comme l'atteste la part active qu'ils ont prise, dans un sens ou dans l'autre, à des révolutions récentes.

Après avoir concouru avec les Bretons à la ruine de la Normandie, les

Angevins perdirent, par suite de cet événement, tout reste d'existence nationale ; les Manseaux ne regagnèrent jamais l'indépendance que les Normands leur avaient enlevée. Les comtes d'Anjou furent remplacés par des sénéchaux du roi de France, et la domination de ce roi s'étendit dès lors au delà de la Loire jusqu'en Poitou. Les riches Poitevins n'avaient plus la liberté de marier leurs filles sans la permission des Français. Sous ce joug, nouveau pour eux, ils se repentirent d'avoir répudié le patronage du roi d'Angleterre, et entamèrent avec lui des négociations auxquelles prirent part les mécontents de l'Anjou et du Maine. Une insurrection générale se préparait dans ces trois provinces, lorsque le gain de la célèbre bataille de Bovines, en assurant la fortune du royaume de France, intimida les conjurés. Les Poitevins osèrent seuls tenir à leur première résolution et se soulever contre le roi Philippe, sous les mêmes chefs qui avaient fait avec lui et pour lui la guerre contre le roi Jean. Mais Philippe les écrasa bientôt, à l'aide de ceux qui avaient craint de lui tenir tête, des Angevins, des Manseaux, des Tourangeaux et des Bretons, et il porta ses conquêtes vers le sud jusqu'à La Rochelle. Ainsi, ces malheureuses populations, faute de s'entendre et de s'aimer, tombèrent sous le joug l'une après l'autre, et la chute de la puissance normande rompant l'espèce d'équilibre au moyen duquel les contrées méridionales étaient demeurées indépendantes, le mouvement fut donné pour que, tôt ou tard, mais infailliblement, la Gaule entière devînt française.

Le retour de la Normandie sous le pouvoir des rois d'Angleterre pouvait seul arrêter cette impulsion des choses ; mais l'impéritie du roi Jean et l'habileté de Philippe-Auguste firent que rien de pareil n'eut lieu, malgré le mécontentement du pays. « Quoique le joug du roi fût « léger, dit un poëte du XIIIe siècle, la Neustrie s'indigna longtemps d'y « être soumise ; et cependant, voulant être bon pour ceux qui lui sou- « haitaient du mal, il n'abolit pas leurs anciennes lois, et ne leur donna « pas lieu de se plaindre d'être gênés par les coutumes étrangères. » Il ne se fit point en Normandie de grande révolte contre les Français. Tout le mécontentement populaire s'exhalait en propos individuels, en regrets du temps passé, et surtout du roi Richard *au cœur de lion*, qu'aucun Français n'avait jamais égalé, disaient les soldats normands dans le camp même du roi de France. La nullité politique où tomba tout d'un coup cette nation si renommée par son courage et son orgueil, peut être attribuée à cet orgueil même, qui l'empêcha de solliciter du secours auprès de ses anciens sujets de Bretagne, ou de traiter avec eux pour former une ligue offensive contre l'oppresseur commun. D'un autre côté, l'espoir que les Normands conservaient dans la population qui dominait en Angleterre, et l'ancienne sympathie de parenté entre eux et cette population de gentilshommes, durent s'éteindre rapidement.

Lorsque les deux pays eurent cessé d'être réunis sous le même sceptre, les seuls habitants de l'Angleterre avec lesquels le peuple de Normandie eût des relations fréquentes étaient des marchands, hommes de race anglaise, parlant une langue étrangère pour les Normands, qui d'ailleurs nourrissaient contre eux un sentiment hostile, celui de la rivalité commerciale. Les anciens liens ne pouvaient donc manquer de se rompre entre la Grande-Bretagne et la Neustrie, tandis qu'il s'en formait chaque jour de nouveaux entre cette dernière contrée et la France, où la masse du peuple parlait le même langage que les Normands, et portait tous les signes d'une commune origine ; car il n'existait plus depuis longtemps en Normandie aucun vestige de la race danoise.

Toutes ces causes firent que, moins d'un siècle après la conquête de Philippe-Auguste, on vit les Normands épouser sans scrupule et avec ardeur l'inimitié des rois de France contre l'Angleterre. Dès l'année 1240, quelques-uns d'entre eux s'unirent aux Bretons pour faire des courses sur mer contre les vaisseaux anglais. A chaque guerre qui s'éleva ensuite entre les deux pays, une foule de corsaires, partis de Normandie, essayaient des descentes sur la côte méridionale d'Angleterre, pour ravager et faire du butin. La ville de Dieppe était surtout fameuse pour ces sortes d'armements. Enfin, lorsque la grande querelle de succession, qui occupa tout le XIVe siècle, eut éclaté entre les rois Philippe V et Édouard III, les Normands conçurent un projet qui ne tendait à rien moins qu'à une nouvelle conquête de l'Angleterre, conquête aussi absolue et plus méthodique peut-être que celle de Guillaume le Bâtard. La royauté et toutes les propriétés publiques étaient adjugées d'avance au chef de l'expédition. Tous les domaines des barons et des nobles d'Angleterre devaient appartenir aux gens titrés, les biens des non-nobles aux villes, et ceux des églises au clergé de Normandie.

Ce projet qui devait rabaisser, après trois siècles de possession, les conquérants de l'Angleterre à l'état où eux-mêmes avaient placé les Anglais de race, fut rédigé dans le plus grand détail, et présenté au roi Philippe de Valois, à son château de Vincennes, par les députés de la nation normande. Ils lui demandèrent de mettre son fils, qui était leur duc, à la tête de l'entreprise, et offrirent de tout exécuter à leurs propres dépens, n'exigeant du roi que la simple assistance d'un allié en cas de revers. Cet accord ayant été conclu, l'acte en fut gardé à Caen, mais des circonstances, que l'histoire du temps ne détaille pas, retardèrent l'exécution. Rien n'était encore commencé, lorsqu'en l'année 1346 le roi d'Angleterre débarqua au cap de la Hogue, pour s'emparer du pays qu'il appelait son domaine héréditaire. Les Normands attaqués à l'improviste, ne résistèrent pas plus à l'armée anglaise que les Anglo-Normands n'eussent peut-être fait si l'invasion projetée avait eu lieu. On ferma les villes, on coupa les ponts, on détruisit les routes, mais rien

ne put arrêter la marche de cette armée dont tous les chefs supérieurs, jusqu'au roi inclusivement, ne parlaient d'autre langue que le français avec l'accent de Normandie.

Malgré cette conformité de langage, aucune sympathie nationale ne se réveilla en leur faveur, et les villes qui ouvrirent leurs portes ne le firent que par nécessité. Ils prirent en peu de temps Barfleur, Carentan et Saint-Lô. Dans les rapports officiels, rédigés en langue française, qu'ils envoyaient en Angleterre, ils comparaient ces villes, pour la grandeur et la richesse, à celles de Sandwich, de Leicester et de Lincoln, dont ils travestissaient encore le nom en celui de Nicole. A Caen, où ils visitèrent, en grande cérémonie, le tombeau de Guillaume le Conquérant, auteur de la fortune de leurs aïeux, ils trouvèrent, parmi les chartes de la ville, l'original du traité conclu entre les Normands et le roi de France pour une nouvelle conquête, et en furent tellement irrités, qu'ils ordonnèrent le pillage et le massacre des habitants. Ensuite, pillant toujours, ils se dirigèrent vers l'ancienne frontière de France, du côté de Poissy, où ils entrèrent ; puis ils allèrent en Picardie, où se livra entre eux et les Français la fameuse bataille de Crécy.

Le plan d'invasion trouvé à Caen fut envoyé aussitôt en Angleterre, et lu publiquement dans toutes les villes, afin d'exaspérer l'esprit du peuple contre le roi de France et contre les Français, dont les Normands n'étaient déjà plus distingués. A Londres, l'archevêque de Canterbury fit lecture de cette pièce au sortir de l'office, devant la croix du cimetière de Saint-Paul. Comme elle était rédigée en langue française, tous les nobles présents purent la comprendre, mais ensuite on la traduisit en anglais pour les gens de basse condition. Cette lecture et d'autres moyens qu'on employa pour exciter les Anglais à soutenir la querelle de leur roi ne furent point sans effet sur eux. Les passions ambitieuses du maître se changèrent, dans l'esprit des sujets, en aversion irréfléchie contre tout le peuple de France, qui leur rendit haine pour haine. Il n'y eut qu'une seule classe d'hommes dans les deux pays que n'atteignit point cette frénésie : c'était celle des pauvres pêcheurs de marée des bords de l'Océan. Anglais ou Français, durant la plus grande chaleur des guerres, ils ne se firent jamais aucun mal, « ne se guerroyant « jamais, dit un historien du XIV[e] siècle, mais plutôt s'entr'aidant les « uns les autres, vendant et achetant sur mer, l'un à l'autre, quand « les uns avoient fait meilleure pêche. »

Par une destinée bizarre, pendant que la Normandie, l'ancienne patrie des rois et des grands d'Angleterre, devenait pour eux un pays ennemi, l'Aquitaine, depuis la mer de La Rochelle jusqu'aux Pyrénées, demeurait soumise à leur autorité sans répugnance apparente. On a vu plus haut comment ce pays avait été retenu sous la domination anglo-normande par l'influence de la duchesse Éléonore, veuve de Henri II.

Après la mort de cette princesse, les Aquitains gardèrent leur foi à son petit-fils, par crainte de tomber sous la seigneurie du roi de France, qui, maître du Poitou, était devenu leur voisin immédiat. Suivant une règle de politique observée au moyen âge, ils préféraient, indépendamment de toute autre considération, avoir pour seigneur un roi qui fût loin d'eux. D'ordinaire, en effet, le suzerain éloigné laissait le pays se gouverner lui-même, selon ses coutumes locales, et par des hommes nés dans son sein, ce que ne permettait guère un prince régnant sur une contrée voisine.

Le foyer de puissance royale, conservé au sud-ouest de la Gaule, aurait peut-être servi longtemps d'appui contre le roi de France aux populations méridionales encore indépendantes, si un événement imprévu n'eût ruiné tout à coup les forces du pays situé entre la Méditerranée, le Rhône et la Garonne. Le comté de Toulouse, et les grandes seigneuries qui en dépendaient au XIIIe siècle, par alliance ou par vasselage, surpassaient de beaucoup en civilisation toutes les autres parties de l'ancien territoire gaulois. On y faisait un grand commerce avec les ports de l'Orient; les villes de ce pays avaient la même forme de constitution municipale, la même liberté que les grandes communes italiennes, qu'elles imitaient jusque dans l'apparence extérieure. Chaque riche bourgeois se faisait bâtir une maison flanquée de tours, et tout fils de bourgeois devenait, s'il le voulait, chevalier, et joutait aux tournois comme un noble.

Ce penchant à l'égalité, qui était un objet de scandale pour la noblesse de France, de Bourgogne et d'Allemagne, ouvrant une communication libre entre toutes les classes d'habitants, donnait à l'esprit des riverains de la Méditerranée une activité qu'ils exerçaient dans tous les genres de culture intellectuelle. Ils possédaient la littérature la plus raffinée de toute l'Europe, et leur idiome littéraire était classique en Italie et en Espagne. Malheureusement pour eux, ce qu'ils avaient d'imagination et de liberté dans la pensée les égara en religion, presque à leur insu, hors des voies du christianisme. Sans se révolter ouvertement contre l'Église catholique, sans mesurer d'abord l'énormité de leur dissidence avec elle, ils adoptèrent, dans le cours du XIIe siècle, des opinions nouvelles de réforme morale bizarrement unies à d'anciens dogmes contraires à la foi orthodoxe.

L'Église, alarmée de voir croître et s'étendre l'hérésie des Gaulois méridionaux, employa d'abord les ressources de sa puissante organisation pour en arrêter les progrès. Mais c'était en vain que les courriers pontificaux apportaient à Alby, à Toulouse et à Narbonne, des bulles d'excommunication et d'anathème contre les ennemis de la foi romaine. L'hétérodoxie avait gagné jusqu'aux desservants des églises où ces bulles devaient être fulminées, et les évêques eux-mêmes, quoique plus fermes

dans la discipline catholique, étaient sans pouvoir, ne savaient que résoudre, et subissaient l'influence d'un entraînement universel. Ce grand schisme, auquel avaient part toutes les classes et tous les rangs de la société, semblait ne pouvoir être éteint que par un coup frappé sur la population en masse, que par une guerre d'invasion qui ruinât l'ordre social d'où provenaient son indépendance d'esprit et sa civilisation précoce. C'est ce que le pape Innocent III entreprit dans les premières années du XIIIe siècle. Abusant de l'exemple des croisades contre les Sarrasins, il en fit prêcher une contre les habitants du comté de Toulouse et du diocèse d'Alby, et publia par toute l'Europe que quiconque s'armerait pour leur faire la guerre obtiendrait la rémission de ses péchés et une part des biens des hérétiques.

Malheureusement l'époque était favorable pour cette croisade de chrétiens contre chrétiens. Les conquêtes du roi de France en Normandie, en Anjou et en Aquitaine, avaient causé dans ces différents pays la ruine ou le bannissement de beaucoup d'hommes et augmenté ainsi le nombre des chevaliers *sans avoir* et des coureurs d'aventures. Le pèlerinage contre les Albigeois (ce fut le nom de cette guerre) promettait moins de risque et un profit plus certain que la croisade contre les Arabes. Aussi l'armée des nouveaux pèlerins s'éleva-t-elle en peu de temps au nombre de cinquante mille hommes de tout rang et de toute nation, mais surtout Français et Flamands. Le roi de France envoya quinze mille soldats, et celui d'Angleterre laissa enrôler en Guyenne un corps de troupes sous la conduite de l'archevêque de Bordeaux.

Il serait trop long de raconter en détail toutes les barbaries des croisés au sac de Béziers, de Carcassonne, de Narbonne et des autres villes mises au ban de l'Église ; de dire comment les habitants furent massacrés sans distinction d'âge ou de sexe, de catholiques ou d'hérétiques. « Pauvres villes, s'écrie un poëte témoin de ces désastres, en quel état je « vous ai vues autrefois, et maintenant qu'est-ce de vous ! » De la Garonne à la Méditerranée, tout le pays fut ravagé et soumis ; et le chef de l'armée conquérante, Simon de Montfort, n'osant garder pour lui seul de si vastes domaines, en fit hommage au roi de France.

A mesure que les croisés, dont le nombre s'augmentait toujours, faisaient de nouvelles conquêtes, la suzeraineté de ce roi s'étendait davantage au midi de la Gaule. Le comté de Toulouse et les territoires d'Agen, de Carcassonne et de Béziers, après trois siècles d'indépendance, furent ainsi rattachés au royaume qui jadis les avait possédés. Un traité conclu dans un moment de détresse entre l'héritier de Simon de Montfort et le successeur de Philippe-Auguste changea bientôt en souveraineté directe cette suprématie féodale. Pour s'assurer pleinement cette immense acquisition, Louis VIII leva une armée, prit la croix, et se dirigea vers le Midi. Il passa, non sans résistance, le Rhône au pont

d'Avignon, prit Beaucaire et Nîmes, qu'il réunit sous l'autorité d'un sénéchal, plaça de même un sénéchal à Carcassonne, et marcha sur Toulouse, dont les habitants étaient alors en pleine révolte contre les croisés et contre lui.

La haine du nom français était la passion nationale des nouveaux sujets du roi de France; jamais ce nom ne sortait de leur bouche sans quelque épithète injurieuse. Les troubadours, dans leurs sirventes, souhaitaient que le fils du comte de Toulouse, à l'aide du roi d'Aragon, vînt reprendre son héritage et se faire un pont de cadavres français. Durant la minorité qui suivit la mort du roi Louis VIII, il se forma une grande confédération depuis le cours de la Vienne jusqu'au pied des Pyrénées pour repousser les Français dans leurs anciennes limites. Les chefs des vallées où coule l'Ariége et où l'Adour prend sa source, les comtes de Foix et de Comminges, firent alliance avec les comtes de la Marche et les châtelains du Poitou. Le roi d'Angleterre osa prendre un parti décisif, parce qu'il ne s'agissait plus de s'opposer à un pèlerinage contre l'hérésie, mais au pouvoir politique des rois de France. Néanmoins cette tentative eut peu de succès; le clergé catholique, zélé pour la domination française, effraya les confédérés, en les menaçant d'une nouvelle croisade, et réprima les mouvements des Toulousains, au moyen de la redoutable police instituée alors sous le nom d'inquisition. Fatigué d'une lutte désespérée, l'héritier des anciens comtes de Toulouse fit une paix définitive avec le roi Louis IX, et lui céda tous ses droits par un traité qui fut loin d'être volontaire. Le roi donna le comté de Toulouse à son frère Alphonse, déjà comte de Poitou, au même titre et contre le gré du pays.

Malgré ces accroissements, le royaume de France n'atteignit point encore, du côté du sud, les limites où tendait l'ambition de ses rois, nourrie par les souvenirs populaires du règne de Charlemagne. La bannière aux fleurs de lis d'or ne fut point plantée sur les Pyrénées, et les chefs des populations qui habitaient le pied ou la pente de ces montagnes restèrent libres de porter leur hommage à qui ils voulaient. Les uns, il est vrai, l'offrirent au roi de France; mais d'autres, en plus grand nombre, gardèrent fidélité aux rois d'Aragon ou de Castille, ou bien à celui d'Angleterre, et d'autres encore demeurèrent sans suzerain, ne voulant tenir que de Dieu seul.

Pendant que l'un des frères de Louis IX gouvernait les comtés de Toulouse et de Poitou, l'autre, nommé Charles, était comte de l'Anjou et du Maine. Jamais famille de roi français n'avait réuni une semblable puissance; car il ne faut pas prendre les rois des Franks pour des rois de France. Les limites de ce royaume, autrefois borné par la Loire, s'étendaient déjà, au milieu du XIIIe siècle, jusqu'à la Méditerranée; elles touchaient, du côté du sud-ouest, aux possessions du roi d'Angleterre

en Guyenne, et par le sud-est au territoire indépendant qui portait le vieux nom de Provence. Vers cette époque, le comte de Provence, Rémond Béranger, mourut, laissant une fille unique appelée Béatrix, sous la tutelle de quelques-uns de ses parents. Les tuteurs, se voyant maîtres de la jeune fille et du comté, offrirent au roi de France de lui céder l'une et l'autre pour Charles d'Anjou, son frère ; et le roi, ayant souscrit aux conditions proposées, fit d'abord avancer vers la Provence des troupes qui y entrèrent comme amies. Charles d'Anjou s'y rendit peu après, et on lui fit épouser Béatrix, sans trop la consulter sur ce choix. Quant aux gens du pays, leur aversion pour un comte étranger, et surtout de race française, n'était pas douteuse. Ils avaient sous leurs yeux l'exemple de ce que leurs voisins de l'autre côté du Rhône souffraient sous le gouvernement des Français : « Au lieu d'un brave sei- « gneur, dit un poëte contemporain, les Provençaux vont donc avoir « un sire; on ne leur laissera plus bâtir ni tours, ni châteaux; ils n'ose- « ront plus porter la lance ni l'écu devant les Français. Puissent-ils « mourir tous plutôt que de tomber en un pareil état ! »

Ces craintes ne tardèrent pas à se réaliser. Toute la Provence fut remplie d'officiers étrangers, qui, traitant les indigènes comme des sujets par conquête, levaient des impôts énormes, confisquaient, emprisonnaient, mettaient à mort, sans procédure et sans jugement. Il n'y eut pas d'abord une résistance bien vive contre ces excès de pouvoir, parce que le clergé, se faisant, selon l'expression d'un vieux poëte, pierre à aiguiser pour le glaive des Français, soutenait leur domination par la terrible menace d'une croisade. Les troubadours, habitués à servir dans tout le Midi d'organes aux intérêts patriotiques, prirent la tâche dangereuse de réveiller le peuple et de lui faire honte de sa patience. L'un d'eux, jouant sur le nom de son pays, disait qu'on ne devait plus l'appeler *Proensa* (le pays des preux), mais *Faillensa* (le pays des lâches), parce qu'il souffrait qu'une domination étrangère remplaçât son gouvernement national. D'autres poëtes s'adressaient, dans leurs vers, au roi d'Aragon, l'ancien suzerain de la Provence, pour l'inviter à venir chasser les usurpateurs de ses terres. D'autres, enfin, excitaient le roi d'Angleterre à se mettre à la tête d'une ligue offensive contre les Français. Ils provoquaient une guerre à la faveur de laquelle ils espéraient opérer leur affranchissement. « Que ne commence-t-on vite, disaient- « ils, le jeu où maint heaume sera fendu, et maint haubert démaillé ? »

Les choses en étaient à ce point lorsque le roi de France, partant pour la croisade en Égypte, emmena avec lui son frère, Charles d'Anjou. Bientôt la nouvelle se répandit que les deux frères avaient été faits prisonniers par les Sarrasins, et la joie fut universelle en Provence. On disait que Dieu avait opéré ce miracle pour sauver la liberté du pays. Les villes d'Aix, d'Arles, d'Avignon et de Marseille, qui jouissaient

d'une organisation presque républicaine, firent ouvertement des préparatifs de guerre, réparant leurs fortifications, rassemblant des vivres et des armes; mais la prison de Charles d'Anjou ne fut pas de longue durée. A son retour, il commença par faire dévaster toute la banlieue d'Arles, afin d'effrayer les citoyens; puis il les tint bloqués avec une armée nombreuse, si longtemps, qu'après avoir beaucoup souffert, ils furent obligés de se rendre. Ainsi finit cette grande commune, aussi libre durant ses jours de prospérité que celles qui florissaient alors en Italie. Avignon, dont la constitution municipale ressemblait à celle d'Arles, ouvrit ses portes, au bruit de l'arrivée d'Alphonse, comte de Toulouse et de Poitiers, qui venait aider son frère à réduire les Provençaux.

A Marseille, les habitants de toutes conditions prirent les armes, et, se mettant en mer, attaquèrent les vaisseaux du comte. Mais le peu d'amitié qui régnait entre la haute bourgeoisie des villes et les seigneurs de terres et de châteaux produisit de funestes dissidences. Les Marseillais furent mal soutenus par cette classe d'hommes, dont une partie trouva plus *chevaleresque* de servir sous la bannière de l'étranger que de faire cause commune avec les amis de l'indépendance nationale. Réduits à leurs seules forces, ils obtinrent pourtant une capitulation favorable, mais que les agents français du comte violèrent bientôt sans scrupule. Leurs tyrannies et leurs exactions redevinrent si insupportables, que, malgré le péril, il y eut contre eux une émeute où tous furent saisis par le peuple, qui se contenta de les emprisonner. Les révoltés s'emparèrent du château Saint-Marcel, fermèrent les portes de la ville, et subirent un second siége, durant lequel les habitants de Montpellier, naguère ennemis des Marseillais par rivalité de commerce, profitèrent des derniers moments de leur propre indépendance pour secourir Marseille contre les conquérants de la Gaule méridionale. Malgré ce secours, la ville, attaquée par des forces supérieures, fut obligée de se rendre. On enleva tout le matériel des arsenaux publics, et les citoyens furent désarmés. Un chevalier, nommé Boniface de Castellane, à la fois homme de guerre et poëte, qui, par ses sirventes, avait excité le soulèvement des Marseillais, avait ensuite combattu parmi eux, fut pris et décapité, selon le récit de quelques historiens. Les châtelains et les seigneurs qui avaient abandonné la cause des villes, furent traités par le comte presque aussi durement que ceux qui l'avaient suivie. Il mit tous ses soins à les abaisser et à les appauvrir, et son autorité s'affermit par la misère et la terreur publiques.

Les Provençaux ne recouvrèrent jamais leur ancienne liberté municipale, ni la haute civilisation et la richesse qui en étaient le fruit pour eux. Mais une chose remarquable, c'est qu'après deux siècles, l'extinction de la maison des comtes d'Anjou, sous laquelle ils avaient con-

servé au moins une ombre de nationalité par une administration distincte de celle de la France, leur causa presque autant de déplaisir que l'avénement même de cette maison. Tomber sous l'autorité immédiate des rois de France, après avoir été gouvernés par des comtes, parut aux habitants de la Provence, vers la fin du XVe siècle, une nouvelle calamité nationale. C'est cette opinion populaire, plutôt que les qualités personnelles de René, surnommé *le Bon*, qui donna lieu au long souvenir conservé de lui par les Provençaux, et à l'idée exagérée de prospérité publique que la tradition attache encore à son règne.

Ainsi furent agrégées au royaume de France toutes les provinces de l'ancienne Gaule situées à la droite et à la gauche du Rhône, hormis la Guyenne et les vallées du pied des Pyrénées. La vieille civilisation de ces provinces reçut un coup mortel par leur réunion forcée à des pays bien moins avancés en culture intellectuelle, en industrie et en politesse. C'est la plus désastreuse époque dans l'histoire des habitants de la France méridionale, que celle où ils devinrent Français, où le roi, que leurs aïeux avaient coutume d'appeler le roi de Paris, commença à les nommer eux-mêmes ses sujets de la *langue d'oc*, par opposition aux anciens Français d'outre-Loire, qui parlaient la *langue d'oui*. Depuis ce temps, la poésie classique du Midi, et même la langue qui lui était consacrée, dépérirent en Languedoc, en Poitou, en Limousin, en Auvergne et en Provence. Des dialectes locaux, inélégants et incorrects, reparurent de toutes parts, et remplacèrent bientôt l'idiome littéral, cette belle langue des troubadours.

La juridiction des premiers sénéchaux des rois de France dans les pays de Langue-d'oc, bornée à l'ouest par celle des officiers du roi d'Angleterre en Aquitaine, ne s'étendit vers le sud que jusqu'aux vallons qui annoncent le voisinage de la grande chaîne des Pyrénées. C'est là que s'était arrêtée la conquête des croisés contre les Albigeois, parce que le profit d'une guerre dans un pays montagneux, hérissé de châteaux bâtis sur des rochers, comme des nids d'aigle, ne leur semblait pas proportionné aux dangers qu'elle devait offrir. Ainsi sur la frontière méridionale des possessions des deux rois, il restait un territoire libre, s'étendant en longueur d'une mer à l'autre, et qui, fort rétréci à ses extrémités orientale et occidentale, atteignait vers son centre au confluent de l'Aveyron et de la Garonne.

Les habitants de ce territoire étaient divisés en seigneuries sous différents titres, comme l'avait été tout le Midi avant la conquête des Français; et ces populations diverses offraient toutes, à l'exception d'une seule, dans leur langage et leur caractère, les signes d'une origine commune. Cette race d'hommes, plus ancienne que les races celtiques de la Gaule, avait probablement été refoulée dans les montagnes par une invasion étrangère, et, avec la partie occidentale des Pyrénées gauloi-

ses, elle en occupait aussi l'autre versant du côté de l'Espagne. Le nom qu'elle se donnait dans sa langue, différente de toutes les langues connues, était celui d'*Escualdun*, au pluriel *Escualdunac*. Au lieu de ce nom, les Romains avaient employé, on ne sait par quel motif, ceux de *Vaques*, *Vasques* ou *Vascons*, qui se sont conservés, avec certaines variations d'orthographe, dans les langues néo-latines de l'Espagne et de la Gaule. Les Vasques ou Basques ne subirent jamais entièrement le joug de l'administration romaine, qui régissait tous leurs voisins, et ne quittèrent point, comme ces derniers, leur langage pour la langue latine, diversement altérée. Ils résistèrent de même aux invasions des peuples germaniques, et ni les Goths ni les Franks ne réussirent à les agréger d'une manière permanente à leur empire. Quand les Franks eurent occupé toutes les grandes villes des deux Aquitaines, les montagnards de l'ouest devinrent le centre et le point d'appui des nombreuses rébellions des habitants de la plaine. Les Basques s'allièrent ainsi contre les rois franks de la première et de la seconde race, avec les Gallo-Romains, qu'ils n'aimaient pas, et qu'ils avaient coutume de piller dans l'intervalle de ces alliances. C'est cette confédération, souvent renouvelée, qui fit donner le nom de *Vasconie* ou Gasgogne à la partie de l'Aquitaine située entre les montagnes et la Garonne ; et la différence de terminaison au nominatif et aux cas obliques, dans le même mot latin, amena la distinction des Basques et des Vascons ou Gascons.

En se plaçant à la tête de la grande ligue des indigènes de la Gaule méridionale contre les conquérants du Nord, les Basques paraissent avoir eu seulement pour objet leur propre indépendance ou le profit matériel de la guerre, et nullement d'établir dans la plaine leur domination politique et de fonder un État nouveau. Soit amour exclusif pour leur pays natal, et mépris pour la terre étrangère, soit disposition d'esprit particulière, l'ambition et le désir de la renommée ne furent jamais leurs passions dominantes. Pendant qu'à l'aide des révoltes auxquelles ils avaient si puissamment coopéré, se formaient, pour de nobles familles de l'Aquitaine, les comtés de Foix, de Comminges, de Béarn, de Guyenne et de Toulouse, eux, ne voulant pas plus être maîtres qu'esclaves, restèrent peuple, mais peuple libre dans leurs montagnes et leurs vallées. Ils poussèrent l'indifférence politique jusqu'à se laisser englober nominalement dans le territoire du comte de Béarn et dans celui du roi de Navarre, hommes de race étrangère pour eux, auxquels ils permettaient de s'intituler seigneurs des Basques, pourvu toutefois que cette seigneurie n'eût rien de réel ni d'effectif.

C'est dans cet état qu'ils apparaissent au XIIIe siècle, ne se mêlant point, comme nation, aux affaires des pays voisins ; divisés sous deux suzerainetés différentes, par longue habitude, par insouciance, non par contrainte, et ne cherchant point à se réunir en un seul corps de peuple.

S'ils montraient de l'opiniâtreté, c'était pour le maintien de leurs coutumes héréditaires et des lois décrétées dans leurs assemblées de canton, qu'ils appelaient *Bilsâr*. Aucune passion, ni d'amitié ni de haine, ne leur faisait prendre parti dans les guerres des étrangers, mais, à l'offre d'une forte solde, ils s'enrôlaient individuellement sous une bannière quelconque, en vue de la solde et non de la cause, qui leur importait peu. Les Basques, et avec eux les Navarrais et les habitants des Pyrénées orientales, étaient alors aussi renommés comme troupes légères que les Brabançons comme gens de pesante armure. Leur agilité de corps, leur habitude d'un pays difficile, et un certain instinct de finesse et de ruse que donne la vie de chasseur et de berger de montagnes, les rendaient propres aux attaques imprévues, aux stratagèmes, aux surprises de nuit, aux marches forcées par le mauvais temps et les mauvaises routes.

Trois cantons seulement du pays basque, le Labourd, la vallée de Soule et la Basse-Navarre, se trouvaient sur l'ancien territoire des Gaules; le reste faisait partie de l'Espagne. La ville de Bayonne, qui dépendait du duché de Guyenne, marquait sur la côte de l'Océan l'extrême limite de la langue romane, peut-être plus avancée vers le nord dans les siècles antérieurs. Aux portes de Bayonne commençait la terre du comte ou vicomte de Béarn, le plus puissant seigneur du pied des Pyrénées, et celui dont la politique entraînait ordinairement celle de tous les autres. Il ne reconnaissait aucun suzerain d'une manière fixe et permanente, si ce n'est peut-être le roi d'Aragon, dont la famille était alliée à la sienne. Quant au roi d'Angleterre, dont il tenait quelques fiefs voisins de Bayonne, il ne se mettait à ses ordres et ne lui jurait foi et hommage que pour un salaire considérable. C'était à meilleur marché, mais toujours à prix d'argent, que le même roi obtenait l'hommage des seigneurs moins puissants de Bigorre, de Comminges, des trois vallées et de la Gascogne proprement dite. Ils firent plus d'une fois, dans le XIII[e] siècle, la guerre à sa solde contre le roi de France; mais à la première marque d'orgueil, au premier acte de tyrannie de leur suzerain adoptif, les chefs gascons l'abandonnaient aussitôt, et s'alliaient à son rival ou se liguaient contre lui. Cette ligue, souvent renouvelée, pratiquait des intelligences en Guyenne pour y exciter des soulèvements, et les succès qu'elle obtint à différentes époques sembleraient prouver que beaucoup d'hommes songeaient à réunir tout le sud-ouest de la Gaule en un Etat indépendant. Ce dessein plaisait surtout à la classe élevée et aux riches bourgeois des villes de Guyenne; mais le menu peuple tenait à la domination anglaise, persuadé qu'on ne saurait plus où vendre les vins du pays, si les marchands d'Angleterre n'étaient là pour les emporter sur leurs vaisseaux.

Vers le commencement du XIV[e] siècle, un traité d'alliance et de ma-

riage réunit à perpétuité sur la même tête les deux seigneuries de Foix et de Béarn, et fonda ainsi une assez grande puissance sur la frontière commune des rois de France et d'Angleterre. Dans la longue guerre qui, peu de temps après, s'éleva entre ces deux rois, le premier fit de grands efforts pour attirer dans son parti le comte de Foix, et pour lui faire jouer dans la conquête qu'il méditait en Guyenne le rôle que les Bretons, les Angevins et les Manseaux avaient joué autrefois dans celle de la Normandie. Le comte fut gagné par la promesse, faite d'avance, des villes de Dax et de Bayonne; mais comme l'expédition entreprise alors ne réussit pas, toute alliance fut bientôt rompue entre le royaume de France et le comté de Foix. Rentrés dans leur ancien état d'indépendance politique, les chefs de ce petit pays se tinrent comme en observation entre les deux puissances rivales, dont chacune mettait tout en œuvre pour les contraindre à se déclarer. Une fois, au milieu du XIVe siècle, le roi de France envoya Louis de Sancerre, l'un de ses maréchaux, dire de sa part au comte Gaston de Foix qu'il aurait grande *affection* à l'aller voir : « Qu'il soit le bienvenu, répondit le comte, et je « le verrai volontiers. — Mais, sire, répliqua le maréchal, c'est l'inten« tion du roi, à sa venue, de savoir pleinement et ouvertement lequel « vous vous voulez tenir, Français ou Anglais; car toujours vous vous « êtes dissimulé de la guerre, et ne vous êtes point armé pour prière ni « commandement que vous ayez eu. — Messire Louis, dit le comte, si « je me suis excusé et retenu de m'armer, j'ai eu raison et droit de le « faire, car la guerre du roi de France et du roi d'Angleterre ne me re« garde en rien. Je tiens mon pays de Béarn de Dieu, de l'épée et de « naissance; ainsi je n'ai que faire de me mettre en servitude ou en « rancune envers l'un ou l'autre roi. »

Telle est la nature des Gascons, ajoute le vieil historien qui raconte cette anecdote : « Ils ne sont pas stables, et oncques trente ans d'un « tenant ne furent fermes à un seigneur. » Tant que dura la guerre entre les rois d'Angleterre et de France, le reproche de légèreté, d'ingratitude et de perfidie fut adressé alternativement par les deux rois aux seigneurs qui voulaient rester libres, et tous deux néanmoins faisaient de grands efforts pour se les attacher. Il n'y avait pas si petit châtelain en Gascogne qui ne fût courtisé par messages et par lettres scellées du grand sceau de France ou d'Angleterre. De là vint l'importance qu'obtinrent tout d'un coup, vers le XVe siècle, des personnages dont on parlait très-peu avant cette époque, les sires d'Albret, d'Armagnac, et d'autres bien moins puissants, tels que les sires de Durfort, de Duras et de Fezensac. Pour s'assurer l'alliance du seigneur d'Albret, chef d'un petit territoire formé de landes et de bruyères, le roi de France, Charles V, lui donna en mariage sa sœur Isabelle de Bourbon. Le sire d'Albret vint à Paris, où il fut accueilli et fêté à l'hôtel de son beau-frère ; mais,

au milieu de ce bon accueil, il ne pouvait s'empêcher de dire à ses amis : « Je me maintiendrai Français, puisque je l'ai promis; mais, par « Dieu, je menais meilleure vie, moi et mes gens, quand nous faisions la « guerre pour le roi d'Angleterre. » Vers le même temps, les sires de Durfort et de Rosan, faits prisonniers par les Français dans une bataille, furent tous deux relâchés sans rançon, à condition, dit un contemporain, qu'ils *se tourneraient Français* et promettraient, sur leur foi et sur leur honneur, de demeurer bons Français à jamais, eux et leurs terres. Ils le jurèrent ; mais, à leur retour, ils répondirent au premier qui leur demanda des nouvelles : « Ah ! seigneur, par contrainte et sur menace « de mort, on nous a fait devenir Français ; mais nous vous disons bien « qu'en faisant ce serment, toujours en nos cœurs nous avions réservé « notre foi à notre naturel seigneur, le roi d'Angleterre; et, pour chose « que nous ayons dite ou faite, nous ne demeurerons jà Français. »

Le prix que de si puissants rois mettaient à l'amitié de quelques barons provenait surtout de l'influence que ces barons, selon le parti qu'ils suivaient, pouvaient exercer et exerçaient en effet sur les châtelains et les chevaliers du duché de Guyenne, dont un grand nombre leur étaient attachés par des liens de famille. D'ailleurs les Aquitains se trouvaient, en général, avec eux dans des relations plus intimes qu'avec les officiers du roi d'Angleterre, qui ne parlaient pas la langue du pays ou la parlaient mal, et dont la morgue anglo-normande était peu d'accord avec la vivacité et la facilité de commerce des Méridionaux. Aussi, chaque fois qu'un des seigneurs gascons embrassait le parti français, un nombre plus ou moins grand de chevaliers et d'écuyers d'Aquitaine tournaient avec lui, et allaient se joindre à l'armée du roi de France. Cette action, exercée en sens divers, occasionna, durant tout le XIVe siècle et la moitié du XVe, beaucoup de mouvements parmi la population noble des châteaux de la Guyenne, mais bien moins parmi la bourgeoisie des villes. Cette classe d'hommes tenait à la souveraineté du roi d'Angleterre, par l'idée généralement répandue alors que celle de l'autre roi devait amener infailliblement la ruine de toute liberté municipale. La décadence rapide des communes du Languedoc, depuis qu'elles étaient françaises, entretenait cette opinion tellement enracinée dans l'esprit des Aquitains, qu'elle les rendait, pour ainsi dire, superstitieux. Lorsque le roi d'Angleterre, Édouard III, prit le titre de roi de France, ils s'en effrayèrent, comme si ce simple titre, ajouté à son nom, devait changer toute sa conduite à leur égard. L'alarme fut si grande, que pour la dissiper le roi Édouard crut nécessaire d'adresser à toutes les villes d'Aquitaine une lettre où se trouvait le passage suivant : « Nous « promettons de bonne foi que, nonobstant notre prise de possession du « royaume de France, à nous appartenant, nous ne vous priverons en « aucune manière de vos libertés, priviléges, coutumes, juridictions ou

« autres droits quelconques, mais vous en laisserons jouir, comme par « le passé, sans aucune atteinte de notre part ou de celle de nos offi- « ciers. »

Dans les premières années du XVe siècle, le comte d'Armagnac, qui depuis quelque temps s'était mis, avec le sire d'Albret, à la tête d'une ligue formée entre tous les petits seigneurs de Gascogne, pour maintenir leur indépendance, en s'appuyant, selon le besoin, sur la France ou sur l'Angleterre, fit alliance avec l'un des deux partis qui, sous les noms d'Orléans et de Bourgogne, se disputaient alors le gouvernement de la France. Il s'engagea ainsi dans une querelle étrangère, et y attira ses confédérés, moins peut-être par des motifs politiques que par intérêt personnel ; car l'une de ses filles avait épousé le duc d'Orléans, chef du parti de ce nom. Une fois mêlés aux intrigues et aux disputes qui divisaient la France, les Gascons, suivant la fougue de leur caractère méridional, y déployèrent une activité si grande, que bientôt le parti d'Orléans changea son nom en celui d'Armagnac, et qu'on ne parla plus dan le royaume que de Bourguignons et d'Armagnacs. Malgré la généralité de cette distinction, il n'y avait de vrais Armagnacs que ceux du Midi, et ceux-là, encadrés pour ainsi dire dans une faction bien plus nombreuse qu'eux, oublièrent, en se passionnant avec elle, la cause qui premièrement les avait fait se liguer ensemble, l'indépendance de leur contrée natale. L'intérêt du pays cessa d'être l'unique objet de leur politique : ils ne changèrent plus librement de patronage et d'alliés, mais suivirent, comme à l'aveugle, tous les mouvements d'une faction étrangère.

Sous le règne de Charles VII, cette faction les engagea plus avant qu'ils ne l'avaient jamais été dans l'alliance du roi de France contre l'Angleterre. Après les étonnantes victoires qui signalèrent la délivrance du royaume envahi par les Anglais, lorsque, pour achever cette grande réaction, il s'agit de les expulser du continent et de leur enlever la Guyenne, les amis du comte d'Armagnac s'employèrent tous à pousser vers ce dernier but la *fortune de la France*. Leur exemple détermina ceux d'entre les seigneurs gascons qui tenaient alors pour le roi d'Angleterre à le trahir pour le roi Charles. De ce nombre fut le comte de Foix ; et ce petit prince qui, peu d'années auparavant, avait promis au premier des deux rois de faire pour lui la conquête du Languedoc, entreprit de diriger pour l'autre celle de tout le duché d'Aquitaine.

Une sorte de terreur superstitieuse, provenant de la rapidité des triomphes des Français, et du rôle qu'y avait joué la célèbre Pucelle d'Orléans, régnait alors dans ce pays. On croyait que la cause du roi de France était favorisée du ciel, et quand le comte de Penthièvre, chef de l'armée française, et les comtes de Foix et d'Armagnac entrèrent de trois côtés en Guyenne, ils n'éprouvèrent, ni de la part des habitants, ni

même de celle des Anglais, une aussi grande résistance qu'autrefois. Ces derniers, désespérant de leur propre cause, firent graduellement retraite vers la mer; mais les citoyens de Bordeaux, qui tenaient plus à leur liberté municipale que l'armée anglaise à la domination de son roi sur le continent, souffrirent un siége de plusieurs mois. Ils ne capitulèrent que sous la condition expresse d'être à jamais exempts de tailles, de subsides et d'emprunts forcés. La ville de Bayonne se rendit la dernière de toutes au comte de Foix, qui l'assiégeait avec une armée de Béarnais et de Basques, dont les uns le suivaient à cette guerre parce qu'il était leur seigneur, et les autres parce qu'ils espéraient s'y enrichir. Aucune de ces deux populations ne songeait à la cause de la France; et pendant que les gens de guerre du Béarn combattaient pour le roi Charles, les habitants regardaient les Français comme des étrangers suspects, et faisaient contre eux la garde sur leur frontière. Une fois, durant le siége de Saint-Sever, une colonne française, par mégarde ou pour abréger sa route, entra sur le territoire béarnais; à la nouvelle de sa marche, le tocsin sonna dans les villages, les paysans s'assemblèrent en armes, et il y eut entre eux et les soldats du roi de France un engagement célèbre dans les annales du pays sous le nom de bataille de Mesplede.

Le sénéchal français de la Guyenne, qui prit à Bordeaux la place de l'officier anglais portant le même titre, ne prêta point, devant le peuple assemblé, l'ancien serment que ses devanciers prêtaient à leur installation, lorsqu'ils juraient en langue bordelaise de conserver à toutes gens de la ville et du pays *lors franquessas, privileges et libertats, establimens, fors, coustumas, usages et observences*. Malgré les capitulations de la plupart des villes, le duché de Guyenne fut traité en territoire conquis; et cet état de choses, auquel les Bordelais n'étaient point habitués, les mécontenta si fort, que, moins d'un an après la conquête, ils conspirèrent avec plusieurs châtelains du pays pour chasser les Français à l'aide du roi d'Angleterre. Des députés de la ville se rendirent à Londres, et traitèrent avec Henri VI, qui accepta leurs offres et fit partir quatre ou cinq mille hommes sous la conduite de Jean Talbot, fameux capitaine du temps.

Les Anglais ayant débarqué à la presqu'île de Médoc, s'avancèrent sans aucune résistance, parce que le gros de l'armée française s'était retiré, ne laissant que des garnisons dans les villes. A la nouvelle de ce débarquement, il y eut de grands débats à Bordeaux, non sur la question de savoir si l'on redeviendrait Anglais, mais sur le traitement qu'on ferait subir aux officiers et aux gens d'armes du roi de France. Les uns voulaient qu'on les laissât sortir sains et saufs, les autres qu'on en tirât pleine vengeance. Pendant ces discussions, les troupes arrivèrent devant Bordeaux : quelques bourgeois leur ouvrirent une porte, et

la plupart des Français restés dans la ville devinrent prisonniers de guerre. Le roi de France envoya en grande hâte six cents lances et des archers pour renforcer les garnisons des autres villes ; mais avant que ce secours fût parvenu à sa destination, l'armée de Talbot, à laquelle s'étaient joints tous les barons du Bordelais et quatre mille hommes venus d'Angleterre, reconquit presque toutes les places fortes.

Cependant le roi Charles VII en personne vint avec une nombreuse armée sur les frontières de la Guyenne. D'abord il essaya de lier des intelligences avec les habitants, mais il n'y réussit pas ; personne ne s'offrait à conspirer pour le retour de son gouvernement. Se voyant réduit à ne rien attendre que de la force, il enleva d'assaut plusieurs villes, et fit décapiter comme traîtres tous les hommes du pays pris les armes à la main. Les comtes de Foix et d'Albret, et les autres seigneurs de Gascogne, lui prêtèrent dans cette campagne le même secours que dans la première ; ils reconquirent le midi de la Guyenne, tandis que l'armée française livrait aux Anglais, près de Castillon, une bataille décisive, où Jean Talbot fut tué avec son fils. Cette victoire ouvrit le chemin de Bordeaux à l'armée du roi et à celle des seigneurs confédérés. Elles firent leur jonction à peu de distance de cette ville, qu'elles cherchèrent à affamer en ravageant son territoire ; et, en même temps, une flotte, composée de vaisseaux poitevins, bretons et flamands, entra dans la Gironde. Les Anglais, qui formaient la plus grande partie de la garnison de Bordeaux, voyant la ville investie de toutes parts, demandèrent à capituler et y contraignirent les citoyens. Ils obtinrent la faculté de s'embarquer et d'emmener avec eux tous ceux des habitants qui voudraient les suivre ; il en partit un si grand nombre, que durant beaucoup d'années, Bordeaux resta dépeuplé et sans commerce.

Aux termes de la capitulation, vingt personnes seulement devaient être bannies pour avoir conspiré contre les Français. De ce nombre furent les sires de l'Esparre et de Duras ; leurs biens et ceux de tous les autres suspects servirent à récompenser les vainqueurs. Le roi se retira à Tours ; mais il laissa de fortes garnisons dans toutes les villes, voulant, dit un contemporain, tenir aux habitants le fer au dos. Et pour mettre, ajoute le même historien, la ville de Bordeaux en plus grande sujétion qu'elle n'avait jamais été, les Français y bâtirent deux citadelles, le Château-Trompette et le fort de Hâ. Pendant que les ouvriers travaillaient à élever ces deux forteresses, on saisit le sire de l'Esparre, qui avait rompu son ban ; on le mena à Poitiers, où il fut condamné à mort, décapité et coupé en six morceaux, qui furent exposés en différents lieux.

Longtemps après cette dernière conquête de la Guyenne, beaucoup d'hommes y regrettèrent encore le gouvernement des Anglais, et furent attentifs à saisir l'occasion de renouer des intelligences avec l'Angle-

terre. Ils ne réussirent point dans ces intrigues ; mais on en craignait l'effet, et les ordonnances du roi de France interdisaient le séjour de Bordeaux à tout homme de naissance anglaise. Les navires anglais devaient laisser à Blaye leur artillerie, leur poudre et leurs armes ; et les marchands de cette nation ne pouvaient entrer dans aucune maison de la ville, ni aller à la campagne pour goûter ou acheter des vins, sans être accompagnés d'hommes armés et d'officiers institués exprès pour épier leurs actions et leurs paroles. Cet emploi, devenu inutile, se transforma dans la suite des temps en celui d'interprètes-jurés.

Malgré ses regrets, la province de Guyenne demeura française, et le royaume de France, s'étendant jusqu'à Bayonne, pesa, sans contrepoids, sur le territoire libre de Gascogne. Les seigneurs du pied des Pyrénées ne tardèrent pas à sentir qu'ils s'étaient laissé emporter trop loin dans leur affection pour la monarchie française. Ils s'en repentirent, mais trop tard, car il leur était désormais impossible de lutter contre cette monarchie, qui embrassait toute l'étendue de la Gaule, hors leur seul petit pays. Cependant la plupart d'entre eux s'aventurèrent avec courage dans cette lutte inégale ; ils cherchèrent un point d'appui dans la révolte de la haute noblesse de France contre le successeur de Charles VII, et s'engagèrent dans la ligue qu'on appelait alors *le bien public*. La paix que les ligueurs français firent bientôt après avec Louis XI, pour de l'argent et des offices, ne pouvait contenter les Méridionaux, qui avaient cherché toute autre chose dans cette guerre, patriotique pour eux. Trompés dans leurs espérances, les comtes d'Armagnac, de Foix, d'Albret, d'Astarac et de Castres s'adressèrent au roi d'Angleterre, pour l'inviter à faire une descente en Guyenne, promettant de marcher à son aide avec quinze mille combattants, de lui livrer toutes les villes de Gascogne, et même de lui faire prendre Toulouse. Mais l'opinion des politiques anglais n'était plus favorable à de nouvelles guerres sur le continent, et l'offre des Gascons fut refusée. Dans leur conviction que c'en était fait à jamais de leur ancienne liberté si la province d'Aquitaine ne redevenait un État par elle-même, plusieurs d'entre eux intriguèrent pour engager le propre frère du roi de France, Charles, duc de Guyenne, à se déclarer indépendant. Mais le duc mourut empoisonné, dès que Louis XI s'aperçut qu'il prêtait l'oreille à ces suggestions, et une armée française vint assiéger dans Lectoure le comte Jean d'Armagnac, qui montrait le plus d'activité pour le vieil intérêt de la Gascogne. La ville fut prise d'assaut, et mise à feu et à sang ; le comte périt dans le massacre ; et sa femme, grosse de sept mois, fut contrainte, par les officiers du roi de France, de prendre un breuvage qui devait la faire avorter et qui la fit mourir en deux jours. Un membre de la famille d'Albret, prisonnier dans cette guerre, fut décapité à Tours ; et, peu de temps après, un bâtard d'Armagnac, qui entreprit de relever la fortune

de son pays, et réussit à reprendre quelques places, vaincu de même, fut condamné et mis à mort. Enfin Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, qui nourrissait ou auquel on supposait de semblables desseins, eut la tête tranchée à Paris, aux Piliers des Halles.

Cette sanglante leçon ne fut point perdue pour les barons de Gascogne ; et quoique beaucoup d'hommes dans ce pays tournassent leurs yeux de l'autre côté de l'Océan ; quoiqu'on y espérât longtemps encore voir revenir, avec des secours anglais, Gaillard de Durfort, sire de Duras, et les autres Gascons ou Aquitains réfugiés en Angleterre, personne n'osa tenter ce qu'avaient entrepris les d'Armagnac. Le comte de Foix, le plus puissant seigneur des Pyrénées, ne songea plus à tenir auprès des rois de France d'autre conduite que celle d'un loyal serviteur, galant à leur cour, brave dans leurs camps, dévoué à la vie et à la mort. La plupart des chefs de ces contrées et les nobles de la province de Guyenne suivirent la même carrière ; ne pouvant plus rien être par eux-mêmes, ils briguèrent les titres et les emplois que le roi de France donnait à ses favoris. Beaucoup d'entre eux en obtinrent, et même supplantèrent les Français d'origine dans les bonnes grâces de leurs propres rois. Ils durent cet avantage, plus brillant que solide, à leur finesse naturelle, et à une aptitude pour les affaires qui était le résultat de leurs longs et pénibles efforts pour maintenir leur indépendance nationale contre l'ambition des rois voisins.

II

Les habitants du pays de Galles.

Le reproche d'inconstance et de perfidie que les populations libres du midi de la Gaule reçurent longtemps de leurs ennemis nationaux, les Français et les Anglo-Normands, fut constamment adressé par ces derniers aux indigènes de la Cambrie. Si en effet c'était perfidie de ne tenir aucun compte du droit de conquête et de faire de continuels efforts pour secouer le joug étranger, les Gallois seraient véritablement le plus déloyal de tous les peuples ; car leur résistance contre les Normands, par la force et par la ruse, fut aussi opiniâtre que l'avait été celle de leurs aïeux contre les Anglo-Saxons. Ils faisaient une guerre perpétuelle d'escarmouches et de stratagèmes, se retranchant dans les forêts et les marécages, et ne se hasardant guère en plaine contre des cavaliers armés de toutes pièces. La saison humide et pluvieuse était

celle où les Cambriens étaient invincibles : alors ils renvoyaient leurs femmes et chassaient leurs troupeaux dans les montagnes, coupaient les ponts, faisaient des tranchées dans les étangs, et voyaient avec joie la brillante chevalerie de leurs ennemis s'engloutir dans l'eau et la fange de leurs marais. En général, les premiers combats leur étaient favorables ; mais, à la longue, la plus grande force l'emportait, et une nouvelle portion du pays de Galles se trouvait conquise.

Les chefs de l'armée victorieuse prenaient des otages, désarmaient les habitants, et les forçaient de jurer obéissance au roi et aux justiciers d'Angleterre ; ce serment prêté de force était bientôt violé, et le peuple gallois assiégeait les châteaux des barons et des juges étrangers. A la nouvelle de cette reprise d'hostilités, les otages emprisonnés en Angleterre, dans les forteresses royales, étaient ordinairement mis à mort, et quelquefois le roi lui-même les faisait exécuter en sa présence. Jean, fils de Henri II, en fit pendre un jour vingt-huit, tous en bas âge, avant de se mettre à table.

Telles sont les scènes que présente la lutte des Gallois contre les Anglo-Normands, jusqu'à l'époque où le roi Édouard, premier du nom depuis la conquête, franchit les hautes montagnes de la Cambrie septentrionale, qu'aucun roi d'Angleterre n'avait passées avant lui. Le plus haut sommet de ces montagnes, appelé en gallois *Craigeiri*, ou le pic neigeux, et en anglais *Snowdon*, était regardé comme sacré pour la poésie, et l'on croyait que quiconque s'y endormait devait se réveiller inspiré. Ce dernier boulevard de l'indépendance cambrienne ne fut point forcé par des troupes anglaises, mais par une armée venue de la Guyenne, et en grande partie composée de mercenaires basques. Formés dans leurs montagnes à une tactique militaire presque en tout semblable à celle des Gallois, ils étaient plus propres à surmonter les difficultés du pays, que la cavalerie pesante et l'infanterie régulière qu'on y avait menées jusque-là.

Dans cette grande défaite périt un homme que ses compatriotes, suivant leur ancien esprit de superstition patriotique, regardaient comme prédestiné à rétablir l'antique liberté bretonne. C'était *Lewellyn* fils de *Griffith*, chef de tout le nord du pays de Galles, qui avait remporté plus de victoires sur les Anglais qu'aucun de ses prédécesseurs. Il existait une vieille prédiction, d'après laquelle un prince de Galles devait être couronné à Londres; pour accomplir en dérision cette prophétie, le roi Édouard fit placer sur une pique, au sommet de la Tour de Londres, la tête de Lewellyn, coiffée d'une couronne de lierre. David, frère de ce malheureux prince, tenta de recommencer la guerre ; mais, pris vivant par les soldats du roi d'Angleterre, il fut pendu et coupé par quartiers, et sa tête fut mise à côté de celle de son frère, sur les créneaux de la Tour, où le vent et la pluie les firent blanchir ensemble.

On dit qu'après sa victoire complète, Édouard Ier assembla les principaux d'entre les vaincus, et leur annonça que, par égard pour leur esprit de nationalité, il voulait leur donner un chef né dans leur pays, et n'ayant jamais prononcé un seul mot de français ni d'anglais. Tous furent en grande joie, et firent de grandes acclamations. « Eh bien donc, « reprit le roi, vous aurez pour chef et pour prince mon fils Édouard, « qui vient de naître à Caërnarvon, et que j'appelle Édouard de Caër- « narvon. » De là vint l'usage de donner le titre de prince de Galles aux fils aînés des rois d'Angleterre.

Édouard Ier fit bâtir un grand nombre de châteaux forts sur les côtes, afin de pouvoir en tout temps envoyer des troupes par mer; il fit aussi abattre les forêts de l'intérieur qui pouvaient servir de refuge à des bandes de partisans. S'il n'est pas vrai qu'il ait ordonné le massacre de tous les bardes gallois, ce fut lui du moins qui commença le système de persécutions politiques, dont cette classe d'hommes fut constamment l'objet de la part des rois d'Angleterre. Les principaux d'entre les bardes avaient péri en grand nombre dans les combats et les insurrections : ceux qui survivaient, privés de leurs protecteurs, après la ruine des riches du pays, et obligés d'aller chanter leurs vers de ville en ville, furent mis sur la ligne des gens sans aveu par les justiciers anglo-normands. « Que nuls ménestrels, bardes et rymours, ni autres vagabonds « galeys, » disaient leurs ordonnances, en langue française, « ne soient « désormés soeffrez de surcharger le pays, com ad esté devant. » Aucun Gallois d'origine ne pouvait, selon les mêmes ordonnances, occuper le plus petit emploi public dans son pays, et, pour être vicomte, sénéchal, chancelier, juge, connétable de château, gardien des rôles, forestier, etc., il fallait être né en Angleterre ou dans tout autre pays étranger. Les villes et les châteaux étaient occupés par des garnisons étrangères, et les indigènes imposés arbitrairement, ou, comme disaient les décrets royaux, selon la discrétion de leurs seigneurs, pour la *substinance des garnitures dez ditz chastelx*.

Beaucoup d'hommes, forcés par la conquête à s'expatrier, passèrent en France; ils y furent bien accueillis, et l'émigration continua durant tout le XIVe siècle : c'est de ces réfugiés que descendent les familles françaises qui portent les noms aujourd'hui si communs de *Gallois* et *Le Gallois*. Le plus considérable de ceux qui vinrent sous le règne de Philippe VI fut un jeune homme appelé Owen, que le roi retint auprès de lui et fit élever parmi les pages de sa chambre. Cet Owen était de la famille de Lewellyn, selon toutes les vraisemblances son petit-neveu, peut-être son petit-fils; et les Français, qui le regardaient comme l'héritier légitime de la principauté de Galles, lui donnaient le nom d'Evain ou Yvain de Galles. Après la mort de Philippe de Valois, le jeune émigré continua de vivre à la cour de France, très-aimé du roi Jean, auprès

duquel il combattit à la fatale journée de Poitiers. Plus tard, sous le règne de Charles V, la guerre s'étant renouvelée contre les Anglais, Owen fut chargé de divers commandements militaires, et entre autres, d'une descente dans l'île de Guernesey, qui était anglaise depuis la conquête de l'Angleterre par les Normands. Quoique simple écuyer, il eut plus d'une fois sous ses ordres des chevaliers de renom ; sa compagnie, comme on disait alors, était de cent hommes d'armes, tous Gallois, à la tête desquels il fit plusieurs campagnes en Limousin, en Périgord et en Saintonge, contre les capitaines du roi d'Angleterre. Un de ses parents, Jean Win, célèbre pour sa courtoisie, et qu'on surnommait le *Poursuivant d'amours*, servit avec lui dans cette guerre, ayant de même sous sa bannière une petite troupe de réfugiés gallois.

Le petit-neveu de Lewellyn nourrissait dans l'exil la pensée d'affranchir son pays de la domination anglaise, et de recouvrer, comme lui-même le dit dans une charte, l'héritage des rois de Galles, ses prédécesseurs. Il reçut du roi Charles V des secours en argent, en munitions et en navires ; mais, malgré cet appui, son ambition et son courage, il ne parvint pas à revoir la terre de Cambrie, et ne rencontra des Anglais que sur des champs de bataille étrangers. Il suivit Duguesclin en Espagne, où pendant deux ans les rois de France et d'Angleterre se firent la guerre au nom de la rivalité de deux prétendants au trône de Castille, Pierre le Cruel et Henri de Transtamare.

A l'un des combats livrés dans cette guerre, le comte de Pembroke et d'autres chevaliers anglais d'origine normande furent faits prisonniers par les Français, et comme on les emmenait à Saint-André, en Galice, Owen, qui s'y trouvait alors, alla les voir, et, s'adressant au comte de Pembroke, en langue française : « Comte, dit-il, venez-vous « en ce pays pour me faire hommage des terres que vous tenez dans la « principauté de Galles, dont je suis héritier, et que votre roi m'ôte et « m'enlève contre tout droit ? »

Le comte de Pembroke fut étonné de voir un homme qu'il ne connaissait nullement l'aborder de cette manière : « Qui êtes-vous, répon- « dit-il, vous qui m'accueillez de telles paroles ? — Je suis Owen, fils du « prince de Galles, que votre roi d'Angleterre a fait mourir en me dés- « héritant ; mais quand je pourrai, à l'aide de Dieu et de mon très- « cher seigneur le roi de France, j'y porterai remède ; et sachez que si « je me trouvais en lieu et place où je pusse combattre avec vous, je « vous montrerais ce que vous et vos pères et ceux du comte de Here- « ford avez fait aux miens en trahison et en injustices. » Alors un chevalier du comte de Pembroke, nommé Thomas Saint-Aubin, s'avance vers le Gallois et lui dit : « Yvain, si vous voulez soutenir qu'en mon- « seigneur, ou en son père, soit ou ait été aucune trahison, ou qu'il « vous doive hommage, ou autre chose, jetez votre gage, et vous trou-

« verez qui le relèvera. — Vous êtes prisonnier, répliqua le Gallois, je « ne pourrais avec honneur vous appeler maintenant, car vous n'êtes « pas à vous, mais à ceux qui vous ont pris ; quand vous serez libre, je « parlerai plus avant ; et la chose n'en demeurera pas là... » Malgré cette parole donnée, la dispute n'eut pas d'autres suites, car avant que le comte de Pembroke et Thomas de Saint-Aubin eussent recouvré leur liberté, Yvain de Galles mourut, frappé d'un coup de stylet par un homme de sa nation à qui il donnait toute sa confiance, et qui était secrètement vendu au roi d'Angleterre. Ce meurtre fut commis en l'année 1378, près de la ville de Mortagne en Saintonge, assiégée alors par les Français. L'assassin poursuivi parvint à s'évader et alla en Guyenne, où il fut très-bien accueilli par le sénéchal des Landes et les autres commandants anglais.

Bien peu de Cambriens se prêtèrent à servir, même par des voies honnêtes, la cause des dominateurs de leur pays, et ceux qui vinrent aux guerres de France, sous les drapeaux d'Édouard III, le firent par contrainte et malgré eux. Les Gallois qu'on levait en masse, pour former des corps d'infanterie légère, apportaient dans les armées du roi d'Angleterre leur inimitié nationale contre les Anglais, et souvent ils se prenaient de querelle avec eux jusqu'à en venir aux mains ; souvent aussi ils désertaient aux Français avec armes et bagages, ou bien se répandaient dans le pays pour y vivre en *compagnies franches*. C'était un métier fort à la mode dans le temps, et où devaient exceller les Cambriens, par leur longue habitude de faire la guerre en partisans dans leurs forêts et dans leurs montagnes. Aussi l'une de ces grandes compagnies, qui se rendirent alors si célèbres et si terribles, était-elle sous les ordres d'un Gallois, qu'on appelait en France le chevalier Rufin, et dont le vrai nom était probablement Riewan. Ce capitaine sous lequel s'étaient réunis des aventuriers de toute nation, avait pris pour son département de pillage le pays compris entre la Loire et la Seine, depuis les frontières de la Bourgogne jusqu'à celles de la Normandie. Son quartier général était tantôt près d'Orléans, tantôt près de Chartres : il mettait à rançon ou prenait les petites villes et les châteaux, et était si redouté que ses gens s'éparpillaient par troupes de vingt, de trente ou de quarante, sans que personne osât mettre la main sur eux.

Dans la seconde moitié du XIVe siècle, lorsque, chacun de leur côté, les rois de France et d'Angleterre épuisaient tous les moyens de se nuire, le premier, qui avait appris récemment à connaître l'esprit national des Cambriens, tâcha de mettre à profit le patriotisme de ce petit peuple, dont ses prédécesseurs du XIIe siècle soupçonnaient à peine l'existence. Plus d'une fois des émissaires furent envoyés au nord et au sud du pays de Galles, pour promettre aux indigènes, s'ils voulaient s'insurger contre la puissance anglaise, le secours et la protection de la

France. Ces agents parcouraient le pays, la plupart sous l'habit de moines mendiants, fort respecté alors, et le moins suspect de tous, parce qu'il était porté par des hommes de toutes nations, qui s'en faisaient un moyen d'existence. Mais l'autorité anglo-normande s'aperçut de ces manœuvres, et, à plusieurs reprises, elle chassa du pays de Galles tous les étrangers, clercs ou laïques, et surtout les religieux errants. Elle interdit aussi aux Gallois de race la faculté d'acquérir des terres, soit en fief, soit à long bail, soit à ferme, sur le territoire anglais. L'insurrection devait commencer à l'arrivée d'une flotte française en vue de la côte de Galles ; durant plusieurs années les Cambriens et les Anglais attendirent cette flotte avec des sentiments bien différents. Beaucoup de proclamations des rois Édouard III et Richard II portent ce préambule : « Attendu que nos ennemis de France se proposent de débarquer « dans notre principauté de Galles... » La suite est un ordre adressé à tous les seigneurs anglo-normands du pays et des marches de Galles, pour que, dans le plus court délai, ils fassent garnir d'hommes et de munitions leurs châteaux et leurs villes fortes, et aux justiciers pour qu'ils fassent saisir et emprisonner sous bonne garde tous les hommes suspects d'intelligence avec l'ennemi.

Les préparatifs de la France pour une descente dans le pays de Galles furent moins considérables et surtout moins prompts que ne le craignait le roi d'Angleterre, et que ne l'espéraient les Cambriens ; le bruit en avait couru dès l'année 1369 ; il se liait alors à un projet de restauration de la famille de Lewellyn dans la personne du malheureux Yvain de Galles ; mais ce prétendant à la couronne de la Cambrie mourut ; et la fin du siècle vint sans qu'aucune tentative sérieuse de débarquement eût lieu. En faisant de grandes promesses aux Gallois, la France n'avait guère d'autre dessein que de les exciter à un soulèvement qui pût détourner utilement pour elle une partie des forces de l'Angleterre ; et, de leur côté, les Gallois, ne voulant pas se hasarder témérairement, attendaient pour entrer en révolte l'arrivée des secours promis. Enfin, lassés du retard et impatients de recouvrer leur indépendance nationale, ils agirent les premiers, au risque de n'être pas soutenus. Un événement fortuit et de peu d'importance fit éclater cette rébellion.

Vers la fin de l'année 1400, un noble gallois qui, par ambition et désir de briller, était allé à la cour d'Angleterre où il avait été bien accueilli, commit contre le roi Henri IV une offense qui l'obligea de s'enfuir de Londres. Moitié par ressentiment personnel et par embarras de sa position, moitié par un élan de patriotisme, il résolut de se mettre à la tête d'un mouvement que tous ses compatriotes désiraient, mais que personne jusque-là n'osait entreprendre. Il descendait d'anciens chefs du pays, et s'appelait Owen Glendowr, nom qu'à la cour d'Angleterre, pour lui donner une tournure normande, on avait changé en

celui d'Owen de Glendordy. Dès qu'Owen eut arboré le vieil étendard des Kymrys dans la partie du pays de Galles récemment conquise, les gens les plus considérables de ces contrées se rangèrent autour de lui. On vit venir, entre autres, plusieurs membres d'une famille puissante, dont le nom était Ap-Tudowr ou fils de Tudowr, et qui comptait parmi ses ancêtres un nommé Ednyfed Vychan, lequel, voulant se faire des armoiries à la mode des barons d'Angleterre, avait blasonné son écusson de trois têtes de Normands coupées. Au bruit de ce mouvement national, les restes dispersés des bardes gallois s'animèrent d'un nouvel enthousiasme, et annoncèrent Owen Glendowr comme celui qui devait accomplir les anciennes prédictions, et rendre aux enfants des Kymrys la couronne de la Bretagne. Plusieurs pièces de vers, composées à cette occasion, nous ont été conservées. Elles produisirent alors un tel effet que, dans une grande assemblée des insurgés, Owen Glendowr fut proclamé et inauguré solennellement chef et prince de tout le pays de Galles. Il envoya des messagers dans la contrée du sud pour y propager l'insurrection, pendant que le roi d'Angleterre, Henri IV, ordonnait à tous ses loyaux sujets du pays de Galles, Français, Flamands, Anglais et Gallois, de s'armer contre Owen de Glendordy, soi-disant prince de Galles, coupable de haute trahison envers la majesté royale.

Les premiers combats furent heureux pour les insurgés. Ils défirent les milices anglaises de la province de Hereford, et les Flamands de Ross et de Pembroke. Ils allaient passer la frontière d'Angleterre, lorsque le roi Henri s'avança contre eux en personne, avec des forces considérables. Il les contraignit à rétrograder ; mais à peine eut-il mis le pied sur le territoire gallois, que des pluies continuelles, détrempant les routes et enflant les rivières, l'empêchèrent d'aller plus loin, et l'obligèrent de tenir, pendant plusieurs mois, son armée campée dans des lieux malsains, où elle souffrait à la fois des maladies et de la disette. Les soldats, dont l'imagination était échauffée par les fatigues et l'inaction, se rappelèrent avec effroi de vieux contes populaires sur la sorcellerie des Gallois, et crurent que le mauvais temps qu'ils éprouvaient était l'ouvrage de puissances surnaturelles aux ordres d'Owen Glendowr. Saisis d'une sorte de terreur panique, ils refusèrent de marcher plus avant contre un homme qui disposait de la tempête et de la pluie. Cette opinion eut alors un grand crédit parmi le peuple en Angleterre ; mais toute la magie d'Owen était son activité et son habileté aux affaires. Il y avait alors parmi l'aristocratie anglo-normande un parti de mécontents qui voulait détrôner le roi Henri IV, et à la tête duquel se trouvaient Henri de Percy, fils du comte de Northumberland, d'une famille qui dominait dans ce pays depuis la conquête, et Thomas de Percy, son frère, comte de Worcester. Le nouveau prince de Galles établit des intelligences avec eux, et l'alliance qu'ils conclurent attacha

pour un moment à la cause de l'indépendance galloise tout le nord des marches de Galles, entre la Dee et la Saverne, surtout la province de Chester, dont les habitants, de pure race anglaise, étaient naturellement moins hostiles pour les Cambriens que les Normands et les Flamands établis au sud. Mais la défaite complète des deux Percy, dans une bataille livrée près de Shrewsbury, rompit les relations amicales des insurgés gallois avec leurs voisins de race anglaise, et ne leur laissa d'autres ressources que leurs propres forces et leur espoir dans l'appui du roi de France.

Ce roi, Charles, sixième du nom, qui n'était pas encore entièrement tombé en démence, voyant les Cambriens en hostilité ouverte avec le roi d'Angleterre, se décida à remplir envers eux ses promesses et celles de ses prédécesseurs. Il conclut avec Owen Glendowr un traité dont le premier article portait que « Charles, par la grâce de Dieu, roi de « France, et Owen, par la même grâce, prince de Galles, seraient unis, « confédérés et liés entre eux par les liens de vraie alliance, vraie ami- « tié, et bonne et solide union, spécialement contre Henri de Lancaster, « ennemi desdits seigneurs, roi et prince, et contre ses fauteurs ou « adhérents. » Beaucoup de Gallois se rendirent en France pour accompagner les troupes que le roi Charles devait envoyer; et plusieurs d'entre eux furent pris dans divers débarquements que les Français tentèrent d'abord sur la côte d'Angleterre, aimant mieux s'enrichir au pillage de quelque grande ville ou port de mer, que d'aller faire la guerre dans le pauvre pays de Galles, au milieu des montagnes et des marais.

A la fin pourtant une assez grande flotte partit de Brest, pour aller au secours des Cambriens : elle portait six cents hommes d'armes et dix-huit cents fantassins commandés par Jean de Rieux, maréchal de France, et Jean de Hangest, grand maître des arbalétriers. Ils abordèrent à Milford, dans le comté de Pembroke, et s'emparèrent de cette ville et de celle de Haverford, fondées toutes les deux, comme leurs noms l'indiquent, par les Flamands qui, sous le règne de Henri I[er], s'étaient emparés du pays. Les Français se dirigèrent ensuite vers l'est, et à la première ville purement galloise qu'ils rencontrèrent, ils trouvèrent dix mille insurgés sous la conduite d'un chef que les historiens du temps ne nomment pas. Tous ensemble marchèrent sur Caermarthen; de là ils allèrent à Llandovery, et prirent la route de Worcester, attaquant et détruisant sur leur passage les châteaux des barons et des chevaliers anglo-normands. A quelques lieues de Worcester, une forte armée anglaise se présenta devant eux; mais, au lieu de leur offrir le combat, elle prit position et se retrancha sur des collines. Les Français et les Gallois firent de même, et les deux troupes ennemies restèrent ainsi huit jours en présence, séparées par un grand vallon. Chaque

jour, de part et d'autre, on se formait en bataille pour attaquer; mais tout se bornait à des escarmouches, où furent tués quelques centaines d'hommes.

L'armée française et galloise souffrit bientôt du manque de vivres, parce que les Anglais occupaient la plaine aux environs de ses cantonnements. Suivant leur tactique accoutumée, les Gallois se jetèrent de nuit sur les bagages de l'ennemi, et, s'emparant de la plus grande partie des provisions de bouche, ils déterminèrent à la retraite l'armée anglaise, qui, à ce qu'il paraît, ne voulait pas engager le combat la première. Les gens d'armes français, peu habitués à la famine, et à qui le grand attirail d'armes, de chevaux et de valets qu'ils traînaient avec eux, ne rendait ni aisée ni agréable la guerre dans un pays montagneux et pauvre, s'ennuyèrent de cette entreprise, où il y avait beaucoup de dangers obscurs à essuyer, et peu de renom à acquérir par de brillants faits d'armes en plaine ou en champ clos. Laissant donc le peuple cambrien se débattre avec ses ennemis nationaux, ils traversèrent de nouveau le pays de Galles, et allèrent débarquer à Saint-Pol-de-Léon, racontant qu'ils venaient de faire une campagne que, de mémoire d'homme, aucun roi de France n'avait osé entreprendre, et qu'ils avaient ravagé plus de soixante lieues de pays dans les domaines du roi d'Angleterre. Ainsi ils ne se vantaient que du mal fait aux Anglais, et nullement du secours qu'ils avaient prêté à la nation galloise, à laquelle personne en France ne s'intéressait pour elle-même.

Les insurgés du sud du pays de Galles furent défaits pour la première fois en 1407, sur les bords de la rivière d'Usk, par une armée anglaise, sous le commandement de Henri, fils du roi Henri IV, qui, portant en Angleterre le titre de prince de Galles, était chargé du soin de la guerre contre le chef élu par les Gallois. Une lettre qu'il écrivit à son père pour lui annoncer cette victoire s'est conservée parmi les anciens actes publics d'Angleterre. Elle est en français, langue de l'aristocratie anglo-normande, mais en français un peu différent pour l'orthographe, la grammaire, et, autant qu'on peut en juger, pour la prononciation, de celui de la cour de France vers la même époque. Il paraît qu'à l'accent de Normandie, gardé en Angleterre par les hommes de descendance normande, s'était graduellement joint un autre accent étranger à tous les dialectes de la langue française, et que les fils des Normands avaient contracté à force d'entendre autour d'eux parler anglais, ou bien de parler eux-mêmes le jargon anglo-français qui leur servait à communiquer avec les gens de basse condition. C'est du moins ce qu'on est tenté de croire en lisant les passages suivants, pris au hasard dans la lettre du fils de Henri IV : « Mon très-redouté et très-soverein seigneur « et peire... le onzième jour de cest présent moys de mars, vos rebelx « des parties de Glamorgan, Uske, Netherwent et Overwent feurent

« assemblèz à la nombre de oyt mille gents..... A eux assemblèrent vos « foialx et vaillants chivalers..... vos gentz avoient le champe; nient- « meins.... »

La fortune des insurgés gallois ne fit que décliner depuis leur première défaite, quoiqu'il se soit encore écoulé dix années entre cette défaite et l'entière réduction du pays. Déjà réduits une fois à l'état de peuple conquis, ils ne pouvaient plus retrouver cette énergie et cette confiance en eux-mêmes qui avaient soutenu si longtemps leur indépendance. Peut-être aussi leur espoir dans le secours des Français, espoir toujours déçu et toujours conservé par eux, leur causa-t-il une sorte de découragement que n'avaient point éprouvé leurs aïeux, qui ne comptèrent jamais que sur eux-mêmes. Owen Glendowr, le dernier homme qui ait été investi du titre de prince de Galles par l'élection du peuple gallois, survécut à la ruine de son parti, et mourut obscurément. Son fils Meredith capitula, se rendit en Angleterre, et y reçut du roi son pardon. Les autres chefs de l'insurrection l'obtinrent aussi, et l'on donna même à plusieurs d'entre eux des emplois à la cour de Londres, pour qu'ils n'habitassent plus le pays de Galles, qui d'ailleurs avait cessé d'être un séjour habitable pour les Gallois, à cause du redoublement de vexations des agents de l'autorité anglaise. Parmi ces Cambriens émigrés par nécessité ou par ambition, se trouvait un membre de la famille des fils de Tudowr, nommé Owen ap Meredith ap Tudowr, qui, durant tout le règne de Henri V, vécut auprès de lui comme écuyer de son palais, plaisant fort au roi, qui lui accordait beaucoup de faveurs, et daignait l'appeler *nostre chier et foyal*. Ses manières et sa belle figure firent une vive impression sur la reine Catherine de France, qui, étant devenue veuve de Henri V, épousa secrètement Owen ap Tudowr ou Oven Tudor, comme on l'appelait en Angleterre. Il eut d'elle deux fils, Jasper et Edmund, dont le second, parvenu à l'âge d'homme, épousa Marguerite, fille de Jean de Beaufort, comte de Somerset, issu de la famille royale des Plante-Genest.

C'était le temps où les rejetons de cette famille s'entr'égorgeaient pour la possession de la royauté conquise par Guillaume le Bâtard. Le droit de succession héréditaire avait par degrés prévalu contre l'élection, conservée, quoique imparfaitement, dans les premiers temps qui suivirent la conquête. Au lieu d'intervenir pour déférer la couronne au plus digne de la porter, l'aristocratie anglo-normande se bornait à examiner lequel des prétendants se rapprochait le plus par son lignage de la souche originelle du Conquérant. Tout se décidait par la seule comparaison de ces arbres généalogiques dont les familles de race normande se montraient si fières, et qu'on désignait, à cause de leur forme, par le nom de *pé-de-gru*, ou pieds de grue. L'ordre de succession héréditaire fut assez paisible tant que dura la ligne directe des descendants de

Henri II ; mais quand l'héritage passa aux branches collatérales, il s'éleva plus de prétendants en vertu du droit héréditaire, il y eut plus de factions, de troubles et de discordes que jamais n'en avait occasionné nulle part la pratique de l'élection. On vit éclater la plus hideuse des guerres civiles, celle des parents contre les parents, et des hommes faits contre les enfants au berceau. Durant plusieurs générations, deux familles nombreuses s'entre-tuèrent, soit en bataille rangée, soit par l'assassinat. pour soutenir leur légitimité, sans qu'aucune des deux pût décidément anéantir l'autre, dont quelque membre se relevait toujours pour combattre, détrôner son rival, et régner jusqu'à ce qu'il fût détrôné lui-même. Il périt dans ces querelles, suivant les historiens du temps, soixante ou quatre-vingts princes de la maison royale, presque tous jeunes, car la vie des mâles n'était pas longue dans ces familles. Les femmes, qui vivaient davantage, eurent le temps de voir leurs fils massacrés par leurs neveux, et ces derniers par d'autres neveux ou des oncles, assassinés bientôt eux-mêmes par quelque parent aussi proche.

Sous le règne de Richard III, de la maison d'York, qui devait la couronne à plusieurs assassinats, un fils d'Edmund Tudor et de Marguerite de Beaufort, nommé Henri, se trouvait en France, où il avait été obligé de fuir comme antagoniste du parti d'York. Ennuyé de vivre en exil et se fiant sur la haine universelle excitée par le roi Richard, il résolut de tenter la fortune en Angleterre, comme prétendant à la royauté par le droit de sa mère, issue d'Édouard III. N'ayant ni croix ni pile, dit un vieil historien, il s'adressa au roi de France, Louis XI, qui lui donna quelque argent, à l'aide duquel il enrôla trois mille hommes en Normandie et en Bretagne. Il partit du port de Harfleur, et, après six jours de traversée, débarqua dans le pays de Galles, patrie de ses aïeux paternels. A son débarquement, il déploya un drapeau rouge, l'ancien drapeau des Cambriens, comme si son projet eût été de soulever la nation pour la rendre indépendante des Anglais. Cette nation enthousiaste, sur laquelle la puissance des signes fut toujours très-grande, sans examiner si la querelle de Henri Tudor et de Richard III ne lui était pas étrangère, se rangea, par une sorte d'instinct, autour de son vieil étendard.

Le drapeau rouge fut arboré sur la montagne de Snowdon, que le Prétendant désigna pour rendez-vous à ceux des Gallois qui lui avaient promis de s'armer pour sa cause ; pas un ne manqua au jour fixé. Les bardes mêmes, retrouvant leur ancien esprit, chantèrent et prophétisèrent dans le style d'autrefois la victoire des Kymrys sur l'ennemi saxon et normand. Mais il ne s'agissait pas d'affranchir les Cambriens du joug de l'étranger, et tout le fruit de la victoire devait être de placer un homme qui avait dans les veines un peu de sang gallois sur le trône des conquérants du pays de Galles. Lorsque Henri Tudor arriva sur la fron-

tière d'Angleterre, il trouva un renfort de plusieurs milliers d'hommes que lui amenait sir Thomas Boucher, Normand de nom et d'origine; d'autres gentilshommes des provinces de l'ouest vinrent avec leurs vassaux et leurs fermiers se joindre à l'armée du Prétendant. Il pénétra sur le territoire anglais, sans rencontrer aucun obstacle, jusqu'à Bosworth, dans la province de Leicester, où il livra bataille à Richard III, le défit, le tua, et fut couronné à sa place sous le nom de Henri VII.

Henri VII plaça dans ses armoiries le dragon cambrien à côté des trois lions de Normandie. Il créa un nouvel office de poursuivant d'armes, sous le nom de *rouge dragon;* et, à l'aide des archives authentiques ou fabuleuses du pays de Galles, il fit remonter sa généalogie jusqu'à Cadwallader, dernier roi de toute la Bretagne, et de là jusqu'à Brutus, fils d'Énée, prétendu père des Bretons. Mais ce fut à de pareils actes de vanité personnelle que se borna toute la reconnaissance du roi pour le peuple dont le dévouement lui avait procuré la victoire et la couronne. Son fils, Henri VIII, tout en conservant à ceux des Gallois que Henri VII avait anoblis pour des services rendus à sa personne, leurs titres normands de comtes, de barons et de baronnets, traita, comme tous ses prédécesseurs, la masse du peuple en nation conquise, dont on se défie et qu'on n'aime pas. Il entreprit de détruire les anciennes coutumes des habitants de la Cambrie, les restes de leur état social et jusqu'à leur langage.

Lorsque la suprématie religieuse du pape eut été abolie en Angleterre, les Gallois, à qui l'Église romaine n'avait jamais voulu prêter aucun secours pour le maintien de leur indépendance nationale, suivirent sans répugnance les changements religieux décrétés par le gouvernement anglais. Mais ce gouvernement, qui encourageait de tous ses efforts la traduction de la Bible, ne la fit point traduire en langue galloise; au contraire, quelques personnes du pays, zélées pour la nouvelle réforme, ayant publié à leurs propres frais une version des Écritures, loin de les en louer, comme on l'eût fait en Angleterre, on ordonna la destruction de tous les exemplaires, qui furent enlevés des églises et brûlés publiquement. L'autorité anglaise s'attaqua, vers le même temps, aux manuscrits et aux documents historiques plus nombreux alors dans le pays de Galles que dans aucune autre contrée de l'Europe. Les familles considérables qui avaient des archives commencèrent à les tenir secrètes, soit pour faire leur cour, soit pour les garantir du danger d'une perquisition. Ce fut même pour quelques-unes de ces familles un titre de défaveur, que d'avoir communiqué des renseignements curieux aux érudits qui, à la fin du XVI[e] siècle, s'occupèrent des antiquités et des curiosités de la Cambrie. Ce genre de savoir et de travail rendait suspect, et on le devenait encore plus en transportant son domicile, de l'Angleterre proprement dite dans l'un des comtés du pays de Galles : ce fut le motif

d'une accusation judiciaire intentée sous le règne d'Élisabeth, dernière descendante de Henri Tudor.

La famille écossaise des Stuarts ne montra pas plus de bienveillance pour la nation galloise ; et cependant, lorsque les habitants de l'Angleterre se furent soulevés contre cette famille, les Gallois se rangèrent en majorité dans son parti par une sorte d'opposition nationale à ce que le peuple anglais désirait. Peut-être aussi espéraient-ils s'affranchir quelque peu, à la faveur des troubles d'Angleterre, et au moyen d'un pacte avec la famille royale qu'ils auraient soutenue contre les Anglais. Il n'en fut rien ; la royauté succomba, et le pays de Galles eut à subir, comme royaliste, un nouveau surcroît d'oppression. Depuis ce temps, les Cambriens ont souffert en repos tous les changements politiques arrivés en Angleterre, ne s'insurgeant plus, mais n'oubliant pas quels motifs ils auraient pour s'insurger. « Nous savons, dit un de leurs écrivains, que « les seigneuries et les meilleures terres du pays se trouvent en la pos« session d'hommes de race étrangère, qui les ont enlevées par violence « à d'anciens propriétaires légitimes, dont les noms et les vrais héritiers « sont connus. »

En général, les possesseurs de grandes terres et de seigneuries dans le pays de Galles étaient, il n'y a pas longtemps, plus durs qu'en Angleterre pour les fermiers et les paysans de leurs domaines. Cela vient sans doute de ce que, la conquête des provinces galloises n'ayant été achevée que vers le XIV[e] siècle, les nobles y sont plus nouveau-venus, et de ce que la langue du peuple indigène est toujours restée entièrement distincte de celle des conquérants. L'espèce d'hostilité nationale qui régnait entre les seigneurs et les paysans a contribué à rendre plus nombreuse l'émigration de pauvres familles galloises aux États-Unis d'Amérique. Là, ces descendants des anciens Kymrys ont perdu leurs mœurs et leur langage, et oublié, au sein de la liberté la plus complète dont un homme civilisé puisse jouir, les vains rêves de l'indépendance bretonne. Ceux qui sont demeurés dans la patrie de leurs ancêtres y gardent, au milieu de la pauvreté ou de la médiocrité de fortune qui de tout temps fut leur partage, un caractère de fierté qui tient à de grands souvenirs et à de longues espérances, toujours déçues, mais jamais abandonnées. Ils tiennent le front levé devant les puissants et les riches d'Angleterre et de leur pays, « et se croient de meilleure et de « plus noble race, disait un Gallois du siècle dernier, que cette noblesse « d'hier, issue de bâtards, d'aventuriers et d'assassins. »

Tel est l'esprit national des hommes les plus énergiques parmi les Cambriens actuels, et ils le poussent quelquefois à un tel degré d'emportement, qu'on leur donne en anglais un surnom qui ne peut se traduire que par les mots de *cerveau brûlé*. Depuis les révolutions d'Amérique et de France, cet esprit s'est allié chez eux à toutes les grandes

idées de liberté naturelle et sociale que ces révolutions ont partout éveillées. Mais, en se passionnant pour les progrès de la haute civilisation moderne, les habitants éclairés du pays de Galles n'ont pas perdu leur antique passion pour leur histoire, leur langue et leur littérature nationales. Les plus riches d'entre eux ont formé des associations libres dans le but de favoriser la publication de leurs nombreuses collections de documents historiques, et pour ranimer, s'il est possible, la culture du vieux talent poétique des bardes. Ces sociétés ont établi des concours annuels de poésie et de musique ; car ces deux arts, dans le pays de Galles, ne vont point l'un sans l'autre ; et, par un respect peut-être un peu superstitieux pour les anciennes coutumes, les assemblées littéraires et philosophiques des *nouveaux bardes* se tiennent en plein air sur des collines. Dans le temps où la révolution de France faisait encore peur au gouvernement anglais, ces réunions toujours extrêmement nombreuses, furent interdites par l'autorité locale, à cause des principes démocratiques qui y régnaient. Aujourd'hui elles sont pleinement libres, et l'on y décerne chaque année le prix de l'inspiration poétique, faculté que la langue cambrienne exprime en un seul mot, *awen*.

L'*awen* se retrouve aujourd'hui principalement chez les Gallois du nord, les derniers qui aient maintenu leur ancien état social contre l'invasion des Anglo-Normands. C'est aussi chez eux que la langue indigène est parlée avec le plus de pureté et sur la plus grande étendue de pays. Dans les provinces du sud, plus anciennement conquises, l'idiome gallois est mélangé de mots et d'idiotismes français et anglais. Il y a même des districts entiers d'où il a complétement disparu, et souvent un ruisseau ou un simple chemin de traverse marque la séparation des deux langues, qui sont, d'un côté, du cambrien corrompu, de l'autre un anglais barbare parlé par la postérité mélangée des soldats flamands, normands et saxons qui conquirent le pays au XIIe siècle. Ces hommes, quoique, pour la plupart, d'une condition égale à celle de la population vaincue, ont conservé pour elle une sorte de mépris héréditaire. Ils affectent, par exemple, de ne pas savoir le nom d'un seul individu habitant la partie du canton ou de la paroisse où l'on parle gallois. « Je ne connais pas *cela*, répondent-ils aux étrangers ; *cela* demeure « quelque part dans la Welcherie. »

Voilà quel est maintenant l'état de cette population et de cette langue dont les bardes du VIe siècle ont audacieusement prédit l'éternité ; si leur prédiction doit être démentie, du moins ne sera-ce pas de nos jours. L'idiome cambrien est parlé encore par un assez grand nombre d'hommes pour que son extinction totale soit dans un avenir impossible à prévoir. Il a survécu à tous les autres dialectes de l'ancienne langue bretonne ; car celui des indigènes de la province de Cornouailles vient de tomber à l'état de langue morte, vers la fin du siècle dernier.

Il est vrai que depuis le xe siècle, où elle fut refoulée par les Anglo-Saxons au delà de la rivière de Tamer, la population de Cornouailles n'a jamais joué aucun rôle politique. Au moment de la conquête normande, elle soutint les Anglais des provinces voisines dans leur résistance aux étrangers ; mais, vaincue avec eux, elle subit toutes les chances de leur destinée ultérieure. A mesure que de proche en proche elle se fondait avec les populations de race anglaise, son langage originel perdait du terrain dans la direction du nord au sud : de sorte qu'il y a cent ans l'on ne trouvait plus que quelques villages, à l'extrémité du promontoire, où l'ancien idiome du pays fût encore parlé. En 1776, des voyageurs questionnèrent, sur ce sujet, un vieux pêcheur de l'un de ces villages, qui leur répondit : « Je ne connais guère que quatre ou cinq « personnes qui parlent breton, et ce sont de vieilles gens comme moi, « de soixante à quatre-vingts ans ; tout ce qui est jeune n'en sait plus « un mot. »

Ainsi le XVIIIe siècle a vu finir la langue du pays de Cornouailles, laquelle n'existe plus aujourd'hui que dans un petit nombre de livres. Elle différait d'une manière assez remarquable du dialecte gallois, et avait probablement été parlée dans l'ancien temps par toutes les tribus bretonnes du sud et de l'est, par les hommes que les vieilles annales appellent Loëgrys, et qui, avant d'aller rejoindre les Kymrys dans l'île de Bretagne, avaient séjourné plus ou moins longtemps au sud-ouest de la Gaule.

III

Les Écossais.

En l'année 1174, Guillaume, roi d'Écosse, fit une invasion au nord de l'Angleterre ; mais il fut vaincu et pris par les barons anglo-normands, et sa défaite fut regardée comme un effet miraculeux du pèlerinage du roi Henri II au tombeau de Thomas Becket. Ceux qui le firent prisonnier l'enfermèrent dans le château de Richemont, aujourd'hui Richmond, dans l'Yorkshire, bâti, au temps de la conquête, par le Bas-Breton Alain Fergan. Cette circonstance fut regardée comme l'accomplissement d'une prophétie de Merlin, conçue en ces termes : « On lui « mettra aux dents un mors forgé sur les rives du golfe armori- « cain. » Et ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que la même prophétie, peu de mois auparavant, avait été appliquée à Henri II, serré de près

par les Bretons auxiliaires de ses fils. Le roi d'Écosse, transporté de Richmond à Falaise, ne sortit de prison qu'en renouvelant le serment d'hommage lige, que ses prédécesseurs avaient prêté aux rois normands, et avaient rompu ensuite. Cet acte de soumission forcée donna peu d'influence au roi d'Angleterre sur les affaires de l'Écosse, tant qu'il n'y eut pas dans ce pays de divisions intestines, c'est-à-dire durant les cent vingt ans qui s'écoulèrent jusqu'à la mort d'Alexandre troisième roi du nom.

Jamais la royauté, chez les Écossais, n'avait été purement élective, car tout leur ordre social se fondait sur l'état de famille ; mais aussi jamais l'hérédité royale n'avait eu de règles fixes, et le frère était souvent préféré au petit-fils, et même au fils du roi mort. Alexandre III ne laissa ni fils ni frère, mais des cousins en grand nombre, la plupart d'origine normande ou française, du côté paternel, et portant des noms français, tels que Jean Bailleul, Robert de Brus, Jean Comine, Jean d'Eaucy et Nicolas de Solles. Il y avait neuf prétendants, qui tous, à différents titres, se disaient héritiers du royaume ; ne pouvant s'accorder entre eux, et sentant le besoin de terminer pacifiquement la dispute, ils la soumirent à Édouard Ier, roi d'Angleterre, comme à leur seigneur suzerain. Le roi Édouard se déclara pour celui qui avait le meilleur titre, selon le droit héréditaire par primogéniture : c'était Jean Bailleul ou Baliol, comme orthographiaient les Écossais. Il fut couronné; mais le roi d'Angleterre, se prévalant de la déférence que les Écossais venaient de lui témoigner, voulut rendre effective à leur égard sa suzeraineté jusque-là purement honorifique.

Le roi d'Écosse, afin de gagner un appui contre les intrigues de ses compétiteurs, se prêta d'abord complaisamment aux vues du roi d'Angleterre; il donna à des Anglais la plupart des offices et des dignités du royaume, et se rendit à la cour de son suzerain pour lui faire honneur et recevoir ses ordres. Encouragé par cette condescendance du roi son protégé, Édouard alla jusqu'à lui demander, pour gage de sa *féauté* et de son *allégeance*, les forteresses de Berwick, Édimbourg et Roxburgh, les meilleures de toute l'Écosse. Mais il s'éleva contre cette prétention une opposition nationale tellement forte, que Jean Baliol fut contraint d'y céder et de refuser l'entrée de ses forteresses aux gens du roi d'Angleterre. Alors Édouard le somma de comparaître à Westminster, pour y répondre de son refus; mais, au lieu de se rendre à la sommation, Baliol renonça solennellement à son hommage et à sa foi comme vassal. A cette nouvelle, le roi d'Angleterre s'écria dans son français normand : « Ah ! le fol félon telle folie fait! s'il ne veint à nous, « nous veindrons à ly. »

Édouard Ier partit en effet pour l'Écosse avec toute sa chevalerie d'Angleterre et d'Aquitaine, des archers de race anglaise, tellement

habiles qu'ils perdaient rarement une de leurs douze flèches, et disaient, en plaisantant, qu'ils avaient douze Écossais dans leurs trousses; enfin, des Gallois armés à la légère, qui étaient plus souvent en querelle avec les Anglais qu'avec l'ennemi, pillaient des premiers lorsqu'il y avait quelque chose à prendre, mais le plus souvent restaient neutres durant l'action. Malgré le courage et l'énergie patriotique des Écossais, la guerre fut malheureuse pour eux. Leur roi ne la soutenait pas de bonne grâce, et se montrait toujours prêt à faire amende honorable au roi Édouard, pour la résistance qu'il avait entreprise, disait-il, par *mauvais et faux conseil*. De plus, il n'y avait alors en Écosse ni villes bien fortifiées, ni châteaux forts à la manière de ceux que les Normands avaient bâtis en Angleterre. Les habitations seigneuriales n'étaient point des donjons entourés d'une triple muraille, mais de petites tours carrées, avec un simple fossé ou situées sur le bord de quelque ravin. Le roi Édouard pénétra donc facilement dans les plaines d'Écosse, s'empara de toutes les villes, où il mit garnison, et fit transporter à Londres la fameuse pierre sur laquelle on couronnait les rois du pays. Ceux des Écossais qui ne voulurent point se soumettre à la domination étrangère se réfugièrent dans les montagnes du nord et de l'ouest et dans les forêts qui les avoisinent.

C'est de là que sortit le fameux patriote William Walleys ou Wallace, qui pendant sept ans fit la guerre aux Anglais, d'abord en partisan et ensuite à la tête d'une armée. Les conquérants le qualifiaient de voleur de grands chemins, de meurtrier et d'incendiaire; et quand ils l'eurent pris, ils le pendirent à Londres et placèrent sa tête au bout d'une pique sur le sommet de la Tour. Les habitants de la partie soumise de l'Écosse éprouvaient, dans toute leur étendue, les maux qui suivent une conquête; ils avaient des gouverneurs étrangers, des sheriffs et des baillis étrangers. « Ces Anglais, dit un poëte contemporain, étaient « tous avides et débauchés, hautains et méprisants; ils insultaient nos « femmes et nos filles; de bons chevaliers, dignes et honorés, étaient « mis à mort par la corde. Ah! la liberté est une noble chose!.... »

Ce sentiment, énergique dans le cœur des Écossais, les rallia bientôt autour d'un nouveau chef, Robert de Brus ou Bruce, l'un des anciens compétiteurs de Jean Baliol. Bruce fut sacré roi dans l'abbaye de Scone, quand il n'y avait presque pas une ville, depuis la Tweed jusqu'aux Orcades, qui ne fût au pouvoir des Anglais. Sans armée et sans trésor, il prit pour quartier, comme Wallace, les forêts et les montagnes, et y fut poursuivi par ses ennemis avec de la cavalerie et de l'infanterie, et des chiens dressés à suivre l'homme, comme le gibier, à la piste. Il n'y avait dans son royaume, dit un vieil historien, personne qui osât l'héberger, ni en châteaux, ni en forteresses. Traqué comme une bête fauve, il alla de colline en colline et de lac en lac.

vivant de chasse et de pêche, jusqu'à la pointe du promontoire de Cantyre, et de là dans la petite île de Rachin ou Rath-Erin, voisine de la côte d'Irlande.

Là il planta son drapeau royal aussi fièrement que s'il eût été à Édimbourg, envoya des messagers en Irlande, et obtint quelques secours des Irlandais indigènes, à cause de l'ancienne fraternité des deux nations, et de leur haine commune contre les Anglo-Normands. Il envoya ensuite dans les îles Hébrides et sur toute la côte de l'ouest pour solliciter l'appui des chefs galliques de ces contrées, peu soucieux, dans leur sauvage indépendance, de ce qui advenait de la population des plaines d'Écosse, qu'ils appelaient saxonne, comme celle de l'Angleterre, et qu'ils n'aimaient guère davantage. Tous les clans, à l'exception d'un seul, lui promirent leur foi et leur secours. Les chefs et les barons des basses-terres, de race anglaise, normande ou écossaise, firent entre eux des pactes d'alliance et de fraternité d'armes, à la vie et à la mort, pour le roi Robert et le pays, contre tout homme, Français, Anglais ou Écossais. Probablement, par le premier de ces noms, ils voulaient désigner le roi et tous les seigneurs d'Angleterre, qui ne parlaient alors entre eux d'autre langue que la langue française ; car les Français proprement dits étaient alors les meilleurs amis des patriotes de l'Écosse.

Robert Bruce donna rendez-vous à ses partisans du côté de Stirling, vers le lieu où commence à s'élever la chaîne des montagnes de l'ouest ; et c'est près de là que fut livrée la bataille décisive de Bannock-Burn, ou du *ruisseau de Bannock*. Les Écossais y furent vainqueurs ; leurs ennemis, affaiblis par cette grande défaite, se virent successivement chassés de toutes les villes fortes, et obligés de repasser la Tweed en désordre, poursuivis, à leur tour, par toute la population des plaines du sud, et surtout par celle des frontières ou du *Border*, population alors très-redoutable pour une armée en déroute.

Les frontières de l'Angleterre et de l'Écosse ne furent jamais bien fixées du côté de l'ouest, où le pays est montagneux et entrecoupé dans tous les sens par une foule de vallées et de petites rivières. Les habitants d'une assez grande étendue de terre dans ces contrées n'étaient, à proprement parler, ni Écossais ni Anglais, et le seul nom de nation qu'ils connussent était celui de *Borderers*, c'est-à-dire gens de la frontière. C'était une agrégation de toutes les races d'hommes qui s'étaient rencontrées dans la Grande-Bretagne ; des Bretons chassés par les Anglo-Saxons, des Saxons chassés ou déshérités par les Normands, des Anglo-Normands ou des Écossais bannis pour des félonies ou d'autres délits. Cette population était divisée par grandes familles, à l'instar des clans celtiques ; mais les noms de clans ou de familles étaient, pour la plupart, anglais ou français. La langue de tous les habitants était le dialecte anglo-danois du sud de l'Écosse et du nord de l'Angleterre.

Les chefs et les vassaux vivaient assez familièrement ensemble, l'un dans sa maison forte, entourée de palissades grossières et ayant pour fossé le lit de quelque torrent; les autres dans des huttes bâties à l'entour. Tous faisaient le métier de maraudeurs, ne se nourrissant que de bœufs et de moutons enlevés aux habitants des plaines voisines. Ils faisaient leurs courses à cheval, armés d'une longue lance, et portant pour armure défensive une casaque piquée et matelassée. sur laquelle étaient connues et disposées le plus régulièrement possible des plaques de fer ou de cuivre.

Bien que partagés administrativement en deux nations distinctes et, suivant le territoire qu'ils occupaient, sujets de l'Écosse ou de l'Angleterre, ils n'en regardaient pas moins les rois de ces deux pays comme des étrangers, et se trouvaient tour à tour Écossais, lorsqu'il s'agissait de fourrager en Angleterre, et Anglais lorsqu'il y avait une descente à faire en Écosse. Ils ne se battaient guère entre eux que pour des motifs d'inimitié privée. Quant à leur brigandage, ils l'exerçaient sans pitié, mais sans cruauté, comme une profession qui a ses règles et son point d'honneur. Les plus riches d'entre eux prenaient des armoiries, dont les Normands avaient introduit la mode en Angleterre et en Écosse. Ces armes, que conservent encore plusieurs familles du pays, font presque toutes allusion au genre de vie des anciens Borderers. En général, le champ de l'écusson est un ciel portant une lune et des étoiles, pour signifier que le meilleur temps des Borderers était la nuit; les devises, en anglais ou en latin, sont également significatives, c'est : *Gardez-vous bien. — Ne dormez pas, car je veille. — Avant que je manque, vous manquerez.*

L'Écosse délivrée donna le nom de sauveur à Robert Bruce, Normand d'origine, et dont les aïeux, au temps de la conquête de l'Angleterre, avaient envahi, sur le territoire écossais, le bourg et la vallée d'Annan. Les anciens rois d'Écosse leur avaient confirmé, par des chartes, la possession de ce lieu, où les ruines de leur château se voient encore. L'Écosse est la partie de l'Europe où le mélange des races qui s'y sont rencontrées s'est opéré le plus aisément, et a laissé le moins de traces dans la situation respective des différentes classes d'habitants. Jamais il n'y eut de vilains ou de paysans serfs dans ce pays, comme en Angleterre et en France, et les antiquaires ont observé que les anciens actes de l'Écosse n'offrent aucun exemple d'une vente de l'homme avec la terre; qu'aucun ne présente cette formule, si ordinaire ailleurs : « Avec les bâtiments et tout le cheptel, manants, bestiaux, charrues, etc. » De temps immémorial, les bourgeois des principales villes siégeaient dans le grand conseil des rois d'Écosse à côté des gens de guerre de haut rang, qui s'intitulaient, à la manière normande, chevaliers, barons, comtes et marquis, ou conservaient les vieux titres anglo-

danois de *thanes* et de *lairds*. Quand il s'agissait de défendre le pays, les diverses corporations des gens de métiers marchaient sous leurs propres bannières, et conduites par leur *burgmaster*. Elles avaient sur le champ de bataille leur honneur à soutenir et leur part de gloire à remporter. De vieilles romances populaires, qu'on chantait encore il n'y a pas longtemps dans les provinces écossaises du sud, célèbrent la bravoure des cordonniers de Selkirk, à la fameuse bataille de Flodden, livrée et perdue, en 1513, par le roi d'Écosse Jacques IV.

L'opposition nationale, ou la réaction naturelle de l'esprit de liberté contre le pouvoir, suivit en Écosse le cours qu'elle doit suivre dans tout pays où la nation n'est pas divisée en deux races d'hommes séparées l'une de l'autre par un état d'hostilité héréditaire ; elle fut constamment et presque uniquement dirigée contre les rois. Dans les guerres civiles, il n'y avait que deux partis : celui du gouvernement et celui de la généralité des gouvernés, et non point, comme ailleurs, trois partis : la royauté, la noblesse et le peuple. Jamais la classe militaire et opulente ne s'unit aux rois contre le peuple, et rarement le peuple eut besoin de favoriser le pouvoir royal en haine de celui des grands. Dans les temps de trouble, la lutte avait lieu entre le roi et ses courtisans d'une part, et de l'autre tous les ordres de la nation ligués ensemble. Il est vrai que les barons et les nobles d'Écosse, actifs et turbulents, figuraient toujours en tête dans les commotions politiques, et que, suivant l'expression de l'un d'entre eux, ils *attachaient le grelot;* mais les actes de violence qu'ils se permirent souvent contre les favoris des rois, et contre les rois eux-mêmes, ne furent presque jamais impopulaires.

Vers le milieu du XVI[e] siècle, un nouveau lien vint resserrer cette espèce d'alliance politique entre la noblesse et la bourgeoisie d'Écosse ; elles embrassèrent ensemble, et pour ainsi dire d'un seul élan, les opinions de réforme religieuse les plus extrêmes, celles des calvinistes. Toute la population du sud et de l'est, qui parlait la même langue et avait le même genre d'idées et de civilisation, concourut à cette révolution. Il n'y eut que les clans des montagnes et quelques seigneurs dans les plaines du nord qui tinrent à la religion catholique, les uns par esprit d'hostilité naturelle contre les gens des basses-terres, les autres par conviction individuelle plutôt que par esprit de corps. Les évêques mêmes n'opposèrent pas aux partisans de la réforme une très-grande résistance : la seule opposition redoutable que ceux ci eurent à éprouver vint de la cour, alarmée de bonne heure par la crainte que les changements religieux n'en amenassent de politiques ; mais le parti des novateurs l'emporta dans cette lutte. Ils s'emparèrent du roi Jacques VI, encore enfant, et le firent élever dans les nouvelles doctrines.

Sa mère, l'infortunée Marie Stuart, se perdit par ignorance du caractère national des Écossais. Ce fut à la suite d'une bataille livrée aux

réformés presbytériens qu'elle passa en Angleterre, où elle périt sur un échafaud. Après sa mort, et pendant que son fils régnait en Écosse et professait, selon le nouvel esprit de la nation, la croyance presbytérienne dans toute sa rigidité, la lignée des rois d'Angleterre de la famille de Tudor vint à s'éteindre dans la personne d'Elisabeth, petite-fille de Henri VII. Jacques, descendant de Henri VII par les femmes, se trouvait ainsi le plus proche héritier des Tudors. Il vint à Londres, où il fut reconnu sans difficulté, et prit le titre de roi de la Grande-Bretagne, réunissant sous leur ancien nom ses deux royaumes d'Angleterre et d'Écosse. C'est de lui que date l'écusson britannique, aux trois lions passants de Normandie, au lion rampant d'Écosse et à la harpe d'Irlande, et que date aussi le pavillon britannique, où la croix blanche de Saint-André s'entrelace avec la croix rouge de Saint-Georges.

Le roi Jacques, premier de ce nom pour l'Angleterre, trouva l'état des esprits, relativement aux réformes religieuses, bien différent, dans son nouveau royaume, de ce qu'il était en Écosse. Il n'y avait point parmi les Anglais d'opinion généralement établie en matière de croyance. Ils différaient sur ce point selon qu'ils appartenaient à la classe supérieure ou bien aux classes inférieures de la nation, chez qui l'ancienne hostilité des deux races semblait reparaître sous de nouvelles formes. Quoique le temps et le mélange du sang eussent déjà beaucoup affaibli cette inimitié primitive, il restait au fond des cœurs un sentiment confus de haine et de défiance mutuelles. L'aristocratie tenait fortement pour la réforme mitigée, introduite cinquante ans auparavant par Henri VIII, réforme qui, substituant simplement le roi au pape, comme chef de l'Église anglicane, conservait à l'épiscopat son ancienne importance. La bourgeoisie, au contraire, tendait à la réforme complète établie par les Écossais, dont le culte sans évêques était indépendant de toute autorité civile. Les partisans de ces opinions formaient une secte persécutée par le gouvernement, mais dont la persécution augmentait l'enthousiasme. Ils étaient d'un rigorisme excessif jusque dans les moindres choses, ce qui leur faisait donner le nom de *précis*, *purs* ou *puritains*. Le sobriquet de *têtes rondes* sous lequel on les désignait par dérision leur vint de ce qu'ils portaient les cheveux courts et sans aucune frisure, usage contraire à la mode que suivaient alors les gentilshommes et les gens du monde.

Les presbytériens d'Angleterre s'étaient flattés de voir régner leur croyance sous un roi presbytérien, mais le triomphe de cette opinion religieuse étant lié à celui de l'intérêt populaire sur l'intérêt aristocratique, le roi, quel qu'il fût, ne pouvait nullement y contribuer. L'Église épiscopale fut donc maintenue sous Jacques Ier, comme sous Elisabeth, par des mesures de rigueur contre les adversaires de cette Église ; bien plus, à force de se pénétrer des dangers politiques du puritanisme en

Angleterre, le roi forma le projet de le détruire même en Écosse, où il était devenu religion de l'État, et il entra, pour ce projet, en lutte ouverte, non plus seulement avec les classes moyennes et inférieures, mais avec la nation tout entière. C'était une entreprise difficile dans laquelle il obtint peu de succès, et qu'il légua avec la couronne à son fils Charles Ier.

Charles, amplifiant et systématisant en quelque sorte les vues de son père, résolut de rapprocher le culte anglican des formes du catholicisme, et d'imposer ce culte, ainsi réformé, aux deux royaumes d'Angleterre et d'Écosse. Par là, il mécontenta les épiscopaux et les classes aristocratiques d'Angleterre, tandis qu'il soulevait contre lui l'universalité de la nation écossaise. Nobles, prêtres et bourgeois, entrant en rébellion ouverte, s'assemblèrent spontanément à Édimbourg, et y signèrent, sous le nom de Covenant, un acte d'union nationale pour la défense de la religion presbytérienne. Le roi leva une armée et fit des préparatifs de guerre contre l'Écosse; et de leur côté les Écossais formèrent des milices nationales auxquelles on donna des chapeaux portant cette devise : « Pour la couronne du Christ et le Covenant. » Des gens de toute condition vinrent à l'envi se faire enrôler dans ces milices, et les ministres du culte prononcèrent dans les églises malédiction contre *tout homme, tout cheval et toute lance* qui serait avec le roi contre les défenseurs de la foi nationale. La résistance des Écossais fut approuvée en Angleterre où le mécontentement devenait général contre le roi Charles, à cause de ses innovations religieuses et de ses tentatives pour gouverner d'une manière absolue, sans le concours de l'assemblée qui, sous le nom de *parlement*, n'avait jamais cessé d'exister depuis la conquête.

Les bourgeois d'Angleterre, qui d'abord n'avaient comparu à cette assemblée que comme cités, en quelque sorte, devant le roi et les barons, pour recevoir des demandes d'argent et y répondre, étaient devenus, par l'effet d'une révolution graduelle, partie intégrante du parlement. Réunis à un certain nombre de petits feudataires qu'on appelait chevaliers des comtés, ils formaient sous le nom de chambre des Communes une section du grand conseil national; dans l'autre chambre, celle des Lords, siégeaient les gens titrés, comtes, marquis, barons, avec les évêques anglicans. Cette Chambre entra, comme l'autre, en opposition contre les projets de Charles Ier; mais il y avait entre elles cette différence, que la première tendait seulement au maintien de la religion établie et des anciens priviléges du parlement, tandis que dans la seconde la majorité aspirait à l'établissement du presbytérianisme et à une réduction de l'autorité royale.

Ce désir de réforme, assez modéré en ce qui touchait à l'ordre politique, avait pour soutien, au dehors de l'assemblée, quelque chose de plus violent que lui, le vieil instinct de haine populaire contre les fa-

milles nobles, propriétaires de la presque totalité du sol. Les classes inférieures sentaient le besoin vague d'un grand changement ; leur situation présente leur était à charge ; mais n'apercevant pas clairement ce qui devait la rendre meilleure, elles s'attachaient, au hasard, à toutes les opinions extrêmes, et, en religion, à ce que le puritanisme avait de plus rigide et de plus sombre. C'est ainsi que le langage habituel de cette secte, qui cherchait tout dans la Bible, devint celui du parti le plus exagéré en politique. Ce parti, s'établissant en idée dans la situation du peuple juif au milieu de ses ennemis, donnait à ceux qu'il haïssait les noms de Philistins et d'enfants de Bélial. Il empruntait aux psaumes et aux prophéties les menaces qu'il voulait proférer contre les lords et les évêques, se promettant, selon les paroles de l'Écriture, de *saisir le glaive à deux tranchants et de garrotter les nobles du siècle avec des entraves de fer.*

Charles I[er] eut grande peine à rassembler des hommes et de l'argent pour faire la guerre aux Écossais. La ville de Londres lui refusa un prêt de trois cent mille livres, et les soldats disaient tout haut qu'ils n'iraient point risquer leur vie pour soutenir l'orgueil des évêques. Durant les retards occasionnés par ces difficultés, les Écossais, attaquant les premiers, firent une invasion en Angleterre et s'avancèrent jusqu'à la Tyne, précédés d'un manifeste où ils se disaient amis et frères du peuple anglais, et appelaient sur eux-mêmes la malédiction d'en haut, s'ils faisaient le moindre mal au pays et aux particuliers. Il n'y eut contre eux de résistance que de la part de l'armée royale, qu'ils battirent complétement près de Newcastle. Après cette victoire, les généraux de l'armée d'Écosse s'excusèrent, dans des proclamations adressées à la nation anglaise, de la violence des mesures qu'ils avaient été obligés de prendre pour la défense de leurs droits, souhaitant, disaient-ils, que leur succès pût aider cette nation à faire valoir les siens propres. Le parti de l'opposition en Angleterre, surtout la majorité de la bourgeoisie, répondit en votant des remercîments et des secours d'argent aux Écossais ; et plusieurs envoyés partirent de Londres pour aller conclure un traité d'alliance et d'amitié à Edimbourg entre les deux peuples.

Ce pacte fut signé en 1642 ; et, dans cette même année, le parlement d'Angleterre, et surtout la chambre des Communes, entra en lutte ouverte avec le pouvoir royal. Par degrés, l'opposition s'était concentrée dans cette chambre ; car la grande majorité de celle des Lords, sentant où la dispute allait en venir, s'était rapprochée du roi. La Chambre basse déclara qu'en elle seule était la représentation nationale avec tous les droits du parlement ; et pendant que les députés de la bourgeoisie et des petits propriétaires s'emparaient ainsi du pouvoir législatif, les classes moyennes s'armèrent spontanément et saisirent les munitions des arsenaux. De son côté, le roi, se préparant à la guerre, arbora sur le

donjon de Nottingham son étendard aux trois lions de Normandie. Tous les vieux châteaux bâtis par les Normands ou leur postérité furent fermés, approvisionnés, garnis d'artillerie, et la guerre à mort commença entre les fils des seigneurs et ceux des vilains du moyen âge.

Dans cette lutte, les Ecossais secondèrent puissamment le parlement d'Angleterre, qui abolit de prime abord l'épiscopat et établit la religion presbytérienne. Cette communauté de culte fut la base d'un nouveau traité ou *covenant* entre les deux peuples; ils se rendirent solidaires l'un de l'autre pour la défense du christianisme sans évêques; mais, quoique cette alliance fût conclue de bonne foi, elle n'avait ni le même sens, ni le même objet pour les deux nations. La guerre civile était pour les Ecossais une querelle religieuse avec Charles Stuart, leur compatriote et leur roi national; aussi devait-elle finir pour eux du moment que le roi reconnaîtrait l'existence légale du culte presbytérien en Angleterre comme en Ecosse. Chez les Anglais, au contraire, il y avait un instinct de révolution, dépassant de bien loin le simple désir de réformer l'église épiscopale. Cette différence, dans l'esprit des deux peuples, résultat nécessaire de leur différente situation, et dont aucun d'eux n'avait la conscience bien claire, devait amener entre eux un complet désaccord aussitôt qu'elle se révélerait, et c'est ce qui ne tarda pas à arriver.

A la bataille de Naseby, dans la province de Northampton, l'armée royale fut mise en déroute complète, et le roi lui-même, ayant la retraite coupée, se rendit volontairement aux Ecossais, ses compatriotes, aimant mieux être leur prisonnier que celui des parlementaires. Les Ecossais le remirent à leurs alliés, nullement dans le dessein de le perdre, mais afin que ceux-ci l'obligeassent à conclure un traité à l'avantage des deux peuples. Des débats d'une tout autre nature s'élevèrent alors dans l'armée anglaise : on n'y agitait pas la question historique de l'origine du pouvoir royal et seigneurial, car le temps en avait effacé toutes les données; mais les esprits ardents s'enthousiasmaient de l'idée de substituer à l'ancienne forme de gouvernement un ordre de choses fondé sur la justice et le droit absolu. Ils croyaient trouver la prédiction de cet ordre de choses dans la fameuse époque de mille ans, annoncée par l'Apocalypse, et suivant leurs formules favorites, ils l'appelaient le règne du Christ. C'est aussi d'un passage des livres saints que ces enthousiastes s'autorisaient pour demander le jugement de Charles Ier, disant que le sang versé dans la guerre civile devait retomber sur sa tête, afin que le peuple en fût absous.

Durant ces discussions, dont le fond était profondément sérieux, quoique la forme en fût bizarre, les partis entrés les derniers dans la lutte contre la royauté, c'est-à-dire les classes inférieures du peuple et les ultra-réformateurs en religion, gagnèrent du terrain, et rejetèrent hors de la révolution ceux qui l'avaient commencée, c'est à-dire les

propriétaires des comtés et les riches bourgeois des villes, anglicans ou presbytériens. Sous le nom d'*indépendants*, s'éleva par degrés une nouvelle secte qui, reniant jusqu'à l'autorité des simples prêtres, investissait chaque fidèle de toutes les fonctions sacerdotales. Le progrès de cette secte alarma fortement les Écossais; ils se plaignirent de ce qu'en outre-passant la réforme religieuse, telle qu'ils l'avaient établie de commun accord, les Anglais violaient l'acte solennel d'union conclu entre les deux peuples. Ce fut le commencement d'une mésintelligence qui s'accrut au dernier point lorsque le parti des Indépendants, s'étant saisi de la personne du roi, l'emprisonna et le fit comparaître en accusé devant une haute cour de justice.

Soixante-dix juges, choisis dans la chambre des Communes, l'armée parlementaire et la bourgeoisie de Londres, prononcèrent un arrêt de mort contre Charles Stuart et l'abolition de la royauté. Les uns agissaient par conviction intime de la culpabilité du roi; d'autres voulaient de bonne foi l'établissement d'un ordre social entièrement neuf; d'autres enfin, mus par la seule ambition, n'aspiraient qu'à usurper l'autorité souveraine. La mort de Charles Ier mit fin au règne des presbytériens en Angleterre, et à l'alliance des Anglais avec les Écossais. Ces derniers, jugeant de la situation sociale du peuple anglais d'après la leur, ne pouvaient concevoir ce qui venait de se passer; ils se croyaient indignement trompés par leurs anciens amis; et joignant à ce dépit une secrète affection nationale pour les Stuarts, leurs compatriotes, ils se rapprochèrent de cette famille, aussitôt que les Anglais eurent rompu violemment avec elle. Pendant qu'à Londres on renversait toutes les effigies royales, et qu'on inscrivait sur leurs piédestaux : *le dernier des rois a passé*, Charles, fils de Charles Ier, fut proclamé roi dans la capitale de l'Écosse.

Cette proclamation n'était point, de la part des Écossais, un signe de renoncement aux réformes qu'ils avaient conquises et défendues les armes à la main. Lorsque les commissaires envoyés d'Écosse vinrent trouver, à Breda, Charles II, qui avait déjà pris de son propre mouvement, le titre de roi de la Grande-Bretagne, ils lui signifièrent les conditions rigoureuses sous lesquelles le parlement d'Édimbourg consentait à ratifier ce titre : c'était l'adhésion du roi au premier *covenant* signé contre son père et l'abolition perpétuelle de l'épiscopat. Charles II ne fit d'abord que des réponses évasives, pour gagner du temps et essayer un coup de main qui devait, selon son espérance, le faire devenir roi sans conditions. Ce fut Jacques Graham, comte de Montross, d'abord zélé covenantaire, et ensuite partisan de Charles Ier, qui fut chargé de cette entreprise. Il débarqua au nord de l'Écosse avec une poignée d'aventuriers rassemblés sur le continent, et, s'adressant aux chefs des clans des montagnes et des îles, il leur proposa une guerre à la fois na-

tionale et religieuse contre les presbytériens des basses-terres. Les montagnards qui, déjà une fois, en l'année 1645, s'étaient insurgés, sous la conduite de Montross, contre l'autorité des sectateurs du covenant, et avaient été complétement défaits, montrèrent peu d'ardeur pour une nouvelle attaque; quelques bandes, mal organisées, descendirent seules dans la plaine, autour d'un drapeau sur lequel était peint le corps de Charles Ier décapité. Elles furent mises en déroute; Montross lui-même fut pris, jugé comme traître, condamné à mort, et exécuté à Édimbourg. Alors Charles II, désespérant de reconquérir la royauté absolue, se rabattit sur celle que lui offraient les commissaires écossais, signa le *covenant*, jura de l'observer inviolablement, et fit son entrée, comme roi, à Édimbourg, pendant que les membres du malheureux Montross, coupés en quartiers, étaient encore suspendus aux portes de la ville.

Tout en reconnaissant les droits de Charles II, les Écossais ne se proposaient point de l'aider à reconquérir la royauté en Angleterre. Ils séparaient leurs affaires nationales de celles de leurs voisins, et ne songeaient à garantir au fils de Charles Ier que le seul titre de roi d'Écosse. Mais le parti qui, en Angleterre, s'était emparé de la révolution, s'alarma de voir l'héritier de celui qu'il appelait *le dernier des rois* établi sur une portion de la Grande Bretagne. Craignant de sa part une tentative hostile, les Indépendants résolurent de le prévenir. Le général Fairfax, presbytérien rigide, fut chargé de commander l'armée qu'on leva pour envahir l'Écosse; mais refusant de servir contre une nation qui, disait-il, avait coopéré à la bonne œuvre pour laquelle il avait naguère tiré l'épée, il envoya sa démission à la chambre des Communes. Les soldats eux-mêmes montraient de la répugnance à se battre contre des hommes qu'ils avaient si longtemps appelés *nos frères d'Écosse*.

Le successeur de Fairfax, Olivier Cromwell, homme d'une rare activité politique et militaire, surmonta ces hésitations par la persuasion ou la violence, marcha vers le nord, battit les Écossais et leur roi à Dunbar, et s'empara d'Édimbourg. Cromwell somma le peuple d'Écosse de renoncer à Charles II; mais les Écossais refusèrent d'abandonner dans le péril celui qu'ils y avaient attiré, et souffrirent patiemment les vexations qu'exerçait partout l'armée anglaise. Charles II était loin de leur rendre dévouement pour dévouement; au plus fort des malheurs de l'Écosse, se détachant des presbytériens, il s'entoura d'anciens partisans de l'épiscopat, des chefs de montagnards qui donnaient le nom de Saxons, *Sassenachs*, à leurs voisins de religion différente, et de jeunes nobles débauchés à qui il disait, dans ses orgies, que la religion des *Têtes rondes* n'était pas digne d'un gentilhomme. Avec le secours des aventuriers qu'il réunissait autour de lui, il tenta sur l'Angleterre une invasion par l'ouest, pendant que l'armée anglaise occupait l'est de

l'Écosse. Il y avait encore dans les provinces de Cumberland et de Lancaster un assez grand nombre de familles catholiques qui, à son passage, prirent les armes pour lui. Il espérait soulever le pays de Galles, et faire tourner au profit de sa cause l'inimitié nationale des Cambriens contre les Anglais; mais ses troupes furent complétement battues près de Worcester; et lui-même, à travers beaucoup de périls, s'enfuit déguisé vers la côte de l'ouest, où il s'embarqua pour la France, laissant les Écossais sous le poids des malheurs que son couronnement, et surtout son invasion en Angleterre, avaient attirés sur eux.

Ces malheurs furent immenses : regardée avec défiance comme un lieu de descente et de campement pour les ennemis de la révolution, l'Écosse se vit traitée en province conquise. A la moindre apparence de révolte ou d'opposition, l'on emprisonnait ou l'on condamnait à mort les principaux habitants : les trente membres écossais appelés à siéger dans le grand conseil de la république d'Angleterre, loin d'offrir à leurs concitoyens un secours et un appui, n'étaient guère que les instruments de la tyrannie étrangère. Olivier Cromwell gouverna despotiquement les Écossais jusqu'au moment où, sous le nom de Protecteur, il obtint sur toute la Grande-Bretagne une autorité sans bornes ; le général George Monck, qui le remplaça en Écosse, y tint une conduite non moins dure et non moins cruelle. Telle était la situation des choses, lorsqu'en l'année 1660, après la mort du Protecteur et la déposition de son fils Richard Cromwell, Monck, changeant subitement de parti, conspira contre la république pour le rétablissement de la royauté.

La joie causée par la restauration des Stuarts fut universelle en Écosse ; elle n'était pas, comme en Angleterre, simplement causée par l'espèce de découragement et de scepticisme politique où le mauvais succès de la révolution avait jeté les esprits, mais par un sentiment d'affection réelle pour un homme que les Écossais regardaient presque comme le roi de leur choix. Le retour de Charles II n'était point lié dans leur pays au rétablissement d'un ancien ordre social, oppressif et impopulaire ; ce grand événement ne se présentait à leurs yeux que comme une restauration en quelque sorte personnelle. Ainsi, la nation écossaise espérait que les choses allaient revenir au point où elles étaient avant l'invasion de l'armée de Cromwell, et que le *covenant*, juré alors par Charles II, serait la règle de son gouvernement. Elle attribuait la première aversion du roi pour la rigidité de la discipline presbytérienne à des erreurs de jeunesse, dont l'âge et le malheur devaient l'avoir corrigé.

Mais le fils de Charles I[er] portait en lui toute la haine de son aïeul et de son père contre le puritanisme, et d'ailleurs il ne ressentait aucune reconnaissance pour le don que les Écossais lui avaient fait d'une royauté qui, selon son opinion, lui était due par héritage. Se croyant donc dégagé de toute obligation envers eux, il fit lacérer le *covenant* à

Édimbourg, sur la place du marché, et des évêques, envoyés d'Angleterre, furent promenés en triomphe à travers les rues par les officiers royaux. Ils exigèrent de tous les ministres du culte le serment d'obéissance à leurs ordres, l'abjuration du *covenant*, et l'aveu de l'autorité absolue du roi en matière ecclésiastique. Ceux qui refusèrent de jurer furent déclarés séditieux et rebelles; on les expulsa violemment des presbytères et des églises; et l'on donna leurs cures et leurs bénéfices à des nouveaux venus, la plupart Anglais de naissance, ignorants, et de mauvaises mœurs. Ceux-ci commencèrent à célébrer le service, et à faire les prédications d'usage ; mais personne ne venait les entendre, et les églises restaient désertes.

Tous les fidèles zélés pour leur croyance nationale se rendaient, chaque dimanche, dans les lieux déserts et les montagnes qui servaient de refuge aux ministres persécutés ; une loi sévère fut portée contre ces réunions paisibles, auxquelles les agents de l'autorité donnaient le nom de *conventicules*. On cantonna des troupes dans les villages où le peuple ne fréquentait plus l'église, et beaucoup de personnes suspectes ou convaincues d'avoir assisté à quelque conventicule, furent emprisonnées, et même fouettées publiquement. Ces actes de sévérité eurent lieu principalement dans les provinces du sud-ouest, dont les habitants se montraient plus disposés à la résistance, soit à cause de la nature du pays, couvert de collines et de ravins, soit par un reste du caractère enthousiaste et opiniâtre de la race bretonne, dont ils étaient issus en grande partie. Ce fut dans ces provinces que les presbytériens commencèrent à se rendre en armes à leurs assemblées secrètes, et que des familles entières, quittant leurs maisons, s'en allèrent habiter les rochers et les marécages, pour y écouter librement les exhortations de leurs prêtres proscrits, et satisfaire au besoin de leur conscience.

La dureté toujours croissante des mesures prises contre les conventicules occasionna bientôt une insurrection déclarée, où figurèrent, comme chefs, beaucoup d'hommes riches et considérés du pays. Le mouvement ne s'étendit point cependant sur les provinces de l'est, parce que les forces du gouvernement, et la terreur qu'il inspirait, augmentaient à mesure qu'on approchait de la capitale. L'armée presbytérienne fut battue à Pentland-hills, par des troupes régulières, qui avaient ordre de tuer les prisonniers, et de poursuivre les fuyards avec d'énormes chiens de chasse. Après la victoire, on exigea de chaque famille, dans les provinces d'Ayr et de Galloway, le serment de ne pas se rendre aux assemblées de religion, et de ne donner ni gîte, ni pain, ni refuge, à un ministre errant ou à un presbytérien réfractaire. Sur le refus d'un grand nombre de personnes, on déclara tous les habitants en masse rebelles et ennemis du roi ; et l'on distribua des pardons en blanc pour tous les meurtres commis sur eux.



Meurtre de l'évêque Sharp.

P. 507.

Ces atrocités furent enfin couronnées par une mesure qui les effaçait toutes. On autorisa les clans des montagnes du nord à descendre dans la plaine et à y commettre tous les ravages auxquels les exciterait leur vieil instinct de haine nationale contre les habitants. Durant plusieurs mois, huit mille montagnards parcoururent dans tous les sens la province d'Ayr et les provinces voisines, pillant et tuant en liberté. Un corps de dragons fut envoyé d'Édimbourg pour les assister et les protéger dans leur expédition. Quand on jugea qu'elle avait produit son effet, un ordre, scellé du grand sceau, les renvoya à leurs montagnes, et les dragons restèrent seuls pour assurer l'entière soumission du pays. Mais le mal qu'on venait de faire aux presbytériens avait accru leur fanatisme en les réduisant au désespoir : quelques-uns des plus exaspérés ayant surpris en voyage l'évêque Sharp, que Charles II avait nommé primat d'Écosse, le tirèrent hors de sa voiture, et le tuèrent entre les bras de sa fille.

Ce crime d'un petit nombre d'hommes fut vengé sur tout le pays par un redoublement de vexations et une foule d'exécutions à mort. Il s'ensuivit un second soulèvement plus général et d'un caractère plus redoutable que le premier. L'armée presbytérienne, commandée cette fois par d'anciens militaires, dont plusieurs étaient d'origine noble, avait quelques corps de cavalerie, formés par les propriétaires et les riches fermiers; mais l'artillerie et les munitions lui manquaient. Chaque corps avait un drapeau bleu, couleur favorite des covenantaires. De nombreuses troupes de femmes et d'enfants, suivant l'armée jusque sur le champ de bataille, excitaient par leurs cris les hommes à bien combattre. Quelquefois, après avoir marché et s'être battus tout un jour, sans boire ni manger, ils se rangeaient en cercle autour de leurs ministres, et écoutaient, dans le plus grand recueillement, un sermon de plusieurs heures avant de songer à se procurer des vivres et à prendre un peu de repos.

Telle était l'armée qui, à quelques milles de Glascow, mit en fuite le régiment des gardes, la meilleure cavalerie de toute l'Écosse, s'empara de la ville et força un corps de dix mille hommes à se replier sur Édimbourg. L'alarme qu'elle inspira au gouvernement fut telle, qu'on envoya de Londres, en toute hâte, des forces considérables, commandées par le comte de Montmouth, fils naturel de Charles II, homme d'un naturel doux et disposé à la modération, mais auquel on adjoignit deux lieutenants d'un caractère bien différent : c'était le général Thomas Dalzel et Graham de Claverhouse, qui, rendant inutiles toutes les dispositions conciliantes de Montmouth, l'obligèrent à livrer bataille aux insurgés près de la petite ville de Hamilton, au sud de Glascow. La Clyde dont le courant est très-rapide en cet endroit, y était traversée par un pont de pierre long et étroit, qu'on appelait le pont de Bothwell, et

que les presbytériens avaient occupé d'avance. Ils furent chassés de cette position par l'artillerie qui tirait du bord de la rivière, et par une charge de cavalerie exécutée sur le pont. Leur déroute fut complète, et l'armée anglaise entra dans Édimbourg, portant au bout de ses piques des têtes et des mains coupées, et menant, liés deux à deux sur des charrettes, les chefs de l'armée presbytérienne et les ministres qu'on avait faits prisonniers. Ils subirent, avec une grande fermeté, la torture et ensuite le supplice de la corde, *rendant témoignage* jusqu'à la mort, comme ils le disaient eux-mêmes, pour leur symbole de foi nationale.

Le parti presbytérien ne put se relever de la défaite du pont de Bothwell, et la masse des Écossais, renonçant au *covenant*, pour la défense duquel tant de sang avait été répandu, se soumit à une sorte d'épiscopat mitigé, et reconnut l'autorité du roi en matière ecclésiastique. Mais le regret d'avoir perdu une cause qui était nationale depuis un siècle et demi, et le souvenir de la bataille qui avait détruit toute espérance de la voir jamais triompher, se conservèrent longtemps en Écosse. De vieilles romances, qu'on chantait encore dans les villages à la fin du siècle dernier, parlent du pont de Bothwell et des braves qui y moururent, avec des expressions touchantes de sympathie et d'enthousiasme. Aujourd'hui même les paysans se découvrent la tête en passant près des pierres noircies qui marquent çà et là, sur les collines et dans les marais, la sépulture de quelqu'un des puritains du XVIIe siècle.

A mesure que s'affaiblirent l'enthousiasme et l'énergie des presbytériens d'Écosse, le gouvernement se montra moins ombrageux et moins cruel à leur égard. Jacques, duc d'York, qui, du vivant de son frère Charles II, avait assisté, par passe-temps, à la torture des ministres réfractaires, n'exerça contre eux aucune sévérité après qu'il fut devenu roi, et ses tentatives pour substituer le catholicisme au protestantisme anglican furent loin d'exciter en Écosse autant de haine qu'en Angleterre. Les presbytériens lui pardonnaient son amour pour le papisme, en faveur de l'inimitié qu'il montrait contre les épiscopaux, leurs derniers persécuteurs. Lorsqu'une conspiration, en grande partie conduite par les évêques et les nobles d'Angleterre, eut appelé Guillaume d'Orange et expulsé Jacques II, le peuple écossais montra peu d'enthousiasme pour cette révolution, qu'on appelait glorieuse de l'autre côté de la Tweed ; il hésita même à s'y joindre, et son adhésion fut plutôt l'œuvre des membres du gouvernement rassemblés à Édimbourg, qu'un acte véritable d'assentiment national. Cependant les auteurs de la révolution de 1688 firent à l'Écosse, en matière religieuse, des concessions qu'ils n'avaient point faites à l'Angleterre, où furent maintenues dans toute leur rigueur les lois intolérantes des Stuarts. Mais, en revanche, le petit nombre d'enthousiastes obstinés qui, sous le nom de Caméro-

niens, essayèrent de ranimer, au commencement du XVIIIe siècle, le vieux foyer, à demi éteint, du puritanisme, furent violemment persécutés, et *rendirent témoignage* par le fouet et par le pilori sur la place publique d'Édimbourg. Après eux, cette croyance austère et passionnée, qui avait réuni en une même secte toute la population des basses-terres d'Écosse, se concentra par degrés dans quelques familles isolées qui se distinguaient des autres par une plus grande exactitude à observer les pratiques de leur culte, une probité plus rigide, ou une plus grande affectation de probité, et l'habitude d'employer à tout propos les paroles de l'Écriture.

Malgré le mal que les Stuarts avaient fait à l'Écosse depuis qu'ils occupaient le trône d'Angleterre, les Écossais conservèrent pour cette famille une sorte de sympathie, indépendante, dans l'esprit d'un grand nombre d'entre eux, de toute opinion politique ou religieuse. Une aversion instinctive contre la nouvelle dynastie se faisait sentir à la fois, quoique à un moindre degré, aux montagnards et aux gens des basses-terres. Les premiers y mettaient toute l'ardeur de leur ancienne haine contre les habitants de l'Angleterre ; et parmi les autres, la différence de position sociale, de relation avec le gouvernement existant, de croyance religieuse ou de caractères personnels, produisait différentes nuances de zèle pour la cause des héritiers de Jacques II. L'insurrection jacobite de 1715 et celle de 1745, au débarquement du fils du Prétendant, commencèrent toutes deux dans les montagnes : la seconde trouva dans les villes du sud et de l'est assez de partisans pour faire croire que la race celtique et la race teutonique de l'Écosse, jusque-là ennemies l'une de l'autre, allaient devenir une seule nation. Après la victoire du gouvernement anglais, son premier soin fut de détruire l'organisation immémoriale des clans galliques. Il fit périr sur l'échafaud plusieurs chefs de ces clans, éloigna les autres du pays pour y suspendre l'exercice de leur autorité patriarcale, construisit des routes militaires à travers les rochers et les marais, et enrôla un grand nombre de montagnards parmi les troupes régulières qui servaient sur le continent. Par une sorte de condescendance pour l'opiniâtreté avec laquelle les Galls tenaient à leurs anciens usages, et pour tirer parti de leur vanité patriotique, on les laissa joindre, d'une manière bizarre, à l'uniforme des soldats anglais une partie de leur costume national, et marcher au son des cornemuses, leur instrument favori.

Depuis que les Écossais ont perdu leur enthousiasme religieux et politique, ils ont tourné vers la culture des lettres les facultés d'imagination qui semblent chez eux une dernière trace de leur origine celtique, soit comme Galls, soit comme Bretons. L'Écosse est peut-être le seul pays de l'Europe où le savoir soit vraiment populaire, et où les hommes de toutes les classes aiment à apprendre pour apprendre, sans

motif d'intérêt, sans désir de changer d'état. Depuis la réunion définitive de ce pays à l'Angleterre, son ancien dialecte anglo-danois a cessé d'être cultivé, et l'anglais lui a succédé comme langue littéraire. Mais, malgré le désavantage qu'éprouve tout écrivain qui doit employer dans ses ouvrages un autre idiome que celui de sa conversation habituelle, le nombre des auteurs distingués en tout genre, depuis le milieu du siècle dernier, a été bien plus considérable en Écosse qu'en Angleterre, eu égard à la population des deux pays. C'est surtout dans la composition historique et le talent de raconter que les Écossais excellent; et l'on serait tenté de regarder encore cette aptitude particulière comme un des signes caractéristiques de leur descendance originelle, car les Irlandais et les Gallois sont les deux peuples qui ont le plus longuement et le plus agréablement rédigé leurs anciennes annales.

La civilisation, qui fait de rapides progrès parmi toutes les branches de la population écossaise, se répand aujourd'hui hors des villes des basses-terres, où elle a pris naissance, et pénètre dans les montagnes. Mais peut-être, pour l'y propager, a-t-on pris, dans ces dernières années, des moyens trop violents et plus capables de conduire à la destruction qu'à l'amélioration de la race gallique. Transformant leur suprématie patriarcale en droit seigneurial de propriété sur toute la terre occupée par leurs clans, les héritiers des anciens chefs, la loi anglaise à la main, viennent d'expulser de leurs habitations des centaines de familles à qui cette loi était absolument étrangère. A la place des clans dépossédés, ils ont établi d'immenses troupeaux et quelques hommes venus d'ailleurs, éclairés, industrieux, capables d'exécuter les meilleurs plans de culture. On vante beaucoup les grands travaux agricoles entrepris de cette manière dans les provinces de Ross et de Sutherland; mais si un pareil exemple est suivi, la plus ancienne race des habitants de l'île de Bretagne, après s'être conservée pendant tant de siècles et au milieu de tant d'ennemis, disparaîtra, sans laisser d'autre trace qu'un vice de prononciation anglaise aux lieux où son langage aura été parlé.

IV

Les Irlandais de race et les Anglo-Normands d'Irlande.

La conquête de l'Irlande par les Anglo-Normands est peut-être la seule où, après les premiers désastres, le cours lent et insensible des choses n'ait point amené une amélioration graduelle dans l'état du peuple

vaincu. Sans avoir jamais pu s'affranchir de la domination étrangère, les descendants des Anglo-Saxons ont cependant fait de grands progrès en bien-être et en civilisation. Mais les Irlandais indigènes, quoique en apparence placés dans une situation pareille, ont constamment décliné depuis cinq siècles; et pourtant cette population est douée par la nature d'une grande vivacité d'esprit et d'une aptitude remarquable à toutes sortes de travail intellectuel. Bien que le sol de l'Irlande soit fertile et propre à la culture, sa fécondité n'a pas plus tourné au profit des conquérants qu'à celui de leurs sujets, et malgré l'étendue de ses domaines, la postérité des Normands s'est graduellement appauvrie, comme celle des Irlandais. Cette bizarre et triste destinée, qui pèse d'une manière presque égale sur les habitants anciens et nouveaux de l'île d'Érin, a pour cause le voisinage de l'Angleterre et l'influence que son gouvernement exerce, depuis la conquête, sur les affaires intérieures de ce pays.

Cette influence est toujours venue à propos pour déranger le cours des relations amicales que le temps et l'habitude de vivre ensemble tendaient à établir entre les Anglo-Irlandais et les Irlandais de race. L'intervention des rois d'Angleterre, quelque but qu'elle se proposât, eut toujours pour effet de maintenir la séparation et l'hostilité primitives. En temps de guerre, ils prêtaient secours aux hommes de race anglo-normande ; puis, lorsque ces derniers avaient contraint les indigènes à se tenir en repos, les rois, jaloux de leur puissance, et craignant une séparation politique, s'étudiaient à les tourmenter et à les affaiblir. Ainsi il devenait impossible que la lutte des deux populations eût jamais de terme, soit par la victoire de l'une ou de l'autre, soit par leur fusion complète. Cette fusion aurait été rapide, et eût présenté un phénomène qui ne s'est point rencontré ailleurs. Par suite de la douceur de caractère et de la sociabilité des indigènes, leurs conquérants éprouvaient une sorte de penchant irrésistible à s'assimiler aux vaincus, à prendre leurs mœurs, leur langage et jusqu'à leur habillement. Les Anglo-Normands se faisaient Irlandais : ils aimaient à remplacer leurs titres féodaux de comte et de baron par des surnoms patronymiques : les Dubourg s'appelaient Mac-William-Bourg ; les De Vere, Mac-Swine ; les Delangle, Mac-Costilagh : les fils d'Ours, Mac-Mahon ; et les fils de Gérauld, Mac-Gheroit. Ils prenaient goût au chant et à la poésie irlandaise, invitaient les bardes à leur table et donnaient à leurs enfants, pour gouvernantes, des femmes du pays. Les Normands d'Angleterre, si hautains envers les Saxons, appelaient cela *dégénérer*.

Pour arrêter cette dégénération, et maintenir dans leur intégrité les anciennes mœurs des Anglo-Irlandais, les rois et le parlement d'Angleterre firent beaucoup de lois, dont la plupart sont très-dures. Tout Normand ou Anglais de race qui épousait une Irlandaise ou prenait

l'habit irlandais, devait être traité comme Irlandais, c'est-à-dire comme serf de corps et de biens. Il y eut des ordonnances royales sur la coupe des cheveux et de la barbe en Irlande, sur le nombre d'aunes d'étoffe que devait avoir un habit, et sur la couleur de l'étoffe. Tout marchand de race anglaise qui trafiquait avec les Irlandais était puni par la confiscation de ses marchandises, et tout Irlandais pris en voyage dans la partie de l'île habitée par les Anglo-Normands, surtout si c'était un barde, était considéré comme espion. Tout seigneur suspect d'aimer les Irlandais était, par cela seul, en butte à des persécutions politiques; et, s'il était riche et puissant, on l'accusait de vouloir se faire roi d'Irlande, ou tout au moins séparer ce royaume de la couronne d'Angleterre. Le grand conseil des barons et des chevaliers d'Irlande, qui, à l'exemple de ceux d'Angleterre, s'assemblaient chaque année en *parlement*, était regardé presque avec autant de haine et de mépris que les assemblées nationales tenues par les Irlandais indigènes sur le sommet des collines. On refusait toute liberté au parlement d'Irlande : il ne pouvait se réunir sans que le roi eût approuvé les motifs de sa convocation, et même alors il ne votait que sur les articles rédigés d'avance en Angleterre. D'un autre côté, le gouvernement anglais déployait tous ses moyens d'action sur les Irlandais d'origine pour les faire renoncer à leurs usages nationaux et à leur ancien ordre social. Il faisait déclarer par les archevêques, presque tous venus d'Angleterre, que les vieilles lois du pays, celles qui avaient régi l'Irlande dans le temps où on la nommait l'Ile des Saints, étaient *abominables à Dieu.* Tout Irlandais convaincu d'avoir soumis quelque procès à des juges de sa nation, était excommunié, et rangé au nombre de ceux que les actes publics d'Angleterre, encore écrits en langue française, nommaient : les *Irreys anemis nostre seigneur le rey*.

Afin de réagir contre les efforts que faisait le gouvernement anglais pour détruire leurs anciennes mœurs, les Irlandais mirent toute leur opiniâtreté à les maintenir. Ils montraient une aversion violente contre la politesse et la recherche des manières anglo-normandes : « Ne faisant « compte, dit l'historien Froissard, de nulle joliveté, et ne voulant avoir « aucune connaissance de gentillesse, mais demeurer en leur rudesse « première. » Cette rudesse n'était qu'apparente, et les Irlandais savaient bien vivre avec les étrangers et se faire aimer d'eux, surtout s'ils étaient ennemis des Anglais. Ils conclurent contre ces derniers des alliances politiques avec plusieurs rois du continent ; et lorsqu'au XIVe siècle l'Écossais Robert Bruce eut été nommé roi par ses compatriotes, des corps de volontaires irlandais passèrent la mer pour le soutenir. Après l'entier affranchissement de l'Écosse, Édouard Bruce, frère de Robert, descendit au nord de l'Irlande, afin d'aider les indigènes à reconquérir leur pays, et les Anglo-Normands *dégénérés* à se venger des vexations de

leur roi. En effet, plusieurs de ces derniers, et entre autres les Lacy, se joignirent à l'armée écossaise, qui, dans sa marche vers le sud, saccagea plusieurs villes et démantela beaucoup de châteaux bâtis par les fils des compagnons de Jean de Courcy, premier conquérant de l'Ulster. Plusieurs familles qui possédaient de grands domaines dans ce pays, telles que les Andelys, les Talbot, les Touchet, les Chamberlain, les Mandeville et les Sauvage, tous Normands de nom et d'origine, furent contraints d'abandonner le pays. Arrivé à Dundalk, Édouard Bruce fut élu et couronné roi d'Irlande, malgré l'excommunication prononcée par le pape contre lui, ses fauteurs et ses adhérents.

Mais son règne ne dura qu'une année, et il fut tué dans une bataille perdue contre des forces considérables envoyées d'Angleterre. Les troupes écossaises furent rappelées dans leur pays, et par degrés les Anglo-Normands reconquirent leur domination en irlande, sans cependant pouvoir atteindre leurs anciennes limites du côté du nord. La province d'Ulster demeura en grande partie irlandaise, et le peu de familles normandes qu'on y remarqua depuis ces événements étaient pauvres, ou avaient fait amitié avec les indigènes. Les descendants mêmes du conquérant Jean de Courcy *dégénérèrent* par degrés. Malgré le peu de durée et le peu d'effet de la conquête d'Édouard Bruce, le souvenir en resta profondément gravé dans l'esprit du peuple irlandais. On attacha son nom à beaucoup de lieux où il n'était point passé, et des châteaux qu'il n'avait point bâtis reçurent le nom de château de Bruce, à peu près comme, dans le pays de Galles et au sud de l'Écosse, un grand nombre de ruines portent le nom d'Arthur.

Les choses étant retombées en Irlande dans le même état qu'auparavant, les indigènes ne firent plus de conquêtes sur les Anglo-Normands par les armes, mais ils en firent par les mœurs, et la dégénération continua. Les mesures prises contre ce mal, et qui consistaient pour la plupart en lois sur la manière de se divertir et de s'habiller, et dans la prohibition des étoffes les plus communes dans le pays, et par conséquent les moins coûteuses, causaient une gêne de tous les jours à la population anglaise établie en Irlande. Le ressentiment de cette gêne rendait les Anglo-Irlandais encore plus attachés aux coutumes qu'on voulait leur faire quitter contre leur gré et la nature des choses. Quant aux Irlandais de race, l'action du gouvernement sur eux se bornait, en temps de paix, à des tentatives pour attirer en Angleterre les chefs et les princes, qui étaient en grand nombre, et pour obtenir que leurs fils fussent mis sous la garde et élevés dans l'hôtel du roi. On regardait comme une grande conquête de parvenir à leur donner du goût pour la pompe seigneuriale et les manières aristocratiques du temps : c'est ce qu'on appela d'abord la réforme, et plus tard la civilisation de l'Irlande.

Mais l'habitude de la familiarité entre personnes de conditions diffé-

rentes était si enracinée dans ce pays, que les chevaliers anglo-normands chargés de l'éducation des jeunes héritiers des anciens rois d'Érin ne purent jamais leur faire quitter l'usage de manger à la même table que leurs bardes et leurs serviteurs, et de toucher la main à tout venant. Ceux des chefs irlandais qui, dans le XVe et le XVIe siècle, se firent donner des chartes de noblesse anglo-normandes et les titres de comte ou de baron, ne gardèrent pas longtemps, pour la plupart, ces titres étrangers à leur langue et sans aucune relation avec l'histoire, les mœurs et l'ordre social de leur nation. Ils s'ennuyaient de les porter, aimant mieux être appelés, comme ci-devant, O'Neil ou O'Brien, au lieu de comte de Thomond ou de Tyrone. S'ils n'y renonçaient pas d'eux-mêmes, souvent l'opinion publique les contraignait à rejeter ces signes d'alliance avec les ennemis du pays, car elle avait des organes respectés et craints de tout Irlandais.

Ces organes de la louange ou du blâme populaires étaient les bardes, poëtes et musiciens de profession, dont l'autorité immémoriale était fondée sur la passion des Irlandais pour les vers et pour le chant. Ils formaient en Irlande une espèce de corps constitué dont on prenait l'avis dans les circonstances importantes ; et les devoirs d'un bon roi, selon d'anciennes maximes politiques, étaient d'honorer les bardes et de se conformer aux lois. Depuis l'invasion des Anglo-Normands, la corporation des bardes avait pris parti contre eux, et aucun ne s'était démenti dans son attachement à l'antique liberté du pays. Ils ne louaient guère dans leurs vers que les ennemis du gouvernement anglais, poursuivant de leurs satires mordantes quiconque s'était réconcilié avec lui et en avait accepté quelque faveur. Enfin, ils plaçaient hardiment au-dessus des princes et des chefs amis des rois d'Angleterre les rebelles et les bandits qui, par haine du pouvoir étranger, exerçaient le vol à main armée, et pillaient de nuit les maisons des *Saxons*. Sous ce nom, les indigènes comprenaient toute la population, soit anglaise, soit normande, qui ne parlait point la langue erse, et qui probablement employa de bonne heure un langage mixte, composé de français et de vieux anglais. Ils n'accordaient le nom d'Irlandais qu'à eux-mêmes ou à ceux qui avaient adopté leur idiome, tandis qu'en Angleterre on refusait le nom d'Anglais aux hommes de cette nation établis en Irlande ; on les appelait *Irois* en langue normande, et en langue anglaise, *Irse*, ou *Irish* : et la seule manière de les distinguer des véritables Irlandais était de donner à ces derniers le nom d'Irlandais sauvages, *wilde Irish*.

La situation des Anglo-Irlandais, haïs par leurs voisins indigènes et méprisés par leurs compatriotes d'outre-mer, était singulièrement difficile. Obligés de lutter contre l'action du gouvernement anglais, et en même temps de recourir à l'appui de ce gouvernement pour résister aux attaques de l'ancienne population, ils étaient tour à tour Irlandais

contre l'Angleterre, et Anglais contre les habitants de race gallique. Cet embarras ne pouvait cesser que par la rupture du lien de dépendance qui les attachait à l'Angleterre, et par l'établissement complet de leur domination sur les indigènes. Ils tendaient simultanément à ce double but, et, de leur côté, les indigènes tendaient aussi à se séparer de l'Angleterre, mais en reconquérant leur pays, et en se délivrant de toute autorité qui ne fût pas purement irlandaise. Ainsi, quoique la politique des Irlandais par conquête et celle des Irlandais de race fussent calculées naturellement dans des vues d'hostilité mutuelle, il y avait cependant un point commun où s'accordaient les dispositions de ces deux classes d'hommes; c'était le désir de rendre à l'Irlande son indépendance comme État. Ces intérêts complexes, que le cours naturel des choses devait difficilement ramener à un ordre de relations plus simple, se compliquèrent encore davantage au XVIe siècle, par une révolution qui ajouta des germes de dissension religieuse aux anciens éléments d'hostilité politique.

Lorsque le roi Henri VIII eut aboli, à son profit, la suprématie papale en Angleterre, la nouvelle réforme religieuse, établie sans difficulté sur la côte orientale de l'Irlande et dans les villes où l'on parlait anglais, fit peu de progrès dans l'intérieur du pays. Les Irlandais de race, même lorsqu'ils comprenaient l'anglais, étaient peu disposés à écouter les prédications faites en cette langue; et d'ailleurs les missionnaires envoyés d'Angleterre, suivant les instructions qu'ils avaient reçues, leur faisaient un article de foi de renoncer à leurs anciens usages et de prendre les mœurs des Anglais. L'aversion qu'ils avaient pour ces mœurs et pour le gouvernement qui voulait les leur imposer s'étendit ainsi à la réforme et aux réformés, qu'ils s'habituèrent à désigner par le simple nom de Saxons, *Sasson*. D'un autre côté, les familles normandes ou anglaises établies dans les lieux éloignés de la mer, et en quelque sorte hors de la portée de l'autorité, résistèrent aux tentatives que l'on fit pour leur persuader ou les forcer de changer de culte. Elles tinrent au catholicisme, ce qui forma entre elles et les Irlandais de nouveaux liens de sympathie. Ce changement eut aussi pour effet de rattacher aux affaires générales de l'Europe la querelle des indigènes de l'Irlande contre les fils de leurs envahisseurs, querelle jusque-là isolée comme le coin de terre où elle avait lieu. Elle devint dès lors une partie de la grande lutte du catholicisme contre le protestantisme; et les demandes de secours étrangers que fit la population de l'Irlande ne s'adressèrent plus seulement aux tribus de même origine qui peuplaient une partie de l'Écosse, mais aux puissances catholiques, telles que le pape et les rois d'Espagne et de France.

Les papes surtout, jadis si malveillants pour l'Irlande, qui avaient autorisé la conquête de Henri II et permis d'excommunier les indigènes

armés contre la domination anglaise, devinrent pour ceux-ci des protecteurs spéciaux, qu'ils aimèrent d'abord comme les gardiens suprêmes de leur foi religieuse, et en outre comme un grand appui dans leur espoir de recouvrer l'indépendance nationale. Mais la cour de Rome au XVI[e] et au XVII[e] siècle fit de ce malheureux pays un foyer d'intrigues politiques absolument étrangères à l'objet de son affranchissement. Au moyen de leurs nonces apostoliques et surtout de l'ordre des jésuites, qui déploya, dans cette occasion, son habileté accoutumée, les papes réussirent à se former en Irlande un parti de catholiques purs, aussi ennemis des Irlandais de race devenus protestants que des Anglais eux-mêmes, et détestant ces derniers, non comme usurpateurs, mais comme antipapistes. Dans les rébellions qui éclatèrent depuis cette époque, ce parti joua un rôle distinct de celui des catholiques irlandais, à qui de simples motifs de patriotisme avaient fait prendre les armes. Il est facile de remarquer cette différence, même dans les entreprises où ces deux classes d'hommes agirent ensemble et de concert.

A la faveur des troubles excités par les querelles de religion, et des encouragements que les puissances catholiques offraient aux révoltés de tous les partis, la vieille cause des Irlandais de race parut reprendre quelque force; leur énergie se réveilla, et les bardes chantèrent qu'une nouvelle âme était descendue dans Érin. Mais l'enthousiasme que font naître les dissensions religieuses s'était aussi communiqué aux Anglo-Irlandais réformés, et même aux habitants de l'Angleterre, qui, vers la fin du XVI[e] siècle, allèrent servir dans les guerres d'Irlande avec plus d'ardeur que jamais, comme à une sorte de croisade protestante. Leur zèle fournit pour ces guerres à la reine Élisabeth plus d'argent et de troupes qu'aucun roi n'en avait obtenu avant elle. Reprenant avec de grands moyens et une grande activité l'œuvre inachevée de la conquête, Élisabeth recouvra les provinces du nord et envahit celles de l'ouest, qui avaient résisté jusque-là. Tout ce territoire fut divisé en comtés comme l'Angleterre et administré par des Anglais, qui, voulant, comme ils le disaient, civiliser les *Irlandais sauvages*, les firent périr, par milliers, de faim et de misère.

Jacques I[er] poursuivit l'ouvrage de cette civilisation, en s'emparant d'un grand nombre de chefs et en les faisant juger à Londres pour crime de rébellion présente ou passée. Selon la vieille loi anglo-normande, ils furent condamnés à perdre leurs domaines, comme félons envers leur seigneur lige; et l'on eut soin de comprendre sous ce nom de domaines toute l'étendue de pays occupée par les clans qu'ils régissaient, attendu qu'en Angleterre les tenanciers de chaque seigneurie n'étaient que les fermiers du lord à des termes plus ou moins longs. Au moyen de cette assimilation forcée de deux ordres de choses entièrement différents, le roi Jacques confisqua en Irlande des cantons entiers qu'il ven-

dit par lots à des entrepreneurs de colonisation, appelés en anglais *adventurers*. Les clans dépossédés se réfugièrent dans les forêts et les montagnes, et en sortirent bientôt pour attaquer à main armée les nouvelles colonies anglaises ; mais ils furent repoussés par des forces supérieures, et alors la province d'Ulster, qui avait été le principal théâtre de la guerre, fut déclarée forfaite, et tout titre de propriété annulé pour ses anciens habitants. On ne leur permit pas même d'emporter avec eux leurs meubles, et une compagnie de capitalistes s'établit à Londres pour exécuter sur un plan uniforme la colonisation de ce pays. Ils engagèrent un grand nombre de laboureurs et d'artisans écossais, qui s'embarquèrent à la pointe du Galloway et allèrent s'établir en Irlande, aux environs de Dery, qui devint, sous le nom de Londondery, une ville manufacturière. D'autres émigrés de la même nation passèrent successivement au nord de l'Irlande, et y formèrent une population nouvelle et un nouveau parti religieux ; car ils étaient zélés presbytériens, et, sous le rapport de la croyance, également ennemis des anglicans et des catholiques.

Les troubles survenus en Angleterre, au commencement du règne de Charles Ier, encouragèrent de nouveau le parti des vieux Irlandais et celui des papistes d'Irlande, d'abord parce que la lutte où le gouvernement s'engageait contre le peuple anglais diminuait ses moyens d'action à l'extérieur, et ensuite parce que le penchant marqué du roi pour le catholicisme semblait promettre aux catholiques son appui, ou du moins son assentiment. La faction purement religieuse s'insurgea la première, sous la conduite d'un Anglo-Irlandais, George Moor, contre ce qu'elle appelait la tyrannie des hérétiques. Elle obtint peu de succès, tant que la portion du peuple qui nourrissait contre les Anglais une haine politique se tint en repos ou ne lui prêta point secours ; mais dès que les Irlandais de race, conduits par Phélim O'Connor, eurent pris parti dans la guerre civile, cette guerre fut poussée plus vivement, et eut pour objet, non le triomphe des catholiques, mais l'extirpation de toutes les colonies étrangères, d'ancienne ou de nouvelle date. Les colons presbytériens de l'Ulster, et les habitants anglicans des provinces de l'ouest furent attaqués dans leurs maisons aux cris de : Vive Érin ! *Erin go bragh!* et l'on porte à près de quarante mille le nombre des personnes qui périrent alors par différents genres de mort.

Le bruit de ce massacre fit une vive impression en Angleterre ; et quoique la victoire obtenue par les hommes de race irlandaise fût un grand coup porté à la puissance du roi, le parlement l'accusa d'avoir contribué au massacre des protestants. Il s'en défendit avec chaleur, et, pour écarter tout soupçon, envoya en Irlande des troupes qu'il eût voulu conserver en Angleterre pour le maintien de son autorité. Le parlement donna d'avance les terres des rebelles à ceux qui fournirent

de l'argent pour les frais de la guerre. L'armée anglaise ne fit quartier à aucun Irlandais ; on ne voulut pas même accepter la soumission de ceux qui offraient de poser les armes, et le désespoir excité par ces représailles donna de nouvelles forces aux fanatiques de religion ou de patriotisme. Quoique avec des moyens militaires beaucoup moindres, ils résistèrent aux Anglais et reconquirent même sur eux la province d'Ulster, d'où ils chassèrent beaucoup de familles de race écossaise. Redevenus ainsi maîtres de la plus grande partie de l'Irlande, ils formèrent un conseil d'administration nationale, composé d'évêques, d'anciens chefs de tribus, de seigneurs féodaux d'origine anglo-normande, et de députés choisis, dans chaque province, par la population indigène.

Lorsque la guerre civile eut éclaté entre le roi et le parlement d'Angleterre, l'assemblée nationale des Irlandais entretint des intelligences avec l'un et l'autre de ces deux partis, offrant de s'attacher à celui qui reconnaîtrait le plus entièrement l'indépendance de l'Irlande. Quelle que fût l'habileté diplomatique naturelle aux Irlandais, il était difficile qu'il s'opérât un rapprochement formel entre eux et les parlementaires ; car ces derniers se montraient alors animés d'une grande haine contre les papistes : le roi s'accorda plus aisément et plus promptement avec les confédérés. Par un traité signé à Glamorgan, ils s'engagèrent à lui fournir dix mille hommes ; et, en retour, il leur fit des concessions qui équivalaient presque à l'abdication de sa royauté quant à l'Irlande. Cet accord ne tint pas ; mais ce fut le roi qui le vida le premier, en y substituant une convention privée avec ceux des Anglo-Irlandais qui avaient épousé la querelle des royalistes d'Angleterre, et à la tête desquels se trouvait le duc d'Ormond. La masse des confédérés, qui, ayant pour objet une séparation totale, n'était pas plus royaliste que parlementaire, resta en dehors de cette alliance, et même le parti papiste s'en trouva exclu, parce qu'on n'y avait stipulé que des intérêts politiques. Sous la conduite du nonce du pape, il s'unit plus étroitement que jamais au parti indigène, qui reconnaissait pour chef un homme du nom d'O'Neil ; mais les intrigues du nonce et l'intolérance des prêtres, qui avaient pris un grand empire sur la multitude peu éclairée, brouillèrent encore une fois les affaires du peuple irlandais, par la confusion de la cause religieuse avec la cause patriotique. Quelques hommes d'un esprit ferme continuèrent seuls d'envisager ces deux intérêts d'une manière distincte ; et, après la condamnation à mort de Charles Ier, ils entamèrent des négociations avec les fondateurs de la république, pendant que les anglicans et les presbytériens d'Irlande, s'unissant au duc d'Ormond, proclamaient la royauté de Charles II.

Les républicains alarmés firent partir pour l'Irlande leur plus grand homme de guerre, Olivier Cromwell, qui, dans l'ardeur de son zèle et

l'inflexibilité de sa politique, fit à tous les partis une guerre d'extermination, et même entreprit d'achever totalement et pour toujours la conquête de l'île. Après avoir distribué à ses troupes, qui manquaient de solde, des terres enlevées aux rebelles, il renouvela sur un plus vaste plan la grande expropriation exécutée par Jacques Ier. Au lieu d'expulser les Irlandais maison par maison et village par village, ce qui leur donnait le moyen de se rassembler dans les forêts voisines, on assigna pour unique habitation à tous les indigènes, et aux Anglo-Irlandais catholiques, la province occidentale de Connaught. Tous reçurent l'ordre de s'y rendre, dans un délai fixé, avec leurs familles et leurs meubles ; et quand ils y furent réunis, on forma autour d'eux un cordon de troupes, et l'on décréta la peine de mort contre quiconque le traverserait. L'immense étendue de terrain qui resta vacante fut vendue par le gouvernement à une société de riches capitalistes, qui la revendirent par lots à de nouveaux colons, ou à des entrepreneurs de colonies.

Ainsi s'éleva en Irlande, à côté des Irlandais de race, des anciens Anglo-Irlandais et des Écossais presbytériens, une quatrième population mal regardée par les premières, soit à cause de son origine, soit à cause de la nouveauté de son établissement dans le pays. Il n'y eut entre elles aucune discorde sérieuse, tant que la république d'Angleterre resta puissante, sous le protectorat de Cromwell ; mais après sa mort, lorsque le gouvernement anglais tomba en anarchie, il se forma aussitôt en Irlande, pour la restauration des Stuarts, un parti composé en majorité d'Anglo-Irlandais protestants ou catholiques, et seulement d'un petit nombre d'indigènes. La masse de ces derniers, ennemie par instinct de toute entreprise tendant à placer le pays sous la puissance d'un Anglais, loin de donner son adhésion au parti de Charles II, se mit en opposition ouverte lorsqu'il s'agit de le proclamer roi de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. La dispute des Irlandais purs avec les royalistes s'échauffa au point que de part et d'autre on prit les armes, et qu'il y eut plusieurs rencontres ; mais les amis des Stuarts, qui réunissaient dans leur parti tous les colons anciens et nouveaux, l'emportèrent sur une population que le dernier gouvernement avait désorganisée et appauvrie.

Charles II, qui sentait que son rétablissement provenait de la lassitude des partis, évitant avec soin tout ce qui pourrait les ranimer, changea peu de chose en Irlande. Il résista en général aux demandes que faisaient les indigènes et les papistes pour rentrer dans leurs biens occupés par les soldats ou les nouveaux colons. Mais sous le règne de son successeur Jacques II, qui était catholique, le parti catholique prit, à l'aide de l'autorité royale, un grand ascendant en Irlande. Tous les emplois civils et militaires furent donnés à des papistes, et le roi, qui doutait de l'issue de la lutte qu'il soutenait en Angleterre contre l'opi-

nion publique, essaya d'organiser en Irlande une force capable de l'appuyer. Ce fut dans cette île qu'après sa déposition il alla chercher un refuge. Il réunit à Dublin un parlement composé de papistes et d'Irlandais indigènes. Ces derniers demandèrent au roi Jacques, préalablement à toute autre discussion, de reconnaître l'entière indépendance de l'Irlande ; le roi s'y refusa, ne voulant abandonner aucune de ses anciennes prérogatives, et il offrit, comme moyen d'accommodement, de ne tolérer à l'avenir d'autre culte que le catholicisme. Mais les Irlandais, inébranlables dans leurs vues d'affranchissement politique, répondirent, par un message, que, puisqu'il se séparait de leur cause nationale, ils feraient leurs affaires sans lui. C'est au milieu de ces dissensions que le nouveau roi d'Angleterre, Guillaume III, descendit en Irlande avec des forces considérables, et gagna sur les deux partis confédérés des vieux Irlandais et des papistes la bataille décisive de la Boyne.

La conquête de l'Irlande par Guillaume III fut suivie de confiscations et d'expropriations qui implantèrent encore dans l'île une nouvelle colonie anglaise, autour de laquelle se rallièrent les protestants zélés et tous les amis de la révolution, appelés dès lors Orangistes, *Orangemen*. Toute l'administration des affaires publiques passa entre leurs mains, et les catholiques n'exercèrent plus le moindre emploi ; mais les protestants qui les opprimaient furent opprimés eux-mêmes par le gouvernement d'Angleterre, comme l'avaient toujours été, depuis cinq siècles, les Anglais établis en Irlande. On gêna leur industrie et leur commerce par des prohibitions, et l'on ne permit que très-rarement au parlement irlandais de s'assembler. Sous la reine Anne, ce parlement fut privé du peu de droits qui lui restaient ; et, comme pour atténuer ce tort aux yeux des anglicans et les étourdir sur leur intérêt propre en flattant leur animosité religieuse, on persécuta individuellement les papistes. Il leur fut défendu d'acquérir des terres, ou des fermages à long terme, et même d'élever leurs enfants chez eux. Mais la communauté de souffrance, quoiqu'à un degré fort inégal, réunit dans une même opposition les protestants et les catholiques anglo-irlandais ou irlandais de race, qui formèrent un nouveau parti entièrement politique, sous le nom de parti des patriotes. Ils s'accordaient tous sur un point, la nécessité de rendre l'Irlande indépendante de l'Angleterre ; mais les uns formaient ce désir en haine du gouvernement seul, et les autres en haine de la nation, ou, pour mieux dire, de la race anglaise. C'est ce que prouvent des satires composées au milieu du siècle dernier contre les enfants d'*Erin* qui apprenaient et parlaient l'anglais.

Le parti patriote se fortifia par degrés, et en vint plusieurs fois aux mains avec le parti anglais, sur le bruit, fondé ou non, qu'on avait dessein de supprimer définitivement le parlement d'Irlande. Vers le même

temps, les grands propriétaires des comtés du sud et de l'est commencèrent à convertir en prairies leurs terres labourables, et à enclore les pâturages communs pour augmenter leur revenu par l'éducation des bestiaux. Ce changement agricole occasionna l'expulsion d'un grand nombre de petits fermiers, la ruine de beaucoup de familles pauvres, et une grande cessation de travail pour les journaliers, la plupart irlandais de race et catholiques. Les laboureurs congédiés, ou demeurés sans ouvrage, et ceux qui croyaient avoir autant de droits que le seigneur lui-même sur les terrains où, de temps immémorial, ils avaient fait paître leurs moutons, se rassemblèrent en troupes, et s'organisèrent. Armés de fusils, de sabres, de pistolets, et précédés de cornemuses, ils parcouraient le pays, brisant les clôtures, mettant à contribution les protestants, et enrôlant les catholiques dans leur association, qui prenait le nom de société des *Enfants blancs* (White Boys), à cause d'une souquenille blanche qu'ils portaient tous comme signe de ralliement. Plusieurs personnes d'origine irlandaise, ayant quelque fortune, entrèrent dans cette association, qui négociait, à ce qu'il paraît, avec le roi de France et le fils du Prétendant, Charles-Édouard, lorsque ce dernier fut défait à Culloden. On ne sait pas précisément quels étaient leurs projets politiques. Il est probable qu'ils auraient agi de concert avec l'expédition française que devait commander M. de Conflans ; mais, quand la France y eut renoncé, les efforts des *Enfants blancs* se bornèrent à une petite guerre contre les agents de l'autorité royale.

Dans les comtés du nord, une autre association se forma sous le nom de *Cœurs de chêne* (Hearts of Oak) ; ceux qui en étaient membres portaient, pour se reconnaître, une branche de chêne à leurs chapeaux ; des fermiers, évincés à l'expiration de leurs baux, s'unirent et s'armèrent aussi, sous le nom de *Cœurs d'acier* (Hearts of Steel), et enfin une société plus étroitement liée parut dans les provinces du sud, sous le nom d'*Enfants du droit* (Right Boys). Tous ceux qui s'y affiliaient juraient de ne payer de dîme à aucun prêtre, même catholique, et de n'obéir aux ordres de personne, excepté à ceux d'un chef mystérieux appelé le *Capitaine Droit* (Captain Right). Ce serment était si bien observé, que, dans beaucoup de lieux, les officiers du gouvernement ne purent trouver, à aucun prix, des hommes pour exécuter les jugements rendus contre les *Enfants du droit*.

Pendant que la lutte de ces diverses associations contre l'autorité civile et militaire, occasionnait dans le pays une foule de désordres et de brigandages, quelques propriétaires et des jeunes gens de familles riches et protestantes, imaginèrent de former, sous le nom de *volontaires* (volunteers), une contre-association dans la seule vue de maintenir la paix publique ; ils s'équipèrent, à leurs frais, d'armes et de chevaux, et firent des patrouilles, de nuit et de jour, dans les lieux où il y avait

du trouble. La rupture de l'Angleterre avec ses colonies de l'Amérique septentrionale, venait de lui attirer une déclaration de guerre de la part de la France, de l'Espagne et de la Hollande. Toutes les troupes employées en Irlande furent rappelées, et ce pays resta exposé aux agressions des trois puissances et des corsaires qu'elles avaient en mer. Les grands propriétaires anglo-irlandais firent à ce sujet de vives réclamations auprès du ministère, qui leur répondit : « Si vous voulez « être en sûreté, armez-vous et défendez-vous vous-mêmes. »

La classe riche profita avec beaucoup de zèle de cette autorisation. Les compagnies de volontaires qui s'étaient formées précédemment servirent de modèle et de noyau pour l'organisation d'un corps de milices nationales qui, sous le même nom, s'éleva bientôt au nombre de quarante mille hommes. Comme il était composé, en presque totalité, d'Anglo-Irlandais protestants, le gouvernement en eut peu de défiance, et lui fit présent d'une grande quantité d'armes et de munitions de guerre. Ceux qui conçurent la première idée de cette grande association militaire n'avaient d'autre objet que la défense du sol irlandais contre les ennemis de l'Angleterre ; mais l'Irlande était si malheureuse, toutes les classes d'hommes y éprouvaient tant de vexations, que dès l'instant où les volontaires sentirent leur force ils résolurent de l'employer à rendre meilleure, s'il était possible, la situation du pays. Il se développa entre eux un nouvel esprit de patriotisme qui embrassait dans une même affection tous les habitants de l'île, sans distinction de race ni de culte. Les catholiques qui voulaient entrer dans l'association des volontaires y étaient reçus avec empressement, et on leur distribuait des armes, malgré l'ancienne loi qui réservait aux seuls protestants la faculté d'en avoir. Les soldats anglicans donnaient le salut militaire et portaient l'arme aux aumôniers des régiments catholiques ; des moines et des ministres de l'Église réformée se prenaient la main et se faisaient fête mutuellement.

Dans chaque province, les volontaires tinrent des conciliabules politiques, qui s'accordèrent tous à envoyer quelques députés pour former une assemblée centrale, avec plein pouvoir d'agir comme représentant la nation irlandaise. Cette assemblée, réunie à Dublin, prit différentes résolutions, toutes fondées sur le principe que le parlement anglais n'avait aucun droit de faire des lois pour l'Irlande, et que ce droit résidait tout entier dans le parlement irlandais. Le gouvernement, tout occupé de la guerre contre les nouveaux États-Unis de l'Amérique, et n'ayant aucune force capable de contre-balancer en Irlande l'organisation des volontaires, reconnut, par un bill passé en 1783, l'intégrité des droits législatifs des deux Chambres irlandaises. L'*habeas corpus*, ou la garantie de tout sujet anglais contre une détention illégale, fut même, pour la première fois, introduit en Irlande. Mais ces concessions for-

cées étaient loin d'être faites de bonne foi ; et dès que la paix eut été conclue, en 1784, les agents du ministère commencèrent à parler aux volontaires de se dissoudre comme inutiles, et à ordonner, suivant la loi, le désarmement des catholiques. Plusieurs régiments déclarèrent qu'ils ne quitteraient leurs armes qu'avec la vie, et les protestants, souscrivant à cette déclaration, firent publier que leurs sous-officiers et leurs propres armes seraient à la disposition de tout Irlandais qui voudrait s'exercer aux manœuvres militaires.

Cet esprit de tolérance mutuelle fut considéré comme extrêmement redoutable par le gouvernement anglais, et il employa toute sa politique à le détruire et à réveiller les anciennes haines de religion et de nation. Il y réussit, jusqu'à un certain point, en mettant obstacle à la réunion des assemblées politiques et des clubs de volontaires, et en effrayant ou en séduisant beaucoup de membres de cette société. Les plus riches désertèrent les premiers, parce qu'ils étaient, en général, plus circonspects et moins passionnés que les gens de condition inférieure. Privée de ses anciens chefs, l'association tomba dans une sorte d'anarchie, et l'influence des hommes peu éclairés s'y fit sentir par l'oubli graduel du grand principe de nationalité qui, un moment, avait effacé toutes les distinctions de partis. A la suite de quelques rixes individuelles, les plus fanatiques d'entre les protestants commencèrent, dans certains cantons, à désarmer de force les papistes. Ils se formèrent, pour cet objet, en société, sous le nom d'*Enfants du point du jour* (Peep of day Boys), parce que c'était en général à cette heure qu'ils faisaient leurs descentes dans les maisons des catholiques. Ceux-ci, pour se garantir de leurs violences, formèrent, sous le nom de *Défenseurs* (Defenders), une contre-association qui ne se bornait pas toujours à la défense, et attaquait les protestants par représailles. Elle se recruta graduellement de tous les catholiques qui se retiraient de la société des volontaires, dont la dissolution devint complète dans toutes les provinces, excepté à Dublin, où elle se conserva comme institution de police municipale. La société des Enfants du point du jour n'ayant, à ce qu'il paraît, aucun grand objet politique, se bornait à des vexations partielles contre ses antagonistes ; mais les Défenseurs, en majorité de race irlandaise, prirent pour esprit de corps l'aversion instinctive des indigènes de l'Irlande contre les colons étrangers. Soit souvenir d'une ancienne alliance, soit conformité de caractère et de mœurs, les Irlandais de race avaient pour les Français plus de penchant que pour aucune autre nation ; les chefs des Défenseurs, qui, pour la plupart, étaient prêtres ou moines, entretinrent des intelligences avec le cabinet de Versailles, dans les années qui précédèrent la révolution de France.

Cette révolution frappa vivement les plus patriotes d'entre les Irlandais de toutes les sectes. Il y avait alors à Dublin un comité catholique,

formé de personnes riches et de prêtres de cette religion, qui se chargeait de transmettre au gouvernement les plaintes et les réclamations de leurs coreligionnaires. Jusque-là ils s'étaient bornés à d'humbles suppliques, accompagnées de protestations de dévouement et de loyauté; mais tout à coup, changeant de langage, la majorité des membres du comité catholique décida qu'il était urgent de revendiquer, comme un droit naturel, l'abolition des droits contre le catholicisme, et d'inviter tous les catholiques à s'armer pour l'obtenir. Dans le même temps, il se forma à Belfast, dans la province d'Antrym, pays habité par les colons écossais introduits en Irlande sous Jacques Ier, un club presbytérien, dont l'objet spécial était de s'occuper de l'état politique de l'Irlande et des moyens de le réformer. Le comité de Dublin ne tarda pas à proposer à ce club une alliance fondée sur la communauté d'intérêt et d'opinion, et les présidents de ces deux assemblées, dont l'un était prêtre catholique et l'autre ministre calviniste, entretinrent une correspondance politique. Ces relations amicales devinrent le fondement d'une nouvelle association, celle des *Irlandais-unis*, dont l'objet était de rallier une seconde fois dans un même parti, tous les habitants de l'île. Il s'établit dans beaucoup de villes, et surtout dans celles de l'est et du sud, des clubs d'*Irlandais-unis*, tous organisés sur le même modèle, et régis par des statuts semblables. Les différents partis, réunis dans cette nouvelle alliance, se firent des concessions mutuelles : les catholiques publièrent une explication de leur doctrine, et le désaveu de toute hostilité contre les autres sectes chrétiennes; la plupart même firent l'abandon formel de toute prétention sur les terres enlevées, en différents temps, à leurs ancêtres.

Ainsi le grand ressort de la domination anglaise en Irlande était brisé par la réconciliation de toutes les classes d'habitants; le gouvernement prit des mesures vigoureuses contre ce qu'il appelait, d'un mot nouveau, l'esprit révolutionnaire. L'*habeas corpus* fut suspendu; mais l'association des *Irlandais-unis* n'en continua pas moins de se recruter dans toutes les provinces, et d'entretenir des rapports d'amitié avec la nation qui invitait toutes les autres à se rendre libres comme elle. La fête de la Fédération française fut célébrée à Dublin le 14 juillet 1790, et dans le cours de 1791 beaucoup d'adresses furent envoyées de toutes les parties de l'Irlande à l'Assemblée constituante. Lorsque les rois coalisés à Pilnitz eurent déclaré la guerre à la France, les *Irlandais-unis* de Belfast votèrent des secours d'argent pour les armées françaises, et la même société provoqua dans plusieurs villes des réjouissances publiques au moment où l'on apprit la retraite du duc de Brunswick. En général, les patriotes irlandais s'étudiaient à suivre et à imiter le mouvement de la révolution française. Ils établirent une garde nationale, à l'instar de celle de France; et les soldats de ce corps, habillés et armés par souscription,

prirent l'habitude de se saluer entre eux par le nom de citoyen. En 1793, ils devinrent tous républicains de langage et de principes : anglicans, calvinistes et papistes se réunirent dans cette opinion ; et l'archevêque catholique titulaire de Dublin, dans une de ses lettres pastorales, essaya de prouver, par l'exemple des républiques italiennes du moyen âge, que les catholiques étaient les créateurs de la démocratie moderne.

Le mauvais succès de la révolution française porta un grand coup à la puissance des *Irlandais-unis*, en diminuant leur propre confiance dans l'infaillibilité de leurs principes, et en prêtant une sorte d'autorité aux accusations de leurs ennemis. Le ministère anglais saisit l'instant où se manifestait cet ébranlement de l'opinion, pour faire aux catholiques une concession qu'il avait refusée jusqu'alors. Il leur rendit la faculté d'élever leurs enfants, et l'exercice d'une partie de leurs droits politiques ; ce qui devait fournir le moyen de présenter aux papistes l'union irlandaise comme désormais inutile pour eux, et s'ils continuaient à s'agiter, de les rendre odieux aux autres sectes, en leur imputant le dessein secret d'exterminer les protestants. Les bandes de *Défenseurs* qui parcouraient encore quelques provinces accréditèrent ces imputations ; et les anglicans du Connaught, que leur petit nombre au milieu des Irlandais de race rendait plus faciles à effrayer, s'armèrent spontanément vers l'année 1795, et s'organisèrent en associations sous le nom d'*Orange-men*, Orangistes. Leur dogme politique était le maintien rigoureux de l'ordre de choses établi par Guillaume III, et de toutes les lois oppressives portées, depuis son règne, contre les catholiques et les hommes de race irlandaise. Ils déployèrent, dès le commencement de leur organisation, un fanatisme qui les rendit redoutables à ceux d'entre leurs voisins qui différaient avec eux de croyance ou d'origine : près de quatorze cents familles catholiques émigrèrent, vers le sud et vers l'est, pour échapper à cette nouvelle persécution.

Quelques actes de cruauté commis par les Orangistes envers les catholiques excitèrent contre eux une grande haine, et l'on mit sur leur compte toutes les violences exercées par les agents militaires et civils du gouvernement, comme la torture infligée aux suspects, et la destruction des imprimeries. Un homme accusé d'*orangisme* devenait, par cela seul, l'objet de la vengeance populaire ; et comme cette accusation était vague, il était facile aux malintentionnés de s'en servir pour sacrifier qui ils voulaient ; tout protestant pouvait craindre de l'encourir. Le lien de l'union irlandaise se trouvait singulièrement affaibli par cette haine et cette défiance mutuelles des deux partis religieux ; pour y remédier par une organisation plus compacte, on substitua à l'association patente une affiliation secrète, fondée sur le serment et sur l'obéissance passive à des chefs dont les noms n'étaient connus que d'un petit nom-

bre des associés. La société était partagée en petites réunions communiquant entre elles par le moyen de comités supérieurs, formés de députés pris dans leur sein. Il y en avait de cantonaux et de provinciaux; et au-dessus de ces comités se trouvait un *directoire* de cinq membres, qui régissait toute l'union, composée de près de cent mille hommes. Les chefs supérieurs et inférieurs formaient une hiérarchie militaire avec les grades de lieutenant, capitaine, chef de bataillon, colonel, général et généralissime; tout affilié ayant quelque fortune devait se munir, à ses frais, d'armes à feu, de poudre et de balles. On distribuait par souscription, à ceux qui étaient pauvres, des piques, dont les membres de l'union, ouvriers en fer et en bois, fabriquèrent promptement un grand nombre. Ce nouveau plan d'organisation s'exécuta en 1796 dans les provinces de Munster, de Leinster et d'Ulster; mais celle de Connaught demeura en retard, à cause de la vigilance des orangistes et de l'appui qu'ils prêtaient aux agents de l'autorité.

Parmi les hommes que l'union irlandaise reconnaissait comme ses chefs supérieurs, il s'en trouvait d'origine et de religion différentes : Arthur O'Connor, qui passait dans l'opinion populaire pour descendre du dernier roi de toute l'Irlande; lord Édouard Fitz Gérald, que son nom rattachait encore à la vieille famille normande des fils de Gérauld; le Père Quigley, Irlandais de naissance et papiste zélé; enfin, Théobald Wolf-Tone, avocat, d'origine anglaise, professant les opinions philosophiques du XVIII[e] siècle. Des prêtres de toutes les communions étaient membres de la société : en général, ils y occupaient des grades élevés, mais ils ne montraient point de jalousie entre eux, ni même de méfiance contre les doctrines peu religieuses de quelques-uns des affiliés. Ils invitaient leurs paroissiens à beaucoup lire, et toute espèce de livres, à former des réunions de lecture chez les maîtres d'école ou dans les granges. Quelquefois on voyait les ministres d'un culte aller prêcher dans les églises de l'autre; un auditoire composé par moitié de catholiques et de calvinistes écoutait avec recueillement le même sermon, et recevait ensuite à la porte de l'église une distribution de brochures philosophiques, telles que *l'Age de la raison*, de Thomas Payne, imprimé à Belfast à un très-grand nombre d'exemplaires.

Cette tendance à subordonner ses habitudes ou sa croyance particulière au but ou aux ordres de l'union se faisait remarquer dans le bas peuple par une abstinence totale de liqueurs fortes, difficile à supporter sous un climat humide et froid. Le directoire la recommanda, en 1796, à tous ses subordonnés, afin que chacun cessât de payer au gouvernement anglais les taxes mises sur les boissons; et vers la fin de cette même année, il annonça, par des circulaires imprimées, l'arrivée prochaine d'une flotte française. En effet, quinze mille hommes, partis de France sous la conduite du général Hoche, arrivèrent dans la baie de Bantry;

mais une tempête qui dispersa leurs vaisseaux empêcha le débarquement.

Cet incident imprévu et la lenteur du Directoire exécutif de France à préparer une seconde expédition donnèrent au gouvernement anglais le loisir de travailler activement à la ruine de l'union irlandaise. On fit, plus fréquemment que jamais, des visites de jour et de nuit chez les personnes suspectes. Dans les lieux où l'on supposait qu'il y avait des armes cachées, on forçait les habitants à les découvrir, en les soumettant, s'ils refusaient de répondre, à plusieurs genres de tortures : les plus ordinaires étaient de pendre à demi, de fouetter jusqu'à l'excoriation, et d'arracher les cheveux et la peau de la tête au moyen d'une calotte de poix. Les Irlandais, poussés à bout par ces cruautés, résolurent de commencer l'insurrection sans attendre l'arrivée des Français : on fabriqua des piques, et l'on fondit des balles avec une nouvelle activité. Le gouvernement s'aperçut de ces dispositions, parce que de grands arbres, dans le voisinage des villes, étaient coupés et enlevés de nuit, que les gouttières de plomb disparaissaient de toutes les maisons, et que les catholiques se rendaient plus fréquemment que de coutume à l'église et au confessionnal. Mais, malgré ce surcroît de zèle, leur bonne intelligence avec les protestants ne cessait point; un homme qui, au commencement de 1798, fut exécuté à Carikfergus, comme agent des *Irlandais-unis*, marcha au supplice, accompagné d'un moine et de deux ministres presbytériens.

Dans cette situation des choses et des esprits, l'un des délégués de la province de Leinster à l'union irlandaise, sans être pressé d'aucun danger imminent, ni gagné par des offres considérables, mais pris subitement d'une sorte de terreur panique, alla dénoncer à un magistrat de Dublin, partisan du gouvernement, le lieu où le comité dont il était membre devait tenir une de ses séances. Sur cette information, on saisit treize personnes, et beaucoup de papiers qui en compromirent d'autres. Il y eut de nombreuses arrestations; et quatre jours après, un rassemblement de plusieurs milliers d'hommes, armés de fusils et de piques, se forma à quelques milles de Dublin et marcha contre la ville.

C'était le commencement de l'insurrection des *Irlandais-unis*, qui s'étendit en un moment sur tout le pays entre Dublin et les montagnes de Wiklow, interceptant toute communication entre la capitale et les provinces du sud. Les précautions de défense prises à Dublin, où il y avait beaucoup d'artillerie, mirent cette ville à couvert de l'attaque des insurgés; mais plusieurs autres moins considérables tombèrent en leur pouvoir. Le premier combat qu'ils soutinrent en campagne contre les troupes royales eut lieu sur la colline de Tarra, où s'était tenue, dans les anciens temps, l'assemblée générale du peuple irlandais. Les bataillons des *Irlandais-unis* avaient des drapeaux verts sur lesquels était

peinte une harpe surmontée, au lieu de couronne, d'un bonnet de liberté, avec les mots anglais *liberty or death*, ou la devise irlandaise *Erin go bragh!* Ceux qui étaient catholiques portaient sur eux, en allant au combat, des absolutions signées d'un prêtre, et sur lesquelles était dessiné un arbre de liberté; on trouvait fréquemment dans les poches des morts des livres de litanies, avec des traductions des chansons républicaines de France.

Les prêtres catholiques, qui avaient presque tous des grades dans l'armée des insurgés, employaient leur influence à empêcher que les protestants qui n'étaient pas membres de l'union, mais contre lesquels elle n'avait aucun grief politique, ne fussent maltraités. Ils en sauvèrent plusieurs sur le point d'être victimes du fanatisme qui animait les derniers rangs de l'armée, et leur mot habituel était : « *Ce n'est point une guerre de religion.* » Quels que fussent d'ailleurs leurs excès, les insurgés respectèrent toujours les femmes, ce que ne faisaient point les Orangistes, ni même les officiers de l'armée anglaise, malgré leurs prétentions à l'honneur et aux belles manières. Ces militaires, qui reprochaient amèrement aux rebelles le meurtre d'un seul prisonnier, remettaient les leurs sans aucun scrupule entre les mains du bourreau, parce que, disaient-ils, c'était la loi. Il y eut des provinces entières en révolte, où pas un protestant ne fut tué; mais aucun des révoltés pris les armes à la main n'obtint sa grâce; aussi les chefs des *Irlandais-unis* disaient-ils énergiquement : « Nous nous battons la corde au cou. »

Selon les instructions du Directoire Irlandais, l'insurrection aurait dû commencer le même jour et à la même heure dans toutes les villes; mais l'arrestation des chefs, en forçant les personnes compromises d'éclater, pour n'être pas prévenues, détruisit le concert, qui seul pouvait assurer le succès de cette périlleuse entreprise. Le mouvement ne s'opéra que de proche en proche : et les affiliés éloignés de Dublin, ayant le temps de réfléchir, suspendirent leur coopération active, attendant, pour se déclarer, que l'insurrection eût atteint certaines limites territoriales. En très-peu de temps elle s'étendit jusqu'à Wexford, où fut installé un gouvernement provisoire, sous le nom de Directoire exécutif de la république irlandaise. On arbora le drapeau vert sur les arsenaux et les édifices publics, et quelques petits bâtiments furent armés en course sous le pavillon des insurgés. Ceux-ci établirent près de Wexford, sur une colline appelée Vinegar-Hill, un camp retranché qui devint leur quartier général. Ils y avaient quelque artillerie; mais, manquant entièrement de pièces de campagne, ils étaient forcés, pour pénétrer dans les villes, de s'élancer à la course contre le canon de l'ennemi, et mettaient souvent de la gaieté dans ce genre de combat, le plus meurtrier de tous. A l'attaque de Ross, dans le comté de Cork, une pièce de gros calibre, placée à l'une des portes, tirait à mitraille et ar-



Attaque de Ross

P. 529.

rêtait les assaillants, lorsqu'un homme, se jetant en avant de tous les autres, arriva jusqu'à la bouche de la pièce, et y enfonça le bras en criant : « A moi, enfants, je lui ferme la bouche. »

Les chefs des insurgés, pensant que la prise de la capitale déterminerait toutes les villes qui hésitaient encore, tentèrent sur Dublin une attaque si hardie, qu'elle pouvait sembler désespérée ; elle échoua complétement, et ce premier mauvais succès fut fatal à la cause irlandaise. Bientôt une bataille perdue près de Wiklow fit retomber cette ville aux mains des troupes royales, et dès lors le découragement et la division se mirent dans les rangs des patriotes : ils accusaient leurs chefs et refusaient d'obéir, pendant qu'une armée anglaise s'avançait à marches forcées contre le camp de Vinegar-Hill. A l'aide de son artillerie, elle débusqua les insurgés, dont la plupart n'étaient armés que de piques, et les poursuivant dans la direction de Wexford, elle les obligea d'évacuer cette ville, où la nouvelle république périt après un mois d'existence. Les Irlandais firent une sorte de retraite régulière, de colline en colline ; mais, comme ils n'avaient point de canons, ils ne pouvaient s'établir nulle part, et le manque de vivres les força bientôt à se débander. On tortura les prisonniers pour les forcer de déclarer les noms de leurs chefs ; mais on ne put leur faire dénoncer que ceux qui étaient déjà morts ou prisonniers. Ainsi finit l'insurrection de l'est et du sud, et, pendant ses derniers moments, il en éclata une autre dans le nord parmi les presbytériens de race écossaise.

Cette population, en général plus éclairée que les catholiques, avait dans les idées plus de calme et de fixité. Elle attendit pour agir que la nouvelle de la révolte du sud fût complétement confirmée. Mais le retard occasionné par cette circonspection donna le temps au gouvernement de prendre ses mesures; et lorsque le soulèvement éclata par l'attaque d'Antrym, cette ville avait reçu, pour sa défense, de l'infanterie, de la cavalerie, des canons et des obusiers. Les presbytériens, auxquels s'était joint un certain nombre de catholiques d'origine anglaise ou irlandaise, attaquèrent par trois côtés, n'ayant pour toute artillerie qu'une pièce de six livres de balles, en si mauvais état qu'elle ne put tirer que deux coups, et une autre sans affût qu'ils avaient montée à la hâte sur un tronc d'arbre et deux petites roues de charrette. Un moment ils furent maîtres de la ville et d'une partie de l'artillerie anglaise ; mais de nouveaux renforts arrivés de Belfast les forcèrent à se retirer, pendant que quinze cents hommes, postés sur la route de Dery, interceptaient les secours qu'ils attendaient de ce côté.

L'insurrection éclata avec plus de succès dans le comté de Down, où les Irlandais, après avoir battu les troupes royales, établirent près de Ballinahinck un camp à l'instar de celui de Vinegar-Hill. Là fut livrée une bataille décisive, où les insurgés furent défaits, quoiqu'ils se fussent

approchés des batteries anglaises jusqu'à mettre la main sur les pièces. Les soldats royaux reprirent Ballinahinck et châtièrent cette ville en la brûlant. Belfast, qui avait été en quelque sorte le foyer moral de l'insurrection, resta au pouvoir du gouvernement, et cette circonstance fit sur les insurgés du nord la même impression que l'attaque infructueuse de Dublin avait produite sur les autres. Leur découragement fut accompagné des mêmes symptômes de division : des bruits faux ou exagérés sur les cruautés commises par les catholiques contre les protestants des provinces méridionales alarmèrent les presbytériens, qui se croyaient trahis, pensant que la lutte patriotique où ils s'étaient engagés dégénérait en guerre de religion; ils acceptèrent une amnistie, après laquelle leurs principaux chefs furent mis en jugement et condamnés à mort.

La victoire du gouvernement anglais sur les insurgés de Leinster et d'Ulster détruisit l'union Irlandaise et, en partie, son esprit; les hommes de secte et d'origine différentes n'avaient plus guère de commun que leur dégoût de l'état actuel des choses et l'espoir d'une descente des Français. A la nouvelle des derniers soulèvements, le Directoire exécutif de France avait enfin cédé aux instances des agents irlandais, et leur avait promis quelques troupes, qui débarquèrent dans l'ouest un mois après que tout était fini au nord, à l'est et au sud. C'étaient environ quinze cents hommes de l'armée d'Italie et de celle du Rhin, commandés par le général Humber. Ils entrèrent à Killala, petite ville du comté de Mayo, et après avoir fait prisonniers tous les Anglais de la garnison, ils y arborèrent le drapeau vert des Irlandais-unis. Le général promettait, dans ses proclamations, une constitution républicaine sous la protection de la France, et il invitait les habitants, sans distinction de culte, à se joindre à lui. Mais dans ce pays, où avaient pris naissance les premières sociétés d'Orangistes, les protestants étaient, en général, ennemis fanatiques des papistes et dévoués au gouvernement : peu d'entre eux se rendirent à l'appel des Français, et la plupart se cachèrent ou prirent la fuite. Les catholiques, au contraire, vinrent en grand nombre; et malgré tout ce qu'on disait alors de l'irréligion des Français, les prêtres n'hésitèrent pas à se déclarer pour eux, et encouragèrent de tout leur pouvoir leurs paroissiens à prendre les armes. Plusieurs de ces ecclésiastiques avaient été chassés de France par les persécutions révolutionnaires, et ceux-là ne montrèrent pas plus de répugnance que les autres à fraterniser avec les soldats. L'un d'entre eux alla jusqu'à offrir sa chapelle pour y établir un corps de garde. On composa de nouvelles chansons patriotiques, où les mots français *ça ira*, *en avant!* étaient mêlés, dans des vers anglais, à d'anciens refrains irlandais.

Les Français et leurs alliés marchèrent vers le sud, et à leur entrée à Ballina, trouvant sur la place un homme pendu au gibet pour avoir distribué des proclamations, tous les soldats, l'un après l'autre, donnèrent

au cadavre l'accolade républicaine. La première rencontre eut lieu près de Castlebar, où les troupes anglaises furent complétement défaites, et, la nuit qui suivit cette bataille, des feux allumés sur toutes les hauteurs donnèrent le signal de l'insurrection aux habitants du pays situé entre Castlebar et la mer. Le plan des Français était de marcher sur Dublin le plus rapidement possible, en ramassant sur leur route les volontaires irlandais; mais la mauvaise intelligence qui régnait entre les protestants et les catholiques de l'ouest rendit le nombre de ces volontaires beaucoup moindre qu'il n'eût été dans les provinces orientales.

Pendant que les quinze cents hommes du général Humber avançaient dans le pays, sans que l'insurrection s'étendît à mesure, et qu'ainsi leur position devenait de plus en plus difficile, trente mille hommes de troupes anglaises marchaient contre eux de différents points. Le général manœuvra longtemps pour les empêcher de se réunir ; mais, forcé de livrer, à Ballinamuch, un combat décisif, il capitula pour lui et pour sa troupe, sans rien obtenir en faveur des insurgés, qui firent seuls leur retraite sur Killala, où ils essayèrent de se défendre. Ils ne purent tenir ce poste ; la ville fut prise et pillée par les troupes royales, qui, après avoir massacré un grand nombre d'Irlandais, dispersèrent les autres dans les montagnes et les forêts voisines. Quelques-uns s'y maintinrent par bandes, et continuèrent la guerre sous forme de brigandage ; d'autres, pour se dérober aux poursuites judiciaires, vécurent dans des cavernes d'où ils ne sortaient jamais, et où leurs parents leur apportaient à manger. La plupart de ceux qui ne purent se cacher de la sorte furent pendus ou fusillés.

Au milieu de la désunion des différentes sectes et des différents partis irlandais, leur vieille haine contre le gouvernement anglais continua de se manifester par l'assassinat des agents de l'administration dans les lieux où l'insurrection avait éclaté, et dans les autres par des révoltes partielles qui éclatèrent un an plus tard. En général, toutes les classes de la population avaient les yeux fixés sur la France ; les victoires des Français leur causaient de la joie, et celles des Anglais du chagrin. Leur espoir était que la France ne ferait point de paix avec l'Angleterre sans stipuler expressément l'indépendance de l'Irlande. Ils le conservèrent jusqu'à l'époque du traité d'Amiens ; mais la publication des clauses de ce traité causa parmi eux un abattement universel. Deux mois après la conclusion de la paix, beaucoup d'hommes refusaient encore d'y croire, et disaient avec impatience : « Serait-il possible que les Français fussent devenus orangistes ? » Le ministère anglais profita du découragement général pour resserrer le lien politique entre l'Irlande et l'Angleterre par l'abolition de l'ancien parlement irlandais. Quoique ce parlement n'eût jamais fait beaucoup de bien au pays, les hommes de tous les partis y tenaient comme à un dernier signe d'existence nationale.

et le projet d'unir l'Angleterre et l'Irlande sous une seule législature déplut à ceux-là mêmes qui avaient aidé le gouvernement contre les insurgés de 1798. Ils joignirent leur mécontentement à celui du peuple, et s'assemblèrent pour faire des remontrances ; mais leur opposition n'alla pas plus loin.

Il n'y a plus qu'un seul parlement pour les trois royaumes unis, et c'est de cette assemblée, en immense majorité composée d'Anglais, que l'Irlande attend des mesures et des lois qui aient le pouvoir de la pacifier. Après bien des années de vaines sollicitations, après bien des menaces de soulèvement, une de ses nombreuses plaies vient d'être fermée par l'émancipation des catholiques. Ils ont obtenu la faculté d'exercer des fonctions publiques et de siéger dans les deux Chambres du parlement ; mais cette grave question une fois résolue, combien d'autres, non moins graves, restent à débattre ! Les priviléges exorbitants de l'Église anglicane, les changements opérés violemment dans la propriété par les confiscations et les spoliations en masse, enfin, derrière toutes les querelles de race, de secte et de parti, la question suprême, celle de l'indépendance nationale et de la rupture du pacte d'union entre l'Irlande et l'Angleterre ; telles sont les causes qui, dans un avenir plus ou moins éloigné de nous, peuvent ramener les tristes scènes de 1798. En attendant de nouvelles et inévitables convulsions, la misère du bas peuple, les haines héréditaires dans les familles, et une hostilité permanente contre les agents de l'administration, multiplient les crimes et les brigandages, et font d'un pays fertile, dont la population est naturellement sociable et spirituelle, le lieu le plus inhabitable de l'Europe.

V

Les Anglo-Normands et les Anglais de race.

Après la conquête de l'Anjou et du Poitou par le roi Philippe-Auguste, beaucoup d'hommes de ces deux pays, et même ceux qui avaient conspiré contre la domination anglo-normande, conspirèrent contre les Français en s'alliant avec le roi Jean. Ce roi ne leur fournit aucun secours efficace ; tout ce qu'il put faire pour ceux qui s'étaient exposés aux persécutions du roi de France en intriguant ou en prenant les armes, ce fut de leur donner asile et de les bien accueillir en Angleterre. Il s'y rendit, par nécessité ou par choix, un grand nombre de ces émigrés, hommes spirituels, adroits, insinuants, selon le caractère des Gaulois

méridionaux, et mieux faits pour plaire à un roi que les Normands d'origine, qui étaient, en général, plus lents d'esprit et d'un naturel moins flexible. Aussi les Poitevins ne tardèrent-ils pas à obtenir la plus grande faveur à la cour d'Angleterre, et même à supplanter l'ancienne aristocratie dans les bonnes grâces du roi Jean. Il leur distribua les offices et les fiefs qui étaient à sa disposition, et dépouilla même, sous différents prétextes, plusieurs riches Normands de leurs emplois et de leurs tenures, au profit de ces nouveaux venus. Il leur faisait épouser les héritières dont il avait la garde, suivant la loi féodale, et leur adjugeait, à titre de tutelle, les biens des orphelins en bas âge.

Cette préférence du roi pour des étrangers, dont l'avidité toujours croissante l'obligeait à commettre plus d'exactions que tous ses prédécesseurs, et à s'arroger sur les biens et sur les personnes un pouvoir inusité, indisposa contre lui les barons anglo-normands. Les nouveaux courtisans, sentant que leur position et leur fortune étaient précaires, se hâtaient d'amasser beaucoup et faisaient demande sur demande. Dans l'exercice de leurs emplois publics, ils montraient plus d'âpreté au gain que les anciens fonctionnaires, et, par leurs vexations journalières, se rendaient aussi odieux aux bourgeois et aux serfs saxons, qu'ils l'étaient déjà aux nobles de naissance normande. Ils levaient sur les domaines dont le roi les avait investis plus de subsides qu'aucun seigneur n'en avait jamais exigé, et ils exerçaient plus durement les droits de péage sur les ponts et les grandes routes, saisissant les chevaux et le bagage des marchands et joignant à ces spoliations l'insulte et la moquerie. Ainsi ils troublaient à la fois et presque également les deux races d'hommes qui habitaient l'Angleterre, et qui, depuis leur réunion violente, n'avaient encore éprouvé aucune souffrance, aucune sympathie, aucune aversion communes.

L'aversion contre les Poitevins et les autres favoris du roi établit donc un premier point de contact entre ces deux classes d'hommes, jusque-là étrangères l'une à l'autre, du moins en général, et abstraction faite de certains rapprochements individuels. C'est de là qu'on doit faire dater la naissance d'un nouvel esprit national commun à tous les hommes nés sur le sol anglais. Tous, en effet, sans distinction d'origine, sont qualifiés du titre d'indigènes par les auteurs contemporains, qui, répétant les bruits populaires, imputent au roi Jean, et à son successeur Henri III, le dessein d'exproprier les habitants de l'Angleterre pour donner leurs héritages à des gens venus de tout pays. Ces alarmes exagérées étaient peut-être encore plus vivement senties par les bourgeois et les fermiers anglais que par les seigneurs et les barons de race normande, les seuls vraiment intéressés à détruire l'influence étrangère, et à forcer l'héritier de Guillaume le Conquérant de revenir à ses anciens amis et aux hommes de sa nation.

Après quelques années de règne, le roi Jean se trouva dans une situation à peu près semblable à celle du roi saxon Edward à son retour de Normandie. Il menaçait les grands et les riches d'Angleterre, ou du moins leur donnait lieu de se croire menacés d'une sorte de conquête opérée, sans violence apparente, au profit d'étrangers dont la présence blessait leur orgueil national en même temps que leurs intérêts. Dans ces circonstances, les barons anglo-normands prirent contre les courtisans venus du Poitou et de la Guyenne, et contre le roi qui les préférait à ses anciens hommes liges, le même parti que les Anglo-Saxons avaient pris autrefois contre Edward et ses favoris normands, celui de la révolte. D'abord ils exhumèrent des archives publiques et firent signifier à Jean une charte de Henri Ier, qui déterminait les anciennes limites de la prérogative royale; puis, sur son refus de reconnaître la validité de cette charte et de s'y conformer à l'avenir, ils renoncèrent solennellement à leur féauté envers le roi, et lui déclarèrent la guerre à outrance. Les barons ainsi confédérés élurent pour chef Robert, fils de Gauthier, qui prit le titre de *maréchal de l'armée de Dieu et de la sainte Église*, et joua dans cette insurrection le même rôle que le Saxon Godwin dans celle de 1052.

La crainte de voir s'opérer graduellement au profit de clercs poitevins les destitutions ecclésiastiques dont la conquête normande avait frappé d'un seul coup le clergé de race anglaise, et en même temps la contagion du sentiment patriotique, rallièrent les évêques et les abbés anglo-normands au parti des barons contre le roi Jean, quoique ce roi eût gagné à sa cause la faveur et l'appui du pape. Il avait renouvelé envers le saint-siége la profession publique de vasselage faite par Henri II après le meurtre de Thomas Beket. Mais cet acte d'humiliation politique, loin d'être aussi utile aux intérêts de Jean qu'il l'avait été autrefois à ceux de son père, ne servit qu'à lui attirer le mépris universel et les reproches du clergé lui-même. Abandonné par tous les hommes d'origine normande, le roi Jean n'eut point, comme Henri Ier, l'art de gagner et de soulever en sa faveur les Anglais d'origine, qui, d'ailleurs, ne formaient plus alors un corps de nation capable de servir en masse d'auxiliaire à l'un ou à l'autre parti. Les bourgeois et les serfs relevant immédiatement des barons étaient en bien plus grand nombre que ceux du roi; et, quant aux habitants des grandes villes, bien que jouissant d'immunités et de franchises accordées par le pouvoir royal, une sympathie naturelle devait les attirer du côté où se trouvait la majeure partie de leurs compatriotes. La ville de Londres se déclara pour ceux qui levaient bannière contre les favoris étrangers; et le roi fut réduit presque en un moment à n'avoir pour soutien, dans sa cause, que des hommes nés hors de l'Angleterre, des Poitevins, des Angevins, des Gascons et des Flamands.

Effrayé de voir dans le parti de ses adversaires tous les hommes zélés pour l'indépendance du pays, soit comme fils des conquérants, soit comme Anglais indigènes, le roi Jean souscrivit aux conditions exigées par les barons en révolte. La conférence eut lieu dans une grande plaine, entre Staines et Windsor, où campèrent les deux armées; les demandes des révoltés furent débattues, et Jean y fit droit par une charte scellée de son sceau. L'objet spécial de cette charte était de dessaisir le roi de la partie de son pouvoir au moyen de laquelle il avait élevé et enrichi les hommes de naissance étrangère, aux dépens des Anglo-Normands; mais la population de race anglaise ne fut pas oubliée dans le traité de paix que firent ces alliés de l'autre race. Plus d'une fois, durant la guerre civile, on avait vu la vieille demande populaire, celle des bonnes lois du roi Edward, figurer dans les manifestes qui réclamaient, au nom du baronnage d'Angleterre, le maintien des libertés féodales. Ce ne furent point cependant, comme sous Henri Ier, les lois saxonnes que la charte du roi normand vint garantir aux descendants des Saxons. Il semble au contraire que les rédacteurs de cet acte célèbre aient voulu mettre fin légalement à la distinction des deux races, et ne voir sur le sol anglais que des classes diverses, devant toutes, jusqu'à la dernière, trouver justice et protection sous la loi commune du pays.

La charte du roi Jean, depuis nommée la Grande Charte, sanctionna les droits de liberté et de propriété des classes d'origine normande, et, en même temps, elle établit le droit des classes d'origine saxonne à la jouissance des anciennes coutumes qui leur étaient favorables. Elle garantit à la ville de Londres et à toutes les villes du royaume leurs franchises municipales; elle modéra les corvées royales et seigneuriales pour la réparation des châteaux, des routes et des ponts; elle couvrit les marchands d'une protection spéciale, et interdit, en cas de poursuites judiciaires contre un paysan, la saisie des récoltes et des instruments de labour. L'article principal, sinon quant à ses résultats ultérieurs, au moins quant à l'intérêt du moment, fut celui par lequel le roi s'engageait à renvoyer hors du royaume tous les étrangers qu'il avait accueillis et ses soldats venus d'outre-mer. Cet article paraît avoir été reçu avec une joie extrême par tous les habitants de l'Angleterre, sans distinction d'origine; et peut-être les Anglais de race, qu'il n'intéressait que d'une manière indirecte, y attachèrent-ils un plus grand prix qu'à tous les autres.

Après avoir accordé, malgré lui, et signé de mauvaise foi sa charte, le roi Jean se retira dans l'île de Wight, pour y attendre en sûreté le moment de recommencer la guerre. Il demanda au pape, et obtint de lui une dispense du serment qu'il avait prêté aux barons, et l'excommunication de ceux qui resteraient armés pour le contraindre à tenir sa parole. Mais aucun évêque, en Angleterre, ne consentit à promulguer

cette sentence, qui demeura sans effet. Le roi, avec ce qui restait d'argent dans son trésor, se procura une nouvelle recrue de soldats poitevins, gascons et flamands. Conduites par des chefs expérimentés, ces troupes débarquèrent sur la côte du sud, et, grâce à leur tactique et à leur discipline militaire, elles eurent tout d'abord l'avantage sur l'armée irrégulière des barons et des bourgeois confédérés. Les barons, craignant de perdre tout le fruit de leur précédente victoire, résolurent de se faire appuyer, comme faisait le roi Jean, par des secours venus de l'étranger : ils s'adressèrent au roi de France Philippe-Auguste, et offrirent de donner à son fils Louis la couronne d'Angleterre, pourvu qu'il vînt les trouver à la tête d'une bonne armée. Ce traité fut conclu; et le jeune Louis arriva en Angleterre avec des forces suffisantes pour contre-balancer celles du roi Jean.

L'entière conformité de langage qui existait alors entre les Français et les barons anglo-normands devait diminuer pour ces derniers la défiance et l'éloignement qu'inspire toujours un chef étranger, mais il n'en était pas de même pour la masse du peuple, qui, sous le rapport de l'idiome, n'avait pas plus d'affinité avec les Français qu'avec les Poitevins ou les Gascons. Cette dissonance, jointe à l'esprit de jalousie qui ne tarda pas à éclater entre les Anglo-Normands et leurs auxiliaires, rendit l'appui du roi de France plus préjudiciable qu'utile au parti des barons. Des germes de dissolution commençaient à se développer dans ce parti, lorsque le roi Jean mourut, chargé de la haine publique et d'un mépris que ressentaient à la fois tous les hommes nés dans le pays, sans distinction de race ni d'état. Aussi les historiens de l'époque, moines ou clercs séculiers, ne tiennent-ils aucun compte à Jean de son vasselage volontaire à l'égard du chef de l'Église; ils ne lui épargnent, dans le récit de sa vie, aucune épithète injurieuse; et, après avoir raconté sa mort, ils composent ou transcrivent des épitaphes du genre de celle-ci : « Qui est-ce qui pleure ou a pleuré la mort du roi « Jean ? — L'enfer, avec sa saleté, est sali par l'âme de Jean. »

Louis, fils de Philippe-Auguste, avait, d'après le vœu des barons, pris le titre de roi d'Angleterre; mais les Français qui étaient venus avec lui ne tardèrent pas à se conduire comme en pays conquis. A mesure qu'il y eut, de la part des Anglais, plus de résistance à leurs vexations, ils devinrent plus durs et plus avides; et l'accusation si fatale au roi Jean se renouvela contre Louis de France; on disait qu'il avait formé le projet, d'accord avec son père, d'exterminer ou de bannir tous les riches d'Angleterre, et de les remplacer par des étrangers. Soulevés par l'intérêt national, tous les partis se réunirent alors en faveur du prince Henri, fils de Jean; et les Français, demeurés seuls, ou presque seuls, acceptèrent une capitulation qui leur accordait la vie sauve, à condition de s'embarquer sans délai.

La royauté d'Angleterre étant ainsi revenue aux mains d'un Anglo-Normand, la charte de Jean fut confirmée ; et une autre, dite des Forêts, qui rendait le droit de chasse aux possesseurs de fiefs, fut accordée par Henri III aux hommes de naissance normande. Mais le nouveau roi, fils d'une femme poitevine qui s'était remariée dans son pays, fit venir ou accueillit, après quelques années, ses frères utérins, et beaucoup d'autres qui vinrent, comme au temps du roi Jean, chercher fortune en Angleterre. Les affections de parenté, et l'humeur agréable et facile des nouveaux émigrés du Poitou, agirent sur Henri III comme sur son prédécesseur ; on vit encore les grands offices de la cour et les dignités civiles, militaires et ecclésiastiques, prodigués à des hommes nés sur le continent. A la suite des Poitevins affluèrent les Provençaux, parce que le roi Henri avait épousé une fille du comte de Provence ; et, après eux, des Savoyards et des Piémontais, parents éloignés, ou protégés de la reine, vinrent, attirés par l'espérance d'être enrichis et avancés. La plupart le furent, et l'alarme d'une nouvelle invasion d'étrangers se répandit d'une manière aussi vive, et souleva autant de passions que sous le règne précédent. On répétait les plaintes patriotiques des Saxons après la conquête ; on disait que, pour obtenir des honneurs et des revenus en Angleterre, il suffisait de n'être pas Anglais.

Un Poitevin, nommé Pierre Desroches, était le ministre favori et le confident du roi ; et lorsqu'on s'adressait à lui pour réclamer l'observation de la charte de Jean et des lois d'Angleterre : « Je ne suis pas « Anglais, répondait-il, pour connaître ces chartes et ces lois. » La confédération des barons et des bourgeois se renouvela dans une assemblée tenue à Londres : les principaux habitants de la ville y firent serment de vouloir tout ce que voudraient les barons, et d'adhérer fermement à leurs statuts. En même temps, la plupart des évêques, comtes, barons et chevaliers d'Angleterre, ayant tenu conseil à Oxford, se liguèrent ensemble pour l'exécution des chartes et l'expulsion des étrangers, par un traité solennel qui était rédigé en français et contenait les passages suivants : « Faisons savoir à toutes gens que nous avons juré sur saints « évangiles, et sommes tenus ensemble par ce serment, et promettons « en bonne foi que chacun de nous et tous ensemble nous entr'aiderons « contre toutes gens, droit faisant et rien prenant. Et, si aucun va en- « contre ce, nous le tiendrons à ennemi mortel..... »

Une chose bizarre, c'est que cette fois l'armée réunie pour détruire l'influence étrangère fut commandée par un étranger, Simon de Montfort, Français de naissance et beau-frère du roi. Son père avait acquis une grande réputation militaire et d'immenses richesses à la croisade contre les Albigeois, et lui-même ne manquait ni de talent ni d'habileté politique. Comme il arrive presque toujours aux hommes qui se jettent dans un parti d'où leur intérêt et leur situation semblaient naturelle-

ment les exclure, il déploya une activité fougueuse et une obstination invincible dans sa lutte contre les favoris de Henri III. Étranger à l'aristocratie anglo-normande, il paraît avoir eu beaucoup moins de répugnance qu'elle à fraterniser avec les hommes de descendance anglaise ; et ce fut lui qui, pour la première fois depuis la conquête, appela les bourgeois à délibérer sur les affaires publiques avec les évêques, les barons et les chevaliers d'Angleterre.

La guerre commença donc encore une fois entre les hommes nés sur le sol anglais et les étrangers qui y occupaient des emplois et des seigneuries : les Poitevins et les Provençaux furent ceux dont on poursuivit l'expulsion avec le plus d'acharnement. C'était surtout contre les parents du roi et de la reine, comme Guillaume de Valence et Pierre de Savoie, que se dirigeait la haine de toutes les classes de la population ; car les Anglais de race, bourgeois et paysans, embrassèrent avec plus d'ardeur que jamais la cause des barons et des chevaliers. Un singulier monument de cette alliance subsiste dans une chanson populaire sur l'un des principaux incidents de la guerre civile, sur la prise de Richard, frère du roi, empereur désigné des Allemands. Cette ballade est le premier document poétique où l'on rencontre un mélange de la langue saxonne avec la langue française.

A mesure que l'insurrection contre Henri III, s'étendant d'une province à l'autre, gagnait du terrain, les étrangers fuyaient devant elle. Toute la haine nationale qui, depuis la conquête normande, fermentait inutilement dans les âmes des Anglais de race, parut se diriger et se concentrer sur les hommes venus d'outre-mer comme de nouveaux conquérants du pays. On assiégea les plus considérables d'entre eux dans leurs maisons fortes et on pilla leurs domaines. Les paysans arrêtaient sur les routes tous ceux que le bruit public, soit à raison, soit à tort, désignait comme étrangers. Ils leur faisaient prononcer des mots saxons ou quelque phrase du langage mixte qu'employaient les nobles pour communiquer avec la population inférieure ; et lorsque le suspect était convaincu de ne parler ni anglais ni anglo-normand, ou de prononcer ces deux langues avec l'accent du midi de la Gaule, on le maltraitait, on le dépouillait et on l'emprisonnait sans scrupule, qu'il fût chevalier, moine ou prêtre. Après avoir remporté plusieurs victoires sur le parti royal et fait le roi lui-même prisonnier, Simon de Montfort fut tué dans une bataille; l'ancienne superstition patriotique du peuple anglais se réveilla en sa faveur. Comme ennemi des étrangers et, selon les paroles d'un contemporain, défenseur de la justice et soutien des pauvres, il fut honoré du même titre que la voix populaire avait décerné à Waltheof, le dernier des chefs saxons, victime de la haine des Normands. On proclamait Simon martyr comme autrefois Waltheof, et, chose plus bizarre, on comparait sa mort à celle de Thomas Beket. Le

chef de l'armée des barons insurgés contre Henri III fut le dernier homme en faveur duquel se manifesta cette disposition à confondre ensemble les deux enthousiasmes de la religion et de la patrie, disposition particulière à la race anglaise, et que ne partageaient point les Anglo-Normands. Car, bien que Simon de Montfort eût fait beaucoup plus pour eux que pour les bourgeois et les serfs d'Angleterre, ils ne défendirent pas le renom de sainteté que ces derniers lui attribuaient, et laissèrent les pauvres gens et les femmes de village visiter seuls le tombeau du nouveau martyr pour en obtenir des miracles. Ces miracles ne manquèrent pas, et il y en a plusieurs légendes ; mais le peu d'encouragement donné par l'aristocratie à la superstition populaire les fit bientôt tomber dans l'oubli.

Malgré l'estime que, durant sa vie, Simon de Montfort avait témoignée aux hommes d'origine saxonne, une distance énorme continua d'exister entre eux et les fils des Normands. Un homme qui fut, pour ainsi dire, le chapelain en chef de l'armée des barons, Robert Grosse-Tête, évêque de Lincoln, l'un des plus ardents promoteurs de la guerre civile, ne comptait en Angleterre que deux langages, le latin pour les gens lettrés, et le français pour les ignorants; c'est dans cette langue qu'il écrivit sur ses vieux jours des livres de piété à l'usage des laïques, négligeant la langue anglaise et ceux qui la parlaient. Les poëtes de la même époque, même Anglais de naissance, composaient leurs vers en français, lorsqu'ils désiraient en tirer honneur et profit. Il n'y avait que les chanteurs de ballades et de romances pour les bourgeois et les paysans qui fissent usage de l'anglais pur ou du langage mêlé de français et d'anglais, qui était le moyen habituel de communication entre les hautes et les basses classes.

Cet idiome intermédiaire, dont la formation graduelle fut un résultat nécessaire de la conquête, eut d'abord cours dans les villes où la population des deux races était plus mêlée et où l'inégalité des conditions était moins grande que dans les campagnes. Il y remplaça insensiblement la langue saxonne, qui, n'étant plus parlée que par la partie de la nation la plus pauvre et la plus grossière, tomba autant au-dessous du nouvel idiome anglo-normand que celui-ci était au-dessous du français, langage de la cour, du baronnage et de quiconque prétendait au bon ton et aux belles manières. Les riches bourgeois des grandes villes, et surtout ceux de Londres, cherchaient, en francisant leur langage d'une manière plus ou moins adroite, à imiter les nobles ou à se rapprocher d'eux par intérêt ou par vanité; ils prirent ainsi de bonne heure l'habitude de se saluer entre eux par le nom de *sire* et même de s'intituler *barons* comme les châtelains du plat pays. Les citoyens de Douvres, Romney, Sandwich, Hithe et Hastings, ville de grand commerce, et qu'on appelait alors par excellence les *cinq corps* d'Angleterre.

s'arrogèrent, à l'imitation de ceux de Londres, le titre de la noblesse normande, le prenant en commun dans leurs actes municipaux, et individuellement dans leurs relations privées. Mais les vrais barons normands trouvaient cette prétention *outrecuidente* : « C'est à faire vomir, « disaient-ils, que d'entendre un vilain se qualifier de baron. » Lorsque les jeunes gens de Londres s'avisaient de faire entre eux une joute à cheval dans quelque prairie voisine du palais de Westminster, les pages du roi et des seigneurs de sa suite venaient les assaillir en leur criant que les expertises d'armes n'étaient pas faites pour des vilains, des *savonniers* et des *fariniers* comme eux.

Malgré cette indignation des fils des conquérants contre le mouvement irrésistible qui tendait à rapprocher d'eux la partie la plus riche de la population vaincue, ce mouvement se manifesta d'une manière sensible, durant le XIVe siècle, dans les villes auxquelles les chartes royales avaient accordé le droit de remplacer par des magistrats électifs les vicomtes et les baillis seigneuriaux. Dans ces villes qu'on appelait *citées incorporées*, les membres de la bourgeoisie, forts de leur organisation municipale, parvinrent à se faire respecter beaucoup plus que les habitants des petites villes et des hameaux, qui demeuraient immédiatement soumis à l'autorité royale ; mais il s'écoula encore un long temps avant que cette autorité eût, pour les bourgeois pris individuellement, la même considération et les mêmes égards que pour le corps dont ils étaient membres. Les magistrats de la cité de Londres, sous le règne d'Edouard III, admis à prendre place dans les festins royaux, avaient déjà part à ce respect pour les autorités établies par lequel se distinguait la race anglo-normande ; mais le même roi qui avait fait manger à la troisième table, après la sienne, le maire et les aldermen, traitait presque en serf de la conquête tout citoyen de Londres qui, n'étant ni chevalier ni écuyer, exerçait un métier ou un art quelconque.

Si, par exemple, il prenait envie à ce roi d'embellir son palais ou de se signaler par la décoration d'une église, au lieu de faire engager les meilleurs peintres de la ville à venir travailler pour un salaire convenu, il adressait à son maître architecte une commission dans les termes suivants : « Sachez que nous avons chargé notre amé Guillaume de « Walsingham de prendre dans notre ville de Londres autant de peintres qu'il en sera besoin, et de les mettre à l'ouvrage à nos gages ; « et de les y faire rester tant que besoin sera ; s'il en trouve quelqu'un « de rebelle, il les arrêtera et tiendra dans nos prisons pour y demeurer « jusqu'à ce qu'il en soit ordonné autrement. » Quand le même roi voulait se procurer le plaisir d'entendre jouer des instruments et chanter des ballades après son repas, il chargeait semblablement les huissiers de son hôtel de prendre, tant dans la banlieue de Londres qu'au dehors, tel nombre de jeunes gens de figure agréable, chantant bien et

bons ménétriers. Enfin, au moment de partir pour les guerres de France, lorsqu'il s'agissait de réparer les machines de guerre ou d'en construire de nouvelles, le roi Edouard taxait son maître ingénieur à douze cents boulets de pierre pour ses engins, l'autorisant à prendre, partout où il en trouverait, des tailleurs de pierre et d'autres ouvriers, pour les mettre à l'ouvrage dans les carrières, sous peine d'emprisonnement.

Telle était encore à la fin du XIVe siècle, la condition de ceux que plusieurs écrivains du temps appellent les *villains* de Londres; et quant aux vilains de la campagne, que les Normands, francisant d'anciens noms saxons, appelaient bondes, cotiers ou cotagers, leurs souffrances individuelles étaient bien plus grandes que celles des bourgeois, et sans aucune compensation; car ils n'avaient point de magistrats de leur choix, et parmi eux il ne se trouvait personne à qui on donnât le titre de sire ou de lord. A la différence des habitants des villes, leur servitude s'était aggravée par la régularisation de leurs rapports avec les seigneurs des manoirs auxquels ils étaient attachés; l'ancien droit de conquête s'était subdivisé en une foule de droits moins violents en apparence, mais qui entouraient d'entraves sans nombre la classe d'hommes qui s'y trouvait soumise. Les voyageurs du XIVe siècle s'étonnaient du grand nombre de serfs qu'ils voyaient en Angleterre, et de l'excessive dureté de leur condition dans ce pays, comparativement à ce qu'elle était sur le continent et même en France. Le mot *bondage* exprimait alors le dernier degré de la misère sociale; pourtant ce mot, auquel la conquête avait donné une pareille signification, n'était qu'un simple dérivé de l'anglo-danois *bond*, qui, avant l'invasion des Normands, désignait un cultivateur libre et un père de famille vivant à la campagne, et c'est dans ce sens qu'on le joignait au mot saxon *hus*, pour désigner un chef de maison, *husbond*, ou *husband*, selon l'orthographe de l'anglais moderne.

Vers l'an 1381, tous les hommes qu'on appelait *bondes* en Angleterre, c'est-à-dire tous les cultivateurs, étaient serfs de corps et de biens, obligés de payer de grosses aides pour la petite portion de terre qui nourrissait leur famille, et ne pouvant abandonner cette portion de terre sans l'aveu des seigneurs, dont ils étaient obligés de faire gratuitement le labourage, le jardinage et les charrois de toute espèce. Le seigneur pouvait les vendre avec leur maison, leurs bœufs et leurs outils de labour, leurs enfants et leur postérité; ce que les actes d'Angleterre exprimaient de la manière suivante: « Sachez que j'ai vendu un tel, « mon *naïf*, et toute sa suite, née ou à naître..... » Le ressentiment du mal causé par l'oppression des familles nobles, joint à un oubli presque total des événements d'où provenait l'élévation de ces familles, dont les membres ne se qualifiaient plus de Normands, mais de gentils-

hommes, avait conduit les paysans d'Angleterre à l'idée de l'injustice de la servitude en elle-même, et indépendamment de son origine historique.

Dans les provinces du sud, où la population était plus nombreuse, et surtout dans celle de Kent, dont les habitants avaient conservé la tradition vague d'un traité conclu entre eux et Guillaume le Conquérant pour le maintien de leurs anciennes franchises, de grands symptômes d'agitations populaires parurent au commencement du règne de Richard II. C'était un temps de dépense excessive pour la cour et pour tous les gentilshommes, à cause des guerres de France, où chacun se rendait à ses frais, et cherchait à briller par la magnificence de son train et de ses armes. Les propriétaires de seigneuries et de manoirs accablaient de tailles et d'exactions leurs fermiers et leurs serfs, prétextant, à chaque nouvelle demande, la nécessité où ils étaient d'aller combattre les Français chez eux, pour les empêcher de descendre en Angleterre. Mais les paysans disaient : « On nous taille, nous autres, pour aider les « chevaliers et les écuyers du pays à défendre leurs héritages ; nous « sommes leurs valets et les bêtes dont ils tondent la laine ; et, à tout « considérer, si l'Angleterre se perdait, nous perdrions bien moins « qu'eux. »

A ces propos tenus au retour des champs, lorsque les serfs du même domaine, ou de domaines voisins l'un de l'autre, se rencontraient et cheminaient ensemble, succédèrent des discours plus graves prononcés dans des espèces de clubs où l'on se réunissait le soir après l'heure du travail. Quelques-uns des orateurs de ces réunions étaient prêtres, et ils tiraient de la Bible et des Écritures leurs arguments contre l'ordre social de l'époque. « Bonnes gens, disaient-ils, les choses ne peuvent « aller en Angleterre, et n'iront pas jusqu'à ce qu'il n'y ait ni vilains, ni « gentilshommes, que nous soyons tous égaux, et que les seigneurs ne « soient pas plus maîtres que nous. Comment l'ont-ils mérité, et pour- « quoi nous tiennent-ils en servage ? car nous sommes tous venus des « mêmes père et mère, Adam et Ève. Ils sont vêtus de velours et de « cramoisi, fourrés de vair et de gris ; ils ont les viandes, les épices et « les bons vins, et nous avons la peine et le travail, la pluie et le vent « aux champs..... » Là-dessus, toute l'assemblée en tumulte s'écriait : « Il ne faut plus qu'il y ait de serfs ; nous ne voulons plus être traités « comme des bêtes ; et si nous travaillons pour les seigneurs, il faut « que ce soit avec salaire. »

Ces réunions, formées dans plusieurs lieux des provinces de Kent et d'Essex, se régularisèrent secrètement, et envoyèrent des députés dans les provinces voisines, pour s'entendre avec les gens de la même classe et de la même opinion. Ainsi s'organisa une grande association, ayant pour but de contraindre les gentilshommes à renoncer à leurs privilé-

ges. Une chose plus remarquable encore, c'est qu'il circulait dans les villages de petits écrits, sous forme de lettres, où l'on recommandait aux associés la persévérance et la discrétion, en termes mystérieux et proverbiaux. Ces écrits, dont un auteur du temps nous a conservé quelques-uns, sont composés dans un anglais plus pur, c'est-à-dire moins mélangé de français que ne le sont d'autres pièces de la même époque, destinées à l'amusement des riches bourgeois des villes. Ces pamphlets du XIVe siècle n'ont d'ailleurs rien de curieux que leur existence même, et le plus significatif de tous, qui est une lettre adressée au peuple des campagnes par un prêtre nommé John Ball, contient les passages suivants : « John Ball vous salue tous, et vous fait savoir qu'il a sonné votre « cloche. Or donc, à l'ouvage ; prudence et constance, effort et accord ; « que Dieu donne hâte aux paresseux. Tenez-vous bravement ensemble, « et secourez-vous fidèlement : quand la fin est bonne, tout est bien. »

Malgré la distance qui séparait alors la condition des paysans de celle des bourgeois, et surtout des bourgeois de Londres, ces derniers entrèrent, à ce qu'il paraît, en relation intime avec les serfs de la province d'Essex, et promirent même de leur ouvrir les portes de la ville et de les laisser entrer sans aucune opposition, s'ils voulaient venir en masse faire leur demande au roi Richard. Ce roi entrait dans sa seizième année, et les paysans, dans leur bonne foi, et dans la conviction où ils étaient de la justice de leur cause, espéraient qu'il les affranchirait tous d'une manière légale, et sans qu'ils eussent besoin de recourir à la violence. Aussi le mot habituel des serfs, dans leurs conversations et leurs conciliabules politiques, était : « Allons au roi, qui est jeune, et remon« trons-lui notre servitude ; allons-y ensemble, et, quand il nous verra, « nous en obtiendrons quelque chose de bonne grâce, ou bien nous « userons d'autre remède. » L'association formée autour de Londres s'étendait de proche en proche avec rapidité, lorsqu'un accident imprévu, en contraignant les affiliés d'agir avant qu'ils eussent acquis une assez grande force et une organisation assez complète, détruisit les espérances qu'ils avaient conçues, et remit aux progrès de la civilisation européenne l'abolition graduelle de la servitude en Angleterre.

En l'année 1381, les besoins du gouvernement pour la guerre et pour les dépenses de luxe lui firent décréter une taxe de douze sous par personne, de quelque condition qu'elle fût, qui aurait passé l'âge de quinze ans. La levée de cet impôt n'ayant pas rendu tout ce qu'on en avait espéré, des commissaires furent envoyés pour s'enquérir de la régularité du paiement. Dans leurs recherches auprès des nobles et des riches, ils mirent des égards et de la courtoisie ; mais ils furent, pour le bas peuple, d'une dureté et d'une insolence excessives. Dans plusieurs villages du comté d'Essex, ils allèrent jusqu'à vouloir s'assurer d'une manière indécente de l'âge des jeunes filles. L'indignation causée par

ces injures occasionna un soulèvement, à la tête duquel se mit un couvreur en tuiles appelé Walter, ou familièrement Wat, et surnommé, à cause de sa profession, Tyler, c'est-à-dire le Tuilier. Ce mouvement en détermina de semblables dans les comtés de Sussex et de Bedfort, et dans celui de Kent, dont le prêtre John Ball et un certain Jacques Straw, ou Jean la Paille, furent nommés chefs et capitaines. Les trois chefs et leur bande, qui se grossissait en route de tout ce qu'elle rencontrait de laboureurs et d'artisans serfs, se dirigèrent du côté de Londres, pour aller voir le roi, comme disaient les plus simples d'entre les insurgés qui attendaient tout de cette seule entrevue. Ils marchaient armés de bâtons ferrés, de haches et d'épées rouillées, en désordre, mais sans fureur, et chantant des chansons politiques dont deux vers ont été conservés :

« Quand Adam bêchait, quand Ève filait, où était alors le gentil-
« homme ? »

Ils ne pillaient point sur leur route, mais au contraire, payaient scrupuleusement ce dont ils avaient besoin. Ceux du comté de Kent allèrent d'abord à Kenterbury pour s'emparer de l'archevêque, qui était en même temps chancelier d'Angleterre ; et, ne l'y trouvant pas, ils continuèrent leur route, détruisant les maisons des gens de cour et celles des légistes qui avaient soutenu des procès intentés aux serfs par les nobles. Ils enlevèrent aussi plusieurs personnes qu'ils gardèrent comme otages, entre autres un chevalier et ses deux enfants ; ils firent halte à quatre milles environ de Londres, dans une grande plaine nommée Black-Heath, où ils se retranchèrent comme dans une espèce de camp. Ils proposèrent alors au chevalier qu'ils avaient amené avec eux de se rendre en parlementaire auprès du roi, qui, à la nouvelle de l'insurrection, s'était retiré dans la Tour de Londres. Le chevalier n'osa refuser ; prenant une barque, il vint à la Tour, et, se mettant à genoux devant le roi : « Très-redouté seigneur, lui dit-il, veuillez ne pas pren-
« dre à déplaisir le message que je suis obligé de faire : car, cher sire,
« c'est par force que je suis venu si avant. — Dites ce dont vous êtes
« chargé, répondit le roi, et je vous tiens pour excusé. — Sire, les gens
« des communes de votre royaume m'envoient pour vous prier de venir
« leur parler, ils ne désirent voir personne que vous ; et n'ayez aucune
« crainte pour votre sûreté, car ils ne vous feront aucun mal, et vous
« tiendront toujours pour roi ; ils vous montreront, disent-ils, plusieurs
« choses qui vous seront fort nécessaires à entendre, et qu'ils ne m'ont
« chargé de vous dire ; mais, cher sire, veuillez me donner réponse,
« afin qu'ils sachent que vraiment j'ai été vers vous, car ils ont mes
« enfants en otages. » Le roi prit conseil, et répondit que si le lendemain

matin les paysans avançaient jusqu'à la Tamise, lui-même irait leur parler. Cette réponse leur causa une grande joie. Ils passèrent la nuit en plein champ, du mieux qu'ils purent, car ils étaient près de soixante mille, et une grande partie jeûna, faute de vivres.

Le lendemain, qui était jour du Saint-Sacrement, le roi entendit la messe dans la Tour ; et malgré les discours de l'archevêque de Kenterbury, qui lui conseillait de ne se point commettre avec des *ribauds sans chausses*, il entra dans une barque, accompagné de quelques chevaliers, et fit ramer vers l'autre bord, où il y avait déjà plus de dix mille hommes venus du camp de Black-Heath. Quand ils virent approcher la barque, ils commencèrent tous à jeter des cris et à faire des mouvements qui effrayèrent si fort les chevaliers de l'escorte du roi qu'ils le conjurèrent de ne pas descendre à terre, et firent promener la barque sur la rivière deçà et delà. « Que voulez-vous ? dit le roi aux insurgés ; me voilà venu « pour vous parler. — Que tu viennes à terre ; et nous te dirons et mon- « trerons plus facilement ce qu'il nous faut. » Alors le comte de Salisbury, répondant pour le roi, leur cria : « Seigneurs, vous n'êtes point « en ordonnance ni en accoutrement convenable pour que le roi vienne « à vous. » Et la barque retourna vers la Tour. Ceux des insurgés qui étaient venus jusqu'à la Tamise s'en allèrent alors à Black-Heath dire aux autres ce qui venait d'arriver, et il n'y eut parmi eux qu'un seul cri : « Allons à Londres ! marchons sur Londres ! à Londres ! à Londres ! »

Ils marchèrent, en effet, vers la ville, détruisant sur leur route plusieurs manoirs, mais ne pillant et n'enlevant rien : arrivés au pont de Londres, qui était fermé par une porte, ils demandèrent qu'on la leur ouvrît, et qu'on ne les contraignît pas à user de violence. Le maire William Walworth, homme d'origine anglaise, comme son nom semble l'indiquer, voulant se faire valoir auprès du roi et des gentilshommes, songea d'abord à tenir la porte fermée et à poster des gens armés sur le pont pour arrêter les paysans ; mais il y eut parmi les bourgeois, surtout parmi ceux de la classe moyenne et inférieure, assez d'opposition à ce projet, pour que le maire y renonçât. « Pourquoi, disaient-ils, ne « laisserait-on pas entrer ces bonnes gens ? ce sont nos gens, et tout ce « qu'ils font, c'est pour nous. » La porte fut ouverte, et les insurgés, parcourant la ville, se distribuèrent dans les maisons pour y prendre des rafraîchissements, chacun s'empressant de leur servir à boire et à manger, les uns par amitié, les autres par crainte.

Les premiers rassasiés se rendirent en foule à un hôtel du duc de Lancaster, appelé la Savoie, et y mirent le feu par haine de ce seigneur, qui avait eu récemment une grande part à l'administration des affaires publiques. Ils brûlèrent les meubles les plus précieux, sans en rien détourner ; et même un des leurs, qu'on surprit emportant quelque chose, fut jeté dans le feu par ses compagnons.

Excités par le même sentiment de vengeance politique, sans mélange d'aucune autre passion, ils mirent à mort, avec un appareil bizarre et un simulacre des formes judiciaires, plusieurs des officiers du roi; puis, faisant sortir des prisons d'État quelques détenus de distinction, ils les décapitèrent en cérémonie. Ils ne firent aucun mal aux hommes de la classe bourgeoise et marchande, de quelque opinion qu'ils fussent, excepté aux Lombards et aux Flamands, qui faisaient la banque à Londres sous la protection de la cour, et dont plusieurs, en prenant à ferme les taxes, s'étaient rendus complices des vexations exercées contre les pauvres gens. Le soir, ils se réunirent en grand nombre sur la place de Sainte-Catherine, près de la Tour, disant qu'ils ne sortiraient pas de là que le roi ne leur eût accordé ce qu'ils voulaient : ils y passèrent toute la nuit, poussant de temps en temps de grands cris qui effrayaient le roi et les seigneurs enfermés dans la Tour. Ces derniers tinrent conseil avec le maire de Londres sur ce qu'il y avait à faire dans un danger si pressant : le maire, qui s'était signalé au ressentiment populaire comme ennemi de l'insurrection, proposait des moyens violents ; il voulait qu'on attaquât dans la nuit même, avec des forces régulières, ces gens qui couraient en désordre à travers les places et les rues, et dont à peine un seul sur dix était bien armé. Son avis ne prévalut pas, et le roi écouta ceux qui lui disaient : « Si pouvez apaiser ces gens par de belles pa-« roles, ce sera le meilleur et le plus profitable : car si nous commen-« çons chose que nous ne puissions achever, il n'y a plus moyen de « nous en remettre jamais. »

Quand vint le matin, les gens qui avaient passé la nuit en face de la Tour commencèrent à s'agiter et à crier que, si le roi ne venait pas, ils prendraient la Tour d'assaut, et mettraient à mort tous ceux qui étaient dedans. Le roi leur fit dire alors qu'ils n'avaient qu'à se transporter hors de la ville, dans un lieu appelé Miles-End, et que lui-même irait sans faute les y trouver. Il sortit, en effet, accompagné de ses deux frères, des comtes de Salisbury, de Warwick, d'Oxford, et de plusieurs autres barons. Dès qu'ils eurent quitté la Tour, ceux des insurgés qui étaient restés dans la ville y entrèrent de force, et, courant de chambre en chambre, saisirent l'archevêque de Canterbury, le trésorier du roi, et deux autres personnes qu'ils massacrèrent, et dont ils promenèrent les têtes au bout de leurs piques. Les autres, au nombre de cinquante mille, se trouvaient réunis à Miles-End, quand le roi y arriva. A la vue des paysans armés, ses deux frères et plusieurs barons eurent peur, et l'abandonnèrent ; mais lui, tout jeune qu'il était, s'avança avec assurance ; et s'adressant aux paysans en langue anglaise : « Bonnes gens, « leur dit-il, je suis votre roi et votre sire ; que vous faut-il? que me « voulez-vous? » Ceux qui étaient à portée de l'entendre répondirent : « Nous voulons que tu nous affranchisses à tout jamais, nous, nos

« enfants et nos biens, et que nous ne soyons plus appelés serfs, ni tenus « en servage. — Je vous l'accorde, dit le roi ; retirez-vous en vos mai« sons par villages, comme vous êtes venus, et laissez seulement après « vous deux ou trois hommes de chaque lieu. Je vais tantôt faire écrire « et sceller de mon sceau des lettres qu'ils emporteront avec eux, et « qui vous assureront franchement tout ce que vous demandez ; et je « vous pardonne ce que vous avez fait jusqu'à présent ; mais que vous « retourniez chacun dans vos maisons, comme je l'ai dit. »

Ces gens simples d'esprit, malgré la violence de leurs actes, reçurent avec joie les paroles du jeune roi, ne songeant aucunement qu'il pût avoir envie de les tromper : ils promirent de partir séparés, et se séparèrent en effet, sortant de Londres par différents chemins. Durant tout le jour, plus de trente clercs de la chancellerie royale furent occupés à écrire et à sceller des lettres d'affranchissement et de pardon ; ils les remettaient aux commissaires des insurgés, qui partaient aussitôt après les avoir reçues. Ces lettres étaient en latin, et contenaient les passages suivants :

« Sachez que, de notre spéciale grâce, nous avons affranchi tous nos « liges et sujets du comté de Kent et des autres comtés du royaume, « et déchargé et acquitté tous et chacun d'eux de tout bondage et ser« vage.

« Et qu'en outre nous avons pardonné à ces mêmes liges et sujets « toutes les offenses qu'ils ont faites contre nous, en chevauchant et « allant par divers lieux avec des hommes d'armes, archers et autres, à « force armée, bannières et pennons déployés... »

Les chefs, et surtout Wat-Tyler et John Ball, plus clairvoyants que les autres, n'eurent point la même confiance dans les paroles et les chartes du roi. Ils firent ce qu'ils purent pour arrêter le départ et la dispersion des gens qui les avaient suivis, et parvinrent à rallier quelques milliers d'hommes avec lesquels ils restèrent à Londres, déclarant qu'ils n'en sortiraient point avant d'avoir obtenu des concessions plus expresses, et des garanties de ces concessions. Leur fermeté imposa aux seigneurs de la cour, qui, n'osant encore employer la force, conseillèrent au roi d'avoir avec les chefs de la révolte une entrevue à Smithfield, lieu où se tenait alors le marché aux bestiaux. Les paysans, ayant reçu cette réponse, s'y rendirent pour attendre le roi, qui vint escorté du maire, des aldermen de Londres, et de plusieurs courtisans et chevaliers. Il s'arrêta à une certaine distance, et envoya un officier dire aux insurgés qu'il était là, et que celui de leurs chefs qui devait porter la parole n'avait qu'à s'avancer pour présenter sa requête. « C'est « moi, » répondit Wat-Tyler ; et, sans songer au péril auquel il s'exposait, il fit signe aux gens de sa troupe de ne pas le suivre, et piqua des deux

vers le roi. Il l'aborda librement, poussant son cheval tout près du sien, et lui fit, sans formules obséquieuses, la demande précise de certains droits qui devaient être la conséquence naturelle de l'affranchissement du peuple, savoir : le droit d'acheter et de vendre librement dans les villes et hors des villes, et le droit de chasse en forêts et en plaines, que les hommes de race anglaise avaient perdu à la conquête.

Le roi hésitait à répondre d'une manière positive; et, pendant ce temps, Wat-Tyler, soit par impatience, soit pour montrer par ses gestes qu'il n'était pas intimidé, jouait avec une courte épée qu'il tenait à la main. Le maire de Londres, William Walworth, se trouvait alors à côté du roi ; et, soit qu'il crût voir une menace dans le geste de Wat-Tyler, soit qu'il ne pût résister à un violent accès de colère contre lui, il le frappa sur la tête d'un coup de masse d'armes, et le renversa de cheval. Les gens de la suite du roi l'entourèrent pour cacher un moment aux insurgés ce qui se passait ; et un écuyer de naissance normande, nommé Philipot, descendant de cheval, enfonça son épée dans la poitrine du couvreur en tuiles, et le tua d'un seul coup. Les insurgés, s'apercevant que leur chef n'était plus à cheval, commencèrent à se mettre en mouvement et à crier : « Ils ont tué notre capitaine ! Allons ! allons ! tuons tout ! » Et ceux qui avaient des arcs les bandèrent, pour tirer sur le roi et sur sa compagnie.

Alors le roi Richard fit un acte de courage extraordinaire. Il se sépara de ceux qui l'accompagnaient, en leur disant : « Demeurez, que per- « sonne ne me suive; » et il alla seul au-devant des paysans qui se rangeaient en bataille. « Seigneurs, leur dit-il, que vous faut-il ? vous « n'avez d'autre capitaine que moi ; je suis votre roi ; tenez-vous en paix, « suivez-moi aux champs et je vous donnerai ce que vous me deman- « dez. » L'étonnement que leur causa cette démarche, et l'impression que produit toujours sur la masse des hommes celui qui possède le souverain pouvoir, firent que le gros de la troupe se mit en marche, et suivit le roi par un instinct machinal. Pendant que Richard s'éloignait en parlant avec eux, le maire courut à Londres, et fit sonner l'alarme et crier dans les rues : « On tue le roi ! on tue le roi ! » Comme il n'y avait plus d'insurgés dans la ville, les gentilshommes anglais ou étrangers, et les riches bourgeois qui étaient du parti des nobles, et qui s'étaient tenus armés dans leurs maisons, avec leurs gens, de crainte du pillage, sortirent tous, et se dirigèrent, au nombre de dix mille, la plupart à cheval et complétement armés, vers la plaine où les insurgés marchaient en désordre, ne s'attendant point à être attaqués. Dès que le roi vit venir les gens d'armes, il galopa vers eux, se mit dans leurs rangs, et aussitôt ils commencèrent le combat en bon ordre contre les paysans qui, surpris de cette attaque imprévue et saisis d'une terreur panique, s'enfuirent de côté et d'autre, la plupart en jetant leurs armes. On en fit un

grand carnage, et plusieurs des fuyards, rentrant dans Londres, se cachèrent chez leurs amis.

Les gens armés qui, sans grand péril, les avaient mis en déroute, revinrent en triomphe, et le jeune roi alla recevoir les félicitations de sa mère, qui lui dit en langue française : « Holà, beau fils, j'ai eu au-« jourd'hui grande peine et angoisse pour vous. — Certes, madame, je « le crois bien, répondit le roi ; mais à présent réjouissez-vous et louez « Dieu, car il est heure de le louer, puisque j'ai aujourd'hui recouvré « mon héritage et le royaume d'Angleterre que j'avais perdus. » On fit des chevaliers dans cette journée, comme dans les grandes batailles du temps, et les premiers que Richard II honora de cette distinction furent le maire Walworth et l'écuyer Philipot, qui avaient assassiné Wat-Tyler. Le jour même, un ban fut crié de rue en rue, de par le roi, portant que tous ceux qui n'étaient pas natifs de Londres, ou n'y habitaient pas depuis un an, eussent à partir sans délai, et que, si quelqu'un d'entre eux y était vu ou trouvé le lendemain matin, il aurait la tête tranchée comme traître au roi et au royaume. Ce qui restait des gens venus avec les insurgés s'en alla par toutes les routes et à la débandade. John Ball et Jack Straw, prévoyant qu'on les guetterait à leur départ, demeurèrent cachés ; mais ils furent bientôt découverts, et conduits devant les justiciers royaux, qui les firent décapiter et couper en quartiers. Ces nouvelles, répandues autour de Londres, arrêtèrent dans sa marche un second ban de serfs révoltés qui venaient des provinces éloignées et n'avaient pu arriver aussi promptement que les autres : ils n'osèrent aller plus avant, rebroussèrent chemin et se débandèrent.

Pendant que ces choses se passaient, toutes les provinces de l'Angleterre étaient en agitation. Aux environs de Norwich, les possesseurs de grandes terres, les gentilshommes et les chevaliers se cachèrent ; plusieurs comtes et barons qui se trouvaient rassemblés dans le port de Plymouth, prêts à s'embarquer pour une expédition en Portugal, craignant que les paysans du voisinage ne vinssent leur courir sus, montèrent sur leurs vaisseaux, et, quoique le temps fût mauvais, se mirent à l'ancre en pleine mer. Dans les comtés du nord, dix mille insurgés se levèrent, et le duc de Lancaster, qui faisait alors la guerre sur la frontière d'Écosse, s'empressa de conclure une trêve avec les Écossais, et chercha un asile dans leur pays. Mais le bruit des événements de Londres rendit bientôt le courage aux gentilshommes ; de toutes parts ils se mirent en campagne contre les gens de village, mal armés et sans moyens de retraite, tandis qu'eux-mêmes avaient leurs châteaux forts, dont il suffisait de hausser le pont-levis pour être en sûreté. La chancellerie royale écrivit en grande hâte aux châtelains des cités, des villes et des bourgs, de garder leurs forteresses et de n'y laisser entrer personne, sur leur tête. En même temps on répandit partout la nouvelle

que le roi donnait des lettres d'affranchissement à tout serf qui se tenait paisible, ce qui diminua l'effervescence et l'énergie du peuple, et le rendit moins confiant envers ses chefs. Ceux-ci furent arrêtés en différents lieux, sans qu'il y eût beaucoup de résistance et de tumulte pour les sauver. Tous étaient des gens de métier, et n'avaient la plupart pour nom de famille que le nom même de leur profession, comme Thomas Baker ou le boulanger, Jack Milner ou le meunier, Jack Carter ou le charretier.

Lorsque la conjuration des paysans eut été complétement dissoute, tant par leurs défaites partielles et l'emprisonnement des chefs que par le relâchement du lien moral qui les avait réunis, une proclamation fut publiée à son de cor dans les villes et les villages, en vertu d'une lettre adressée par le roi à tous ses sheriffs, maires et baillis du royaume, et ainsi conçue :

« Faites proclamer sans délai dans chaque cité, bourg et ville mar« chande, que tous et chacun des tenanciers, libres et natifs, fassent « sans aucune résistance, difficulté ou retard, les ouvrages, services, « aides et corvées qu'ils doivent à leurs seigneurs, d'après l'ancienne « coutume, et qu'ils avaient l'habitude de faire avant les troubles sur« venus dans les différents comtés du royaume.

« Et faites-leur défense rigoureuse de retarder plus longtemps que « par le passé lesdits services et ouvrages, et d'exiger, revendiquer ou « prétendre quelque liberté ou privilége dont ils n'auraient pas joui « avant lesdits troubles.

« Et, bien qu'à l'instance et importunité des insurgés, certaines let« tres patentes de nous leur aient été octroyées, portant affranchisse« ment de tout bondage et servage pour tous nos liges et sujets, comme « aussi le pardon des offenses commises contre nous par ces mêmes « liges et sujets ;

« Pour ce que lesdites lettres ont émané de notre cour sans mûre dé« libération, et considérant que la concession desdites lettres tendait « manifestement à notre grand préjudice, à celui de notre couronne, « ainsi qu'à l'expropriation de nous, des prélats, seigneurs et barons de « notre royaume, et de la très-sainte Église ;

« De l'avis de notre conseil et par la teneur des présentes, nous avons « révoqué, cassé et annulé lesdites lettres, ordonnant en outre que ceux « qui ont en leur pouvoir nos chartes d'affranchissement et de pardon « les remettent et les restituent à nous et à notre conseil, sous la foi et « allégeance qu'ils nous doivent, et sous peine de forfaiture de tout ce « qu'ils peuvent forfaire envers nous. »

Aussitôt après cette proclamation, un corps de cavalerie fut rassemblé à Londres, et partit en colonne mobile pour parcourir dans tous les sens les comtés d'où étaient venus les insurgés qui avaient obtenu

des chartes. Un juge du banc du roi, nommé Robert Tresilyan, accompagna les soldats et fit avec eux une tournée dans tous les villages, faisant publier sur sa route que tous ceux qui avaient emporté des lettres d'affranchissement et de pardon eussent à les lui remettre sans délai, sous peine d'exécution militaire contre tous les habitants en masse. Toutes les chartes qu'on lui apportait furent lacérées et brûlées devant le peuple ; mais il ne se contenta pas de ces mesures, et, recherchant ceux qui avaient été les premiers fauteurs de l'insurrection, il les fit périr par des supplices plus ou moins cruels, ordonnant que les uns fussent pendus, d'autres décapités, d'autres éventrés et leurs entrailles jetées au feu, pendant qu'ils respiraient encore. Ensuite les archevêques, évêques, abbés et barons du royaume, ainsi que deux chevaliers de chaque comté et deux bourgeois de chaque ville marchande, furent convoqués en parlement par lettres du roi Richard. Le roi exposa devant cette assemblée les motifs de la révocation provisoire des chartes d'affranchissement, ajoutant que c'était à elle de décider si les paysans devaient être affranchis ou non. « Dieu nous garde, répondirent les barons et les chevaliers, de souscrire à de telles chartes, dussions-nous « périr tous en un seul jour ; car nous aimerions mieux perdre la vie « que nos héritages ! »

L'acte du parlement qui ratifiait les mesures déjà prises fut rédigé en langue française, après avoir été probablement discuté dans cette langue. L'on ne sait quelle part les députés des villes prirent à ce débat, ni même s'ils y assistèrent ; car, bien qu'ils fussent convoqués dans les mêmes formes que les chevaliers des comtés, souvent ils s'assemblaient séparément, ou bien ne restaient dans la salle commune que pendant la discussion de l'impôt sur les marchandises et le commerce. Au reste, quel qu'ait été le rôle joué dans le parlement de 1381 par les envoyés des villes, l'affection de la classe bourgeoise pour la cause des insurgés n'est pas douteuse. En beaucoup de lieux, elle répéta le propos des habitants de Londres : « Ce sont nos gens, et tout ce qu'ils font c'est « pour nous. » Tous ceux qui, n'étant pas nobles et titrés, blâmèrent l'insurrection, furent mal notés dans l'opinion publique, et cette opinion se prononça même assez fortement pour qu'un poëte contemporain, nommé Gower, qui s'était enrichi en faisant des vers français pour la cour, ait cru faire un trait de courage en publiant une satire où les insurgés étaient poursuivis par l'odieux et le ridicule. Il déclare que cette cause a des partisans nombreux et considérables, dont la haine peut être dangereuse, mais qu'il aime mieux s'y exposer que de ne pas dire la vérité. Ainsi il est probable que, si la rébellion commencée par des paysans et des *ribauds sans chausses* n'eût pas été si tôt vaincue, des personnes d'une classe plus relevée en auraient pris la conduite, et, avec plus de moyens de succès, l'auraient poussée jusqu'à son dernier

terme. Peut-être qu'en peu de temps, selon l'expression d'un historien de l'époque, *toute noblesse et gentillesse* eût disparu de l'Angleterre.

Au lieu de cela, les choses demeurèrent dans l'ordre anciennement établi par la conquête, et les serfs, après leur défaite, continuèrent d'être traités selon les termes des déclarations royales, qui avaient dit, en s'adressant à eux-mêmes : « Vilains vous étiez, et vous l'êtes, et en « bondage vous resterez. » Malgré le mauvais succès de la tentative qu'ils avaient faite pour sortir tous à la fois de servitude et détruire la distinction d'état qui avait succédé à la distinction de race, le mouvement naturel qui tendait à rendre graduellement cette distinction moins tranchée ne s'en continua pas moins, et les affranchissements individuels, qui avaient commencé bien avant cette époque, devinrent dès lors plus fréquents. L'idée de l'injustice de la servitude en elle-même, et quelle que fût son origine, soit ancienne, soit récente, cette grande idée, qui avait été le lien de la conspiration de 1381, et à laquelle l'instinct de la liberté avait élevé les paysans avant les gentilshommes, gagna jusqu'à ces derniers.

Dans les moments de la vie où la réflexion devient plus calme et plus profonde, où l'intérêt et l'avarice parlent moins haut que la raison, dans les instants de chagrin domestique, de maladie et de péril de mort, les nobles se repentirent de posséder des serfs, comme d'une chose peu agréable à Dieu, qui avait créé tous les hommes à son image. Un grand nombre d'actes d'affranchissement, rédigés au XIVe et au XVe siècle, portent le préambule suivant : « Comme ainsi soit que « Dieu, dès le commencement, a fait tous les hommes libres par na- « ture, et qu'ensuite le droit des gens a constitué certains d'entre eux « sous le joug de servitude, nous croyons que ce serait chose pieuse et « méritoire auprès de Dieu, que de délivrer telles personnes à nous « sujettes en villenage, et de les affranchir entièrement de pareils ser- « vices. Sachez donc que nous avons affranchi et délivré de tout joug « de servitude tels et tels, nos *natifs* de tel manoir, eux et leurs enfants « nés et à naître. »

Ces sortes d'actes, qui furent très-fréquents durant le XVe siècle, et dont on ne trouve aucun exemple dans les temps antérieurs, indiquent la naissance d'un nouvel esprit public, contraire aux résultats violents de la conquête, et qui paraît s'être développé à la fois chez les fils des Normands et chez ceux des Anglais, à l'époque où fut effacée, dans l'esprit des uns et des autres, toute tradition claire de l'origine historique de leur situation respective. Ainsi la grande insurrection des vilains, en 1381, semble être le dernier terme de la série des révoltes saxonnes, et le premier d'un tout autre ordre de mouvements politiques. Les rébellions de paysans qu'on vit éclater par la suite n'eurent plus le même caractère de simplicité dans leurs motifs, et de précision

dans leur objet. La conviction de l'injustice absolue de la servitude et de l'illégitimité du pouvoir seigneurial ne fut point leur unique mobile ; mais des intérêts ou des opinions du moment y eurent une part plus ou moins forte. Jack Cade, qui joua, en 1448, le même rôle que Wat-Tyler en 1381, ne se fit pas, comme ce dernier, le représentant des droits du commun peuple contre les gentilshommes ; mais, rattachant sa cause et la cause populaire aux factions aristocratiques qui divisaient alors l'Angleterre, il alla jusqu'à se donner pour un membre de la famille royale injustement exclu de la succession au trône. L'influence qu'eut cette imposture sur l'esprit du peuple, dans les provinces du nord et dans cette même province de Kent, qui, soixante-dix ans auparavant, avait pris pour capitaines des couvreurs en tuiles, des boulangers et des charretiers, prouve qu'une fusion rapide s'opérait entre les intérêts politiques des différentes classes de la nation, et que tel ordre d'idées et de sympathies n'était plus attaché d'une manière fixe à telle condition sociale.

Vers la même époque, et sous l'empire des mêmes circonstances, le parlement d'Angleterre prit la forme sous laquelle il est devenu célèbre dans nos temps modernes, et se divisa d'une manière permanente en deux assemblées, l'une composée du haut clergé, des comtes et des barons convoqués par lettres spéciales du roi ; l'autre, des petits feudataires ou chevaliers des comtés, réunis à des bourgeois des villes, élus par leurs pairs, ou convoqués arbitrairement par les sheriffs. Cette nouvelle combinaison qui rapprochait les commerçants, presque tous d'origine anglaise, des tenanciers féodaux, Normands de naissance, ou présumés tels par la possession de leurs fiefs et par leurs titres militaires, était un grand pas vers la destruction de l'ancienne distinction par races et l'établissement d'un ordre de choses où toutes les familles seraient classées uniquement d'après leur importance politique et leur richesse territoriale. Toutefois, malgré l'espèce d'égalité que la réunion des bourgeois et des chevaliers dans une assemblée particulière semblait établir entre ces deux classes d'hommes, celle qui était anciennement inférieure garda quelque temps encore le signe de son infériorité. Elle assistait aux délibérations sur les matières politiques, sur la paix et la guerre, sans y prendre aucune part, ou bien elle se retirait durant ces discussions, et n'intervenait que pour le vote des taillages et des subsides exigés par le roi sur la propriété mobilière.

L'assise de ces sortes d'impôts avait été, dans les temps antérieurs, l'unique motif de la convocation des bourgeois de race anglaise auprès des rois anglo-normands ; ceux qu'on savait être riches parmi eux, comme parmi les juifs, étaient plutôt sommés qu'invités à comparaître devant leur seigneur. Ils recevaient l'ordre de se rendre auprès du roi à Londres, et le rencontraient où ils pouvaient, dans son hôtel, en pleine

rue, ou hors de la ville, au milieu d'une partie de chasse. Mais les barons et les chevaliers que le roi assemblait pour le conseiller et pour traiter, conjointement avec lui, des affaires qui regardaient la communauté, ou, comme on disait, la *cominalité* du royaume, étaient accueillis d'une tout autre manière, et avec un cérémonial aussi différent que l'était le motif de leur convocation. Ils trouvaient à la cour tout préparé pour les recevoir : de la courtoisie, des fêtes, l'appareil chevaleresque et les pompes de la royauté. Après les fêtes, ils avaient avec le roi, selon l'expression des anciens auteurs, de graves entretiens sur l'état du pays ; tandis que le rôle des envoyés de la bourgeoisie se bornait à donner l'adhésion la plus brève possible aux cahiers d'imposition que leur présentait un des barons de l'Échiquier.

L'habitude que prirent peu à peu les rois de convoquer les vilains de leurs cités et de leurs bourgs, non plus d'une manière irrégulière, selon le besoin du moment, mais à des époques fixes et périodiques, lorsqu'ils tenaient leur cour trois fois l'année, ne changea que faiblement cette ancienne pratique, dont le lecteur a vu plus haut, à l'époque de Henri II, un exemple assez remarquable. Les formes employées à l'égard des bourgeois devinrent, il est vrai, moins acerbes, lorsqu'ils ne furent plus convoqués auprès du roi seul, mais en plein parlement, au milieu des prélats, des barons et des chevaliers. Cependant l'objet de leur admission dans cette assemblée, dont ils occupaient les derniers rangs, était toujours un simple vote d'argent ; et toujours les impôts, qu'on exigeait d'eux, surpassaient, même lorsqu'il s'agissait d'une contribution générale, ceux du clergé et des feudataires. Par exemple, lorsque les chevaliers octroyaient un vingtième ou un quinzième de leurs biens meubles, l'octroi des bourgeois était d'un dixième ou d'un septième. Cette différence s'observait, soit que les députés des bourgs fussent assemblés à part, dans la ville où se tenait le parlement, soit qu'on les eût convoqués dans une autre ville, soit enfin que, selon l'usage qui prévalut, on les eût réunis aux chevaliers des comtés, élus comme eux collectivement, tandis que les hauts barons recevaient personnellement du roi leurs lettres de convocation. Aussi les membres de la bourgeoisie, au XV[e] siècle, étaient-ils peu jaloux de venir au parlement ; les villes elles-mêmes, loin de regarder comme un droit précieux leur faculté électorale, en sollicitaient souvent l'exemption. Le recueil des actes publics d'Angleterre contient plusieurs réclamations de ce genre, ainsi que plusieurs chartes royales en faveur de certains bourgs *malicieusement contraints*, disent ces chartes, *à envoyer des hommes au parlement*.

Le rôle des chevaliers et celui des bourgeois, siégeant dans la même enceinte, différaient donc en raison de l'origine et de la condition sociale des uns et des autres. Le champ de la discussion politique était

sans bornes pour les premiers ; et, pour les seconds, il était limité aux matières d'impôts sur le commerce et les marchandises importées ou exportées. Mais l'extension que prirent, au XVe siècle, les mesures commerciales et financières augmenta naturellement l'importance parlementaire des bourgeois ; ils acquirent par degrés, en matières de finances, une plus grande participation aux affaires que la portion tirée de la Chambre basse, ou même que la Chambre haute du parlement. Cette révolution, due aux progrès généraux de l'industrie et du commerce, en amena promptement une autre ; elle bannit de la Chambre basse, qu'on appelait Chambre de la communauté ou des communes, la langue française, que les bourgeois n'entendaient et ne parlaient que très-imparfaitement.

Le français était encore en Angleterre, à la fin du XIVe siècle, l'idiome officiel de tous les corps politiques; le roi, les évêques et les juges, les comtes et les barons, le parlaient, et c'était le langage que les enfants des nobles apprenaient au sortir du berceau. Conservé depuis trois siècles et demi au milieu d'un peuple qui parlait une autre langue, ce langage de l'aristocratie anglaise était resté en arrière des progrès faits, à la même époque, par le français du continent. Il avait quelque chose d'antique et d'incorrect, on y employait certaines locutions propres au dialecte provincial de Normandie, et la manière de l'articuler, autant qu'on peut en juger par l'orthographe des anciens actes, était fort ressemblante à ce qu'est aujourd'hui l'accent bas-normand. De plus, cet accent, porté en Angleterre, s'y était empreint à la longue d'une certaine couleur de prononciation saxonne. Le parler des Anglo-Normands différait de celui de Normandie par une articulation plus forte de certaines syllabes, et surtout des consonnes finales.

Une cause de déclin rapide pour la langue et surtout pour la poésie française en Angleterre, fut la séparation totale de ce pays et de la Normandie, par la conquête de Philippe-Auguste. L'émigration des littérateurs et des poëtes de la *langue d'oui* à la cour des rois anglo-normands devint, depuis cet événement, moins facile et moins fréquente. N'étant plus soutenus par l'exemple et l'imitation de ceux qui venaient du continent leur apprendre les nouvelles formes du beau langage, les poëtes normands demeurés en Angleterre perdirent, durant le XIIIe siècle, une partie de leur ancienne grâce et de leur facilité de travail. Les nobles et les courtisans se plaisant fort à la poésie, mais dédaignant de faire des vers et de composer des livres, les trouvères, qui chantaient pour la cour et les châteaux, ne pouvaient former d'élèves que parmi les fils des marchands et les membres du clergé inférieur, gens d'origine anglaise, et parlant anglais dans leur conversation habituelle. L'effort que ces hommes devaient faire pour exprimer leurs idées et leurs sentiments dans un langage qui n'était pas celui de leur enfance, nuisit

à la perfection de leurs ouvrages, et les rendit en même temps moins nombreux. Dès la fin du XIIIe siècle, la plupart des hommes qui, soit dans les villes, soit dans les cloîtres, se sentaient du goût et du talent pour la littérature, essayèrent de traiter en langue anglaise les sujets historiques ou d'imagination, qui jusque-là ne l'avaient été qu'en langue normande.

Un grand nombre d'essais de ce genre parurent successivement dans la première moitié du XIVe siècle. Une partie des poëtes de cette époque, ceux principalement qui possédaient ou recherchaient la faveur des hautes classes de la société, faisaient des vers français ; d'autres, se contentant de l'approbation de la classe moyenne, travaillaient pour elle dans sa langue ; d'autres enfin, associant les deux langues dans la même pièce de vers, en changeaient alternativement à chaque couplet, et quelquefois même à chaque vers. Peu à peu la disette de bons livres français composés en Angleterre devint telle, que la haute société fut obligée de tirer de France les romans ou les contes en vers dont elle se divertissait dans les longues soirées, et les ballades qui égayaient ses festins et ses cours. Mais la guerre de rivalité qui, à la même époque, s'éleva entre la France et l'Angleterre, inspirant à la noblesse des deux nations une aversion mutuelle, diminua, pour les Anglo-Normands, l'attrait de la littérature importée de France, et contraignit les gentilshommes, délicats sur le point d'honneur national, à se contenter de la lecture des ouvrages indigènes. Ceux qui habitaient Londres et fréquentaient la cour trouvaient encore de quoi satisfaire leur goût pour la poésie et la langue de leurs ancêtres ; mais les seigneurs et les chevaliers qui vivaient retirés dans leurs châteaux furent obligés, sous peine d'ennui, de donner accès aux conteurs d'historiettes et aux chanteurs de ballades anglaises, jusque-là dédaignés comme n'étant bons qu'à égayer la bourgeoisie et les vilains.

Ces auteurs bourgeois se distinguaient de ceux qui, à la même époque, travaillaient pour la haute noblesse, par une estime toute particulière pour la classe des gens de campagne, fermiers, meuniers ou hôteliers. Les écrivains en langue française traitaient ordinairement cette classe d'hommes avec le dernier mépris ; ils ne leur accordaient aucune place dans leurs récits poétiques, où tout se passait entre des personnages d'un rang élevé, puissants barons et nobles dames, damoiselles et gentils chevaliers. Au contraire, les poëtes anglais prenaient pour sujets de leurs *merry tales*, ou contes joyeux, des aventures plébéiennes, telles que celles de Peter Plougham, ou Pierre le garçon de charrue, et les historiettes du même genre qui se trouvent en si grand nombre dans les ouvrages de Chaucer. Un autre caractère commun à presque tous ces poëtes, c'est une sorte de dégoût national pour la langue de la conquête : « Il faut entendre l'anglais, dit l'un d'entre eux, « lorsqu'on est natif d'Angleterre. » Chaucer, un des hommes les plus

spirituels de son temps, met de la finesse dans cette critique; il oppose au dialecte anglo-normand, vieilli et incorrect, le français poli de la cour de France; et, faisant le portrait d'une abbesse de haut parage : « Elle par-« lait français, dit-il, parfaitement et correctement, comme on l'ensei-« gne à l'école de Stratford-Athbow; mais le français de Paris, elle ne « le savait pas. »

Tout mauvais qu'il était, le français des nobles d'Angleterre avait au moins l'avantage d'être parlé et prononcé d'une manière uniforme, tandis que la nouvelle langue anglaise, composée de mots et d'idiotismes normands et saxons joints au hasard, variait d'une province et quelquefois d'une ville à l'autre. Cette langue, qui avait commencé à se former en Angleterre dès les premières années de la conquête, s'était enrichie successivement de tous les barbarismes français proférés par les Anglais, et de tous les barbarismes saxons proférés par les Normands, qui cherchaient à s'entendre les uns les autres. Chaque individu, selon sa fantaisie ou le degré de connaissance qu'il avait des deux idiomes, leur empruntait des locutions, et joignait ensemble arbitrairement les premiers mots qui lui venaient à la bouche. En général, chacun cherchait à mettre dans sa conversation tout le français qu'il avait pu retenir, afin d'imiter les grands et de paraître un personnage distingué. Cette manie, qui, si l'on en croit un auteur du XVI[e] siècle, avait gagné jusqu'aux paysans, rendait l'anglais de cette époque difficile à écrire d'une manière généralement intelligible. Malgré le mérite de ses poésies, Chaucer paraît avoir craint que la multiplicité des dialectes provinciaux ne les empêchât d'être goûtées hors de Londres; il prie Dieu de faire à son livre la grâce d'être compris de tous ceux qui le liront.

Il y avait déjà plusieurs années qu'un statut d'Édouard III avait, non pas ordonné, comme plusieurs historiens l'ont écrit, mais simplement permis de plaider en anglais devant les tribunaux civils. La multiplicité toujours croissante des affaires commerciales et des procès qui en résultaient avait rendu ce changement plus nécessaire sous ce règne que sous les précédents, où les parties, lorsqu'elles n'entendaient pas la langue française, étaient forcées de demeurer étrangères aux débats. Mais, dans les procès intentés à des gentilshommes devant la haute cour du parlement, qui jugeait les crimes de trahison, ou devant les cours de chevalerie, qui décidaient dans les affaires d'honneur, l'ancienne langue officielle continua d'être employée. De plus, l'usage se conserva, dans tous les tribunaux, de prononcer les arrêts en langue française, et de rédiger dans la même langue les registres qu'on appelait *records*. En général, c'était l'habitude ou la manie des gens de loi, de tous les ordres, même lorsqu'ils parlaient anglais, d'employer à tout propos des paroles et des phrases françaises, comme : *Ah! sire, je vous jure; Ah! de par Dieu! A ce j'assente*, et d'autres exclamations dont Chaucer ne manque

jamais de bigarrer leurs discours, lorsqu'il en met quelqu'un en scène.

C'est durant la première moitié du XVe siècle que l'anglais, prenant par degrés plus de faveur, comme langue littéraire, finit par remplacer entièrement le français, excepté pour les plus grands seigneurs, qui, avant d'abandonner tout à fait l'idiome de leurs ancêtres, se plurent également aux ouvrages écrits dans les deux langues. Le signe de cette égalité à laquelle venait de s'élever la langue des bourgeois se trouve dans les actes publics, qui, depuis l'année 1400 ou environ, paraissent alternativement et indifféremment rédigés en français et en anglais. Le premier acte en langue anglaise de la Chambre basse du parlement porte la date de 1425 ; on ne sait si la Chambre haute conserva plus longtemps l'idiome de l'aristocratie et de la conquête ; mais, depuis 1450, on ne rencontre plus de pièces françaises dans la collection imprimée des actes publics d'Angleterre. Cependant quelques lettres écrites en français par des nobles, et quelques épitaphes françaises, sont postérieures à cette époque. Certains passages des historiens prouvent aussi que, sur la fin du XVe siècle, les rois d'Angleterre et les seigneurs de leur cour savaient et parlaient bien le français; mais, depuis lors, cette connaissance ne fut plus qu'un mérite individuel, et non une sorte de nécessité attachée à la naissance. Le français ne fut plus la première langue bégayée par les enfants des nobles; il devint simplement pour eux, comme les langues anciennes et celles du continent, l'objet d'une étude de choix et le complément d'une éducation distinguée.

C'est ainsi qu'environ quatre siècles après la conquête de l'Angleterre par les Normands, disparut la différence de langage, qui, avec l'inégalité de condition sociale, avait marqué la séparation des familles issues de l'une ou de l'autre race. Cette fusion complète des deux idiomes primitifs, signe certain du mélange des races, fut peut-être accélérée au XVe siècle par la longue et sanglante guerre civile des maisons d'York et de Lancaster. En ruinant l'existence d'un grand nombre de familles nobles, en créant entre elles des haines politiques et des rivalités héréditaires, en les forçant de faire des alliances de parti avec les gens de condition inférieure, cette guerre contribua puissamment à dissoudre la société aristocratique que la conquête avait fondée. Durant près d'un siècle, la mortalité fut immense parmi les hommes qui portaient des noms normands, et les vides qu'ils laissaient furent nécessairement remplis par leurs vassaux, leurs serviteurs et les fils des bourgeois de l'autre race. Les nombreux prétendants à la royauté, et les rois créés par un parti, et traités d'usurpateurs par l'autre, dans leur empressement à trouver des amis, n'avaient pas le loisir d'être difficiles sur le choix, et de maintenir entre les hommes les vieilles distinctions de naissance et d'état. Les grands domaines territoriaux, fondés par l'invasion et perpétués dans les familles normandes, passèrent ainsi en d'autres mains,

par confiscation ou par achat, tandis que les anciens possesseurs, expropriés et bannis, allaient chercher un refuge et mendier leur pain dans les cours étrangères, en France, en Bourgogne, en Flandre, dans tous les pays d'où leurs ancêtres étaient partis autrefois pour aller à la conquête de l'Angleterre.

On peut fixer au règne de Henri VII l'époque où la distinction des rangs cessa de correspondre d'une manière générale à celle des races, et le commencement de la société actuellement existante en Angleterre. Cette société, composée d'éléments nouveaux, a cependant conservé en grande partie les formes de l'ancienne ; les titres normands ont subsisté, et, ce qui est plus bizarre, les noms propres de plusieurs famille éteintes sont devenus eux-mêmes des titres conférés par lettres patentes du roi avec celui de comte ou de baron. Le successeur de Henri VII est le dernier roi qui ait placé en tête de ses ordonnances l'ancienne formule : « Henri, huitième du nom depuis la conquête ; » mais, jusqu'à ce jour, les rois d'Angleterre ont conservé la coutume d'employer, quand ils sanctionnent ou rejettent les décisions du parlement, quelques mots de la vieille langue normande : « le roy le veult ; « le roy s'advisera ; le roy mercie ses loyaux subjets. » Ces formules, qui semblent rattacher, après sept cents ans, la royauté d'Angleterre à son origine étrangère, n'ont cependant paru odieuses à personne depuis le XVIe siècle. Il en est de même des généalogies et des titres qui font remonter l'existence de certaines familles nobles à l'invasion de Guillaume le Bâtard, et la grande propriété territoriale au partage fait à cette époque.

Aucune tradition populaire relative à la division des habitants de l'Angleterre en deux peuples ennemis, et à la distinction des deux éléments dont s'est formé le langage actuel, n'existant plus, aucune passion politique ne se rattache à ces faits oubliés. Il n'y a plus de Normands ni de Saxons que dans l'histoire ; et, comme ces derniers n'y jouent pas le rôle brillant, la masse des lecteurs anglais, peu versés dans les antiquités nationales, aime à se faire illusion sur son origine, et prend les soixante mille compagnons de Guillaume le Conquérant pour les ancêtres communs de tous les habitants de l'Angleterre. Ainsi un boutiquier de Londres et un fermier de l'Yorkshire disent : « Nos « aïeux normands, » comme feraient un Perçy, un Darcy, un Bagot ou un Byron. Les noms normands, poitevins ou gascons, ne sont plus exclusivement, comme au XIVe siècle, le signe du rang, de la puissance et de la grande propriété, et il serait déraisonnable d'appliquer au temps présent les anciens vers cités à l'épigraphe de cet ouvrage. Cependant un fait certain et facile à vérifier, c'est que sur un nombre égal de noms de famille pris d'un côté dans la classe des nobles, et ceux qu'on appelle en anglais *country-squire* et *gentlemen-born*, et de l'autre dans

celle des marchands, artisans et gens de la campagne, les noms à physionomie française se trouvent chez les premiers dans une proportion beaucoup plus grande. Voilà tout ce qu'on remarque aujourd'hui de l'ancienne séparation des races, et avec quelle restriction peuvent être reproduites les paroles du vieux chroniqueur de Glocester :

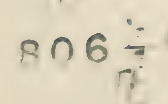
« Des Normands descendent les hauts personnages de ce pays, et les « hommes de basse condition sont fils des Saxons. »

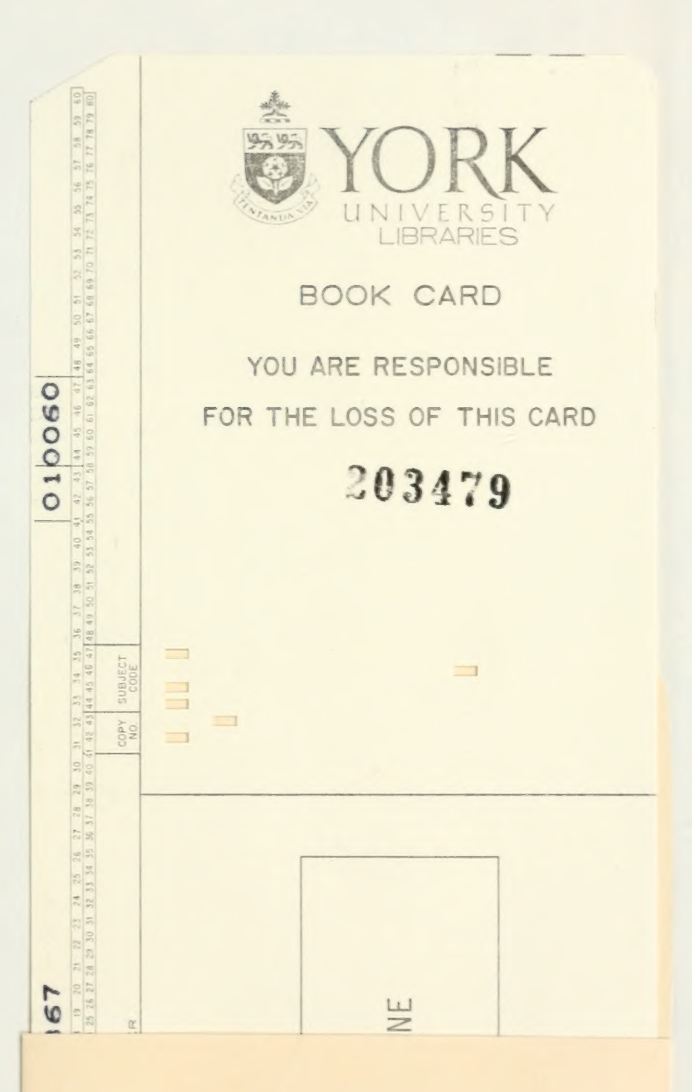
FIN DE L'HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE.

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

CORBEIL. — Typ. et Stér. de CRÉTÉ




YORK
UNIVERSITY
LIBRARIES
BOOK CARD
YOU ARE RESPONSIBLE
FOR THE LOSS OF THIS CARD
203479
010060
SUBJECT CODE
COPY NO

